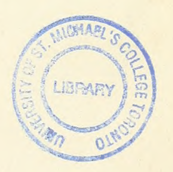
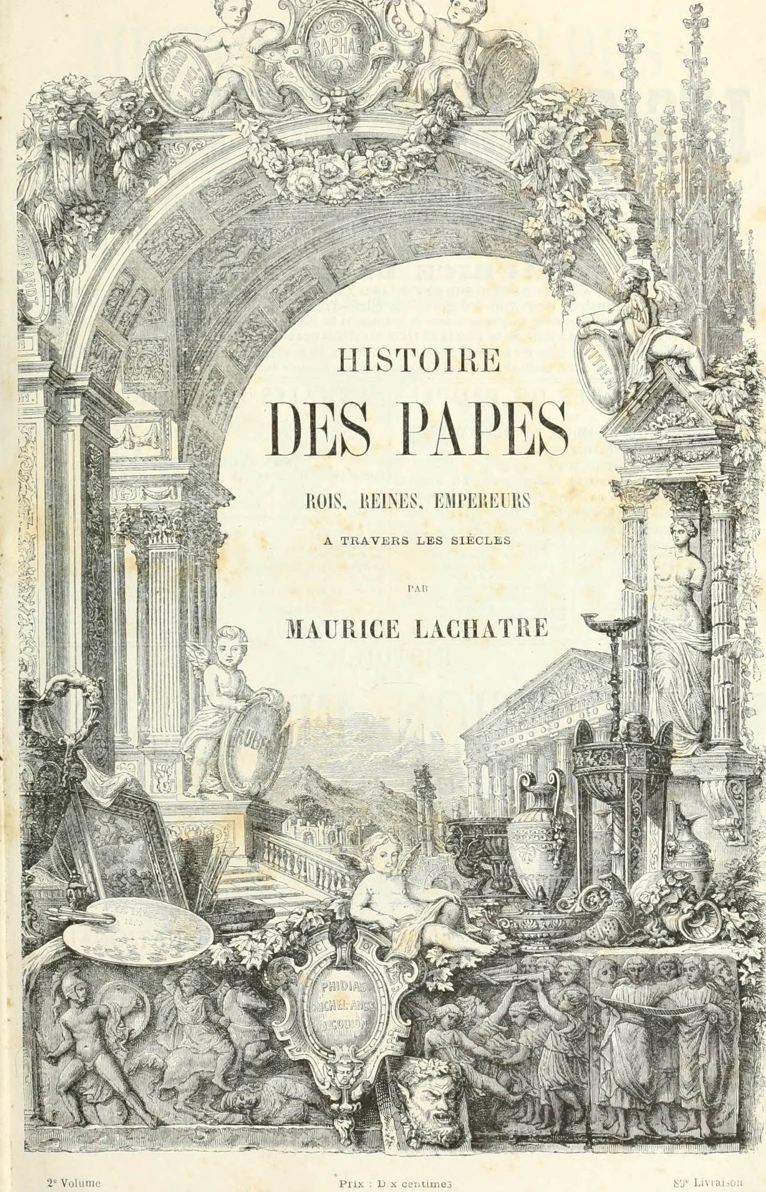

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04330 0888



D. Lougault.





HISTOIRE
DES PAPES

ROIS, REINES, EMPEREURS

A TRAVERS LES SIÈCLES

PAR

MAURICE LACHATRE

HISTOIRE DES PAPES

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES, ADULTÈRES, INCESTES, DÉBAUCHES ET TURPITUDES DES PONTIFES ROMAINS, DEPUIS SAINT-PIERRE JUSQU'A NOS JOURS

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS

PAR

MAURICE LACHATRE



PARIS

DOCKS DE LA LIBRAIRIE

38, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, 38


LE CAPITOLE
C.C. OPTIMO. ET: MA
ROMÆ: IM: ET DUX. R
H. CATENACCI
INV. ET DEL.



La sagesse des nations a fait disparaître le fanatisme aveugle; la raison, la tolérance, ont remplacé les passions religieuses qui poussaient les hommes aux attentats les plus horribles, et les faisaient ressembler à des tigres altérés de sang plutôt qu'à des êtres humains.

L'orgueil des papes, leur insatiable ambition, avaient trouvé dans les rois absolus des auxiliaires puissants, souvent dociles, pour imposer aux peuples leurs exécrables volontés, soumettre les faibles, agrandir leurs États, et monter enfin à un si haut degré d'audace qu'ils s'appelaient les représentants de Dieu sur la terre, qu'ils s'arrogeaient le droit de donner les royaumes, de déposer les princes, de partager le monde.

Les ténèbres de l'ignorance obscurcissaient alors les esprits; les peuples, abrutis dans un affreux esclavage, se déchiraient entre eux comme des bêtes fauves, pour plaire à leurs tyrans et servir leurs passions déréglées. Siècles de malheurs, de massacres, d'incendies, de famines!

Abusant de la crédulité des peuples, les rois renversaient les empires par des guerres insensées, et faisaient un désert des villes, des campagnes.

Les papes, monstres plus lâches, plus farouches que ceux de l'antique Rome et de Byzance, assis sur la chaire pontificale, ceints d'un triple diadème d'orgueil, d'hypocrisie, de fanatisme, entourés d'assassins, d'empoisonneurs, de courtisans, se livraient à toutes les débauches et insultaient aux malheurs publics.

Mais les ténèbres se sont dissipées; les meurtres, les assassinats, la misère, la dévastation, ont fait surgir des vérités; vérités terribles, éternelles, que la politique des rois avait ensevelies sous les décombres des empires.

L'histoire! grande et magnifique leçon! elle parcourt les siècles passés, où la barbarie impitoyable des prêtres, aidée de l'ignorance des hommes, bouleversait le monde; où les habitants des campagnes, nus, déchirés, faisaient horreur aux brigands mêmes, qui n'avaient plus rien à piller que les cadavres gisants sur la terre. Elle rappelle les époques de désastres, de confusion, de solitude, où les moindres métairies étaient fortifiées par les Anglais, Français, Romains, misérables à la solde des rois et des nobles acharnés sur leur proie : tous étaient d'accord pour piller le laboureur, massacrer les peuples, et, chose étonnante, horrible, les animaux mêmes, accoutumés au tocsin, signal de l'arrivée des soldats, couraient sans conducteurs à leurs repaires.

Les nations apprendront à juger les empereurs et les rois, despotes inflexibles, inexorables, poussant des millions d'hommes à des guerres cruelles pour soutenir les prétentions les plus injustes, augmenter le nombre de leurs esclaves, accroître leurs richesses, satisfaire le luxe effréné des courtisans, assouvir l'avidité de leurs maîtresses, pour occuper enfin leur esprit inquiet, soupçonneux, dévoré d'ennui.

Les peuples connaîtront les grandes vérités de l'histoire; ils apprendront par quelle audace impie, par quels pactes sacriléges les papes et les rois ont été les causes les plus graves des malheurs de l'Europe, pendant deux mille ans de tyrannie et de fanatisme.

Sous le règne de Tibère parut un homme, fils de Miriam, appelé le Christ : les nations étaient plongées dans l'ignorance; la loi de Moïse était obscurcie par les traditions humaines; les mœurs des Israélites et celles des autres peuples étaient dans un égal degré de corruption.

Cet homme, tout extraordinaire, ne se contenta pas de gémir sur le sort du genre humain; il prêcha, il dogmatisa, il enseigna une morale sévère, opposée aux maximes corrompues du siècle.

Ses disciples, pauvres, choisis dans les dernières

classes, enseignèrent aux hommes ce qu'ils avaient appris de ce maître : de sages préceptes, une morale sainte et rigide, une doctrine mystérieuse, des dogmes incompréhensibles.

Les disciples du Christ n'employèrent pas la force pour faire recevoir leurs préceptes : au contraire, ils furent persécutés de toutes manières, et leurs prédications, soutenues de bons exemples, firent les progrès les plus rapides.

On persécuta l'Homme-Dieu, on le poursuivit avec une fureur égale au zèle qu'il témoignait contre le vice, et il termina sa mission divine par un supplice infâme.

Les premiers chrétiens se distinguaient par le nom de frères, de saints, de fidèles; ils étaient humbles, obscurs, pauvres, travaillant de leurs mains pour subsister.

Ils se répandirent secrètement en Grèce; quelques-uns allèrent à Rome, mêlés parmi les juifs, à qui les Romains avaient permis l'exercice de leur culte dans une synagogue.

Ce fut vers l'an 60 de notre ère que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive : ils s'attirèrent de violentes querelles de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Égypte et dans l'Asie ; ils furent accusés d'athéisme par leurs frères juifs, qui les excommuniaient trois fois le jour du sabbat.

Plusieurs églises se formèrent, et la séparation devint entière entre les israélites et les chrétiens. Les Romains avaient pour les deux religions un mépris égal; ce peuple, le plus tolérant de la terre, souffrit leurs extravagances tant qu'elles n'attaquèrent pas l'ordre établi par les lois ; mais, quand ces obscurs sectaires devinrent persécuteurs, quand ils crachèrent sur les images de leurs dieux, quand ils brisèrent leurs statues, alors le préfet de Rome les abandonna à la hache des licteurs.

Dans le premier siècle, les apôtres et leurs successeurs se cachaient dans les catacombes de Rome, errant dans les villages, dans les cavernes; les papes n'avaient pas encore de trône épiscopal, ils ne marchaient pas sur la tête des rois, ils n'ébranlaient pas encore les empires.

Les aumônes des néophytes rendirent la place des évêques des grandes villes très-lucrative; leur crédit s'étendit en raison de leurs richesses; leur insolence, leur audace, s'accrurent dans la même proportion, et leur pouvoir redoutable plana sur la déception des peuples.

Lorsque les églises reçurent une forme, on distingua cinq ordres : les surveillants des âmes, qui étaient les évêques; les anciens de la société, qui étaient les prêtres; les servants ou diacres; les croyants ou initiés, qui avaient part aux soupers des agapes; les catéchumènes, qui attendaient le baptême : tous avaient des habits comme le reste des hommes, aucun parmi les évêques et les prêtres n'était contraint à garder le célibat.

Devenant plus nombreux, ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain, et forcèrent les magistrats à sévir contre une secte qui troublait l'ordre public; on ne persécuta point les juifs, qui étaient séparés des Nazaréens, et qui se renfermaient dans leurs synagogues : on permettait l'exercice de leur religion comme celui de tous les autres cultes.

Mais les chrétiens se déclarant ennemis de toutes les religions, et surtout de celle de l'empire, furent plusieurs fois punis par les lois; de là cette foule de martyrs dont les prêtres de Rome ont rempli leurs légendes.

Les historiens affirment qu'il est mort peu de chrétiens comme martyrs; on ne persécuta personne pour les croyances religieuses, mais pour des faits réprouvés par toutes les lois.

Les conciles même étaient tolérés; on en compte cinq dans le premier siècle, seize dans le second, trente dans le troisième. Les empereurs virent avec mépris, quelquefois avec indignation, les progrès de cette nouvelle religion qui élevait son culte sur les ruines des dieux de l'empire.

Dioclétien, qui passe pour un persécuteur, fut pendant dix-huit ans le protecteur déclaré des chrétiens; ils occupaient des places importantes auprès de sa personne; il épousa même une chrétienne, et souffrit que dans Nicomédie, sa résidence, on élevât une église en face de son palais.

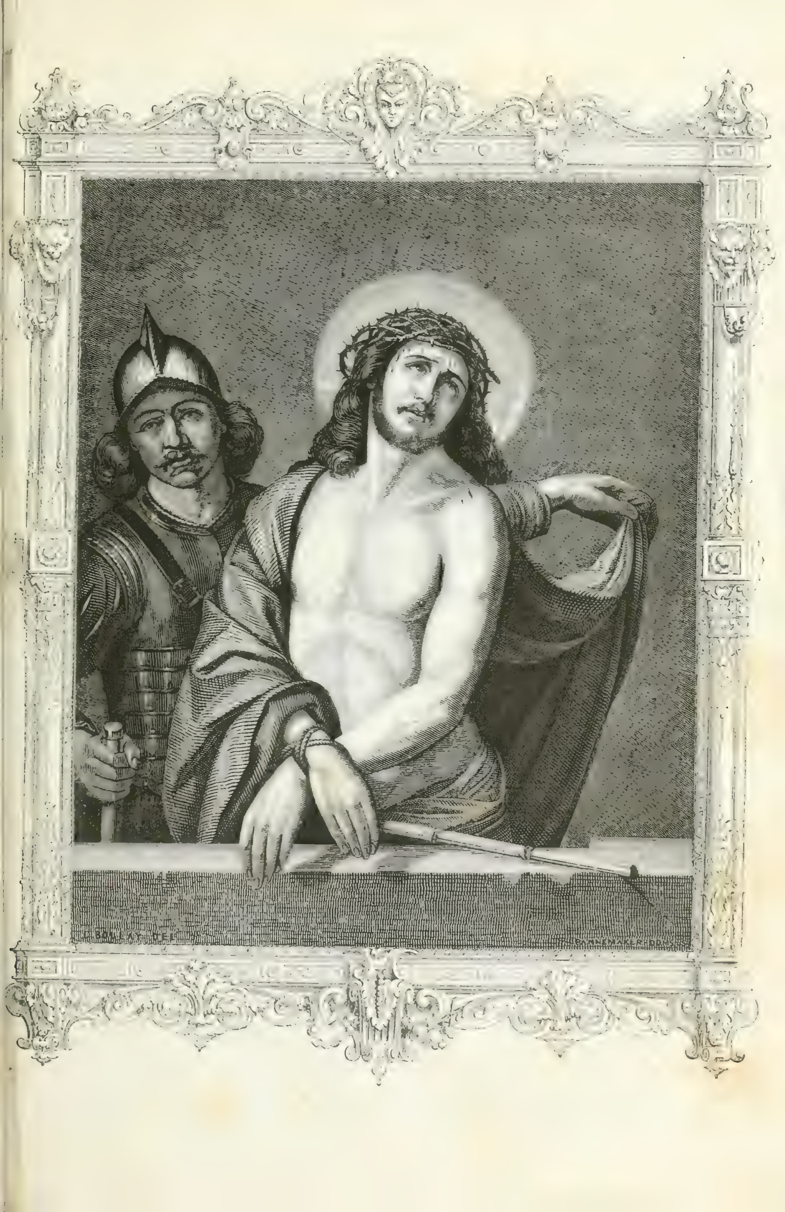
Galérius convainquit Dioclétien que cette secte qu'il protégeait était enivrée de fanatisme.

L'empereur rendit alors un édit pour la destruction de la basilique de Nicomédie; un fanatique mit en pièces l'édit de Dioclétien : on informa, on trouva les preuves d'une sourde conspiration qui s'étendait d'une extrémité de l'empire à l'autre : Antioche, Jérusalem, Césarée, Alexandrie, étaient remplies de ces intolérants novateurs; le foyer de cet embrasement était dans l'Italie, à Rome, en Afrique et dans l'Asie Mineure : plus de deux cents de ces perturbateurs furent condamnés à mort.

Nous touchons à l'époque où Constantin plaça le christianisme sur le trône; dès lors on vit les chrétiens, animés d'un zèle furieux, se persécuter sans miséricorde, soulever les querelles les plus extravagantes, contraindre par le fer et la flamme les païens à embrasser le christianisme.

Constance Chlore avait une concubine qui était chrétienne, mère de Constantin, et connue sous le nom de sainte Hélène. César Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, dans un temps où les enfants qu'il avait de la fille de Maximilien Hercule, sa femme légitime, ne pouvaient prétendre à l'empire; Constantin, fils de la concubine, se fit élire empereur par cinq à six mille soldats allemands, gaulois et anglais.

Cette élection, faite par des soldats sans le consentement du sénat et du peuple romain, fut consacrée par sa victoire sur Maxence, élu empereur à Rome, et Constantin monta sur un trône souillé de meurtres. Parricide exécrable, il fit égorger les deux Licinius, mari et fils de sa sœur; il n'épargna même pas ses propres enfants; et l'on étouffa, par son ordre, dans un bain, l'impératrice Fausta, femme de ce monstre. Il consulta ensuite les pontifes de l'empire, afin de connaître quels sacrifices il pourrait offrir aux dieux pour expier ses crimes. Les sacrificateurs refusèrent ses offrandes, et il fut repoussé avec horreur par l'hiérophante, dont la voix criait :


C. BOLLAY DEL.
DANNEMAKER DDMS

« Loin d'ici les parricides, à qui les dieux ne par-
« donnent jamais. »

Alors un prêtre lui promit le pardon de ses crimes en se purifiant dans les eaux du baptême, et l'empereur se fit chrétien. Il quitta aussitôt Rome et vint fonder sa nouvelle capitale de Constantinople. Sous son règne, les ministres de la religion chrétienne commencent à montrer leur ambition, qu'ils avaient su cacher pendant trois siècles; assurés de l'impunité, ils jettent la femme de Maxence dans l'Oronte, égorgent ses parents, massacrent des magistrats en Égypte, en Palestine, mettent au pillage leurs palais, arrachent de leur retraite la veuve et la fille de Dioclétien et les précipitent dans la mer.

Constantin assemble le concile de Nicée, exile Arius, le rappelle, bannit Athanase, et meurt entre les bras d'Eusèbe, chef des ariens, ne s'étant fait baptiser qu'au lit de mort, afin d'échapper aux tourments de l'enfer.

Constance, fils et successeur de Constantin, imita toutes ses barbaries; il assembla comme lui des conciles qui se proscrivirent, s'anathématisèrent. Athanase soutint son parti en Europe et en Asie par la ruse et les violences : les ariens l'accablèrent; les exils, les prisons, les tumultes, les assassinats, signalèrent la fin du règne abominable de Constance.

Jovien et Valentinien donnèrent tous deux la liberté entière de conscience; les partis s'en servirent pour exercer leurs haines et leur rage impitoyable les uns contre les autres.

Théodose se déclare pour le concile de Nicée; l'impératrice Justine, qui régnait en Illyrie, en Afrique, comme tutrice de Valentinien, le proscrit.

Les Goths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, fondent sur les provinces de l'empire, y trouvent les opinions d'Arius établies, et les vainqueurs embrassent la religion des vaincus.

Le pape Anastase calme par sa justice et sa tolérance les querelles religieuses qui divisaient les églises d'Orient et d'Occident; mais la haine des prêtres termina bientôt par un crime une vie qui eût été glorieuse pour la religion et chère à l'humanité!

Mahomet apparaît au septième siècle : habile imposteur, il fonde une religion nouvelle et le plus grand empire du monde. Banni de la Mecque, il rassemble des disciples, établit les fondements de sa théogonie, et, à la tête des hordes arabes, marche aux conquêtes les plus surprenantes.

Les chrétiens étaient divisés par des hérésies grossières; les Perses faisaient une guerre terrible à l'empire d'Orient; les juifs et les catholiques se poursuivaient d'une haine implacable; tout était confusion dans l'Église et dans l'État.

Les évêques ne s'arrogeaient pas encore une juridiction temporelle; mais la faiblesse de l'empire d'Occident fit naître cette usurpation scandaleuse, qui a couvert l'Europe de bûchers, de désastres et de ruines.

Pépin, roi des Francs, se lie successivement avec les papes Zacharie et Étienne : pour couvrir aux yeux des peuples son usurpation de la couronne de France, ses crimes, ses rapines et le meurtre de son frère, il abandonne au saint-siége les domaines de la Romagne enlevés aux Lombards.

Etienne III, prêtre hypocrite, ne tarde pas à signaler son nouveau pouvoir par les excès de l'ambition la plus effrénée.

Sous Etienne VI, la fureur est au comble; le clergé se partage en factions, et le pape est élu au milieu du carnage : le pontife, après sa victoire, fait crever les yeux et arracher la langue à Constantin II, son prédécesseur.

Charlemagne envahit la Lombardie, s'empare de l'héritage de ses neveux, dépouille son beau-père pour le punir d'avoir pris leur défense, le fait traîner à Lyon chargé de chaînes, et le condamne à terminer ses jours dans une prison.

Alors Léon III lui posa une couronne d'or sur la tête, un manteau de pourpre sur les épaules.

Mais les descendants de Charlemagne ne purent conserver à Rome l'influence que cet usurpateur avait acquise en accordant aux papes les terres qu'il avait enlevées aux Lombards.

Paschal I[er], par une audace criminelle, fit crever les yeux et trancher la tête, dans le palais patriarcal de Latran, à Théodore, primicère de l'église romaine, et à Léon, son gendre, parce qu'ils étaient restés fidèles à Lothaire. A la mort du pape, le peuple s'oppose à ce qu'il soit inhumé, et veut traîner son cadavre dans les rues de Rome.

Eugène, son successeur, s'occupe à faire transporter, des sépulcres d'Italie, des ossements putréfiés, restes affreux de la nature humaine; il les envoie en France, en Angleterre, et les vend à prix d'or, comme reliques, à l'Europe chrétienne et abusée.

Sergius, surnommé Groin de cochon, fait publiquement un trafic honteux des sacrements et de toutes les charges de l'Église.

Léon IV a l'impudence d'assurer aux évêques l'impunité des crimes les plus énormes.

Après la mort de Léon, une femme monte sur la chaire de saint Pierre, célébrant la messe, créant des évêques, donnant ses pieds à baiser aux princes et au peuple : la papesse Jeanne devient enceinte des œuvres d'un cardinal, et meurt dans les douleurs de l'enfantement, au milieu d'une cérémonie religieuse.

Au neuvième siècle, les Grecs et les Latins se séparent; des disputes ridicules causent quinze siècles de meurtres, de carnages, de guerres affreuses, et vingt-neuf schismes sanglants vont souiller en Occident la chaire de Rome.

Les Arabes, les Turcs, asservissent l'église grecque et l'église d'Afrique, et viennent élever la religion mahométane sur les débris du christianisme.

L'église romaine se maintient dans le trouble, la discorde, les ruines; pendant cette époque d'anarchie, les évêques, les abbés, en Allemagne, se font tous princes, et les papes arrivent à la domination absolue dans Rome.

Etienne VII, poussé par une rage impitoyable, ordonne de fouiller le sépulcre de Formose, en fait arracher le cadavre et, chose horrible! le fait porter dans un synode assemblé pour le dégrader. Alors ce corps affreux, couvert des habits pontificaux, est interrogé au milieu des scandales, des clameurs forcenées : « Pourquoi, étant évêque de Porto, as-tu « usurpé par esprit d'ambition le siége universel de « Rome?..... » Ensuite le pape, poussé par une



César Borgia

barbarie exécrable, le soufflette sur les deux joues, le fait dépouiller des habits sacerdotaux, ordonne de lui couper trois doigts, de lui trancher la tête, et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Sergius envahit la chaire pontificale; il mène publiquement une vie souillée de débauches avec la fameuse courtisane Marozie; leur fils devient pape sous le nom de Jean XII, et les surpasse par ses crimes monstrueux; les cardinaux et les évêques l'accusèrent d'inceste avec sa mère, de viol des vierges sacrées, d'adultère, d'homicide, de profanation et de blasphème.

Grégoire V fait couper les pieds, les mains, la langue et les oreilles à Jean et à Crescentius, et les fait promener ainsi mutilés dans les rues de Rome.

Benoît IX est élevé sur le saint-siége à l'âge de douze ans, par les intrigues et l'or du comte de Toscanelle; il se livre bientôt aux excès de la dépravation et aux débauches les plus honteuses. Les Romains, lassés de ses attentats, le chassent de Rome, et nomment un autre pape, Silvestre III. Benoît, avec le secours de ses parents, s'empare de nouveau du saint-siége; mais, se voyant l'objet de l'exécration universelle, et présageant une chute terrible, il vend le saint-siége par une infâme simonie, et consacre un troisième pape, nommé Jean XX.

Il se retire ensuite dans le palais de son père, pour se livrer aux voluptés les plus infâmes.

Après avoir fait ce trafic odieux, le désir de commander rentre dans son âme, et le jette pour la troi-

sième fois dans cette chaire déshonorée ; seul contre les Romains qui l'avaient en horreur, seul contre les deux autres papes, opérant un triple schisme, il fait proposer à ses adversaires de partager entre eux les revenus de l'Église.

Ces trois antipapes, par un scandale affreux, divisent en trois portions le patrimoine des pauvres, exploitent la crédulité des peuples, et siégent avec audace, l'un à Saint-Pierre, l'autre à Sainte-Marie-Majeure, le troisième au palais de Latran.

Exécrable triumvirat ! ! !

Un prêtre rusé, avare et dissolu, achète des trois papes leurs titres infâmes à la papauté, et leur succède sous le nom de Grégoire VI.

Hildebrand, ce moine de Cluny, cet empoisonneur de papes, le plus fourbe des prêtres, usurpe le siége pontifical sous le nom de Grégoire VII ; il lance des anathèmes sur les rois, excite des guerres publiques, remplit l'Allemagne et l'Italie d'embrasements, de carnages, de meurtres ; il excommunie l'empereur d'Allemagne, lui enlève le titre de roi, délie les peuples du serment d'obéissance, soulève les princes, et le réduit enfin à une infortune tellement affreuse que les facultés de son âme en sont altérées. Alors, excès d'orgueil et de dégradation ! ! ! le roi vint trouver le pape « au fort de l'hiver, à jeun, pieds nus, « en chemise, des ciseaux et un balai à la main ! ! ! »

Adrien, fils d'un mendiant anglais, fait tenir l'étrier à l'empereur Barberousse ; et pour joindre la barbarie à son triomphe, il exige que le fameux Arnaud de Brescia lui soit livré pour être brûlé vif, parce qu'il avait prêché contre le luxe des prêtres et les abominations des pontifes.

Alexandre pousse plus loin que ses prédécesseurs les outrages envers les rois ; l'empereur Frédéric, pour délivrer son fils Othon, prisonnier des Romains, fait supplier le pape de l'absoudre de l'excommunication. L'inflexible Alexandre ordonne que l'empereur viendra lui demander pardon, en présence de tout le peuple assemblé, sans manteau, sans couronne, une baguette de bedeau à la main, et qu'il se jettera la face contre terre.

Lorsqu'il fut étendu devant le portail de l'église, Alexandre lui posa le pied sur la gorge, le foula, en s'écriant : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, « et tu écraseras le lion et le dragon. »

Célestin III donne un exemple effrayant d'une avarice insatiable ; Alexandre avait foulé à ses pieds Frédéric Barberousse, qui réclamait la liberté de son fils ; ce nouveau pape, pour de l'or, couronne l'empereur Henri IV, monstre exécrable, qui renouvela le sacrilége impie d'Etienne VII, en faisant exhumer le cadavre de Tancrède pour lui faire trancher la tête par la main du bourreau ; fit crever les yeux du jeune Guillaume, fils de Tancrède, après l'avoir rendu eunuque ; condamna le comte Jourdan à un supplice horrible, l'ayant fait attacher nu sur une chaise de fer brûlant, et couronner d'un cercle de fer enflammé qu'on lui cloua sur la tête.

Innocent III fit prêcher des croisades contre les infidèles, grossit ses trésors des richesses des peuples, et traita avec Saladin pour qu'il ne rendît pas les lieux saints à l'empereur d'Allemagne.

Ce pape, fourbe, sacrilége, établit le tribunal monstrueux de l'inquisition, prêche ensuite une croisade contre les Albigeois, dépouille de ses États Raymond VI, comte de Toulouse ; envoie saint Dominique, muni des pouvoirs de persécuter par le fer, le feu, par des tourments inouïs, les malheureux Vaudois. Les croisés s'emparèrent de la ville de Béziers. L'affreux Dominique, le Christ d'une main, la torche de l'autre, excitait le carnage, et soixante mille cadavres furent ensevelis sous les ruines de la cité réduite en cendres.

Toulouse, Carcassonne, Albi, Castelnaudary, Narbonne, Saint-Gilles, Arles, Marseille, Aix, Avignon, furent dévastées par les armées du pape.

Raymond, conduit devant un légat, dépouillé jusqu'à la ceinture, pieds nus, fut battu de verges et traîné par une corde autour du tombeau d'un moine qui avait été massacré par le peuple.

Grégoire IX, pour soutenir son ambition et le luxe effréné de sa cour, lève des impôts en France, en Angleterre, en Allemagne, excommunie les rois, soulève les peuples, et se fait chasser de Rome par ses sujets.

Raymond VII, catholique, mais fils d'un hérétique, est poursuivi, dépouillé de ses États ; le pape envoie un légat en France pour soutenir cette guerre abominable du Languedoc et de la Provence ; Raymond se défend avec courage ; les peuples, fatigués de l'avidité insatiable de Grégoire IX, refusent de payer les impôts, repoussent les hordes catholiques et forcent le pape à conclure la paix.

Le pontife arrêté dans sa marche, condamne Raymond à payer dix mille marcs d'argent à son légat, deux mille à l'abbaye de Cîteaux, mille à celle de Grand-Selve, trois cents à celle de Belle-Perche ; le tout pour la rémission de ses péchés, comme l'atteste le traité signé devant le portail de la cathédrale de Paris.

Innocent IV, au milieu de ses crimes, fait une action généreuse qui console l'humanité ; il prend la défense des juifs d'Allemagne, que les princes et les prêtres catholiques persécutaient pour s'emparer de leurs dépouilles.

Dans ce siècle de barbarie, le faux zèle de la religion servait de prétexte aux injustices les plus révoltantes ; on inventait des calomnies contre les juifs, on les accusait de faire les pâques en mangeant le cœur d'un enfant nouveau-né, et quand on trouvait le corps d'un homme mort, on leur faisait subir la question, et on les condamnait à périr par les plus affreux tourments.

Urbain IV signe un traité honteux avec saint Louis et Charles d'Anjou, pour s'emparer du royaume de Naples et partager les États du jeune Conradin. Le pape détruit les scrupules du roi de France, et fait jurer au duc d'Anjou d'abandonner au saint-siége les domaines sur lesquels il élevait ses prétentions, et de lui payer huit mille onces d'or par année.

Clément IV continue la politique de son prédécesseur ; le jeune Conradin rentre dans ses États, livre une bataille décisive ; lui-même est fait prisonnier avec Frédéric d'Autriche. Après une longue et dure captivité, Charles d'Anjou, par ordre du pape, les condamna à périr de la main du bourreau. Le jeune duc d'Autriche fut exécuté le premier ; Conradin sai-

sit la tête de son ami et reçut le coup mortel en la tenant embrassée.

Martin IV monte sur la chaire de saint Pierre, et fait un accord sacrilége avec Charles d'Anjou, l'un tyran politique, usurpateur farouche de la Sicile; l'autre tyran sacré de Rome.

Leurs cruautés soulèvent l'indignation générale; une vaste conjuration se forme: Jean de Procida, gentilhomme de Salerne, en est l'âme; il excite Michel Paléologue à se joindre à lui, se rend en Espagne pour ramener Pierre d'Aragon, et parcourt les villes de la Sicile pour exciter les esprits à la vengeance.

Le troisième jour de Pâques 1282, à l'heure des vêpres, est donné le signal du carnage; au son des cloches retentit un cri de mort dans toutes les villes de la Sicile. Les Français sont massacrés dans les églises, dans les places publiques, dans les maisons; partout les meurtres, la vengeance; dix mille cadavres sont les sanglants trophées des Vêpres siciliennes!

Boniface VIII devient pape après avoir fait assassiner son prédécesseur; il outrage les peuples, brave les rois, poursuit avec acharnement les Gibelins, partisans de l'empereur d'Allemagne, invente le jubilé pour faire entrer dans ses trésors les richesses des nations, et soulève une haine si profonde que les états s'assemblent à Paris, par ordre de Philippe le Bel, pour juger le pape. L'archevêque de Narbonne l'accusa d'être simoniaque, assassin, usurier, de ne pas croire à l'eucharistie ni à l'immortalité de l'âme; d'employer la violence pour se faire révéler les secrets de la confession; de vivre en concubinage avec ses deux nièces et d'en avoir eu des enfants; enfin d'avoir employé l'argent des indulgences à payer les Sarrasins pour envahir la Sicile.

Nogaret et Sciarra Colonna sont chargés de porter au pape l'ordre de se rendre à Lyon, pour être jugé par un concile général; ils arrivent à la tête de trois cents chevaux dans la ville d'Anagni, résidence de Boniface; éprouvant de la résistance, ils forcent le palais, présentent au pape l'acte d'accusation; Boniface, outré de fureur, charge d'injures Nogaret, maudit le roi de France et ses descendants jusqu'à la quatième génération.

Alors Sciarra Colonna, de son gantelet de fer, le frappa au visage jusqu'à effusion de sang.

Clément V et Philippe le Bel accusent les templiers de crimes énormes, et les condamnent au plus affreux supplice pour s'emparer de leurs immenses richesses. Sur l'ordre du roi, le grand maître des templiers, accompagné de ses chevaliers, est conduit au supplice pour être brûlé vif en présence des cardinaux et des prêtres, qui contemplèrent sans effroi ces poteaux enflammés.

Après avoir partagé avec le roi de France les dépouilles des templiers, Clément V établit sa cour à Avignon, se livre publiquement aux débauches les plus dépravées avec son neveu et la fille du comte de Foix; il prêche une nouvelle croisade contre les Turcs, vend des indulgences, et, joignant le ridicule à l'infamie, donne à chaque croisé le droit de délivrer quatre âmes du purgatoire!!!!

Et les peuples ont été courbés pendant dix-huit cents ans sous la verge impitoyable de ces papes criminels!

Jean XXII saisit la tiare, s'assied sur le trône pontifical, et dit: « Je suis pape. » Pour consolider cette usurpation, il lance des anathèmes contre l'empereur d'Allemagne et le roi de France, persécute les sectes, brûle les hérétiques, soulève les peuples, arme les princes, inonde les royaumes de ses moines, prêche de nouvelles croisades, trafique des indulgences, vole les bénéfices, et entasse dans ses trésors vingt cinq millions de florins, arrachés de toutes les parties du monde chrétien.

Benoît XII arrête les déprédations des moines, révoque les impôts dont son prédécesseur avait chargé les peuples, pratique une morale sévère, réforme le clergé, chasse de sa cour les prêtres corrompus, et meurt au milieu de ses travaux apostoliques.

Clément VI achète de la célèbre Jeanne de Naples le comtat d'Avignon, moyennant trois cent mille florins d'or qu'il ne paya jamais, et la déclare innocente du meurtre d'André, son mari, qu'elle avait fait assassiner.

Sous Urbain VI commence le plus grand schisme qui ait désolé l'Occident; deux papes sont élevés sur la chaire pontificale : Urbain VI à Rome, Clément VII, antipape, à Avignon; pendant cinquante années les deux pontifes et leurs successeurs excitent des guerres cruelles et s'excommunient ; du côté d'Urbain, l'Italie, Naples, la Hongrie, l'Espagne; la France soutient Clément VII; partout on commet des brigandages et des cruautés par les ordres de Clément ou par le fanatisme d'Urbain.

La malheureuse et coupable Jeanne envoie quarante mille ducats au pape pour soutenir son parti, par reconnaissance, Urbain la fait étrangler au pied des autels: le pontife avait entraîné Charles de Duras, fils adoptif de Jeanne et l'héritier de ses États, à commettre cet exécrable parricide.

Ce prince ayant refusé de partager avec le pape les dépouilles de Jeanne, la fureur d'Urbain se tourna contre six cardinaux qu'il soupçonnait de favoriser le parti de Charles de Duras; il les fit descendre chargés de chaînes dans des fosses puantes, leur fit crever les yeux, arracher les ongles des pieds et des mains, briser les dents, déchirer les chairs avec des griffes de fer rougies au feu, puis ces corps affreusement mutilés et encore vivants furent liés dans des sacs de cuir et jetés à la mer.

Clément VII tenait le siége d'Avignon, levait des impôts énormes sur les églises de France, pour enrichir les cardinaux et satisfaire au luxe effréné de sa cour; sa conduite ne cédait en rien à celle de son compétiteur, l'exécrable Urbain VI, en violence en fourberies, en crimes.

Les deux papes désolaient l'Europe par leurs armées et celles de leurs partisans : la fureur avait éteint les sentiments d'humanité; partout les trahisons, les empoisonnements, les massacres; on cherchait les remèdes à ces calamités publiques, mais les deux papes s'opposaient à toutes les propositions qui pouvaient ramener la paix dans l'Église.

Le schisme continua sous leurs successeurs : les cardinaux, ne pouvant vaincre l'obstination des deux papes, assemblèrent un concile à Pise, citèrent Benoît XIII et Grégoire XII à y comparaître; et comme ils refusèrent de s'y rendre, le patriarche d'Alexan-

drie, assisté de ceux d'Antioche et de Jérusalem, prononça à haute voix, dans la basilique, portes ouvertes et en présence du peuple assemblé, la sentence définitive de déposition contre les deux papes.

Alexandre V entreprend d'affermir l'union de l'Église, de réformer les mœurs du clergé, de donner les charges sacrées aux hommes vertueux, et il meurt des suites d'un clystère empoisonné, administré par les ordres du cardinal Balthazar Cossa : l'assassin fit assembler le conclave, et, s'emparant du manteau pontifical, il en couvrit ses épaules, s'écriant : « Je suis pape. »

Les cardinaux effrayés confirment l'élection de Jean XXIII; mais les papes déposés, Benoît XIII et Grégoire XII, font revivre leurs prétentions sur le siége de Rome; une guerre horrible, excitée par les anathèmes, ensanglante la Prusse et l'Italie; l'empire a trois empereurs comme l'Église a trois papes, ou plutôt Rome et l'empire n'ont point de chefs. Partout règne l'anarchie.

Un concile général se rassemble, et l'on procède à la déposition du pape Jean XXIII. Les évêques et les cardinaux l'accusent de meurtres, d'incestes, d'empoisonnements, de sodomie; d'avoir suborné et entretenu un commerce sacrilége avec trois cents religieuses, d'avoir violé trois sœurs, d'avoir fait renfermer une famille entière pour abuser de la mère, du fils et du père.

Martin V fait brûler vifs Jean Huss et Jérôme de Prague, chefs d'une nouvelle secte, qui prêchaient contre les désordres des prêtres, l'ambition des pontifes, et ramenaient les hommes à des sentiments d'humanité; il organise ensuite une croisade pour soumettre la Bohême; mais les habitants de ces contrées sauvages, exaltés par les principes généreux de la liberté, luttent avec courage contre le fanatisme; des ambassadeurs sont envoyés à Prague pour faire des propositions de paix, et la Bohême répond « qu'un peuple libre n'a besoin ni de pape ni de roi. »

Les légats du pape et l'empereur commandent eux-mêmes leurs armées pour obliger les Hussites à ne point communier sous les deux espèces du pain et du vin. Affreuse démence!!! Pour un sujet aussi puéril, l'Allemagne est livrée aux horreurs de la guerre civile! mais la cause des peuples est triomphante, les troupes de l'empereur sont battues dans plusieurs rencontres, et l'armée des légats taillée en pièces.

Eugène IV monte sur le saint-siége; il confirme le cardinal Juliano Césarius dans sa légation en Allemagne, pour exercer contre les Hussites les plus cruelles persécutions; sous son règne se passe un fait d'une haute gravité : une lutte s'établit entre les pouvoirs de l'Église; le concile de Bâle veut soumettre les papes, et le pape déclare que son règne est au-dessus des conciles. Les pères rendent un décret terrible, déclarent Eugène IV prévaricateur, incorrigible, sodomiste, incestueux, scandalisant l'Église, et déposé du pontificat.

Félix V est nommé pape, Eugène IV devient antipape; les conciles de Florence et de Bâle s'excommunient; les dépositions, les violences, les cruautés se succèdent. Vitteleschi, archevêque de Florence est assassiné par les ordres d'Eugène; les royaumes se divisent, prennent parti pour l'un ou pour l'autre, et renouvellent un schisme qui dura jusqu'à la mort d'Eugène.

Sous le pontificat de Nicolas V eut lieu la prise mémorable de Constantinople par les Turcs; le pontife, sollicité par les ambassadeurs grecs de leur accorder quelques secours d'hommes et d'argent, les repoussa avec dureté, et nous devons attribuer la perte de cette puissante ville à la perfidie de la cour romaine, qui sacrifia le rempart de la chrétienté, et trahit lâchement un peuple qu'elle devait secourir!

Le mérite et la sainteté de Calixte III l'élèvent sur le trône pontifical, qu'il honore par ses vertus et par son génie.

Sixte IV emploie tous ses soins, toute sa sollicitude, pour accroître ses richesses; il augmente les impôts, invente de nouvelles charges, les vend à l'encan, pour assouvir l'avidité de Pierre Rière de Savone, et de Jérôme, son frère, qu'il avait créés cardinaux, et qui servaient tous les deux à ses infâmes plaisirs.

Cet horrible pape établit à Rome un très-noble lupanar, où les courtisanes lui payaient chaque semaine un jule d'or; ce revenu annuel passait vingt mille ducats. Et chose exécrable, qui suffit pour rendre éternellement odieuse la mémoire de Sixte IV, la famille du cardinal de Sainte-Lucie lui ayant présenté une requête pour qu'il lui fût permis d'exercer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année, le pape écrivit au bas de la requête : « Soit fait ainsi qu'il est requis. »

Il dirige ensuite une conjuration contre Laurent et Julien de Médicis, envoie Raphaël Rière à Florencè; et pendant une messe solennelle, au moment où le cardinal élevait l'hostie, les conjurés poignardent Julien de Médicis; Laurent se défend avec courage, et, quoique blessé, parvient à gagner la sacristie; le peuple se précipite sur les conjurés, les désarme, et, dans sa justice, les pend aux fenêtres de l'église, ainsi que Salviati, archevêque de Pise, en habits pontificaux.

Innocent VIII succède à Sixte; son élection lui avait coûté en châteaux, en bénéfices, en ducats d'or, plus que les trésors du saint-siége : les ressources étaient épuisées, mais le génie des papes restait; il établit cinquante-deux bullistes qu'il chargea de pressurer les peuples, et leur adjoignit vingt-six secrétaires qui lui versèrent chacun deux mille cinq cents marcs d'or.

Sa vie privée fut souillée des plus honteux scandales; élevé parmi les gens du roi Alphonse de Sicile, il avait contracté les vices affreux de sodomie. Sa beauté remarquable l'avait fait admettre à Rome dans la famille de Philippe, cardinal de Bologne, pour servir à de monstrueux plaisirs. A la mort de son protecteur, il devint le mignon de Paul II et de Sixte, qui l'élevèrent au cardinalat.

Le grand maître de Rhodes livre au pape Innocent le jeune prince Zizime, pour le soustraire aux poursuites de son frère Bajazet.

Le soudan d'Egypte envoie des ambassadeurs pour offrir au pape quatre cent mille ducats et la ville de



Fondateur de l'ordre des Jesuites.

Jérusalem, en échange du prince Zizime, qu'il veut mettre à la tête de ses troupes pour marcher à la conquête de Constantinople, et s'engage à rendre cette ville aux chrétiens ; mais le sultan Bajazet paya une rançon plus forte, et le pontife cupide retint Zizime prisonnier.

Nous entrons dans le règne d'un pape qui, de l'aveu de tous les historiens, est le plus épouvantable des hommes qui aient effrayé le monde. Une dépravation jusqu'alors inconnue, une cupidité insatiable, une ambition effrénée, une cruauté plus que barbare : telles étaient les horribles qualités de Roderic Borgia, élu pape sous le nom d'Alexandre VI.

Ses passions étaient si déréglées, qu'étant devenu amoureux d'une veuve qui avait deux filles, non content de jouir de la mère, il faisait servir les enfants à la brutalité de ses désirs ; il mit l'une des sœurs dans un couvent, et continua ses incestes avec la plus belle, que l'on nommait Rosa Vanozza.

Elle lui donna cinq enfants, dont l'un fut le fameux César Borgia, qui aurait surpassé les crimes de son père, si le démon même eût pu les égaler.

Sous le pontificat d'Innocent, les assassins et les bandits s'étaient tellement augmentés, que les cardinaux, avant d'entrer au conclave, furent obligés de garnir leurs palais de mousquetaires et de faire pointer des canons aux avenues.

Rome était devenue un marché public où toutes les charges sacrées étaient à vendre ; Roderic Borgia acheta publiquement les suffrages de vingt-deux cardinaux et fut proclamé pape.

Armé de la puissance sacerdotale, ses vices exécrables se montrèrent au grand jour ; il se livra aux incestes les plus monstrueux, et, chose horrible ! ! ! les deux frères François et César, Lucrèce Borgia, leur sœur, confondaient avec leur père leurs infâmes voluptés.

L'ambition immodérée du pape ne connaît plus de bornes ; toutes les lois divines et humaines sont foulées aux pieds ; il forme des alliances et les rompt ; il prêche des croisades, fait lever des impôts sur les royaumes chrétiens, inonde l'Europe de ses légions de moines, s'empare des richesses qu'ils lui rapportent, et appelle Bajazet en Italie, pour l'opposer au roi de France ; plus tard, sa politique lui fait rechercher l'appui de Charles VIII, et, protégé par les Français, il entreprend la ruine des petits souverains de la Romagne, fait poignarder les uns, empoisonne les autres, remplit les esprits d'épouvante, et prépare à César Borgia la domination absolue de l'Italie.

Son avarice insatiable inventait pour s'enrichir les moyens les plus sacriléges ; il vendait les charges sacrées, les autels, le Christ, les reprenait ensuite pour les vendre une seconde fois.

Il nomma le cardinal de Modène distributeur des grâces et des dispenses : sous le nom de ce ministre d'iniquité, il vendait les honneurs, les dignités, les mariages, les divorces ; et comme la simonie du cardinal ne rapportait pas des sommes assez considérables pour soutenir le faste de la famille d'Alexandre, il lui versa le funeste poison des Borgia, pour s'emparer des richesses immenses que le cardinal avait amassées.

Il faisait des promotions de cardinaux, en recevait le payement ; puis, déclarant le saint-siége héritier des biens des prélats, il les empoisonnait pour s'enrichir de leurs dépouilles ; tous ces crimes ne lui fournissant pas encore assez de richesses, le pape fit publier que les Turs menaçaient d'envahir la chrétienté, et, sous le voile de la religion, il extorqua des sommes tellement énormes, qu'elles surpassent toute croyance.

Enfin Alexandre VI, souillé de meurtres, de débauches, d'incestes monstrueux, ayant invité à souper, dans la vigne de César Borgia, deux cardinaux dont il voulait hériter, prit le poison qui leur était destiné, le fameux vin des Borgia, et rendit au démon son âme exécrable.

Les peuples, fatigués du joug insupportable des évêques de Rome, ruinés par l'avidité insatiable des prêtres, commencent à sortir du sommeil léthargique où ils étaient plongés.

Luther, moine de l'ordre des augustins, sort de la retraite, s'élève contre Léon X et le honteux scandale des indulgences ; entraîne les peuples et les rois dans sa nouvelle doctrine ; grandit de toute la puissance de son génie, et arrache à la tyrannie des papes la moitié de l'Europe.

Clément VII, par ses perfidies, excite la colère de l'empereur Charles-Quint : Rome est livrée au pillage pendant deux mois entiers, les maisons saccagées, les femmes violées ; l'armée du roi catholique commet plus d'atrocités que les tyrans païens n'en avaient inventé pendant trois cents ans contre les chrétiens ; les malheureux Romains étaient pendus par les pieds, brûlés, déchirés à coups de lanières, pour les obliger à payer des rançons ; enfin, exposés aux supplices les plus effroyables pour expier les crimes de leur pontife.

Les catholiques et les protestants couvrent l'Allemagne d'embrasements, de meurtres, de ruines.

La messe est juridiquement abolie à Strasbourg.

Paul III avait obtenu le chapeau de cardinal en livrant Julie Farnèse au monstre Alexandre VI ; devenu pape, il empoisonna sa mère pour s'emparer de sa succession, et, joignant un double inceste à un second parricide, il fit périr une de ses sœurs par jalousie de ses autres amants, et empoisonna Bose-Sforce, mari de Constance, sa fille, qu'il avait déjà corrompue par une dissolution horrible.

Il s'acharne ensuite contre les malheureux luthériens. Ses neveux devinrent les exécuteurs de ses cruautés, et ils osèrent se vanter publiquement d'avoir fait couler des rivières de sang, où les chevaux pouvaient nager ; pendant ces boucheries, le pape était plongé dans ses monstrueuses voluptés avec Constance, sa fille.

Sous ce règne, Ignace de Loyola fonde l'ordre des jésuites.

Calvin, esprit sublime, fait entendre sa voix puissante contre la tyrannie des papes et continue les progrès des réformations religieuses.

Jules III fulmine des anathèmes contre les luthériens, les fait périr dans les supplices, et, joignant la dépravation à la cruauté, il élève au cardinalat un jeune garçon chargé dans sa maison du double emploi de garder un singe et de servir aux honteux plaisirs du pape.

Paul IV excite la fureur du roi de France contre les protestants, forme une ligue exécrable pour leur destruction et remplit l'Europe entière de ravages. A sa mort, le peuple de Rome, affranchi de ce joug affreux, force les cachots de l'inquisition, met le feu aux prisons, brûle les couvents, pille les églises, abat la statue du pape, lui rompt la tête et la main droite, les traîne pendant trois jours dans les rues de Rome et les jette dans le Tibre.

Pie IV termine le concile de Trente; ce grave événement ne produit aucune sensation sur les peuples.

Le pontife veut arrêter la décadence du saint-siége, il réveille le fanatisme de Charles IX et de Philippe d'Espagne, et réunit ces deux princes à Bayonne pour traiter des voies et des moyens d'exterminer les calvinistes et les luthériens.

Les commencements du pontificat de Grégoire XIII furent signalés par le plus horrible de tous les crimes, le massacre de la Saint-Barthélemy, complot exécrable tramé par les conseils de l'Espagne et les suggestions de Pie IV.

Les persécutions, les bûchers, les guerres, avaient prodigieusement augmenté le nombre des calvinistes; Catherine de Médicis, cette cruelle et infâme Jézabel, ne pouvant les exterminer par la force, eut recours à la perfidie; Charles IX, accoutumé aux cruautés, violent jusqu'à la fureur, adopta les desseins criminels de sa mère, et le massacre général des protestants fut irrévocablement arrêté.

A minuit, veille de la Saint-Barthélemy, l'horloge du palais donne le signal; le tocsin s'ébranle à Saint-Germain-l'Auxerrois, et, au son lugubre des cloches, les soldats envahissent les maisons des protestants, égorgent dans leurs lits les enfants, les vieillards; ils s'emparent des femmes, et, après les avoir outragées, leur ouvrent les entrailles, en tirent les enfants à demi formés, en arrachent le cœur, et, par une férocité impitoyable, les déchirent avec leurs dents et les dévorent.

Chose presque incroyable, tant l'action est horrible, ce Charles IX, ce roi en exécration à tous les siècles, armé d'une arquebuse, tira d'une des fenêtres du Louvre sur les malheureux qui se sauvaient à la nage.

Cette fenêtre est restée comme un monument impérissable de la barbarie des rois!!!

Grégoire XIII adressa ses félicitations à Charles IX de ce que l'entreprise avait merveilleusement réussi.

A la mort du pape, le cardinal de Montalte entre au conclave, vieux, cassé, appuyé sur une béquille; les ambitions des cardinaux réunissent les suffrages sur ce vieillard qui paraît si proche de la mort; on dépouille le scrutin, et lorsque la moitié des voix est connue, sans attendre la conclusion, Montalte jette son bâton au milieu de la salle, redresse sa haute taille, étend les bras avec le poing fermé, en signe de menace, et entonne le *Te Deum* d'une voix si forte et si éclatante, que toute la voûte de la chapelle en retentit.

Il devient pape sous le nom de Sixte V; hypocrite et inflexible, il se lie secrètement avec la reine Élisabeth et lance des anathèmes sur son royaume; il excommunie ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé et s'efforce de ranimer en France les fureurs du fanatisme au moyen de ses cohortes de moines.

Clément VIII renouvelle les scènes d'orgueil de ses prédécesseurs; il veut obliger Henri IV, roi de France, à venir lui-même, pieds nus, recevoir la discipline et reconnaître qu'il tenait la couronne du pape; mais les ambassadeurs furent reçus à comparaître pour le roi, et cette cérémonie avilissante eut lieu, en présence du peuple, dans l'église de Saint-Pierre, à Rome.

Grégoire XV excite Louis XIII à persécuter les protestants; il poursuit les guerres contre la Bohême, et, ne pouvant convertir les habitants de Genève, il ordonne au duc de Savoie de brûler la ville et d'en exterminer les habitants.

Sous Urbain VIII, le célèbre Galilée, ce vieillard qui avait passé soixante-dix ans à étudier les secrets de la nature, est traîné devant l'inquisition, condamné, jeté dans un cachot, mis à la torture, et forcé de rétracter cette grande vérité : « La terre « tourne autour du soleil. »

Clément IX, d'un esprit élevé, d'un savoir prodigieux, encourage les arts, récompense les savants, entoure le trône pontifical de toutes les illustrations de son siècle.

Il diminue les impôts et emploie ses trésors à secourir les Vénitiens et l'île de Candie contre les infidèles; il supprime les ordres religieux qui pressuraient les peuples et qui, sous le voile de la piété, se livraient à la paresse et à la débauche.

Par son éloquence et sa modération, il apaisa les interminables querelles des jansénistes et des molinistes, et sut arrêter l'ambition déréglée de Louis XIV, qui désolait l'Europe par des guerres désastreuses.

Les intrigues des jésuites livrent aux Turcs l'île de Candie; ce généreux pape, frappé au cœur par la trahison de ces prêtres indignes, lance sur eux l'anathème, et meurt après un règne de trois ans.

Le saint-siége n'avait jamais été occupé par un homme plus vertueux que Clément IX; sa mémoire doit être chère au christianisme, et repose l'esprit de cette longue suite de crimes que nous offre l'histoire des papes.

Sous Innocent XI, les persécutions se raniment contre les luthériens et les calvinistes; les temples sont démolis, les villes détruites; des milliers de Français sont égorgés par les soldats de Louis XIV, et les protestants chassés du royaume.

Innocent XI, ainsi qu'avait fait Grégoire XIII pour la Saint-Barthélemy, adresse au roi de France ses félicitations, et en son honneur commande à Rome des réjouissances publiques.

Le règne de Clément XI est agité par les querelles religieuses; les jésuites sont accusés de faire rendre, en Chine, à Confucius, le même culte qu'à Jésus-Christ. Le pape envoie le cardinal de Tournon à Pékin, avec injonction de réformer cette coupable idolâtrie. Ce vertueux prélat, victime de son zèle, meurt au milieu des cruelles persécutions que lui suscitent les jésuites.

Cette terrible congrégation, propagée par la papauté, étend son odieux pouvoir sur les royaumes et inspire la terreur à tous les peuples.

Clément XI publie la fameuse bulle *Unigenitus*, qui soulève l'indignation générale, et continue les querelles religieuses jusqu'à sa mort.

Benoît XIII veut renouveler le scandale de cette bulle de désordre; mais la philosophie commençait à faire des progrès, et les prétentions de pape, qui autrefois auraient fait verser des torrents de sang, n'inspirent que le mépris.

La modération de Benoît XIV répare les maux occasionnés par ses prédécesseurs; il termine les querelles religieuses, repousse les jésuites, modère la bulle *Unigenitus*, et fait cesser les troubles qui affligeaient la France.

Ce pape, l'une des lumières de l'Église, apporte sur la chaire des pontifes un esprit de tolérance qui étend sur les royaumes une influence salutaire; la religion du Christ ne s'impose plus aux peuples par les persécutions et le fanatisme; Benoît montre dans les hautes fonctions du sacerdoce un esprit éclairé, une grande maturité de jugement, une profonde sagesse que nulles passions ne troublent, un désintéressement parfait, l'esprit de tolérance, un amour extrême de la justice.

Il réforme les mœurs du clergé, supprime les ordres des moines, odieux à toutes les nations; il emploie ses trésors à fonder des hôpitaux, à établir des écoles publiques, à récompenser magnifiquement les arts; il appelle tous les hommes à profiter des bienfaits de la science et à sortir des ténèbres de l'ignorance.

Clément XIII n'imite pas les vertus et la modération de son prédécesseur; il protége ouvertement les jésuites, lance des anathèmes, et par son audace prépare la ruine du saint-siége.

Les excès des jésuites avaient fatigué les peuples; leurs crimes et leur ambition effrayaient les rois; la haine universelle fait explosion : les jésuites sont chassés de France; ils se disséminent en Europe, en Asie, en Amérique; ils sont bannis des États du roi d'Espagne, chassés des Deux-Siciles, de Parme et de Malte; cet ordre en exécration à l'humanité est exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguay, au Brésil.

La France enlève au pape Avignon et le comtat Venaissin comme appartenant à la couronne.

Le roi de Naples, de son côté, saisit la ville de Bénévent et celle de Ponte-Corvo.

Partout on proscrit la fameuse bulle *In Cœna Domini*, monument de démence et d'orgueil que les papes fulminaient à Rome tous les ans depuis Paul III.

Les ténèbres pontificales commençaient à se dissiper; les princes et les peuples ne se prosternaient plus alors aux pieds des prêtres et n'adoraient plus le serviteur des serviteurs de Dieu.

Clément XIII voit le vieux colosse de Rome tomber en ruines, et meurt de chagrin de ne pouvoir en retarder la chute.

Clément XIV fait monter la philosophie sur la chaire des papes; pour un moment, il retient le pouvoir fantastique du saint-siége; son caractère et sa modération lui ramenèrent les puissances que le fanatisme et les menées ténébreuses de son prédécesseur avaient éloignées.

Le Portugal avait rompu avec le siége de Rome et voulait se donner un patriarche; les cours de France, d'Espagne et de Naples étaient indignées de l'excommunication ridicule de Clément XIII contre le duc de Parme; Venise prétendait réformer, sans le concours du pape, les communautés religieuses, qui appauvrissaient la nation.

La Pologne voulait diminuer l'autorité du saint-siége; l'Italie et Rome même laissait éclater son indignation et semblait se souvenir d'avoir été la maîtresse du monde.

Clément, par une politique habile, une prudence et une sagesse consommées, arrête ce mouvement; mais les prêtres, ennemis de la tolérance, ne pardonnèrent point au pontife sa politique conciliante, et il mourut empoisonné.

Déjà la liberté, ce flambeau de la raison, étendait ses sublimes clartés dans tous les esprits; les hommes commençaient à secouer les chaînes honteuses de la superstition.

Une inquiétude universelle se manifestait dans les masses, présage des révolutions morales.

Pie VI veut ressaisir le pouvoir redoutable des pontifes de Rome et poursuit la politique exécrable de ses prédécesseurs.

L'empereur d'Autriche Joseph II arrête l'accroissement des couvents, qui menaçaient d'envahir son royaume; supprime des évêchés, ferme les séminaires et protége ses États contre la domination du saint-siége.

Le grand-duc de Toscane prépare les mêmes réformes, dissout les confréries, abolit l'autorité des nonces et défend de s'adresser à Rome pour les jugements des prêtres.

A Naples, un ministre philosophe enlève à l'avarice des papes les indulgences, la collation des bénéfices, les nominations aux cures vacantes. Il refuse le tribut d'une haquenée blanche, richement harnachée, ferrée en argent, et portant une bourse de six mille ducats, tribut honteux que la nation payait au pontife.

Le souverain approuve la politique de son ministre, défend l'entrée des bulles dans ses États, ordonne aux évêques d'accorder les dispenses qu'on achetait à Rome, enlève au pape les nominations d'évêques dans les Deux-Siciles et chasse l'internonce du royaume.

La révolution française se prépare; les états généraux rassemblés à Versailles ordonnent des réformes dans le clergé, abolissent les vœux monastiques et proclament la liberté de conscience.

Le pape excite des troubles sanglants dans Avignon pour la rattacher au saint-siége; ses prétentions sont repoussées par l'Assemblée nationale, qui prononce solennellement la réunion de cette ville à la France.

L'Italie est conquise par les armées françaises : Pie VI, lâche et hypocrite, mendie l'alliance de la République.

Mais la justice d'une grande nation est inflexible; l'assassinat du général Duphot demande une réparation éclatante : le pontife est enlevé de



Couronnement de Charlemagne, usurpateur et parricide.

Rome, conduit dans la forteresse de Valence, en France, où il termine sa carrière avilie par la lâcheté et la perfidie.

Le conclave se rassemble à Venise; après cent quarante jours d'intrigues et de séductions, le bénédictin Chiaramonti est élu pape sous le nom de Pie VII.

Le pontife forme une alliance avec la république et signe le fameux concordat.

Une ère nouvelle commence pour les destinées de la France; la République fait place à l'Empire, et Napoléon monte sur le trône.

Le pape est forcé de se rendre à Paris pour sacrer l'empereur et augmenter la magnificence de cette imposante cérémonie.

La faiblesse du caractère de Pie VII le livre sans défense aux complots que la haine du clergé trame avec les ennemis de l'empereur.

Napoléon, indigné des machinations sourdes dirigées contre son pouvoir par les conseillers du pape, rend un décret qui change le gouvernement de Rome, déclare la réunion des États de l'Église à l'empire, et le souverain pontife déchu de l'autorité temporelle. Les deux despotismes s'entre-choquent.

La vieille audace du clergé a survécu aux révolutions; Pie VII essaye les foudres du Vatican.

La bulle d'excommunication est affichée la nuit dans les rues de Rome; elle appelle le peuple à la révolte, excite au carnage et désigne les Français à la vengeance publique; mais Rome, délivrée du joug sacerdotal, est sourde à l'appel du fanatisme; on déchire l'étendard de saint Pierre, et tous les monuments romains se pavoisent des brillantes couleurs de la France.

Les guerres se succèdent en Europe, les royaumes sont conquis, les vieux gouvernements s'écroulent : la France est dans toute la majesté de sa gloire.

Mais Napoléon élève de nouveaux trônes et tombe sous les coups des rois qu'il a couronnés.

Cette catastrophe terrible change les destinées des nations, les plonge de nouveau sous la domination des prêtres, et rend au pape l'héritage de saint Pierre.

Pie VII fait son entrée triomphale dans Rome; les temples s'ouvrent, des actions de grâces retentissent pour célébrer l'asservissement des peuples, et le saint-père meurt entouré de ses cardinaux, dans les pompes et la magnificence du pouvoir.

Après lui, d'autres papes ont occupé la chaire de saint Pierre, Pie VIII, Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX; mais leur passage silencieux ne marque plus dans l'histoire des nations!

Les pontifes orgueilleux, qui lançaient l'anathème sur les royaumes, donnaient ou enlevaient les empires, étendaient sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur, aujourd'hui asservis à l'Autriche ou à la France, mendient bassement la protection des empereurs pour écraser les Romains et maintenir sur leur tête la tiare pontificale.

Peuples de l'Italie, sortez de votre sommeil léthargique! contemplez le Capitole!! rappelez-vous l'ancienne Rome et ses glorieuses destinées!!! ... que vos légions s'ébranlent, et les ombres des grands hommes de la République marcheront à votre tête pour conquérir la liberté! . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

L'Histoire des Papes, entourée de son lugubre cortége de meurtres, d'empoisonnements, de tortures, d'incestes, de parricides, a traversé deux mille ans de despotisme.

L'Histoire des Rois déroulera les mêmes siècles de crimes et d'attentats.

Après le Vatican, le Louvre; la France après Rome; et leurs maîtres orgueilleux, que leur tête soit ornée de la tiare des papes ou de la couronne des rois, écraseront les peuples sous une double tyrannie. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

La France, magnifique et glorieuse nation dont la voix puissante a fait entendre au monde ces vérités sublimes : « Les droits de l'homme! la liberté « des peuples ! » . . . .

La France a traversé dix-huit siècles, enveloppée des ténèbres de l'ignorance, écrasée sous un sceptre de fer, courbée dans une admiration stupide devant les prêtres et devant les rois.

Les Gaulois sont asservis d'abord par les druides, dont le culte barbare ordonnait de brûler des enfants, dans des mannes d'osier, sur l'autel de leur dieu Theutatès.

Les cohortes romaines viennent ensuite, sous les ordres de César, envahir les Gaules.

Les Vandales, à leur tour, font irruption dans les provinces romaines, et réduisent en esclavage les peuples répandus depuis Vienne jusqu'aux sources de la Seine.

Pharamond, à la tête de hordes barbares venues de la Germanie, détruit les Vandales et fonde la domination des Francs.

Son fils Clodion le Chevelu poursuit ses conquêtes sur les Romains.

Clovis les chasse entièrement des Gaules, tourne ses armes contre ceux qui l'avaient secondé dans ses guerres, s'empare d'Amiens et fait assassiner Chararic; envahit Metz, fait amener pieds et mains liés Sigebert, son plus fidèle allié, et lui brise le crâne avec sa masse d'armes.

Clovis se fait ensuite chrétien, pour affermir une monarchie qu'il a rendue redoutable par ses trahisons et ses assassinats.

Les rois ses successeurs, descendants de Mérovée, de Charlemagne ou de Capet, se montreront les dignes héritiers de ses Etats et de ses crimes.

Clotaire Ier poursuit un de ses fils rebelle, le surprend avec sa femme et ses deux filles dans la maison d'un paysan, en fait fermer les issues, y met le feu, et ce monstre jouit du spectacle horrible des flammes qui dévorent ses enfants.

Sigebert, roi d'Austrasie, épouse Brunehaut; Frédégonde commence à régner sur Chilpéric, roi de France : ces deux femmes exécrables, en rivalité de crimes et d'attentats, plongent le royaume dans des guerres effroyables.

Frédégonde fait assassiner Sigebert ; Brunehaut séduit le fils de Chilpéric et l'arme contre son père

Le roi de France, furieux de cette alliance, fait égorger son fils, et envelsppe dans sa vengeance son second fils et Andouère leur mère.

Frédégonde étrangle avec un linceul la nouvelle épouse de Chilpéric et le fait assassiner lui-même par son amant.

Brunehaut pousse ses enfants dans une guerre contre Frédégonde, et vingt mille Français périssent dans cette affreuse querelle.

Pour conserver son autorité elle excite ensuite les deux frères l'un contre l'autre, se fait l'entremetteuse des débauches de Thierry, lui ordonne d'assassiner son frère, et l'empoisonne ensuite.

Les peuples, lassés des crimes de cette femme abominable, la livrent à Clotaire II; ce prince, digne de ce siècle barbare, expose pendant trois jours Brunehaut entièrement nue aux outrages des soldats et la fait attacher à la queue d'un cheval indompté qui l'entraîne à travers les rochers et les bois.

Mais les prêtres enrichis par les libéralités de Brunehaut recueillirent précieusement les cendres du bûcher qui consuma son cadavre, les renfermèrent dans une urne qui fut déposée dans l'abbaye de Saint-Martin, et le pape saint Grégoire, qui lui avait prodigué les louanges les plus serviles, en fit presque une sainte.

Dagobert Ier lâche, dévot, hypocrite, traîne après lui une troupe de courtisanes, chasse les juifs du royaume, bâtit des églises, fonde des monastères, et passe à la postérité chargé du mépris de tous les siècles.

Clovis II, premier roi fainéant, abandonne l'autorité aux maires du palais, pour se livrer aux voluptés dans les bras de ses maîtresses.

Ses successeurs, cachés dans leurs palais somptueux, entourés de leurs favorites, noyés dans les débauches, ne paraissent plus dans les assemblées des états, ni à la tête de leurs armées; les maires du palais sont les souverains de la nation, et le roi est montré aux peuples une seule fois dans l'année, monté sur un char orné de fleurs, et traîné par des bœufs.

Pépin, maire du palais, prépare le trône à l'ambition de sa famille; il flatte le clergé, enrichit les couvents, caresse le peuple, diminue les impôts, se fait un parti formidable, et meurt en laissant son fils plus puissant qu'un roi.

Charles Martel suit la même politique que son père, rassemble les grands de la nation et se fait proclamer prince des Français.

Il remporte une victoire éclatante sur Abdérame: quatre cent mille Sarrasins sont écrasés dans les plaines de Tours, et le croissant est refoulé vers l'Espagne.

Pépin, son fils, s'empare du trône, fait raser Chilpéric IV, et jette dans un cloître le dernier roi de cette race de Mérovée qui pendant trois cents ans avait couvert la France de désastres.

Charlemagne succède à Pépin, son père: grand législateur, il donne à la France ses Capitulaires; administrateur habile, il organise son vaste empire, établit des juges dans les provinces, et fonde des académies ouvertes à toutes les sciences. Mais l'ambition a rendu Charlemagne usurpateur et parricide; son fanatisme l'a jeté dans des guerres cruelles contre les Saxons les Sarrasins, les Lombards, et trente-trois ans de massacres et de carnage remplissent le règne de Charles le Grand.

Les lois de Charlemagne sont oubliées après sa mort, les établissements qu'il avait fondés disparaissent, les savants qu'il avait appelés pour illustrer son règne sont bannis du royaume, et le peuple rentre dans les ténèbres.

Louis le Débonnaire, roi faible et dévot, plutôt moine que roi, commence l'étrange bouleversement de l'empire.

Il s'empare des États de Bernard, son neveu, roi d'Italie, et les partage entre les trois enfants de sa première femme.

Judith, la plus belle et la plus jeune des filles de la cour, devient la seconde femme de Louis; son ambition égale son impudicité; elle veut élever à l'empire Charles, son bâtard; les fils de Louis se révoltent, assemblent un concile, marchent à la tête d'une armée puissante et déposent leur père.

Les troubles domestiques, les haines, les perfidies se succèdent, et Louis meurt en laissant le royaume partagé entre ses quatre fils.

Charles le Chauve, fils de Judith, devient roi de France, et renouvelle les scandales de sa mère. La belle Richilde, sa concubine, monte sur le trône, traîne à sa suite les incendies, les pillages, les meurtres le débauches, et enfin fait empoisonner son mari par Bosson, son frère et son amant.

Les successeurs de Charles préparent la ruine et la décadence de cette deuxième race; Louis le Bègue règne deux ans, laisse deux bâtards et la reine enceinte, sujet de troubles et d'anarchie.

Charles le Gros, roi de Bavière, est appelé à l'empire par les suffrages des états.

Sous son règne, des hommes du Nord, sortis des glaces de la Scandinavie, font irruption en France, viennent assiéger Paris, et forcent Charles à leur payer un tribut et à leur abandonner le pillage des provinces.

Les peuples indignés le chassent du trône, et le roi de France se trouve réduit à un tel état de mépris, d'abandon et de pauvreté qu'il ne lui reste pas une seule retraite pour cacher sa honte et sa chute épouvantable.

Charles le Simple prend les rênes du royaume; sa faiblesse encourage l'audace des grands vassaux de la couronne; le comte Robert lève l'étendard de la révolte, livre une bataille dans laquelle il est tué; son gendre Herbert, comte de Vermandois, s'empare par trahison de la personne du roi, force Charles le Simple à abdiquer, et place la couronne sur la tête de Raoul.

Après la mort de cet usurpateur, le fils de Charles le Simple est rappelé en France par les états, et il règne sous le nom de Louis d'Outre-mer.

Les mêmes perfidies et les mêmes cruautés signalent le règne de Louis IV; il veut s'emparer des Etats du duc de Normandie, et lui-même devient prisonnier de ses ennemis.

Hugues Capet délivre Louis IV en sacrifiant la Bretagne; le roi, par reconnaissance, attire dans un piége le comte de Vermandois, beau-frère de Hugues,

et le fait pendre pour le punir de l'emprisonnement de son père.

Mais la vengeance des Capet sera terrible! Hugues séduit la jeune femme de Lothaire, la force à empoisonner son mari et son fils, et la race des Carlovingiens s'éteint dans ce double parricide.

Hugues Capet recueille cet héritage sanglant, rassemble les états, se fait proclamer roi des Français, et devient le fondateur de la race des Capétiens.

Pour affermir son usurpation, il sacrifie la nation à sa politique, partage le royaume avec les grands vassaux, crée les duchés, les comtés, les baronnies, les marquisats, les châtellenies, tout ce monstrueux gouvernement féodal qui écrasa la France pendant sept cents ans.

Robert le Pieux lui succède, bâtit des églises, enrichit les couvents, et abandonne au clergé les dépouilles des malheureux peuples.

Le pape Grégoire V excommunie ce roi bigot, met le royaume en interdit, fait interrompre le service divin, ordonne aux prêtres de refuser les sacrements aux vivants et la sépulture aux morts jusqu'à ce que Robert ait répudié Berthe, sa première femme.

Philippe Ier monte sur le trône; les guerres de la France avec l'Angleterre commencent avec son règne; une dispute frivole entre les fils du duc de Normandie et de Philippe devient l'origine de ces guerres d'extermination, de ces haines implacables, de ces discordes générales et insensées, qui ont poussé les deux nations en rivalités de massacres et d'embrasements.

Les papes ébranlent les empires et commencent à élever leurs audacieuses prétentions sur les couronnes des rois.

Les croisades sont publiées, et trois millions d'hommes marchent à la conquête de la Terre sainte, sous la conduite de Pierre l'Hermite.

Au milieu de cette confusion, les moines, les chanoines, les chartreux, les jacobins, les bénédictins, les augustins, les dominicains noirs ou blancs, les carmes chaussés ou déchaussés, multiplient à l'infini et dévorent la substance des peuples.

Sous Louis VI, les tyrans de la féodalité s'arrogent des droits de tailles et de corvées, enlèvent les jeunes mariées, et plongent la France dans les malheurs les plus épouvantables : les provinces s'arment contre les provinces, les villes contre les villes, les castels contre les castels, et les seigneurs se font entre eux des guerres d'extermination.

Louis VII prend part à ces guerres, marche contre Thibaut, comte de Champagne, s'empare de Vitri, fait massacrer les habitants, et, pour rendre sa victoire plus éclatante, après avoir fait murer les portes d'un temple où s'étaient réfugiés les femmes, les enfants, les vieillards de cette ville infortunée, il y fait mettre le feu, et quinze cents cadavres sont ensevelis sous des ruines brûlantes.

Ce roi dévot, pour expier son crime, fait bâtir des couvents, enrichit les moines et entreprend une nouvelle croisade.

Les désordres d'Eléonore sa femme, ses amours incestueux avec Raymond, son oncle, ses débauches avec un jeune Turc, entraînent le désordre dans le camp des croisés.

Louis VII enlève sa femme et ramène en France les tristes débris de son armée.

Philippe-Auguste chasse les juifs du royaume, confisque leurs biens, puis leur vend le droit d'y rentrer et les chasse de nouveau.

Il se croise avec Richard d'Angleterre pour la conquête de la Terre sainte, et renouvelle les désastres de son père.

Philippe, excité par le pape Innocent III, ordonne des croisades contre les Albigeois; l'horrible Dominique, accompagné des légats du pape, dirige les exécutions; les catholiques, au nom de la religion, commettent les crimes les plus odieux, les incendies, les meurtres, et se livrent à des débauches impies sur les cadavres des filles et des femmes qu'ils ont égorgées.

Saint Louis monte sur le trône : faible et dévot, il abandonne le royaume pour conquérir la Terre sainte. Les Sarrasins le font prisonnier, et Paris paye huit mille livres d'or pour la rançon du roi.

De retour en France, il s'occupe de l'administration du royaume, rend la justice aux peuples, et publie ces fameuses ordonnances, mélange de sagesse et de fanatisme, assemblage bizarre de justice et de cruauté.

Il condamne les blasphémateurs à avoir la langue percée d'un fer rouge et les lèvres brûlées; il ordonne à ses officiers de poursuivre à outrance les hérétiques et de les brûler sans miséricorde.

Les juifs sont déclarés infâmes et livrés comme esclaves aux seigneurs; et la loi ajoute que les chrétiens convaincus d'avoir entretenu des relations criminelles avec une juive seront brûlés vifs, parce que, suivant l'ordonnance du roi, « se souiller avec « une juive était un crime égal ou même supérieur « à celui de la bestialité!!! »

Le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, est appelé en Italie par Innocent IV pour s'emparer du royaume de Naples; vainqueur par trahison du jeune Conradin, il lui fait trancher la tête, et par un raffinement de cruauté, le malheureux Henri, fils du roi de Castille, est renfermé dans une cage de fer et promené dans toutes les villes de la Pouille et du Bénévent.

Louis IX cède encore au fanatisme des prêtres; il entreprend de nouvelles croisades, aborde en Afrique, prend Carthage, et meurt de la peste sous les murs de Tunis.

Philippe le Bel, par une lâche perfidie, s'empare de la jeune fille du comte de Flandre, pour faire rompre son mariage avec le fils du roi d'Angleterre; une seconde trahison le rend maître du comte de Flandre et de ses enfants, qui étaient venus sous la sauvegarde royale supplier Philippe de leur rendre la jeune princesse.

Les Flamands, indignés, s'arment pour venger la violation du droit des gens; un tisserand et un boucher sont les tribuns qui conduisent le peuple, et quarante mille Français sont égorgés dans les plaines de Courtrai.

Les peuples, épuisés par les guerres, ne peuvent plus augmenter ses trésors; Philippe vole la nation, diminue la valeur des monnaies et devient le premier faux monnayeur couronné.



Les Croisades

Son avarice n'est pas ancore satisfaite, et les templiers montent sur des bûchers pour laisser au roi les immenses richesses de leur ordre.

Sous Charles IV, les débauches de Marguerite de Bourgogne, de Jeanne sa sœur et de la reine Blanche rendent à jamais célèbre la fameuse tour de Nesle.

Philippe et Gaultier d'Aulnay, leurs amants, surpris en adultère avec ces princesses, sont condamnés à être écorchés vifs et traînés par un cheval sauvage sur l'herbe d'une prairie fraîchement coupée.

Les Valois montent sur le trône, et la loi salique est proclamée en France.

Philippe de Valois, impérieux et cruel, déclare la guerre aux Flamands et à l'Angleterre; sa flotte est détruite dans la journée de l'Ecluse, et trente mille Français sont engloutis dans les abîmes de la mer.

L'armée de terre est tout entière égorgée dans la funeste bataille de Créqui.

Au milieu des désastres publics, le roi de France et sa cour somptueuse exigent de l'or pour continuer le luxe des fêtes et les débauches.

La misère du peuple est sacrifiée à l'avarice des traitants; les tailles, les subsides sont doublés; une loi nouvelle diminue encore les monnaies, et l'affreux impôt sur le sel vient encore augmenter l'infamie de ce règne.

Jean perd la bataille de Poitiers, est fait prisonnier du roi d'Angleterre, et sa rançon coûte à la France trois millions d'écus d'or et ses plus belles provinces.

Charles V lui succède. Bourreau des peuples par une longue suite de guerres qu'il pouvait éviter, assez hypocrite pour cacher son avidité et ses exactions, assez habile pour éblouir la nation par l'éclat des victoires, assez rusé pour paraître un homme de génie, assez politique enfin pour se faire aimer en foulant la nation, Charles V est passé à la postérité avec le titre de sage.

Mais le massacre de Montpellier a laissé dans l'histoire une page sanglante contre la royauté, et les peuples ont été effrayés de l'empire qu'ils accordaient à un seul homme!

Les habitants de Montpellier s'étaient révoltés contre les gens du roi, qui violaient leurs priviléges dans la perception des impôts.

Quatre vingts officiers ou exacteurs furent tués par le peuple: le roi Charles le Sage, pour venger les séides de sa tyrannie, envoya contre la ville une armée commandée par le duc de Berry, son frère. Lorsque le prince arriva aux portes de Montpellier, les habitants, les consuls, les gens d'église, vinrent à sa rencontre, la corde au cou, les habits déchirés, fondant en larmes, et lui présentèrent les clés, en criant: Miséricorde!

Ce tigre, en exécration à l'humanité, fait dresser un échafaud sur la place, et prononce un arrêt par lequel, en l'autorité du roi, il déclare « les privileges « de la ville abolis; le consulat, les arches com- « munes, l'université supprimés; leurs cloches et « les salins enlevés; les murailles détruites; ordonne « que six cents habitants choisis à discrétion seront « condamnés à mourir, savoir: deux cents décapités, « deux cents à être pendus, deux cents à être brû- « lés!!! » Le tout fut exécuté par l'ordre de très-haut, très-redoutable et très-puissant seigneur Charles le Sage, roi de France!

Sous Charles VI, les peuples s'ébranlent et réclament la diminution des impôts; alors le roi, pour éteindre les révoltes, fait entourer de troupes nombreuses la ville de Paris, désarme les citoyens, défend les assemblées, fait saisir les bourgeois dans leurs maisons, et, comme l'on manquait de bourreaux, ces malheureuses victimes étaient liées dans des sacs et traînées à la Seine.

Les gabelles furent augmentées, la ville de Paris ruinée, et la levée des mêmes impôts fut renouvelée jusqu'à cinq fois dans l'année.

Le mariage du roi avec Isabeau de Bavière exige encore des sommes immenses, et Paris, cerné par les soldats de Charles VI, vint apporter aux pieds de la reine soixante mille couronnes d'or.

Dans les villes, les peuples malheureux mouraient par milliers sur le seuil des palais; les femmes, les enfants, sans asile, restaient exposés à la rigueur des hivers.

Dans les campagnes, la soldatesque effrénée ravageait les moissons et massacrait les laboureurs quand ils osaient se plaindre.

Mais la reine Isabeau passait les jours et les nuits au milieu des danses, des repas somptueux et plongée dans toutes les débauches.

Le roi Charles devient fou: les peuples abrutis, regardant sa personne comme inviolable et sacrée, respectent ce fantôme de royauté et abandonnent à Isabeau les rênes du gouvernement. Sous cette régence, des maux épouvantables désolent la nation; les guerres civiles se succèdent; les Armagnacs et les Bourguignons se surpassent en perfidies, en lâchetés, en pilleries, en assassinats.

A ces calamités vinrent se joindre deux fléaux: l'insatiable avarice des papes, qui pressuraient le royaume pour en arracher les derniers lambeaux, et une épidémie, causée par les chaleurs excessives et par la foule des morts entassés dans les cimetières de Paris. Entre les deux fêtes de la Vierge, cent mille habitants de tout âge, de toutes conditions, avaient péri de cette contagion funeste.

Charles VI meurt. Le royaume passe sous la domination des Anglais, et le dauphin, dépouillé de ses États, oublie la France dans les fêtes et dans les plaisirs.

Une jeune villageoise, Jeanne Darc, se présente à Charles VII, ranime l'énergie du prince, marche à la tête de l'armée et conduit le roi victorieux à Reims, où il est sacré avec solennité.

Louis XI succède à son père, qui s'était laissé mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par ce monstre. Louis XI! son nom seul rappelle la cruauté d'un tyran fourbe et superstitieux.

Bientôt son caractère implacable se montre à découvert; les préposés des gabelles font des exactions à Reims et occasionnent un soulèvement; pour punir le peuple rebelle, le roi introduit dans la ville une troupe d'assassins: cent bourgeois sont pris dans leurs maisons et périssent sur l'échafaud.

Son frère Charles meurt empoisonné; le comte

d'Armagnac est massacré par ses ordres, après avoir rompu une hostie avec le cardinal d'Arras; le connétable de Saint-Pol est condamné à mort par un jugement inique; le duc de Nemours est renfermé à la Bastille, dans une cage de fer; ensuite, condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève : le jour de l'exécution, ses enfants, couverts de longues robes blanches, furent amenés sur l'échafaud et inondés du sang de leur père.

Poursuivant sa vengeance contre ces malheureux enfants, il les fit plonger dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond, afin qu'ils n'eussent aucun repos; il les en retirait deux fois par semaine pour être frappés de verges, et de trois mois en trois mois il leur faisait arracher une dent.

Lâche et hypocrite, Louis XI portait à son chapeau une vierge de plomb, devant laquelle il se prosternait pour obtenir le pardon des forfaits qu'il allait commettre. Plus de quatre mille personnes périrent par ses ordres. Sous son règne, on ne voyait autour des maisons royales que des gibets, des roues et des échafauds.

Enfin, ce monstre couronné rendit son âme détestable au milieu des terreurs et des tourments.

Louis XI occupe la première place dans les annales des tyrans; aucun despote ne présente un composé de qualités si étranges. Ne respirant que la vengeance, mais sachant la retarder pour la rendre plus cruelle; avide d'argent, et sachant le prodiguer pour faire réussir ses projets; barbare, et caressant ses ennemis pour les surprendre désarmés; d'une extrême défiance, et feignant l'abandon lorsqu'il voulait obtenir un secret; lâche, dévot, et souvent intrépide dans l'action.

Tous les actes de sa vie ont été les ramifications de sa perfidie, et montrent combien il excellait dans les combinaisons tortueuses de cet art exécrable qu'on appelle politique.

Louis XII, le Père du peuple, enlève les privilèges de l'Université de Paris, introduit dans la ville un grand nombre de soldats pour étouffer les plaintes de la bourgeoisie et du peuple, fait une alliance avec l'horrible Alexandre VI, ce Borgia souillé de tous les crimes, et en obtient l'autorisation de répudier la malheureuse Jeanne.

Ce roi se laisse entraîner à la guerre d'Italie par les conseils du pape et de son fils, César Borgia, et la France voit ses trésors s'engloutir dans des luttes déplorables.

François Ier appelle auprès de sa personne les évêques du royaume, les gentilshommes des provinces et, pour augmenter les magnificences de sa cour, il leur vend les charges de l'État. Son fanatisme rallume les bûchers dans les villes du Midi; et le parlement de Provence, secondant sa fureur, fait torturer, égorger, brûler, six mille personnes, sans pardonner au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance.

Après avoir ruiné son royaume, arrosé l'Italie du sang français; après avoir été fait prisonnier à Pavie et avoir donné pour sa rançon deux millions d'écus d'or, les duchés de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, François Ier mourut d'une infâme maladie qu'il avait puisée dans les bras de la belle Féronnière.

Henri II établit une chambre ardente contre les luthériens du royaume, et assiste, entouré de sa cour, aux supplices des nombreuses victimes des fureurs catholiques : les malheureux protestants, attachés par une chaîne de fer à une poutre qui jouait en bascule, étaient plongés dans des brasiers enflammés; ensuite cette machine infernale, se relevant d'elle même, prenait un temps d'arrêt, et, les replongeant dans les flammes, renouvelait des souffrances épouvantables. Les cris affreux d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme atroce de ce roi, que toute sa vie il en conserva des souvenirs effrayants qui troublaient le repos de ses nuits et le poursuivaient jusqu'au fond de ses palais.

François II règne quinze mois, et les supplices des hérétiques continuent; mais la rage succède à la patience : les protestants, qui s'étaient multipliés à la lueur des bûchers et sous le fer des bourreaux, imitent enfin, par de justes représailles, les cruautés de leurs ennemis : des guerres civiles embrasent la France; une paix plus funeste que la guerre succède au carnage, et la barbarie, s'unissant à la lâcheté, secoue sur les peuples les torches du fanatisme religieux.

L'inquisition est introduite en France : le conseil du roi et les parlements l'autorisent; le chancelier de l'Hospital, seul homme de bien dans un siècle corrompu, s'oppose à l'établissement de cet odieux tribunal.

Après la mort de François II, nous marchons à travers les échafauds, les gibets, les bûchers; des provinces entières sont réduites en cendres, livrées à la famine, à la désolation, au viol, aux brigandages. Tous les crimes commis par l'ambition et le fanatisme depuis le concile de Nicée pâlissent devant ce nouveau règne, et Charles IX se pose dans l'histoire parmi ces monstres dont le nom seul fait éprouver un sentiment d'horreur et d'épouvante.

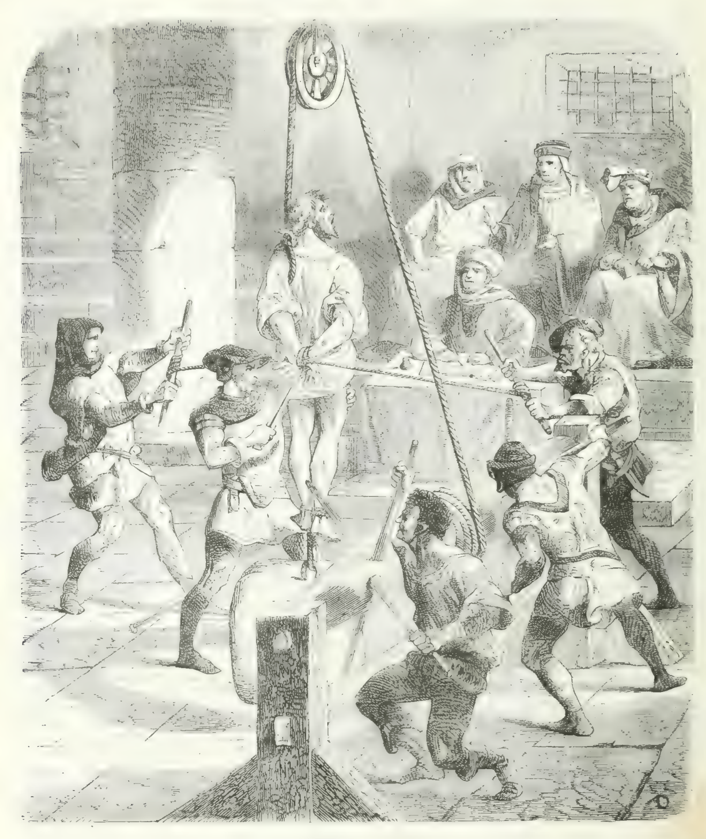
A peine sur le trône, il apprend l'art de gouverner par des intrigues et des perfidies. Il organise des massacres contre les protestants de Paris, Amiens, Meaux, Châlons, Troyes, Moulins, Clermont, Nevers, le Mans, Angers, Tours, Rouen, Poitiers, Toulouse, Bordeaux, etc., etc.; ces horribles boucheries s'exercent dans toute la France; et, à la honte éternelle de la magistrature, le Parlement de Paris rendit un arrêt qui permettait d'égorger les protestants partout où on les trouverait.

Les hommes périssaient par le fer et par le feu; les femmes et les filles étaient violées avant d'être pendues, noyées ou massacrées, et leurs cadavres étaient encore souillés par la luxure de ces bourreaux fanatiques.

Les prêtres et les moines égorgeaient eux-mêmes ces victimes innocentes au nom du pontife de Rome et du roi Charles IX!!!...

Les crimes de Catherine de Médicis, des ducs de Guise, du cardinal de Lorraine et de leurs esclaves vinrent ajouter aux désastres de ce règne.

Mais tous ces attentats pâlissent devant le souvenir de la Saint-Barthélemy!... La cloche fatale se fait entendre!... Le signal parti de l'horloge du palais retentit par toute la France!... des tigres affamés de carnage se précipitent sur les protestants, les arrachent de leurs maisons, les lancent des fenê-



Les mystères de l'Inquisition.

tres sur les piques des soldats, mutilent honteusement ces corps sanglants, traînent dans les rues les cadavres des femmes et des filles, écrasent les enfants au berceau!... Charles IX s'arme d'une arquebuse, et, de la fameuse croisée du Louvre, frappe d'un plomb meurtrier les malheureux qui s'enfuyaient à la nage pour échapper aux poignards des moines et aux glaives des soldats assassins!!!...

Le massacre dura trois jours à Paris et deux mois dans toute la France. Quarante mille protestants furent égorgés dans les Etats du roi chrétien!!!...

Après ces sanglantes journées, Catherine de Médicis et son fils, entourés d'un cortége brillant de seigneurs richement vêtus et de femmes couronnées de fleurs et de pierreries, se rendirent à Montfaucon pour contempler ces corps entièrement nus et horriblement mutilés, dont quelques-uns luttaient contre la mort.

Henri III monte sur le trône et traîne à sa suite une troupe de mignons, ministres de ses infâmes débauches.

Par ses ordres, le cardinal et le duc de Guise sont poignardés dans son palais, après leur avoir juré sur l'autel une loyale amitié.

Une ligue se forme pour demander compte au roi de ce double crime : les prêtres, les moines prêchent ouvertement la mort du tyran, et Jacques Clément termine par un assassinat le règne avilissant de Henri III.

Avec ce prince s'éteint la branche des Valois. Henri IV, roi de Navarre, de la maison de Bourbon, devient l'héritier du trône.

Par son humeur chevaleresque et sa bravoure, Henri s'attache le cœur des soldats ; il gagne des batailles, met fin à la ligue, et obtient la couronne en embrassant la religion catholique, apostolique et romaine.

Sous ce nouveau règne, les persécutions sont suspendues, les peuples respirent : des ministres habiles mettent de l'ordre dans les finances, diminuent les impôts, répriment la licence des soldats et font chérir le monarque : mais les prêtres arment la main du fanatique Ravaillac, et Henri meurt assassiné.

Louis XIII abandonne la conduite du royaume à sa mère, Marie de Médicis, accusée du meurtre de son mari : changeant ensuite de caprice, il fait massacrer sous ses yeux le maréchal d'Ancre, favori de sa mère, la chasse du royaume avec ses partisans et la laisse mourir de faim à Cologne.

Les cachots de la Bastille se remplissent des victimes du roi ou de Richelieu son ministre.

Ensuite le cardinal de Richelieu et Louis XIII, à la tête d'une armée formidable, viennent mettre le siége devant la Rochelle : les habitants de cette cité courageuse refusèrent de se rendre à la discrétion de leurs farouches ennemis, déclarant qu'ils s'enseveliraient sous les



Les massacres de la Saint-Barthélemy.

ruines de leurs murailles; pressés par les horreurs de la famine, ils laissèrent sortir de la ville leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants, qui se répandirent dans les prairies entre le camp des assiégeants et les murs de la place, afin de trouver quelques herbes à dévorer; alors le cardinal, ministre d'un Dieu de paix, et le monarque imbécile et dévot, ordonnèrent à leurs troupes de tirer sur ces spectres hâves, décharnés et tremblants! Et, à la honte du siècle, il se trouva des soldats pour exécuter les ordres sanguinaires de ces deux tyrans!...

Richelieu, au nom du roi, ordonne les proscriptions, les assassinats, les meurtres juridiques, et termine ses sanglantes exécutions par la mort de Cinq-Mars et du vertueux de Thou.

Louis XIV commence un règne de soixante-douze ans, règne de gloire, de grandeur, de turpitudes, de crimes et de calamités.

Roi absolu, résumant toute la nation dans son individualité, il casse à quinze ans le parlement de Paris, et renverse le seul pouvoir placé entre le trône et le peuple : les chambres veulent adresser au monarque des remontrances; il fait saisir les conseillers et les plonge dans les cachots de la Bastille.

Après l'extinction des guerres civiles, fier de ses premières victoires, il entre au parlement, en grosses bottes, le fouet à la main, et défend toute opposition contre ses édits.

La terreur du despotisme couvre la France entière, et Louis XIV peut déployer sans crainte le faste et l'orgueil des souverains d'Asie. Les larmes du peuple se changent en or, et les richesses de la nation servent à payer les maîtresses et les esclaves titrés de ce roi voluptueux.

Mais ce prince, orgueilleux devant les faibles, obéit lâchement aux ordres de Cromwell et chasse les Stuarts de ses États.

Menteur à sa parole, il fait un traité avec l'Espagne et envoie des secours au Portugal; il vend sa protection aux Hollandais, et, après avoir reçu l'argent de ce honteux marché, il refuse de joindre ses vaisseaux à ceux de ses alliés.

Spoliateur infâme, il usurpe les provinces du fils de Charles II, son beau-frère, roi d'Espagne, dont il devait être le protecteur, et partage ses dépouilles avec l'empereur d'Autriche.

La Franche-Comté est envahie avec la même iniquité; la conquête dure trois semaines, et Louis XIV fait cette campagne entouré de la pompe et des grandeurs de la cour.

Ses succès avaient été rapides; mais cinq jours suffisent pour cimenter une ligue entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, et arrêter les progrès de son armée.

Un républicain d'Amsterdam force ce roi superbe à rendre la Franche-Comté à l'Espagne.

Turenne, par les ordres de Louis XIV, ravage le Palatinat et détruit plus de trente villes.

L'Alsace est saccagée par les Français eux-mêmes pour empêcher les Allemands d'y pénétrer.

Enfin, les cris de la France dépeuplée effrayèrent le monarque et le contraignirent à faire la paix.

Alors sa fureur se tourna contre ses sujets : lâche esclave des jésuites et de la cour de Rome, il rêve la destruction des protestants et révoque l'édit de Nantes : on dépouille les calvinistes, on les condamne à être roués ou pendus; les dragons sont envoyés dans les châteaux et dans les villes pour chasser les protestants; les frontières sont gardées pour prévenir la fuite des réformés, et la France est une vaste enceinte, gardée par des hommes impitoyables, au milieu de laquelle les prêtres, les évêques conduisent des troupes d'assassins.

Les esprits s'exaltent, les protestants se rassemblent, des armées s'organisent et la France est en feu; les dragonnades des Cévennes s'étendent dans les provinces méridionales, les soldats brûlent les villes, pillent les châteaux, violent les femmes, mutilent les cadavres et font des déserts sur leur passage. Les calvinistes, à leur tour, chassent les armées du roi, exercent leurs vengeances contre les catholiques; ils rendent meurtre pour meurtre, viol pour viol, et les églises et les châteaux deviennent encore la proie des flammes.

Louis XIV, affaibli par l'âge, et vaincu par les fléaux qu'il a lui-même attirés sur ses États, meurt, comme Louis XI, couvert de reliques, et livré aux terreurs de l'enfer.

Fanatique jusqu'à la frénésie, perfide dans ses traités, lâche suborneur, égoïste impitoyable, despote insolent, ce roi a coûté vingt milliards à la France et préparé les désastres de ses successeurs.

Son testament est cassé par le parlement, qui nomme Philippe d'Orléans régent du royaume.

Époque de scandales, de débauches; de soie et d'or pour les courtisans, de larmes et de misère pour les peuples!

Le régent et la duchesse de Berry, sa fille, se livrent sans pudeur à leurs amours incestueux; leur immoralité déprave la nation, et les mœurs des bacchantes s'introduisent dans les familles.

Mais les vices de la régence sont encore surpassés par ceux de Louis XV. Ses maîtresses gouvernent l'État, vendent les armées et dilapident les finances, pendant que ce roi sybarite oublie les malheurs de la nation dans les débauches et dans les incestes; ses favorites deviennent ses pourvoyeuses, enlèvent les jeunes filles, les renferment dans l'infâme parc aux cerfs et livrent la pudeur au cynisme du monarque. Une courtisane reçoit l'or des étrangers pour leur assurer le gain des batailles, et fait massacrer quatre cent mille hommes dans les guerres avec l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Prusse. Notre marine est anéantie, notre commerce est détruit, et les dettes de l'État sont encore plus énormes que sous Louis XIV.

Le roi, pour remplir ses trésors, devient le bourreau de son peuple; les monopoleurs accaparent les blés, et Louis XV est le chef du pacte de famine.

Bientôt des agitations sourdes, de Paris s'étendent dans toutes les provinces; la nation, désolée par les massacres des règnes précédents, épuisée par les déprédations, commence à sortir de sa stupeur.

Quatorze siècles de malheurs et de crimes ont marqué le passage des rois; les peuples frappent d'anathèmes ces têtes criminelles et préparent le jour des vengeances.

Louis XVI monte sur le trône. Homme vertueux,

mais roi faible, il s'abandonne aux conseils de lâches courtisans : leurs rêves insensés sont impuissants pour arrêter la marche des esprits, et la Bastille s'écroule avec ses horribles cachots.

Une immense révolution s'accomplit ; la souveraineté du peuple est proclamée, et Louis XVI monte sur l'échafaud.

Les tyrans de l'Europe se coalisent; des armées nombreuses marchent contre la France : l'or des rois paye les trahisons, soulève la Vendée et jette l'Etat dans une grande confusion.

Bonaparte s'élève; son génie fascine les peuples, sa parole électrise les soldats, et ses armées arborent le drapeau de la République dans les capitales des rois.

Napoléon, vainqueur de l'Europe, dans toutes les splendeurs de sa gloire, tient dans ses mains les destinées du monde ! Mais Dieu n'avait pas marqué la fin de l'esclavage des peuples, et l'empire succède à la république.

Siècle de prodiges ! Les batailles sont des rencontres formidables où les nations viennent s'anéantir ! les conquêtes sont des royaumes entiers ! les généraux de ces armées sont des rois ! et le maître de tous ces souverains, de tous ces empires, c'est un homme grand comme le monde, c'est Napoléon, empereur des Français ! ! !

L'élu du peuple a oublié sa mission divine; les nations demandaient la liberté, il leur a donné des rois.... Sa puissance s'écroule dans les plaines de Waterloo !

Les jours de deuil commencent : les Bourbons montent sur le trône, traînant après eux une troupe de courtisans; ils rappellent les jésuites dans le royaume, s'entourent de l'appareil des supplices, et rêvent des siècles de tyrannie.

Charles X ose rompre le contrat qui l'unissait à une grande nation, et les trois immortelles journées de Juillet 1830 viennent apprendre aux hommes que l'autorité des rois n'est puissante que par la volonté des peuples, et que les peuples peuvent être souverains sans la volonté des rois !

Louis-Philippe d'Orléans, instruit à l'école du malheur, élevé au milieu des tourmentes révolutionnaires, admirateur passionné de Washington et de la Fayette, est choisi comme le plus digne, et proclamé roi des Français.

Le prince, en acceptant la couronne, avait juré de maintenir l'honneur de la France, de conserver le dépôt sacré des libertés et d'accroître le bonheur des peuples !

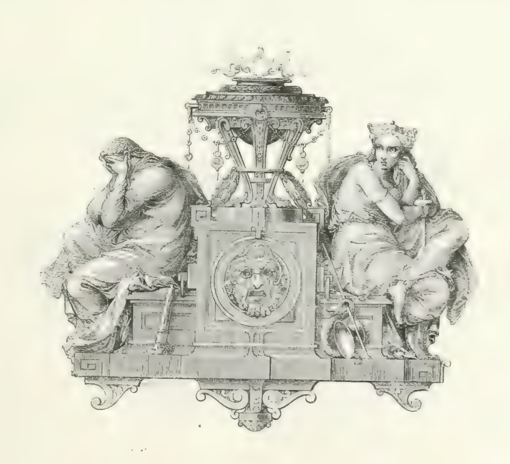
Mais, infidèle à son serment, Louis-Philippe, après dix-huit ans de règne, est chassé par une nouvelle révolution, en 1848, et va mourir obscurément en Angleterre.

De nouveau, la République est acclamée en France, et le vieux monde en est ébranlé jusque dans ses fondements.

Hélas ! le peuple n'était pas encore mûr pour la liberté; les votes des campagnes acclament comme représentants de la nation les partisans de la monarchie et du catholicisme, et la République tombe à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851. . .

La statue de la liberté se couvre d'un crêpe funèbre, et l'Empire est fait. . . . .

La postérité jugera les hommes ; nous nous contenterons d'exposer les actes du nouveau règne, de raconter les guerres et les désastres de l'Empire de Napoléon III, les luttes de la revendication, et — nous en avons le ferme espoir — le triomphe de la liberté chez tous les peuples....





AVERTISSEMENT

Le manque absolu d'historiens véridiques, la multitude de livres apocryphes écrits en grec et en latin, nous empêchent de juger par nous-mêmes les premiers siècles du christianisme.

Nous ne pouvons être que des traducteurs fidèles chargés de présenter les opinions des Pères de l'Église, en conservant religieusement l'ordre des faits et même le style lent et obscur de leurs ouvrages.

Mais lorsque nous aurons traversé ces époques de ténèbres, nous déroulerons une longue série d'événements extraordinaires et de crimes horribles, dignes de fixer l'attention des esprits sur l'histoire merveilleuse des pontifes de Rome.





PREMIER SIÈCLE

SAINT PIERRE

PREMIER ÉVÊQUE DE ROME

(Tibère. Claude, Caligula, Néron, Empereurs)

Naissance du Christ. — Saint-Pierre chef des apôtres et premier évêque de Rome. — Il devient disciple de Jésus-Christ. — Pêche miraculeuse. — Il marche sur l'eau. — Caractère de saint Pierre. — Châtiment d'Ananias et de Saphira. — Il fonde l'église d'Antioche. — Agrippa persécute les chrétiens. — Saint Pierre n'a jamais été à Rome. — Faussetés des légendaires. Le miracle du don des langues controuvé par saint Marc l'évangéliste. — Impiétés de Simon le Magicien. — Prétendu combat entre lui et saint Pierre. — Il est porté par le diable. — Concile de Jérusalem. — Erreur de saint Pierre. — Il est réprimandé par saint Paul. — Ses voyages. — Martyre de saint Pierre établi par des traditions mensongères. — Secte des nicolaïtes, leurs habitudes de sodomie.

Dans une petite ville de Judée naquit le Christ ; pauvre et abandonné, une étable fut sa demeure, une crèche son berceau.

L'enfant grandit en science : la sagesse divine de ses paroles étendit son nom dans la Judée, et Jésus devint l'apôtre du peuple.

Une foule innombrable venait entendre les vérités éternelles, l'enseignement de la philosophie, et se convertissait à la doctrine nouvelle.

Les princes de la Judée poursuivirent avec fureur ce glorieux apôtre, qui s'élevait contre les vices et la corruption du siècle, contre l'orgueil des grands, les débauches et l'avarice des prêtres. L'homme-Dieu fut saisi par des satellites féroces, condamné aux humiliations, et attaché sur une croix comme un criminel infâme

Mais ses préceptes, conservés par ses disciples, ont traversé les siècles et les révolutions; sa morale sublime s'est répandue dans tout l'univers, et le Christ est devenu le Dieu des nations.

Le premier des apôtres de Jésus fut Simon Pierre, et son histoire commence la succession des évêques de Rome

Simon était né à Bethsaïde, petite ville de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth. Pêcheur de profession, les produits de son travail nourrissaient sa famille. Il avait un frère nommé André, qui, s'étant fait disciple de saint Jean Baptiste, entendit faire par son maître l'éloge de Jésus de Nazareth : il apprit de lui que cet homme extraordinaire était le Messie, prédit par les prophètes, et attendu depuis si longtemps par la nation judaïque.

André communiqua cette grande nouvelle à Simon son frère, et se rendit avec lui auprès de Jésus. Ils furent reçus avec tendresse; et le Christ, regardant Simon, lui donna le surnom de Kepha, qui en langue syriaque signifie pierre ou rocher.

Les deux frères passèrent le reste de la journée auprès de Sauveur et devinrent ses disciples. On croit même qu'ils se trouvèrent avec lui aux noces de Cana.

Quelques mois après, Jésus, revenant de Jérusalem, les rencontra sur le bord du lac de Génésareth, où ils lavaient leurs filets. Il monta dans leur barque et dit à Simon de jeter ses filets dans la mer.

Celui-ci objecta qu'ils avaient inutilement travaillé toute la nuit, mais il fit pourtant ce qui lui était ordonné, et ses filets se remplirent d'une quantité si prodigieuse de poissons, que deux barques en furent chargées. Simon, que nous appellerons Pierre, surpris de ce miracle, se jeta aux pieds du Messie, le priant de s'éloigner de lui parce qu'il était pécheur: son humilité le rendit encore plus agréable à Jésus, qui lui donna le premier rang parmi ses disciples.

Un jour que les apôtres traversaient le lac de Tibériade, ils virent Jésus, qu'ils avaient laissé sur le rivage, venir à eux et marchant sur les flots. Surpris de ce prodige, ils le prirent pour un fantôme, et Pierre lui cria: « Seigneur, si c'est vous, « commandez que j'aille à vous en marchant sur « les eaux. » Le Christ répondit: « Venez. » A ce mot, Pierre se jeta hors de la barque, et marchait sur les eaux comme il aurait fait sur la terre. Mais sa foi n'étant pas assez forte, il commença bientôt à enfoncer, et se serait noyé s'il n'eût appelé son maître.

Le Sauveur, le prenant par la main, lui dit: « homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? »

Saint Pierre témoigna dans la suite le zèle le plus ardent pour son maître. Jésus, voyant que plusieurs de ses disciples, rebutés de la sévérité de sa morale, l'avaient abandonné, s'adressa aux douze apôtres:

« Et vous, ne voulez-vous point aussi me quit- « ter? » Pierre répondit sans hésiter et au nom de tous: « A qui irions-nous, Seigneur? vous avez les « paroles de la vie éternelle; nous croyons et nous « savons que vous êtes le Messie, Fils de Dieu. » Dans une autre occasion, Jésus demandant à ses apôtres ce qu'ils pensaient de lui, Pierre fut encore le premier à répondre: « Vous êtes le Verbe, Fils du Dieu vivant. » Le Sauveur lui dit: « Vous êtes « bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce « n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé « ceci, mais mon père qui est dans les cieux. Et « moi, je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur « cette pierre je bâtirai mon Eglise: et les portes « de l'enfer ne prévaudront point contre elle; et je « vous donnerai les clés du royaume des cieux, et « tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans « les cieux; et tout ce que vous délierez sur la terre « sera délié dans les cieux. »

Cette réponse de Jésus-Christ à saint Pierre a fait naître trois difficultés sur lesquelles les théologiens disputent depuis longtemps.

La première est fondée sur ces paroles: « Vous « êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon « Eglise. »

La seconde est venue de cette promesse du Sauveur, qui dit en parlant de son Église: « Les portes « de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Les ultramontains prétendent que ces paroles assurent au pape le privilége de l'infaillibilité.

Les protestants soutiennent, au contraire, que l'Église, qui choisit toujours son chef parmi les hommes sujets à l'erreur et au mensonge, ne peut revendiquer pour son pontife la sagesse divine qui ne se trompe jamais.

Enfin, la troisième s'élève sur le pouvoir que s'attribuent les prêtres d'absoudre les pécheurs.

Les protestants ne reconnaissent qu'à Dieu seul la puissance d'absoudre les hommes de leurs fautes, et regardent comme un abus intolérable les indulgences accordées par les évêques de Rome.

Tel est l'état des trois questions agitées entre les catholiques et les protestants.

Après la glorieuse profession de foi de saint Pierre et les promesses sublimes faites à cet apôtre, Jésus prévint ses disciples qu'il devait souffrir la mort à Jérusalem. Pierre lui représenta que le Fils de Dieu ne pouvait pas mourir, et le Seigneur, qui venait de le déclarer bienheureux, l'appela Satan, lui imposa silence et le fit marcher derrière les apôtres. Cette mortification est la seule punition qui lui fut infligée, et elle ne lui fit rien perdre de la faveur du maître, qui le choisit pour être témoin de sa transfiguration.

La veille du jour où Jésus devait souffrir la mort, Pierre et Jean préparèrent la pâque. Le Sauveur se mettant en devoir de laver les pieds à ses disciples, le chef des apôtres se refusa à l'acte d'humilité de son maître; mais sa résistance cessa dès que le Messie lui eut déclaré qu'il ne pourrait avoir part au royaume des cieux s'il ne consentait point à recevoir cette ablution. Alors Pierre préseta à Jésus non-seulement ses pieds, mais encore ses mains et sa tête.

Dans ce dernier repas, le Sauveur dit à Pierre que le démon avait demandé à le tenter, mais qu'il avait prié son Père afin que sa foi ne défaillît point. La pâque étant faite, Jésus sortit; et Pierre lui demandant où il voulait aller: « Je vais, lui dit le Sei- « gneur, où vous ne pouvez me suivre. » Mais Pierre répondit: « Seigneur, je suis prêt à aller avec vous, « en prison et à la mort même.

Résolution généreuse dans laquelle il ne persévéra pas longtemps; car s'il eut assez de courage pour couper l'oreille à Malchus, domestique du grand prêtre Caïphe, il eut aussi la lâcheté de renier son maître jusqu'à trois fois devant une servante qui lui demandait s'il n'était pas aussi un des disciples de Jésus Bientôt il effaça cette marque de faiblesse par la sincérité de son repentir et par l'abondance de ses larmes, et il devint ensuite le plus zélé prédicateur de la foi chrétienne.

Les membres de la nouvelle Église n'avaient alors qu'un cœur et qu'une âme: tous leurs biens étaient

communs. Ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, et en remettaient l'argent aux apôtres pour le distribuer aux pauvres. Il arriva qu'un nommé Ananias, de concert avec Saphira, sa femme, ayant vendu un héritage, retint une partie du prix et apporta le reste aux apôtres. Mais Pierre, éclairé par l'esprit divin, leur reprocha leur faute, et ils tombèrent frappés de mort.

Il serait difficile de déterminer l'année de la fondation de l'église d'Antioche : cependant, il est incontestable que saint Pierre établit une espèce de résidence en cette ville, dont il a toujours été regardé comme le premier évêque.

Après avoir prêché quelque temps à Antioche, il revint à Jérusalem à l'époque où la famine prédite par le prophète Agab commençait à affliger le pays. Alors Hérode Agrippa, voulant se concilier l'affection des Juifs en affectant un grand zèle pour leur loi, suscita contre l'Eglise une seconde persécution, plus terrible que celle qui avait suivi le martyre d'Étienne.

Saint Jacques, frère de Jean l'évangéliste, fut une des premières victimes. Pierre lui-même fut jeté en prison et condamné à subir le dernier supplice : mais un ange du Seigneur ouvrit les portes de son cachot, brisa ses chaînes et le mit en liberté. Depuis cet événement jusqu'au concile de Jérusalem, qui se tint sept ans après, l'Écriture garde un profond silence sur toutes les actions de saint Pierre. Peut-être s'occupa-t-il à revoir les églises qu'il avait fondées en Asie et à confirmer les fidèles dans la foi nouvelle.

On suppose qu'il vint ensuite à Rome pour combattre l'idolâtrie, et les orthodoxes placent son premier voyage vers l'an 48 de Jésus-Christ. D'autres prétendent fixer ce temps célèbre à la première année de l'empereur Claude, ou au commencement du règne de Néron. Avant de vouloir disputer sur l'époque, il serait nécessaire de prouver la réalité de ce voyage : il n'en est pas question dans le Nouveau Testament; et si l'on allègue les Écritures contre les protestants, ils répondront que ce ne serait pas la première erreur qu'elles auraient autorisée.

Enfin, les variations que l'on trouve dans la chronologie des divers auteurs qui ont parlé de ce voyage font naître de grands doutes.

Nous sommes forcés d'admettre les raisons des protestants qui combattent avec opiniâtreté l'existence du voyage de saint Pierre à Rome. Ils contestent aussi au pape une primauté de juridiction sur ses collègues, et s'appuient sur les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : « Que celui qui veut être le « premier d'entre vous soit le dernier. Les nations « ont des princes qui dominent; mais il n'en sera « pas ainsi de vous. »

Et quand même on parviendrait à prouver que saint Pierre était prince des apôtres et qu'il avait autorité sur toute l'Église, les protestants seraient en droit d'exiger qu'on leur démontrât qu'il établit l'exercice de sa juridiction à Rome, et que les papes ont succédé à tous ses priviléges, quoiqu'ils se soient éloignés des préceptes sublimes de l'Evangile.

D'ailleurs, autant qu'on peut en juger par le dernier chapitre des Actes des apôtres et par toutes les Epîtres de saint Paul, nous devons croire qu'il vint dans la capitale de l'empire avant saint Pierre ; mais les pontifes ont un grand intérêt à soutenir le contraire et à persuader qu'ils sont les héritiers universels de saint Pierre et ses successeurs immédiats : ils ont même osé affirmer que le siége papal de cet apôtre était de bois, et ils l'exposaient dans une église à la vénération des peuples ; fourberie qui ne mérite pas d'être réfutée.

Saint Marc l'évangéliste, fort attaché à saint Pierre, dit dans ses Actes qu'il lui servait d'interprète. Cette assertion détruit la croyance du miracle du don des langues, car l'apôtre n'aurait pas alors compris et parlé le langage de tous les pays. Sans nous arrêter aux difficultés qui peuvent naître de cette remarque, nous rapporterons les sentiments des auteurs sacrés sur le prétendu voyage de saint Pierre à Rome.

Suivant leurs légendes, il existait dans la capitale de l'empire un célèbre imposteur, appelé Simon le Magicien, qui osait s'annoncer comme le Père éternel. A Tyr, il avait fait sortir d'un lieu infâme une prostituée nommée Hélène, qu'il disait être sa pensée ou sa parole, que les anges rebelles avaient retenue sur la terre en la faisant passer de corps en corps dans diverses femmes. Il assurait qu'elle était la fameuse Hélène de la guerre de Troie, et que les hommes qui croiraient en elle obtiendraient la miséricorde et le salut.

Il soutenait, avec une égale impudence, qu'il était venu à Jérusalem, comme le Fils de Dieu, à Samarie, comme le Père, et chez les autres nations, comme le Saint-Esprit.

Telle était la doctrine aussi ridicule qu'impie de Simon le Magicien. La tradition assure que cet imposteur vint à Rome, sous le règne de l'empereur Claude; et Justin, martyr, dans sa seconde Apologie, reproche aux Romains de l'avoir adoré comme un dieu, en lui élevant une statue, dont l'inscription portait : SIMONI DEO SANCTO. Baronius prétend que, sous Grégoire VIII, on trouva dans l'île du Tibre une pierre sur laquelle était gravée une autre inscription : SEMONI SANCO DEO. Or, comme il y a beaucoup d'apparence que les anciens Romains avaient dressé une statue au dieu qu'ils nommaient indifféremment quelquefois Sancus ou Sangus, Fidius et Semo, Justin, trompé par les premiers chrétiens, pourrait s'être imaginé que cette statue avait été érigée en l'honneur de Simon le Magicien.

Cette conjecture doit avoir pour nous la force d'une preuve, et détruit entièrement la fable du combat de saint Pierre et de Simon.

Les légendes des saints affirment que l'apôtre se rendit à Rome pour combattre le magicien ; que, l'ayant convaincu de mensonge en présence du peuple et de l'empereur Néron, il commanda à un ange de le frapper, et que l'imposteur périt misérablement. D'autres disent que Simon se vanta de faire plus de miracles que saint Pierre, et qu'il s'éleva dans les airs, porté par le diable; mais les deux apôtres Pierre et Paul, s'étant mis en prières, invoquèrent le nom de Jésus-Christ, et les démons, épouvantés, laissèrent tomber le magicien, qui eut les jambes brisées de cette chute Si cette fable avait quelque fondement, et si les Romains avaient vu périr Simon



La famille du Christ

à la prière de l'apôtre, n'auraient-ils pas plutôt érigé une statue à Simon Pierre qu'à Simon le Magicien? Ainsi, la preuve qu'on tire de ce fait supposé se trouve entièrement détruite. D'ailleurs, toutes les contradictions que l'on remarque dans les divers auteurs sur lesquels on s'appuie, démontrent évidemment que ce voyage est une fraude pieuse.

La première lettre de saint Pierre est datée de Babylone; ce qui a porté quelque visionnaire à dire qu'il donnait ce nom à la capitale de l'empire.

Peu de temps après que l'apôtre eut écrit sa première Épître, l'empereur Claude chassa les Juifs de Rome, parce qu'ils y excitaient de violentes séditions à l'occasion de la doctrine du Christ.

On suppose que l'édit de l'empereur obligea Pierre à retourner en Judée; car il était à Jérusalem lorsque saint Paul, député de l'église d'Antioche, avec Barnabé et Tite, y vint consulter les apôtres et les anciens.

Quelques Juifs convertis soutenaient la nécessité

de la circoncision pour être sauvés. Ils avaient été séduits par Cérinthe, faux frère et faux apôtre, qui, par un zèle aveugle, excitait des querelles religieuses, et prétendait assujettir les fidèles à toutes les observances de la loi mosaïque. Les apôtres résolurent de s'assembler pour en délibérer, et ils formèrent la première assemblée chrétienne, qui fit des statuts pour lever les scrupules des consciences timorées.

Non-seulement les apôtres et les prêtres entrèrent au concile, mais les simples fidèles y donnèrent leurs voix, et la question fut décidée du consentement unanime de l'église de Jérusalem. Cet usage est maintenant aboli, et les pontifes de Rome ordonnent aux peuples de suivre aveuglément les lois qu'ils ont prescrites.

Saint Paul et saint Barnabé retournèrent à Antioche, où Pierre vint les rejoindre peu de temps après. Pierre se conforma au décret du concile de Jérusalem, vivant comme les gentils, sans s'arrêter à la distinction des viandes prescrites par la loi. Cet apôtre était si peu infaillible, que des chrétiens juifs étant venus de Jérusalem, il se sépara des gentils, et ne mangea plus avec eux, par une espèce de feinte et de dissimulation, qui doit nous faire supposer que l'observation de la loi était nécessaire au moins pour les Juifs. « Il détruisait en quelque sorte ce qu'il avait édifié lui-même dans le concile de Jérusalem, et renversait la discipline qu'on venait d'établir. » Mais saint Paul lui fit comprendre sa faute, et il résista, comme il l'écrivit aux Galates : « Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. Je lui dis : « Si vous, qui êtes né juif, vi-« vez comme les gentils convertis, pourquoi voulez-« vous contraindre les gentils à judaïser? »



Saint Pierre

Saint Pierre reçut cette remontrance avec une douceur et une humilité admirables. Il ne se prévalut point de sa primauté; il ne considéra point que Paul avait persécuté l'Église, qu'il était son inférieur, plus nouveau que lui dans l'apostolat. Il céda aux observations qui lui étaient adressées, et changea de sentiment ou plutôt de conduite. Ce premier pontife ne s'arrogeait pas le droit d'imposer ses volontes aux fidèles, et ne contraignait pas l'Église à se soumettre à ses décisions.

Après avoir donné le récit des actions de saint Pierre suivant les Écritures, nous devons rapporter les différentes traditions que nous avons sur cet apôtre : Lactance prétend qu'il a fait un second voyage à Rome, vingt-cinq ans après la passion du Sauveur; ce qui a donné lieu à l'erreur des vingt-cinq années de son pontificat. Il ajoute qu'il fit un dernier voyage à Jérusalem vers l'an 62, pour nommer un successeur à saint Jacques, dit le Mineur, qui avait été le premier évêque de cette ville, et qu'il retourna depuis à Rome, où il continua de prêcher avec succès. On ne sait rien de positif sur ce premier chef de l'Église, depuis l'an 51 jusqu'au temps de sa mort, c'est-à-dire pendant un espace de quinze ans. Les orthodoxes prétendent qu'il reçut la couronne du martyre, comme le Christ le lui avait prédit : « Tu seras lié par un autre et mené où tu ne voudras pas aller. » Mais on n'a aucune preuve que son sang ait été répandu à Rome, malgré les assertions de Baronius, de Fleury, etc. Baillet affirme que les deux apôtres Pierre et Paul furent martyrisés le même jour, et conduits à la prison de Mamertin, qui était au pied du Capitole. Mais d'après la relation d'un religieux bénédictin qui a fait un long séjour dans la capitale du monde chrétien, il paraîtrait que l'endroit désigné encore aujourd'hui sous ce nom ressemble très-peu à une prison, et serait au contraire un de ces anciens cloaques où se déchargeaient les ordures de la ville.

L'opinion générale sur le martyre de saint Pierre est qu'il fut crucifié la tête en bas. On fixe sa mort à l'an 66. Saint Augustin dit que cet apôtre alla au supplice pleurant, se lamentant, et en montrant de grandes marques de faiblesse.

La seconde Épître qu'il écrivit avant sa mort présente les mêmes incertitudes que sa première lettre de Babylone ; on ignore même dans quelle année ce précieux trésor fut confié à l'Église. Elle est adressée aux fidèles dispersés dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce et les provinces voisines. Il leur recommande de suivre la morale des prophètes et des autres apôtres, et de se préserver des faux prêtres qui niaient Jésus-Christ, blasphémaient contre la Divinité, et s'abandonnaient aux débauches les plus infâmes. L'apôtre désignait ainsi les nicolaïtes, qui prenaient leur nom de Nicolas, l'un des sept premiers diacres de Jérusalem, chef d'une secte où les hommes méprisaient le mariage et se livraient à des actes monstrueux de sodomie.

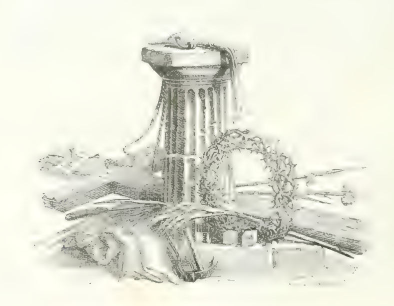
Ces hérétiques mangeaient sans scrupule les viandes offertes aux idoles; ils soutenaient que le Christ n'était pas le fils de Dieu le Père, et que le Créateur était soumis à la puissance suprême de la déesse Barbelo, qui habitait un ciel huit fois plus élevé que le ciel chrétien ; ils prétendaient qu'elle avait enfanté le dieu Jaldabaoth ou Sabaoth, qui s'était emparé du septième ciel et qui criait aux dieux inférieurs : « Je suis le premier et le dernier, il n'existe point d'autre dominateur que moi. » Ils publiaient des livres et de prétendues révélations sous le nom de Jaldabaoth, et assignaient des dénominations barbares à la multitude de princes et de puissances qu'ils plaçaient dans chaque ciel.



Saint Paul

Ces fanatiques considéraient les actes et les personnes divines, la Trinité, la Vierge, le péché originel, l'incarnation du Christ et les dogmes mêmes de la religion, comme des mythes dont ils donnaient des explications souvent bizarres et parfois sublimes.

Pour le penseur et pour le philosophe, l'existence du schisme des nicolaïtes dès les premières années du christianisme est une preuve irréfragable que la religion catholique n'avait pas été établie d'une manière immuable par son auteur, et qu'elle subissait un travail d'organisation qui demanda plusieurs siècles pour s'accomplir.





Incertitude dans la chronologie des premiers papes. — Saint Lin est chargé du soin de l'Église de Rome. — Opinions diverses sur la durée de son pontificat. — On lui attribue la règle qui ordonne aux femmes d'être voilées. — Des légendaires prétendent qu'il délivra la fille du consul Saturnin, possédée du diable. — Son martyre est un mensonge inventé par Usuard. — On lui attribue deux ouvrages remplis d'erreurs grossières et infectés d'hérésie.

Il n'y a rien de positif dans les premiers siècles sur le siége pontifical. La chronologie des auteurs est chargée de variations étonnantes, et ne met point d'uniformité dans l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome; le parti le plus sage est de suivre l'opinion qui fait succéder saint Lin à l'apôtre Pierre dans la conduite de l'Eglise.

Si l'on peut s'en rapporter aux livres pontificaux, saint Lin était Toscan d'origine, et son père se nommait Herculan. Il fut chargé du ministère apostolique en même temps que saint Pierre, ce qui serait une preuve irrécusable que cet apôtre n'était pas le seul évêque de Rome, et qu'il ne pouvait prétendre au titre d'évêque universel. D'autres historiens affirment que saint Lin, Anaclet et Clément, étaient tous les trois chargés du gouvernement des fidèles, et que saint Pierre s'était déterminé à prendre Clément pour son succeseeur, préférablement à Lin et à Anaclet; mais Clément, qui était sans ambition, craignant que les fidèles qui avaient été sous la conduite de ses collègues ne voulussent pas se soumettre à son autorité, se retira par modestie. Anaclet suivit ce bel exemple, et Lin se trouva seul chargé de l'administration de l'Église de Rome après la mort des apôtres Pierre et Paul.

On n'est pas d'accord sur la durée du pontificat de saint Lin, et toutes ses actions sont demeurées dans l'obscurité. Il mourut vers l'an 67, et fut le premier évêque de l'Église de Rome, selon le sentiment des anciens, qui lui accordent onze ans huit mois et cinq jours de règne; mais tout est incertain dans ces premiers temps de l'Église.

Tandis que saint Lin travaillait à l'accroissement de la foi, la religion jouissait d'une grande tranquillité. Sous son pontificat parut une loi qui interdisait aux femmes de se trouver aux assemblées sans avoir la tête voilée. On lui fait honneur de ce règlement, que la modestie aurait dû perpétuer.

A cette époque les chrétiens n'avaient pas encore la liberté de se réunir dans des temples pour l'exercice de leur religion.

L'opinion la plus répandue est que saint Lin reçut la couronne du martyre vers la fin de l'année 78, la durée de son épiscopat ne pouvant compter que depuis la mort de saint Pierre. Baillet avoue que cette opinion a ses difficultés, et que saint Lin ne survécut à Pierre que d'un an ou deux, ou même qu'il mourut avant cet apôtre. Le père Pagi croit qu'il périt dans l'affreuse persécution de Néron et qu'il fut condamné à mort par le consul Saturnin, après avoir délivré sa fille, qui était possédée du démon. Mais cette assertion est évidemment mensongère.

Nous devons seulement faire observer, au milieu de ces contradictions, que Lin ne fut honoré dans l'Eglise comme martyr que depuis le neuvième siècle, et qu'avant cette époque saint Télesphore était regardé comme le premier pape qui périt par le glaive.

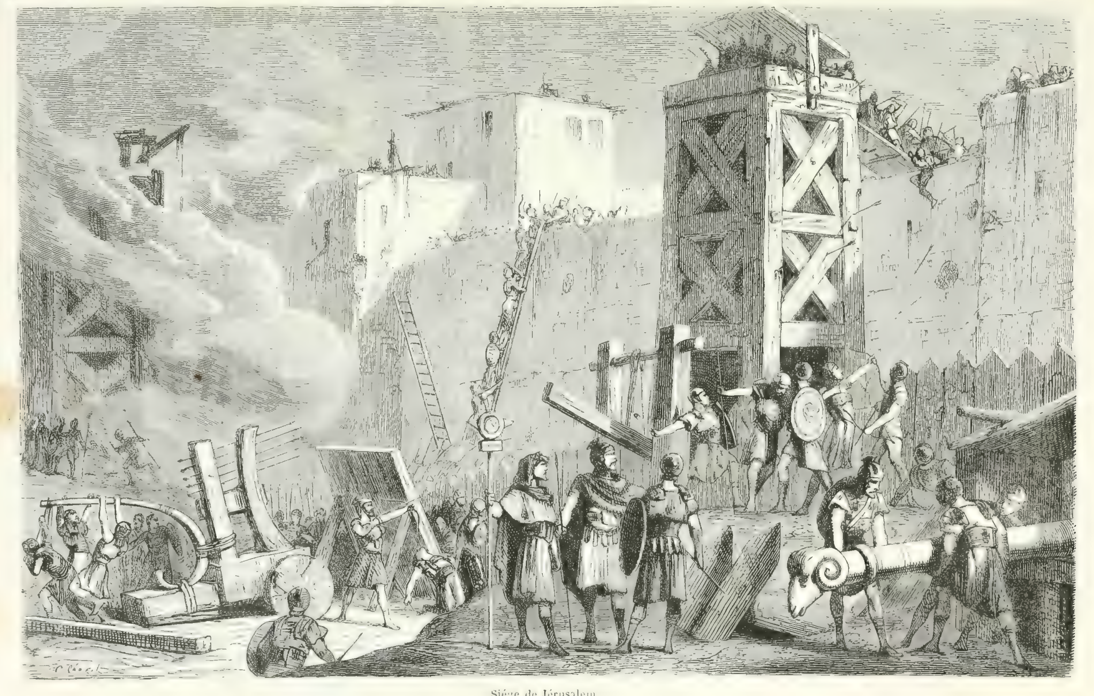
Enfin on est partagé sur l'ordre de la succession de saint Lin. Les uns veulent que saint Clet lui ait succédé, d'autres prétendent que ce fut saint Clé-

ment qui devint le successeur immédiat de saint Pierre. Toutes ces variations jettent une grande obscurité dans l'histoire des premiers pontifes et empêchent de reconnaître la vérité.

On lui attribue deux ouvrages écrits en grec sur les martyres de saint Pierre et de saint Paul, pour l'édification des Églises d'Orient. Mais les savants conviennent que ces livres, remplis d'erreurs grossières ou de fables ridicules, ne sont point de cet évêque. Platine affirme avec une bonne foi singulière, que Lin a écrit une Vie de saint Pierre, où il parle du combat de cet apôtre avec Simon le Magicien. Mais il faut repousser ces allégations.

Quelques années avant la mort de saint Lin eut lieu la prise de Jérusalem par Tite. Cette malheureuse ville, livrée aux fureurs des guerres religieuses, labourée en tous sens par des bandes de fanatiques qui égorgeaient les vieillards, attentaient à la pudeur des femmes, et se livraient aux crimes les plus épouvantables, vint mettre le comble à tous ses désastres en se déclarant en révolte contre l'empire romain. Tite marcha à la tête des troupes pour soumettre les rebelles; il envahit la Palestine, attaqua Jérusalem, et se rendit maître successivement de la première et de la seconde enceinte qui entouraient la ville; mais à la dernière, il éprouva une résistance tellement opiniâtre qu'il se vit obligé, après avoir livré sept assauts, d'entreprendre un siége régulier. Toutes les communications furent interceptées entre la ville et les campagnes: bientôt les provisions s'épuisèrent et la faim se fit sentir; mais la haine que les Juifs portaient aux Romains était si grande, qu'ils résistèrent aux horreurs de la famine et se nourrirent de la chair des chevaux et des chiens; lorsque ces aliments vinrent à manquer, ils se jetèrent sur les choses les plus immondes; ils mangèrent de la paille, du foin, jusqu'au cuir de leurs sandales; ils dévorèrent même des cadavres! On raconte que pendant ce siége, une femme noble appelée Marie, fille d'Eléazar, ne pouvant résister aux tortures de la faim, prit son enfant au berceau et le fit rôtir; déjà elle en avait mangé la moitié, lorsqu'une bande de soldats attirés par l'odeur pénétrèrent chez elle, et la menacèrent de l'égorger si elle ne leur livrait la viande qu'elle avait cachée. Cette malheureuse mère ouvrant alors la porte d'une chambre où gisaient les restes de cet horrible repas : « Prenez donc, leur dit-elle, voici la meilleure part que je vous ai conservée! » et aussitôt elle tomba morte. Enfin les Romains livrèrent un nouvel assaut et franchirent la troisième enceinte: tous les habitants furent passés au fil de l'épée, le temple fut détruit, la ville entièrement rasée, et, suivant l'usage, les Romains y passèrent le soc de la charrue. Tite ne laissa debout qu'un pan de la muraille d'occident et les tours Hippique, Phazaël et Mariamne, afin qu'elles servissent à transmettre aux générations futures le souvenir de sa victoire.





Siége de Jérusalem.



Naissance de saint Clet. — Actions qu'on lui attribue. — Fourberie des prêtres dans la falsication du texte des Évangiles. Saint Luc était marié. — Mort de saint Clet. — Fausses décrétales.

La succession de saint Clet ou Anaclet est très-incertaine. Des auteurs fort en crédit chez les catholiques placent ce pontife après saint Clément, mais cette opinion n'est pas la mieux établie.

Il était Italien, et son père se nommait Emilianus; il vint à Rome sous le règne de Néron. Les apôtres le convertirent à la foi chrétienne, et le tirèrent bientôt du rang des disciples pour l'associer au saint ministère. On lui donne douze ans et quelques mois d'épiscopat: le père Pagi, d'après le Pontifical de Damase, affirme que saint Clet ne gouverna l'Église de Rome que six ans.

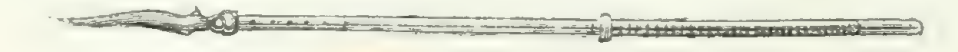
Les actions de cet évêque sont demeurées dans une profonde obscurité; il y a donc lieu de douter de sa sainteté et de son zèle pour l'accroissement du christianisme. On lui attribue l'ordination de vingt-cinq prêtres, et la division en paroisses des titres de Rome (c'est-à-dire des maisons où les fidèles s'assemblaient pour le service divin). Les chroniques ajoutent qu'il établit sept diacres. Le Pontifical de Damase nous fournit ces particularités, et insinue que l'Église de Rome avait été conduite jusqu'alors par les évêques et les prêtres, sans diacres. Saint Luc, auteur d'un Évangile et des Actes des Apôtres, vivait à la même époque, et ses écrits nous apprennent que cet évangéliste était marié. Mais les évêques de Rome ont falsifié le texte des Écritures, pour détruire une autorité aussi imposante en faveur du mariage des prêtres.

L'Église honore saint Clet comme martyr; il est cependant probable qu'il mourut en paix, vers l'an 91 de Jésus-Christ.

Sept cents ans après la mort de cet évêque, un fourbe s'avisa de lui attribuer des décrétales que nous possédons encore.

Ce fut vers le même temps, suivant les chronologistes sacrés, que l'apôtre saint Jean fut jeté dans une cuve d'huile bouillante, par ordre du cruel Domitien; ils racontent gravement que Dieu n'ayant pas destiné Jean aux honneurs du martyre, il sortit de la cuve sans avoir souffert une seule brûlure. Néanmoins ce miracle ne fit pas cesser les persécutions de Domitien, et l'apôtre fut exilé dans l'île de Patmos, l'une des Sporades de l'Archipel, où il composa son Apocalypse ou Enseignement prophétique, qu'il adressa aux sept principales Églises.

Après la mort de Domitien, Jean obtint la permission de rentrer à Éphèse, où il écrivit ses Épîtres et son Évangile, qui forment la dernière partie des saintes Écritures reconnues par les conciles.





Naissance de saint Clément. — Visions d'Hermas. — Le pape Zozime et saint Jérôme en contradiction sur le martyre de Clément. — Ses miracles dans le désert. — Livres apocryphes.

Clément était Romain, et son père, nommé Faustin, habitait le quartier du mont Célius. Quelques auteurs ont écrit qu'il était parent des Césars : cette erreur est fondée sur la ressemblance de noms avec le consul T. Flavius Clément, neveu de l'empereur Vespasien, qui fut martyrisé par ordre de Domitien, son cousin. Le pontife s'appelait lui-même enfant de Jacob, ce qui fait supposer qu'il était plutôt juif que gentil.

La vie de Clément se trouve dans les Constitutions dites des apôtres ; mais ces ouvrages ne passent pas pour authentiques, malgré les vérités qu'ils renferment et qui sont puisées dans la tradition des premiers siècles. On attribue à ce pape l'établissement des sept notaires chargés d'écrire les actes des martyrs.

L'empereur Domitien ayant le projet de déclarer la guerre à la religion chrétienne, Hermas en fut instruit dans plusieurs visions, dont le récit se trouve dans le livre du Pasteur, et il reçut l'ordre d'en donner avis au pape, afin qu'il en avertît les autres églises, et qu'il les prémunît contre cette tempête. Clément continua à gouverner l'Église pendant la persécution, et il vécut jusqu'à la troisième année du règne de Trajan, qui est l'an 100 de Jésus-Christ. Rufin et le pape Zozime lui donnent le titre de martyr, et l'Eglise, dans ses Canons, le place parmi les saints qui ont répandu leur sang pour affermir l'Eglise. Mais Eusèbe et Jérôme laissent supposer qu'il mourut en paix.

Saint Irénée, faisant le dénombrement des premiers papes, vers la fin du deuxième siècle, reconnaît également que Télesphore est le premier pontife qui ait été couronné d'un glorieux martyre.

Une ancienne histoire, dont l'exactitude est assez douteuse, rapporte que saint Clément fut relégué par Trajan dans la Chersonèse, au delà du Pont-Euxin, et que, par ses prières, il fit sortir d'un rocher une fontaine qui fournissait aux besoins des autres confesseurs. Il demeura environ un an dans ce désert et convertit tous les habitants du pays : alors Trajan envoya un officier, par ordre duquel Clément fut jeté dans la mer avec une ancre attachée au cou. Le lendemain, les eaux se retirèrent à plus d'une lieue du rivage, et découvrirent aux fidèles un temple de marbre, sous lequel s'élevait le tombeau du martyr ; et chaque année le même miracle se renouvelait le jour de la fête du saint. Cette légende extraordinaire a été adoptée par Platine et par le père Pagi.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, après les Écritures canoniques, et qui n'avaient point d'auteur certain.

On produit encore sous le nom de ce pontife cinq lettres ; les deux premières sont adressées à Jacques, frère du Christ ; la troisième, à tous les évêques, les prêtres et les fidèles ; la quatrième à Julius et à Julianus, et la cinquième aux chrétiens de Jérusalem ; mais tous sont supposées, ainsi que les Canons des Apôtres et les Constitutions apostoliques, qui sont

des recueils de toute la discipline de l'Eglise. Il passe également pour avoir écrit les Recognitions, qui contiennent une prétendue histoire de sa vie : l'auteur raconte plusieurs voyages de Pierre, et s'étend longuement sur ses disputes avec Simon le Magicien. On nommait aussi cet ouvrage l'Itinéraire de saint Pierre.

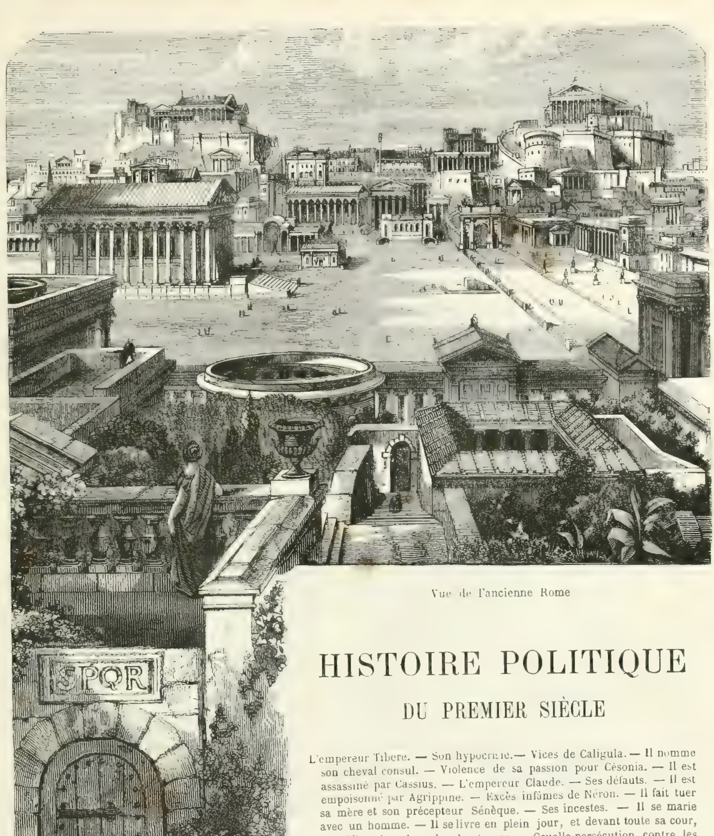
Pendant le règne de Clément, mourut le vénérable Barnabé, apôtre du second ordre, et l'auteur d'une doctrine très-bizarre qu'il divise en deux parties. La première était dirigée contre les Juifs; la seconde renfermait des prophéties qui semblent tirées du dogme indien de la métempsycose, enseigné en Grèce par les pythagoriciens.

Saint Barnabé explique par des allégories morales les défenses de la loi judaïque à l'égard des animaux qu'elle a nommés impurs. « Le porc, dit-il, désigne « les voluptueux et les ingrats, qui ne reconnaissent « leurs maîtres que dans le besoin; les oiseaux de « proie sont les rois et les puissants, qui sans tra- « vailler vivent aux dépens du peuple; les poissons « qui demeurent au fond de l'eau figurent les pé- « cheurs impénitents; le lièvre et la belette sont les « symboles de l'impureté; les animaux qui ruminent « et dont il est permis de manger, tels que les « bœufs, les chevaux et les moutons, représentent les « justes qui méditent les enseignements que Dieu « leur envoie; leur pied fourchu nous montre que mar- « chant en ce monde, ils attendent la vie future. »

En parlant de la Genèse, il affirme que les six jours de la création représentent autant de périodes de mille années, et qu'à la septième période, qui est figurée par le sabbat, le Christ viendra juger les vivants et les morts, parce que les temps seront accomplis. Alors, ajoute-t-il, le soleil, la lune et les astres s'anéantiront, et le commencement du huitième jour sera l'aurore d'une création nouvelle.

En parlant des âges futurs de l'Église, il fait cette singulière prophétie : « Elle entrera dans la voie « oblique, dans le sentier de la mort éternelle et des « supplices; les maux qui perdent les âmes appa- « raîtront; l'idolâtrie, l'audace, l'orgueil, l'hypocri- « sie, la duplicité du cœur, l'adultère, l'inceste, le « vol, l'apostasie, la magie, l'avarice, le meurtre, « seront le partage de ses ministres; ils deviendront « des corrupteurs de l'ouvrage de Dieu, les courtisans « des rois, les adorateurs des riches et les oppres- « seurs des pauvres. » On attribue à saint Barnabé la fondation de l'Église de Milan.





Vue de l'ancienne Rome

HISTOIRE POLITIQUE

DU PREMIER SIÈCLE

L'empereur Tibère. — Son hypocrisie. — Vices de Caligula. — Il nomme son cheval consul. — Violence de sa passion pour Césonia. — Il est assassiné par Cassius. — L'empereur Claude. — Ses défauts. — Il est empoisonné par Agrippine. — Excès infâmes de Néron. — Il fait tuer sa mère et son précepteur Sénèque. — Ses incestes. — Il se marie avec un homme. — Il se livre en plein jour, et devant toute sa cour, aux débauches les plus honteuses. — Cruelle persécution contre les chrétiens. — Néron conduit un char dans ses jardins, à la lueur de flambeaux humains. — Incendie de Rome. — Mort de Néron. — Caractère de Galba. — Il est massacré. — Othon séduit le peuple par ses libéralités, et monte sur le trône. — Ses mœurs déréglées. — Vitellius. — Sa cruauté et sa gourmandise. — Vespasien déclaré empereur. — Ses qualités, ses défauts. — L'empereur Tite. — Vices de Domitien. — Sa cruauté. — Nouvelle persécution contre les chrétiens. — Nouvelles tortures. — Belles qualités de Nerva. — Sa libéralité envers les pauvres. — Il vend ses palais pour n'être point à charge à ses peuples. Exemple qui n'a pas été suivi par les rois!

Tibère régnait à Rome lorsque l'Eglise fut arrosée du sang de Jésus-Christ. On prétend qu'après avoir pris connaissance des actes du procès fait au Christ, l'empereur proposa au sénat de le recevoir au nombre de ses divinités. Ce prince, d'une extrême dissimulation, connaissait parfaitement l'art de gouverner les hommes, et par ses artifices il étendit sa domination sur Rome et sur tout l'empire : il sut accoutumer ses sujets à l'esclavage, et en recevait des

éloges pour sa douceur, pendant qu'il exerçait sa tyrannie et son despotisme avec la plus grande violence, mais toujours en invoquant la raison d'état, et sous les apparences de la justice.

L'infâme Caligula succède à Tibère. Ce prince, pour insulter le sénat, voulut donner les honneurs du consulat à son cheval : il fit bâtir un temple qu'il se dédia solennellement, et dans lequel il faisait immoler des paons, des poulets de Numidie, et tous les oiseaux qui étaient rares par leur plumage. Sa cruauté fut plus grande encore que ses autres vices : dans les Césars de l'empereur Julien, il est traité de bête farouche. Ce monstre avait avancé la mort de Tibère, poussé par l'ambition et par l'impatience de régner, afin de se plonger impunément dans les excès les plus horribles. Cruel même dans les bras de ses maîtresses, il menaçait Césonia, dans les plus violents accès de sa passion, « d'employer les tortu« res pour apprendre d'elle par quels artifices elle « se faisait toujours aimer avec autant d'ardeur ».

Caligula réunissait en sa personne les vices de tous les hommes et n'en avait aucune des vertus ! mais il est plus facile de se faire une idée des malheurs d'un tel règne que de les décrire. Enfin il fut tué par Cassius, surnommé Cherée, capitaine de ses gardes, et chef d'une conjuration qui se forma contre sa vie. Tout le peuple romain applaudit à la mort de l'empereur, et témoigna sa joie par des fêtes et des réjouissances. Ce prince avait été si lâchement servile pour Tibère, et si cruel pour ceux qui lui avaient donné la couronne, que les citoyens disaient de lui : « qu'il ne pouvait être ni meilleur esclave ni « plus méchant maître. » Il aurait fallu être bien stupide pour donner des larmes à un tyran qui faisait présent de cinquante mille écus à un cocher pour ses étrennes, et condamnait un innocent pour s'emparer de la même somme : il poussa l'impudence jusqu'à se plaindre que son règne n'eût pas été signalé par un embrasement effroyable, par un tremblement de terre, par une famine ou par une peste ; et il osa dire : « Je voudrais que le peuple « romain n'eût qu'une tête, afin de la couper d'un « seul coup. » Souhaits exécrables, que les rois seuls sont capables de former !

L'empereur Claude, successeur de Caligula, était irrésolu, crédule, timide et cruel ; il aimait avec passion le vin et les femmes, et lorsqu'il était ivre il donnait sans réflexion et sans jugement tout ce que les courtisanes lui demandaient. Sa mémoire était infidèle, son esprit pesant, et son cœur tellement bas, qu'il souffrait que Caligula le souffletât et le déchirât à coups de fouet ; il fit massacrer ses amis, ses domestiques, ses parents, et devint l'esclave de ses affranchis et de ses maîtresses ; enfin, Agrippine lui fit donner du poison, et il mourut le 13 octobre de l'an 55 de Jésus-Christ.

Néron, parvenu au trône, renchérit encore sur ses vices, et commit de plus grands crimes, sans honte, sans pudeur. On ne saurait lire son histoire sans être saisi d'horreur : il trempa ses mains dans le sang de tous les gens de bien, fit tuer Agrippine sa mère et Sénèque son précepteur. Incestueux et pédéraste, il se maria avec un homme, et n'eut pas honte de commettre en plein jour, devant toute sa cour, des actions que l'obscurité de la nuit cache dans les mariages légitimes, pour nous servir de l'expression de Tacite. Pour jouir du spectacle effrayant de l'embrasement de l'antique cité des Dardaniens, il répandit dans les rues de Rome ses cohortes d'esclaves armés de torches, et chargés de mettre le feu dans tous les quartiers de la ville : pendant cet affreux incendie, Néron, paré de fleurs, entouré de courtisanes, chantait, en s'accompagnant sur la lyre, les vers de Virgile sur la destruction de Troie !!! Les flammes dévorèrent dix quartiers de cette capitale du monde, et laissèrent seulement dans les faubourgs quelques maisons à moitié brûlées. Cet incendie eut lieu le 19 juillet de l'an 64 de notre ère.

Pour faire retomber sur des innocents la haine publique dont il était chargé, Néron accusa de cet embrasement les chrétiens, qui étaient odieux comme faisant profession d'une religion nouvelle. Il fit d'abord arrêter quelques fidèles qu'on accusait confusément de plusieurs crimes sans examiner la vérité, et les juges les condamnaient à mort non comme incendiaires, mais comme les ennemis du genre humain : on joignait à leur supplice de cruelles insultes ; on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens ; ils étaient attachés à des croix, ou fixés par des pieux qui leur perçaient la gorge ; et dans cette position on les revêtait de tuniques couvertes de poix ou d'autres matières combustibles, auxquelles on mettait le feu, en sorte que les patients servaient comme de torches ardentes pour éclairer pendant la nuit. Néron en fit un spectacle dans son jardin, où lui-même conduisait des chars à la lueur de ces flambeaux humains !!!

Les historiens parlent avec indignation de la cruauté de ce prince, qui sacrifiait des milliers d'hommes à son exécrable tyrannie. Ce fut la première persécution des empereurs contre l'Église. Dans la suite, les chrétiens s'en firent honneur, disant avec Tertullien : « Que Néron n'avait jamais rien condamné que d'excellent. »

Ses atrocités excitèrent enfin une révolte générale ; le peuple pénétra dans le palais des Césars, demandant à grands cris la mort du tyran : alors Néron, désespérant d'échapper à ses ennemis et redoutant une fin cruelle, ordonna à un de ses esclaves de le percer d'un glaive.

Après la mort de ce monstre, Galba, qui avait pris les armes sur le bruit de la révolte de Vindex dans les Gaules, fut élevé sur le trône. Ce prince, cassé de vieillesse, aussi faible d'esprit que de corps, abandonna le gouvernement de l'empire à ses affranchis, qui pillaient ses trésors ; ce qui a fait dire à Tacite que son règne était précaire. Son grand âge et ses infirmités l'empêchant d'exercer les pénibles fonctions du chef suprême de l'État, il résolut d'adopter le jeune Piso, plus illustre encore par ses malheurs et ses vertus que par sa naissance. Mais Othon, le même qui avait eu la lâcheté de sacrifier Poppée sa femme à l'impudicité de Néron, prétendait à l'honneur de l'adoption ; il gagna l'armée par ses libéralités et, se mettant à la tête de ses partisans, il envahit le palais de Galba, massacra l'infortuné vieillard, et se fit proclamer empereur des Ro-



1

Néron conduisant un char
à la lueur de flambeaux humains

mains. Cet infâme usurpateur était voluptueux, prodigue, mou, efféminé, aimant les parures, et n'était chéri que des scélérats, à cause de la conformité de ses mœurs avec celles de Néron.

Dans la suite, Othon effaça les préjugés désavantageux que sa conduite avait donnés de son courage, par une fin glorieuse qu'un poète élève au-dessus de la mort de Caton.

Vitellius, tout incapable qu'il était de régner, fut nommé empereur par l'armée d'Allemagne, qui l'amena en triomphe jusqu'à Rome. Ce prince s'abandonnait à toutes les vices, surtout à l'intempérance et à la cruauté. Dans un repas que son frère lui donna, on servit deux mille poissons des plus exquis et sept mille oiseaux des plus rares. Les chemins des deux mers étaient continuellement battus de ses pourvoyeurs. Pour arriver à la fortune ou aux honneurs, il suffisait de trouver le moyen d'assouvir son appétit, qui était non-seulement insatiable, mais encore sale et repoussant. Dans les sacrifices, il se jetait sur les entrailles des victimes à demi cuites, et dans ses voyages il dévorait tout ce qu'il trouvait dans les tavernes, des restes malpropres et à moitié mangés.

Insensé et cruel, il répandait le sang pour le plai sir affreux de le voir couler, et faisait périr sous les prétextes les plus frivoles ses anciens compagnons d'étude.

Quel devait être l'affreux état de Rome et de l'empire après avoir souffert dans une même année la tyrannie d'Othon et la cruauté de Vitellius! . . . .

. . . .

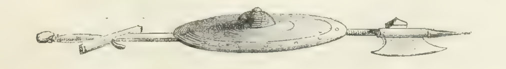
Vespasien, que Néron avait envoyé dans la Palestine pour réprimer les Juifs rebelles, ayant appris que l'empire était déchiré en Occident par la guerre civile, résolut de profiter des circonstances pour s'emparer du gouvernement. Il réunit ses légions à celles de Mucianus et chassa Vitellius de Rome: devenu maître de l'empire, il rétablit la discipline militaire, que les guerres civiles et les débauches des empereurs avaient horriblement corrompue, et il s'appliqua également à réformer les lois de l'État. Vespasien était ennemi des courtisans, aimait à entendre la vérité, et n'avait point de haines secrètes: naturellement bon, il détestait la cruauté de ses prédécesseurs. Mais ces belles qualités étaient ternies par sa passion pour les femmes, qui l'entraînait à des actes de violence, et par son avarice sordide, qui lui faisait vendre la justice.

Tite, son fils, lui succéda, et devint le meilleur des princes: On l'appelait « les délices du genre humain ». Si dans la journée il n'avait pas trouvé l'occasion de faire du bien, on lui entendait dire avec douleur ces belles paroles, dignes des plus grands hommes de la république: « Amis, j'ai perdu un jour! »

Il était ennemi du faste et de la vengeance, et se montra aussi vertueux que ceux qui l'avaient précédé étaient cruels et corrompus. Enfin, lorsqu'il mourut, les Romains disaient de cet illustre et excellent prince: « Qu'il devrait n'avoir jamais vécu ou vivre éternellement!... »

Domitien, fils de Vespasien et frère de Tite, hérita de son sceptre, mais non de ses vertus; car la Providence donne rarement de bons rois, comme pour indiquer aux nations que la puissance suprême ne devrait jamais être confiée aux mains d'un seul homme. L'histoire nous apprend que Domitien était orgueilleux, vain, présomptueux, avare, prodigue et cruel. Il suscita contre l'Église une persécution longue et inhumaine, dans laquelle un grand nombre de chrétiens expirèrent dans les supplices; d'autres furent relégués dans l'île de Patmos, où saint Jean écrivit ses Visions ou son Apocalypse. Ce cruel empereur prenait un grand plaisir à faire manger des hommes aux chiens; tous les jours il faisait égorger quelques sénateurs, et par ses ordres on coupait les mains à de braves gens qui dans les guerres civiles s'étaient refusés à prendre son parti ou l'avaient suivi de mauvaise grâce; enfin, par une nouvelle torture dont on ne s'était point encore avisé, il faisait brûler ses amis dans cette partie du corps qu'il avait offerte à Pollion et qu'il avait prêtée à Nerva.

Petronius Secundus et Parthenius, chefs de la milice, assassinèrent Domitien et déclarèrent empereur Marcus Cocceius Nerva. Ce prince était bienveillant, généreux, modeste et sincère: Martial le nomme le plus doux des souverains: dans les Césars de Julien, Silène n'a rien à lui reprocher; et Apollonius, attaché à la cour de Nerva, témoigne dans Philostrate qu'il ne l'a jamais vu se livrer à ses plaisirs: d'après Xiphilin, cet empereur disait de lui-même: « Qu'il ne se trouvait coupable d'aucune chose qui l'empêchât de vivre en repos et en sûreté s'il quittait l'empire. » Il fit rendre aux citoyens de Rome toutes les richesses qui se trouvaient dans son palais et que Domitien leur avait enlevées. Il donna pour un million d'écus d'or aux bourgeois romains qui étaient pauvres, et en confia la distribution aux sénateurs. Dans un temps où les malheurs publics exigeaient des sacrifices, il fit vendre ses ameublements, ses robes, sa vaisselle d'or et d'argent, ses palais et tout ce qu'il regardait comme superflu, afin de n'être pas à charge à la nation. En reconnaissance, le peuple lui rendit de grands honneurs et voulut lui ériger des statues; Nerva refusa par un louable sentiment de modestie. Il mourut, suivant Aurélius Victor, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de seize mois.



DEUXIÈME SIÈCLE



Opinions diverses sur les papes Clet et Anaclet. — Naissance d'Anaclet.— Il défend aux prêtres de conserver leur barbe et leur chevelure — Incertitudes sur sa mort.

Plusieurs auteurs supposent que saint Clet et saint Anaclet étaient deux papes différents, qui ont trouvé place dans le calendrier en qualité de martyrs; ils fondent cette probabilité sur l'opinion des Grecs, qui ont toujours conservé le nom d'Anaclet ou Anenclet, tandis que les Latins se sont servis de celui de Clet; d'autres historiens donnent au contraire les deux noms à un seul et même pape. Mais au milieu de toutes ces versions obscures, dans lesquelles il est impossible de découvrir la vérité, nous devons éviter les discussions et suivre le sentiment général.

Anaclet était Grec de nation, originaire d'Athènes, et fils d'un nommé Antioque. Nous ignorons en quel temps il vint à Rome, et à quelle époque il fut chargé de la conduite de l'Église : Baronius assure que ce fut le 3 avril de l'an 103. Le pontife défendit aux ecclésiastiques de conserver leur barbe et leur chevelure; il ordonna que les évêques ne pourraient être consacrés que par trois autres prélats; qu'on donnerait en public les ordres sacrés aux clercs; que tous les fidèles participeraient au pain eucharistique après la consécration, et que ceux qui refuseraient de recevoir la communion seraient obligés de sortir des assemblées chrétiennes : mais il est très-difficile de garantir l'authenticité de ces divers règlements.

On produit sous le nom de saint Anaclet trois décrétales, qui sont visiblement supposées, comme toutes celles attribuées à ses successeurs jusqu'à Sirice. Divers écrivains en ont démontré la fausseté, et le père Pagi a fait valoir leurs raisons avec beaucoup de force et de netteté. L'auteur de cette supposition, qui s'est caché sous le nom d'Isidore Mercator ou le Marchand, est resté inconnu : nous savons seulement que Ricaut, évêque de Mayence, fut le premier qui apporta cet ouvrage d'Espagne, et qui le rendit public vers la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième, d'après l'assertion du célèbre Hincmar, archevêque de Reims.

Les Pontificaux assurent que saint Anaclet gouverna l'Église de Rome pendant neuf ans, et qu'il souffrit le martyre le 13 juillet de l'an 112 de Jésus-Christ, la treizième année du règne de Trajan. Le père Pagi est d'une opinion contraire : il le fait mourir en 95, sous l'empire du cruel Domitien : cette opinion nous paraît aussi mal fondée que les autres. Le bon père étant passé maître en fourberie.

Incendie de Rome par Néron.



Naissance d'Évariste. — Obscurité des documents des martyrologes. — Fausses décrétales.

D'après les Pontificaux, Évariste était Grec de nation; son père, nommé Juda, était juif et originaire de la petite ville de Bethléem.

Plusieurs anciens font mention de cet évêque, et nous apprennent qu'il succéda à saint Anaclet, mais ils ne citent rien de particulier sur les fonctions de son ministère. On croit que le pontife établit la division ecclésiastique de la ville de Rome, en la partageant par quartiers, et en distribuant les titres et les paroisses; ce qui doit probablement s'entendre d'une nouvelle distribution, que l'augmentation des fidèles rendait nécessaire. Il fit trois ordinations, et conféra l'ordre de prêtrise à six personnes, l'épiscopat à cinq et le diaconat à deux. Des traditions fort incertaines lui attribuent l'établissement de nouvelles institutions, qui n'ont cependant été introduites dans l'Eglise que dans les siècles suivants.

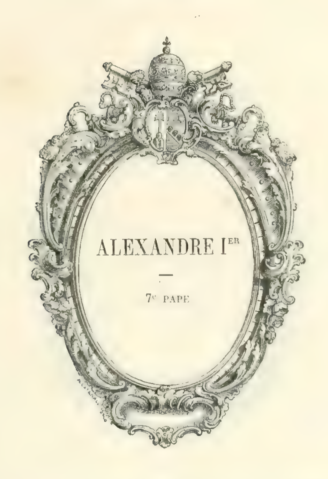
D'après la chronologie, saint Évariste mourut sous le règne de l'empereur Adrien, l'an 121 de Jésus-Christ. Suivant les martyrologes, il gouverna l'Église de Rome neuf ans et treize mois : la Chronique d'Eusèbe, aussi peu digne de créance que les martyrologes, ne lui reconnaît que neuf années d'épiscopat.

Par suite de l'opinion qui a fait confondre saint Clet et saint Anaclet, les Pontificaux fixent la mort de saint Évariste à l'année 109 de Jésus-Christ; mais il n'est pas démontré qu'il ait souffert le martyre, quoique l'Église l'honore à ce titre.

Les prêtres lui attribuent deux décrétales qui ne furent jamais son ouvrage, et font remonter jusqu'à cet évêque l'usage de la dédicace ou de la consécration des églises, coutume imitée des païens, qui n'a été introduite que fort tard dans la religion chrétienne.

Sous le pontificat d'Évariste s'éleva une nouvelle secte qui reconnaissait pour chef un prêtre nommé Basilide : cet hérésiarque enseignait que Dieu le Père existait par lui-même, qu'il avait produit l'Esprit, qui à son tour avait créé la Parole; que celle-ci avait engendré la Prudence, d'où procédaient la Sagesse et la Puissance, dont les Forces, les Princes et les Anges étaient issus, et qu'enfin ces derniers avaient formé le monde et les trois cent soixante-cinq cieux, d'où venaient les jours de l'année solaire; ils prétendaient que les Anges ayant asservi l'œuvre de leurs mains, Dieu le Père ou le souverain suprême avait envoyé son premier-né pour délivrer le monde : et que l'Esprit s'était incarné sous la forme humaine. Basilide affirmait encore que le Christ dans le sacrifice de la croix avait pris miraculeusement la forme de Simon le Cyrénéen, que les Juifs avaient supplicié à sa place.





Élévation d'Alexandre à l'épiscopat. — Les pères de l'Église en contradiction avec saint Irenée sur le martyre du pontife. — Les prêtres lui attribuent l'institution de l'eau bénite, imitation de l'eau lustrale des païens. — Fourberie des papes. — Les reliques d'Alexandre Ier pourraient former une centaine de corps de grandeur naturelle. — Fausses décrétales.

Nous suivrons pour ces temps obscurs la même chronologie que le cardinal Baronius, et nous placerons l'élévation d'Alexandre sur la chaire de saint Pierre vers l'an 121 de Jésus-Christ et le deuxième du règne d'Adrien. Il était Romain, et son père se nommait Alexandre : sous son pontificat, l'empereur fit cesser la persécution que Trajan avait suscitée contre l'Église, et les chrétiens commencèrent à respirer.

Nous ne connaissons rien de particulier sur la vie et sur la mort du pontife : les actes dans lesquels se trouvent rapportés la captivité et le martyre d'Alexandre nous paraissent trop suspects pour mériter la confiance qu'on accorderait à des actes originaux et authentiques. Nous devons supposer qu'il mourut en paix, d'après la manière dont en parle saint Irénée : cependant l'Église le met au nombre de ses martyrs, et lui accorde les honneurs de la canonisation.

On attribue au saint père l'institution de l'eau bénite pour chasser les démons : celle du pain sans levain pour la consécration, et celle du mélange d'eau avec le vin dans le calice, pour la célébration de la messe : Platine et le Père Pagi ont eu la simplicité d'adopter cette tradition fabuleuse. Le cardinal Baronius dit avec assurance que l'institution de l'eau bénite n'appartient pas à Alexandre Ier, et la raison qu'il en donne paraît curieuse : d'après lui, une invention aussi sacrée ne peut venir que des apôtres, et il veut que nous leur en accordions les honneurs. Les protestants prétendent, avec plus de raison, que l'eau bénite est une imitation de l'eau lustrale, que l'Église a prise des païens comme beaucoup de leurs cérémonies.

L'époque de la mort d'Alexandre est placée vers l'an 132 de Jésus-Christ. Plusieurs villes d'Italie, de France et d'Allemagne, conservent des reliques de ce pontife ; mais si on rassemblait tous ces ossements, on en formerait une centaine de corps de grandeur naturelle.

Au même temps et sous le règne de l'empereur Adrien eut lieu la destruction de Jérusalem ; cinquante forteresses furent rasées, neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades furent livrées aux flammes, et plusieurs millions de Juif furent égorgés ou réduits en servitude.

Comme les chrétiens n'étaient pas moins odieux aux Romains que les autres sectes juives, Adrien détruisit le saint sépulcre ; il éleva à l'endroit même où le Christ avait expiré, une statue de Vénus Callipyge, et transforma la grotte où Jésus était né en un temple qu'il dédia au bel Adonis.



Naissance de Sixte Ier. — Incertitudes sur la durée de son pontificat. — Fables sur l'institution du carême et sur les diverses pratiques religieuses. — Les auteurs font remonter à ce pape les formules orgueilleuses dont les pontifes se servirent dans les siècles suivants. — Le cardinal de Retz et le pape Clément X envoient de fausses reliques à l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.

Après la mort d'Alexandre Ier, le siège de Rome était resté vacant vingt-cinq jours. Sixte fut choisi par les fidèles pour exercer les fonctions de l'épiscopat : il était Romain, fils d'un nommé Helvidius, selon quelques-uns, ou d'un nommé Pastor, s'il faut en croire le Pontifical. Baronius suppose que le père de Sixte pourrait être Junius Pastor, dont un auteur païen a fait mention.

On ne connaît aucune des actions de cet évêque, les savants ne sont d'accord ni sur le commencement, ni sur la durée de son pontificat. Il gouverna l'Église de Rome l'espace de dix ans selon les uns, et beaucoup moins selon d'autres, qui s'appuient de l'autorité d'Eusèbe : Sixte a cependant été mis au rang des martyrs, malgré l'incertitude de son existence, et l'on place l'époque de sa mort vers l'année 142.

Les historiens sacrés lui attribuent l'institution du carême, et prétendent qu'il ordonna aux prêtres de se servir du corporal, ou linge sur lequel on met le corps de Jésus-Christ. Ils ajoutent avec aussi peu de fondement, qu'il introduisit la coutume de chanter le « saint des saints, » et qu'il défendit aux laïques de toucher aux vases sacrés. Tous ces règlements sont établis d'après les Pontificaux ; mais il est impossible de les faire passer pour les œuvres du saint père, dans l'esprit de ceux qui voudront les juger sans prévention.

Les deux décrétales qui paraissent sous le nom de ce pape sont évidemment fausses, comme Marin et Baluze l'ont prouvé. Le titre de l'une de ces décrétales est trop orgueilleux pour ces temps de la primitive Église : et Sixte Ier ne devait pas se servir de cette formule : « Sixte, évêque universel de « l'Église apostolique, à tous les évêques salut dans « le Seigneur. »

Le père Pagi lui-même convient que ce titre était inconnu aux pontifes des premiers siècles.

Les catholiques se sont emparés de cette erreur pour combattre les protestants, qui refusent au pape le titre d'évêque universel, comme indigne d'un prélat qui se qualifie le serviteur des serviteurs de Dieu.

La place d'évêque de Rome était alors regardée comme un poste qui ne pouvait satisfaire ni l'ambition ni les passions des prêtres ; et l'on élevait à cette dignité ceux qui joignaient la sainteté des mœurs au mépris de la mort.

L'Église prétend avoir conservé les restes mortels de saint Sixte, mais nous ne devons accorder aucune croyance à ces traditions incertaines : nous repoussons également l'authenticité des reliques que Clément X envoya, dans les derniers siècles, au cardinal de Retz, pour être mises en dépôt dans l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.



Naissance de Télesphore. — Nouvelle fable sur l'institution du carême. — Sur la messe de minuit. — Mort du pape.

Télesphore était Grec de nation et avait habité les cloîtres dès sa plus tendre jeunesse : c'est tout ce que nous connaissons sur cet évêque.

D'après l'autorité d'une glose insérée dans quelques éditions de la Chronique d'Eusèbe, on a pensé que l'Église était redevable au saint-père de l'institution du carême. Les prêtres, qui veulent faire honneur aux apôtres de la plupart des usages qui sont aujourd'hui reçus dans l'Église, essayent de nous persuader que Télesphore n'a fait que le rétablir. Le cardinal Baronius se vante d'avoir démontré cette prétendue vérité, mais les raisons qu'il allègue sont d'une extrême faiblesse. D'autres prétendent que le pontife n'en a été ni le restaurateur ni l'instituteur, et qu'il a seulement établi la septième semaine que nous appelons Quinquagésime : nous démontrerons que cette cérémonie n'a été en usage dans l'Église que cinq cents ans après la mort du saint-père.

L'Église lui attribue également l'institution de la messe de minuit le jour de Noël : Platine et quelques historiens nous ont transmis cette fable.

On croit généralement que saint Télesphore a souffert le martyre en 154, et divers auteurs l'assurent; mais on n'est pas d'accord sur l'année à laquelle on doit rapporter cet événement.

Les légendes placent le martyre de saint Symphorose et de ses sept fils sous le pontificat de Télesphore.

D'après les versions des Pères, l'empereur Adrien ayant élevé un riche palais près de Tibur, voulut le dédier aux dieux propices par des cérémonies religieuses, et s'adressa aux prêtres païens, qui refusèrent de lui obéir jusqu'à ce qu'il les eût délivrés d'une veuve chrétienne qui habitait le pays avec sa famille. Ils ajoutent qu'Adrien accéda à cette demande, et fit saisir sainte Symphorose avec ses sept enfants, qui furent attachés à sept pieux autour du temple d'Hercule, et torturés cruellement, pendant que leur mère était tenaillée elle-même par quatre bourreaux, qui à chaque nouveau supplice lui demandaient si elle consentait à sacrifier aux faux dieux.

Il nous est difficile de concilier cet acte d'un fanatisme cruel avec la tolérance que les Romains ont toujours montrée pour les religions des autres peuples; et nous sommes obligé de révoquer en doute cette légende, ainsi que les actes des martyrs des premiers siècles de l'Église.





Caractère de saint Hygin. — Règlements qu'on lui attribue. — Fausseté des prêtres sur ce nouveau martyr. Il institue les parrains et marraines dans les baptêmes. — Écrits apocryphes.

Hygin était d'Athènes, et fils d'un philosophe dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Les auteurs en parlent comme d'un saint homme, qui préférait la retraite et l'obscurité des forêts au séjour des palais.

Cependant il fit un grand nombre de règlements pour l'ordre et la distinction des rangs dans le clergé romain. Les auteurs lui donnent libéralement la qualité de martyr, mais il est douteux qu'il ait répandu son sang pour la religion, et les anciens n'en ont rien su ou n'en ont rien dit.

On fait remonter à saint Hygin l'usage de prendre un parrain et une marraine pour présenter les enfants au baptême et de consacrer les églises. Des auteurs assurent qu'il écrivit un traité de Dieu et de l'incarnation de son Fils; mais cet ouvrage est apocryphe, ainsi que les deux décrétales qu'on fait passer sous son nom : la première est adressée à tous les fidèles, et la deuxième aux Athéniens.

Le cardinal Baronius rapporte la mort du saint-père à l'an 158 de Jésus-Christ, et le dix-neuvième du règne d'Antonin.

Alexandrie était tout à la fois le foyer ardent des lumières qui éclairaient le monde chrétien, et le siége des hérésies qui désolaient les Églises. Sous le pontificat de saint Hygin, les idées subversives des philosophes d'Alexandrie prirent un caractère décidé, et se propagèrent dans les autres Églises par les prédications des gnostiques. Ces hérétiques suivaient les erreurs d'Épiphane, disciple de Basilide et fils de Carpocras, qui définissait le règne de Dieu, le règne de la communauté et de l'égalité, affirmant que la communauté était une loi naturelle et divine, et que la propriété des biens et la distinction des mariages étaient les plus grands fléaux de l'humanité. Après sa mort, Epiphane fut honoré comme un Dieu dans l'île de Céphalonie.

Pendant que la Grèce élevait des autels aux hérétiques, à Rome les chrétiens étaient chargés d'accusations atroces. On prétendait que la nuit ils se retiraient dans des cavernes pour célébrer des mystères horribles; qu'ils égorgeaient des enfants nouveau-nés aux fêtes de Pâques, et que tous, hommes et femmes, se jetaient sur les victimes pour en lécher le sang et en dévorer la chair. On disait qu'après ce festin de cannibales, les initiés commençaient des orgies où les vins et les viandes étaient servis en profusion, et qu'ensuite les prêtres mettaint fin à ces saturnales, en jetant des débris de viandes à des chiens, qui dans leurs bonds renversaient les candélabres, et plongeaient dans l'obscurité d'épouvantables scènes de fornication, de sodomie, d'incestes et de bestialité!



Les Pères de l'Église sont en contradiction sur l'ordre de succession de Pie Ier. — Sa naissance. — Le Martyrologe romain en fait un martyr. — Le cardinal Baronius faussaire. — Décrets qu'on attribue au pape. — Le visionnaire Hermas frère de Pie Ier. — Il écrit par le commandement d'un ange un ouvrage rempli de mensonges et de fourberies. — Décrétales supposées.

Les Pères de l'Église ne sont pas d'accord sur l'ordre de la succession de Pie Ier : les uns le placent après Anicet, et saint Jérôme favorise cette opinion, en comptant Anicet pour le dixième pape après saint Pierre. On trouve le même ordre dans quelques vieilles chroniques ; mais l'opinion qui donne le premier rang à Pie est généralement adoptée ; elle est fondée sur l'autorité d'Hégésippe, de saint Irénée, de Tertullien, d'Eusèbe, d'Épiphane, des deux Nicéphore, et enfin sur le consentement unanime des Grecs et des Latins. Nous devons adhérer au sentiment d'Hégésippe et de saint Irénée, qui ont été les contemporains de Pie Ier.

Il était Italien, né dans la ville d'Aquilée, et fils d'un nommé Rufin. On ne doute pas qu'il n'ait vécu saintement, et travaillé avec zèle à l'accroissement du christianisme; mais ses actions particulières sont inconnues.

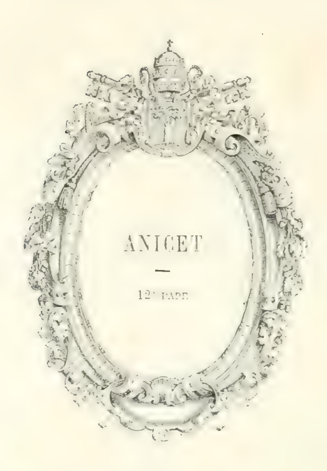
Il tint le siége de Rome l'espace de dix ans, jusqu'en 167 de Jésus-Christ, et la cinquième année du règne des empereurs Marc-Aurèle et Ælius Verus. Le Martyrologe romain le compte parmi les martyrs, et Baronius confirme cette opinion par de grands raisonnements qui manquent de preuves. Les anciens qui parlent de cet évêque n'ont point mentionné que sa carrière se fût terminée par une mort violente; ce qui doit faire supposer qu'il est mort en paix.

Gratien parle de plusieurs décrets publiés sous le nom de Pie Ier, et dont il est facile de reconnaître la fausseté.

Les traditions fabuleuses ajoutent qu'Hermès ou Hermas, le même dont nous avons parlé sous Clément, était frère de Pie Ier, et auteur d'un livre qu'il avait écrit par le commandement d'un ange, qui lui était apparu sous la forme d'un berger. Cet Hermas était un visionnaire, qui dans son livre du Pasteur raconte des histoires ridicules et des fables grossièrement inventées.

On fait également passer sous le nom de Pie Ier deux décrétales visiblement fausses ; l'une est adressée à tous les fidèles, l'autre aux chrétiens d'Italie. Ces pièces sont indignes du saint évêque auquel elles ont été attribuées.





Naissance d'Anicet. — Dispute entre le pape et saint Polycarpe. — Hérésies de Basilide et de Carpocras. — Ils permettent tous les plaisirs. — Le martyre d'Anicet est controuvé. — Il institue pour les prêtres la tonsure en forme de couronne.

Les savants ont fait beaucoup de recherches pour nous apprendre les commencements, la durée et la fin du pontificat de cet évêque ; nous sommes cependant réduits à avouer que nous ne connaissons rien de positif sur Anicet. On convient seulement qu'il était originaire d'un petit bourg de Syrie, et que son père se nommait Jean.

Dès le commencement de son pontificat, il fut visité par Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'Evangéliste. Ils agitèrent ensemble plusieurs questions de discipline, sur lesquelles ils demeurèrent d'acord ; mais il n'en fut pas de même sur un point de très-peu d'importance, dont ils ne purent jamais convenir. Polycarpe, d'après l'usage des Asiatiques, établi par l'exemple de Jean l'Évangéliste et de saint Philippe, célébrait la fête de Pâques, comme les Juifs, le quatorzième jour de la première lune de l'année. Mais Anicet, attaché à la tradition de son église, ne la célébrait que le dimanche qui suit le quatorzième jour. La tranquillité dont l'Église jouissait alors permettait à l'évêque de Rome d'étendre son autorité sur les fidèles, et Anicet voulut obliger tous les chrétiens de sa communion à suivre cette pratique : ce fut la première violation des usages établis par les apôtres.

Cependant l'évêque de Smyrne résista au pontife et conserva les priviléges de son siége : le saint père fut obligé de céder, et ils convinrent de suivre les usages établis dans les deux églises : preuve évidente qu'alors on était persuadé que la diversité de sentiments au sujet des cérémonies extérieures ne devait jamais altérer le repos des consciences, ni servir de prétexte pour attaquer la doctrine reçue.

Saint Polycarpe prétendait que la discipline de l'Église devait être arbitraire, c'est-à-dire qu'il était permis aux nations de servir Dieu selon les rites qu'elles jugeaient les plus convenables à la majesté de l'Être suprême. Il paraît qu'on était convenu de cette vérité dans les premiers temps du christianisme, et qu'on évitait de rompre les liens de la charité pour des sujets qui ne rendaient personne criminel devant Dieu.

Le pontificat d'Anicet est illustre dans l'histoire ecclésiastique par les hérésies monstrueuses qu'il eut à combattre. La doctrine de Basilide et de Carpocras, chefs des gnostiques, commençait à faire des progrès, malgré son extravagance : ces hérétiques soutenaient qu'on pouvait s'abandonner à tous les plaisirs ; que les femmes devaient être communes ; qu'il n'y avait point de résurrection de la chair ; et que le Christ n'était qu'un fantôme : ils permettaient de sacrifier aux idoles et de renier la foi chrétienne en temps de persécution.... Une pareille doctrine donnait de l'exercice au zèle de l'évêque de Rome, qui voulait préserver son troupeau de la contagion des hérésies. Les actions particulières de la vie du pontife nous sont tout à fait inconnues.

On rapporte sa mort à l'an 175 de Jésus-Christ ; mais il ne souffrit pas le martyre, quoique Baronius l'assure et cite une histoire extrêmement curieuse sur les reliques de ce saint. Anicet est le premier

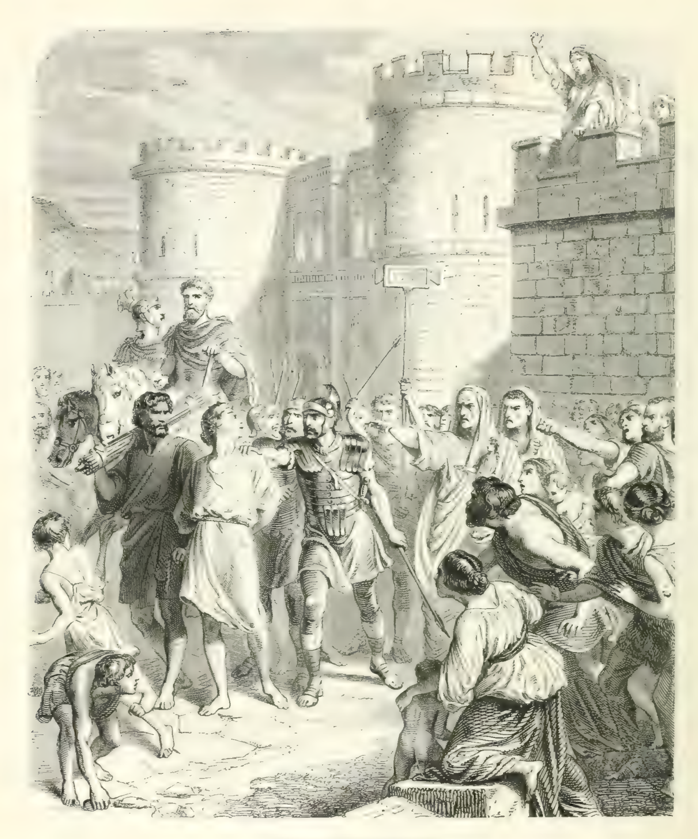


Sainte Blandine

pape qui ait ordonné aux prêtres de se raser la tête en forme de couronne.

Pendant les dernières années de ce pontificat, eut lieu dans les Gaules une violente persécution contre les chrétiens.

Attale, Biblis, saint Pothin, sainte Blandine, saint Épiphode, saint Alexandre, saint Symphorien et quelques autres, qui ont été nommés les martyrs de Vienne et de Lyon, périrent au milieu des plus terribles supplices. Nous avons encore une lettre adressée par les fidèles des Églises de cette province à leurs frères de Phrygie et d'Asie, ainsi conçue : « Paix entre vous et gloire à notre Seigneur! L'animosité des païens contre nous est si grande, que nous avons été chassés de nos maisons, des bains et de la place publique. Les plus faibles d'entre nous se sont sauvés, les plus forts ont été conduits devant le tribun et devant les magistrats, qui les ont examinés publiquement. Plusieurs esclaves se sont présentés comme faux témoins, et ils ont confessé que nous pratiquions les festins de Thyeste et les mariages d'Œdipe, c'est-à-dire que nous nous livrions à des incestes et que nous faisions des repas de chair humaine. Ces accusations ont exaspéré le peuple contre nous, et les cris de mort d'une foule égarée sont devenus le signal des supplices. Le dia-



Martyre de saint Symphorien

cre Sanctus, appliqué le premier à la question, a résisté à la violence des tourments, et s'est déclaré chrétien. Dans sa rage, le juge qui l'interrogeait lui a fait appliquer des lames de cuivre brûlant sur toutes les parties du corps : » les jambes et les bras se sont crispés, et le martyr n'a bientôt plus conservé la forme humaine ; cependant il confessait toujours le Christ d'une voix retentissante. Le lendemain, comme il vivait encore, on a renouvelé la même torture, afin de vaincre sa fermeté par l'excès des souffrances, et les boureaux ont appliqué des plaques rougies sur les plaies béantes du diacre. « Mais tout à coup ce corps informe s'est redressé miraculeusement, les blessures se sont fermées, les os qui avaient été brisés se sont rejoints, et le martyr a repris sa première forme. Alors les bourreaux saisis d'effroi ont suspendu les supplices, et l'ont reconduit dans la prison auprès du vénérable Pothin, évêque de Lyon.

« Maturus, Blandine et Attale ont été amenés à leur tour devant le juge, et sur leur refus de sacrifier aux idoles, on les a traînés dans l'anphithéâtre, où ils ont été torturés avec une cruauté extraordinaire. Les cadavres ont été réunis sur un bûcher. »



Naissance de Soter. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Réflexions sur la charité des protestants envers les pauvres. — Richesses scandaleuses des prêtres. — Leur avarice sordide. — Secte des montanistes. — Les femmes prêtresses. — Saint Jérôme calomniateur. — Mort de Soter. — Nouvelle fable sur son martyre.

D'après le Pontifical, l'évêque Soter était de Fondi, dans la terre de Labour, et fils de Concordius. Les savants ne sont pas d'accord sur le commencement ni la durée de son pontificat: ils louent seulement la charité du saint-père, et ils disent qu'il ne laissa pas abolir la coutume pieuse, établie du temps des premiers évêques de Rome, de faire des collectes pour subvenir aux besoins des pauvres. L'avarice du clergé a inspiré des réflexions sévères à l'un des plus illustres écrivains du dernier siècle: « Cet usage de distribuer des aumônes aux pauvres, dit-il, se conserve encore chez les protestants, et se trouve aboli dans la communion catholique: les présents qu'on fait aux églises ne sont plus, comme dans les premiers temps, employés au soulagement de ceux qui sont dans le besoin; les prêtres se regardent comme les premiers pauvres, et absorbent des revenus immenses! Abus révoltants, qu'il faudrait réprimer avec sévérité! »

Soter eut à combattre les montanistes ou cataphryges, dont l'hérésie faisait des progrès sous son pontificat. Montanus était Phrygien ou Mysien de nation, et chef de cette secte; il se disait inspiré de l'esprit de Dieu, tombait souvent en extase et rendait des prophéties. Priscille et Maximille, femmes d'une beauté remarquable, étaient devenues ses disciples et l'accompagnaient dans tous ses voyages; car dans la secte des montanistes, les femmes administraient les sacrements et prêchaient dans les églises. Ils condamnaient les secondes noces, admettaient une distinction de viandes, et avaient trois carêmes qu'ils observaient avec une grande rigueur. Mais comme si toutes ces accusations n'étaient pas suffisantes pour rendre odieux Montanus et ses sectaires, saint Jérôme a calomnié ces hérétiques en supposant qu'ils adoraient une seule personne dans la Divinité: car la coutume des théologiens est de grossir les fautes aux dépens de la vérité, pour accabler leurs adversaires.

Les Martyrologes indiquent la fête de Soter comme celle d'un martyr, le 22 avril de l'an 179, et leur opinion a été suivie par le cardinal Baronius. Mais il ne paraît pas que ce pape ait répandu son sang pour la religion, ou qu'il soit mort dans la prison, ou même qu'il ait souffert le bannissement pour Jésus-Christ.

Il ordonna que les prêtres seraient à jeun avant de dire la messe, et il défendit aux religieuses de toucher les vases sacrés ou d'approcher de l'autel pendant que le prêtre célébrerait les saints mystères; mais tous ces règlements paraissent fabuleux. On lui attribue encore une loi qui ordonnait qu'une femme ne serait reconnue comme femme légitime qu'après la bénédiction du mariage par le prêtre, et lorsque ses parents l'auraient remise à son mari. Les deux Épîtres et quelques décrétales qu'on a données sous son nom passent dans l'esprit de tous les savants pour des ouvrages supposés.



Naissance d'Éleuthère. — Il est accusé d'avoir partagé l'hérésie des montanistes. — Nouvelle hérésie des valentiniens. — Ils adorent trente dieux. — Ils ordonnent de se livrer aux débauches les plus infâmes. — Fourberie des historiens sacrés. — Mensonge sur la prétendue conversion du roi d'Angleterre. — Fausseté du martyre d'Éleuthère. — Son corps est conservé au Vatican et dans la Calabre. — L'avarice des prêtres a multiplié les reliques des saints.

Saint Éleuthère était Grec de nation et originaire de l'Épire; Nicopolis était sa patrie, et son père se nommait Abundantius. Au commencement de son pontificat il reçut la célèbre députation des martyrs de Lyon, au sujet des montanistes, qui excitaient de grands troubles parmi les fidèles de l'Asie et qui menaçaient d'envahir les Gaules. Saint Irénée, qui avait été élu évêque de Lyon après la mort de saint Pothin, fut chargé de porter au pontife les lettres qu'on lui adressait pour l'engager à s'opposer aux progrès de la nouvelle hérésie des montanistes.

Plusieurs auteurs ont pensé qu'Éleuthère s'était laissé entraîner lui-même par les montanistes, qui avaient un grand extérieur de piété; mais dans tous les cas le saint-père trouva bientôt d'autres occupations dans le sein de son Église. Blaste et Florin, prêtres apostats, qui avaient été déposés pour leurs erreurs, se soulevèrent contre la doctrine reçue, et propagèrent l'hérésie des valentiniens, dont le chef, nommé Valentin, professait la philosophie platonicienne.

Cet hérésiarque et ses sectateurs attribuaient aux paroles de l'Ecriture des sens figurés et condamnaient les livres saints. Il adoraient trente éons, qu'ils regardaient comme des dieux nés les uns après les autres. Ils permettaient les plus grandes impuretés, et prétendaient que personne ne pouvait atteindre à la perfection, qu'il n'eût donné de l'amour à une femme.

Vers la même époque, le roi Lucius, qui régnait dans une partie de la Grande-Bretagne, envoya une ambassade à saint Éleuthère pour lui demander les moyens de devenir chrétien. Fleury et quelques auteurs ont adopté ce conte, et le prennent pour un fait réel, en rejetant seulement comme fabuleuses les circonstances de la conversion de Lucius. Mais d'après les témoignages d'historiens véridiques, il est démontré que Grégoire est le premier pontife qui se soit occupé de convertir les Anglais: il est possible qu'il y eût déjà des chrétiens dans la Grande-Bretagne, mais il est faux qu'Éleuthère ait envoyé des prédicateurs, à la prière d'un roi de ce pays.

Le saint-père combattit l'opinion de Tatien, qui voulait qu'on s'abstînt de viandes, et il ordonna aux fidèles de manger la chair de tous les animaux. Depuis, on a réformé sur ce point comme sur beaucoup d'autres le système des premiers chrétiens et même celui des apôtres.

Éleuthère, après avoir gouverné son Église avec une grande prudence, l'espace de quinze ans et vingt-trois jours, mourut en paix dans l'année 194, et fut enterré au Vatican, s'il faut en croire le Pontifical de Damase. Le Martyrologe moderne et le Bréviaire romain lui accordent la qualité de martyr, et indiquent le jour de sa fête dans l'office de l'Eglise.

Son corps est conservé au Vatican, où l'on célèbre en son honneur de grandes solennités: la ville de Troyes, dans la Pouille, prétend également posséder le corps de cet évêque. Du reste ce n'est pas



Le mariage.

le premier exemple de la fourberie des prêtres catholiques, qui ont multiplié les reliques pour duper les imbéciles et extorquer les offrandes des fidèles.

Pendant le pontificat d'Éleuthère, saint Clément d'Alexandrie écrivait les Stromates ou titres de la philosophie chrétienne. Un des passages les plus remarquables de ses ouvrages est celui qui traite du mariage : saint Clément rapporte d'abord les diverses opinions des philosophes : « Démocrite et Épicure, dit-il, regardaient le mariage comme la principale source de nos douleurs ; les stoïciens le considéraient comme un acte indifférent, et les péripatéticiens, comme le moindre de tous les maux ; mais tous ces philosophes ne pouvaient pas le juger sainement, étant adonnés aux pratiques infâmes de la sodomie.

« Dans la religion chrétienne, le mariage est une institution morale ; la conformation naturelle de notre corps nous le commande, et le Créateur nous a dit : « Croissez et multipliez. » D'ailleurs n'est-ce pas la plus grande perfection dont l'homme soit capable que celle d'engendrer des êtres qui lui succéderont éternellement dans la série des âges ? Le mariage est le germe de la famille, la pierre angulaire de l'édifice social; et les prêtres chrétiens doivent les premiers en donner l'exemple en contractant des unions sacrées.

« Les nicolaïtes, les disciples de Carpocrate et de son fils Épiphane, on prêché la communauté des femmes, et se sont rendus coupables d'un grand crime devant Dieu ; et cependant ils sont moins coupables encore que les marcionites, qui, tombant dans l'excès contraire, ont renoncé aux douceurs du mariage pour ne pas augmenter le nombre des fils de l'humanité. Je blâme Tatien, qui prétend que le commerce des femmes détourne de la prière ; et je condamne également Jules Cassien, qui, en haine de la génération, affirme que le Christ n'a jamais eu que les apparences des parties viriles du corps humain.

« Tous ces hérétiques ont pareillement condamné ceux qui soutiennent avec raison que l'homme doit user, selon le libre arbitre, de la liberté que Dieu lui a donnée de prendre une femme : les uns prétendent que toutes les voluptés, même le péché contre nature, sont permises aux fidèles ; les autres, bien différents des premiers, poussent la continence à ce point, qu'ils regardent comme sacrilége toute union de la chair et condamnent jusqu'à leur propre origine. Ces insensés veulent imiter le Christ, sans considérer que Jésus n'était pas un homme ordinaire, et refusent obstinément de suivre l'exemple des apôtres saint Pierre et saint Philippe, qui étaient mariés, faisaient l'amour et avaient un grand nombre d'enfants.... »





Les dates deviennent plus certaines. — Élection de saint Victor. — Hérésie de Théodote. — Hérésie d'Albion. — Le pontife approuve le schisme de Montanus. — Il favorise deux femmes montanistes. — Il condamne Praxéas. — Disputes scandaleuses dans l'Église. — Conduite orgueilleuse de Victor. — Le pape fourbe et ambitieux est réprimandé par saint Irénée, qui lui refuse toute obéissance. — Les prêtres honorent le saint-père comme martyr.

Victor était Africain de nation, et fils d'un nommé Félix. L'apostat Théodote, rentré dans le sein de l'Église, devint le chef d'une nouvelle secte, qui causa du scandale vers le commencement de ce pontificat. Sa doctrine enseignait que Jésus-Christ appartenait à la nature humaine, et ses disciples publièrent en tous lieux que l'évêque Victor partageait leur sentiment.

Le pontife détruisit bientôt cette calomnie en excommuniant Théodote avec Artéman, son disciple, qui forma ensuite une nouvelle secte. Il condamna en même temps les vieilles erreurs d'Albion et de quelques autres hérésiarques, qui semblaient vouloir se ranimer à la faveur de la paix dont jouissait l'Église.

Mais comme l'infaillibilité n'était pas encore établie, Victor se laissa séduire par les montanistes. Tertullien, qui s'était déclaré pour ces novateurs, assure que l'évêque de Rome approuvait les prophéties de Montanus et des deux femmes Priscille et Maximille qui le suivaient.

Une autre hérésie se déclara bientôt après dans l'Église. Praxéas, qui avait contribué à la proscription des prophéties de Montanus, inventa le patripassianisme, qui détruisait la distinction des personnes en Dieu. Victor attaqua ce nouveau schisme, et tint à Rome un concile, où il condamna Praxéas, qui reconnut son erreur.

Vers la même époque, s'éleva la célèbre contestation au sujet de la fête de Pâques. Jusqu'alors la différence des sentiments des évêques et des usages sur ce point de discipline n'avait pas été capable d'altérer la paix des Églises chrétiennes : mais Victor s'attribuant injustement un droit de supériorité sur ses frères, écrivit contre toutes les Églises d'Asie des lettres véhémentes, et il menaça d'excommunier les fidèles qui n'adopteraient pas son opinion.

La conduite du saint-père mécontenta un grand nombre d'évêques : ceux mêmes qui combattaient le sentiment des Asiatiques refusèrent d'adhérer aux opinions du pape ; et comme ils avaient assez de puissance pour dire au pasteur de Rome ce qu'ils pensaient de ses prétentions, ils le réprimandaient en termes durs et énergiques. Saint Irénée le censura également dans une lettre qu'il lui écrivit au nom des chrétiens des Gaules.

Saint Victor fut alors obligé de se soumettre aux remontrances et aux censures des évêques d'Occident. Il vécut encore quelques années : les Pontificaux assurent que le martyre termina sa vie vers l'an 202 ; mais les Martyrologes du nom de saint Jérôme ne lui donnent que le titre de confesseur.



HISTOIRE POLITIQUE

DU DEUXIÈME SIÈCLE

L'empereur Trajan. — Ses qualités. — Ses vices. — Les chrétiens se révoltent contre les lois. — Il est obligé de les punir. — Sa mort. — On érige sur son tombeau la fameuse colonne Trajane. — Adrien. — Sa libéralité extraordinaire. — Ses cruautés. — Il se retire à Tibur, lieu de délices. — Sa passion pour un cheval de chasse — Sa jalousie contre les hommes de mérite — Ses infâmes voluptés. — Il se fait déclarer dieu par un décret du sénat. — Il fait massacrer six cent mille Juifs. — Ses exactions envers ces malheureux. — Antonin dit le Pieux. — Il souffre les adultères de sa femme. — Ses qualités. — Maxime que les rois devraient écrire en lettres d'or sur le frontispice de leurs palais : « Il vaut mieux sauver un seul citoyen que tuer mille ennemis. » — Antonin le Philosophe parvient à l'empire. — Débauches scandaleuses de Faustine. — Antonin encourage les sciences. — Il associe son gendre à l'empire. — Débauches de L. Verus. — Quatrième persécution. — Mort d'Antonin. — Il est empoisonné par son fils. — Caractère de Commode. — Abus monstrueux du pouvoir des princes. — Il fait jeter dans une fournaise le maître des bains qui lui avait versé de l'eau trop chaude. — Il se fait déférer les honneurs divins. — Il entretient dans son palais trois cents jeunes garçons et trois cents jeunes filles pour ses honteuses voluptés. — Son impudicité. — Ses incestes. — Exemples de sa cruauté. — Ses exploits horribles avec les gladiateurs. — Il est empoisonné par Marcia et étouffé par un athlète. — Pertinax lui succède. — Sa sévérité pour réprimer les désordres de la milice. — Les soldats assassinent le prince, et ces misérables mettent l'empire à l'encan.

Ulpius Trajan, né en Espagne, avait été adopté par Cocceïus Nerva, auquel il succéda. Ce prince était bien fait de sa personne, avait l'esprit juste, sage, modéré, prudent, et savait commander en temps de paix : aussi le sénat lui adressa des éloges pour sa douceur, sa libéralité, sa magnificence et son amour pour la république. A l'imitation de Nerva, il jura que nul homme de bien ne serait tué ou couvert d'ignominie par son ordre. En donnant le poignard à Saburan, chef de ses gardes, il lui dit : « Si mes ordres sont justes emploie-le à mon service ; s'ils sont injustes, dirige-le contre moi. »

Il remporta deux victoires signalées sur les Daces, réduisit leur pays en province romaine, chassa de l'Arménie Chosroès, roi des Parthes, s'empara de l'Assyrie, dompta les Juifs, et voulait pousser ses conquêtes jusqu'aux Indes, lorsqu'il mourut à Sélinonte en Cilicie. On érigea sur son tombeau une magnifique colonne qui est connue de toutes les nations sous le nom de colonne Trajane.

Ce prince était doué des plus belles qualités ; mais on prétend qu'il aimait le vin et la débauche, et qu'il était superstitieux ; ce qui est dangereux dans un souverain, car la superstition a toujours causé de grands désordres dans les États.

Sous son règne les chrétiens éprouvèrent une violente persécution; Pline le Jeune, alors gouverneur de la Bithynie, obligé par le devoir de sa charge de poursuivre la nouvelle religion, écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il lui représentait qu'on accusait les chrétiens de crimes atroces dont ils étaient innocents. Il lui demandait également de qu'elle manière il devait se conduire à l'égard de ces hommes que les édits du prince condamnaient comme coupables. Trajan lui fit répondre : Qu'il ne fallait pas les rechercher ; mais que s'ils étaient accusés et convaincus d'être chrétiens, il était à propos de les punir. On faisait intervenir le crime d'État dans ces procédures, sous prétexte que l'empereur avait défendu les assemblées, et que les chrétiens violaient les lois du souverain.

Après la mort de Trajan, Adrien, surnommé Élius fils d'une de ses cousines, obtint l'empire par les artifices de Plotine, qu'il épousa par reconnaissance. Au commencement de son règne, il fit brûler pour vingt-deux millions cinq cent mille écus d'or des obligations que le peuple devait au trésor du prince. Il visita les plus belles provinces de l'empire, fit élever dans la Grande-Bretagne un mur de quatre vingt mille pas de longueur avec des forts pour assurer les garnisons romaines contre les habitants de l'île, qu'on n'avait pu soumettre. Changeant ensuite de

conduite, il se retira à Tibur pour s'abandonner à la mollesse, et il fit mourir un grand nombre de citoyens par le fer ou par le poison.

Ce prince avait de grandes vertus et de grands vices; il était libéral, laborieux; maintenait l'ordre, la discipline; soulageait les peuples, rendait la justice avec une grande application, et punissait rigoureusement ceux qui ne remplissaient pas fidèlement leurs devoirs. Il composa plusieurs ouvrages en vers et en prose, et nous avons encore quelques fragments de ses poésies latines et des vers grecs dans l'Anthologie. On trouve aussi dans les commentateurs de Spartien une épitaphe que cet empereur fit en l'honneur d'un cheval de chasse qu'il avait beaucoup aimé. Mais Adrien était cruel, envieux, jaloux de ceux qui excellaient dans les arts; impudique, superstitieux et adonné à la magie: malgré ses vices, il parvint à se faire rendre les honneurs divins par un décret du sénat. Il apaisa les guerres qui étaient commencées, battit les Juifs, nation toujours opiniâtre, massacra six cent mille Israélites, dispersa le reste des tribus, avec défense de retourner dans leur patrie; et ces malheureux étaient contraints d'acheter à prix d'or la triste consolation de pleurer un jour dans l'année sur les ruines de Jérusalem.

Titus Fulvius Antonin, dit le Pieux, succéda à l'empereur Adrien, dont il avait épousé la fille, et pour laquelle il montra de lâches complaisances.

Ce prince était d'une beauté remarquable, sobre, libéral, avec un esprit judicieux et des sentiments élevés. Il gouverna l'empire avec tant de sagesse, que sa réputation se répandit par toute la terre. Les rois devraient faire graver en lettres d'or sur leurs palais sa belle maxime : « Il vaut mieux sauver un seul citoyen que tuer mille ennemis. »

Marc-Aurèle Antonin, dit le Philosophe, était fils d'Annius Verus, qu'Adrien avait fait adopter par Antonin le Pieux, auquel il succéda. Il avait épousé la fille de son prédécesseur, Faustine, dont les adultères causèrent un grand scandale dans l'empire.

Antonin triompha des Parthes, dompta Avidius Cassius, qui s'était soulevé en Orient; subjugua les Marcomans et les Quades; établit à Athènes des professeurs avec des traitements pour enseigner les sciences, battit les Scythes, et fit de grandes choses. Il s'associa ensuite dans les pénibles fonctions du gouvernement Lucius Antonius Verus, qui avait épousé Lucilla sa fille. Ce coadjuteur de l'empire, bien différent de Marc-Aurèle Antonin, se livrait à tous les plaisirs et à la débauche. Les historiens regardent comme un fait extraordinaire que dans un gouvernement partagé entre deux princes dont les inclinations étaient si opposées, l'ambition et la jalousie n'aient pas rompu leur intimité; mais il faut en attribuer le mérite à Antonin qui, par ses vertus, obligea son gendre à garder plus de mesures dans sa conduite. Verus mourut avant son beau-père, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné par Faustine. Sous le règne de ces deux princes l'Église souffrit une quatrième persécution, dans laquelle plusieurs fidèles souffrirent le martyre, et dans le nombre se trouvèrent les martyrs de Lyon, aussi fameux dans l'histoire ecclésiastique que dans nos légendes.

Quelques années après la mort de Verus, Antonin fut empoisonné lui-même par des médecins qui avaient exécuté les ordres de Commode son fils.

Lucius Commode Antonin occupa le trône après ce parricide: les historiens nous apprennent qu'il était le plus beau et le plus cruel de tous les hommes. Il avait le corps bien proportionné, la taille avantageuse, l'air grand et majestueux, les yeux doux et pleins de feu, les cheveux épais et d'un blond doré. Les Romains prétendaient qu'il était fils de Faustine et d'un gladiateur.

Ce monstre cachait sous des dehors séduisants la cruauté la plus effroyable : dès l'âge de douze ans, il fit jeter dans une fournaise ardente le maître des bains publics, parce qu'il lui avait versé de l'eau trop chaude. Devenu empereur, il ordonna qu'on lui rendît de son vivant les honneurs divins. Ses palais renfermaient trois cents garçons et trois cents jeunes filles destinés à ses honteuses voluptés.

Sous son règne, les Maures, les Daces, les Pannoniens, les Germains et les peuples de la Grande-Bretagne furent domptés par ses généraux: et pendant que les peuples s'égorgeaient pour la gloire du souverain, Commode enchérissait sur les cruautés de Domitien et de Caligula, et surpassait Néron en débauches infâmes.

Les plus fidèles ministres du dernier règne furent massacrés par ses ordres, et les plus vénérables sénateurs devinrent ses victimes. Il condamna à être livré aux bêtes féroces dans le cirque un malheureux qui était accusé d'avoir lu la vie de Caligula écrite par Suétone! Dans ses promenades, lorsqu'il rencontrait des citoyens avec un gros ventre, il les faisait fendre par la moitié d'un seul coup, et prenait plaisir à voir leurs entrailles qui s'échappaient par cette plaie béante: ce qui a fait dire à l'un de nos plus illustres écrivains, que les chanoines de nos jours, si gros et si gras, n'auraient pu éviter la mort sous un tel prince, qu'en observant à la rigueur les jeûnes prescrits par leurs règles.

Ce cruel empereur n'épargna ni sa femme Crispine ni sa sœur Lucile; les chrétiens seuls jouirent de quelque repos sous son gouvernement. Dans ses orgies, Commode, vêtu d'habits de femme, faisait amener des gladiateurs qu'il égorgeait impitoyablement, et sur leurs cadavres il se livrait avec ses courtisans aux plus exécrables voluptés. Doué d'une force herculéenne, il combattit lui-même dans l'amphithéâtre sept cent trente-cinq fois, rapporta de ses combats jusqu'à mille palmes, et se vanta d'avoir tué douze mille hommes de sa main gauche. Enfin, après un règne trop long, Marcia, la première de ses concubines, lui versa un breuvage empoisonné, et comme il rejetait le poison qu'il avait pris, elle le fit étouffer par un athlète nommé Narcisse.

Après la mort de l'infâme Commode, le sénat choisit, comme le plus digne de l'empire, Publius Helvius Pertinax, sorti du rang des plébéiens. Le nouvel empereur donna ses soins à maintenir les priviléges du sénat; il punit les délateurs; il proscrivit les bouffons de Commode, et fit des règlements utiles pour le bonheur des citoyens. Mais voulant retenir les troupes dans leur devoir, et remédier aux désordres de la milice, il fut assassiné par les soldats. Ces misérables lui coupèrent la tête;



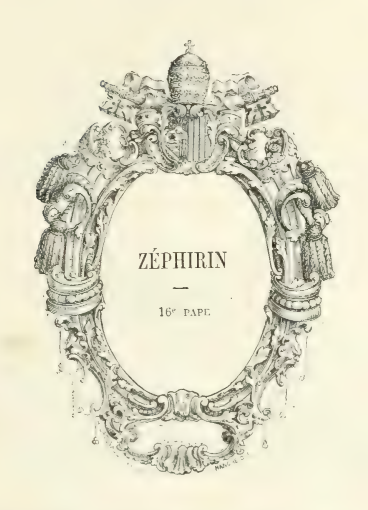
La colonne Trajane

et l'ayant portée dans le camp, ils montèrent sur le rempart, en criant que l'empire était à vendre.

Sulpicien, beau-père de Pertinax, voulut l'acheter: P. Didius Salvius Julien, qui était plus riche que lui, en offrit davantage, et promit six cents écus à chaque soldat; mais il ne put les payer. Sévère ayant ensuite pénétré en Italie à la tête de l'armée de Hongrie, le sénat déclara Julien parricide et usurpateur, et le fit massacrer.

L'extinction de la maison des Antonins dans la personne de Commode avait amené dans l'empire des troubles semblables à ceux qu'avait occasionnés auparavant la chute de la famille de César dans la personne de l'infâme Néron. Dès lors s'était manifesté un épouvantable despotisme militaire; la nomination des empereurs appartenait exclusivement à la garde prétorienne, qui faisait et défaisait les élections suivant son caprice ou suivant ses intérêts. Plus tard, les légions réclamèrent à leur tour le droit de proclamer les empereurs, et se révoltèrent contre les prétoriens. Cependant l'empire était encore dans toute sa force; de sages règlements, des impôts modérés, un certain degré de liberté politique, une liberté civile illimitée, une population vigoureuse, de riches provinces, des villes florissantes et magnifiques, un commerce intérieur et extérieur très-actif, étaient des avantages importants dont jouissaient les citoyens de Rome, et qui disparurent bientôt sous l'affreux despotisme du glaive. Le sénat perdit toute influence dans l'État, de farouches soldats devinrent les dispensateurs de la couronne impériale, et firent surgir de tous côtés des guerres civiles, des invasions de barbares et des famines qui étaient les présages de la ruine des Romains.

TROISIÈME SIÈCLE



Les évêques de Rome usurpent une autorité despotique sur les autres Églises. — Naissance de Zéphirin. — Fable ridicule du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Le pape devient hérétique. — Nouvelle persécution. — Lâcheté du pontife. — Il excommunie les montanistes. — Son indulgence pour les femmes adultères. — Histoire remarquable d'un hérétique fouetté par les anges. — Fausseté évidente du martyre de Zéphirin.

Il est une vérité généralement admise, c'est que les meilleurs et les plus saints règlements se corrompent lorsqu'ils accordent trop de puissance à un seul homme; et l'institution de l'épiscopat nous en offre une preuve frappante. La haute dignité de pontife changeait l'esprit de ceux qui en étaient revêtus, leur inspirait de l'orgueil, et flattait tellement leur ambition, qu'ils se regardaient comme les supérieurs des autres ministres de la religion. On remarqua surtout ce changement à Rome, comme si cette maîtresse du monde ne pouvait souffrir dans ses entrailles que des princes et des rois.

Les évêques de la ville sainte commencèrent vers la fin du second siècle à s'attribuer sur les autres Églises une juridiction qu'ils n'avaient pas reçue des apôtres, et dans le troisième ils avaient déjà abandonné les préceptes d'humilité donnés par le Christ Le premier siècle de l'Église était d'or, pour nous servir de l'expression du cardinal de Lorraine; mais à mesure qu'on s'est éloigné des temps apostoliques, la corruption a toujours augmenté, et le despotisme du clergé s'est appesanti sur les peuples. Victor avait préparé la domination des pontifes, et ses successeurs ne négligèrent dans la suite aucune occasion d'étendre leur puissance.

Zéphirin, qui gouverna l'Église de Rome après saint Victor, était Romain et fils d'Abundius. On attribue son élection à l'apparition miraculeuse du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Quelques historiens affirment que le saint-père s'était laissé surprendre aux artifices des montanistes, et que Praxéas le détrompa avant de tomber lui-même dans l'erreur. Sous le pontificat de Zéphirin, la persécution redoubla par un édit de l'empereur Sévère, et l'évêque de Rome abandonna son troupeau pour éviter le martyre. Lorsque le calme eut succédé à la tempête, le pontife reparut, et pour faire oublier sa lâcheté, il poursuivit les hérétiques; il excommunia les montanistes, et avec eux Tertullien, qui avait embrassé le parti de ces novateurs.

La chute de ce grand homme affligea profondément les fidèles, qui attribuèrent la cause de son apostasie aux fâcheux traitements qu'il éprouva et à la jalousie des ecclésiastiques. L'excommunication

du pape avait soulevé l'indignation générale, et la mauvaise réputation que son clergé s'était acquise fit remonter jusqu'à lui le blâme universel.

A la même époque, Origène banni pour la foi chrétienne, vint dans la capitale de l'empire trouver Zéphirin, dont il fut favorablement accueilli. Les auteurs gardent le plus profond silence sur les actions de ce saint évêque : ils disent cependant qu'il recevait en grâce les adultères qui témoignaient du repentir de leurs fautes, et ils l'accusent de mollesse et de relâchement dans la discipline, pour avoir traité avec douceur les femmes coupables, pendant qu'il fermait les portes de l'Eglise aux idolâtres et aux homicides.

Les légendes racontent également une conversion miraculeuse qui eut lieu vers la fin du pontificat de Zéphirin : un confesseur, nommé Natalis, par un sentiment d'avarice avait embrassé le parti des théodotiens ; mais il fut rudement fouetté pendant toute une nuit par les saints anges ; ils le couvrirent ensuite d'nn sac, répandirent sur sa tête des nuages de cendres et l'amenèrent aux pieds de l'évêque, qui reçut son abjuration et le fit rentrer dans la communion des fidèles.

On ne peut fixer d'une manière certaine ni le jour ni même l'année de la mort de Zéphirin, et quoique l'Eglise lui décerne les honneurs du martyre, on doute avec raison qu'il ait répandu son sang pour la foi chrétienne.

D'après les Pontificaux, on établit l'époque de sa mort vers l'année 221 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste, sur le chemin d'Appius.

Comme nous avons déjà parlé d'Origène, il devient utile de faire connaître ce nouveau chef d'hérétiques, dont la secte prit un grand accroissement pendant la fin du siècle. Origène avait été élevé par les soins d'une riche dame chrétienne, qu'il abandonna plus tard pour vivre dans l'isolement le plus absolu et le jeûne le plus rigoureux, ne buvant que de l'eau de pluie et ne mangeant que des herbes cuites à l'eau ; il poussa le fanatisme jusqu'à exercer sur lui-même l'affreuse mutilation des eunuques, opération défendue par les lois de l'Église. « Malgré cette grande faute, ajoute le pieux légendaire, il fut ordonné évêque par Alexandre, primat de Jérusalem, à cause de son éloquence et de son grand savoir, qui en faisaient l'une des lumières de l'Église. »

Les doctrines d'Origène étaient cependant assez singulières ; il prétendait que dans le principe du monde, Dieu avait créé un grand nombre d'esprits égaux en puissance, différents en essence ; et que la plupart d'entre eux avaient failli ; qu'alors, pour les punir de leur chute, Dieu les avait enfermés dans des corps de formes diverses, et qu'ensuite ces purs esprits étaient devenus des âmes, des anges, des astres, des animaux ou des hommes. Comme conséquence de cette idée première, il affirmait que les âmes étaient matérielles ; que les anges étaient sujets au bien ou au mal ; il prétendait que les bienheureux pouvaient encore pécher dans le ciel, et que les démons ne devaient pas être éternellement ennemis de Dieu. « Mais cette conversion de l'esprit du mal, ajoutait Origène, n'arrivera qu'après une longue suite de siècles, et quand un nombre considérable de mondes auront succédé au nôtre ; car les temps n'ont jamais été et ne seront jamais sans monde, parce que Dieu ne saurait rester oisif. »





État de l'Église. — Le pape fait bâtir une église sur l'emplacement d'un lieu de débauches. — Cimetière de Calliste. — Entrepôt général des reliques de toute la chrétienté. — Indulgence du pape pour les prêtres souillés de crimes. — Mort de Calliste.

Calliste ou Callixte était Romain et fils de Domitius: il fut élevé sur le saint-siége, et il appliqua tous ses soins à profiter du calme dont le clergé jouissait sous le règne d'Héliogabale, prince entièrement occupé de ses débauches. La mort de cet empereur augmenta encore la tranquillité de l'Eglise, et les fidèles commencèrent à jouir de l'exercice public de leur religion sous Alexandre Sévère. Ce prince favorisait ouvertement les chrétiens, aimait leur discipline, et se glorifiait de suivre la plupart de leurs maximes. Un auteur païen nous rend compte d'une contestation qui s'éleva entre les prêtres et les cabaretiers de la ville de Rome, au sujet d'un endroit dont ces derniers voulaient faire un lieu de débauches, et que les chrétiens avaient choisi pour y tenir leurs assemblées religieuses. L'empereur l'adjugea aux prêtres, quoiqu'ils l'eussent usurpé sur le bien public, et il permit à Calliste d'élever un temple dans ce même lieu. Les traditions ajoutent qu'il la dédia à la sainte Vierge; ce qui n'est pas présumable, puisque l'usage des dédicaces religieuses n'était pas encore établi.

L'ouvrage le plus remarquable qu'on attribue au pontife est le fameux cimetière qui porte son nom, et dont il est si souvent parlé dans les Martyrologes et dans nos légendes: il est, sans contredit, le plus grand en étendue, et le plus renommé de tous les cimetières qui sont autour de Rome; et les prêtres affirment qu'on y a enterré cent soixante quatorze mille martyrs et quarante-six papes. Il subsistait avant le règne du saint-père, mais on lui a donné le nom de Calliste parce qu'il l'avait agrandi et qu'il y fut lui-même enterré. D'autres traditions disent au contraire qu'il fit mettre les corps des chrétiens avec ceux des païens, et elles affirment que l'Église n'eut de cimetières particuliers que vers le cinquième siècle.

Les actions de Calliste sont restées dans le plus profond oubli, et on lui attribue faussement le jeûne des Quatre-temps, usage dont on ne trouve aucune trace avant le pontificat de Léon, qui vivait sur la fin du cinquième siècle.

Le saint-père défendit de recevoir contre les ecclésiastiques des accusations portées par des gens décriés, suspects ou ennemis de saccusés; sage précaution, qui fut cependant rejetée par l'odieux tribunal des inquisiteurs de la foi, lorsqu'ils poursuivaient les malheureux protestants. Le pontife regardait comme hérétiques les fidèles qui prétendaient que les prêtres ne pouvaient plus exercer les fonctions pastorales après être tombés dans quelques crimes et même après en avoir fait pénitence. Ces principes rigides furent repoussés par Calliste, qui prévoyait que les ecclésiastiques de tous les siècles auraient besoin de l'indulgence de l'Église.

Les actes des martyrs nous apprennent qu'après avoir été longtemps en prison, Calliste fut précipité par une fenêtre dans un puits très-profond, et que les fidèles obtinrent la permission d'enlever son corps, qui fut enterré dans le cimetière de Calepode, sur le chemin d'Aurèle.



Les premiers évêques jugeant les différends des chrétiens

On suppose, mais à tort, qu'il mourut en 226, après avoir gouverné l'Eglise l'espace de cinq ans et un mois; car rien n'est moins authentique que le martyre de ce pontife: il est prouvé au contraire qu'il n'y eut aucune persécution sous le règne de l'empereur Alexandre, et que ce monarque protégea Calliste et lui accorda l'autorisation de fonder la première église chrétienne qui fut élevée dans Rome.

Alexandre était Syrien de naissance, et le surnom injurieux d'Archisynagogue que lui donnaient les Romains atteste qu'il protégeait toutes les sectes juives et particulièrement les nazaréens. Origène affirme même que Mammée, mère de l'empereur, était chrétienne, et qu'elle passait les journées à s'instruire des vérités annoncées par les Apôtres. Aussi les auteurs du Martyrologe, ne pouvant établir d'une manière incontestable le martyre de Calliste, ont-ils prétendu que le préfet de Rome l'avait persécuté à l'insu de l'empereur. Mais pour démontrer la fausseté de cette allégation, il suffit de rappeler que ce magistrat, nommé Ulpien, était un modèle d'équité; et que d'ailleurs une action de cette nature n'aurait pu être cachée longtemps, puisque Alexandre avait défendu, par un édit aux gouverneurs des provinces et aux autres officiers de l'empire, d'exercer aucun acte de violence contre ses sujets pour cause de religion, quels que fussent le rang, la fortune ou les croyances des accusés. Ainsi il est constant qu'il n'y eut aucun martyr sous ce règne, et qu'au contraire les sectateurs de la religion nouvelle furent hautement protégés.

Déjà les idées chrétiennes, exprimées dans de nombreux écrits et répandues par le zèle infatigable des Pères, avaient pénétré dans la société païenne; beaucoup de riches citoyens de l'empire admettaient quelques-uns des nouveaux dogmes, et avaient une grande vénération pour les ministres du culte. On cite particulièrement un seigneur nommé Ambroise, de famille consulaire, qui protégeait publiquement à Alexandrie les lettres chrétiennes.



Incertitude sur le pontificat d'Urbain. — Piété de l'empereur. — Il veut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux de l'empire. — Le pape, en signe de mépris, crache sur la statue du dieu Mars. — Mort d'Urbain. — On fait remonter à ce pontife l'usage des vases d'or dans les églises. — Il augmente les revenus du clergé. — Richesses des évêques.

Urbain était Romain de naissance et fils d'un des premiers seigneurs de la ville, nommé Pontien. On ne connaît ni le commencement, ni la fin, ni la durée de son pontificat.

Pendant qu'il gouverna l'Église de Rome les chrétiens ne furent point persécutés : Alexandre Sévère, qui régnait alors, loin de faire la guerre aux fidèles, les favorisait dans toutes les circonstances, et ne se conduisait que par les conseils de sa mère Mammée, qui était chrétienne. Il plaça l'image du Christ dans son cabinet, au rang des grands hommes pour lesquels il avait de la vénération, et il eut même la pensée de le faire recevoir au nombre des dieux de l'empire. Urbain, profitant des bonnes dispositions de ce prince, fit un grand nombre de conversions, et étendit le christianisme jusque dans la maison de l'empereur.

Cependant un autre Urbain, qui était alors préfet de Rome et ennemi juré du nom chrétien, fit comparaître le saint-père devant son tribunal, et lui ordonna d'offrir de l'encens au dieu Mars : le pontife ayant été amené devant l'idole, il brisa l'encensoir en signe de mépris, et cracha sur le dieu. A l'instant même, le préfet condamna le saint évêque à mourir dans les tourments : Urbain fut traîné en prison avec plusieurs fidèles, et ils souffrirent tous le martyre. Mais les actes d'après lesquels nous avons traduit la vie du saint-père sont accusés de fausseté, et l'on rapporte sa mort à l'an 233 de Jésus-Christ, qui concourt avec le dixième de l'empire d'Alexandre Sévère.. Il fut enterré dans le cimetière de Prétextat, sur le chemin d'Appius.

Les auteurs disent que cet évêque introduisit dans l'Eglise l'usage des vases précieux : si ce fait est véritable, il met la conduite d'Urbain en grande opposition avec celle d'Alexandre Sévère, qui ne voulait ni or ni argent dans les temples des idoles, et prétendait avec raison que « l'or ne pouvait être d'aucune utilité dans la religion ».

On fait remonter à ce pontife l'origine du temporel des églises ; on ajoute qu'il affecta aux besoins du clergé les fonds et les métairies que les chrétiens venaient lui offrir, et qu'il divisa les revenus de manière qu'ils fussent proportionnés aux travaux des ministres de la religion. Mais aujourd'hui les usages sont bien changés ! les prêtres qui s'acquittent de leur devoir avec le plus d'exactitude sont mal récompensés ; ceux qui sont chargés du soin d'une nombreuse paroisse reçoivent les plus modiques traitements, pendant que les évêques et les archevêques possèdent des biens immenses qu'ils augmentent tous les jours.



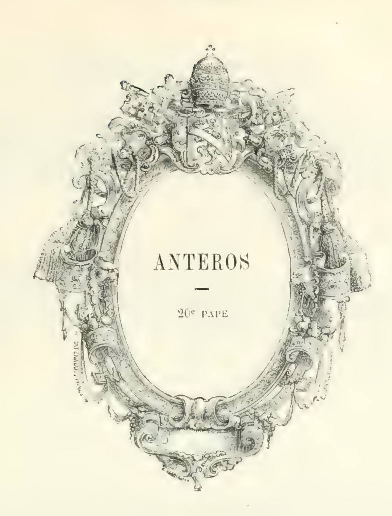
Naissance de Pontien. — Il est exile en Sardaigne. — Son abdication. — Il meurt sous les coups de bâton. Conte ridicule d'une femme possédée du diable.

Les auteurs qui parlent de Pontien nous apprennent qu'il était Romain de naissance et fils de Calpurnius. Il gouverna son église pendant quelques mois avec tranquillité; mais ensuite il fut troublé dans les fonctions de son ministère par les ennemis du christianisme, qui le firent reléguer en Sardaigne. Cette contrée malsaine, couverte de marais, avait été choisie comme un lieu de bannissement où l'on envoyait ceux dont on voulait se défaire. Avant son départ, le saint-père ne voulut pas laisser son Église sans conducteur; et afin que les fidèles de Rome fussent en droit de choisir un autre évêque, il déclara solennellement qu'il abdiquait le pontificat.

L'empereur Alexandre Sévère avait condamné Pontien à l'exil non pour cause de religion, car ce prince n'était point persécuteur, mais il s'était laissé surprendre par les artifices et les calomnies des ennemis de Pontien, qui l'accusaient de vouloir troubler l'empire. Cet évêque gouverna l'Église de Rome pendant quelques mois; et lorsque Maximin suscita une nouvelle persécution contre les chrétiens, saint Pontien fut ramené de Sardaigne pour recevoir la couronne du martyre, et il expira sous les coups de bâton vers l'an 237.

Les chroniques racontent une histoire merveilleuse recueillie par les historiens sacrés, et qui montre la fourberie des prêtres, même dans les premiers siècles du christianisme. D'après eux, il existait en Cappadoce une femme possédée du diable, qui contrefaisait la prophétesse; elle séduisit par de faux miracles plusieurs fidèles qui la regardaient comme une sainte. Un prêtre nommé Rustique et un diacre s'étaient même laissé surprendre à ses prestiges; elle avait la hardiesse d'administrer le baptême et l'eucharistie avec les mêmes cérémonies qui s'observaient dans l'Église. Mais un homme d'une grande piété soutint publiquement que cette femme était possédée du diable, et par ses prières il fit sortir de son corps le démon Astaroth, qui s'échappa en vomissant des flammes sur le peuple assemblé.

On place à cette époque la mort du célèbre Tertullien, prêtre de Carthage et le digne émule d'Origène; il fut hérétique comme son contemporain, et devint l'un des propagateurs les plus ardents des doctrines de Montanus. Ses nombreux écrits attestent l'étendue de ses lumières et la profondeur de ses connaissances. A ce sujet, nous ferons remarquer que les Pères de l'Église ont presque tous été hérétiques.



Élection d'Anteros. — Sa mort. — Écrits supposés. — Avarice et ambition des prélats de notre siècle.

Lorsque Pontien eut abdiqué l'épiscopat, les fidèles de Rome avaient un si profond respect et un si grand attachement pour lui, qu'ils refusèrent d'élire un autre évêque de son vivant. Mais après sa mort ils procédèrent à l'élection, et choisirent pour la conduite de leur Église, Anteros, Grec de nation et fils d'un nommé Romulus.

Pendant qu'il était occupé du soin de son troupeau, la persécution, qui continuait avec fureur, ne l'épargna pas, et l'on croit qu'il souffrit le martyre l'an 238, après avoir gouverné le saint-siége pendant un mois seulement.

Les lettres qu'on attribue à Anteros n'ont jamais été écrites par lui; et l'on ne doit pas ajouter plus de confiance aux historiens qui prétendent qu'il a permis aux évêques de quitter leurs Eglises pour prendre d'autres siéges, non pour des avantages particuliers, mais par nécessité ou pour le bien de la religion: car, à cette époque, les prélats n'auraient pas eu recours à l'évêque de Rome pour autoriser ces arrangements, puisque la juridiction des pontifes était renfermée dans les bornes de leur diocèse.

Cependant nous devons convenir que cet usage, alors inconnu aux fidèles, s'est scandaleusement introduit dans l'Église. La plupart des prélats ne briguent pas de nouveaux évêchés en vue de la religion, qui est la dernière de leurs pensées; ils ne s'informent pas combien ils ont d'âmes à conduire dans le chemin du salut; mais ils savent combien l'évêché peut leur donner de revenus, combien ils pourront avoir de domestiques, de chevaux, d'équipages; et par cette insatiable avarice ils se montrent indignes de la majesté et de la sainteté de l'épiscopat.

Jules l'Africain publiait alors son Histoire universelle, qui commençait à l'origine du monde et se terminait à la quatrième année du règne d'Héliogabale. Cet historien, qui était en outre le plus savant généalogiste de son temps, nous dit qu'il avait cherché à concilier les deux généalogies contradictoires données par les évangélistes saint Luc et saint Matthieu sur Jésus-Christ, et qu'il avait même fait le voyage de Palestine pour consulter des Juifs qui se prétendaient de la famille du Christ, et qui étaient appelés par cette raison Desposynes en langue grecque, mais qu'ils ne purent lui montrer aucun acte qui attestât l'origine de Jésus. Ce même Père, dont l'orthodoxie a été reconnue par l'Église, affirme que la plus grande partie des récits de la Bible sont apocryphes, et il cite entre autres l'histoire de Suzanne et celle de Bel et du dragon, qu'il prétend n'avoir pas trouvées dans les exemplaires juifs antérieurs à la destruction de Jérusalem et à la ruine de la Judée.



Élection miraculeuse de Fabien. — Nouvelle fable du Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon blanc. — Le saint chrême rafraîchi. — Condamnation de Privat. — Les Actes des martyrs sont remplis de faussetés et d'erreurs grossières.— Septième persécution de l'Église. — Mort de Fabien.

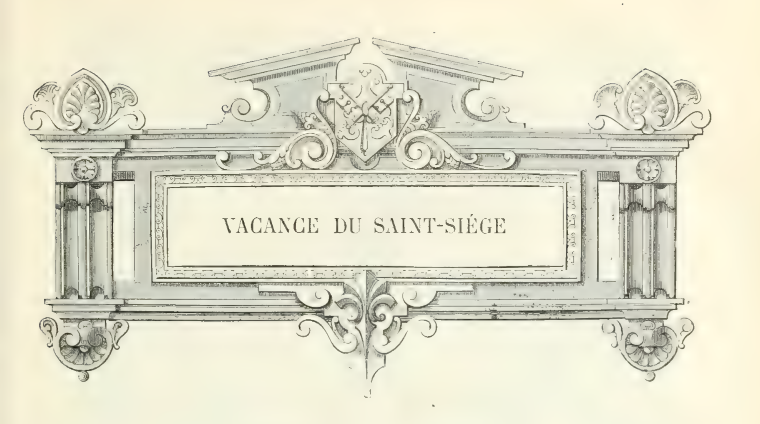
Quelques jours après la mort de saint Anteros, Fabien, que l'on croit être Romain ou Italien de naissance, fils de Fabius, fut élu pape d'une manière miraculeuse, s'il est permis de s'en rapporter à Eusèbe et aux auteurs qui l'ont suivi. Ils racontent que Fabien avait quitté la campagne et s'était rendu à Rome pour assister à l'élévation d'un nouveau pontife: les fidèles étaient assemblés dans l'église pour l'élection et proposaient plusieurs personnes très-considérables, sans songer à Fabien, quoiqu'il fût présent. Tout à coup un pigeon blanc, volant d'en haut, vint s'arrêter sur sa tête ; alors les fidèles se rappelant que le Saint-Esprit s'était manifesté sous une forme semblable dans le baptême de Jésus-Christ, s'écrièrent que Dieu leur marquait sa volonté : aussitôt Fabien fut proclamé évêque, et porté sur le siége épiscopal, sans autre formalité que celle de l'imposition des mains.

A cette époque, on n'avait pas encore adopté la coutume de se prosterner devant le pontife de Rome immédiatement après son élection, ni de lui baiser les pieds.

D'après quelques traditions, le saint-père introduisit l'usage de rafraîchir le saint chrême tous les ans le jeudi saint, et de brûler dans l'église celui de l'année précédente ; mais l'antiquité ne nous a rien conservé d'important ni de certain sur les actions de Fabien, ou sur les règlements qu'il fit dans l'administration de sa charge. Il excommunia Privat, évêque de Lambèse, homme d'une conduite scandaleuse et d'une doctrine pernicieuse, qui avait déjà été condamnée en Afrique, dans un concile de quatre-vingt-dix évêques. Nous ne savons quels dogmes enseignait l'hérésie de Privat, qui fut éteinte avec lui ; et il serait à désirer que l'on ignorât de même la plupart des schismes qui ont bouleversé les Eglises.

Suivant l'histoire d'Eusèbe, l'empereur Philippe et son fils étaient chrétiens, et les actes du martyre de saint Pontien affirment que l'évêque Fabien baptisa ces deux princes; mais il n'est pas vraisemblable que les soldats, les grands et les peuples eussent souffert la domination de Philippe s'il avait embrassé le christianisme; et d'ailleurs le sénat, composé d'ennemis jurés de la nouvelle religion, n'aurait pas mis l'empereur au nombre des dieux de l'empire.

Après la mort de ces deux princes, Décius, qui leur succéda, vint troubler l'Église par une furieuse persécution que l'on compte pour la septième : plusieurs fidèles et le pontife à leur tête reçurent la couronne du martyre , et d'autres, en très-grand nombre, apostasièrent. Les auteurs indiquent la mort de Fabien en 253, mais des chronologies plus exactes la rapportent à l'an 250.



VACANCE DU SAINT-SIÉGE

La persécution continue. — Le grand Cyprien, évêque de Carthage, s'enfuit honteusement. — Saint Grégoire Thaumaturge abandonne son troupeau. — Miracle chrétien imité du paganisme. — Un saint évêque et son diacre changés en arbres.

Platine s'est trompé dans sa chronologie en indiquant que le siége épiscopal de Rome ne resta vacant que six jours après le martyre de saint Fabien. Les historiens conviennent qu'avant d'élire un autre pontife on attendit que la rigueur de la persécution fût apaisée, et ce sentiment est d'autant mieux fondé, qu'une partie des ecclésiastiques de Rome et des évêques voisins étaient prisonniers, dispersés ou cachés : ainsi, le saint-siége ne fut pas occupé pendant plusieurs années, et le clergé prit soin du gouvernement de l'Eglise.

La persécution continuant toujours à faire de grands ravages dans l'Église d'Orient et dans celle d'Occident, le grand Cyprien, évêque de Carthage, fut obligé, par ordre de Dieu, d'abandonner son diocèse, comme il le témoigne dans ses lettres : il fut proscrit et ses biens confisqués. Saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, dans le Pont, prit également la fuite et se retira avec son diacre sur une colline déserte : les persécuteurs poursuivirent les deux prêtres, et ayant découvert le lieu de leur retraite, ils cernèrent la montagne : les uns gardaient le passage de la vallée, et les autres cherchaient dans toutes les cavernes. Grégoire dit à son diacre de se mettre en prière avec lui, et d'avoir confiance en Dieu : il commença lui-même à prier, se tenant debout, les mains étendues et regardant le ciel fixement. Les païens, après avoir visité toutes les roches et les endroits les plus cachés, revinrent dans le vallon, assurant qu'ils n'avaient trouvé que deux arbres près l'un de l'autre.

Cette étonnante métamorphose frappa d'épouvante le berger qui avait servi de guide aux ennemis de Grégoire : pendant la nuit il retourna sur la montagne, et il aperçut l'évêque et son diacre immobiles, en oraison dans le même endroit où les persécuteurs avaient vu ces deux arbres ; alors il se prosterna à leurs pieds et demanda le baptême.

La légende rapporte également qu'un jour, pendant que le pieux évêque s'entretenait sous un des portiques d'Alexandrie avec d'autres prélats, une courtisane vint effrontément lui réclamer le prix d'une nuit de débauche qu'elle avait passée avec lui, et qu'il avait refusé de lui payer. Ceux qui connaissaient la vertu de Grégoire se levèrent indignés pour chasser cette femme; mais lui, sans s'émouvoir, dit à l'un deux ; « Donnez, je vous prie, à cette fille la somme qu'elle demande. » A peine l'argent eut-il touché la main de la courtisane, qu'elle fut saisie de l'esprit des ténèbres; elle tomba sur la poussière, se roula avec d'horribles contorsions, déchira ses vêtements et poussa des hurlements qui paraissaient sortir de l'enfer. Grégoire pria alors sur elle, et aussitôt la terre trembla sous leurs pas, une odeur sulfureuse infecta l'air, et la courtisane fut délivrée du démon! C'est un des mille contes pieux du catholicisme.



L'empereur Décius est hostile aux chrétiens. — Élection de Corneille. — Le peuple consacrait alors les élections des papes. — Schisme de Novatien. — Querelles du pape et de l'antipape. — Novatien est sacré évêque de Rome au milieu d'une orgie. — Schisme de Fortunat en Afrique. — Crimes des prêtres. — Ils violent les vierges sacrées. — La persécution continue. — L'évêque Corneille est envoyé en exil. — Son martyre est un mensonge.

Il n'est pas surprenant que le saint-siége soit resté vacant près d'un an et demi et que le clergé n'ait pas choisi un autre pontife, car l'empereur Décius aurait plutôt souffert une révolte dans l'état, que l'élection d'un évêque de Rome qui eût été capable de soutenir la religion chrétienne.

Le prêtre Corneille, Romain de naissance, et fils de Castin, ne fut élevé sur la chaire de saint Pierre que peu de temps avant le meurtre de ce prince.

Corneille était d'une pureté virginale, d'une modestie et d'une fermeté remarquables : après avoir passé par tous les degrés des offices ecclésiastiques, il n'avait ni brigué, comme tant d'autres papes, ni même désiré l'épiscopat. Il fut élu, comme le plus digne, par seize évêques qui se trouvèrent dans la ville ; tous les clercs rendirent témoignage de son mérite, et le peuple qui était présent consentit à son ordination.

Dans ces temps désastreux, les fidèles avaient une dangereuse persécution à soutenir, cependant l'épiscopat était devenu déjà l'objet de l'ambition du clergé. Novatien, prêtre de l'Église romaine, jaloux de l'élévation de Corneille, se déclara contre lui ; il affectait une grande sévérité de mœurs, et se plaignait qu'à Rome on reçût les apostats à la pénitence avec trop de facilité. Une partie des membres du clergé qui étaient encore prisonniers se laissèrent séduire à cette apparence de zèle pour la discipline : Novat, schismatique d'Afrique, appuyait ses desseins, et tous deux répandaient des calomnies contre le pape Corneille; ils l'accusaient d'avoir communiqué avec des évêques qui avaient sacrifié aux idoles, et d'avoir abjuré secrètement entre les mains du magistrat afin d'éviter la persécution.

Novatien, en se séparant de la communion de Corneille, entraîna plusieurs confesseurs et un grand nombre de fidèles dans son schisme. Il se fit le chef de ceux qui s'appelaient eux-mêmes les purs, parce qu'ils soutenaient que les chrétiens qui étaient tombés durant la persécution ne pouvaient plus espérer le salut ni obtenir le pardon de leurs fautes. Un concile de soixante évêques, de prêtres et de diacres, ayant été assemblé à Rome pour décider cette question, Novatien fut condamné et excommunié.

Corneille écrivit à Fabius, évêque d'Antioche, afin de lui apprendre ce qui avait été résolu dans ce concile; il parle avec aigreur de l'esprit et des mœurs de son concurrent. Voici le portrait qu'il en fait :

« Je vous dirai comment Novatien, cet homme admirable, brûlant depuis longtemps du désir d'être évêque, a caché son ambition déréglée sous le voile de la sainteté des confesseurs qu'il avait engagés dans ses intérêts.... .. Mais ayant connu ses artifices, ses tromperies, ses mensonges et ses parjures, ceux-ci ont renoncé à son amitié, ils sont revenus à l'Église, et ils ont publié en présence des évêques, des prêtres et de plusieurs laïques, la méchanceté qu'il cachait sous l'apparence d'une fausse humilité ! Ils ont pleuré



Saint Jérôme.

le malheur où ils étaient tombés de s'être séparés des fidèles, pour avoir été trompés par les fourberies de cet imposteur..... Nous avons vu, mon très-cher frère, un changement admirable arrivé dans sa conduite : ce prêtre qui affirmait, avec des serments exécrables, n'avoir point d'ambition pour la dignité épiscopale, a paru tout d'un coup évêque : ce docteur, ce défenseur de la discipline de l'Église, voulant usurper l'épiscopat auquel Dieu ne l'avait point appelé, s'était associé deux hommes perdus, et les avait envoyés dans un coin de l'Italie pour tromper trois évêques fort simples et très-ignorants, en les assurant qu'ils devaient se rendre à Rome afin d'apaiser avec les autres prélats un différend qui s'était élevé : et quand ils furent venus, il les fit enfermer par des méchants semblables à lui, sur la dixième

heure du jour; et les ayant fait boire avec excès, il les contraignit à le sacrer évêque, par une imposition des mains vaine et imaginaire : et c'est ainsi qu'il s'attribuet rès-injustement la dignité épicopale, à laquelle il n'a aucun droit. »

Novatien cependant maintint son autorité contre celle de Corneille, et lui enleva une grande partie de son troupeau. Dans les lettres qu'il écrivit après son ordination, l'antipape ne montrait pour le saint-père aucun ménagement, et son témoignage était autorisé de celui des confesseurs qui s'étaient déclarés pour lui.

Quelque temps après, Fortunat, qui avait été chassé de l'Église, fut ordonné évêque de Carthage, par des prélats schismatiques, pour disputer cette place à saint Cyprien. L'usurpateur envoya à Rome demander la communion du saint-père : Félicissime, son député, se présenta aux portes de l'église, accompagné d'une troupe d'hérétiques furieux, qui prétendaient faire reconnaître Fortunat pour évêque de Carthage; mais le pape ne voulut pas les écouter; il les rejeta de l'église avec une vigueur sacerdotale, et les traita comme il aurait souhaité qu'on eût fait à Novatien. Les fidèles approuvèrent la conduite du pontife avec Félicissime, qui avait été légitimement condamné pour avoir détourné l'argent qu'il avait en dépôt, pour avoir corrompu des vierges et commis des adultères.

La persécution, qui s'était ralentie vers la fin du règne de Décius, recommençait avec plus de fureur, à l'occasion d'une peste violente qui s'étendit sur plusieurs provinces de l'empire. L'empereur Gallus et son fils Volusien eurent recours à leurs idoles, et envoyèrent des édits dans toutes les provinces pour ordonner des sacrifices. Mais les chrétiens refusèrent de prendre part à ces superstitions, et l'on rejeta sur eux les malheurs publics, que l'on regardait comme l'effet de la colère des dieux.

Corneille fut le premier à Rome qui confessa le nom de Jésus-Christ dans cette persécution, et il fut envoyé en exil, par l'ordre de l'empereur Gallus, à Centum-Cellæ, aujourd'hui Civita-Vecchia, qui était un lieu très-agréable, à quarante-cinq milles de Rome.

Malgré les honneurs que l'Église lui décerne, nous devons présumer que sa mort fut naturelle et qu'elle arriva en 253 : saint Jérôme, d'après les témoignages erronés d'anciennes traditions, affirme que le pontife répandit son sang dans Rome, et qu'il eut la tête tranchée par la main du bourreau, après avoir gouverné l'Église l'espace d'un an et quelques mois.

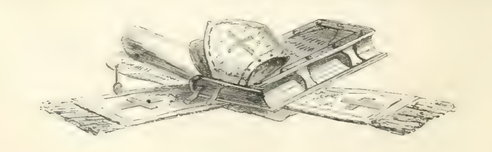
Décius avait imprimé une terreur si profonde parmi les nouveaux chrétiens, qu'un grand nombre abandonnaient les terres de l'empire pour fuir dans le désert de l'Égypte. Pendant ces émigrations, plusieurs moururent de faim et de soif, d'autres furent déchirés par les tigres et par les lions ; quelques-uns, après avoir franchi les montagnes de l'Arabie, tombèrent au pouvoir des hordes nomades : ceux qui furent assez heureux pour échapper à tous ces dangers peuplèrent les solitudes de la Thébaïde et se firent ermites.

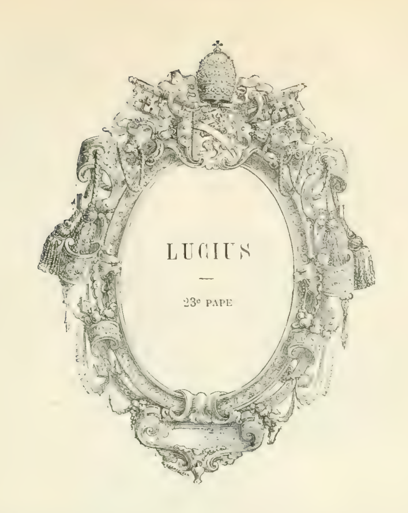
Les légendes racontent une histoire fort curieuse sur le premier des anachorètes de la basse Thébaïde : « Un jeune chrétien d'Alexandrie, appelé Paul, dit le légendaire, héritier d'un riche patrimoine, profondément instruit des lettres grecques et égyptiennes, s'était retiré dans un de ses domaines, pour vivre loin du monde avec son beau-frère et une jeune sœur pour laquelle il avait conçu une violente passion : mais un jour son beau-frère l'ayant surpris en inceste, le menaça de le livrer aux commissaires de l'empereur.

« Effrayé de cette menace, Paul, s'enfuit dans des montagnes inaccessibles, où il retrouva peu à peu la tranquillité d'esprit. Ses larmes ayant adouci la justice de Dieu, il eut une révélation dans laquelle lui apparut un ange qui lui promit le pardon de son crime à la condition qu'il achèverait sa vie dans la solitude.

« Le lendemain de son réveil, Paul, décidé à suivre l'inspiration divine, gravit une colline qui se trouvait devant lui; arrivé à la cime, il aperçut une grande caverne fermée par une pierre : il y pénétra par curiosité, et y trouva dans l'intérieur une salle spacieuse, percée à jour et ombragée par un antique palmier qui étendait ses branches protectrices sur toute la grotte; une fontaine limpide sourdissait au pied du rocher, et, après avoir coulé quelques pas au dehors, se perdait dans une anfractuosité formée par deux blocs de granit. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et il y vécut quatre-vingt-dix années, quoiqu'il en eût déjà vingt-trois à l'époque de sa fuite d'Alexandrie. »

On place également aux dernières années du pontificat de Corneille la fondation de l'Église de Toulouse par saint Saturnin, et celle de Paris par saint Denis





Éloge de Lucius. — Il est exilé. — Son retour à Rome. — Incertitude sur son martyre.

Lucius, successeur de Corneille, était Romain, et fils de Porphyre; il avait accompagné le pontife dans son exil et après sa mort, les fidèles le jugèrent le plus digne d'entre les confesseurs et les prêtres de cette église pour remplir la place d'évêque. Mais le saint-père n'exerça pas longtemps les fonctions de cette charge, ayant été banni de Rome par les persécuteurs; il fut ensuite rappelé de l'exil, et on lui permit de revenir dans son église, qu'il gouverna l'espace de cinq mois. On n'est pas assuré que Lucius ait souffert le martyre, et les historiens sont dans ce même doute sur la durée de son pontificat; mais ils conviennent cependant qu'il mourut dans l'année de son élection, c'est-à-dire en 253.

Depuis quelques années seulement, Cyprien était parvenu à l'évêché de Carthage, et ses écrits l'avaient déjà rendu une des colonnes de l'Église d'Afrique. Ce pieux évêque avant de se convertir au christianisme avait enseigné publiquement les belles-lettres et avait acquis de grandes richesses. Non-seulement il distribua aux pauvres tous ses biens, mais encore il fit à ses nouvelles croyances le sacrifice de sa vie entière.

Saint Cyprien est l'auteur d'un traité de morale extrêmement rigoureux sur la discipline ecclésiastique, ce qui prouve que déjà le clergé était fort immoral à cette époque.

Un jour, l'évêque Eucratius l'ayant consulté pour savoir s'il devait refuser la communion à un comédien qui continuait à se livrer à son art, quoiqu'il eût embrassé le christianisme. « Chassez cet histrion du temple de Dieu, répondit le saint, la loi divine défend aux hommes de se couvrir de vêtements de femmes et d'imiter leurs gestes et leurs démarches. Il faut que cet impie renonce à jouer les rôles de courtisanes et de reines impudiques sur le théâtre, ou qu'il reste éloigné de la communion des fidèles. S'il allègue sa pauvreté pour excuse, l'Église lui accordera des secours comme elle fait pour ses autres enfants, pourvu qu'il se contente d'une nourriture frugale, et qu'il ne prétende pas qu'on lui doive une récompense pour le retirer du péché, puisque c'est son intérêt et non le nôtre. »

On cite sur Cyprien un autre épisode bien plus curieux: Un évêque nommé Pompone lui avait demandé, dans une lettre, s'il devait donner la communion à de saintes filles qui, ayant fait vœu de virginité, prétendaient s'exercer à vaincre l'esprit du mal en partageant la couche des jeunes prêtres et des diacres. Cyprien lui répondit que s'il était vrai qu'elles eussent conservé leur virginité, on ne devait point leur refuser la communion; mais qu'il était préférable qu'elles ne renouvelassent point d'aussi dangereuses épreuves, pour éviter le scandale.



Naissance d'Étienne. — Fautes de ce pape. — Il protége injustement deux évêques accusés de grands crimes. — Son ambition. — Saint Cyprien assemble un concile et condamne le pape. — Dureté d'Étienne. — Firmilien lui reproche publiquement ses crimes. — Saint Cyprien forme contre le pontife des accusations atroces. — Querelles singulières entre les saints. — Fables sur le martyre d'Étienne. — Despotisme du pape.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Jules : il fut élu évêque de Rome en récompense des services qu'il avait rendus à l'Eglise

Vers le commencement de son pontificat, il se laissa séduire par deux évêques d'Espagne qui, après avoir été légitimement déposés, étaient venus supplier le saint-père de les rétablir. Ces prélats, nommés Basilide évêque de Léon et d'Astorga, et Martial, évêque de Mérida, étaient convaincus d'être libellatiques, c'est-à-dire de faire partie de ces lâches chrétiens qui n'avaient pas sacrifié aux idoles, mais qui avaient donné ou reçu des billets d'abjuration, afin de sauver leur vie, leur liberté et leurs biens. Basilide et Martial étaient en outre accusés de crimes énormes, qui les rendant indignes de l'épiscopat, avaient obligé les évêques d'Espagne à leur donner des successeurs.

Étienne accueillit favorablement leurs plaintes, parce qu'elles favorisaient l'accroissement de son autorité ; et sans même approfondir la vérité des faits, il rétablit ces deux prélats dans leurs églises. Le clergé d'Espagne, scandalisé de la conduite du pontife, envoya des députés vers les évêques d'Afrique, pour implorer leur secours contre les désastres dont l'ambition du saint-père menaçait leurs provinces. Cyprien assembla aussitôt un concile de vingt-huit prélats, qui confirmèrent la déposition de Basilide et de Martial : ensuite il envoya à Rome deux prêtres pour instruire le pape des décisions de l'Église d'Afrique ; mais saint Étienne ne voulut ni leur parler ni les voir, et défendit même aux fidèles de les recevoir et d'exercer envers eux les simples devoirs de l'hospitalité. Sa colère le porta encore à d'autres excès ; il retrancha de sa communion les évêques d'Afrique, et il leur écrivit d'une manière si arrogante, que son orgueil souleva contre lui l'indignation des Orientaux.

Firmilien, évêque de Césarée, adressa à saint Cyprien une longue épître, où il lui témoigne une grande estime et une profonde affection ; en même temps, il fait éclater son ressentiment contre le pape, et il dit en parlant d'Etienne :

« Pourrait-on croire que cet homme ait une âme et un corps ? apparemment le corps est bien mal conduit, et cette âme est déréglée : Étienne ne craint pas de traiter son frère Cyprien de faux Christ, de faux apôtre, d'ouvrier frauduleux ; et pour ne pas l'entendre dire de lui-même, il a l'audace de le reprocher aux autres.

Cette lettre a paru violente à Pamelius, et il avoue qu'il ne l'eût pas insérée dans son édition, si Morel et Turnèbe ne l'avaient rapportée avant lui. Fleury n'a point osé la traduire ; il passe également sous silence les accusations atroces que saint Cyprien intenta au pontife, en lui reprochant « d'être arrogant, opiniâtre, ennemi des chrétiens, de défendre la cause des hérétiques contre l'Église de Dieu, et de préférer la tradition humaine à l'inspiration divine. » Ainsi,



Le Baptême

même dans les premiers siècles du christianisme, les saints mettaient dans leurs disputes ce fiel et cette aigreur que nous remarquons toujours dans les querelles religieuses; mais alors, les peuples abrutis embrassaient avec fureur les opinions de leurs évêques, et des milliers d'hommes étaient massacrés pour soutenir les erreurs de misérables prêtres!

Les différentes opinions des historiens sur la mort du pape Étienne ne font pas connaître la vérité : un ancien Pontifical rapporte qu'il fut condamné au bannissement, comme saint Cyprien et saint Denys d'Alexandrie; et qu'ensuite, étant revenu à son église, il fut arrêté et mis en prison avec deux autres évêques, neuf prêtres, et trois diacres; on ajoute qu'il obtint des magistrats la permission de réunir dans son cachot les principaux ecclésiastiques, et de leur consentement il remit tous les vases sacrés et le trésor de l'Église entre les mains de son diacre Sixte, qu'il désigna pour son successeur : ensuite il fut décapité sur la place publique.

Les Actes des martyrs, selon Baillet, ont encore moins d'authenticité que le Pontifical; ils racontent que le saint-père fut pris le second jour du mois d'août et conduit à l'empereur Valérien, qui le condamna à être dévoré par les bêtes féroces dans le cirque; mais la chute subite et miraculeuse d'un temple de Mars ayant fait fuir les gardes qui l'accompagnaient, le pontife parvint à fuir dans un cimetière voisin; se croyant à l'abri de leurs poursuites, il commençait à offrir le sacrifice divin, lorsque les soldats vinrent le chercher et lui tranchèrent la tête sur l'autel. Le Père Pagi a suivi ces Actes. Nous adopterons, comme plus vraisemblable, l'opinion des savants qui assurent que saint Étienne est mort dans la prison, après quatre ans de pontificat et au commencement de l'année 257.

Sa doctrine sur le baptême est très-bizarre; il affirmait que ce sacrement régénérateur embrasait l'âme des néophytes, et entrait en eux sous deux formes, s'appuyant de ces paroles de saint Jean-Baptiste : « Celui qui viendra après moi vous baptisera au Saint-Esprit et au feu. »



Éloge de Sixte. — Son élection. — Il termine les querelles ridicules sur le baptême. — Hérésie de Sabellius. La persécution continue. — Mort du pape.

Sixte, que plusieurs auteurs nomment Xyste, et qu'ils font par conséquent le seul de ce dernier nom, était Grec de nation et Athénien de naissance. Il avait exercé avec beaucoup de charité, de zèle et de fidélité la charge de diacre sous Étienne; et lorsque le pape fut arrêté, il demanda à le suivre dans sa prison : ensuite il devint le gardien et le dépositaire des vases, des meubles, de tout l'argent de l'Église; et après la mort d'Étienne il fut élevé à la dignité épiscopale.

La fatale question sur le baptême des hérétiques continuait à diviser les fidèles, après avoir séparé d'une manière scandaleuse Cyprien et saint Étienne : mais Sixte, moins violent ou moins ambitieux que son prédécesseur, termina cette querelle ridicule en accédant aux opinions des évêques d'Afrique. Aussi saint Ponce, diacre de Carthage, l'appelle dans ses ouvrages un bon et pacifique prélat.

Dans une lettre, Denys d'Alexandrie donnait avis au pape Sixte d'une hérésie qui commençait alors à paraître; il lui écrivait :

« Il s'est élevé à Ptolémaïde, dans la Pentapole, une doctrine véritablement impie, contenant plusieurs blasphèmes contre Dieu le père : elle enseigne à ne point appeler Jésus-Christ son fils unique, le premier de toutes les créatures, et à ne point reconnaître le Saint-Esprit......

Le chef de cette doctrine, nommé Sabellius, prétendait que les personnes de la Trinité étaient trois noms; qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, appelée dans le ciel, Dieu le père; sur la terre, Jésus-Christ; et dans les créatures, Esprit-Saint; et que le père, sous la notion du fils, était né de la Vierge et avait souffert la mort.

Plusieurs évêques ayant partagé les sentiments de Sabellius, propagèrent ces opinions dans leurs diocèses. Cette hérésie était semblable à celle de Praxéas et des patropassiens, qui niaient la trinité et la distinction réelle des personnes divines : elle fut transmise à Sabellius par Noetus, son maître, et s'étendit ensuite dans toutes les provinces, à Rome même, et jusqu'en Mésopotamie, où elle trouva de nombreux partisans.

La violence de la persécution augmenta sous le consulat de Memmius Fuscus et de Pomponius, lorsque l'empereur Valérien, occupé en Orient de la guerre contre les Perses, eut abandonné le gouvernement de Rome à Macrien, ennemi déclaré de la religion. Celui-ci, en l'absence du souverain, donna l'ordre au sénat de poursuivre les chrétiens, et de condamner aux supplices les évêques, les prêtres, les diacres; de punir les sénateurs et les chevaliers romains en leur enlevant leurs dignités et leurs biens, et de les faire mourir s'ils persistaient à professer le christianisme. Il rendit en outre deux édits : l'un contre les femmes de qualité, qu'il menaçait de l'exil; l'autre contre les césariens ou affranchis de César, qu'il déclarait confisqués comme esclaves du prince, s'ils ne revenaient à la religion de l'empire.

Le pape Sixte devint une des premières victimes

de cette cruelle persécution ; il fut saisi avec une partie de son clergé, pendant qu'il faisait ses prières au cimetière de Calliste, et on le conduisit au supplice. Saint Laurent, le premier des diacres de l'Église romaine, le suivait en pleurant, et lui disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils? vous n'êtes pas accoutumé à offrir le sacrifice sans ministre. En quoi vous ai-je déplu? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi pour me confier la dispensation du sang de Notre-Seigneur! » Sixte lui répondit : « Ce n'est pas moi qui te laisse, mon fils; un plus grand combat t'est réservé : tu me suivras dans trois jours. »

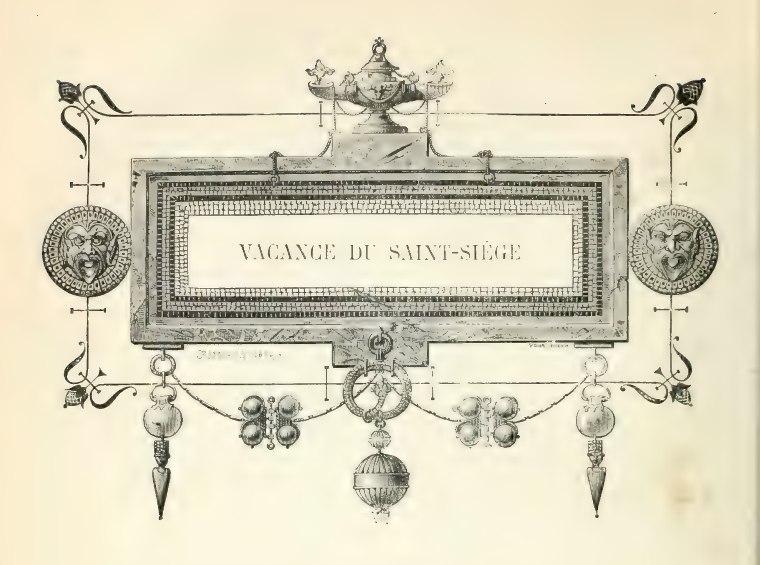
On place sous le règne de Valérien le martyre de saint Saturnin et de saint Denis. Saturnin, dit la légende, avait établi son église sur le Capitole à Toulouse, près d'un temple dédié à Jupiter et célèbre dans toutes les Gaules par ses oracles ; mais depuis l'arrivée du saint les démons ayant cessé de parler, la réputation de l'idole en avait reçu une grave atteinte, et les offrandes avaient singulièrement diminué. D'abord les prêtres païens proposèrent à Saturnin de lui faire bâtir un temple magnifique hors de la ville; sur son refus, ils prirent ensuite la résolution de se défaire du pieux évêque par la violence.

Dans un grand jour de fête, comme ils avaient assemblé le peuple pour un sacrifice solennel, ils virent Saturnin traversant la place pour se rendre à son église. « Voilà, s'écrièrent-ils, l'ennemi des dieux et le défenseur de cette religion nouvelle; voilà celui qui attire le courroux de Jupiter sur nous; qu'il sacrifie ou meure! »

Aussitôt le peuple fanatique courut sur le saint évêque; on l'entraîna dans le temple, on le força de s'agenouiller devant la statue du dieu, et on lui présenta de l'encens pour qu'il en brûlât en l'honneur de Jupiter. Mais au lieu d'obéir, le martyr ayant craché sur l'idole, les prêtres païens se jetèrent sur lui et l'attachèrent par les pieds à la queue d'un taureau sauvage destiné au sacrifice; l'animal, excité par les cris de la multitude, franchit d'un bond les degrés du Capitole, parcourut la ville et s'élança dans la campagne, emportant dans sa course le cadavre de Saturnin. Enfin les cordes venant à se rompre, quelques lambeaux sanglants restèrent sur le sol et purent être recueillis par une pauvre femme, qui les ensevelit secrètement.

Les légendes des saints sont remplies de faits si bizarres et si merveilleux, que la foi la plus robuste ne peut réellement en admettre l'authenticité : les esprits sérieux regardent le martyre de Saturnin comme une fable inventée par les prêtres; et nous placerons au même rang la décollation de saint Denis, qui, d'après notre Martyrologe, fut décapité avec Eleuthère et Rustique sur la montagne de Montmartre, ramassa sa tête après l'exécution et la porta, pendant un trajet de plus d'une lieue, en chantant les louanges de Dieu, jusqu'à la chapelle qui porte aujourd'hui le nom de ce glorieux martyr.





Martyre de saint Laurent.

Après le martyre de Sixte II, le siége de Rome resta vacant l'espace d'une année : le glorieux martyre de saint Laurent est le seul événement remarquable de cet interrègne.

Le saint diacre, le jour même de la mort du pontife, distribua aux pauvres l'argent de l'Église, sans excepter les vases qui servaient à la communion, qu'il vendit afin de sauver des richesses qui pouvaient tomber entre les mains des païens. La nouvelle de ces grandes aumônes éveilla la cupidité de Cornelius Sæcularis, préfet de Rome, qui supposa que les chrétiens avaient d'immenses trésors en réserve, et pour s'en emparer il fit arrêter Laurent, qui en avait la garde comme diacre de l'Église romaine. Le saint prêtre fut conduit devant le tribunal, et Cornelius l'interrogea en ces termes : « On assure que dans vos cérémonies, les ministres offrent les libations avec des vases d'or, et reçoivent le sang de la victime dans des coupes d'argent; que pour éclairer vos sacrifices nocturnes, vous vous servez de chandeliers d'or dans lesquels vous placez des cierges faits avec de la cire et des parfums : nous savons même que pour fournir à ces offrandes, les frères vendent leurs héritages, et réduisent souvent leurs enfants à la pauvreté. Mettez au jour ces trésors cachés, le prince en a besoin pour l'entretien de ses troupes, et vous devez, selon votre doctrine, rendre à César ce qui appartient à César. Je ne suppose pas que votre Dieu fasse battre monnaie; il n'a pas apporté d'argent quand il est venu au monde; il n'a apporté que des paroles : rendez-nous donc l'argent, et soyez riches en paroles. »

Saint Laurent répondit au juge avec fermeté : « J'avoue que notre Église est riche, et l'empereur n'a pas de si grands trésors : puisque vous l'exigez, je vous ferai voir ce qu'elle a de plus précieux; accordez-moi seulement quelques jours pour mettre toutes choses en ordre, pour dresser les états de nos richesses, et préparer les calculs. »

Le préfet, confiant dans cette promesse et espérant s'emparer des trésors de l'Église, lui accorda trois jours. Saint Laurent courut dans toute la ville, pour chercher dans chaque rue les pauvres que l'Église nourrissait, les boiteux, les infirmes, les estropiés; il les rassembla, écrivit leurs noms, et, le troisième jour, les ayant rangés devant le parvis de la basilique, il alla trouver le préfet : « Venez contempler les trésors de notre Dieu; vous verrez une grande cour pleine de vases d'or, et toutes nos richesses entassées sous les galeries. »

Lorsque Cornelius aperçut ces troupes de pauvres qui criaient en demandant l'aumône, il se tourna vers Laurent avec des yeux menaçants : « Prêtre menteur, lui dit-il, tu seras puni de ta témérité! »

« De quoi vous offensez-vous, seigneur? répliqua le saint; l'or que vous désirez si ardemment n'est qu'un vil métal tiré de la terre, et qui excite à tous les crimes. L'or véritable est la lumière dont ces pauvres sont les disciples : les grands du siècle sont les pauvres, vraiment misérables et méprisables. Voilà les trésors que je vous ai promis : regardez ces vierges et ces veuves, elles forment la couronne de l'Église. Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur et pour vous-même. » Le préfet, dans l'excès de sa fureur, s'écria : « Misérable! tu oses mépriser les lois de l'empereur, parce que tu ne crains pas la mort, mais la vengeance sera terrible! »

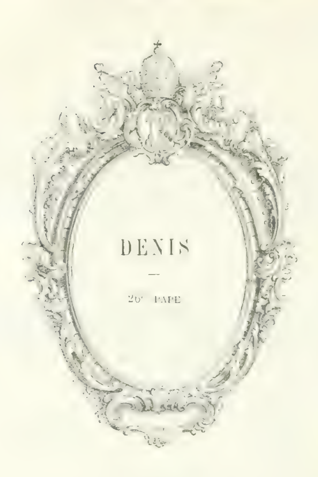
Aussitôt il ordonna aux bourreaux d'apporter un lit de fer, sous lequel on étendit de la braise demi-éteinte, pour brûler le martyr plus lentement : on dépouilla Laurent de ses vêtements et on l'attacha sur le gril La résignation et le courage qu'il fit paraître pendant cet horrible supplice opéra la conversion de plusieurs païens, et parmi eux se trouvaient des personnes de grande distinction. Le poëte Prudence rapporte que les néophytes, c'est-à-dire les chrétiens nouveaux baptisés, affirmaient que son visage était environné d'un éclat extraordinaire, et qu'une odeur suave s'exhalait de ses chairs consumées; il ajoute aussi que les infidèles et les impies n'aperçurent point cette lumière et ne sentirent pas cette odeur. Nous devons regarder cette particularité comme un ornement poétique Quoi qu'il en soit, au milieu d'affreux tourments, le bienheureux martyr ne cessa point de chanter les louanges du Très-Haut, et encourageait les fidèles à confesser avec lui la sainte doctrine de Jésus-Christ. Lorsqu'il fut calciné d'un côté, il dit au préfet, pour se jouer de sa cruauté, comme il avait fait auparavant de son avarice: « Suppôt de l'enfer, fais tourner mon corps sur l'autre côté » Ce qui fut exécuté : ensuite, il eut le stoïque courage de lui dire: « Maintenant je suis assez cuit, tu peux me manger! »

Après la mort de saint Laurent, la persécution augmenta et fit un grand nombre de martyrs dans toutes les provinces de l'empire romain : elle emporta saint Cyprien, évêque de Carthage, et plusieurs fidèles d'une grande distinction. Mais l'histoire ne nous apprend rien des combats que le clergé de Rome eut à soutenir pour la religion dans un temps si difficile, et l'on ignore même en quel état se trouvait alors la discipline ecclésiastique.

Cependant les légendes racontent longuement le martyre de douze chrétiens d'Utique qui furent jetés dans une fosse remplie de chaux vive, et dont les fidèles recueillirent plus tard les reliques : comme les corps formaient une subtance confondue avec la chaux, on renferma, dit l'historien, cette masse compacte dans un immense cercueil qui fut placé dans la principale église, et on exposa ces résidus à la piété des fidèles.

D'après les mêmes chroniques, Théogène, évêque d'Hippone, fut décapité hors des murs de la ville. A Turberbe, trois femmes nobles, Maxima, Donatilla et Secunda, ayant refusé de sacrifier aux idoles, furent violées par le bourreau et ensuite décapitées.





Naissance de Denis — Son humanité. — Il rachète les chrétiens prisonniers chez les barbares — Le pape poursuit les vues ambitieuses de ses prédécesseurs. — Erreurs des millénaires. — Jésus-Christ doit régner mille ans, et les saints jouir des plus grandes voluptés. — Hérésie de Paul de Samosate. — Zénobie, reine de Palmyre. — Concile tenu contre Paul de Samosate. — Il est excommunié. — Mort du pape.

Denis était Grec, et vraisemblablement d'une naissance assez obscure, puisqu'on ne nous a rien appris de sa famille. Dans sa jeunesse, il avait fait profession de la vie cloîtrée, et depuis il avait été nommé prêtre de l'Église de Rome, sous le pape Etienne : il avait adopté les sentiments de son évêque sur la validité du baptême des hérétiques ; mais il paraît qu'il ne se conduisit pas avec la même violence que le pontife dans cette querelle.

L'empereur Valérien ayant été vaincu par les Perses et fait prisonnier, Gallien, son fils et son successeur, prit les rênes du gouvernement. L'ineptie du nouveau prince exposa les provinces de l'empire aux ravages des barbares : la ville de Césarée en Cappadoce fut ruinée, saccagée, et les citoyens, arrachés à leurs foyers, furent emmenés en esclavage. Aussitôt que Denis eut été informé de ce désastre, il s'empressa non-seulement d'écrire à cette église affligée, mais encore d'envoyer de l'argent en Cappadoce par des personnes sûres, afin de racheter les chrétiens captifs chez les barbares ; et il ne fut pas arrêté dans sa charité par le souvenir des anciens démêlés de Firmilien, évêque de Césarée, avec son prédécesseur le pape Étienne.

Saint Athanase, dont le témoignage est d'un grand poids, rapporte plusieurs actions honorables de ce pontife, qu'il comptait parmi les pères anciens qui avaient été les plus capables de nous informer de la doctrine de l'Église, et d'établir les règles des conciles œcuméniques.

Quelques années après, les fidèles d'Égypte portèrent des plaintes à Rome contre Denis, évêque d'Alexandrie, qu'ils accusaient de professer des maximes impies dans les livres qu'il avait écrits contre les sabelliens, pour établir la distinction des personnes divines. Cette accusation était frivole; mais le pape, trouvant l'occasion d'étendre son pouvoir sur les églises et de poursuivre le système d'Étienne, consentit à rendre un jugement : il garda cependant quelques mesures, et ne voulant pas décider de pleine autorité sur cette matière, il assembla un concile qui désapprouva la doctrine de l'évêque d'Alexandrie, et ordonna au prélat de se soumettre au saint-siége et de se rendre à Rome pour éclaircir les points qui avaient été condamnés.

Depuis longtemps l'erreur des millénaires était établie en Egypte et menaçait d'envahir l'Occident : le principal auteur de cette secte, l'évêque Népos, traduisant trop judaïquement le texte des saintes Ecritures, prétendait que Jésus-Christ régnerait sur la terre pendant mille ans, et que les saints jouiraient dans le ciel de toutes les voluptés des sens. Népos établissait ses opinions sur l'Apocalypse de saint Jean, et il entraîna dans sa doctrine un grand nombre de fidèles : l'histoire ne nous fait pas connaître les mesures que prit Denis, évêque de Rome, pour détruire cette hérésie.

Peu de temps après, la doctrine de Paul de Samosate, évêque d'Antioche, souleva des querelles violentes dans l'Église : Zénobie, reine de Palmyre,

princesse d'un mérite au-dessus de son sexe, voulant connaître la religion chrétienne, s'adressa à l'évêque Paul pour être instruite sur les mystères : mais ce prélat avait des opinions singulières pour le siècle ; il appelait le Christ un homme, et non pas un dieu ; il enseignait aux peuples la morale sublime de l'Évangile, et négligeait de les instruire des dogmes de la religion. Les évêques d'Orient, scandalisés de sa conduite, s'assemblèrent à Antioche, et le poursuivirent comme « un loup qui ravageait le troupeau du Seigneur. » Le concile, animé du zèle fanatique qui a toujours distingué les assemblées ecclésiastiques, procéda au jugement de Paul de Samosate. Par son éloquence, le prêtre philosophe parvint à surprendre la condamnation qu'on était sur le point de prononcer contre lui et contre sa doctrine. Dans la suite, on s'aperçut que Paul avait usé de dissimulation, et qu'il ne corrigeait ni ses sentiments ni ses mœurs : alors les pères s'assemblèrent de nouveau au nombre de soixante-dix, et le condamnèrent aux peines portées par les canons ecclésiastiques, pour s'être joué de leur crédulité et des intentions pacifiques de Firmilien, qui avait présidé au premier synode.

Paul convaincu d'erreur dans sa doctrine et de dérèglement dans ses mœurs, fut déposé, et ensuite excommunié par le concile.

Le pape Denis mourut le 26 décembre de l'an 269, sous le règne de l'empereur Claude II et de Paterne, après dix ans et quelques mois d'épiscopat : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Sous le pontificat de Denis, florissait à Rome le philosophe Plotin, célèbre par son immense érudition. Non-seulement cet homme extraordinaire avait entraîné dans sa doctrine un grand nombre de disciples enlevés au paganisme, mais encore il enlevait des sectateurs à la religion nouvelle, et rendait désertes les églises des chrétiens lorsqu'il donnait ses enseignements publics.

Il prétendait avoir un démon familier comme Socrate, et il affirmait que par la seule lumière de la raison on pouvait s'élever jusqu'au souverain Dieu, qui n'avait selon lui ni forme ni essence, et qui était indéfinissable par les paroles humaines. Il combattait toutes les sectes chrétiennes et particulièrement les gnostiques, qui croyaient à des esprits ou démons secondaires parmi lesquels figurait le Christ. Ce philosophe peut être regardé comme l'un des précurseurs de la doctrine si répandue aujourd'hui, nommée le SPIRITISME.

Les historiens rapportent qu'avant de mourir, Plotin se tournant vers ses disciples, leur dit : « Je vais réunir ce qui existait de divin en moi à ce qui existe de divin dans l'univers. »





Élévation de Félix. — Paul de Samosate résiste au décret du concile. — Il est chassé honteusement de son siége. Mort du pape.

Félix était Romain et fils de Constantius : il succéda à Denis le dernier jour de l'année 269. On ne connaît aucune des actions de sa vie jusqu'au temps de son pontificat. En montant sur la chaire de saint Pierre, il trouva l'Église tranquille au dehors, mais déchirée dans l'intérieur par l'hérésie de Paul de Samosate, dont nous avons parlé dans l'histoire du règne précédent. Cet évêque, appuyé de la faveur des magistrats idolâtres et du crédit qu'il avait à Antioche, refusait de se soumettre au décret du concile qui, l'ayant condamné et déposé, avait nommé pour remplir sa place Domne, fils de Démétrius. Paul refusant de sortir de la maison de l'église, on eut recours à l'autorité de l'empereur Aurélien, qui jugea l'affaire avec une grande justice : le prince décida que la possession du palais épiscopal appartenait à ceux qui entretenaient des relations avec l'évêque de Rome et les autres prélats d'Italie ; et qu'en conséquence, le pape Félix ayant refusé sa communion à Paul de Samosate, celui-ci devait être chassé de son siége.

Félix mourut, selon l'opinion générale, le 22 décembre de l'an 204, après avoir gouverné l'Église pendant cinq ans : il fut enterré dans le cimetière de Callixte.

Suivant la légende, ce fut à cette époque que saint Antoine d'Héraclée, ville de la haute Egypte, éprouva ses terribles visions. « Le pieux anachorète s'était retiré dans une haute pyramide éloignée de toute habitation, afin de prier Dieu plus tranquillement : la première nuit, le démon vint l'attaquer, et le battit si violemment qu'il le laissa étendu sans connaissance. Vers le matin, des fidèles qui traversaient la contrée ayant par hasard visité la pyramide, trouvèrent un homme gisant, et le croyant mort, l'emportèrent dans une église pour l'inhumer. Pendant la nuit, saint Antoine se leva de sa bière, sortit de l'église et retourna à sa pyramide : là, il se mit de nouveau en prière et défia le démon ; à minuit un bruit terrible se fit entendre ; toutes les pierres parurent se mouvoir et furent transformées en bêtes farouches et immondes ; des lions, des tigres, des loups, des serpents, des crapauds, des lézards, des aspics, des scorpions, et une multitude de serpents, de dragons et d'animaux fantastiques, s'élancèrent sur lui, le déchirant avec leurs griffes, le perçant de leur triple aiguillon, et l'enlaçant dans leurs replis tortueux. Malgré ces horribles souffrances, le saint continuait à les railler et à les mépriser. Enfin au lever du soleil les démons disparurent. « Où étiez-vous, Seigneur ? » s'écria alors Antoine. « J'étais ici, lui répondit la voix de Dieu ; je suis content de toi : à l'avenir je t'assisterai dans tes combats, et je te rendrai célèbre par toute la terre. » Telle fut la première tentation du grand saint Antoine !



Manése se disait le Paraclet (Esprit-Saint) envoyé par Jésus-Christ.



Élection d'Eutychien. — Fables débitées sur le pape. — Hérésie de Manès. — Histoire curieuse et querelles extravagantes. Mort du pape.

Après la mort de Félix Ier, le clergé et le peuple fidèle de Rome élurent Eutychien pour gouverner l'église. La ville de Lune en Toscane était la patrie du pontife, et son père se nommait Marin: l'histoire n'apprend rien de positif sur les actions de sa vie; cependant nous formerions des volumes, si nous traduisions les fables que l'on a racontées au sujet du saint-père, et dont tous les Pontificaux ne pourraient garantir l'authenticité.

Sous son règne s'éleva la fameuse hérésie de Manès: mais sans entrer dans les détails de la vie de cet impie, nous nous contenterons d'expliquer sa doctrine extravagante. Il prétendait qu'il existait dans l'univers deux principes contraires et coéternels, Dieu et la matière, la lumière et les ténèbres; l'un auteur du bien, l'autre du mal; l'un auteur du Nouveau Testament, l'autre de la Bible: il rejetait les saints Évangiles, et se disait le Paraclet envoyé par Jésus-Christ; il affirmait que le Sauveur n'avait eu que les apparences de l'humanité et qu'il n'avait point souffert réellement. D'après lui, le bien et le mal étaient des substances: Manès regardait la terre, la chair, les magistrats, les rois, et le péché, comme des créations du mauvais principe; il niait que les actions de l'homme fussent libres, défendait le mariage et blâmait les peuples qui faisaient la guerre. Enfin il engageait ses disciples à ne point manger de chair ni d'œufs, et à ne point boire de lait, ni du vin, qu'il appelait le fiel du démon.

Les manichéens administraient l'eucharistie sous une espèce, et la profanaient d'une manière infâme en y mêlant de la semence humaine; ils prétendaient que Jésus-Christ était le soleil, et qu'il avait révélé sa divinité en plongeant la terre dans les ténèbres le jour de sa mort: ils regardaient la lune comme la demeure redoutable de la Trinité, et l'air comme un fleuve sur lequel les âmes des morts étaient transportées à la lumière éternelle. Les manichéens ne croyaient point à la résurrection générale, et prétendaient que les âmes de ceux qu'ils appelaient les auditeurs passaient dans les âmes des élus, et retournaient à Dieu après avoir été purifiées; que les âmes des méchants étaient renfermées dans les corps des bêtes, dans les arbres, dans les plantes, et ils regardaient les laboureurs comme des homicides parce qu'ils détruisaient les plantes parasites.

Cette doctrine s'étendit dans toutes les provinces de l'empire et dura plusieurs années; peut-être ne fit-elle de si grands progrès que par sa bizarrerie et son extravagance, car la nature des hommes est de s'attacher aux choses les plus singulières et les moins raisonnables. Les sectateurs de Manès annonçaient qu'ils ne voulaient point imiter les catholiques, qu'ils n'employaient pas la persécution, mais le simple raisonnement, pour délivrer les hommes de l'erreur et les amener à Dieu. Leurs docteurs étaient puissants dans la réfutation, et par leurs manières douces et insinuantes ils attiraient insensiblement à leurs idées. Nous traduisons un de leurs dialogues, dans le style de l'époque: un catholique

se plaignait des mouches, et disait à un manichéen qu'il ne pouvait souffrir ces insectes, et que Dieu devrait les détruire. Le manichéen lui demanda : « Qui les avait faites? — Le catholique dans sa colère n'osa pas répondre que ce fût Dieu. — Le manichéen: Si ce n'est Dieu, qui donc les a faites? — Je crois que c'est le démon. — Si le démon a fait les mouches, comme le bon sens vous le fait avouer, qui a fait l'abeille? — L'autre n'osa dire que Dieu eût fait l'abeille plutôt que la mouche. — De l'abeille, le manichéen le conduisit à la sauterelle, à un lézard, à un oiseau, à un mouton, à un bœuf, à un éléphant, enfin à l'homme et lui persuada que Dieu n'avait pas fait l'homme. »

L'histoire ne nous apprend point quelles mesures Eutychien prit pour combattre cette hérésie; le Martyrologe affirme seulement que le saint-père ordonna aux prêtres de consacrer sur l'autel, les fèves, les pommes et les raisins, afin de renverser la doctrine de Manès, qui défendait de manger des fruits. Il ordonna également que les corps des martyrs seraient enveloppés de pourpre, et il rendit lui-même ce dernier devoir à trois cent quarante martyrs; mais les historiens sacrés laissent ignorer dans quelle persécution l'Église perdit un si grand nombre de fidèles.

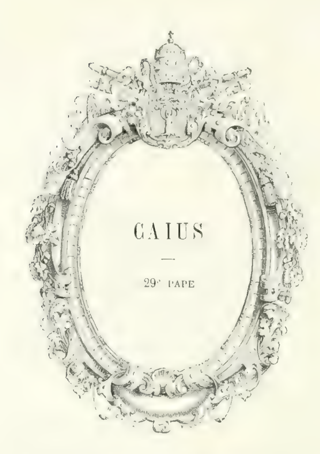
Enfin le pontife Eutychien alla recueillir le fruit de ses travaux dans le séjour de la gloire, le 8 décembre de l'an 283.

Orose et Sozomène nous ont laissé un tableau déchirant des malheurs de l'empire sous ces derniers pontificats. « Les armées, disent-ils, disposaient à leur gré du pouvoir suprême, les chefs des troupes s'emparaient tour à tour de la puissance, et l'infâme Cyriade, Perse de nation, fut le premier de ces trente tyrans qui commandèrent au monde dans l'intervalle de quelques années.

« Pendant leur exécrable règne, tous les maux fondirent à la fois sur l'empire : la Bretagne fut subjugée par les Calédoniens et les Saxons; la Gaule par les Franks, les Allemands et les Bourguignons; l'Italie par les Allemands, les Suèves, les Marcomans et les Quades; la Médie, la Macédoine et la Thrace par les Goths, les Hérules et les Sarmates: les Perses vinrent faire des courses jusque sur les côtes de la Syrie; enfin la guerre civile, la famine, la peste, ruinaient les villes et anéantissaient les populations qui avaient échappé au fer des barbares; les cités furent ébranlées par des tremblements de terre qui durèrent plusieurs jours; la mer sortit de son lit et inonda des provinces entières; dans la Nubie, dans l'Achaïe et à Rome, la terre s'ouvrit et engloutit des champs et des maisons. Des pestes éclataient et faisaient mourir des milliers d'hommes chaque jour. »

Ainsi, ajoutent les auteurs ecclésiastiques, Dieu commençait à faire éclater sa vengeance contre les persécuteurs de l'Église, qui grandissait fécondée par le sang de ses glorieux martyrs!





Élection de Caïus. — Cruauté de Maximien. — Martyre de la légion Thébéenne. — Remontrances des soldats au césar Ils sont exterminés. — Le pape s'enfuit honteusement. — Règlements extravagants. — Mort de Caïus.

Si l'on en croit les anciens Pontificaux, Caïus était de Dalmatie et parent de l'empereur Dioclétien Pendant les premières années de son règne, l'Église jouissait d'une tranquillité apparente, et les empereurs ne donnaient aucun ordre formel de persécuter les chrétiens; il y eut cependant des condamnations, et le pontificat de Caïus fut illustré par le martyre de saint Maurice et de la célèbre légion Thébéenne.

Maximien, à qui l'empereur avait donné le titre de césar, était passé dans les Gaules pour combattre les factions d'Amand, d'Élien et des Bagaudes. Après avoir vaincu ses ennemis, le césar fit venir d'Orient une légion nommée la Thébéenne, composée de chrétiens qu'il voulait employer, ainsi que ses autres soldats pour persécuter les fidèles; mais la légion refusa de marcher contre les chrétiens, et forma son camp près de la ville d'Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme aujourd'hui le grand Saint-Bernard. Maximien irrité de cette désobéissance, fit demander des troupes à l'empereur pour soumettre les rebelles : Dioclétien envoya des renforts au césar, en lui ordonnant de faire décimer les soldats, et de réitérer ses ordres pour les contraindre à persécuter les chrétiens. Les Thébéens déclarèrent qu'ils persévéraient dans leur résolution : alors Maximien ordonna qu'on les décimât une seconde fois et que l'on fît obéir les autres; cette deuxième exécution ne put ébranler leur courage.

Ces soldats du Christ étaient commandés par trois officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui les exhortaient à mourir pour la religion, et leur rappelaient l'exemple de leurs compagnons que le martyre avait déjà conduits au ciel. Cependant ils voulurent essayer de fléchir la colère du tyran, et lui adressèrent des remontrances pleines de noblesse et de fermeté.

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais nous sommes également les serviteurs de Dieu, nous le confessons librement : nous devons au prince le service de guerre; à Dieu notre innocence; nous recevons de vous la paie; il nous a donné la vie; nous ne pouvons donc vous obéir en renonçant à Dieu, notre créateur, notre maître et le vôtre. Si vous ne demandez rien qui l'offense, nous suivrons vos ordres comme nous avons fait jusqu'à présent, autrement nous lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons le service de nos armes contre vos ennemis; mais nous ne croyons pas qu'il soit permis de les tremper dans le sang des innocents. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous le faire, et vous ne devez point vous fier au second si nous violons le premier. Vous nous commandez de chercher des chrétiens pour les punir; vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres, nous voici : nous confessons Dieu le Père, auteur de toutes choses et son fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger nos compagnons sans les plaindre, et nous nous sommes réjouis de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur Dieu Le désespoir ne nous a point portés à la révolte : nous avons les armes à la main, nous ne résistons pas parce que nous aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »



Le martyre de saint Sébastien.

Maximien ne pouvant vaincre un courage aussi héroïque, ordonna à ses officiers de les faire tous mourir; on fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces, mais loin de faire la moindre résistance, ces malheureux soldats mettaient les armes bas et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut inondée sous des flots de sang; six mille hommes, nombre ordinaire des légions, furent égorgés par les ordres du tyran.

Pendant la persécution que Dioclétien fit ensuite souffrir à l'Église, le pontife Caïus eut la prudence de veiller à sa conservation par la fuite.

Quelques auteurs lui attribuent des règlements extravagants; selon eux, il ordonna qu'un païen ou un hérétique n'aurait pas le droit d'accuser un chrétien; mais un pareil décret eût été un signal de révolte contre l'autorité séculière, et nous ne pouvons pas admettre que Caïus eût la témérité de vouloir s'élever contre l'autorité légitime des magistrats païens, ou qu'il ait établi un règlement qu'il n'était pas en son pouvoir de faire observer.

Le pape Caïus mourut le 21 avril de l'an 296, après avoir occupé le siége épiscopal l'espace de douze ans. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Les Actes des martyrs rapportent également la fin glorieuse de saint Victor dans Marseille. « Ce courageux soldat du Christ, dit la légende, ayant été placé sur le chevalet par ordre du préfet Astérius, fut tourmenté cruellement pendant trois heures : les bourreaux lui avaient déjà rompu les jambes, et son corps ne présentait plus qu'une masse informe de chairs pendantes ou calcinées, lorsqu'au milieu de ses terribles souffrances le Christ lui apparut, et l'ayant touché avec sa croix, ses blessures se fermèrent. Le préfet, surpris de ce prodige, fit cesser aussitôt le supplice, et ordonna aux gardes de reconduire Victor dans sa prison. Cette nouvelle extraordinaire fut transmise dès le lendemain à l'empereur, qui, n'ajoutant pas foi aux miracles du saint martyr, le fit amener en sa présence, et lui ordonna de brûler de l'encens en l'honneur des dieux. Mais Victor, au lieu d'obéir, s'approcha de l'autel et renversa l'idole avec le pied. Le prince, furieux de cette marque de mépris, donna l'ordre de lui couper la jambe. O prodige! il ne sortit pas de sang de la blessure; il fit porter le saint sous la meule d'un moulin, et au premier tour, les roues qui devaient lui broyer les os se rompirent en éclats; alors l'empereur commanda de trancher la tête au martyr, ce qui fut exécuté; et l'on entendit d'en haut une voix céleste qui criait : « Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as vaincu. »

Il n'est pas inutile de faire observer que dans les actes des martyrs, les supplices se terminent presque tous par le glaive, lorsque les différents instruments de tortures ont été insuffisants pour faire mourir les patients au gré des légendaires.





Élection de Marcellin. — Persécution de Dioclétien. — Tableau des désordres de l'Église. — Réflexions sur les prêtres du dix-neuvième siècle. — Horrible peinture des tourments et des supplices des martyrs. — Le pape abjure la religion chrétienne et sacrifie aux faux dieux. — Sa mort.

Marcellin était Romain et fils de Projectus : il fut élu pour succéder à Caïus, sous le règne de Dioclétien. Quelques années après son exaltation, l'empereur excita contre les chrétiens la plus horrible et la plus cruelle persécution que l'Église eût éprouvée depuis les apôtres : elle fut déclarée vers l'an 303, et toutes les provinces de l'empire romain furent inondées du sang des martyrs.

Nous rapportons un passage d'Eusèbe pour faire connaître l'état de l'Église avant cette persécution : « La doctrine du Christ était en grande estime et réputation parmi les Grecs et les Barbares, écrivait le saint évêque, l'Église jouissait du libre exercice de son culte, les empereurs portaient aux chrétiens une vive affection, et leur donnaient le gouvernement des provinces, sans les obliger à sacrifier aux idoles; beaucoup même étaient répandus dans les cours des princes, et il leur était permis de s'acquitter avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, des devoirs de la religion.

« Dorothée, l'un des plus célèbres d'entre les chrétiens, avait même été honoré de l'amitié du souverain; magistrat éclairé et habile administrateur d'une province, il avait donné aux empereurs de grandes marques de sa fidélité et de son zèle : l'illustre Gorgone, et avec lui tous ceux qui avaient imité leur zèle pour la religion chrétienne, partageaient sa puissance et son crédit. Les évêques étaient honorés et chéris par les peuples et par les gouverneurs des provinces. Une multitude de païens venaient chaque jour faire profession de la foi; on élevait des églises dans toutes les villes; les peuples rendaient à Dieu des actions de grâces solennelles, et les temples n'étaient plus assez vastes pour contenir les fidèles.

« Mais la trop grande liberté entraîna le relâchement de la discipline, et l'on commença la guerre avec des paroles outrageantes : les prêtres et les évêques, animés les uns contre les autres, excitèrent des querelles, des désordres; enfin, lorsque la méchanceté, la fourberie furent portées aux derniers excès, la justice divine leva le bras pour punir, et permit que les fidèles qui faisaient profession des armes fussent persécutés les premiers. Cependant on demeura dans une coupable insensibilité; au lieu d'apaiser la colère de Dieu, l'on ajouta crimes sur crimes : les prêtres, méprisant les règles saintes de la piété, eurent entre eux des contestations, des querelles, fomentèrent des inimitiés et des haines, disputèrent pour le premier rang comme pour une dignité séculière.... »

Telle était la corruption des ecclésiastiques vers la fin du troisième siècle! Depuis cette époque, les dérèglements du clergé ont encore augmenté : les prêtres se montreront toujours les mêmes; toujours avares, ambitieux, débauchés, superbes, vindicatifs, brouillons; toujours ennemis du repos et de la véritable piété, toujours fourbes et dissimulés. C'est du moins la pensée de Platine; et ce que nous voyons dans notre siècle doit nous convaincre de la vérité de ses accusations.

Cependant il se trouva encore de saintes âmes qui

imitèrent le courage héroïque des soldats thébéens; plusieurs fidèles glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et terminèrent leur vie par un douloureux martyre. Dioclétien le persécuteur déclarait dans ses édits, qu'il était permis aux bourreaux d'inventer de nouvelles tortures contre les chrétiens : on se servait pour les frapper de gros bâtons, de baguettes pliantes, de fouets, de lanières et de cordes : ils étaient liés par les mains, attachés à des poteaux ou écartelés par des machines; ensuite on les déchirait avec des ongles de fer, et on leur enlevait les chairs des cuisses, du ventre et des joues. Les uns étaient pendus par une main, les autres étaient liés à des colonnes, sans que leurs pieds portassent à terre, afin que le poids du corps tirât leurs liens et augmentât leurs souffrances : en cet état ils subissaient les interrogatoires du gouverneur, et demeuraient à la question des journées entières. Quand le juge passait à d'autres patients, il laissait des officiers pour observer les allures de ceux qui, cédant à la force des tourments, consentaient à renier Jésus-Christ; et lorsqu'ils étaient trompés dans leur attente, les bourreaux serraient les liens sans miséricorde jusqu'à ce que les martyrs fussent prêts à rendre l'âme, alors on les détachait des poteaux et on les traînait par terre pour les faire revenir à la vie par de nouveaux supplices.

Le pape Marcellin, pendant ces époques malheureuses, abjura solennellement la religion chrétienne : les auteurs affirment, d'après les témoignages les plus authentiques, que le saint-père, effrayé des supplices que souffraient les chrétiens et dont il était menacé lui-même, offrit de l'encens aux idoles dans le temple d'Isis et de Vesta, en présence de plusieurs fidèles, afin de les obliger à imiter l'exemple de lâcheté qu'il leur donnait : ils ajoutent que dans la suite un concile assemblé à Sinuesse pour juger le pape n'osa pas le condamner. Les évêques qui se trouvèrent au synode lui dirent : « Condamnez-vous par votre propre bouche; mais vous ne serez pas excommunié par notre jugement. » Marcellin mourut le 24 octobre 304, après avoir tenu le saint-siége pendant huit ans et trois mois : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.





Abjuration de saint Marcelin



HISTOIRE POLITIQUE

DU TROISIÈME SIÈCLE

Septime Sévère. — Il fait assassiner les sénateurs. — Ses vices. — Ses vertus. — Débauches de sa femme. — Caracalla. — Impudicité de Julie. — Il épouse sa mère. — Les lois ne sont pas faites pour les empereurs ni pour les rois. — Caracalla fait assassiner son frère. — Il fait enterrer vivantes quatre vestales. — Il fait mourir vingt mille hommes. — Macrin, prince débauché. — Héliogabale, fils de Caracalla. — Les sacrifices humains. — Incestes d'Héliogabale avec sa mère Julie. — Marc Aurèle. — Il est assassiné à cause de ses vertus. — Maximin s'empare de l'empire. — Sa gloutonnerie. — Sa cruauté. — Sa force prodigieuse. — Les trois Gordiens. — Philippe usurpe l'empire. — Décius. — Gallus. — Émilien est salué empereur par les soldats qui le tuent après trois mois de règne. — Valérien tombe au pouvoir du roi de Perse. — Il est écorché vif et salé. — Gallien. — Ses défauts. — Claude II fait rendre à Gallien les honneurs divins. — Aurélien, trahi par son secrétaire, meurt assassiné. — Tacite, ses vertus, sa générosité. — Il est assassiné par les soldats. — Florien, son frère, s'empare de l'empire; il est tué par les soldats. — Probus est élu empereur; il est encore assassiné par les soldats. — Carinus. — Numérien. — Arrius Aper massacre Numérien. — Dioclétien fait égorger Aper. — Sa cruauté. — Son avarice. — Sa passion pour les bâtiments. — Maximien Hercule associé à l'empire. — Il viole les jeunes filles. — Ses vices. — Jugement sur les monarchies.

Septime Sévère après avoir été déclaré empereur par l'armée de Pannonie, combattit ceux qui élevaient des prétentions à l'empire, et fit massacrer quarante sénateurs qui avaient favorisé Albin son concurrent. Ensuite il s'occupa de la guerre contre les Parthes; il parcourut les diverses provinces de l'empire, et fit construire en Angleterre un retranchement de cent trente-deux mille pas de longueur. Il mourut à York l'an 212 de Jésus-Christ : au moment de sa mort, il fit venir auprès de lui ses deux fils Bastien et Geta, et il leur dit comme dernier conseil paternel : « Mes enfants, restez unis, vivez bien ensemble, et ne vous mettez point en peine du reste. » Ce prince avait de grandes vertus : il aimait la philosophie et les belles-lettres; il ne pardonnait pas les moindres fautes, et sa sévérité retenait les officiers dans leur devoir; il était humain et généreux, mais il montra trop de faiblesse pour sa femme, dont il n'ignorait point les débauches, et qui avait même osé conspirer contre sa vie.

Septime Sévère laissa l'empire à son fils Antonin Bastien, surnommé Caracalla parce qu'il portait une longue robe à la gauloise. Ce prince, dès les premiers jours de son règne, ayant surpris l'impératrice sa mère dans un costume négligé et la gorge entièrement découverte, s'écria dans un transport amoureux : « Je le voudrais bien! s'il m'était permis. » Cette impudique princesse répondit en ouvrant ses bras : « Vous le pouvez, mon fils, si vous le voulez; car il n'existe point de lois pour les em-

pereurs ni pour les rois. » Aussitôt ses derniers voiles tombèrent, et ils confondirent leurs embrassements dans un inceste monstrueux.

D'un caractère bas et féroce, Caracalla avait déjà tiré l'épée pour tuer son père : depuis, il assassina son frère Geta, qui régnait avec lui, et fit enterrer vivantes quatre vestales pour se divertir par cet affreux supplice. La mémoire d'Alexandre lui était tellement chère, qu'il menaça des plus affreux supplices les philosophes qui suivraient les sentiments d'Aristote, et il voulut faire brûler tous les livres de cet historien, parce qu'il était soupçonné d'avoir avancé la mort de ce conquérant par le poison. Un jour il informa le sénat que l'âme d'Alexandre était entrée dans son corps pour achever ce qui pouvait lui rester de vie, et il ordonna à ses courtisans de l'appeler vainqueur de Darius. Pendant son règne, il fit mourir vingt mille hommes dans les supplices, et chargea d'impôts effroyables toutes les provinces de l'empire; enfin il fut tué après avoir régné six ans et deux mois.

Caracalla étant mort, Opilius Macrin, homme de naissance très-obscure, s'empara de l'empire; mais ses débauches l'ayant rendu odieux à l'armée, il fut tué après un règne d'un an et deux mois.

Marcus Antonius Varius Héliogabale, fils de Caracalla et de Julie, succéda à Macrin. Ce prince était un autre Sardanapale; comme lui prêtre du soleil, il sacrifiait à son idole les plus beaux enfants d'Italie. Il fut massacré par les soldats l'an 222; et l'on égorgea en même temps sa mère, qui était devenue la femme de ce monstre.

Marc-Aurèle Sévère Alexandre prit sa place et devint favorable aux chrétiens : il chassa de la cour les flatteurs et les bouffons; il ne voulut point que les charges de la magistrature fussent vénales, et il défendit aux juges de recevoir des présents. Maximin, l'un de ses lieutenants généraux, excita quelques légions à la révolte et fit assassiner par les soldats ce prince vertueux.

Caïus Julius Verus Maximin après ce meurtre s'empara de l'empire : le nouvel empereur avait plus de huit pieds de hauteur; il était si gros que le bracelet de sa femme lui servait de bague au pouce; sa force était extraordinaire, et aucun cheval ne pouvait courir aussi vite que lui. Dans ses appétits gloutons, il mangeait soixante livres de chair et buvait vingt-quatre pots de vin en un seul jour. Les sénateurs craignant de devenir les victimes de sa cruauté, le déclarèrent ennemi de la république, et il fut égorgé par les soldats avec son fils qu'il avait associé à l'empire.

Des trois Gordiens, le plus vieux fut déclaré empereur par l'armée qu'il commandait au nom du sénat; son fils Gordien II ayant été vaincu et tué dans une bataille contre les ennemis de l'empire, il s'étrangla lui-même de désespoir. On élut à sa place Gordien le jeune, petit-fils de Gordien II, prince qui avait les qualités d'esprit et de corps nécessaires pour bien gouverner : il remporta de grandes victoires, qui semblaient présager un règne heureux pour les peuples; mais il se rencontra dans son armée un traître qui le fit assassiner pour s'emparer de l'autorité suprême.

Le sénat ne voulut pas reconnaître Philippe pour empereur, cependant il confirma son élection pour éviter les révoltes des légions.

Décius parvint à son tour à séduire les soldats, qui massacrèrent Philippe dans son camp de Vérone.

Messius Quintus Trajan Decius, après s'être défait de Philippe, obtint l'empire par les suffrages de l'armée. Son règne fut signalé par une persécution violente qu'il excita contre les chrétiens.

Trébonien Gallus marcha contre lui à la tête de ses légions, et l'ayant surpris dans une embuscade, il le poursuivit dans des marais, où Décius périt, sans que jamais on ait pu retrouver son corps.

Vibius Trébonien Gallus fit ensuite une alliance honteuse avec les Goths, et malgré sa lâcheté il fut salué empereur par une légion; mais, bientôt après, les soldats l'égorgèrent avec son fils.

Les Scythes et les Perses continuaient toujours leurs irruptions dans les provinces romaines : le seul Julius Émilien osa s'opposer aux armées de ces barbares, et remporta contre eux d'éclatantes victoires. Il fut proclamé empereur par les soldats, qui le massacrèrent trois mois après.

Licinius Valérien, homme d'un mérite supérieur et d'une extrême bonté, fut élevé à la dignité impériale : ses qualités promettaient un règne de justice, de douceur et d'équité; malheureusement le prince se laissa corrompre par Macrien, célèbre magicien venu de l'Égypte, qui lui fit commettre de grandes fautes et l'anima contre les chrétiens. Ce même Macrien paya ses bienfaits par la plus infâme trahison, le fit tomber dans une embuscade et le livra entre les mains de Sapor, roi des Perses. L'empereur fut condamné au plus cruel esclavage : les historiens affirment que le monarque persan se servait du dos de Valérien comme d'une escabelle, quand il voulait monter à cheval. Après plusieurs années de souffrances, le malheureux prince fut condamné à être écorché, et enterré vivant dans une cuve de sel.

Licinius Gallien, après la mort de son père, fut élu empereur : prince d'un caractère cruel, lâche et luxurieux; il avait la prétention d'être savant, et faisait des harangues et des vers. Sous son règne, l'empire romain était au pillage, et sa mauvaise conduite livra le gouvernement à un conseil de trente tyrans, qui conduisaient les affaires de l'État suivant leurs caprices et leurs intérêts; enfin il fut surpris et massacré par Aureolus.

Flavius Claudius II ayant été déclaré empereur en 268, fit rendre les honneurs divins au célèbre Gallien. Les historiens donnent de grandes louanges à ce prince, et prétendent que s'il eût vécu plus longtemps il aurait surpassé les Camille et les Scipion : il dompta les Goths, extermina trente-deux mille Allemands dans une bataille qui eut lieu en 269, battit Aureolus près de Milan, et vainquit Zénobie, qui avait subjugué l'Égypte.

Valère Aurélien, homme d'une naissance obscure, fut choisit pour empereur après la mort de Claude II. Dans ses guerres il fut aussi heureux que lui et se distingua également par ses vertus : les victoires qu'il remporta sur les ennemis de l'empire lui valurent un triomphe magnifique à Rome : il repassa



Sacrifices humains

ensuite en Esclavonie, dans la résolution d'aller soumettre les Perses, qu'il avait déjà vaincus. Comme il était en marche, Mnesthée, son secrétaire, qu'il avait menacé de sa colère sur quelques indices de trahison, contrefit son écriture, alla trouver plusieurs officiers de ses amis, auxquels il présenta dans un faux mémoire les noms de ceux qu'Aurélien se proposait de faire mourir, et leur montra le sien même, qu'il avait inscrit pour rendre sa démarche plus vraisemblable : sur cet avis, ils résolurent de prévenir l'empereur, et ils l'assassinèrent dans son camp entre Byzance et Héraclée. Les historiens Aurelius Victor et Eutrope disent qu'Aurélien était cruel et sanguinaire, et ils l'accusent de n'avoir gardé aucune mesure dans les châtiments qu'il infligeait.

Marc Aurèle ou Claude Tacite, fut choisi par le sénat, après une contestation de six mois, pour succéder à Aurélien. Ce prince, homme de lettres, se glorifiait d'avoir eu pour parent l'admirable Corneille Tacite l'historien ; par ses ordres on faisait tous les ans dix copies des Annales de son ancêtre, qu'il plaçait dans les archives. A de grandes qualités, il joignait encore la sobriété et la modestie. Avant son élévation au trône il possédait sept millions d'écus d'or, qu'il donna généreusement au peuple, et il paya tous les gens de guerre avec ses épargnes : cepen-

dant il fut assassiné par les soldats qui avaient tué son cousin au milieu d'une sédition, et qui craignaient d'être punis pour ce crime.

Marcus Annius Florien, frère de Tacite, s'empara de l'empire; mais il ne le garda qu'un mois ou deux : il fut vaincu par Probus, près la ville de Tarse, et massacré par l'armée.

Aurelius Probus, fils d'un jardinier ou d'un laboureur, fut élu empereur malgré lui; avant de se couvrir du manteau impérial, il rassembla les légions et leur dit : « Soldats, vous ne savez tous ce que vous faites; comme il m'est impossible de vous flatter, nous ne vivrons jamais bien ensemble. » Mais l'armée l'ayant proclamé par trois fois le plus digne de la couronne, il couvrit ses épaules de la pourpre et reçut le serment des légions comme souverain de l'Etat. Dans le cours de son règne, il défit quatre cent mille Germains, s'empara de soixante-dix villes, et il eût poussé plus avant ses conquêtes, si neuf de leurs rois ne se fussent jetés à ses pieds pour lui demander la paix. Il subjugua ensuite l'Esclavonie, la Russie et la Pologne; passa en Thrace, où il remporta d'éclatantes victoires qui lui valurent l'honneur du triomphe. Ce prince, d'une extrême sévérité, ne laissait jamais ses soldats dans l'oisiveté, il les occupait continuellement à des ouvrages utiles pour la sûreté, pour l'ornement ou pour la commodité des provinces où il se trouvait; aussi les légions fatiguées de la discipline, le massacrèrent après six ans et quatre mois de règne. On mit sur son tombeau cette glorieuse inscription : « Ici est placé l'empereur Probus, vainqueur des nations barbares, vainqueur des tyrans des nations. »

Marc-Aurèle Carus mérita l'empire par ses qualités et ses grandes actions: il avait deux fils, Numérien, estimé pour ses vertus, et Carinus, méprisé pour ses vices. Mais, pour le malheur des peuples, ce bon prince ne régna que deux ans : sa mort fit éprouver à Numérien un chagrin si violent, qu'on craignit qu'il ne perdît la vue par l'abondance des larmes qu'il répandait. Carinus, le plus jeune de ses fils, fut tué en Dalmatie, dans une bataille contre Dioclétien, et Arrius Aper massacra Numérien, dans l'espérance de lui succéder; mais Dioclétien, disputa le pouvoir au nouveau prétendant, et demeura seul maître de l'empire.

Aurèle Valère Dioclétien, fils d'un affranchi ou d'un secrétaire de sénateur, s'associa dans le gouvernement Marc-Aurèle Valère Maximien, son ami intime. Pendant le cours de son règne, il montra les qualités d'un homme de guerre et d'un grand politique, en défendant avec succès l'empire contre les invasions des barbares; mais il était d'une avarice excessive; il surchargeait les peuples d'impôts pour grossir ses trésors, et faisait accuser les sénateurs de conspirations contre l'État, afin de s'emparer de leurs biens. Sa passion pour les bâtiments l'avait fait nommer le maçon de l'empire, il obligeait même les provinces à fournir des ouvriers et des voitures pour construire ses palais. Enfin, abusant de la puissance souveraine, ce prince cruel, impudent, sans foi et sans honneur, faisait enlever des jeunes filles et des jeunes garçons pour ses débauches, et se livrait publiquement à toutes ses passions désordonnées.

Non-seulement les peuples avaient à souffrir la tyrannie de l'exécrable Dioclétien, mais ils eurent encore à déplorer de plus grands malheurs lorsqu'il se fut associé le cruel Maximien et les deux césars Galère et Constance Chlore; au lieu d'un maître, ils en reconnurent quatre qui avaient chacun leur cour, leur armée, ce qui quadruplait les dignités et les emplois, et par conséquent les charges publiques. Pour subvenir à ce surcroît effrayant de dépenses, les empereurs opprimaient, massacraient les citoyens, rançonnaient les provinces jusqu'à ce que les champs et les cultures fussent changés en solitudes : alors ils abandonnaient les territoires dévastés pour recommencer ailleurs les mêmes ravages.

Quant à Dioclétien, ce superbe parvenu, il siégeait orgueilleusement sur un trône d'or massif, étincelant de pierreries, et se faisait adorer comme un dieu, ainsi que ses associés à l'empire. Dans le langage officiel du temps, les orateurs publics honoraient même leurs lettres et leurs décrets : tout ce qui se rapportait à eux prenait le caractère divin comme leurs personnes. Le fisc, par une dérision sacrilége, s'appelait les sacrées largesses; l'appartement où ils dormaient, la chambre sacrée.

Cette communauté de dignité amena un nouveau signe de révérence assez bizarre : aucun d'eux n'agissant et n'ordonnant qu'au nom de tous, les demandes, les discours qu'on leur adressait et toutes les relations publiques et privées avec chacun d'eux durent se conformer nécessairement à cette règle d'unité: on parlait à un seul comme représentant les trois autres; on ne distinguait plus les actions personnelles, et l'on observait rigoureusement la solidarité d'honneur qui les unissait par une louange indivise. L'adulation s'empara de cette précaution politique, et l'on s'habitua bientôt à revêtir chaque prince individuellement de cette importance collective; la grammaire fut même changée, et l'on enseigna dans les écoles à dire vous à un seul. Comme les inférieurs cherchent toujours à se rehausser par l'imitation des grands, cette absurdité devint une formule générale de distinction et de bienséance, qui du latin est passée dans les langues modernes.

Dioclétien en corrompant jusqu'aux mœurs et aux habitudes qui sont les bases de tout gouvernement, prépara la décadence de l'empire romain, et apprit aux nations cette grande vérité, que les monarchies succombent sous leur propre poids, lorsque les lumières de la raison et de la philosophie viennent éclairer les peuples, et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas destinés à être les esclaves des rois!





Les chrétiens dans les catacombes.

QUATRIÈME SIÈCLE



Usages introduits dans les premiers siècles. — Assemblées des fidèles. — Cérémonies de l'eucharistie et du baptême. — Les jeûnes. — Rigueur de la discipline. — Droits imaginaires des papes. — Concile de Cirthe, composé d'évêques souillés des plus grands crimes. — Les débauches de saint Boniface. — Histoire fabuleuse de son martyre. — Courtoisie de Boniface après sa mort. — Fourberie des prêtres.

Après la mort de Marcellin, le clergé de Rome gouverna l'Église de cette ville, l'espace de trois ans.

Pendant les trois premiers siècles, la religion, opprimée par les païens, faisait des progrès lents et difficiles : les fidèles étaient forcés de s'assembler la nuit dans les maisons particulières, dans les cénacles, dans les bains, sous des portiques, dans les cimetières, et même dans les tombeaux, pour administrer l'eucharistie et faire les prières.

Mais les chrétiens, animés d'un saint zèle, se rendaient aux lieux des assemblées, sans redouter une mort honteuse et violente : les prêtres lisaient l'Ancien et le Nouveau Testament, comme le pratiquent encore les protestants; le peuple apportait le pain et le vin pour la célébration de l'eucharistie; la communion était distribuée sous les deux espèces à tous ceux qui étaient baptisés; enfin les cérémonies religieuses se terminaient toujours par des collectes pour les pauvres de l'Église.

Dans le premier siècle, on se servait pour le baptême de l'eau des fontaines et des rivières : d'abord on administrait ce sacrement aux malades et aux enfants, dans les maisons particulières et dans les prisons; ensuite on s'éloigna de cette simplicité apostolique : du temps de Tertullien, les enfants étaient oints, on leur présentait du miel et du lait, en faisant plusieurs signes de croix, et les baptisés étaient revêtus d'un habit blanc.

La communion était donnée indifféremment, le matin à jeun ou le soir après souper; on portait l'eucharistie, c'est-à-dire le pain et le vin consacrés, aux malades et aux absents : quant aux jeûnes alors en usage, ils étaient libres, et personne n'était obligé de les observer.

Au deuxième siècle, les fidèles adoptèrent la coutume de prier pour les morts, et, suivant Tertullien, ils faisaient précéder les prières de grands signes de croix et de génuflexions : pour se distinguer des païens, ils s'abstenaient aussi de manger la chair des animaux étouffés.

Dans le troisième siècle, on différait d'administrer le baptême jusqu'à ce que les enfants fussent grands; et à la même époque on introduisit à Rome le jeûne du samedi, en mémoire de la sépulture de Jésus-Christ; mais cette coutume ne fut point approuvée des Orientaux.

Le culte chrétien n'avait point encore d'autels; une simple table de marbre servait à la communion des fidèles; cependant la discipline était très-sévère pour ceux qui avaient commis des homicides, des adultères, des incestes, ou qui étaient convaincus d'apostasie. Dans les premiers temps on exigeait une confession publique; l'Église grecque et orientale avait un prêtre pénitencier, qui obligeait les coupables à se tenir hors des portes de la basilique, avec le sac et le cilice, pleurant à genoux : on leur imposait des jeûnes pour plusieurs années, selon la gravité de leurs fautes.

On établit ensuite des sous-diacres dans les églises; mais les historiens ne font aucune mention des patriarches, des archevêques ou des métropolitains. Les évêques des premiers siéges s'attribuèrent injustement la suprématie sur ceux de la même contrée, et quelquefois sur plusieurs provinces qui dépendaient des grandes villes. Les papes, à leur tour, ont fait valoir les mêmes prétentions, et la lâcheté des magistrats leur a donné les moyens de rendre très-réels des droits imaginaires de juridiction spirituelle et temporelle.

La persécution de Dioclétien commença à se ralentir en Italie, après la mort du pape Marcellin, et s'éteignit même bientôt en Afrique. Alors les évêques de Numidie s'assemblèrent à Cirthe pour donner un pasteur à cette ville, mais ces prélats étaient tous des apostats; les uns avaient livré les livres saints aux païens, les autres étaient souillés de grands crimes: ils furent bientôt d'accord, et ils élevèrent sur le siége de la capitale des Numides un évêque célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses débauches et par ses incestes.

Les auteurs sacrés rapportent à la même époque le martyre de saint Boniface; nous traduisons la légende: « Une femme d'une naissance illustre, nommée Aglaé, habitait l'Italie, où elle possédait des richesses tellement énormes, qu'elle avait donné trois fois des jeux publics au peuple romain: soixante-et-treize intendants étaient chargés de gouverner ses biens; au-dessus de tous les autres, elle avait élevé un intendant général nommé Boniface, son favori. Celui-ci entretenait avec sa maîtresse un commerce criminel, et se livrait à toutes sortes de débauches; mais la grâce divine descendit sur cette âme coupable et l'initia aux vérités de la religion chrétienne. Aglaé, touchée de repentir de ses erreurs passées, se jeta dans les pratiques les plus outrées de la dévotion, et comme ses fautes étaient grandes, elle voulut se ménager auprès de Dieu de puissantes protections. Alors elle chargea Boniface d'aller en Orient pour lui rapporter des reliques des martyrs étrangers, ne trouvant pas les martyrs de Rome assez illustres.

« Dès que Boniface fut arrivé à Tarse, en Cilicie, où la persécution continuait avec fureur, il s'empressa, suivant les ordres de sa maîtresse, de se rendre sur la place publique pour contempler les martyrs dans les tourments: les uns étaient pendus la tête en bas et brûlés à petit feu, les autres écartelés sur quatre pieux, sciés par les bourreaux, déchirés avec des tenailles brûlantes: on leur coupait les mains, on leur arrachait la langue: d'autres enfin étaient cloués à la terre par des pieux fichés dans la gorge, et les bourreaux les frappaient à coups de bâtons. Boniface s'étant approché de ces martyrs, qui étaient au nombre de vingt, les exhortait à combattre en vrais athlètes de la foi, pour remporter une couronne immortelle: il fut arrêté à l'instant même et conduit devant le tribunal du gouverneur; mais loin de se rétracter, il eut le courage de l'appeler « infâme, serpent ténébreux, et homme vieilli dans le crime. » Un langage aussi énergique dans la bouche d'un nouveau chrétien devait attirer à cet étranger un affreux châtiment, et Boniface fut condamné à avoir la tête tranchée par le bourreau.

« Le lendemain ses compagnons le cherchaient dans toute la ville, et ne le trouvant point, ils se disaient: « Notre intendant est au cabaret ou dans un lupanar à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. » En discutant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui demandèrent où ils pourraient s'adresser pour avoir des renseignements sur un étranger venu de Rome. Cet homme leur répondit: « Hier, un Italien a été martyrisé pour Jésus-Christ, et on lui a tranché la tête dans l'arène. — Celui que nous cherchons est un homme épais, blond, qui a un manteau d'écarlate, un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de commun avec le martyre. » Ils le suivirent cependant, et le geôlier leur montra le cadavre de Boniface; ensuite il prit la tête du martyr et la leur présenta: aussitôt la bouche du mort se mit à rire, par la vertu du Saint-Esprit. Alors ses amis pleurèrent amèrement sur sa fin malheureuse, et ils emportèrent le corps avec eux.

« Le jour même, un ange était apparu à Aglaé, et lui avait dit: « Celui qui était votre esclave est à présent notre frère; recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement, car tous vos péchés vous seront remis par son intercession. » Aglaé transforma aussitôt son palais en oratoire, et s'enfermant avec de saints prêtres, elle se prépara, par des prières, à recevoir le corps du martyr. Lorsque ses envoyés furent près de la ville, elle se rendit pieds nus et en chemise au-devant des précieuses reliques, qu'elle déposa au milieu des fleurs et des parfums dans un magnifique tombeau qu'elle avait fait élever à cinquante stades de Rome. » La légende ajoute que le saint opérait de grands miracles, qu'il chassait les démons et guérissait les malades!

Pendant cette vacance du saint-siége, on compte plusieurs autres exécutions de fidèles qui eurent lieu à Thessalonique; entre autres le martyre de la jeune Irène, qui reçut la palme glorieuse sur une montagne élevée où elle fut brûlée vive. Avant de subir ce terrible supplice, si nous en croyons les légendes, la jeune vierge opéra un singulier miracle que les vieux auteurs racontent naïvement dans les détails les plus cyniques.

« Irène, disent-ils, ayant été amenée devant le gouverneur comme chrétienne, celui-ci l'engagea à manger de la chair qui avait été offerte aux idoles; ce qu'elle refusa avec indignation: pour la punir, le juge la fit dépouiller de ses vêtements, et ordonna au bourreau de la déflorer en sa présence; après quoi on la conduisit dans un lieu de prostitution, où elle fut livrée aux païens, qui se livrèrent sur elle pendant un mois entier aux excès de la débauche la plus révoltante.

« Et cependant, ajoute le pieux légendaire, elle ne cessa point d'être vierge, car un ange s'était prostitué à sa place et l'avait rendue invisible! »



Élection de Marcel. — Il se rend odieux aux fidèles. — Il excite des séditions dans Rome. — Le pape remplit les fonctions de palefrenier par ordre de Maxence. — Mort du pontife.

Après une vacance de trois ans, le clergé et le peuple fidèle de Rome se mirent sous la conduite d'un saint homme nommé Marcel, et Romain de naissance.

Ce nouvel évêque voulut profiter du calme dont la religion jouissait au commencement de son pontificat, pour faire des règlements et rétablir dans l'Église la discipline que les troubles avaient altérée : mais sa rigueur le rendit odieux au peuple, et mit la division parmi les fidèles; la discorde dégénéra en séditions, et les querelles se terminèrent par des meurtres.

Maxence voyant que les chrétiens troublaient le repos de Rome, rejeta la cause des désordres sur le pape Marcel, et le condamna à panser les chevaux de poste, dans une écurie, sur le grand chemin. Le saint-père remplit l'espace de neuf mois les fonctions de palefrenier : ensuite les prêtres l'ayant enlevé pendant la nuit, il fut conduit dans la maison d'une dame romaine nommée Lucille. Les fidèles s'assemblèrent en armes pour défendre le pontife, mais l'empereur fit marcher des troupes contre les rebelles, dispersa leurs rassemblements; et par ses ordres, la maison de Lucille fut changée en une écurie, où Marcel reprit son emploi de palefrenier. Le saint évêque, accablé par les fatigues de cette misérable condition, miné par la maladie, mourut dans l'abjection après deux ans de pontificat, dans les premiers mois de l'année 310.

On rapporte à la même époque la conversion d'un jeune seigneur d'Alexandrie, nommé Didyme, qui avait assisté à l'interrogatoire de la vierge Théodora, condamnée par le juge Proculus à être exposée aux outrages des infidèles, dans un lieu de débauche. Comme la beauté de la sainte avait éveillé dans son cœur les désirs de la chair, il acheta au bourreau le privilége de la posséder le premier; mais à peine eut-il assouvi sa brutale passion, qu'il sentit l'Esprit de Dieu descendre dans son cœur : il se précipita aux pieds de Théodora, lui demanda le pardon de son crime, puis la força de prendre ses habits et de s'enfuir. Elle était à peine sortie du lieu infâme, qu'un soldat ivre entra dans la chambre où Didyme était resté. Dans sa surprise mêlée d'effroi, celui-ci appela ses camarades, qui attendaient dans une pièce voisine. « Accourez, vous autres, et regardez, balbutia-t-il, j'avais bien ouï dire que Jésus-Christ changeait l'eau en vin; mais non qu'il changeait les filles en garçons. » Proculus, instruit de cette singulière circonstance, se fit amener Didyme, reconnut la supercherie, et donna l'ordre de trancher la tête au coupable. Théodora accourut alors pour sauver son généreux protecteur. « J'ai consenti à fuir l'infamie, lui dit-elle, mais je ne souffrirai pas que votre dévouement aille plus loin et que vous périssiez à ma place. « Pour les mettre d'accord, le juge fit décapiter Théodora et le jeune Didyme.





Élection d'Eusèbe. — Son exil. — Conte ridicule sur la croix de Jésus-Christ trouvée par la mère de Constantin.

Malgré les divisions qui régnaient alors dans l'Église de Rome, le clergé et le peuple avaient encore voix délibérative aux élections. On choisit d'un consentement unanime Eusèbe, Grec de nation et fils d'un médecin. Le tyran Maxence bannit le nouveau pontife en Sicile, où cet évêque mourut quelques mois après, dans l'année même de son élection, c'est-à-dire en 310.

Les prêtres affirment que sous le pontificat d'Eusèbe, Hélène, mère de Constantin, fit faire des fouilles à Jérusalem, et que cette princesse trouva la croix sur laquelle le Sauveur du monde avait souffert la passion; mais tous les historiens graves ont réfuté ce conte ridicule.

Les Actes des martyrs des premières années du quatrième siècle sont remplis des légendes miraculeuses de confesseurs et de saints souffrant le martyre, mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est l'uniformité des narrations : toujours il est question d'un chrétien résistant aux plus effroyables supplices, et finissant par être décapité ou livré aux bêtes: ensuite les païens veulent constamment anéantir le corps, et toujours les fidèles, par une protection particulière de Dieu, le retirent intact du feu ou de l'eau pour en faire des reliques.

On place à cette époque la persécution de Numérien Maxime, gouverneur de Tarse en Cilicie, et les légendaires s'étendent fort au long sur les supplices de Probus, de Théraque et d'Andronic. Les saints confesseurs, disent-ils, après avoir été torturés par le fer et par le feu, furent amenés dans l'amphithéâtre, et on lâcha contre eux des tigres de Numidie; ces animaux, qui étaient entrés dans l'arène les poils hérissés et la gueule béante, s'adoucirent à l'aspect des martyrs, et vinrent se coucher à leurs pieds. Maxime accusa l'officier chargé de la garde des bêtes d'avoir lâché des animaux repus, et lui fit administrer cent coups de lanières. Ensuite on démusela un ours qui avait déjà tué trois gladiateurs dans la matinée; lorsque l'animal fut près d'Andronic, il se coucha à ses pieds, comme avaient fait les tigres. Maxime le fit tuer, et il commanda qu'on lâchât une lionne que le pontife d'Antioche lui avait envoyée; quand elle parut dans l'amphithéâtre, ses rugissements firent trembler les spectateurs; d'un bond elle s'élança sur Théraque; mais une main invisible l'arrêta subitement; la lionne se baissa, parut se prosterner devant le saint et lui lécha les pieds; le chrétien prit la bête féroce par les oreilles et l'attira à lui comme un mouton. Maxime, rendu furieux, mit fin au triomphe des martyrs en les faisant décapiter. Les corps furent livrés aux flammes, et l'on plaça des gardes autour du bûcher pour empêcher que les chrétiens n'enlevassent les cendres. Pendant la nuit, les soldats sentirent la terre trembler, entendirent dans l'air des éclats de tonnerre, et s'enfuirent épouvantés. Les fidèles purent alors s'approcher du bûcher et enlever les corps des saints, sur lesquels scintillaient des étoiles miraculeuses, dit la légende!



Élection de Melchiades. — Débauches de Maxence. — Hypocrisie de Constantin. — Liberté des cultes. — Mort de Maxence. — Schisme des donatistes. — Condamnation de Donat. — Le pape est accusé d'avoir livré aux païens les livres saints, et d'avoir sacrifié aux idoles.

Nous entrons maintenant dans une vaste carrière moins obscurcie que celle des siècles précédents ; et l'histoire éclairera de son sublime flambeau les crimes énormes et les débauches scandaleuses que nous trouverons sur le trône des empereurs ou sur la chaire des papes.

Melchiades, le nouveau pontife, était Africain : sous son règne l'Église commença à jouir d'un peu de tranquillité. Maxence ne persécutait la religion que par intervalles, et seulement pour satisfaire ses passions déréglées ; alors il enlevait les filles et les femmes chrétiennes, qu'il faisait servir à ses infâmes plaisirs. La conduite du tyran souleva l'indignation des fidèles; et Melchiades, pour délivrer Rome de ce monstre d'impuretés, écrivit à Constantin, qui s'était avancé à Trèves, de venir combattre Maxence.

Constantin s'était préparé depuis longtemps les moyens de monter sur le trône ; et sa politique l'avait rendu favorable au christianisme : il accéda aux prières de Melchiades, et son armée marcha vers Milan.

Le premier acte de sa puissance fut de rendre un édit en faveur de la religion ; mais en même temps il laissait aux païens le libre exercice de leurs cérémonies, « parce que, disait-il, j'ai reconnu que les religions doivent être libres, et qu'il faut laisser à chacun le droit de servir Dieu de la manière qu'il juge à propos. » A cette époque, ceux qui faisaient profession de catholicisme ignoraient encore qu'il fût permis de forcer les hommes à rendre à la Divinité un culte contraire à leurs convictions : les papes sont les premiers qui aient mis en usage ces exécrables moyens et qui les employèrent dans les siècles suivants avec une odieuse tyrannie.

Constantin et Licinius, son collègue, s'approchèrent de Rome : Maxence, désespérant de les vaincre par la force, malgré les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres, usa de stratagème ; mais il tomba lui-même dans le piége qu'il leur avait tendu, et se noya dans le Tibre. Après la mort du tyran, Constantin entra triomphant dans la ville, et les chrétiens célébrèrent par des réjouissances publiques la victoire éclatante qu'il venait de remporter.

Pour augmenter son pouvoir, le prince feignit de s'occuper avec zèle des besoins, des intérêts de l'Église, et se mêla à toutes les querelles religieuses. Les donatistes commençaient alors leur fameuse dispute, dont l'origine est très-curieuse : un prêtre, nommé Cécilien, avait été élu évêque de Carthage par les fidèles, mais un parti composé de diacres, qui avaient reçu en dépôt les vases de cette église pendant la persécution, s'opposèrent à son ordination ; ces prêtres indignes espérant se partager ces dépouilles opimes, avaient élevé autel contre autel.

Botrus et Calensius, irrités de n'avoir pas été choisis pour occuper le siége, se joignirent à eux, et entraînèrent dans leur parti une dame d'une naissance illustre, nommée Lucilla. Les femmes donnent toujours une grande impulsion à tous les complots qui se forment dans l'Église ou dans l'État : Lucilla



Triomphe de Constantin

était riche, belle, entourée de nombreux amis; depuis longtemps sa conduite avait jeté le scandale dans l'Église; cette femme voulait surtout se venger de Cécilien, qui lui avait reproché en pleine assemblée sa légèreté et ses vices.

Les trois partis réunis formèrent une faction puissante, qui se déclara contre Cécilien, et refusa de communiquer avec lui.

Soixante-et-dix évêques secondèrent leur coupable dessein: s'étant assemblés en concile à Carthage, ils condamnèrent Cécilien; parce qu'il avait refusé de comparaître devant eux pour se justifier; parce qu'il avait été ordonné par des traîtres; enfin pour avoir empêché les fidèles de porter de la nourriture aux martyrs qui étaient en prison, pendant la dernière persécution.

Après cette décision, les Pères regardant le siége de Carthage comme vacant, procédèrent à une nouvelle élection, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de Lucilla, qui avait été lecteur dans la diaconie de Cécilien.

Telle fut l'origine du schisme des donatistes en Afrique: on leur donna ce nom à cause de Donat des Cases-Noires, et d'un autre Donat schismatique

plus fameux, qui succéda à Majorin dans le titre d'évêque de Carthage.

Les donatistes portèrent leurs plaintes à l'empereur, et le prièrent de faire chasser Cécilien de Carthage : mais le prince voulant rendre une décision équitable, ordonna à l'évêque et à ses adversaires de comparaître devant un concile pour être jugés.

Cécilien se rendit à Rome avec dix évêques de son parti ; Donat des Cases-Noires avec un nombre égal de prélats. Le synode s'assembla dans le palais de l'impératrice Fausta, nommé la maison de Latéran : les Pères déclarèrent Cécilien innocent, et approuvèrent son ordination. Donat des Cases-Noires fut seul condamné, comme auteur de tout le scandale de cette accusation, et convaincu de grands crimes par sa propre confession. On permit aux autres évêques de retourner dans leurs siéges, et ils furent confirmés dans leurs dignités, quoiqu'ils eussent été ordonnés par le schismatique Majorin.

Le pape et les autres évêques rendirent compte à Constantin du jugement que le concile de Rome avait porté sur l'affaire des donatistes, en lui envoyant les actes de leurs assemblées.

Melchiades mourut, trois mois après, dans le cours de l'année 314.

Malgré la condamnation qu'ils avaient encourue, les donatistes persévérèrent dans leur schisme : ils eurent la hardiesse de se plaindre du concile de Rome, prétendant que les juges s'étaient laissé corrompre par Cécilien ; et même du temps de saint Augustin, sous l'empereur Honorius, ils accusèrent le pape Melchiades d'avoir livré les saintes Écritures aux païens et d'avoir offert de l'encens aux idoles :





Hérésie d'Arius.



SYLVESTRE

—

34e PAPE

Naissance de Sylvestre. — Concile d'Ancyre. — Concile de Néocésarée sur les adultères des femmes des prêtres. — Célibat des gens d'église. — Un évêque se vante d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinairés. — Désordres dans les couvents. — Hérésie d'Arius. — Il est exilé. — Secte des eunuques valésiens. — Les prêtres devraient imiter les valésiens. — Les jolies servantes dans les maisons des curés. — Un saint évêque s'oppose à la loi du célibat. — Son opinion est adoptée par le concile. — Fourberie des prêtres sur la vraie croix. — On pourrait chauffer tous les habitants de Paris, pendant le plus rude hiver, avec les morceaux de bois exposés à l'admiration des fidèles. — Le pape Sylvestre est accusé d'avoir abjuré la religion chrétienne en sacrifiant aux idoles. — Sa mort.

Sylvestre, Romain de naissance, était fils de Rufin et de Juste, femme d'une grande piété. A son avénement au pontificat, l'Eglise n'avait point d'affaire plus importante en Occident et en Afrique que celle des donatistes : le saint-père obtint de l'empereur la tenue d'un nouveau concile dans la ville d'Arles, et les hérétiques furent anathématisés et retranchés de la communion des fidèles.

On rapporte à la même époque le concile qui se tint à Ancyre, et qui est devenu célèbre par ses canons. Le dixième est ainsi conçu : « Si les diacres, à leur ordination, ont protesté qu'ils prétendaient se marier, ils resteront dans le ministère avec la permission de l'évêque ; mais s'ils n'ont fait aucune protestation avant leur ordination, et s'ils contractent un second mariage, ils seront privés du ministère. » Ce qui nous confirme dans l'opinion que le célibat des prêtres était inconnu du temps des apôtres et longtemps après eux. Cependant il est impossible de déterminer depuis quelle époque les ecclésiastiques ont mieux aimé « brûler que de se marier. » Les historiens indiquent que dès le troisième siècle, les prêtres étant plus exposés aux fureurs des persécutions que les simples fidèles, trouvèrent difficilement des femmes, et s'accoutumèrent à vivre dans le célibat.

Le concile de Néocésarée eut lieu quelques mois après, et une partie des mêmes évêques assistèrent à la nouvelle assemblée : les Pères firent plusieurs règlements pour la discipline ecclésiastique ; dans le premier canon, ils défendent aux prêtres de se marier, sous peine d'être déposés ; dans le huitième, ils permettent à ceux qui étaient mariés avant de recevoir les ordres sacrés de rester avec leurs femmes, et de les quitter seulement quand elles seraient convaincues d'adultère : cet usage s'est toujours conservé dans l'Église grecque.

Le fameux Corneille Agrippa blâmait sévèrement la loi qui obligeait les ecclésiastiques à se priver de femmes : il accusait les évêques contraires au mariage des prêtres de souffrir le concubinage parce qu'ils en retiraient de grands revenus. Il ajoute qu'un certain prélat se vanta publiquement d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires. qui lui donnaient un écu d'or tous les ans, pour tolérer leurs maîtresses : ce motif seul l'avait engagé à s'opposer au mariage des prêtres.

Dans le synode, les Pères firent observer que le mariage entraînait à des occupations terrestres et sensuelles qui détournaient les ministres des devoirs qu'imposent le sacerdoce. Malheureusement les promoteurs de cette jurisprudence n'avaient pas assez

étudié la nature lorsqu'ils établissaient la loi du célibat : avec plus d'indulgence pour les passions humaines, ils auraient prévenu les débauches scandaleuses des prêtres et les désordres des couvents.

Sous le règne de Constantin, l'Église entrait dans un état de grandeur et de prospérité qui fut bientôt troublé par Arius, chef de secte, né dans la Libye. Eusèbe, évêque de Nicomédie, avait pris la nouvelle hérésie sous sa protection, et il contribua puissamment à sa propagation. Ce prélat, fin et rusé, avait attiré dans son parti Constantia, sœur de l'empereur, dont il avait obtenu les bonnes grâces; et par sa faveur le parti d'Arius fit des progrès rapides. Plusieurs évêques accueillirent favorablement le nouveau schisme, et soulevèrent des disputes terribles et des combats sanglants. Alors l'empereur Constantin, pour arrêter ces désordres, fit assembler le premier concile général de Nicée où l'on condamna la doctrine des ariens.

Arius enseignait une trinité dans laquelle Dieu le Père était élevé au-dessus des deux autres personnes; il regardait le Christ comme la première des créatures, et prétendait que Dieu l'avait adopté pour son Fils, mais que ce Fils n'avait rien de la consubstance paternelle, qu'il n'était ni égal au Père, ni consubstantiel avec lui, ni éternel, ni coéternel; que le Fils n'était point avant qu'il fût fait; qu'il avait été créé de rien comme tous les êtres de la création : qu'il n'était point le vrai Dieu, mais un dieu fait par participation.

Les auteurs prétendent que l'obscurité de la matière contribua beaucoup à l'établissement de l'hérésie. Ils ajoutent que dans la suite Arius, ayant abjuré ses sentiments en présence du concile, demeura en paix avec l'Église; d'autres soutiennent avec plus de vérité qu'il fut exilé, et ils citent un décret de Constantin qui ordonnait de brûler ses écrits et menaçait du dernier supplice ceux qui auraient la hardiesse de les conserver. Arrêt bizarre qui condamnait au bannissement Arius et ses disciples, et ordonnait la peine de mort contre ceux qui conservaient les ouvrages hérétiques!

La grande question sur la célébration de la Pâque fut également agitée et décidée par le concile de Nicée. Les Pères convinrent de la célébrer le même jour dans toute l'Église, et les Orientaux promirent de se conformer à la pratique de Rome, de l'Égypte et de l'Occident. Ils firent ensuite un canon sur les eunuques : ils permirent à ceux qui avaient été mutilés par les chirurgiens ou par les barbares de rester dans le clergé, et prononcèrent l'interdiction contre ceux qui s'étaient opérés eux-mêmes. Le jugement des Pères fait connaître que le zèle mal entendu de la pureté avait porté plusieurs prêtres à imiter Origène : la secte des valésiens se distinguait par cette cruelle pratique : ils étaient tous eunuques, et défendaient à leurs disciples de manger la chair des animaux jusqu'à ce qu'ils eussent subi la même opération; ensuite ils leur donnaient toute liberté; ils leur permettaient même de coucher avec des femmes et de jeunes vierges, les regardant comme en sûreté contre les tentat ions.

Aussi un des spirituels écrivains du siècle dernier engage les évêques de notre communion qui ont fait vœu de vivre dans le célibat, à poursuivre l'établissement d'une loi qui contraindrait les moines et les abbés à imiter les valésiens Cette cruelle précaution arrêterait les désordres du clergé; mais il serait à craindre que les mariages ne fussent pas aussi féconds qu'ils le sont aujourd'hui, si tous les prêtres étaient eunuques.

« Le grand concile poussa la sévérité jusqu'à défendre aux évêques, aux prêtres et aux clercs, de conserver dans leurs maisons des femmes sous-introduites, excepté la mère, la sœur, la tante et les autres personnes qui ne peuvent exciter les soupçons. » On nommait femmes sous-introduites celles qui demeuraient avec des ecclésiastiques, les nièces, les cousines, les servantes jeunes et jolies. Le concile d'Élibéris avait déjà rendu le même décret. A Nicée, on proposa une loi plus sévère : cette loi défendit à ceux qui étaient dans les ordres sacrés, c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres, aux diacres, d'habiter avec les femmes qu'ils avaient épousées étant laïques; mais le confesseur Paphnuce, évêque dans la haute Thébaïde, se leva au milieu de l'assemblée, et dit à haute voix : « Mes frères, il ne faut point imposer un joug si pesant aux prêtres et aux clercs; le mariage est honorable et le lit nuptial sans tache; une trop grande sévérité serait nuisible à l'Église, car tous les hommes ne sont pas capables d'une continence aussi parfaite; il doit vous suffire de défendre aux prêtres de se marier, sans obliger à quitter leurs femmes ceux qui étaient mariés avant d'entrer dans les ordres. » L'opinion de Paphnuce exerçait d'autant plus d'influence sur les évêques du concile, que le saint confesseur n'ayant jamais été marié, avait conservé sur le siége épiscopal une grande continence : on adopta son sentiment; la question du mariage fut abandonnée, et on laissa aux prêtres une entière liberté.

Le concile étant terminé, l'empereur Constantin écrivit deux lettres pour faire exécuter les décrets. Ceux qui refusèrent de se soumettre aux décisions des Pères furent poursuivis par l'autorité séculière, plus redoutable que les canons d'un concile : les soins du prince ne se bornaient pas à la persécution des hérétiques; Constantin s'occupait encore d'étendre la religion chrétienne dans tous les lieux de sa domination; il voulut même construire une église magnifique dans l'endroit où Jésus-Christ avait été enseveli, et Hélène, sa mère, avait entrepris le voyage d'Orient pendant le pontificat d'Eusèbe, pour faire élever à Jérusalem l'église du Saint-Sépulcre. Les légendes affirment qu'en creusant la terre pour jeter les fondements du temple on trouva la croix du Sauveur : la princesse envoya une partie de ces précieuses reliques à son fils, et laissa le tronçon de la croix à Jérusalem. Mais depuis cette époque, le bois de la vraie croix s'est tellement multiplié, qu'en rassemblant tous les morceaux exposés à la vénération des peuples, nous affirmons qu'on pourrait chauffer tous les habitants de Paris pendant l'hiver le plus rigoureux : car il n'existe peut-être pas une église des pays catholiques qui ne se vante d'être enrichie de ces précieuses reliques!

Tout ce que nous avons rapporté est plutôt du domaine de l'histoire ecclésiastique que de la vie du

pape Sylvestre. Les actions de ce pontife sont restées dans l'oubli; et les légendes transmises par les moines sur le cinquième siècle, sont moins propres à nous faire connaître la vérité, qu'à nous convaincre que l'histoire d'un homme aussi célèbre a été corrompue près de sa source. Nous ne devons pas adopter les fictions des auteurs qui présentent Silvestre comme le catéchiste de Constantin, et prétendent que ce prince avait été guéri d'une lèpre et baptisé par le pontife : ils ajoutent que l'empereur en reconnaissance lui avait fait une donation de la ville de Rome, et avait ordonné à tous les évêques du monde d'être soumis au siége pontifical. Ils affirment que le concile de Nicée fut assemblé par ordre de Sylvestre, et que le premier il accorda le droit d'asile aux églises.

Romuald et quelques compilateurs sans discernement nous donnent pour des faits réels toutes ces fables ridicules, dont les historiens célèbres ont suffisamment prouvé la fausseté.

Dans le concile de Rome, tenu l'an 378, sous le pape Damase, les pères écrivaient à l'empereur Gratien, que Sylvestre étant accusé par des hommes sacriléges, avait plaidé sa cause devant Constantin, parce qu'il n'existait pas de concile devant lequel il pût comparaître. Ils alléguaient cet exemple pour montrer que Damase et les papes ses successeurs pouvaient se défendre dans le conseil des empereurs. Nouvelle preuve que dans ces premiers siècles les pontifes se croyaient soumis à l'autorité séculière.

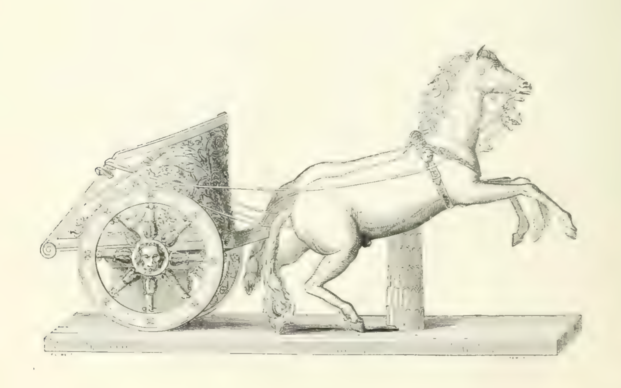
Nous ferons remarquer également que le concile de Nicée accorda à l'évêque d'Alexandrie les mêmes priviléges qu'au pasteur de Rome. L'autorité du pape était alors renfermée dans l'étendue de son diocèse; il n'avait aucun degré de juridiction ni de puissance sur les autres évêques; au contraire, il était obligé de se soumettre aux décrets des conciles et au jugement de ses collègues.

Dans toutes les persécutions que saint Athanase éprouva de la part des ariens, l'évêque de Rome ne fut jamais consulté, et on ne soumit point à son jugement les articles de la foi qui causaient des désordres en Orient, parce que le pape était regardé comme un autre évêque métropolitain, à qui on ne déférait qu'une primauté d'ordre et de siége.

Les libéralités de l'empereur Constantin ont causé de grands maux dans l'Église, comme nous l'apprend la légende de Sylvestre : elle affirme que le jour de la prétendue donation de Constantin, on entendit une voix du ciel qui criait : « Aujourd'hui le venin s'est répandu dans l'Église. »

Les donatistes qui persévéraient dans leur schisme flétrirent la mémoire de Sylvestre : ils l'accusèrent d'avoir déshonoré le sacerdoce sous le règne du pape Marcellin, en livrant les saintes Écritures aux païens et en offrant de l'encens aux idoles. Leurs accusations étaient appuyées de preuves terribles et irrécusables. Tout, en effet, nous confirme dans l'opinion que le pontife romain avait été simoniaque et avait abjuré le christianisme.

Sylvestre mourut le dernier jour de l'année 335, après vingt-et-un ans de pontificat. Son corps fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur le chemin du Sel, à une petite lieue de la ville de Rome.



Constantinople



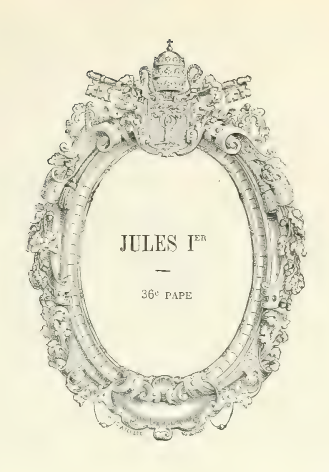
Élection de Marc. — Obscurité de son histoire. — Écrits supposés. — Réfutation des protestants.

D'après la plus exacte chronologie, Marc, Romain de naissance et fils de Priscus, fut élu le 18 janvier de l'an 336 pour gouverner l'Eglise. Son pontificat dura huit mois, et toutes ses actions sont inconnues.

Dans les ouvrages de saint Athanase on trouve une lettre des évêques d'Égypte au pape Marc, par laquelle ils lui demandaient des exemplaires du concile de Nice; mais les protestants la regardent comme une pièce supposée. Les savants de notre communion repoussent l'authenticité de cette lettre et de la prétendue réponse du pape, dans laquelle il prend le titre orgueilleux d'évêque universel.

Le saint-père mourut le 7 octobre 336 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Pendant le pontificat de Marc et sous les règnes de ses successeurs, la nouvelle capitale de l'empire, élevée sur l'emplacement de l'antique Byzance, continuait à prendre un accroissement considérable. D'après l'historien Sozomène, son enceinte avait déjà quinze stades de circonférence : l'intérieur de la ville était divisé comme l'ancienne Rome en quatorze quartiers; les places étaient entourées de galeries couvertes : les principales rues venaient aborder à un magnifique forum où s'élevait une colonne de porphyre supportant la statue de Constantin. L'empereur habitait un palais somptueux, en avant duquel on avait construit un cirque immense, un hippodrome pour les courses de chevaux, des stades ou carrières pour les courses pédestres, et un amphithéâtre pour les combats de bêtes. Constantinople renfermait en outre plusieurs théâtres, des portiques ou galeries pour les promenades, des bains, des aqueducs, et un grand nombre de fontaines; le prince avait fait construire un capitole pour l'enseignement des lettres et des sciences, un prétoire ou palais de justice, des greniers publics, des estrades à degrés pour les distributions de grains faites aux citoyens qui bâtissaient la ville, et auxquels Constantin avait alloué une rente perpétuelle payable en grains à eux et à leur famille. La capitale s'enrichit même aux dépens des autres villes des plus belles statues de la Grèce : l'Apollon Pythien, le Sminthien et le trépied de Delphes décorèrent l'hippodrome; les muses d'Hélicon et la célèbre statue de Rhée du mont Didyme furent placées dans le palais impérial. Mais ce qui caractérisa plus particulièrement ce règne fut le grand nombre de basiliques chrétiennes que l'on éleva à Constantinople; la cathédrale appelée Sainte-Sophie et l'église des Douze Apôtres, bâties en forme de croix, attiraient l'admiration par les splendeurs de leur architecture : le prince destinant cette dernière à sa sépulture, y fit tailler un riche tombeau de marbre précieux au milieu des douze sépulcres des Apôtres, « espérant, dit Eusèbe de Césarée, participer après sa mort à la gloire de ces princes de l'Eglise. »



Élection de Jules. — Baptême de Constantin avant sa mort. — Il est canonisé dans l'Église grecque. — Saint Athanase est accusé de plusieurs crimes. — Concile d'Antioche. — Le pape est maltraité par les évêques d'Orient. — État déplorable de l'Église. — Querelles ridicules. — Mort du pape Jules. — Son infaillibilité mise en défaut.

Le saint-siége resta vacant plusieurs mois; ensuite Jules, Romain de naissance, fut élu pour l'occuper. Peu de temps après l'élévation du saint-père, Constantin se retira à Byzance pour échapper à l'exécration du sénat, du peuple romain, et même des chrétiens, qu'il avait comblés de bienfaits. L'empereur se fit enfin administrer le baptême, qu'il avait différé jusqu'au dernier moment de sa vie, et embrassa le christianisme non par conviction, mais par politique. Scaliger dit en parlant de ce prince : « Il était aussi peu chrétien que moi Tartare. » L'historien Zozime l'accuse également de s'être converti à la religion nouvelle parce que les prêtres du paganisme lui refusaient l'expiation des crimes énormes qu'il avait commis, tandis que la religion chrétienne lui offrait une absolution pleine et entière. Les prêtres grecs ont cependant placé ce monstre dans leur Ménologe, et ils l'honorent comme un saint.

Peu de temps après son baptême il mourut, et laissa, par son testament, l'empire à ses trois fils et à ses deux neveux.

Les sectateurs d'Arius faisaient chaque jour de nouveaux progrès; ils séduisirent Constantius, qui avait en partage l'Asie, l'Orient et l'Égypte. Mais l'empereur Constantin le jeune, qui régnait en Espagne, en Gaule, et dans toutes les contrées qui sont au delà des Alpes, protégeait les orthodoxes : saint Athanase fut rétabli dans son église d'Alexandrie, où il fut encore exposé aux calomnies de ses ennemis, qui l'accusèrent d'avoir commis des meurtres, et excitèrent de violentes séditions dans son diocèse.

Afin de faire cesser le scandale, le patriarche Eusèbe assembla dans la ville d'Antioche un concile de quatre-vingt-dix-sept évêques pour juger Athanase. Aucun des évêques d'Italie, de l'Occident, ne se présentait au nom du pape Jules; et le concile, présidé par Eusèbe, voulut encore chasser saint Athanase de son siége. On décida en faveur des ariens les différents articles de la foi, et l'on composa vingt-cinq canons de discipline, qui depuis ont été reçus dans toute l'Église. Le deuxième canon est surtout remarquable : les Pères condamnaient sévèrement ceux qui entraient dans les temples avec un esprit de désobéissance ou de singularité, et refusaient de se joindre à la prière et à la communion; ils ordonnaient qu'ils fussent chassés de l'Église. Ce qui démontre que dans les premiers siècles du christianisme, les fidèles assistant aux assemblées chrétiennes avaient pour habitude de participer au mystère de l'Eucharistie.

Les partisans d'Eusèbe adressèrent à Rome des lettres remplies de railleries et de plaintes sur les liaisons que le saint-père entretenait avec Athanase, et sur ses prétentions de rétablir dans leurs siéges les évêques déposés par les conciles : ils remirent ces lettres aux diacres Elpidius et Philoxène, que le pape avait envoyés à Antioche, en leur ordonnant de rapporter dans le plus court délai la réponse du pontife. Jules assembla aussitôt un nouveau concile pour juger la cause de saint Athanase, et il écrivit à l'empereur Constant pour lui faire connaître la persécution que l'on faisait souffrir à ce prélat et à Pau,

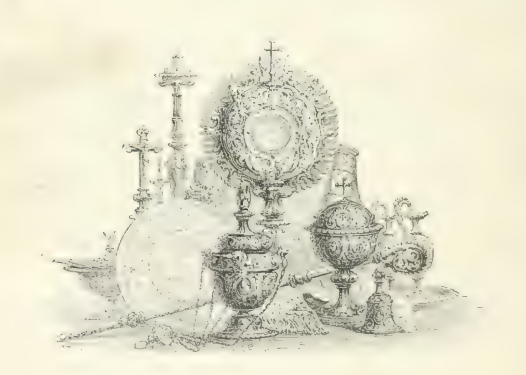
de Constantinople. Le prince s'adressa à Constantius, son frère, le priant d'envoyer trois évêques pour lui rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase. Les ambassadeurs se rendirent dans les Gaules, d'après les ordres de l'empereur : mais l'évêque de Trèves ne voulut point les recevoir à sa communion; et ceux-ci, de leur côté, refusèrent d'entrer en conférence avec l'évêque d'Alexandrie, prétendant n'avoir point à justifier le jugement des Orientaux, et ils se contentèrent de remettre entre les mains de Constant la nouvelle profession de foi qu'ils avaient composée depuis le concile.

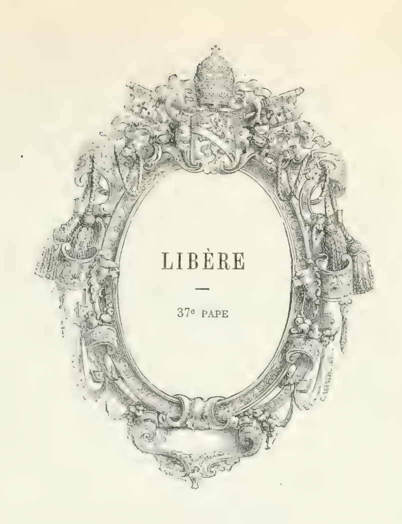
L'Eglise était alors dans un désordre effrayant : les évêques et les Pères se lançaient des anathèmes terribles; l'assemblée de Sardique prononça une condamnation contre les ennemis de saint Athanase, et huit des principaux chefs de la faction furent déposés et excommuniés. Les eusébiens, de leur côté, confirmèrent ce qu'ils avaient ordonné contre Athanase et ses adhérents; ils déposèrent Jules, évêque de Rome, pour les avoir admis à sa communion, et Osius de Cordoue, pour avoir été lié d'une amitié particulière avec Paulin et Eustathe, évêques d'Antioche. Ils excommunièrent Maximim, évêque de Trèves; déposèrent Protogène, évêque de Sardique, et Gaudence; l'un parce qu'il favorisait Marcel, qui avait encouru une condamnation, l'autre parce qu'il avait soutenu les prêtres déposés. Les Eglises d'Orient et d'Occident se trouvèrent ainsi divisées et ne communiquèrent plus entre elles pendant plusieurs années : enfin Grégoire, usurpateur du siége d'Alexandrie, étant mort, l'empereur Constantius rappela saint Athanase et le rétablit à la tête de son troupeau.

De nouvelles hérésies s'élevèrent encore sous le pontificat de Jules; mais l'histoire ne nous dit point si le saint-père les protégeait ou s'il les combattait. Il mourut le 12 avril de l'an 352, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quinze ans, et fut enterré sur le chemin d'Aurèle, dans le cimetière de Saint-Callepode.

Jules, avant sa mort, s'était laissé séduire par l'hypocrisie d'Ursace et de Valens, qui avaient simulé une réconciliation avec saint Athanase pour travailler plus efficacement à sa perte : et le Saint-Esprit, suivant les promesses de l'Évangile, ne découvrit point au pontife les artifices de ces évêques, qu'il reçut à sa communion.

Gratien et Yvon nous ont conservé plusieurs décrets de Jules, dans lesquels le saint-père condamne le prêt d'argent à intérêt qu'il nomme usure.





LIBÈRE

37e PAPE

Élection de Libère. — Il cite saint Athanase à son tribunal. — Il l'excommunie et se réconcilie ensuite avec lui. — Concile d'Arles. — Chute honteuse du pape. — Concile de Milan. — Libère est exilé. — Affection extraordinaire des dames romaines pour le pape. — Libère excommunie une deuxième fois saint Athanase. — Le pape devient hérétique et entraîne plusieurs évêques dans les doctrines d'Arius. — Il change de sentiments par politique. — Il revient encore à l'arianisme et meurt hérétique. — Les prêtres en ont fait un saint.

Après une vacance dont on ne connaît pas précisément la durée, Marcellinus Felix Liberius fut élu pour gouverner l'Église de Rome à la place de Jules Ier : il était Romain de naissance. Dès que les Orientaux eurent appris que Libère occupait le siége pontifical, ils lui écrivirent contre saint Athanase. Le pape saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'augmenter l'influence de son siége; il envoya Paul, Lucius et Emilius, vers saint Athanase pour qu'il vînt à Rome, afin de répondre aux accusations formées contre lui; mais Athanase, redoutant les suites d'un jugement dont les préparatifs annonçaient le triomphe de ses ennemis, refusa de comparaître. Alors Libère condamna le saint évêque et lança contre lui, au nom du Christ, le plus terrible des anathèmes.

Les évêques d'Egypte s'assemblèrent aussitôt en synode, déclarèrent leur métropolitain orthodoxe, et renvoyèrent au pontife l'excommunication lancée contre Athanase.

Libère comprit que son ambition l'avait entraîné dans une voie dangereuse, et pour ramener les évêques qui avaient repoussé ses prétentions, il adressa à saint Athanase, son ancien ami, des lettres remplies de témoignages d'amitié et de respect.

Ensuite il assembla un synode des évêques d'Italie, lut en leur présence la lettre des Orientaux contre Athanase, et celle des évêques d'Égypte en sa faveur. Le concile comprenant que les partisans de saint Athanase étaient supérieurs en nombre à ses ennemis, jugea qu'il était contre la loi de Dieu de favoriser les sentiments des Orientaux, et conseilla au pape d'envoyer à l'empereur Constance, Vincent, évêque de Capoue, et plusieurs Pères, pour le prier d'assembler un concile à Aquilée afin de terminer les différends.

Le nouveau concile fut convoqué dans la ville d'Arles, où l'empereur se rendit après la défaite et la mort tragique de l'usurpateur Magnence. Les députés du pape, Vincent de Capoue et Marcel, évêque d'une autre ville de Campanie, ne partageant pas avec lui le privilége de l'infaillibilité, eurent la lâcheté de réclamer avec instances que les Pères prononçassent la condamnation de l'hérésie d'Arius, s'engageant même, sous cette condition, de souscrire à l'excommunication d'Athanase. Les Orientaux refusèrent de condamner les doctrines d'Arius, et prétendirent qu'ils devaient eux-mêmes excommunier Athanase : Vincent de Capoue se laissa séduire par l'or des hérétiques, et se rangea du parti des ariens. Libère, affligé de cette faiblesse, écrivit au célèbre Osius de Cordoue pour lui exprimer sa douleur, et

protesta qu'il préférait mourir pour la défense de la vérité plutôt que de se rendre le délateur de saint Athanase; mais il ne persévéra pas longtemps dans cette généreuse résolution, et sa chute honteuse répandit le scandale et la désolation dans l'Eglise. La conduite de Vincent avait mis le pape dans un grand embarras relativement à la condamnation des ariens, but constant des efforts du saint-siége. Le pontife, avant de s'engager dans une voie qui pouvait être dangereuse, se détermina à prendre les conseils de Lucifer, évêque de Cagliari : ce prélat méprisait le monde, vertu bien rare dans les personnes de ce rang; il était très-instruit, chose extraordinaire parmi les évêques; il était d'une vie pure et ne manquait pas de fermeté; en outre il connaissait parfaitement les controverses religieuses, et ne doutait pas que les Orientaux n'eussent le dessein d'attaquer la foi: son avis fut que le saint-père devait envoyer des députés auprès de l'empereur, pour obtenir que l'on pût traiter dans un concile général tous les articles de foi, offrant d'être lui-même un des ambassadeurs.

Libère accepta avec empressement cette proposition : alors Lucifer, un prêtre nommé Pancrace, et le diacre Hilaire, furent chargés de remettre à l'empereur une lettre respectueuse et pleine de fermeté. Constance, sollicité par les catholiques et les ariens, se rendit aux instances des deux partis; et, d'après ses ordres, un concile général fut assemblé à Milan. Saint Athanase fut encore condamné sur les accusations de ses ennemis, que le prince appuyait de toute son autorité, et les prélats orthodoxes qui refusèrent de se soumettre à la volonté de l'empereur furent exilés en Chalcédoine.

Constance, irrité de voir que ses dispositions pacifiques, loin d'apaiser la fureur des orthodoxes, augmentaient encore leur orgueil, et que ses États continuaient à être troublés par les querelles religieuses que suscitait l'obstination du pape, écrivit à Léonce, gouverneur de Rome, de surprendre Libère avec adresse et de l'envoyer à la cour; ou d'employer la violence, s'il était nécessaire, afin d'arracher à son troupeau ce prêtre de discordes.

Léonce fit arrêter le pape pendant la nuit, et le conduisit à Milan, auprès de l'empereur, qui interrogea le saint-père au sujet des disputes de l'Eglise: mais Libère fut intraitable sur toutes les propositions. Le prince, dans un transport de colère, s'écria: « Êtes-vous donc la quatrième partie du monde chrétien, pour vouloir protéger seul un impie et troubler la paix de l'univers? » Le pape répondit: « Quand je serais seul, la cause de la foi n'en serait pas moins bonne, et je m'opposerais à vos ordres. Autrefois, il se trouva trois personnes généreuses pour résister au commandement injuste de Nabuchodonosor : et j'imiterai ces courageux Israélites. » Deux jours après cette conférence, sur son refus formel de souscrire à la condamnation d'Athanase, il fut exilé à Bérée en Thrace; et Constance, que les ultramontains regardent comme un persécuteur, lui fit remettre cinq cents écus d'or pour sa dépense.

Les ariens élevèrent alors Félix sur le siége papal; mais deux ans après, Constance étant venu à Rome, plusieurs dames de naissance illustre engagèrent leurs maris à supplier l'empereur de rendre le pasteur à son troupeau, les menaçant de les quitter eux-mêmes pour aller chercher leur évêque. Les sénateurs, craignant d'exciter la colère du prince, n'osèrent point tenter une démarche aussi audacieuse, et permirent à leurs femmes de demander elles-mêmes la grâce de Libère : les dames romaines se présentèrent devant l'empereur, parées de leurs plus riches vêtements et couvertes de pierreries, afin que le prince, jugeant de leur qualité par leur magnificence, eût plus de considération pour elles.

Arrivées au pied du trône, elles se prosternèrent devant Constance, le supplièrent d'avoir pitié de cette grande ville, privée de son pasteur et exposée aux insultes des loups. Il se laissa fléchir: après avoir délibéré avec les évêques qui l'accompagnaient, il ordonna que si Libère entrait dans leurs sentiments, il serait rappelé et gouvernerait l'Église.

Fortunatien, évêque d'Aquilée, se rendit auprès de Libère pour l'engager à souscrire aux volontés de l'empereur : le pontife, fatigué de l'exil et désirant rentrer dans Rome, s'empressa de donner son adhésion pleine et entière au troisième concile de Sirmium, qui avait publié une profession de foi en faveur de l'arianisme. Nous avons conservé la lettre par laquelle il exprime qu'il accepte dans son entier la formule hérétique des ariens. Il excommunia ensuite saint Athanase, le plus grand défenseur de l'Église, et cet exemple de lâcheté entraîna dans l'hérésie un grand nombre d'évêques.

Après cette honteuse apostasie, Libère écrivit aux évêques d'Orient en ces termes:

« Je ne défends point Athanase ni sa doctrine; je l'avais reçu à ma communion pour imiter Jules, mon prédécesseur d'heureuse mémoire, et afin de ne point mériter d'être appelé prévaricateur; mais il a plu à Dieu de me faire connaître que vous l'aviez condamné justement, et j'ai donné mon consentement à son excommunication. Notre frère Fortunatien est chargé des lettres de soumission que j'ai écrites à l'empereur; je déclare repousser de notre communion Athanase, dont je ne veux pas même recevoir les lettres, désirant avoir la paix et l'union avec vous, et avec les évêques orientaux de toutes les provinces.

« Afin que vous connaissiez clairement la sincérité avec laquelle je vous parle, notre frère Démophile ayant bien voulu me proposer la foi véritable et catholique, que plusieurs de nos frères les évêques ont examinée à Sirmium, je l'ai reçue dans son entier, sans aucun article à retrancher. Je vous prie donc, puisque vous me voyez d'accord avec vous en toutes choses, d'adresser vos prières à l'empereur pour que je sois rappelé de mon exil, et que je retourne au siége que Dieu m'a confié. » Ce qui était le but des désirs du pontife!

Aussitôt que saint Hilaire eut appris que le pape était devenu arien, il lança contre lui trois anathèmes terribles, l'appelant apostat et prévaricateur de la foi. En effet, il etait difficile après une chute aussi honteuse de faire l'apologie du saint-père. Les prêtres mêmes avouent que Libère a été un pape hérétique, qu'il a abjuré la foi catholique en se déclarant hautement arien, qu'il a été relaps, et que l'infaillibilité du saint-siége se trouve gravement compromise



Milan.

par son apostasie et par son adhésion au concile hérétique de Sirmium.

L'abjuration du pontife ayant été acceptée. Libère revint à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs : ses amis poussèrent le peuple dans de nouvelles séditions et chassèrent Félix de la ville. Le saint-père soutint d'abord les nouvelles doctrines qu'il avait embrassées et fit triompher les ariens; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait pas se maintenir longtemps sur le siége de Rome, s'il ne changeait de politique : alors le concile arien de Rimini ayant demandé son approbation, il refusa de signer le formulaire, et se cacha jusqu'à la mort de l'empereur Constance.

Trois ans après, les demi-ariens, persécutés par Eudoxe et par les purs ariens, tinrent des synodes, et convinrent de soumettre leurs doctrines au jugement de l'évêque de Rome. Le pape fit difficulté de les recevoir, les regardant comme des ariens qui avaient aboli la foi de Nicée; mais lorsqu'ils eurent consenti à reconnaître la consubstantialité du Verbe, Libère leur donna une lettre de communion, dans laquelle il témoigne qu'il reçoit avec une grande joie les marques de la pureté de leur foi et de leur union avec tous les Occidentaux.

Le pape ne survécut pas longtemps à cette réunion des demi-ariens; il mourut le 24 septembre 366, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quatorze ans et quelques mois. Son apostasie n'a pas

empêché les évêques les plus illustres, saint Épiphane, saint Basile et saint Ambroise, d'en parler avec de grands éloges. Le Martyrologe romain avait même inscrit son nom parmi les saints que l'Église honore; mais, par un excès de prudence du cardinal Baronius, on l'a supprimé dans ces derniers siècles.

Pendant le règne du pape Libère, était mort, âgé de cent cinq ans, le grand saint Antoine, que l'on regarde comme le premier fondateur des ordres religieux de l'Orient. Les visions de ce moine plutôt que sa piété l'avaient rendu célèbre parmi les anachorètes de son siècle, et lui avaient donné une immense réputation de sainteté qui s'était étendue jusqu'aux extrémités des Gaules. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, saint Antoine a laissé plusieurs ouvrages qu'il dictait en langue égyptienne à ses disciples, entre autres sept lettres, remplies d'un véritable esprit apostolique, qui furent traduites primitivement en grec, ensuite en latin. Au milieu des récits bizarres et incohérents de ses extases, de ses tentations, nous avons été frappés de la singulière révélation qu'il eut peu de jours avant sa mort, et qui nous a été transmise par un de ses disciples. « Le saint était assis, ainsi parle le légendaire, lorsque l'Esprit divin descendit sur lui; alors il entra en extase, les yeux élevés au ciel et le regard fixe; il resta cinq heures dans une immobilité complète, gémissant de temps en temps; enfin il se mit à genoux. Nous tous, saisis de crainte, nous le suppliâmes de nous dire le sujet de ses larmes : « O mes « enfants, répondit-il, la colère de Dieu tombera sur « l'Église; elle sera livrée à des hommes semblables « à des bêtes immondes; car j'ai vu la sainte table « environnée de mulets et d'ânes qui renversaient « les autels du Christ par des ruades terribles et « qui souillaient le corps sacré du Sauveur! et j'ai » entendu une voix qui criait : « Ainsi mon autel « sera profané par des ministres abominables qui « s'appelleront les successeurs des apôtres! »





Élection de Félix. — Il est ordonné pontife en présence des eunuques de l'empereur. — Deux papes à Rome. — Félix est exilé Sa mort. — Il est regardé comme saint. — Fourberies des prêtres.

Les opinions sont partagées au sujet de Félix, pour décider s'il mérite le nom de pape ou celui d'antipape et de schismatique. Des auteurs respectables par leur savoir parlent de lui avec mépris : l'Eglise soutient au contraire qu'il fut légitimement élu évêque de Rome, et lui a décerné les honneurs du martyre. Cette autorité, sans nous convaincre de la sainteté de Félix, nous oblige du moins à ne pas négliger son histoire.

Romain de naissance et fils d'Anastase, il n'était encore que diacre lorsque le pape Libère fut envoyé en exil. Les ariens voulurent mettre un autre évêque sur le siége de Rome; mais le clergé ayant juré qu'il n'en recevrait point du vivant de Libère, il fallut user d'adresse pour rendre ce serment inutile. L'empereur Constance se servit d'Épictète, jeune néophyte, hardi et violent, qu'il avait fait évêque de Centumcelle, aujourd'hui Civita-Vecchia, sur la mer de Toscane. Ce fut par les mains de ce prélat que Félix reçut l'ordination épiscopale : si nous en croyons saint Athanase, la cérémonie sacrée eut lieu dans le palais impérial, quoiqu'elle dût se faire dans l'église ; trois eunuques représentèrent le peuple fidèle de Rome, et trois évêques imposèrent les mains à Félix.

Les auteurs portent différents jugements sur sa conduite et sur son orthodoxie. Les uns disent qu'il se fit arien; d'autres soutiennent qu'il conserva la foi de Nicée, et qu'il ne communiquait avec les hérétiques que pour des actes étrangers à la religion : mais ils conviennent tous que son élévation déplut aux amis de Libère, qui étaient en grand nombre ; et lorsque les dames romaines eurent obtenu le rappel de ce dernier, l'empereur ordonna qu'il gouvernerait l'Église avec Félix.

Alors les prélats assemblés en concile à Sirmium écrivirent au clergé de Rome de recevoir Libère, qui avait juré d'oublier le passé et de vivre en paix avec Félix : mais l'un avait goûté les jouissances de la grandeur épiscopale, l'autre était ambitieux; tous deux avaient des partisans, qui excitèrent dans Rome de violentes querelles et de sanglants combats. Enfin le chef légitime triompha de son compétiteur, le chassa de la ville, et le réduisit à l'état d'évêque sans église.

Félix, dont la faction n'était pas éteinte, rentra peu de temps après dans la ville, osant appeler le peuple dans la basilique qui était au delà du Tibre; mais les nobles le forcèrent à quitter Rome une seconde fois. Le prince, qui désirait toujours le maintenir avec Libère, fut enfin obligé de l'abandonner, et Félix ayant perdu son protecteur, se retira dans une petite terre qu'il possédait sur le chemin de Porto, où il vécut près de huit ans.

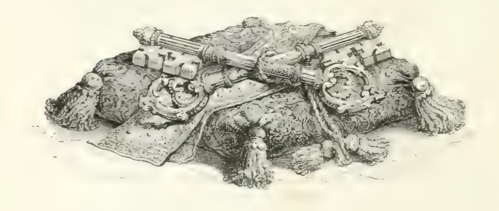
Les fidèles l'honorent aujourd'hui comme un saint martyr, chassé de son siége pour la défense de la foi catholique, par l'arien Constance : le Pontifical de Damase ajoute qu'il fut massacré à Ceri en Toscane par les ordres de l'empereur, qu'il avait excommu-

nié. Cependant il est prouvé que le titre de saint lui a été donné par Grégoire le Grand, et qu'il fut sur le point de le perdre sous Grégoire XIII, par un incident dont le cardinal Baronius nous a transmis la relation. Il rapporte que l'an 1582, pendant qu'on travaillait par ordre du pape à la réformation du Martyrologe romain, il fut mis en délibération si l'on donnerait à Félix le titre de martyr ou s'il serait effacé du catalogue des saints. Baronius composa une longue dissertation pour démontrer que Félix n'était ni saint ni martyr; il fut applaudi par tous les hommes judicieux, et les pères affirmèrent qu'il avait été inséré par surprise dans le sacré catalogue : le cardinal Santorie voulut prendre la défense de Félix, mais il n'obtint aucun succès. Cette dispute religieuse engagea plusieurs prêtres à fouiller secrètement sous l'autel de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien à Rome, où ils découvrirent un grand sépulcre de marbre, dans lequel étaient renfermés d'un côté les reliques des saints martyrs Marc, Marcellin et Tranquillin, de l'autre, un cercueil, avec cette inscription : Le corps de saint Félix, pape et martyr, qui a condamné Constance. »

Cette découverte ayant été faite la veille de sa fête, lorsqu'il était sur le point de perdre sa cause et de tomber du ciel, on attribua à un miracle ce qui pouvait s'appeler sans témérité une fourberie monacale. Baronius s'estima heureux de se voir vaincu par un saint, et rétracta aussitôt ce qu'il avait écrit : on rétablit alors le nom de Félix dans le Martyrologe, où son culte fut confirmé. Cependant il est difficile de concilier ce jugement avec celui de saint Athanase, qui regardait le nouveau pontife comme un monstre que la malice de l'Antechrist avait placé sur le saint-siége.

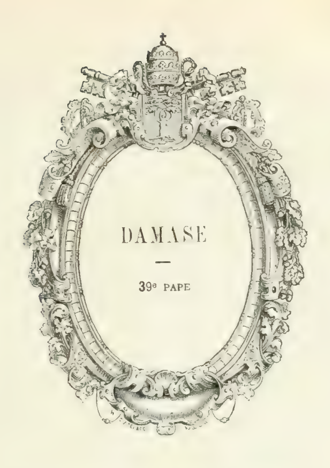
Depuis le règne de Constantin, le christianisme continuait sa marche progressive; le polythéisme s'éteignait en Orient et en Occident, malgré l'opposition de quelques empereurs qui restaient attachés au culte des anciens dieux, et malgré le charme de ses mythes, création ravissante de l'imagination des poëtes. Les brillants symboles de l'esprit, de l'amour et de la matière, triple unité des facultés humaines, scindés dans leurs diverses manifestations par les divinités païennes, Rhée, Saturne, Jupiter, Minerve, Vénus et Apollon, se réunissaient, se confondaient dans la trinité mystérieuse et nouvelle, composée de Dieu le Père, Dieu le Fils et de l'Esprit saint; et les hommes s'enthousiasmaient des formes ascétiques de cette religion toute immatérielle.

En cela l'humanité fit-elle un pas immense, et les peuples en abandonnant la doctrine du panthéisme pour se jeter dans un spiritualisme outré ont-ils opéré un mouvement qui était nécessaire à la marche ascendante de la civilisation? C'est un problème qui n'est point encore résolu!





Le pape Damase commande
le massacre des hérétiques



Naissance de Damase. — Il embrasse le parti de l'antipape. — Sédition violente excitée par les deux papes, Damase et Ursin. — Damase est victorieux. — Il fait mettre le feu à la basilique. — On trouve cent trente-sept cadavres sous les décombres de l'église. — Luxe des évêques de Rome. — Débauches des prêtres. — Damase persécute ses ennemis. — Hypocrisie du pape. — Il fait massacrer des fidèles rassemblés dans une église. — Des imposteurs en font un saint. — Affreux scandale donné par le pape; il est accusé d'adultère. — Loi contre l'avarice insatiable du clergé. — Vols odieux des prêtres. — Les ariens persécutent les orthodoxes. — Damase veut imposer son autorité à saint Basile. — Il est maltraité par cet évêque. — Mort de saint Athanase. — Les lucifériens. — Les donatistes. — Ambition des papes. — Hérésie des priscillianistes — Les femmes se jettent avec enthousiasme dans cette nouvelle secte. — Débauches dans leurs assemblées. — Nouvelle accusation d'adultère contre le pape Damase. — Sa mort.

Damase était Espagnol de naissance et fils d'un écrivain nommé Antoine, qui vint s'établir à Rome pour exercer le métier de scribe. Le jeune Damase ayant été élevé avec grand soin dans l'étude des belles-lettres, entra dans les ordres et suivit le pape Libère, envoyé en exil à Bérée, ville de la Thrace : il revint plus tard à Rome, abandonnant son protecteur pour embrasser le parti de Félix.

Après la mort de Libère, les factions qui divisaient le clergé excitèrent une violente sédition pour lui donner un successeur. Chaque parti s'assembla séparément : Damase, qui avait alors soixante ans, fut élu et ordonné dans la basilique de Lucine, tandis que le pape Ursin était proclamé dans une autre église. Quand il fut question de monter sur le siége papal, les deux compétiteurs se disputèrent le trône avec acharnement ; et le peuple prenant parti dans ce schisme en vint à une révolte sérieuse. Juventius, préfet de Rome, et Julien, préfet des vivres, envoyèrent en exil Ursin ainsi que les diacres Amantius et Loup, les principaux meneurs : ils firent ensuite arrêter sept prêtres séditieux qu'ils voulaient bannir de la ville ; mais le parti d'Ursin les arracha des mains des officiers, et les conduisit triomphants à la basilique de Jules. Pour les chasser, les partisans de Damase se rassemblèrent, armés d'épées et de bâtons, le pontife à leur tête : ils assiégèrent la basilique, et les portes étant enfoncées, ils égorgèrent les femmes, les enfants, les vieillards, et le massacre se termina par l'incendie : le lendemain on trouva sous les décombres les cadavres de cent trente-sept personnes qui avaient été tuées par les armes ou étouffées par les flammes. Le préfet Juventius ne pouvant apaiser la sédition, fut obligé de se retirer.

L'auteur qui rapporte ces faits blâme également la fureur des deux factions. Il ajoute : « Quand je considère la splendeur de Rome, je comprends que ceux qui désirent la place d'évêque de cette ville doivent faire tous leurs efforts pour l'obtenir ; elle leur procure de grandes dignités, de riches présents et les faveurs des dames ; elle leur donne des chars pompeux, des vêtements magnifiques, et une table si recherchée, qu'elle surpasse celles des rois. »

Damase était encore plus sensuel que ses prédécesseurs, il aimait à jouir des douceurs d'une vie molle et voluptueuse : Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lui disait en plaisantant : « Faites-moi évêque à votre place, si vous désirez que je devienne chrétien. » Et certes, un aussi riche seigneur n'eût pas ambitionné la chaire de saint Pierre, si la conduite de Damase eût été plus apostolique.

Le luxe de l'Eglise latine était odieux à saint Jé-

rôme et à saint Grégoire de Nazianze, qui s'en plaignaient avec indignation. Ils ont appelé le clergé romain, un sénat de pharisiens, une troupe d'ignorants séditieux, une bande de conjurés; ils blâment sans ménagement les prodigalités, les débauches, les fourberies des prêtres, et condamnent l'élévation de Damase sur le saint-siége, comme ayant été obtenue par la force et par la violence.

Quant à l'antipape Ursin, sa consécration était également des plus irrégulières, ayant été faite par un seul prélat, Paul, évêque de Tibur, homme grossier et ignorant : cependant les schismatiques continuèrent à se réunir dans les cimetières des martyrs, et conservèrent une église où ils tenaient leurs assemblées, quoiqu'ils n'eussent ni prêtres ni clercs dans la ville. Damase ne pouvant les soumettre, eut recours à l'autorité du prince pour obtenir l'ordre de les chasser de Rome : joignant ensuite l'hypocrisie au fanatisme, il fit des processions solennelles pour demander à Dieu la conversion de ces obstinés schismatiques. Mais lorsqu'il eut reçu de l'empereur l'autorisation de détruire ses ennemis, le pontife, changeant tout à coup de tactique, rassembla ses partisans, et, la tiare sur la tête, une masse d'armes à la main, il pénétra dans la basilique, fondit sur les hérétiques en donnant le signal du combat; le carnage fut long et sanglant; le temple d'un Dieu de clémence et de paix fut souillé par le viol et les assassinats! Cette terrible exécution ne put encore abattre la faction des Ursins : alors le saint-père, profitant du jour de l'anniversaire de sa naissance, rassembla plusieurs évêques auxquels il voulait arracher la condamnation de son compétiteur. Ces prélats, fermes et équitables, répondirent qu'ils s'étaient réunis pour se réjouir avec lui, et non pour condamner un homme sans l'entendre.

Tel était ce pape, que des imposteurs osent appeler « très-pieux et très-saint personnage. »

L'accusation d'adultère qui dans la suite fut intentée au saint-père, par Calixte et Concordius, paraît établie sur les preuves les plus irrécusables : le synode qui le justifia de cette accusation n'a pas changé les convictions sur cet affreux scandale, car si l'imposture avait été avérée, les accusateurs eussent été livrés au bras séculier pour être punis selon la rigueur des lois romaines, et nous savons au contraire qu'ils furent soutenus par les principaux magistrats.

Pour faire connaître l'esprit et les mœurs du clergé de cette époque, il est important de parler d'une loi que les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, firent publier vers la fin de l'année 370. Elle défendait aux ecclésiastiques et à ceux qui se faisaient nommer continents, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui demeuraient seules, ou qui avaient perdu leurs parents : dans le cas de contravention, elle permettait aux parents ou alliés de déférer les prêtres coupables aux tribunaux. Elle défendait en outre aux gens d'église, sous peine de confiscation, de recevoir, à titre de donation ou par testament, les biens de leurs pénitentes, à moins que, par droit de proximité, ils ne fussent les héritiers légitimes : cette loi était lue chaque dimanche dans toutes les églises de Rome. On suppose que le pape l'avait demandée lui-même, afin de réprimer par le secours de la puissance séculière l'avarice de plusieurs clercs, qui séduisaient les dames romaines pour s'enrichir de leurs dépouilles. Car l'avidité des ecclésiastiques les avait conduits à une corruption effroyable; ils surpassaient les plus habiles dans l'art d'extorquer les successions, et leur prudence était si merveilleuse, qu'on n'osait pas même les en accuser juridiquement.

Saint Jérôme blâmait ouvertement cette loi contre l'avarice des prêtres, qui imprimait une marque d'infamie sur le clergé. Cependant elle lui paraissait juste et nécessaire. « Quelle honte, s'écrie-t-il, de voir des ministres païens, des bateleurs, des comédiens, des cochers publics, des femmes débauchées, hériter sans obstacles, pendant que les clercs et les moines sont les seuls auxquels il soit défendu de recueillir des héritages!... Cette défense est faite non par des princes païens ni par des persécuteurs du christianisme, mais par des empereurs chrétiens! Je n'ose pas me plaindre de la loi, car mon âme est profondément attristée d'être obligé de convenir que nous l'avons méritée, et que la religion, perdue par l'avarice insatiable de nos prêtres, a forcé les princes à nous appliquer un remède aussi violent. »

Les désordres du clergé ne furent cependant point arrêtés par cette loi; les empereurs se virent contraints de faire une nouvelle défense à toutes les veuves de dissiper, sous prétexte de religion, leurs pierreries et leurs meubles précieux, ils ordonnèrent qu'elles les laisseraient à leurs enfants, et que personne en mourant ne pourrait nommer pour héritiers les prêtres, les pauvres, ou les églises.

A Constantinople, la secte arienne, tour à tour persécutante ou persécutée, dominait alors, par la protection de Valens : elle poursuivait les orthodoxes avec acharnement, et usant de représailles, rendait aux catholiques tous les maux qu'elle avait soufferts. Saint Athanase, Eusèbe de Samosate, Mélèce et saint Basile, écrivirent à Damase des lettres touchantes sur le fâcheux état des affaires d'Orient; le pape ne leur fit aucune réponse, étant trop occupé à Rome pour donner ses soins aux chrétiens d'Orient, ou plutôt son grand âge commençait à affaiblir son ambition. Peut-être craignait-il aussi que l'empereur Valens n'appuyât les intérêts d'Ursin, son ennemi, s'il se déclarait avec trop de chaleur contre les ariens; d'ailleurs il n'aimait pas saint Basile, qui s'était déclaré contre Paulin, le favori du pape, et avait soutenu Mélèce, son compétiteur pour un siége d'évêque. Damase renvoya les lettres par le même porteur, le chargeant de dire aux évêques qu'il leur ordonnait de suivre mot à mot le formulaire qu'il prescrivait : Basile, mécontent de ces airs de hauteur, rompit tout commerce avec le pontife, et fit éclater dans plusieurs lettres son indignation contre le saint-siége.

L'Égypte était restée en paix pendant toute la vie de saint Athanase, qui exerçait depuis quarante-six ans les fonctions épiscopales dans la ville d'Alexandrie. Comme l'évêque entrait dans un âge très-avancé, les fidèles le prièrent de désigner son successeur : il nomma Pierre, homme vénérable, estimé de tous à cause de sa grande piété. A cette occasion le pontife romain écrivit au nouveau prélat des lettres de congratulation et de consolation, qu'il lui fit



La communion de saint Jérôme

porter par un diacre. Le préfet d'Alexandrie, craignant que Damase ne recherchât l'alliance de l'évêque pour soulever les anciennes querelles religieuses, fit arrêter l'envoyé du pape, lui fit lier les mains derrière le dos, ordonnant qu'il fût frappé publiquement par les bourreaux à coups de pierres et de lanières plombées. Après le supplice, le malheureux diacre, encore inondé de sang, fut embarqué sans secours, et conduit aux mines de cuivre de Phenèse. Pierre, craignant pour lui-même, s'échappa pendant cette exécution, et fuyant ses persécuteurs, il monta sur un vaisseau qui le conduisit à Rome, où il demeura pendant près de cinq ans, dans la tranquillité d'une retraite sûre et honorable.

A Rome, le parti d'Ursin était réduit aux dernières extrémités; mais les lucifériens, autres schismatiques, tenaient toujours des assemblées criminelles, et la vigilance de Damase ne pouvait empêcher qu'ils n'eussent un prélat; ils avaient choisi Aurélius; après sa mort, Éphésius lui succéda, et se maintint dans la ville malgré les poursuites du pape.

La faction des donatistes avait aussi son évêque : elle s'assemblait hors des murs de la ville, dans les cavernes d'une montagne, ce qui leur avait fait donner le nom de Montenses. Ces hérésiarques reçurent de leurs frères d'Afrique un prétendu patriarche romain, qui, fidèle malgré lui aux préceptes de l'Évangile, n'avait en partage que la pauvreté.

Après plusieurs années d'attente, Pierre d'Alexandrie, qui avait été chassé de son siége par la violence des ariens, fut convoqué pour assister à un concile tenu par Damase, où il eut la satisfaction de voir condamner Apollinaire et Timothée, son disciple, qui se prétendait métropolitain d'Alexandrie. Jusqu'alors l'hérésie d'Apollinaire n'avait point été anathématisée, et ses erreurs avaient toujours été tolérées par les saints patriarches d'Orient, qui témoignaient pour sa personne une profonde vénération.

Depuis la mort de Valentinien Ier, l'antipape Ursin intriguait toujours pour relever son parti et remonter sur le saint-siége. Trois ans s'étaient écoulés dans ces vaines tentatives; mais enfin Damase résolut de détruire entièrement les restes de cette faction, et profitant de l'interrègne qui eut lieu après la mort de Valens, il tint une assemblée à Rome, où se trouvèrent un grand nombre d'évêques italiens. Les pères adressèrent une lettre à Gratien et à Valentinien, pour supplier ces empereurs de réprimer le schisme d'Ursin : ils leur annonçaient en même temps qu'ils avaient décidé que le pontife romain jugerait les autres chefs du clergé; que les simples prêtres continueraient à être soumis aux tribunaux ordinaires, mais qu'ils ne pourraient plus être appliqués aux tortures de la question.

Les princes répondirent favorablement à la requête du concile par un écrit adressé au préfet Aquilain. Ils ordonnèrent aux évêques de Rome d'exécuter les ordres qu'ils recevraient du pape; de chasser les hérétiques de la ville sainte, et de les expulser du territoire des autres provinces. Ainsi, les empereurs, en accordant au concile de Rome tout ce qu'il avait demandé, se trouvèrent dépouillés d'une partie de leur autorité, dont ils investirent le pontife Damase. Et dans les siècles suivants, nous verrons l'orgueil des successeurs de l'évêque de Rome s'élever jusqu'à l'audace, jusqu'à la démence; et la lâcheté des princes descendre jusqu'à la dégradation!

A cette époque, les fréquentes irruptions des Allemands dans la Gaule obligèrent Gratien à retourner en Occident, où il avait établi le siége de son empire, abandonnant à Théodose l'Illyrie et l'Orient. Les deux empereurs furent également favorisés de la fortune, Gratien contre les Allemands, et Théodose contre les peuples qui habitaient sur les bords du Danube : ce prince ayant défait leurs armées, les contraignit à demander la paix.

Mais si la religion s'affermissait en Orient par la conversion d'un prince illustre, en Occident elle était menacée des plus grands périls par l'hérésie des priscillianistes. Marc, Egyptien de Memphis, chef de cette nouvelle doctrine, était venu en Espagne prêcher ses dogmes impies; et son éloquence avait entraîné dans le schisme le rhéteur Elpidius et une femme de grande naissance appelée Agape. La nouvelle convertie, par l'influence de son rang, de sa fortune et de sa beauté, attira un grand nombre de sectaires, et parmi eux le noble et célèbre Priscillien, dont la secte prit le nom. Issu d'une des premières familles de l'État, bien fait de sa personne, éloquent, instruit, ardent, sobre, désintéressé, Priscillien avait toutes les qualités d'un réformateur, et son énergie le rendait capable de supporter les persécutions, qui dans tous les états sont la récompense des apôtres des peuples.

Sa doctrine fut embrassée par une multitude nombreuse dans la noblesse et dans l'armée; les femmes surtout, avides de nouveautés et chancelantes dans leur foi, accouraient en foule autour de lui. Priscillien enseignait les erreurs des manichéens et des gnostiques; il affirmait que les âmes étaient des parcelles de l'essence de Dieu même; qu'elles descendaient volontairement sur la terre, en traversant l'immensité des cieux et tous les degrés de principautés; et que le grand architecte de l'univers les plaçait dans différents corps pour combattre le mauvais principe. D'après lui, les hommes étaient attachés à diverses étoiles fatales, et leurs corps dépendaient des douze signes du zodiaque : le bélier gouvernait la tête; le taureau, le cou; les gémeaux, les épaules; enfin il rappelait toutes les rêveries des astrologues. Ne reconnaissant pas la Trinité, il prétendait, avec Sabellius, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient le même Dieu sans aucune distinction réelle des personnes. Ses dogmes différaient de ceux des manichéens, en ce qu'il ne rejetait pas ouvertement l'Ancien Testament, et qu'il en expliquait les passages les plus licencieux par de chastes allégories : il admettait avec les livres canoniques plusieurs ouvrages apocryphes; il défendait aux disciples de manger ce qui avait eu vie, comme étant une nourriture immonde; et en haine de la génération, il anathématisait les mariages, prétendant que la chair n'était pas l'ouvrage de Dieu, mais des mauvais anges.

Dans cette religion, les hommes et les femmes s'assemblaient la nuit, et priaient entièrement nus pour mortifier leur corps. La maxime de Priscillien était : « Jurez, parjurez-vous, mais ne découvrez point les mystères; » aussi leurs ennemis ne pouvant les convaincre de crimes réels, se servirent contre eux de cette formule d'initiation, et les accusèrent de commettre les plus horribles impuretés.

Dans le même temps eut lieu, par les ordres de Gratien, le fameux synode d'Aquilée. Saint Ambroise présida cette assemblée, et condamna l'arianisme : on examina ensuite les accusations dont on chargeait l'évêque de Rome, surtout l'accusation d'adultère que deux diacres dévoués à Ursin lui avaient autrefois intentée, et qu'ils fondaient sur l'attachement que les dames portaient au saint-père.

Damase mourut enfin le 11 décembre 384, après avoir gouverné le siége de Rome environ dix-huit ans.



Élection de Sirice. — Célibat des prêtres. — Les moines et les prêtres devraient être eunuques. — Corruption du clergé de Rome. — Avarice des ecclésiastiques. — Saint Jérôme appelle le pape une femme vêtue d'écarlate. — Mœurs infâmes du clergé. — Doctrine de Jovinien. — Mort de Sirice.

Après la mort de Damase on élut Sirice, Romain de naissance, fils de Tiburce, malgré les oppositions du vieux schismatique Ursin. Aussitôt qu'il fut sur le saint-siége, le nouveau pontife montra qu'il était ambitieux, et pour essayer son pouvoir, il osa faire de nouvelles lois sur un point que le grand concile de Nicée avait laissé indécis, le célibat des ecclésiastiques. Il rendit un décret pour exclure du clergé ceux qui conservaient avec leurs femmes des liaisons intimes, appliquant injustement aux clercs qui se marient les paroles de saint Paul : « Que ceux qui sont en la chair ne peuvent plaire à Dieu. »

Sirice voulait imiter les païens, qui avaient en grande vénération la pureté virginale; mais ceux-ci avaient reconnu qu'aucun homme n'était capable de la conserver sans des moyens extraordinaires; et les hiérophantes, qui étaient les premiers ministres de la religion chez les Athéniens, buvaient de la ciguë pour se rendre impuissants; et dès qu'ils étaient élus au pontificat ils cessaient de porter les marques de la virilité.

Saint Jérôme, dans un écrit, faisant parler un stoïcien nommé Chérémon, qui décrit la vie des anciens prêtres d'Egypte, s'exprime ainsi : « Leurs prêtres n'avaient aucun commerce avec les femmes depuis qu'ils s'étaient attachés au service divin; pour éteindre les flammes de la convoitise ils s'abstenaient entièrement de chair et de vin, et même les ministres de Cybèle étaient tous eunuques. » Jérôme paraît insinuer que les prêtres et les moines, qui font témérairement des vœux de chasteté et s'engagent par serment à garder une pureté virginale, devraient employer le procédé infaillible des ministres païens, lorsqu'ils reconnaissent que l'esprit est impuissant pour arrêter les désirs de la chair.

Peu de temps après la mort de Damase, Jérôme fut obligé de quitter Rome pour retourner en Palestine : la réputation de sa sainteté avait excité la jalousie de plusieurs membres du clergé, et la liberté avec laquelle il flétrissait leurs vices avait soulevé contre lui la haine sacerdotale. Dans un petit traité qu'il écrivit sur la manière de garder la virginité, il avertit la vierge Eustochium, fille de sainte Paule, de « fuir les hypocrites qui briguent la prêtrise ou le diaconat pour voir les femmes plus librement, pour se parer de beaux habits et parfumer leurs cheveux. Ces prêtres maudits, ajoute-t-il, portent des anneaux brillants à leurs doigts, et marchent sur le bout du pied; toute leur occupation est de connaître les noms et la demeure des belles dames et de s'informer de leurs inclinations.

« Afin que vous ne soyez pas trompée par les apparences d'une fausse piété, je vous tracerai le portrait de l'un de ces prêtres passé maître dans le métier : il se lève avec le soleil; l'ordre de ses visites est préparé; il cherche les chemins les plus courts : ce vieillard importun entre jusque dans les chambres



La bataille de Cons

où dorment les femmes; s'il voit un oreiller, une serviette ou de petits meubles à son gré, il les examine avec soin, en admire la propreté; il les tâte, se plaint de n'en avoir point de semblables, et les arrache plutôt qu'il ne les obtient.

« Des évêques mêmes, sous prétexte de donner leur bénédiction, étendent la main pour recevoir de l'argent, deviennent les esclaves de celles qui les payent, et leur rendent avec assiduité les services les plus bas et les plus indignes, pour s'emparer de leurs héritages. »

Plusieurs prélats, furieux de se voir démasqués par les critiques de saint Jérôme, se vengèrent de lui par des médisances : on censurait sa démarche, l'air de son visage; sa simplicité même était suspecte; enfin la calomnie s'étendit jusqu'à noircir sa r putation au sujet des femmes et des vierges auxquelles il expliquait seulement l'Écriture sainte.

La conduite exemplaire de Jérôme, sa haute piété, auraient dû le mettre à l'abri de semblables soupçons; mais le peuple de Rome était déjà prévenu contre les moines venus d'Orient, regardés avec raison comme des imposteurs qui cherchaient à séduire les filles de qualité. Le saint docteur, obligé de céder à l'envie, quitta l'Italie pour se soustraire aux chagrins qu'on lui suscitait, et il se plaignit amèrement dans sa lettre à Marcella, des outrages qu'il avait éprouvés dans la ville sainte. « Lisez, dit-il lisez l'Apocalypse; vous verrez ce qu'il est dit de cette femme vêtue d'écarlate, qui porte sur le front un nom de blasphème. Voyez la fin de cette ville superbe : à la vérité elle renferme une église sainte, où l'on voit les trophées des apôtres et des martyrs; où l'on confesse le nom de Jésus-Christ et la doctrine apostolique; mais l'ambition, l'orgueil, la grandeur, détournent les fidèles de la véritable piété.

« Lorsque j'étais à Babylone, un des courtisans de cette paillarde vêtue d'écarlate voulut avancer des erreurs sur le Saint-Esprit; alors je fis mon ouvrage, que je dédiai au pape : bientôt j'aperçus le pot bouillant de Jérémie, qui commençait à s'enflammer du côté de l'aquilon; le sénat des pharisiens se mit à crier contre moi; et tous, jusqu'au plus petit clerc, conjurèrent ma perte. Alors je quittai cette ville maudite et je revins à Jérusalem; j'abandonnai les cabanes de Romulus, ces lieux infâmes, et je leur préférai l'hôtellerie de Marie et la grotte de l'enfant Jésus. »

Vers le même temps, un concile de Rome condamna l'hérésie de Jovinien : ce moine avait passé les premières années de sa vie dans les austérités des couvents, jeûnant, vivant de pain et d'eau, marchant



a contre Maxence.

nu-pieds, portant un vêtement grossier et travaillant de ses mains; mais ensuite il était sorti de son monastère près de Milan pour venir à Rome, où il répandit ses doctrines. Il prétendait que ceux qui avaient été régénérés par le baptême ne pouvaient plus être vaincus par le démon; il affirmait que les vierges avaient moins de mérites aux yeux de Dieu que les veuves ou les femmes mariées; enfin il enseignait que les hommes devaient manger de toutes les viandes et jouir de tous les biens que leur avait accordés la Divinité.

Jovinien vivait conformément à ses principes; il était vêtu avec une grande recherche, portait des étoffes blanches et fines, du linge, de la soie, frisait ses cheveux, fréquentait les bains publics, aimait les jeux, les repas splendides, les mets délicats et les vins exquis, comme on le voyait à son teint frais et vermeil, et à son embonpoint. Cependant il se vantait toujours d'être moine, et il gardait le célibat pour éviter les suites fâcheuses du mariage. Son hérésie trouva beaucoup de partisans à Rome; plusieurs personnes, après avoir vécu longtemps dans la continence et la mortification, adoptèrent ses opinions et quittèrent les austérités du cloître pour rentrer dans la vie ordinaire des citoyens.

Après sa condamnation, Jovinien retourna dans la ville de Milan; mais le pape Sirice envoya trois prêtres auprès de l'évêque, pour l'instruire de l'excommunication de cet hérétique et le prier de le chasser de son église.

L'histoire ne nous apprend rien de particulier de la vie et des actions de Sirice : on suppose qu'il mourut dans l'année 398.

Sous son règne, la réputation de saint Augustin commençait à se répandre dans tous les pays chrétiens, et les nombreux ouvrages qu'il avait écrits contre les manichéens et les donatistes le faisaient déjà regarder comme l'une des colonnes de l'Église. Il était alors bien différent de ce jeune Augustin des écoles de Tagaste sa patrie, que ses condisciples citaient pour le plus débauché des étudiants; car nous devons avouer que la première partie de l'existence du saint Père s'écoula au milieu des plus grands désordres, et que son inconduite fut telle que sa mère dut le chasser de sa maison. Il avait en outre embrassé les opinions de Manès sur le culte de la nature et professait publiquement cette hérésie. Enfin s'étant lassé de sa vie agitée, il se maria et abandonna l'Afrique pour se rendre à Milan. Dans cette ville, il se lia d'amitié avec le vénérable Ambroise, qui le convertit à la religion chrétienne et lui donna le baptême ainsi qu'à son jeune fils Adéo-

dat. Quelques années après, étant retourné en Afrique, il fut nommé prêtre à Hippone, et plus tard il parvint à l'évêché de cette même ville : dès lors il se montra intolérant, persécuteur, et poursuivit avec la dernière rigueur tous les chrétiens qui professaient d'autres doctrines que les siennes.

Parmi les nombreux ouvrages de saint Augustin on place en première ligne son traité sur le travail, où il prend pour épigraphe ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Que celui qui ne veut pas travailler ne mange point. » On cite également son livre sur le baptême; son ouvrage sur la Cité de Dieu, ou Défense de l'Église contre les enfants du siècle; son traité sur la Trinité, où il établit l'égalité des trois personnes divines, et enfin ses différents opuscules sur le péché originel, sur l'âme, sur la grâce et le libre arbitre, sur la prédestinatien des saints, sur la persévérance, etc., etc. Il serait difficile d'énumérer les œuvres de ce Père de l'Église, car d'après le catalogue que Possidius en a laissé, leur nombre s'élève à plus de mille trente. Tous ces écrits, dont plusieurs fort remarquables, furent composés dans l'intervalle des quarante années qui s'écoulèrent entre la conversion et la mort d'Augustin.





HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATRIÈME SIÈCLE

Abdication de Dioclétien. — Ses sentiments sur les ministres des princes. — Exploits de Constance Chlore. — Galère Maximin. — Mœurs du tyran Maxence. — Il viole les vierges chrétiennes. — Sophronie se poignarde pour échapper à ce monstre. — Victoire de Constantin. — Maxence tombe dans le Tibre et se noie. — Constantin s'unit à Licinius. — Il le fait massacrer. — Portrait de Constantin. — Ses bonnes qualités. — Ses cruautés. — Il fait assassiner son fils Crispus. — Il condamne Fausta sa femme à être étouffée dans un bain. — Meurtre de Licinius. — Les fils de Constantin se partagent l'empire. — Guerre cruelle entre les frères. — Désordres affreux dans l'empire. — Magnence se passe une épée au travers du corps. — Decentius s'étrangle de désespoir. — Exploits de Constance. — Julien l'Apostat. — Ses grandes qualités l'ont élevé au-dessus de Constantin. — Jovien, empereur. — Il permet d'épouser deux femmes. — Valens est brûlé vif dans sa tente. — Gratien est assassiné. — Valentinien, rétabli sur le trône, est étranglé par ses eunuques. — Histoire du règne de Théodose.

Le cruel Dioclétien, enorgueilli de sa gloire après la défaite de ses ennemis, poussa l'impudence jusqu'à faire baiser ses pieds à ceux qui se présentaient devant lui, et fut assez impie pour se faire adorer comme un dieu : mais enfin il s'aperçut que ces excès l'avaient rendu l'objet de la haine publique, et il résolut d'abdiquer le pouvoir, craignant que la soumission apparente de Constantin et de Galerius ne fût impuissante pour le soustraire à la mort violente dont il était menacé par l'armée et par le peuple, qui voulait punir ses amours monstrueux avec Maxence et Maximin.

Les remords de sa conscience l'obligèrent à quitter l'empire, et il chercha dans la retraite un repos dont il avait été privé dans les soins du gouvernement. Malgré sa conduite tyrannique, ce prince exprimait quelquefois de beaux sentiments, et il disait avec raison : « Que rien n'est plus difficile que de bien régner, parce que les ministres dont se servent les princes ne sont d'accord que pour les trahir ; qu'ils leur cachent ou leur déguisent la vérité, la première chose qu'ils devraient connaître, et que par leurs flatteries ils trompent et vendent les souverains qui les payent pour recevoir de sages conseils ! »

Valère Maximien, successeur de Dioclétien, abdiqua l'empire à son exemple, après un règne de dix-huit ans ; mais il se repentit bientôt de cette démarche, comprenant qu'un solitaire et un philosophe avaient moins de puissance qu'un empereur ; il abandonna sa retraite et revint à Rome, sous prétexte d'aider de ses conseils Maxence, son fils. Les temps étaient changés : le vieil empereur s'apercevant qu'on avait pénétré son dessein de ressaisir le pouvoir, passa dans les Gaules, où se trouvait Constantin son gendre : il forma une conspiration qui fut découverte par sa propre fille Flavia Maxima, et il prit la fuite pour éviter le châtiment de sa perfidie. Constantin envoya à sa poursuite des émissaires qui le joignirent à Marseille et l'étranglèrent dans un cachot.

Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, Flavius Constantius Chlorus et Galère Maximin, qui

avaient le titre d'auguste, se partagèrent l'empire. Constance Chlore illustra son règne par de grands exploits, recouvra la Bretagne, défit soixante mille Allemands et bâtit la ville de Spire sur les bords du Rhin. Sa domination s'étendait sur l'Angleterre, qui était sa conquête; sur l'Illyrie, l'Asie et sur toutes les provinces de l'Orient. Ce prince aimait les gens de lettres; il était libéral, et tellement ennemi du faste, qu'il faisait servir des plats de terre sur sa table; et pour les grands festins de cérémonie, il priait ses amis de lui prêter des services d'argent.

Sous son règne, les chrétiens jouirent d'une paix profonde; on raconte même qu'ayant rendu un édit par lequel il ordonnait aux fidèles qui occupaient des emplois dans l'état, de sacrifier aux idoles ou de s'éloigner, quelques-uns préférèrent l'exil à leurs charges, et se retirèrent; mais le prince les rappela, les nommant devant sa cour « de vrais amis, » et il chassa ceux qui avaient eu la faiblesse de sacrifier aux idoles, leur reprochant avec aigreur leur apostasie, et ajoutant: « Non, ceux qui ne sont pas fidèles à Dieu ne peuvent pas être des serviteurs dévoués à l'empereur. » Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, après avoir mis la couronne sur la tête de Constantin, son fils.

Galère Maximin, avant de parvenir à l'empire, avait gagné deux grandes batailles sur les Perses, et avait perdu la troisième par son imprudence, lorsqu'il n'était encore que césar. Le premier acte de sa puissance fut une déclaration de guerre contre ces peuples; il les battit, pilla leur camp, s'empara de la personne du roi Nors avec sa famille, et par ses conquêtes étendit les frontières de ses États jusqu'aux bords du Tigre.

Il choisit pour lui succéder ses deux neveux · C. Valère Maximin, nommé Daza avant d'être césar, eut en partage l'Orient, et Flavius Valérius Sévère obtint l'Italie avec l'Afrique. Quelque temps après avoir pris ces dispositions, Galère mourut d'un ulcère où s'était engendrée une prodigieuse quantité de vers, qui le dévorèrent presque vivant.

Marc-Aurèle Valère Maxence, fils de Marc-Aurèle Valère Maximin, dit le Vieux, ayant appris que Constantin avait été nommé empereur, se fit donner le même titre à Rome par les soldats de la garde prétorienne, auxquels il permit de violer les femmes et d'égorger les citoyens. Ce prince, entièrement adonné à la magie, n'osait commencer aucune entreprise sans consulter les oracles et les devins : il surchargeait les provinces de tributs extraordinaires, et dépouillait de leurs patrimoines les plus riches habitants. Le vin, cette liqueur perfide qui détruit la raison, le mettait en fureur; dans ses moments d'ivresse, il donnait des ordres cruels et faisait mutiler ses compagnons de table. Son avarice était insatiable; ses débauches et ses cruautés égalaient celles de Néron! N'ayant pu vaincre la résistance d'une dame chrétienne nommée Sophronie, qu'il voulait déshonorer, il envoya des soldats pour l'enlever de sa maison. Alors cette femme courageuse, feignant de consentir aux désirs de l'empereur, demanda seulement le temps de prendre de riches vêtements pour paraître devant lui, et entra dans un cabinet : comme elle ne revenait pas, les soldats impatients enfoncèrent les portes, et trouvèrent son cadavre avec un poignard dans le sein.

Une vierge chrétienne d'Antioche, nommée Pélagie, sa mère et ses sœurs, se tuèrent également pour se délivrer du péril où elles étaient exposées par l'impudicité de Maximin, collègue de Maxence.

La guerre fut enfin déclarée entre Maxence et Constantin : ce dernier s'approcha de Rome, et répandit une proclamation où il déclarait qu'il venait non pour combattre les Romains, mais pour délivrer la capitale d'un monstre qui faisait massacrer le peuple par les soldats prétoriens.

Maxence de son côté cherchait à se ménager la victoire par des opérations magiques : il immolait des lions dans des sacrifices impies, et faisait ouvrir des femmes enceintes pour fouiller dans les entrailles des petits enfants et consulter les augures. Les oracles s'étant montrés défavorables, le prince effrayé quitta le palais avec sa femme et son fils pour se retirer dans une maison particulière; néanmoins il fit sortir de Rome ses troupes, qui consistaient en cent soixante mille hommes de pied et dix-huit mille cavaliers. Son armée ayant passé le Tibre, rencontra celle de Constantin, forte de quatre-vingt mille hommes d'infanterie et d'environ huit mille chevaux, et la bataille s'engagea.

Au même instant une sédition violente s'éleva dans Rome; le peuple, indigné de la conduite de Maxence, que la superstition et sa lâcheté avaient retenu dans la ville, se porta dans le cirque, où le prince donnait des jeux publics pour célébrer l'anniversaire de son avénement à l'empire, et fit entendre ces clameurs terribles : « Mort au tyran! mort au lâche et au traître! Gloire à Constantin l'invincible! »

Maxence, effrayé par ces cris d'admiration pour son rival, s'enfuit du cirque, et ordonna aux sénateurs de consulter les livres des sibylles. On lui répondit qu'ils annonçaient que ce jour même l'ennemi des Romains devait périr misérablement; alors le prince regardant la victoire comme assurée rejoignit son armée. Mais à sa sortie de Rome, des chouettes vinrent aussitôt se reposer sur les murailles de la ville, et le suivirent jusqu'au champ de bataille : ce présage sinistre, vu de toute l'armée, abattit le courage des soldats. Les rangs plient devant les légions de Constantin; la déroute commence : Maxence lui-même, entraîné par la foule, regagne le pont qu'il avait fait construire avec des bateaux; et soit hasard, soit trahison, les bateaux s'enfoncent, et il tombe dans le fleuve, où il se noie. Maxence devint ainsi la victime des piéges qu'il avait tendus à Constantin, car le pont était établi de manière que dans une déroute, ses ennemis venant à le traverser, il dût se rompre par le milieu et les submerger dans le Tibre. Le lendemain son corps fut retrouvé, et on lui coupa la tête, qui fut portée dans les rues de Rome au bout d'une pique.

Constantin, maître de l'empire, se réunit à Licinius, qui avait épousé sa sœur Constantia : ces deux princes détruisirent l'armée de Jovius Maximin, qui affectait de se décorer du titre d'empereur.

Licinius était fils d'un paysan du pays des Daces. par sa valeur il s'était peu à peu élevé dans l'armée



Ruines du temple de Julien, à Paris

jusqu'aux premières dignités, et avait été créé césar par l'empereur Galérius. Devenu prince, il se montra avare, emporté, intempérant, impudique, comme si le rang suprême devait donner tous les vices en même temps que le pouvoir de les satisfaire. Dans son ignorance extrême, il appelait les gens de lettres « un poison, une peste publique, » et il les faisait mourir, sans qu'ils fussent coupables d'aucun crime. Aujourd'hui les despotes se contentent de les emprisonner!

Bientôt il devint lui-même suspect à son collègue, parce qu'il renouvelait la persécution contre l'Église et cherchait à rallier à son parti les pontifes païens; il fut vaincu par les troupes de son beau-frère et décapité.

Après la défaite et la mort de cet homme brutal, Constantin jouit paisiblement de l'autorité souveraine. Ce prince avait un port majestueux et l'âme grande; il était brave, hardi, prévoyant dans ses entreprises; mais il joignait de grands vices à ces belles qualités. Notre dessein n'est pas d'entrer dans les détails d'une vie aussi illustre, et nous ferons seulement remarquer la partialité des amis ou des ennemis du premier monarque chrétien : les uns lui ont prodigué des éloges outrés, les autres ont chargé sa mémoire de tous les crimes. L'envie et la haine ont fourni à Julien l'Apostat les couleurs qu'il a employées pour faire le portrait de son prédécesseur; et les Pères de l'Église ont souvent donné des louanges excessives à cet empereur, le premier qui se déclara le protecteur de la religion chrétienne.

Constantin méritait véritablement le surnom de Grand, à prendre cette épithète dans toute son acception : quelle prudence ne fallait-il pas pour échapper aux écueils qu'il rencontra sur la route de l'empire! quelle intrépidité, pour affronter les périls les plus effrayants! quelle valeur, pour attaquer et pour vaincre des ennemis également redoutables par leur bravoure et par leur nombre! quel courage et quelle sagesse, pour tenir pendant plus de trente ans les rênes d'un empire qui était à l'encan! quelle habileté consommée, pour gouverner en paix tant de peuples différents, et pour assurer leur bonheur en les soumettant à des lois équitables!

Le portrait de Constantin, envisagé sous son beau côté, nous présente des qualités brillantes, qui ont servi à mettre ses défauts dans un plus grand jour.

Chrétien peu scrupuleux, il ne reçut le sacrement de baptême que peu d'instants avant sa mort.

Père dénaturé, il fit mourir son fils Crispus sur la simple accusation d'une marâtre intéressée à sa perte.

Époux inflexible, il condamna Fausta à être étouffée dans un bain. Enfin, politique cruel, il fit répandre le sang du jeune Licinien, prince aimable qui n'avait participé en rien aux crimes de son père Licinius, et qui restait l'unique consolation de la malheureuse Constancia. Cette dernière cruauté fournit une preuve évidente que le christianisme de Constantin était un reflet de sa politique : il avait besoin de partisans pour résister à ses ennemis, et comme les chétiens étaient disposés à soutenir les intérêts d'un prince qui leur rendait la tranquillité, il les prit sous sa protection.

Après sa mort, ses enfants se partagèrent l'empire : Flavius Claude Constantin II eut l'Espagne, les Gaules, une partie des Alpes, l'Angleterre, l'Irlande,

les Orcades et les autres îles voisines des côtes ; Flavius Julius Constant obtint l'Italie, l'Afrique et ses îles, la Dalmatie, la Macédoine, le Péloponnèse ou la Morée et la Grèce; Flavius Julius Constance eut l'Asie et la Thrace, et Flavius Delmatius, l'Arménie et les provinces qui étaient voisines.

Delmatius fut tué par les soldats après quelques années de règne.

Constantin II voulut dépouiller Constant son frère des provinces qu'il possédait, lui déclara la guerre et envoya ses troupes pour le combattre : mais ayant été lui-même surpris dans une embuscade près d'Aquilée, il fut renversé de cheval et percé de plusieurs coups mortels.

Sur la nouvelle de cette victoire, Constant passa les Alpes, entra dans la Gaule, et en deux années se rendit maître de toutes les provinces de son frère. Bientôt il oublia les soins de l'empire dans les plaisirs et les débauches. Alors les officiers de son armée de la Rhétie donnèrent le titre d'empereur à Magnence. ce sujet ingrat et rebelle, oubliant que Constant l'avait couvert généreusement de sa cuirasse pour le défendre contre des soldats prêts à le tuer, envoya contre son souverain et son bienfaiteur des assassins qui massacrèrent le prince dans sa tente.

Flavius Népotanius à son tour usurpa l'empire pendant quelques jours; mais le sénateur Héraclide, qui était dévoué aux intérêts de Magnence, lui fit demander une entrevue secrète dans laquelle il le poignada, et lui ayant coupé la tête, il la fit porter dans les rues de Rome.

Flavius Vétéranion, de son côté, avait pris le titre d'empereur en Pannonie; ensuite il se soumit à Constance, se dépouilla volontairement de la pourpre, et reçut en échange le gouvernement de la Bithynie, où il fut traité jusqu'à sa mort avec les plus grands honneurs.

Flavius Sylvanus, après avoir repoussé les Germains, qui faisaient des irruptions sur les frontières des Gaules, voulut également se faire nommer empereur par l'armée ; mais Constance corrompit ses principaux officiers, qui le massacrèrent à Cologne, après un règne d'environ un mois.

Magnence faisait chaque jour de nouveaux progrès, et s'avançait vers Rome à marches forcées : cet usurpateur, monstre d'ingratitude, que saint Ambroise nomme « sorcier, Judas, second Caïn, une furie, » un diable, » fut enfin battu dans une grande bataille. Constance le poursuivit jusqu'à Lyon, et le contraignit à se passer son épée au travers du corps : Décentius, qui avait été nommé césar par Magnence, mit également fin à ses jours et s'étrangla de désespoir.

Constantius Gallus, que Constance avait déclaré césar, ayant voulu se livrer à des actes de cruauté et d'insolence envers les vaincus, eut la tête tranchée par ordre de l'empereur, qui mit à sa place Julien son frère : il déclara ensuite la guerre aux Quades et aux Sarmates, qu'il soumit à ses armes; mais il fut vaincu à son tour par Sapor II, fils d'Hormisdas, qui revendiquait la Mésopotamie et l'Arménie. Comme il marchait contre Julien, auquel l'armée avait décerné le titre d'auguste, il fut attaqué d'une fièvre violente, et mourut près du mont Taurus en Mésopotamie.

Flavius Claude Julien, surnommé l'Apostat, fut élu empereur : ce prince, après avoir abjuré le christianisme, dont il avait fait profession dans ses premières années, donna aux païens les charges de la magistrature, ferma les écoles des chrétiens, et défendit qu'on enseignât aux enfants la rhétorique, la poésie et la philosophie. Les écrivains catholiques racontent que ce prince ayant eu la fantaisie de rebâtir le temple de Jérusalem, pour faire mentir les prophéties, fut contraint d'abandonner son entreprise téméraire, parce qu'il s'échappait des feux souterrains qui détruisaient miraculeusement les nouvelles fondations.

Plusieurs historiens ont élevé Julien au-dessus de Constantin, et affirment que ce prince avait l'esprit brillant et mieux cultivé que son prédécesseur. Son règne fut d'une courte durée et se termina par sa malheureuse expédition contre les Perses : dans un combat qu'il livra à ces peuples, il fut blessé par une javeline empoisonnée, et il expira sur le champ de bataille. Les prêtres prétendent qu'elle était tombée du ciel en signe de la colère de Dieu, et que Julien s'était écrié en arrachant le fer meurtrier : « Tu as vaincu, Galiléen !

Avec cet empereur s'éteignit la dynastie de Constantin, dynastie qui avait donné au christianisme un grand protecteur et un redoutable ennemi. Julien, suivant les différentes versions des auteurs, offre un des problèmes les plus embarrassants qu'il y ait à résoudre en histoire. Tour à tour humain et sanguinaire, inconséquent et sage, avare et prodigue, dur pour lui-même et d'une indulgence blâmable pour ses favoris, ce prince semblait réunir tous les contrastes. Cependant les prêtres chrétiens tout en chargeant sa mémoire des plus graves accusations, conviennent qu'il était doué de belles qualités, et que ses défauts furent la conséquence de sa condescendance pour les rhéteurs. Parmi les principaux ouvrages de Julien qui nous ont été conservés, on cite comme œuvres remarquables, une fable allégorique, un écrit intitulé le Misopogon, un discours en l'honneur de Cybèle, un autre en l'honneur de Diogène, et un recueil de soixante lettres, dans lequel se trouve placée une longue épître à Themistius, que l'on regarde comme un des traités les plus complets des devoirs du souverain envers les peuples. Cette dernière composition est sans contredit la mieux pensée et la plus élevée comme style. Son livre des Césars forme un complément nécessaire à l'histoire critique de l'empire romain; Julien y condamne avec finesse les mystères du christianisme, et blâme Constantin et ses descendants de l'intolérance qu'ils avaient montrée pour assurer le triomphe d'une religion nouvelle. Enfin, dans son indignation, l'empereur philosophe ne craint pas d'ajouter, que le plus grand malheur pour les peuples, est d'avoir confié leurs destinées aux mains des prêtres et des rois.

Julien, en mourant, avait désigné pour son successeur Procopius son cousin; mais les soldats vinrent offrir la couronne à Flavius Jovien de Pannonie, qui refusa d'abord cet honneur, déclarant qu'étant chrétien il ne pouvait commander qu'à des hommes de sa religion. Les légions s'écrièrent qu'elles consentaient à recevoir le baptême, et il accepta l'empire. Ses premiers soins furent de conclure une paix pour

trente ans avec Sapor II, auquel il rendit cinq provinces que Galérius avait prises, s'engageant à ne point secourir Arsace l'Arménien : ensuite il s'occupa des intérêts de la religion, rendit des décrets terribles contre les Juifs, et leur défendit d'exercer leur culte publiquement. Ce prince cassa les édits de ses prédécesseurs, rétablit saint Athanase et les évêques bannis par Constance ou par Julien, fit rendre aux fidèles et aux églises les biens, les honneurs, les revenus et les privilèges qui leur avaient été enlevés.

Toutes ces belles actions méritaient certainement les honneurs de la sainteté, si dans les premiers temps du christianisme on eût été accoutumé à ces sortes d'apothéoses : le prince mourut subitement après un règne de sept mois, et l'Eglise a depuis oublié de le canoniser.

Flavius Valentinien, fils de Gratien le cordonnier, qui vendait des filets près de Belgrade, fut élu empereur par les soldats après la mort de Jovien : sa force était si extraordinaire, qu'il renversait cinq des hommes les plus robustes de son armée. Pendant son règne parut une loi qui permettait d'épouser deux femmes. Ce prince mourut d'apoplexie.

Valens, son cousin, qu'il s'était associé au gouvernement, vainquit le tyran Procope, parent de Julien l'Apostat, et remporta une grande victoire sur Athanaric, roi des Goths : mais sa femme l'ayant entraîné à l'arianisme, il persécuta les fidèles qui le firent brûler vif dans sa tente par ses soldats.

Après lui, la couronne échut à Flavius Gratien, fils de Valentinien Ier et de Sévéra : Ce prince, élève du poëte Ausone de Bordeaux, partagea l'empire avec le jeune Valentinien : il était généreux, sobre et laborieux ; d'abord il fit la guerre avec succès aux Alains, aux Huns et aux Goths ; ensuite il s'endormit dans l'oisiveté, abandonna à ses courtisans les affaires du gouvernement, pour se livrer sans réserve aux plaisirs, à la chasse et aux débauches. Alors Magnus Maximus, qui voulait s'emparer de la souveraineté des îles Britanniques, profita de l'imprévoyance de Gratien et le fit assassiner.

Valentinien II ou le Jeune eut à soutenir une guerre terrible contre le tyran Maximus, qui passa les Alpes, l'obligea à se sauver à Thessalonique et même en Orient.

Théodose arrêta ce dangereux ennemi, lui livra sous les murs de Milan une bataille dans laquelle Maximus fut tué, et rétablit Valentinien sur le trône : ce prince infortuné ne jouit pas longtemps du pouvoir; il termina misérablement ses jours à Vienne en Dauphiné, où il fut étouffé par ses ennuques, qui le pendirent afin de laisser supposer qu'il s'était étranglé de désespoir.

Valentinien et Théodose, pour se rattacher le clergé et pour affermir leur autorité, firent des lois qui défendaient d'offrir des sacrifices aux faux dieux, d'ouvrir les temples des païens, de conserver des idoles, ou même de brûler de l'encens en l'honneur des dieux pénates.

Pendant toute la durée de son règne, Théodose n'eut point d'autre pensée que celle de rendre ses sujets heureux et de faire honorer la Divinité par le culte de la véritable religion. Ce prince, élevé sur le trône par son mérite, eut le bonheur de relever l'empire lorsqu'il était près de sa chute; et non-seulement il eut assez de valeur pour conquérir ses états; mais encore, ce qui est plus glorieux, la fortune lui ayant livré un autre empire, il eut assez de grandeur d'âme pour le rendre au jeune Valentinien : enfin sa vie est remplie d'actions généreuses, et ses actes de faiblesse, prenant leur source dans la bonté de son cœur, rehaussent encore l'éclat de ses vertus.

Hélas! combien sont rares de tels hommes sur la chaire de saint Pierre ou sur le trône!



CINQUIÈME SIÈCLE



Ordination d'Anastase. — Deux femmes célèbres par leur beauté, Mélanie et Marcelle, excitent un schisme dans l'Église. — Histoire de Rufin d'Aquilée et de Mélanie. — Rufin est poursuivi par Marcelle, qui le fait excommunier par le pontife. — Mort d'Anastase.

Peu de jours après la mort du pape Sirice, on élut Anastase Ier, Romain de naissance.

A son avénement au saint-siége, l'Église était troublée par les erreurs d'Origène; et deux dames d'une naissance illustre, Mélanie et Marcelle, divisaient les fidèles en deux factions ennemies.

Rufin, prêtre d'Aquilée, qui avait vécu environ vingt-cinq ans à Jérusalem avec Mélanie, était venu à Rome, afin de publier une version latine de l'Apologie d'Origène, attribuée au martyr saint Pamphile; ensuite il avait fait paraître une lettre pour démontrer que les œuvres d'Origène avaient été falsifiées, et que sa nouvelle traduction intitulée Périarchon était la seule exacte. Après avoir propagé ses doctrines, Rufin s'était retiré dans la ville d'Aquilée, sa patrie, avec une lettre de communion que le pape Sirice lui avait accordée sans difficulté. Mais sous le règne d'Anastase, une dame romaine, nommée Marcelle, furieuse contre Rufin, qui avait méprisé ses faveurs, signala au pontife les sublimes doctrines du prêtre philosophe.

On l'accusa d'avoir répandu les erreurs d'Origène; on produisit sa traduction du livre des Principes, et comme il n'avait pas mis son nom sur l'ouvrage, ses ennemis représentèrent les exemplaires corrigés de sa main : celui-ci, averti de ce qui se tramait contre ses écrits, refusa même de répondre au pontife, et resta dans l'Aquilée.

Anastase, saint Jérôme et les autres adversaires de Rufin, malgré les protestations de ses disciples et l'orthodoxie de sa confession de foi, le condamnèrent pour satisfaire aux exigences d'une courtisane.

Combien est grand le pouvoir de la beauté sur des prêtres!

Le règne d'Anastase s'écoula tout entier au milieu des querelles théologiques entre les donatistes et les catholiques de l'Église de Carthage. Le saint-père mourut le 27 avril 402, après quatre ans de pontificat.





Élection d'Innocent. — Victoire de Stilicon. — Schisme dans l'Église d'Orient. — Le pape prend la défense de saint Jean Chrysostome. — Célibat des prêtres. — Incontinence des moines. — Réflexions sur les victimes des cloîtres — Lettres sur l'affaire de saint Chrysostome. — Violences exercées contre les moines et contre les vierges. — Le pape écrit à l'empereur Honorius. — Les députés sont renvoyés honteusement. — Vigilance se déclare contre le célibat des prêtres; il blâme l'avarice des papes. — Les moines deviennent les fléaux des nations. — Mort de saint Chrysostome. — Premier siége de Rome par Alaric. — Le pape autorise les sénateurs à faire des sacrifices aux faux dieux. — Second siége de Rome. — Victoire d'Honorius. — L'empereur refuse une juste satisfaction au roi goth. — Prise et sac de Rome. — Nouveau pillage de Rome. — Le pape abandonne lâchement son troupeau. — Il revient à Rome. — Naissance du pélagianisme — Satire contre les moines. — Célestius et Pélage en Palestine. — Fourberie de saint Augustin. — Pélage adresse sa première épître à une belle dame faisan profession de virginité. — Traité des forces naturelles de l'homme. — Saint Jérome et saint Augustin réfutent Pélage. — Caractère violent de saint Augustin. — Le concile de Diospolis approuve les doctrines de Pélage. — Vierges violées. — Ambition des papes. — Concile de Carthage. — Réponse du pontife. — Il est accusé de favoriser l'hérésie. — Décrétales d'Innocent. — Il est faux qu'il ait osé excommunier l'empereur Arcadius et l'impératrice Eudoxie. — Mort du pape. — Son caractère. — Séductions employées par les prêtres pour obtenir des héritages.

Innocent Ier était de la ville d'Albano, près de Rome : après son élévation sur le saint-siége, les Gots, qui menaçaient l'Italie d'une désolation effroyable, furent repoussés par Stilicon, qui remporta sur ces peuples une victoire éclatante.

Délivré de la crainte des barbares, les prêtres recommencèrent les luttes religieuses; et de nouveaux schismes se déclarèrent bientôt dans l'Église d'Orient. Théophile, évêque d'Alexandrie, soutenu par l'empereur, avait déposé saint Chrysostome, patriarche de Constantinople, et en donnant avis au pape de son jugement, il avait refusé d'expliquer les motifs de son excommunication. Innocent reçut également une lettre de Chrysostome, l'instruisant de tout ce qui s'était passé dans le premier synode, qui avait prononcé la déposition, et dans la seconde assemblée, où il avait été condamné au bannissement. Le pape acueillit avec de grands honneurs les députés du patriarche et ceux de Théophile; mais pour ne point compromettre la dignité de son siége dans une question aussi importante, il renvoya l'examen de cette affaire au prochain concile des évêques d'Orient et d'Occident.

On attribue au saint-père plusieurs décisions sur le célibat des prêtres, défendant aux ecclésiastiques d'entretenir un commerce charnel avec les femmes, et ordonnant aux moines de vivre dans la continence : mais la nature est plus forte que les lois des hommes, et les bulles du pontife comme les décrets de ses successeurs seront toujours impuissants pour arrêter les désordres des ministres et les débauches dans les couvents d'hommes et de femmes.

Dans ses règlements, Innocent défend de conférer les ordres ecclésiastiques aux officiers de l'empereur ou aux personnes remplissant des charges publiques : il ordonne aux prêtres de refuser la pénitence aux vierges consacrées solennellement à Dieu, lorsqu'elles voudront s'engager dans les liens du mariage. « Si une femme, dit le saint-père, du vivant de son mari en épouse un autre, elle est adultère, et doit être repoussée de l'Église : observez la même rigueur envers celle qui, après s'être unie avec un époux

immortel, sera passée à des noces humaines. » Et c'est à une décision aussi ridicule que nous avons dû l'esclavage des couvents!

Cependant les pontifes admettaient des réclamations contre les vœux arrachés par la violence: mais les malheureuses victimes pour être déliées de leur serment devaient offrir au saint-père des présents et de l'argent. A cette époque, l'importance des sommes que l'on envoyait à Rome faisait admettre ou rejeter les plaintes les plus légitimes; aujourd'hui les nations les plus éclairées ont reconnu que les vœux du célibat peuvent être enfreints, même sans l'autorisation des papes, et l'exemple de nos prêtres prouve que personne ne peut se dispenser d'obéir aux ordres de la nature.

Innocent paraissait avoir oublié les querelles des Orientaux, lorsqu'il reçut une lettre de vingt-cinq évêques qui soutenaient la cause de Chrysostome; et en même temps arrivèrent à Rome, Domitien et Vallagus, chargés de soumettre au saint-père les plaintes des Églises de Mésopotamie. Les deux prêtres lui rendirent compte des actes de violence exercés par Optat, préfet de Constantinople, contre Olympiade et Pentadie, femmes de grande naissance et de familles consulaires; ils amenaient aussi avec eux des moines et des vierges qui montraient leurs côtés meurtris et les marques des coups de fouet sur leurs épaules.

Le pontife, touché de leurs maux, écrivit à l'empereur Honorius, le priant d'ordonner que l'on assemblât un concile pour mettre un terme aux cruelles dissensions qui déchiraient l'Église.

Les députés du pape et des évêques d'Italie se dirigèrent vers Constantinople, afin de remettre leurs dépêches entre les mains du prince; mais les ennemis du patriarche rendirent la députation odieuse, accusèrent Innocent de vouloir les calomnier, et firent chasser honteusement les ambassadeurs.

Pendant l'année 406 parut le premier ouvrage de Vigilance, prêtre savant, versé dans la connaissance des Écritures sacrées, nourri de la saine lecture des auteurs profanes, et joignant à une instruction profonde une éloquence qui entraînait les masses. Il se déclarait hautement contre les abus introduits dans la religion, blâmait le célibat des ecclésiastiques, condamnait le culte des reliques, nommait cinéraires idolâtres ceux qui les honoraient, et traitait de superstiton païenne l'usage d'allumer des cierges en l'honneur des saints.

Dans ses écrits, Vigilance soutenait que les fidèles ne devaient point prier pour les trépassés; il engageait les fidèles à ne point envoyer d'aumônes au pape, et à ne point vendre leurs biens pour les donner aux pauvres, prétendant qu'il valait mieux les garder, cultiver les terres, et en distribuer les revenus: il condamnait la vie licencieuse des cloîtres et s'opposait à la célébration des messes nocturnes dans les églises, où se commettaient de sacriléges impuretés.

Cet homme admirable, qui osait faire entendre un langage aussi ferme, dans un siècle d'esclavage et de fanatisme, ne put abolir aucune des pratiques introduites par l'avarice et l'ambition des moines, qui se multipliaient chez toutes les nations, dont ils sont devenus dans la suite le plus terrible fléau.

Le 14 septembre de l'an 407, saint Chrysostome mourut à Comane, mais cet événement ne put terminer les dissensions et les troubles des Églises d'Orient et d'Occident.

Au commencement de l'année 408, le redoutable Alaric fit proposer un traité d'alliance à l'empereur Honorius; ses avances ayant été repoussées, les Goths s'approchèrent de Rome, en formèrent le siége, et la bloquèrent étroitement par terre et par mer, pour empêcher qu'elle ne reçût des vivres.

Les habitants, décimés par la famine et par la peste, faisaient entendre des plaintes lamentables et voulaient qu'on ouvrît les portes au vainqueur. Dans ces extrémités, les sénateurs crurent nécessaire de sacrifier au Capitole et dans les autres temples pour relever le courage du peuple. On consulta Innocent, qui donnant l'exemple d'un noble désintéressement, préféra le salut de la ville à l'observation rigoureuse de la foi chrétienne, et permit de faire des sacrifices publics en l'honneur des anciens dieux!

Les sacrifices païens furent aussi inutiles que les processions religieuses, et l'on fut obligé de songer aux moyens d'apaiser Alaric. On traita avec lui; on convint d'acheter la paix en lui payant une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate et trois mille livres de poivre Cette contribution fut prélevée sur les fortunes des citoyens, parce qu'il n'existait point de trésor public : on fut encore obligé, pour compléter les sommes exigées par ce barbare, de dépouiller les temples des idoles et de fondre les statues d'or et d'argent. Les Romains promirent en outre de faire conclure une alliance avec l'empereur.

Le roi des Goths ayant levé le siége, vint jusqu'à Rimini pour s'entendre avec Honorius et lui proposer la paix à des conditions avantageuses : Jovius, préfet du prétoire d'Italie, chargé de conférer avec Alaric, rompit la négociation en lui refusant le commandement général des armées de l'empereur.

Le sénat, craignant les suites de cette rupture, envoya une ambassade solennelle au roi goth; mais Innocent, chef de la députation, ne pouvant rien obtenir du monarque irrité, et redoutant les effets de sa vengeance, courut se réfugier à Ravenne, auprès d'Honorius, et abandonna son troupeau à la rage du vainqueur.

Alaric vint mettre une seconde fois le siége devant la ville sainte, et s'étant rendu maître du port, il força les Romains à déclarer empereur Attale, préfet de la ville. Le nouveau césar, enorgueilli de sa fortune, ne consulta plus le sage Alaric; il envoya en Afrique un général nommé Constant, chargé de faire reconnaître son autorité, sans lui donner des forces nécessaires pour soutenir ses prétentions : lui-même, trompé par de vaines espérances, marcha vers Ravenne. Honorius, épouvanté, lui adressa ses premiers officiers, lui offrant de le reconnaître pour son collègue; mais Attale repoussa durement les ambassadeurs, ordonnant à l'empereur de choisir une île ou de désigner une province pour se retirer.

Honorius avait déjà fait disposer ses vaisseaux, et n'attendait qu'un vent favorable pour s'enfuir auprès de son neveu Théodose, quand il reçut d'Orient un

secours inespéré. En même temps Attale apprit la nouvelle que Constant avait été défait par Héraclien, gouverneur de l'Afrique, et que la flotte des ennemis gardait si bien les ports de Rome, qu'on ne pouvait plus faire entrer de vivres dans la ville : alors il retourna sur ses pas pour défendre sa capitale. Mais le roi goth, irrité de l'ingratitude dont il avait payé ses bienfaits, se réconcilia avec Honorius, et dépouilla son protégé de la pourpre impériale, après une année de règne.

Alaric se dirigea ensuite vers les Alpes et vint à trois lieues de Ravenne, pour montrer qu'il désirait sincèrement la paix; il annonça qu'il ne demandait plus de grandes provinces, ni le commandement des armées de l'empereur, mais seulement une petite somme d'argent, une certaine quantité de blé pour l'entretien de ses troupes, et deux petites provinces aux extrémités de l'Allemagne qui ne payaient aucun tribut à l'empire, et restaient exposées aux irruptions des barbares.

Honorius, cédant à de mauvais conseils, refusa encore de lui accorder cette satisfaction : le roi, devenu furieux par cette nouvelle insulte, vint mettre une troisième fois le siége devant Rome, prit la ville par trahison, le 24 août 410, et l'abandonna au pillage de ses soldats; l'église de Saint-Pierre fut seule épargnée par ordre du vainqueur. Mais le pontife, qui avait prévu les malheurs de la ville sainte, pour la deuxième fois abandonna lâchement son siége, et vint se réfugier à Ravenne auprès de l'empereur.

Le pillage dura trois jours : ensuite Alaric sortit de Rome, passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent Nole. Après avoir ravagé toute cette partie de l'Italie, le roi des Goths mourut à Cosenza, en revenant de Reggio. Son beau-frère, Ataulfe, lui ayant succédé, passa encore par Rome, qu'il pilla de nouveau : la plus grande partie des habitants se virent alors réduits à une déplorable indigence; presque tous les chrétiens furent dispersés et contraints de chercher un refuge dans les îles voisines de la Toscane, en Sicile, en Afrique, en Égypte, en Orient et en Palestine.

Innocent retourna à son siége lorsque le danger eut disparu, et sut profiter habilement de la désolation générale pour éteindre les restes du culte des idoles et affermir son autorité spirituelle. Il chassa les novatiens de la ville, et poursuivit avec une extrême rigueur tous les malheureux hérétiques.

Le bruit de la conférence tenue à Carthage en 411, entre les orthodoxes et les donatistes, avait attiré en Afrique Pélage et Célestius, deux religieux de la Grande-Bretagne, qui avaient longtemps habité l'Italie. Célestius était d'un caractère ouvert; Pélage au contraire était rusé, politique, aimant la bonne chère et les plaisirs, comme tous les moines, dont Jérôme faisait ainsi la critique : « Ils traitent leur corps avec de grands ménagements ; pourtant le chrétien doit être en guerre avec la chair, qui est l'ennemie de l'âme ; mais peut-être le font-ils pour obéir au précepte de l'Évangile, qui ordonne d'aimer ses ennemis ! »

Célestius alla rejoindre son ami Pélage en Palestine, où leurs ouvrages étaient accueillis favorablement. Le comte Marcellin, gouverneur de la province, voulut faire examiner leur doctrine, et s'adressa à saint Augustin. L'évêque d'Hippone répondit par cette proposition captieuse : « Oui, l'homme peut être sans péché moyennant la grâce de Dieu, mais .... il ne l'accorde jamais. » Le moine anglais enseignait la même doctrine, affirmant que Dieu pouvait accorder cette grâce à ses élus : ainsi la différence des deux sentiments consistait dans une dispute de mots. Le rusé compère craignant de s'attirer sur les bras cet adversaire redoutable écrivit à saint Augustin une lettre pleine de protestations sur l'orthodoxie de sa foi, et lui prodigua les louanges les plus outrées : le saint évêque, flatté dans sa vanité, le reçut à sa communion.

Pélage n'avait encore publié qu'un petit commentaire sur les Épîtres de saint Paul, et une lettre adressée à une belle dame, nommée Démétria, qui faisait profession de virginité. Cette pièce avait été attribuée à saint Jérôme ou à saint Augustin, tant le venin de ses erreurs était subtil.

Mais lorsqu'il eut fait paraître son traité « Des forces naturelles de l'homme, pour relever les droits du franc arbitre, » une réprobation générale accueillit le hardi novateur. Saint Jérôme le réfuta par des dialogues, et saint Augustin accumula des montagnes de volumes contre la nouvelle hérésie.

Pélage ayant demandé à justifier sa doctrine devant un concile, quatorze évêques se réunirent à Diospolis en Palestine. Après avoir pris connaissance de tous les articles contestés, les Pères rendirent le décret suivant : « Nous sommes satisfaits des déclarations du moine Pélage, ici présent, qui convient de la sainte doctrine et condamne ce qui est contraire à la foi de l'Eglise; nous déclarons qu'il est dans la communion ecclésiastique et catholique. »

Théodore de Mopsueste, célèbre par son profond savoir et sa haute sagesse, était en Orient l'un des plus puissants protecteurs de Pélage. Jean, évêque de Jérusalem, favorisait également la nouvelle doctrine. Alors pour rendre les pélagiens odieux, saint Jérôme les chargea d'une accusation atroce; il écrivit au pape que leur troupe furieuse l'avait attaqué dans un monastère qu'ils avaient livré aux flammes après l'avoir pillé; que lui-même avait été contraint de se sauver dans une tour fortifiée, où plusieurs vierges avaient été violées.

Le pontife adressa une longue épître à Jean de Jérusalem, pour lui désigner l'auteur de ces violences et l'engager à les empêcher par son autorité. Il écrivit aussi à saint Jérôme une lettre de consolation, l'engageant à porter cette accusation devant son siége, afin qu'il pût lui donner des juges : cette lettre est une preuve convaincante de l'ambition des papes, qui ne laissaient échapper aucune occasion d'usurper de nouveaux droits dans l'Église.

Selon la coutume, les évêques de la province d'Afrique se rassemblèrent à Carthage pour le concile annuel : les Pères, cédant aux sollicitations de l'évêque d'Hippone, décidèrent que Pélage et Célestius seraient anathématisés, afin que la crainte de l'excommunication fît revenir ceux qu'ils avaient trompés, si elle n'était pas capable de les ramener eux-mêmes. Le concile voulut encore faire connaître au pape le jugement qu'il avait rendu, pour lui donner plus de



[illegible]

solennité par l'autorité du siége de Rome, et on envoya au saint-père les lettres synodales, ainsi que les écrits des prélats Héros et Lazare.

Le synode, dirigé par saint Augustin, réfutait sommairement les principales erreurs attribuées à Pélage, et terminait sa bulle d'excommunication en ces termes : « Nous ordonnons que Pélage et Célestius désavouent cette doctrine et les écrits produits pour leur défense, quoique nous n'ayons pu les convaincre de mensonge, car nous anathématisons en général ceux qui enseignent que la nature humaine peut suffire pour éviter le péché, et ceux qui se montrent les ennemis de la grâce. » Cet anathème ne pouvait atteindre Pélage, qui supposait au contraire la nécessité de la grâce pour vivre sans péché.

Mais saint Augustin, entraîné par l'ardeur de la dispute, s'était jeté dans un système erroné, et avait découvert la faiblesse de la science théologique.

Le pape répondit aux lettres synodales du concile ; il donnait de grands éloges aux évêques pour la vigueur avec laquelle ils avaient condamné l'erreur, et pour le respect qu'ils témoignaient au saint-siége,



Saint Laurent recevant du pape les trésors de l'Église et les distribuant aux pauvres

en le consultant sur ce qu'ils avaient décidé. Il ajoutait, avec un orgueil intolérable, qu'ils s'étaient conformés aux lois de l'Église, qui ordonnaient de soumettre au successeur de saint Pierre toutes les causes ecclésiastiques avant de les juger définitivement dans les provinces.

« Les Africains repoussèrent cette prétention de l'évêque de Rome : ils déclarèrent qu'ils ne lui écrivaient pas pour lui donner le droit d'infirmer ce qu'ils avaient décidé, mais seulement pour le prier d'approuver ce qu'ils avaient fait, comme une chose qu'il ne pouvait refuser sans manquer aux lois de la bienséance, et sans se rendre suspect d'hérésie. »

En effet, on avait accusé Innocent de favoriser Célestius, et pour écarter les soupçons, il répondit dans une seconde lettre, qu'il détestait les erreurs de cet hérétique : il déclarait approuver les évêques d'Afrique qui les avaient condamnées, et joindre son suffrage au leur. Ensuite le saint-père fit paraître plusieurs décrétales sur la nécessité de la grâce de Jésus-Christ, qui n'était niée de personne, puisqu'on déduisait l'opinion contraire des écrits de Pélage et de Célestius, par des conséquences que désavouaient les deux moines. Il lança des anathèmes sur les hérétiques qui prétendaient n'avoir pas besoin de la grâce de Dieu pour faire le bien, les déclarant indignes de la communion des fidèles, et séparés de l'Église comme des membres pourris. Il ajoute cependant que s'ils veulent reconnaître leurs erreurs et admettre la grâce de Jésus-Christ, en se convertissant sincèrement, il est du devoir des évêques de les secourir, et de ne pas refuser la communion de l'Église à ceux qui sont tombés dans le péché.

Nous avons conservé un grand nombre de décrétales du pontife à divers évêques d'Italie, mais on en ignore les dates : l'une d'elles, adressée à Félix, évêque de Nocéra, est relative aux ordinations ; le saint père déclare que la mutilation d'un doigt ou d'une autre partie du corps ne rend irrégulier que si elle est volontaire. La deuxième est adressée à Florentius,

évêque de Tibur, accusé d'avoir empiété sur le territoire de son voisin : le pape l'invitait à se rendre à Rome après les fêtes de Pâques pour faire juger ses prétentions. Dans une autre décrétale, Innocent décidait qu'un second mariage, contracté pendant la captivité de la première femme, devait être déclaré nul quand elle revenait auprès de son mari.

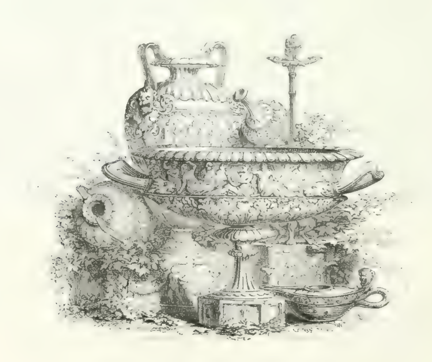
Quant à la lettre apocryphe adressée à l'empereur Arcadius, il est évident qu'elle a été fabriquée par les moines pour appuyer la fable de l'excommunication de l'empereur et de l'impératrice : l'auteur de cette lettre suppose que l'impératrice Eudoxie vivait encore après la mort de saint Chrysostome; mais il est démontré qu'elle était morte peu de temps après l'exil de ce saint évêque. D'ailleurs les papes, à cette époque, n'auraient point osé excommunier les princes, par la seule crainte du châtiment qui aurait suivi cette témérité.

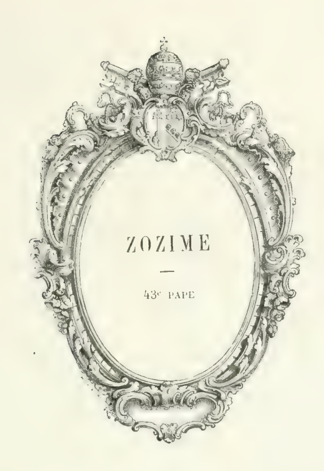
Saint Innocent avait gouverné l'Église de Rome et donné des lois à toutes les autres Eglises pendant près de quinze ans, lorsqu'il mourut, le 12 mars 417.

Ce pape, habile dans les lois ecclésiastiques, savait invoquer les traditions en usage pour faire de nouveaux règlements : il se montra constamment jaloux de la grandeur de l'Église de Rome et très-attaché aux prérogatives de son siége. Ses ouvrages étaient écrits avec élégance, quoiqu'il se servît d'expressions un peu barbares; il savait donner un tour adroit à ses pensées et à ses raisonnements, qui manquaient souvent de justesse; aussi n'écrivait-il qu'à des prêtres ignorants qui admettaient ses faux principes.

Il dédia en l'honneur de saint Gervais et de saint Protais une église bâtie en vertu du testament d'une femme illustre appelée Vestine, qui avait été séduite par les prêtres. Cette basilique renfermait un grand nombre de vases d'argent et d'or; le baptistère était orné d'un cerf d'argent qui versait l'eau, et sur le maître autel était placé un vase d'or massif rehaussé de pierres précieuses pour le saint chrême, et un autre en agate pour l'huile des exorcismes. Le poids des vases d'argent s'élevait à cent quarante-huit livres romaines, qui font environ une valeur de cinq cent quatre-vingt-dix marcs; il y avait en outrè dans ce temple trente-six grands chandeliers de cuivre, du poids de neuf cent soixante livres, et un grand nombre de chandeliers d'argent. Les revenus assignés aux desservants de cette église en maisons et en terres montaient à des sommes considérables.

Sous le pontificat d'Innocent, on célébrait encore en Occident les fêtes de Pâques à des époques irrégulières, ce qui donna lieu à un miracle des plus singuliers : « Il existait en Sicile, dit la légende, un pauvre village nommé Meltines, dont les fonts baptismaux se remplissaient d'eux-mêmes chaque année, la nuit de Pâques, et se vidaient le lendemain lorsqu'on avait baptisé les néophytes, sans qu'on pût voir de quelle manière l'eau venait ou s'en allait, puisqu'il n'y avait ni orifice ni canaux dans les fonts. Mais cette année 417, on attendit vainement l'eau miraculeuse; elle ne parut point au jour indiqué pour les fêtes de Pâques, ce qui fit voir que les Occidentaux s'étaient trompés dans leurs calculs ! » Telles sont les fables pieuses dont on amuse les esprits crédules!





Élection de Zozime. — Tendance des évêques de Rome à l'envahissement de l'autorité sur les autres Eglises. — Zozime condamne les accusateurs de Célestius. — Il reçoit Pélage à sa communion. — Inconstance du pape — Il condamne ceux qu'il avait absous, et absout ceux qu'il avait condamnés. — Il persécute les pélagiens. — Il veut les exterminer. — Zozime est convaincu d'une imposture criminelle. — Sa mort. — Les prêtres en font un saint.

Zozime, successeur de saint Innocent, était Grec de nation et fils d'un prêtre nommé Abraham. Quoique fort âgé, il sut profiter habilement des occasions d'augmenter son autorité et d'étendre les droits de son Église dans ses discussions avec les évêques des Gaules.

Célestius, après sa condamnation par le concile de Carthage, en avait appelé au pape Innocent : les Africains ne s'étaient pas inquiétés de cette démarche irrégulière ; et Célestius lui-même, n'attachant pas à son appel une grande importance, passa en Palestine. Mais Pélage, plus rusé, ne désespéra pas de mettre Rome dans ses intérêts, en flattant l'ambition du pontife.

Innocent était mort, et Zozime lui avait succédé : instruit par Pélage de la nouvelle de ce changement, Célestius, chassé de Constantinople, accourut en Occident dans le dessein de gagner les bonnes grâces du nouveau pape, en l'acceptant pour juge de sa cause. Zozime, trouvant l'occasion d'agrandir son influence et de s'attirer les appellations des causes, écouta favorablement Célestius, et consentit à recevoir sa justification ; il espérait en outre que ce moine, d'un esprit hardi, pourrait servir sa haine contre les Africains, qu'il voulait humilier. Il déclara Célestius bon catholique, condamna Héros et Lazare, qui s'étaient portés les accusateurs de la doctrine pélagienne, et les déposa de l'épiscopat.

Enhardis par ce succès, les hérétiques envoyèrent à Zozime des lettres de communion : Prayle, évêque de Jérusalem, lui recommandait d'examiner la doctrine de Pélage, et Pélage lui-même s'adressait au saint-père pour justifier ses principes. Leurs écrits ayant été lus à Rome publiquement, tous les assistants et le pontife déclarèrent qu'ils ne renfermaient que la doctrine de l'Église ; les Pères, remplis de joie et d'admiration, pouvaient à peine retenir leurs larmes et s'accusaient d'avoir pu calomnier des hommes d'une foi aussi pure : mais Zozime ne tarda pas à se démentir, et à prouver par sa conduite que le saint-siége n'était pas infaillible.

Après avoir reçu Pélage à sa communion et l'avoir comblé d'éloges, après avoir lancé les anathèmes contre ses ennemis, le saint-père, ébranlé par la fermeté des évêques d'Afrique, condamna authentiquement les pélagiens sous le prétexte que Célestius s'était absenté de Rome sans sa permission. Il écrivit aux évêques d'Afrique et à toutes les Églises, pour faire connaître la nouvelle décision : dans ses bulles, il expliquait les erreurs dont Célestius avait été accusé par Paulin, et n'omettait aucune des calomnies dont on avait accablé les deux auteurs du pélagianisme, les déclarant excommuniés et réduits au rang des simples pénitents. Suivant l'usage des cours, la volonté du maître changea les opinions du synode, et tout le clergé de Rome confirma le jugement du pape.

Zozime voulut faire éclater son zèle contre l'héré-

sie qu'il avait protégée, afin d'étouffer les plaintes des victimes de son inconstance : il envoya à l'empereur Honorius la copie du jugement qu'il venait de porter contre Pélage et Célestius, demandant avec instance que les hérétiques fussent chassés de Rome. L'empereur n'osa point résister aux désirs du pontife et donna un rescrit contre les pélagiens, ordonnant que leurs sectateurs seraient dénoncés aux magistrats et les coupables envoyés en exil, bannis à perpétuité, avec confiscation de leurs biens.

Le pape, devenu plus puissant par la faiblesse d'Honorius, poursuivit avec acharnement le dessein qu'il avait formé d'exterminer les amis de Pélage : il fit déposer tous les évêques qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la nouvelle hérésie; donna l'ordre de les chasser d'Italie, en les faisant arracher de leurs maisons par des soldats farouches. Cette persécution détermina la conversion d'un grand nombre de prêtres, qui consentirent à se soumettre au saint-siége pour rentrer dans leurs Églises; mais dix-huit évêques soutinrent avec opiniâtreté leurs sentiments, et parmi eux se trouvait le fameux Julien, évêque d'Éclane. Le pape leur ayant fait signifier qu'ils eussent à condamner Pélage et Célestius, ils répondirent avec fermeté qu'ils refusaient de souscrire à la dernière lettre de Zozime, et qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de l'évêque de Rome.

Zozime, dont l'esprit aventureux se plaisait dans les affaires difficiles, eut à soutenir avec les évêques d'Afrique une querelle violente dans laquelle il fut convaincu d'imposture. Le fait présente des incidents curieux qui méritent d'être rapportés : Un prêtre, nommé Apiarius, refusant de subir la punition qui lui avait été infligée par Urbain, évêque de Sicque dans la Mauritanie césarienne, appela de son excommunication au pontife de Rome. Cette démarche parut irrégulière en Afrique, parce que le concile de Milève avait défendu ces sortes d'appels; mais le pape, sans trop examiner si les moyens qui s'offraient pour satisfaire son ambition étaient légitimes ou illégitimes voulut profiter de l'occasion et envoya trois légats en Afrique.

Les députés, arrivés à Carthage, trouvèrent les évêques assemblés en synode et présidés par Aurélius : ils présentèrent les instructions dont ils étaient chargés, et demandèrent la permission de les lire dans le concile. Les lettres du saint-père renfermaient quatre articles : le premier autorisait les appellations des évêques au pape; le second défendait les voyages des évêques à la cour; le troisième permettait aux prêtres et aux diacres d'appeler de l'excommunication de leur évêque devant les prélats voisins; le quatrième ordonnait aux légats d'excommunier ou de citer l'évêque Urbain à comparaître devant le pontife de Rome, s'il ne recevait Apiarius à sa communion.

Les Pères adoptèrent sans difficulté le second article, parce que les évêques d'Afrique avaient déjà fait un canon dans le concile de Carthage pour empêcher les évêques et les prêtres de se rendre à la cour de Rome. Mais sur le premier article, qui permettait aux évêques d'appeler au pape des jugements qui les condamnaient, et sur le troisième, qui renvoyait les causes des clercs devant les évêques voisins, les prélats repoussèrent les prétentions du pape.

Pour éviter les oppositions, Zozime avait eu l'impudence de supposer des canons du concile de Nicée qui déclaraient tous les royaumes chrétiens justiciables en dernier ressort du tribunal de Rome : les Africains, surpris d'entendre alléguer des canons dont ils n'avaient aucune connaissance, ordonnèrent des recherches dans les exemplaires du concile de Nicée qui étaient dans les archives de l'Église de Carthage; et ayant reconnu que Zozime s'appuyait sur des décisions qui n'existaient pas, ils déclarèrent en plein synode que le pontife était un infâme imposteur.

L'action du pape est en effet une fourberie des plus criminelles, que nous ne saurions trop condamner et flétrir. Mais il n'eut pas la douleur de survivre à sa honte; il mourut le 26 décembre 418, avant le retour de ses ambassadeurs, et fut enterré sur le chemin de Tibur, auprès du corps de saint Laurent.

Zozime est accusé d'avoir foulé aux pieds toutes les lois humaines pour satisfaire son ambition effrénée : habile à deviner le faible de ses adversaires, il n'oubliait rien de ce qui pouvait leur nuire; d'un orgueil excessif, il poussait l'audace jusqu'aux dernières limites; et quand il s'apercevait que l'arc allait se rompre à force d'être tendu, il relâchait la corde tout à coup. Sa conduite était artificieuse, et il se montra toujours ennemi du repos et de la tranquillité. Le zèle qu'il témoignait pour la religion était l'effet de son ambition, que secondait merveilleusement une grande habileté dans les affaires, et une politique tortueuse que n'eût pas désavouée Machiavel.

L'Église a cependant conféré au pontife le titre de saint : mais si Dieu a reçu Zozime dans le royaume céleste, et lui a pardonné son ambition exécrable, ses injustices révoltantes et ses impostures audacieuses, personne ne doit craindre la damnation éternelle!

C'est pendant la durée de ce règne qu'on découvrit d'une manière miraculeuse les reliques du prophète Zacharie, fils du grand prêtre Joïada. Le prophète israélite apparut à un esclave syrien appelé Calemère, et lui parla ainsi : « Dans un lieu inculte, à deux coudées de ton jardin, tu creuseras le sol; là, tu rencontreras un cercueil doublé de plomb, enchâssé dans un autre cercueil rempli d'une eau limpide, au milieu de laquelle nagent deux serpents de grandeur médiocre; tu n'auras aucune frayeur, car ces reptiles sont doux et sans venin. » Suivant les minutieuses indications de Zacharie, l'esclave fouilla la terre et découvrit les restes sacrés du prophète; son corps était en parfait état de conservation, et bien qu'il fût enterré depuis plus de douze siècles, il paraissait avoir été déposé la veille même dans le tombeau. Il avait les cheveux rasés, la barbe médiocrement grande, les sourcils couverts, les yeux enfoncés, le nez droit et la bouche légèrement entr'ouverte comme s'il voulait parler. A ses pieds était couché le cadavre d'un enfant du roi Joas, mort par la volonté du ciel, sept jours après que ce prince impie eut fait lapider le prophète. Ces faits sont rapportés avec un sérieux inconcevable par l'historien Sozomène.



Schisme dans l'Église. — Eulalius et Boniface. — Les deux papes excitent des révoltes dans la ville sainte. — Symmaque, préfet de Rome, favorise Eulalius. — L'empereur se déclare contre Boniface. — L'officier chargé des ordres d'Honorius est maltraité par les factieux. — Les partisans de Boniface écrivent à l'empereur contre Eulalius. — Concile de Ravenne. — L'empereur nomme un troisième pape par intérim. — Témérité d'Eulalius. — Il rentre à Rome malgré la défense d'Honorius. — Il est chassé de la ville. — Boniface est rétabli pape. — Rescrit de l'empereur. — Élection des papes au cinquième siècle. — Sixième concile de Carthage. — Ambition des pontifes réprimée par Théodose. — Boniface mendie la protection d'Honorius. — Mort du pontife.

Après la mort du pape Zozime, Symmaque, préfet de Rome, harangua le peuple pour l'avertir qu'il devait laisser au clergé la liberté de l'élection; il menaça même les corps des métiers et les chefs des quartiers de châtiments terribles s'ils troublaient le repos de la ville.

Plusieurs prêtres se réunirent alors, selon la coutume, pour procéder à l'élection; mais avant que les funérailles de Zozime fussent achevées, l'archidiacre Eulalius résolut d'usurper la chaire pontificale. et à la tête de sa faction, il s'empara de l'église de Latran, dont il fit fermer toutes les entrées : son parti était composé des diacres, de plusieurs prêtres et d'une assez grande multitude de citoyens qui demeurèrent deux jours entiers dans la basilique pour attendre le moment solennel de l'ordination, c'est-à-dire le dimanche suivant. L'autre faction du clergé et du peuple, assemblée dans l'église de Théodore, résolut d'élire Boniface, et envoya auprès d'Eulalius trois prêtres, pour lui ordonner de ne rien entreprendre sans la participation de la plus grande partie du clergé; mais les ambassadeurs furent maltraités et retenus prisonniers.

Eulalius, appuyé du crédit de Symmaque, se fit ordonner par l'évêque d'Ostie; et Boniface reçut l'imposition des mains dans l'église de Saint-Marcel.

Le préfet Symmaque écrivit à l'empereur Honorius, qui se trouvait à Ravenne, pour l'instruire de ce qui se passait à Rome : il blâmait l'élection de Boniface, et demandait ses ordres, afin qu'il pût faire exécuter son jugement; il lui adressait en même temps des actes favorables à la cause d'Eulalius.

L'empereur, prévenu par la relation de Symmaque, se déclara pour Eulalius : par son rescrit, il engageait Boniface à sortir de Rome, ordonnant au préfet de le chasser s'il résistait, de faire arrêter les chefs de la sédition, et de punir les rebelles comme ils le méritaient.

Symmaque envoya son secrétaire prévenir Boniface qu'il vînt le trouver, pour connaître la volonté de l'empereur : mais celui-ci, qui tenait son assemblée dans l'église de Saint-Paul, méprisa ces ordres, fit même frapper par le peuple l'officier que Symmaque avait envoyé, et entra dans la ville malgré le préfet et ses gens. Les troupes cependant parvinrent à dissiper le peuple qui accompagnait le pape, et à dégager leur chef, qui avait failli être tué dans la sédition : on rendit compte à l'empereur de tous ces désordres, et on accusa le pontife Boniface de les avoir excités.

Eulalius exerçait toujours les fonctions de l'épiscopat dans la partie de la ville qui l'avait reconnu pontife; mais les prêtres partisans de Boniface écrivirent au prince pour l'indisposer contre Eulalius, lui affirmant qu'il avait été mal informé. Ils le

priaient de révoquer ses premiers ordres, de mander à sa cour l'antipape et ceux qui le soutenaient, promettant que Boniface s'y rendrait avec son clergé : ils le suppliaient en outre de faire chasser de Rome les fidèles et tous les prêtres qui refuseraient de se conformer à sa décision.

Honorius consentit à suspendre l'exécution de son premier rescrit, et fit signifier à Boniface et à Eulalius qu'ils eussent à se trouver à Ravenne, sous peine de la déposition, accompagnés des prélats auteurs de l'une et de l'autre ordination.

Les évêques, convoqués à Ravenne, s'assemblèrent en concile, et remirent la décision de cette affaire au premier jour de mai, après la célébration des fêtes de Pâques. L'empereur défendit à Boniface et à Eulalius de rentrer à Rome sous aucun prétexte avant le jugement, et ordonna que les saints mystères seraient célébrés par Achilleus, évêque de Spolette, qui ne s'était déclaré pour aucun parti.

Eulalius, cédant à de mauvais conseils, rentra dans la ville à l'insu de Symmaque, et perdit par son imprudence la place qu'il aurait pu disputer avec avantage. Honorius, qui lui était favorable, irrité de cette désobéissance, donna un rescrit en ces termes : « Puisque Eulalius est rentré dans Rome, au mépris des ordres qui défendaient aux deux prétendants d'approcher de la ville, il doit sortir à l'instant même de son église, pour ôter tout sujet de sédition; autrement nous le déclarons déchu de sa dignité : on ne recevra point pour excuse que le peuple le retient par force, car si quelqu'un des clercs communique avec lui, il sera puni de même, et les laïques seront bannis de nos Etats. Nous chargeons l'évêque de Spolette de faire célébrer l'office pendant les saints jours de Pâques; et pour cet effet, l'église de Latran sera ouverte à lui seul. »

Symmaque ayant reçu ce rescrit, le fit signifier le même jour à Eulalius ; celui-ci répondit qu'il en délibérerait, et ne voulut point sortir de Rome, malgré les instances de ses amis : le lendemain il assembla le peuple, s'empara de la basilique de Latran, où il baptisa et célébra la Pâque. Le préfet fut alors obligé de le faire chasser par les troupes, et mit des officiers pour garder l'église, afin qu'Achilleus de Spolette pût célébrer tranquillement la solennité. Eulalius fut arrêté, conduit en exil, et avec lui plusieurs clercs de son parti, qui excitaient de nouvelles séditions.

L'empereur Honorius, instruit de tous ces désordres, déclara Eulalius exclu du saint-siége, et Boniface libre de retourner à Rome pour prendre le gouvernement de l'Église. Le sénat et le peuple témoignèrent une joie extrême de voir la fin de ces sanglantes querelles, et deux jours après, Boniface entra dans la ville comme en triomphe, au milieu des acclamations générales. La paix fut alors rendue à l'Église : et Eulalius ayant promis de renoncer à toutes ses prétentions, revint de son exil, et reçut en dédommagement l'évêché de Népi.

Boniface écrivit ensuite une lettre à l'empereur, pour le prier de faire rendre un édit qui pût empêcher à l'avenir les brigues et les cabales qui avaient lieu lors de la mort des papes, afin de s'emparer de l'évêché de Rome.

Honorius répondit aux vœux du saint-père par le rescrit suivant : « Si, contre nos vœux, votre sainteté venait à quitter la terre, que tout le monde sache qu'il faut s'abstenir des brigues pour être élevé à la papauté; ainsi, lorsque deux ecclésiastiques seront ordonnés contre les règles, aucun des deux ne sera considéré comme évêque; mais seulement celui dont l'élection aura été de nouveau confirmée par le consentement de tous. » Ce qui nous démontre que l'évêque de Rome devait être élu par le clergé, par le peuple réuni dans les églises, et consacré par un prélat, avec l'agrément de l'empereur.

Les légats que Zozime avait envoyés en Afrique pour l'affaire d'Apiarius avaient encore assisté au concile général tenu à Carthage, dans la salle de la basilique de Fauste, et dans lequel de nouveaux débats s'étaient engagés au sujet des canons falsifiés par le pape. Après la conclusion du synode, les légats revinrent à Rome et rendirent compte de l'outrage qui avait été fait au saint-siége. Boniface, furieux, résolut d'exterminer les pélagiens, et sollicita de l'empereur une constitution, dont il est fait mention dans une lettre qu'Honorius écrivit de Ravenne à l'évêque de Carthage. Elle porte « que pour réprimer l'opiniâtreté des évêques qui soutiennent encore la doctrine de Pélage, il est enjoint à Aurélius de les avertir que ceux qui ne souscriraient pas à la condamnation seraient déposés de l'épiscopat, chassés des villes et excommuniés. » Aurélius, esclave soumis à la cour de Rome, s'empressa d'exécuter ces ordres, en menaçant les évêques de toute la colère du prince.

Mais Théodose, peu de temps après son mariage, fit une constitution contre l'autorité du pape, déclarant que les siéges de l'Illyrie n'étaient pas soumis aux jugements des évêques de Rome, et que les prélats de Constantinople jouissaient des mêmes priviléges que les pontifes romains. Le prince ordonnait également la tenue d'un concile à Corinthe pour examiner plusieurs contestations survenues entre les Églises. Boniface se plaignit de cette entreprise au patriarche de Constantinople, et lui écrivit : « Si vous lisez les canons, vous verrez quel est le second et le troisième siége après l'Église romaine. Les grandes Églises d'Alexandrie et d'Antioche gardent leur autorité par les canons, et cependant elles ont recours à notre siége dans les affaires importantes, comme celles d'Athanase et de Flavien d'Antioche; je vous défends donc de vous assembler pour remettre en question l'ordination de Périgène; si depuis son ordination il a commis des crimes, notre frère Rufus en prendra connaissance et nous en fera le rapport; car nous seul avons le droit de juger... » Il recommande ensuite d'obéir à Rufus, et menace de l'excommunication ceux qui se rendraient au concile.

Boniface envoya aussi une députation à l'empereur pour le prier de soutenir les anciens priviléges de l'Église romaine. Honorius écrivit alors à Théodose, qui lui répondit : « que les anciens priviléges de l'Église romaine seraient observés selon les canons, et qu'il avait chargé les préfets du prétoire de les faire exécuter. »

Dans le cours de cette même année, le saint-père réprima dans les Gaules les prétentions de Patrocle

d'Arles, qui avait ordonné à Lodève, hors de sa province, un évêque qui n'était demandé ni par le clergé ni par le peuple de la ville.

Enfin le pape Boniface mourut dans le mois d'octobre de l'année 423, et fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité, sur le chemin du Sel.

Saint Siméon le Stylite, qui vivait sous le pontificat de Boniface Ier, avait établi sa demeure sur le sommet d'une colonne haute de quarante coudées, sur laquelle il vécut pendant trente années. Ce fanatique était né à Sisan, ville située sur les confins de la Cilicie et de la Syrie : il était d'abord entré dans un monastère grec par les conseils d'un prêtre, et il s'en fit bientôt chasser par l'abbé, qui le crut insensé, à cause des macérations cruelles et des abstinences inouïes auxquelles il se condamnait. A sa sortie du monastère, il se retira dans uné grotte au pied du mont Télenisse, où il résolut d'imiter Jésus-Christ, en passant le Carême sans prendre de nourriture. Un pieux cénobite du voisinage, auquel il avait fait part de ses intentions, voulut l'en dissuader; Siméon se fâcha, et lui défendit de venir le visiter pendant cet intervalle. Le pauvre moine ne doutant plus qu'il eût perdu l'esprit, lui laissa dix pains et une cruche pleine d'eau, et ne vint à la grotte qu'après les quarante jours écoulés. Son étonnement fut grand de trouver les provisions intactes, et le fanatique Siméon étendu sur le sol et ne donnant aucun signe de vie : il lui fit prendre aussitôt quelques gouttes d'eau et lui donna l'Eucharistie. A l'instant même, dit la légende, Siméon se leva plein de force, et parut rassasié comme s'il eût passé le Carême au milieu des festins. Depuis cette époque il continua les mêmes abstinences, et du haut de sa colonne il prêcha pendant trente années, exhortant les fidèles à suivre son exemple. Ses prédications et la singularité de son sacrifice eurent malheureusement assez d'influence pour exalter l'imagination des dévots et pour lui susciter des imitateurs. Le plus illustre d'entre eux fut Siméon II, qui monta sur sa colonne à l'âge de cinq ans et y demeura soixante-huit années, sans jamais en descendre. Il était disciple du premier Siméon, qui l'avait pris en affection, parce qu'étant encore au couvent, il l'avait aperçu revenant de la forêt et menant en laisse un jeune léopard que l'enfant avait pris pour un chat.

Le successeur de Siméon accomplit un nombre prodigieux de miracles, au rapport des Bollandistes : une mère ayant perdu sa petite fille dans les bois, le saint envoya à sa recherche un lièvre qui ramena l'enfant égaré; un paysan l'ayant supplié de guérir sa femme qui avait un cancer à la poitrine, le solitaire lui ordonna de lui couper le sein en prononçant son nom; et la femme guérit miraculeusement, comme Siméon l'avait annoncé.

L'exaltation des fidèles était alors poussée si loin pour les macérations, que l'on vit des fanatiques se faire enterrer dans des fosses, ne conservant que la tête en dehors, et attendant la mort dans cette position; d'autres faisaient vœu de ne plus porter de vêtements; ils restaient entièrement nus exposés aux feux du soleil et aux rigueurs de l'hiver : hommes et femmes broutaient l'herbe comme des bêtes, et se couchaient le soir pêle-mêle dans des grottes en forme d'étables, pour s'exercer à combattre tous les genres de tentations!





Eulalius refuse le siége pontifical. — Élection de Célestin. — Accusations contre Antoine, évêque de Fussale. — Les évêques d'Afrique le déposent à cause de ses crimes. — Le pape le rétablit. — Célestin condamne les costumes des évêques. — Nestorius. — Il est calomnié par saint Cyrille et par Évagre. — Concile à Rome. — Miracle de saint Germain d'Auxerre. — Concile d'Éphèse. — Nestorius est injustement condamné. — Éloge de Nestorius. — Nouvelle condamnation des pélagiens. — Célestin maintient la doctrine de saint Augustin. — Mort du pape. — Son caractère. — Il persécute les novatiens. — Extorsions des prêtres.

Après la mort de Boniface Ier, plusieurs membres du clergé voulurent rappeler Eulalius, qui lui avait disputé autrefois le siége pontifical ; mais ce prêtre, devenu philosophe, refusa la tiare et demeura dans sa retraite, en Campanie, où il vécut encore une année. La chaire de saint Pierre resta vacante neuf jours, et on élut sans contestation Célestin, Romain de naissance, fils de Priscus.

A peine élevé sur le siége pontifical, la fâcheuse affaire des appellations d'outre-mer, l'écueil de l'humilité des papes, fut renouvelée par les appels du prêtre Apiarius et de l'évêque Antoine de Fussale. Ce dernier était un jeune homme que saint Augustin avait élevé dans son monastère ; il n'avait encore que le degré de lecteur lorsque son protecteur lui fit imposer les mains et l'établit évêque de Fussale, petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone. Antoine fut reçu par les fidèles avec une entière soumission ; mais bientôt ses désordres et les scandales de sa conduite furent si grands, que le peuple se révolta contre son autorité.

Un concile d'évêques s'assembla pour le juger : les Fussaliens l'accusèrent de pillages, d'exactions, de débauches, et fournirent les preuves de leurs accusations. Les Pères ne pouvant refuser une condamnation, et désirant se montrer indulgents pour le protégé de saint Augustin, lui laissèrent le titre d'évêque en lui ôtant la conduite de son évêché.

Antoine, enhardi par la faiblesse du synode, présenta une requête au pape, par laquelle il demandait à être rétabli dans son Eglise, soutenant qu'il n'avait pas dû en être privé, ou qu'il fallait aussi le déposer de l'épiscopat. Célestin écrivit aux prélats d'Afrique en faveur du jeune évêque, mais en exprimant qu'il demandait son rétablissement dans le cas où il lui aurait exposé le récit des faits avec fidélité. Antoine, fort du jugement de l'évêque de Rome, menaçait de le faire exécuter par la puissance séculière ou à main armée ; alors saint Augustin, pour éviter les effets de l'indignation générale, se détermina à envoyer à Célestin tous les actes du procès, en le priant d'interposer son autorité pour empêcher des manifestations violentes.

La lettre de saint Augustin est écrite dans le temps où les évêques d'Afrique montraient de la déférence encore pour les appellations de Rome : mais quand ils eurent pris une entière connaissance des canons de Nicée, ils déclarèrent qu'ils ne voulaient plus souffrir les appellations d'outre-mer, et l'affaire d'Antoine de Fussale fut terminée à la honte du pape.

Célestin voulut également rétablir Apiarius, et le renvoya en Afrique avec l'évêque Faustin. A son ar-



Saint-Loup, évêque de Troyes, sauve la ville de la colère d'Attila

rivée les prélats africains assemblèrent un nouveau concile où présidait Aurélius de Carthage : on examina l'affaire d'Apiarius, et il fut convaincu de si grands crimes, que Faustin lui-même n'osant pas le défendre, se renferma dans l'office d'avocat du saint-siége, et s'opposa au concile, sous prétexte qu'on empiétait sur les priviléges de l'Église de Rome. Enfin il déclara aux Pères qu'ils devaient recevoir à leur communion le prêtre Apiarius, sans examen et seulement parce que le pape l'avait rétabli.

Après trois jours de contestations, le coupable, pressé par les remords de sa conscience, confessa tous les crimes dont il était accusé ; crimes infâmes qui soulevèrent l'indignation générale et aggravèrent l'excommunication. Alors les Pères du concile demandèrent ironiquement à Faustin, où se trouvait l'Esprit saint qui inspire les papes, lorsque Célestin avait donné sa communion à un si grand coupable ; et ils lui ordonnèrent d'écrire au pontife qu'ils lui défendaient de recevoir ceux qu'ils auraient excommuniés.

Célestin voyant son autorité repoussée en Afrique, se retourna vers l'Occident ; il envoya plusieurs lettres décrétales aux prélats des provinces de Vienne et de Narbonne, pour corriger les abus. Dans une lettre assez remarquable, il comdamne les évêques qui portaient des habits particuliers et se distinguaient des autres fidèles par un manteau et une ceinture : « Vous devez vous distinguer du peuple, écrivait-il, non par l'habit, mais par la doctrine et par la pureté des mœurs ; les prêtres ne doivent pas chercher à imposer aux yeux des simples, mais ils doivent éclairer les esprits. »

Quelle eût été son indignation s'il eût prévu qu'un jour la terre serait couverte de moines bigarrés de blanc et de noir ; de carmes ridiculement vêtus, chaussés ou déchaussés ; de dominicains, la tête rasée ou portant les cheveux longs, et tous distingués selon la marque particulière de leur ordre !

Le second abus condamné par le pape est la coutume de refuser la pénitence aux mourants ; le troisième est l'usage d'ordonner évêques de simples laïques qui n'avaient pas rempli les divers degrés de la cléricature. « Vous ne vous contentez pas d'ordonner des laïques, ajoute-t-il, mais il arrive même que vous choisissez pour évêques des personnes accusées de crimes : ainsi, le moine Daniel, après avoir été supérieur d'un couvent de filles en Orient, est venu se retirer dans les Gaules ; nous vous avons prévenus que les religieuses l'avaient accusé de crimes infâmes, de débauches odieuses ; nous avons envoyé toutes ces informations à l'évêque d'Arles, pour citer Daniel à son concile, et dans le même temps vous l'ordonniez évêque ! »

Vers la fin de cette année, le célèbre Nestorius commençait à répandre ses doctrines. Évagre parle de lui avec l'aigreur et la mauvaise foi que le fanatisme ne manque jamais d'inspirer aux esclaves de la cour romaine. « Cette langue ennemie de Dieu, écrit-il, forge des blasphèmes, vend une seconde fois Jésus-Christ, divise le corps du Sauveur et le déchire. Nestorius refuse à la sainte Vierge le nom de mère de Dieu, quoique le Saint-Esprit lui ait consacré ce titre par les conciles et par les saints Pères ! Il l'appelle seulement mère du Christ, et cet outrage remplit de consternation tous les cœurs des fidèles..... Anastase, son disciple, ce prêtre hérétique, devenu le défenseur opiniâtre des erreurs de son maître, veut nous faire revenir au judaïsme. Il ne craint point de profaner le temple du Seigneur ; et dans la basilique de Constantinople, en présence de tout le peuple, il ose enseigner cette doctrine impie : « Que « personne n'appelle Marie mère de Dieu ; car Marie « était une femme, et il est impossible qu'un Dieu « naisse d'une femme. »

« En entendant ces paroles abominables, les fidèles scandalisés murmurèrent contre le prêtre sacrilége ; mais le patriarche Nestorius, premier auteur du blasphème, se leva pour l'autoriser au lieu de le condamner ; et enchérissant sur l'impiété de son disciple, il fut assez malheureux pour oser dire : « Je me « garderais bien d'appeler Dieu un enfant de deux « ou trois mois ! »

Le pape, instruit par saint Cyrille des progrès rapides que faisait la nouvelle hérésie, assembla un concile à Rome pour examiner les écrits de Nestorius. Le patriarche de Constantinople fut condamné, et Cyrille chargé de l'exécution du jugement.

Célestin envoya ensuite dans la Grande-Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, pour résister à Agricola, fils d'un évêque pélagien qui répandait de fausses doctrines sur la grâce ; saint Loup, évêque de Troyes, fut également nommé ambassadeur par un concile nombreux qui s'assembla dans la Gaule.

Pendant leur voyage les deux prélats opérèrent, par la vertu de l'esprit de Dieu, un nombre prodigieux de miracles : nous nous bornerons à raconter le plus remarquable.

Quand ils entrèrent en conférence avec les hérétiques, un philosophe du temps s'avisa d'un expédient singulier pour terminer les disputes ; il leur présenta une fille aveugle à guérir. La proposition parut captieuse, et les deux partis refusèrent l'épreuve : mais saint Germain, se souvenant qu'il était muni de précieuses reliques, accepta le défi, appliqua son talisman sur les yeux de la malade et lui rendit la vue ; à l'instant même les pélagiens, éclairés par une inspiration céleste, abjurèrent l'erreur qu'ils défendaient !!!

Pendant que les pélagiens se convertissaient dans la Grande-Bretagne, saint Cyrille, pour exécuter les ordres du pontife en Orient, assemblait un concile général. Dès qu'on eut célébré la fête de Pâques, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent à Éphèse ; les partis s'animèrent dans les discussions, les Pères s'injurièrent entre eux, et au milieu du désordre et de la confusion, Nestorius fut déposé par les évêques qui adhéraient à saint Cyrille. Celui ci, à son tour, fut excommunié par les prélats qui adhéraient à Jean d'Antioche. Jamais un jugement n'avait été aussi précipité ni plus suspect que celui qui fut rendu dans le concile d'Éphèse contre Nestorius ; on employa une seule séance pour examiner ses écrits et ceux de ses adversaires ; et celui qui présidait l'assemblée, saint Cyrille, l'ennemi déclaré du patriarche, avait ouvert le concile sans attendre même les légats du pape.

Mais la postérité a justifié Nestorius des accu-

sations dont il a été chargé par saint Cyrille et par le calomniateur Évagre ; car il est démontré que le sens qu'il attribuait à l'épithète de mère de Dieu était raisonnable et orthodoxe. Ainsi le prétendu hérétique subit une injuste condamnation.

Cyrille, qui avait été le persécuteur, fut rétabli sur son siége par l'empereur, et dans la suite des siècles on l'a honoré comme un grand saint ; Nestorius, au contraire, victime de la haine de ses ennemis, resta toute sa vie exposé à leurs persécutions, et sa mémoire est encore en exécration dans les écrits des prêtres ignorants. Néanmoins les doctrines de Nestorius ont traversé glorieusement quinze siècles, et malgré les persécutions dont ils ont été l'objet, ses sectateurs, sous le nom de Chaldéens, habitent encore la Syrie, la Chaldée, la Perse et la côte de Malabar, et ont conservé leur symbole, qui ne diffère de celui de la grande Eglise grecque que par la croyance au dogme des deux natures distinctes et séparées en Jésus-Christ. Les nestoriens de la côte de Malabar sont connus plus particulièrement sous le nom de chrétiens de Marc Thomé, qualification qu'ils tirent du nom de l'apôtre qui avait converti leurs ancêtres. Les catholiques ont voulu s'attribuer le mérite de ces conversions, et ont changé le nom de ce missionnaire en celui de saint Thomas, qui, suivant eux, a été dans les Indes pour y prêcher la foi ; mais il est historiquement prouvé que Thomé s'enfuit de Constantinople avec plusieurs de ses coreligionnaires, pour échapper à la persécution de l'empereur Théodose, l'ennemi du nestorianisme, et qu'il s'enfonça dans ces contrées.

Dès le sixième siècle, la colonie chrétienne qu'il avait formée était devenue si importante, que les chroniques du Malabar en font mention. Ces Chaldéens rejettent la croyance de la nature divine du Christ ; par conséquent ils n'appellent pas Marie mère de Dieu et font procéder le Saint-Esprit du Père seul ; ils n'ont que trois sacrements, le Baptême, l'Eucharistie et l'Ordre, et ne placent dans leurs temples aucune image, excepté celle de la croix ; leurs prêtres peuvent se marier, et dans leurs cérémonies ils se servent encore de la langue chaldéenne ou syriaque.

Aux yeux des catholiques le tort principal de Nestorius fut de s'être exprimé dans le cinquième siècle de la même manière que l'avaient fait plusieurs Pères de l'Église au quatrième. En effet, Minutius Félix avait dit en parlant du Christ : « Les dieux ne naissent ni ne meurent ; naître et mourir est le lot des hommes. » Et Lactance s'était écrié en parlant de Jésus-Christ : « Peut-on raisonnablement se figurer que celui qui a été chassé, qui a péri, qui s'est caché, soit véritablement un dieu ? il faut être fou pour le croire ! » Fort de ces témoignages, Nestorius niait conséquemment la divinité du Christ, sans s'inquiéter de ces paroles de Tertullien : « Il est en délire, nous dit-on, celui qui affirme que Jésus né et crucifié soit Dieu ! Eh bien, voilà précisément pourquoi nous croyons au Christ. Nous savons qu'il est contraire à la raison humaine, qu'il est honteux même qu'un Dieu ait consenti à se revêtir de chair ; qu'il se soit laissé circoncire et crucifier ! Cependant on ne peut être réellement sage qu'en acceptant avec résignation les divagations des hommes, c'est-à-dire en croyant aux folies d'un Dieu ! »

Après la condamnation de Nestorius, les ambassadeurs de Célestin arrivèrent à Éphèse, et souscrivirent sans examen aux décrets du concile. Les pélagiens furent excommuniés dans la même assemblée : ces infortunés, dont l'hérésie sur la grâce n'était pas plus réelle que les sentiments impies qu'on attribuait à Nestorius sur l'incarnation, devinrent l'objet de la haine publique. Prosper fit l'épitaphe du pélagianisme et du nestorianisme, les comparant à deux femmes idolâtres, la mère et la fille, qui seraient ensevelies dans le même tombeau : ce triomphe n'était qu'une illusion de l'orgueil ; car les deux sectes, que le concile d'Éphèse croyait terrassées du même coup, ont multiplié à l'infini, ont traversé les siècles, et subsistent encore de nos jours.

Vers la fin de cette malheureuse année 431, le pape écrivit aux évêques de la Gaule pour la défense de saint Augustin, dont la doctrine était attaquée par des prêtres de leurs diocèses ; et il leur adresse de sévères reproches sur leur négligence à réprimer ce scandale. En quels termes aurait-il donc exprimé son indignation, si, par un esprit prophétique, il eût pu prévoir qu'un de ses successeurs rejetterait un jour comme impie et sacrilége cette doctrine de sain Augustin !

La lettre du pontife sur la grâce renferme neuf articles où le jansénisme se montre dans toute sa pureté et sans équivoque ; de manière que si la bulle Unigenitus avait un effet rétroactif, le pape Célestin se trouverait dans les cieux excommunié par Clément XI.

L'année 432 fut marquée par la mort de saint Pallade, que le pape avait envoyé en Écosse et en Irlande pour la mission apostolique de saint Patrice, et pour prêcher la foi de Jésus-Christ Cet apôtre introduisit l'usage des lettres chez les Irlandais, qui n'avaient auparavant d'autre littérature que des vers rimés, composés par leurs bardes et contenant leur histoire.

Célestin mourut le 6 avril 432, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant huit ans ; il fut enterré dans le cimetière de Priscille.

Ce pape écrivait d'une manière pressante et serrée ; mais son style est sententieux et embarrassé. On lui reproche d'avoir été ambitieux et fanatique, défauts ordinaires à ceux qui ont occupé le prétendu siége de saint Pierre. Il persécuta les novatiens, leur enleva plusieurs églises, et obligea Rusticulus, leur évêque, à tenir ses assemblées dans une maison particulière. Cette secte, établie dans Rome depuis un grand nombre d'années, s'était attiré le respect du peuple par une morale sainte et des mœurs régulières ; elle possédait de magnifiques églises où se rassemblaient une multitude de fidèles : malheureusement pour les novatiens, leur prospérité excita enfin la haine jalouse des papes, qui commençaient à usurper une autorité trop absolue ; ils ne leur permirent plus des assemblées publiques, et tout en louant la pureté de leur foi, ils les privèrent de leurs richesses. Les patriarches de Constantinople n'imitèrent pas les évêques de Rome dans leurs persécutions contre les novatiens ; ils témoignèrent au contraire un grand respect pour leurs doctrines, et permirent leurs réunions dans la capitale de l'empire.



Fanatisme de Sixte avant son pontificat. — Il persécute les hérétiques. — L'empereur termine les querelles de Cyrille et de Jean d'Antioche. — Le pape est accusé d'avoir violé une vierge sacrée et d'avoir commis un inceste. — Sixte fait empoisonner son accusateur. — Il ensevelit lui-même le cadavre pour dérober ce crime horrible à la justice des hommes. — Ambition des papes. — Mort de Sixte. — Il donne aux églises de grandes richesses, arrachées aux malheureux peuples.

Sixte, troisième pape de ce nom, était Italien de naissance et prêtre de l'Église de Rome. Sous le pontificat de Zozime, il avait poursuivi avec acharnement les malheureux pélagiens, et par son fanatisme il avait mérité le titre de soutien de la foi.

Après son avénement au siége pontifical, Sixte III, qui unissait l'hypocrisie à l'intolérance, écrivit à saint Cyrille de ménager Jean d'Antioche, dont le parti puissant s'opposait avec vigueur aux décrets du concile d'Éphèse. Ce prélat venait en effet d'assembler à Tarse un nouveau synode dans lequel les Pères avaient déposé saint Cyrille, Arcade, le légat du pape, et les autres prélats qui s'étaient rendus à Constantinople pour l'ordination de Maximien. L'évêque d'Alexandrie, se conformant aux volontés du pape, entreprit des démarches de conciliation; mais elles ne purent calmer l'indignation de Jean d'Antioche, qui, aussitôt arrivé dans sa métropole, tint un deuxième synode où toutes les dépositions décrétées dans le premier furent confirmées. Les Orientaux écrivirent ensuite à Théodose pour lui déclarer qu'ils détestaient les doctrines de saint Cyrille, et pour le prier de ne point souffrir qu'elles fussent enseignées dans les Églises de l'empire.

Le prince, fatigué des plaintes qu'il recevait des deux partis, et craignant que le schisme dont l'Eglise était menacée ne troublât la tranquilité publique, voulut réconcilier Jean d'Antioche et saint Cyrille : il flatta l'ambition et l'orgueil de ces deux prélats, et termina leurs disputes à la satisfaction de tous les ennemis du malheureux Nestorius. L'illustre vieillard conserva cependant quelques amis qui condamnèrent hautement la trahison de Jean d'Antioche.

Ce triomphe de Sixte III ne fut pas de longue durée; bientôt il fut accusé lui-même par Bassus, prêtre recommandable et d'une naissance distinguée, d'avoir commis un inceste et de s'être introduit dans un couvent pour violer une religieuse nommée Chrysogonie; l'accusation devenue publique devint atroce; et elle causa un si grand scandale, que Valentinien, empereur d'Occident, fut obligé d'ordonner la convocation d'un concile où s'assemblèrent cinquante-six évêques afin d'examiner la conduite du pape. L'or du saint-père corrompit les juges, et l'assemblée déclara que les crimes n'ayant pu être établis par des preuves matérielles, le calomniateur devait être condamné; en conséquence de ce jugement, l'empereur et l'impératrice Placidie sa mère proscrivirent Bassus et confisquèrent tous ses biens au profit de l'Église.

Trois mois après la sentence, le prêtre mourut empoisonné!... Les historiens ajoutent que le pontife, se couvrant du voile hypocrite de la religion, l'assista lui-même pendant sa maladie, lui fit administrer le saint viatique, et voulut l'ensevelir de ses mains après sa mort, pour cacher l'horrible cadavre défiguré par le poison. Les prêtres affirment au contraire que Sixte sortit de cette accusation pur comme l'or de

la fournaise, et qu'elle servit à augmenter l'opinion favorable que les peuples avaient de la sainteté du pontife.

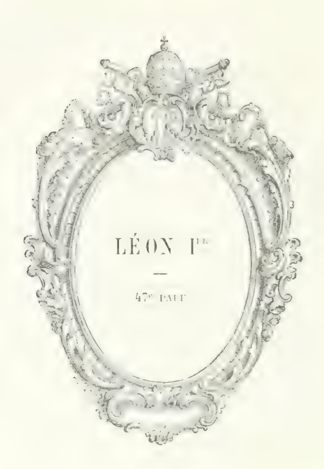
L'histoire de l'Église laisse un vide de quelques années dans le récit des actions de Sixte, et nous ne pouvons entreprendre de les tirer du profond oubli où elles sont ensevelies; nous savons seulement qu'il soutint la juridiction de son siége sur l'Illyrie, et qu'il confirma ensuite le jugement d'Idduus, condamné par Proclus. A cette époque, les évêques d'Asie refusaient de reconnaître la juridiction du patriarche de Constantinople, ou plutôt les prêtres prévaricateurs, connaissant l'ambition des papes, déclinaient le jugement de leurs supérieurs légitimes, pour évoquer leurs causes à Rome, où l'on recevait favorablement les plaintes même les plus injustes, pourvu qu'elles favorisassent la politique d'usurpation suivie par le saint-siége.

Julien d'Éclane, ce fameux défenseur de Pélage, fatigué des persécutions que lui suscitait constamment la haine des prêtres d'Orient, vint faire sa soumission au pontife, et demanda à remonter sur son siége. Mais Sixte, d'après les avis de l'archidiacre Léon, le personnage le plus important dans l'Église, et que nous verrons bientôt lui succéder, repoussa durement les propositions de Julien, et commença une nouvelle persécution contre les malheureux pélagiens.

Le pape Sixte mourut peu de temps après, le 28 mars 440, ayant tenu le saint-siége environ huit ans : il fut enseveli sur le chemin de Tibur, près du tombeau de saint Laurent.

Pendant son pontificat, il rétablit la basilique de Sainte-Marie, fit placer dans l'intérieur un autel d'argent du poids de trois cents livres, donna plusieurs vases d'argent pesant ensemble onze cent soixante cinq livres, un vase d'or de cinquante livres, vingt-quatre chandeliers de cuivre, et il affecta à l'entretien de cette église, en terres ou en maisons, le revenu de sept cent vingt-neuf sous d'or; il offrit au baptistère de Sainte-Marie, pour les cérémonies, des vases d'argent, et un cerf pour verser de l'eau, du poids de trente livres; il entoura la Confession de Saint-Pierre d'ornements d'argent du poids de quatre cents livres, et celle de Saint-Laurent de balustrades de porphyre; il plaça sur l'autel des colonnes d'argent massif pesant quatre cent cinquante livres, et soutenant une voûte d'argent, surmontée de la statue de saint Laurent d'or massif, pesant deux cents livres; la basilique du saint était encombrée de vases d'argent et d'or, ornés de perles et de pierreries. Saint Sixte avait également fait orner le baptistère de Latran de colonnes de porphyre, et sur l'architrave de marbre il fit graver des vers qui marquaient la vertu du baptême et la foi du péché originel. Enfin ce pontife donna aux églises, pendant sa vie, plus de deux mille six cent onze livres romaines pesant, en or et en argent, qu'il avait arrachées aux fidèles par des aumônes ou par des testaments.





LÉON Ier

47e PAPE

Naissance de Léon. — Ses règlements sur la discipline. — Il excommunie les évêques bigames et les déclare déposés de leur siége. — Religieuses violées par les barbares. — Le saint- père défend de poursuivre juridiquement les prêtres coupables des plus grands crimes. — Il veut obliger les prêtres à garder le célibat. — Règlements sur les concubines. — Ravages de Genseric en Sicile. — Persécutions contre les manichéens. — Le pape les accuse faussement d'abominables impudicités. — L'empereur rend un édit cruel contre ces malheureux. — Léon attaque les pélagiens. — Il veut étendre sa domination sur l'Illyrie. — Il condamne injustement saint Hilaire d'Arles. — Saint Hilaire se rend à Rome. — Le pape veut le garder prisonnier. — Mort de saint Cyrille. — Hérésie des priscillianistes. — Supplice cruel de Priscillien en Espagne. — Saint Martin, évêque de Tours, condamne l'intolérance du pape. — Léon encourage le fanatisme de l'empereur contre les hérétiques. — Il excite sa cruauté. — Eutychès. — Apologie de sa doctrine. — Condamnation d'Eutychès. — Le pape soutient l'hérésie. — Concile général d'Ephèse. — Eutychès est absous. — Le pape est excommunié. — Léon demande à l'empereur un concile universel. — L'impératrice favorise l'ambition du pape. — Exploits d'Attila. — Saint Léon arrête ce redoutable conquérant. — Miracle du saint père. — Démêlés entre le patriarche de Constantinople et Léon. — L'impératrice Eudoxia appelle Genseric en Italie pour se venger de Maxime, le meurtrier de son mari. — Rome est mise au pillage. — Lois contre les parents qui forçaient leurs filles à entrer dans les couvents. — Le pape défend de prendre le voile avant l'âge de quarante ans. — Jeûnes établis par saint Léon. — Les Rogations. — Histoire de la main sanglante. — Mort du pape.

Léon naquit à Rome vers la fin du règne de Théodose le Grand; son père se nommait Quintien. Les auteurs ne parlent pas de sa jeunesse, et Léon apparaît dans l'histoire à l'occasion d'une violente querelle qui s'était élevée entre Aétius et Albin, chefs des armées romaines envoyées dans les Gaules pour repousser les barbares qui couvraient les frontières. La mésintelligence de ces généraux pouvait amener les plus grands désastres, et peut-être la ruine de l'empire. Léon, chargé par le pontife de négocier un rapprochement entre les deux armées, termina heureusement cette négociation difficile, et réconcilia Aétius et Albin, qui réunirent leurs forces contre les barbares.

L'ambassadeur était encore dans les camps lorsque Sixte mourut; quoique absent, il fut élu d'un consentement unanime chef de l'Église, et une députation vint lui annoncer cette heureuse nouvelle.

Parvenu au souverain pontificat, il s'appliqua d'abord à l'instruction de son troupeau avec une grande assiduité; ensuite il envoya l'évêque Potentius en Afrique, pour qu'il lui fît un rapport exact sur la situation des Églises, que l'on disait gouvernées par des personnes indignes de l'épiscopat, et élevées à cette dignité par de sanglantes séditions. Le légat reconnut en effet que la discipline y était entièrement abandonnée, et qu'on y avait donné les ordres sacrés à des laïques, à des bigames et à des hérétiques.

Aussitôt le pape écrivit aux évêques de la Mauritanie césarienne, pour leur recommander de suivre la discipline ecclésiastique, d'après l'esprit des conciles. Dans cette lettre, il appelait bigames les prélats qui avaient épousé des veuves, et les condamnait à la déposition comme ceux qui avaient deux femmes à la fois, ou qui en épousaient une seconde après avoir répudié la première.

Quant à ceux qui de simples laïques s'étaient élevés jusqu'à l'épiscopat, Léon leur permit de conserver leur siége; il confirma également dans leurs dignités Donat de Salicine, qui avait abjuré avec son

peuple l'hérésie des novatiens. et Maxime, donatiste converti, qui avait été ordonné évêque sans même avoir reçu les ordres; mais il abandonna au jugement des prélats de la province Aggar et Tibérien, qui avaient été consacrés à la suite de révoltes, se réservant néanmoins la révision du procès et le droit de décision.

Quant aux couvents qui avaient été pillés par les Arabes, et dont les religieuses avaient été violées, saint Léon jugeait les saintes filles innocentes; leur conseillant néanmoins de ne pas se comparer à celles qui avaient encore leur virginité, et les engageant à pleurer toute leur vie sur la perte irréparable qu'elles avaient faite.

Il écrivit ensuite à Rusticus, évêque de Narbonne, pour lui défendre de mettre en pénitence publique un prêtre qui s'était rendu coupable de crimes énormes, ajoutant qu'il était de son devoir de cacher les fautes du clergé, afin d'éviter un scandale qui pouvait déshonorer l'Église.

Dans un décret qu'il rendit au commencement de l'année 442, le saint-père ordonnait aux simples prêtres de suivre la même loi que les évêques sur la continence, c'est-à-dire qu'il leur enjoignait de conserver leurs femmes, sans avoir avec elles de relations intimes. Les diacres refusèrent de se soumettre à l'observation de ce décret étrange; et ce ne fut que plus tard, et en employant de très-grands ménagements, que les pontifes parvinrent à faire accepter en Occident la loi du célibat; ils échouèrent également auprès des Orientaux.

Dans une autre bulle, le pape établit cette proposition captieuse, qu'un clerc peut donner sa fille à un homme vivant en concubinage, sans encourir la censure ecclésiastique, comme s'il la donnait à un homme marié; parce que, ajoute le saint-père, les concubines ne sont pas des femmes légitimes, et les filles ne commettent point de péché en s'abandonnant à leurs maris. Le dernier article de cette bulle concerne les fidèles qui avaient été prisonniers chez les païens et qui avaient vécu comme eux. Léon permet aux évêques de les purifier par le jeûne et par l'imposition des mains, dans le cas seulement où ils auraient mangé des viandes immolées; mais il ordonne qu'ils soient soumis aux pénitences publiques, s'ils ont adoré les idoles, commis des homicides ou des adultères.

Pendant l'année 443, Genseric, après avoir ravagé les provinces de l'empire et établi sa domination en Afrique, fit une descente en Sicile, où, à l'instigation de Maximien, chef des ariens, il persécuta cruellement les orthodoxes. Dans le péril où se trouvait l'Église, saint Augustin pensa qu'il était de son devoir d'abandonner son diocèse pour se rendre à Rome et combattre les ariens. Il établit par hasard sa demeure chez un manichéen, dont la secte faisait déjà de grands progrès, et s'augmentait considérablement de tous les Africains qui s'étaient réfugiés en Italie après la ruine de Carthage par le roi des Vandales.

Saint Augustin, trahissant les devoirs de l'hospitalité, découvrit à Léon les lieux de réunion de la nouvelle secte, et prétendit méchamment que les manichéens étaient les auteurs de la corruption qui se glissait dans son troupeau; alors le saint-père avertit les fidèles dans ses sermons qu'ils devaient non-seulement se défier de ces dangereux hérétiques, mais encore les dénoncer, et il leur donna les moyens de reconnaître ces sectaires. Il les accusait de jeûner le dimanche en l'honneur du soleil, et le lundi en l'honneur de la lune; il prétendait aussi qu'ils recevaient la communion sous les seules espèces du pain, regardant le vin comme une production du mauvais principe.

Après les avoir rendus exécrables aux yeux du peuple, le pape Léon ordonna de faire contre eux les plus sévères recherches dans la ville; il défendit leurs assemblées secrètes, fit saisir les livres qui contenaient leur doctrine, et les brûla sur le parvis de la basilique de Saint-Pierre. Ensuite, pour augmenter l'horreur qu'il voulait inspirer contre ces malheureux, il tint un synode composé des évêques voisins, auxquels il adjoignit les principaux membres du clergé, du sénat, de la noblesse et du peuple; et en présence de toute cette assemblée, plusieurs manichéens et un de leurs évêques, séduits par l'argent du pontife, firent une confession publique d'abominables impudicités dont ils se reconnaissaient coupables. Mais le témoignage de ces lâches apostats paraîtra toujours suspect aux esprits consciencieux qui veulent juger avec impartialité; et nous savons, par des exemples récents en religion comme en politique, que le zèle ou la crainte des tourments portent les nouveaux convertis à calomnier leurs frères, souvent même à les persécuter.

Le pape n'étant pas encore satisfait, excita les magistrats à l'extermination des manichéens, et se fit soutenir dans ses cruelles poursuites par les lois impériales. Valentinien III fit publier un édit par lequel il confirma et renouvela toutes les ordonnances de ses prédécesseurs contre ces sectaires, les déclarant infâmes, incapables d'exercer aucune charge, de porter les armes, de tester, de contracter et de faire aucun acte dans la société civile; défendant à tous les sujets de l'empire de leur donner asile, et ordonnant qu'on les dénonçât pour être punis suivant la rigueur des lois!

Treize siècles plus tard, on produira cet exemple exécrable auprès de Louis XIV, pour autoriser les persécutions contre les protestants!

Plusieurs évêques d'Orient et d'Occident, à l'instigation du pape, s'acharnèrent également contre les manichéens de leurs diocèses. Grâces à ces remèdes violents, Rome fut bientôt purgée de cette hérésie, et Léon put tourner ses armes contre le pélagianisme, que Julien d'Éclane, son ennemi implacable, favorisait dans la Campanie et dans l'Italie; mais ne voulant pas s'engager dans des discussions théologiques où il craignait d'échouer, malgré l'appui de l'Esprit saint, il lui parut plus certain d'exciter les évêques contre les pélagiens et de faire valoir les cruelles ordonnances des empereurs.

Pendant le cours de la même année, Léon donna une nouvelle preuve de son excessive ambition. Les empereurs, dans le partage de l'Illyrie, avaient enlevé aux papes la juridiction de primatie qu'ils revendiquaient sur cette province : malgré la défense du souverain, le saint-père établit en Illyrie pour vicaire de son siége, Anastase, évêque de Thessalo-



Un concile au cinquième siècle

nique. Il est vrai que dans cette circonstance il eut à déployer toutes les ruses de sa politique, et qu'il fut même obligé d'écrire aux préfets d'Orient des lettres de condescendance pour excuser sa conduite. L'expérience avait appris aux pontifes qu'ils pourraient soumettre plus facilement les évêques d'Occident que les Orientaux, qui savaient défendre leurs droits, réprimer l'insolence des papes, et se maintenir dans la possession de leurs priviléges; et la prudence conseillait à Léon Ier de garder envers eux de grands ménagements.

Quant aux prélats des Gaules, Léon ne montrait aucun égard pour leurs décisions, et il leur ordonnait impérieusement de se soumettre aux volontés de la cour de Rome.

Saint Hilaire et saint Germain d'Auxerre ayant été chargés par le prince de réformer les abus qui s'étaient introduits dans quelques provinces de la Gaule, se rendirent à Vienne pour recevoir les plaintes du peuple et des nobles, qui accusaient Célidonius, leur évêque, de viols, de meurtres, et enfin d'avoir épousé une femme dont il avait fait assassiner le mari.



Saint Martin de Tours faisant deux parts de son manteau

Les deux prélats ordonnèrent qu'on réunît les témoins, et assemblèrent plusieurs ecclésiastiques d'un grand mérite pour examiner cette affaire; l'accusation ayant été prouvée, on jugea suivant les règles de l'Écriture, qui ordonnaient à Célodinius de renoncer lui-même à l'épiscopat. Le condamné appela à Rome de ce jugement, et fut accueilli favorablement par le pontife. Saint Hilaire, afin d'éviter le scandale, se rendit lui-même en Italie, pour conjurer Léon de maintenir la discipline des Églises; il lui représenta avec une grande sagesse qu'il était nécessaire que le saint-siége renonçât à ses prétentions d'élever aux fonctions ecclésiastiques des évêques condamnés dans les Gaules par les sentences des magistrats. « Je suis venu, saint-père, ajouta-t-il, pour vous rendre mes devoirs et non pour plaider ma cause; je vous instruis de ce qui s'est passé, non par forme d'accusation, mais par simple récit; si vous êtes d'un autre sentiment que le mien, je n'insisterai pas davantage, et je poursuivrai auprès du prince la déposition du coupable. »

Par ambition pour les prérogatives de son siége, le pape non-seulement repoussa la demande de saint Hilaire, mais encore il lui donna des gardes pour le

retenir prisonnier, voulant le contraindre à se justifier devant le concile qu'il avait convoqué. Heureusement le prélat parvint à tromper les espions du saint-père, sortit secrètement de Rome et retourna à son Église. Léon, furieux de voir son prisonnier lui échapper, fit excommunier par son concile l'évêque d'Arles, et rétablit Célidonius dans tous ses droits. Le synode était, il est vrai, composé de ses esclaves, c'est-à-dire des évêques du voisinage de Rome. Avec de pareilles gens, ajoutent les historiens, le pontife aurait pu faire condamner les apôtres et Jésus-Christ lui-même. L'empereur Valentinien III, se prêtant à la vengeance de Léon, eut la faiblesse de donner un rescrit adressé au patrice Aétius, qui commandait les troupes des Gaules, lui ordonnant de renfermer dans une prison, comme traître et séditieux, le saint pasteur de la ville d'Arles.

Cet acte de despotisme fut un coup mortel pour la liberté des Églises de France, et les affaires ecclésiastiques, qui auparavant étaient jugées par les synodes nationaux, furent portées depuis cette époque devant l'évêque de Rome.

Saint Cyrille, l'un des plus fougueux persécuteurs des novatiens, mourut le 9 juin de cette même année, après avoir gouverné trente-deux ans l'Église d'Alexandrie; il avait désigné pour son successeur l'évêque Dioscore.

Malgré la vigilance du pape, l'hérésie des priscillianistes continuait à faire en Espagne et dans les Gaules les progrès les plus surprenants.

Ces sectaires n'étaient eux-mêmes que les continuateurs des gnostiques, et au rapport de leurs ennemis, ils se subdivisaient en plusieurs fractions distinctes les unes des autres, et ayant chacune des croyances particulières. Ainsi les massiliens n'accordaient aucune efficacité aux sacrements pour chasser les démons, et prétendaient que le seul moyen d'exorciser les fidèles possédés du malin esprit, était de les faire éternuer, afin que les démons fussent expulsés avec la pituite. « Ce qui, affirmaient-ils, les mettait matériellement en possession du Saint-Esprit et leur faisait éprouver dans toutes les parties de leur être la même félicité que l'amour physique faisait éprouver aux femmes. » Les séthiens ou ophites plaçaient le serpent avant le Christ, et l'adoraient comme ayant rendu à l'homme le service de lui faire connaître le bien et le mal; les adamites prêchaient la communauté des femmes, parce que, suivant eux, la promiscuité était la véritable communion mystique du chrétien; les caïnites honoraient Caïn comme celui qui avait appris aux hommes à travailler, et ils regardaient le meurtre d'Abel comme une allégorie signifiant que les peuples devaient détruire les oisifs qui étaient à la charge de la société; ils vénéraient la mémoire de Judas, parce que cet apôtre en trahissant le Christ avait sauvé le genre humain de la damnation éternelle. Ils croyaient que chaque péché avait un ange qui présidait à son accomplissement, et ils détestaient les hommes chastes comme des êtres sans force ni énergie; enfin ils invoquaient dans leurs prières les habitants de Sodome, de Gomorrhe, et tous les Hébreux de l'Ancien Testament qui s'étaient signalés par leurs impiétés.

Malgré leur haine pour les vertus mystiques, par une contradiction singulière, ils avaient en horreur la matière; ainsi ils défloraient les jeunes filles et honoraient la stérilité; à leurs yeux c'était un si grand crime de procréer des enfants, que les femmes qui devenaient enceintes étaient traitées avec la dernière rigueur. Ils justifiaient leur sévérité par l'exemple de Dieu, qui avait précipité du ciel le prophète Élie sur l'accusation d'un démon femelle qui avait recueilli les pertes nocturnes de ce saint homme pour engendrer à son insu des fils et des filles.

Parmi ces hérétiques, les uns poussaient si loin l'horreur des relations charnelles avec les femmes, que saint Épiphane affirme que les encratites se polluaient eux-mêmes et avalaient la liqueur séminale; il en cite d'autres qu'il appelle borboriens ou fangeux, qui vivaient entre eux dans le libertinage le plus effréné. Saint Épiphane accuse encore les adamiens ou adamites de s'assembler hommes et femmes dans les églises, d'assister aux sermons, de prier et de participer aux sacrements entièrement nus; il dit qu'après avoir terminé leurs repas mystiques, ils se livraient à d'horribles embrassements; que des lévites recueillaient la liqueur séminale de l'homme et le sang menstruel de la femme, et qu'après les avoir mêlés dans le calice, ils donnaient la communion avec cet affreux breuvage, qui était, suivant eux, la véritable eucharistie, composée avec les éléments de la vie, et représentant réellement le corps et le sang de Jésus-Christ.

Quelque grande que soit la confiance des prêtres dans les assertions des Pères de l'Église, ceux d'entre les eccésiastiques qui ont écrit sur cette hérésie n'ont pu s'empêcher de révoquer en doute l'exactitude des relations de saint Épiphane sur les différentes sectes de priscillianistes ou gnostiques; et s'ils ne l'accusent point d'avoir voulu les calomnier pour augmenter le nombre de leurs ennemis, au moins ils lui reprochent de s'être montré trop crédule, en adoptant les fables populaires inventées contre eux par l'ignorance ou par la haine. Saint Irénée et saint Clément d'Alexandrie refusaient eux-mêmes de croire à ces turpitudes, et les accusaient seulement d'une affectation trop grande de pureté et de chasteté.

Les moines, instruments dociles du fanatisme de Léon, après avoir porté devant le préfet Évode des accusations atroces contre le vénérable Priscillien, demandèrent qu'il fût renfermé dans un de leurs cachots et soumis aux plus terribles épreuves.

Le malheureux hérétique fut d'abord attaché avec des cordes et des chaînes; ensuite un prêtre commença l'interrogatoire :

« Abjure tes erreurs, Priscillien, soumets-toi au souverain pontife de Rome. »

Le patient refusant de répondre, les bourreaux firent craquer ses jambes sous les efforts des chaînes, et plongèrent ses deux pieds dans un brasier ardent.

« Abjure tes erreurs, Priscillien, et glorifie Léon, le Père des fidèles. »

Priscillien, pendant ces horribles souffrances, adressait à Dieu ses prières, et refusait toujours de glorifier le pape.

Alors le moine chargé de l'exécution donna l'ordre aux bourreaux de commencer le supplice : on lui arracha les cheveux et la peau du crâne, on brûla



Supplice de Priscillien

avec un fer rouge toutes les parties de son corps, on fit tomber sur ses blessures de l'huile bouillante et du plomb fondu; enfin on plongea dans ses entrailles une fourche rougie au feu, et ce martyr expira après deux heures de souffrances effroyables.

Léon fit ensuite poursuivre les débris de la secte et les abandonna à la haine implacable des prêtres. Leur vengeance n'étant point encore satisfaite par la condamnation de Priscillien, ils abusèrent bientôt de leur crédit et de la faveur de la cour en persécutant les gens de bien; c'était assez pour être suspect de jeûner et d'aimer la retraite, et le plus grand des crimes alors fut d'être sage et honoré. Les citoyens qui avaient déplu au clergé étaient accusés de priscillianisme, surtout quand leur mort pouvait être agréable au prince, ou lorsque leurs richesses devaient remplir les trésors du saint-père.

Saint Martin, évêque de Tours, condamna hautement l'intolérance du pontife, qui, sous le manteau de la religion, cherchait à satisfaire son ambition et son avarice, en sacrifiant le repos des peuples; dans les premiers temps il refusa même de communiquer avec les évêques d'Espagne qui avaient exécuté les ordres de Léon; mais dans la suite, fatigué de leurs obsessions, il se laissa extorquer un acte de communion avec eux. Il en fut très-affligé pendant le reste de sa vie, et resta persuadé que cette action avait empêché que la grâce des miracles se fît en sa personne.

Le pape non-seulement osa se glorifier d'avoir ordonné le supplice de Priscillien, mais encore il écrivit à Maxime pour lui demander son appui, afin d'étendre les massacres sur toutes les provinces de l'empire; il s'exprimait en ces termes : « Seigneur, la rigueur et la sévérité de votre justice contre cet hérétique et contre ses disciples ont été d'un grand secours à la clémence de l'Église. Nous nous contentions autrefois de la douceur du jugement que les évêques portaient selon les canons, et nous ne voulions point de sanglantes exécutions; aujourd'hui nous avons reconnu qu'il était nécessaire d'être aidé et bien soutenu par les sévères constitutions des empereurs; car la crainte d'un supplice rigoureux fait souvent recourir les hérétiques au remède spirituel, qui peut guérir les âmes de la maladie mortelle, par une véritable conversion; nous croyons donc qu'il est utile de tuer.... »

Ce pape impie, s'écartant ainsi des préceptes de tolérance du christianisme, prétendait extirper les hérésies par les voies les plus violentes.

Bientôt l'affaire d'Eutychès vint donner au monde de nouvelles preuves de la cruauté de Léon, et montrer le spectacle ridicule d'une prétendue hérésie, contre laquelle l'Orient et l'Occident se soulevaient, sans connaître les dogmes qui avaient pu encourir les anathèmes du saint-siége.

Eutychès, prêtre et abbé d'un grand couvent de trois cents moines près de Constantinople, avait écrit au pape pour le prévenir que le nestorianisme reprenait de nouvelles forces par la protection que lui accordait le patriarche Flavien. Léon approuva son zèle, et l'encouragea à poursuivre les hérétiques. Donus d'Antioche écrivit à son tour à l'empereur Théodose, et accusa Eutychès de renouveler l'hérésie d'Apollinaire, en prétendant que la divinité du fils de Dieu et son humanité n'étaient qu'une seule nature, et en attribuant les souffrances à la divinité. Cette hérésie était fondée sur les conséquences que l'on tirait des termes d'Eutychès, qui ne différaient des opinions orthodoxes que dans la manière de les interpréter. Il reconnaissait en effet deux natures en Jésus-Christ, mais il prétendait mieux expliquer le mystère de l'incarnation en disant qu'il existait une seule nature parce que Jésus-Christ était tout à la fois Dieu et homme. Ceux qui se déclarèrent contre ce sentiment parlaient de deux natures comme si elles étaient séparées, et le prétendu hérésiarque fut condamné et persécuté parce qu'on ne l'entendait pas, ou parce qu'on refusait de le comprendre.

Les prélats orientaux s'assemblèrent en concile à Constantinople pour juger Eutychès, et ils prononcèrent une sentence d'excommunication qui n'inspire pas un grand respect pour les lumières des Pères qui composaient le synode. Celui-ci se voyant injustement condamné, écrivit au pape : « Je vous prie, très-saint Père, de prononcer sur la foi, et de ne point permettre que l'on exécute le décret ordonné contre moi par cabale; prenez pitié d'un vieillard qui a vécu soixante-dix ans dans la continence, dans les exercices de piété, et qu'on chasse de sa retraite. » L'empereur Théodose, qui favorisait Eutychès, écrivit en même temps au pontife sur les troubles qui agitaient l'Église de Constantinople.

Ces lettres, qui flattaient l'ambition de Léon, alors en dissidence avec Flavien de Constantinople, suffirent pour l'engager à prendre la défense d'Eutychès; aussi il écrivit à Flavien : « Je m'étonne, mon frère, que vous ne m'ayez rien écrit du scandale qui trouble l'Eglise et que vous n'ayez pas été le premier à m'en instruire; nous avons lu l'exposé de la doctrine d'Eutychès, et nous ne voyons pas pour quel motif vous l'avez séparé de la communion des fidèles; cependant, comme nous désirons apporter de l'impartialité dans nos jugements, nous ne prendrons aucune décision sans connaître parfaitement les raisons alléguées par les deux partis. Envoyez-nous donc une relation de tout ce qui s'est passé, et apprenez-nous quelle nouvelle erreur s'est élevée contre la foi, afin que nous puissions, d'après les volontés de l'empereur, éteindre la division; et nous y parviendrons facilement, puisque le prêtre Eutychès a déclaré que si nous trouvions dans sa doctrine quelque chose de répréhensible, il était prêt à le corriger. »

Quelques jours après la réception des lettres du pape, on tint à Constantinople un nouveau concile pour la révision du premier jugement. L'empereur voulut que le patrice Florentin le représentât dans cette assemblée, pour empêcher que la haine des théologiens n'opprimât l'innocence; comme il reconnut que ses précautions étaient impuissantes, il transféra le concile à Éphèse.

Le pape et Flavien de Constantinople, qui s'étaient réconciliés, dans l'intérêt de leurs siéges respectifs, craignant de perdre leur influence sur les Pères, employèrent leurs efforts pour engager l'empereur à contremander ses derniers ordres; mais toutes leurs démarches furent inutiles. Léon, invité à se rendre à Éphèse, se contenta d'envoyer ses légats, Jules, évêque de Pouzzole, René, prêtre du titre de Saint-Clément, Hilarius, diacre, et Dulcitius, notaire.

Lorsque tous les Pères convoqués par l'empereur furent réunis à Ephèse, on déclara l'ouverture du concile pour le 8 du mois d'août. Dioscore, successeur de saint Cyrille dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, fut nommé président de l'assemblée. La sentence de déposition prononcée contre Eutichès dans le concile de Constantinople fut déclarée nulle par les Pères; on rétablit le vénérable abbé dans son monastère, et l'on rendit une entière justice à la pureté de sa foi et à la sainteté de ses mœurs. Ses accusateurs, Flavien et Eusèbe, évêque de Dorylée, furent condamnés et déposés, malgré l'opposition d'Hilarius, diacre de l'Église romaine, qui parlait au nom du pape, et malgré les réclamations de plusieurs évêques qui faisaient paraître un grand attachement pour les intérêts de Flavien.

Après le concile, Dioscore prononça même une sentence d'excommunication contre le pape Léon pour le punir de son orgueil et de son despotisme. L'empereur Théodose confirma par un édit le second concile d'Ephèse, et défendit de donner de nouveaux siéges aux évêques qui soutiendraient l'hérésie de Nestorius et de Flavien.

Dans l'intervalle, Léon reçut une lettre des évêques de la province de Vienne, qui lui apprenaient l'élection de Ravennius à l'évêché d'Arles, ce qui montre que l'on n'attendait pas le consentement du saint-père pour consacrer un évêque, et qu'on lui faisait part des élections dans le seul but d'entretenir les liens de l'union fraternelle.

Le pape ignorait toujours ce qui se passait en Orient, d'où il n'avait pas encore reçu de nouvelles; il écrivit alors à Flavien pour lui témoigner son inquiétude. Quelque temps après, le diacre Hilarius étant de retour à Rome, instruisit le saint-père des outrages sanglants qui avaient été faits à son siége par le concile d'Ephèse. Léon, transporté de colère, convoqua aussitôt en synode les évêques d'Italie, et à son tour il fit excommunier les Pères d'Éphèse; ensuite il écrivit plusieurs lettres synodales contre Eutychès, et demanda instamment à l'empereur l'autorisation de présider un concile universel.

Après la mort de Théodose, l'impératrice Pulchérie secondant le pontife dans la vengeance qu'il voulait tirer d'Eutychès et de ses amis, ordonna au patriarche Anatolius, qui avait été mis sur le siége de Constantinople pour remplacer Flavien, d'embrasser le parti de Rome, et de mériter l'affection du pape, s'il voulait conserver son évêché. Anatolius, intimidé par cette menace, assembla un concile où il invita les légats du pontife pour donner connaissance de la fameuse lettre de saint Léon à Flavien: les Pères du nouveau concile déclarèrent qu'ils l'approuvaient dans tout son contenu; ensuite Anatolius prononça anathème contre Nestorius et Eutychès, condamna leur doctrine, et par ce jugement inique mérita d'être reconnu évêque légitime de Constantinople, au grand scandale des fidèles de cette Église.

Les affaires politiques étaient dans un état aussi déplorable que celles de l'Église. Le redoutable Attila, roi des Huns, après avoir réduit en cendres la ville d'Aquilée, et ravagé toutes les campagnes qui se trouvaient sur son passage, faisait trembler toute l'Italie, Pavie même et Milan, ces deux grandes villes, n'avaient pu résister à l'effort de ses armes victorieuses, et étaient devenues le théâtre affreux de tous les désordres de la guerre.

Ces nouvelles désastreuses causèrent à Rome la plus grande consternation; le sénat s'assembla pour délibérer si l'empereur quitterait l'Italie, puisqu'il paraissait impossible de défendre la capitale contre le déluge de barbares qui semblaient avoir inondé l'empire. Dans cette extrémité, on résolut d'essayer la voie des négociations, et l'on envoya auprès d'Attila une pompeuse ambassade ayant à sa tête le pape Léon, dont on connaissait l'éloquence persuasive. Le pontife sortit de la ville avec un cortége imposant, pour aller à la rencontre de cet ennemi redoutable; et quand il fut près de la tente d'Attila, il fit entonner les chants solennels de l'Église, et se prosterna humblement devant la majesté du chef barbare; ensuite les conférences commencèrent. Les chroniques racontent que le roi des Huns fut tellement frappé de cet étrange spectacle, qu'il se soumit à tout ce que lui demanda Léon, comme à des ordres venus du ciel; qu'il consentit à la paix et se retira avec ses armées au delà du Danube. Plusieurs historiens ajoutent même que les capitaines huns ayant exprimé ouvertement leur mépris pour leur prince, qui avait honoré le pape jusqu'à lui obéir comme un esclave, celui-ci, pour se justifier, affirma qu'il avait vu en songe un vieillard vénérable tenant une épée nue, dont il menaçait de le tuer s'il ne se conformait aux ordres de Léon.

Ce conte se trouvait autrefois dans le Bréviaire de Paris; depuis le dix-septième siècle, un de nos plus savants archevêques l'a fait supprimer, ainsi que les fables grossières qu'il renfermait. Le véritable motif de la retraite d'Attila fut le désir de posséder l'or que le pape fit briller à ses yeux; faute impardonnable pour un conquérant à la tête de troupes victorieuses, et surtout pour un Attila, le fléau de Dieu, l'ennemi du genre humain, dont le regard inspirait la terreur aux plus braves, et dont le nom faisait trembler les nations.

Léon, qui avait désarmé l'invincible roi des Huns, ne put cependant soumettre Anatolius, patriarche de Constantinople, qui, n'ayant plus de ménagement à garder envers lui, voulait étendre sa domination sur l'Église d'Orient, et imitait le pape, qui déjà faisait peser son autorité sur l'Église d'Occident.

Pour humilier l'évêque de Rome, Anatolius favorisait les partisans d'Eutychès, de Dioscore, et repoussait les amis du saint-père; celui-ci s'en plaignit à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie; mais l'empereur, qui désirait maintenir la paix dans l'Église, refusa de donner satisfaction à aucun des deux partis, et les contraignit au simulacre d'une réconciliation officielle.

L'année suivante, le pape fut chargé d'une mission importante qui eut un déplorable résultat, et dans laquelle son éloquence ne produisit pas un second miracle.

L'impératrice Eudoxia, après la mort de Valentinien III, avait été forcée d'épouser Maxime, usurpateur du trône et l'assassin de son mari. Comme la princesse se refusait aux désirs de ce monstre, il eut la barbarie d'ordonner à ses soldats de l'attacher



Patriarche d'Orient

avec des cordes et de lui arracher ses derniers vêtements, afin qu'il pût assouvir sa brutale passion. Eudoxia, outrée de cette horrible violence, fit demander secrétement des secours au roi des Vandales contre la tyrannie de Maxime. Genseric saisit ce prétexte, débarqua en Italie, et marcha vers Rome, dont les portes lui furent ouvertes par la trahison.

Saint Léon voyant alors son troupeau exposé à la vengeance des ariens, vint se jeter aux pieds du roi des Vandales, et le supplia d'épargner la ville sainte. Toutes ses instances échouèrent devant l'opiniâtreté de Genséric; Rome fut livrée au pillage pendant quatorze jours; et les habitants eurent seulement la faculté de se retirer, eux et leurs familles, dans trois basiliques qui leur servirent d'asile, et où il n'y eut point de sang répandu.

Le roi retourna ensuite sur ses vaisseaux, qu'il avait chargés de butin, emmenant avec lui l'impératrice Eudoxia et ses deux filles, qu'il traita avec distinction. Ce prince n'était pas aussi cruel que les historiens ecclésiastiques le prétendent, et les défauts qu'ils lui reprochent étaient les conséquences inévitables de la puissance suprême. Nous trouverons des actions bien plus condamnables dans la vie des monarques dont la mémoire est vénérée dans l'Église.

Après la mort de l'empereur Marcien, le parti

d'Eutychès fit de grands efforts en Orient pour obtenir la protection de son successeur, surnommé Macella; mais le pontife, qui avait aidé par ses intrigues et ses cabales à le faire monter sur le trône, se servit du crédit qu'il avait à la cour pour réprimer les ennemis de l'Église et maintenir l'autorité du saint-siége.

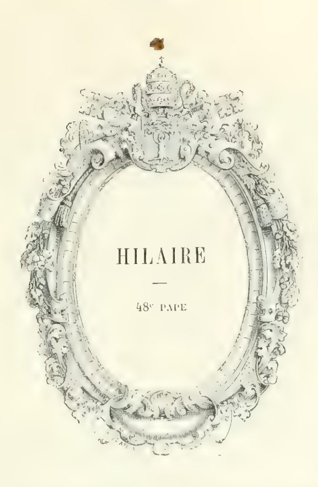
Léon s'occupa ensuite de régler plusieurs points de discipline au sujet des habitants de la ville d'Aquilée qui avaient été emmenés prisonniers par Attila. Pendant leur captivité, les fidèles avaient mangé des viandes immondes et avaient consenti à recevoir un nouveau baptême; d'autres, à leur retour, avaient trouvé leurs femmes mariées. Nicétas, évêque d'Aquilée, ayant consulté saint Léon sur ces cas de conscience, le pape répondit par la décrétale suivante : A l'égard des femmes qui avaient contracté de nouvelles unions, dans l'incertitude de l'existence de leurs maris, il leur ordonne de retourner avec eux, sous peine d'excommunication, et il excuse les seconds maris. Il condamne à la pénitence publique ceux que la crainte ou la faim avait obligés de manger des viandes immondes, et il engage ceux qui s'étaient fait rebaptiser, à se réconcilier avec l'Église par l'imposition des mains de l'évêque. Dans une autre décrétale, Léon défendit aux vierges de recevoir la bénédiction solennelle et le voile avant d'avoir été éprouvées jusqu'à l'âge de quarante ans. On croit même que ce fut à sa sollicitation que l'empereur Majorien fit une loi contre les parents qui forçaient leurs filles à se consacrer à Dieu; la même loi blâmait sévèrement les veuves qui, n'ayant point d'enfants, renonçaient aux secondes noces par libertinage et non par vertu.

L'Église doit au saint-père l'établissement des quatre jeûnes solennels de l'année, savoir : le Carême, la Pentecôte, le jeûne du septième et du dixième mois. Les légendes rapportent à cette même époque l'origine des Rogations, fête qui fut célébrée pour la première fois dans le Dauphiné et qui fut adoptée, dans la suite, par les Églises de tous les pays. Mamers, évêque de Vienne, est l'inventeur de cette pratique superstitieuse, qui, suivant les prêtres, a la puissance de fléchir la justice divine, d'arrêter les tremblements de terre, les incendies et les autres fléaux qui désolent les nations.

Les auteurs racontent également une anecdote singulière sur la coutume du baisement des pieds du pape. Une femme d'une beauté remarquable, disent-ils, avait été admise le jour de Pâques à baiser la main du pontife; lorsqu'elle fut près de Léon, sa Sainteté sentit la révolte de la chair contre l'esprit, et souhaita de posséder la belle pénitente. Mais presque aussitôt le crime commis, le repentir entra dans son âme, et pour se mortifier, il coupa la main qui lui avait causé ces marques de faiblesse. Cette mutilation empêchant le saint-père de célébrer la messe, le peuple fit entendre des murmures; alors Léon adressa de ferventes prières à Dieu pour obtenir la restitution de sa main, ce qui lui fut accordé sous la condition qu'il changerait la coutume de donner ses mains à baiser, et qu'il introduirait pour les pontifes l'usage de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Ainsi est raconté dans la légende le miracle de la main sanglante!

Saint Léon tint le siége vingt et un ans, et mourut en 461, le 11 avril, jour fixé pour honorer sa mémoire dans l'Église.





Naissance d'Hilaire. — Affaire d'Hermès, évêque de Béziers. — Le pape persécute saint Mamert. — Violence du pontife. — Modération de l'évêque. — Hilaire étend sa domination sur la Gaule et sur l'Espagne. — Intolérance du pape. — Sa mort. — Caractère de son pontificat.

Hilaire était de Sardaigne et fils de Crispinus. On ne sait rien de son éducation, ni des actions particulières de sa vie avant son pontificat ; l'histoire parle seulement de son ambassade au concile d'Éphèse, où il avait été envoyé par saint Léon pour soutenir les droits de l'évêque de Rome.

Dans le cours de la première année de ce règne, se renouvela l'ancien scandale des appellations à Rome. Un nommé Hermès était parvenu, par ses intrigues, à se faire ordonner évêque de Béziers malgré les habitants, qui ne voulaient pas de lui à cause des crimes de sa vie passée, qui le rendaient indigne de l'épiscopat ; mais le nouveau prélat s'étant adressé à la cour de Rome, le pontife écrivit aussitôt à Léonce d'Arles, pour lui demander un rapport sur les mœurs et sur la conduite d'Hermès, afin qu'il pût interposer son jugement dans cette affaire ; ensuite, sans même attendre la réponse de Léonce, il assembla un concile, et confirma Hermès dans son évêché, en lui interdisant néanmoins de consacrer des prêtres.

Saint Mamers, évêque de Vienne, célèbre dans la Gaule par sa piété, acquit une nouvelle gloire par la persécution qu'il éprouva de la part du pontife ; voici à quelle occasion : Un prêtre ambitieux avait porté des plaintes à Rome contre Mamers, qui, repoussant ses prétentions à l'évêché de Dié, avait donné ce siége à un vieillard vénérable. En cela, il fut approuvé par Léonce d'Arles et par le synode de la province, qui s'empressèrent d'écrire au pape que l'action de saint Mamers était juste et équitable ; mais Hilaire, voulant augmenter le pouvoir que son prédécesseur s'était arrogé dans les Gaules, franchit en cette occasion les bornes de l'équité ; il appela l'entreprise de Mamers un attentat impardonnable ; il accusa ce saint évêque d'orgueil, de présomption, de prévarication ; il le menaça de lui enlever ses priviléges, s'il persévérait dans le juste exercice de ses droits ; et il chargea même l'évêque Véranus de faire exécuter ses ordres, comme délégué du saint-siége.

Mamers repoussa les attaques du pontife avec dignité et modération ; il réfuta les déclamations de ses ennemis, et déclara qu'il maintiendrait les droits de son Église. Le cardinal Baronius lui-même, en parlant de cette dispute scandaleuse, nous dit : « Ne vous étonnez pas si le pape s'élève avec autant de véhémence contre Mamers, prélat d'une piété exemplaire, car dans les affaires litigieuses tout homme peut être trompé, même lorsqu'il est successeur de saint Pierre ; et une semblable querelle s'était déjà élevée sous le règne de saint Léon. »

Deux affaires importantes vinrent dans la même année accroître l'influence du saint-siége sur l'Espagne : Sylvain, prélat de Calahore, avait choisi un prêtre de l'Église de Tarragone, et l'avait ordonné évêque malgré l'opposition de son métropolitain. Les chefs du clergé de la province s'étant rassemblés en concile pour juger le différend, ne purent tomber d'accord, et ils eurent la faiblesse d'écrire au saint-père, à Rome, pour lui demander quelle devait être leur décision.

L'autre affaire regardait Nundinaire, évêque de Barcelone, qui en mourant avait désigné pour son

successeur Irénée, déjà pasteur d'une autre ville, et lui avait laissé tous les biens qu'il possédait. Les prélats de la province, se conformant à la volonté du défunt, d'après le consentement du clergé, du peuple et des notables, consentirent à la mutation d'Irénée, et l'obligèrent seulement à en demander la confirmation au pontife. Les ecclésiastiques commirent ainsi deux fautes graves, qui les rendaient dépendants du saint-siége, et, par leur imprudence, ils fournirent aux papes les moyens d'agrandir chaque jour leur autorité.

Vers le commencement de l'année 467, le nouvel empereur Anthémius étant venu à Rome prendre possession de l'empire, Hilaire craignit que les hérésies de l'Orient ne s'introduisissent dans l Église d'Occident par la protection de Philothée, hérétique macédonien et favori du prince, qui avait déjà permis à toutes les sectes de tenir des assemblées. Le pape se déclara contre la liberté de conscience, et osa même adresser des reproches à l'empereur devant l'assemblée du peuple, dans l'église de Saint-Pierre; il menaça le monarque de soulever les provinces contre son autorité, s'il ne s'engageait par un serment solennel à chasser tous les hérétiques de ses états.

Quelques temps après avoir ainsi manifesté son esprit d'intolérance, Hilaire mourut dans le mois de septembre 467, et fut enterré dans la grotte du monastère de Saint-Laurent.

Les historiens affirment que le pontife avait partagé avec les barbares les richesses provenant du pillage de Rome par Genseric, et que ses trésors lui servirent à acheter la tiare. Lorsqu'il fut devenu pape, il se conforma aux exigences du siècle, et construisit de magnifiques églises, qu'il enrichit de vases précieux; il fit trois oratoires dans le baptistère de la basilique de Constantin, et dédia le premier à saint Jean Baptiste, le deuxième à saint Jean l'Évangéliste, et le troisième à la sainte croix; ce dernier était orné d'un Christ colossal en or et orné de pierreries, où se trouvait un morceau de la vraie croix, du poids de vingt livres; il fit placer dans le baptistère de cette même église une cuve de porphyre, trois cerfs d'argent pour verser l'eau, un agneau d'or et une colombe d'airain de Corinthe. Tous les vases nécessaires aux cérémonies s'élevaient à quatre-vingt-quatorze livres d'or, et à mille deux cent cinquante-deux livres d'argent Il construisit aussi un oratoire qu'il dédia à saint Étienne, dans le baptistère de Latran, où il plaça deux bibliothèques ou plutôt deux armoires de livres; enfin il fonda plusieurs monastères auprès de la basilique de Saint Laurent, et donna aux moines qui la desservaient des bains, des maisons, des terres considérables et plusieurs palais.

Le pontificat d'Hilaire n'offre rien de remarquable, si ce n'est la même persévérance dans le plan uniformément suivi par les évêques de Rome, ces ennemis implacables du genre humain, pour écraser la puissance impériale et pour anéantir la liberté des peuples.





Naissance de Simplicius. — Il s'oppose aux volontés de Léon. — Troubles d'Orient. — Zénon est chassé du trône. — Il reprend la couronne. — Le pape l'engage à persécuter les eutychiens. — Jean Talaia. — Démêlés graves entre Simplicius et le patriarche de Constantinople. — Audace du pape. — Sa mort.

Tibur, ville située dans l'ancien Latium et appelée aujourd'hui Tivoli, était la patrie de Simplicius, fils de Castin.

Dès que l'empereur Léon fut informé de l'élection de Simplicius, il lui écrivit pour l'en féliciter, et le pressa en même temps de confirmer le concile de Chalcédoine, qui élevait le siége de Constantinople au second rang de la dignité épiscopale : Simplicius s'opposa avec obstination aux volontés du prince.

Après la mort de Léon, son successeur Zénon monta sur le trône; mais bientôt l'usurpateur Basiliscus, étant parvenu à faire révolter les troupes, chassa le nouveau monarque et s'empara de l'empire d'Orient. Son premier soin fut de rétablir les prélats eutychiens que Léon, à l'instigation du pape, avait persécutés avec une grande rigueur, emprisonnant les uns, exilant les autres, et confisquant tous leurs biens.

Acace, patriarche de Constantinople, seul parmi les évêques refusa de se soumettre aux ordres du tyran, et fit appuyer sa résistance par le peuple et par les prêtres. Le saint-père approuva d'abord la conduite du généreux Acace; ensuite, les moines lui ayant donné avis du retour de Timothée Elure, qui cherchait à exciter des séditions pour se faire rétablir sur le siége d'Alexandrie, Simplicius eut la lâcheté d'écrire au patriarche qu'il l'autorisait à imiter l'exemple de son légat, et à se joindre aux prêtres et aux moines, pour se rallier autour du trône de Basiliscus, si le prince consentait à exclure Timothée du siége d'Alexandrie.

Sa Sainteté accusait ce prélat de partager l'hérésie d'un moine africain qui, après s'être livré à de profondes et minutieuses recherches sur l'authenticité de de la venue du Fils de Dieu sur la terre, était arrivé à cette remarquable conclusion : « Jésus n'a pas existé. » A l'appui de son opinion, ce religieux invoquait le silence de Philon, célèbre docteur juif qui écrivait à l'époque où l'on place la mission du Christ; il prouvait que dans les ouvrages de Flavius Joseph, qui florissait au milieu du premier siècle de notre ère, le passage où il est question de Jésus renferme des interpolations grossières qui n'existaient pas du temps d'Origène, c'est-à-dire en 253, puisque ce Père témoigne dans ses ouvrages une grande surprise de l'oubli absolu que Joseph avait fait de Jésus. Il faisait également ressortir l'invraisemblance de la condamnation du Fils de Dieu, que l'Évangile prétend avoir été jugé par Anne, par Caïphe, par Pilate, ensuite par Hérode, qui n'avait aucune autorité judiciaire en Judée, et en dernier lieu condamné par Caïphe et supplicié; le tout dans l'intervalle de six heures. Le docte moine soutenait qu'en admettant même l'authenticité du passage de Flavius Joseph, on ne pouvait en tirer la conséquence de la divinité de Jésus, « car, disait-il, cet historien parle de la révolte du peuple juif contre Pilate, de la résistance

courageuse des chefs des insurgés, de leur constance au milieu des supplices; il énumère longuement les noms et qualités de Simon et de Jude, proclamés rois pendant la révolte, de Judas le Galiléen et du pharisien Sadduc, fondateurs et chefs des patriotes zélateurs; de Jacques, de Manahem, du thaumartuge Jonathas, de Simon le magicien et de Simon Barjone; tandis qu'au contraire il ne consacre qu'un petit nombre de lignes pour raconter qu'un prolétaire nommé Jésus avait annoncé la destruction du temple et le sac de la ville de Jérusalem; et il ne parle point de sa doctrine, de ses disciples, de ses miracles, de sa mort, ni de sa résurrection. » Le moine africain objectait en outre que Juste Tibériade, contemporain de Flavius et des prétendus disciples du Christ, n'avait jamais fait mention ni du Sauveur ni de ses apôtres dans son Histoire des Juifs.

La lettre du saint Père contre Timothée Elure et son protégé agit puissamment sur l'esprit d'Acace, qui commença aussitôt des poursuites contre ces hérétiques.

Zénon, profitant des désordres que les orthodoxes et les eutychiens fomentaient dans les provinces de l'empire, revint à Constantinople à la tête d'une armée, chassa à son tour l'usurpateur et monta sur le trône. Acace s'empressa d'envoyer au saint-père la relation des événements de cette contre-révolution, et de tout ce que les hérétiques avaient tenté pour ressaisir leur influence; il lui demandait en même temps un plan de conduite. Simplicius, changeant d'opinion avec une versatilité étonnante, répondit que ce n'était plus de Basiliscus, mais de Zénon, après Dieu, qu'il fallait attendre du secours pour l'Eglise; et il l'engagea à supplier le prince de publier une ordonnance pour exiler les évêques que Timothée Elure avait ordonnés. L'empereur craignant d'exciter la colère de l'évêque de Rome, qu'il avait besoin de ménager pour se maintenir sur le trône, accéda à ses désirs, et persécuta les eutychiens avec la plus grande violence.

Le siége d'Alexandrie étant devenu vacant par la mort de Timothée, les prêtres nommèrent pour son successeur Jean Talaïa, sans même attendre la permission de l'empereur. Zénon, irrité de leur audace, chassa le nouveau prélat, qui pour s'en venger en appela au pape. Mais déjà l'influence formidable de Rome commençait à diminuer en Orient, et le saint-père ayant voulu réprimander à ce sujet le patriarche de Constantinople, il lui fut répondu simplement que les Orientaux ne reconnaissaient point Jean Talaïa pour évêque d'Alexandrie, par ce que la chose leur convenait ainsi.

Les affaires d'Orient donnaient au pontife de grandes occupations; cependant il ne négligeait pas celles de l'Occident, comme il parut par les réprimandes qu'il adressa à Jean, métropolitain de Ravenne, qui avait consacré Grégoire évêque d'une Église sans son consentement; de son autorité privée, il transféra le nouveau prélat dans le diocèse de Modène, et l'affranchit de la dépendance de l'archevêque; il écrivit aux fidèles du diocèse pour leur enjoindre d'obéir à son protégé sous menaces d'excommunication.

Cette audace apostolique donnait de vives inquiétudes à Jean de Ravenne et au patriarche Acace, qui craignaient de soulever de nouveaux désordres dans l'Eglise; bientôt toutes leurs craintes cessèrent par la mort du pontife, qui eut lieu au commencement de l'année 483.





Naissance et mariage du prêtre Félix. — Son élection. — Il poursuit la politique de son prédécesseur. — Il soutient les prétentions de Jean Talaïa. — Ses légats sont arrêtés. — Ils se rangent à la communion des hérétiques. — Condamnation des légats. — Le patriarche de Constantinople est excommunié. — Insolence des moines. — Le légat du pape chargé d'apporter à Constantinople la bulle d'excommunication, se laisse séduire par des offres d'argent. — État de l'Église d'Afrique. — Mort d'Acace. — Fourberie de Flavita. — Euphémius, patriarche de Constantinople. — Mort de l'empereur Zénon. — Témérité d'Euphémius. — Mort de Félix. — Fable ridicule sur son apparition.

Célius Félix était Romain et de famille sénatoriale; son père, un vénérable prêtre du titre de Fasciole, lui avait fait embrasser l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût déjà marié et qu'il eût des enfants. Après la mort du pape Simplicius, le clergé s'assembla avec les magistrats dans l'église de Saint-Pierre; on procéda à l'élection d'un évêque, et Félix réunit tous les suffrages.

Le nouveau pontife entra dans les vues de son prédécesseur relativement aux affaires d'Orient, et profita du séjour de Jean Talaïa dans Rome pour connaître les menées secrètes du patriarche. Jean Talaïa, qui désirait se venger de ses ennemis, exagéra les torts et la mauvaise foi d'Acace, il l'accusa de protéger secrètement Pierre Monge, évêque d'Alexandrie, et irrita l'orgueil du pontife en lui représentant que les lettres de Simplicius n'avaient produit aucun effet à Constantinople; ce qui serait une grande honte pour le saint-siége, ajoutait-il, si l'on continuait ainsi à braver en Orient l'autorité de Rome.

D'après ses conseils, le pontife envoya vers Zénon des ambassadeurs pour le supplier de chasser Pierre Monge comme hérétique, et d'envoyer Acace à Rome pour répondre aux accusations que Jean avait intentées contre lui dans la requête présentée au saint-siége. Mais les légats Vital et Misène, en arrivant dans la ville d'Abydos, furent arrêtés par ordre de l'empereur; on enleva leurs papiers et on les conduisit en prison : Zénon les menaça même du dernier supplice s'ils refusaient de communiquer avec Acace et avec Pierre Monge. Ils restèrent inébranlables; car la violence augmente le courage et l'intrépidité, et la nature de l'homme est de se raidir contre les obstacles.

Cependant les légats, qui avaient résisté aux menaces, se laissèrent séduire par les caresses et par les présents, et déclarèrent qu'ils communiqueraient avec le patriarche si on leur rendait la liberté; alors on les fit sortir de prison, et ils s'embarquèrent en effet pour Constantinople, où ils s'acquittèrent de leur promesse, en reconnaissant Pierre Monge comme évêque légitime d'Alexandrie.

Les ambassadeurs retournèrent ensuite à Rome, chargés des lettres de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Félix, irrité contre eux à cause de leur lâche condescendance pour ses ennemis, refusa de les recevoir, et convoqua un concile pour les juger; Vital et Misène furent convaincus d'avoir communiqué avec les hérétiques d'Orient, et comme tels condamnés à la déposition et excommuniés.

Dans le même synode, Pierre Monge fut une seconde fois déclaré hérétique et prévaricateur. Quant au patriarche, on jugea prudent de le ménager; et Félix se contenta de lui écrire, au nom du concile, pour l'engager à demander pardon de sa conduite passée. Acace répondit fièrement qu'il ne s'humilie-

rait point devant le saint-siége et qu'il ne ferait aucun acte de soumission; alors le pontife prononça contre lui une sentence terrible qui le privait de l'honneur du sacerdoce, et le déclarait excommunié sans pouvoir être absous de cet anathème par aucune puissance humaine.

La bulle d'excommunication fut portée à Constantinople par un ancien clerc de l'Eglise romaine nommé Tutus, à qui le pape remit en même temps deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre adressée au clergé et au peuple de Constantinople. Dans la première, Félix se plaignait de la violence exercée contre ses légats, au mépris du droit des gens, qui était respecté par les nations les plus barbares; il déclarait ensuite que le saint-siége ne pourrait jamais communiquer avec Pierre d'Alexandrie, qui avait été ordonné par des hérétiques; il terminait par des menaces contre l'empereur, et l'engageait à choisir entre la communion de l'apôtre saint Pierre et celle de Pierre d'Alexandrie.

Les prétentions orgueilleuses du pontife furent méprisées à Constantinople; Acace refusa même de recevoir les lettres qui lui étaient adressées. Des moines brouillons eurent seuls l'audace pendant l'office divin d'attacher à son manteau l'anathème du saint-père; mais la justice du prince réprima leur insolence, et leurs têtes tombèrent sous la hache du bourreau. L'ambassadeur, après s'être acquitté de sa mission, imita les premiers légats; il se laissa séduire par des offres d'argent, et communiqua avec les ennemis de Rome. A la nouvelle de cette défection le saint pontife, transporté de fureur, lança trois anathèmes; l'un contre Tutus, les deux autres contre Acace et contre l'empereur. Toutes ses foudres n'empêchèrent point le patriarche de Constantinople de continuer l'exercice de son ministère, et de supprimer le nom de Félix des diptyques sacrés.

En Afrique, l'Eglise était également agitée de violentes querelles religieuses; Huneric, qui commandait dans ces provinces, faisait profession de l'arianisme et persécutait les orthodoxes par droit de représailles. Après la mort du prince, Gonthamond, son successeur, traita plus favorablement les fidèles qui suivaient la foi de Nicée. Le pape convoqua alors un concile de trente-huit évêques, pour régler la discipline que les prélats africains devaient suivre à l'égard des prêtres apostats et des fidèles qui avaient demandé un nouveau baptême. Les Pères déclarèrent qu'il existait une grande différence entre ceux qui avaient été rebaptisés de leur plein gré par les hérétiques et ceux qui l'avaient souffert par contrainte; ils condamnèrent les premiers à faire pénitence et à se soumettre aux pratiques religieuses, afin de montrer la sincérité de leur repentir; quant aux seconds, ils les engagèrent à faire une confession publique. Ils se montrèrent plus sévères pour les évêques, les prêtres et les diacres qui avaient accepté le baptême arien; ils les condamnèrent à rester en pénitence jusqu'à la fin de leur vie, séparés des assemblées ecclésiastiques et exclus des prières de l'Église, leur accordant, comme seule grâce, la communion laïque à l'article de la mort.

Quant aux clercs, aux moines et aux vierges consacrées à Dieu, qui s'étaient rangés dans le parti des hérétiques, le concile leur infligea douze ans de pénitence : trois ans au rang des écoutants, sept au rang des pénitents, et deux ans de consistance; permettant néanmoins à leurs pasteurs de les secourir dans un danger de mort. Le dernier article concernait les jeunes gens dont l'âge pouvait excuser l'apostasie; les Pères ordonnèrent aux évêques de les soumettre à l'imposition des mains, sans les mettre en pénitence, et défendirent aux prêtres de recevoir à la communion les clercs ou les laïques d'un autre diocèse, s'ils ne présentaient des lettres testimoniales de leur évêque ou de leurs pasteurs.

Acace était mort pendant l'année 489, et l'empereur avait élevé sur le siége de Constantinople un prêtre nommé Flavita, qui désirant ménager le pape et Pierre Monge, écrivait en même temps aux deux évêques qu'il n'acceptait point d'autre communion que la leur. Sa fourberie fut bientôt découverte, et Félix chassa honteusement ses députés. Quelques jours après, Flavita rendait le dernier soupir au milieu des souffrances causées par le poison suivant les uns, et produites par une maladie inconnue suivant les autres ; il avait tenu quatre mois le siége patriarcal de Constantinople.

Euphémius, son successeur, désirant rétablir la paix dans l'Église, consentit à rayer le nom de Pierre Monge des sacrés diptyques, et rétablit celui de l'évêque de Rome; après quoi il envoya des députés au pontife pour demander sa communion. Félix repoussa ses avances, parce que le patriarche voulait conserver dans les diptyques les noms d'Acace et de Flavita; et son obstination retarda encore la réunion des Églises d'Orient et d'Occident.

Après la mort de l'empereur Zénon, un prince dévot jusqu'à la superstition, nommé Anastase, monta sur le trône. A Constantinople comme à Rome, l'audace du clergé s'était tellement augmentée par la faiblesse des empereurs, que le patriarche osa accuser Anastase, devant l'assemblée du peuple, d'être un hérétique indigne de commander à des chrétiens, et refusa de le couronner avant que le prince eût donné sa profession de foi par écrit et se fût engagé par un serment solennel à ne rien changer dans la religion.

Le pape Félix écrivit à l'empereur pour le féliciter de son élévation sur le trône, et pour l'assurer de son respect et de son obéissance; mais il n'eut pas la satisfaction de voir dans les affaires de l'Eglise le changement qu'il désirait; il mourut le 25 février 492, après un pontificat de neuf ans.

Un orgueil insupportable et un esprit constamment en révolte contre l'autorité des princes, étaient les traits principaux du caractère de Félix, aujourd'hui honoré dans l'Église parmi les saints.

Grégoire le Grand raconte que Félix apparut à Tharsille, dans une vision, pour l'appeler à la béatitude dont il jouissait; nous ne soutiendrons pas la réalité de cette apparition, pour ne pas nous exposer au mépris des esprits sérieux qui ne veulent pas être trompés par des fables ridicules.



Naissance et élection de Gélase. — Sa réponse à Euphémius. — La rigueur du pape cause un schisme. — Lettre de Gélase à Honorius contre les pélagiens. — Il élève la puissance du sacerdoce au-dessus de celle des princes. — Décrétales du pape. — La fête des lupercales à Rome. — Persécution contre les manichéens.

Gélase était Africain de naissance et fils de Valère; le clergé et le peuple romains l'élevèrent sur le saint-siége quelques jours après la mort de Félix.

Dès que le patriarche Euphémius eut reçu la nouvelle de cette élection, il écrivit à Gélase, pour se plaindre de n'avoir pas reçu avis de son ordination, suivant l'usage établi; il lui adressa en même temps sa profession de foi.

Le pape répondit à Euphémius : « Il est vrai que l'ancienne règle ordonnait à nos pères, qui étaient unis de communion, de donner avis de leur ordinanation à leurs collègues; mais pourquoi avez-vous préféré une société étrangère à celle de saint Pierre? Vous dites que je dois user de condescendance envers vous...... Mais si l'on doit relever ceux qui sont tombés, on n'est pas tenu de se précipiter avec eux dans les feux éternels. Vous condamnez Eutychès, et vous défendez Acace . . . . Mais n'est-ce pas être plus coupable de connaître la vérité, et de communiquer avec ses ennemis? Vous demandez dans quel concile Acace a été condamné, et comme s'il fallait une condamnation particulière pour rejeter de l'Église un catholique qui ose communiquer avec des gens criminels et souillés d'hérésie... » Enfin Gélase termine sa lettre en déclarant à Euphémius que sa réponse n'est pas une marque de communion, et qu'il lui écrit comme à un étranger.

L'intolérance du saint-père produisit l'effet que l'on doit toujours attendre des mesures extrêmes, elle augmenta le mal; le patriarche, persuadé qu'il y avait eu injustice et même de la dureté dans la condamnation d'Acace, refusa de se soumettre aux ordres du pape; et les deux premiers siéges de la chrétienté demeurèrent encore séparés de communion pendant plusieurs années.

Gélase persista dans une invincible opiniâtreté au sujet d'Acace : la plus légère concession pouvait rendre facilement la paix à l'Église; mais il préféra voir le trouble et la désunion entre les fidèles, plutôt que d'abandonner ses injustes prétentions.

Le pape apprenant ensuite que le pélagianisme reparaissait en Dalmatie, écrivit à un évêque du pays, nommé Honorius, pour qu'il prévînt ses confrères de s'éloigner de ceux qui étaient infectés de l'hérésie. Le prélat répondit fièrement qu'il s'étonnait de l'excès de son zèle pour les Églises de Dalmatie, et qu'il n'avait pas besoin qu'on lui rappelât ses devoirs pour surveiller les progrès du schisme.

Gélase, rappelé à des sentiments d'humilité par la vigueur d'Honorius, répliqua que le saint-siége prenait soin de toutes les Églises du monde, pour conserver la pureté de la foi; et qu'il n'avait pas la prétention d'imposer ses volontés aux évêques de la Dalmatie.

Ainsi l'ambition du pape l'exposa une deuxième fois à de sévères reproches de la part des prélats étran-

gers. Bientôt les hérétiques qu'il cherchait à combattre dans les pays éloignés s'élevèrent jusque sous ses yeux dans le Picénum. Un vieillard, nommé Sénèque, enseignait le pélagianisme, et attirait dans son parti un grand nombre de prêtres et même des évêques. Le pape écrivit alors aux prélats du Picénum pour arrêter la propagation de l'hérésie, et leur envoya un traité contre les pélagiens, dans le but de combattre la doctrine qu'ils prêchaient, et pour démontrer aux fidèles que l'homme ne pouvait vivre sans péché.

Quelques mois après, des ambassadeurs que le roi Théodoric avait envoyés en Orient se rendirent à Rome au retour de leur mission, et engagèrent le pontife à écrire à l'empereur Anastase, qui s'était plaint de n'avoir pas encore reçu la nouvelle de son ordination.

Gélase, n'osant désobéir aux députés de Théodoric, adressa à l'empereur d'Orient une longue épître où l'on voit à quel degré d'audace étaient déjà parvenus les pontifes romains. « Il existe deux puissances qui gouvernent souverainement le monde, dit-il, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle; l'autorité sacrée des évêques est d'autant plus grande, qu'au jour du jugement ils doivent rendre compte des actions des rois. Vous savez, magnanime empereur, que votre dignité surpasse celle des autres princes de la terre; néanmoins vous êtes obligé de vous soumettre à la puissance des ministres des choses sacrées; car c'est à eux que vous vous adressez pour demander quelles sont les sources de votre salut, et les règles que vous devez suivre pour recevoir les sacrements et disposer des choses religieuses.

« Les évêques persuadent aux peuples que Dieu vous a donné un souverain pouvoir sur les choses temporelles, et ils les soumettent à vos lois; en retour, vous devez obéir avec une entière soumission à ceux qui sont destinés à vous distribuer les divins sacrements. Si les fidèles doivent suivre aveuglément les ordres des évêques qui s'acquittent dignement de leurs fonctions, à plus forte raison doit-on se rendre au jugement du pontife de Rome, que Dieu a établi le premier des évêques, et que l'Église a toujours reconnu pour chef suprême. . . . . »

Cette lettre, chef-d'œuvre d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudence, est un enseignement pour les peuples qui méditeront sur les causes de la tyrannie des prêtres et des rois!

Gélase, toujours poussé par son ambition, voulut étendre son autorité dans tous les pays chrétiens, et convoqua à Rome un concile de soixante-dix évêques, pour établir, dit-on, la distinction des livres authentiques et des ouvrages apocryphes. Les protestants combattent l'existence du prétendu décret qui fut rendu dans ce concile: « Du moins, dit un de leurs fameux auteurs, il ne fut connu qu'au milieu du neuvième siècle; et nous sommes surpris de voir que dans ce décret de Gélase il ne soit fait mention que d'un livre d'Esdras et d'un livre des Machabées. Dans plusieurs manuscrits, le livre de Job a même été omis; et dans d'autres, les deux livres des Machabées ont été entièrement supprimés. » Fleury, qui s'est fort étendu sur le décret, aurait dû parler de ces contradictions, pour donner une preuve de sa fidélité et de son exactitude.

Jean, évêque de Ravenne, ayant donné avis au pape de l'état déplorable dans lequel se trouvaient plusieurs églises d'Italie qui manquaient de pasteur, Gélase écrivit aux prélats de Lucanie, aux évêques des Brutiens, et à ceux des provinces de Sicile, pour les autoriser à conférer les ordres sacrés aux moines qui n'auraient pas commis de crimes ou qui ne se seraient pas mariés deux fois.

Le saint-père recommande de n'admettre les laïques dans le clergé qu'après les avoir examinés avec le plus grand soin, afin de ne point accorder les ordres sacrés à des hommes vicieux. Il défend aux évêques de dédier les églises nouvellement bâties, sans une permission du saint-siége, et les engage à ne point exiger des fidèles un salaire pour conférer le baptême ou la confirmation, et surtout à ne point demander d'argent aux hérétiques nouvellement convertis.

Gélase recommande également aux prêtres de ne pas s'élever au-dessus de leur rang, de ne point bénir le saint chrême, de ne pas confirmer, et de ne remplir aucune fonction sacrée en présence de l'évêque; il leur rappelle qu'ils ne doivent pas s'asseoir ou célébrer la messe devant un prélat sans sa permission, et que les simples prêtres ne peuvent pas ordonner les sous-diacres. Il prescrit aux diacres de se tenir aussi dans les bornes de leur ministère, leur défendant de remplir les fonctions qui appartiennent aux prêtres, ou même de baptiser hors le cas de nécessité; il ajoute que les diacres n'étant point au rang des prêtres, ils ne doivent pas distribuer aux fidèles le pain et le vin consacrés.

Le saint-père défend encore de baptiser en d'autre temps qu'aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, à moins que celui à qui on confère le baptême ne soit en danger de mourir. A l'égard des vierges, il veut qu'on leur donne le voile au jour de l'Épiphanie, au temps de Pâques, ou aux fêtes des Apôtres; il regarde les veuves comme indignes d'être consacrées à Jésus-Christ, et leur refuse l'entrée des monastères.

Il condamne à être chassés des rangs du clergé, les ecclésiastiques ordonnés pour de l'argent, et soumet à la pénitence publique pour toute leur vie ceux qui étaient convaincus d'entretenir des relations criminelles avec les vierges consacrées à Dieu.

Quand aux veuves qui se marient après avoir fait profession de garder le célibat, le pontife ne leur impose point la pénitence, mais il veut qu'on leur reproche publiquement la faute qu'elles ont commise. Enfin il blâme sévèrement la coutume qui existait dans certaines Églises de faire servir la messe par des femmes, et même par des courtisanes.

Gélase traitait également la question des biens de l'Église; il ordonne d'en faire quatre parts, l'une pour l'évêque, l'autre pour le clergé, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour la fabrique; défendant à l'évêque de rien diminuer de la part réservée au clergé, et au clergé de rien prendre sur celle de l'évêque. Le prélat, dit-il, doit employer fidèlement la part destinée pour les bâtiments de l'Église, sans en rien détourner à son profit; et à l'égard de la part des pauvres, un jour il en rendra compte à Dieu, s'il ne s'est pas acquitté fidèlement de ses devoirs sur la terre.

Cette décrétale paraît être le résultat du dernier

concile dont nous avons parlé. Le pape écrivit ensuite aux évêques de Dardanie pour les convaincre que le jugement du saint-siége contre le fameux patriarche de Constantinople était une confirmation du concile de Chalcédoine; et que les Pères ayant condamné les eutychiens, avaient par conséquent excommunié pour les siècles futurs tous ceux qui favoriseraient les hérétiques.

Nous devons rapporter parmi les actions honorables du pontife, son opposition courageuse contre les sénateurs de Rome, qui voulaient rétablir la fête infâme des Lupercales, pendant laquelle les prêtres du dieu Pan couraient nus dans la ville, frappant avec des lanières de peau de chèvre les femmes qui se pressaient à leur rencontre en leur tendant les mains, afin que ces coups les rendissent fécondes. Gélase défendit qu'une superstition aussi criminelle fût renouvelée au milieu du christianisme; et comme les Romains attribuaient les malheurs publics et les maladies qui désolaient la ville à la suppression de la fête, il composa un ouvrage pour leur montrer le ridicule de ce fanatisme; cet écrit existe encore de nos jours sous le titre de « Discours contre Andromaque. »

Mais le peuple murmurait toujours pour le rétablissement de cette vieille coutume du paganisme; alors Gélase se détermina à la remplacer par la fête de la Purification de la sainte Vierge. Ce sentiment a prévalu dans l'Église, quoiqu'il ne paraisse pas fondé sur des chroniques très-authentiques; les réformes, dans les premiers siècles, s'opéraient plus lentement, et il existait une différence trop marquée entre les cérémonies des Lupercales et la fête de la Purification, pour que les Romains aient pu accepter un semblable changement.

Cependant il est certain que Gélase introduisit de nouvelles fêtes dans l'Église, et régla la liturgie, les offices divins, et tout ce qui avait rapport au culte extérieur. Il renferma tous ses règlements dans un livre que nous connaissons sous le nom de l'Ancien Sacramentaire; cet ouvrage fut publié à Rome en 1680, sur un exemplaire de plus de neuf cents ans, qui avait été sauvé du monastère de Saint-Benoît, sur la Loire, après un pillage qui eut lieu en 1562, pendant les guerres de religion. Ce manuscrit avait depuis appartenu à Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, avant de passer en la possession de la célèbre Christine, reine de Suède.

Le pontife découvrit encore des manichéens dans Rome; guidé par une mauvaise politique, il fit brûler leurs livres devant la basilique de Sainte-Marie, et pour empêcher que ces dangereux hérétiques n'évitassent les peines portées contre eux par les lois impériales, il publia un décret par lequel il était ordonné à tous les fidèles de communier sous les deux espèces, anathématisant comme sacriléges ceux qui avaient la témérité de vouloir réformer ce symbole de la mort de Jésus-Crhist. A cette époque, on croyait que la communion sous les deux espèces était de droit romain, quoique les cardinaux Baronius et Bossa aient voulu établir une opinion contraire.

Enfin Gélase mourut dans les travaux apostoliques, le 8 septembre 496, après avoir occupé le siége quatre ans et huit mois. Ce pontife, doué d'un esprit subtil, savait faire valoir son autorité; le style de ses ouvrages est obscur, et montre qu'il connaissait parfaitement les coutumes et les usages de l'Église de Rome. Il aimait l'ordre, la discipline, et joignait la prudence à la fermeté; mais on doit lui reprocher son excessive ambition.





Élection d'Anastase. — Il écrit à l'empereur pour la réunion des Églises. — Il reçoit à sa communion un partisan d'Acace. — Mauvaise foi du cardinal Baronius. — L'Église d'Alexandrie demande la communion du pape. — La haine ecclésiastique fait rompre les négociations. — Conversion politique de Clovis, roi de France. — Mort singulière d'Anastase. — Sa modération. — Éloge de son caractère.

Après la mort de Gélase, le clergé et le peuple de Rome élurent, pour gouverner l'Eglise, Anastase II, Romain de naissance et fils de Pierre. Le nouveau pontife, animé de louables intentions, essaya d'éteindre le schisme qui séparait l'Orient de l'Occident; il écrivit d'abord à l'empereur Anastase, le priant de procurer la paix des églises, et déclarant qu'il reconnaissait la validité des ordinations faites par Acace et des baptêmes qu'il avait administrés. Cette lettre fut envoyée par deux évêques, qui accompagnèrent le patrice Faustus, député de Rome, se rendant à Constantinople pour les affaires publiques. Le pape reçut ensuite à sa communion Photius, diacre de Thessalonique, zélé partisan d'Acace. Cet acte de tolérance excita des murmures parmi les faux dévots du clergé, et un grand nombre de prêtres et d'évêques se séparèrent de la communion d'Anastase.

Le cardinal Baronius et plusieurs historiens ecclésiastiques ont voulu rendre ce fait douteux, en altérant la vérité; ces adorateurs de la pourpre romaine regardent un acte de tolérance comme une flétrissure pour le saint-siége, et préfèrent que la mémoire du pontife passe à la postérité chargée d'une accusation de cruauté, plutôt que d'avouer ses généreuses intentions d'aplanir les difficultés qui fomentaient un schisme interminable.

Pendant le séjour des légats à Constantinople, deux apocrisiaires du siége d'Alexandrie vinrent leur présenter un mémoire pour obtenir la communion du pape. Ils prétendaient que la division des deux Églises n'avait d'autre cause que la mauvaise traduction de la lettre de saint Léon à Flavien; et pour montrer leur orthodoxie, ils inséraient une profession de foi, où ils déclaraient recevoir les trois premiers conciles, et condamner Eutychès, comme Nestorius. Mais ils ne faisaient aucune mention du concile de Chalcédoine, et soutenaient que Dioscore, Timothée et Pierre n'avaient point eu d'autre foi que la leur. Ils refusèrent constamment de rayer les noms de ces évêques, qui étaient odieux au clergé de Rome; ce refus empêcha la réunion des Eglises, et vint donner une nouvelle preuve que la haine des prêtres est implacable, et que les ministres d'un Dieu de paix ne pardonnent jamais à ceux qui s'opposent à leurs projets ambitieux!

Un événement important fixa bientôt l'attention du pape et de l'Eglise d'Occident; Clovis, roi de France, venait de se convertir au christianisme. La cérémonie de son baptême s'accomplit à Reims, avec toute la pompe et la magnificence que l'habile évêque saint Remi crut devoir déployer aux regards étonnés des hordes qui accompagnaient son néophyte. Les rues étaient tapissées de riches tentures, l'église était éclairée par la lueur éblouissante de plu-



Le baptême de Clovis

sieurs milliers de cierges parfumés, et le baptistère, rempli d'aromes, exhalait les plus suaves odeurs; de jeunes vierges et de beaux adolescents, couronnés de fleurs, portaient les Évangiles, la croix et les bannières, pendant que le prélat, tenant Clovis par la main, entrait dans le sanctuaire suivi de la reine Clotilde et des chefs de l'armée franque. Au moment où saint Remi versa l'eau sacrée sur le nouveau chrétien, il prononça ces paroles : « Courbe la tête, fier Sicambre; désormais tu adoreras ce que tu livrais aux flammes, et tu brûleras ce que tu adorais. » A l'imitation des Juifs, l'évêque oignit le front de Clovis d'une huile odorante qu'on a prétendu avoir été apportée par une colombe blanche. Cette pieuse fourberie du saint chrême est due au célèbre Hincmar de Reims; il exposa le premier à l'adoration des fidèles la sainte ampoule, qui n'était autre qu'un lacrymatoire que l'on trouve fréquemment sur les tombeaux romains, et qui paraissait avoir contenu le baume dont ils se servaient dans les cérémonies expiatoires pour arroser les cendres des morts. Avec Clovis furent baptisés trois mille de ses guerriers et ses sœurs Alboflède et Laudechilde.

Après la cérémonie, le chef des Franks donna à

l'évêque de Reims plusieurs domaines situés dans les provinces de la Gaule qu'il venait de conquérir. De cet accord du roi frank et du prélat, il résulta que les cités armoricaines consentirent à se soumettre à l'autorité du nouveau chrétien, et accrurent tellement sa force qu'il se trouva en état de combattre les Bourguignons et les Visigoths.

Cette conversion ressemblait, pour les circonstances et les raisons politiques, à celle de Constantin; aussi le saint-père s'empressa-t-il d'écrire à Clovis pour le féliciter de la grâce que Dieu lui avait accordée en l'éclairant des lumières de la foi.

Les négociations du patrice Faustus étant terminées à Constantinople, les légats s'engagèrent au nom du pape à souscrire à l'Hénoticon de Zénon, et reçurent de l'empereur d'Orient la promesse de la réunion des deux siéges. Mais à leur retour à Rome, ils apprirent qu'Anastase était mort depuis le mois de mars 498, après avoir tenu le saint-siége un an et quelques mois.

Plusieurs historiens sacrés affirment que Dieu le fit mourir subitement pour le punir d'avoir reçu Photius à sa communion; d'autres prétendent que sa mort fut honteuse, et qu'il rendit ses entrailles pendant qu'il obéissait aux lois de la nature. Dans tous les cas, nous repoussons les sentiments des ultramontains qui regardent la fin de ce pontife comme un châtiment de la justice divine, car il est plus probable qu'il fut empoisonné par les prêtres dont il réprimait la fougue intolérante. Si Anastase eût encore vécu quelques années, il eût réparé le mal que ses prédécesseurs avaient fait à l'Eglise par une rigueur excessive. Le pontife aimait la paix, dirigeait les affaires avec un zèle éclairé, et ses lettres sont remplies de pensées morales et d'applications judicieuses des passages de l'Écriture. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Après sa mort, la discorde prit sa place sur le siége de Rome, et les luttes recommencèrent entre les fidèles.





Ambition du clergé. — Symmaque et Laurent sont élus papes. — Violentes séditions excitées dans Rome. — Jugement du roi Théodoric. — Le pape est accusé de crimes horribles. — Les vierges sacrées sont violées et égorgées. — Concile tenu à Rome pour examiner les accusations intentées contre Symmaque. — Prétentions élevées par Symmaque. — Il se présente au concile accompagné d'un cortége redoutable de partisans. — Il est absous sans examen. — Les sénateurs Festus et Probin font un appel au peuple contre le jugement. — Le pape assemble un nouveau concile et se fait adresser les louanges les plus serviles par le diacre Ennodius. — Démêlés entre Symmaque et l'empereur Anastase. — Il élève la dignité de l'évêque au-dessus de celle de l'empereur. — Présents de Clovis à l'église de saint Pierre. — Conseils aux rois. — État de l'église d'Orient. — La haine des dévots est implacable. — Les Orientaux implorent le secours du pape. — Symmaque les repousse avec dureté. — Mort de Symmaque. — Son caractère.

L'affreuse confusion des affaires politiques et les calamités publiques n'arrêtèrent point l'ambition du clergé, tant cette passion est ardente chez les gens d'église !

Déjà les prêtres ne pouvaient parvenir au souverain pontificat que par les brigues, par l'audace ou par l'argent ! Pour s'emparer de la tiare, ils faisaient périr les pontifes régnants, ou les empoisonnaient eux-mêmes, quand ils étaient attachés à leur personne ! Enfin, pour arriver à leur but, ils ne craignaient point d'employer les fourberies, les embûches, les trahisons et le parjure !

Après Anastase, éclata un schisme dont l'auteur était le patrice Festus ; ce généreux citoyen, qui était animé de l'esprit du bien public, voulut rétablir la paix entre les Églises d'Orient et d'Occident, et fit élire évêque de Rome l'archiprêtre Laurent, qui s'était engagé à souscrire à l'Hénoticon de Zénon ; malheureusement la plus grande partie du clergé se déclara contre son protégé, et choisit le diacre Symmaque, fils de Fortunat, né en Sardaigne.

Tous deux furent ordonnés papes le même jour : Symmaque dans la basilique de Constantinople, Laurent dans celle de Sainte-Marie ; le sénat et le peuple prirent parti selon leurs caprices ou leurs intérêts, et il en résulta une violente sédition, pendant laquelle on exerça dans Rome toutes les horreurs d'une guerre civile et religieuse.

Pour mettre fin au schisme, les citoyens notables obligèrent les deux concurrents à se rendre à Ravenne pour subir le jugement du roi Théodoric.

Le prince décida que le saint siége devait appartenir à celui qui avait été ordonné le premier, et après les informations, il se trouva que le jugement élevait Symmaque au pontificat et donnait l'exclusion à Laurent. Les premiers soins du nouveau pape furent de remédier aux maux de l'Église ; il assembla un concile de soixante-douze évêques, qui tinrent leur première séance le premier jour de mars de l'année 499, et il leur proposa de chercher les moyens de prévenir les brigues des évêques et les tumultes populaires qui avaient lieu lors de l'ordination des pontifes.

Après les acclamations plusieurs fois répétées, il fit lire par le notaire Émilien les décrets rendus par les Pères. Le premier était ainsi conçu : « Si quelque prêtre, diacre ou clerc, du vivant du pape, et sans sa participation, ose donner sa souscription, promettre son suffrage par billet ou par serment, ou délibérer sur ce sujet dans des assemblées, qu'il soit déposé ou excommunié ! » — Le second : « Si le pape meurt subitement, sans avoir pourvu à l'é-

lection de son successeur, celui qui aura les suffrages de tout le clergé, ou du plus grand nombre, sera seul légitimement consacré évêque. » — Le troisième : « Si quelqu'un découvre les brigues que nous venons de condamner et les prouve, non-seulement il sera absous s'il est complice, mais encore récompensé magnifiquement ! »

Le concile témoigna son consentement par de nouvelles acclamations; le pape et soixante-douze évêques souscrivirent ainsi que soixante-sept prêtres, dont le premier était Celius Laurent, archiprêtre du titre de Sainte-Praxède, le même qui avait été élu antipape, et qui dans la suite obtint l'évêché de Nocéra.

Mais les amis du schismatique Laurent, les sénateurs Festus et Probin, refusèrent de reconnaître le nouveau pontife, l'accusant de crimes horribles et offrant d'envoyer des témoins à Ravenne, au roi Théodoric.

Les désordres continuaient toujours à Rome; on pillait les maisons; on tuait les citoyens, sous prétexte de religion et pour faire triompher la cause de l'Église; enfin les vierges sacrées elles-mêmes étaient violées et égorgées!

A la faveur de cette confusion, Laurent fut rappelé dans la ville; et sa présence augmentant la fureur des deux partis, on fut encore obligé d'avoir recours au roi Théodoric. Festus et Probin supplièrent le prince d'envoyer auprès d'eux un évêque visiteur, comme si le saint-siége eût été vacant.

Théodoric chargea Pierre, évêque d'Altino, de cette importante mission, avec ordre, quand il serait à Rome, de se rendre d'abord à la basilique de Saint-Pierre, pour saluer le pape Symmaque, et pour lui demander les accusateurs produits contre lui, afin qu'ils fussent interrogés par les prélats, mais sans être appliqués à la question. L'évêque d'Altino n'observa point ses instructions, il refusa de voir le pontife et se joignit aux schismatiques; les catholiques, indignés de la conduite de l'évêque visiteur, voulurent chasser Pierre de la ville, regardant sa nomination comme une violation des canons de l'Église.

Alors le prince, obligé de venir lui-même à Rome pour rétablir la tranquillité, ordonna la convocation d'un concile afin d'examiner les accusations intentées contre Symmaque.

D'après ses ordres, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent dans la capitale de l'Italie. Mais quelques-uns, excités par Symmaque, osèrent adresser des remontrances au monarque; ils l'accusèrent d'avoir troublé l'ordre de la discipline ecclésiastique en faisant assembler les évêques; ils lui représentèrent que le pape seul avait le pouvoir de convoquer les conciles, par sa primauté de juridiction, transmise par saint Pierre et reconnue par l'autorité des Pères de l'Église; enfin qu'il était sans exemple qu'un pontife eût été soumis au jugement de ses inférieurs !...

Déjà la tyrannie du clergé pesait sur les peuples et sur les rois; et Théodoric, par sa faiblesse, rendit plus formidable encore la puissance des évêques de Rome.

Les évêques d'Italie, assemblés en concile dans la basilique de Jules, s'abstinrent de visiter Symmaque trop ouvertement, pour ne pas se rendre suspects; mais ils firent toujours mention de lui dans leurs prières publiques, pour montrer qu'ils étaient en sa communion. Le pape demanda aux Pères que l'on fît retirer l'évêque visiteur, appelé, contre les règlements, par une partie du clergé et par les notables, et qu'on lui restituât tous les trésors qu'il avait perdus. Théodoric repoussa ses demandes, ordonnant que Symmaque répondrait avant tout à ses accusateurs, et il fit transférer le concile dans la basilique du palais de Sessorius.

Plusieurs prélats, dans l'intérêt de la justice, proposèrent de recevoir le libelle des accusateurs; mais leur opinion fut rejetée comme attentatoire à la dignité du saint-siége, et sous prétexte qu'il s'y trouvait deux défauts essentiels. Symmaque, rassuré sur les dispositions des prélats qu'il avait gagnés à sa cause par des promesses ou par de l'argent, se rendit au concile, suivi d'une foule nombreuse de ses partisans. Alors les ennemis du pape, désespérant d'obtenir un jugement équitable, et rendus furieux par son attitude audacieuse, attaquèrent le cortége, lancèrent une grêle de pierres sur les prêtres qui l'accompagnaient, et les auraient massacrés si le tumulte n'eût été arrêté par les troupes du roi, qui chargèrent les rebelles. Les partisans de Symmaque, usant à leur tour de représailles, se répandirent dans la ville, forcèrent les portes des couvents, massacrèrent les prêtres et les moines, arrachèrent de leurs retraites les vierges sacrées, les promenèrent dans les rues, dépouillées de leurs vêtements, entièrement nues, et les frappant de verges.

Le saint-père fut ensuite cité quatre fois à comparaître devant le concile; mais il s'en excusa sur les dangers auxquels il s'exposerait en quittant l'église de Saint-Pierre, où il s'était réfugié; et les Pères déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner un absent, ni juger comme contumace un homme qui avait voulu se présenter devant leur tribunal.

Ainsi fut déclaré innocent de l'accusation d'adultère ce pape qui avait osé se rendre dans le concile avec un cortége redoutable, composé de séditieux qui avaient déjà commis tant de violences et tant de meurtres. Cet exécrable jugement, rendu par des prêtres orgueilleux de leur puissance, était conçu en ces termes : « Nous déclarons Symmaque déchargé des accusations intentées contre lui, laissant le tout au jugement de Dieu.

« Nous ordonnons qu'il administrera les divins mystères dans toutes les églises qui dépendent de son siége, et nous lui rendons, en vertu des ordres du prince, qui nous en donne le pouvoir, tout ce qui appartient à l'Église, au dedans et au dehors de Rome. Nous exhortons tous les fidèles à recevoir de lui la sainte communion, sous peine d'en rendre compte au jugement de Dieu.

« Quant aux clercs qui ont fait schisme, en donnant satisfaction au pape ils obtiendront le pardon, et seront rétablis dans leurs fonctions; mais, après ce jugement, ceux qui oseront célébrer des messes dans quelques-unes des églises romaines sans le consentement de Symmaque, seront punis comme schismatiques ! »

Ce décret fut souscrit par soixante-douze évêques; mais beaucoup d'autres, persuadés que le pape ne s'étant pas justifié ne pouvait être absous des crimes qu'on lui imputait, refusèrent de signer. Les premiers préféraient éviter un scandale en rendant un jugement contre leur conscience, afin que les ariens ou les autres adversaires de l'Église n'eussent pas des motifs aussi puissants de mépriser les catholiques. Le cardinal Baronius dit lui-même que les Pères du concile « ont voulu ensevelir sous un profond silence les marques d'infamie dont les ennemis du pontife prétendaient le flétrir. »

Néanmoins cet édit prouve qu'à cette époque les évêques de Rome reconnaissaient encore l'autorité des rois; qu'ils s'adressaient à eux pour obtenir la permission d'assembler des conciles nationaux; qu'ils se présentaient devant les autres évêques pour se justifier des crimes dont on les accusait, et qu'ils subissaient leurs jugements.

Le peuple ayant refusé de se soumettre aux décisions du concile, les amis de Laurent attaquèrent la validité de l'arrêt; alors Symmaque, désespérant d'apaiser les troubles qui menaçaient de devenir encore plus violents, rassembla un nouveau synode. Quatre-vingts évêques, trente-sept prêtres et quatre diacres composèrent cette assemblée; le diacre Ennodius, l'un des plus lâches adulateurs du siége de Rome, chargé de réfuter le libelle des laurentiniens, s'acquitta de cette mission en véritable esclave du pape, et termina sa harangue en déclarant le pontife le plus vertueux, le plus pur, le plus saint de tous les hommes. Cet écrit, qui nous a été conservé, est un tissu de flatteries les plus outrées, et de principes faux ou ridicules. Il ressemble à ces apologies versifiées par des poëtes affamés, qui exaltent les vertus des princes qui les nourissent.

Entraîné par la dialectique subtile du diacre Ennodius, et par des motifs d'intérêt plus puissants encore que l'éloquence, le synode de Rome rendit un second décret en faveur de Symmaque. Cette assemblée était composée de prélats entièrement dévoués au saint-siége, dont ils recevaient alternativement des mortifications ou des bienfaits, selon la conduite qu'ils tenaient à l'égard des pontifes.

L'empereur Anastase protesta contre le jugement du concile, et accusa le saint-père de plusieurs crimes, dans un libelle qu'il fit répandre en Italie.

Symmaque réfuta ces accusations par une lettre apostolique, dans laquelle il déclare à l'empereur que l'intérêt de sa dignité l'obligeant à faire cesser le scandale, il répondra par des pamphlets aux injures dont on l'accable. Il prend à témoin toute la ville de Rome, qu'il n'est point infecté de manichéisme, et qu'il ne s'est jamais éloigné de la foi du saint-siége; il accuse le prince d'être lui-même eutychien, ou du moins fauteur des partisans d'Eutychès et de communiquer avec eux; il traite de révolte audacieuse le mépris qu'Anastase témoigne pour un successeur de saint Pierre, et pousse l'insolence jusqu'à soutenir que sa chaire est plus élevée que tous les trônes de l'univers. « Comparons, lui dit-il, la dignité d'un évêque à celle d'un empereur; il existe entre elles la même différence qu'entre les richesses de la terre, dont un souverain a l'administration, et les trésors du ciel, dont nous sommes les dispensateurs. Vous recevez le baptême de l'évêque; il vous administre les sacrements; vous lui demandez des prières, vous attendez sa bénédiction, et vous vous adressez à lui pour vous soumettre à la pénitence. Enfin, les princes gouvernent les affaires des hommes, et nous disposons des biens du ciel. Vous voyez, seigneur, que notre dignité est supérieure à toutes les grandeurs de la terre! »

Il termine sa lettre par ces menaces contre l'empereur : « Si vous parveniez à prouver les chefs d'accusation formulés contre moi, vous pourriez obtenir ma déposition du saint-siége; mais ne craignez-vous pas également de perdre votre couronne, si vous ne pouvez m'en convaincre? Rappelez-vous que vous êtes hommes, et que cette cause sera discutée au jugement de Dieu. Il est vrai qu'un prêtre doit du respect aux puissants de la terre, mais non à ceux qui exigent des choses contraires aux lois de l'Église. Respectez Dieu en nous, et nous le respecterons en vous; si vous n'avez point de vénération pour notre personne, comment pourrez-vous affermir votre domination sur les peuples et user des priviléges d'une religion dont vous méprisez les lois? Vous m'accusez d'avoir conspiré avec le sénat pour vous excommunier? n'ai-je donc pas suivi en cela l'exemple de mes prédécesseurs? Ce n'est pas vous, seigneur, que nous anathématisons, c'est Acace; séparez-vous de lui, et vous vous séparerez aussi de mon excommunication; autrement, ce n'est pas nous qui vous aurons condamné, mais vous-même. »

Symmaque se plaint ensuite de la persécution que l'empereur faisait souffrir aux catholiques, leur défendant le libre exercice de la religion, et tolérant toutes les hérésies. « Lors même que nous serions dans l'erreur, il faudrait tolérer notre culte comme les autres, ou si vous nous attaquez, il faut attaquer toutes les hérésies. » Enfin il exhorte le prince à se réunir au saint-siége, et à se séparer des ennemis de la vérité et de l'Église.

Dans les Gaules, les exploits de Clovis avaient tellement agrandi la réputation des guerriers francks, que l'empereur Anastase avait voulu faire un traité d'alliance avec le nouveau conquérant, et lui avait envoyé, à cet effet, des ambassadeurs chargés de riches présents, parmi lesquels se trouvait une magnifique couronne d'or enrichie de pierres précieuses, que le roi franck fit remettre au pontife, pour être déposée dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Ces sortes de libéralités ont été dans la suite les sources d'abus intolérables; et Philippe de Comines, qui ne manquait ni de piété ni de religion, mais qui avait une grande expérience des affaires politiques, blâmait hautement la munificence des rois envers les prêtres. Il s'exprime ainsi en parlant de Louis XI : « Le gracieux monarque donna beaucoup aux prêtres pendant sa vie; en cette chose eût mieux valu moins, car il prenait des pauvres pour donner à ceux qui n'en avaient aucun besoin. » Les princes auraient dû puiser dans ces paroles de sages avertissements, et ne pas enrichir l'insatiable clergé en ruinant les peuples.

L'Église d'Orient était toujours dans le trouble et dans la confusion; les catholiques exerçaient contre

les hérétiques toutes les cruautés qu'inspire la vengeance; et ceux-ci, à leur tour, appuyés du crédit de l'empereur Anastase, poursuivaient avec acharnement leurs adversaires; les monastères étaient devenus les théâtres de guerres d'autant plus cruelles que le zèle de la religion servait de prétexte, et que l'ambition ou la vengeance des prêtres en était le véritable motif.

Nous traduisons un passage de Juvénal qui se rapporte parfaitement à la situation des affaires d'Orient : « Les citoyens de la ville d'Ombe et ceux de Tentyre ont été depuis un grand nombre d'années ennemis irréconciliables; jamais ils n'ont voulu former des alliances; leur haine est invétérée, immortelle, et cette plaie incurable est encore sanglante aujourd'hui. Ces peuples sont animés d'une extrême fureur les uns contre les autres, parce que les Ombiens adorent un dieu que les Tentyriens exècrent; chacun prétend que la divinité qu'ils respectent est la seule véritable et unique. « La haine des Orientaux, aussi ridicule dans ses motifs et aussi mal fondée que celle des habitants d'Ombe et de Tentyre, attirait un déluge de calamités sur l'Église de Constantinople.

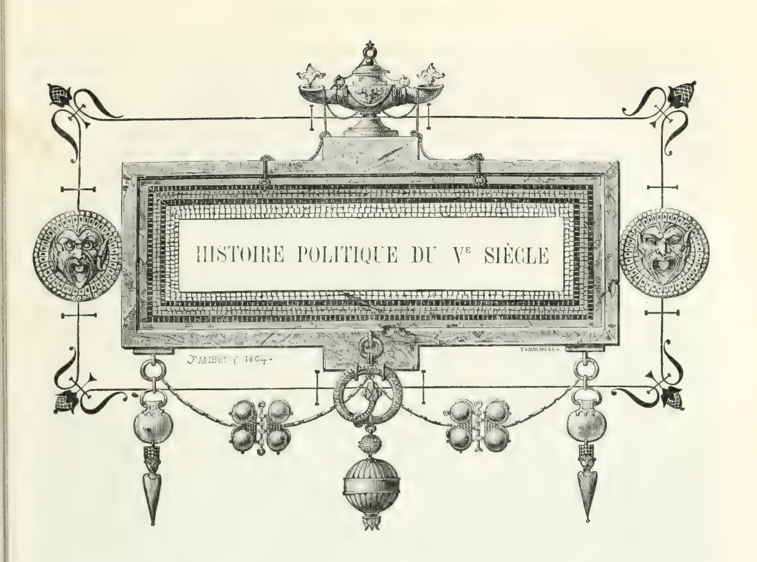
Enfin les Orientaux implorèrent les secours de Symmaque, dans une grande épître qu'ils adressèrent à Rome et aux évêques d'Occident, suivant l'ancien usage. Ils demandaient à être rétablis dans la communion du saint-siége, et à ne pas être punis pour les fautes d'Acace, puisqu'ils acceptaient la lettre de saint Léon et le concile de Chalcédoine : « Ne nous rejetez pas, écrivaient-ils, sous prétexte que nous communiquons avec vos adversaires, car nos prélats sont moins attachés à la vie que tourmentés par la crainte de laisser leurs troupeaux en proie aux hérétiques. Ceux qui ont approuvé la conduite de notre patriarche et ceux qui se sont séparés de sa communion attendent votre secours après celui de Dieu, et vous supplient de rendre à l'Orient la lumière que vous-même en avez reçue originairement.

« Le mal est si grand que nous ne pouvons pas aller chercher le remède, et qu'il faut que vous veniez à nous. »

Ensuite, pour montrer qu'ils sont catholiques, ils finissent par l'exposition de leur doctrine, et condamnent Nestorius et Eutychès. L'orthodoxie des Orientaux et la compassion qu'inspiraient leurs malheurs étaient des motifs puissants qui devaient déterminer le pontife à se relâcher de sa rigueur, et l'engager à leur procurer la paix, dont ils avaient un si grand besoin; mais Symmaque repoussa toutes leurs avances; et par sa dureté il montra que les papes ne savent point pardonner lorsqu'on résiste à leurs desseins ambitieux. La religion doit-elle donc inspirer une haine si implacable, et sera-t-elle toujours la cause des malheurs des peuples?... Espérons que la raison et la philosophie remplaceront dans l'avenir le fanatisme religieux qui, pendant près de deux mille ans, a servi de voile pour cacher aux hommes les passions honteuses des princes de l'Église!

D'après l'opinion des chronologistes modernes, Symmaque mourut le 19 juillet 514, vers la fin de la seizième année de son pontificat, sans être parvenu à détruire les accusations d'adultère qui avaient été intentées contre lui. Ses cendres furent déposées dans l'Église de Saint-Pierre.





Règne d'Honorius. — Alaric s'empare de Rome. — Affaires d'Orient. — Piété de Théodose le Jeune. — Pulchérie gouverne l'empire. — Valentinien III, empereur d'Occident. — Anicius Maximus le fait massacrer et s'empare du trône. — Il force l'impératrice Eudoxia à l'épouser. — Elle appelle Genséric en Italie. — Belle maxime de Marcien, empereur d'Orient. — Léon Iᵉʳ, empereur. — Genséric saccage Constantinople. — Caractère de Zénon. — Basiliscus monte sur le trône. — Zénon revient triomphant à Constantinople. — Supplice de Basiliscus. — Mort de Zénon. — Règne d'Anastase. — Les Franks s'établissent dans le nord de la Gaule. — Histoire de Pharamond. — Clodion le Chevelu, deuxième roi des Franks. — Mérovée succède à Clodion. — Childéric, quatrième chef des Franks. — Il viole les filles et les femmes des seigneurs. — Il est chassé de ses états. — Il se réfugie à la cour du roi de Thuringe. — Il enlève la reine Basine et revient en France. — Clovis, premier roi chrétien. — Son caractère. — Il épouse Clotilde. — Cruauté de sainte Clotilde. — Conversion politique de Clovis. — Ses trahisons, ses crimes. — Il fait couper la tête à Chararic, roi des Ripuaires Nerviens et à son fils. — Il fait assassiner Rignomer, roi de Mons. — Il assomme lui-même avec sa masse d'armes Ragnachaire, roi de Cambrai, son allié fidèle. — Il fait tuer Sigebert, son ancien ami, par Chloderic son fils, qu'il fait massacrer à son tour à coups de hache.

Le cinquième siècle devint aussi fatal aux empires d'Orient et d'Occident qu'à l'Eglise de Rome, par les désordres et les séditions qui agitèrent les peuples. En Orient, Arcadius était mort, et son fils Théodose II, dit le Jeune, demeurait sous la tutelle d'Isdegerde. En Occident, Stilicon, tuteur d'Honorius, voulait élever son fils Eucherius à l'empire; ses projets ambitieux ayant été découverts, il fut mis à mort par les ordres du jeune prince, qui prit alors les rênes du gouvernement. Bientôt Honorius, dominé par les passions fougueuses d'un tempérament ardent, négligea le soin de ses états; il quitta la capitale de son empire pour habiter la ville de Ravenne, qu'il appelait sa poule; et pendant qu'il se livrait aux débauches dans les bras de ses maîtresses, le redoutable Alaric, roi des Visigoths, après avoir ravagé l'Orient, où Ruffin l'avait appelé, vint en Italie et s'empara de Rome par trahison.

Une foule de petits tyrans s'élevèrent ensuite contre Honorius pour démembrer ses états; mais ils finirent par s'exterminer dans des guerres de rivalités, et le prince, demeuré seul maître de l'empire, mourut sans postérité.

En Orient, Théodose le Jeune avait succédé à son père Arcadius. Ce prince, entièrement occupé d'exercices de piété, avait transformé son palais en monastère; il récitait tous les matins des hymnes sacrés, et mettait toute sa gloire à pénétrer les mystères de la religion. Il avait un grand respect pour les prêtres, surtout pour ceux qui affectaient la sainteté, et ces hommes insatiables obtenaient de lui tout ce qu'ils demandaient. Sa sœur Pulchérie, princesse d'un rare mérite, gouverna l'empire pendant la minorité de ce prince bigot, et conserva même l'administration des affaires jusqu'à l'époque de son mariage avec Eudoxia; alors il lui enleva l'exercice du pouvoir souverain et en investit l'impératrice.

Théodose possédait les vertus d'un moine et les vices d'un prince; son insouciance pour le gouvernement de l'état était si grande qu'il signait sans

lire tout ce que ses ministres lui présentaient. Aussi Pulchérie, voulant un jour lui montrer les dangers de cette excessive indifférence, lui fit présenter un acte qui constatait en bonne forme la vente de sa femme à son cuisinier; comme à l'ordinaire, le prince apposa le sceau impérial au bas de l'acte, sans en prendre connaissance.

Pendant le règne de Théodose parut en Orient le terrible Attila, qui, chassé des Gaules et de l'Italie par Aëtius, envahit avec ses hordes l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce, détruisant toutes les villes sur son passage, et ne laissant partout que déserts et solitudes. Le faible Théodose ne put arrêter ce redoutable ennemi qu'en lui donnant des monceaux d'or et en se reconnaissant son tributaire.

L'empire était à peine remis des secousses qu'il avait éprouvées par suite de l'invasion des barbares, que de nouveaux troubles vinrent encore le plonger dans une confusion horrible. Deux causes principales jetaient la perturbation dans l'état; d'abord l'exil de l'impératrice, que Théodose avait reléguée en Palestine sur quelques soupçons de jalousie; ensuite la persécution qu'il avait suscitée contre saint Flavien et ses adhérents. Dans le concile d'Ephèse, qu'il avait convoqué pour juger ce prélat, la fureur religieuse fut poussée si loin que les Pères, dans un transport de fanatisme, se jetèrent sur l'infortuné Flavien et l'assommèrent sur la place. Zonare, qui rapporte ce fait, ajoute que l'évêque Dioscore se rua comme un âne sur la poitrine du patriarche, la brisa sous ses pieds et dansa sur le cadavre. Ce concile de brigands, comme l'appellent Nicéphore et Callixte, deux auteurs grecs contemporains, rendit un décret qui enjoignait aux gouverneurs de massacrer leurs ennemis dans toutes les provinces de l'empire. La ville d'Alexandrie surtout devint le théâtre d'épouvantables atrocités. Les prêtres de la secte triomphante, après avoir égorgé des femmes, des vieillards et des enfants, tuèrent le pasteur Protérius et dévorèrent ses entrailles ! Théodose applaudit aux fureurs de ces cannibales au lieu de les punir; mais le ciel ne tarda pas à venger les victimes de son fanatisme; en rentrant à Constantinople, le prince tomba de cheval et se brisa le crâne.

En Occident, Valentinien III, fils de Constantius et de Placidie, avait pris les rênes du gouvernement de l'empire, après avoir vaincu le tyran Castin, qui lui disputait le trône; bientôt il fut tué lui-même par Anicius Maxime, qui s'empara de la couronne, et força l'impératrice Eudoxia à devenir sa femme. Celle-ci, pour se venger de l'usurpateur, appela Genséric en Italie. A l'approche de ce conquérant redoutable, Maxime voulut prendre la fuite; Eudoxia ne lui en laissa pas le temps; des soldats l'arrêtèrent dans son palais, le déchirèrent à coups d'épée, et jetèrent son cadavre dans le Tibre.

Le trône fut ensuite possédé par huit princes, qui augmentèrent les malheurs de l'empire et pesèrent sur les peuples jusqu'à l'époque de la conquête de l'Italie par Odoacre, qui gouverna avec le titre de roi.

Marcien de Thrace, qui avait épousé Pulchérie, succéda en Orient à Théodose II; ce prince fit écrire en lettres d'or dans ses palais cette belle maxime : « Les rois ne doivent point faire la guerre lorsqu'ils peuvent obtenir la paix. » Il régna six ans, et mourut empoisonné par le patrice Aspar et son fils Ardaburius, chef de la milice. Comme ces meurtriers dédaignaient pour eux-mêmes le titre d'empereur et se contentaient d'en exercer l'autorité, ils présentèrent au sénat un de leurs capitaines nommé Léon, et le firent proclamer chef de l'empire le 7 février 457. Quelques auteurs prétendent que ce prince fut couronné par le patriarche de Constantinople, et que ce fut le premier exemple de la cérémonie du sacre, qui depuis fut renouvelée à l'avénement au trône des souverains grecs.

Léon, devenu empereur, voulut se défaire de ceux qui l'avaient élevé, et dont il redoutait la puissance. D'abord il les combla d'honneurs, et, par des conseils perfides, il essaya de leur faire congédier leur garde particulière, et leur insinua de se désister du commandement de l'armée. Ses ruses n'ayant point amené le résultat qu'il en attendait, il changea ses batteries et se déclara, d'arien qu'il était, catholique fervent et persécuteur, afin de susciter de puissants ennemis contre Aspar, qui professait l'arianisme. Cette nouvelle fourberie réussit parfaitement; les prêtres, se voyant soutenus par l'empereur, ameutèrent le peuple contre Aspar et contre son fils, et attaquèrent leur palais avec tant de furie, que ceux-ci eurent à peine le temps de s'enfuir dans la basilique de Sainte-Euphémie, qui était un lieu d'asile. Léon accourut alors dans leur retraite, les rassura sur les suites de cette émeute populaire, s'engagea par serment à les protéger envers et contre tous, et les détermina à quitter la basilique. A peine eurent-ils dépassé le seuil de l'église que leurs têtes roulèrent aux pieds de l'empereur. Exaspérés par cet acte de perfidie et de lâcheté, les ariens résolurent de venger la mort de leurs protecteurs; ils prirent les armes, se révoltèrent contre Léon, et appelèrent les Goths à leur secours. Genséric, roi de ces hordes barbares, répondit à leur appel et vint assiéger Constantinople. Pendant deux ans que dura cette guerre, l'empereur resta enfermé dans une tour, d'où il vit brûler sa capitale et sa flotte, composée de mille vaisseaux, sans oser les défendre; enfin il se débarrassa de Genséric en lui payant des sommes énormes, fruit des labeurs des peuples, et qu'il avait entassées dans sa forteresse.

Malgré toutes les infamies de ce règne, Léon mérita, suivant les catholiques, le surnom de Grand à cause des persécutions qu'il exerça contre les hérétiques. En mourant il institua pour son successeur Léon II, son petit-fils, qui n'était âgé que de trois ans, au préjudice de Zénon, son gendre. Ce choix lui avait été dicté par les prêtres, qui portaient une haine violente à ce prince à cause de ses opinions ariennes. En dépit du clergé, Zénon, dès le lendemain de la mort de son beau-père, prit les rênes de l'État comme tuteur de son fils; ensuite il donna à ses créatures les plus hautes dignités, captiva l'affection du peuple en diminuant les impôts, et lorsque les choses furent arrivées au point où il les désirait, un jour de fête solennelle, sa femme Ariadne conduisit le jeune empereur à l'hippodrome et le plaça sur un trône élevé, d'où il appela son père; et



Monastère de l'Église d'Orient

lui mettant une couronne sur la tête, il le nomma son collègue et le proclama auguste. Malgré ses précautions ingénieuses, les ecclésiastiques crièrentà l'usurpation et parvinrent à ameuter les fanatiques contre Zénon. Alors le nouvel empereur, qui redoutait les suites d'une révolution, se décida à faire périr l'innocente cause de ses craintes; et le père empoisonna son propre fils pour demeurer maître de l'empire!

Dès qu'il vit l'autorité suprême affermie entre ses mains, Zénon s'abandonna sans réserve à ses mauvaises inclinations; et pour justifier l'infamie de sa conduite, il disait ouvertement que les rois avaient le droit de faire servir tous les hommes à leurs passions et toutes les femmes à leurs débauches. Plongé dans les orgies les plus révoltantes, il oubliait ses devoirs de chef de l'Etat, et laissait les barbares ravager son empire; au levant, les Sarrasins ou Arabes scénites s'avançaient en bandes redoutables; à l'occident, les Huns avaient passé le Danube sans trouver de résistance, et pillaient la Thrace. Plus barbare encore que ces hordes farouches, Zénon achevait de ruiner ses peuples en les écrasant par ses exactions.

Enfin son avarice souleva l'indignation générale, et dès la seconde année de son règne, s'étant brouillé avec sa belle-mère Vérine, veuve de l'empe-

reur Léon, il craignit qu'elle ne le fît assassiner, et s'enfuit en Isaurie avec sa femme Ariadne.

Basiliscus, frère de l'impératrice Vérine, se fit ensuite reconnaître empereur avec son fils Marc. Les historiens sacrés affirment qu'il était plus cruel encore que Zénon, et qu'il avait embrassé le parti des eutychiens pour céder aux instances de sa femme Zénobie. Quelques auteurs repoussent au contraire les accusations odieuses portées contre ce prince, dont le plus grand crime était la tolérance; et ils ajoutent que si, à l'exemple de Constantin, il avait persécuté les prétendus hérétiques, l'Église lui eût élevé des autels. Comme il se déclara le zélé protecteur des eutychiens, les prêtres catholiques excitèrent contre lui une violente sédition à Constantinople et rappelèrent Zénon, qui accourut du fond de l'Isaurie pour rentrer dans la capitale. Basiliscus fut plongé, par ordre du vainqueur, dans une citerne avec sa femme et ses enfants, et tous condamnés à mourir de faim; les partisans du prince déchu furent traîtreusement assassinés, à l'exception de Marcien, un de ses frères, qui était parvenu à s'échapper. Ce prince, qui s'était réfugié à la cour de Théodoric le Louche, roi des Goths, avait obtenu de ce monarque et de Théodoric Lancale, roi des Ostrogoths, des secours en hommes et en argent pour chasser Zénon de Constantinople, lorsque malheureusement, à la veille d'entrer en campagne, il se vit arrêté par ordre de son protecteur et livré aux ambassadeurs de son ennemi. Marcien fut ramené en Grèce chargé de fers et enfermé dans un monastère, où il mourut empoisonné.

Délivré de toute inquiétude, l'empereur reprit son train de vie accoutumé, et sa cour devint une école où la corruption était enseignée par les princesses elles-mêmes. Vérine, l'impératrice mère, quoique fort âgée, avait conçu pour Illus, le général de ses gardes, une passion insensée qu'elle ne craignit point de lui avouer. Ce jeune seigneur, qui était déjà marié à une femme qu'il aimait, repoussa les avances de Vérine; et, pour échapper à sa vengeance, il quitta Constantinople et se jeta dans le parti du Syrien Léonce, qui avait levé l'étendard de la révolte. Leur résistance fut de courte durée; un capitaine grec nommé Jean marcha contre eux à la tête d'une nombreuse armée, battit leurs troupes, et les contraignit eux-mêmes à se renfermer dans une forteresse, où ils furent pris et décapités après trois années de siége.

Zénon poursuivait toujours sa carrière de crimes et de débauches, lorsque enfin sa propre femme Ariadne résolut de se défaire de lui pour épouser un de ses amants nommé Anastase. Un soir que l'empereur s'était endormi dans un état d'ivresse, elle le plaça dans une bière et fit procéder aux cérémonies des funérailles. Le lendemain on le descendit dans les caveaux mortuaires, et malgré les hurlements qui partaient de son cercueil, personne ne vint délivrer le tyran. Telle fut la fin épouvantable de ce prince, qui expiait ainsi la mort de son fils!

Anastase lui succéda en épousant l'infâme Ariadne; son règne fut heureux pour les peuples; il supprima un grand nombre d'impôts onéreux dont les provinces étaient accablées, et se fit chérir de toute la nation par ses grandes vertus. L'histoire ecclésiastique le blâme de n'avoir pas été persécuteur et l'a même accusé d'avoir fomenté dans l'Eglise cette fameuse division eutychienne, qui n'eut d'autres causes que l'ambition des évêques de Rome, la précipitation des prélats d'Orient dans la condamnation d'Eutychès, et la mauvaise foi du clergé des deux Églises. Après dix-sept années de règne, Anastase fut trouvé mort dans un souterrain du palais, sans qu'on ait jamais pu découvrir s'il avait été assassiné ou s'il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

En Occident, l'empire s'affaiblissait; les passions haineuses des ecclésiastiques remplissaient les provinces de désordres, sous le prétexte spécieux de religion, et préparaient le grand événement qui allait changer les destinées des Gaules.

Des hordes de barbares sortis des forêts de la Germanie commençaient à refouler les Romains vers l'Italie, et après un siècle et demi de luttes incessantes, elles formaient enfin dans le nord de la Gaule un établissement stable. Suivant la chronique du moine de Saint-Denis, le chef de ces barbares, que nous comptons pour le premier des rois franks, se nommait Pharamond et régna dix ans; d'autres historiens regardent son existence comme très-problématique, et n'accordent quelque créance qu'aux faits racontés sur Clodion le Chevelu. Ce guerrier redoutable avait agrandi considérablement ses états du côté de la seconde Belgique, lorsqu'il fut vaincu à son tour par les Romains et forcé de repasser le Rhin. Le souvenir de ce combat nous a été conservé par Sidoine Appollinaire, poëte latin qui florissait au cinquième siècle. « Les Franks, dit-il, s'étaient avancés jusqu'au bourg Helena pour nous attaquer, et avaient placé leur camp vis-à-vis du nôtre, sur des collines près d'une petite rivière, se contentant d'en fermer les abords par des chariots à la manière des barbares. Heureusement, notre général Aëtius ayant appris qu'ils devaient célébrer le mariage d'un de leurs chefs pendant la nuit, commanda aux légions de se tenir prêtes à marcher dès que la lune serait élevée dans le ciel. Le moment venu, nos soldats débouchèrent en files serrées et au pas de course, par une chaussée étroite qui longeait la rivière, et tombèrent à l'improviste sur les ennemis; les Franks n'eurent pas même le temps de prendre leurs armes et de former leurs lignes; nous les mîmes en pleine déroute et nous en fîmes un grand carnage. Tous les mets qui restaient de leur festin, et de grands plats parés de guirlandes de fleurs tombèrent en notre pouvoir, ainsi que leurs bagages, les chariots et même l'épousée, qui était blonde et qui fut réservée pour la couche du général. » Clodion reprit plus tard une revanche éclatante; pendant qu'Aëtius était occupé à combattre les Visigoths, les Bourguignons et d'autres peuples de la Gaule, qui étaient constamment en révolte contre les Romains, il repassa le Rhin avec de nouvelles bandes, traversa les grandes forêts qui séparaient la Belgique de la Gaule, fit la conquête des villes de Tournai et de Cambrai, et s'empara même d'Amiens, qui devint sa capitale. Il mourut quelques années après, en 449, laissant la tutelle de ses petits-fils à

Mérovée, que des historiens supposent être son frère et d'autres son parent éloigné.

Dès que Clodion eut fermé les yeux, l'ambitieux Mérovée se créa dans l'armée un parti puissant qui le proclama chef des Franks au préjudice de ses pupilles. Ces infortunés et leur mère s'enfuirent à la cour d'Attila et vinrent implorer l'appui de son épée contre l'usurpateur; le roi des Huns prit les jeunes princes sous sa protection, et marcha contre Mérovée à la tête d'une armée formidable pour les rétablir sur le trône de leur père. A la nouvelle de l'approche du redoutable Attila, les Franks, qui n'étaient point assez forts pour leur résister, s'empressèrent de contracter une alliance avec Aëtius et de réunir leurs troupes aux légions romaines. Attila n'en poursuivit pas moins sa route, et vint attaquer les armées confédérées des Franks et des Romains, dans une plaine située près de Méry-sur-Seine, à six lieues au-dessous de Troyes. La bataille fut sanglante; les anciennes chroniques affirment que trois cent mille guerriers vainqueurs et vaincus restèrent sur la place; les Huns furent mis en déroute; mais quoique victorieux, les Romains et les Franks avaient éprouvé des pertes si considérables, qu'au rapport de Grégoire de Tours, le général Aëtius et Mérovée employèrent plus d'un mois à enterrer leurs morts. Cette victoire fut très-favorable à l'usurpateur, en ce qu'elle mettait les Romains et les Huns dans l'impuissance de s'opposer aux envahissements qu'il projetait. Mérovée rassembla à la hâte de nouvelles bandes et s'empara du territoire de Mayence, de la Picardie, de la Normandie et de presque tous les domaines qui forment l'Ile de France; il mourut après un règne de dix ans.

Childéric, fils et successeur de Mérovée, voulut abuser des femmes et des filles de ses guerriers, et fut chassé honteusement de sa patrie. Il se réfugia alors à la cour du roi de Thuringe, dont l'épouse, nommée Basine, se chargea du soin officieux de consoler le coupable fugitif. Plus tard, grâce aux intrigues de ses partisans, lorsque Childéric fut rappelé en France, cette nouvelle Hélène abandonna pour le suivre son mari et ses enfants; cette femme adultère donna le jour à Clovis Ier. Comme l'adversité est la meilleure école pour les princes, Childéric avait appris dans ses malheurs que les trônes ne sont point inébranlables, et dès lors sa domination fut douce pour les peuples.

Clovis, premier roi chrétien, possédait toutes les qualités d'un héros barbare; il était féroce, intrépide et ambitieux; il se convertit par politique, comme le démontre Mézeray : « Cette conversion, dit-il, lui était très-nécessaire pour contenir les Gaulois, qu'il avait subjugués, et pour attirer les peuples soumis aux Goths et aux Bourguignons, qui souffraient impatiemment la domination de leurs princes, partisans des dogmes d'Arius. » Pour achever d'écraser la puissance des Romains, qui, affaiblie de tous les côtés, ne se soutenait plus dans les Gaules que par ses rapports avec les provinces lyonnaises, le roi frank, en politique habile, fit enlever Clotilde, nièce de Gondebaud, tyran de Bourgogne, et l'épousa pour établir ses droits sur les provinces romaines. Cette jeune princesse, que l'Église honore comme une sainte, donna un exemple terrible de sa cruauté, lorsqu'elle s'échappa de la cour de son oncle; elle fit massacrer par son escorte les habitants des villages qu'elle traversait et livra aux flammes leurs malheureuses chaumières, pour venger, disait-elle, ses frères et son père, tués par les Bourguignons.

Clovis, devenu le plus puissant prince des Gaules par les avantages qu'il avait remportés sur les Visigoths et sur les Bourguignons, voulut affermir ses conquêtes, et songea à réunir tous les Franks sous un même chef. Dans ce dessein, il massacra les capitaines qui prenaient le titre de rois, leur déclara une guerre d'extermination, empoisonna les uns, fit poignarder les autres; il s'empara par trahison de Chararic, roi des Ripuaires Nerviens, et le condamna avec son fils à finir ses jours dans un cloître; et comme le jeune prince voyait tomber les larmes de son père pendant qu'on lui rasait les cheveux : « Ces branches vertes renaîtront, dit-il, car le tronc n'est pas mort, et Dieu fera périr celui qui les fait couper. » Clovis, averti de ces paroles, que le désespoir avait arrachées à cet infortuné, s'écria : « Ils se plaignent de ce qu'on leur rase les cheveux, eh bien, qu'on leur coupe la tête! » Et à l'instant ils furent décapités. Il fit également assassiner Rignomer, roi de Mons. Ensuite, joignant l'ingratitude à la cruauté, il séduisit les domestiques de Ragnachaire, son plus fidèle allié, et les poussa à trahir leur maître dans l'espoir d'une grande récompense. Puis, quand ce prince et son frère eurent été amenés en sa présence, Clovis insulta à leur malheur : « Avortons de notre race, dit-il, vous êtes indignes de descendre de Mérovée! N'avez-vous point de honte de vous être ainsi laissé garrotter par vos esclaves? Payez donc de votre sang la tache que vous avez faite à l'honneur de nos aïeux. » Au même instant il les assomma tous deux avec sa masse d'armes, en présence de ses capitaines et de son exécrable conseil. Les misérables qui avaient livré Ragnachaire vinrent ensuite réclamer le payement de leur lâche perfidie, se plaignant d'avoir été trompés par des bracelets de cuivre doré qu'il leur avait envoyés, au lieu de bracelets d'or qu'il leur avait promis. « N'est-ce pas assez que je vous laisse vivre! leur dit-il; j'ai profité de votre infamie, mais je hais la trahison. » Les domestiques et les officiers qui avaient vendu leur maître détalèrent au plus vite.

Par les conseils de ce monstre, Chloderic, fils de Sigebert, assassina son père; et comme il venait réclamer le prix de son parricide, il fut massacré à coups de hache d'armes pendant qu'il se courbait sur un coffre rempli de sacs d'or et de pierreries. Après cet exploit, Clovis s'empara de Metz, sous prétexte de venger le meurtre de Sigebert.

Enfin la Providence fit justice de ce tyran, dont les prêtres catholiques ont presque fait un saint, et Clovis mourut empoisonné. Ses quatre fils se partagèrent ses états, et surpassèrent encore les crimes de leur père.

SIXIÈME SIÈCLE



Tableau des malheurs de l'Église. — Les prêtres excitent des séditions. — Martyre de saint Protère par ses diocésains. — Son cadavre est mutilé d'une manière honteuse. — Les cannibales déchirent ses entrailles et mangent son cœur. — Désordres à Antioche. — Les catholiques égorgent un nombre prodigieux de moines. — Leur sang fait déborder l'Oronte, et les cadavres arrêtent le cours du fleuve. — Révolte de Sabas. — Excès commis à Constantinople. — L'empereur écrit au pape pour la convocation d'un concile. — Réponse du pape. — Prétentions d'Hormisdas. — Les légats sont reçus avec de grands honneurs. — L'empereur refuse la condamnation d'Acace. — Seconde légation à Constantinople. — Le pape exige des évêques un anathème contre Acace. — L'empereur renvoie les Pères sans assembler le concile. — Requête des moines de Syrie. — L'empereur Anastase est tué par la foudre. — Règne de Justin, prince ignorant et catholique. — Les orthodoxes poursuivent à outrance les malheureux hérétiques. — Réunion des deux Églises de Constantinople et de Rome. — Dorothée, évêque de Thessalonique, s'oppose à la réunion. — Les légats du pape sont maltraités. — Hormisdas condamne la doctrine des moines de Scythie. — Fameuse controverse. — Les moines sont chassés de Rome. — Dorothée est arrêté, ensuite mis en liberté malgré l'opposition des légats du pape. — Mort d'Hormisdas. — Son caractère.

Avant de parler du successeur de Symmaque, il est nécessaire de tracer le tableau de l'état déplorable de l'Église au commencement du sixième siècle. Le Père Louis Doucin nous en a laissé une description si touchante et si conforme à la vérité, qu'on ne saurait la considérer sans être pénétré de la plus vive compassion pour les malheureux peuples soumis au despotisme des empereurs ou à la domination des prêtres. Les hommes sages avaient échoué dans toutes leurs tentatives de pacifier l'Eglise, et leurs conseils n'avaient fait qu'irriter les passions du clergé. Les villes étaient constamment troublées par de sanglantes séditions, et les prélats, loin de les apaiser, souvent même les excitaient; partout on entendait parler de meurtres et de sacriléges commis dans les lieux saints; et les capitales des provinces, aussi bien que les plus humbles bourgades, étaient devenues les théâtres des cruautés les plus horribles.

Les massacres commencèrent dans la ville d'Alexandrie; on égorgea le saint martyr Protère, évêque, dans son église même et uniquement en haine du concile de Chalcédoine.

Ce vénérable vieillard, assiégé dans sa maison par une troupe de furieux, fut obligé de se sauver dans une chapelle attenant à la métropole; mais ni la majesté du lieu, ni la solennité du jour, qui était le jeudi saint, ne purent le garantir de la rage de ses ennemis; il fut assassiné sur les fonts baptismaux, et son sang rougit les marches du sanctuaire.

Ces cannibales mutilèrent ensuite son corps d'une manière infâme, déchirèrent ses entrailles, mangèrent son cœur, traînèrent dans les rues ses res-



Jérusalem avant la destruction du Temple

tes informes, en les frappant à coups de bâton. Et comme le fanatisme, excité par la vindicte des prêtres, ne met point de bornes à ses vengeances, les lambeaux de chair du martyr furent pendus à un gibet, et l'on célébra ses horribles funérailles sur un bûcher par des chants et des danses obscènes.

Antioche fut déshonorée par de semblables exécutions, et quatre patriarches orthodoxes furent massacrés pendant les séditions. Les hérétiques n'étaient pas les seuls auteurs de ces atrocités; les catholiques exerçaient les mêmes violences, et de leur côté ne conservaient aucune mesure dans leurs vengeances; sous prétexte de rassembler un synode pour discuter sur les affaires religieuses, ils attirèrent dans la ville un nombre considérable de moines eutychiens, « et là, comme sur un champ de bataille, on défendit la religion en massacrant tous les hérétiques. Le sang qui fut répandu dans cette fatale journée fit regorger l'Oronte, et les cadavres arrêtèrent le cours du fleuve pendant plusieurs jours. »

A Jérusalem, le fameux Sabas, évêque catholique, emporté par le fanatisme religieux, avait rassemblé dans le désert plus de quatre mille Arabes, et à leur tête il attaquait les troupes de l'empereur, les mettait en déroute, et faisait triompher la religion non par la force des anathèmes ou des miracles, mais par la terreur qu'inspiraient ses bandits.

Le clergé s'était rendu encore plus terrible à Constantinople; la majesté du trône ne fut pas même épargnée; les prêtres accablèrent d'outrages le malheureux empereur Anastase; ils poignardèrent presque sous ses yeux ses meilleurs amis, massacrèrent une religieuse qu'ils accusaient de lui donner des conseils; arrachèrent de sa retraite un pauvre ermite,

et après l'avoir égorgé ils promenèrent sa tête dans la ville au bout d'une lance, en criant : « Voilà le confident de celui qui a déclaré la guerre à l'adorable Trinité ! Ainsi périssent tous les blasphémateurs des trois divines personnes ! »

Ensuite ils s'emparèrent des portes de Constantinople, et formant un camp au milieu de la ville, ils organisèrent des troupes d'assassins pour égorger ceux qui étaient suspects d'hérésie, pour brûler leurs maisons et détruire les statues de l'empereur. Les sénateurs envoyés par le prince pour calmer cette multitude irritée furent chassés à coups de pierres, et Anastase lui même fut assiégé dans son palais par une espèce d'armée de moines, de prêtres et de dévots, marchant en ordre de procession avec la croix et le livre des Évangiles. Le monarque effrayé ne parvint à sauver sa vie de la fureur de ces insensés que par les plus honteuses soumissions.

Les prêtres voudraient sans doute anéantir la mémoire de ces horribles cruautés; mais Dieu a permis que le triste souvenir en passât jusqu'à nous, pour apprendre aux nations qu'elles doivent réprimer sévèrement l'ambition du clergé !

Chaque jour l'autorité des papes s'affermissait par les désordres mêmes, ou par les complaisances des empereurs, qui, éloignés de l'ancienne capitale, montraient une soumission extrême aux pontifes, afin de retenir les peuples sous leur despotisme.

Les barbares qui avaient envahi les provinces de l'empire recherchaient également l'amitié de l'évêque de Rome. Alors le saint-père flattait l'ambition des princes rivaux, et vendait son alliance aux deux partis. De leur côté, les hérétiques, semblables à de mauvaises herbes et à des plantes maudites bannies et arrachées tantôt de l'Afrique et tantôt de l'Orient, avaient encore recours au saint-siége, et lui adressaient leurs appels. Et toutes les plaintes comme toutes les alliances étaient favorablement accueillies, pourvu qu'elles favorisassent l'orgueilleux projet de la monarchie universelle des pontifes de Rome.

Enfin, à cette époque, la politique des papes les avait rendus les dispensateurs de toutes les grâces ; il n'existait pas un seul évêque qui ne recherchât l'amitié du saint-père pour les intérêts de son diocèse ou pour ceux de sa gloire personnelle. Les pontifes profitèrent habilement de toutes les circonstances ; si on les consultait, ils se faisaient adresser de très-humbles requêtes ; s'ils donnaient eux-mêmes des avis, ils les faisaient passer pour des commandements ; enfin si des prélats les nommaient arbitres dans leurs différends, leur arbitrage se changeait aussitôt en jugement.

Telle était la position de l'Église à l'entrée du sixième siécle ! nous devons ajouter que les fidèles étaient divisés au sujet d'un concile qu'on accusait principalement d'avoir approuvé l'épître d'Ibas, la foi de Théodore et les écrits de Théodoret.

Ce fut au milieu de ces désordres, si funestes à l'Église et si avantageux au saint-siége, que l'on élut à Rome, pour remplacer Symmaque, Célius Hormisdas, fils de Juste, natif de la petite ville de Frusilone dans la Campanie. Son élection fut aussi paisible que celle de son prédécesseur avait été tumultueuse ; toutes les voix se réunirent en sa faveur, et on n'entendit plus parler du schisme des laurentiniens ; l'habileté politique d'Hormisdas contribua beaucoup à cet heureux événement.

Cassiodore, qui était alors consul, félicita le roi Théodoric de cette union du clergé et du peuple fidèle de Rome, et s'en félicita lui-même comme du plus grand bonheur qui pût illustrer son consulat, et comme une preuve incontestable de la douceur du gouvernement de son prince.

Mais dans tout l'Orient le fanatisme était changé en véritable frénésie ; la religion, qui sert toujours de prétexte aux ambitieux, couvrit aux yeux des catholiques la révolte criminelle de Vitalien, général de la cavalerie de l'empereur. Ce sujet rebelle s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, contraignit Anastase à lui demander la paix, lui imposant pour condition de donner aux orthodoxes tous les biens des hérétiques et d'assembler un concile pour les excommunier.

Le prince, pour accomplir la promesse qu'il avait faite, écrivit à Hormisdas, le suppliant de travailler avec lui à pacifier les troubles et à réunir les Églises d'Orient et d'Occident, rejetant sur la dureté des papes ses prédécesseurs, tous les désordres qui désolaient ses états. Le saint-père répondit à l'empereur par de stériles félicitations : « Je suis ravi, seigneur, de vous voir dans des sentiments aussi favorables, et je remercie Dieu qui vous a inspiré de rompre le silence. Je me réjouis de l'espérance de voir l'Eglise de Jésus-Christ en paix et en union ; mais je ne pourrai vous écrire plus amplement qu'après avoir été informé du motif de la convocation du concile. »

L'évêque de Thessalonique adressa également une longue épître au pape pour l'exhorter à travailler à la gloire de la religion, lui témoignant qu'il consentirait sous cette condition à condamner les hérétiques, et à reconnaître au saint-siége un droit de souveraineté sur les autres prélats. Le pontife approuva son zèle, et lui promit de contribuer de son côté à la réunion des Eglises, sans répondre toutefois d'une manière positive à ses supplications et aux observations de l'évêque.

Enfin l'empereur, fatigué des lenteurs apportées par Hormisdas, lui envoya une nouvelle lettre indiquant que le concile devait s'assembler dans la ville d'Héraclée, et l'invitant à s'y rendre le 1er juillet de la même année. Vitalien avait adressé ses ambassadeurs au saint-père pour le même objet, et le roi Théodoric le sollicitait de se rendre aux désirs des Orientaux. Le pontife, pressé de tous les côtés, se vit obligé d'assembler un synode pour nommer des légats ; son choix tomba sur l'évêque Fortunat et sur Ennodius, évêque de Pavie, le même qui étant diacre s'était déclaré le défenseur de Symmaque, et avait été pourvu d'un évêché en récompense de sa lâcheté.

Les instructions des légats leur enjoignaient d'obtenir du concile le renvoi à Rome des évêques accusés d'hérésie, d'exiger le rétablissement de ceux qui avaient persécuté les catholiques. Hormisdas paraissait ainsi employer les voies de la douceur, lorsqu'en réalité sa politique n'avait d'autre but que d'augmenter les droits de son siége.

Anastase pénétra les secrètes intentions du pontife, et comprit qu'il n'avait consenti à se faire représenter au concile d'Héraclée qu'à la condition de le diriger suivant ses désirs; cependant il espéra, qu'en temporisant, le saint-père reviendrait à des idées plus équitables et plus conformes au fâcheux état des Églises orientales; il reçut très-favorablement les légats et leur rendit tous les honneurs, afin de convaincre le saint-siége de la droiture de ses projets. Le seul point de l'anathème d'Acace fut repoussé par le prince; il écrivit au pape qu'il condamnait Nestorius et Eutychès, et qu'il recevait le concile de Chalcédoine; mais sur le chapitre d'Acace, il exprimait qu'il trouvait souverainement injuste de chasser de l'Église les vivants à cause des morts; ajoutant d'ailleurs que les Pères décideraient toutes les questions dans le concile, et feraient connaître au saint-siége le résultat de leurs délibérations.

L'année suivante, l'empereur envoya à Rome Théopompe, capitaine de ses gardes, et Sévérien, conseiller d'État, espérant que des personnages aussi éminents conduiraient les affaires avec plus de sagesse que des ecclésiastiques, toujours passionnés pour les intérêts de leur caste.

Les ambassadeurs étaient chargés d'une lettre pour le saint-père, et d'une autre pour le sénat de Rome, dont il réclamait l'appui afin de solliciter le roi Théodoric et le pontife à travailler sérieusement à la paix de l'Église. Le sénat, sous l'influence d'Hormisdas, répondit à l'empereur que le clergé romain ne consentirait jamais à la réunion des Eglises, s'il conservait le nom d'Acace dans les livres sacrés. De son côté, le pontife ajoutait que, loin d'avoir besoin d'être exhorté par le sénat, il se jetait lui-même aux pieds de l'empereur afin qu'il eût pitié de la religion.

Cette hypocrisie rendant infructueuses les avances de l'empereur, une seconde légation partit de la ville de Rome pour Constantinople; le pape choisit encore pour ses légats Ennodius de Pavie et Peregrinus de Misène; il leur donna six lettres, avec le formulaire de réunion des schismatiques, et dix-neuf copies de la protestation qu'ils devaient faire répandre dans les villes, si on ne recevait pas leurs lettres.

Dans ces différents écrits, le saint-père se montre toujours le même, toujours inflexible, toujours obstiné à poursuivre la condamnation d'Acace, dont la mémoire était en vénération dans une grande partie de l'Orient. Cette seconde légation, se renfermant dans les mêmes principes, ne put amener aucun résultat; Anastase refusa la réunion aux conditions qu'on lui imposait, déclarant qu'il ne voulait point charger sa conscience d'une action infâme, en flétrissant la réputation de plusieurs saints évêques, et en condamnant comme hérétiques des hommes dont tous les crimes consistaient dans les chimériques idées de leurs adversaires.

Alors des moines brouillons furent chargés par les légats de répandre dans toutes les villes les protestations du saint-siége; mais les évêques en arrêtèrent la distribution et instruisirent l'empereur, qui, justement irrité de l'obstination d'Hormisdas, renvoya les prélats qui étaient venus pour le concile d'Héraclée, rompit toutes les négociations avec l'inflexible pontife et recommença la guerre.

Les archimandrites et les moines de la seconde Syrie adressèrent ensuite au saint-père une requête pour se plaindre de la persécution de Sévère, patriarche d'Antioche, et chef des eutychiens; ils s'exprimaient en ces termes : « Comme nous allions rejoindre nos frères du monastère de Saint-Siméon, pour défendre avec eux la cause de l'Église, les hérétiques nous ont dressé une embuscade sur la route, et fondant sur nous à l'improviste, ils ont tué trois cent cinquante hommes des nôtres, ils en ont blessé un plus grand nombre, et ont massacré, même au pied des autels, ceux qui avaient espéré trouver un refuge dans les églises. En outre, pendant la nuit, nos caves ont été pillées, les sanctuaires violés, et les bâtiments livrés aux flammes.

« Vous serez instruit de toutes ces circonstances par les mémoires que vous remettront nos vénérables frères Jean et Sergius; nous les avions d'abord envoyés à Constantinople pour obtenir justice de nos ennemis; mais l'empereur, sans daigner leur répondre, les a chassés honteusement de la ville. Ses officiers mêmes n'ont point voulu écouter nos plaintes, prétendant que nous subissions le juste châtiment de notre rébellion ; alors nous nous sommes retournés vers vous, très-saint Père, pour vous supplier de compatir aux blessures du corps de l'Église, dont vous êtes le chef, en vengeant le mépris que l'on montre pour la religion et pour vous-même, qui êtes le successeur de Pierre et qui avez la puissance de lier sur la terre et dans les cieux. »

Enfin ils terminaient leur épître en anathématisant Nestorius, Eutychès, Dioscore, Pierre Monge, Pierre le Foulon et Acace. Le pape répondit par une longue lettre adressée non-seulement aux archimandrites de la grande Syrie, mais encore aux catholiques de tout l'Orient, pour les exhorter à demeurer fermes dans la foi romaine, dont un grand nombre de miracles, disait-il, attestaient la pureté.

Parmi ces preuves merveilleuses produites par le saint-père, les consubstantialistes rapportent avec complaisance une légende sur la punition qui fut infligée à l'écuyer d'un évêque arien. « Cet hérétique, dit la chronique religieuse, se trouvant aux bains publics de Constantinople avec des moines qui discutaient sur la Trinité, se tourna vers eux au moment où il venait de se dépouiller de ses vêtements, et les apostropha ainsi : « Vous discutez beaucoup « pour ne rien conclure, mes Pères; tenez, voici ce « qu'on entend par la Trinité sainte; et en même « temps il porta ses mains à l'organe de la virilité; « voilà le Père, le Fils et l'Esprit saint, qui répand « la vie sur tout l'univers. Les moines, exaspérés « par une si horrible impiété, voulaient en faire jus- « tice et le tuer sur l'heure même; ils en furent em- « pêchés par un diacre qui leur affirma que Dieu « saurait bien empêcher l'outrage fait à sa triple « unité. En effet, l'écuyer étant sorti des étuves, se « rendit sans défiance aux bains froids, qui rece- « vaient leurs eaux d'une source venant de l'église « Saint-Étienne. Au lieu d'eau froide, le malheureux « reçut sur le corps trois immenses amphores d'eau « brûlante, qu'on assura avoir été versées par un

« ange. Ses chairs se détachèrent aussitôt par lambeaux, et il mourut au milieu d'effroyables souffrances. L'empereur Anastase, à qui on raconta le lendemain ce prodige, le fit retracer sur un tableau qui fut immédiatement exposé au lieu où il avait été accompli. Les ariens, qui refusaient de croire au miracle, cherchèrent à enlever le monument qui signalait leur honte à tout le peuple, et finirent par corrompre Eutychius, le curopalate qui avait l'intendance des bains. Mais Eutychius fut bientôt puni de sa condescendance; il perdit l'œil droit, puis l'œil gauche, puis l'organe de la virilité; enfin un ange, vêtu d'une robe éclatante et qui s'annonça, affirme Théodoret, pour eunuque de Jésus-Christ, vint déclarer au curopalate que ses maux ne cesseraient qu'après la réinstallation du tableau dans les bains. En effet, au moment où cette image reprenait sa place habituelle, Eutychius, qut s'était fait transporter sur les lieux pour être plutôt guéri, expira incontinent! »

La même année l'empereur Anastase mourut frappé par la foudre; les prêtres, s'emparant de cette circonstance, effrayèrent la multitude superstitieuse, et menacèrent les hérétiques de la vengeance de Dieu. Leurs intrigues furent si habilement conduites, qu'ils firent monter sur le trône Justin, homme très-ignorant, et par cela même bon catholique. Après son élévation, le prince donna aux affaires une direction entièrement opposée à celle de son prédécesseur, les prétendus hérétiques furent persécutés, et la populace, par des acclamations réitérées, fit régler elle-même la foi catholique. Les volontés d'une tourbe fanatique, ayant été confirmées par un concile tenu à Constantinople, les catholiques purent exercer leurs vengeances contre les eutychiens.

Mais l'Église de Constantinople n'était pas encore réunie à celle de Rome; et cette affaire paraissait de la dernière importance aux yeux des orthodoxes; l'empereur Justin écrivit au pontife pour lui donner avis de son élévation et pour le prier de concourir aux désirs de Jean de Constantinople, qui reconnaissait l'autorité souveraine du saint-siége. Hormisdas se rendit aussitôt à Ravenne pour conférer avec Théodoric à ce sujet; le roi goth lui ordonna d'envoyer à Constantinople une troisième légation de cinq personnes, qui furent choisies parmi les prélats dont le saint-père connaissait le zèle et la fidélité. Dans les différentes provinces qu'ils eurent à traverser, les légats s'assurèrent de tous les évêques qu'ils eurent occasion de voir; et le lundi de la semaine sainte, qui était le jour de leur arrivée à Constantinople, ils donnèrent connaissance du formulaire de réunion dont ils étaient porteurs, et en firent la lecture en plein sénat, en présence de quatre évêques qui représentaient le patriarche. On accepta sans discussion leurs propositions, et quelques jours après, la réunion des deux Eglises fut solennellement déclarée. On effaça des diptyques le nom d'Acace, ceux des patriarches Flavita, Euphémius, Macédonius et Thimothée, ainsi que ceux des empereurs Zénon et Anastase.

Dorothée, évêque de Thessalonique, persista seul dans la résolution de ne point signer la formule de foi apportée d'Occident, et refusa d'approuver la condamnation d'Acace. A son exemple, le peuple se souleva contre les légats que le pape avait envoyés dans son diocèse, et ceux-ci furent obligés de s'échapper la nuit, pour éviter les dangers qui les menaçaient; le diacre Jean fut blessé de plusieurs coups de poignard à la tête et aux reins, et un catholique également nommé Jean fut tué et mis en pièces pour avoir reçu les Romains dans sa maison.

Enfin la paix rendue à l'Eglise, après tant d'années de luttes sanglantes, fut encore sur le point d'être troublée par la fameuse proposition: « Un de la Trinité a été crucifié. » Les moines de Scythie soutenaient ce dogme, malgré les décisions de prélats orthodoxes; comme ils refusaient de s'en tenir au jugement de leurs évêques, ils vinrent à Rome pour demander l'opinion du saint-père; mais le comte Justinien et Dioscore, l'un des légats qui les avaient déjà condamnés, écrivirent à Hormisdas contre ces moines brouillons, qui furent chassés honteusement de la ville.

Ainsi les catholiques triomphaient partout; Dorothée, évêque de Thessalonique, avait même été arrêté et conduit à Héraclée, par ordre de l'empereur, en attendant que l'on jugeât son affaire; mais les légats ayant voulu exiger qu'il fût conduit à Rome avec le prêtre Aristide, pour être l'un et l'autre déposés et excommuniés, Justin refusa de leur donner une telle satisfaction, et se contenta même d'obliger Dorothée à envoyer des députés au pontife pour faire sa soumission; et il le rétablit ensuite sur son siége.

Le saint-père mourut dans le mois de septembre 523, ayant gouverné l'Église l'espace de neuf années.

Hormisdas, dans l'exercice de ses fonctions, avait montré une excessive ambition et un fanatisme implacable. Nous ne comprenons pas que l'Église ait pu lui accorder les honneurs de la canonisation; à moins qu'elle n'ait voulu glorifier la générosité du pontife pour les couvents et pour les basiliques, et le récompenser d'avoir poursuivi les malheureux hérétiques. les nestoriens, les eutychiens, les ariens, les pélagiens, et les manichéens, qu'il faisait fouetter publiquement, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, avant de les envoyer en exil.





Élection de Jean Ier. — L'empereur Justin persécute les ariens. — Théodoric envoie le pontife en Orient. — Miracle du cheval du pape. — Autre miracle de Jean. — On lui rend de grands honneurs à Constantinople. — Son orgueil. — Sa fourberie. — Le pape est arrêté par Théodoric. — Il meurt en prison. — Réflexions sur son titre de saint.

Le saint-siége resta vacant six ou sept jours; ensuite on élut pour le remplir, Jean, surnommé Catelin le Toscan, fils de Constantin, qui régna deux ans et neuf mois, d'après le savant Holstein. D'autres écrivains prétendent que cette chronologie n'est pas exacte, et qu'il est impossible de fixer la durée du pontificat de Jean.

La paix dont l'Église commençait à jouir après la réunion des Orientaux fut bientôt troublée par le fanatisme de l'empereur Justin, qui avait juré d'exterminer les hérétiques et les ariens; folle entreprise digne d'un prince stupide, qui ne connaissait ni ses intérêts ni ceux de ses sujets! Il fit publier des édits pour obliger les ariens à se convertir, et les menaça des supplices les plus cruels.

Dans leur désespoir, les malheureux persécutés eurent recours à Théodoric, qui écrivit en leur faveur à Justin; mais ses lettres n'ayant pu changer les dispositions de l'empereur, celui-ci irrité du mépris que l'on témoignait en Orient pour sa médiation, et soupçonnant que la politique romaine n'était point étrangère aux coups portés contre l'arianisme, fit venir Jean à sa cour, et lui ordonna de se rendre comme ambassadeur à Constantinople pour faire révoquer les ordres de Justin. Il menaça même le pontife de traiter avec rigueur les catholiques d'Italie, si l'on poursuivait encore les ministres de sa croyance, et si l'empereur ne consentait à rendre immédiatement aux ariens les biens qu'il avait confisqués et les églises qui leur avaient été enlevées.

Ce prince était d'autant plus disposé à user de représailles, qu'il voyait avec quelle ingratitude on payait les services importants qu'il avait rendus à l'Église romaine, et combien on lui savait peu de gré de l'extrême tolérance qu'il avait toujours montrée pour les orthodoxes de ses états.

Théodoric, en éloignant le pontife sous le prétexte d'une pompeuse ambassade, n'avait pas seulement le projet de faire rendre l'exercice de leur culte aux malheureuses victimes du fanatisme de Justin, mais encore il voulait faire cesser les complots qui se tramaient dans le sénat contre sa vie, et dont le saint-père était le plus ardent fauteur.

Jean n'osa point résister aux ordres du roi, et se mit en route avec les autres ambassadeurs.

La légende raconte plusieurs miracles que fit le saint-père pendant son voyage: « Lorsque Jean fut « arrivé dans la ville de Corinthe, dit le pieux chro- « niqueur, il fit demander un cheval de main pour « continuer son voyage; on lui donna celui d'une « des premières dames du pays; et le lendemain, « après s'en être servi, il le renvoya à sa maîtresse. « O prodige! la dame qui auparavant était accoutu- « mée à monter ce cheval ne put jamais le dompter, « et fut obligée de le faire ramener au pontife. Le « cheval fut reconduit richement harnaché. »

Grégoire le Grand explique pieusement cette fable, et en ajoute une autre encore plus extraordinaire. Il prétend qu'au moment où il entrait à Constantinople par la porte Dorée, un aveugle pria le saint-père de

lui rendre la vue; ce qu'il fit en lui mettant la main sur les yeux, en présence de tout le peuple.

Anastase le bibliothécaire ne parle point de ces miracles; il nous apprend seulement qu'on rendit à Jean de grands honneurs, et que les populations allèrent à sa rencontre jusqu'à douze milles, bannières et enseignes déployées. L'empereur, ravi de pouvoir contempler le successeur de saint Pierre, se prosterna à ses pieds, et lui demanda à être couronné de sa main.

Le patriarche Épiphane invita ensuite le pape Jean à officier; celui-ci, par un sentiment d'orgueil inconcevable, ne voulut accepter cet honneur qu'après avoir obtenu d'être assis non-seulement à la première place, mais encore sur un trône. Le patriarche de Constantinople se rendit aux désirs du saint-père, non parce qu'il le regardait comme son supérieur en dignité, mais parce qu'il considérait en lui l'ambassadeur d'un puissant roi.

Exalté par son fanatisme, l'empereur repoussait toutes les remontrances au sujet des ariens; alors Jean, ayant recours aux larmes, lui représenta que sa conduite envers les hérétiques aurait de terribles conséquences pour les catholiques d'Italie, et il lui arracha la promesse de rendre aux ariens la liberté de leur culte. D'autres historiens soutiennent au contraire que le pontife, bien loin de s'acquitter de la mission dont le roi Théodoric l'avait chargé, encourageait l'empereur dans l'extravagant dessein qu'il avait formé d'exterminer les ariens.

Mais tous conviennent qu'au retour de son ambassade, Jean fut arrêté à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Théodoric, dont la modération ne s'était jamais démentie pendant l'espace d'un très-long règne, ne se serait jamais porté à cette violence s'il n'avait acquis des preuves certaines de la trahison de ses ambassadeurs.

Le pontife fut condamné à finir ses jours dans un cachot, mais où il était entouré de toutes sortes d'égards et de soins. Il s'y éteignit doucement le 27 mai 526 : son corps fut transporté à Rome et enterré à Saint-Pierre.

L'Église honore sa mémoire comme celle d'un saint martyr; cependant nous devons avouer qu'il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont fait décerner les honneurs de la canonisation à un pape qui avait été justement puni de son ambition déréglée, et qui d'ailleurs n'avait pas souffert une mort violente.





Élection de Félix par le roi Théodoric. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — L'élection des évêques de Rome appartenait au peuple. — Corruption du clergé. — Condamnation des semi-pélagiens. — Rigueurs du pape contre un moine. — Miracle ridicule attribué au saint-père. — Réflexions sur les miracles rapportés dans les légendes. — Mort de Félix.

Félix, quatrième du nom, fut élevé sur le saint-siége par l'autorité du roi Théodoric; il était Samnite de nation, et fils de Castorius. Les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de cette élection, laissent supposer que l'ambition des prêtres avait excité des brigues et des désordres parmi le clergé pour donner un successeur à Jean, et que Théodoric interposa son autorité pour maintenir la paix dans Rome C'est du moins ce que confirme une lettre du roi Athalaric, dans laquelle ce prince exhorte le sénat à se mettre sous la conduite du pape que son prédécesseur avait choisi, et à faire cesser toutes les querelles.

Fleury a cité cette lettre d'Athalaric en dissimulant les faits qu'elle contient; et, dans son amour pour le siége de Rome, il a préféré flétrir sa réputation d'historien et encourir la réputation d'un faussaire, plutôt que d'avouer la vérité.

Il est prouvé, par les témoignages les plus authentiques, qu'à cette époque l'élection des évêques était encore un droit du peuple, et que pour jouir de leurs dignités les pontifes devaient être confirmés par le prince. Le judicieux Fra-Paolo le fait remarquer lui-même dans son excellent traité des matières bénéficiales, que des critiques attribuent au Père Fulgence, son compagnon.

L'histoire ne nous apprend rien des actions de Félix IV; seulement Cassiodore dit que l'empereur Valentinien II avait autrefois publié une loi qui soumettait le pape au jugement des magistrats séculiers pour de certaines causes, et que cette loi, avilissante pour le saint-siége, fut révoquée par le roi Athalaric, à la prière de Félix IV. Ce prince publia ensuite un édit pour exhorter les ecclésiastiques à réformer leurs mœurs, et pour arrêter les débordements d'une affreuse corruption qui s'était introduite dans le clergé de Rome.

La secte des semi-pélagiens continuait à faire des progrès et s'était répandue jusque dans les Gaules; les évêques du pays assemblèrent alors un concile à Orange pour condamner l'hérésie, et envoyèrent leurs décrets pour être soumis à l'approbation du saint-père. Mais la lettre synodale du concile d'Orange ne parvint en Italie qu'après la mort de Félix; et Boniface, son successeur, souscrivit sans observation à la sentence prononcée contre les pélagiens.

Dans la même année, un moine appelé Équice, prétendant avoir reçu du ciel le pouvoir d'exercer les fonctions pastorales, parcourait les villes et les campagnes, dédiait solennellement les églises, consacrait des prêtres, donnait la confirmation et se faisait adorer par les fidèles. Son audace excita l'indignation des clercs de l'Église romaine, qui dirent à Félix : « Très-saint-père, un moine se donne l'autorité de prêcher, et s'attribue vos fonctions, tout ignorant qu'il est !... Nous vous supplions de le faire arrêter, afin qu'il connaisse la rigueur de la discipline!... » Le pape ordonna à

Julien, alors défenseur de l'Église romaine, et depuis évêque de Sabine, de s'emparer du coupable et de lui faire subir les plus cruelles tortures. Pendant la nuit les ordres furent changés; et Julien en ayant demandé la cause, il lui fut répondu que le pontife avait été épouvanté par une vision, et qu'un ange lui avait défendu de persécuter le serviteur de Dieu.

Il n'est pas étonnant que le pape Grégoire le Grand, dont tous les écrits sont remplis de prodiges, ait adopté cette fable; mais nous devons être étonné que Fleury l'ait rapportée comme une histoire véritable. Ces sortes de miracles ne devraient trouver place que dans les légendes; ou du moins on devrait avertir les fidèles que ces contes pieux ne peuvent servir qu'à répandre le ridicule sur la religion catholique, bien loin de relever sa majesté et de fournir une preuve de sa divinité.

Félix mourut le 12 octobre 529, après trois années de pontificat. Parmi les monuments les plus remarquables qui furent élevés sous son règne, on cite la basilique de Saint-Cosme et Saint-Damien, et celle de Saint-Saturnin, qui avait été entièrement dévorée par les flammes et qu'il fit reconstruire.

Sous ce pontificat, saint Benoît, ce célèbre fondateur d'un grand nombre d'ordres religieux en Occident, publia sa règle monastique, qui repose sur ce principe : « Ceux-là sont véritablement chrétiens qui vivent du fruit de leur travail. » Tous les articles de ses admirables règlements tendent à former des agrégations d'hommes laborieux, auxquels le pieux abbé impose l'obligation d'employer leur activité et leur intelligence à des travaux utiles ou productifs.

Benoît était issu d'une famille illustre de Noscia, ville du duché de Spolette. Il avait fait ses études à Rome, et s'était distingué par ses progrès rapides dans les sciences et dans les lettres. Malgré la brillante carrière que pouvaient lui ouvrir dans le monde son nom et sa fortune, il abandonna, à l'âge de dix-sept ans, parents, amis, patrie, pour se retirer dans une caverne, au milieu du désert de Subiaco, à quarante milles de la ville sainte. Après avoir passé trois ans dans la prière et dans la méditation, il s'associa quelques pèlerins qui, attirés par sa réputation de sainteté, étaient venus le visiter, et bâtit des cellules pour les loger. Sa petite troupe s'augmentant tous les jours, les populations païennes les plus voisines en prirent ombrage et l'obligèrent à se retirer au Mont-Cassin, où il rencontra d'autres idolâtres. Saint Benoît les convertit par ses prédications éloquentes, et transforma leur temple, qui était consacré à Apollon, en une basilique chrétienne dédiée au vrai Dieu. Près de la nouvelle église il construisit ensuite un immense monastère qu'il gouverna pendant quatorze années. Après lui, ses compagnons, héritiers de sa pensée, continuèrent à défricher les landes, à dessécher les marais et à copier les anciens manuscrits, ces trésors que l'antiquité avait légués aux âges futurs.





Ambition du clergé. — Election de Boniface. — Schisme de Dioscore. — Anathème contre l'antipape après sa mort. — Boniface extorque la signature du clergé. — Les deux papes sont accusés de simonie. — Boniface viole les canons. — Il s'avoue coupable de lèse-majesté. — Étienne de Larisse. — Mort du pape.

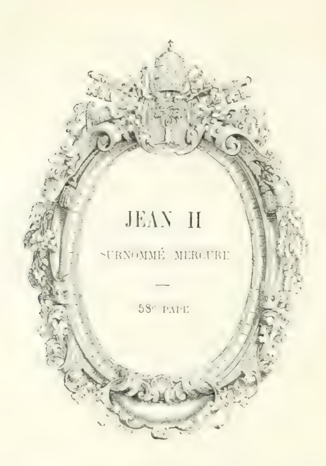
Après la mort de Félix, les brigues se renouvelèrent pour lui donner un successeur. A cette époque, l'ambition des prêtres était poussée aux dernières limites ; la liberté commençait à être bannie des élections, et tous ceux qui avaient des richesses ou de puissants amis pouvaient seuls aspirer aux honneurs de l'épiscopat.

Boniface II, Romain de naissance, fils de Sigisvult, de la race des Goths, fut élu pour succéder à Félix IV, et ordonné dans la basilique de Jules; mais un autre parti choisit le diacre Dioscore, qui fut ordonné dans l'église de Constantin. Le schisme dura vingt-neuf jours, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Dioscore, que nous croyons être le même qui fut envoyé en ambassade à Constantinople par Hormisdas. Boniface, tranquille possesseur du saint-siége, poursuivit sa vengeance contre son compétiteur, et le fit anathématiser même après sa mort ; la bulle d'excommunication fut signée par le clergé, et déposée dans les archives de l'Église, comme un monument éternel de sa vigueur apostolique. Le pontife accusait Dioscore de simonie ; et il paraît, d'après un rescrit du roi Athalaric, que son accusation était fondée; mais Boniface, le nouveau pontife, s'était rendu coupable du même crime, suivant les rapports d'Anastase le bibliothécaire.

Ensuite le pape, ayant assemblé un concile dans la basilique de Saint-Pierre, fit rendre un décret qui lui donnait le pouvoir de désigner son successeur, et il obligea les évêques, par écrit et par serment, à reconnaître en cette qualité le diacre Vigile. Peu de temps après on tint un autre concile, et le décret fut cassé comme contraire aux canons et à la dignité du saint-siége. Le pontife se reconnut coupable de lèse-majesté, usurpateur des droits du souverain, et il jeta sa bulle dans les flammes, en présence des évêques et du clergé. Les pontifes, à cette époque, n'avaient pas encore mis en avant leur prétendue infaillibilité!

La même année, après le consulat de Lampade et d'Oreste, Étienne, évêque de Larisse, adressa des plaintes au pape sur une nouvelle hérésie dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous. A cette occasion on tint à Rome un troisième concile, où Théodose, évêque d'Echnice en Thessalie, présenta la requête d'Étienne. On ignore absolument quelles questions furent discutées dans le concile, et quelle fut la décision des Pères.

Boniface mourut vers la fin de l'année 531 ; ce pape s'était montré, pendant son règne, très-religieux observateur du culte des anges, et avait fait bâtir une église magnifique en l'honneur de l'archange saint Michel.



Avarice des prêtres. — Élection de Jean Mercure. — Plaintes contre les élections simoniaques. — Décret du roi Athalaric, gravé sur des tables de marbre. — État de l'Église d'Orient. — Justinien envoie de riches présents au pape. — Jean condamne les acemètes. — Il approuve la doctrine anathematisée par Hormisdas. — Il déclare « qu'une des trois personnes de la Trinité a été crucifiée. » — Contradiction des jugements du saint-siége. — Contumeliosus. — Mort de Jean Mercure.

Il existait si peu de bonne foi et de véritable religion dans le clergé de Rome, que pour parvenir au pontificat les prêtres distribuaient tous leurs trésors en argent; d'autres engageaient leurs palais; quelques uns, moins scrupuleux encore, faisaient des promesses sur les biens de l'Église. Enfin le saint-siége se trouvant à l'encan, Jean II, surnommé Mercure à cause de son éloquence, paya des sommes énormes à ses compétiteurs, distribua les bénéfices et les trésors de l'Église par anticipation, et obtint la tiare pontificale.

La corruption était parvenue à un si haut degré, que les sénateurs vendaient publiquement leurs suffrages; et pour ne point profaner la Divinité, nous dirons que le Saint-Esprit ne dirigeait pas l'élection des papes de cette époque : car Dieu ne pouvait présider des assemblées où la chaire de saint Pierre était adjugée au plus fourbe, au plus infâme, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Jean II fut ordonné le 22 janvier 532; il était né à Rome, et son père se nommait Projectus. Peu de temps après son intronisation, un défenseur de l'Église écrivit au roi Athalaric, que pendant la vacance du saint-siége les partisans du pontife avaient vendu leurs suffrages pour l'élection, et lui avaient extorqué des promesses sur les bénéfices, sur les évêchés, sur les biens de l'Église; enfin, que pour satisfaire à ses engagements, Jean Mercure avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés.

Afin de remédier à ces abus, le roi écrivit au pape, à tous les patriarches et aux Églises métropolitaines, qu'il voulait qu'on observât un décret du sénat rendu sous le règne de Boniface, et conçu en ces termes : « Ceux qui auront promis des maisons, des terres ou de l'argent, pour obtenir un évêché, seront déclarés sacriléges et simoniaques, leurs engagements annulés, et nous ordonnons la restitution de ce qu'ils auront déjà enlevé à l'Église. Il est permis cependant aux officiers de notre palais de prendre jusqu'à trois mille sous d'or pour l'expédition des lettres, lorsqu'il s'élèvera un différend dans les élections du pape; mais les officiers riches ne pourront rien accepter, parce que ces largesses sont prises sur le patrimoine des pauvres.

« Dans les élections des patriarches (nom qui était consacré pour les évêques des grandes villes), on pourra prendre jusqu'à deux mille sous; et pour les simples évêques, on distribuera au peuple jusqu'à cinq cents sous d'or. »

Le roi ordonnait ensuite au préfet de Rome de faire graver cet édit sur des tables de marbre et de les placer à l'entrée du parvis de Saint-Pierre.

Platine affirme que Jean II condamna Anthime, patriarche de Constantinople, qui était tombé dans l'arianisme. De son côté, l'empereur Justinien poursuivait avec une grande rigueur les hérétiques de l'Orient, dont il avait juré la conversion.

Le prince envoya à Rome, Hypace, archevêque d'Ephèse, et Démétrius, évêque de Philippes, afin de

consulter le pape sur les propositions émises par Cyrus et Eutoge, députés du monastère des acémètes. Dans la lettre qu'il écrivit au saint-père, il lui témoigne un grand respect, et lui fait savoir que les moines repoussent le dogme « que Jésus-Christ, fils unique de Dieu, né de Marie, est une des personnes de la Trinité. » Justinien priait le pontife de lui adresser une bulle déclarant qu'il recevait à sa communion tous ceux qui partageaient son sentiment, et qu'il condamnait ceux qui ne s'y conformaient pas. Pour donner plus de poids à sa demande, l'empereur envoyait de riches présents destinés à l'église de Saint-Pierre; un vase d'or, du poids de cinq livres, enrichi de pierreries; deux calices d'argent, de six livres chacun; deux autres de quinze livres, et quatre voiles en tissu d'or. Cette libéralité disposa favorablement le clergé de Rome pour Justinien, et le pape condamna les acémètes, sans vouloir même écouter leurs plaintes.

D'après le Père Louis Doucin, la mauvaise foi des moines fut la seule cause de leur condamnation; Jean, indigné de voir des hérétiques se prévaloir du jugement rendu par Hormisdas, approuva sans examen les dogmes que l'empereur soutenait contre eux, et il déclara très-orthodoxe la même proposition que son prédécesseur avait excommuniée.

Cependant le saint-père avait délibéré plus d'une année, et avait même écrit en Afrique pour s'éclairer des opinions des savants. Ferrand, disciple de saint Fulgence, habile théologien, répondit à la consultation avec toute la subtilité des prêtres de nos jours Il conclut conformément à la doctrine de son maître et très-favorablement pour l'empereur, qu'on pouvait dire : « Ce n'est pas un de la Trinité qui a souffert et qui est mort, mais bien une des trois personnes de la Trinité. »

Le pape lança des anathèmes contre les religieux grecs qui étaient venus à Rome pour défendre leur doctrine, et surtout contre Cyrus, député des moines acémètes; en humiliant ainsi les nestoriens, Jean relevait les acéphales, protégés par l'impératrice, et faisait comprendre aux deux partis ce qu'ils n'oublièrent pas dans la suite, que le saint-siége n'était pas inflexible, et qu'avec de l'or on pouvait obtenir la rétractation d'un premier jugement.

Vers la même époque, Jean reçut des lettres de saint Césaire d'Arles et des autres prélats des Gaules, relativement à Contumeliosus, évêque de Riez, convaincu de crimes énormes par sa propre confession. Le pontife ordonna que cet évêque serait interdit de toutes ses fonctions et enfermé dans un monastère pour faire pénitence le reste de ses jours.

Le pape Jean Mercure mourut le 26 avril 5?5, après avoir tenu le siége trois ans et quatre mois.





Éducation d'Agapet. — Son élection. — Il rétablit la mémoire de l'antipape Dioscore. — Lettre de l'empereur au pape. — Suite de l'affaire de Contumeliosus. — Sentiment d'Agapet sur l'aliénation des biens de l'Église. — Il reconnaît la supériorité des conciles. — Il veut établir des écoles. — Conquêtes de Bélisaire. — Théodat choisit Agapet pour son ambassadeur à Constantinople. — Pauvreté du pape. — Miracles qu'on lui attribue. — Il est reçu avec de grands honneurs. — Il refuse sa communion au patriarche Anthime. — Réflexions sur l'autorité des papes. — Justinien interroge le pontife. — Plaintes des acéphales. — Grossièreté d'Agapet. — Il persuade à l'empereur qu'Anthime est hérétique, et le fait chasser de son siége. — Agapet néglige les affaires de Théodat et trouble le repos des Églises d'Orient. — Mort du pape.

Le prêtre Gordien, père de Rustique Agapet, avait fait élever ce fruit de l'amour conjugal avec le plus grand soin. Il le plaça très-jeune dans le clergé de Rome, où Agapet exerça les premières fonctions de la cléricature dans l'église des martyrs saint Jean et saint Paul; ensuite il fut nommé diacre, puis recteur de la même église : enfin ses grandes vertus le firent juger digne d'occuper la chaire de saint Pierre après la mort de Jean Mercure.

Le clergé et le peuple ayant réuni leurs suffrages en sa faveur, il reçut l'ordination épiscopale, et fut reconnu souverain pontife.

Son administration commença par un acte de justice. le saint-père fit brûler publiquement au milieu de l'église les libelles d'anathèmes que Boniface avait extorqués par fourberie aux évêques et aux prêtres contre Dioscore, son compétiteur. Il flétrit en cette circonstance la mémoire de son prédécesseur, et, par une générosité admirable, il préféra une justice équitable à la vaine gloire de son siége, auquel il n'attribuait pas le divin privilége de l'infaillibilité.

Aussitôt que l'empereur Justinien eut reçu la nouvelle de l'élection d'Agapet, il envoya le prêtre Héraclius, en qualité d'ambassadeur, pour lui adresser ses félicitations : dans sa lettre, il exposait au saint-père que pour faciliter la conversion des ariens il était nécessaire de leur offrir dans l'Église le même rang qu'ils occupaient dans leur secte. Le pontife en répondant aux compliments de l'empereur, approuva son zèle pour la réunion des ariens; mais il lui représenta que les papes eux-mêmes n'avaient pas le pouvoir de changer les canons, qui défendaient de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés.

L'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, n'avait pas été terminée par le jugement de Jean Mercure; et le prélat en appela au saint-siége de la sentence de ses collègues et de la décision de Jean II. Agapet écrivit alors à saint Césaire que d'après la demande de Contumeliosus, il avait délégué des juges pour examiner les décisions des évêques des Gaules, et qu'en attendant le résultat des enquêtes des commissaires, le prélat aurait la liberté de retourner à son Eglise, mais sans exercer aucune fonction épiscopale. Il engageait le conseil de la province à lui rendre son bien particulier pour qu'il eût de quoi vivre, sans lui permettre toutefois la disposition des revenus de l'Église, qui devaient être gérés par un archidiacre visiteur.

Saint Césaire d'Arles consulta ensuite le saint-père sur un point de discipline qui divisait les évêques des Gaules, et lui demanda si les pasteurs



Justinien devant ses généraux

avaient le droit d'aliéner les fonds de l'Église dans les circonstances difficiles. Agapet répondit que les constitutions défendaient ces sortes d'aliénations, et qu'il n'osait point donner son autorisation pour les enfreindre. « Ne croyez pas, ajoute le pape, que mes conseils soient dictés par avarice ou pour un intérêt temporel, ainsi qu'ont fait plusieurs de mes prédécesseurs; mais considérant le compte terrible que je dois rendre à Dieu du troupeau qu'il m'a confié, je cherche à le diriger dans le chemin de la vie éternelle, et je fais observer les décisions du dernier concile. »

L'assemblée dont il parlait n'était cependant qu'un synode national tenu en Italie sous le pontife Symmaque. Agapet déclarant qu'il est obligé de se soumettre au jugement des conciles, condamne implicitement l'ambition des évêques de Rome, ses successeurs, qui ont prétendu s'élever au-dessus des synodes, et même au-dessus des conciles universels.

Animé par les plus louables intentions, le saint-père établit des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, et s'occupa d'extirper l'ignorance qui avait gagné jusqu'aux premières classes de la société. Bien différent de ses prédécesseurs, il prétendait que les plus belles dispositions, si elles ne sont nourries par l'étude, s'altèrent insensiblement et se changent quelquefois en vices grossiers. Le célèbre Cassiodore se joignit à lui pour faciliter l'exécution de cette noble entreprise; mais la guerre attira bientôt leur attention sur d'autres objets. Justinien avait confié le commandement de ses armées à Bélisaire, grand capitaine et tacticien consommé; le général grec poursuivant ses conquêtes avec une rapidité surprenante, arracha l'Afrique aux Vandales, et vint porter ses armes victorieuses jusqu'en Italie, où il répandit la terreur parmi les Goths.

Théodat, effrayé de la marche du conquérant, songea d'abord à quitter ses États; mais ensuite, cédant aux conseils de ses ambassadeurs, qui connais-

saient la dévotion stupide de l'empereur, il résolut de se servir de la religion pour arrêter Bélisaire. Il ordonna à Agapet de se rendre à Constantinople pour négocier la paix ou une cessation d'armes, menaçant de passer tous les Romains au fil de l'épée s'il échouait dans sa mission.

Le saint-père s'excusa sur son grand âge et sur son extrême pauvreté, demandant à ne point entreprendre un si long voyage; mais les nouveaux ordres du prince furent accompagnés de menaces si terribles, que le pape fut obligé d'obéir. Agapet, pour défrayer les dépenses de sa suite, engagea les beaux calices, les vases sacrés d'or et d'argent enrichis de pierreries, dont la piété des fidèles avait orné les églises; et sur ces précieux gages les trésoriers fournirent l'argent nécessaire pour le voyage. Nous devons ajouter à la louange de Théodat, qu'ayant été instruit de cette action, il remboursa de ses deniers les sommes empruntées et fit rendre aux églises tous leurs ornements.

Lors de son arrivée en Grèce, le pontife, d'après le récit de saint Grégoire, fit un miracle éclatant en guérissant un homme qui ne pouvait ni marcher ni se lever; nous abandonnons les particularités de ce prodige à la crédulité des légendaires.

Depuis une année, Épiphane, patriarche catholique de Constantinople, était mort, et Anthime, évêque de Trébizonde, avait été élevé à sa place par le crédit de l'impératrice Théodora. Il passait pour orthodoxe comme son prédécesseur, et cette croyance lui avait valu l'honneur d'être nommé commissaire dans les conférences contre les hérétiques sévériens. Mais Éphrem, patriarche d'Antioche, qui soupçonnait ses liaisons secrètes avec les acéphales, écrivit pour le démasquer, et publia des manifestes qui furent répandus dans toutes les Églises, il adressa même une supplique à l'empereur pour qu'on obligeât le nouveau chef du clergé de sa capitale à faire une profession de foi orthodoxe dans ses lettres synodales. Anthime obéit au prince, fit une déclaration conforme aux doctrines de l'Église et l'envoya aux évêques d'Orient et d'Occident, qui partagèrent immédiatement sa communion. Néanmoins son esprit de tolérance, bien connu des acéphales, détermina les chefs de la secte, Sévère d'Antioche, un prélat nommé Pierre d'Apamée, et un moine syrien appelé Zora, à rentrer dans Constantinople. Ces hérétiques tinrent d'abord leurs assemblées dans des maisons particulières, où l'impératrice et Comiton, sa sœur se rendaient souvent avec leurs amants et une foule de jeunes seigneurs de la cour de Justinien; ensuite leur audace s'accrut dans la proportion de leurs succès; ils bâtirent des temples, administrèrent les sacrements, reçurent des offrandes et firent de nombreux prosélytes. Les prêtres catholiques, qui voyaient diminuer chaque jour leur importance et leurs revenus, portèrent plainte à l'empereur contre Anthime, et chargèrent plusieurs députés d'aller à la rencontre du saint-père, qui était en route, afin de le prévenir contre le patriarche.

Agapet fut reçu à Constantinople avec de grandes démonstrations de respect; ce qui l'engagea, dès le jour même de son entrée dans la ville, à abuser de la déférence qu'on lui avait montrée, à refuser de recevoir le patriarche Anthime, que les orthodoxes accusaient de favoriser les eutychiens, et sans même connaître quelle était sa profession de foi, à le rejeter comme intrus.

Cette action condamnable est citée par les prêtres d'Occident comme un exemple de l'autorité suprême dont les anciens papes ont usé. « Ainsi le pontife seul, disent-ils, et sans assembler aucun concile, a déposé l'évêque de la nouvelle Rome. » Le Père Doucin, quoique jésuite, avoue que cet exemple est mal choisi; « car il ne s'agit nullement de déposition; on ne peut déposer qu'après une élection légitime, ajoute-t-il, et comme l'élévation d'Anthime au patriarcat, n'avait point été reçue par le clergé de Rome, Agapet n'avait pas besoin d'un concile pour lui refuser sa communion. Le pape et chaque patriarche était en droit d'agir de même, lorsque l'élection de leurs collègues paraissait vicieuse ou même suspecte. Dans une circonstance semblable, personne ne pouvait ignorer les causes essentielles qui rendaient Anthime indigne du siége patriarcal... »

Sévère et tous les acéphales, outrés de l'orgueil du pontife, se rendirent immédiatement auprès de l'impératrice pour concerter avec elle les moyens de perdre l'évêque de Rome. On convint d'inspirer à Justinien des soupçons sur les croyances du pape, et de le faire passer pour un hérétique, pour un partisan du nestorianisme, comme ses prédécesseurs en avaient été accusés.

Malgré son extrême dévotion, l'empereur accueillit ces accusations contre Agapet avec d'autant plus d'empressement, qu'il était mécontent de la hauteur avec laquelle on traitait son patriarche, et de la correction qui lui avait été faite à lui-même. En effet, l'année précédente, lorsqu'il avait envoyé à Rome un édit contenant sa profession de foi, le saint-père avait répondu avec fierté « que chacun devait rester à sa place, l'empereur comme tout autre fidèle, et qu'il ne pouvait approuver l'autorité que s'arrogeait un laïque d'enseigner publiquement les fidèles. »

Dans cette disposition d'esprit, l'empereur pressa le pontife de questions sur la doctrine, non pour satisfaire sa passion de controverse religieuse, mais afin d'acquérir les preuves de son hérésie.

D'autre part, les prélats de la faction de Sévère, envoyés par l'impératrice, ne cessaient de représenter à Justinien que l'évêque de Rome était venu troubler la paix de l'Orient. « Depuis l'élection d'Anthime, seigneur, lui disaient-ils, n'avez-vous point vu les acéphales parfaitement bien disposés et prêts à faire tout ce que vous exigiez d'eux? Sévère lui-même a promis à votre clémence de soumettre sa doctrine au jugement de l'Église romaine; mais il n'avait pas supposé qu'il trouverait sur le trône de cette Église un vieillard aussi dur et aussi inflexible que celui-ci. De grâce, seigneur, considérez sur quoi est fondé tout ce scandale; sur une simple formalité qui se réduit à décider si, pour le plus grand bien de l'Église universelle, la ville de Constantinople peut se passer d'Anthime, où si elle préfère lui donner le titre de patriarche plutôt que celui d'évêque. »

Justinien, convaincu par les raisonnements de ses prélats, s'abandonna à son ressentiment contre Aga-

pet, et à la première conférence qu'il eut avec le pontife, il lui dit avec émotion: « Je suis déterminé à repousser vos injustes prétentions, saint-père, il n'y a plus à balancer; recevez-nous à votre communion, ou préparez-vous à être conduit en exil. » Cette menace n'effraya point Agapet, qui répondit avec audace: « Il est vrai que je me suis trompé, seigneur, lorsque je me suis rendu auprès de vous avec un si grand empressement; j'espérais trouver un empereur chrétien, et j'ai rencontré un nouveau Dioclétien. Eh bien! que Dioclétien apprenne que l'évêque de Rome ne craint point ses menaces, et qu'il refuse de se soumettre à ses ordres! »

L'empereur, naturellement bon et dévot, au lieu de punir cette témérité, changea de discours; et lorsque la conversation fut devenue plus paisible, le pape lui dit: « Pour vous faire comprendre que votre prétendu évêque est un homme très-pernicieux à la religion, je vous supplie de me permettre de l'interroger sur les deux natures de Jésus-Christ. Soyez persuadé, ajouta le prêtre rusé, que ce n'est ni pour éviter l'exil, ni pour chercher un accommodement, que je vous propose de le mettre à cette épreuve; mais afin que vous connaissiez le patriarche Anthime. »

Justinien donna ses ordres pour qu'on fît venir en sa présence les deux adversaires, et la conférence commença; le pontife aborda les questions religieuses sur les mystères de l'incarnation; il développa longuement les points de théologie qui avaient rapport à la proposition, et quand il eut épuisé toutes les ressources de la controverse, il somma le patriarche de reconnaître l'orthodoxie de sa doctrine. Anthime repoussa victorieusement les attaques du pontife, et conclut en déclarant qu'il n'existait pas deux natures en Jésus-Christ. Agapet, furieux de sa défaite, lança des anathèmes contre Anthime, contre Sévère, contre Pierre d'Apamée, contre Zora et contre plusieurs autres prélats dont les noms seraient restés dans l'oubli sans l'excomunication. Ensuite il obtint du monarque imbécile l'ordre de déposition contre Anthime, et il consacra le nouveau patriarche de Constantinople.

Après avoir troublé l'Orient pendant quatre mois, le saint-père fut frappé d'une maladie inconnue qui l'emporta en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées par des cantiques d'allégresse; et lorsqu'on transporta son corps à la cathédrale, les portiques, les places publiques, les fenêtres et les toits des maisons se trouvèrent encombrés d'une multitude de fidèles qui voulaient le contempler. Les historiens placent l'époque de la mort d'Agapet au 25 novembre 536; ils assurent qu'aucun patriarche, aucun évêque ni aucun empereur, n'avaient été inhumés avec une aussi grande pompe, et dans la solennité de fêtes aussi extraordinaires; le corps fut embaumé, renfermé dans un cerceuil de plomb, placé dans un autre cercueil de bois de chêne, et transporté à Rome.

Les prêtres exaltent les vertus de ce pape; Libérat, diacre de Carthage, le représente comme un saint personnage, doué d'une profonde sagesse et d'une extrême habileté, surtout dans les matières ecclésiastiques. Cependant il convient que ce fut à son instigation que les évêques de Syrie et les abbés de Constantinople se soulevèrent contre l'empereur Justinien, et l'obligèrent à proscrire Sévère et ses amis; il avoue que les prélats rebelles osèrent menacer le prince d'étendre la révolte dans les provinces; et que l'empereur, toujours à la sollicitation du pape, eut la lâcheté de rendre un édit qui défendait aux acéphales l'entrée des grandes villes, les déclarait infâmes et justiciables des tribunaux, enjoignait aux magistrats de brûler les livres des hérétiques, et condamnait ceux qui les transcrivaient à avoir la main coupée par le bourreau. Ces aveux montrent dans quels excès déplorables était tombé Justinien par condescendance pour les conseils du saint-père.

Ainsi, il résulte de la relation du diacre, qu'Agapet, qui était parti comme ambassadeur du roi Théodat, ne s'était occupé que d'affaires ecclésiastiques. Comment remplit-il sa mission auprès de l'empereur pour les affaires politiques? comment entama-t-il les négociations? avec quelle adresse sut-il les conduire? quel en fut le succès? Il n'y a qu'une réponse; le pape ne fit rien. Il soumit seulement à Justinien le sujet de son ambassade, sans insister pour une conclusion favorable, prévoyant que le clergé romain serait plus heureux sous la domination d'un prince catholique que sous l'autorité d'un monarque arien. Non-seulement Agapet fut parjure à son prince, mais encore à sa religion, en troublant le repos des Églises d'Orient, et en montrant une basse jalousie contre un prélat dont le seul crime était d'avoir osé comparer son siége à celui de l'évêque de Rome.





Brigues à Rome pour parvenir aux dignités. — Silvère achète le pontificat au roi Théodat. — Trahison du pape. — Il livre Rome à Bélisaire. — Silvère est déposé et enfermé dans un monastère.

Les brigues par lesquelles on parvenait au souverain pontificat rappelaient ce qui se passait dans Rome païenne, où ceux qui aspiraient aux charges de la république achetaient les suffrages du peuple. « Au lieu d'une sage retenue, d'une équité désintéressée, et d'une véritable élévation dans les sentiments, la chaire de saint Pierre était devenue le prix de l'audace, de la corruption et de l'avarice. » Les prétendants marchaient ouvertement à leur but, offrant de l'or aux uns, des dignités aux autres; engageant les biens de l'Église en faveur de ceux qui n'avaient point confiance dans leurs promesses, et mettant en œuvre toutes les séductions qui pouvaient augmenter le nombre de leurs créatures

Les prêtres vendaient leurs suffrages; les cabales s'agitaient, enchérissaient sur les compétiteurs, enlevaient les partisans de leurs adversaires; enfin la victoire demeurait au plus riche, au plus rusé, au plus corrompu !

Au milieu de ces intrigues scandaleuses et de ces pratiques criminelles, Silvère, fils de l'ancien pape Hormisdas, séduit par l'ambition d'occuper la chaire de saint Pierre, en offrit une somme considérable au roi Théodat, et fut élu pontife de Rome.

Anastase le bibliothécaire fournit les documents les plus authentiques sur ce honteux marché, que Baillet et Dupin ont voulu révoquer en doute; mais le Père Doucin lui-même est convenu de l'infamie de Silvère, et il déplore la conduite du saint-père.

L'élection de ce pape était un coup d'État et d'une habile politique, le roi, craignant d'être chassé d'Italie par les armes victorieuses de Bélisaire, voulut s'assurer de la fidélité des Romains en leur donnant un évêque dévoué à ses intérêts et qui eût besoin de son assistance pour se maintenir sur le saint-siége. Le clergé ni le peuple n'eurent la liberté de délibérer sur cette élection; Théodat fit seulement annoncer aux Romains que ceux qui oseraient nommer un autre évêque devaient se préparer à mourir. Alors Silvère prit le gouvernement de l'Église, et la crainte des supplices contraignit le peuple à le reconnaître. Quelques ecclésiastiques seuls refusèrent de signer le décret de l'élection, et protestèrent contre le sacre; on passa outre, et bientôt ils vinrent d'eux-mêmes se ranger sous les ordres du nouveau pape.

Mais Théodat fut trompé dans ses espérances; le traître Silvère, pratiquant cette odieuse maxime des prêtres, « il est permis de manquer de foi aux hérétiques, » trahit son bienfaiteur et ouvrit les portes de Rome à Bélisaire.

Justinien, devenu maître de l'ancienne capitale du monde, recommença les querelles religieuses qui avaient été agitées sous le pontificat d'Agapet. L'impératrice Théodora, qui favorisait les acéphales en Orient, écrivit au pape pour l'engager à rétablir le patriarche Anthime, et à faire chasser Mennas du siége de Constantinople. En même temps Bélisaire recevait l'ordre d'engager Silvère à souscrire à ses



Arrestation du pape Silvère

projets; et, dans le cas d'un refus, il lui était enjoint d'accuser le pontife d'avoir conservé des intelligences secrètes avec les Goths, et d'avoir voulu leur livrer la ville par une nouvelle trahison. Le saint-père fut mandé au palais; Bélisaire et sa femme Antonine, confidente de l'impératrice, lui firent connaître les ordres qu'ils avaient reçus et l'engagèrent à obéir, en renonçant au concile de Chalcédoine, et en approuvant par écrit la croyance des acéphales.

Silvère, placé entre deux périls et ayant à redouter la colère du prince et la vengeance du clergé, demanda à rassembler son conseil; les prêtres se prononcèrent unanimement contre la proposition, et le menacèrent de la déposition comme traître et prévaricateur, s'il cédait aux menaces de leurs ennemis. Alors, dominé par la frayeur, il refusa d'obtempérer à la demande de Bélisaire, et pour éviter la vengeance des Grecs, il se retira dans l'église de Sainte-Marie-Sabine.

Bélisaire l'accusa publiquement de perfidie envers l'empereur, et produisit comme témoin un avocat nommé Marc, et un garde prétorien, qui affirmèrent qu'il leur avait remis des lettres adressées à Vitigès, roi des Goths. On somma le pontife de comparaître une seconde fois au palais impérial, en lui promettant sous serment de ne point attenter à sa liberté. Silvère se rendit à l'invitation du général grec, et après la conférence il fut reconduit à l'église où il avait établi sa retraite.

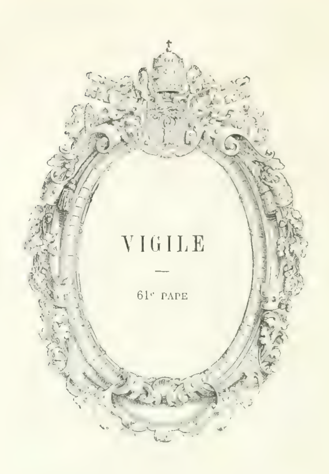
Mais ayant été mandé une troisième fois devant Bélisaire, il comprit que ses ennemis voulaient le surprendre, et qu'il lui serait impossible de résister plus longtemps.

Ses prévisions étaient justes, car l'impératrice lu avait écrit pour lui tendre un piége; elle le priait instamment de rétablir Anthime ou de venir sur les lieux examiner la cause de ce patriarche, injustement condamné. Silvère, après la lecture de cette lettre, poussa un profond soupir : « Voici, dit-il, qui m'apprend que je n'ai pas longtemps à vivre. » Il se rendit ensuite auprès du général grec; ceux qui l'accompagnaient furent arrêtés, les uns à l'entrée de la salle, les autres à la porte de l'antichambre, et l'on introduisit Silvère dans l'appartement d'Antonine, qui était encore couchée. « Vraiment, seigneur évêque, lui dit-elle, je ne sais ce que nous avons fait à vous et à tous vos Romains, pour vouloir nous livrer, comme vous avez essayé de le faire, entre les mains des barbares. De grâce, faites-nous en connaître les motifs. » Le pontife n'eut pas le temps de répondre. Un sous-diacre entra brusquement, lui arracha son manteau, et l ayant fait passer dans la pièce voisine, on le dépouilla des marques de sa dignité, et on le revêtit d'un habit de moine.

Après cette cérémonie, un autre sous-diacre se rendit dans la salle d'attente, où le clergé était resté, et dit aux prêtres : « Mes frères, nous n'avons plus de pape; il vient d'être déposé et condamné à faire pénitence dans un monastère. » Étourdis de cette nouvelle, ils s'enfuirent tous avec précipitation, laissant le saint-père entre les mains de ses ennemis.

Bélisaire s'occupa ensuite de faire élire le prêtre Vigile, qui ambitionnait depuis longtemps les honneurs de l'épiscopat. Nous remettons au règne suivant pour parler de la mort de l'infortuné Silvère.





Caractère de Vigile. — Ses vices. — Il s'engage par serment à obéir aux ordres de Théodora. — L'impératrice lui fait donner sept cents pièces d'or pour acheter les suffrages du clergé. — Élection de Vigile. — Silvère, exilé à Patare, obtient de l'empereur la permission de rentrer dans Rome. — Le pape le fait enlever et le condamne à mourir de faim dans une île déserte. — Fourberie de Vigile. — Le pape devient suspect à l'empereur. — Lettre de Vigile à un évêque d'Espagne. — Il blâme ceux qui refusent de manger des viandes par superstition. — Le roi Théodebert consulte le pape sur la validité des mariages avec une belle-sœur. — Fanatisme de l'empereur Justinien. — Il fait des livres sur la religion. — Ses discussions avec le pontife. — L'empereur ordonne à Vigile de se rendre à Constantinople pour assister au concile. — Le pape est insulté par le peuple de Rome. — Négociations sur l'affaire des trois chapitres. — Anathèmes contre les acéphales. — Le pape condamne les trois chapitres. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — Contradictions de Vigile. — Sa politique indispose tous les esprits. — Il est excommunié dans un concile. — Le saint-père lance des anathèmes contre ceux qui condamnent les trois chapitres, et ensuite contre ceux qui ne les condamnent pas. — Vigile excite des désordres à Constantinople. — Il est contraint de se réfugier dans une église. — Hypocrisie du pape. — Il retourne à son palais. — Il est traîné dans les rues de Constantinople la corde au cou, et reçoit des soufflets. — On lui reproche publiquement la mort de Silvère. — Il parvient à s'échapper du palais de Placidie. — Il publie une constitution en faveur des trois chapitres. — Vigile est envoyé en exil. — Rétractation du pape. — Il condamne sa constitution et déclare hérétiques ceux qui soutiennent les trois chapitres. — Fourberie des jésuites. — Mort du pape. — Ce monstre, souillé de crimes, a trouvé des apologistes qui en ont fait un martyr!

Vigile était Romain de naissance et fils d'un consul nommé Jean. Sous le pontificat de Boniface II il avait déjà obtenu une constitution qui lui assurait la chaire de saint Pierre; mais le clergé s'était opposé à ce marché scandaleux et avait détruit ses espérances. Cet échec ne découragea pas Vigile, les obstacles irritèrent son esprit entreprenant, et il poursuivit ses intrigues et ses brigues avec plus de vigueur qu'auparavant.

L'histoire nous le représente comme un homme d'une ambition démesurée, capable de commettre tous les crimes lorsqu'il s'agissait de s'élever au pouvoir. « Son caractère, dit un écrivain du temps, était violent et emporté ; dans un accès de colère il tua à coups de bâton un jeune enfant qui se refusait à d'infâmes caresses; il était tellement avare, qu'il osait avouer que s'il avait rompu ses relations avec l'impératrice, c'était moins par zèle pour la religion, que pour n'être pas obligé de lui rendre les sommes qu'elle lui avait prêtées pour se faire élire pape. » Du reste, tout le cours de sa vie est une longue suite de perfidies, de débauches et de crimes ; et cependant des prêtres ont placé ce monstre parmi les saints de l'Église !

Vigile avait accompagné le pape Agapet lors de son voyage à Constantinople; après la mort du pontife, l'impératrice fit demander au jeune prêtre s'il consentirait à casser tous les décrets d'Agapet, à condamner le concile de Constantinople, qui venait d'être terminé; à déposer Mennas pour rétablir sur leurs siéges Anthime, Sévère et Timothée; enfin à excommunier les trois chapitres, le concile de Chalcédoine et la fameuse lettre de saint Léon.

Aucune de ces propositions n'effraya l'ambitieux Vigile; il promit tout, et s'engagea par serment à obéir aux ordres de l'impératrice, s'il était élu pape. On lui fit compter aussitôt sept cents pièces d'or, sur un billet de sa main, par lequel il promettait de rendre cette somme lorsqu'il serait maître du trésor de l'Église; ensuite on lui remit des lettres pour

Bélisaire, à qui Théodora recommandait expressément le diacre Vigile comme successeur d'Agapet.

Toutes ces précautions lui assuraient un heureux succès; mais arrivé à Naples, il apprit que les Romains avaient déjà reçu un pontife que le roi Théodat leur avait imposé. Cette nouvelle déception n'arrêta pas Vigile dans ses projets; d'abord il étudia avec calme les obstacles qui s'opposaient à son élévation, et calcula les chances qui lui restaient pour renverser un homme repoussé par le clergé comme étant la créature des Goths, ennemis de l'empire. Ensuite il fit part de ses espérances à l'impératrice, et la supplia de seconder ses efforts. La princesse écrivit à Bélisaire, l'engageant à examiner tous les plans de Vigile, et à faire surgir des sujets de plaintes contre Silvère, afin qu'il fût déposé. « Si vous ne pouvez réussir, ajouta-t-elle, faites-le arrêter et envoyez-le à Constantinople, sans aucun délai, car nous vous adressons un prêtre dont nous nous sommes assuré le dévouement, et qui s'est engagé à rétablir Anthime et à faire triompher les acéphales. »

Bélisaire craignait que l'exécution de cette entreprise ne mît la confusion dans Rome et ne soulevât un schisme dangereux. Encore mal affermi dans sa conquête, il ne voulait pas s'exposer à perdre en un moment la gloire qu'il avait acquise par la défaite des Vandales et des Goths; mais sa femme, qui avait su prendre un grand ascendant sur son esprit, le détermina à exécuter les ordres de la princesse; et le résultat fut la déposition de Silvère et l'élection odieuse de Vigile.

D'après le commandement du général grec, le clergé s'assembla pour donner un successeur au pontife déposé. On mit d'abord en question si le siége devait être regardé comme vacant; les suffrages ayant été payés à l'avance, on décida pour l'affirmative; quelques-uns voulurent ensuite donner l'exclusion à Vigile, et protestèrent contre ses prétentions; leur petit nombre les fit traiter avec mépris, et ceux qui avaient été achetés par de l'argent ou gagnés par des promesses, convinrent de procéder sans retard à la consécration du nouveau pape.

En outre, Vigile exigea qu'on remît entre ses mains le malheureux Silvère, sous prétexte qu'il devait répondre de la tranquillité de la ville; il le fit sortir de Rome et l'envoya sous une bonne garde à Patare en Lycie. Contre son attente, l'évêque du pays reçut son prisonnier comme un confesseur, et non-seulement il lui rendit les honneurs dus à un pontife, mais encore il entreprit de le rétablir sur son siége. A cet effet, il fit lui-même le voyage de Constantinople, représenta hautement à l'empereur l'injustice de la condamnation de Silvère, et obtint du prince que l'accusé retournerait à Rome pour subir un nouveau jugement. Justinien s'engagea, s'il était innocent de la trahison dont on l'accusait, à le faire remonter sur la chaire pontificale, et s'il était coupable, à le bannir seulement de Rome, sans le condamner à la dégradation.

Mais l'impératrice Théodora avait trop d'intérêt à maintenir Vigile dans son usurpation pour permettre que les volontés de l'empereur fussent exécutées; et, de son côté, Vigile était trop actif pour s'endormir au milieu des dangers qui le menaçaient; il écrivit donc à Bélisaire qu'il ne pouvait lui donner la somme dont ils étaient convenus, à moins que son adversaire ne fût remis entre ses mains comme otage. Alors on enleva Silvère de sa retraite, et il fut livré à l'infâme Vigile, qui le fit conduire par de farouches satellites dans une île déserte nommée Palmaria, où l'on exilait ceux qu'on voulait faire mourir promptement et sans éclat.

Les bourreaux, que Vigile nommait les défenseurs de la sainte Église, exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus et qui leur enjoignaient d'en finir promptement avec le prisonnier; le malheureux Silvère fut privé de nourriture pendant neuf jours entiers, et comme la mort n'arrivait pas au gré de l'impatience des prêtres qui le gardaient, ils l'étranglèrent et s'en revinrent à Rome. Telle fut la punition du crime dont Silvère s'était rendu coupable en usurpant le premier siége de l'Église.

Pendant cinq jours, le clergé resta incertain sur le choix d'un pape; les distributions d'argent réunirent enfin les suffrages sur Vigile; et après quelques jours d'intrigues, il fut reconnu comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre. Les prêtres procédèrent à son exaltation, malgré l'anathème dont il avait été frappé par Silvère, et malgré l'affreuse complication de crimes et de fourberies qu'il avait mis en œuvre pour arriver au pontificat.

Cependant après la mort de son prédécesseur, Vigile se trouva placé dans une position extrêmement difficile; d'un côté, le clergé romain le pressait de condamner les acéphales, et de l'autre, l'impératrice réclamait impérieusement l'exécution de ses promesses. Pour conjuger le péril le plus imminent, Sa Sainteté remit à Antonine, femme de Bélisaire, qui passait pour la favorite de l'Impératrice, plusieurs lettres destinées à Théodose d'Alexandrie, à Anthime de Constantinople et à Sévère d'Antioche, dans lesquelles le pape déclarait professer la même foi qu'eux; en même temps il les priait de conserver ses lettres secrètes jusqu'à ce qu'il eût affermi son autorité; et il leur recommandait, afin d'éloigner les soupçons, de dire ouvertement que l'évêque de Rome leur était suspect.

Dans la confession de foi qu'il leur envoyait, le saint-père rejetait les deux natures en Jésus-Christ, repoussait la lettre de saint Léon, et déclarait excommuniés ceux qui ne croyaient pas à une personne et à une essence. Il est donc incontestable que Vigile fut prêtre apostat et pontife hypocrite; car dans le temps même qu'il approuvait les opinions des acéphales par une lettre qu'il leur écrivait secrètement, il faisait en public profession de la foi des orthodoxes.

Justinien, irrité de ce que Vigile ne lui avait point écrit à son entrée au pontificat, interpréta défavorablement son silence, et envoya en Italie le patrice Dominique, avec des lettres qui exprimaient des soupçons sur le pape; l'ambassadeur était chargé en outre de le sommer d'avoir à s'expliquer sur les relations qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Dans sa réponse, Vigile donna de grands éloges au prince sur la pureté de ses sentiments; *il lui* déclara qu'il n'avait point d'autre croyance que *celle* de ses prédécesseurs, Célestin, Léon, Hormisdas, Jean et



Bélisaire aveugle et mendiant par l'ordre de Justinien, à qui il avait donné par ses conquêtes l'or et le pays des Vandales.

Agapet; qu'il recevait les quatre conciles et la lettre de saint Léon, et qu'il anathématisait tous ceux qui avaient des opinions contraires; enfin il priait l'empereur de conserver les priviléges du saint-siége, et de lui envoyer comme ambassadeurs des catholiques irréprochables. Sa Sainteté écrivit également au patriarche Mennas pour le féliciter de ce qu'il exécutait les promesses qu'il avait faites au pape Agapet, lors de son ordination, en recevant les quatre conciles et en excommuniant les schismatiques.

Profuturus, évêque de Brague en Lusitanie, consulta Vigile sur plusieurs points de discipline. Le saint-père, dans sa réponse, condamnait les priscillianistes, qui s'abstenaient de chair (depuis cette époque l'Église a introduit elle-même cette superstition parmi les fidèles). Il s'exprime longuement sur la manière de convertir les ariens, et sur la consécration des églises; il recommande de célébrer la messe dans les nouveaux temples, et défend de se servir de l'eau bénite dans les cérémonies.

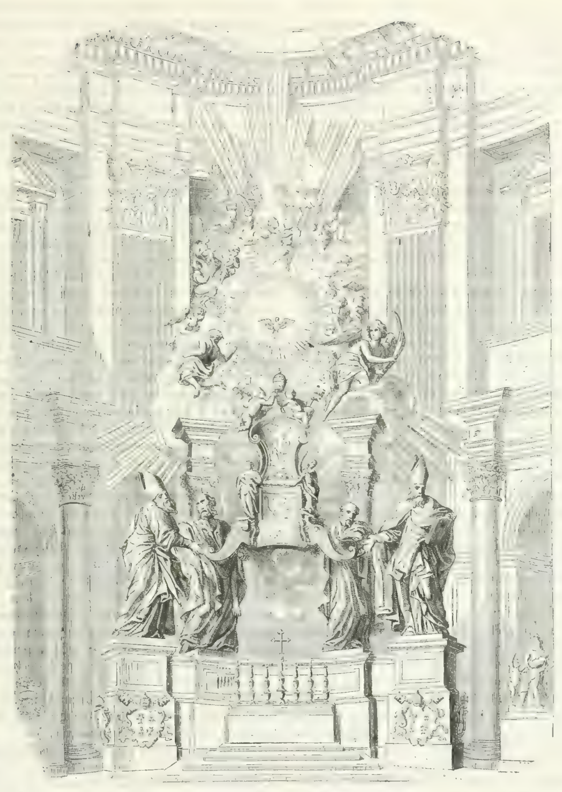
Théodebert, roi d'Austrasie, qui avait envoyé des troupes en Italie à l'occasion de la guerre entre les Romains et les Goths, consulta également Vigile sur la pénitence qui devait être imposée à un homme qui avait épousé la femme de son frère. Le pape adressa une réponse au roi, et en même temps il écrivit à saint Césaire d'Arles, qu'il eût à s'informer du fait et de la disposition du pénitent, pour instruire Théodebert du temps nécessaire à une telle pénitence, en le priant d'empêcher de semblables désordres à l'avenir. Les motifs qui l'engageaient à renvoyer cette affaire à saint Césaire sont remarquables : « On doit, dit le saint-père, commettre aux évêques des provinces la mesure de la pénitence, afin que l'on puisse aussi accorder l'indulgence selon la componction du pénitent et la somme qu'il payera à l'Église. »

Justinien, à mesure qu'il avançait en âge, s'abandonnait de plus en plus à son fanatisme religieux, à la passion des controverses, et composait une foule d'ouvrages sur la théologie. Mais en voulant approfondir les mystères de la religion, il finit par s'éloigner insensiblement des principes orthodoxes qu'il avait professés; il publia des édits pour condamner les trois chapitres de Théodore de Mopsueste, la lettre d'Ibas, l'écrit de Théodoret, et enfin les douze anathèmes de saint Cyrille.

Les édits de l'empereur étaient reçus par tous les évêques d'Orient; et Vigile seul, dominé par le clergé romain, s'opposait à la propagation de ses principes dans l'Occident.

Irrité de l'obstination du pontife, le prince résolut de soumettre les questions à un concile général; il écrivit donc à Vigile qu'il avait ordonné la convocation d'un synode, et qu'il lui commandait de partir sans délai pour se rendre à Constantinople.

Les papes ont toujours redouté les assemblées



La chaire de saint Pierre

générales, surtout lorsqu'elles devaient se tenir hors de leur juridiction. Aussi le saint-père fit-il tous ses efforts pour changer la résolution de l'empereur, ou tout au moins pour éviter de comparaître au concile. Justinien fut inflexible, et de nouveaux ordres obligèrent le pontife à obéir.

Avant le départ de Vigile, le clergé souleva des séditions dans le peuple, et lui fit pressentir le sort qui l'attendrait à Rome, s'il abandonnait les intérêts de la religion. Le jour même où il quitta la ville, des moines le poursuivirent à coups de pierres, et le chargèrent d'injures et de malédictions. Malgré ces insultes, Vigile, désirant se concilier les esprits pour l'époque de son retour, relâcha en Sicile, et acheta des grains qu'il fit transporter à Rome, avec ordre de les distribuer au peuple en son nom; après quoi il continua sa route pour Constantinople.

L'empereur et les évêques qui étaient à la cour reçurent le saint-père avec de grands honneurs; et après les cérémonies d'usage on ouvrit le concile. Dès les premières conférences, Vigile ayant déclaré que Mennas et Théodore étaient hors de sa communion en soutenant les principes de Justinien, le prince laissa éclater son indignation, et ordonna aux gardes d'arracher de son trône le prêtre indigne dont la présence déshonorait l'assemblée; ce qui eût été exécuté sur l'heure sans les prières de l'impératrice, qui supplia son mari de suspendre les effets de sa vengeance.

Cette princesse, qui songeait toujours à son projet d'abattre Mennas pour rétablir Anthime sur le siége de Constantinople, espérait que le pape se déterminerait à remplir les promesses qu'il lui avait faites autrefois pour cette affaire importante. Vigile, qui avait toujours présent à l'esprit les menaces du clergé de Rome, refusa de ratifier ses anciens engagements, et préféra se réconcilier avec Mennas, sous la condition néanmoins que le patriarche souscrirait à tout ce qui serait déterminé sur la matière des trois chapitres par les évêques latins.

Théodore de Césarée fit également la paix en acceptant les mêmes conditions; toutefois, pour éviter que sa réunion avec ces deux prélats ne pût être prise pour une déclaration en faveur des eutychiens et des acéphales, Vigile excommunia solennellement les sectateurs de l'hérésie.

Cette première marque de déférence ne satisfit pas entièrement Justinien, qui voulut que Vigile condamnât les trois articles; alors le pontife protesta contre la violence qui lui était faite, et refusa de prendre une détermination sans le consentement des évêques latins. De son côté, l'empereur ne garda plus de mesures envers le saint-père, et les choses furent portées si loin qu'un jour le pape dit en pleine assemblée : « Je m'aperçois qu'on me regarde ici comme un esclave que vous prétendez avoir le droit de gourmander; il est vrai que je suis dans les fers, mais rappelez-vous que Pierre, dont j'occupe la place, n'a rien perdu de sa liberté. »

Dans une autre circonstance, il rappela au prince les paroles d'Agapet : « Je pensais venir à la cour d'un empereur chrétien, et je me trouve dans celle de Dioclétien, le plus cruel des tyrans. » La fermeté du pontife fit encore fléchir Justinien, et il permit aux évêques de s'assembler pour délibérer sur l'affaire des trois articles.

Soixante et dix prélats s'étaient déjà réunis, lorsque le pape déclara le concile dissous avant qu'on eût pris aucune décision; les Pères reçurent l'ordre de donner leur avis par écrit, et il envoya les bulletins au palais de l'empereur. Enfin quelques jours après Vigile donna lui-même son avis, qui était la condamnation des trois chapitres, sans préjudice du concile de Chalcédoine. Fleury a prétendu que dans cette dernière clause il s'agissait d'une question de fait où l'Église n'était point intéressée; une pareille insinuation ne peut provenir que d'une ignorance prodigieuse ou d'une insigne mauvaise foi; car l'affaire des trois chapitres était tellement importante pour la religion, qu'un grand nombre d'évêques se séparèrent de la communion de Vigile parce qu'il avait prononcé la condamnation.

Cependant le jugement du pontife ne contenta ni les acéphales ni les orthodoxes, qui le regardaient comme une marque de l'apostasie du pape. Dace, évêque de Milan, qui était resté le dernier attaché à sa fortune, l'abandonna, et refusa de prendre part à la nouvelle constitution; deux de ses diacres, Rustique et Sébastien, suivirent le même exemple, et publièrent dans les provinces que le pape avait abandonné le concile de Chalcédoine.

Vigile, toujours en contradiction avec lui-même dans ses démarches, faisait paraître des sentiments orthodoxes ou favorisait les hérétiques, suivant les intérêts de sa grandeur. Au contraire, les défenseurs des trois chapitres demeuraient fermes dans leur croyance; ils tinrent en Illyrie un synode où ils condamnèrent Bénénatus, évêque de la première Justinianée. L'année suivante, les prélats d'Afrique, assemblés en concile, montrèrent encore plus de vigueur; ils excommunièrent le saint-père comme traître et apostat, entreprirent la défense de la doctrine des trois chapitres, et envoyèrent leurs lettres à l'empereur, par Olympius Magistrien.

Enfin Vigile, comprenant que sa politique tortueuse n'avait pu réussir à tromper aucun des partis, consentit à recevoir les trois chapitres, et proposa un concile général pour terminer les différends.

Théodore Ascidas, évêque de Césarée, profondément affligé des désordres et des séditions que toutes ces disputes excitaient dans l'empire, vint se jeter aux pieds de Justinien, et au nom du clergé il lui adressa ce discours : « Quoi! seigneur, n'est-ce pas une chose honteuse que le maître de l'univers, après avoir subjugué tant de nations différentes, en soit réduit à plier sous le caprice d'un prêtre qui ne sait lui-même ce qu'il veut? Vigile disait hier : Anathème à quiconque ne condamne pas les trois articles! Aujourd'hui il dit : Anathème à quiconque les condamne! et sous prétexte d'en réserver le jugement au concile, il ose, de son autorité privée, casser les édits de l'empereur, et imposer sa croyance même à Constantinople. Le monde entier connaît votre grande piété; vos édits ont été accueillis par toutes les Églises! et maintenant que penseront les peuples en voyant un étranger renverser d'un seul mot des actes aussi solennels, en votre présence, au mépris des quatre patriarches et d'un grand nombre d'évêques, qui vous ont prêté leur concours pour faire exécuter les édits?... Qu'est devenue votre autorité, grand prince, si vous ne pouvez commander à vos sujets qu'après en avoir reçu la permission de Vigile? Que dirait l'impératrice, cette vertueuse princesse dont nous pleurons la perte récente, si elle voyait Justinien abaisser la dignité royale jusqu'à recevoir publiquement un démenti d'un prêtre orgueilleux, d'un pontife simoniaque? »

Ce discours changea les dispositions de l'empereur; l'édit contre les trois chapitres fut remis en vigueur, et soutenu par les écrits de Théodore, qui avait conduit l'affaire avec une grande adresse. A cette occasion, Vigile voulut adresser des plaintes à Justinien, mais le prince refusa de l'entendre... Il menaça de l'excommunication ceux qui oseraient enfreindre ses ordres; on répondit à ses menaces en faisant afficher les édits dans toutes les églises. Alors la rage du pontife s'exhala en imprécations et en injures; on méprisa ses outrages comme on avait méprisé ses menaces. Poussé à bout, il convoqua dans le palais de Placidie tous les évêques qui étaient à Constantinople, les diacres et même le clergé inférieur; il protesta en leur présence contre les démarches de l'empereur, et lança des anathèmes terribles contre ceux qui suivraient la doctrine des trois chapitres et ne se soumettraient pas à la décision des évêques d'Occident.

Dès lors on ne garda plus de mesures, et chaque

parti se livra à toute la fureur du fanatisme. Le pape ne se croyant pas en sûreté dans le palais de Placidie, alla se réfugier dans l'église de Saint-Pierre, où il composa le fameux décret d'excommunication contre Théodore, Mennas et leurs adhérents. Cependant il le tint secret, pour se ménager encore quelques moyens de salut, et le confia à un moine qui devait le publier dans le cas où on attenterait à sa liberté ou à sa vie.

L'empereur refusa de considérer l'église de Saint-Pierre comme un lieu d'asile inviolable pour un prêtre criminel et audacieux qui osait le braver jusque sur son trône; il ordonna au préteur, chargé d'arrêter les voleurs et les meurtriers, d'enlever Vigile de sa retraite, et appuya les officiers ordinaires de justice par un détachement de soldats de sa garde.

La troupe ayant pénétré dans l'église, les épées nues à la main et les arcs bandés, s'avança pour saisir le pape, qui s'était caché sous le maître-autel, dont il embrassait les piliers. Alors le préteur, sur le refus du pontife d'obéir aux ordres du prince, fut obligé d'employer la violence; il ordonna aux soldats de chasser les diacres et les clercs à coups de hallebardes, et fit enlever le saint-père du sanctuaire, en le tirant par les pieds, par les cheveux et par la barbe; comme Vigile était grand et vigoureux, dans la lutte, il rompit deux piliers de l'autel; en sorte que si les clercs n'eussent soutenu la sainte table, elle serait tombée sur lui et l'aurait écrasé. Mais pendant l'arrestation, le peuple, appelé à la révolte par les prêtres, s'étant rassemblé en armes, attaqua le préteur avec furie, chassa les troupes de la basilique et maintint Vigile dans son asile.

Justinien, à son tour, fut obligé de proposer des voies d'accommodement. Trois personnes de la cour vinrent en son nom représenter au pontife qu'en se réfugiant dans une église il avait fait un outrage à l'empereur, qu'il semblait regarder comme un tyran; elles l'engagèrent à réprimer le fanatisme de ses prêtres, qui excitaient des révoltes et désignaient le prince à la vengeance des peuples; elles le prévinrent que s'il en agissait autrement, Justinien, pour faire cesser les désordres, serait obligé d'employer les moyens les plus violents, et de faire le siége de la basilique de Saint-Pierre; enfin elles promirent au pontife, s'il consentait à retourner dans le palais de Placidie de lui donner toutes les garanties et toutes les sûretés désirables. Vigile répondit qu'il se rendrait à leurs désirs, sous la condition qu'on ne forcerait ni lui ni les siens à approuver des articles de foi que leur conscience repoussait. Justinien consentit à en prendre l'engagement solennel; mais l'orgueilleux pontife prétendit prescrire les termes et les clauses du serment. Alors on lui signifia que s'il ne voulait pas accepter les conditions qu'on lui offrait, il serait enlevé par les soldats dans l'église même et condamné à finir ses jours au fond d'un cachot. Cette menace le détermina à retourner au palais de Placidie.

A peine fut-il installé dans son ancienne demeure, qu'au mépris des paroles données, le saint-père fut accablé d'outrages, exposé aux plus infâmes traitements; les officiers de l'empereur l'arrachèrent du palais, le traînèrent dans les rues de la ville avec une corde au cou et en le frappant sur la joue, ils disaient au peuple : « Voilà le châtiment par lequel notre très-illustre empereur punit ce prêtre rebelle et obstiné, cet odieux pontife, qui a fait étrangler le malheureux Silvère; cet infâme sodomite, qui a fait mourir sous le bâton un pauvre enfant qui lui avait résisté. » Après cette cérémonie il fut ramené au palais, renfermé dans une salle et gardé prisonnier par les soldats du prince.

Deux jours avant Noël il parvint à tromper la vigilance de ceux qui l'entouraient; il franchit pendant la nuit une petite muraille que l'on construisait autour de sa prison, s'enfuit de Constantinople, et se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine. Pour échapper à la colère de l'empereur, il feignit d'être tombé dangereusement malade.

Dès que Justinien eut connaissance de la fuite de Vigile, il lui envoya plusieurs personnes de distinction pour l'engager à sortir de Sainte-Euphémie et à rentrer dans Constantinople, où il recevrait toutes les satisfactions qu'il pourrait désirer. Cette fois le pape repoussa les avances du prince, et le menaça de décider de sa seule autorité les questions religieuses des trois chapitres, si l'on refusait de les soumettre au jugement d'un concile d'évêques d'Occident. En effet il rendit un décret que l'on nomma constitution, pour le distinguer du premier jugement; et dans cette bulle, adressée à l'empereur, il révoqua les anathèmes qu'il avait autrefois lancés contre ceux qui adoptaient les trois chapitres. Nouvelle preuve que le saint-siége n'était pas infaillible, comme ont osé l'affirmer certains papes!

Malgré l'absence de Vigile et son opposition déclarée, le cinquième concile de Constantinople continua ses délibérations, condamna les trois chapitres, et repoussa les prétentions du pape comme attentatoires aux libertés de l'Église. Il résulte de ces débats entre les évêques d'Orient et le saint-père, que les conciles des premiers siècles examinaient, souvent même rejetaient et condamnaient les décisions du souverain pontife. Encore une preuve évidente qu'ils ne regardaient pas ces décisions comme revêtues du caractère d'infaillibilité!

Le cardinal Baronius a voulu contester l'autorité du concile de Constantinople, mais le cardinal Noris en a fait l'apologie dans une belle et savante dissertation historique où il relève plusieurs erreurs du Père Hallois. Il est vrai qu'un auteur impartial en aurait déduit des conséquences plus défavorables encore pour le saint-siége; cependant il est curieux de voir un adorateur de la pourpre romaine, un cardinal, avouer que la décision d'un pape a été condamnée par un concile œcuménique.

Les trois chapitres ayant été anathématisés, on pressa Vigile de souscrire au jugement des Pères; sur son refus, l'empereur le condamna à l'exil; ses domestiques lui furent enlevés; les évêques, les prêtres et les diacres de son parti furent chassés, dispersés dans le désert, et on abandonna le pape pendant six mois entiers sans secours, livré aux douleurs de la pierre, maladie qui l'avait continuellement fait souffrir pendant les sept années de son séjour à Constantinople.

Théodore de Césarée, guidé par des sentiments

honorables, et désirant élever sur le saint-siége un homme vénérable, avait fait publier que Vigile était déclaré hérétique, et pressait les Romains de choisir un autre pape; mais par une de ces bizarreries de l'esprit humain qu'on comprend sans pouvoir les expliquer, il se trouva que le mépris qu'on avait eu autrefois pour le saint-père s'était changé en amour et en vénération. Le clergé et le peuple romain le regardaient comme un confesseur de la foi de Jésus-Christ banni et persécuté pour la défense de son Église, et ils refusèrent de nommer un nouveau pontife, malgré les ordres de Narsès, qui commandait pour l'empereur en Italie.

Néanmoins, le saint-père se fatigua de l'exil; les maux qu'il souffrait lui firent surmonter la terreur que lui inspiraient les évêques latins, et il déclara qu'il donnait son approbation au concile. Nous pouvons ajouter que cette résolution tardive lui fut inspirée par la crainte de voir élever sur le saint-siége le fameux diacre Pélage, qui, après avoir défendu les trois chapitres, avait fait sa soumission, et s'était engagé envers le prince à faire exécuter ses volontés.

Vigile écrivit une lettre au patriarche Eutychius, dans laquelle il se reconnaît coupable d'avoir manqué de charité en se séparant de ses frères; il ajoute qu'on ne doit point avoir honte de se rétracter quand on est tombé dans l'erreur; il cite l'exemple de saint Augustin, et termine ainsi son épître :

« Nous faisons savoir à toute l'Église catholique « que nous condamnons et anathématisons, comme « tous les autres hérétiques, Théodore de Mopsueste « et ses écrits impies; les ouvrages de Théodoret « contre saint Cyrille, contre le concile d'Ephèse, et « ceux qu'il a composés en faveur de Théodore et « de Nestorius, ainsi que la lettre à Maris le Persan, « que l'on attribue à Ibas. Nous soumettons à la « même excommunication ceux qui défendent et sou- « tiennent les trois chapitres, ou qui entreprendront « de le faire. Nous reconnaissons pour nos frères et « nos collègues ceux qui les ont condamnés, et nous « cassons par cette nouvelle bulle tout ce qui a été « fait par nous ou par d'autres pour la défense des « trois chapitres. »

La lettre de Vigile se trouve encore dans les ouvrages grecs, mais les historiens sacrés ont jugé prudent de la laisser dans l'oubli; il reste seulement en latin une constitution beaucoup plus détaillée, où le saint-père condamne les trois chapitres; il reconnaît que la lettre de saint Léon n'a été approuvée au concile de Chalcédoine qu'après avoir été examinée et trouvée conforme à la foi des conciles précédents; aveu très-important que les prêtres repoussent aujourd'hui.

Ainsi le pontife accomplit cette grande iniquité et condamna solennellement la mémoire des prélats qui étaient morts dans la paix de l'Église!

Les témoignages de neuf auteurs grecs, latins et arabes, dont plusieurs écrivaient sous le règne de Justinien, garantissent l'authenticité des faits. Et pour ceux qui révoqueraient en doute l'exactitude de l'histoire, nous les renverrons, pour se convaincre de l'apostasie et de l'infamie du saint-père, aux termes mêmes du sixième concile général, dont nous rapportons la substance :

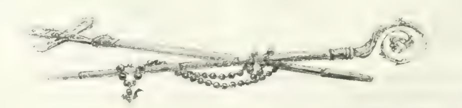
« L'empereur Marcien approuva la lettre de saint « Léon; Anatolius, évêque de Constantinople, l'ap- « prouva aussi, et elle fut reçue généralement de « tout le concile de Chalcédoine, qui condamna « le sentiment d'Eutychès....... Vigile s'entendit « également avec l'empereur Justinien, et le cin- « quième concile fut convoqué pour frapper d'ana- « thème des libelles abominables qui se répandaient « secrètement..... .

Toutes ces preuves démontrent que Vigile condamna formellement les trois chapitres, et approuva la décision du concile de Constantinople, pour obtenir la permission de retourner à Rome, et de remonter sur le siége pontifical. Avant son départ, il obtint de Justinien une constitution en faveur de l'Italie, dans laquelle le prince confirmait toutes les donations faites aux Romains par Athalaric, Amalasante ou Théodat, et révoquait celles de Totila; il déclarait également que les mariages des ecclésiastiques avec des vierges consacrées à Dieu étaient nuls devant la loi; à cette époque on n'était pas encore accoutumé au célibat, et les prêtres se mariaient même avec des religieuses.

Vigile retournait à Rome pour faire peser sur les peuples un joug de despotisme et de terreur; heureusement cet indigne prêtre ne réalisa point les rêves de son ambition; pendant son voyage, on lui versa un breuvage empoisonné, et il mourut à Syracuse au commencement de l'année 555, après avoir tenu le saint-siége dix-huit ans et demi, emportant dans la tombe la haine des Latins et l'exécration des Grecs. Son corps fut rapporté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Marcel.

Les anciens martyrologes lui donnent rang parmi les saints avec le titre de martyr; néanmoins l'Église n'a pas confirmé cette canonisation.

Le saint-père, élevé au faîte des grandeurs par un meurtre odieux, éprouva dans le cours de son pontificat des souffrances incroyables, sans même exciter la compassion. Son histoire est une longue suite d'horreurs et d'abominations; fourbe, avare, suborneur et assassin, Vigile est mort en abusant de la religion et en trompant les hommes.





Naissance de Pélage. — Siége de Rome. — Politique de Pélage. — Pillage de Rome par Totila, roi des Goths. — Pélage se rend à Constantinople. — Son fanatisme contre les origenistes. — Disputes violentes entre Pélage et Théodore d'Alexandrie — Pélage usurpe le souverain pontificat — Les prêtres l'accusent de l'empoisonnement de Vigile. — Les évêques refusent de le sacrer. — Pélage se purge par serment des crimes qui lui sont imputés. — Il fait de grandes largesses au peuple avec l'argent rapporté de Constantinople par son prédécesseur. — Le saint-père excite Narsès à persécuter les hérétiques. — Réflexions sur le génie persécuteur qui a toujours distingué le catholicisme — Pélage envoie des reliques au roi Childebert. — Concile de Paris. — Mort du souverain pontife.

Pélage était Romain de naissance, et fils de Jean, ancien vicaire d'un préfet du prétoire. Lorsque Vigile fut obligé de quitter Rome pour se rendre à Constantinople auprès de Justinien, le saint-père avait envoyé de Sicile plusieurs vaisseaux chargés de blé pour soulager les besoins du peuple; mais comme les Goths assiégeaient la ville, les navires furent capturés à Porto, et Rome demeura affamée.

Alors Pélage, qui se préparait déjà les moyens de parvenir au souverain pontificat, saisit cette occasion d'accroître sa popularité; il acheta aux Goths les grains dont ils s'étaient emparés, et les distribua aux pauvres et aux malades. Les Romains, par reconnaissance, le nommèrent chef d'une ambassade chargée de demander au roi des Goths une trêve de quelques jours, et de lui proposer de se rendre à discrétion, s'ils ne recevaient point de secours de Constantinople.

Totila refusa d'écouter les offres des députés romains; leur démarche lui ayant fait connaître la position désespérée de ses ennemis, il poussa le siége avec vigueur, et trois jours après il s'empara de la ville. Avant tout, le barbare voulut entrer dans l'église de Saint-Pierre, « afin, disait-il, de rendre de solennelles actions de grâces à Dieu pour le succès de ses armes. » Pélage le reçut à la tête du clergé, tenant l'Évangile entre ses mains; il se prosterna aux pieds du roi, pendant que les prêtres criaient d'une voix lamentable: « Seigneur, épargnez les vôtres! le Dieu des armées nous a soumis à votre autorité, épargnez vos sujets. » Totila se laissa fléchir par leurs prières; il défendit aux Goths de continuer les massacres, d'insulter à la pudeur des femmes, et permit seulement le pillage; il fit abattre les murailles de la ville, et détruisit également les grands édifices. Le sac de Rome dura quarante jours; et les Goths se retirèrent après cette expédition, sur la nouvelle que Bélisaire accourait au secours de l'Italie avec une puissante armée.

Pélage fut ensuite chargé par le clergé de se rendre à Constantinople auprès de Vigile, afin de surveiller la conduite du pontife; il obtint à la cour de Justinien le titre d'apocrisiaire de l'Église de Rome, et fut honoré de la confiance du prince. Quelque temps après, l'empereur l'envoya à Gaza avec Éphrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem et Hippace d'Éphèse, pour enlever le pallium à Paul d'Alexandrie, et consacrer à sa place Zoïle, patriarche de la même ville.

Il s'acquitta fidèlement de sa mission, et revint à Constantinople le mois suivant. Pendant son séjour dans cette ville, plusieurs moines lui présentèrent des articles extraits des livres d'Origène, dont ils voulaient poursuivre la condamnation auprès de l'empereur contre les moines de la Nouvelle Laure, qui adoptaient les opinions singulières de ce célèbre Père de l'Église grecque, et qui excitaient des troubles dans les couvents de la Palestine. Pélage, qui était l'ennemi déclaré de Théodore de Cappadoce, partisan d'Origène, qui s'était constamment opposé à ses brigues pour le pontificat, s'empressa de saisir l'occasion de se venger; il se joignit à Mennas, patriarche de Constantinople, pour appuyer auprès de l'empereur la requête des moines de Palestine et faire condamner les hérétiques; mais ses démarches furent traversées par Justinien, qui publia le fameux édit sur les trois chapitres, composé par Théodore de Cappadoce. Pélage, trompé dans sa vengeance, souleva contre ce décret tout ce qu'il put trouver de catholiques prêts à le seconder. Grâce à l'apocrisiaire, les scandales et les désordres furent si grands, que l'évêque Théodore disait « que Pélage et lui-même méritaient d'être brûlés vifs pour avoir excité dans l'Église des disputes aussi violentes, et pour s'être servis de la religion, ce manteau qui couvre tous les crimes, afin de satisfaire leurs sentiments de haine et de jalousie. »

Pélage fut condamné à l'exil, et n'obtint son pardon de l'empereur qu'après avoir souscrit à l'édit et avoir fait sa soumission au concile. Justinien lui rendit ensuite toute sa faveur, et lui promit de le faire consacrer évêque de Rome après la mort de Vigile.

Enfin le souverain pontife ayant obtenu la permission de retourner en Italie, Pélage demanda à l'accompagner dans son voyage ; et nous savons que Vigile mourut à Syracuse, des suites d'un breuvage empoisonné ! Pélage s'empara aussitôt du manteau pontifical; et sans même attendre le résultat d'une élection régulière, il se déclara évêque de Rome par l'autorité de l'empereur Justinien. Cependant, à son arrivée dans la ville sainte, les évêques refusèrent de consacrer son usurpation, et l'accusèrent publiquement de la mort de son prédécesseur. Le clergé de Rome, les religieux, le peuple, refusèrent la communion du pontife, et il ne se trouva que trois prêtres, Jean de Péruse, Bonus de Férentin, et André, prêtre d'Ostie, qui consentirent à procéder à son ordination.

Dans cet abandon général, Pélage s'adressa au patrice Narsès, et lui demanda sa protection. Celui-ci, pour obéir aux ordres du prince, consentit à soutenir le nouveau pape; il ordonna une procession solennelle, dans laquelle on déploya tout le luxe et toutes les pompes des grandes cérémonies, afin d'attirer l'affluence du peuple.

La procession, partie de la basilique de Saint-Pancrace, se dirigea vers celle de Saint-Pierre; lorsqu'elle fut arrivée dans l'intérieur de l'église, le saint-père prit l'Evangile d'une main, la croix de l'autre, les mit sur sa tête, et dans cette position il monta à la tribune, afin d'être vu de toute l'assemblée. Alors il protesta de son innocence, prit Dieu à témoin et jura par les sacrés mystères et par le corps de Jésus-Christ, qu'il n'était point coupable de la mort de Vigile, et qu'il n'avait contribué en rien aux souffrances qu'il avait éprouvées à Constantinople. Il conjura les fidèles de s'unir à lui pour faire cesser les désordres qui existaient dans l'Église, et il leur demanda des enfants pour augmenter les membres du clergé.

Ensuite Pélage créa de nouveaux officiers, et fit de grandes largesses au peuple avec les sommes que Vigile avait apportées de Constantinople. Néanmoins le schisme ne fut pas éteint; les défenseurs des trois chapitres étaient nombreux, surtout en Toscane, en Lombardie et dans les autres provinces; ils ne pardonnèrent jamais au saint-père d'avoir souscrit aux actes du cinquième concile, et d'avoir commis un parricide abominable pour s'élever au pontificat.

Malgré les clameurs des Romains, Pélage, soutenu par l'autorité impériale, se maintint sur la chaire de saint-Pierre; il donna l'intendance des biens de l'Église à Valentin, son secrétaire, et fit rendre à toutes les basiliques les vases d'or et d'argent, ainsi que les voiles qui en avaient été enlevés par les prêtres dans les temps de troubles. Il s'appliqua à réprimer les hérésies d'Italie, et excita Narsès à persécuter les malheureux schismatiques.

« Ne vous arrêtez pas aux vains discours des hommes timides, qui blâment l'Église quand elle commande une persécution afin de réprimer les erreurs pour le salut des âmes. Les schismes sont des maux violents qui doivent être guéris par des remèdes puissants et terribles; et l'Écriture et les Canons nous autorisent à réclamer l'appui des magistrats pour contraindre les schismatiques à rentrer dans le giron de l'Église. Faites donc ce que nous vous avons demandé; envoyez à l'empereur, sous bonne garde, ceux qui sont séparés du siége apostolique. N'ayez aucune crainte de votre salut éternel; les exemples des plus grands saints vous apprendront que les princes doivent punir les hérétiques non-seulement par l'exil, mais encore par la confiscation des biens, par de dures prisons et même par les tortures. »

L'eunuque Narsès, excellent capitaine et brave de sa personne, s'opposa constamment aux mesures violentes que proposait le saint-père; il chercha au contraire, par sa douceur et par sa tolérance, à ramener les esprits à des sentiments plus conformes aux préceptes de l'Évangile; en sorte qu'on disait que l'homme de guerre agissait en pasteur, et le pasteur en homme de guerre. Nous devons convenir que le clergé a toujours trouvé une grande joie à nager dans le sang, à contempler le carnage, et que les prêtres ont surpassé même les rois en cruautés, lorsqu'ils ont eu dans les mains la puissance souveraine. C'est une vérité malheureusement établie par l'histoire, que l'intolérance religieuse, pendant près de deux mille ans, a dépeuplé les États les plus florissants, a porté chez toutes les nations les torches du fanatisme, a fait surgir dans toutes les contrées des bûchers, des roues, des échafauds, des incendies, et a commandé partout des viols et des massacres. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que les ministres de toutes ces cruautés se sont couverts aux yeux des peuples du prétexte spécieux du main-

tien de l'orthodoxie de l'Église, et ont fait prendre en exécration une religion sublime dans sa morale. Les malheurs qui ont fait gémir l'humanité n'ont jamais eu d'autre cause que l'ambition des prêtres ou l'orgueil des souverains; cependant les partisans de la théocratie prétendent qu'un prêtre n'est point persécuteur lorsqu'il force les hommes à entrer dans le bon chemin; et ils s'appuient sur les fameuses paroles de l'Évangile: « Contrains-les d'entrer. »

Mais d'après cet odieux principe, les orthodoxes fournissent des armes contre eux-mêmes; et suivant leurs maximes, les hérétiques devraient faire couler des flots de sang dans les pays où leur pouvoir est tout-puissant!

Peuples! repoussez ces hommes impies, dont l'avarice et l'ambition se cachent sous le masque de l'hypocrisie! Revenez à des sentiments plus élevés, et songez, quelle que soit votre religion, que l'amour du travail et la charité pour ses frères sont les seuls actes agréables à la Divinité.

L'ingénieux auteur des Lettres persanes nous dit: « Le premier sentiment d'un homme religieux doit « être de plaire à la Divinité qu'il adore; et le moyen « le plus certain pour y parvenir est d'observer les « devoirs de l'humanité; le premier entre tous, c'est « l'amour de ses frères; car, dans quelque religion « que l'on vive, dès qu'on en suppose une, il faut « bien supposer aussi que Dieu aime les hommes; « et s'il aime les hommes, qu'on est sûr de lui « plaire en exerçant envers eux tous les devoirs de « la bienfaisance. En effet, le seul hommage digne « de Dieu est d'observer cette loi divine; et les cé- « rémonies du culte, souvent ridicules ou mystérieu- « ses, sont justifiables seulement dans la suppos- « tion que Dieu les a commandées à l'homme pour « le mettre en communion avec ses frères. »

Pélage, entièrement opposé aux sentiments de tolérance, renouvela ses instances auprès de Narsès afin qu'il secondât ses projets de vengeance. Les hérétiques, de leur côté, déclarèrent le général grec excommunié, parce qu'il paraissait accorder sa protection à l'infâme Pélage. Le saint-père s'empressa de féliciter Narsès de ce que la Providence avait permis qu'il fût ainsi anathématisé pour faire briller la pureté de sa foi; en même temps il l'engagea à tirer une vengeance éclatante de cet attentat, à faire conduire les coupables à Constantinople, pieds et poings liés, et surtout Paulin, évêque d'Aquilée, qu'il appelait usurpateur. Il désigna aussi à la colère du patrice un autre évêque schismatique, nommé Euphrasius, accusé d'homicide et d'un adultère incestueux.

Afin d'éviter les effets de la vengeance du pontife, les prélats de Toscane lui écrivirent en se justifiant de leur séparation. Pélage leur répondit: « Com- « ment ne croyez-vous pas être séparés de la com- « munion des fidèles, lorsque vous ne récitez pas « mon nom dans vos prières, selon l'usage établi « dans l'Église? Car, tout indigne que j'en sois, c'est « en ma personne que résident les pouvoirs accor- « dés par Dieu aux successeurs de saint Pierre. « Mais afin de détruire les mauvaises pensées qui « pourraient exister dans vos esprits et parmi vos « peuples sur la pureté de notre foi, je vous déclare « que je me conforme aux décisions des conciles de « Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcé- « doine, et que j'anathématise les hommes qui révo- « quent en doute l'orthodoxie de ces quatre assem- « blées œcuméniques, ainsi que la lettre du pape « Léon, confirmée par le synode de Chalcédoine. »

Un grand nombre d'évêques de la Gaule exprimèrent également leur mécontentement contre le saint-père, et se plaignirent au roi Childebert du scandale que la condamnation des trois chapitres causait à l'Église. Le prince chargea Rufin, son ambassadeur à Rome, de demander des explications sur ce jugement, afin de les soumettre au clergé de France. Pélage s'empressa de répondre au roi; en même temps il lui envoya, par les mains de Lerins, des reliques des apôtres et des martyrs qu'il recom- commandait à sa piété. Sa profession de foi expliquait les mystères de la Trinité et de l'incarnation, ainsi que le dogme de la résurrection des morts; et dans sa lettre particulière adressée au souverain, il louait la grandeur de Childebert, et lui disait que selon les paroles de l'Écriture sainte, « les lévites du Seigneur devaient être soumis aux puissances de la terre. »

Dans le troisième concile de Paris, qui se tint la même année, les Pères firent plusieurs canons pour empêcher l'usurpation des biens de l'Église A cette époque de barbarie et d'ignorance, les seigneurs dépouillaient leurs familles par dévotion pour enrichir les monastères, et d'autres dépouillaient les monastères pour s'emparer de leurs richesses. Parmi leurs bienfaiteurs, les moines citent le duc Crodin; d'après leurs légendes, il paraît que ce seigneur employait ses immenses trésors à élever chaque année trois palais; qu'il y faisait venir les prélats des environs pour les inaugurer, et qu'après leur avoir donné des repas somptueux, il leur distribuait non-seulement la vaisselle d'argent, les riches tentures, les meubles précieux et les domestiques, mais encore les palais, les métairies, les terres, les plaines défrichées, les vignes et les serfs qui les cultivaient.

Cependant la plupart des nobles, loin d'imiter l'exemple du pieux Crodin, s'emparaient à main armée des couvents, pillaient les églises, et chassaient les prêtres ou les moines de leurs demeures. Le synode prononça la peine de l'excommunication contre ceux qui retiendraient les biens du clergé régulier ou séculier, et les déclara anathématisés et meurtriers des pauvres, jusqu'au jour où ils restitueraient les domaines dont ils se seraient emparés. Défense fut faite aux laïques de se mettre en possession des évêchés, sous prétexte d'en surveiller l'administration pendant leur vacance; et si l'usurpateur résidait dans un autre diocèse, le concile commandait aux prêtres d'adresser leurs réclamations au prélat de la province, afin de contraindre le ravisseur à rendre le patrimoine des ecclésiastiques.

Les Pères déclarèrent que les évêques étaient les gardiens des chartes des Églises et les protecteurs des biens du clergé. Ils défendirent d'épouser une veuve ou une jeune fille contre son consentement, même avec l'autorisation du prince. Ils condamnèrent les mariages entre les parents, les alliés et les personnes consacrées à Dieu. Ils défendirent également d'ordonner les évêques sans l'approbation des



[illegible] français au sixième siècle

citoyens; et dans le cas où un prêtre s'emparerait d'un siége par ordre du souverain, ils commandaient aux prélats de la province de repousser l'usurpateur, sous peine d'être retranchés eux-mêmes de la communion des fidèles. Enfin, le dernier canon renvoyait aux métropolitains le jugement des ordinations déjà faites et qui pouvaient être entachées d'irrégularités. Telles furent les importantes décisions du synode de Paris.

Parmi les prélats qui assistèrent à cette assemblée, l'un des plus illustres était, sans contredit, saint Germain de Paris, évêque de cette ville. Il était né à Autun, de parents très-religieux, qui le placèrent fort jeune dans un cloître de la petite ville d'Avalon, où il fit ses premières études. Dans la suite, il s'éleva par ses mérites à la dignité d'abbé de Saint-Symphorien, monastère situé dans un faubourg d'Autun; plus tard, sa communauté l'envoya au concile d'Orléans, où ses lumières et sa grande piété lui méritèrent l'estime de ses collègues, et lui valurent le siége épiscopal de Paris, qui se trouvait vacant par la mort d'Eusèbe. Les grandeurs ne changèrent rien aux habitudes du pieux abbé; il fut simple, aussi détaché du monde qu'auparavant; et



L'Excommunication

il semblait n'avoir accepté la haute distinction d'évêque que pour montrer aux autres prélats qu'il était possible de pratiquer à la fois les devoirs de l'épiscopat et les austérités du couvent.

Ses vertus lui avaient gagné l'affection du roi Childebert, tant les nobles caractères imposent aux plus grands criminels. Ce tyran cruel le chargea même de faire la dédicace d'une basilique élevée en l'honneur de saint Vincent, qu'il avait fondée pour perpétuer le souvenir d'un éclatant miracle.

Voici, d'après la chronique, quel était ce prodige : Pendant que Childebert assiégeait la ville de Saragosse avec son frère Clotaire, ils virent une procession de femmes, vêtues de deuil, les cheveux épars et la tête couverte de cendre, sortir par une des portes, et faire le tour des murailles en chantant les louanges de Dieu et en portant une châsse. Aussitôt les Franks furent saisis d'une terreur divine, les armes leur échappèrent des mains, et tous se jetèrent à genoux. Childebert, surpris de ce miracle, fit appeler l'évêque de Saragosse, et lui proposa d'accorder la paix à son peuple en échange des reliques de la ville. Le prélat accéda aux désirs du monarque, et lui remit la précieuse châsse qui renfermait une étole et une tunique de saint Vincent. Childebert leva aussitôt le siége, repassa dans les Gaules et fit élever, pour renfermer la précieuse relique, une église magnifique construite en forme de croix dont les nefs étaient soutenues par des piliers de marbre qui se divisaient en colonnettes élégantes.

Pélage mourut en 559, après avoir régné trois ans et dix mois au milieu des troubles religieux et des schismes qui avaient séparé de son siége l'Église d'Orient et une partie de l'Occident.



Obscurité de l'histoire de Jean III. — Élection du pontife. — Deux évêques gaulois sont condamnés à la déposition pour leurs crimes. — Ils en appellent au saint-père, qui les rétablit dans leurs siéges. — Ils sont condamnés une seconde fois par le concile de Châlons. — Mort du pape Jean III.

Les chroniques de l'Église à la fin du sixième siècle sont stériles d'événements, et l'histoire des pontificats les plus importants par leur durée se trouve développée en quelques pages.

Après la mort de Pélage, on élut pour lui succéder Jean, surnommé Catelin. Le nouveau pontife termina les basiliques de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, commencées sous son prédécesseur, et les enrichit de mosaïques et de peintures dont les sujets étaient tirés des Ecritures saintes. Il fit la dédicace de ces temples, et l'on croit qu'il institua les fêtes des apôtres Philippe et Jacques. Le cimetière des martyrs fut ensuite agrandi par ses soins, et il ordonna que les jours de dimanche, l'église de Latran fournirait au clergé de cet oratoire le pain, le vin et le luminaire.

Déjà six années s'étaient écoulées depuis l'élection du pontife, lorsque deux évêques du royaume de Gontran scandalisèrent le peuple par leur vie abominable. Le prince fit assembler à Lyon un concile qui déclara les deux prélats déposés pour crimes d'adultères, de viols et de meurtres.

Loin de se soumettre à cette décision, ces prêtres indignes accusèrent le synode d'avoir excédé ses pouvoirs, et ils en appelèrent au pape, qui eut l'audace de les rétablir dans leurs siéges. Ainsi la cour de Rome justifiait les actions les plus condamnables, lorsque ceux qui les avaient commises contribuaient à augmenter la puissance pontificale!

Les prélats coupables, se voyant soutenus par le saint-père, persévérèrent dans leurs excès; et leurs débordements furent tels, que le clergé de Bourgogne les anathématisa de nouveau dans une assemblée tenue à Châlons, où ils furent déclarés évêques prévaricateurs, adultères, simoniaques, traîtres à la patrie, et criminels de lèse-majesté.

Quelques auteurs affirment que Jean III n'a point approuvé le cinquième concile œcuménique. Le cardinal Norris a démontré que cette assertion était contraire à la vérité, et le Père François Pagi partage ce sentiment; tous deux appuient leur opinion sur les témoignages d'auteurs estimés, mais qui n'ont pas cependant l'authenticité qu'exige l'histoire.

Le pontife mourut en 572, après un règne de treize ans; il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.





Incertitude sur les causes de la vacance du saint-siége. — Élection de Benoît Ier. — Famine à Rome. — La ville sainte est sauvée par les envois de grains venus d'Égypte. — On ne connaît pas exactement la durée du pontificat de Benoît. — Mort du pontife. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome.

Après la mort du pontife Jean, le saint-siége resta vacant pendant dix mois. Fleury, dans son Histoire de l'Église, attribue la longue durée de cet interrègne à l'influence funeste des ravages que les Lombards exerçaient alors en Italie; cependant il est plus vraisemblable d'en rapporter la cause aux brigues qui précédaient toujours l'élection des papes.

Benoît Ier, surnommé Bonose, Romain de naissance et fils de Boniface, ayant triomphé de ses compétiteurs, monta sur le siége de saint Pierre. Sous ce pontificat la misère du peuple était extrême, et Rome aurait succombé aux horreurs de la famine si l'empereur Justin II n'eût point envoyé d'Egypte des vaisseaux chargés de blé et de troupeaux de bœufs et de moutons, afin de secourir la ville sainte.

Les actions du saint-père sont restées ensevelies dans l'oubli; on sait seulement qu'il mourut en 577, après avoir occupé le trône apostolique pendant quatre années. Benoît peut être rangé parmi ces pontifes sans vices ni vertus qui occupèrent la chaire de Saint-Pierre. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Sous le pontificat de Benoît Ier vivait saint Sanctule, prêtre de Nocéra, sur lequel existe une légende assez curieuse. Après le pillage de la ville par les Lombards, Sanctule avait été emmené en captivité avec plusieurs autres fidèles, et parmi eux se trouvait un diacre condamné au dernier supplice pour avoir brisé une idole. La veille du jour fixé pour l'exécution, le saint ayant obtenu la permission de visiter le martyr dans son cachot, changea de vêtements avec lui et le fit évader. Le matin, lorsque les barbares reconnurent la pieuse supercherie, ils s'emportèrent en menaces contre Sanctule, le conduisirent devant les juges, qui décidèrent qu'il serait décapité à la place du diacre. Sanctule entendit prononcer sa sentence sans montrer la plus légère marque de crainte, et demanda seulement la faveur de prier quelques instants avant son exécution, ce qui lui fut accordé. Comme il restait longtemps prosterné la face contre terre, l'exécuteur, lassé d'attendre, et pensant qu'il cherchait à retarder le supplice, étendit le bras armé de sa hache pour frapper le prêtre. Alors Sanctule s'écria : « Saint Jean, empêchez ce crime! » A l'instant même, le bras du bourreau demeura élevé et sans aucun mouvement. Tous les spectateurs, frappés d'étonnement, s'approchèrent de l'exécuteur et reconnurent que son bras était changé en pierre. Aussitôt les Lombards, épouvantés de ce prodige, se prosternèrent aux pieds du ministre chéri de Dieu, et lui offrirent des bœufs, des chevaux, des ornements, et même une partie de l'or qu'ils avaient pris à Nocéra. Sanctule refusa ces riches présents, et ne demanda que la liberté des fidèles qu'ils retenaient captifs. Ceux-ci furent sur-le-champ délivrés de leurs fers, et ils retournèrent dans leur patrie avec le saint prêtre leur libérateur.



Considérations sur les élections des évêques pendant le sixième siècle. — Les empereurs se réservent le droit de confirmer les nominations des prélats. — Élection de Pélage II. — Il reçoit les moines du Mont-Cassin. — Le pape veut engager les rois franks dans une guerre contre les Lombards. — L'empereur Maurice envoie des secours en Italie. — Childebert reçoit une somme considérable pour chasser les Lombards d'Italie. — Il fait la paix avec ces peuples. — Le pontife veut ramener l'union dans l'Église. — Opiniâtreté des évêques d'Istrie. — On les persécute par ordre du pape Pélage. — L'empereur défend les violences contre les schismatiques. — Grégoire d'Antioche est accusé d'inceste. — Il se justifie par le serment. — Jean le Jeûneur, archevêque de Constantinople, prend le titre d'évêque universel. — Mort de Pélage. — Décrets qui lui sont attribués. — Jugement sur ce pontife.

Les pontifes de Rome avaient considérablement augmenté leurs richesses depuis le commencement du sixième siècle, en se déclarant les dispensateurs de la quatrième partie des biens de l'Église ; et bientôt ils purent se former un parti puissant dans la ville sainte. Les élections perdirent alors leur caractère religieux ; les ambitieux qui voulaient s'élever sur le trône de saint Pierre prodiguèrent l'or aux factions, et les brigues dégénérèrent en séditions.

Jusqu'à cette époque, les princes ne s'étaient point occupés du choix des pontifes ; mais voyant grandir l'autorité du saint-siége, ils s'alarmèrent de la puissance des papes, et résolurent de ne plus permettre que le clergé et le peuple fussent indépendants dans les élections des évêques.

Sous le prétexte spécieux que cette liberté entraînait des séditions, des massacres, et quelquefois même poussait les concurrents à former des alliances secrètes avec les ennemis de l'État pour soutenir leurs prétentions, les empereurs ordonnèrent que les prélats élus par le concours des suffrages des laïques et des clercs ne pourraient être sacrés et exercer leurs fonctions sacerdotales sans leur approbation. Ils se réservèrent principalement le droit de confirmer les élections des évêques de Rome, de Ravenne et de Milan, et laissèrent à leurs ministres le soin des autres siéges.

Cependant, lorsqu'un ecclésiastique éminent, reconnu agréable au prince, avait été choisi par le peuple pour chef de ces diocèses, on le consacrait solennellement sans attendre la réponse de l'empereur. Il en était de même lorsque la guerre ou la peste interrompait les communications entre l'Orient et l'Occident. C'est ainsi que l'ordination de Pélage II, successeur de Bénoît Ier, fut accomplie. Rome, assiégée par les ennemis, était serrée de si près, que personne ne pouvait sortir de l'enceinte de la ville ; l'état déplorable de l'Église obligea le clergé de consacrer son chef sans en avoir obtenu l'autorisation de Tibère. Néanmoins, après la levée du siége, ils envoyèrent le diacre Grégoire à Constantinople pour faire approuver par l'empereur l'intronisation du nouveau pontife. Les empereurs grecs conservèrent le droit de confirmer les élections des prélats d'Italie jusqu'au milieu du huitième siècle.

Pélage était Romain de naissance et fils de Vinigilde. Au commencement de son règne, les Lombards ravagèrent l'Italie, massacrèrent les ministres



Intérieur de Saint-Jean de Latran

de la religion et ruinèrent le monastère du Mont-Cassin. Les religieux de ce couvent qui purent échapper aux glaives des Barbares trouvèrent un asile dans Rome, où le pape leur permit de bâtir une nouvelle retraite près du palais de Latran.

Afin d'arrêter les incursions des hordes qui saccageaient les villes latines, Pélage demanda des troupes à Tibère; malheureusement la guerre que le prince soutenait contre les Perses rendit cette négociation inutile; redoutant, s'il affaiblissait son armée en partageant ses forces, de ne pouvoir défendre l'empire contre des ennemis formidables, il refusa d'envoyer des soldats au secours de l'Italie. Alors le pontife, tournant ses regards d'un autre côté, rechercha l'appui des rois franks, et les supplia de déclarer la guerre aux Lombards. Ses projets échouèrent dans les Gaules comme ils avaient échoué à Constantinople; et ses lettres adressées à l'évêque d'Arles et au prélat d'Auxerre afin d'obtenir la protection de Gontran, ne produisirent aucun effet.

Après la mort de Tibère II, le nouvel empereur Maurice fut plus favorable à Pélage que son prédécesseur. A la sollicitation du diacre Grégoire, il envoya des troupes au pontife, et fit même un traité avec Childebert II, roi d'Austrasie, auquel il paya cinquante mille sous d'or pour chasser les Lombards de l'Italie. Le chef frank s'avança aussitôt contre eux; mais ceux-ci l'arrêtèrent dans sa marche, et achetèrent son alliance pour une somme double de celle qui lui avait été payée par l'empereur grec. Childebert accepta le marché et suspendit les hostilités, sous prétexte qu'il attendait des renforts. Ensuite il retourna dans les Gaules, et la péninsule romaine resta livrée à la merci de ses conquérants.

Les évêques qui s'étaient séparés de la communion du saint-siége, à l'occasion du cinquième concile, persévéraient dans leur scission, malgré les efforts que Jean III et Benoît Ier avaient tentés pour les ramener à l'unité. Pélage II, sollicité par son diacre Grégoire, entreprit contre eux une lutte nouvelle, et voulut les contraindre à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe. Il écrivit aux prélats d'Istrie, hérétiques opiniâtres, et les pria d'envoyer des députés à Rome, afin de prendre une décision sur le schisme qui scandalisait la chrétienté. Ceux ci répondirent qu'ils ne se réuniraient point au siége apostolique, déshonoré par les papes qui persistaient dans des erreurs coupables et voulaient les imposer aux fidèles. Le métropolitain d'Aquilée accusa même le saint-père d'avoir trahi la foi du Christ et d'anathématiser la doctrine des conciles. Ce primat, imitant l'exemple que lui avaient laissé ses prédécesseurs Paulin et Macédonius, s'opposa vigoureusement aux prétentions de Pélage; et dans la suite, son successeur Sévère fut comme lui inébranlable pour la défense des trois chapitres.

Le pontife ayant vainement déployé contre eux les ressources de son éloquence et la menace des fou-

dres ecclésiastiques, eut alors recours à la puissance temporelle; et Smaragde, gouverneur de l'Italie, seconda l'intolérance criminelle du pape en persécutant le clergé d'Istrie. Il chassa Sévère du siége d'Aquilée, l'arracha de sa cathédrale, et l'emmena prisonnier à Ravenne, ainsi que trois autres prélats et un vieillard appelé Antoine, zélé défenseur de l'Église. Ces malheureuses victimes des violences de Smaragde furent livrées aux mains des bourreaux; et à force de tourments on les contraignit de communiquer avec l'un des esclaves du saint père, Jean l'Apostat, évêque de Ravenne, qui lui-même avait autrefois approuvé les trois chapitres, et avait été séparé de la cour de Rome pour ce crime. Après leur abjuration, Sévère et les autres prisonniers obtinrent la permission de retourner à Grade, mais les peuples et le clergé schismatiques les regardant comme des apostats, ne voulurent pas les recevoir dans la ville, ni même s'entretenir avec eux.

Les hérétiques, convaincus de l'excellence de leur doctrine, résistèrent avec fermeté aux persécutions de Pélage; et animés par l'enthousiasme religieux, ils se proclamaient ouvertement les défenseurs des trois chapitres, afin d'obtenir les palmes du martyre. Le courage qu'ils montraient dans les supplices détermina l'empereur à suspendre les exécutions. Il ordonna à Smaragde de faire cesser les violences exercées contre eux et de réprimer le fanatisme du saint-père, jusqu'au jour où l Italie serait délivrée des Lombards et aurait recouvré sa liberté. A cette époque, il promettait de convoquer les évêques d'Occident dans un concile pour décider sur les coupables et pour continuer les persécutions. .

Trois ans après, c est-à-dire en 589, Grégoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur par un laïque, se justifia par serment dans un synode tenu à Constantinople. L'accusateur du prélat fut déclaré calomniateur, condamné au bannissement, traîné ignominieusement dans les rues de la ville, et frappé par le bourreau avec un nerf de bœuf garni de pointes aiguës. L'assemblée devant laquelle Grégoire s'était justifié avait été présidée par Jean le Jeûneur, patriarche de la ville impériale, qui prit le titre d'évêque universel, pour montrer que les chefs du clergé d'Orient étaient soumis à son autorité. Aussitôt que Pélage eut été instruit des prétentions ambitieuses du prêtre Jean, il envoya des lettres à Byzance, déclarant qu'en vertu du pouvoir donné à saint Pierre il annulait les actes du synode de Constantinople, et défendait aux diacres de l'empereur d'assister à l'office divin célébré par un orgueilleux qui détruisait l'égalité de l Église, et qui prenait un titre aussi contraire à l'humilité épiscopale.

Cette même année, Récarède, roi des Visigoths, après avoir adopté publiquement, et de concert avec les grands du royaume, la religion catholique, assembla un concile à Tolède, où furent convoqués les seigneurs et les prélats de tous les pays de son obéissance, afin de condamner l'hérésie arienne dont les peuples étaient infectés. Soixante-quatorze évêques et six ambassadeurs de prélats assistèrent à ce synode, que le roi présidait en personne. On ouvrit la session par la lecture d'une profession de foi souscrite par le prince et par la reine Baddo, sa femme, dans laquelle se trouvaient formulées des accusations violentes contre les doctrines d'Arius et de ses complices, et qui se terminait par une apologie des quatre grands conciles œcuméniques reconnus par l'Église. Ensuite, le roi engagea les Pères à délibérer sur les réformes capables de remédier aux désordres. Le concile décréta que les prêtres et les évêques, au lieu de vivre publiquement avec leurs femmes, comme ils le faisaient auparavant, apporteraient plus de mystères dans leurs relations charnelles, et ne coucheraient pas dans les chambres de leurs épouses. Il leur fut également défendu de faire mourir les enfants qui devaient le jour à des unions illicites. Les Pères firent pour les clercs une obligation, sous peine des censures les plus redoutables, de ne point poursuivre leurs confrères ni les laïques devant les juges séculiers; mais de les appeler devant les tribunaux ecclésiastiques.

Les sessions du concile étaient à peine terminées, qu'une nouvelle assemblée fut convoquée à Narbonne, dans la partie des Gaules qui appartenait aux Goths, pour juger les doctrines ariennes. Différentes décisions y furent prises contre les hérétiques; entre autres on leur fit défense de regarder le jeudi comme un jour de fête, parce que dans le paganisme il était consacré à Jupiter; on leur interdit de travailler le dimanche, sous peine, pour les hommes libres, de payer dix sous d'or, et pour les esclaves de recevoir cent coups de fouet. Ces divers empiétements du clergé sur le pouvoir séculier montrent avec quel empressement les prêtres se hâtaient d'user des prérogatives qui leur avaient été accordées par le concile de Tolède.

A cette époque, les prélats avaient déjà la prétention de vouloir que les rois apprissent d'eux la manière dont ils devaient gouverner les peuples. Enfin les Pères du concile terminèrent leurs ridicules séances par un décret qui ordonnait aux fidèles de chanter le Gloria Patri après le dernier verset des Psaumes, pour montrer qu'ils condamnaient l'arianisme. Telles furent les grandes choses qui illustrèrent le règne de Récarède le Catholique.

L'Europe était alors ravagée par une maladie contagieuse inconnue aux hommes, qui lui donnèrent le nom de la partie du corps qui était frappée des atteintes de ce mal cruel. Pélage en fut attaqué, et mourut en 590, après avoir tenu le saint-siége pendant douze années et trois mois.

Yves de Chartres et Gratien rapportent plusieurs décrets attribués à Pélage, et Dupin assure qu'ils sont authentiques. Dans la première de ces décrétales, le saint-père défend l'élection des moines pour gouverner les Églises, regardant les fonctions du clergé séculier comme distinctes de celles du clergé régulier. D'après l'opinion du pontife, les prélats vivant avec les laïques doivent connaître les actions et les intérêts du monde; tandis que les religieux suivant les règles de la vie monastique au milieu des cloîtres, n'ont point acquis l'expérience nécessaire et sont incapables de diriger les fidèles. Dans la seconde décrétale il permet, en considération du petit nombre de personnes qui se consacrent à la cléricature, de donner les ordres à ceux qui auraient eu des enfants de leurs servantes ou même de courtisanes, après la mort des femmes légitimes.







Naissance de Grégoire. — Son caractère. — Il se retire dans un monastère. — Fourberie des bénédictins. — Zèle de Grégoire pour la conversion des Anglais. — Il est ordonné diacre et envoyé en ambassade à Constantinople. — Il revient à Rome. — Il gouverne son monastère avec une grande sévérité. — Sa charité envers le peuple. — Élection de Grégoire. — Il refuse le pontificat. — Grégoire est découvert dans une caverne où il s'était caché. — Il monte sur le saint-siége. — On l'accuse d'hypocrisie — Intolérance du pontife. — Il compose des dialogues sur des miracles grossiers et des fables ridicules. — Querelles entre le pape et le patriarche de Constantinople. — Guerre avec les Lombards. — Rome est assiégée. — Grégoire propose la paix aux Lombards. — Flatteries du pape envers la reine Brunehaut — Conversion des Anglais. — La religion place les princes au-dessus des peuples. — Grégoire est accusé d'avoir empoisonné un évêque. — Superstitions grossières des Marseillais. — Pompe des cérémonies religieuses. — Découverte du purgatoire. — Incontinence du clergé. — Condamnation des agnoïtes. — Maux de Grégoire — Les têtes de six mille enfants nouveau-nés sont trouvées dans les viviers du pape. — Flatteries du pontife envers Phocas. — Mort de Grégoire. — Son caractère. — Ses funérailles. — Fable sur la délivrance de Trajan. — Miracle ridicule sur la communion. — Grégoire persécute les sorciers. — Il détruit par fanatisme les monuments païens. — Il brûle les ouvrages des auteurs profanes. — La politique des prêtres couvre le monde des ténèbres de l'ignorance.

Le père de Grégoire, nommé Gordien, était membre du sénat et possédait d'immenses richesses; sa mère, Silvie, canonisée depuis par l'Église, était de famille patricienne, et descendait en ligne directe du pape Félix IV.

Notre premier historien, Grégoire de Tours, contemporain de saint Grégoire, assure que Rome ne renfermait aucun homme plus instruit que cet évêque dans la connaissance des lettres et de l'art de la parole. « Dès son enfance, dit l'historien, il s'attachait « aux maximes graves et profondes des anciens « auteurs; il se plaisait aux entretiens des vieillards, « et montrait pour l'étude de la sagesse un esprit et « un jugement remplis de maturité. Destiné par sa « naissance aux plus importantes dignités de l'em- « pire, on lui enseigna la rhétorique, la jurispru- « dence; et quand il fut arrivé à l'âge d'homme, ses « talents lui valurent le titre de sénateur. L'habileté « qu'il fit paraître dans cette charge attira l'attention « de l'empereur Justin le Jeune, qui le nomma pré- « teur de Rome, principale magistrature de la ville.

« Alors Grégoire, voulant réunir l'amour des let- « tres à celui de la vertu, cultiva la science et la « piété au milieu des grandeurs, espérant que son « âme résisterait aux vanités du luxe. Mais il com- « prit bientôt qu'il est difficile de servir Dieu au milieu des pompes de la terre, et ses pensées se « tournèrent vers la sainte retraite des cloîtres. La « mort de son père l'ayant rendu possesseur de ter- « res, de maisons, de châteaux, de trésors considéra- « bles que ses ancêtres avaient longtemps accumulés, « il se trouva dans cette situation d'esprit où le « monde se place entre Dieu et l'homme.

« Cependant, maître de choisir la plus illustre « alliance de Rome et de l'empire et de s'élever jus- « qu'aux marches du trône, il n'hésita point dans sa « résolution; il quitta ses habits éclatants d'or et « de pierreries, renonça à ses grandes dignités, em- « ploya ses immenses richesses à fonder des couvents « en Sicile, et donna aux religieux de ces pieuses « demeures des revenus qui les dispensaient de re- « courir au pain de l'aumône. Il transforma même « son palais en monastère, et le dédia à saint André.

« Enfin, frappé de l'excellence de la foi chrétienne,



Les couvents fondés en Sicile par Grégoire.



Augustin, fondateur de l'Église d'Angleterre

« il distribua aux pauvres ses vaisselles d'or et d'ar-
« gent, ses meubles précieux, ses riches tentures ;
« il prit le grossier habit des moines et quitta le
« monde.

« Action plus admirable que l'abdication des rois
« qui déposent leurs couronnes lorsqu'ils ne peuvent
« plus en soutenir le poids! »

Les divers ordres religieux se sont disputé l'honneur d'avoir eu le pontife sous leur règle, et les bénédictins se sont montrés les plus ardents dans la lutte. Baronius et Antoine Gallon, savant prêtre de l'Oratoire de Rome, se sont opposés aux prétentions de ces moines, et la polémique qui s'est engagée à ce sujet a découvert les fourberies de l'ordre de Saint-Benoît. Le P. Gallon exhuma des bibliothèques de ces religieux un grand nombre de faux actes fabriqués au monastère de Mont-Cassin, et imprimés à Venise. Ces titres portaient les signatures apocryphes des papes et des princes, et attribuaient de nombreux domaines et même des villes entières aux moines de ce couvent.

Saint Grégoire demeura plusieurs années sous la direction de Valentius, qu'il avait appelé près de lui pour gouverner le cloître de Saint-André, où il s'était retiré ; et son intention était de passer sa vie entière dans l'humilité et dans l'obéissance. Cependant, après la mort de Valentius, les frères l'ayant élu supérieur du monastère, il se rendit à leurs prières et accepta la charge d'abbé. Dans la ferveur de son zèle pour la religion, il se condamnait aux rigueurs du jeûne le plus absolu, et s'appliquait tellement à l'étude des livres sacrés qu'il affaiblit son corps et tomba en langueur. Sa mère, retirée dans un lieu appelé la Celle-Neuve, où depuis on bâtit un oratoire et le célèbre couvent de Saint-Labas, lui envoyait pour le nourrir des légumes crus trempés dans de l'eau, qui lui étaient portés dans une coupe d'argent ; on raconte que Grégoire n'ayant plus rien à

donner, ni or, ni argent, ni même de vêtements, l'offrit à un pauvre qui lui demandait l'aumône.

Ses abstinences lui causèrent bientôt d'horribles souffrances corporelles, qui ne l'empêchèrent cependant point d'écrire ou de dicter les sentiments que lui inspirait la lecture des livres sacrés.

Un jour, en traversant la place du marché aux esclaves, ses regards s'arrêtèrent sur de jeunes hommes d'une beauté remarquable et d'une blancheur extraordinaire, qui étaient exposés en vente; le saint demanda de quel pays arrivaient ces malheureux; le marchand répondit qu'il les avait achetés dans la Grande-Bretagne, et qu'ils étaient encore enveloppés des ténèbres du paganisme. Cette réponse fit pousser un profond soupir à Grégoire: « Quel sujet de larmes pour un chrétien, s'écria-t-il, de penser que « le prince de l'abîme enchaîne encore à son empire « des peuples d'une forme si ravissante! pourquoi « faut-il qu'ils aient une âme privée des trésors de « la grâce, qui seule donne aux hommes la véritable « beauté! »

Aussitôt il se rendit au palais de Latran et supplia le pontife Benoît d'envoyer des missionnaires en Angleterre afin d'y porter la parole de Dieu. Aucun ecclésiastique ne voulant remplir cette mission dangereuse, Grégoire offrit au saint-père de partir seul pour ces contrées lointaines. Le pape ne lui accorda sa demande qu'après d'instantes prières, craignant que le clergé et le peuple ne soulevassent une sédition lorsqu'ils apprendraient que Grégoire avait abandonné la ville sainte.

Le vénérable abbé sortit de Rome pendant la nuit, pour éviter les obstacles qui pourraient s'opposer à son voyage. Malgré ces précautions, son absence ayant été connue des Romains, les fidèles se rassemblèrent tumultueusement; après une délibération, ils se formèrent en trois troupes menaçantes pour barrer les rues par lesquelles Benoît se rendait à la cathédrale, et ils crièrent sur son passage : « Prenez « garde à vous, saint-père, vous avez offensé le bien- « heureux apôtre Pierre et causé la ruine de notre « ville, en permettant à Grégoire de quitter nos « murs! » Benoît, effrayé de ces cris et redoutant une sédition plus violente, s'engagea à faire partir des courriers pour rappeler le zélé missionnaire. Grégoire, qui n'était qu'à trente milles de Rome, fut ramené en triomphe. L'année suivante il fut nommé diacre de l'Église; il refusa néanmoins d'abandonner la solitude, et demeura enfermé dans son monastère de Saint-André. Enfin à l'avénement de Pélage II au trône pontifical, ayant été choisi comme ambassadeur du saint-siége à Constantinople, pour obtenir de l'empereur des secours contre les Lombards, il quitta sa retraite, et partit suivi de plusieurs moines de sa communauté.

A son arrivée il eut à combattre la doctrine du patriarche Eutychius, qui enseignait qu'après la résurrection notre corps cessait d'être palpable et devenait plus subtil que l'éther, sentiment alors regardé par l'Église latine comme un reste de l'hérésie d'Origène.

Pendant son séjour à la cour impériale, le légat forma des liaisons d'amitié avec les hommes les plus recommandables, et s'attira leur estime par la profondeur de son jugement et par la pureté de ses mœurs. Il fut ensuite rappelé à Rome par le pontife, auquel il rendit compte de l'heureux succès de ses négociations.

Pélage voulut par reconnaissance l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire, mais Grégoire supplia le saint-père de lui permettre de rentrer dans sa retraite de Saint-André. Il retourna en effet avec ses moines, et les soumit à une discipline si rigoureuse, que sa sévérité, dégénérant en cruauté, excita une rebellion parmi les religieux. L'abbé revint enfin à des sentiments d'humanité, et sa charité lui fit trouver des ressources infinies pour soulager les misères du peuple pendant les fléaux qui venaient de transformer la ville sainte en une affreuse solitude. Il engagea les biens du couvent pour nourrir les citoyens ruinés par les débordements du Tibre; et à la tête de ses moines, il parcourut les rues de Rome pour enlever les cadavres des malheureux qui avaient succombé à la peste,

Pélage II étant mort de la contagion, le sénat, le clergé et le peuple élevèrent au souverain pontificat le diacre Grégoire, en reconnaissance de son ardente charité et des services qu'il avait rendus à Rome. Mais par humilité il refusa ce glorieux fardeau: bien différent en cela de ces prêtres avides qui ambitionnaient les dignités. Il écrivit même à l'empereur pour le supplier de ne pas confirmer son élection et de faire ordonner le plus digne à sa place. Le saint-père, persuadé que sa demande serait approuvée par la cour de Constantinople, résolut de se dérober à tous les yeux jusqu'à l'époque de l'exaltation d'un pape, afin de pouvoir rentrer dans son monastère de Saint-André. Le gouverneur de Rome intercepta la lettre de Grégoire, et par ses ordres des émissaires se répandirent dans la campagne pour découvrir la retraite du pontife. Enfin des bergers le tirèrent d'une caverne et le ramenèrent à la ville, où il fut consacré malgré sa résistance.

La conduite de Grégoire n'a pu le préserver des soupçons de dissimulation et d'hypocrisie, et des auteurs recommandables affirment que l'orgueilleux diacre avait voulu ajouter à l'honneur de la dignité suprême, la gloire de l'avoir refusée; sans admettre cette accusation contre Grégoire, nous dirons cependant que l'ambition la plus effrénée se cache quelquefois sous les apparences de l'hnmilité.

La cérémonie de la consécration eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre, et les Romains élevèrent sur le trône de l'Église un homme pieux, éclairé, capable de propager l'instruction des fidèles par ses ouvrages, par ses prédications, et dont la politique habile devait disposer favorablement l'esprit des souverains pour les intérêts temporels de la religion.

A cette époque, les évêques, après leur ordination, envoyaient leur profession de foi et des lettres synodales aux chefs des grands siéges; Grégoire pour se conformer à l'usage, convoqua un concile, et adressa ses lettres aux prélats les plus considérables du clergé d'Orient et d'Occident.

N'imitant point l'exemple de ses prédécesseurs, qui vivaient dans de somptueuses demeures, entourés d'esclaves nombreux, il ne retint à son service que des clercs et des religieux, afin que son palais rap-

pelât l'austérité des monastères. Les revenus de son Église étaient employés au soulagement des pauvres, et toutes ses journées consacrées à l'éducation des enfants et à l'instruction des fidèles.

Dès le commencement de son pontificat, sa sollicitude s'étendit jusqu'au clergé de Sicile, auquel il ordonna de tenir chaque année un concile pour régler les affaires ecclésiastiques. Il écrivit ensuite à Justin, gouverneur de cette province, pour se plaindre de sa négligence, le menaçant de l'accuser auprès de l'empereur, malgré l'amitié qui les unissait, d'avoir causé la ruine d'une ville immense en ne lui fournissant pas les blés destinés au peuple de Rome. Car dans ces siècles de barbarie, l'imprévoyance des princes ou l'avarice des gouverneurs occasionnait souvent des pestes et des famines qui décimaient les malheureux peuples.

Saint Grégoire voulut profiter de la terreur profonde que les fléaux avaient inspirée aux esprits, afin de ramener les hérétiques; et dans ses déclamations il montrait les portes de l'enfer ouvertes pour les recevoir. Ses projets échouèrent cependant, et ses exhortations sur la rigueur des jugements de Dieu n'empêchèrent point les évêques d'Istrie de persévérer dans leurs désordres et dans leur schisme. Il entreprit également de réformer la conduite scandaleuse des prêtres dans toute la chrétienté; mais le clergé lui opposa des obstacles invincibles en Espagne, en Lombardie, à Naples, dans la Pouille, en Afrique et même en France.

Le pontife convoqua un concile dans la ville sainte pour juger Sévère, patriarche d'Aquilée, auquel l'empereur Maurice avait donné ordre de se soumettre aux décisions de Grégoire. Malgré les dangers auxquels ils s'exposaient, les évêques de la province engagèrent Sévère à résister aux volontés du souverain; ils écrivirent à Maurice que le pontife latin ne pouvait pas être leur juge, étant déjà leur accusateur; ils se plaignirent des violences qu'il exerçait contre eux et de ce qu'il voulait les contraindre à rejeter les trois chapitres, que la cinquième assemblée œcuménique avait approuvés. L'empereur appréhendant que les schismatiques ne se jetassent entre les mains des Lombards, écrivit au pape que la confusion dans laquelle était plongée l'Italie ne permettait pas d'user de rigueur envers les prélats; qu'il fallait attendre un temps plus opportun pour les soumettre; et il chargea Romain, exarque de Ravenne, d'empêcher toute persécution contre eux, avec recommandation expresse de remplir ses ordres. Grégoire, voyant ainsi s'anéantir les projets qu'il avait conçus pour la réunion des chefs du clergé d'Istrie, s'écria : « Les « armes des barbares font moins de mal à la religion « que la faiblesse coupable de l'exarque et de l'em- « pereur. » Ainsi Grégoire, qui avait condamné la persécution contre les Juifs, voulait cependant contraindre les hérétiques à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe; tant l'esprit d'intolérance offre de contradictions chez les prêtres !

Les voies de rigueur lui étant fermées, il eut recours aux caresses, aux séductions et aux présents; il adressa des lettres à un grand nombre de schismatiques, et finit par obtenir leur réunion à son siége. Cependant, comme il est difficile aux hommes d'avoir des principes constants dans leur conduite sur des sujets contraires à la raison, le pape, dominé par son intolérance, mêlant encore le fanatisme à la religion, voulut qu'on surchargeât d'impôts ceux qui refusaient d'adhérer à ses sentiments, et ordonna à Colomb, évêque de Numidie, et au gouverneur de l'Afrique de réprimer l'orgueil et l'insolence des donatistes. Ensuite il rechercha l'alliance des Lombards, afin d'obtenir leur protection pour les provinces d'Occident et pour la chaire de saint Pierre. Enfin, le roi Autharis étant mort, il écrivit à la reine Théodelinde, et la supplia au nom du Christ de consentir à son union avec le prince de Turin, pour augmenter la gloire de la religion en convertissant le monarque à la foi catholique.

Séduit par les charmes de sa nouvelle épouse, le jeune duc consentit, en effet, à embrasser le christianisme; et, par son exemple, il entraîna à sa croyance ceux de ses sujets qui étaient encore idolâtres ou ariens.

Grégoire éprouva une joie extrême du succès de sa politique, et, dans une lettre adressée à Théodelinde, il exalte les vertus de cette reine, donne de grands éloges à l'ardeur de son zèle, et la remercie d'avoir détruit l'arianisme, en rattachant les peuples lombards à l'Église romaine.

A cette époque, l'empereur rendit un décret par lequel il était défendu aux fonctionnaires publics ainsi qu'aux citoyens marqués à la main gauche comme soldats enrôlés, d'entrer dans les rangs du clergé séculier ou régulier. Le pape toujous attentif aux intérêts du saint-siége, écrivit à Maurice : « Moi, qui suis au-dessous du ver qui se plonge dans le sable, je ne puis m'empêcher d'élever la voix lorsque j'entends proclamer une loi opposée aux préceptes de Dieu. Vous devez savoir que la puissance n'a été accordée aux souverains que pour diriger les royaumes de la terre et non le royaume des cieux; cependant les ordres que vous avez donnés touchent aux choses sacrées. Votre décret, seigneur, m'a causé une profonde affliction; néanmoins soumis aux décisions impériales, j'ai envoyé dans toutes les parties de l'Orient et de l'Occident vos édits, que je trouve condamnables. Ainsi je remplis le double devoir d'un chrétien en obéissant au monarque, et en lui déclarant hautement mes sentiments sur l'injustice de ses actions. »

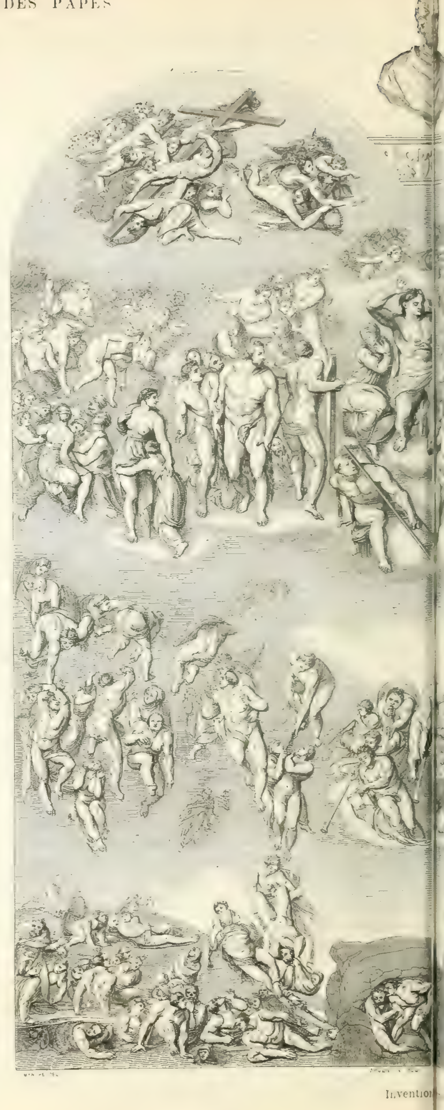
La même année 593, le saint-père fit le premier usage de l'autorité qu'il voulait s'arroger sur les autres Églises, en rétablissant dans les fonctions sacerdotales un prêtre que le métropolitain de Milan avait excommunié, et en prétendant que le saint-siége avait le droit de surveiller toutes les élections pour qu'elles fussent régulières et canoniques. L'archevêque de Milan se soumit, mais l'évêque de Ravenne fut moins obéissant; il refusa de céder aux avertissements de Grégoire, et adopta pour lui-même l'usage de porter le pallium, afin de montrer que sa dignité ne le cédait en rien à celle de l'évêque de Rome. Saint Grégoire s'éleva contre cette nouvelle prétention, et adressa au pasteur merveilleux deux lettres véhémentes qui ne purent le ramener à des sentiments plus conformes à l'humilité évangélique.

On rapporte à la fin de l'année 593 la publication

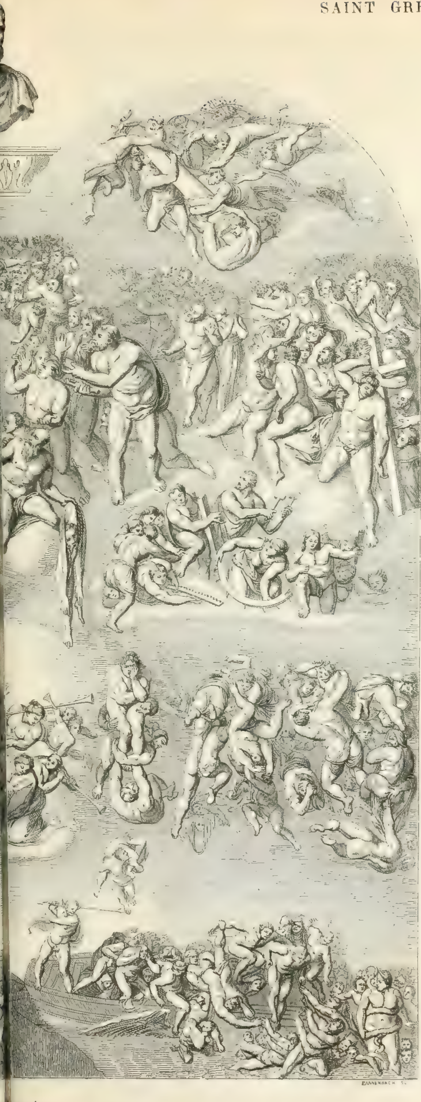
de ses Dialogues, ouvrages indignes de la sévérité sacerdotale, remplis de miracles grossiers et de fables ridicules, qui furent reçus avec enthousiasme dans l'empire, et particulièrement en Italie. Les bénédictins affirment qu'ils avaient été écrits à la prière de la reine Théodelinde pour servir à la conversion des Lombards, plongés encore dans une ignorance profonde, et dont l'intelligence sauvage ne pouvait être frappée que par des prodiges bizarres et par les miracles les plus extraordinaires. Nous devons blâmer Grégoire d'avoir employé le secours de la superstition pour convertir les idolâtres, et surtout d'avoir voulu contraindre les fidèles mêmes à ajouter foi à ses contes superstitieux. En effet, l'impératrice Constantine lui ayant fait demander des reliques de saint Paul, il répondit à l'ambassadeur qu'il n'osait satisfaire à ses ordres, parce qu'il était impossible de toucher ou de voir le corps du bienheureux apôtre sans être puni à l'instant de cette sacrilége témérité; et à l'appui de sa fourberie, le saint-père lui raconta plusieurs miracles auxquels il paraissait accorder toute créance.

Quelque temps après, Jean le Jeûneur, chef du clergé de Constantinople, adressa au pontife les actes d'un jugement rendu contre un prêtre grec accusé d'hérésie; comme, dans le rapport, il prenait le titre d'évêque universel, le pape voulut réprimer l'ambition de Jean, et lui défendit au nom de l'Église d'élever son siége au-dessus de ceux des autres prélats. Maurice écrivit au saint-père en faveur du patriarche, et engagea Grégoire à se rétracter; mais celui-ci, qui regardait cette question de prééminence comme un article de foi, qualifia de crime l'usurpation du titre d'évêque universel et répondit au prince : « Jean le Jeûneur trouvera en moi un adversaire intraitable jusqu'au jour où il renoncera à son orgueil. » Il adressa des lettres sur le même sujet à Euloge d'Alexandrie et à saint Anastase d'Antioche, leur défendant de donner à aucun prélat le titre d'universel; et il écrivit à l'impératrice pour se plaindre de Maxime de Salone, qui méprisait ses défenses et ses excommunications.

Au commencement de l'année 595, des affaires plus graves que la contestation du titre d'œcuménique donnèrent de vives inquiétudes au pontife. L'exarque de Ravenne avait rompu les traités faits avec les Lombards, et s'était emparé sur eux de plusieurs villes importantes; ce qui avait si fort irrité Agilulfe, leur roi, qu'il sortit de Pavie, sa résidence ordinaire, marcha avec une puissante armée sur Pérouse, la saccagea, et, malgré le respect qu'il portait au saint-père, vint mettre le siége devant Rome. Le pape, redoutant les effets de la vengeance de l'empereur, s'il consentait à une alliance avec les barbares, n'osa pas ouvrir les portes de la ville, et résolut de supporter les horreurs d'un siége. Il encouragea les Romains à une défense vigoureuse, afin de gagner du temps et pour attendre les secours que l'empereur devait envoyer de Grèce; enfin, comme il se voyait réduit aux dernières extrémités, il fit faire au roi Agilulfe des propositions de paix qui



Inventio[n]



gatoire

furent acceptées; et les Lombards se retirèrent chargés de butin, emportant tout l'or que renfermait la ville sainte.

Maurice blâma sévèrement Grégoire d'avoir traité avec ses ennemis, et il lui adressa une lettre dans laquelle il appelle simplicité la confiance du saint-père en leur vénération pour sa personne sacrée. Le pape, blessé dans sa vanité, montra que l'humilité sacerdotale triomphe rarement de l'orgueil, et il reprocha vivement au monarque de l'avoir accusé d'ignorance et de simplicité.

Sa Sainteté expédia ensuite des lettres au roi Childebert et à la reine Brunehaut, sous le prétexte apparent de leur recommander un prêtre qu'elle envoyait aux évêques des Gaules, mais en réalité pour solliciter leur appui.

Jean le Jeûneur, ennemi irréconciliable du pontife, étant mort, Maurice éleva sur le siége de Constantinople un prêtre nommé Cyriaque, homme d'un caractère paisible. Le nouveau patriarche ayant assemblé un concile, selon la coutume, fit parvenir au saint-père sa lettre synodale et sa profession de foi. Les députés furent reçus avec honneur par le pontife; et, malgré le titre d'universel que prenait encore le patriarche, il répondit à cette lettre en avertissant avec douceur Cyriaque de renoncer au nom superbe et profane d'évêque universel. En même temps, il rappela de la cour impériale son légat, le diacre Sabinien, et envoya pour le remplacer dans ce poste difficile le prêtre Anatolius, auquel il défendit néanmoins de communiquer avec le patriarche, jusqu'au moment où le prélat consentirait à s'humilier et déclarerait renoncer au titre d'œcuménique.

Les épîtres de Grégoire écrites à l'empereur et aux chefs du clergé d'Alexandrie et d'Antioche, afin de justifier les ordres qu'il avait donnés à son envoyé, prouvent qu'il rejetait comme mensongère l'histoire de Sozomène, et qu'il n'approuvait pas les louanges que l'auteur donne à Théodore de Mopsueste. Ces lettres laissaient supposer qu'il ne croyait même pas à l'existence d'Eudoxe, l'ancien chef des purs, dont la secte remontait au règne de Constantin, préférant, par une bizarrerie inconcevable, encourir les reproches d'une ignorance grossière des écrivains sacrés et des Pères, à la honte de reconnaître pour hérétique l'une des plus grandes lumières de l'Église. Mais les actions de Grégoire établissent d'une manière si incontestable l'étendue de ses connaissances, qu'elles forcent à rejeter sur sa politiqne les écarts de son esprit, et qu'elles nous obligent à convenir qu'il était capable de tout oser pour conserver à la religion l'auréole de majesté dont il voulait l'entourer.

Lorsqu'il n'était encore qu'abbé du monastère de Saint-André, Grégoire avait déjà employé tous ses efforts pour établir des missions dans les îles Britanniques; lorsqu'il fut chef de l'Église, il résolut de mettre ses projets à exécution. L'Angleterre était alors troublée par des guerres sanglantes excitées par Ethelbert, qui régnait dans cette contrée, et qui avait fait demander en mariage Aldeberge, fille de Caribert, roi de France. Ce mo-

narque avait répondu qu'il consentirait à une alliance avec lui lorsqu'il aurait renversé la puissance du roi Ceolin, dont il était le vassal : quelque temps après Éthelbert ayant déclaré son royaume de Kent indépendant, s'unit en effet à la fille du monarque frank. La jeune princesse était chrétienne, et comme il est dans la nature de l'homme de céder aux influences des femmes, le roi montra bientôt des dispositions favorables pour la religion nouvelle. Aldeberge en instruisit aussitôt la cour de Rome ; et des missionnaires reçurent l'ordre de se rendre dans la Grande-Bretagne, auprès de la reine.

Après un voyage périlleux, Augustin, abbé de Saint-André, chef de la mission, débarqua sur les côtes de la province de Kent, et fit avertir Éthelbert qu'il venait d'une région très-éloignée de son royaume, afin de l'instruire des vérités sublimes qui devaient lui assurer un bonheur éternel. Le roi, accompagné de sa femme et des officiers de sa cour, alla au-devant du missionnaire, qu'il ne voulut entendre qu'en pleine campagne, dans la crainte de succomber à des sortiléges, qu'il croyait empêcher par cette précaution singulière.

Augustin parla longuement au souverain sur les dogmes sacrés de l'Évangile. Le prince s'étant fait expliquer les paroles du religieux, lui répondit : « Ce que je viens d'apprendre est grand, et vos promesses m'attirent à vous ; cependant je ne suis point encore déterminé à quitter la croyance que j'ai reçue de mes ancêtres, surtout pour une religion fondée sur le témoignage d'hommes qui me sont inconnus. Mais, comme vous avez entrepris ce long et pénible voyage pour apporter à mon peuple des biens que vous croyez réels, je ne vous renverrai pas sans vous écouter encore, et je prendrai soin que vous soyez traité avec honneur dans mes états. Si mes sujets, convaincus par vos discours, désirent partager vos croyances, je ne m'opposerai pas à ce qu'ils se fassent baptiser. »

Les missionnaires s'établirent à Cantorbéry et firent un grand nombre de conversions. Aldeberge de son côté pressait son mari de s'instruire des dogmes de la religion chrétienne, et le menaçait même de rompre avec lui ses relations d'épouse s'il persévérait dans l'idolâtrie. Le prince, fatigué des obsessions de la reine, consentit enfin à recevoir le baptême. L'exemple du chef a toujours une grande influence sur les peuples barbares ; aussi les Anglais accoururent-ils en foule pour recevoir l'eau sacrée qui devait les régénérer.

Augustin fut établi évêque de l'Eglise qu'il venait de fonder ; quelques années après, le succès de ses conversions avait déjà recruté un nombreux clergé, qu'il songea à soumettre à l'autorité du pontife. Il réunit alors tous les prélats d'Angleterre pour leur faire connaître les ordres qu'il avait reçus de Rome ; et en sa qualité de légat, il ouvrit la séance sans même se lever de son siége. L'assemblée, offensée de l'impudence d'Augustin, apporta des obstacles invincibles à sa volonté, et le célèbre Dinoth, abbé de Bangor, lui parla en ces termes :

« Vous nous proposez de nous soumettre au trône de l'Apôtre, orgueilleux prélat ; ignorez-vous donc que déjà nous sommes soumis au Christ, à votre pape, et à tous les chrétiens par les liens de l'amour et de la charité? Nous recherchons avec ardeur l'humilité évangélique, nous employons tous nos soins à instruire, à secourir les hommes, et à les faire devenir enfants de Dieu, et nous ne connaissons point d'autre devoir à remplir envers celui que vous appelez saint-père.

« Quel besoin avons-nous d'aller chercher un supérieur à Rome, puisque nous sommes gouvernés, sous la puissance de Jésus-Christ, par l'évêque de Caerléon, que nous avons choisi pour diriger nos Églises et nos consciences? Ainsi n'insistez pas davantage, nous refusons votre chef suprême! » Augustin, désespérant de vaincre leur résistance, après une longue discussion, s'écria : « Puisque vous refusez la paix que je vous propose avec vos amis, abbé Dinoth, vous aurez la guerre avec vos ennemis, et leurs glaives vous frapperont de mort. » Ces paroles ont été interprétées comme une prédiction qui fut accomplie par le massacre des moines de Bangor. Cependant, en supposant la réalité de cette prophétie, il est très-probable que la vengeance italienne, ou ce qu'on appelle la haine des prêtres, aura concouru à l'accomplissement de la prédiction du prélat.

Grégoire écrivit à la reine Brunehaut pour la remercier de la charité qu'elle avait exercée envers Augustin. Dans toutes les lettres que le pontife adressait à cette femme exécrable, il la comblait de louanges emphatiques, affirmant que la plus heureuse des nations était la France, qui possédait une reine douée des vertus les plus rares et des qualités les plus brillantes..... Il est vrai de dire que Brunehaut, alliant la superstition à la cruauté, répandait des richesses considérables sur le clergé pour fléchir la justice divine ; les basiliques, les monastères se multipliaient par ses ordres, et elle courbait son front dans la poussière lorsqu'elle entrait dans les temples pour demander à Dieu le pardon de ses empoisonnements ou de ses infanticides !!!...

Vers le même temps l'exarque romain mourut à Ravenne ; le pape n'ayant plus à redouter les investigations d'un homme qui s'était toujours opposé à ses envahissements, put enfin s'occuper d'établir des relations d'amitié avec les Lombards, et conclut avec le roi Agilulfe un traité qui assurait une protection puissante au saint-siége.

Grégoire reçut ensuite les députés des fidèles de Caprite ; l'évêque de cette île, située au fond du golfe de Venise, se plaignait d'avoir été entraîné dans le schisme des prélats d'Istrie pour la défense des trois chapitres, et témoignait le désir de se réunir au siége de Rome ; mais avant même d'avoir reçu une réponse du saint-père, il changea de sentiments. Alors son peuple, qui était disposé favorablement pour l'unité, envoya demander au pontife un autre directeur. Le pape écrivit à Marinien, métropolitain de Ravenne, le chargeant d'ordonner un autre évêque à Caprite, si le titulaire refusait sa communion, et lui enjoignant de déposer solennellement cet hérétique, sans s'inquiéter des ordres de l'empereur Maurice, qui avait défendu les violences contre les schismatiques.

Ainsi le fanatisme de l'orthodoxie ne respectait ni l'autorité des princes ni l'intérêt des nations ; et la

conduite de Grégoire nous démontre la vérité de ces réflexions de Bayle : « S'il est vrai que les religions ne sont que des doctrines humaines, attribuées à Dieu par la fourberie des prêtres, et imposée aux nations par les puissants de la terre, afin de les tenir sous le joug d'une obéissance passive, et de faire servir à leurs jouissances les sueurs et le sang des malheureux peuples, il faut avouer aussi que les princes sont tombés les premiers dans les piéges qu'ils avaient tendus à l'humanité ! »

Pour opérer la réunion des hérétiques au trône de saint Pierre, Grégoire employa toutes les ressources de sa politique. Anatolius, son légat à la cour de Maurice, avait ordre d'accueillir favorablement les chrétiens qui se rendaient à Constantinople pour abjurer le schisme d'Istrie ; il lui était recommandé également de solliciter pour eux la protection de l'empereur, et d'obtenir des pensions pour les nouveaux convertis. Aussi, l'intérêt d'une part, la crainte des tourments de l'autre, secondèrent les vues du pontife et amenèrent des conversions nombreuses.

L'évêque Maxime seul, méprisant l'or et les foudres du saint-siége, persista dans l'hérésie, continua l'exercice des fonctions épiscopales dans la ville de Salone, et accusa même Grégoire d'avoir empoisonné l'évêque Malchus, qui s'opposait également à ses dessins. Le pape répondit que le prélat était mort subitement le jour de son excommunication, dans la demeure du notaire Boniface, où il avait été conduit après sa condamnation. Alors Maxime appela le saint-père traître et hypocrite, empoisonneur et meurtrier ; il renouvela son accusation, offrant de fournir les preuves que Malchus avait été sacrifié à la haine du saint-père.

Grégoire, poussé par une ambition insatiable, voulut étendre l'autorité pontificale sur toute la chrétienté. Il envoya Cyriaque, abbé du monastère de Saint-André, dans les Gaules, pour assembler le clergé de ces provinces et les disposer à reconnaître son pouvoir. Le prélat devant s'arrêter à Marseille, le pape écrivit à Sérénus, évêque : « Nous vous adressons notre ambassadeur, vous priant de l'accueillir avec tous les honneurs qui sont dus à notre siége, et de subvenir aux frais et aux dépenses de sa suite.

« Nous vous louons en Jésus-Christ, mon très-cher frère, du zèle que vous avez montré en brisant les images que votre peuple adorait, et nous vous applaudissons d'avoir fait jeter hors du lieu saint les idoles sorties de la main des hommes, puisqu'elles usurpaient l'adoration due seulement à la Divinité.

« Cependant votre ardeur vous a emporté trop loin ; vous auriez dû les transformer par quelques mutilations en saintes représentations de nos martyrs, et les conserver dans vos temples. Car il est permis de placer des tableaux dans les églises, afin que les simples apprennent à connaître les divins mystères de notre religion qu'ils ne peuvent étudier dans les saints livres. »

Sérénus, à la lecture de cette lettre, manifesta sa surprise de la doctrine singulière que l'évêque de Rome y exposait. « Ce n'est point ainsi que pensaient les Pères, dit-il à l'envoyé de Grégoire. Moïse a formellement défendu de faire des images modelées ou peintes, ni de s'attacher à rien de matériel, afin de n'occuper l'esprit des hommes que des objets qui se conçoivent par l'intelligence, sans le secours d'un sens corporel. Saint Clément d'Alexandrie affirme qu'il est expressément défendu même d'exercer un art propre à tromper les hommes, ou de faire aucune représentation de ce qui est au ciel, sur la terre ou dans les eaux, parce que, dit il, celui qui adore les dieux visibles et les nombreuses générations de ces dieux, est plus méprisable que les objets de son culte. Saint Epiphane n'a-t-il pas mis en pièces les statues d'argent et d'or qui représentaient le Christ ou la Vierge? Origène n'a-t-il pas proscrit le culte des images par la considération seule qu'elles sont les œuvres d'hommes de mauvaises mœurs? Que diraient tous ces grands saints s'ils voyaient, comme nous, exposés dans nos temples, à l'adoration insensée de la foule, des statues du Sauveur, qui ne sont autres que les portraits exacts des larrons qui ont servi de modèles aux peintres, ou des peintures de Vierges qui représentent les traits d'infâmes prostituées? Enfin, ajouta le pieux évêque, le saint concile d'Elvire n'a-il-pas décrété que les objets du culte ne devaient pas se voir sur les murailles? Cette décision catégorique est la loi que je dois suivre ; c'est la doctrine des Pères et de la primitive Eglise. » L'abbé Cyriaque lui répondit qu'Evagrius, dans son Histoire ecclésiastique, rapportait que Jésus lui-même avait envoyé au roi Abgare son portrait, peint dans le ciel, et que cette image avait garanti la ville d'Edesse de la fureur des Perses, sous l'empire de Justinien. Cette autorité ne parut pas irrécusable au prélat, qui persista dans ses opinions et proscrivit les images de son église.

Mais le peuple de Marseille, plongé alors dans une ignorance profonde, s'opposa aux réformes de l'évêque, consentit à adorer les images des saints, et abandonna même la communion de Sérénus.

L'abbé Cyriaque se rendit ensuite à Autun pour remettre à Siagrius, évêque de cette ville, la lettre du pape, qui lui accordait le pallium et donnait à son siége le premier rang dans la province, après l'Église métropolitaine de Lyon. Le saint-père recommandait aux prélats des Gaules d'assembler fréquemment le clergé afin de régler les affaires ecclésiastiques ; il défendait aux prêtres de garder dans leurs demeures d'autres femmes que celles autorisées par les canons, et condamnait les ordinations simoniaques, ainsi que l'élévation des laïques aux fonctions épiscopales.

Après avoir rempli diverses missions dans la Gaule, Cyriaque se rendit en Espagne, où il devait porter plusieurs lettres : l'une était adressée à saint Léandre, l'autre à Claude, personnage d'une grande piété et capitaine habile, et enfin la troisième était destinée au souverain du pays, appelé Récarède. Grégoire donnait de grands éloges au prince sur le zèle qu'il avait manifesté pour la religion dans la conversion des Goths ses sujets, et surtout parce qu'il avait refusé l'or que les Juifs lui offraient en échange de la révocation des lois cruelles portées contre eux. Le pontife terminait sa lettre par des conseils de la plus odieuse politique : « Ayez soin, prince, lui disait-il, de ne pas vous laisser surprendre par la colère, et de ne pas exécuter trop promp-

tement ce que vous permet votre puissance. En châtiant les coupables, la colère doit marcher après la réflexion et obéir comme une esclave. Quand la raison est maîtresse des actions d'un roi, elle sait faire passer pour justice la cruauté la plus implacable, pour louables les actions les plus coupables, et elle maintient les peuples dans l'asservissement.

Pour remercier Récarède des riches présents qu'il avait faits à l'Église pontificale, le pape lui envoyait une petite clef forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre, un crucifix renfermant du bois de la vraie croix, et des cheveux de saint Jean-Baptiste ! ! !

Vers le même temps, Grégoire écrivit à Jean de Syracuse au sujet des cérémonies religieuses qu'il pratiquait à Rome et qu'il l'engageait à adopter dans son Eglise; cette épître remarquable témoigne qu'il avait déjà réformé la célébration de l'office divin, et qu'il avait introduit un grand nombre d'abus dans la religion chrétienne. Le culte fondé par les apôtres sur la simplicité des âges primitifs, avait été entouré dès le sixième siècle de la pompe des cérémonies du paganisme; et saint Grégoire, dont la politique consistait à frapper les sens des hommes, afin de les enchaîner à l'Église par les liens de la superstition, matérialisa le culte plus encore que n'avaient fait ses prédécesseurs. Il ordonna de nouvelles pratiques religieuses dont l'éclat imposait aux peuples grossiers; il remplit les temples de tableaux et d'ornements précieux, il fit exposer des statues de saints et de saintes, de marbre ou de pierre, et il temporisa même avec les croyances des nations idolâtres, en introduisant leurs rites et leurs dogmes dans la religion du Christ.

Nourri de la lecture des auteurs latins, il avait appris de Virgile « que les âmes humaines sont enfermées dans la prison obscure des corps, ou elles acquièrent une souillure charnelle, et qu'elles conservent un reste de corruption même après être sorties de la vie du monde. » Le poëte avait dit : « Pour les purifier, on leur fait souffrir divers genres de supplices; les unes, suspendues dans l'éther, sont le jouet des tempêtes; les autres expient leurs crimes dans l'abîme des eaux ; la flamme dévore les plus coupables; aucune n'est exempte de châtiment.

« Il est quelques ombres placées dans les champs délicieux de l'Élysée, où elles attendent qu'une longue révolution d'années les ait purifiées des souillures de l'existence terrestre, et les ait rétablies dans leur première pureté, essence suprême, émanation de la divinité. Après mille printemps passés dans ce séjour profond, elles le quittent, et Dieu les rappelle sur les bords du Léthé.... »

Dans ses Dialogues et dans ses Psaumes de la pénitence, Grégoire s'exprime ainsi : « Lorsqu'elles ont été délivrées de leur prison terrestre par la mort, les âmes coupables sont condamnées à des supplices dont la durée est infinie; celles qui n'ont commis, pendant leur passage dans le monde, que des fautes légères, parviennent à la vie éternelle après avoir été régénérées par des flammes purifiantes.... » En rapprochant ces deux passages, on voit évidemment que le saint-père a pris au paganisme le dogme du purgatoire, qui était inconnu aux apôtres, aux premiers fidèles, et dont il ne se trouve aucune trace, soit dans les ouvrages des docteurs de l'Église, soit dans la prière des morts, en usage dès le temps de Tertullien.

Saint Grégoire, toujours fidèle à sa politique d'envahissement, profitait habilement des habitudes des païens pour les conquérir au christianisme, comme il le témoigne lui-même dans une lettre adressée à Augustin, apôtre de l'Angleterre. Après différentes considérations sur la manière dont les prélats devaient consacrer au service divin les temples profanes, il lui dit : « Gardez-vous de renverser ces édifices; il suffit de briser les idoles qu'ils renferment et de purifier l'enceinte avec de l'eau consacrée. Vous pourrez ensuite élever des autels chrétiens et déposer des reliques sous les voûtes sanctifiées. Rappelez-vous aussi qu'il faut ravir au démon les monuments de son culte et non les anéantir; d'ailleurs, en les conservant, vous serez utile à la cause de Dieu, car les païens dont les pas foulent souvent le seuil de ces demeures, se convertiront afin de prier encore dans ces lieux accoutumés à leur voix; et ceux qui ont l'habitude d'immoler des victimes à l'enfer seront détournés de leurs sacrifices impies par la splendeur de vos cérémonies religieuses.

« Au jour de la dédicace, ou de la mort des saints martyrs dont les restes sacrés seront déposés dans la nouvelle église, vous ferez des tabernacles de rameaux d'arbres autour du temple, et la fête sera célébrée par des festins pieux. Dans ces solennités, vous permettrez aux peuples d'immoler des animaux suivant l'antique usage, pour qu'ils en rendent grâces à Dieu et non aux mauvais esprits. Vous conserverez quelques-unes de leurs anciennes coutumes, et alors ils consentiront plus facilement à pratiquer le nouveau culte que nous voulons leur imposer. »

Le pontife s'appliqua également à réformer la psalmodie de l'Église; il composa le fameux chant grégorien, dont tous les écrivains ecclésiastiques font le plus grand éloge; quelques auteurs affirment même qu'il n'y avait rien de plus admirable que la conception de son antiphonaire. Malgré les souffrances qui l'accablaient et les occupations du gouvernement, il régla lui-même la musique des psaumes, des hymnes, des oraisons, des versets, des cantiques, des épîtres, des évangiles, des préfaces et de l'oraison dominicale. Il institua l'académie de chantres, où les clercs étudiaient la musique religieuse jusqu'au temps de leur entrée au diaconat. Le saint-père en était le professeur principal, et on conserva longtemps, au palais de Latran, le lit sur lequel, étant malade, il enseignait le chant des hymnes sacrées, et le fouet dont il menaçait les jeunes clercs et les enfants de chœur qui manquaient la mesure.

Grégoire, ayant appris qu'un concile avait été convoqué à Constantinople par les ennemis du saint-siége, s'empressa de prévenir les principaux évêques des projets ambitieux de Cyriaque. Le saint-père les exhortait à maintenir l'autorité de Rome sur Byzance, et à refuser au patriarche le titre orgueilleux d'évêque universel.

En même temps il adressait une lettre à l'empereur Maurice, pour le remercier des trente livres d'or qu'il avait envoyées aux pauvres de Rome : « Nous avons, disait Sa Sainteté, fidèlement partagé



Les religieux de saint Benoit

vos aumônes entre les familles malheureuses, les ecclésiastiques nécessiteux et les religieuses que nous avons recueillies dans notre ville et qui fuyaient la persécution. En outre, pour faire cesser les murmures de la milice et pour vous attirer des actions de grâces, nous avons fait payer aux troupes la solde qui était due depuis plusieurs mois. »

L'année suivante, le pontife assembla un synode

pour condamner la secte des agnoïtes; ces hérétiques soutenaient que Jésus-Christ, par son incarnation, ayant pris la nature humaine, jouissait des mêmes facultés que les autres hommes, et que pendant le cours de sa vie mortelle il n'avait pu obtenir le don des langues, ni la révélation du jugement dernier. Euloge d'Alexandrie se déclara également contre la nouvelle hérésie, et Grégoire lui écrivit à ce sujet : « J'ai admiré votre doctrine, dont la conformité avec celle des Pères me fait comprendre que le Saint-Esprit s'est révélé de la même manière dans tous les idiomes. Ainsi il est manifeste que l'homme qui n'est pas nestorien ne peut être agnoïte. Ne laissez point ralentir votre zèle pour l'orthodoxie, vous à qui la santé du corps donne la force d'accomplir la volonté de l'intelligence; proscrivez courageusement les hérétiques. Pour moi, je sens que je succombe aux souffrances qui m'accablent; depuis près de deux ans, mes pieds ne touchent plus le sol; les jours de fêtes solennelles, à peine puis-je rester debout quelques instants afin de célébrer l'office sacré. La vie m'est à charge; j'attends et j'appelle la mort comme le seul remède à mes maux. »

En effet, les souffrances du saint-père, suites des austérités qu'il s'était imposées, augmentaient chaque jour; et il écrivait à une dame romaine, appelée Justinienne, tourmentée du mal qui le déchirait : « Vous savez combien ma stature était puissante et ma santé vigoureuse; maintenant le mal affreux de la goutte m'a consumé comme le ver du sépulcre. Si ces douleurs incessantes ont pu appauvrir ainsi mon corps, que deviendra le vôtre, déjà si frêle avant cette maladie cruelle? »

Cependant Grégoire, malgré ses souffrances continuelles, ne cessait point de veiller aux intérêts de l'Église romaine; il défendit aux évêques de diminuer les domaines et les revenus ou d'altérer les titres des monastères; et il leur enleva la juridiction sur les couvents de leurs diocèses. Il ordonna aux moines de s'assujettir à toutes les rigueurs de leurs règles, et rendit un décret qui commandait aux prêtres de se séparer des femmes légitimes ou illégitimes avec lesquelles ils vivaient. La sévérité du pontife eut des conséquences terribles et causa un nombre prodigieux d'infanticides.

Un historien raconte qu'une année après la publication de cet édit, Grégoire ayant donné l'ordre de pêcher dans les viviers qu'il avait fait construire pour conserver le poisson, on retira de l'eau six mille têtes d'enfants nouveau-nés. Le saint-père comprit alors que son décret était contraire aux lois de la nature; il le révoqua aussitôt, et s'imposa une pénitence sévère afin d'obtenir de Dieu le pardon des cruautés abominables dont s'étaient rendus coupables les prêtres de son Église, et dont il était la première cause.

A cette époque, Grégoire renvoya en Angleterre l'ecclésiastique Laurent, que l'évêque Augustin avait député à Rome depuis trois ans; il le chargea de ses réponses aux questions qui lui avaient été adressées par le prélat de Cantorbéry, et lui remit ses lettres pour le roi de Kent et pour sa femme la reine Berthe, qu'il appelle Aldeberge. Il remercie cette princesse de la protection qu'elle accorde à Augustin, il la compare à sainte Hélène, mère de Constantin, dont Dieu s'était servi pour convertir les Romains à la loi chrétienne, il l'exhorte à raffermir le roi son époux dans la religion, et l'engage à s'occuper surtout d'amener ses sujets au christianisme. « Vos « bonnes œuvres, lui dit-il, sont connues non-seu- « lement dans notre ville apostolique, où l'on prie « avec ardeur pour la durée de votre règne, mais « encore à Constantinople, où la renommée les a « portées jusqu'au trône de l'empereur. »

Il recommande au roi Éthelbert de conserver fidèlement la grâce qu'il a reçue par le baptême, d'abolir le culte des idoles, auquel les peuples se montraient encore attachés, d'établir les bonnes mœurs à sa cour, en employant les menaces, les caresses, et principalement par son exemple; enfin, il le prie de donner son entière confiance à l'évêque Augustin et de suivre fidèlement les instructions de l'Église.

L'année suivante il écrivit en ces termes aux prélats de la province de Byzance : « Il est louable, « mes frères, de respecter ses supérieurs; cependant « la crainte de Dieu n'autorise point à dissimuler « leurs fautes. Depuis longtemps j'ai connaissance « des accusations portées contre Clémentin, votre « primat, et je n'ai pu vérifier si elles étaient légi- « times; le soin de mes peuples et la vigilance qu'il « me faut déployer contre les ennemis qui nous en- « vironnent, ne me laissant pas une heure pour « examiner des plaintes aussi graves, nous vous « exhortons à vous informer avec zèle de la conduite « de notre frère; s'il est coupable, il faut qu'il soit « puni selon les canons; s'il est innocent, vous de- « vez le justifier. Celui d'entre vous qui montrera « dans ce jugement de la lâcheté ou de la faiblesse, « qu'il sache que Dieu le condamnera pour les mêmes « crimes qu'il aura voulu dérober à notre justice. »

En France, la reine Brunehaut et le roi Théodoric, son petit-fils, employèrent la médiation de saint Grégoire afin de conclure la paix avec l'empire. Ils consultèrent également le saint-père sur un point de discipline relatif à un évêque de France, qui éprouvait dans la tête des douleurs si violentes qu'elles le rendaient insensé, et l'empêchaient de remplir les fonctions épiscopales. Le pontife donna ses instructions au métropolitain de Lyon, sur la conduite qu'il aurait à tenir envers son suffragant, dans cette circonstance particulière. Dans sa réponse à Brunehaut, il suivit sa politique habituelle pour les puissances du siècle, adressant de grands éloges à cette princesse sur sa piété, et de lâches flatteries sur la munificence qu'elle déployait envers le clergé. Il la prévenait, à la fin de sa lettre, qu'il accordait les privilèges demandés pour les deux monastères qu'elle avait fondés à Autun. Les actes de ces couvents renferment des clauses si bizarres, qu'ils ont été déclarés apocryphes par un grand nombre d'historiens.

En Orient, Phocas s'était emparé du trône impérial après avoir fait égorger Maurice et ses enfants. L'usurpateur envoya son portrait à Grégoire, qui le plaça, avec celui de l'impératrice Léontia, dans l'oratoire de Saint-Césaire, au palais de Latran. Sa Sainteté écrivit ensuite au monarque pour le féliciter de son heureux avénement à la couronne. Maimbourg, après avoir tracé un tableau affreux des crimes de Phocas, s'ex-

prime ainsi sur la politique de Grégoire : « J'avoue « que tous ceux qui liront ces trois épîtres, adressées « à ce prince et à Léontia, sa femme, éprouveront « une indignation égale à celle que je ressens pour « le pontife romain. La cause honteuse de ces flat- « teries était la déclaration faite par l'empereur Mau- « rice en faveur du patriarche de Constantinople, « dans la contestation soulevée par le saint-père pour « le titre d'évêque universel. La mort du souverain « légitime laissant au pape l'espoir de gagner le « nouveau souverain, il employa toutes les ressources « de son esprit et de sa politique pour obtenir de « Phocas un décret qui élevât son siége au-dessus « de celui de Byzance. »

Au commencement de l'année 604, la reine Théodelinde instruisit la cour de Rome de la naissance et du baptême de son fils Adoalde ; en même temps elle soumit au saint-père quelques observations de l'abbé Secondin sur le cinquième concile, et le pria de résoudre les questions que le prélat lui adressait. Grégoire félicita la reine d'avoir fait baptiser dans une église catholique un prince destiné à régner sur les Lombards, et il termina ainsi sa réponse : « Je suis « tellement accablé des souffrances de la goutte que « je ne puis plus marcher, ainsi que vous l'affirme- « ront vos députés. Si Dieu m'accorde quelques jours « moins douloureux, je répondrai plus longuement « aux demandes de l'abbé Secondin. Je lui adresse « cependant les décisions du concile tenu sous le rè « gne de l'empereur Justinien ; en les lisant, il re- « connaîtra la fausseté des assertions avancées contre « le saint-siége. Dieu nous garde d'accepter l'erreur « d'aucun hérétique, ou de nous éloigner des senti- « ments de saint Léon et des quatre conciles.

« J'envoie au prince Adoalde, votre fils, un cru- « cifix fait du bois de la vraie croix, et à la princesse « votre fille, un Évangile renfermé dans une boîte « de Perse, et trois bagues consacrées. Rendez grâces « au roi votre mari pour nous, de la paix qu'il nous « a donnée, et priez-le de nous la conserver. »

Cette lettre est la dernière que Grégoire écrivit. Le saint-père mourut le 12 mars 604, après un règne de treize ans et quelques mois. Son corps fut déposé sans pompe près de l'ancienne sacristie de la basilique de Saint-Pierre, à l'extrémité du grand portique, où déjà étaient placés les sépulcres de plusieurs pontifes. Ses restes ont été conservés avec son pallium, le reliquaire qu'il portait à son cou, et la ceinture dont il se servait dans les cérémonies de l'Église.

Le diacre Jean nous a laissé un portrait de Grégoire, qu'il avait tracé d'après les anciennes peintures du monastère de Saint-André, où le pape était représenté avec son père et sa mère. « Sa taille était « proportionnée et élégante ; son visage avait la lon- « gueur de celui de son père et la rondeur de la fi- « gure de sa mère ; sa barbe était blonde et peu « fournie. Il était chauve ; cependant il lui restait « sur le haut du front deux boucles de cheveux qui « frisaient naturellement et qu'il laissait retomber « sur les tempes. Il avait le front vaste, les sourcils « longs, élevés et étroits ; les yeux bien fendus, « quoique peu grands ; la prunelle rousse, le nez « fortement aquilin et les narines larges, la bouche « vermeille, les lèvres fortes, le menton élevé et le « teint plombé ; son regard était doux, ses mains « belles, ses doigts arrondis et bien disposés pour « écrire. Le peintre l'avait représenté couvert d'une « chasuble brune sur sa dalmatique ; il tenait de la « main gauche le livre sacré des Évangiles, et par « modestie, il avait défendu de mettre sur sa tête « l'auréole lumineuse qu'on donnait aux saints, afin « de les distinguer des autres fidèles. »

Quant aux qualités de l'esprit, tous les historiens s'accordent à dire que Grégoire était ingénieux pour présenter la morale chrétienne, et pour la faire adopter aux hérétiques et aux idolâtres. Il possédait un fonds inépuisable de pensées ascétiques et les exprimait d'une manière noble, par des périodes plutôt que par des sentences. Ce qu'il dit est toujours vrai, solide, mais les lieux communs et les maximes vulgaires y abondent ; il est souvent diffus dans ses longues dissertations et prétentieux dans ses allégories ; enfin on retrouve constamment le style du rhéteur dans les nombreux écrits du pontife.

Quelques auteurs affirment qu'il était doué d'une extrême modestie, et qu'il s'affligeait sincèrement de la gloire littéraire qu'il avait acquise. Ayant appris que son oncle Maurice, évêque de Ravenne, faisait réciter publiquement à l'office de nuit ses commentaires sur Job, il s'en plaignit au prélat, et défendit aux prêtres de lire aucun de ses ouvrages dans les églises. On raconte également, comme preuve de sa modestie, qu'il écrivit à Euloge, patriarche d'Alexandrie : « Votre béatitude me dit qu'elle exécutera ce « que j'ai commandé. Je vous en prie, rétractez le « mot commandement ; car je sais qui vous êtes et « qui je suis ; vous êtes mes frères en dignité et mes « pères en mérite. Je ne vous ai donc point donné « d'ordres ; je vous ai fait connaître simplement ce « qui m'a paru utile à la religion. Je ne me glori- « fierai jamais de ce qui porterait atteinte à la gran- « deur des évêques mes frères, et ma gloire est « celle de l'Église. »

D'autres auteurs recommandables assurent au contraire qu'il se montra jaloux de sa réputation d'écrivain ; ils rapportent qu'un religieux grec, appelé André, qui s'était renfermé dans une cellule, près de la basilique de Saint-Paul, avait composé plusieurs discours sous le nom du pontife, afin de leur donner une grande importance ; que la fourberie du moine ayant été découverte, Grégoire, irrité qu'on lui eût attribué un semblable langage, fit punir le faussaire avec la plus grande rigueur.

Selon le droit établi dans les Églises orthodoxes de l'Orient, le pontife partageait les revenus du saint-siége en quatre parties ; la première lui appartenait, la seconde était donnée aux prêtres, la troisième aux pauvres, et la dernière à la fabrique. En répondant à plusieurs questions que lui avait adressées Augustin, évêque des Anglais, il confirme le partage déjà approuvé par plusieurs papes, et il ajoute que la partie de revenus attribuée au prélat n'appartenait pas à lui seul, mais à tous ses serviteurs, et qu'elle devait servir aux dépenses de l'hospitalité, alors en usage dans les demeures épiscopales.

Saint Grégoire recommandait aux serviteurs et au peuple la soumission aux supérieurs ; néanmoins il ajoutait que l'obéissance ne devait pas entraîner une

approbation aveugle aux ordres des princes. « Il faut avertir les peuples, écrivait-il, de ne pas pousser trop loin la déférence qu'ils doivent à leurs chefs, dans la crainte qu'ils ne soient portés à respecter les crimes de leurs rois. » Ce principe, auquel il a souvent manqué lui même, a paru d'une nécessité si grande, qu'on l'a placé comme une règle dans le droit canon. Ainsi l'Église admet la résistance aux pouvoirs injustes; elle appelle obéissance indiscrète celle qui n'est pas autorisée par les apôtres, et décide qu'on doit juger les actes des rois et se refuser à l'exécution des mesures contrairs aux grands intérêts de l'humanité.

Paul et Jean, deux diacres qui ont écrit, au neuvième siècle, l'histoire de Grégoire Ier, rapportent dévotement que ce pontife, frappé de l'exactitude que l'empereur Trajan avait montrée en rendant la justice, pria pour le repos de l'âme de ce grand prince, et qu'il obtint du Christ la faveur de le faire sortir de l'enfer pour entrer dans le purgatoire qu'il avait inventé, et, de là, dans le royaume des cieux.

Ils garantissent également la réalité de cet autre miracle qui eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre; une femme romaine s'étant approchée de la sainte table, le pontife récita la formule ordinaire en lui présentant l'Eucharistie : « Le corps de notre Seigneur Jésus-Christ puisse-t-il vous donner la rémission de tous vos péchés et la vie éternelle! » Ces paroles sacramentelles ayant fait sourire la communiante, le saint-père retira le pain consacré qu'il lui présentait, et le donna au diacre pour le remettre sur l'autel. Après avoir célébré l'office divin, il fit appeler cette femme, qui était la pannetière de l'église, et lui demanda quelle pensée coupable avait frappé son esprit au moment de recevoir le sacrement de l'autel. Elle répondit : « Je n'ai pu réprimer un sourire en vous entendant donner à un morceau de pain que j'ai fait moi-même, le nom du corps de Jésus-Christ. Je trouve la chose vraiment plaisante. »

Grégoire, voyant l'incrédulité de cette femme, se mit en prières et recommanda au peuple de prier avec lui. Son oraison étant achevée, il se leva, découvrit l'hostie placée sous le corporal, et la trouva changée en chair, avec des taches de sang. « Approchez maintenant, dit-il à la pécheresse, et regardez le pain consacré que je vous donne, qui est bien réellement le sang et la chair du Christ. » Ensuite il ordonna aux assistants de se prosterner et de demander à Dieu que le pain de l'eucharistie reprît sa forme ordinaire, afin que cette femme, qui avait paru touchée de ce prodige, pût communier ; et un nouveau miracle s'accomplit à la voix du pontife ! ! !

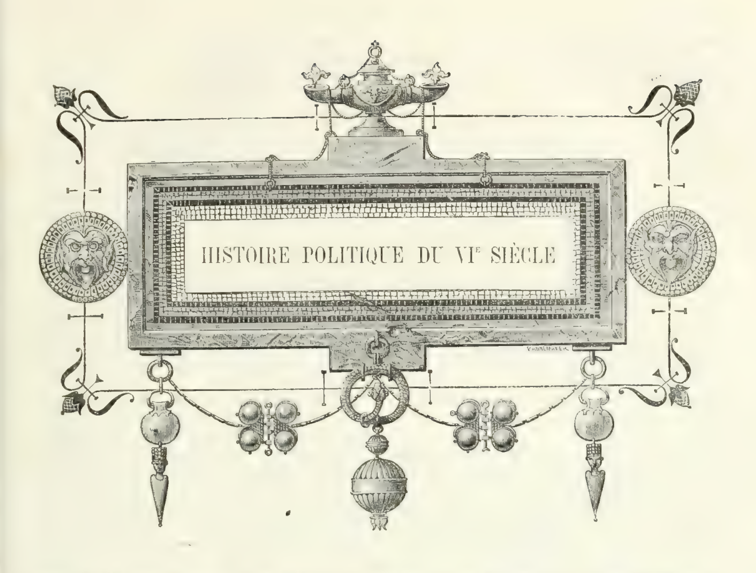
Dom Denis de Sainte-Marthe, qui a réfuté la fable du salut de Trajan, cite celle-ci comme une preuve irrécusable de la transsubstantiation. Le même religieux combat les imputations des historiens qui accusent Grégoire d'avoir été superstitieux, appuyant son opinion sur ce mandement du saint-père : « J'ai appris qu'on répand parmi les fidèles les erreurs des juifs relativement à la défense de travailler le samedi; s'il fallait observer à la lettre le précepte du sabbat, il faudrait aussi pratiquer la circoncision, malgré la volonté de l'apôtre saint Paul.... »

Non-seulement le pontife était superstitieux et croyait aux magiciens, mais encore il était intolérant et faisait poursuivre les enchanteurs et les sorciers. Maxime, évêque de Syracuse, ignorant comme tous les prélats de cette époque, avait trouvé dans son diocèse des Grecs infectés d'un maléfice appelé canterme; attribuant leur pouvoir imaginaire au démon, il les fit emprisonner et commença leur procès; il mourut avant d'avoir pu les faire juger. Le pape écrivit alors au diacre Cyprien de continuer les poursuites. « Envoyez-nous les coupables, dit-il, quand vous les aurez convaincus de leurs crimes. Si les ressources de leur art infernal vous dérobent la vérité, punissez-les sévèrement, lors même que le juge séculier s'opposerait à votre justice; il faut frapper sans miséricorde tous ceux qui sont atteints de l'esprit des ténèbres. »

L'intolérance du pontife se révéla également par des actes de cruauté et de vandalisme; il détruisit les monuments de la magnificence romaine, il incendia la bibliothèque Palatine fondée par Auguste, et fit brûler sur la place publique les œuvres de Tite-Live, parce que cet auteur s'élève dans ses écrits contre les cultes superstitieux; il anéantit les ouvrages d'Afranius, de Nævius, d'Ennius et des autres poëtes latins, dont il ne reste que des fragments ; il se montra constamment l'ennemi déclaré de toutes les sciences humaines, proscrivit de Rome les livres païens et poussa la haine contre les savants jusqu'à excommunier Didier, archevêque de Vienne, parce que le saint prélat permettait qu'on enseignât la grammaire et les mathématiques dans son diocèse.

Aussi les historiens de cette époque affirment que les prêtres ont été plus funestes aux lettres que les guerres des Goths et des Vandales, et que nous devons à leur fanatisme cette ignorance profonde qui s'est répandue pendant plusieurs siècles sur toutes les provinces de l'empire. Grégoire non-seulement anéantit les ouvrages des philosophes d'Alexandrie et de Rome qui démontraient la fourberie des premiers ministres chrétiens et qui pouvaient éclairer les nations ; mais encore l'Église militante, suivant les exemples du chef, attaqua avec fureur tout ce qui portait le nom de science et d'art. Les manuscrits les plus rares furent brûlés; les tableaux d'un prix inestimable furent détruits ; les chefs-d'œuvre de la sculpture furent brisés ou mutilés, et les édifices admirables s'écroulèrent sous la hache des prêtres. Enfin la religion nouvelle établit son trône sur les ruines fumantes des plus nobles trésors de l'antiquité pour fonder sa puissance sur l'ignorance et sur l'abrutissement des peuples ! ! !

Aujourd'hui encore, les nations catholiques se signalent par leur ignorance et restent en arrière de la civilisation sur les autres pays.



HISTOIRE POLITIQUE DU VIᴱ SIÈCLE

Tolérance de l'empereur Anastase. — Révolte de Vitalien. — Ignorance et cruauté de Justin Ier. — Guerre avec les Perses. — Trahison de Zeliobez, roi des Huns. — Mort de Justin. — Élévation de Justinien. — Sa passion pour Théodora. — Il l'épouse. — Qualités de cet empereur. — Valeur de Bélisaire. — Ingratitude du prince. — Justinien fait crever les yeux à Bélisaire, qui meurt de misère et de chagrin. — Exploits de l'eunuque Narsès. — Débauches de Théodora. — Superstition de Justinien. — Infirmités et vices de Justin II. — Disgrâce de Narsès. — Il se venge de l'empereur en s'unissant avec Alboin, roi des Lombards. — Guerre des Perses. — Caractère de Tibère II. — Qualités de ce prince. — Maurice condamne Phocas à être frappé publiquement, et lui fait arracher la barbe. — Phocas usurpe l'empire. — Il fait égorger Maurice sur les cadavres de ses cinq enfants. — Les fils de Clovis se partagent la France. — Règne de Childebert. — Crimes de Chérébert. — Cruauté de Chilpéric. — Histoire de Frédégonde et de Brunehaut. — Leurs débauches et leurs crimes. — Mort de Frédégonde. — Supplice de Brunehaut. — Clotaire II — Guerre contre les Saxons.

Anastase régna pendant vingt sept années en Orient. Il abolit la vénalité des charges que son prédécesseur avait introduite; il éleva une muraille qui s'étendait aux deux mers pour défendre Constantinople contre les Bulgares; et, afin d'arrêter les incursions des Perses, il bâtit la ville de Daras. Sous le sage gouvernement d'Anastase, l'empire avait retrouvé toute sa force; mais la tolérance du prince pour les diverses sectes religieuses souleva la haine des catholiques qui excitèrent des troubles et des séditions violentes où cent mille habitants perdirent la vie; et le fanatisme servit l'ambition d'un général catholique nommé Vitalien, qui prit le titre d'empereur et marcha contre son souverain. Déjà il se préparait à faire le siége de Constantinople, lorsqu'il fut vaincu par Marin, et obligé de fuir honteusement avec les débris de son armée.

Pendant le cours de son règne, Anastase changea les décisions du concile de Chalcédoine, et ajouta trois nouveaux articles aux actes de ce synode. On assure que des prêtres lui avaient prédit que Dieu pour le punir de son orgueil lui enverrait une mort terrible. Prédiction de prêtre, fourberie sacerdotale! Il mourut en effet l'an 518, frappé par la foudre.

Justin Ier, dit le Vieux, lui succéda. Ce prince avait près de soixante huit ans lorsqu'il parvint au trône; il était fils d'un paysan d'Illyrie, et de simple soldat, il s'était élevé à la charge de commandant des gardes de l'empereur. Son ignorance était si grande qu'il ne pouvait pas même signer ses ordres, selon la coutume des princes, et qu'il était obligé de confier le soin du gouvernement au questeur Proclus, qui disposait de toutes les charges et de tous les honneurs.

Un auteur ancien parle ainsi de Justin: « Rien ne fut respecté par ce vieillard stupide; il fit égorger les plus illustres citoyens pour s'emparer de leurs richesses, il persécuta la secte arienne avec fureur, et abolit les meilleures lois. Ce souverain, donné par Dieu dans sa colère, fut plus terrible que la peste elle-même; chaque jour de nouvelles victimes inondaient de leur sang les cours du palais im-

périal, ou étaient mutilées et étranglées au fond de leurs cachots, et nul ne pouvait éviter les funestes atteintes de sa cruauté. Il ne se contenta pas de ruiner l'empire, il voulut encore conquérir l'Italie et l'Afrique, afin d'envelopper les habitants de ces provinces dans un malheur égal à celui de ses sujets.

« Dix jours après son avénement au trône, il condamna à mort l'eunuque Amantius, sans pouvoir l'accuser d'autre crime que d'avoir reproché à Jean, patriarche de Constantinople, les fureurs de son fanatisme et les cruautés de son clergé.

« L'usurpateur Vitalien avait reçu la promesse solennelle de l'oubli du passé, et pour garantie de sa parole, le prince avait participé avec lui aux saints mystères. Cependant, à peine le divin office fut-il achevé, que Justin, au mépris de son serment, fit massacrer le rebelle dans son palais. »

Il s'éleva bientôt entre cet empereur et Théodoric le Grand de graves discussions au sujet de la persécution des ariens; et plusieurs sénateurs de Rome qui avaient été accusés d'entretenir des relations secrètes avec la cour de Constantinople, entre autres Boèce et Symmaque, furent condamnés à mort par le roi des Ostrogoths.

Justin eut ensuite à soutenir une guerre terrible contre Kobad, roi des Perses; comme il n'espérait pas la terminer heureusement avec ses propres forces, il appela au secours de l'empire Zéliobez, chef des Huns, dont il acheta l'alliance. Ce barbare, dans l'espérance de recevoir du monarque persan une somme plus forte que celle déjà payée par les Grecs, refusa de remplir ses engagements et conduisit ses soldats en Perse. L'empereur envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour ennemie pour instruire Kobad de la trahison de Zéliobez. Ce prince montra une grandeur d'âme extraordinaire; bien loin d'approuver les maximes des souverains et de se servir des traîtres, il fit comparaître le Hun devant lui, le condamna au supplice pour le punir de sa fourberie, ordonna le massacre des troupes barbares, et accorda la paix à Justin.

Une nouvelle marque d'ingratitude de l'empereur souleva bientôt une seconde guerre entre les deux états : Zate, roi des Lazariens, peuples soumis aux Perses, ayant secoué le joug de Kobad, voulut changer de religion pour s'assurer la protection de l'empire, et se rendit à Constantinople, où Justin l'accueillit avec joie et le fit baptiser, ainsi que son jeune fils. Le roi de Perse pardonna à Justin ce manque de procédés, qu'il attribuait au fanatisme religieux. Plus tard, craignant de succomber à une grave maladie dont il était attaqué, et redoutant pour son successeur l'ambition perfide des grands de ses états, il offrit la tutelle de son fils à l'empereur, qui la refusa, par les conseils du ministre Proclus. Kobad, indigné de ce refus, qu'il regardait comme un outrage, jura une haine éternelle à l'empire, et déclara aux Grecs une guerre d'extermination. Pour lui résister, Justin fut obligé d'associer au trône son neveu Justinien. A peine les hostilités étaient-elles commencées, que l'empereur mourut, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'une vieille blessure qui se rouvrit à la suite d'une débauche de table.

Flavius Anicius Justinien Ier, surnommé le Grand, né à Bédérine, était fils de Sabbatius et de Vigilance, sœur de Justin; après la mort de son oncle, il fut proclamé souverain par le sénat et par l'armée.

Dès qu'il fut maître absolu de Constantinople, malgré les justes représentations de sa mère, il épousa une courtisane nommée Théodora, qui avait déjà un enfant de son premier mariage avec un Arabe. Sa passion pour cette femme, dont la beauté était incomparable, fut si violente, qu'il brava même le désespoir de Vigilance sa mère, qui mourut de douleur de voir s'accomplir cette infâme union. Théodora justifia les prévisions de l'impératrice mère et montra sur le trône la licence la plus effrénée; incestueuse avec son fils, incestueuse avec sa sœur, elle se livrait à de monstrueuses débauches dans des fêtes nocturnes avec les femmes de sa cour. Les historiens racontent que pour varier ses honteux plaisirs, elle sortait le soir avec Comiton sa sœur, et portait sur ses épaules les tapis sur lesquels toutes deux se prostituaient publiquement dans les rues de Constantinople.

Justinien possédait une vaste intelligence; il forma d'habiles ministres et de grands capitaines, qui par leur mérite l'aidèrent pendant un règne d'environ quarante années à augmenter la prospérité et les ressources de l'État. Les guerres heureuses qu'il termina contre les barbares, et la protection qu'il accorda aux arts et aux sciences, lui ont mérité dans l'histoire le premier rang parmi les princes illustres du sixième siècle. Il fit bâtir l'église de Sainte-Sophie, chef-d'œuvre de l'architecture byzantine; il éleva cinquante-deux forteresses sur les bords du Danube, répara les anciens châteaux, et pourvut avec le même soin à la sécurité de la Thrace. Sous la direction de Tribonien, il fit rassembler par les plus habiles jurisconsultes toutes les lois romaines, et les publia en un corps d'ouvrage où elles sont classées avec une grande méthode. Ce travail sert encore de base à la législation moderne. Bélisaire et Narsès, ses généraux, portèrent la terreur de ses armes chez tous les peuples ennemis de l'empire; les Vandales, les Slaves et les Bulgares succombèrent sous le glaive du premier, et Narsès rendit l'Italie à l'empire.

Malgré les grandes actions de son règne, Justinien a mérité le blâme de la postérité par son ingratitude envers ceux qui lui avaient rendu les plus grands services. Son exemple montre combien est fragile la faveur des princes, et combien peu les hommes doivent compter sur la reconnaissance des rois. Le capitaine illustre qui lui avait conservé le trône en soumettant les séditieux de Constantinople, qui déjà proclamaient empereur Hypatius, petit-fils d'Anastase, le général qui avait dompté l'Italie, la Perse et l'Afrique, Bélisaise enfin, la gloire des Romains, succomba sous la calomnie de lâches officiers du palais; il fut condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau; et ce grand homme mourut de chagrin et de misère !

L'eunuque Narsès, Persan de nation, succéda à Bélisaire dans le commandement des armées; par son courage et son habileté, il poursuivit les conquêtes de son prédécesseur, et remporta sur les Goths la grande victoire de Tagines, où Totila, roi de ces barbares, reçut une blessure mortelle. Il


Mort du tyran Phocas

fit ensuite rentrer la péninsule romaine sous la domination grecque, fonda l'exarchat de Ravenne, et obligea les papes à se reconnaître sujets de l'empire, et à payer un tribut au prince pour obtenir la confirmation de leur élection au saint-siége.

Pendant le cours de son règne, Justinien s'occupa avec ardeur des querelles religieuses qui agitaient le clergé; il se laissa entraîner par son fanatisme à des actes d'intolérance, et priva de leurs biens et de leurs charges ceux qui faisaient profession de l'arianisme, afin d'augmenter les richesses des prêtres par ces confiscations odieuses. Soumis aux pratiques puériles de la religion, comme tous les esprits superstitieux, il ne mangeait en carême que des herbes cuites avec du sel et du vinaigre, et ne prenait que de l'eau pour boisson. Les discussions théologiques absorbaient presque tous ses instants; et son conseil, composé de gens d'Église, s'occupait non des affaires de l'État, mais uniquement des disputes religieuses ou de questions de dogmes.

Son zèle l'emporta même jusqu'à rendre un décret pour rejeter trois chapitres des décisions du concile de Chalcédoine; cette ordonnance excita des schismes nombreux dans toutes les provinces de l'empire; et le saint-père accusa l'empereur de favoriser l'hérésie des acéphales, parce qu'il approuvait la doctrine du synode dont il venait d'améliorer les canons. Les peuples étaient surchargés d'impôts pour satisfaire à la rapacité de sa femme, et il condamnait à la mort ou à l'exil les citoyens riches dont l'impératrice voulait hériter. Enfin il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Justin II ou le Jeune succéda à son oncle Justinien. Les premiers actes de son pouvoir faisaient présager un règne favorable. Mais bientôt le prince se livra tout entier aux débordements de ses passions; il pillait les provinces pour augmenter ses trésors; il enlevait les femmes et les jeunes filles pour les renfermer dans ses palais, condamnait à mort leurs pères ou leurs maris pour étouffer les plaintes, et ses cruautés remplissaient les peuples d'épouvante. Des maladies cruelles, suites de ses débauches, le conduisirent à la folie, et l'impératrice Sophie, sa femme, prit alors les rênes du gouvernement. Elle répara les fautes qu'il avait commises, et obtint un traité de paix avec le monarque persan, qui refusa généreusement de combattre une femme et un empereur insensé.

Les historiens blâment sévèrement Sophie de son ingratitude envers Narsès; cette princesse désirant confier à Longin, son favori, le commandement de Ravenne, écrivit au général eunuque qu'il devait quitter l'épée de capitaine pour revenir à Constantinople prendre la quenouille et filer avec les filles du palais; Narsès, dans sa juste indignation, répondit qu'il formerait un tissu que ni elle, ni Justin II, ni leurs successeurs, ne pourraient jamais défaire; il forma, en effet, une alliance avec Alboin, roi des Lombards, qui établit sa domination dans l'Italie et prépara l'expulsion des Grecs.

Tibère II, qui avait été déclaré césar par le sénat, fut proclamé empereur par le peuple après la mort de Justin. Ce prince avait l'esprit élevé, les sentiments nobles; il était libéral envers les pauvres et faisait des aumônes excessives. Un jour l'impératrice lui représentant que les bienfaits qu'il répandait sur les malheureux l'obligeraient bientôt à réduire les grands à la misère, le prince répondit : « Ne craignez rien, madame; nos coffres ne seront jamais vides aussi longtemps que les pauvres y puiseront. »

D'ailleurs ses richesses avaient été considérablement augmentées par la découverte d'un trésor immense enfoui par les anciens empereurs dans une cave du palais, et par la confiscation des grands biens de Narsès, dont l'impératrice s'était emparée.

Maurice, gendre de Tibère, fut proclamé césar après une victoire qu'il remporta sur les Perses, et dans laquelle fut tué le roi Chosroës.

A la mort de Tibère II, Flavius Maurice lui succéda; en montant sur le trône, ce prince fit preuve d'une sage libéralité et d'une grande clémence; il accorda la vie à un roi sarrasin nommé Alamandare, qui l'avait trahi, et se contenta de l'exiler en Sicile avec sa femme et ses enfants. Néanmoins Maurice est regardé par les historiens comme un prince despote et d'une avarice excessive; ils conviennent cependant qu'il fut obligé de surcharger les peuples d'impôts pour payer des sommes énormes au chef des Avares, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Constantinople, après avoir dévasté quarante villes de la Dalmatie

Vers la fin de son règne, un général nommé Phocas fut accusé d'avoir formé une conspiration contre sa personne. L'empereur fit arrêter le coupable, le condamna à être souffleté publiquement de la main du bourreau, et lui fit arracher tous les poils de la barbe. Après le supplice, Phocas s'enfuit de Constantinople, rejoignit l'armée, qui lui était dévouée, fit révolter les troupes contre Maurice, marcha ensuite contre la capitale, et la prit d'assaut.

Phocas, devenu empereur par son audace, voulut tirer une vengeance éclatante de l'outrage qu'il avait reçu. Il ordonna que les cinq enfants de Maurice fussent amenés devant son trône, et les fit égorger sous les yeux de leur père. La nourrice essaya de dérober à la fureur du meurtrier un des jeunes princes, en sacrifiant son fils; mais l'infortuné Maurice s'opposa à l'action sublime de cette mère, et fit livrer son véritable enfant au barbare Phocas. Ce trait admirable excita la pitié des bourreaux eux-mêmes; le tyran seul demeura inflexible, et commanda d'égorger le jeune prince. Le père eut ensuite la tête tranchée sur les cadavres de ses fils.

L'aîné des enfants de l'empereur se trouvait en Perse lors du massacre de sa famille; il fut arrêté à Nicée et mis à mort; les amis, les parents, les serviteurs de Maurice furent également décapités, ainsi que l'impératrice Constantine et ses trois filles, malgré la promesse que Phocas avait faite au patriarche Cyriaque d'épargner ces infortunées.

Cet usurpateur, sans qualités brillantes ni mérite remarquable, était difforme, impudique, et se livrait à ses débauches nocturnes avec de jeunes garçons qu'il faisait enlever dans les rues de Constantinople. Il garda l'empire pendant huit années, et, suivant le rapport des historiens, il fit mourir plus de citoyens innocents qu'aucun de ses prédécesseurs.

Pendant le sixième siècle, l'Italie, les Gaules, l'Es-



Mort des fils de Clodomir

pagne et la Germanie, envahies par les nations barbares, achèvent de perdre le souvenir du nom romain. L'empire d'Orient se soutient, tantôt en achetant la paix, tantôt en combattant les hordes sauvages qui viennent l'inonder. De grands capitaines, Bélisaire, Narsès et Priscus, les refoulent dans les glaces et dans les marais du nord; mais après la mort de ces généraux, ils reviennent plus nombreux encore jusque sous les murs de Constantinople; et les empereurs avilis, dégradés, impuissants pour les repousser, ne conservent qu'à prix d'or une ombre de l'autorité des césars. L'heure de la décadence a sonné pour le vieil empire gréco-romain.

Les pontifes, au milieu de cette confusion, n'oublient point les intérêts temporels du saint-siége. Par une politique habile et une prudence consommée, ils préparent la puissance formidable qui élèvera la chaire de saint Pierre au-dessus du trône des rois; et bientôt les peuples, enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance et enchaînés par les liens de la



Meurtre de Chramne, fils de Clotaire

superstition, seront condamnés à l'ignorance, à l'abrutissement, au plus honteux esclavage!

En France, Clovis venait de terminer une carrière souillée de trahisons et de meurtres, et laissait quatre fils pour héritiers de ses États; Childebert, roi de Paris, Clodomir, roi d'Orléans, Clotaire, roi de Soissons, et Thierry, roi d'Austrasie. Les premières années qui suivirent la mort de ce chef barbare furent assez paisibles; ensuite la guerre, la trahison et le meurtre succédèrent à quelques instants de calme, et vinrent plonger les provinces dans les plus effroyables désordres.

Clodomir, soutenu par Childebert et par Clotaire, veut s'emparer du royaume de Bourgogne, sous le prétexte spécieux de réclamer les domaines dépendants du fief de Clotilde sa mère. Il marche contre Sigismond, et couvrant sa trahison du voile de la justice, il fait annoncer aux peuples qu'il vient punir un roi sanguinaire qui avait massacré ses propres enfants. A la tête de son armée, Clodomir envahit

les États de son ennemi, surprend Sigismond, sa femme et ses fils, les charge de chaînes, et afin qu'il ne restât aucun héritier pour punir son crime, il les fait lier ensemble et précipiter dans un puits. Les Bourguignons indignés reviennent de leur stupeur, s'arment à la hâte, et sous la conduite de Gondemar, font un carnage effroyable des soldats de Clodomir; lui-même est tué dans la mêlée, et sa tête, portée au bout d'une lance, épouvante ses troupes, qui sont mises en pleine déroute.

Dans le même temps, Thierry se réunit à Clotaire pour enlever la Thuringe au duc Hermanfroy; ensuite, désirant profiter seul des dépouilles du vaincu, il résolut de faire assassiner son frère. Mais le roi de Soissons, averti par un des conjurés, parvint à se soustraire aux piéges de son ennemi, et regagna précipitamment ses États.

Après la mort de Thierry, Théodebert son fils lui succède, et les guerres continuent; à la tête de ses troupes, le jeune prince reprend le Velay, la Rouergue et le Gévaudan, provinces dont les Visigoths s'étaient emparés sous le règne de son père. Vitigès, roi des Ostrogoths, est obligé d'acheter son alliance en lui abandonnant les provinces qu'il possédait dans les Gaules et ses droits sur la ville de Rome. Justinien, qui avait besoin d'un allié puissant dans les Gaules, voulut également rattacher ce prince au parti de l'empire; il lui concéda de grands avantages, et reconnut par un traité authentique que les Franks étaient légitimes possesseurs des provinces méridionales, et que leurs vaisseaux avaient le droit de naviguer sur la Méditerranée.

Théodebert mort, son fils naturel Théodebald, fruit de ses amours avec une concubine nommée Deuterie, monta sur le trône de Metz. Ce prince remporta sur les Danois la première victoire maritime dont parle l'histoire; l'armée de terre de ces barbares fut vaincue par les Franks, pendant que la flotte détruisait leur armée navale. Ensuite Théodebald, mécontent de l'empereur, rompit l'alliance que son père avait formée avec Justinien et se prépara à lui faire une guerre d'extermination; déjà il marchait sur Constantinople à la tête de ses troupes victorieuses, lorsque la mort l'arrêta dans ses projets et retarda de mille ans encore la ruine de l'empire d'Orient.

Childebert, prince cruel et superstitieux, le même qui avait secondé Clodomir dans le meurtre de Sigismond et de sa famille, déclara la guerre au roi des Visigoths, Amalaric, qu'il fit assassiner. L'année suivante il forma une alliance avec son frère et avec Théodebert pour se partager le royaume de Gondemar; ensuite, joignant le parricide à toutes ses cruautés, il endormit la vigilance de Clotilde par une ruse abominable, et massacra ses jeunes neveux, dont il s'était déjà partagé les états avec Clotaire son frère. L'un de ces jeunes enfants, échappé au massacre fut enfermé dans un monastère, où il se distingua par sa grande piété; et l'Église l'honore aujourd'hui sous le nom de saint Cloud. Childebert porta ses armes jusqu'en Espagne et revint de cette expédition ave l'étole de saint Vincent, qu'il déposa dans une basilique en l'honneur du saint, et dans laquelle il fut enterré. Les moines lui donnent de grands éloges parce qu'il s'est montré, disent-ils, charitable envers les Eglises et zélé pour la religion chrétienne. Ils ajoutent que dans la guerre qui eut lieu entre ce prince et Clotaire, au moment où les deux armées étaient en présence et prêtes à en venir aux mains, un orage affreux vint fondre tout à coup sur le camp de Childebert, et remplit les soldats d'une telle épouvante qu'ils refusèrent de combattre. Alors les deux rois, frappés de ce prodige et redoutant le courroux du ciel, conclurent la paix et se jurèrent une amitié éternelle. Childebert mourut après un règne de quarante sept ans, et laissa ses trésors et ses états à Clotaire, n'ayant point eu de fils de sa femme Ultrogote.

Le dernier des enfants de Clovis, devenu par la mort de Childebert le seul maître des conquêtes des Franks, établit sa résidence à Paris pour surveiller plus facilement ses immenses états. Ce prince, digne de son père et de Clotilde, donna pendant le cours de son règne des exemples d'une atroce cruauté; il massacra lui-même ses deux neveux en leur plongeant un couteau sous l'aisselle. Ses débauches surpassèrent celles des rois les plus dépravés; il entretint six femmes dans ses palais; il épousa les deux sœurs, Ingonde et Arégonde, viola publiquement la veuve de Clodomir, dont il avait égorgé les enfants; et la belle Radegonde, sa captive, liée par ses ordres dans son lit, fut contrainte de recevoir les caresses du meurtrier de son frère.

Enfin la dissolution de ses mœurs l'emporta jusqu'à abuser de la femme de son fils Chramne, prince courageux, d'un esprit remarquable et d'une grande beauté. Le jeune prince se révolta et marcha contre son père à la tête d'une armée nombreuse. Clotaire, soutenu par des troupes aguerries, battit l'armée de son fils et le fit prisonnier. L'infortuné Chramne fut attaché nu sur un banc, frappé de verges pendant plusieurs heures en présence des soldats; ensuite enfermé avec sa femme et ses enfants dans une chaumière qu'on livra aux flammes. Clotaire voulut assister à cet horrible spectacle jusqu'à ce que l'incendie eût étouffé les derniers cris de ses malheureux enfants!!!

Bientôt la crainte des tourments de l'enfer épouvanta le monarque; une fièvre brûlante s'empara de lui et le conduisit en peu de jours au tombeau; il mourut après cinquante ans d'un règne exécrable, souillé d'adultères, de viols et de meurtres. Il fut enterré à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard, qu'il avait fait élever, par dévotion, pour apaiser la colère divine.

Ses quatre fils Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, se partagèrent ses états.

Aussitôt que Caribert, roi de Paris, fut monté sur le trône, il répudia sa femme Ingoberge pour épouser sa maîtresse Miroflide, fille d'un ouvrier en laine. Le mariage était à peine consommé, qu'il conçut une passion incestueuse pour sa propre sœur, et l'arracha du monastère où elle avait pris le voile. La possession éteignit l'ardeur de ses désirs; il quitta sa sœur pour épouser une pauvre fille qu'il avait rencontrée gardant les troupeaux dans les champs, et qu'il avait violée dans un moment de brutale passion. Les débauches du prince étaient si scandaleu-

ses, que Germain, évêque de Paris, fut obligé de se rendre au palais pour lui adresser des remontrances. La sévérité et la justice de ses exhortations n'ayant pu toucher l'esprit de Caribert, le prélat déclara le monarque sacrilége, incestueux, et le retrancha de la communion des fidèles.

Caribert mourut peu de temps après, et laissa son royaume à ses frères, qui, ne pouvant s'accorder sur le partage de la ville de Paris, convinrent d'en percevoir les revenus tour à tour, et firent le serment de ne point entrer dans les murs de cette capitale. Malgré cette précaution, la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre les fils de Clotaire. Childebert, roi d'Austrasie, fut chassé de Reims, capitale de ses états, par Chilpéric ; le vaincu rassembla des troupes, et à son tour s'empara des états de son agresseur. Ses frères l'ayant obligé à restituer les provinces qu'il avait envahies, il tourna ses armes contre Gontran ; la fortune trompa sa fureur, et ses troupes furent taillées en pièces. Enfin, après avoir régné treize ans, il tomba sous le poignard des assassins envoyés par son frère Chilpéric.

Brunehaut sa mère restait pour le venger!... Cette princesse, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, avait abandonné l'arianisme pour devenir reine d'Austrasie ; d'abord vertueuse, les premières années de son règne s'écoulèrent au milieu des actes de charité et de dévotion ; mais l'assassinat de sa sœur Galsuinte par l'infâme Frédégonde, maîtresse de Chilpéric, opéra un changement terrible dans le caractère de Brunehaut, et devint l'origine de ses haines implacables et le signal de ses désordres abominables. Ces deux femmes en rivalité de débauches, d'incestes, d'empoisonnements et de parricides, pendant trente-deux ans épouvantèrent la Gaule de meurtres et d'assassinats ! ! !

Les fureurs de la fille d'Athanagilde s'exaltaient par le souvenir de la vengeance ; Frédégonde apportait au contraire dans l'exécution de tous ses crimes les calculs d'une froide ambition. Dans sa jeunesse, simple esclave attachée au service d'Audouère, première femme de Chilpéric, Frédégonde attira les regards du prince, le séduisit par sa beauté, et devint sa concubine. La reine, belle, superstitieuse et ignorante, gémissait de l'indifférence de son mari sans pouvoir en pénétrer la cause ; elle avait déjà trois enfants, et bientôt elle allait mettre au monde un quatrième fils, lorsque le roi entreprit une expédition contre les peuples de la Saxe.

Pendant son absence, Frédégonde engagea la crédule Audouère à tenir le jeune prince sur les fonts de baptême, sous prétexte que cette cérémonie aurait le pouvoir de ramener la tendresse du prince. L'infortunée rompait elle-même, sans le savoir, les liens qui l'unissaient à Chilpéric, car l'Église, défendant au père et à la mère selon la chair de devenir les parents spirituels de leurs propres enfants, lançait les plus terribles anathèmes contre ceux qui ne se soumettaient pas aux canons. Les rois pouvaient violer leurs serments, rompre les nœuds de l'union la plus respectable, massacrer de sang-froid des captifs, assassiner militairement des millions d'hommes, se rassasier d'or et de sang, commettre des incestes et des parricides ; tous les crimes leur étaient permis, et devenaient rachetables auprès de Dieu par des donations aux évêques, et suivant les tarifs de la cour de Rome ; mais s'ils osaient enfreindre les défenses de l'Eglise, et partager la couche de la femme qui avait tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême, ils étaient excommuniés sans espoir de pardon, et voués impitoyablement à la damnation éternelle ! Aussi Chilpéric, à son retour, sacrifiant aux préjugés de l'époque, s'empressa-t-il de répudier Audouère, afin d'éviter les foudres ecclésiastiques.

Cependant Frédégonde fut déçue dans ses espérances de monter sur le trône ; le prince, encore plus avare que passionné, envoya des ambassadeurs au roi Athanagilde pour lui demander en mariage Galsuinte, sœur de Brunehaut. Ce monarque n'osa pas refuser l'alliance de son redoutable voisin, et la jeune princesse, malgré les pleurs de sa mère et ses pressentiments funestes, fut amenée à Chilpéric, ou plutôt livrée à sa cruelle concubine. Chilpéric, ébloui par les immenses richesses que sa nouvelle épouse lui apportait, fit serment sur des reliques de ne jamais la répudier ; en effet, son infâme maîtresse l'empêcha d'être parjure.

D'abord Frédégonde dut songer aux moyens de se défaire de sa rivale et d'arracher au prince la promesse de posséder un jour le titre de reine ; et pour atteindre ce but elle refusa de partager avec Galsuinte la couche de Chilpéric ; ensuite, lorsque la passion de son amant eut été excitée jusqu'à la fureur, elle s'abandonna dans ses bras aux plus enivrantes voluptés. Dans ses transports amoureux, le roi promit la mort de sa femme, et le lendemain, il envoya un de ses courtisans avec ordre de l'étrangler. Frédégonde l'avait prévenu ; Galsuinte était morte pendant la nuit, et déjà elle se trouvait enveloppée d'un linceul !

Ce crime fut bientôt connu dans les Gaules et souleva l'indignation générale. Sigebert et Brunehaut jurent de venger le meurtre de leur sœur, lèvent une armée, et en quinze jours envahissent le royaume de Soissons. Abandonnés de leurs alliés, et repoussés par les peuples, les assassins sont réduits à la dernière extrémité. Mais Frédégonde était douée d'une fermeté inébranlable dans le crime et d'une énergie sauvage dans le danger ; elle arme le bras de deux jeunes hommes qu'elle avait séduits par les prestiges de la religion, par l'espoir d'une immense fortune, et surtout en exaltant leurs passions par des voluptés délirantes. Un complot est formé, et Sigebert meurt assassiné par les séides de Frédégonde.

Aussitôt le siége de Tournay est levé, l'armée ennemie se retire, les villes du royaume de Soissons rentrent sous l'autorité de leur prince, et le Néron des Franks envahit à son tour les États de son frère et les soumet à ses armes. Alors, excès de bassesse et d'ignonomie ! la sœur de Galsuinte, la veuve de Sigebert, offrit sa main à Chilpéric ! Et la concubine ne put faire manquer cette union qu'en représentant au prince qu'il ne restait qu'un enfant à égorger pour devenir maître du royaume d'Austrasie. Gondebaud empêcha l'exécution de leurs infâmes projets en faisant échapper de Paris le jeune prince, âgé de cinq ans, qu'il proclama roi dans la ville de Metz, sous le nom de Childebert II.

Chilpéric, trompé dans son ambition, pilla les trésors de Sigebert, et fit enfermer Brunehaut à Rouen, après l'avoir séparée de ses deux filles; en même temps, il envoya des troupes dans le Maine, et donna l'ordre à Mérovée, son fils aîné, d'envahir le Poitou. Le jeune chef nourrissant une haine secrète contre son père et contre Frédégonde, avait juré de venger le meurtre de sa mère, l'infortunée Audouère; au lieu de se rendre à Poitiers, il entre à Rouen, se déclare le protecteur de Childebert; et pour assurer sa vengeance, il épouse Brunehaut sa tante, malgré le degré de parenté qui rendait cette union incestueuse. Mais bientôt le malheureux Prétextat, évêque de la ville, qui avait béni le mariage, et le prince lui-même, payèrent cette révolte de leur vie.

Frédégonde triomphait : il ne restait plus à Chilpéric, de son premier mariage, qu'un fils appelé Clovis, que la marâtre poursuivait d'une haine implacable. Cependant elle n'osait consommer un nouveau meurtre, malgré son empire sur l'esprit de son mari, sans en avoir préparé les voies. La superstition et l'ignorance de ces temps barbares secondèrent ses projets criminels. Les États de Chilpéric venaient d'être ravagés par les débordements des fleuves, par un bouleversement des saisons, par la famine et par les maladies épidémiques, suite ordinaire de ces fléaux. Le roi lui-même avait été en danger de mort, et les fils de Frédégonde avaient tous succombé victimes de la contagion.

Cette femme cruelle profita de la terreur générale pour accuser le prince Clovis d'avoir attiré toutes ces calamités sur son père et sur ses frères, par l'entremise d'une magicienne avec laquelle il entretenait des relations amoureuses. La jeune fille accusée de sortilége et de maléfice fut saisie par des soldats et appliquée aux plus horribles tortures, jusqu'à ce que l'excès des souffrances lui eût arraché un faux aveu de sa puissance magique. Munie de cette preuve, la marâtre obtint du roi l'ordre d'arrêter son fils et de le faire comparaître devant elle.

Frédégonde ne voulant pas confier à d'autres le soin de sa vengeance, prit elle-même le rôle de magistrat, interrogea le prince, et ne pouvant lui arracher aucune parole qui pût le compromettre, elle le chargea d'outrages, espérant par son audace et par ses insultes irriter le caractère impétueux de Clovis, et le pousser à des menaces ou à des emportements contre son père. Ses ruses infernales n'ayant obtenu aucun succès, le crime vint à son secours, et un matin le prince fut trouvé pendu dans sa prison. On dit à Chilpéric que son fils avait mis fin à ses jours parce qu'il se reconnaissait coupable; la magicienne fut condamnée au feu, les officiers de Clovis furent également enveloppés dans cette cruelle proscription, et Frédégonde s'empara des biens de ses victimes.

Cependant la mort de Clovis ne rassurait pas entièrement la reine sur l'avenir; par son dernier assassinat, le fils de Sigebert devenait l'héritier du trône de Chilpéric; et prévoyant qu'un jour elle pourrait tomber sous la puissance de ce maître irrité, elle voulut s'assurer la protection du fils même de sa rivale, et lui proposa de le faire reconnaître par Chilpéric héritier de ses États, s'il consentait à empoisonner Brunehaut sa mère. Childebert repoussa ses propositions, et cette perfidie causa une nouvelle guerre dans laquelle des milliers d'hommes furent égorgés pour soutenir les intérêts de deux criminelles prostituées. Alors Frédégonde chercha un appui auprès du roi des Goths, et lui offrit en mariage Rigonte, sa fille. Le barbare accepta l'alliance de Chilpéric; la jeune fiancée partit pour les États de son époux, suivie de cinquante chariots chargés de ses trésors et de quatre mille hommes d'escorte. Malgré cette garde nombreuse, Didier, comte de Toulouse, attaqua les Franks, les mit en déroute, pilla les richesses de la mariée, et obligea Rigonte à retourner à la cour de son père.

Les historiens affirment que cette princesse était d'une impudicité égale à celle de Frédégonde. La mère et la fille, disent-ils, se disputaient leurs amants ou leurs parures, et remplissaient le palais de querelles scandaleuses ou de débordements qui égalaient les orgies de Messaline. Frédégonde, dans un accès de jalousie, attenta même à la vie de Rigonte; un jour elle la fit venir dans sa chambre à coucher, et lui reprochant avec une douceur artificieuse d'être traitée par elle avec trop de rigueur, elle lui offrit, pour prix de ses caresses et de ses complaisances, de riches colliers et des étoffes précieuses renfermées dans un grand coffre. La jeune princesse se courba sans défiance pour examiner les joyaux qui lui étaient promis; au même instant l'exécrable Frédégonde bondit de son lit, ferma violemment le coffre sur la tête de Rigonte; et si les cris de l'infortunée n'eussent été entendus, la mère aurait étranglé sa fille de ses mains!!!

Chilpéric lui-même devint enfin la victime de cette femme abominable. La roi avait établi sa résidence à Chelles, près de Paris, quelque temps après les dernières couches de Frédégonde, qui lui avait donné un enfant mâle qu'on nomma Clotaire. Un matin, vers la fin du mois de décembre, le prince, que l'on croyait parti à la chasse, monta chez la reine sans se faire annoncer; elle était seule, occupée à sa toilette; il entra sans bruit, et pour la surprendre, la frappa légèrement sur la taille avec une baguette qu'il tenait à la main, et glissa son autre main sous les vêtements de la reine. Celle-ci, prenant le roi pour son amant qu'elle attendait, lui dit sans se retourner : « Fi donc! Landry, un chevalier tel que toi ne doit jamais attaquer les femmes par derrière. »

Le prince, immobile d'étonnement, ne répondit rien à la reine, et sortit de son appartement. Frédégonde s'aperçut aussitôt de sa méprise; pour conjurer l'orage qui la menaçait, elle envoya chercher Landry, lui raconta son imprudence, lui ordonnant de choisir entre la mort de Chilpéric ou la vengeance d'un mari implacable. Au retour de la chasse, des assassins attaquèrent le roi, et il tomba percé de vingt coups de poignards. Ainsi mourut ce monstre, dont les crimes avaient contraint les peuples à déserter le sol de la patrie pour émigrer dans les royaumes voisins! Malheureux comme guerrier, Chilpéric ne triompha de ses ennemis que par des assassinats; lâche, dans un siècle où le courage était encore la vertu des rois, il fut toujours vaincu par ses frères. Enfin ses crimes lui méritèrent le nom de Néron de la France, et comme l'empereur



Supplice de Brunehaut

romain il fit des vers assez mauvais, et eut la prétention d'être homme de lettres.

Après la mort de Chilpéric, les rois de Bourgogne et d'Austrasie revendiquèrent sa succession; Gontran prévint son neveu, entra dans Paris avec une armée nombreuse, et prit possession du royaume au nom du jeune Clotaire. Childebert, obligé de se retirer à Meaux, demanda à son oncle le partage des États de Chilpéric, et le pria de lui livrer Frédégonde, afin de la punir du meurtre de son mari, et de ceux de Galsuinte, de Sigebert et des fils de la reine Audouère. Mais Gontran s'était déjà laissé séduire par cette femme artificieuse, qui lui avait promis la régence et lui avait persuadé que le jeune Clotaire, âgé de quatre mois, était réellement le fils de Chilpéric et non le fruit de ses amours avec Landry. Le prince renvoya les députés de Childebert, leur déclarant qu'il prenait la reine et son fils sous sa protection.

Frédégonde voulut ensuite se défaire de ses ennemis, et arma plusieurs assassins pour frapper Bru-

nehaut et le roi d'Austrasie; ses émissaires furent arrêtés et pendus. Bientôt la mort de Gontran laissa une seconde fois la reine sans appui; par son adresse elle sut encore rallier autour de son fils les grands, les soldats et les peuples stupides, qui regardaient alors la personne des rois comme inviolable et sacrée. Elle se mit à la tête de l'armée, portant dans ses bras l'enfant qui lui servait d'égide, et par son exemple elle anima ses troupes, qui taillèrent en pièces celles du roi d'Austrasie et assurèrent le royaume de Neustrie à Clotaire.

Quelques mois après sa défaite, Childebert II mourut empoisonné. On ignore si ce fut par l'ordre de Frédégonde ou à l'instigation de la reine Brunehaut; cependant la postérité a rejeté le crime sur celle-ci, qui depuis longtemps désirait gouverner seule, sous le nom de ses petits-fils. En effet Brunehaut prit la régence du royaume et déclara la guerre à sa rivale. Dans cette nouvelle lutte, elle éprouva la honte d'une seconde défaite plus funeste encore que la première; elle perdit tous ses trésors, les meilleures troupes de son armée, et put à peine se sauver avec cent hommes de sa garde.

Après cet éclatant succès, Frédégonde mourut, laissant sa mémoire en exécration à tous les peuples!

Brunehaut, délivrée de sa terrible ennemie, demeura seule enfin sur la sanglante arène où longtemps elles s'étaient disputé le prix du crime; cette reine infâme se laissant emporter par la fureur de ses passions, signala son règne par des débauches effrénées et des cruautés horribles. Son exemple doit apprendre aux nations que la puissance suprême est aussi terrible dans les mains des reines que dans celles des rois! L'ambitieuse Brunehaut, pour conserver le pouvoir sur les peuples de l'Austrasie, tantôt flattait les passions des jeunes rois, fils de Childebert, tantôt les excitait l'un contre l'autre, ou corrompait leurs mœurs en pourvoyant elle-même à leurs honteux plaisirs. Leur cour était composée de femmes perdues; et quelquefois, disent les chroniques, Brunehaut partageait leurs débauches, afin de faire signer aux princes, dans les moments d'ivresse, l'ordre d'égorger les hommes sages qui les auraient fait rougir de leur affreuse dépravation!

Brunehaut, déjà vieille et flétrie par les excès, avait conçu une passion ridicule pour un jeune seigneur nommé Protade; la mégère désirant élever son favori au-dessus des rois, le rendit complice de ses crimes, et prépara la ruine de la monarchie en le nommant maire du palais. L'autorité et l'insolence de cet homme parvinrent à un si haut degré, que les grands de l'État, jaloux de son crédit, se révoltèrent contre Théodebert, firent égorger Protade, et obligèrent le prince à chasser Brunehaut de ses États. Mais cette femme, qui pratiquait déjà la maxime des tyrans, « diviser pour régner, » bannie par Théodebert, se réfugia auprès de Thierry, et lui persuada que son frère était un bâtard que Faiseube, leur mère, avait eu de ses amours avec un jardinier. Cette révélation excita une guerre terrible entre les deux frères; le roi d'Austrasie fut vaincu et envoyé à Châlon-sur-Saône, où Brunehaut le fit assassiner; les deux fils du prince furent massacrés, et elle-même écrasa le plus jeune contre la muraille. Juste punition de Dieu, que Théodebert méritait par sa cruauté envers Bilichilde, sa première femme, qu'il avait étouffée pour épouser sa concubine Theudichilde.

Thierry conçut ensuite pour la fille de son frère un amour incestueux, qu'il voulait sanctifier par le mariage; Brunehaut, pour prévenir cette alliance, fut obligée d'avouer la légitimité du malheureux Théodebert; elle défendit au roi de Bourgogne d'épouser sa nièce : le prince ayant déclaré qu'il résisterait à ses ordres et qu'il consommerait le mariage, elle lui versa un breuvage empoisonné, qui l'emporta à la suite d'une maladie longue et cruelle. Thierry laissa quatre fils sous la tutelle de Brunehaut.

La vengeance divine devait enfin frapper cette femme criminelle. Clotaire, à la tête d'une armée puissante, marcha sur Metz et remporta une victoire facile sur des hommes qui exécraient Brunehaut. La reine, livrée au vainqueur par ses domestiques eux-mêmes, fut conduite dans le camp ennemi, et comparut en suppliante devant le fils de Frédégonde.

Clotaire, digne d'appartenir à ce siècle barbare, ordonna qu'elle fût exposée aux outrages des soldats, appliquée pendant trois jours à la torture, et attachée à la queue d'un cheval sauvage qui l'emporta à travers les bois et les rochers. Les lambeaux hideux de son cadavre furent ensuite livrés aux flammes sur un bûcher, et les cendres jetées au vent. Plusieurs auteurs prétendent, au contraire, que ses restes mortels, recueillis par les prêtres, furent enfermés dans une urne d'or enrichie de pierres précieuses et déposés à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin.

Ainsi se termina, après quarante-huit ans de crimes, la lutte engagée entre Brunehaut et Frédégonde, qui semblait triompher de sa rivale dans la personne de Clotaire, son fils. Hélas! bien des milliers d'hommes avaient péri victimes de l'ambition de ces femmes exécrables.

Brunehaut n'avait montré dans le cours de sa vie aucune marque de cette sorte d'énergie qui n'est pas inconnue aux plus grands coupables. Criminelle sans caractère et sans élévation, elle tomba au pouvoir d'un monstre qui n'exerça pour la punir qu'un acte de la politique barbare qu'elle eût employée contre lui si ses armes eussent été victorieuses.



SEPTIÈME SIÈCLE



Élection de Sabinien. — Sa dureté envers les pauvres. — Il accuse saint Grégoire d'avoir acheté le titre de saint. — Il veut faire condamner comme hérétiques les livres de son prédécesseur. — Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Saint Grégoire apparaît au pontife et le frappe mortellement.

Pendant le septième siècle, les évêques de Rome commencent à étendre leur domination spirituelle et temporelle; employant tour à tour la ruse et l'audace, ils courbent humblement la tête devant les maîtres de l'empire lorsque ceux-ci sont puissants, et se révoltent contre leur autorité lorsqu'ils les voient vaincus par leurs ennemis ou dans l'impossibilité de les punir. Il est vrai que les empereurs s'attirèrent par leurs fautes la haine des peuples et le mépris du clergé, d'abord en s'abaissant jusqu'à soutenir des thèses théologiques, jusqu'à épouser les querelles les plus ridicules sur les dogmes du catholicisme; ensuite, ce qu'il y a de plus odieux, en poussant la fureur des controverses jusqu'à persécuter les infortunés qui avaient d'autres opinions que celles des princes. Au milieu de ces disputes oiseuses, les intérêts matériels des provinces étaient négligés; et tout naturellement les citoyens qui étaient séparés des croyances du monarque s'habituaient à le regarder comme un ennemi, et cherchaient à secouer le joug.

Les papes profitèrent de cet engouement des empereurs pour les questions religieuses, et rendirent les disputes entre eux et leurs sujets plus violentes et plus acerbes, tantôt en se rangeant du parti des princes, tantôt en adoptant les opinions des sujets; ils acquirent ainsi un pouvoir réel qu'ils surent rendre de plus en plus formidable, en s'appuyant sur la superstition et sur le fanatisme.

La conséquence de cet état de choses fut que les ténèbres de l'ignorance couvrirent le monde entier; les papes en vinrent jusqu'à défendre aux fidèles d'apprendre à lire, sous peine d'excommunication; par leurs ordres, les monuments des temps anciens tombèrent sous la hache des prêtres; les plus précieux manuscrits furent jetés aux flammes par les mains de ces Vandales couverts de la tiare, et l'humanité n'eut plus qu'à se voiler la face pour pleurer sur les riches trésors qui lui étaient ravis.

Ainsi se trouvaient méconnues, avilies, conspuées, les sublimes doctrines de Jésus-Christ, ainsi se trouvait interprétée l'intention du Révélateur! Les papes substituaient leurs caprices aux lois de l'Évangile, et se servaient de l'autorité qu'ils avaient usurpée en employant frauduleusement le nom du Christ pour opprimer les hommes. Enfin leur audace était telle qu'ils osaient dire : « Peuples, écoutez! Nous qui

« sommes les interprètes de la science suprême, nous « vous déclarons que la vérité sort de notre bouche, « que nous avons le droit de vous imposer nos « croyances; et celui qui ne prêchera pas, qui n'en- « seignera pas ce que nous prêchons, ce que nous « enseignons, sera poursuivi, condamné, excommu- « nié, fût-ce le Christ lui-même !!! »

Le pontife qui commence la série des évêques romains du septième siècle, fut le Toscan Sabinien, fils de Bonus, qui était d'une naissance illustre, et qui s'était attiré le mépris des Romains à cause de ses mœurs dissolues. Anastase le bibliothécaire nous apprend qu'il avait été nonce de saint Grégoire à la cour de l'empereur Maurice, et qu'il fut élu par le clergé, qui le regardait non comme le plus digne de gouverner l'Église, mais comme le plus capable d'augmenter la puissance des prêtres et la splendeur du trône pontifical.

Sa conduite se montra bien différente de celle de son prédécesseur; car dans une famine qui désolait la ville apostolique, il fit vendre les blés que Grégoire distribuait aux malheureux à titre de don gratuit. Or, comme les pauvres ne pouvaient donner un sou d'or pour trente mesures de grain, et mouraient de faim par milliers auprès des greniers d'abondance du saint-siége, les notables s'en émurent, et se rendirent en procession au palais de Sabinien pour le conjurer au nom du Christ de ne pas laisser périr de misère ceux que le saint-père devait nourrir dans les monastères, pendant les afflictions de la disette. Mais, sans même vouloir les écouter, le pontife les fit chasser de sa présence, leur criant : « Loin d'ici, misé- « rables! Me croyez-vous disposé à imiter l'exemple « du dernier pape, l'imbécile Grégoire, et à vous ache- « ter le titre de saint par mes prodigalités ? »

Néron blâmait également ses ancêtres d'avoir épuisé les deniers de l'épargne par des largesses excessives envers les citoyens! Étrange aberration de l'esprit humain! un Sabinien et un Néron osaient s'ériger en censeurs des actes de leurs prédécesseurs, comme s'ils n'avaient point eu à redouter à leur tour le jugement de la postérité!

Sabinien, possesseur des trésors de Saint-Pierre, non content de se montrer aussi dur envers les pauvres que Grégoire avait été charitable, voulut anéantir les ouvrages qui lui avaient acquis une si grande réputation, et prétendit qu'ils étaient entachés d'hérésie. Le synode convoqué par le saint-père avait déjà donné l'ordre de les livrer aux flammes, lorsqu'un diacre, nommé Pierre, se leva de son banc, assurant avec serment que pendant la vie de Grégoire il avait vu le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se poser sur la tête du saint et lui dicter ses ouvrages. Cet incident bizarre empêcha Sabinien d'exécuter son entreprise.

Enfin la dureté du pontife, son insatiable avarice, le rendirent tellement odieux aux Romains, qu'un complot se forma contre sa vie. Plusieurs prêtres pénétrèrent secrètement et de nuit dans ses appartements et l'assassinèrent.

Un auteur du temps rapporte une autre version sur sa mort; il prétend qu'au moment où Sabinien s'occupait à compter ses trésors dans une chambre secrète, saint Grégoire apparut au pontife, lui reprocha les malheurs de Rome et lui ordonna de changer de conduite; et que sur son refus, il le frappa à la tête avec tant de violence, que le saint-père mourut de sa blessure, le 15 février 605, après avoir régné six mois. On pense que son corps fut jeté hors des murs de la ville sainte.



Le Panthéon à Rome.

Intérieur du Panthéon.



BONIFACE III

68e PAPE

Vacance du saint-siége. — Élection de Boniface. — Ambition du pontife. — Le tyran Phocas lui donne le titre d'évêque universel. — Concile tenu à Rome. — Despotisme de Boniface. — Mort du saint-père.

Les contestations et les brigues qui suivirent la mort de Sabinien prolongèrent pendant une année entière la vacance du siége de Rome.

Enfin la faction de Boniface III l'emporta ; il reçut l'ordination épiscopale, et fut élevé sur la chaire apostolique. Né dans la ville sainte, et diacre de cette Église, il avait été envoyé, sous le pontificat de Grégoire, à la cour de l'empereur en qualité de nonce. Ce pape orgueilleux osa le premier porter le titre d'évêque universel, refusé si longtemps par les pontifes romains aux patriarches grecs.

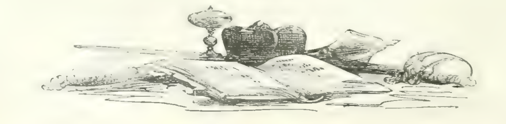
A cette époque, Phocas gouvernait l'empire ; le prince irrité contre Cyriaque, qui lui avait refusé l'entrée du temple après le meurtre de l'impératrice Constantine et de ses filles, résolut, pour se venger du prélat, d'élever le siége de Rome au-dessus de celui de Byzance, et il nomma Boniface évêque universel de toutes les Églises de la chrétienté.

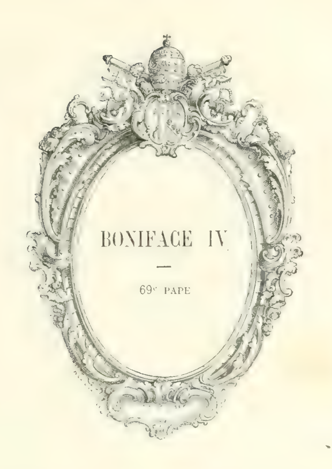
Le pontife convoqua aussitôt un synode, et fit confirmer le titre que l'empereur venait de lui donner, en déclarant la prédominance de son Église sur celle de Constantinople. Ce même concile défendit de renouveler les intrigues qui avaient lieu pour l'élection des papes, les marchés simoniaques, la cession des bénéfices ecclésiastiques, les promesses d'évêchés, et ordonna que le clergé, les grands et le peuple, s'assembleraient trois jours après la mort des évêques de Rome, pour nommer leurs successeurs.

Boniface décréta également que la nomination des prélats, dans tous les royaumes, ne serait canonique qu'après la confirmation de la cour de Rome. Sa bulle commençait par ces mots : « Nous voulons et ordon-« nons qu'un tel soit évêque et que vous lui obéissiez « en tout ce qu'il vous commandera, sans hésitation. »

Ainsi l'autorité des successeurs du pêcheur Simon grandit en un seul jour par la volonté d'un exécrable meurtrier, d'un usurpateur, et les papes s'élevèrent de l'obéissance au despotisme.

Mais Boniface ne jouit pas longtemps du pouvoir absolu ; il mourut dans l'année même de son élection, le 12 novembre 606. Ses restes furent déposés dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.





Vacance du saint-siége. — Élection de Boniface IV. — Origine du pontife. — Le temple du Panthéon changé en église chrétienne — Voyage de l'évêque de Londres à Rome. — Le concile déclare que les moines peuvent être promus aux siéges épiscopaux. — Comparaison curieuse du saint-père. — Les moines ressemblent aux chérubins. — Le pape change sa demeure en monastère — Mort de Boniface IV.

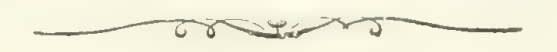
Les désordres précurseurs de l'élection des pontifes recommencèrent à la mort de Boniface III, malgré les décrets du dernier concile, et retardèrent pendant dix mois la nomination d'un nouveau pape. Enfin les intrigues et la simonie élevèrent au trône pontifical un prêtre de l'Église romaine, qui prit le nom de Boniface IV. Le saint-père, fils d'un médecin appelé Jean, avait été recueilli dans sa jeunesse par des moines, qui l'instruisirent dans la science des Écritures sacrées. Aussi, pour montrer sa reconnaissance à ses anciens compagnons, il les combla de richesses et répandit ses faveurs sur tous les ordres religieux.

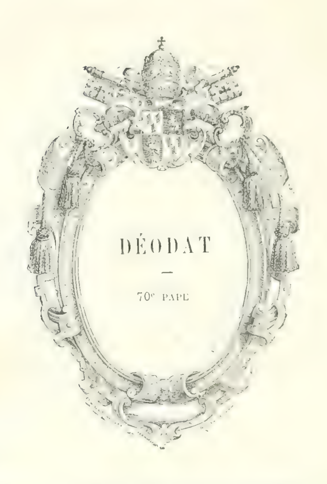
Le tyran Phocas, désirant se conserver l'appui de l'évêque de Rome, offrit à Boniface le temple du Panthéon, élevé par Marius Agrippa, gendre d'Auguste, trente ans avant l'ère chrétienne, et consacré autrefois à toutes les divinités du paganisme. Le pontife accepta avec empressement l'offre de l'empereur, et transforma cet édifice admirable en une basilique chrétienne, qu'il dédia solennellement à la Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde

Mellitus évêque de Londres, vint à cette époque en Italie, et assista au concile tenu par Boniface en 610, pour déterminer les règlements et la forme du gouvernement des Églises d'Angleterre.

Holstenius prétend que le synode rendit un décret qui autorisait les moines à se faire nommer évêques et à remplir les fonctions sacerdotales. Le même auteur cite une lettre de Boniface IV au roi Éthelbert, dans laquelle il menace de l'excommunication les successeurs du prince qui s'opposeraient à l'ordination des religieux. « La profession monastique, ajoute le « pontife, est la plus favorable aux hommes pour les « préparer au ministère de la parole du Christ ; par « la sainteté de la vie du cloître, ils méritent d'être « comparés aux anges, et comme les anges sont les « messagers de Dieu dans le ciel, de même les moines « doivent être ses ministres sur la terre. D'ailleurs ne « ressemblent-ils pas aux chérubins glorieux par les « formes extérieures? Le capuce qui recouvre leur « tête est semblable à deux ailes brillantes ; les longues manches de leurs tuniques en forment deux « autres ; et l'on peut affirmer que les extrémités du « vêtement qui enveloppent leur corps représentent « encore deux ailes. Ils ont donc six ailes comme les « séraphins, et ils appartiennent à la première hiérarchie des anges ! »

Le saint-père poussa le fanatisme monastique jusqu'à changer en couvent sa maison paternelle. Enfin ce pontife imbécile mourut en 614, après sept ans de pontificat ; comme son prédécesseur, il fut enterré à Saint-Pierre de Rome.





Élection du pontife. — Origine de Déodat. — Miracle surprenant opéré par le saint-père. — Lettres qui lui sont attribuées. Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort du pape. — Réflexions sur sa sainteté.

Après la mort de Boniface IV, Déodat parvint à la papauté. Il était fils d'un sous-diacre de l'Église de Rome, qui lui avait donné une éducation pieuse; et dès sa jeunesse il s'était acquis, par son humilité et ses mœurs régulières, une grande réputation de sainteté.

Lors de son élévation sur le trône de l'Église, une lèpre endémique étendait ses ravages sur les pauvres, toujours nombreux dans la ville sainte. Cette cruelle maladie se communiquait sans l'attouchement, et seulement par le souffle de ceux qui en étaient infectés; malgré ces dangers, le vertueux pontife visita les malades, et montra une charité évangélique afin de soulager leurs souffrances.

Une pieuse légende ajoute qu'un jour Déodat, voulant encourager le clergé à imiter son exemple, baisa un lépreux sur le front, et que le malade fut guéri aussitôt. Les autres actions du pontife sont entièrement ignorées.

On lui attribue une lettre adressée à Gordien, évêque de Séville; mais elle est évidemment apocryphe, puisque le siége de cette ville fut occupé par Isidore depuis l'an 600 jusqu'en 636, intervalle qui renferme le règne de Déodat. L'auteur de cette pièce déclare que, suivant les décrets du saint-siége, le mari et la femme qui auraient tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême doivent être séparés, sous peine d'excommunication; il ajoute cependant qu'après avoir accompli la pénitence imposée par l'Église et payé une amende au trésor de Saint-Pierre, ils pourront se réunir en se soumettant de nouveau au sacrement du mariage.

On ignore l'époque exacte où Déodat parvint au trône apostolique; la durée de son pontificat n'est pas plus certaine; et l'on croit qu'il mourut au mois de novembre de l'année 617. Son corps fut placé dans la basilique de Saint-Pierre.

Déodat a laissé la réputation d'un homme sage, vertueux, et l'affection qu'il montra toujours pour les pauvres lui a justement mérité le nom de saint. Il est le premier pontife dont on ait des bulles scellées en plomb.

Sous le règne de ce pape, les Perses firent la conquête de Jérusalem et de la Palestine entière; ils immolèrent par milliers les prêtres, les moines et les vierges consacrées à Dieu; ils brûlèrent toutes les églises, s'emparèrent d'une quantité innombrable de vases sacrés, de châsses précieuses, et emmenèrent en esclavage le patriarche Zacharie et un peuple immense. Mais ce qui surtout répandit une douleur universelle parmi les chrétiens, fut la perte de la précieuse croix d'or qui renfermait un morceau de la vraie croix. Cette relique sacrée fut enlevée à l'adoration des fidèles; il ne resta de tous les instruments de la passion du Sauveur qu'une éponge et une lance qui furent envoyées à Constantinople.



Élection du pontife. — Son origine. — Ses lettres. — Conversion de la princesse Éthelburge et de son frère Éthelbert, roi de Kent. — Boniface envoie des présents au roi et à la reine de Northumbre. — Il déclare que les églises serviront de lieu d'asile pour les scélérats. — Mort de Boniface V. — Miracles publiés par Jean Mosch. — Saint Riquier refuse l'absolution au roi Dagobert.

Boniface V était originaire de Naples, et prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte; il fut choisi pour succéder à Déodat Ier, dans le mois de décembre de l'année 617. On ignore la plus grande partie des actes de son pontificat.

Bède rapporte trois lettres que le pape écrivit pendant la durée de son règne. L'une est adressée à Juste, métropolitain de Cantorbéry; il félicite le prélat du succès de ses travaux apostoliques, et l'exhorte à persévérer dans ses missions pour convertir les peuples de l'Angleterre. Il lui accorde le pouvoir d'ordonner des évêques, afin de faciliter la propagation de l'Évangile; et pour récompenser son zèle, il lui envoie le pallium.

A cette époque, Édouin, cinquième souverain de Northumbre, épousait la princesse Éthelburge, sœur d'Ethelbert, roi de Kent. La condition principale du mariage était que la jeune reine, qui déjà avait embrassé la religion chrétienne, pourrait se faire accompagner par des moines chargés d'expliquer au monarque les dogmes nouveaux, afin de le convertir; mais si le prince persistait dans les croyances de ses ancêtres, elle devait jouir d'une entière liberté de conscience, et avoir la faculté de s'entretenir avec les prêtres de sa suite et de pratiquer ses actes de dévotion avec les moines qui seraient le plus à sa convenance.

Boniface ayant appris les dispositions favorables d'Édouin, lui écrivit : « Roi de Northumbre, je remercie le vrai Dieu d'avoir éclairé votre esprit, en vous faisant comprendre la vanité des idoles. Puisse bientôt votre âme être frappée des rayons de la grâce, afin que votre exemple entraîne les autres princes de l'Angleterre, et leur fasse abandonner les superstitions du paganisme, pour déposer aux pieds du Christ leur sagesse et leur puissance. »

Une autre lettre du saint-père était adressée à la reine; il la félicitait de s'être placée, ainsi qu'Ethelbert, son frère, au rang des fidèles de l'Église; il l'exhortait à s'appliquer, par son exemple et par ses entretiens, à convaincre le souverain son époux des vérités de la parole évangélique et à le rendre plus ardent pour la propagation de la foi. Il leur envoyait des présents, au nom de l'apôtre saint Pierre, protecteur du royaume de Northumbre : une chemise brodée en or et un riche manteau étaient destinés au roi Édouin; Éthelburge reçut différents objets de coquetterie, entre autres, un miroir d'argent et un peigne d'ivoire enrichi de ciselures et de reliefs d'or.

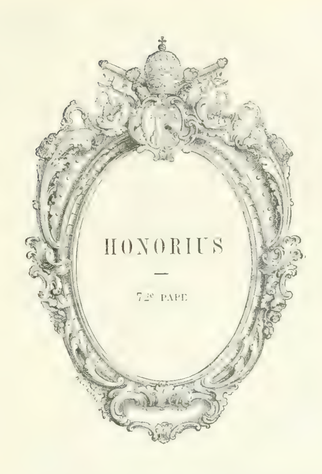
Le pape, voulant, comme ses prédécesseurs, se servir de la religion pour étendre l'autorité temporelle du saint-siége, fit publier dans tous les États chrétiens une bulle portant que les malfaiteurs, quels que fussent leurs crimes, ne pourraient être arrachés des basiliques où ils se seraient réfugiés. Les églises étaient déjà un lieu d'asile inviolable pour tous les scélérats, mais Boniface V fut le premier qui convertit en loi cet usage établi par la politique des prêtres et l'ambition des évêques.

Le saint-père mourut le 25 octobre 625, après avoir occupé la chaire pontificale pendant sept ans et dix mois; il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre de Rome.

Sous ce pontificat parut le fameux livre de Jean Mosch, appelé le Pré spirituel, où le burlesque le dispute au cynisme. Ce Jean Mosch était un anachorète égyptien qui, après s'être sauvé de son pays lors de l'invasion des Persans, avait obtenu la direction d'un couvent à Rome. Dans son ouvrage, il se pose comme le témoin oculaire de tous les prodiges qu'il raconte. Il est utile pour bien faire connaître l'esprit de ce siècle de donner la traduction littérale de quelques-uns de ces miracles. « Dans un voyage que je fis en Cilicie, dit le légendaire, je me liai d'amitié avec un prêtre qui voyait descendre le Saint-Esprit sur l'autel à l'heure du divin sacrifice; jamais cet ecclésiastique ne pouvait se résoudre à célébrer la messe avant d'avoir été visité par cette glorieuse personne de la Trinité; en sorte que si le Saint-Esprit était occupé, il l'attendait jusqu'à none, avant de dire l'office. — Près d'Égine en Cilicie, je fus témoin d'un autre miracle bien singulier qui confondit les ennemis de notre sainte religion; un stylite catholique envoya prier un moine de la communion sévérienne de lui remettre une hostie consacrée par un prêtre de sa croyance; celui-ci croyant avoir fait un prosélyte s'empressa d'apporter lui-même une hostie. Alors le catholique fit bouillir de l'eau en notre présence, et quand le liquide fut en ébullition, il jeta l'hostie, qui aussitôt se fondit; ensuite il prit une partie imperceptible d'une hostie consacrée par un prêtre orthodoxe, il la jeta de même dans la cuve bouillante, et immédiatement l'eau perdit sa chaleur. Pour se venger de sa défaite, le stylite sévérien se jeta sur son adversaire, lui arracha le reste de l'hostie, la roula dans ses doigts, la jeta à terre, la foula sous ses pieds; mais incontinent un coup de foudre le pulvérisa, et l'Eucharistie étincelante de lumière remonta lentement vers le ciel. » Le Pré spirituel est entièrement composé de récits semblables tantôt burlesques, tantôt obscènes, et tous aussi extraordinaires. Jean Mosch dédia son ouvrage à Sophrone, son cher disciple, ce qui a porté quelques historiens à citer ce dernier comme l'auteur de ce recueil. Après sa mort, on transporta son corps à Jérusalem, et il fut déposé dans le monastère de l'abbé Théodose.

En France florissait un autre moine nommé saint Riquier, fondateur du fameux monastère de Centule; ce pieux cénobite, qui avait été converti à la religion chrétienne par deux prêtres hibernois appelés Caidoc et Friscor, poussait si loin le fanatisme de la pénitence, qu'il ne mangeait que deux fois la semaine du pain d'orge semé de cendres, et ne dormait qu'une nuit sur quatre. Cette existence fit grand bruit dans la province, et de toutes parts les fidèles accoururent pour recevoir sa bénédiction; entre autres visites, on dit qu'il reçut celle de Dagobert, qui venait demander l'absolution de ses péchés; mais le saint refusa de lui accorder sa demande, et lui déclara que jamais les portes des cieux ne s'ouvriraient devant les rois oppresseurs des peuples. Hélas! les choses ont bien changé depuis, car les tonsurés ne se font pas faute de sacrer et de bénir les plus exécrables despotes





Élection d'Honorius. — Adalwade, roi des Lombards est détrôné, et l'arien Ariovalde est proclamé souverain. — Le pontife veut rétablir Adalwade sur le trône. — L'exarque Isacius repousse les plaintes du pape. — Conversion du roi Édouin. — Honorius adresse des lettres aux peuples d'Écosse. — Fête de l'Exaltation de la Croix. — Histoire du monothélisme. — Le pape devient hérétique. — Lettre d'Honorius. — Le concile condamne le pontife. — Infaillibilité du saint-siége. — Mort du pape Honorius.

Honorius, fils d'un consul appelé Pétrone, était originaire de la Campanie. A peine installé sur le saint-siége, il apprit que les Lombards avaient chassé leur roi Adalwade, souverain orthodoxe, et qu'Ariovalde, prince arien, venait d'être proclamé à sa place.

Redoutant l'influence du nouveau monarque sur la religion de ses peuples, le pontife écrivit à Isacius, exarque de Ravenne, afin qu'il rétablît le roi déposé, et qu'il ordonnât aux évêques italiens qui avaient approuvé cette révolution de se rendre à la cour de Rome, pour être jugés et condamnés d'après les canons de l'Église. Mais l'exarque, plus sage que le saint-père, ne répondit pas même à sa demande, et fit un traité d'alliance avec Ariovalde.

Vers la fin de l'année 625, le roi de Northumbre, cédant aux sollicitations de la reine Éthelburge et aux prédications du métropolitain de Cantorbéry et de Paulin d'York, se détermina à embrasser la religion chrétienne. Honorius récompensa ces deux prélats de cette brillante conversion, en les autorisant à porter le pallium; il adressa ensuite une lettre à Édouin, pour l'exhorter à s'instruire dans les dogmes de la religion, et à les propager parmi les habitants des provinces de Norfolk et de Suffolk. Il écrivit également aux Écossais, les engageant à suivre dans leurs cérémonies la coutume de Rome, et à se conformer aux décisions du concile de Nicée pour célébrer la fête de Pâques.

Dans l'intervalle, l'empereur Héraclius avait vaincu les Perses et rentrait alors triomphant dans Constantinople, ramenant les chrétiens qui étaient en esclavage et auxquels il avait fait rendre la liberté; il rapportait également la vraie croix que Chosroës avait enlevée de Jérusalem quatorze ans auparavant. Cette précieuse relique fut déposée dans la cathédrale de Constantinople, en attendant que l'empereur pût la rapporter à Jérusalem. L'année suivante, au commencement du printemps, Héraclius s'embarqua pour la Palestine, afin de remercier Dieu de ses victoires sur les lieux mêmes de sa passion; lorsqu'il fit son entrée dans la ville sainte, le patriarche Zacharie vint à sa rencontre à la tête de son clergé, et reçut de ses mains la croix du Sauveur, qui était encore renfermée dans son étui d'or comme elle avait été emportée. Le saint prélat examina les sceaux, reconnut qu'ils étaient intacts, et après avoir ouvert l'étui avec les clefs, il en retira le bois sacré qu'il montra aux assistants. L'Église latine célèbre l'anniversaire de ce glorieux événement le quatorzième jour de septembre, sous le nom de l'Exaltation de la Croix; l'Église grecque célèbre le même jour une fête analogue, non point en l'honneur du retour de la sainte croix, mais pour rappeler l'apparition du Labarum sous Constantin le Grand. Cette dernière version a fait supposer que la vraie croix avait bien réellement été détruite par les Perses, et que le fait attribué à Héraclius n'était qu'une invention des évêques de Rome, une nouvelle fourberie sacerdotale.

Bientôt l'hérésie des monothélites vint causer un nouveau scandale dans l'Église par la publication de la fameuse Ecthèse de l'empereur Héraclius. Elle commençait par ces mots : « Voulant nous conformer à la sagesse des saints Pères, nous ne reconnaissons en Jésus-Christ, vrai Dieu, qu'une seule volonté.... » Cette audacieuse proposition jeta l'Église dans une effroyable confusion, et nous dirons avec saint Augustin, que dans ces temps de ténèbres la religion était obscurcie par la multitude de scandales qui s'élevaient contre elle!

Cyrus, le vénérable évêque d'Alexandrie, désirant faire cesser les disputes, convoqua un grand concile qui examina les sentiments des monothélites et décréta que leurs opinions étaient conformes aux écrits des orthodoxes. On résuma les décisions de l'assemblée en neuf articles; le septième, qui est le plus remarquable, établit que les Pères reconnaissent, avec Sergius, patriarche de Constantinople, qu'il existe en Jésus-Christ une seule volonté ou opération; cette opinion était adoptée par les prélats, sous le prétexte spécieux de ramener les sévériens à l'unité.

Sergius, de son côté, convoqua un synode dans son diocèse, et fit approuver les actes du concile tenu par Cyrus. Mais Sophrone, moine de Jérusalem, condamna cette erreur, qu'il traitait d'hérésie, et voulut contraindre les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople à une rétractation solennelle. Sergius, qui connaissait l'esprit brouillon des moines, s'adressa au pontife romain pour qu'il obligeât le religieux à garder le silence sur des questions qui pouvaient faire couler des flots de sang dans tout l'Orient.

Honorius répondit au patriarche : « Votre lettre nous instruit des nouvelles disputes de mots soulevées par un certain Sophrone, jadis moine, et maintenant évêque de Jérusalem. Nous approuvons notre frère Cyrus, prélat d'Alexandrie, qui enseigne avec vous qu'il existe une seule opération en Jésus-Christ; et nous blâmons sévèrement ce religieux, qui s'est rendu auprès de vous pour combattre vos doctrines, et dont l'orgueil a été humilié par la force de votre éloquence. La lettre que vous nous adressez montre que vos décisions sont dictées avec beaucoup de circonspection et de prévoyance, et nous vous louons d'avoir retranché la parole nouvelle qui pouvait scandaliser les esprits simples.

« A votre exemple, nous confessons une seule volonté dans le Christ, parce que Dieu, par son incarnation, n'a point reçu la tache originelle; il a pris seulement la nature de l'homme ainsi qu'elle fut créée avant que le péché l'eût corrompue. La science des conciles et des Écritures n'autorise pas à enseigner une plutôt que deux opérations, et notre intelligence ne conçoit point cette double faculté dans la volonté divine et humaine du Christ.

« Nous devons rejeter le mot opération parce qu'il semble exprimer à la fois la cause et l'effet, et qu'il porterait les fidèles à confondre l'œuvre avec la volonté qui l'a produite. Cependant, si je condamne le sens double de cette parole, c'est à cause du scandale qu'elle introduirait dans l'Église, en permettant aux esprits simples de nous confondre avec les nestoriens et les eutychiens, car il importerait peu d'admettre le mot opération. Nous professons ces sentiments avec vous, de même que vous l'enseignerez unanimement avec nous.

« Ceux qui attribuent une ou deux natures au Christ et affirment qu'il accomplit une ou deux opérations, outragent la majesté de Dieu; car le Créateur n'ayant pu être créé, ne saurait avoir une ou deux natures. Je vous déclare ce principe afin de vous montrer la conformité de ma foi avec la vôtre, et pour que nous restions toujours animés du même esprit.

« Nous avons écrit à nos frères Cyrus et Sophrone pour qu'ils terminent des querelles oiseuses et qu'ils n'insistent plus sur les nouveaux termes, volonté ou opération. Nous les engageons à dire avec nous que le Christ est un seul Dieu qui, par le secours de deux natures, opère ce qui est divin ou ce qui est humain. Nous avons également ordonné aux envoyés qui nous ont apporté l'épître synodale de l'évêque de Jérusalem, de ne point parler à l'avenir des deux opérations; et ils ont promis de se conformer à notre volonté, si le patriarche d'Alexandrie cessait d'écrire ou de parler sur l'unité d'opération de Jésus-Christ. »

Les lettres du pontife furent reçues sans opposition par les prélats d'Orient; et l'hérésie des monothélites, soutenue par toute l'Église grecque, se trouva encore plus puissante par la protection d'Honorius Ier.

Le pape mourut en 638, après un pontificat de douze années, selon la chronologie d'Anastase le bibliothécaire.

Honorius, pendant son règne, avait donné un patriarche orthodoxe aux maronites, suivant une version arabe.

Vicelin assure que ce pape se distingua par la pureté de ses mœurs et par sa charité envers les pauvres. Il se conforma du moins à l'esprit du siècle, qui faisait consister les vertus et le mérite des pontifes dans leur amour pour les fondations d'églises ou de monastères; car il donna plus de trois mille livres romaines aux couvents, il fit couvrir le dôme de Saint-Pierre de lames de cuivre, qu'il prit dans le temple de Jupiter Capitolin, et renouvela les vases sacrés de cette cathédrale.

Honorius, mort en odeur de sainteté, ne fut censuré d'abord par aucune autorité ecclésiastique; mais quelques années après, le sixième concile général déclara que ce pontife avait entièrement partagé l'impiété de Sergius. Ses lettres furent publiquement livrées aux flammes avec celles des autres monothélites, et les Pères crièrent : « Anathème sur Honorius l'hérétique. » Les septième et huitième synodes œcuméniques confirmèrent le jugement, et déclarèrent que les papes n'étaient point infaillibles!!!



Le calvaire de Jérusalem.



Election de Severin. — Origine du pontife. — Il est assiégé dans le palais de Latran. — Les soldats pillent les trésors du saint-siége. — On soupçonne le pape d'avoir été monothélite. — Son caractère. — Il renouvelle la mosaïque de Saint-Pierre de Rome.—Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort de Severin. — Vacance du saint-siége.

Après la mort d'Honorius, un évêque nommé Severin, Romain de naissance, parvint au souverain pontificat; mais il ne put exercer les fonctions sacerdotales que l'année suivante, son élection n'ayant point été confirmée par l'empereur.

Le saint-père, par son obstination à refuser son approbation à l'Ecthèse d'Héraclius, ayant excité la colère du cartulaire Maurice, celui-ci rassembla les soldats, et leur parla en ces termes : « Camarades, Honorius est mort sans vous payer la solde arriérée, et ses trésors se sont grossis des sommes envoyées de Constantinople pour l'entretien des troupes. Le successeur de ce prêtre avare, au mépris d'engagements solennels, refuse d'acquitter une dette légitime, et repousse nos justes réclamations. Maintenant, si nous voulons recevoir le prix du sang que nous versons pour l'empire, nous n'avons qu'un seul moyen, c'est d'employer la force et de nous faire justice par nous-mêmes. Courons sus au clergé et faisons rendre gorge à ces prêtres scélérats, suborneurs d'héritages, coureurs de filles, qui s'engraissent des offrandes des dévots imbéciles. »

Rendus furieux par ce discours, les soldats saisirent leurs armes et coururent au palais de Latran pour le piller; les portes massives arrêtèrent leurs efforts pendant trois jours, et Severin, à la tête de son clergé, défendit courageusement les trésors de l'Église. Enfin, épuisés de fatigue et de blessures, les serviteurs du pape demandèrent à capituler. Maurice suspendit le combat, calma la sédition, et se faisant accompagner par les juges de Rome, il pénétra sous les voûtes de ce riche édifice. On apposa les scellés sur le vestiaire, sur les salles des ornements, des vases, des couronnes; sur la chambre du trésor, sur celle des lingots et sur les galeries remplies de richesses immenses envoyées par les empereurs et par les rois, ou déposées par les patrices et par les consuls afin de nourrir les pauvres ou de racheter des captifs. Alors on découvrit combien les intentions des pieux donataires avaient été méprisées, puisque leurs présents, enfouis dans les trésors des papes servaient non à soulager les misères des hommes, mais à entretenir le luxe et la débauche du clergé romain.

Le cartulaire écrivit à l'exarque de Ravenne pour lui rendre compte de ce qu'il avait exécuté; et Isacius vint aussitôt à Rome, afin de confirmer, disait-il, l'élection de Severin au siége épiscopal de cette ville. Il éloigna les chefs du clergé qui auraient pu soulever le peuple contre les actes du despotisme militaire, et les envoya en exil dans différentes provinces. Ensuite il fit cerner par ses troupes les abords du palais de Latran, et pendant huit jours les soldats furent employés à enlever l'or, les meubles, les ornements et les vases précieux, qui remplissaient la demeure des pontifes. Severin comprenant alors que la puissance du glaive était encore plus redoutable que celle de la croix, se détermina à souscrire à l'Ecthèse de l'empereur, et en retour, il reçut de l'exarque l'autorisation de gouverner l'Église.

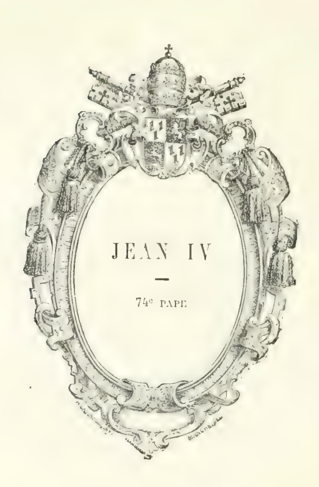
Plusieurs historiens prétendent que le pontife n'a

pas été monothélite, et qu'il n'a point partagé l'hérésie du prince. D'autres s'appuient sur des preuves irrécusables, et citent une lettre de Cyrus, patriarche d'Alexandrie, qui indique positivement l'envoi de l'Ecthèse d'Héraclius au souverain pontife de Rome, et son adhésion forcée après l'attaque du palais de Latran par les soldats de Maurice. Ainsi il est prouvé que Severin fut un pape hérétique, à moins d'objecter que n'étant pas encore ordonné lors de son abjuration, le Saint-Esprit n'avait pu lui communiquer les lumières de l'infaillibilité; ce qui soumettrait alors la volonté divine au caprice des princes. Du reste, ce pontife se fit estimer par ses vertus, par sa douceur, par son amour pour les pauvres, et par le soin qu'il prit de renouveler les fameuses mosaïques de l'abside de la cathédrale. La durée de son règne n'est pas exactement déterminée; cependant l'opinion générale place l'époque de sa mort en 640. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Après la mort de Severin, le saint-siége resta vacant pendant quatre mois et vingt-neuf jours, par suite des intrigues d'Héraclius qui faisait traîner les élections en longueur pour avoir le temps de soumettre les Grecs et les Latins à son Ecthèse. Cependant la chose difficile pour l'empereur n'était pas de faire accepter ses croyances sur le monothélisme aux chrétiens d'Orient, assez portés d'eux-mêmes à ne point s'en tenir aux décisions antérieurement prises, et toujours disposés à discuter et à chercher des modifications aux dogmes, mais Héraclius voulait en outre imposer ses opinions aux évêques latins.

Ceux-ci se sentant appuyés par la noblesse et par le peuple, repoussèrent l'adoption de l'Ecthèse, et cherchèrent à nommer un pontife qui partageât leurs sentiments. De leur côté les agents de l'empereur, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, mirent en œuvre l'intrigue et la corruption, et parvinrent à faire rejeter les candidats qui refusaient de s'engager préalablement à se conformer aux volontés d'Héraclius. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, l'un de ceux qui étaient le plus opposés au prince, engagea à cet effet une polémique violente avec les monothélites; il avait même parcouru l'Orient pour fouiller dans les bibliothèques, et déjà il avait composé trois énormes volumes avec des passages des Pères favorables à son opinion, lorsqu'au moment où il se préparait à venir à Rome pour présenter ces travaux au clergé italien, il tomba dangereusement malade et prévit que sa fin était prochaine. Il appela alors à Jérusalem Étienne de Dore, le premier de ses suffragants; il monta avec lui sur le Calvaire, et après lui avoir fait jurer sur l'hostie consacrée qu'il lui obéirait fidèlement, il lui dit : « Allez vers les « évêques d'Italie, et ne cessez point de les presser « qu'ils n'aient condamné les nouveautés impies « qu'Héraclius veut introduire dans le catholicisme. » Étienne de Dore obéit à son métropolitain, et se mit immédiatement en route pour Rome.





Election de Jean IV. — Naissance du pontife. — Ecthèse de l'empereur Héraclius. — Jean condamne l'hérésie des monothélites. — Le pape envoie de l'argent en Dalmatie pour racheter des captifs. — Les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, sont apportées à Rome. — Disputes des moines et des prêtres. — Mort de Jean IV.

Jean IV, fils du scolastique Venantius, était né en Dalmatie. Il fut nommé évêque de Rome par le peuple, par le clergé et par les grands; et son élection ayant été confirmée par le chef de l'empire, il monta aussitôt sur le saint-siége.

Avant de poursuivre le récit des guerres religieuses, il est nécessaire de donner la définition de l'Ecthèse d'Héraclius, qui causait alors de si grands désordres dans l'Eglise. Ce fameux édit commençait par une profession de foi orthodoxe sur la Trinité; ensuite il expliquait l'incarnation, en établissant la distinction des deux natures, et en conservant l'unité des deux personnes. L'auteur concluait ainsi : « Nous « attribuons à la parole de Dieu, c'est-à-dire au « Verbe incarné, toutes les opérations divines et hu- « maines du Christ. D'après la doctrine des conciles, « nous disons qu'une seule puissance exécute ces « deux opérations, et qu'elles procèdent l'une et « l'autre du Verbe incarné, sans division, ni confu- « sion, ni succession. »

« Nous n'employons point le terme « une seule « opération, » quoiqu'il se trouve dans les écrits des « Pères, parce qu'il pourrait sembler étrange aux « esprits simples, et parce que nous craignons que « nos ennemis ne s'en emparent pour combattre la « croyance établie de la double nature de Jésus- « Christ. Nous rejetons de même le terme « deux « opérations, » parce que cette expression ne se trouve « point dans les ouvrages des docteurs de l'Église, « et que celui qui l'admettrait serait entraîné à re- « connaître dans le Christ deux volontés contraires, « c'est-à dire deux personnes, l'une voulant l'accom- « plissement du sacrifice de la croix, l'autre s'oppo- « sant au supplice. Pensée impie et opposée à la « doctrine des Pères !

« L'hérétique Nestorius, en divisant l'incarnation, « n'a pas osé dire que les deux fils de Dieu imaginés « par lui eussent deux volontés; il reconnaît au con- « traire une seule volition dans ces deux personnes. « Ainsi les catholiques, qui ne conçoivent qu'une « seule nature dans le Christ, ne peuvent pas admet- « tre en lui deux puissances qui se combattent. Donc, « nous confessons avec les Pères une seule volonté « dans le Verbe incarné; et nous croyons que sa « chair, animée d'une âme, possédant l'activité de la « raison, n'a jamais accompli une action particulière « et opposée à l'Esprit divin qui lui est uni hyposta- « tiquement. »

Cette exposition du monothélisme ainsi formulée avait été composée par le patriarche Sergius, et décrétée sous le nom de l'empereur Héraclius, qui l'appuya de toute son autorité jusqu'à sa mort. Après ce prince, la face politique des choses changea en Orient. Héraclius avait laissé à Constantin, son fils, les rênes de l'empire; mais avant que celui-ci eût pu s'affermir sur le trône, l'impératrice Martine, soutenue par le patriarche Pyrrhus, avait fait empoisonner le jeune prince pour élever à sa place Héracléo-

nas, son dernier fils. Le sénat et le peuple punirent les assassins, placèrent snr le trône un nouvel empereur, et forcèrent Pyrrhus à résigner le siége de Constantinople en faveur du patriarche Paul, partisan fanatique du monothélisme.

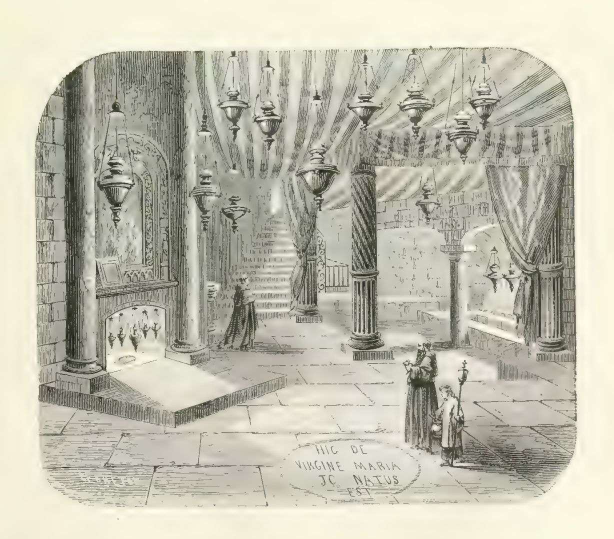
L'Église d'Occident renouvela ses efforts pour éteindre le schisme, et lança des anathèmes terribles contre les Grecs. Jean IV, à l'instigation d'Étienne de Dore, assembla un nombreux concile et fit condamner l'Ecthèse ainsi que tous ses fauteurs et adhérents. Les évêques d'Afrique s'empressèrent de suivre cet exemple, et les pasteurs des provinces de la Byzacène, de la Numidie et de la Mauritanie, n'épargnèrent dans leurs sentences ni les monophysites anciens ni ceux qui leur avaient succédé.

Après la tenue du concile, le pape se hâta d'en expédier les actes à la cour de Constantinople, avec une lettre apostolique, dans laquelle sa Sainteté cherchait à atténuer l'énormité de l'hérésie de son prédécesseur Honorius, avouant toutefois qu'il avait partagé les erreurs des schismatiques. Cette singulière apologie, où les faits mêmes les plus authentiques étaient niés par le pape Jean, se terminait ainsi : « Nous avons appris que l'on a envoyé de « Constantinople un écrit pour contraindre les évêques « d'Occident à condamner le concile de Chalcédoine « et la lettre de saint Léon ; mais les efforts des en« nemis de Dieu ont été stériles, et nous souhaitons « que l'empereur, inspiré par l'Esprit saint, se dé« clare enfin pour l'orthodoxie et fasse lacérer publi« quement l'infâme Ecthèse d'Héraclius, qui est en« core affichée à la porte de toutes les basiliques de « la nouvelle Rome, au grand scandale des fidèles. »

L'année suivante, Jean IV envoya l'abbé Martin, homme pieux et fidèle, avec des sommes considérables, pour racheter les chrétiens captifs chez les peuples slaves. Il le chargea en même temps de faire transporter de l'Illyrie et de la Dalmatie les reliques des saints martyrs Venances, Anastase et Maur, et lorsque ces restes sacrés furent amenés à Rome, le pape les reçut en grande pompe, et les déposa dans un oratoire qu'il fit élever au milieu de la basilique de Latran, aux frais des dévots.

Sous ce pontificat, le clergé séculier et le clergé régulier excitèrent de violentes querelles religieuses et se poursuivirent d'une haine implacable. Les ecclésiastiques, ne pouvant souffrir que les moines eussent le droit d'établir des prêtres dans les Églises qui leur avaient été données par les évêques, se plaignirent au pape du scandale de ces abus; mais le politique Jean IV refusa d'admettre leurs réclamations, et confirma solennellement les priviléges accordés aux religieux, en considération des services que les moines avaient toujours rendus au saint-siége. Pour le pape, la race des moines était la milice sacrée par excellence.

Après un règne de dix-huit mois et quelques jours, le pontife mourut à Rome, en 641; il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre.





Élection du pontife. — Son origine. — Lettre du pontife au patriarche de Jérusalem. — Il condamne l'Ecthèse d'Héraclius — Le métropolitain de l'île de Chypre anathématise l'Ecthèse. — Lettre de l'archevêque au pape. — Paul de Constantinople méprise les remontrances du saint-père. — Le pape nomme Etienne de Dore son vicaire en Palestine. — Rétractation de Pyrrhus. — Profession de foi du patriarche de Constantinople. — Le Type. — Réflexions sur le caractère des prêtres. — Condamnation de Pyrrhus. — Excommunication de Paul, patriarche de Constantinople. — Mort de Théodore Ier.

Théodore parvint au siége de saint Pierre quelque temps après la mort de Jean IV; son élection fut confirmée par l'exarque de Ravenne. Ce pape était Grec d'origine et fils d'un patriarche de Jérusalem. Au commencement de son pontificat, il reçut les lettres synodales de Paul, nouvellement élu au siége de Constantinople, et celles des évêques qui avaient consacré son ordination.

Le saint-père répondit au patriarche en ces termes : « La lecture de vos lettres, mon cher frère, « nous a fait connaître la pureté de votre foi; mais « nous sommes surpris qu'elles ne condamnent pas « l'édit affiché, au grand scandale des fidèles, dans « tous les carrefours de votre ville. Les dogmes con- « firmés par tant de conciles ne doivent pas être cor- « rigés par Héraclius ni par Pyrrhus; car les Pères « qui les ont formulés auraient usurpé le nom de « saints, et devraient être déchus de la béatitude « céleste et plongés dans les flammes de l'enfer.

« Notre étonnement s'est augmenté en apprenant « que les prélats qui vous ont consacré avaient appelé « trois fois saint l'hérétique Pyrrhus. En quittant le « siége de Constantinople, ce prêtre indigne s'est « servi du prétexte de son grand âge et de ses infirmités; « et nous savons qu'il a obéi à la terreur que lui « inspire la haine du peuple. Aussi cet abandon vo- « lontaire de son Église ne lui enlève point l'épisco- « pat; et pendant toute sa vie, s'il n'est condamné « régulièrement, vous devez redouter un schisme, ou « vous devez craindre qu'il ne revendique le siége « que vous occupez.

« Dans cette pensée, nous voulions différer la ré- « ception de vos lettres jusqu'au moment où Pyrrhus « serait déposé; néanmoins, par un sentiment d'af- « fection pour votre personne, nous avons donné nos « instructions à l'archidiacre Séricus et à Martin, « diacre et apocrisiaire, pour nous représenter dans un « concile que vous assemblerez, afin d'examiner ca- « noniquement la cause de cet hérétique. Ne différez « point sa condamnation sous prétexte que vous ne « pouvez juger équitablement un évêque absent; sa « présence au synode n'est point nécessaire, puisque « vous possédez ses écrits. D'ailleurs, ses excès « n'ont-ils pas scandalisé les fidèles? N'a-t-il pas « donné des louanges à Héraclius? crime abominable, « puisque ce prince a censuré la foi des Pères. N'a- « t-il pas approuvé de sa souscription l'Ecthèse in- « fâme qui renferme un prétendu symbole? N'a-t-il pas « surpris la vigilance de plusieurs évêques, en leur « faisant souscrire à son exemple cette lettre con- « damnable? Enfin ne l'a-t-il pas fait afficher inso- « lemment dans les rues de Constantinople, en mé-

« prisant les injonctions paternelles et les avertisse-« ments sévères de notre prédécesseur.

« Ainsi, lorsque vous aurez examiné ces accusa-« tions dans votre assemblée, vous l'excommunierez « et vous le dépouillerez du sacerdoce, non-seule-« ment pour la conservation de la foi, mais encore « pour la sûreté de votre ordination. Si ses partisans « apportent des obstacles à votre justice et veulent « exciter un schisme, vous rendrez leurs efforts im-« puissants en obtenant de l'empereur un ordre qui « contraigne le coupable à se présenter devant nous, « ainsi que nous l'avons déjà demandé au prince. »

Les avis de Théodore ne furent point écoutés, et le patriarche Paul affecta même un dédain injurieux pour les remontrances du saint-siége.

Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, écrivit au pontife pour se plaindre de la conduite du clergé de Constantinople. Quant à lui, il déclarait reconnaître la primauté de l'église de Rome, fondée sur le pouvoir donné à l'apôtre Pierre; il se glorifiait de son attachement à la foi de saint Léon, et anathématisait l'Ecthèse affichée dans la capitale grecque. « Jusqu'à ce jour, dit-il dans sa lettre, nous avons « gardé le silence sur les erreurs de nos frères, espé-« rant qu'ils abandonneraient l'hérésie pour revenir « à la doctrine de l'Église catholique; mais leur obs-« tination nous a forcé de rompre avec eux pour « suivre les opinions d'Arcade, notre saint oncle, en « nous conformant à la communion orthodoxe de « votre grandeur. Tels sont nos sentiments, ceux de « notre clergé et ceux de nos provinces!.... »

Étienne, chef du diocèse de Dore, et premier suffragant de Jérusalem, adressa également des plaintes au pape sur les désordres que la faction de Paul de Constantinople causait en Palestine. « Sergius, écrit-« t-il, prélat de Joppé, après la retraite des Perses, « s'est emparé du vicariat de Jérusalem sans aucune « forme ecclésiastique, et seulement appuyé par les « magistrats séculiers; il a même ordonné plusieurs « évêques de la dépendance de ce siége. Néanmoins « ceux-ci, reconnaissant combien leur élection était « irrégulière et désirant être maintenus dans leurs « évêchés, se sont attachés au patriarche de la ville « impériale, en approuvant la nouvelle doctrine. »

Le pontife, pour remercier Étienne de sa soumission, le nomma son vicaire en Palestine, et, par les mêmes lettres, il lui accorda le pouvoir d'arrêter les désordres des Églises de cette province, en déposant les prélats élus irrégulièrement par Sergius de Joppé. Étienne exécuta les ordres du saint-père; cependant il refusa de nommer aux siéges vacants, ne reconnaissant point à Théodore le droit de créer des évêques sans la permission du prince.

Les prélats d'Afrique se déclarèrent ensuite contre le monothélisme, et adressèrent leurs lettres à la cour de Rome. L'abbé Maxime, homme célèbre par la sainteté de ses mœurs et la pureté de sa foi, entreprit lui-même la conversion de Pyrrhus, et la force de ses raisonnements fut telle, que dans une conférence il l'obligea à se rétracter. Dix ans plus tard, le vénérable Maxime expiera par un supplice atroce son attachement à l'Église, et le bourreau sera un pontife de Rome! L'hérésiarque converti quitta l'Afrique, et vint en Italie pour demander à Dieu le pardon de ses péchés. Suivant la coutume, il fit ses dévotions sur les tombeaux des apôtres; il fut ensuite admis à présenter au saint-père, à genoux, dans une posture humiliante, un écrit dans lequel étaient anathématisées les doctrines que lui-même ou ses prédécesseurs avaient soutenues contre la foi.

Cette manifestation publique du retour de Pyrrhus à l'orthodoxie remplit de joie Théodore; il lui ouvrit les trésors de Saint-Pierre pour faire des largesses au peuple, et le fit siéger à l'un des côtés de l'autel, l'honorant comme évêque de Constantinople. Le saint-père le défraya ensuite de toutes ses dépenses, et lui fournit les sommes nécessaires pour soutenir avec faste la dignité de patriarche.

Ainsi Pyrrhus, descendu volontairement de son siége, se repentit bientôt d'avoir abdiqué la puissance, et abjura ses croyances pour retourner dans les grandeurs! tant le désir de commander est ardent chez les prêtres, et tant l'esprit ecclésiastique offre de contradictions inexplicables!

Son apostasie entraîna la défection des autres évêques orientaux. Les trois primats, Colomb de Numidie, Étienne de Byzacène et Réparat de Mauritanie, adressèrent une lettre synodale au pontife, avec l'approbation de tous leurs suffragants, en faveur de Pyrrhus, et réclamèrent sa réinstallation sur le siége de Constantinople.

Paul, menacé d'une déposition et pressé par les légats du pontife, qui l'exhortaient à expliquer dans quel sens il entendait le symbole d'une seule volonté en Jésus-Christ, résolut enfin d'envoyer à la cour de Rome une lettre dogmatique pour décider la question qui divisait la chrétienté. Après avoir glorifié sa charité envers les fidèles et sa patience envers ses ennemis qui l'accablaient d'injures et de calomnies, il déclara sa foi sur l'incarnation, et ajouta : « Nous « croyons que la volonté du Christ est une, parce « que notre intelligence repousse la pensée d'attri-« buer à Dieu une double action, et d'enseigner « qu'il se combat lui-même en admettant deux per-« sonnes en lui.

« Cependant nous ne voulons pas confondre ces « deux natures, afin d'en établir une pour révoquer « l'existence de l'autre. Mais nous disons que sa « chair, animée d'une âme raisonnable, et enrichie « de sa toute-puissance divine par l'hypostase, n'a « qu'une volition inséparable de celle du Verbe, qui « lui fait accomplir toutes ses actions.

« Ainsi la chair ne fait aucune opération qui lui « soit naturelle, et ne peut agir par sa propre impul-« sion contre l'ordre du Verbe; elle subit sa loi et « ne produit que des phénomènes qui émanent de « lui. Nous ne voulons point blasphémer l'humanité « du Christ en disant qu'elle fut dominée par la né-« cessité de la nature, et qu'en repoussant les souf-« frances de la croix, elle méritait la même répri-« mande que l'apôtre saint Pierre.

« Voici dans quel sens nous interprétons le refus « de la passion et ces paroles de l'Évangile : « Je suis « descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais « celle de celui qui m'a envoyé. » Nous prenons ces « mots négativement; nous croyons que le Christ « n'exprime pas ce qu'il est, et qu'il dit seule-« ment ce qu'il n'est pas, comme dans ce pas-



Je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a envoyé

« sage : « Je n'ai commis ni péché ni iniquité. » Paul, pour donner plus de force à ses décisions, cite en sa faveur l'autorité des Pères, et termine ainsi : « Les évêques Sergius et Honorius, l'un de la « nouvelle, l'autre de l'ancienne capitale de l'empire, « étaient du sentiment que je professe. » Il nomme même le patriarche de Constantinople avant le pontife romain, pour montrer la suprématie de la métropole grecque sur le saint-siége.

Cette lettre n'apaisa point le mécontentement du pape et ne suspendit point les querelles des prélats l'Occident et d'Afrique. Alors Paul engagea le prince, pour arrêter les désordres, à publier un édit qui mît fin aux disputes et imposât silence aux deux partis.

Dans ce décret, appelé Type, l'empereur posa d'abord la question, rapporta sommairement les raisons pour et contre le monothélisme ; ensuite il ajouta : « Nous défendons à nos sujets catholiques « de disputer à l'avenir sur les dogmes d'une volonté « et une opération, ou de deux opérations et deux « volontés. Nous approuvons ce qui a été décidé par « les Pères sur l'incarnation du Verbe, déclarant « suivre les doctrines enseignées par les saintes « Écritures et les conciles œcuméniques et par les



« ouvrages qui sont la règle de l'Église. Nous dé- « fendons de rien ajouter aux dogmes, et de chercher « à les interpréter selon des sentiments irréligieux « ou des intérêts particuliers.

« Nous voulons que l'état de tranquillité qui ré- « gnait avant ces discussions soit rétabli, comme si « elles ne s'étaient point élevées ; et pour ne laisser « aucun prétexte à ceux qui veulent disputer sans « fin, nous avons donné l'ordre d'enlever les écrits « affichés aux vestibules de la cathédrale de Constan- « tinople et des autres métropoles de l'empire.

« Ceux qui oseront contrevenir à la présente ordon- « nance seront soumis au jugement terrible de Dieu « et encourront notre indignation. Les patriarches, « les évêques et les autres ecclésiastiques seront dé- « posés ; les religieux excommuniés et chassés de « leurs monastères ; les grands perdront leurs digni- « tés et leurs charges ; les citoyens notables seront « dépouillés de leurs biens, et les autres punis cor- « porellement et bannis de nos états. »

L'empereur Constant ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs et ne put arrêter les troubles de

l'Église, car les prêtres sont opiniâtres dans le mal; ils soutiennent les erreurs les plus extravagantes, les plus bizarres, et lorsqu'elles ont été longtemps débattues, ils les adoptent comme des articles de foi, et les imposent à l'humanité crédule.

D'ailleurs le besoin de dominer les consciences, de gouverner les hommes par la superstition, tourmente sans cesse les ecclésiastiques; ils cherchent à prouver l'importance de l'oraison au déiste, qui regarde les momeries religieuses comme des outrages à la Divinité; ils soutiennent l'existence du paradis et de l'enfer au matérialiste qui nie l'existence de l'âme; enfin dans les pays où ils possèdent la puissance, ils exercent sur les croyances un despotisme qu'ils condamneraient si d'autres l'employaient contre eux-mêmes.

Théodore montra une grande intolérance dans les disputes théologiques du monothélisme; et sur le simple soupçon que Pyrrhus, retiré à Ravenne après sa rétractation, professait de nouveau l'hérésie, il assembla quelques évêques dans la basilique de Saint-Pierre, fit un simulacre de synode, et prononça contre le patriarche un anathème terrible.

On assure même qu'il profana le vin de la coupe sacrée, en le mêlant à l'encre dont il se servit pour signer la condamnation de Pyrrhus. Les auteurs ecclésiastiques justifient cette action sacrilége, sous prétexte que cet usage était particulier aux prélats grecs. L'existence de cette coutume prouve au moins que les chrétiens d'Orient n'admettaient point encore le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, et qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. S'ils avaient eu la foi que le pain et le vin étaient le corps et le sang de Dieu, le pontife eût-il osé, en présence d'un synode, mêler le vin qui est censé représenter le Christ avec une matière profane?

Le cardinal Baronius prétend que Théodore condamna dans un nouveau concile le formulaire de l'empereur Constant et anathématisa le patriarche de Constantinople. Cependant les auteurs qui ont rapporté la tenue de cette assemblée ne parlent pas du Type, ni de l'excommunication de Paul, ce qui doit nous faire présumer qu'il fut anathématisé peu de temps après, et seulement lorsque le saint-père eut compris que les lettres et les avertissements de ses légats ne pourraient jamais ramener ce prélat à la soumission au saint-siége et à la foi romaine.

Aussitôt que Paul eut appris sa déposition, il fit fermer l'église des orthodoxes, située dans le palais de Placidie; il défendit aux nonces qui habitaient cette magnifique demeure de célébrer le service divin, et il les poursuivit avec acharnement, ainsi que les évêques catholiques et les simples fidèles. Les uns furent bannis, les autres jetés dans les cachots, et plusieurs même frappés avec des cordes et déchirés à coups de verges.

Pendant que ses ambassadeurs étaient exposés à la fureur de ses ennemis, le pontife s'occupait à faire transférer les corps des saints martyrs Primus et Félicien dans la magnifique basilique de Saint-Étienne, et faisait élever un oratoire à saint Sylvestre dans le palais de Latran, et un autre au bienheureux martyr Euplus, hors de la porte de Saint-Paul.

Malgré les soins qu'il donnait à sa polémique contre les monothélites, et qui absorbaient presque tous ses instants, Théodore ne négligeait aucune occasion d'étendre l'influence du siége de Rome sur les Églises d'Occident; il entretenait des relations actives avec le clergé espagnol, et faisait prévaloir ses opinions dans le septième concile de Tolède; il correspondait également avec les ecclésiastiques des Gaules, et dirigeait les délibérations du troisième concile qui se tint dans ce pays par ordre de Clovis II.

A son instigation, saint Éloi et saint Ouen firent approuver le symbole de Nicée, et empêchèrent ainsi l'hérésie monothélite de se propager en France. Théodore porta même sa sollicitude jusque sur les provinces des Pays-Bas, où saint Omer travaillait à la conversion des infidèles avec Mommolin, Ébertran et Bertin. Ce fut encore par ses conseils que ces missionnaires convertirent quelques seigneurs influents et fondèrent diverses maisons religieuses, entre autres le célèbre monastère Sithien ou Saint-Bertin, dans lequel, un siècle plus tard, l'usurpateur Pépin le Gros enfermera le dernier héritier de la dynastie mérovingienne.

Au milieu de cette vie active, le pontife fut attaqué d'une maladie grave dont il mourut en 649, après un règne d'environ huit années; il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.





Élection de Martin Ier. — Son origine. — Son éducation. — Concile tenu à Rome. — Discours du pape. — **Deuxième session** du concile de Latran. — Examen de l'Ecthèse. — Jugement du concile. — Lettre du pape à l'empereur. — Le prince veut faire arrêter le pontife. — Corruption du clergé. — Martin Ier est enlevé de Rome. — Son séjour dans l'île de Naxos. — Il est interrogé par le sacellaire. — Insultes faites au pontife. — Paul de Constantinople obtient la grâce du pape. — Martin Ier est envoyé en exil. — Mort du pontife romain.

Martin Ier était d'une naissance distinguée et originaire de Tudertum ou Todi, dans la province de Toscane. Dès son jeune âge, il avait été confié à des maîtres habiles qui développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour l'étude. Il termina sa philosophie et acquit une connaissance parfaite de l'art de l'éloquence ; cependant sa piété l'ayant porté à examiner la vanité des choses humaines, il pensa que le savoir d'un orateur et d'un philosophe était un écueil dangereux pour le salut de l'âme. Alors il se détermina à renoncer aux grandeurs du siècle et à se consacrer entièrement à Dieu, en embrassant l'état ecclésiastique, dans lequel d'ailleurs il espérait obtenir un poste honorable.

Dans toutes les fonctions qu'il remplit, le saint ministre montra un grand zèle pour la religion et se fit distinguer par ses lumières et par sa profonde sagesse. Un mois et demi après la mort de Théodore, malgré les intrigues de ses compétiteurs, il fut nommé pontife par le peuple, par le clergé et par les grands de Rome ; et son élection fut aussitôt confirmée par l'empereur Constant, qui ordonna à ses agents d'employer toute leur influence pour rendre le nouveau chef de l'Église favorable au Type. Mais la pureté de sa foi et les conseils de saint Maxime, qui était alors dans la ville apostolique, le déterminèrent à prendre une résolution contraire ; et, pour détruire les dernières espérances des hérétiques, il réunit au palais de Latran, dans la chapelle du Sauveur, appelée Constantienne, un concile de cinq cents évêques, et soumit à leur jugement toutes les questions religieuses qui troublaient les Églises.

Le synode resta assemblé plusieurs mois et tint cinq sessions, dont chacune est nommée « secretarium» dans le style de l'époque, soit à cause du lieu, soit parce que les prélats convoqués avaient seuls le droit d'entrer dans l'assemblée. La première séance eut lieu le 5 octobre 649 ; Théophylacte, protonotaire de l'Église romaine, prit la parole, et pria le pontife d'exposer le sujet de la convocation du concile. Martin s'exprima en ces termes : « Mes frères, nous avons à examiner les erreurs introduites dans la chrétienté par les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople, Cyrus et Sergius, et par leurs successeurs Paul et Pyrrhus. Huit années se sont écoulées depuis la publication de cette bulle de scandale, où Sergius décidait dans neuf propositions différentes, qu'il existait en Jésus-Christ une seule personne, où la divinité et l'humanité se confondaient ; hérésie condamnable qui fortifiait les erreurs des acéphales. Ensuite ce patriarche a prononcé anathème contre ceux qui ne partageaient pas sa croyance coupable ; et non seulement il a répandu cette doctrine, mais encore il a composé, sous le nom de l'empereur

Héraclius, cette fameuse Ecthèse de scandale. Il prétend, d'après Apollinaire l'impie, qu'il existe dans le Christ une seule volonté, comme la conséquence d'une seule opération; il a osé afficher cette bulle sacrilége aux portes de son église, et la faire approuver par plusieurs chefs du clergé dont il a surpris la religion.

« Pyrrhus, successeur de ce patriarche, a souscrit également à cet édit coupable; et par son exemple d'illustres prélats ont été entraînés dans le schisme. Plus tard, le repentir l'ayant conduit à nos pieds, il a présenté une requête écrite de sa main pour abjurer l'hérésie que lui et ses prédécesseurs avaient soutenue contre la foi catholique; mais depuis il est retourné comme un chien à son vomissement, et nous avons été obligé de punir son crime par une déposition canonique.

« Quant au nouveau patriarche Paul, il accepte ouvertement l'Ecthèse de Sergius, et il a entrepris d'en prouver l'orthodoxie; pour le punir de son audace, nous avons prononcé notre anathème contre lui. A l'imitation de Sergius, il a surpris la religion du prince, et lui a persuadé de publier, sous le nom de Type, un décret qui détruit la foi catholique en défendant aux fidèles d'employer les termes « une ou deux volontés, » ce qui laisse supposer que Jésus-Christ est sans volonté et qu'il n'accomplit aucune opération. Bien plus, loin d'être touché de repentir en apprenant sa déposition, il s'est livré à des violences sacriléges; il a fait fermer notre église du palais de Placidie, il a plongé dans les cachots les légats de notre siége, il a fait frapper de verges des prêtres orthodoxes, et enfin il a condamné un grand nombre de moines à la torture.

« Nos prédécesseurs ont déployé toute la prudence et la charité chrétienne, en usant de prières et de réprimandes envers les évêques de Constantinople; mais ces prélats ont fermé leur esprit aux conseils et aux remontrances apostoliques. J'ai donc cru nécessaire de vous assembler, afin que tous réunis en présence de Dieu, qui nous voit et nous juge, nous délibérions sur les coupables et sur leurs sacriléges erreurs. Que chacun prononce donc librement d'après les inspirations du Saint-Esprit. »

On lut publiquement la lettre du métropolitain de Ravenne, qui s'excusait de n'avoir pu se rendre au synode; ensuite on régla les formes par lesquelles on devait procéder à la condamnation des monothélites.

La seconde session fut tenue le 8 du même mois. Le saint-père ordonna que l'accusation contre les hérétiques serait formulée par les parties intéressées ou par le primicier et le notaire de l'Église romaine. Théophylacte prît la parole en ces termes »Je déclare à votre béatitude qu'Etienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem, est au seuil de la basilique où nous sommes assemblés, et qu'il demande à se présenter devant vous. » Le pontife donna l'ordre de l'admettre dans le concile.

Les portes furent ouvertes, et le prélat, introduit par le maître des cérémonies, présenta sa requête au synode. Le notaire Anastase en fit la lecture, la traduisant du grec en latin; elle contenait les explications des premiers troubles en Orient, les articles publiés par Cyrus à Alexandrie, la lettre de saint Sophrone, qui lui ordonnait de se rendre à Rome pour faire condamner les hérétiques, et terminait en rappelant les plaintes qu'il avait déjà faites à Théodore contre Sergius de Joppé. Nous citerons les dernières paroles de sa requête : « J'ai exécuté les ordres du saint-père défunt envers les prélats hérétiques, et je n'ai consenti à les admettre à la communion orthodoxe qu'après avoir reçu leur rétractation souscrite de leur main. Toutes ces abjurations ont été remises au pape Martin Ier.

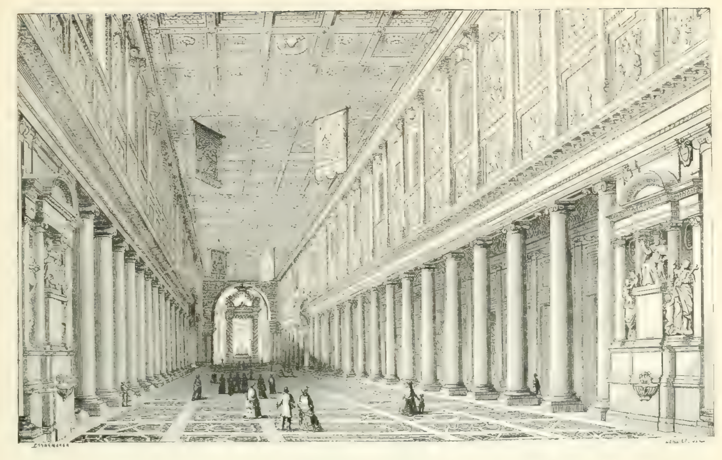
« Maintenant je vous supplie, mes frères, de vouloir écouter la demande que mon humilité vous adresse au nom des prélats, des peuples catholiques d'Orient, et du glorieux Sophrone; nous vous adjurons de dissiper par vos lumières les restes de l'hérésie, et de faire succéder la charité évangélique au fanatisme aveugle qui pousse les fidèles dans des guerres interminables. »

Le synode reçut également les plaintes de plusieurs abbés, prêtres ou moines grecs, qui demandaient la condamnation des monothélites; on lut ensuite les anciennes requêtes adressées au saint-siége contre Cyrus, Sergius et leurs adhérents. Alors le pontife se levant de sa chaire s'exprima ainsi : « C'est assez de plaintes, mes frères, contre les coupables. Le temps nous manquerait si nous voulions produire devant vous toutes les réclamations qui nous ont été présentées par les catholiques. Nous sommes assez édifiés sur la culpabilité des hérétiques, et nous pouvons remettre à la session suivante pour examiner canoniquement les écrits de chacun des accusés. »

L'assemblée s'étant réunie neuf jours après, on commença la séance par l'examen des ouvrages de Théodore, évêque de Pharan. Martin cita plusieurs passages des Pères qui condamnaient les erreurs de ce prélat. Les sept articles de Cyrus d'Alexandrie furent ensuite examinés, ainsi que la lettre de Sergius de Constantinople, qui les approuvait, en prononçant anathème contre ceux qui ne reconnaissaient pas en Jésus-Christ une seule opération théandrique. On commenta le passage de saint Denis, évêque d'Athènes, cité par Cyrus, et tiré de la lettre de Caïus; il finissait ainsi : « Enfin le Christ n'a fait ni les actions divines comme Dieu, ni les opérations humaines comme homme, mais il a montré aux nations une nouvelle espèce d'opération d'un être incarné, que l'on peut appeler actes théandriques. »

Ces paroles étaient réellement de saint Denis l'Aréopagite; et le pontife, ne pouvant les expliquer, accusa Cyrus et Sergius d'avoir falsifié ce passage, en mettant dans son septième article les termes de « nouvelle opération » au lieu de ceux « d'opération théandrique, » qui devaient y être placés. Il essaya de démontrer que Sergius avait détruit le sens de ces paroles en supprimant dans sa lettre le mot théandrique pour écrire seulement celui d'opération. Remarques dignes du théologien le plus subtil!

On édifiait ainsi les fidèles par des disputes prolongées et violentes, fondées sur des termes que l'esprit sophistique des Grecs avait introduits dans le langage de l'Église. Martin, après avoir soutenu que le mot théandrique renfermait nécessairement l'idée de deux opérations, ajouta : « Si cette expression signifie une seule opération, elle veut dire qu'elle est simple ou composée, naturelle ou personnelle. Si



Sainte-Marie Majeure

elle est simple; le Père la possède aussi ; et s'il la possède, il sera comme le Christ, Dieu et homme. En admettant cette opération composée, nous déclarons le Fils d'une autre substance que celle du Père, car le Père ne saurait comprendre une opération composée. Si nous la disons naturelle, nous déclarons la chair consubstantielle au Verbe, puisqu'elle exécute la même opération ; ainsi, au lieu de la trinité nous proclamerions la quaternité. Lorsque nous admettons l'opération théandrique comme étant personnelle, nous séparons au contraire le Fils et le Père, puisqu'ils sont distingués par les opérations personnelles.

« Enfin, les hérétiques prétendent que l'union de la nature divine et humaine ramène l'opération théandrique à l'unité ; en d'autres termes, ils avouent que le Verbe avant son union avec la chair possédait deux opérations, et qu'après son hypostase il n'en accomplit qu'une; par conséquent ils retranchent l'une de ses opérations en les confondant ensemble. Ces contradictions prouvent que saint Denis, par le mot composé dont il s'est servi, a voulu désigner l'union des deux opérations dans la même personne, et qu'il a pu dire sagement que Jésus-Christ n'accomplit ni les actions divines en Dieu, ni les actions humaines en homme, mais qu'il nous montre l'union parfaite des opérations et des natures. Le sublime de cette union est de faire exécuter humainement les actions divines, et divinement les actions humaines ; car la chair du Christ, animée d'une âme raisonnable et unie à lui personnellement, opérait les miracles qui ont frappé les peuples, et par sa vertu toute-puissante il se soumettait volontairement aux souffrances qui nous ont donné la vie du ciel. Ainsi il possédait ce qui nous est naturel d'une manière surhumaine ; et nous dirons comme saint Léon, que chaque nature opérait dans le Christ ce qu'elle a de particulier, mais avec la participation de l'autre. »

Cette explication singulière de l'opération théandrique fut approuvée sans opposition par l'assemblée. On lut ensuite l'Ecthèse d'Héraclius, et l'on déclara faux et mensongers les extraits des deux conciles de Constantinople, tenus par les patriarches Sergius et Pyrrhus, qui affirmaient que l'Ecthèse avait été approuvée par le pontife Severin.

La quatrième séance du synode fut tenue le 19 octobre. Martin releva les contradictions qui résultaient des pièces qu'on avait lues dans la session précédente, et expliqua les articles dans lesquels Cyrus anathématise les hommes qui ne disent pas avec lui que Jésus-Christ agit par une seule opération. » Sergius et Pyrrhus approuvent cette doctrine, ajoutait-il, et cependant ces prélats schismatiques adhèrent à l'Ecthèse, qui défend de prononcer les termes de une ou deux opérations. Ainsi ils se repoussent eux-mêmes du sein de l'Église, puisqu'il est contradictoire de dire une opération et de défendre de le prononcer. »

Le souverain pontife tombait dans une grave erreur, car il attribuait à l'Ecthèse une défense qui se trouvait dans le Type, et soit par ignorance de la question, soit par une ruse oratoire, il plaçait les hérétiques en contradiction avec eux-mêmes, tandis que l'édit d'Héraclius appuyait le monothélisme, et que ces prélats avaient pu l'approuver sans se contredire et sans s'anathématiser eux-mêmes.

Enfin dans la dernière session, le pontife ayant fait apporter les livres des Pères, fit lire les passages opposés à l'hérésie, et après cette lecture il prit la

parole : « Mes frères, il faut faire connaître à toute la terre que les novateurs calomnient les Pères et les conciles qui ont enseigné deux volontés, deux opérations et deux natures en Jésus-Christ ; les Pères ne l'ont pas seulement décidé, ils l'ont encore prouvé par le nombre, par les noms, par les pronoms, par les qualités, par les propriétés, par tous les moyens possibles. Nous approuvons donc cette doctrine sans y rien ajouter ni retrancher. »

Afin de rendre plus sensible la conformité des sentiments des novateurs avec les hérétiques, le pape compara les paroles des uns et des autres ; et il conclut en disant que les premiers étaient plus coupables que les seconds, puisqu'ils voulaient persuader aux esprits simples qu'ils suivaient les écrits des saints Pères, tandis que les hérétiques déclaraient ouvertement qu'ils les combattaient. Il appuya ses conclusions de l'autorité de saint Cyrille et de Grégoire de Naziance, et démontra que le Christ avait pris par son incarnation la nature humaine tout entière, et par conséquent la volonté qui est essentielle à l'âme raisonnable.

Après une longue délibération, le concile rendit son jugement en vingt canons ; il condamna tous ceux qui ne confessaient pas la Trinité et l'incarnation du Verbe ; lui refusaient de reconnaître Marie comme mère de Dieu, et le Christ comme consubstantiel à son Père et à la Vierge sa mère. Les Pères décidèrent que Jésus-Christ était lui-même une nature du Verbe incarné ; que les deux natures subsistaient distinctes en lui, qu'elles étaient unies hypostatiquement et conservaient leurs propriétés ; et qu'il exécutait deux volontés et deux opérations, l'une divine, l'autre humaine ; enfin ils condamnèrent ceux qui repousseraient ces dogmes ou qui ne prononceraient pas anathème contre les hérétiques qui attaquaient la Trinité et l'incarnation.

Sabellius, Arius, Origène, Didyme, Évagre, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Pyrrhus et Paul, furent excommuniés. On lança les plus terribles anathèmes contre ceux qui acceptaient l'Ecthèse d'Héraclius ou le Type de Constant ; contre les prêtres qui se soumettaient aux dispositions prononcées par les impies entachés de monothélisme ; et contre les hérétiques qui soutiendraient que leur doctrine était semblable à celle des Pères, ou qui exposeraient de nouvelles formules sur l'incarnation. La souscription de l'arrêt est conçue en ces termes : « Moi, Martin, par la grâce de Dieu évêque de la sainte Église catholique et apostolique de la ville de Rome, j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la foi orthodoxe, ainsi qu'à la condamnation de Théodore, prélat de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, des patriarches Pyrrhus et Paul, ses successeurs, de leurs écrits hérétiques, de l'Ecthèse et du Type impie qu'ils ont publié à Byzance. »

Les actes du concile furent écrits en latin et en grec, à la demande des moines de Palestine, et le pontife les envoya aux Églises d'Orient et d'Occident, avec plusieurs lettres synodales. Il adressa des circulaires à tous les fidèles de la chrétienté, pour les instruire de l'erreur des monothélites, et de la nécessité d'assembler un concile pour condamner cette hérésie. « Nous envoyons, écrit-il, les actes du synode à tous les chrétiens, afin de justifier notre conduite devant Dieu, et de rendre inexcusables ceux qui nous refuseront l'obéissance qu'ils nous doivent. N'écoutez point les novateurs, et ne redoutez pas la puissance de ces hommes couronnés dont la vie passe comme l'herbe qui se fane, et dont aucun n'a été crucifié pour nous. »

Il informa ensuite l'empereur des décisions du concile, en lui disant : « Nos adversaires, seigneur, ont osé écrire aux évêques d'Afrique que vous aviez publié le Type afin d'arrêter la violence de nos discussions théologiques, et pour laisser à la vérité le temps de s'établir. Le malheur de ces discordes doit retomber sur eux-mêmes, qui se sont écartés des préceptes de l'Église ; car les Pères affirment que le moindre changement dans l'exposition des vérités divines est condamnable aux yeux de Dieu. Nous vous adressons les actes de notre concile avec leur traduction en grec, et nous vous prions de les lire attentivement, afin que vos pieuses lois proscrivent les hérétiques, et fassent triompher les doctrines des saints Pères et des conciles. »

A cette époque, le nouvel évêque de Thessalonique, Paul, envoya ses lettres synodales à la cour de Rome : le pontife les jugea monothélites ; cependant, à la demande de ses députés, il consentit à suspendre les effets de l'excommunication que ce prélat avait encourue ; il releva seulement l'erreur dans laquelle il était tombé, et lui adressa par ses légats la profession de foi qu'il devait suivre. Paul, craignant que la soumission au saint-père ne lui attirât l'inimitié des évêques de l'Orient, trompa les mandataires de Martin et leur remit une exposition de ses croyances dans laquelle, en parlant de la volonté et de l'opération du Christ, il avait retranché le mot « naturelle, » ainsi que la formule d'anathème prononcée contre les hérétiques.

Les légats de la cour de Rome, séduits par les artifices et par les flatteries de l'évêque de Thessalonique, acceptèrent cet écrit, qu'ils rapportèrent au pontife. Martin ayant reconnu la fourberie, s'emporta contre ses envoyés, les appela traîtres, sacriléges, infâmes, et les fit renfermer dans un monastère où ils firent pénitence, revêtus d'un sac, et la tête couverte de cendres. Ensuite il écrivit à Paul cette lettre menaçante :

« Sachez, évêque fourbe et imposteur, que vous êtes déposé de toute dignité sacerdotale, jusqu'au jour où vous confirmerez, par écrit, sans aucune restriction ni omission, ce que nous avons décidé en notre concile, et où vous aurez anathématisé les nouveaux hérétiques, leur Ecthèse sacilége et leur Type odieux.

« Si vous désirez rentrer dans notre communion, vous devez à l'instant même réparer la faute que vous avez commise contre les canons, en ne vous reconnaissant pas, dans vos lettres, pour sujet et vicaire du saint-siége. » Martin adressa en même temps un ordre au clergé de Thessalonique, pour défendre toute communication avec Paul s'il persistait dans l'hérésie, et pour nommer un autre évêque.

Amandus ou saint Amand, prélat de Maëstricht,

avait envoyé une lettre au pape pour l'instruire des désordres des ecclésiastiques de son diocèse et pour lui faire connaître qu'il voulait abandonner son siége, afin de fuir les scandales qu'il ne pouvait empêcher. Martin lui répondit : « Nous avons appris que les prêtres, les diacres et les autres clercs, tombent dans les péchés honteux de fornication, de sodomie et de bestialité. Ceux d'entre ces infâmes qui auront été surpris une seule fois dans le péché, après avoir reçu les ordres sacrés, devront être déposés, sans espérance d'être rétablis, et passeront leur vie dans l'accomplissement d'une sévère pénitence. N'ayez donc aucune compassion pour les coupables, car nous ne voulons devant l'autel que des ministres dont l'existence ait été pure.

« Mais il ne vous est pas permis d'abandonner les fonctions de votre dignité pour vivre dans la retraite à cause dés péchés des autres ; vous devez au contraire dominer votre affliction, et rester sur le siége épiscopal pour l'édification des chrétiens de la Gaule.

« Nous vous envoyons les actes du dernier synode et notre circulaire, afin que vous les fassiez connaître à tous les ecclésiastiques de votre juridiction ; ils devront approuver sans examen ce que nous avons décidé pour la foi, et ils nous adresseront cette confirmation souscrite de leur main.

« Engagez le roi Sigebert à nous envoyer des évêques, qui consentiront à se charger de la légation du saint-siége auprès de l'empereur, pour remettre au prince les actes de notre concile et ceux de votre assemblée.

« Nous avons fait donner à votre député les reliques que vous nous demandiez ; quant aux livres, notre bibliothèque étant pauvre, il n'a pas été en notre puissance de les remettre à votre mandataire, et son départ précipité nous a empêché de faire transcrire des copies des ouvrages qui sont dans nos archives et que nous désirons vous offrir. »

Martin adressa des lettres au roi Clovis II, pour le prier d'envoyer à Rome deux prélats de son royaume, qui accompagneraient à Constantinople une ambassade à laquelle il voulait donner un caractère de solennité. Saint Éloi et saint Ouen, qui avaient d'abord été désignés par le prince pour se rendre auprès du pape, ne purent accomplir cette mission parce que des raisons d'État les retinrent dans les Gaules.

En exécutant toutes ces réformes, le saint-père n'avait pas prévu l'orage que son zèle avait formé en Orient ; l'empereur Constant, instruit des menées du pontife qui cherchait un appui contre son autorité, résolut de faire exécuter son édit du Type dans ses provinces d'Italie et d'abaisser enfin l'orgueil de la cour de Rome. Il envoya Olympius son favori, en qualité d'exarque, avec ordre de s'assurer de l'armée et de s'emparer de Martin. S'il trouvait de la résistance dans les soldats, il devait temporiser, séduire peu à peu les troupes par des largesses et des distinctions ; et enfin, quand le moment lui paraîtrait favorable, il devait faire enlever le pontife de son palais et l'envoyer à Constantinople.

Olympius débarqua en Italie pendant la tenue du concile de Latran ; d'abord, suivant ses instructions, il engagea une partie des évêques à se séparer de la communion du pape ; toutes ses tentatives ayant échoué, et n'osant point encore employer la violence, il eut recours à la trahison. Au moment où le saint-père lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, l'exarque fit un signal convenu, et son écuyer tira le glaive pour massacrer le pontife. Par un miracle éclatant, ajoutent les historiens sacrés, Martin devint invisible et l'écuyer aveugle. Olympius, frappé de ce prodige, se prosterna aux pieds du pontife, et lui découvrit les ordres qu'il avait reçus de l'empereur ; ensuite il passa en Sicile avec toute son armée pour combattre les Sarrasins, et forma un royaume indépendant.

L'exarque fut assassiné secrètement quelque temps après, et Constant nomma pour lui succéder deux officiers, Théodore, surnommé Calliopas, et un domestique du palais qui portait aussi le nom de Théodore, et dont le surnom était Pellare. Ils avaient ordre d'enlever de vive force le pape, en l'accusant devant le peuple d'hérésie et de crimes d'État, et en lui reprochant de ne pas honorer Marie comme mère de Dieu, et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrazins.

Martin, instruit de leurs projets par ses espions, se retira avec son clergé dans l'église de Latran, le jour même où les officiers de l'empire entrèrent à Rome. Il ne visita point l'exarque ; et sous prétexte de son état de maladie, il envoya quelques prêtres pour le complimenter. Celui-ci leur répondit « qu'il voulait adorer le pontife, conformément à l'usage, et que le lendemain dimanche, jour du Seigneur, il se rendrait au palais patriarcal, où il espérait le voir. » Le terme adorer, à cette époque, ne représentait pas l'idée que nous lui attribuons dans notre langue ; il signifiait simplement honorer ; et la coutume d'une adoration réelle et sacrilége, ainsi qu'elle se pratique à Rome de nos jours, était inconnue aux évêques des premiers siècles.

Le lendemain la messe fut célébrée dans la basilique de Latran par le saint-père ; mais l'exarque, redoutant la fureur du peuple, n'osa pas tenter l'enlèvement, malgré le nombre de ses troupes. Seulement il envoya son cartulaire avec quelques soldats le lundi matin au palais de Latran, pour se plaindre de la défiance qu'on lui témoignait. « On vous accuse, saint-père, lui dit l'officier, de cacher des armes et des pierres pour votre défense, et d'avoir renfermé des gens de guerre dans votre palais pontifical. »

Martin le prit aussitôt par la main et lui fit visiter sa demeure, afin qu'il rendît témoignage de la fausseté de ces accusations. « Nos ennemis ajouta le pontife, nous ont toujours calomnié : à l'arrivée d'Olympius, on nous accusait aussi d'être entouré d'hommes armés pour repousser la force par la violence. Il a bientôt reconnu que nous placions en Dieu seul toute notre confiance. »

L'exarque, rassuré sur les dangers de l'arrestation, se mit à la tête de ses troupes et fit entourer la basilique. A l'approche des soldats, le pontife, quoique malade, se fit placer sur un lit à la porte même de l'église ; ceux-ci, sans égard pour ce vénérable vieillard, ni pour la sainteté du lieu, pénétrèrent dans le temple, brisèrent les luminaires, et au milieu de la terreur et du bruit des armes, Calliopas montrant aux prêtres et aux diacres l'ordre de l'empereur,

leur commanda de déposer Martin comme indigne de la tiare, et d'ordonner un autre évêque à sa place.

Un geste, une parole du saint-père, et le sang allait couler; Martin se leva avec calme, et s'appuyant sur deux jeunes ecclésiastiques, il sortit lentement de la basilique. Les prêtres se jetèrent aussitôt sur les gardes en s'écriant : « Non, le saint père ne sortira pas de ces murs! Anathème contre vous, mercenaires d'un tyran, destructeurs de la foi chrétienne ! anathème contre vous ! » Le pontife étendit la main, et le clergé obéissant vint se ranger à ses côtés.

Martin se livra ensuite aux soldats de l'exarque; mais au moment où ils se préparaient à l'emmener, les prêtres et les diacres se jetèrent de nouveau sur la troupe, et entourant le saint-père, ils criaient : « Ne l'abandonnons point, c'est notre père ; vivons ou mourons avec lui! » Alors le pontife adressa cette prière à Calliopas : « Seigneur, permettez à ceux de mon clergé qui m'aiment de me suivre dans l'esclavage. » Tous l'accompagnèrent à son palais, qui fut à l'instant changé en prison, et dont toutes les portes furent gardées par les soldats de l'exarque Théodore

La nuit suivante, pendant que le clergé était plongé dans le sommeil, on enleva le saint-père et on le fit sortir de Rome, accompagné seulement de six serviteurs dévoués. Son enlèvement fut si précipité, qu'il ne put emporter aucune des choses nécessaires à un long voyage, si ce n'est une simple coupe à boire. Son escorte, embarquée sur le Tibre, arriva le mercredi 19 juin à dix heures du matin à Porto, d'où elle repartit le même jour; et le 1er juillet elle entrait dans Misène. Le pontife fut ensuite conduit en Calabre, de là, dans différentes îles, et enfin on le déposa dans l'île de Naxos, où il demeura une année entière.

Pendant toute la durée du voyage, Martin, accablé par une dyssenterie cruelle, n'avait pu sortir du vaisseau, qui était devenu sa prison. Les évêques et les fidèles de Naxos lui envoyaient des présents pour soulager ses maux; mais les soldats qui le gardaient s'emparaient de ses provisions, le chargeaient d'injures, d'outrages, et frappaient même les citoyens, les repoussant avec colère et criant : « Mort à ceux qui aiment cet homme; ils sont ennemis de l'État ! »

Enfin Constant donna l'ordre de l'amener à Constantinople ; et au milieu du mois de septembre de l'année 654, le saint-père entra dans le port de la ville impériale. Pendant une journée entière Martin resta sur le vaisseau, couché sur du mauvais linge et livré en spectacle à tout le peuple qui le couvrait de huées, l'appelait hérétique, ennemi de Dieu, de la Vierge et du prince. Le soir, un scribe, nommé Sagolève, et plusieurs gardes, le descendirent de la barque et le portèrent dans la prison appelée Prandéaria, où il demeura trois mois sans aucun secours. On croit qu'il écrivit dans son cachot les deux lettres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Dans la première, il se justifie auprès de l'empereur des accusations portées contre lui, et invoque le témoignage que le clergé romain avait rendu de la pureté de sa foi en présence de l'exarque; il proteste qu'il défendra les décisions de son concile aussi longtemps que la vie lui sera laissée. « Je n'ai envoyé, écrivait-il, ni lettres ni argent aux Sarrasins; j'ai seulement donné quelques secours à des serviteurs de Dieu qui venaient de ces pays chercher des aumônes pour les chrétiens malheureux. Je crois à la glorieuse Marie, vierge et mère du Christ, et je déclare anathème, dans ce monde et dans l'autre, à ceux qui refusent de l'honorer et de l'adorer au-dessus de toutes les créatures. » Il termine sa seconde lettre en disant : « Il y a quarante jours, seigneur, que je n'ai pu obtenir un bain pour mon corps affaibli. Je me sens glacé par la souffrance, car le mal qui dévore mes entrailles ne m'a laissé aucun repos sur la mer ni sur la terre. Mes forces y succombent; et lorsque je demande une nourriture salutaire qui puisse me ranimer, j'éprouve un refus insultant. Cependant je prie Dieu, quand il m'aura retiré de cette vie, de chercher ceux qui me persécutent, pour les ramener à la pénitence. »

Enfin il fut tiré de son cachot et apporté dans le sénat, assemblé pour l'interroger. Le sacellaire Bucoléon, chargé de présider le conseil, lui ayant commandé de se lever, quelques officiers le soutinrent dans leurs bras, et le sacellaire l'apostropha par ces dures paroles : « Misérable! notre souverain a-t-il opprimé ta personne, s'est-il emparé des richesses de ton Église, ou seulement a-t-il cherché à te ravir la dignité d'évêque?» Le pontife garda le silence.

Bucoléon reprit en le menaçant : « Puisque ta voix n'ose s'élever devant nous, celle de tes accusateurs va nous répondre. » Aussitôt Dorothée, patrice de Cilicie, plusieurs soldats, André, secrétaire d'Olympius, et quelques gardes de la suite de cet exarque, s'avancèrent au milieu du conseil. Au moment où l'Evangile fut ouvert pour recevoir leurs serments, Martin dit aux magistrats : « Je vous prie, seigneurs, au nom du Christ qui nous entend, de laisser parler ces hommes sans les faire jurer sur les saintes Ecritures; qu'ils disent contre moi ce qui leur est commandé, mais qu'ils ne perdent point leurs âmes par un serment condamnable. »

Les témoins jurèrent néanmoins de faire connaître aux juges la vérité. Dorothée s'exprima le premier en ces termes : « Si le pontife avait cinquante têtes, elles devraient tomber toutes sous le glaive des lois pour le châtiment de ses crimes, car je jure qu'il a corrompu l'Occident, et qu'il s'est rendu le complice de l'infâme Olympius, ennemi mortel de notre prince et de l'empire. » Pressé de questions par Bucoléon, le pape répondit : « Si vous voulez entendre la vérité, je vais vous la dire. Lorsque le Type fut envoyé à Rome.... » — Le préfet Troïle l'interrompit en criant : « Nous vous accusons de crimes contre l'État; ne parlez point de la foi, il n'en est pas question dans cette assemblée, car nous sommes tous chrétiens et orthodoxes comme les Romains. » — « Vous mentez, répliqua le saint-père, et au jour terrible du jugement je m'élèverai entre Dieu et vous, pour prononcer anathème et malédiction contre votre abominable hérésie. »

Troïle renfermant en lui-même toute sa fureur, continua l'interrogatoire : « Prélat audacieux, dit-il, lorsque l'infâme Olympius exécutait ses projets coupables, pourquoi as-tu reçu le serment des soldats de ce traître? Pourquoi, au lieu de lui prêter l'appui de ton autorité, n'as-tu pas dénoncé ses perfidies, en opposant ta puissance à sa volonté? »



Clotaire II et saint Éloi

Le pape répondit au préfet : « Dans la dernière révolution, seigneur, lorsque le moine Georges, qui devint préfet, quitta le camp, et pénétra dans Constantinople pour accomplir ses desseins audacieux, où étiez-vous, vous et ceux qui m'écoutent? Non-seulement vous n'avez point résisté à ce séditieux, mais encore vous avez applaudi à ses harangues, et vous avez chassé du palais ceux qu'il vous ordonnait d'expulser. Pourquoi, lorsque Valentin s'est revêtu de la pourpre et s'est emparé du trône, au lieu d'opposer votre pouvoir à sa puissance, avez-vous subi sa loi? A votre tour, avouez qu'on ne peut résister à la force; ou bien reconnaissez-vous le complice de ce traître.

« Comment donc aurais-je pu m'opposer à Olympius, qui commandait toutes les armées d'Italie? Est-ce moi qui l'ai fait exarque? est-ce moi qui lui ai donné des troupes, des trésors, et le pouvoir souverain sur la péninsule romaine? Je ne puis davantage me reconnaître le complice de sa trahison. Mais ces paroles sont inutiles, ma perte est résolue; ainsi permettez que je garde le silence. Je vous en conjure, disposez de ma vie selon vos intentions, car Dieu sait que mon supplice m'achètera une sainte récompense ! »

Le sacellaire déclara la séance levée, et se rendit au palais pur faire son rapport à l'empereur. Martin fut emporté de la salle du conseil et placé dans la cour, près des écuries du prince, au milieu des gardes; ensuite on l'éleva sur une terrasse, afin que le souverain pût le voir à travers les tentures de son appartement, des soldats le portant sur leurs bras, au milieu de la plate-forme, en présence de toute le sénat et d'une foule innombrable. Bucoléon étant sorti des appartements du prince, s'approcha de Martin pour lui faire connaître sa sentence. « Évêque de Rome, lui dit-il, regarde comment Dieu t'a livré entre nos mains; tu as voulu résister à l'empereur, tu es devenu son esclave; tu as abandonné le Christ, maintenant il t'abandonne. » Alors s'adressant à l'exécuteur, il dit : « Déchire le manteau de ce pontife et les bandelettes de sa chaussure. » Et se retournant vers les soldats, il ajouta : « Je vous le livre, mettez en pièces ses vêtements. » Ensuite il commanda à la foule de le mau-

dire. Quelques malheureux seulement crièrent anathème au pape, et les autres assistants, baissant la tête, se retirèrent accablés de tristesse. Les bourreaux lui ôtèrent son pallium sacerdotal et ses autres ornements ecclésiastiques qu'ils se partagèrent, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture, qu'ils déchirèrent des deux côtés, afin de livrer son corps entièrement nu aux injures de l'air et aux regards avides de la soldatesque. On lui mit un carcan autour du cou, et il fut attaché au bras du bourreau, pour montrer qu'il était condamné au dernier supplice. Martin fut traîné dans cet appareil, le grand exécuteur portant devant lui le glaive de la mort, depuis le palais jusqu'au prétoire : là il fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot avec les meurtriers; une heure après on le transféra dans la prison de Diomède. Pendant le trajet, son gardien le tirait avec une telle violence, qu'en gravissant l'escalier ses jambes furent déchirées sur la pierre et ensanglantèrent les dalles. Il tomba haletant et fit de vains efforts pour se relever; alors des soldats l'étendirent sur un banc, où il resta presque nu exposé à un froid rigoureux. Enfin deux femmes de geôliers prenant pitié du pontife, l'enlevèrent de son cachot, pansèrent ses plaies et le mirent dans un lit pour ranimer ses membres engourdis : il y resta jusqu'à la nuit sans pouvoir parler et sans recouvrer le sentiment de l'existence.

L'eunuque Grégoire, préfet du palais, ayant été instruit des cruautés exercées contre le saint-père, fut touché de compassion, lui envoya des aliments par le chef de sa maison; et lui-même, s'échappant du palais, pénétra dans la prison de Martin, fit enlever le carcan et les chaînes, engagea le pape à reprendre courage et à espérer un meilleur sort. En effet, le lendemain, par ses conseils, l'empereur se rendit auprès du patriarche Paul, dont la vie s'éteignait dans les souffrances d'une maladie cruelle, afin de lui apprendre le supplice du pontife, et de lui demander s'il fallait le faire exécuter. Paul, loin d'applaudir à la cruauté du prince, poussa un profond soupir, se tourna du côté de la muraille, et garda le silence; ensuite il murmura ces mots : « Les tourments de ce malheureux vont augmenter encore ceux de ma condamnation. » L'empereur lui demandant pourquoi il parlait ainsi, le prélat, soulevant la tête, lui dit : « Prince, il est déplorable d'exercer de telles rigueurs contre les prêtres que Dieu a livrés à votre puissance. Au nom du Christ, je vous adjure de faire cesser le scandale et les cruautés de votre justice, ou craignez de brûler dans les flammes éternelles !.... » Ces paroles frappèrent d'épouvante Constant et le déterminèrent à ordonner qu'on fît cesser les rigueurs exercées contre Martin.

Le patriarche étant mort quelques jours après, Pyrrhus voulut remonter sur le siége de Byzance, mais l'acte de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore fut publié par les grands et par les prêtres, qui s'opposaient à son rétablissement, le jugeant indigne du sacerdoce, comme anathématisé par les métropoles grecque et latine. Avant de prendre une décision, l'empereur voulut connaître la conduite de ce prélat pendant son séjour à Rome, et envoya Démosthène, officier de la bourse, avec un scribe, pour interroger le saint-père dans sa prison et lui demander quelles avaient été les actions du patriarche Pyrrhus pendant son séjour en Italie.

Martin répondit aux envoyés du prince : « Le patriarche s'est rendu à notre siége apostolique sans y avoir été appelé; après avoir souscrit de sa main l'abjuration de son hérésie, il l'a présentée humblement à Théodore, notre prédecesseur, qui a reçu Pyrrhus comme évêque, lui a rendu son rang dans l'Eglise, et l'a soutenu dans sa dignité, en mettant à sa disposition les trésors de Saint-Pierre. »

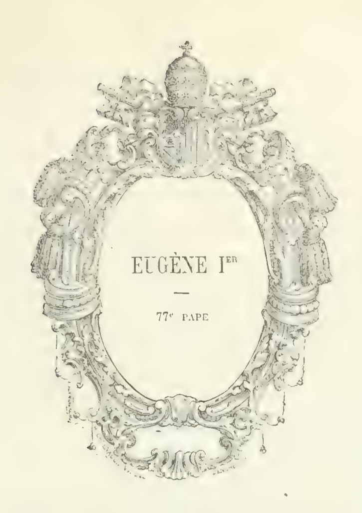
Le pape resta trois mois encore dans la prison de Diomède. Enfin, Sagolève, un des principaux magistrats de Constantinople, vint un matin lui dire : « Saint-père, j'ai ordre de vous transférer dans ma demeure, pour vous conduire ce soir dans un endroit que le sacellaire doit m'indiquer. » Martin s'adressant à ceux qui étaient près de lui, s'écria : « Mes frères, le moment est venu; donnez-moi le baiser de paix. » Ensuite, étendant ses mains tremblantes, il leur donna sa bénédiction, et ajouta : « Ne pleurez point, mais réjouissez-vous de la gloire que Dieu me prépare. » A la nuit, des sbires vinrent le prendre chez le magistrat, et le conduisirent jusqu'au port, où ils l'embarquèrent sur un vaisseau qui faisait voile pour la presqu'île de Chersonèse. Un mois après son arrivée, Martin écrivit à un ecclésiastique de Constantinople pour lui adresser des plaintes sur le dénûment absolu où il se trouvait : « Celui auquel je confie cette lettre, disait le saint-père, est venu nous rejoindre de Byzance, et sa présence m'a causé une grande joie, malgré la déception que j'ai éprouvée en apprenant qu'il ne m'apportait aucun secours d'Italie. Cependant j'ai loué Dieu, qui mesure nos souffrances comme il lui plaît; mais n'oubliez pas, mon frère, que nous manquons de nourriture, et la famine est si grande dans cette contrée, que nous ne pouvons à aucun prix obtenir du pain. Prévenez nos amis qu'il nous est impossible de vivre, s'ils ne nous envoient, dans un terme rapproché, des subsides et des provisions.

« Je suis d'autant plus sensible à l'indifférence du clergé romain, que je n'ai commis aucune action qui justifie le mépris qu'il montre pour ma personne. D'ailleurs, Saint-Pierre, qui nourrit indistinctement tous les étrangers, ne doit pas nous laisser mourir de faim, nous qui sommes dans l'exil et dans l'affliction pour avoir défendu les doctrines de l'Église dont nous étions le chef.

« Je vous ai désigné les choses nécessaires à mes besoins; je vous prie de les acheter et de me les envoyer avec votre exactitude ordinaire; car je n'ai rien pour combattre mes fréquentes maladies.

« J'abandonne le soin de mon corps à Dieu, et j'espère de sa miséricorde inépuisable qu'il ne tardera pas à me délivrer des peines terrestres. »

En effet, le pontife mourut le 16 septembre 655, et fut enterré dans un temple dédié à la Vierge, à un stade de la ville de Chersonèse, où sa mémoire fut longtemps en grande vénération. L'Église grecque honore Martin comme confesseur, et l'Église latine l'a placé au rang des martyrs. Quelques auteurs affirment que ses reliques furent rapportées à Rome, et déposées dans une basilique déjà consacrée depuis longtemps à saint Martin de Tours.



L'empereur fait élire le pontife Eugène. — Les légats du pape communiquent avec les monothélites. — Fermeté de l'abbé saint Maxime.— Lettre sur la persécution dont il fut victime. — Mort du pontife Eugène. — L'orfévre saint Éloi.

Eugène, Romain de naissance et fils de Rufinien, avait été élevé sur le saint-siége par ordre de l'empereur Constant, à l'époque où Martin était plongé dans les cachots de Constantinople. Le prince, désirant que l'élection du nouveau pontife parût consacrée canoniquement, engagea Martin à donner sa démission de chef de l'Eglise apostolique; sur son refus, il passa outre, et l'élection d'Eugène fut célébrée avec pompe dans la basilique de Saint-Pierre.

Quelques auteurs, pensant réhabiliter la mémoire de ce pape, ont supposé que Martin Ier envoya de l'île de Naxos l'autorisation de consacrer à sa place l'évêque qui venait d'être élu; mais plusieurs lettres du pontife orthodoxe viennent au contraire démentir cette opinion.

Après son ordination, Eugène envoya des légats chargés d'instructions secrètes pour entrer en accommodements avec les monothélites de Constantinople.

Saint Maxime, l'illustre abbé de Chrysople, opposait toujours une courageuse résistance au progrès de l'hérésie. Il fut alors arrêté par ordre du prince; et après quelques mois d'une prison rigoureuse, il fut conduit devant les magistrats pour subir un interrogatoire. Le juge lui ayant ordonné d'expliquer quelle serait sa conduite dans le cas où les Romains se réuniraient aux Byzantins, il répondit : « Si vous ne confessez pas les deux volontés et les deux opérations du Christ, les envoyés de la ville sainte ne communiqueront point avec vous; d'ailleurs, s'ils se rendaient coupables d'une action sacrilége en participant à votre communion, la foi du siége apostolique conserverait sa pureté, parce qu'ils ne seraient pas porteurs de lettres synodales. »

Les juges répliquèrent : « Vous êtes seul dans l'erreur et dans les ténèbres; les apocrisiaires du pontife Eugène sont depuis hier dans nos murs; et demain, jour du Seigneur, en présence du peuple, ils communiqueront avec le chef de notre clergé; et tous apprendront que vous seul pervertissiez autrefois les fidèles d'Occident, puisqu'ils communient avec nous lorsque vous n'êtes plus parmi eux.

« Revenez à des sentiments plus sages, et que l'exemple de Martin vous apprenne à redouter la justice de l'empereur! »

L'abbé Maxime répondit avec fermeté : « La règle que je veux suivre est celle du Saint-Esprit qui anathématise, par la bouche de l'Apôtre, les princes, les empereurs, les papes, les saints, les anges et les archanges mêmes, s'ils enseignent une autre foi que celle qui a été prêchée par Jésus-Christ. »

Son disciple Anastase, instruit de l'ordre que le pape avait donné d'excommunier son maître et de le faire périr, s'il persistait à condamner l'erreur des monothélites, écrivit aux moines de Cagliari en Sardaigne : « Nos adversaires ont enfin résolu de ne point suivre la doctrine des Pères; et, dans leur ignorance, ils flottent dans un océan de contradictions. Après avoir longtemps soutenu qu'il ne fallait

dire ni une ni deux opérations, aujourd'hui ils en reconnaissent deux et une, c'est-à-dire trois.

« Avant eux, aucun des anciens hérétiques n'avait osé défendre cette erreur grossière, que les Pères, les conciles et la simple raison proscrivent. Cependant ils l'ont fait approuver par les légats de l'indigne pontife Eugène, et ils persécutent en son nom les fidèles qui s'opposent à la destruction de la foi. »

Maxime devint en effet la victime de son attachement à l'orthodoxie de l'Église; l'empereur, à l'instigation de l'évêque de Rome, ordonna que le moine serait fouetté publiquement dans tous les carrefours de la ville; et après cette flagellation, il lui fit couper la langue et la main droite!

Les autres actions du pape sont restées entièrement inconnues; il mourut le 2 juin 658, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre, où les prêtres affirment que son corps est conservé. Les moines portugais prétendent au contraire que depuis longtemps ses reliques ont été transportées dans leur province. Nons laisserons les tonsurés vider cette question fort peu intéressante. Du reste, ce n'est pas le seul cadavre dont les dévots se disputent la possession; et, de par le monde catholique, le même saint existe ou est censé exister, dans son entier, ou dans plusieurs de ses membres, dans les reliquaires de plusieurs églises, et exposé à la vénération de dévots imbéciles!

Les auteurs ecclésiastiques ont accordé de grands éloges à la haute piété d'Eugène et à sa libéralité envers les églises et envers les couvents. Aussi les réformateurs du Martyrologe lui ont-ils décerné les honneurs de la canonisation!

On place à la même époque la mort de saint Éloi, l'illustre évêque de Noyon. Ce vénérable prélat était de Cadillac, village situé à deux lieues de Limoges; comme dès son plus bas âge il avait manifesté un penchant décidé pour le dessin, son père l'avait fait entrer chez le préfet de la monnaie, dans la ville de Limoges, où il fit des choses si remarquables en orfévrerie, qu'il attira l'attention de Robbon, trésorier de Clotaire II, qui voulut l'avoir près de lui et l'attacha à la vérification des monnaies. Le roi, à portée d'apprécier les talents de cet habile artiste, le nomma son monétaire.

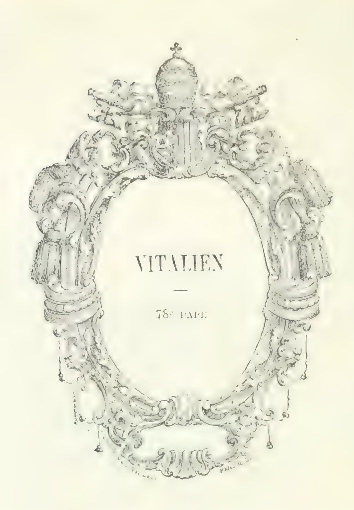
Dagobert, qui succéda au roi Clotaire II, prit également saint Éloi en affection; il l'éleva à la dignité de trésorier, et le chargea de la direction de tous les travaux importants qui s'exécutaient en orfévrerie, entre autres des siéges d'or enrichis de pierreries et des bas-reliefs qui devaient orner le tombeau de saint Germain. Mais bientôt Eloi, scandalisé des débordements de la cour, résolut de fuir le monde, et alla s'ensevelir dans un monastère, d'où il ne sortit que pour diriger l'évêché de Noyon. On s'accorde à reconnaître qu'il remplit les devoirs de sa dignité épiscopale avec la plus scrupuleuse exactitude, tout en se livrant à ses occupations artistiques : plusieurs de ses ouvrages existaient encore avant la révolution de 1789. C'était un vertueux prélat et un artiste philosophe.

A la suite d'un voyage qu'il avait entrepris dans le Brabant pour convertir les idolâtres, saint Éloi mourut dans la ville de Noyon, et fut enterré dans la cathédrale, où, suivant les légendaires, il accomplit bon nombre de miracles dont nous ne garantissons nullement l'authenticité.





Invasion et pillage de Rome.



Élection de Vitalien. — Il envoie ses légats à Constantinople. — Vitalien place des orgues dans les églises de Rome. — L'empereur Constant vient en Italie. — Il pille Rome. — Église d'Angleterre. — Lettre du pontife. — Affaire de Jean de Lappe. — Le pape envoie un archevêque en Angleterre. — L'évêque de Ravenne méprise les ordres du pontife. — Vitalien excommunie l'évêque de Ravenne. — Le prélat excommunie le pape. — Mort de Vitalien. — Son nom est retranché des diptyques de Constantinople.

Le pontife Eugène étant mort, on élut, pour lui succéder, Vitalien, fils d'Anastase, né à Signia en Campanie. Après son exaltation, le nouveau pape envoya des légats à Constantinople pour remettre au prince sa profession de foi : le clergé adressa également une lettre synodale, pour supplier l'empereur de confirmer son élection.

Le P. Pagi affirme que Vitalien n'écrivit point au patriarche Pierre, alors chef du clergé de Byzance ; Fleury est d'une opinion contraire ; dans tous les cas, ces auteurs conviennent que les envoyés du saint-père approuvèrent le Type du prince et furent reçus avec honneur à la cour impériale. Constant, flatté de cette marque de condescendance, devint favorable à l'Église de Rome. Il fit cesser les persécutions contre les orthodoxes, augmenta les priviléges des pontifes, et donna même à la basilique de Saint-Pierre un livre des Évangiles recouvert d'or et orné de pierres précieuses. Le patriarche de Constantinople, monothélite zélé, témoigna aussi par des marques de munificence la joie qu'il éprouvait de son union avec le pape ; il lui envoya plusieurs navires chargés de grains et de bestiaux pour les pauvres de Rome ; et dans une lettre qu'il lui écrivit, il cite différents passages des Pères qu'on avait altérés afin d'établir l'unité de volonté d'opération en Jésus-Christ.

En 660, le pontife introduisit dans les églises l'usage des orgues pour augmenter l'éclat des cérémonies religieuses et y attirer davantage les fidèles.

Deux ans après, en 662, l'empereur Constant prit la résolution de passer en Italie, afin de mettre le siége du gouvernement hors des atteintes des ennemis de l'empire, qui poussaient leurs excursions jusque sous les murs de Byzance. Il se rendit à Tarente, ensuite à Naples ; mais ayant échoué dans sa tentative sur Bénévent, qui tenait pour les Lombards, il se replia sur la ville apostolique. Le pape, à la tête du clergé, vint à la rencontre du prince, qui présenta ses offrandes à Saint-Pierre, et resta douze jours dans l'ancienne capitale des Césars. Ensuite l'empereur Constant, en sa qualité de chef de l'État, procéda régulièrement au pillage de Rome, afin de grossir ses trésors, qui étaient épuisés par les guerres. Il enleva des temples tous les ornements d'or et d'argent, les statues, les balustrades, et jusqu'à l'airain des portiques ; il enleva les trésors des couvents ; il arracha même la couverture de la basilique de Sainte-Marie des Martyrs. La plus grande partie de ces richesses fut dirigée vers la Sicile, où le prince avait résolu d'établir sa résidence.

A la même époque, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi de Northumbre, envoyèrent des députés au saint-siége pour consulter le pape sur des points de discipline religieuse, et entre autres sur l'époque de la

célébration de la fête de Pâques. Ils l'instruisaient également de la mort du métropolitain de Cantorbéry, et le priaient de leur envoyer un prélat pour remplir le siége vacant.

Les ambassadeurs étaient chargés de supplier le saint-père d'arrêter les dissensions soulevées par ses représentants, qui voulaient assujettir les églises d'Angleterre au rite romain. Wigard, chef de la députation, connaissant l'avarice du pontife, appuya ses réclamations de riches présents et de sommes considérables, renfermées dans des vases d'or et d'argent. Le pontife s'empressa de répondre au roi Oswi; mais, tout en louant son zèle pour la religion, il l'exhortait à se conformer aux traditions de l'Église apostolique, soit pour la célébration de la fête de Pâques, soit pour les autres cérémonies sacrées. « Nous vous envoyons, ajoutait-il, pour vous remercier de vos offrandes, des reliques des bienheureux saint Pierre et saint Paul; des martyrs saint Laurent, saint Jean, saint Grégoire et saint Pancrace; et nous faisons présenter à la reine, votre épouse, une croix en or et une clé que nous garantissons avoir été forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre. » Une peste violente ravageait alors l'Italie; Wigard et les autres députés des rois de Kent et de Northumbre ayant succombé au fléau, le pape fut obligé d'envoyer sa réponse par des légats.

Quelques années après ces événements, Jean, évêque de Lappe, dans l'île de Crète, vint à Rome pour conjurer Vitalien de lui faire rendre justice, en réformant une sentence rendue contre lui par son métropolitain Paul et par les autres prélats de la Crète pour de prétendus manquements à la discipline ecclésiastique.

Le saint-père convoqua un synode au palais de Latran, afin d'examiner la cause de l'évêque, ainsi que les actes du concile qui avait condamné Jean. L'assemblée déclara unanimement que le jugement était irrégulier; elle blâma les rigueurs dont le prévenu avait été victime, et accusa Paul de rébellion pour avoir refusé à son suffragant de se soumettre à l'appel de la cour de Rome. « Ce crime seul, ajoutaient les ecclésiastiques italiens, mérite l'anathème, et infirmerait l'autorité des plus sages délibérations. »

Jean fut rétabli dans son siége; et le pontife ordonna à l'archevêque Paul d'effacer le scandale de cette injuste déposition, par une réparation éclatante envers le prélat de l'Église de Lappe. Celui-ci, déclaré solennellement innocent, fut réintégré dans ses honneurs, biens et dignités. A son départ de la ville sainte, Vitalien lui remit deux lettres, adressées, l'une à Vane, chambellan et cartulaire de Constantinople, et l'autre à Georges, évêque de Syracuse, afin que ces seigneurs le présentassent à l'empereur pendant son séjour en Sicile.

Vitalien s'occupa ensuite de la nomination d'un prélat pour le siége de Cantorbéry, suivant la demande que lui en avait faite Egbert, roi de Kent. Il fit venir à Rome Adrien, abbé du couvent de Néridan, près de Naples, pour lui offrir le diocèse de Cantorbéry, parce que ce moine lui avait été désigné comme très-instruit dans les dogmes de la religion, connaissant tous les points de la discipline du clergé régulier ou séculier, et possédant parfaitement les langues grecque et latine. Adrien, plutôt philosophe que moine, refusa cette importante dignité, et proposa pour le remplacer André, religieux de son couvent, homme vénérable par l'excellence de sa doctrine et par la gravité de son âge; celui-ci refusa en déclarant que ses infirmités corporelles l'empêchaient également d'accepter la mission du saint père.

Alors Adrien présenta un autre moine, appelé Théodore, né à Tarse en Cilicie Ce bénédictin, par des études profondes, avait acquis un grand savoir dans les lettres divines et humaines; il parlait avec pureté le grec et le latin, et joignait à des mœurs irréprochables des habitudes d'obéissance passive aux ordres de ses supérieurs. Théodore fut nommé archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien consentit à le suivre en Angleterre, pour catéchiser les peuples de cette île et pour achever de les soumettre à l'autorité de l'Église romaine.

Vitalien engagea saint Benoît Biscop, qui faisait son quatrième pèlerinage, à retourner dans sa patrie, afin d'y conduire le nouveau prélat Théodore et de lui servir d'interprète. Biscop obéit aux ordres de Vitalien, et quitta la ville sainte le 27 mai 668, prenant la route d'Angleterre avec le métropolitain de Cantorbéry et l'abbé Adrien; ils débarquèrent à Marseille, et se rendirent à Arles pour remettre à l'archevêque Jean les lettres que le pontife lui adressait. Le prélat accueillit favorablement les voyageurs, et les garda dans son diocèse jusqu'à ce qu'ils eussent reçu d'Ébroïn, maire du palais, la permission de traverser les Gaules.

Aussitôt que le roi de Kent eut appris que les envoyés du saint-père se dirigeaient vers son royaume, il députa un ambassadeur à la cour du monarque français, afin d'obtenir l'autorisation de les faire conduire au port de Quentavic, en Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse-sur-mer.

Théodore, malade des fatigues du voyage, fut obligé de rester quelques mois dans cette ville; il passa ensuite en Angleterre, où il prit possession du siége de Cantorbéry. Il gouverna cette Église l'espace de vingt et un ans. Ce prélat obtint dans la suite la suprématie de son siége sur les autres Églises, quoique l'archevêché d'York eût autrefois été déclaré indépendant par Grégoire Ier. Théodore termina les discordes religieuses du pays en faisant consentir les Anglais à recevoir le rite romain. Pendant la durée de son épiscopat, il domina les princes et les prêtres, leur fit comprendre les bienfaits de l'instruction, et fonda des écoles où il professait lui-même. La science, vulgarisée par ses efforts, grandit sous le ciel nébuleux de l'Angleterre, et prépara l'existence sociale de cette grande nation.

Une révolution contraire s'opérait en Orient; la théologomanie s'était emparée de l'esprit des Grecs et les portait à de telles extravagances, qu'à l'avénement de leur nouvel empereur Constantin Pogonat, ils avaient exigé impérieusement que ses deux frères fussent couronnés en même temps que lui; cette triple onction sacrée et l'obéissance à trois princes à la fois étant, selon eux, une conséquence rigoureuse de leur croyance dans la sainte Trinité et de l'adoration des trois personnes divines. Constantin qui se voyait ainsi enlever une partie de l'autorité suprême par suite d'idées religieuses qu'il ne partageait pas,



Introduction des orgues dans l'Église romaine

voulut ramener les Grecs à des croyances plus en rapport avec ses intérêts. En conséquence il persécuta les monothélites, favorisa leurs adversaires; et Pierre, patriarche de Constantinople, étant mort, il nomma, pour le remplacer, Thomas, diacre de Sainte-Sophie, qui était tout dévoué à la cour de Rome. Cependant les guerres et les invasions incessantes des Sarrasins interrompant toute communication entre l'Église latine et l'Église grecque, le nouveau patriarche ne put envoyer au pape ni aux évêques latins sa lettre synodale.

Peu de temps après eut lieu la célèbre dispute entre le pontife de Rome et l'évêque Maure : Vitalien avait ordonné au métropolitain de Ravenne de se

rendre à la cour de Rome, afin d'y être examiné sur ses actions et sur sa foi ; mais le prélat, appuyé de la faveur de l'exarque, avait refusé de comparaître, et le pontife l'ayant déclaré déchu de ses honneurs et retranché de la communion des fidèles, celui-ci à son tour, avait réuni son clergé et prononcé un anathème terrible contre le pape.

Vitalien, furieux de se voir excommunié par un ecclésiastique qu'il regardait comme son vassal, souleva pour sa cause tous les évêques d'Italie, et dans un grand concile il fit déposer Maure des fonctions sacerdotales.

Le métropolitain ne voulut point recourir à la clémence pontificale; il opposa un dédain outrageant aux foudres de l'Église apostolique, et défendit à son clergé de se soumettre, ni directement ni indirectement, aux décrets de l'évêque de Rome. Il publia également une bulle d'excommunication, dans laquelle il accusait l'orgueilleux successeur de saint Pierre de vouloir anéantir les libertés de l'Eglise pour fonder une tyrannie coupable ; et où il annonçait même qu'il réunirait des troupes et emploierait la force temporelle pour s'opposer à l'ambition envahissante de l'évêque romain.

Vitalien se courba devant la fermeté du prélat de Ravenne, et redoutant que l'esprit d'émancipation ne se propageât dans le clergé, il suspendit les effets de son ressentiment, et parut oublier la révolte de l'audacieux Maure.

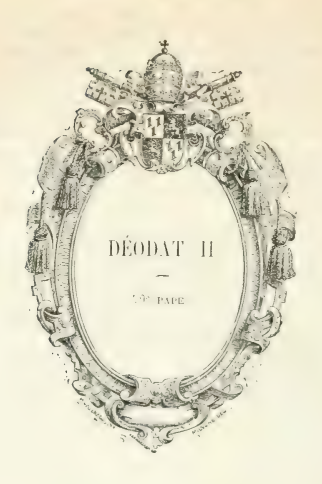
Les bénédictins attribuent au pape une lettre apocryphe, et sans doute écrite par ces moines, afin de légitimer la possession des châteaux et des terres immenses qu'ils revendiquaient dans les provinces de Sicile. Voici le langage qu'ils font tenir à Vitalien : « Mes frères, j'ai appris avec une grande affliction que vos monastères et vos biens ont été ruinés par les courses des Sarrasins, et que plusieurs d'entre vous sont tombés sous le glaive de ces peuples impies.

« J'envoie, pour vous consoler, quelques religieux du Mont-Cassin; je vous exhorte à leur obéir, à travailler avec eux au rétablissement de vos abbayes, et à réparer les désordres de vos domaines.... »

Ce pontife, orthodoxe et ambitieux, mourut en 672, après un règne de treize ans; il fut enterré à Saint-Pierre.

Jean, patriarche de Constantinople, avait rétabli le nom de l'évêque de Rome dans les sacrés diptyques; mais Théodore, qui lui succéda, obtint de Constantin Pogonat l'autorisation de retrancher Vitalien du catalogue sacré.





Origine du pontife. — Son éducation dans les cloîtres. — Élection de Déodat ou Dieu-donné. — Il accorde de grands priviléges à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. — Caractère du pontife. — Mort du pape Déodat. — Il est enterré à Saint-Pierre.

Déodat, que différents auteurs nomment le pontife Adéodat, Deus-dedit ou Dieu-donné, était Romain de naissance, et fils de Jovien. Il fut placé très-jeune dans le monastère de Saint-Érasme, situé sur le mont Célius, où les religieux prirent soin de son éducation. Dans la suite, par reconnaissance pour les moines qui l'avaient élevé, il augmenta les bâtiments du couvent et organisa la communauté, qu'il mit sous la conduite d'un abbé.

Après la mort de Vitalien, le Sénat, le clergé et le peuple le choisirent pour son successeur au trône de saint Pierre, l'empereur confirma l'élection, et il fut immédiatement ordonné évêque de la ville sainte.

L'histoire garde le silence sur les actes de son pontificat; les chroniques rapportent seulement que, pendant son règne, saint Agiric, prêtre et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, accomplit un pèlerinage à Rome, pour présenter une charte que Chrodobert ou Robert, métropolitain de son diocèse, avait octroyée au clergé régulier de Saint-Martin, et dont il demandait la confirmation.

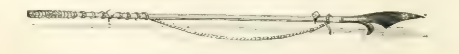
Déodat ne voulant pas enlever à l'autorité des évêques les couvents qui dépendaient de leurs Eglises, repoussa d'abord la demande de saint Agiric; mais le religieux lui ayant montré dans les archives de la cour apostolique plusieurs exemples de cet abus de pouvoir, il se rendit à ses prières, et approuva la charte de Robert.

Cette autorisation ne renferme pas les clauses qui étaient alors en usage pour assurer aux moines la liberté de vivre indépendants et selon leurs règles; aussi Lannoy a-t-il rejeté cette pièce comme apocryphe, appuyant cette opinion sur la formule rapportée par Marculfe, et usitée à cette époque pour les chartes religieuses; néanmoins le P. Lecointre, dont l'érudition et l'exactitude font autorité pour quelques-uns, n'a pas craint d'affirmer l'authenticité du privilége de l'abbaye.

Déodat, selon le sentiment d'Anastase le bibliothécaire, était charitable envers les pauvres, accessible à tous les malheureux, d'un caractère calme et d'une bonté extrême.

Il consacra quatorze prêtres, deux diacres et quarante-six évêques, dans une seule ordination; c'est tout ce qu'on sait des actes de son pontificat, qui dura environ cinq années.

Il mourut en 676, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.





Élection du pontife. — Son origine. — Le patriarche de Constantinople lui écrit en faveur du monothélisme. — Incertitudes sur la réponse du saint-père — L'évêque de Ravenne se soumet au pape. — L'empereur Constantin entreprend de pacifier l'Église.— Il convoque un concile général. — Lettre du prince au pape. — Mort de Domnus.

Après la mort de Déodat, le saint-siége resta vacant plusieurs mois; le clergé, le peuple et les seigneurs de Rome ayant été divisés par les rivalités des prêtres avides de l'autorité suprême. Enfin les suffrages se réunirent sur Domnus; et lorsque son élection eut reçu la sanction impériale, il monta sur le trône de l'Église. Onuphre donne au pontife le nom de Dominus, et dit qu'il était Romain d'origine et fils du prêtre Maurice.

Théodore, patriarche de Constantinople, qui s'était déclaré en faveur de l'hérésie des monothélites, n'adressa pas sa lettre synodale au nouveau pape pour le féliciter de son élection; il lui écrivit seulement pour lui demander quels étaient ses sentiments relativement à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident : la réponse de Domnus a été anéantie par les prêtres, ce qui doit faire présumer qu'elle n'était point orthodoxe.

Du reste, le pontife se montrait d'une indulgence extrême à l'égard des hérétiques; à Rome même il accorda une faveur signalée aux moines syriens du monastère de Boèce, qui professaient ouvertement l'erreur des nestoriens; et son indécision sur le dogme était telle, qu'au rapport de plusieurs historiens ecclésiastiques, sa Sainteté déclarait qu'il lui était impossible de se prononcer sur la question qui divisait l'Église, sans émettre des propositions contradictoires ou erronées; et l'écrivain Platine dit même que Domnus avouait naïvement aux prêtres qui composaient son conseil, qu'il ne pouvait comprendre comment le Fils de Dieu pouvait avoir deux natures, deux volontés et deux opérations, parce qu'une semblable doctrine était complétement opposée à l'unité enseignée par l'Évangile, et qu'on avouait être en même temps l'essence de la divinité du Christ.

Vers le commencement de l'année 678, l'empereur ayant conclu la paix avec les Sarrasins, voulut faire cesser les désordres qui troublaient la chrétienté; mais prévoyant les obstacles que l'ignorance et l'opiniâtreté des évêques grecs et latins opposeraient à ses démarches conciliatrices, il s'entoura de sages conseillers afin de délibérer avec eux sur les mesures à prendre pour ramener le calme dans l'Église.

D'après leurs avis, il ordonna aux deux titulaires des premiers siéges de l'empire, à Théodore, chef du clergé de Byzance, et à Macaire, patriarche d'Antioche, de se rendre à la cour pour lui faire connaître les erreurs qui divisaient depuis si longtemps les ministres de la religion.

Les deux prélats, ramenés à des sentiments d'équité par la noble conduite du monarque, oublièrent leur rivalité et leurs disputes, et avouèrent au prince que l'esprit de controverse naturel aux Grecs les avait jetés dans les conséquences outrées des dogmes ou des mystères de la religion, et leur avait fait adopter de fausses interprétations sur la doctrine enseignée par les Pères. Ils affirmèrent que les termes sacramentels employés dans les discussions théologiques étaient les seuls prétextes dont se servaient les prélats pour soulever les schismes qui séparaient les

Églises, et qu'une assemblée œcuménique remédiérait probablement à tous ces maux.

Constantin résolut alors de convoquer un concile général, et il écrivit au pape : « Nous vous prions, très-saint père, d'envoyer près de nous des hommes calmes et instruits ; ils devront apporter avec eux les ouvrages dont l'autorité sera nécessaire pour décider toutes les questions religieuses avec les patriarches Théodore et Macaire. Nous vous promettons sûreté entière pour leur liberté et pour leur vie, quelles que soient les déterminations prises par l'assemblée que nous voulons présider.

« Nous espérons être justifié au jugement de Dieu, à cause de la sincérité de notre zèle pour la religion ; nous mettons en lui toute notre confiance, et nous le prions de bénir tous les efforts que nous faisons, afin d'obtenir l'union parmi les chrétiens de notre empire ; cependant nous n'emploierons jamais que la puissance de la parole pour les convaincre, et nous condamnons ceux qui veulent user de violence pour soumettre la conscience des hommes.

« Le chef de notre clergé nous a demandé l'autorisation d'effacer des sacrés diptyques le nom du pontife Vitalien, et de conserver celui d'Honorius. Nous n'avons pas approuvé cette demande, désirant maintenir une égalité entière entre les ecclésiastiques d'Orient et d'Occident, et montrer que nous tenons les uns et les autres comme orthodoxes, jusqu'au temps où les questions soulevées entre eux auront été décidées par l'autorité de notre synode.

« L'ordre a été donné par nous au patrice Théodore, exarque d'Italie, de défrayer de toutes leurs dépenses les prélats et les docteurs que vous enverrez à Constantinople, et de les faire escorter par des vaisseaux de guerre, si cette mesure est jugée nécessaire à la sûreté de leurs personnes. »

Cette lettre ne parvint point au pontife Domnus ; le saint-père était mort vers la fin de l'année 678, avant que les ambassadeurs du prince fussent arrivés à Rome.

Pendant son règne, le pape avait obtenu la soumission du nouvel archevêque de Ravenne, Réparat, qui, gagné secrètement par les présents du pontife, avait demandé à rentrer sous l'obéissance de la cour de Rome. En conséquence, le saint-père avait sollicité de l'empereur l'abrogation du décret qui rendait la métropole de Ravenne indépendante du saint-siége, ce qui n'avait souffert aucune opposition.

Domnus fit paver de marbre et entourer de colonnes la cour d'honneur qui était devant l'église de Saint Pierre. La basilique des Apôtres, située sur le chemin d'Ostie, et celle de Sainte-Euphémie, sur la voie Appienne, furent également réparées par ses soins et considérablement embellies.





Origine d'Agathon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Désordres de l'Église d'Angleterre. — Wilfrid, évêque d'York, est chassé de son Église. — Son voyage à Rome. — Un concile examine la cause du prélat. — Wilfrid est réhabilité par le synode. — Wilfrid retourne en Angleterre. — Privilége accordé à saint Benoît Biscop. — Agathon reçoit la lettre adressée à Domnus Ier par l'empereur Constantin. — Réponse du saint père au prince et à ses frères Héraclius et Tibère. — Lettre du concile de Rome sur l'ignorance du clergé. — Arrivée des légats en Orient. — Concile de Constantinople. — Excommunication lancée par le concile contre la mémoire du pontife Honorius Ier. — Histoire remarquable des dix-huit sessions. — L'empereur diminue l'impôt que les papes payaient pour leur ordination. — Mort d'Agathon. — Réflexions sur ce pape.

Agathon le Napolitain avait été élevé dans les monastères, regardés alors comme les écoles où l'étude des pratiques pieuses et la science des dogmes de la religion chrétienne étaient le mieux enseignées. Les sénateurs, le clergé et le peuple romain portèrent leurs suffrages sur Agathon; et, dans la suite, il justifia pleinement par son habileté la préférence qu'ils lui avaient accordée.

Après son exaltation, le nouveau pape donna ses soins à l'Église d'Angleterre, troublée par l'ambition et par les désordres des prêtres, qui étaient même parvenus à faire chasser de son siége Wilfrid, prélat d'York. L'illustre persécuté prit la résolution de demander justice au saint-père contre ses suffragants, et entreprit le voyage de Rome. Les fatigues de son pèlerinage furent adoucies par les soins généreux d'Algise, roi des peuples de la Frise, et de Berchter, souverain des Lombards, qui lui donnèrent des escortes pour le garantir des piéges et des dangers dont il aurait pu devenir la victime. Le pontife, déjà instruit de la condamnation injuste de l'évêque anglais, accueillit favorablement ses plaintes, et convoqua un concile de cinquante prélats, afin d'examiner le jugement, et pour consolider en même temps par un acte de vigueur la domination que le saint-siége commençait à exercer sur tous les évêchés et les églises de la Grande-Bretagne.

André d'Ostie et Jean de Porto furent chargés d'examiner avec d'autres ecclésiastiques les pièces du procès de saint Wilfrid; lorsque leur travail fut terminé, ils en donnèrent connaissance à l'assemblée et s'exprimèrent en ces termes : « Mes frères, nous ne trouvons Wilfrid coupable d'aucun crime qui mérite le châtiment qu'il a subi par sentence royale, et nous admirons au contraire la conduite sage qu'il a tenue envers son souverain. Il n'a point cherché à exciter de sédition pour se maintenir dans son évêché, et s'est contenté de faire appel à la cour de Rome, où Jésus-Christ a établi la primauté du sacerdoce, et un tribunal suprême pour tous les membres du clergé, comme pour les laïques de tous les rangs. Du moins c'est la doctrine qu'il faut enseigner aux peuples. »

Le pape ordonna qu'on instroduisît Wilfrid dans la salle du synode, pour entendre ses plaintes. Celui ci, après avoir lu sa requête, où il prenait le titre d'évêque de Saxe, s'éleva avec force contre la sentence royale qui l'avait déclaré dépossédé de son siége : « Je n'accuserai point, dit-il, le métropolitain Théodore d'avoir ajouté foi trop légèrement à des rapports mensongers, parce qu'il a été envoyé dans nos provinces par le saint-siége, et parce que je regarde comme infaillibles ceux que le saint-père a choisis dans son troupeau. Aussi, mes Pères, j'en prends devant vous l'engagement solennel, si votre assem-

blée reconnaît que ma déposition est équitable, je me soumettrai humblement à ses volontés; si la condamnation portée contre moi est jugée contraire aux sacrés canons, je vous prierai de chasser de mon diocèse les imposteurs qui le gouvernent, et d'ordonner que les suffragants d'un siége archiépiscopal soient élus à l'avenir parmi les politiques de la même Église dévoués aveuglément au saint pontife. »

Le concile répondit par acclamation qu'il serait rétabli dans son évêché, et que les prélats chargés de supporter avec lui le pénible fardeau des fonctions sacerdotales seraient nommés dans un synode formé par son clergé et consacrés par Théodore. On prononça en même temps anathème contre les clercs et les laïques, les moines et les religieuses, quelle que fût leur dignité, même contre les rois et les reines qui s'opposeraient à l'exécution de ce jugement.

Wilfrid retourna dans sa province, emportant un grand nombre de vieux ossements et de reliques des saints, des apôtres et des martyrs, pour l'édification des dévots imbéciles et des fidèles de la Grande-Bretagne.

Saint Benoît Biscop, l'année suivante, fit son cinquième pèlerinage à Rome, pour obtenir du pontife un privilége qui assurât l'indépendance de son monastère, et lui donnât l'autorisation de faire apprendre le chant grégorien à ses moines et de célébrer la messe avec les cérémonies italiennes. Jean, premier chantre de l'église de Saint-Pierre et abbé de Saint-Martin, fut chargé d'accompagner Biscop pour enseigner la musique sacrée aux moines anglais, et pour s'assurer en même temps de l'orthodoxie des Églises du royaume. Ils quittèrent la ville sainte, emportant, comme Wilfrid, une quantité prodigieuse de reliques, de bibelots catholiques, de livres pieux et d'images, qu'ils devaient exposer à l'adoration des fidèles dans la nouvelle basilique que l'infatigable pèlerin avait consacrée au bienheureux apôtre Pierre.

La lettre que Constantin, l'année précédente, envoyait à Domnus Ier fut remise au pontife par Épiphane, secrétaire du prince. Le saint-père réunit aussitôt un concile afin de répondre à l'empereur. Il ne reste que deux lettres des actes de cette assemblée : l'une est d'Agathon; la seconde est écrite au nom du synode, et toutes deux sont adressées à Constantin et à ses frères Héraclius et Tibère, qui portaient le titre d'augustes. « Nous avons reçu, écrivait le saint-père, les dépêches que vous adressiez à notre prédécesseur pour l'exhorter à examiner l'orthodoxie de la foi. Dans notre désir de résoudre cette importante question, nous avons cherché des ecclésiastiques capables de prononcer avec sagesse sur le dogme de l'incarnation; mais il ne s'est rencontré dans toute l'Italie que des hommes grossiers tels que le malheur des temps permet de les trouver.

« Ayant donc pris conseil de tous nos frères, nous nous sommes déterminé à vous envoyer, comme les plus instruits de notre Église, les vénérables évêques Abundantius et Jean; nos chers fils Théodore et George, prêtres; Jean, diacre, et Constantin, sous-diacre; Théodore, prêtre et légat du siége de Ravenne, et plusieurs moines, serviteurs de Dieu, qui assisteront au synode général que vous avez convoqué dans votre ville impériale. Nous ne chercherons pas à vous les présenter comme des lumières de l'Église, car on ne saurait trouver les connaissances exactes des saintes Écritures chez ceux qui vivent au milieu des nations barbares, et qui achètent le pain de chaque jour par le travail de leurs mains.

« Mais, si nous ignorons la science des textes sacrés, par compensation nous gardons avec une religieuse simplicité la foi primitive que nos prédécesseurs nous ont laissée, en demandant à Dieu, pour toute lumière, de conserver dans nos cœurs le souvenir de leurs paroles et de leurs décisions. Nous avons marqué à nos députés quelques passages des saints Pères, dans les livres mêmes, afin qu'ils vous soient présentés lorsque vous l'ordonnerez. Ainsi, la religion de cette Église apostolique, votre mère spirituelle, vous sera expliquée, non avec cette éloquence profane que nos envoyés ne connaissent point, mais avec la sincérité et la conviction des croyances que nous avons professées dès le berceau. Nous vous saluons en Jésus-Christ. »

Le pontife exprime ensuite sa foi sur la Trinité et sur l'incarnation; il affirme que les trois personnes divines ont une seule nature et une seule volonté, et que le Verbe ayant revêtu la forme humaine sous le nom de Jésus, possède deux natures, deux volontés et deux opérations. Il cite plusieurs passages de l'Écriture commentés par les Pères, et rapporte les définitions du concile de Chalcédoine, et celle de la cinquième assemblée œcuménique; il assure que le saint-siége n'a jamais soutenu l'hérésie, qu'il ne s'est jamais écarté du chemin de la vérité chrétienne, et qu'on a toujours reçu ses décisions comme la parole divine de saint Pierre. Enfin il termine cette longue lettre en exhortant l'empereur à se servir de sa puissance pour soutenir l'intégrité de la foi catholique, et pour délivrer l'Église de ses ennemis. « Si l'évêque de Constantinople, ajoute-t-il, enseigne notre doctrine, il n'y aura plus de division parmi les fidèles; s'il embrasse au contraire le monothélisme, il en rendra compte au jugement de Dieu. »

Dans leur lettre synodale, les prélats qui composaient l'assemblée s'adressent aux princes, et leur parlent ainsi : « Seigneurs, vous nous avez ordonné d'envoyer à Byzance des ecclésiastiques dont les mœurs soient exemplaires, et dont l'intelligence soit nourrie par la lecture des textes sacrés.

« Quelque édifiantes que paraissent les actions extérieures des prêtres, nous ne pouvons pas répondre de la pureté de leur vie privée; cependant nous espérons que la conduite de nos députés sera conforme à la morale chrétienne. Quant à leur science, elle se réduit aux pratiques de la religion; car dans notre siècle, les ténèbres de l'ignorance couvrent le monde, et nos provinces sont continuellement dévastées par la fureur des nations. Au milieu des invasions, des combats et des brigandages des peuples barbares, nous ne pouvons pas même apprendre à lire aux jeunes clercs. Nos jours sont remplis d'angoisses, et nous cultivons une terre rougie du sang de l'homme; enfin il ne nous reste que la foi en Jésus-Christ pour tout bien et pour toute lumière. »

Les légats du pontife étant arrivés à Byzance, Constantin les reçut dans l'oratoire de Saint-Pierre, au palais impérial. Ils présentèrent au prince les lettres de la cour de Rome, et la surprise du mo

narque fut extrême lorsqu'il eut reconnu par un premier examen la grossière ignorance des prêtres de l'Église latine. Néanmoins, il les exhorta, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues du pape, à préparer les questions que le concile allait examiner, et à discuter avec calme d'après les règles de la justice. Il leur assigna le palais de Placidie pour demeure, et donna l'ordre au sacellaire de fournir aux légats les sommes qui leur seraient nécessaires pour soutenir leur dignité.

Quelques jours après, ils furent invités à se rendre à la basilique de Notre-Dame de Blaquernes; et le prince désirant montrer toute sa déférence pour le saint-siége, leur envoya des chevaux richement harnachés et un nombreux cortége. Le synode se réunit ensuite au palais du souverain, dans la salle du Dôme. Treize des principaux officiers de la couronne entouraient l'empereur, qui présidait lui-même l'assemblée ecclésiastique.

Un des légats de la cour de Rome porta le premier la parole, et s'exprima en ces termes : « La moitié d'un siècle s'est déjà écoulée, mes frères, depuis que Sergius, patriarche de cette ville, a introduit dans le langage de la religion des expressions nouvelles qui altèrent la pureté de la foi. Son erreur a été condamnée par le saint-siége, et les pontifes ont sans cesse exhorté les prélats qui la professaient à la rejeter comme impie et sacrilége. Cependant, malgré les anathèmes des papes, l'hérésie s'est propagée jusqu'à nos jours dans l'Église grecque.

« Maintenant nous espérons qu'elle cessera de troubler la chrétienté, et nous supplions notre magnifique empereur d'ordonner au clergé de Constantinople de formuler ses croyances sur l'incarnation du Verbe, afin que nous puissions les combattre. » Les évêques de Byzance et d'Antioche développèrent la proposition, et donnèrent lecture des actes du concile d'Éphèse en faveur de leurs conclusions.

Dans la seconde cession, l'assemblée prit connaissance des décisions du concile de Chalcédoine, qui, selon la remarque des légats, étaient entièrement contraires au monothélisme. Dans la troisième, on reconnut pour apocryphe une épître de Ménas adressée au pape Vigile, et dont les hérétiques s'étaient emparés, afin de prouver par l'autorité de cet ancien patriarche de Constantinople, qu'il n'existait réellement qu'une volonté en Jésus-Christ.

Dans les séances suivantes, on lut les lettres du pape Agathon; mais l'évêque d'Antioche opposa victorieusement aux argumentations du pontife deux volumes des passages extraits des Pères. Le diacre de Ravenne s'étant levé de son banc, s'adressa à l'empereur : « Remarquez, seigneur, que dans toutes ces citations, Macaire, Étienne, son disciple, Pierre, évêque de Nicomédie, et Salomon de Clanée, n'ont rapporté aucun texte qui établisse la volonté unique de la Trinité et du Christ; ils ont même altéré ou retranché les passages qui condamnaient les monothélites. Nous vous supplions donc de faire apporter du palais patriarcal de cette ville les livres originaux, et nous montrerons à l'assemblée, en collationnant les extraits produits devant elle, qu'ils ont été tronqués et interpolés.

A notre tour, nous citerons les ouvrages des Pères, et nous prouverons clairement qu'ils affirment les deux volontés et les deux opérations du Verbe après son union hypostatique avec la nature humaine. »

Les patriarches George et Macaire demandèrent, dans la septième session, copie des lettres du pape Agathon, pour vérifier les textes sur lesquels il fondait ses conclusions; ensuite on soumit au synode deux discours attribués au pontife Vigile, et adressés à l'empereur Justinien et à l'impératrice Théodora; ils renfermaient ces paroles : « Nous anathématisons Théodora de Mopsueste, qui refuse de reconnaître Jésus-Christ comme une hypostase, une personne, et exécutant une seule opération. » Étienne, moine et prêtre de Rome, s'étant levé, s'écria : « Ces écrits sont une imposture; car si Vigile avait enseigné l'unité de volition, et que le concile l'eût approuvé, on aurait employé le terme de « une opération » dans la définition du synode. »

Dans la réunion suivante, le chef du clergé de Constantinople donna également son opinion : « J'ai collationné avec les ouvrages qui sont dans mes archives les décisions du pape Agathon et des prélats d'Occident, et je dois dire que les témoignages des Pères y sont rapportés avec une religieuse exactitude. J'avoue donc hautement que je fais profession de croire sans restriction tout ce qu'elles contiennent. »

L'assemblée exprima son adhésion à ces sentiments par de bruyantes acclamations. On examina ensuite la doctrine générale des hérétiques, et le concile rendit ce jugement : « Après avoir examiné avec une profonde attention les lettres dogmatiques de Sergius de Byzance à Cyrus d'Alexandrie, et les réponses du pontife Honorius Ier à Sergius, nous déclarons les avoir trouvées en contradiction avec la doctrine des apôtres, les décrets des assemblées œcuméniques, les sentiments des Pères de l'Église, et conforme en tous points à la fausse science professée par les hérétiques.

« Nous les condamnons donc comme étant capables de corrompre les âmes des fidèles ; et, en repoussant ces dogmes impies, nous anathématisons leurs auteurs, Sergius, Cyrus, Pyrrhus, Paul, Pierre, Théodore, et le pontife Honorius Ier, comme hérétiques, impies et sacriléges !.... »

Cette condamnation d'Honorius a été la pierre d'achoppement de l'infaillibilité pontificale. Aussi les partisans de la papauté, ne pouvant nier la régularité et l'authenticité d'une sentence confirmée par la cour de Rome et rendue sous la présidence des légats du saint-siége par un synode orthodoxe, ont-ils fait leurs efforts pour établir que ce pape n'avait point erré. « En admettant même comme patente la condamnation d'Honorius, dit l'un de ces historiens, il est toujours vrai de dire qu'il ne fut pas l'inventeur de l'hérésie, qu'il n'en fit point une définition, et qu'il ne la proposa jamais comme enseignement à l'Église universelle. La gloire du siége apostolique est spécialement dans le privilége accordé à saint Pierre et à ses successeurs, d'agir avec une prudente habileté qui les porte à ne rien définir dans la crainte d'émettre des décisions contraires à la foi. » En effet, c'est la tactique que les papes ont toujours employée depuis Honorius pour ménager leur autorité et pour conserver leur orthodoxie.



Cérémonies religieuses en Angleterre

Dans la quatorzième session, on découvrit que les actes du cinquième concile étaient remplis d'altérations et d'interpolations. Enfin on prononça l'anathème contre le monothélite Polychrone, qui avait eu l'impudence de proposer de justifier sa foi par la résurrection d'un mort.

Constantin, prêtre du diocèse d'Apamée, ayant voulu émettre son opinion sur la tolérance religieuse, fut accusé de manichéisme et chassé de l'assemblée.

La définition de la foi du synode fut publiée dans la dernière réunion, en présence de l'empereur et des principaux officiers de sa cour. Il fut déclaré qu'on adhérait aux cinq conciles précédents, et l'on rapporta les symboles de Nicée et de Constantinople Les lettres du pape Agathon furent approuvées comme étant conformes aux décisions de l'assemblée œcuménique de Chalcédoine, et à la doctrine de saint Léon et de saint Cyrille. Le mystère de l'incarnation fut expliqué par les Pères, qui démontrèrent l'existence en Jésus-Christ de deux volontés naturelles et



Mort d'Agathon le Thaumaturge

de deux opérations; et l'on défendit d'enseigner une autre doctrine, sous peine d'interdiction et d'excommunication pour les clercs, et d'anathème, de prison et d'exil pour les laïques.

Ainsi se terminèrent les discussions du concile après dix-neuf sessions. Constantin, pour assurer l'exécution de ces décrets, rendit une ordonnance conçue en ces termes : « Celui qui contreviendra à la présente constitution, s'il est évêque, clerc ou moine, sera déposé ; s'il est dans les dignités, il en sera privé et ses biens seront confisqués; s'il est simple citoyen, il sera banni de Constantinople et de toutes les villes de notre empire. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques affirment que ce prince a mérité les honneurs de la canonisation en soutenant la foi du saint-siége, et en donnant aux prêtres orthodoxes le pouvoir d'exercer une rigueur salutaire contre les hérétiques. Ils le louent également d'avoir accordé aux légats du pontife un rescrit qui diminuait la somme que les papes payaient aux monarques grecs à l'époque des ordinations.

Quelques mois après ce triomphe, Agathon fut attaqué d'une maladie cruelle, dont il mourut le 1er décembre 681. Il avait régné environ quatre années; son corps fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

Les légendaires parlent avec une grande vénération de la pureté de ses mœurs, de son humilité, de sa charité extraordinaire, et surtout de l'inestimable don des miracles dont le saint-père était doué. Ils l'appellent Agathon le Thaumaturge, et racontent que pendant une peste violente qui ravagea l'Italie, lorsqu'il était trésorier de l'épargne de Saint-Pierre, il guérit, par la simple imposition des mains, une multitude de pestiférés, et ressuscita un grand nombre de morts ! Croie qui voudra à ces sornettes catholiques !



Origine de Léon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Il reçoit les légats à leur retour de Constantinople. — Lettre de l'empereur Constantin. — Léon fait emprisonner les monothélites conduits à Rome par ordre de l'empereur. — Le pape envoie les actes du concile de Byzance aux Églises d'Espagne. — Léon anathématise son prédécesseur le pontife Honorius. — Lettre du pontife à l'empereur. — Il obtient pour son siége le droit de confirmer les élections de l'évêché de Ravenne. — Mort de Leon II.

Léon était né à Cédelle, petite ville de l'Abruzze ultérieure, dans un canton du Val-de-Sicile; son père se nommait Paul, et exerçait la profession de médecin. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, Léon s'occupa de la lecture des textes sacrés, et, par une application assidue, acquit une connaissance approfondie des saintes Écritures, surtout pour le siècle d'ignorance où il vivait.

Après la mort d'Agathon, le clergé, le peuple et les grands de Rome le portèrent au trône de saint Pierre, comme le seul prêtre capable de remplir dignement la chaire pontificale. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'assembler un synode, afin de recevoir et d'approuver les décisions du concile général de Constantinople, qui lui étaient apportées par les légats du saint-siége.

Les lettres de l'empereur se terminaient par ces paroles : Nous avons fait lire publiquement les écrits de votre prédécesseur; ils ont été jugés conformes aux saintes Écritures, aux décrets des conciles et aux ouvrages des Pères.

« Alors nous avons reçu sa parole comme celle de l'Apôtre lui-même, et notre assemblée a été unanime pour l'acclamer. Cependant Macaire, patriarche d'Antioche, a opiniâtrément refusé de se soumettre à l'autorité des décisions du pape Agathon, et nous a obligé de le déposséder de son siége; mais lui et ses adhérents nous ont prié de les envoyer à votre cour, afin d'en rappeler à votre sagesse et à vos lumières du jugement prononcé contre eux. Nous leur avons accordé leur demande, et nous laissons à votre justice paternelle le soin de punir les coupables ou de récompenser les fidèles. »

Au lieu d'écouter les réclamations des monothélites, Léon les fit renfermer dans les cachots des monastères et les fit appliquer à la question. Anastase, prêtre, et Léonce, diacre de Byzance, vaincus par les tourments, consentirent à anathématiser ceux qui avaient partagé leurs croyances; et le jour de l'Épiphanie ils reçurent solennellement la communion du pontife, après lui avoir remis à genoux une profession de foi écrite de leur main. Il n'en fut point ainsi du patriarche Macaire; ce courageux ecclésiastique fut inébranlable, et au milieu des plus cruelles tortures, il maudit le pape et refusa constamment d'abjurer ses croyances.

Des envoyés du clergé espagnol vinrent à la même époque présenter à la cour de Rome les actes du douzième concile de Tolède, et demander au pape qu'il voulût bien approuver les grands changements qui avaient eu lieu dans leur pays. Voici ce qui s'était passé : Wamba, roi des Visigoths, à la suite de convulsions terribles produites par un breuvage empoisonné que lui avait administré son fils Ervige, était devenu fou et avait été renfermé dans un monastère dépendant du siége de Tolède. Comme depuis il avait recouvré la raison et qu'il était à craindre qu'il ne lui prît fantaisie de revendiquer le trône, les am-

bassadeurs venaient supplier sa Sainteté de confirmer l'abdication qui lui avait été arrachée dans son état de démence, et de déclarer sainte et légitime l'usurpation d'Ervige, son assassin et son successeur.

En retour de cet acte de complaisance, les ambassadeurs étaient chargés d'offrir à Léon une forte somme d'argent. Comme on le voit, le clergé de cette époque, de même que les prêtres de notre siècle, était accessible aux offres d'argent, et le pape, en tête, était prêt à vendre la religion et sa conscience pour de l'or. Sa Sainteté adhéra à tout ce qu'on lui demanda, et comme marque de sa communion, elle envoya au nouveau roi et à son clergé plusieurs lettres pour les instruire des décisions rendues par le concile de Constantinople. « Cette assemblée générale, écrivait Léon, a justement condamné la mémoire des hérétiques Sergius, Théodore, Pyrrhus, Cyrus, Pierre, et particulièrement celle de l'infâme pape Honorius Ier, mon prédécesseur, qui, au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, ainsi que le commandait la dignité du siége apostolique, l'a excitée par son apostasie.

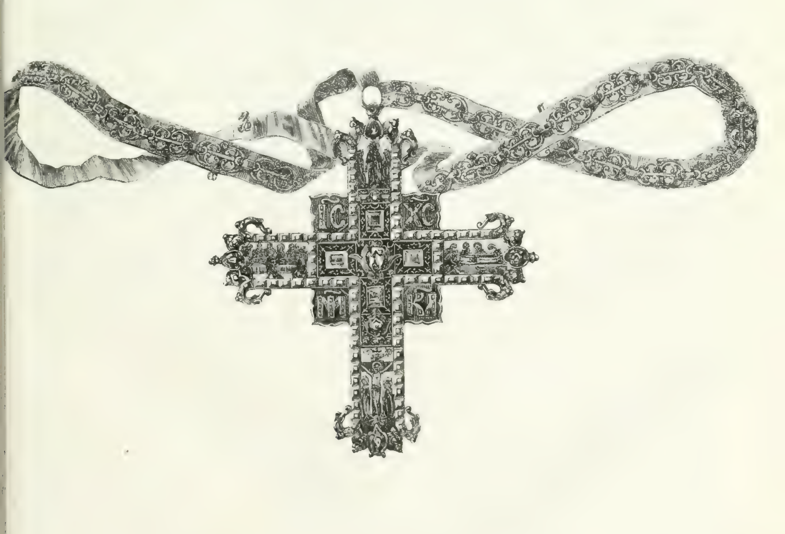
« Nous ne vous envoyons point les actes du synode, parce qu'ils ne sont pas encore traduits complétement du grec en latin ; néanmoins, nous vous faisons remettre la définition du concile et l'édit de promulgation rendu par le prince Constantin. Nous vous prions de les faire connaître aux prélats et aux peuples de votre province, de les faire approuver par les évêques, et de donner à notre légat vos souscriptions, pour les déposer près de la confession du bienheureux saint Pierre. »

Constantin, sous-diacre régionnaire du saint-siége, qui avait assisté au sixième concile, fut envoyé à la cour de Constantinople pour exercer la charge d'apocrisiaire. La lettre qu'il était chargé de présenter à l'empereur renfermait ce passage remarquable : « Prince, nous avons eu pour très-agréable l'édit rendu par votre grandeur; il donne une grande puissance aux décisions de l'assemblée œcuménique, et forme comme un glaive à deux tranchants pour exterminer les hérétiques. »

Léon II mourut quelque temps après, pendant qu'il s'occupait à traduire les actes du synode général de Byzance ; il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

Les historiens Anastase et Platine placent l'époque de sa mort vers la fin de l'année 683.

Baillet, dans son ouvrage de la Vie des Saints, assure que ce pontife était rempli de piété ; il loue également la fermeté qu'il montra en défendant aux habitants de Ravenne de célébrer l'anniversaire de Maure, l'ancien métropolitain, qui autrefois s'était affranchi de l'autorité de l'Église romaine ; et il affirme que Léon obligea même les successeurs de ce prélat à rendre au saint-siége l'ordonnance qu'ils avaient obtenue de l'empereur, et qui assurait leur indépendance.





Origine du pontife. — Son élection. — L'empereur accorde à Léon II un privilége qui assure l'indépendance des papes. — Concile de Tolède. — L'empereur envoie au pontife des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. — Ces princes sont placés sous la protection de saint Pierre. — Le patriarche Macaire persévère dans l'hérésie. — Mort du pontife. — Conversion miraculeuse du jeune Ansbert.

Le successeur de Léon II était Romain de naissance et fils d'un citoyen appelé Jean. Attaché à l'Église dès son enfance, le jeune Benoît dirigea ses études vers les sciences profanes, mais sans négliger les Écritures sacrées et le chant religieux. Il fut élu évêque de Rome par l'assemblée des ecclésiastiques, des grands et du peuple; il ne put cependant exercer les fonctions pontificales que onze mois après sa nomination, parce que la cour de Constantinople n'avait pas encore confirmé son élection.

Benoît écrivit à l'empereur pour lui adresser les plaintes du clergé sur les retards qu'éprouvait la confirmation des évêques, lorsque les barbares interceptaient les communications entre les deux villes. Le prince, séduit par les louanges et par les flatteries du saint-père, qui le nommait « lumière éclatante du monde, régénérateur de la foi..... » accéda à ses prières, et rendit un édit qui permettait au clergé, aux citoyens et à l'armée, de consacrer les papes sans attendre l'approbation des empereurs.

Aussitôt que le pontife vit son autorité établie en Orient, il écrivit en Espagne à son légat, lui ordonnant d'assembler un concile à Tolède, pour faire approuver par les prélats de cette contrée les décisions du synode œcuménique de Constantin-Pogonat. Les dix-sept évêques de la province carthaginoise s'étant rendus à l'assemblée, on examina les actes de la réunion générale de Constantinople; les Pères donnèrent leur approbation aux décrets du concile, et envoyèrent à Benoît II une lettre synodale qui expliquait leurs croyances. Le saint-père ayant remarqué dans cette profession de foi les expressions : « La volonté engendre la volonté, » et il y a trois substances en Jésus-Christ, » adressa des représentations à son légat pour faire rétracter ces erreurs; mais les prélats répondirent qu'ils ne les modifieraient point, parce que telles étaient leurs opinions, et que les observations du pape ne changeraient pas leurs convictions.

L'année suivante, l'empereur, pour manifester son amitié au pape, fit porter à la cour de Rome des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. Le pontife reçut favorablement le présent du monarque au nom de saint Pierre, et se regarda dès lors comme le père adoptif des jeunes princes, d'après l'usage de ces temps anciens.

Benoit II, à la sollicitation des envoyés de Constantin, entreprit la conversion de Macaire, patriarche d'Antioche, qui persévérait dans le schisme, malgré les persécutions et les tortures qu'on lui avait fait subir. Il le rappela de son exil, et pendant six semaines il le fit sortir chaque jour de son cachot pour entrer en controverse avec saint Boniface, qui s'était engagé à lui faire abjurer son hérésie. Le prélat, opposant une résistance opiniâtre aux promesses et aux menaces, repoussa toutes les avances du saint-siége, et fit le serment de défendre toute sa vie les croyances du monothélisme. Le pontife occupa le



Église Saint-Ouen, à Rouen

trône apostolique dix mois entiers, et mourut au commencement de l'année 685; son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre.

Anastase le bibliothécaire rapporte que Benoît II affectait une grande humilité; qu'il était doux, patient et libéral, qu'il répara les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Laurent de Lucine; qu'il fit de grands embellissements dans celles de Saint-Valentin et de Sainte-Marie-aux-Martyrs, et qu'il laissa trente livres d'or au clergé et aux monastères de Rome. Le Martyrologe le place au nombre des saints dont l'Église célèbre la mémoire.

A cette époque eut lieu la conversion éclatante de saint Ansbert et sa retraite dans le monastère de Fontenelle. Ce saint homme, suivant la version que nous en ont laissée les Bollandistes, était né à Chaussy, village du Vexin. Ses qualités personnelles et l'influence de sa famille, qui était de la première noblesse, lui ouvrirent une brillante carrière, et le chancelier Robert fut si charmé de son mérite qu'il voulut lui faire épouser sa fille Angadrême. Cette jeune fille, qui ne partageait pas les mêmes idéel que son père, et qui désirait se consacrer à Dieu, passa plusieurs nuits en prières et obtint du cies

d'avoir le visage couvert de lèpre. On conçoit qu'Ansbert refusa de la prendre pour femme ; alors elle put entrer dans le couvent de l'Oratoire, où elle reçut le voile des mains de saint Ouen.

Quant à Ansbert, il continua à fréquenter les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, qui obtinrent pour lui la survivance de Robert au poste de la chancellerie ; puis il songea de nouveau à se marier, et demanda la main de la fille d'un riche seigneur. Mais à peine était-il fiancé que le visage de cette belle personne se couvrit d'une lèpre horrible ; le miracle qui s'était produit une première fois lors de ses projets de mariage avec la fille du chevalier Robert se manifesta de nouveau ; le jeune chancelier, frappé d'épouvante, quitta brusquement la cour et alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontenelle, avec la résolution inébranlable de se consacrer à Dieu ; il vendit ses biens immenses et les employa à fonder des monastères et des hôpitaux.

Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les provinces du royaume, et l'Église épiscopale de Rouen étant venue à vaquer, les habitants de cette ville le demandèrent pour leur évêque. Ansbert, promu à ce siége, se voua entièrement à la prédication de l'Évangile et au soulagement des pauvres, et condamna d'une voix éloquente les prodigalités et les débordements de la cour. Pépin d'Héristal, maire du palais, mécontent de la sévérité de ce saint prélat, le fit arracher de son église par ses satellites, qui le conduisirent dans un monastère du Hainaut, où, par ordre du prince, les moines lui firent subir des traitements si cruels qu'il en mourut quelques mois après son arrivée.





Origine de Jean V. — Election et ordination du pontife. — Son caractère. — Ses souffrances l'obligent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat. — Les Églises de Sardaigne rentrent sous la dépendance du saint-siége. — Il ordonne treize évêques. — Mort du pontife.

Jean V, fils de Cyriaque, était né en Syrie dans la province d'Antioche. Pendant le règne du pontife Agathon, ses lumières, sa fermeté et sa modération l'avaient fait nommer légat du saint-siége pour assister au synode œcuménique de Constantinople. Après la mort de Benoît II, il fut élu pape et ordonné par les évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre.

Ses infirmités et une maladie chronique l'obligèrent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat; dans les fêtes solennelles il pouvait à peine se faire porter aux offices. Il montra néanmoins beaucoup d'énergie et une grande activité pour gouverner l'Église, et s'opposa avec vigueur aux prétentions des évêques de Cagliari, qui avaient usurpé le droit de conférer les évêchés vacants et confirmer les élections des prélats de Sardaigne.

Le métropolitain Citonat ayant ordonné Novellus comme évêque de l'Église des Terres, sans en avoir obtenu l'autorisation de Rome, Jean V exhuma des archives du palais de Latran un décret du pape saint Martin qui interdisait aux évêques de Cagliari de nommer leurs suffragants; et il assembla un concile qui contraignit Novellus à se placer sous l'obéissance du saint-siége, par un acte authentique.

Malgré ses grandes souffrances, il se tenait debout pour faire les ordinations; et pendant une année que dura son règne il consacra treize évêques.

Il entretenait également des relations actives avec les Églises d'Orient et d'Occident; et les auteurs rapportent qu'il adressa plusieurs lettres aux principaux évêques de France qui, depuis la mort de saint Ouen, le glorieux disciple et fidèle compagnon de saint Éloi, étaient en dissidence. Il répondit aussi à saint Julien de Tolède, qui lui avait adressé les actes d'un nouveau concile tenu dans cette ville, et qui lui avait fait remettre son Traité des pronostics ou Considérations des choses à venir.

Cet ouvrage, qui est parvenu jusqu'à nos jours, est une dissertation bizarre et ridicule sur l'origine, la nature et les effets des flammes du purgatoire. C'est l'œuvre d'une imagination en délire. Néanmoins ce livre fut regardé comme très-orthodoxe par Jean V, qui voulait même en ordonner l'étude dans les écoles ecclésiastiques. Enfin l'intensité du mal qui affligeait le pontife ayant redoublé, il tomba dans un état d'affaissement moral qui ne lui permit plus de s'occuper ni de l'Église, ni des choses de ce monde. Il mourut en 686, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.



Le clergé et l'armée se disputent dans Rome l'élection d'un pontife. — Le vieillard Conon est élevé sur le trône de saint Pierre. — Lettre de l'empereur Justinien II au nouveau pape. — Faiblesse du saint-père. — Pèlerinage de saint Kilien. — Vengeance du missionnaire contre la famille du duc Gosbert. — Mort du pape Conon.

L'empereur Constantin, en rendant au siége de Rome la liberté de choisir son chef, voulait assurer la tranquillité de l'Église et empêcher les schismes scandaleux qui étaient causés par les brigues honteuses des prêtres; son édit produisit un résultat bien différent; il donna au contraire un nouvel aliment à l'ambition des ecclésiastiques, et multiplia les désordres et les disputes.

Après la mort de Jean V, deux prêtres, Pierre et Théodore, prodiguèrent l'or aux factions, et excitèrent de violentes séditions, pour parvenir au trône pontifical. Pierre réunit les chefs de l'armée dans la basilique de Saint-Étienne, envoya des soldats qui chassèrent son compétiteur de l'église de Latran, et fermèrent les portes; celui-ci rassembla tous ses partisans, et voulut que le clergé procédât à son élection sous le porche même du temple.

Une collision paraissant imminente, les évêques des deux partis convinrent d'entrer au palais épiscopal, et pour éviter toute contestation entre les concurrents, ils réunirent leurs suffrages sur Conon, vieillard vénérable, d'un esprit simple et paisible, et le proclamèrent pontife. Dès que le nouveau pape fut connu, les magistrats et les principaux citoyens vinrent le saluer de leurs acclamations; l'armée seule différa encore d'approuver son élection; mais voyant que le clergé et le peuple l'avaient sanctionnée, les soldats abandonnèrent les intérêts de Théodore, et confirmèrent le choix qui avait été fait de Conon.

Le pontife, né en Sicile, était d'une famille originaire de Thrace; il avait constamment rempli les emplois subalternes de l'Église; et son intelligence, toujours occupée par les détails des pratiques religieuses, le rendait incapable de comprendre les maximes politiques d'un gouvernement aussi machiavélique que celui du siége de Rome. Néanmoins il sut gagner les bonnes grâces de l'empereur; et Justinien II, à sa sollicitation, rendit successivement plusieurs décrets en faveur de l'Église; il renonça d'abord à la capitation que lui payaient les patrimoines de Brutium et de Lucanie; ensuite il ordonna à la milice de restituer les fiefs et les domaines d'Italie et de Sicile, dont les chefs s'étaient emparés comme gages des services qu'ils avaient rendu à la cour de Rome. Enfin le prince poussa la déférence envers le saint-père jusqu'à lui écrire la lettre suivante : « Ayant appris que les actes du sixième concile étaient entre les mains des officiers de notre couronne, et ne croyant pas que la garde de pièces aussi sacrées doive être confiée à des magistrats, nous les leur avons retirées.

« Nous avons convoqué les patriarches, le légat de votre béatitude, le sénat, les métropolitains, les évêques, les officiers du palais, nos gardes, les chefs des différentes armes, qui se sont trouvés dans Constantinople, et nous avons fait lire en leur présence les décisions du synode œcuménique; ces actes ont été scellés devant eux, et nous les conservons dans notre demeure impériale, afin qu'ils ne puissent plus être altérés par les hérétiques. Nous



Ancienne abbaye de Witzbourg, fondée par le duc Gosbert

avertissons votre Sainteté des mesures que nous avons jugé nécessaire de prendre pour assurer le maintien de l'orthodoxie dans l'Église d'Orient.... »

Quelques mois après la réception de ces lettres, Conon nomma pour recteur du patrimoine de Sicile Constantin, diacre de Syracuse. Cet ecclésiastique par ses exactions scandaleuses excita l'indignation du peuple, qui se souleva contre lui. Le gouverneur de la province, pour apaiser les habitants et prévenir une révolte générale, fut obligé de faire jeter dans les cachots le prêtre coupable de simonie, d'adultères, de vols à main armée, et de porter ses plaintes à la cour impériale, non-seulement contre le recteur, mais encore contre le chef de l'Église romaine.

On place vers la même époque le pèlerinage de Kilien à la ville sainte. Le pape ayant éprouvé la foi et la doctrine de l'évêque irlandais, lui donna, au nom de saint Pierre, le pouvoir d'instruire et de convertir les nations infidèles. Kilien retourna ensuite à Wirtzbourg, où il catéchisa le duc Gosbert, lui fit abandonner le culte de ses ancêtres, et malgré sa famille lui donna le baptême. La duchesse Géilane de Gosbert, alarmée des prodigalités de son mari, qui dissipait tout l'héritage de ses enfants en fondations pieuses ou en présents aux monastères, adressa de violents reproches à ce sujet au saint-missionnaire. Celui-ci, pour se venger de la princesse et pour se mettre à l'abri de sa colère, voulut la faire répudier par son mari, usa de l'empire qu'il exerçait sur l'esprit du duc, et pour l'amener à consentir à un divorce, il lui persuada que son union avec Géilane était incestueuse d'après les lois de l'Église, attendu que cette femme se trouvait être sa parente au sixième degré. Le nouveau converti, dominé par le prêtre irlandais, promit d'obéir, et demanda seulement à n'accomplir ce pénible sacrifice qu'à son retour d'une expédition qu'il devait faire contre les peuples situés au delà du Mein. Mais pendant l'absence de son mari, Géilane mit le temps à profit, ordonna au missionnaire de sortir de ses états, et sur son refus elle le fit décapiter. La chronique ajoute que Dieu permit, pour venger la mort de saint Kilien, que cette femme coupable fût tout à coup frappée d'un mal étrange, qui lui causait des douleurs tellement effroyables qu'elle se dévorait les mains dans des accès de rage; qu'en outre, le duc Gosbert, à son retour, fut massacré par ses domestiques; qu'Hétan, son fils aîné, fut chassé de ses états par les Franks orientaux; que ses autres enfants furent massacrés, et qu'ainsi il ne resta aucun descendant de cette race criminelle. Tous ces désastres pouvaient être imputés plus justement à l'influence funeste du prêtre Kilien.

La santé de Conon, déjà chancelante, s'affaiblissait de jour en jour depuis son élection. Il succomba bientôt sous le fardeau des fonctions épiscopales, et mourut au commencement de l'année 687, après un règne de onze mois et trois jours; il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.



SERGIUS Ier

—

86e PAPE.

Schisme dans l'Église romaine. — Sédition pour l'élection d'un pontife. — Trois papes sont proclamés à la fois dans la ville sainte. — Sergius achète le pontificat et met en gage les couronnes d'or de Saint-Pierre. — Origine et éducation du pontife. — Il se venge de Paschal son compétiteur. — Saint Wilfrid est persécuté en Angleterre. — Baptême et mort du roi Cedwalla — Concile de Tolède. — Les évêques espagnols accusent d'ignorance le pape et le clergé de Rome. — Le fameux concile « in Trullo » rend plusieurs décrets contre l'ambition des pontifes. — Le mariage des prêtres est maintenu par le concile. — Juridiction des évêques. — Décrets sur les moines, sur les mariages, et sur les parures. — Les évêques du synode défendent aux fidèles d'épouser leur mère ou leurs sœurs. — Sergius rejette le concile. — L'empereur veut faire enlever Sergius de Rome. — L'armée de Ravenne protége le pontife. — Conversion des peuples de la Frise. — Le pape est accusé d'adultère. — Miracle raconté dans la légende de saint Adhelme. — Vitiza, roi d'Espagne, refuse de reconnaître la souveraineté du siége de Rome. — Mort de Sergius.

Pendant la dernière maladie de Conon, l'archidiacre Paschal s'étant emparé des richesses que le pape avait léguées au clergé et aux monastères, offrit de les abandonner à Jean, exarque de Ravenne, s'il voulait appuyer son élection. Celui-ci se laissa facilement séduire par l'appât de l'or, et envoya aussitôt des troupes à Rome pour cerner la ville et favoriser les projets ambitieux de l'archidiacre.

Néanmoins, après la mort du saint-père, le peuple se divisa en plusieurs factions. L'archiprêtre Théodore, à la tête de quelques séditieux, pénétra dans le palais de Latran, et se fit élire pontife; de son côté, Paschal se fit proclamer successeur de Conon au trône de saint Pierre. Chaque parti se rassembla en armes, prêt à soutenir par la force l'évêque qu'il avait nommé; le massacre avait même commencé sur le parvis de la basilique de Julie, lorsque les principaux magistrats, la plus grande partie du clergé, la milice et les citoyens honorables, résolurent d'agir de la même manière qu'on avait fait à la mort de Jean V; ils se rendirent au palais impérial. et proclamèrent souverain pontife un prêtre nommé Sergius, qui était étranger aux deux factions. Sergius s'empara de ses deux compétiteurs, Paschal et Théodore, les fit mettre dans un cachot, et après quelques jours de jeûne rigoureux il les contraignit à lui jurer obéissance.

Bientôt il fut chassé lui-même de la ville sainte par les amis de Théodore, et obligé de se réfugier à Ravenne. Jean Platyn, alors exarque, proposa au saint-père de le rétablir sur le trône pontifical, s'il consentait à lui donner les trésors qui lui avaient été promis par son compétiteur Paschal. Sergius, avide du pouvoir comme le sont habituellement tous les prêtres, consentit au marché, et fut ramené triomphant dans la ville de Rome, au milieu des troupes de l'exarque.

Pour acquitter ses promesses, sa Sainteté dépouilla les églises de leurs ornements, vendit une grande partie des vases, des chandeliers, des ciboires, et mit en gage, entre les mains des juifs, jusqu'aux couronnes d'or qui étaient suspendues sur l'autel de saint Pierre. Ensuite Sergius chercha à se défaire de ses anciens rivaux; l'archidiacre Théodore étant le plus redoutable, il l'accusa de maléfices, d'enchantements, de sortiléges, de relations avec le

malin esprit, et le fit enfermer dans un monastère, où il mourut empoisonné.

Sergius, fils de Tibère, était né à Palerme en Sicile; il avait servi d'abord l'Église comme enfant de chœur, ensuite comme acolyte, et enfin il avait été ordonné prêtre du titre de Sainte-Suzanne par Léon II. Les Écritures sacrées et les ouvrages des Pères étaient presque inconnus au nouveau pape, attendu qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie à chanter les psalmodies de l'Église, et à célébrer l'office divin dans les oratoires des cimetières de la ville sainte.

Pendant l'intronisation du nouveau pape, saint Wilfrid arrivait en Angleterre, et présentait à Ecfrid, roi de Northumbre, le décret du saint-siége qui le rétablissait dans son évêché. Le prince, qui l'avait déposé, refusa de lui rendre ses dignités, et assembla les principaux seigneurs de son royaume, clercs et laïques, pour faire réformer les décisions de la cour de Rome. Par les décisions de l'assemblée, les actes du synode italien furent cassés, Wilfrid déclaré sujet rebelle et plongé dans un cachot. Les chroniques rapportent que les soldats chargés de garder le saint évêque entendaient chaque nuit la voix des anges qui chantaient avec lui les psaumes sacrés, et qu'ils apercevaient des lumières éclatantes dans sa prison. Ecfrid, épouvanté de ce miracle, fit rendre la liberté au saint, et voulut le rétablir dans son évêché; mais le métropolitain Théodore s'opposa hautement à la volonté du souverain, déclarant que Wilfrid, avant de remonter sur son siége, devait renoncer au décret du pape. Le prélat répondit que la reconnaissance l'obligeait à refuser les marques de la clémence du roi et qu'il préférait la mort à l'apostasie dont il se rendrait coupable en abandonnant les droits sacrés du pontife et du saint-siége.

A cette époque, Cedwalla, roi de Wessex, entraîné par le fanatisme religieux, abdiqua solennellement la dignité souveraine, et entreprit un pèlerinage à Rome pour recevoir le baptême devant le sépulcre des apôtres. Lorsque le prince fut arrivé aux portes de la ville sainte, le pontife Sergius alla à sa rencontre avec un nombreux clergé; et l'ayant conduit dans la basilique de Saint-Pierre, il versa l'eau régénératrice sur le front du monarque, en présence des sénateurs, des évêques et d'un peuple immense. Quelques jours après cette cérémonie, Cedwalla, atteint d'un mal inconnu, mourut subitement; le pape s'empara des immenses richesses que ce prince avait apportées, lui fit faire de magnifiques obsèques, et grava des épitaphes latines et grecques sur le marbre qui couvrait son tombeau.

Cette même année, le quinzième concile de Tolède s'assembla en Espagne pour entendre la lecture d'un long discours sur les plaintes adressées aux prélats espagnols par le pape Benoît II. Saint Julien qui présidait le synode, prit la parole en ces termes : « Dans la profession de foi que nous avons envoyée à Rome, le pontife s'est scandalisé de l'expression « la volonté engendre la volonté, » et nous en a demandé l'explication. Nous déclarons donc que nous avons voulu désigner ainsi la faculté qui engendre la volition et l'acte accompli que l'on nomme volonté, de même que le Verbe est la sagesse de la sagesse, ou la réalisation de la pensée de Dieu. Quant à la seconde proposition « il y a trois substances en Jésus-Christ, » nous avons voulu enseigner par ces paroles, que le Sauveur est composé de divinité, d'âme et de corps, ou de trois principes, qui se trouvent réunis par son incarnation. Cependant nous convenons qu'on peut n'en reconnaître que deux, le principe divin et humain, et que l'âme et le corps sont confondus pour former une seule substance, celle de l'humanité.

« Nos décisions sont donc conformes à celles des Pères, et nous espérons qu'elles seront confirmées par le nouveau clergé de Rome, s'il reste encore quelque connaissance des livres saints dans cette Eglise; mais, dans tous les cas, nous devons refuser la rétractation que demande un pontife ignorant. » Les actes de ce synode furent approuvés par Sergius, ainsi que le témoigne Roderic, métropolitain de Tolède, dans les ouvrages qu'il nous a laissés.

En 692 eut lieu la mort du célèbre Théodore, qui aspirait à s'affranchir de la domination de l'évêque de Rome; le pape désigna, pour le remplacer à l'archevêché de Cantorbéry, Britouald, abbé du monastère de Rawlf, dans la province de Kent. Cet ecclésiastique fut le premier Anglais qui occupa ce siége; il gouverna le clergé de la Grande-Bretagne pendant trente-sept ans.

Les deux dernières assemblées œcuméniques s'étant séparées sans publier de canons, les patriarches grecs adressèrent des représentations à l'empereur Justinien, pour obtenir l'autorisation de former une nouvelle assemblée, qui serait considérée comme la suite du dernier synode, afin de compléter les actes des conciles. Paul de Constantinople, Pierre d'Alexandrie, Anastase de Jérusalem, George d'Antioche, Basile de Gortyne, les légats du saint-siége, et plus de deux cents évêques se réunirent au palais impérial, dans la salle du Dôme, appelée en latin Trullus. Elle donna son nom au synode connu dans l'Église sous le titre de Concile « in Trullo. » Les Pères proposèrent de déterminer les décrets qui pouvaient servir de règles à la discipline des Églises d'Orient et d'Occident; et après avoir rejeté les constitutions attribuées à saint Clément, ils approuvèrent les canons de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine, de Sardique et de Carthage, ainsi que les Épîtres canoniques de saint Denis et de saint Pierre d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Amphiloque, et de plusieurs autres Pères de l'Église grecque.

Un illustre prélat prit ensuite la parole sur l'importante question du mariage des prêtres : « Mes frères, dit-il, je viens vous rappeler que nous avons maintenant à nous occuper d'un sujet dont l'importance est extrêmement grave, et qui exige de profondes méditations. Il est de nécessité absolue que votre assemblée s'exprime d'une manière positive sur une question qui divise les deux Églises d'Orient et d'Occident, et que nous développions les raisons qui ont déterminé votre sagesse à rendre un décret contraire aux opinions du siége de Rome.

« Les ecclésiastiques romains s'attachent à la lettre de la règle, et les Byzantins se bornent à en

interpréter l'esprit; afin d'éviter les excès des uns et des autres, nous devons chercher à établir des lois équitables qui assurent la pureté des mœurs dans le clergé, qui ne soient pas contraires à la nature, en nous montrant toutefois moins rigides que l'Eglise de Rome, et plus sévères que celle de Constantinople.

« Nous ordonnerons que les clercs qui ont été mariés deux fois et qui sont encore sous le joug de leur seconde union soient déposés; que ceux dont les mariages auront été rompus conservent leurs dignités, mais demeurent interdits de toutes fonctions sacerdotales.

« Les canons défendront de consacrer comme évêques, prêtres ou diacres, ceux qui ont contracté un second mariage; ceux qui entretiennent des concubines, ou ceux qui ont épousé une veuve, une femme répudiée, une courtisane, une esclave ou une comédienne. Dans les Canons des apôtres il est permis aux lecteurs et aux chantres de se marier après leur ordination; cette autorisation s'étendra pour l'avenir jusqu'aux sous-diacres, aux diacres et même aux prêtres.

« Avant de consacrer un clerc, le clergé latin lui fait promettre de cesser toutes relations intimes avec sa femme; quant à nous, au contraire, nous nous conformerons à la sagesse de l'ancien canon apostolique, nous maintiendrons le mariage de ceux qui sont dans les ordres sacrés, et nous ne les priverons point de leurs compagnes. S'ils sont jugés dignes d'appartenir à l'Église, ils n'en seront point exclus parce qu'ils sont engagés dans un lien légitime; et on ne leur fera pas promettre de garder le célibat, ce qui serait condamner le mariage, que Dieu lui-même a institué et béni par sa présence.

« Ainsi, les évêques qui, au mépris des Canons des apôtres, oseront priver un ecclésiastique des droits d'une légitime union, seront déposés et anathématisés. La séparation devra exister pour les prélats seulement, et leurs femmes seront obligées d'habiter un monastère éloigné de leur demeure. Nous défendrons également aux évêques d'Afrique et de Syrie de conserver, au grand scandale des peuples, dans l'intérieur de leurs palais, les concubines qui les habitent. »

Dans les autres canons, le concile défend aux clercs de tenir des tavernes ou des hôtelleries, d'assister aux spectacles de courses de chevaux ou à des représentations scéniques, d'avoir dans la ville ou dans les voyages d'autres vêtements que celui qui convient à leur état, et de porter les cheveux longs comme les laïques.

Les Pères permettaient aux fidèles de faire entrer les enfants dès l'âge de dix ans dans les couvents, quoique saint Basile n'eût autorisé l'entrée des monastères qu'à dix-sept ans; et ils déclaraient que les hommes perdus de débauches, les voleurs ainsi que les meurtriers, pouvaient être reçus dans les monastères, qui étaient des retraites pieuses fondées pour les pénitents, quels que fussent leurs crimes. Ils défendaient de parer de vêtements précieux et de pierreries les filles qui prononçaient leurs vœux. Enfin, ils anathématisaient comme sacriléges les laïques qui changeaient la destination des cloîtres consacrés par l'autorité d'un évêque.

On maintint la juridiction des chefs de diocèse sur les Eglises de la campagne; et l'on confirma la décision du concile de Chalcédoine, qui donnait au siége de Constantinople les mêmes prérogatives qu'à celui de Rome. L'assemblée déclara que les prélats dépossédés par les incursions des musulmans conserveraient cependant leur dignité, leur rang et le pouvoir d'ordonner les clercs et de présider dans l'Eglise. Ce fut l'origine des évêques in partibus.

Ensuite, d'après les règles données par saint Basile à Amphiloque, on proportionna la pénitence aux péchés et aux forces du coupable; et l'on décréta que les hérétiques qui présenteraient leur abjuration souscrite de leur main rentreraient dans l'Église, après avoir reçu l'onction du saint chrême sur le front, le nez, les yeux, la bouche et les oreilles.

Il fut défendu de célébrer les liturgies et de baptiser dans les oratoires particuliers sans l'autorisation des évêques, et le synode ordonna les dispositions suivantes : « Les prêtres ne prendront aucun salaire pour administrer la sainte communion; et les fidèles ne recevront point l'Eucharistie dans un vase d'or ou de quelque autre matière recherchée; mais elle sera déposée dans leurs mains croisées l'une sur l'autre, parce que le monde ne renferme aucune substance aussi précieuse que le corps de l'homme, qui est le temple véritable de Jésus-Christ. — On ne donnera point le pain et le vin de la sainte table aux morts, car le Sauveur, en instituant le sacrement de l'autel, a dit à ses apôtres : « Prenez et mangez, « ceci est ma chair et mon sang; » et un cadavre ne peut accomplir le commandement renfermé dans ces paroles divines. — Pendant les quarante jours qui précèdent le temps de Pâques, on célébrera la messe des présanctifiés, et l'officiant sera à jeun, même le jeudi saint.

« Il ne sera point donné de grappes de raisin avec l'Eucharistie; on les bénira séparément comme des prémices, et l'on n'offrira plus sur l'autel du miel et du lait.

« Il est défendu de mêler de l'eau au vin de la communion; de présenter dans le temple de la viande cuite; de prendre pour aliments des œufs et du fromage les dimanches et les samedis du carême, et de manger du sang de quelque animal que ce soit, sous peine de déposition pour les clercs et d'anathème pour les laïques. — La semaine de Pâques doit être passée en fêtes et en dévotions, et l'on n'assistera point aux spectacles publics.

« Nous condamnons les repas appelés agapes, parce que dans ces banquets, où les coupes brillantes se vident en l'honneur du Christ, de la Vierge et des saints, sous les voûtes mêmes de l'église, la licence a remplacé la charité que les premiers chrétiens apportaient à ces festins religieux. — Nous défendons de vendre comme on le fait dans les basiliques des aliments, des liqueurs et toutes autres marchandises; et nous déclarons anathème à l'homme et à la femme que des embrassements criminels rendraient adultères dans le sanctuaire. — Défense de faire entrer la brute dans la demeure de Dieu, excepté en voyage et par nécessité absolue, pour la mettre à couvert de l'orage.

« Nous défendons de maculer, de lacérer les livres



Les Agapes

de l'Écriture sainte ou des Pères et de les vendre aux marchands de parfums, à moins qu'ils ne soient incorrects ou déjà détruits par les vers. — Il ne sera fait aucune marque de la croix sur les dalles ou sur la terre foulée par les pieds de l'homme, et il est ordonné expressément de représenter le Christ sous la forme humaine, comme étant préférable à celle de l'agneau, que lui donnent encore les peintres et les statuaires, ce qui est ravaler la divinité à la bestialité.

« On chantera dans le temple sans élever la voix. — Les cantiques ne renfermeront que des expressions convenables; les femmes de théâtres n'entreront pas dans les églises; on n'y lira plus les scandaleuses légendes des confesseurs et des martyrs, fables inventées par les ennemis de la vérité, qui ont voulu déshonorer la mémoire des saints que l'Église vénère. »

Le synode défendit ensuite les jeux de hasard, la danse sur les théâtres, les bouffonneries, les combats contre les animaux, et les jongleries des saltimbanques qui se prétendaient possédés du diable. Il condamna à six ans de pénitence les devins, les meneurs d'ours, les diseurs de bonne aventure, et les

vagabonds qui sous le froc des ermites portaient de longs cheveux et des vêtements noirs. Les Pères refusèrent de tolérer l'usage des travestissements comiques, satiriques, tragiques; ils proscrivirent la danse publique des courtisanes, les invocations que le peuple adressait à Bacchus à l'époque de la maturité des raisins, et les bacchanales que les vendangeurs exécutaient après les travaux de la journée. Ils défendirent aussi d'allumer, aux nouvelles lunes, des feux de chaume devant les habitations, antique usage que les peuples avaient respecté. Ils abolirent la coutume de donner des gâteaux aux fêtes de Noël pour célébrer l'heureuse délivrance de la Vierge, prétendant que les Pères et les assemblées œcuméniques avaient décidé que Marie était devenue mère sans accomplir l'acte de l'enfantement. Il fut défendu aux prêtres de bénir des unions incestueuses, entre un père et ses filles, entre un frère et ses sœurs, entre ceux qui tenaient des enfants sur les fonts de baptême, entre les beaux-frères et les belles-sœurs, entre les catholiques et les hérétiques. Enfin, l'assemblée défendit, sous peine d'excommunication, de faire des peintures immorales, de friser ses cheveux, de porter des vêtements laissant à découvert les seins des femmes, et de se plonger dans les bains avec des courtisanes.

Justinien souscrivit de sa main à tous les canons dressés par le concile; la place de la souscription du pape fut seule laissée en blanc; les patriarches d'Alexandrie, de Constantinople, d'Antioche, tous les évêques, et même les légats de la cour de Rome, apposèrent leurs signatures au bas des actes. Les décrets furent ensuite adressés au saint-père, qui refusa de les approuver, déclarant qu'ils étaient attentatoires à l'autorité et à la dignité de son siége.

L'empereur, furieux de la résistance du pontife, qui rendait ainsi inutiles plusieurs mois de grands travaux, envoya Zacharie, son protospathaire, pour enlever Sergius. Mais le pape, instruit de ces projets, fit distribuer de l'argent aux milices de Ravenne, du duché de la Pentapole et des provinces voisines, et avec leur appui il entreprit de s'opposer à la volonté de Justinien. Les soldats, toujours dociles et soumis à ceux qui les payent, suivirent fidèlement les instructions du pontife; le jour même de l'arrivée du protospathaire ils pénétrèrent dans la ville sainte, remplissant l'air de leurs clameurs, et vinrent menacer l'envoyé du prince jusque sous les fenêtres de son palais. Zacharie, effrayé de cette manifestation, se sauva de sa demeure, accourut au Vatican, et vint se réfugier dans la chambre du saint-père, le priant avec larmes de le garantir de la fureur des troupes.

Au même instant l'armée de Ravenne, qui avait reçu également les ordres du clergé, entra par la porte de Saint-Pierre, et s'avançant jusqu'au palais de Latran, demanda à grands cris à voir Sergius. Les portes ayant été fermées à l'approche des soldats, ils menacèrent de les enfoncer. Alors le protospathaire, ne voyant aucune issue pour échapper au danger, se précipita sous le lit du pontife et se blottit comme un insensé dans l'angle le plus reculé. Le pape rassura le malheureux Zacharie; ensuite il ordonna de faire entrer la milice dans la cour du palais, et se présentant sur le seuil de la basilique de Théodore, il se dirigea vers la chaire des apôtres, afin que tout le monde pût l'apercevoir. Il reçut avec honneur les citoyens et les soldats, apaisa les esprits et congédia les troupes après leur avoir fait distribuer du vin, et en les assurant que sa liberté n'était plus menacée. Cependant le tumulte ne cessa entièrement qu'après l'expulsion des envoyés de l'empereur.

Quelques années après ces événements, Pépin d'Héristal, maire du palais à la cour de Dagobert III, entreprit de convertir au christianisme les peuples de la Frise; à cet effet, il envoya dans la ville saint Wilbrod, apôtre zélé, pour le faire ordonner évêque de ces nations barbares. Sergius ayant reçu les présents et les lettres de Pépin, consacra Wilbrod métropolitain d'Utrecht, sous le nom de Clément, et lui vendit à beaux deniers comptants un grand nombre d'images et de reliques pour les exposer à l'adoration des nouveaux fidèles dans les temples païens qui déjà étaient transformés en églises.

A la même époque, Vitiza, roi d'Espagne, refusa au pontife le tribut que les souverains de cette province payaient au saint-siége; il défendit à ses sujets, sous peine de mort, de reconnaître l'autorité des papes; et Sergius, dont l'habileté venait de ramener à l'obéissance l'archevêque d'Aquilée, échoua devant la fermeté du monarque espagnol, dont les Églises ne relevèrent plus de la métropole latine.

Nous ne terminerons pas la vie de Sergius sans raconter comme un nouvel exemple de l'impudence et de la fourberie des moines, le miracle éclatant dont saint Adhelme prétendait avoir été témoin, pendant un séjour qu'il fit à la cour du saint-père, et qu'il rapporte ainsi dans ses actes : « Le pape venait d'être accusé d'incontinence et même d'adultère par des prêtres hérétiques, qui offraient de fournir les preuves du crime, et de présenter la jeune religieuse dont il avait abusé; mais Dieu se plut à confondre la calomnie des méchants, et comme ils lui apportaient un enfant né depuis huit jours, qu'ils soutenaient être son fils, le pape le déposa dans mes mains, et lui répandit l'eau régénératrice sur le front. La cérémonie du baptême étant achevée, il m'ordonna, en présence de tous les assistants, de demander à l'enfant qui était son père. J'interrogeai le nouveau-né avec un cœur rempli de zèle, et par la volonté de Dieu, il me répondit : « Le pontife Sergius n'est point mon père!!!... »

Le pape mourut dans le mois de septembre 701, après un règne de quatorze ans; il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs auteurs assurent qu'il est le premier pontife qui ait fait chanter au canon de la messe ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. » Il répara plusieurs basiliques, et dans l'une d'elles il fit construire un magnifique tombeau, où il déposa le corps du bienheureux saint Léon.



Les hordes musulmanes.

HISTOIRE POLITIQUE

DU SEPTIÈME SIÈCLE

Considérations sur l'histoire du septième siècle. — Réflexions sur le développement du christianisme dans l'Occident. — Moïse, Jésus et Mahomed, descendants d'Abraham. — Histoire de Mahomed. — Sa patrie et sa famille. — Enfance miraculeuse du révélateur. — Mariage du Prophète. — Ses voyages et ses études. — Il place la pierre noire dans le temple de la Kaabah. — Jalousie des chefs de sa tribu. — Apparition de l'ange Gabriel. — Mahomed reçoit de Dieu la mission de prêcher le Koran. — Persécutions contre le Prophète. — Prédictions de Mahomed. — Les Koreischites veulent assassiner l'envoyé de Dieu. — Fuite de Mahomed ou l'Hégire. — Mahomed à Medine. — Guerres et victoires du Prophète. — Mahomed s'empare de la Mekke et détruit les idoles du temple de la Kaabah. — Mort du Prophète. — Il est sanctifié par ses sectateurs. — Sa doctrine. — Paradis voluptueux de Mahomed. — Histoire de l'empire d'Occident au septième siècle. — Cruautés de l'empereur Phocas. — Chosroës II lui déclare la guerre. — Les crimes du tyran Phocas soulèvent l'indignation des grands et du peuple. — Heraclius se rend maître de l'empire. — Ses exploits. — Sa mort. — Constantin III succède à Héraclius. — Il meurt empoisonné par l'impératrice Martine, sa mère. — Martine place sur le trône Héracléonas.— Le sénat de Constantinople condamne l'infâme Martine à avoir la langue arrachée et fait couper le nez au jeune Héracléonas. — Constant II monte sur le trône d'Orient. — Vices de cet empereur. — Constantin IV parvient à l'empire.— Les musulmans font de grandes conquêtes dans l'Asie-Mineure. — Mort de Constantin IV.— Justinien II, surnommé Rhinotmète. — Il est détrôné par Léonce. — Tibère Apsimare usurpe le trône. — Il fait mutiler Léonce et le renferme dans un monastère. — Histoire des rois de France du septième siècle. — Regne de Clo-

taire II, fils de l'infâme Frédégonde. — Sa lâcheté, ses perfidies, ses meurtres. — Dagobert Ier s'empare de l'héritage de son père Charibert, et fait empoisonner son neveu. — Son luxe, sa dépravation, son hypocrisie. — La puissance des maires du palais grandit sous son règne. — Clovis II perd toute son énergie dans les débauches — Guerres civiles. — La jeune esclave Bathilde devient reine de France. — Clovis meurt épuisé par les excès.— Clotaire III succède à Clovis sous la tutelle de la reine Bathilde. — Qualités de cette princesse. — Hypocrisie de l'infâme Ébroïn, maire du palais. — Il fait couronner Thierry. — Conspirations contre ce prince et contre le maire Ébroïn. — Ils sont enfermés dans un monastère. — Règne de Childéric IV. — Il est massacré par les seigneurs de sa cour. — Ébroïn s'échappe de son monastère. — Cruautés et exactions du maire du palais. — Martyre de saint Léger. — Thierry remonte sur le trône. — Pépin d'Héristal est déclaré duc d'Austrasie. — Mort d'Ébroïn. — Le roi Thierry est vaincu par le duc Pépin, qui se fait déclarer maire du palais. — Pépin exerce la puissance royale. — Thierry enfermé dans ses palais meurt avec le surnom de roi fainéant. — Clovis III second roi fainéant. — Childebert III. — Réflexions sur l'histoire des rois de la seconde race.

Pendant le septième siècle, l'empire, divisé par des schismes nombreux, épuisé par les guerres incessantes des ennemis qui l'entourent, laisse s'anéantir la puissance qu'il conservait sur la péninsule romaine; la politique odieuse des pontifes et les incursions des barbares soumettent à la domination du saint-siége l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre et un grand nombre de royaumes.

Mais tandis que le paganisme s'écroule en Occident pour faire place à la religion chrétienne, l'Orient voit s'élever une croyance nouvelle. Bientôt le Koran et l'Évangile se partageront le monde; et Mahomed, sorti, comme le Christ, de cette ancienne nation de pasteurs nomades descendants d'Abraham, soulèvera dans l'Orient la plus prodigieuse, la plus surprenante des révolutions religieuses.

Moïse, Jésus, Mahomed ! tous trois enfants de la race sémitique et fils d'Abraham, sont venus révéler des religions sublimes, qui ont enchaîné les peuples aux croyances de la Bible, de l'Évangile et du Koran, livres sacrés qui ne sont eux-mêmes que les développements et les applications des préceptes tracés par le doigt de Jéhovah, au mont Sinaï, sur les tables de pierre.

Moïse, le législateur des Hébreux, a dominé trente-quatre siècles de révolutions, et ses dogmes se sont répandus dans tout l'univers avec les débris de la nation judaïque; Mahomed s'est posé comme le prophète des peuples qui vivent sous un ciel brûlant; le Christ est devenu le Dieu des nations qui vivent dans les zones glacées.

Avant de porter notre jugement sur les causes morales de la décadence du culte chrétien dans l'Orient, et afin de pouvoir suivre la politique envahissante et perfide des pontifes de Rome dans l'Occident, il est indispensable de connaître l'histoire du Prophète.

Mahomed ou Mohammed naquit à la Mekke vers l'an 570; il était de la famille des Koreïsch, descendants d'Ismaël, qui possédaient depuis une longue suite d'années la souveraineté de leur ville et l'intendance de la Kaabah, temple fondé par le patriarche Abraham lui-même, suivant les anciennes traditions. L'enfance du Prophète est entourée de prodiges que les légendaires arabes se plaisent à rapporter. Orphelin dès son berceau, il fut élevé par son oncle Abou Thaleb, qui lui apprit la science du négoce; à douze ans, il conversait déjà avec les moines chrétiens, et les étonnait par la profondeur et la sagesse de ses discours; quelques années après, il fit ses premières armes dans une guerre que sa tribu soutint contre les Havézénites, et il surpassa les vieux guerriers par son sang-froid et par son courage.

Parvenu à l'âge de la virilité, il épousa une riche veuve appelée Khadidjah, et s'occupa du soin d'étendre ses relations commerciales en Abyssinie, en Égypte et même en Palestine. Il dirigeait lui-même ses caravanes depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'en Syrie; et dans ses nombreux voyages il acquit une connaissance exacte des mœurs et du génie des populations qui foulent les sables de l'Arabie. Souvent, en traversant le désert, il étancha sa soif ardente avec l'eau saumâtre des puits qu'on voit sourdre au pied de rares bouquets de palmiers, et des dattes desséchées furent son unique aliment pendant de longues journées de marche.

Cette vie laborieuse ajouta de grands biens à la fortune de sa femme; alors Mahomed abandonna les travaux qui avaient accru ses richesses, pour se livrer entièrement à l'étude de la poésie arabe et pour commenter les écrits des poëtes de sa nation.

A cette époque, les premiers citoyens de la Mekke reconstruisaient de leurs mains la Kaabah, incendiée par l'imprudence d'une femme; l'édifice étant achevé, il s'éleva une contestation entre les chefs, qui prétendaient à l'honneur de placer dans l'angle extérieur du temple le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes, ou la pierre noire que le patriarche Abraham avait autrefois déposée dans la Kaabah. Les glaives étaient tirés, et le sang allait couler sur les dalles sacrées, lorsque, par une inspiration céleste, ils convinrent de prendre pour juge de leur différend le premier homme que le hasard conduirait à la mosquée. Mahomed parut escorté de nombreux serviteurs et fut déclaré leur arbitre

Le Prophète ordonna aux quatre scheiks de la tribu de mettre la pierre sur un riche tapis, et de l'élever à la hauteur de leur tête, en soutenant un des coins du tissu précieux; il la prit ensuite et la posa lui-même à l'angle consacré pour la recevoir. Cette action hardie plaçait Mahomed à la tête des tribus. Les Koreïschites, furieux de se voir enlever ainsi la puissance qu'ils exerçaient sur le peuple, jurèrent la perte du prophète, et le signalèrent comme un ambitieux, comme un ennemi de Dieu, qui voulait parvenir à la domination souveraine.

Pour échapper à leur vengeance et détruire leurs calomnies, Mahomed résolut de vivre dans l'isolement du monde; il refusa même de voir ses proches, et se retira dans les lieux escarpés, passant de longues veilles à contempler le spectacle inspirateur du ciel de l'Orient. Une nuit, pendant qu'il méditait à l'entrée de la caverne du mont Hora, il fut environné tout à coup d'une clarté éblouissante, et l'ange Gabriel lui apparut, tenant un livre d'or à sa main droite : « Lève-toi, lui dit-il, et lis dans ce Koran les vérités éternelles que Dieu t'ordonne d'annoncer aux hommes. » Mahomed obéit : le présent, le passé et l'avenir de l'humanité frappèrent ses regards. Il



Mahomet, fondateur de l'Islamisme.

accepta la mission divine qui lui était annoncée, et l'ange le quitta en l'appelant « apôtre de Dieu. »

Lorsque la vision eut disparu, le Prophète sentit dans son esprit une force et une lumière nouvelles. Il retourna à sa demeure, et raconta les prodiges dont il avait été frappé. Aussitôt son épouse chérie, son jeune cousin Ali, et son esclave Zaïd, auquel il rendit la liberté, se convertirent à sa doctrine; Abou-Bekr, Abd-al-Rahman, Saad, Zobaïr, et quelques autres de ses amis, partagèrent également ses croyances. Mais la foi n'avait pas encore pénétré son cœur, et pendant plusieurs années il n'osa pas enseigner ses dogmes au delà du cercle des familiers qui l'approchaient. Enfin une seconde vision enflamma son esprit; le même envoyé de Dieu lui ordonna de propager l'islamisme chez toutes les nations.

Dès cet instant Mahomed prêcha publiquement à la Mekke. Mais comme il s'élevait avec force contre le culte des idoles, les prêtres et les Koreïschites se réunirent en conciliabule, et résolurent de massacrer le hardi novateur.

Abou Thaleb, conduit par l'inspiration de Dieu, avait pénétré jusque dans leur assemblée; il s'empressa d'avertir son neveu du danger qui le menaçait, et l'engagea à cesser ses prédications. Le Prophète, repoussant ces conseils donnés par la faiblesse, répondit qu'il n'abdiquerait pas sa mission, lors même qu'on placerait pour l'arrêter le soleil à sa droite et la lune à sa gauche. Sa fermeté fortifia la foi de son oncle, qui jura de partager ses périls. Malgré les poursuites de ses ennemis, Mahomed continua de catéchiser le peuple dans les carrefours de la ville, et son éloquence convertit à l'islamisme une multitude d'hommes, d'enfants, de femmes et de vieillards.

Un autre de ses oncles, appelé Hamzah, devenu musulman, frappa de son sabre un magistrat qui avait osé porter la main sur Mahomed; Omar, son ennemi le plus acharné, fut éclairé tout à coup par la lecture d'un passage du Koran, et abjura l'idolâtrie au moment même où il cherchait l'envoyé de Dieu pour le tuer. Les Koreïschites, effrayés de ces conversions, qui augmentaient chaque jour le nombre des prosélytes, résolurent de les exterminer avant qu'ils fussent assez puissants pour repousser la violence par la force. Ils réunirent des troupes et, à leur tête, tombèrent sur leurs ennemis, les chassèrent de la Mekke, et les obligèrent à se retirer dans l'Abyssinie. Le Prophète lui-même, pour échapper à la mort, fut contraint de se réfugier sur une montagne avec les Haschemites et les Mothallabites.

Maîtres de la cité, les Koreïschites en assemblèrent les habitants, leur firent jurer de ne contracter aucune alliance, de n'avoir aucune communication avec les sectateurs de Mahomed, et ils déposèrent l'acte de cet anathème dans le temple de la Kaabah. Le Prophète leur fit dire que Dieu, irrité de leur blasphème, avait permis que ce décret infâme fût rongé par un ver dans toutes les parties où le nom sacré n'était point écrit. Ils refusèrent d'abord de croire à la prescience de leur ennemi; cependant ils se rendirent à la mosquée, et ayant trouvé que le fait s'était accompli suivant la prédiction, ils rétractèrent le serment solennel prononcé contre les musulmans; et malgré l'opposition du chef koreïschite Abou Laheb, ils rapportèrent le décret qu'ils avaient rendu contre Mohamed et ouvrirent les portes de la ville aux exilés.

Cette année devint fatale à Mahomed, qui l'a nommée, dans son Koran, le temps du deuil, parce que la mort lui enleva Khadidjah, sa femme, et son oncle Abou Thaleb; la perte de ces êtres chéris le laissa presque sans appui, exposé aux outrages des hommes qui se disaient autrefois ses amis. Mais son courage ne recula pas devant les persécutions; il continua ses prédications véhémentes, et commanda, au nom de celui qui l'envoyait, de briser les idoles et de détruire leurs temples. Abou Laheb, pour venger ses dieux, fit insulter le Prophète par ses partisans, et même essaya de soulever contre Mahomed le zèle religieux des tribus arabes qui se rendaient au temple de la Mekke.

Alors Mahomed envoya un de ses disciples auprès des habitants d'Yatreb, qui s'étaient convertis à sa foi, pour leur demander du secours contre les Koreïschites. L'envoyé reçut leur serment de fidélité au nom du Prophète; et pour la première fois, Mahomed ordonna à ses sectateurs d'employer leurs glaives afin de seconder la puissance de sa parole et d'assurer le triomphe de ses doctrines. Ses prosélytes partirent ensuite furtivement avec les musulmans qui sortaient de la Mekke, et vinrent grossir le nombre des troupes de ses nouveaux alliés.

Les Koreïschites, instruits de l'alliance secrète que Mahomed avait formée avec les gens d'Yatreb, résolurent de le faire massacrer, afin de prévenir sa fuite de la Mekke, et pour empêcher qu'il n'établît sa résidence chez un peuple ennemi. Ils se réunirent en conciliabule, et décidèrent que des hommes choisis par le sort, dans chaque division de la tribu, se rendraient le soir à la demeure de Mahomed, et le frapperaient tous ensemble de leur poignard, afin que le peuple ne pût rejeter le crime sur aucun d'eux particulièrement. Mais Dieu ayant révélé au Prophète le complot qui se tramait contre sa vie, Mahomed échangea ses vêtements contre ceux de son cousin Ali, et à la faveur de ce déguisement et de l'obscurité il échappa aux assassins, qui entouraient déjà sa maison. Il sortit précipitamment de la ville, marcha pendant toute la nuit, et au lever du soleil il se réfugia dans une caverne de la montagne de Tour.

Cette fuite ou Hégire, selon les musulmans, est l'événement le plus remarquable de la vie de Mahomed; ils commencent à compter les années à partir de cette époque mémorable, qui correspond au 16 juillet 622 de l'ère de Jésus-Christ.

Le Prophète, échappé au danger qui le menaçait, se rendit à Yatreb où son entrée fut un triomphe pour ses sectateurs; et le peuple, qui l'attendait depuis longtemps, le supplia de donner à sa nouvelle patrie le nom de Medinat al-Naby, ou ville du Prophète. Tel fut le principe de la puissance de Mahomed, et le commencement d'une religion qui devait se répandre dans presque toutes les parties du monde et soumettre un jour plus de deux cents millions d'hommes à sa loi.

Les premiers soins de Mahomed à Médine furent d'établir la concorde et une union parfaite entre les croyants de cette cité et ceux qui s'y étaient réfu-

giés; il prit successivement des adeptes dans chacun de ces corps, et en forma des couples qu'il unit spirituellement par un lien sacré et indissoluble. Lui-même donna l'exemple de cette parenté mystique, en choisissant pour son compagnon et pour son frère, Ali, qu'il avait laissé dans sa ville natale exposé au poignard de ses ennemis, et qui était venu le rejoindre à Yatreb. Il éleva ensuite une mosquée pour l'exercice du culte de l'islamisme, et ordonna aux musulmans de se tourner du côté de la Mekke en rendant hommage à Dieu, au lieu de se prosterner du côté de Jérusalem, suivant l'antique usage des peuples arabes. Il chargea des muezzins d'appeler les croyants à la prière à haute voix du haut des minarets, trouvant indigne de la gravité des cérémonies religieuses que le son des instruments annonçât le service divin; enfin il institua le jeûne du mois de Ramadhan.

Mahomed, devenu maître d'une province, arma ses sectateurs et songea à conquérir de nouveaux peuples; il commença alors cette longue suite de combats et de victoires qui préparèrent la domination de ses kalifes sur l'Asie, sur l'Afrique, et sur une grande partie de l'Europe. Les Koreïschites furent les premiers qui éprouvèrent les efforts de ses armes; il les attaqua partout où il les rencontra en forces inférieures aux siennes, il leur enleva plusieurs caravanes et les défit à Bedr, sur le rivage de la mer Rouge. Ensuite il soumit les tribus d'Asad, de Nodaïr, de Ghaftân; il prit d'assaut la cité de Daumat-al-Djandal, capitale des Arabes établis sur la frontière de Syrie, et en abandonna le pillage à ses troupes.

L'Arabie tremblait déjà devant ses armes. Les Koreïschites, battus en plusieurs rencontres, n'osaient plus marcher contre lui, et se tenaient renfermés dans la Mekke; mais ces ennemis implacables, ne pouvant pas le vaincre, résolurent d'employer la trahison pour frapper les disciples du Prophète; ils répandirent leurs partisans dans les villes, poignardèrent les croyants pendant la nuit, et plusieurs fois ils tentèrent d'assassiner Mahomed lui-même; cependant toutes leurs tentatives ayant échoué, et se trouvant déçus dans leurs espérances criminelles, ils soulevèrent les Kenanites, les Gaftanites et les Juifs Koraïdites, rassemblèrent une armée de plus de dix mille hommes et vinrent assiéger Médine.

Informé de leurs préparatifs de guerre, Mahomed avait mis la ville en état de défense et l'avait fait entourer d'un retranchement; il se mit à la tête des troupes, et alla camper sur une colline avec trois mille croyants, afin de défendre l'approche de la cité. Les deux armées restèrent en présence pendant plus de vingt jours, et engagèrent seulement quelques escarmouches à coups de flèches et de pierres; enfin les principaux chefs des Koreïschites ayant osé défier les musulmans en combat singulier, trois d'entre eux tombèrent successivement sous le cimeterre redoutable d'Ali, gendre de Mahomed. Ces trois combats malheureux inspirèrent une grande terreur aux infidèles; ensuite, comme par l'ordre de Dieu, et pour augmenter la confusion, un vent d'est s'éleva sur l'horizon et vint s'abattre avec violence sur les ennemis; leurs étendards furent arrachés de terre, les tentes déchirées et les retranchements renversés. Les musulmans furent au contraire respectés, eux et tout ce qui était dans leur camp, par l'élément destructeur.

Tous ces prodiges exaltaient le fanatisme des sectateurs du Prophète et abattaient le courage de ses adversaires; aussi sous le prétexte d'une question de prééminence qui avait divisé les chefs confédérés pour le commandement général, les tribus se débandèrent et retournèrent dans leurs foyers. Mahomed publia aussitôt que l'ange Gabriel lui avait ordonné d'aller détruire les Koraïdites, qui, au mépris de l'alliance qu'ils lui avaient jurée, s'étaient joints à ses ennemis pour l'accabler. En effet, il marcha contre eux, sans laisser à ses troupes le temps de se reposer; il les poursuivit avec vigueur, les bloqua dans leurs principales forteresses, et contraignit leur armée à se rendre à discrétion après vingt et un jours de siége; et afin d'imprimer une terreur salutaire aux peuples vaincus, il fit égorger sept cents hommes de la tribu, réduisit en esclavage les femmes et les enfants, partagea leurs biens avec les musulmans, et revint à Médine, n'ayant perdu qu'un seul de ses disciples pendant la campagne.

Le Prophète déclara ensuite la guerre à la plus ancienne des tribus de l'Arabie, celle des Mostalékites; après les avoir soumis, il s'avança contre la tribu juive de Kaïbar, emporta d'assaut toutes les places fortes de cette nation, s'empara de ses trésors, et fit mourir Kenana, qui s'arrogeait le titre de roi des Juifs. Il ne perdit qu'une vingtaine de ses soldats dans cette nouvelle expédition.

A la suite de ses victoires, la plus grande partie des peuples qui se soumettaient à la puissance de ses armes embrassaient l'islamisme; et sa religion s'étendait avec une rapidité surprenante par ses conquêtes ou par celles de ses lieutenants. Cependant les habitants de la Mekke n'avaient point encore embrassé l'islamisme, et quoiqu'ils eussent conclu avec le Prophète une trêve de dix ans, ils se montraient toujours ses plus violents ennemis.

Mahomed ayant appris qu'ils avaient fourni des secours aux Békrites pour attaquer les Khozaïtes ses alliés, résolut de les punir, marcha contre eux à la tête de dix mille hommes, et vint camper en ordre de bataille auprès de leur ville. Abou Sofyan, qui était sorti en éclaireur pour reconnaître la position des musulmans, tomba en leur pouvoir et fut conduit au Prophète, qui lui accorda la vie et lui ordonna d'embrasser l'islamisme à l'instant même. Il fit défiler devant le nouveau converti l'armée musulmane, et le renvoya prévenir les Mekkois qu'il ne leur restait d'autre parti à prendre que la soumission à ses ordres et une prompte conversion à sa foi. En même temps il fit publier que tous ceux qui se retireraient dans les maisons des croyants, dans la demeure d'Abou Sofyan, ou dans la Kaabah, seraient épargnés par ses soldats.

Toutes ses dispositions étant prises, Mahomed donna le sigal du combat, et son armée se mit en mouvement; les Koreïschites, qui s'étaient avancés hors des murs, furent repoussés et poursuivis jusque dans la ville; et tous ceux qui opposèrent quelque résistance furent impitoyablement massacrés. Une terreur panique acheva la déroute générale des ennemis; les habitants s'enfuirent dans les montagnes,

gagnèrent la mer et se sauvèrent jusque dans l'Yémen. Cette victoire ne coûta la vie qu'à deux musulmans.

Dès qu'il fut maître de la Mekke, Mahomed fit amener en sa présence les principaux d'entre les Koreïschites, et leur demanda quel traitement ils attendaient de lui. Ceux-ci répondirent : « Nous ne pouvons attendre que des actions généreuses de celui qui est l'envoyé de Dieu? » — Allez donc, leur dit-il, en les congédiant: vous êtes libres. » Lorsque le calme fut entièrement rétabli, le Prophète se rendit à la colline d'Al-Safa, où il fut intronisé comme souverain spirituel et temporel, et reçut le serment de fidélité de tout le peuple assemblé.

Après cette cérémonie il marcha vers la Kaabah, dont il fit sept fois le tour ; il toucha et baisa la pierre noire ; brisa toutes les idoles, au nombre de trois cent soixante, sans épargner les statues d'Abraham et d'Ismaël, malgré son respect pour ces deux patriarches; et pour achever la purification du saint lieu, il se tourna de tous les côtés en criant: « Dieu est grand! Dieu est grand! Dieu est grand! » il fit les ablutions musulmanes et la prière en dedans et en dehors du temple, et termina cette solennité par un discours adressé à son immense auditoire.

La réduction de la Mekke entraîna la conquête d'un grand nombre de villes qui embrassèrent l'islamisme; et bientôt, depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'aux frontières de la Syrie, les Arabes de toutes les tribus furent convertis par la force de ses armes ou par la puissance de sa parole. Il acheva de publier le Koran, institua les cérémonies de son culte, et consolida sa domination. Enfin Mahomed, redouté des Abyssiniens, des Égyptiens, des Persans et des Grecs, resta maître absolu de l'Arabie et de l'avenir des nations de l'Orient.

Mais le Prophète, après avoir fait triompher sa religion et jeté les fondements du plus puissant empire du monde, ne jouit pas longtemps de sa grandeur et de sa gloire; il mourut dans la onzième année de l'Hégire, à l'âge de soixante trois ans. Son corps est conservé à Médine, sa patrie adoptive, où les fidèles, après tant de siècles écoulés, vont encore en pèlerinage pour adorer son tombeau.

Depuis plus de douze siècles, Mahomed a été glorifié par ses sectateurs comme le fils bien-aimé de Dieu ; et la théologie musulmane enseigne qu'il est le médiateur du genre humain, le prince des apôtres, le sceau des prophètes, l'élu, le glorieux, le magnifique, l'être pour qui la création de l'univers a été accomplie, et la plus noble, la plus excellente, la plus parfaite des œuvres du Créateur.

Sa religion est fondée sur les dogmes de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses d'une vie future. Il n'a pas repoussé et condamné les croyances de Moïse et de Jésus ; il a employé au contraire la Bible et l'Évangile dans la composition du Koran. Sa doctrine, malgré ses nombreuses imperfections, est plus morale que celle des Juifs, et sa loi est plus complète que celle des chrétiens. Le Koran renferme à la fois le dogme, la morale et le culte; il traite de la théologie, de la guerre, de la propriété, des relations de l'homme et de la femme ; enfin il est à lui seul un code religieux, civil et militaire.

Parmi ses préceptes généraux, Mahomed ordonne aux croyants la purification ou les nombreuses ablutions d'eau, et même de sable lorsqu'on est dans le désert ; il commande le jeûne du Ramadhan, et défend à ses fidèles, pendant toute sa durée, de prendre le moindre aliment jusqu'à ce que le soleil soit descendu de l'horizon ; dans les fêtes du Beyram, au contraire, il permet aux mahométans d'oublier dans les festins les abstinences du Ramadhan.

Le prophète a fait une loi de l'aumône, et il oblige ses disciples à donner tous les ans aux pauvres la quarantième partie de leurs biens mobiliers ; il leur recommande le pèlerinage de la Mekke, et impose à tout musulman libre et en bonne santé de l'accomplir au moins une fois dans sa vie, enfin il soumet les croyants à des pratiques religieuses, et leur ordonne de faire la prière cinq fois par jour.

L'usage du vin et des boissons enivrantes est défendu aux fidèles; mais, comme une compensation, le Prophète leur permet d'épouser quatre femmes à la fois, et de posséder dans les harems un nombre illimité de concubines. Chez les Orientaux, la polygamie remontant au berceau de la civilisation, ne pouvait être abolie par Mahomed, qui connaissait la nature impétueuse des peuples de ces régions brûlantes ; l'islamisme sanctifia les passions au lieu de les proscrire, et la continence fut condamnée par les croyants comme la luxure l'avait été chez les chrétiens. Aussi la vie du juste suivant le Koran diffère autant de la vie du juste selon l'Évangile que le paradis de Jésus diffère du paradis de Mahomed.

« Ceux qui seront reçus dans le royaume de mon Père, dit le fils de Marie, jouiront d'une béatitude infinie, en contemplant sa face éternellement au milieu des séraphins. »

« Les hommes qui mourront sous ma loi, s'écrie le Prophète, habiteront le jardin des délices; ils se reposeront sur des lits ornés de pierreries, sous des ombrages qui s'étendront au loin, près d'une eau courante et limpide, parmi les lotus sans épines et les bananiers chargés de fruits. Autour d'eux circuleront de beaux enfants d'une perpétuelle jeunesse, portant des vases, des aiguières et des coupes remplies de vins exquis, dont ils n'éprouveront aucun étourdissement. A leurs côtés des houris sans voiles, semblables à l'hyacinte et au corail, aux grands yeux noirs étincelants comme la perle dans sa conque, les enivreront sans cesse de caresses brûlantes, et leur virginité restera éternelle, malgré leur science de la volupté.... »

. . . .

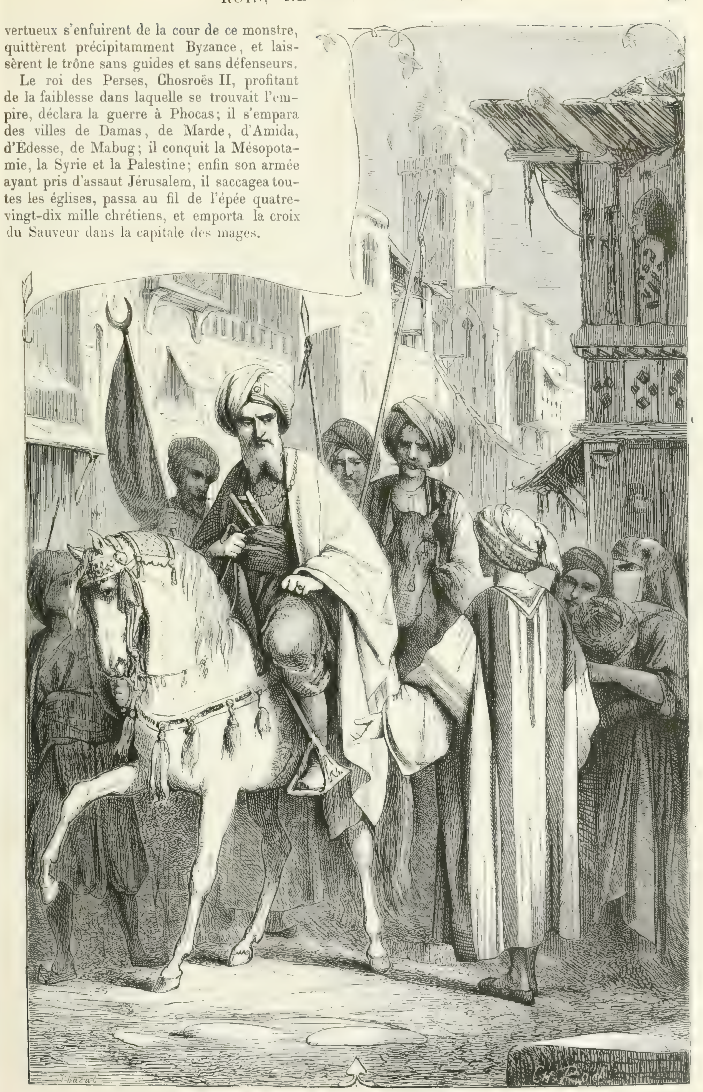
Dans l'empire d'Orient, les cruautés des usurpateurs de la couronne des Césars commencent l'histoire du septième siècle. Après la sanglante exécution de l'empereur Maurice et de ses fils, le tyran Phocas, seul maître dans Constantinople, ne cessa de poursuivre de ses proscriptions les parents et les amis du prince qu'il avait détrôné. Ses violences s'étendirent sur les citoyens opulents, dont le seul crime était de posséder des richesses qui tentaient sa cupidité, ou de remplir des charges dont il redoutait l'importance; et chacun de ses jours était marqué par les supplices des seigneurs, des ecclésiastiques ou des magistrats. Alors tous les citoyens





vertueux s'enfuirent de la cour de ce monstre, quittèrent précipitamment Byzance, et laissèrent le trône sans guides et sans défenseurs.

Le roi des Perses, Chosroës II, profitant de la faiblesse dans laquelle se trouvait l'empire, déclara la guerre à Phocas; il s'empara des villes de Damas, de Marde, d'Amida, d'Édesse, de Mabug; il conquit la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine; enfin son armée ayant pris d'assaut Jérusalem, il saccagea toutes les églises, passa au fil de l'épée quatre-vingt-dix mille chrétiens, et emporta la croix du Sauveur dans la capitale des mages.



Entrée de Mahomet à Médine.

Pendant ces expéditions sanglantes, l'empereur grec passait les nuits plongé dans d'infâmes débauches, et payait ses courtisanes avec l'or que ses exactions arrachaient à ses victimes. Sa tyrannie abominable souleva la haine universelle; et le peuple, ce véritable dispensateur des couronnes, vint crier jusque sur les marches du palais : « Mort au tyran Phocas, qui ruine l'empire par ses exactions! » La voix du peuple est toujours la voix de Dieu lorsqu'elle demande la mort des tyrans. Priscus lui-même gendre de l'empereur, partageant la juste indignation des citoyens, écrivit au gouverneur d'Afrique, et s'engagea à lui préparer les moyens de s'emparer du trône. Le général grec fit aussitôt embarquer son fils Héraclius, avec une flotte nombreuse qui se dirigea sur Constantinople.

Dès que les vaisseaux passèrent en vue de la ville, Phocas fut saisi par Priscus, et dépouillé des ornements de la dignité impériale; ses gardes eux-mêmes lui attachèrent les mains, le jetèrent dans une barque et le livrèrent à Héraclius. Le vainqueur lui fit couper les pieds et les mains, lui fit arracher les parties naturelles, et enfin ordonna au bourreau de lui trancher la tête. Le cadavre ainsi mutilé fut rapporté à Constantinople, traîné sur la place publique et jeté sur un bûcher.

Héraclius fut aussitôt proclamé empereur par son armée et par les citoyens de Byzance, qui voyaient en lui un libérateur. En effet, le prince rétablit l'ordre dans le gouvernement, acheta la paix des Avares, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de la capitale, et marcha contre les Perses. Son armée, débarquée près d'Antioche, défit les ennemis, les repoussa derrière le Taurus, pénétra chez les Alains, et après s'être allié avec les Khazars, Héraclius tailla en pièces trois nouvelles armées persanes, et remporta la victoire importante de Ninive. Un de ses généraux s'empara des murs extérieurs de Dastagerd et de Ctésiphon, et força Siroès, le nouveau monarque persan, à lui rendre la sainte croix.

Le puissant royaume des Perses ne se releva pas de cette suite de désastres; les musulmans, qui avaient secondé Héraclius dans ses guerres en firent plus tard la conquête et transformèrent la Perse en province arabe.

La guerre terminée, l'empereur victorieux retourna dans ses états, et donna tous ses soins au maintien de la paix de l'Église, qui était troublée alors par des discussions théologiques. Il se déclara en faveur de l'hérésie du monothélisme, et publia son édit, appelé Ecthèse, pour soutenir la doctrine sur l'unité de la volonté et sur la nature du Verbe incarné.

Pendant qu'il s'occupait à résoudre les questions religieuses, les Sarrasins faisaient une nouvelle trouée dans les provinces de l'empire, et sous la conduite de Kalel, ils s'emparaient de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Palestine, et plantaient l'étendard sacré du Prophète sur le tombeau du Christ.

Héraclius rassembla aussitôt quelques troupes et marcha contre les Arabes; mais ceux-ci, supérieurs en nombre, battirent son armée, et l'obligèrent à regagner les côtes d'Europe. Le prince ne survécut pas à sa honte; accablé par son désastre, épuisé par les souffrances d'une hydropisie cruelle, il mourut à l'âge de soixante-six ans, terminant ainsi un règne de trente années de gloire.

Constantin III, son fils, lui succéda. A peine établi sur le trône, le trésorier Philagre instruisit le jeune monarque qu'Héraclius avait confié de grandes richesses au patriarche Pyrrhus, avec ordre de les remettre après sa mort à l'impératrice, Martine, sa mère, afin de lui assurer une existence indépendante et honorable. Le prêtre, appelé au palais, confessa l'exactitude de la révélation de Philagre; en même temps il protesta qu'il tiendrait son serment et ne remettrait le dépôt qu'à la mère de son souverain. Néanmoins il céda aux menaces d'un châtiment sévère, et rendit au trésorier les richesses qui lui avaient été confiées.

Irritée de la violence qui avait été faite au patriarche, Martine jura de punir son fils et son lâche conseiller; sa vengeance ne se fit pas attendre; comme le prince, déjà affaibli par une maladie de langueur, s'était retiré dans un de ses palais du Bosphore pour respirer un air plus pur, elle acheta l'appui des troupes, toujours prêtes à se vendre, et envoya des affidés qui empoisonnèrent Constantin. Martine fit aussitôt proclamer empereur son autre fils, appelé Héracléonas, à peine âgé de seize ans, et sous le nom du jeune monarque, elle gouverna l'État, et exerça sur le peuple une tyrannie et un despotisme abominables.

Enfin le Sénat, fatigué de ses proscriptions, accusa l'impératrice d'avoir fait empoisonner son fils aîné, et de s'être abandonnée à des amours incestueux avec son autre fils Héracléonas. Tous deux furent arrêtés, traduits en jugement et condamnés à avoir la langue arrachée, le nez coupé, et à finir leurs jours en Cappadoce.

Ensuite on plaça sur le trône d'Orient le fils de Constantin III, Constant II, prince âgé de onze ans. Pendant sa minorité, les Sarrasins conquirent les provinces les plus importantes de l'Asie; et lorsque l'empereur fut capable de conduire lui-même ses armées contre eux, la puissance de ces barbares s'était tellement augmentée, qu'il ne put résister à leurs armes. Vaincu sur mer et sur terre, Constant fut contraint de se réfugier à Constantinople; les Arabes vinrent assiéger la capitale de l'empire, forcèrent le prince à leur abandonner toutes les richesses du trésor, et à leur payer un tribut considérable. Constant eut encore à soutenir une guerre terrible contre les Slaves; heureusement il les défit dans un grande bataille.

La tranquillité de l'État paraissait assurée, lorsque l'empereur, à l'exemple d'Héraclius, souleva de nouveaux troubles en voulant se jeter dans les discussions théologiques; il se déclara en faveur du monothélisme, et fit enlever le pape Martin Ier, qui condamnait l'hérésie. Le pontife résista courageusement aux longues persécutions exercées contre lui, et refusa d'abandonner l'orthodoxie de l'Église.

Constant ne se borna pas à exercer d'inutiles cruautés contre un des plus dignes ministres chrétiens; il remplit encore la capitale d'exactions, de débauches et de crimes. Sous son règne, aucun citoyen n'était assuré de son existence, s'il possédait quelques richesses, et nulle femme ne pouvait se soustraire à

ses violences, si elle avait fixé son attention. Malgré la haine que sa conduite avait soulevée contre lui, il paraissait désirer la faveur du peuple, et se montrait jaloux de l'estime des Byzantins. Il ne pardonna pas même à son frère d'avoir mérité leur amitié, et il le fit assassiner secrètement pour le punir, disait-il, de ce qu'il lui enlevait l'amour de ses sujets. Constant n'apercevant dans les rues de sa capitale que des visages glacés par la terreur ou irrités par le désespoir, craignit d'être assassiné, et résolut de transporter le siége de l'empire dans la ville de Syracuse. Comme ses trésors étaient épuisés, il passa en Italie, afin de s'emparer des richesses de cette contrée pour entretenir le luxe de sa cour. Rome fut livrée au pillage; la Sardaigne, la Corse, la Calabre ravagées; et ses lieutenants furent chargés de lever des contributions forcées en Afrique.

Après ces dévastations, les provinces furent réduites à une misère si affreuse, que les hommes se donnaient la mort, et que les femmes égorgeaient leurs enfants pour échapper aux tourments affreux de la faim.

La haine universelle fit enfin explosion; André Troïlus, à la tête d'un rassemblement de peuple, entra dans le palais impérial et poignarda le tyran, qui fut surpris au bain. Ainsi mourut cet empereur, après un règne de vingt-six ans!

Son fils, Constantin IV, dit Pogonat ou le Barbu, lui succéda, et rétablit le siége de l'empire à Constantinople. Plusieurs officiers de Sicile, profitant de son éloignement, proclamèrent empereur un riche citoyen de Syracuse, appelé Mizius; mais le monarque revint aussitôt sur ses pas, étouffa la révolte et fit saisir l'usurpateur, qui fut décapité avec ses complices. La sévérité de Constantin n'empêcha point de nouvelles séditions, et ses frères Tibère et Héraclius l'obligèrent à les associer au gouvernement de l'État. Dans la suite, la crainte que lui inspiraient ces deux princes, qui semblaient se lasser de ne jouir auprès de lui que du vain titre d'augustes, sans prendre aucune part aux affaires de l'État, le détermina à commettre deux fratricides. Il les fit accuser devant le Sénat de conspiration contre son autorité, et obtint, sur de faux témoignages, qu'ils fussent condamnés à avoir les yeux arrachés et la langue coupée. Ces deux infortunés ne survécurent que peu de jours à cet affreux supplice, et Constantin, par ce crime, demeura seul chargé de la puissance suprême.

Pendant qu'il était ainsi occupé du soin d'affermir sa domination, les Arabes avaient fait la conquête de la Sicile, rassemblaient leurs nombreux vaisseaux dans les ports de Smyrne et de Cyzique, et se préparaient à venir assiéger Constantinople. La flotte des Sarrasins vint débarquer ses troupes sur la rive européenne; et Byzance, étroitement assiégée, se vit à la veille d'être contrainte d'ouvrir ses portes aux musulmans vainqueurs. Mais Dieu n'avait pas encore décidé la ruine de l'empire d'Orient; l'ingénieur Callinique, sorti des rangs du peuple, et inspiré par l'amour de la patrie, trouva la composition terrible du feu grégeois, et incendia les vaisseaux ennemis. Un nombre prodigieux de musulmans furent engloutis dans les flots du Bosphore, et le reste de l'armée, poursuivi par les généraux de l'empereur, fut obligé d'acheter la paix en déposant les armes et en consentant à payer d'énormes rançons.

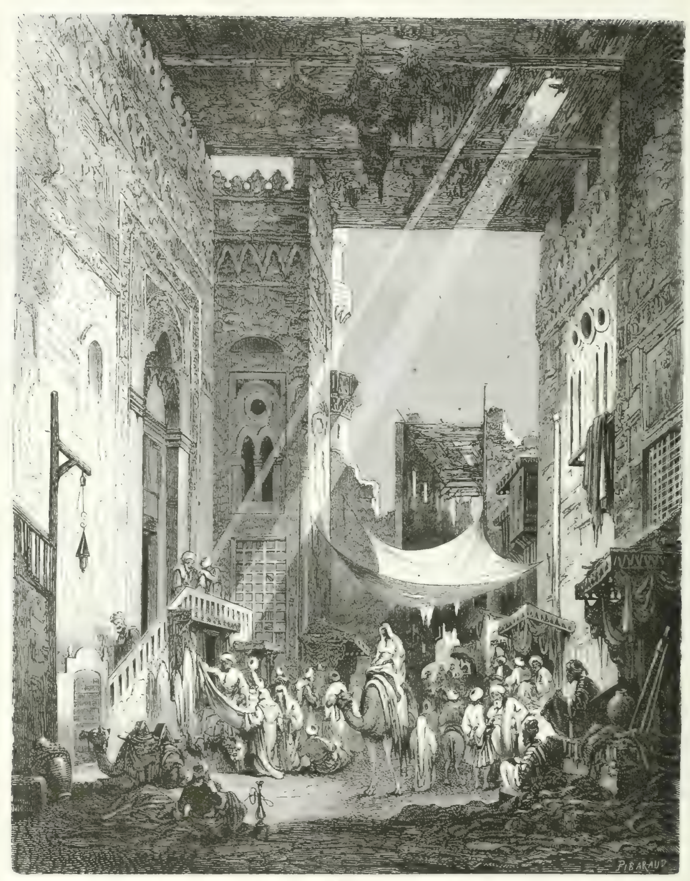
Cette victoire n'assura pas encore le calme dans l'État; les Bulgares, chassés de leurs provinces par les Khazars, franchirent le Danube et vinrent dévaster les terres de l'empire. Constantin ne put arrêter les ravages de ces peuples qu'en leur abandonnant la Mœsie, où ils s'établirent.

Délivré enfin de tous ses ennemis, le prince commit la faute de suivre les exemples que lui avaient légués ses prédécesseurs, et s'abandonna aux discussions religieuses. Il se déclara contre le monothélisme, assembla un concile général, et fit condamner l'hérésie; il poursuivit ensuite les iconoclastes avec la plus grande rigueur, et envoya même à Rome le patriarche d'Antioche, afin que le saint-père disposât de la liberté de Macaire, s'il refusait d'abjurer l'erreur.

Constantin mourut après dix-sept années de règne, laissant le trône à son fils Justinien II, âgé de seize ans. Le premier usage que le nouvel empereur fit de la puissance suprême fut, à l'exemple de son père, de faire mutiler ses frères, afin que dans cet état ils fussent déclarés indignes de gouverner, ensuite il donna les charges importantes de l'État à des hommes cruels et débauchés. Il nomma trésorier de la couronne Étienne, eunuque persan, homme abominable, qui frappait les officiers du palais à coups de lanières, et poussait l'audace jusqu'à menacer l'impératrice du châtiment dont on punit la première enfance dans les écoles. L'intendance des revenus publics fut confiée à Théodore, ancien moine, dont l'esprit sanguinaire inventait des supplices barbares pour arracher aux malheureux citoyens le prix des impôts qu'ils ne pouvaient payer. Digne ministre d'un tyran odieux, il parcourait les provinces avec une bande de soldats, proscrivait les principaux habitants, les faisait suspendre aux arbres de leurs domaines, et les brûlait à petit feu, afin de les obliger à découvrir les trésors qu'ils avaient enfouis.

Pendant que ses officiers désolaient la nation par de barbares exactions, l'empereur, plongé dans d'infâmes débauches, exerçait sa cruauté contre les principaux seigneurs de sa cour; et il osa même faire jeter dans un cachot le patrice Léonce, pour le punir de s'être acquis trop de gloire en commandant les armées et pour s'être attiré les faveurs de la nation. Mais comme le peuple n'abandonne pas ceux qui se sont déclarés ses défenseurs, des attroupements se formèrent, les citoyens prirent les armes, et le tyran fut obligé de rendre la liberté à l'illustre capitaine.

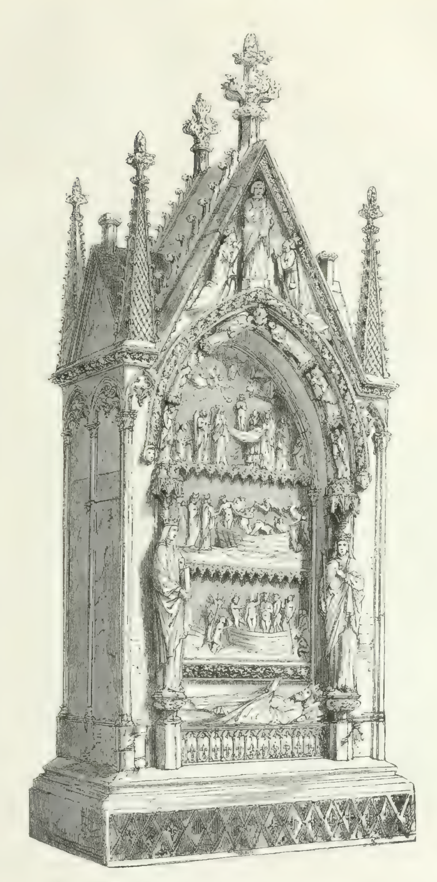
Par hypocrisie, Justinien feignit de lui avoir rendu toute sa confiance, et le nomma gouverneur de la Grèce, en lui enjoignant toutefois de partir pendant la nuit. Les amis et les partisans du patrice, redoutant la perfidie de Justinien, se rendirent secrètement le soir à la demeure de Léonce, l'engagèrent à ne point entreprendre son périlleux voyage; et pour donner plus de force à leurs raisonnements, ils lui amenèrent un magicien qui lui fit cette prédiction : « Léonce, tu mourras cette nuit par ta lâcheté, ou tu régneras par ton courage. » Vaincu par les instances de ses amis, et cédant à la superstition, le patrice arma ses esclaves, et se présenta avec eux



La Mekke

au prétoire, annonçant aux gardes l'arrivée de l'empereur. A sa voix, les portes s'ouvrirent; ses partisans pénétrèrent dans les appartements intérieurs, et garrottèrent le préfet; ensuite ils coururent aux prisons, délivrèrent tous les détenus et leur donnèrent des armes.

A la tête de cette armée improvisée, Léonce parcourut les rues de Constantinople, éveillant les citoyens, et faisant crier par les soldets : « Citoyens, courez tous à la basilique de Sainte-Sophie. » Le peuple s'y rendit en foule. Lorsque le jour commença à paraître, le patriarche Callinique monta sur le jubé, et après avoir fait un discours aux nombreux assistants, il s'écria : « Mes frères, voici un jour qui éclairera la chute d'un prince et le triomphe d'un autre. » Aussitôt les amis du patrice proclamèrent Léonce empereur, et la multitude fit retentir le temple de ses bruyantes acclamations.



Tombeau de Dagobert dans l'église de Saint Denis

On marcha sur le palais, les gardes du prince furent égorgés ; Justinien fut arraché des bras d'une courtisane et traîné presque nu aux pieds de l'heureux vainqueur, qui lui fit grâce de la vie, et le condamna seulement à l'exil, après lui avoir fait couper le nez, suivant la coutume de l'époque; l'eunuque Étienne, son favori, subit aussi un supplice semblable. On avait trouvé sur lui un ordre de son infâme maître qui lui enjoignait de mettre le feu à Constantinople, et de faire périr en une nuit tous les habitants de cette immense ville, hommes et femmes, jusqu'aux vieillards et aux enfants, par la flamme ou par le fer.

Le nouveau souverain envoya une flotte nombreuse, sous les ordres du patrice Jean, pour repousser les Sarrasins, qui venaient de s'emparer de Carthage. Les musulmans, défaits dans plusieurs rencontres, furent contraints d'abandonner les villes qu'ils avaient conquises; néanmoins ces échecs ne

purent décourager leur kalife ; celui-ci arma de nombreux navires, rassembla de nouvelles troupes, et chassa enfin les Grecs de tout le littoral de l'Afrique.

Jean, fuyant devant le glaive victorieux des Arabes, s'embarqua précipitamment sur ses vaisseaux, et fit voile pour les côtes de la Grèce. Dans la traversée, une tempête violente l'obligea à relâcher dans l'île de Candie, où il demeura plusieurs mois. Les soldats, manquant de vivres, réduits à la plus extrême détresse, et irrités d'une défaite qu'ils attribuaient à l'incapacité de leur capitaine, se soulevèrent contre lui, le déposèrent de son commandement, et, cédant aux suggestions d'un ambitieux, ils résolurent de s'affranchir de toute autorité, et proclamèrent empereur un de leurs chefs appelé Apsimare.

Lorsque cette nouvelle parvint à Constantinople, Léonce prit toutes les mesures nécessaires afin de résister aux entreprises de son compétiteur; la ville fut approvisionnée pour soutenir un long siége, et une milice courageuse garnit les créneaux des remparts. Pendant qu'il s'occupait de ces préparatifs de guerre, une épidémie cruelle vint fondre sur sa capitale, et en quelques mois une grande partie des habitants et presque toute son armée furent emportés par la contagion.

Apsimare, qui était arrivé avec la flotte sous les murs de Constantinople, attaquait une forteresse appelée Arcas, qui d'abord lui avait paru facile à emporter d'assaut; mais ayant éprouvé une vive résistance, et jugeant que tous ses efforts seraient impuissants pour s'emparer de la place, il eut recours à la trahison et corrompit les officiers qui gardaient les murailles de Blaquernes. Des traîtres introduisirent ses soldats par un aqueduc dans la ville; Constantinople fut abandonnée au pillage; Léonce, livré par ses gardes, fut amené au vainqueur, qui lui fit couper le nez en sa présence, et le condamna à finir ses jours dans un monastère. Apsimare se rendit ensuite au palais impérial, et prit possession du trône sous le nom de Tibère III.

Ainsi, pendant que l'empire d'Orient était soumis à des tyrans exécrables appelés par les peuples stupides, princes, rois et empereurs, les Gaules servaient d'arènes sanglantes aux chefs barbares qui se disputaient le pouvoir suprême.

Clotaire II, fils de Landry et de l'infâme Frédégonde, commence la série des rois de France du septième siècle. A peine âgé de seize ans, il entreprend, malgré son extrême jeunesse, de gouverner par lui-même son royaume de Soissons. Perfide, audacieux et opiniâtre comme sa mère, il réunit des troupes et veut s'emparer des États de ses cousins Thierry et Théodebert. Les deux princes, instruits de ses projets, se liguent pour leur défense commune, et marchent contre l'armée de Clotaire. Le jeune ambitieux, vaincu dans une grande bataille, est forcé d'implorer la clémence des deux princes qu'il avait voulu dépouiller de leurs royaumes.

Thierry et Théodebert se laissèrent attendrir par sa soumission, et lui conservèrent sa couronne, en exigeant seulement une rançon. Pleins de confiance dans la reconnaissance et les serments de Clotaire, ils marchèrent avec toutes leurs forces contre les Gascons qui s'étaient révoltés, soumirent ces peuples, et leur donnèrent pour gouverneur Génialis, qui le premier prit le titre de duc de Gascogne.

Pendant qu'ils étaient occupés des soins de cette conquête, une division éclata entre eux; alors le fils de Frédégonde, profitant de leur éloignement et de leur discorde, leva de nouvelles armées, et pénétra dans les provinces de Thierry. Celui-ci accourut aussitôt pour punir Clotaire, et le battit une seconde fois; néanmoins il lui accorda la paix, sous la condition qu'il resterait neutre dans la guerre qu'il avait déclarée à Théodebert.

Le roi de Soissons jugea qu'il accomplirait plus facilement ses projets ambitieux lorsque les deux frères auraient affaibli leurs troupes; il maintint donc le serment qu'il avait prêté, et attendit les événements. Les deux princes se livrèrent en effet une terrible bataille sous les murs de la ville de Cologne; l'armée de Théodebert fut taillée en pièces, lui-même fait prisonnier et envoyé à Brunehaut, qui le fit égorger.

Clotaire songea alors à marcher avec ses troupes contre le fratricide, qui avait acheté la victoire par la perte de ses meilleurs soldats. Mais la rapidité de sa marche fut inutile, le poison l'avait devancé, et Thierry était mort des suites d'un breuvage que son aïeule lui avait versé. Le roi de Soissons ne suspendit pas son expédition; il battit les bandes que Brunehaut avait rassemblées à la hâte, fit la reine prisonnière; et, par ses ordres, cette femme exécrable fut dépouillée de ses vêtements, exposée pendant trois jours et trois nuits à la brutalité des soldats, appliquée à des tortures inouïes, et enfin attachée à la queue d'un cheval indompté, qui lui fracassa le crâne et l'emporta à travers les rochers.

Ensuite il fit saisir les enfants de Thierry; les deux fils aînés furent massacrés, le troisième s'échappa de sa prison, et le plus jeune fut rasé et enfermé dans un monastère.

Ces crimes rendirent Clotaire maître absolu des trois royaumes; il donna à Dagobert, son fils, l'Austrasie et la Neustrie avec le titre de roi, et bientôt, se repentant de l'avoir élevé sur un trône, il voulut faire la guerre pour reprendre les États qu'il lui avait abandonnés.

Sous son règne, la puissance des maires augmenta considérablement par la création de cours de justice ambulatoires, appelées placita, dont les rigueurs soulevaient la haine des grands et du peuple contre le prince.

Clotaire était cruel et inexorable; il était roi; il trancha lui-même la tête d'un capitaine saxon qu'il avait fait prisonnier; il fit frapper du glaive tous les enfants mâles de cette valeureuse nation dont la taille s'élevait à la hauteur de son épée, afin de ne pas laisser un vengeur à la Saxe. Enfin il mourut à l'âge de quarante-cinq ans, et son corps fut déposé dans l'église de Saint-Germain des Prés.

Après la mort de Clotaire, son fils aîné Dagobert s'empara de la couronne, et n'accorda à son frère Charibert qu'une faible partie des États de leur père. Cependant le prince, qui avait plutôt un apanage qu'un royaume, prit le nom de roi et établit sa cour à Toulouse. Il ne garda pas longtemps son vain titre, et mourut à Blaye, laissant ses États à l'aîné de ses

enfants. Dagobert, jaloux même de cette ombre de royauté, résolut la mort de son neveu, et le jeune prince fut empoisonné. Devenu maître de toute la France par ce dernier crime, il s'abandonna, comme son père, à tous les excès de la débauche et de l'intempérance; il remplit son palais de concubines, répudia la reine Gomatrude, et épousa trois femmes à la fois. On raconte qu'il faisait enlever pour ses orgies toutes les jeunes filles et les jeunes garçons dont la beauté attirait ses regards, et qu'il prodiguait ses trésors pour donner des fêtes somptueuses à ses courtisanes et à ses mignons.

Le luxe de sa cour était poussé à un point extraordinaire pour le siècle, et formait un constraste frappant avec la misère du peuple; les seigneurs portaient sur des habits magnifiques de larges ceintures couvertes de pierreries; les vêtements du prince éblouissaient les regards, et son trône d'or, chef-d'œuvre de l'orfévre saint Eloi, passait pour une des merveilles de l'époque. Ce prince, lâche et cruel, dévot et luxurieux, hypocrite et avare, effréné dans ses passions, passa toute sa vie dans les voluptés de son sérail, ou les mains jointes dans une chapelle, récitant son rosaire.

Dagobert ayant abandonné le soin du gouvernement aux maires du palais, la puissance de ces officiers s'éleva au-dessus de l'autorité royale. Le prince ne s'occupait que de bâtir des basiliques, de fonder des monastères, ou de doter les couvents; ce qui lui valut d'être glorifié par les moines et par les prêtres. Enfin, après avoir occupé le trône l'espace de seize ans, il mourut à Épinay, et fut enterré à Saint-Denis, église qu'il avait fondée et qui depuis est devenue la sépulture des rois de France. Ses deux fils héritèrent de ses immenses États.

Sigebert III, qui avait été couronné roi d'Austrasie cinq ans avant la mort de son père, conserva cette province, et employa tous les trésors de son royaume à fonder des maisons religieuses et à faire transcrire les règlements que devaient observer les moines. Il mourut à Metz après vingt-quatre ans de règne, laissant un fils que Grimoald, maire du palais, fit raser et jeter dans un couvent.

Clovis II, le plus jeune des enfants de Dagobert, eut en partage les états de Bourgogne et de Neustrie; sa minorité rendit plus formidable qu'auparavant l'ambition des grands seigneurs, et favorisa l'odieuse puissance des maires du palais. Profitant de la faiblesse du jeune prince, les gouverneurs des provinces allumèrent des guerres civiles dans toutes les Gaules; et lorsque Clovis fut parvenu à l'âge de gouverner lui-même, il n'eut ni assez de force ni assez de courage pour réprimer les désordres. Archambaud, maire du palais, poussa l'insolence jusqu'à lui imposer pour femme légitime l'esclave Bathilde, qu'il avait achetée d'un pirate et qui avait été souillée de ses caresses.

Ce prince, faible et pusillanime, eut cependant le courage d'une bonne action, qui lui attira l'amour de ses sujets. Les trésors de l'Etat ayant été dissipés par les concussions des ministres, il donna l'ordre, dans un moment de famine, d'enlever les lames d'or et d'argent qui recouvraient les tombeaux de saint Denis et des autres martyrs; il en fit battre monnaie, et en acheta des grains qu'il distribua aux pauvres de la capitale. Le superstitieux Clovis fit ensuite ouvrir le tombeau du saint, et enleva une partie des reliques pour les faire placer dans l'oratoire de son palais, afin de se préserver de l'influence du malin esprit. Les moines, irrités de voir leur église dépouillée de ses richesses, crièrent au scandale, accusèrent Clovis de s'abandonner à des débauches monstrueuses avec ses courtisans, et le représentèrent au peuple comme le tyran le plus exécrable. Ils annoncèrent même que Dieu l'avait frappé de démence pour le punir d'avoir détaché un bras du corps de saint Denis. En effet, le roi étant tombé malade d'une fièvre chaude causée par ses excès, cette fable prit un caractère de vérité aux yeux du vulgaire; il mourut quelque temps après, dans des convulsions terribles, et l'on ne douta pas que Satan ne se fût emparé de son âme.

Clotaire III, l'aîné de ses fils, lui succéda aux royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sous la tutelle de sa mère Bathilde, et sous la direction d'Ébroïn, maire du palais. La princesse, qui était montée sur le trône en sortant de l'esclavage, n'oublia pas sa première condition; elle soulagea les misères du peuple, gouverna l'État avec sagesse et fermeté, réprima les violences des seigneurs, et assura le royaume d'Austrasie à son autre fils Chilpéric. Mais la superstition de l'époque la livra aux séductions des prêtres; ceux-ci, à l'instigation d'Ébroïn, l'engagèrent à renoncer au monde pour se retirer dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé. Aussitôt que la reine eut abandonné le soin du royaume, le maire relégua le prince au fond de ses palais, et l'entoura de courtisanes et de mignons, afin de rester seul maître du pouvoir; cependant le prestige de l'hérédité du trône était si puissant dans l'esprit des peuples, qu'Ébroïn n'osait pas encore s'emparer de la couronne. D'ailleurs le courageux évêque saint Léger s'opposait avec fermeté à ses projets ambitieux. Enfin le maire du palais, fatigué des remontrances du prélat, résolut de se défaire d'un censeur incommode; un jour il envahit le palais épiscopal à main armée, arracha saint Léger de sa demeure, ordonna à ses soldats de lui crever les yeux, de lui couper les oreilles, le nez et les lèvres, et de le traîner dans la forêt voisine d'Autun; ce qui fut exécuté avec une grande cruauté. Par bonheur, le comte de Varingue, qui habitait un château dans les environs de la ville, eut connaissance de ce qui se passait, et vint pendant la nuit avec ses gens enlever l'infortuné du lieu où il avait été jeté nu et sanglant; il le fit transporter au monastère de Fécan, où, grâce aux soins intelligents des moines, on parvint à le sauver. Clotaire III, épuisé par les voluptés, mourut à la fin de sa dix-huitième année.

Thierry, son second frère, fut proclamé souverain par Ébroïn, au mépris des lois du royaume, qui désignaient pour successeur Théodoric, frère aîné du prince. Alors la haine que les grands, le clergé et le peuple portaient au maire du palais fit explosion. Un moine du septième siècle rapporte ainsi les événements de cette révolution : « Le roi Clotaire III, appelé par Dieu, étant sorti de cette vie, le trône se trouva vacant. Ebroïn, qui aurait dû con-



Les rois fainéants

voquer solennellement les grands, et élever sur le trône Théodoric, frère aîné du roi, refusa de les assembler; il ordonna même aux nobles qui étaient en route de rebrousser chemin, et fit fermer les portes du palais, afin de procéder à l'intronisation du souverain de son choix.

« Les seigneurs, appréhendant qu'il ne méditât leur ruine, se réunirent en conseil; ils déclarèrent nulle la nomination d'un prince faite sans leur approbation, et offrirent la couronne de Neustrie et de Bourgogne à Childéric, qui avait déjà en partage le royaume d'Austrasie; ils poursuivirent ensuite par le fer et par le feu ceux qui ne voulurent pas approuver leur décision.

« Le tyran Ébroïn, de son côté, avait proclamé roi le jeune Thierry; mais, redoutant la colère des grands et du peuple, il s'enfuit honteusement dans une église, et se réfugia sous un autel, qui était regardé comme un asile inviolable. Son palais fut envahi par le peuple; ses richesses furent pillées, et les immenses trésors qu'il avait amassés en pressurant les citoyens furent consumés par les flammes en quelques heures. Parmi ses ennemis, les plus acharnés voulaient le poursuivre jusque dans la retraite sacrée qu'il profanait; mais les évêques, et particulièrement le vénérable saint Léger, qui se trouvait alors dans la ville, intercédèrent pour lui, et obtinrent qu'il aurait la vie sauve. Il fut envoyé en exil au monastère de Luxeuil, pour expier par la pénitence ses crimes nombreux; le roi qu'il avait couronné eut également les cheveux rasés, et fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Alors Childéric II réunit sur sa tête les trois couronnes de la Gaule. »

Au commencement de son règne, Childéric abandonna une partie de l'Austrasie au fils de Sigebert, Dagobert II, l'héritier légitime de cette province, qui avait été détrôné par l'usurpateur Grimoald, et cette action généreuse lui mérita l'amour des peuples. Mais la puissance suprême flétrit les plus nobles caractères! et bientôt le jeune roi se livra à la débauche, commit des exactions, des cruautés, et souleva contre lui la nation entière. Une conjuration se forma parmi les seigneurs de la cour, et il fut assassiné au retour de la chasse.

A la nouvelle de sa mort, Ébroïn s'échappa du monastère de Luxeuil, rassembla une armée de bandits, qu'il augmenta en appelant auprès de lui les aventuriers de tous les pays. A la tête de ces hordes sauvages, il parcourut en tous sens les trois royaumes, pillant, ravageant, violant les femmes, égorgeant les vieillards, brûlant les enfants, incendiant des villes entières, enfin couvrant les provinces de désastres si effroyables que les malheureux qui avaient échappé au massacre croyaient à la venue de l'Antechrist.

Théodoric, frère de Clotaire III, voulut revendiquer la couronne, et fut assassiné à Saint-Cloud; le trésor royal fut pillé, et Ébroïn proclama roi d'Austrasie, sous le nom de Clovis, un jeune enfant qu'il présentait comme étant le fils de Clotaire. Après le couronnement de ce nouveau roi, le maire du palais, parvenu au comble de la puissance, se rappela que saint Léger existait encore au fond du monastère de Fécan; et comme il craignait l'opposition de ce prélat, il se détermina à le faire juger par un synode d'évêques qui lui étaient vendus. Saint Léger fut ar-

raché de sa retraite, conduit les fers aux pieds et aux mains devant une assemblée d'ecclésiastiques prévaricateurs, et condamné à la peine de mort. Préalablement Ebroïn le fit appliquer à la question ordinaire et extraordinaire, et ce ne fut qu'après avoir épuisé sur cet infortuné tous les genres de torture qu'il le livra au bourreau pour avoir la tête tranchée. Digne récompense que ce monstre réservait à celui qui autrefois l'avait protégé contre la fureur populaire et lui avait sauvé la vie !

Dans ce même conciliabule, le maire du palais fit déposer l'évêque de Châlons, ami de saint Léger, et Varmer, duc de Champagne et évêque de Troyes ; le premier fut étranglé, et le second pendu.

A son tour, Thierry sortit de l'abbaye de Saint-Denis et remonta sur le trône de Bourgogne et de Neustrie : Ébroïn se dirigea alors vers Soissons avec ses bandes, et força le jeune prince à le rétablir dans la dignité de maire du palais.

Dans le même temps, Dagobert II, qui gouvernait en Austrasie, fut assassiné par ses sujets, ce qui rendait Thierry seul maître des Gaules; mais les Austrasiens redoutant la domination cruelle d'Ébroïn, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus de rois, et nommèrent Pépin d'Héristel duc d'Austrasie. « Ce chef, disent les anciennes chroniques, commença à régner dans cette province avec l'autorité royale. Après la mort d'Ébroïn, il entreprit une guerre contre Thierry, tailla son armée en pièces, et l'obligea à lui donner le titre et l'autorité de maire de son palais. Ce dernier coup détruisit pour jamais la puissance des descendants de Clovis. Les traités de paix et les guerres étaient déclarés au nom de Pépin ; les impôts se levaient par ses ordres ; les charges de l'État étaient données à ses créatures ; et le lâche Thierry, enfermé au fond de ses palais, consumant ses jours dans les débauches les plus honteuses, entouré de courtisanes et de mignons, devenait l'objet du mépris de ses peuples, qui le surnommèrent roi fainéant. »

Après lui, Clovis III, son fils aîné, régna cinq ans. Childebert III, frère du jeune prince, lui succéda ensuite et occupa le trône l'espace de seize ans. Ces deux princes moururent, comme leur père, chargés du mépris de la nation.



HUITIÈME SIÈCLE



Tableau des affaires ecclésiastiques dans le huitième siècle. — Profonde ignorance du clergé. — Les papes autorisent un culte superstitieux et s'affranchissent de la domination des princes. — Ingratitude des papes pour les empereurs. — Élection de Jean VI. — Désordres en Italie. — État de l'Église d'Angleterre. — Voyage de saint Wilfrid à Rome. — Le concile examine les accusations portées contre le saint évêque. — Wilfrid est justifié. — Le pape l'oblige à retourner en Angleterre. — Mort de Jean IV.

Plus on avance dans l'histoire ecclésiastique et plus on est scandalisé de la conduite des pontifes de Rome, et de l'oubli où ils mettent les sages préceptes des apôtres et les maximes des premiers fidèles, pour adopter les coutumes du paganisme et une foule de pratiques superstitieuses opposées à la doctrine du Christ. Aussi le huitième siècle étonnera-t-il autant par l'infamie des princes qui gouvernaient les peuples que par l'orgueilleuse audace des papes qui siégeaient dans la ville sainte.

Les États de l'Occident sont ravagés par les Sarrasins, qui, après avoir conquis l'Asie et l'Afrique, subjuguent encore une partie de l'Europe ; des guerres désastreuses se succèdent entre les rois ; tous les empires sont en révolution ; pour augmenter les calamités, le clergé allume les torches du fanatisme, pousse les hommes dans la pratique d'une superstition incroyable, et au milieu de la désolation générale, cherche à dominer le monde entier.

Les papes, au lieu de maintenir la discipline ecclésiastique et la pureté de la foi, autorisent par leur exemple les débauches des clercs et des moines; le saint-siége poursuit sa politique d'envahissement, non pour faire cesser les malheurs des peuples, mais pour étendre sur les nations une tyrannie plus redoutable encore que celle des rois. Déjà les empereurs grecs sont obligés d'implorer l'appui des pontifes pour se maintenir dans l'Italie, et les rois des Lombards mendient la même protection pour conserver leurs conquêtes.

Après la mort de Sergius Ier, la chaire de saint Pierre resta vacante pendant cinquante jours, et fut ensuite occupée par Jean VI, prêtre d'origine grecque. L'empereur Apsimare envoya au nouveau pontife le patrice Théophylacte, exarque de Ravenne, pour l'engager à soutenir les intérêts de la cour de Constantinople contre le roi des Lombards. Mais l'arrivée de l'ambassadeur souleva parmi les Romains une sédition violente; les soldats entourèrent sa demeure pour s'emparer de sa personne et le mettre à mort en haine de l'empereur. Jean VI se rendit au milieu du tumulte, adressa des exhortations à la foule, et parvint à suspendre les effets de la fureur du peuple. Théophylacte, profitant d'un instant de calme, s'embarqua aussitôt sur le Tibre et retourna honteusement à Constantinople.

Quelque temps après, le pontife, gagné par les présents d'Apsimare, osa exprimer des sentiments favorables à l'empire; alors Gilulfe, duc de Bénévent, prit la résolution de le ramener par la crainte dans le parti des Lombards. Aussitôt il envahit la Campanie, saccage les cités, ravage les champs, incendie les domaines du clergé, et emmène en captivité un grand nombre de citoyens. Le saint-père, ne pouvant réprimer ces violences, supplia le duc de lui accorder la paix; les ambassadeurs étaient porteurs de sommes considérables qu'ils lui offrirent pour acheter son alliance et pour obtenir la liberté des citoyens qu'il avait arrachés à leurs foyers et à leurs familles.

L'année suivante, l'Église d'Angleterre fut encore troublée par saint Wilfrid, qui, dans son attachement pour la cour de Rome, refusait l'obédience au métropolitain de Cantorbéry, sous prétexte que son siége était indépendant en vertu d'un privilége ou d'une charte que lui avait octroyée le pontife Agathon. Wilfrid, condamné par une assemblée des prélats de la Grande-Bretagne, appela de leur décision au pape, passa la mer une seconde fois, suivi de quelques-uns de ses suffragants, et vint lui-même présenter sa requête à Jean VI, qui le reçut avec de grands honneurs. Pendant qu'on examinait la cause, les députés de Bertuald, archevêque de Cantorbéry, arrivèrent en Italie, et remirent également au saint-siége une accusation contre Wilfrid.

Un concile ayant été convoqué pour entendre les réclamations des deux partis, l'accusé comparut devant les Pères et s'exprima en ces termes : « Le saint pape Agathon a rendu un décret que ses pieux successeurs Benoît et Sergius ont confirmé, et qui assure notre autorité sur le siége d'York et sur les monastères des royaumes de Northumbre et de Mercie. Nous avons offert en plein synode de rendre au métropolitain Bertuald le respect qui lui est dû comme primat d'Angleterre, établi dans cette haute dignité par le saint-siége; mais nous avons pu canoniquement refuser de nous soumettre à un jugement de déposition prononcé contre nous sans en avoir déféré à vos lumières. »

Après avoir entendu les envoyés du métropolitain de Cantorbéry et examiné toutes les pièces du jugement, l'assemblée déclara Wilfrid pleinement justifié et le renvoya absous. Le pape écrivit ensuite aux rois Ethelred et Alfrid : « Princes de Mercie et de Northumbre, nous vous prions d'avertir l'évêque Bertuald que nous avons rejeté son accusation calomnieuse contre Wilfrid, et que ce dernier est maintenu par notre autorité dans tous les droits que lui ont accordés nos prédécesseurs. »

Le saint prélat d'York repassa les mers, emportant de Rome un grand nombre de reliques, de vieux ossements vendus à prix d'or par le rusé pontife, d'images, de bannières et des étoffes de pourpre et de soie pour l'ornement des églises d'Angleterre.

Jean VI mourut le 10 janvier 705, peu de temps après le départ de Wilfrid.





JEAN VII

88e PAPE

Élection du pontife. — Il autorise par son silence les actes du concile « in Trullo » tenu à Constantinople. — Aribert donne les Alpes Cottiennes. — Actions attribuées à Jean VII. — Mort du souverain pontife.

Lorsque les funérailles de Jean VI furent terminées, le peuple, les grands et le clergé de Rome se réunirent dans la basilique de Saint-Jean de Latran pour choisir un pontife. Tous les suffrages se fixèrent sur un prêtre Grec de nation, qui passait pour savant dans ces temps d'ignorance; ce nouveau pape fut ordonné sous le nom de Jean VII.

L'empereur Justinien, qui venait de remonter sur le trône, lui adressa deux métropolitains chargés des actes du concile « in Trullo » et d'une lettre par laquelle il le conjurait d'assembler immédiatement un synode d'évêques latins, afin d'approuver les règlements rendus par les Pères.

Jean craignit d'exciter le ressentiment du prince en condamnant les six volumes de canons qui lui étaient adressés, et ne voulut pas cependant compromettre son autorité en approuvant des actes que les Églises d'Italie avaient déclarés contraires à la cour de Rome; alors il renvoya les pièces à Constantinople, sans y faire aucun changement et sans rien décider, laissant Justinien libre d'interpréter son silence comme une approbation de ses décrets, qui étaient universellement reçus par les Églises d'Orient. Ce fait est le seul que l'histoire nous ait conservé de ce pontificat éphémère.

Le saint-père mourut l'an 707, après un règne de dix-huit mois. Il fut enterré dans la cathédrale, devant un oratoire qu'il avait élevé à la Vierge; les murailles de cette basilique étaient ornées de peintures en mosaïques d'un très-grand prix qui avaient été exécutées par ses ordres.

Jean VII répara en outre plusieurs églises, et particulièrement celle de Sainte-Marie, où il établit sa demeure; il la dota d'un grand nombre de tableaux, parmi lesquels se trouvait son portrait; il donna au clergé des vases sacrés d'or et d'argent, et un calice d'or massif pesant plus de vingt livres et enrichi de pierres précieuses.

Paul, diacre, rapporte que sous ce pontificat, Aribert II, dont le père avait usurpé le trône des Lombards, désirant se rendre les papes favorables, augmenta leurs domaines du patrimoine des Alpes Cottiennes, et que l'acte de cette donation, écrit en lettres d'or, fut remis à Jean VII par les ambassadeurs du monarque. C'est par de semblables donations que se forma le patrimoine de Saint-Pierre et que s'établit le pouvoir temporel des papes, origine entachée de dol, de fraude, quand elle n'est pas le résultat de spoliation et de conquête à main armée. ou de donations extorquées à des dévots imbéciles.



Vacance du saint-siége. — Élection de Sisinnius. — Ses infirmités. — Actions du pontife. — Il meurt après un pontificat de vingt jours. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome. — Histoire de saint Bonnet, évêque de Clermont.

Depuis que la liberté des élections avait été rendue à l'Église romaine, les principaux chefs du clergé italien, après la mort des pontifes, se plaçaient à la tête des partis pour s'emparer de la chaire de saint Pierre, et leurs brigues occasionnaient souvent de longs interrègnes. Alors les citoyens sages, pour mettre tous les compétiteurs d'accord, choisissaient des prêtres qui n'appartenaient à aucune des factions.

Jean VII était mort depuis trois mois, et aucune des coteries n'avait pu l'emporter sur ses adversaires; le sénat et le peuple de Rome se déterminèrent enfin à élever sur le saint-siége l'évêque Sisinnius, Syrien de nation et fils d'un prêtre grec nommé Jean.

Ce vénérable prélat, accablé d'infirmités, était sujet à des accès de goutte si violents qu'il ne pouvait pas même porter ses mains à sa bouche.

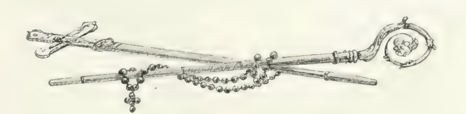
Malgré ses souffrances cruelles, sa Sainteté montra une grande fermeté d'âme, déploya une activité surprenante dans le gouvernement de l'Église, distribua de nombreuses aumônes aux pauvres, essaya d'introduire une réforme dans les mœurs du clergé, qui étaient, extrêmement déréglées, et entreprit même de relever les murs de Rome, qui tombaient en ruines.

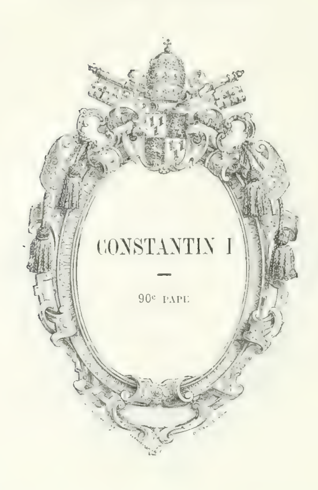
La mort l'arrêta subitement au milieu de ses travaux apostoliques, après un pontificat de vingt et quelques jours, au mois de février de l'année 708; il fut enterré à Saint-Pierre.

Sous le règne de Sisinnius, saint Bonnet, évêque de Clermont, vint en pèlerinage à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres et pour obtenir du souverain pontife la confirmation de son titre d'évêque, qui lui était vivement contesté par les ecclésiastiques de son diocèse, à cause des brigues et des séditions qui avaient eu lieu lors de son élection.

Comme le prélat apportait de riches présents en expiation de sa faute, le pape se montra indulgent et confirma sa nomination, sous la condition qu'il consacrerait tous les produits de son évêché à des fondations pieuses ou à des aumônes.

Saint Bonnet exécuta si religieusement la pénitence qui lui était imposée, qu'il fut appelé le père des pauvres et mérita d'être canonisé.





Brigues pour les élections des papes. — Exaltation de Constantin. — Démêlés du pontife et de l'archevêque de Ravenne. — Félix est assiégé dans sa métropole, chargé de chaînes et conduit à Constantinople. — Le légat du saint-siége lui fait arracher la langue et lui fait crever les yeux avec un fer rouge. — Pèlerinages des fidèles à Rome. — Nouvelles cruautés du pontife. — L'empereur lui fait livrer le patriarche Callinique. — Voyage du pape à Constantinople. — Il est reçu par le prince avec de grands honneurs. — Révolte de Philippique Bardanès. — Il s'empare du trône et fait brûler publiquement les actes du concile qui condamnaient les monothélites. — Le pape excite des séditions dans Rome. — Anastase parvient à l'empire. — Il rétablit les décrets du sixième concile. — Lettres de l'empereur et du patriarche de Byzance. — Zèle du prince Anastase pour l'Église. — Triomphe du pape. — Mort du pontife Constantin.

A cette époque, les prêtres et les moines grecs, chassés de leurs Églises par les Arabes et par les révolutions fréquentes qui désolaient l'empire, se réfugièrent en Italie et à Rome. Aussi le saint-siége, au commencement du huitième siècle, fut-il constamment occupé par des prêtres grecs, qui étaient en grande majorité en Italie. Après la mort du Syrien Sisinnius, on élut pour lui succéder un prélat de la même nation, qui fut consacré sous le nom de Constantin.

Devenu souverain pontife par les intrigues de ses amis, Constantin s'empressa de remplir les promesses qu'il avait faites avant son élection; et l'archevêché de Ravenne fut donné au diacre Félix, qui avait été un des plus ardents meneurs de son parti. Le nouveau patriarche se voyant assis sur le siége le plus important de l'Italie, voulut en assurer l'indépendance, et refusa de renouveler à l'Église romaine les promesses de fidélité et d'obédience que ses prédécesseurs avaient faites. Il rassembla des troupes, fortifia la ville de Ravenne, et se prépara à résister aux foudres du pontife par la puissance des armes.

Constantin comprenant l'inutilité de ses anathèmes contre un ecclésiastique aussi puissant, envoya des légats à l'empereur Justinien pour lui demander des troupes afin de soumettre le prêtre rebelle. Le prince fit partir aussitôt le patrice Théodore à la tête d'une armée; la ville fut prise d'assaut; Félix, arrêté par les soldats, fut chargé de chaînes, conduit à Constantinople et plongé dans un cachot. Enfin, par ordre du légat, on le retira de sa prison, on lui arracha la langue, on lui creva les yeux et on l'envoya en exil. Cette cruauté exercée à l'instigation de Constantin, fut le prélude d'exécutions plus terribles encore.

Le légat obtint du faible Justinien l'ordre de faire arracher les yeux au patriarche Callinique; et après le supplice, le malheureux prélat fut envoyé à Rome, où le saint-père exerça contre lui toutes les tortures que la cruauté ingénieuse d'un prêtre peut inventer.

Pendant ce siècle, les pèlerinages étaient déjà regardés comme l'œuvre la plus méritoire devant Dieu. Les hommes dont la vie avait été souillée par des débauches ou par des crimes pouvaient racheter leurs iniquités en faisant un voyage dans la ville sainte. Les nobles, les ducs et les rois mêmes venaient se prosterner devant le tombeau des apôtres, imploraient le pardon de leurs péchés, offraient de riches présents à Saint-Pierre, et recevaient en échange l'absolution des pontifes de Rome.

Kenred, prince des Merciens, et le roi des Saxons orientaux, nommé Offa, cédant à l'engouement général abandonnèrent leurs royaumes et se rendirent en Italie, emportant avec eux d'immenses trésors

destinés au saint-père. Constantin leur rendit de grands honneurs, les entoura de moines hypocrites, et par des prédications sur les malheurs de l'autre vie, il effraya l'esprit grossier de ces princes, et les détermina à embrasser la vie monastique. Tous deux moururent quelque temps après, condamnant peut-être le fanatisme qui leur avait fait oublier leurs femmes, leurs enfants et jusqu'à leurs royaumes.

L'année suivante 710, le pape céda enfin aux instances de l'empereur, qui le suppliait de venir à Constantinople pour régler les affaires de l'Église d'Orient; il s'embarqua à Porto, accompagné de deux évêques, de trois prêtres et de quelques moines. Constantin se dirigea vers la Grèce, passa l'hiver à Otrante, et se rendit ensuite dans la ville impériale où Justinien l'attendait.

Tibère, fils de l'empereur, et le patriarche allèrent à la rencontre du saint-père jusqu'à sept milles de la ville; ils étaient suivis des grands de l'empire, du clergé, des magistrats et d'une multitude innombrable de citoyens. A son arrivée, Constantin célébra une messe solennelle dans l'église de Sainte-Sophie, et après la cérémonie, le même cortége le ramena dans le palais de Placidie, préparé pour le recevoir. Anastase assure que l'empereur, en présence de tout le peuple, baisa les pieds du pape, et que le peuple admira l'humilité de ce bon prince. Il fait remarquer cette singulière action, et glorifie Justinien d'avoir, le premier, donné aux puissants de la terre l'exemple de baiser les sandales de l'évêque de Rome! Honte sur lui, assez vil pour lécher les pieds d'un sale tonsuré!

Pendant son séjour à la cour de Byzance, le saint-père approuva les actes du concile « in Trullo, » et conféra souvent avec le monarque sur les intérêts de l'Église et de l'État. Justinien préparait alors une expédition contre les habitants de la Chersonèse, qui avaient voulu le faire assassiner à l'époque où il s'était réfugié chez eux. Constantin, prévoyant les difficultés d'une semblable entreprise contre des peuples aguerris, essaya de détourner le prince de son projet; mais ses justes remontrances furent inutiles, et les troupes reçurent l'ordre de partir pour cette péninsule éloignée.

A peine arrivés sous les murs de la capitale, les soldats fatigués par des marches forcées, irrités contre leurs chefs, dont l'imprévoyance les avait laissés exposés à toutes les privations, se révoltèrent contre leurs généraux, fraternisèrent avec les citoyens, et proclamèrent empereur, sous le nom de Philippique, l'arménien Bardanès, ce général qui avait été exilé autrefois par Justinien dans la place même qu'ils venaient assiéger.

Le nouveau souverain marcha sussitôt sur Constantinople à la tête de l'armée qui l'avait choisi pour chef, il prit la capitale d'assaut, et s'étant emparé de Justinien, il lui fit trancher la tête, et resta seul maître de l'empire.

Le pape, qui était déjà en route pour l'Italie, reçut à son arrivée à Rome une lettre de l'usurpateur qui lui ordonnait d'approuver le monothélisme et de rejeter le sixième concile général, menaçant, en cas de refus, de persécuter les ecclésiastiques orthodoxes. En effet, à peine affermi sur le trône, Philippique convoqua une assemblée d'évêques dans laquelle le sixième synode fut anathématisé; et les décrets qui avaient été rendus par les Pères furent condamnés à être brûlés publiquement devant le palais impérial.

Bardanès nomma ensuite des prélats monothélites pour gouverner les Églises grecques, et rétablit dans les diptyques sacrés les noms de Sergius, de Pyrrhus, d'Honorius et des autres hérétiques.

Constantin, de son côté, s'empressa d'élever dans la basilique de Saint-Pierre un immense tableau qui contenait les six conciles généraux; il ordonna aux fidèles de les honorer comme les inspirations de l'Esprit saint; il défendit de prononcer le nom de l'usurpateur dans les prières publiques, de recevoir ses lettres, son portrait, et même les monnaies frappées à son effigie.

En se mettant aussi ouvertement en opposion avec Philippique Bardanès, le souverain pontife n'avait pas seulement le projet de se séparer de l'Église grecque, il voulait encore rompre les liens qui rattachaient le saint-siége à l'empire, et sous prétexte d'orthodoxie, donner un nouvel aliment aux haines secrètes qui divisaient l'Italie et la Grèce, et mettre les successeurs de l'apôtre en mesure de secouer le joug des empereurs d'Orient.

Le peuple de Rome, toujours extrême dans ses colères comme dans ses joies, seconda la politique du pontife, et décréta que ni le titre, ni l'autorité de Bardanès l'hérétique ne seraient reconnus. Le sénat défendit de recevoir ses statues, ses portraits, de prononcer son nom dans les solennités religieuses, et ne voulut pas reconnaître le nouveau gouverneur, nommé Pierre, envoyé par Philippique. Soutenu par le clergé, Christophe, l'ancien titulaire, essaya de se maintenir dans la ville; mais Pierre lui résista à main armée, et le sang coula sur les marches du palais pontifical; alors le pape, qui avait excité la révolte, satisfait de voir que sa puissance balançait déjà celle des souverains, s'avança au milieu des rebelles, entouré de ses évêques, revêtu des ornements sacerdotaux, et précédé des croix et des bannières. Cet appareil imposant frappa l'esprit superstitieux du peuple et des soldats, le calme se rétablit, et Pierre n'osant plus compter sur le dévouement de ses troupes, se retira aussitôt à Ravenne.

On apprit ensuite par des lettres venues de Sicile que l'usurpateur avait été déposé, et qu'Anastase, prince orthodoxe, était parvenu à l'empire. Le nouveau monarque rétablit les décrets du sixième concile, et adressa à Constantin sa profession de foi et les lettres synodales de Jean, qu'il avait nommé patriarche de Constantinople. Le prélat écrivait à la cour de Rome en ces termes : « Nous vous informons, très-saint père, que le tyran Bardanès avait placé sur notre siége un homme qui n'était pas même du corps de l'Église byzantine, et qui partageait les erreurs de son maître.

« Nous avons d'abord résisté aux menaces du tyran en refusant de reconnaître son évêque; mais les supplications des fidèles nous ont ensuite déterminé à le consacrer, afin d'éviter à notre peuple les malheurs d'une persécution.

« Nous nous accusons également d'avoir anathématisé le sixième synode général, et nous nous repentons d'avoir commis cette action condamnable

« Votre légat vous rendra témoignage de notre douleur dans cette circonstance, où nous avons été forcé d'abjurer la foi que nous professons hautement



Les prêtres et les moines sont chassés de leurs églises par les Arabes

devant vous. Il vous dira aussi que nous avons bravé les ordres de Bardanès, pour conserver précieusement dans notre demeure les actes du concile qui renfermaient les souscriptions des évêques et de l'empereur Constant.

« Nous osons donc espérer que notre conduite ne sera point condamnée par votre sagesse, et nous vous prions de nous adresser à votre tour vos lettres synodales, comme le gage d'une charité mutuelle. »

Les envoyés de l'empereur Anastase furent reçus



Moine grec

avec de grands honneurs par le saint-père, ainsi que les nouveaux officiers qui venaient au nom du prince prendre possession du gouvernement de l'Italie. Ils avaient ordre de protéger en toutes circonstances le saint-siége, et le pape, de maintenir l'intégrité de la foi et d'assurer l'intégrité de la ville et de l'Eglise de Rome.

Quelques mois après, l'ancien métropolitain de Ravenne, qui avait été mutilé cruellement et déposé de son siége au commencement de ce pontificat, se réconcilia avec Constantin et fut rappelé de son exil. Félix donna au trésor de Saint-Pierre une somme énorme pour son ordination, et il obtint d'être rétabli dans son archevêché, au mépris des canons qui défendaient de conserver dans les ordres les prélats privés de la vue et de la langue.

Benoît, archevêque de Milan, vint également en pèlerinage à Rome, et disputa au saint-siége le droit de consacrer les chefs du clergé de Pavie. Malgré l'équité de ses réclamations et la modération de ses remontrances, il fut condamné par le pape, qui se déclara juge et partie dans sa propre cause.

Constantin mourut bientôt après, et fut enterré au commencement de l'année 715 dans la cathédrale de Saint-Pierre. Ce fut lui qui le premier assembla un concile pour autoriser l'idolâtrie des images.



Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Les Lombards s'emparent de la ville de Cumes. — Le pape achète la trahison du duc Jean. — L'Église de Bavière. — Voyage de saint Corbinien à Rome. — Grégoire II fonde un grand nombre de monastères. — Il épuise les trésors de l'Église et dissipe les biens des pauvres pour enrichir les moines. — Voyage de Winfrid à Rome. — Lettres du pape. — Concile du pape. — On veut assassiner le pontife. — Grégoire excite une révolte générale en Italie. — Idolâtrie des images. — Hypocrisie du pape. — Attentats du pape contre l'empereur. — Nouvelle révolte en Italie. — Fureur des Romains. — Disputes entre les évêques. — Insolence du pontife. — Mort de Grégoire. — Miracle des trois éponges; fourberies sacerdotales.

Grégoire était fils du patricien Marcel, et Romain de naissance. Élevé dans la demeure patriarcale de Latran, sous les yeux du pontife Sergius Ier, il se livra dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et de l'éloquence sacrée et profane. Il parlait avec une élégance et une facilité remarquables, et son talent oratoire lui fit donner le surnom de Dialogue. A Byzance, il avait excité l'admiration des évêques, des grands et du prince, par la sagesse de ses discours et par la pureté de ses mœurs.

En récompense des services qu'il avait rendus à l'Église, il fut élevé successivement aux grades de sous-diacre, de sacellaire et de bibliothécaire ; enfin, quarante jours après la mort de Constantin, le clergé le choisit comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre.

Grégoire entreprit de relever les murs de Rome ; mais il fut bientôt obligé d'abandonner ce projet utile pour songer à la défense de l'Italie. A cette époque les empereurs d'Orient ne s'occupaient des provinces de l'Italie que pour faire lever des contributions ; et quand ils les avaient ruinées, ils les laissaient exposées presque sans défense aux incursions des Lombards. Ces peuples, au commencement du pontificat de Grégoire, s'emparèrent de la ville de Cumes et s'établirent dans la province ; le saint-père leur ayant adressé des ambassadeurs pour réclamer la reddition d'une ville qui appartenait à l'empire, offrit même des sommes considérables pour les indemniser des frais de la guerre; mais ceux-ci repoussèrent ses offres et chassèrent les ambassadeurs.

Toutes les négociations étant inutiles, il les menaça de la colère de Dieu et fulmina contre eux une excommunication terrible. Les anathèmes, les menaces des feux éternels, comme les prières, ne purent changer la détermination des Lombards.

Grégoire mit alors en jeu les ressources de la politique et de la trahison ; il écrivit au duc Jean, gouverneur de Naples et allié des Lombards, lui offrant trente livres d'or pour tenter un coup de mains sur Cumes. Jean exécuta immédiatement les ordres du pape; il introduisit des troupes dans la ville pendant la nuit, égorgea les sentinelles, chassa les Lombards, et resta maître de la cité.

Cette action hardie augmenta l'influence de Grégoire, et lui permit d'établir sur des bases solides l'édifice du despotisme papal. Il envoya de nombreux espions dans les cours de Constantinople, de France et d'Angleterre, et remplit tous les siéges étrangers de prêtres de son Église.

Par ses soins, le christianisme fit de grands progrès dans la Germanie; et deux de ses favoris, George et Dorothée, diacres de Saint-Pierre, furent chargés de se rendre en Bavière, avec de longues

instructions pour les chrétiens de cette province. Les capitulaires du pontife étaient ainsi conçus : « Après avoir rendu vos lettres au duc souverain du pays, vous vous consulterez avec lui afin de réunir en assemblée les prêtres, les magistrats et les principaux de la nation. Ensuite vous examinerez les ecclésiastiques, et vous donnerez, en notre nom, le pouvoir de célébrer le saint office, de servir ou de chanter la messe, à ceux dont vous trouverez l'ordination canonique et la foi pure, en leur enseignant toutefois les rites et les traditions de l'Église romaine, et en leur faisant promettre une obéissance complète à nos ordres.

« Vous défendrez d'exercer aucune fonction du culte à ceux que vous jugerez indignes du sacerdoce, et vous leur nommerez des successeurs. Ayez soin de donner à chaque église un clergé assez nombreux pour qu'on puisse y célébrer dignement la messe, les offices du jour et de la nuit, et faire la lecture des saints livres.

« Lorsque vous établirez des évêchés, vous réglerez les dépenses de chaque siége, et vous aurez égard à la distance des lieux et à la juridiction des seigneurs. Si vous créez trois évêchés, ou un plus grand nombre, vous réserverez le siége principal pour un métropolitain que nous enverrons de Rome.

« Vous consacrerez les nouveaux prélats par l'autorité de saint Pierre, et vous leur recommanderez de ne pas faire d'ordinations illicites, de conserver les biens de leurs diocèses et de les diviser en quatre parts qu'ils emploieront comme les canons le déterminent. Ils administreront le baptême à Pâques ou à la Pentecôte, et non dans un autre temps, hors les cas de nécessité. Ils ne condamneront pas le mariage sous prétexte d'incontinence, et n'autoriseront pas la débauche sous prétexte de mariage.

« Ils défendront le divorce, la polygamie, les unions incestueuses; ils enseigneront que l'état monastique est préférable à l'état séculier, et la continence plus méritoire aux yeux de Dieu que la plus chaste union. Ils n'appelleront point immondes les viandes nécessaires à la nourriture de l'homme, excepté celles qui auraient été immolées aux idoles. Ils proscriront les enchantements, les maléfices, les augures et les observations des jours fastes et néfastes, qui sont des réminiscences du paganisme.

« Vous catéchiserez les prélats et les principaux ecclésiastiques, pour qu'ils puissent enseigner aux fidèles les dogmes de la résurrection des corps et de l'éternité des peines de l'enfer; enfin vous leur ordonnerez de combattre les fausses doctrines répandues dans leurs contrées sur les démons, qui, suivant les croyances populaires, doivent reprendre leur dignité primitive d'archanges de Dieu, après une longue suite de siècles. »

Les légats suivirent exactement leurs instructions, et soumirent à la domination du saint-siége les nouvelles Églises de la Germanie.

Saint-Corbinien, de Chartres, entreprit le voyage de Rome dans la même année 716, pour confesser au pape ses peines intérieures et sa crainte que les offrandes et les visites des jeunes filles ne fussent cause de sa damnation éternelle, en éveillant dans son cœur les désirs de la chair. Grégoire s'empressa de rassurer cette conscience timorée, et montra au religieux que lui-même recevait dans ses appartements toutes les belles dames de la ville.

Il fit passer le saint moine par tous les degrés de la cléricature, l'ordonna évêque, lui donna le pallium, et lui permit de prêcher l'Évangile par tout le monde.

Corbinien se soumit aux devoirs de sa nouvelle dignité; et après avoir prêté serment d'obédience au saint-siége, il revint en France afin de propager la parole de Dieu, et surtout pour réformer les mœurs des moines, qui étaient arrivées au dernier degré de corruption et d'infamie.

Grégoire II essaya d'introduire les mêmes réformes dans les couvents italiens; il releva le monastère du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards depuis plus d'un siècle, et résolut de rétablir dans cette retraite la sévérité de la règle de saint Benoît, afin de former des religieux qu'il pût donner en exemple aux autres moines. Pétronax et plusieurs autres frères du couvent de Latran furent désignés pour habiter le nouveau monastère; ils s'adjoignirent ensuite quelques solitaires qui vivaient dans une grande simplicité. Pétronax fut nommé supérieur, et devint le sixième abbé de cette communauté depuis la mort de saint Benoît, son fondateur. Il fit reconstruire entièrement l'abbaye, agrandit l'ancienne basilique de Saint-Martin, et consacra un autel en l'honneur de la Vierge et des saints martyrs Faustin et Jovite.

Dans son zèle, le pape rétablit également les monastères voisins de l'église de Saint-Paul, dont les bâtiments étaient abandonnés depuis un grand nombre d'années; il les remplit de moines « pour chanter les louanges de Dieu pendant le jour et pendant la nuit. » Il transforma en couvent l'hôpital des vieillards situé derrière la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et releva le cloître de Saint-André de Barbara, dont les murs étaient en ruines. Son fanatisme pour les couvents était poussé à un tel excès, qu'après la mort d'Honesta, sa mère, il changea sa demeure en un monastère qu'il dédia à sainte Agathe; il donna pour cette église des revenus considérables, un grand nombre de maisons dans la ville, plusieurs domaines, beaucoup de terres éloignées, des ornements, des vases sacrés d'or et d'argent, et un tabernacle d'argent du poids de sept cent vingt livres.

Toutes ces libéralités étaient faites aux dépens des peuples, et n'aboutissaient qu'à entretenir dans l'oisiveté monacale les adultères, les voleurs et les meurtriers qui voulaient échapper à la justice humaine en se dévouant au saint-siége !

Le zèle que le pontife montra pour la réforme du clergé régulier ne changea pas les mœurs des couvents; au contraire, la faveur qu'il accordait aux communautés religieuses multiplia à l'infini le nombre des moines et des religieuses, et augmenta les débauches et les scandales.

En 720, Winfrid, prêtre anglais, vint à Rome et demanda au pontife le pouvoir de travailler à la conversion des nations païennes. Grégoire ordonna qu'il fût reçu avec distinction dans sa maison d'hospitalité; et l'ayant fait venir à Saint-Pierre, il passa un jour entier en conférence avec lui pour disputer sur les matières de religion et sur les moyens d'assujettir les infidèles. Après quoi il consentit à le nommer



Idolâtrie des images. — La transfiguration.



Idolâtrie des images. Assomption de la Vierge.

évêque des peuples chez lesquels il devait prêcher l'Évangile. Le 30 novembre, le saint moine fut ordonné solennellement sous le nom de Boniface, et prêta un serment par lequel il s'engageait à défendre la pureté de la foi et l'unité de l Église contre tous les ennemis de la religion ; à rester toujours soumis au saint-siége ; à concourir à l'agrandissement de l'autorité pontificale, et à ne pas communiquer avec les prélats qui étaient en opposition avec Rome.

Grégoire lui remit un gros volume de canons ecclésiastiques ou de règles pour sa conduite, et lui confia des lettres qui devaient lui assurer la protection des évêques et des princes français. Dans la première, qui était adressée à Charles Martel, le saint-père demandait l'appui de ce conquérant, afin de rendre profitable la mission courageuse de Winfrid, qui devait convertir les infidèles de la partie orientale du Rhin. Dans une autre lettre, il exhortait les évêques, les prêtres, les diacres, les ducs, les comtes, et tous les chrétiens, à traiter avec honneur Boniface et les ecclésiastiques de sa suite ; à leur donner de l'argent, des vivres, et tous les secours nécessaires pour accomplir leur pieuse entreprise, menaçant d'anathèmes ceux qui refuseraient de concourir de tous leurs moyens à cette œuvre méritoire.

Une troisième lettre était destinée aux fidèles de la Thuringe, et particulièrement à leurs princes. Le pape les félicitait d'avoir résisté aux païens, qui voulaient les ramener à l'idolâtrie ; il leur recommandait la persévérance dans la foi, l'attachement à l'Église romaine, et l'obéissance envers Boniface. Enfin la dernière était écrite pour les idolâtres ; Grégoire leur représentait l'excellence de la religion chrétienne, les exhortant à renverser les temples du paganisme et à se convertir à l'Evangile.

Quelque temps après l'ordination de Boniface, le pontife convoqua dans l'église de Saint-Pierre un concile composé de vingt-deux évêques et de tout le clergé de Rome. Les Pères condamnèrent les mariages illicites, et surtout ceux des prêtres avec des religieuses consacrées à Dieu, ou avec des veuves d'ecclésiastiques. Le pape prononça anathème contre les fidèles qui épouseraient une évêchesse, une prêtresse, une diaconesse, une religieuse, une commère, la femme de leur frère, de leur père ou de leur fils ; une nièce, une cousine, une parente, ou une alliée. Il excommunia particulièrement Adrien et une diaconesse appelée Épiphane, qui s'étaient mariés au mépris de leurs serments de chasteté et des lois de l'Église. Le saint-père condamna les chrétiens qui consultaient les auspices, les devins, les enchanteurs ; il défendit aux clercs de laisser croître leurs cheveux, et il déclara excommuniés les seigneurs qui usurpaient les terres du saint-siége.

Sous le pontificat de Grégoire, les guerres des images recommencèrent avec une nouvelle fureur. Ces querelles ridicules avaient d'abord été excitées par Philippique Bardanès, zélé monothélite, qui avait fait enlever des basiliques le tableau du sixième concile ; ensuite par le pape Constantin, qui avait anathématisé l'empereur et rétabli le culte des images dans les églises, pour obéir, disait-il, aux ordres qu'un saint évêque anglais avait reçus de Dieu même dans une vision.

Bardanès ayant été renversé du trône par Anastase, la politique du nouveau maître de l'empire changea la croyance des fidèles et favorisa l'orthodoxie. Pour être agréable à Constantin, le prince permit à ses sujets de rendre les honneurs divins à des peintures, à des statues ; et sous son règne, l'idolâtrie des images envahit l'Orient et l'Occident.

Léon l'Isaurien, à son avénement au trône, fut scandalisé de voir les peuples crédules se prosterner devant les images qui remplissaient les basiliques, et entreprit de détruire ce culte sacrilége. Grégoire condamna hautement les ordres du monarque, lui adressa des reproches insultants, et annonça qu'il combattrait de tout son pouvoir la persécution soulevée contre le christianisme. Léon essaya de ramener le pontife à des sentiments plus charitables, et lui adressa des ambassadeurs ; le pape refusa de recevoir les lettres du prince, et chassa ses envoyés.

Irrité de l'insolence de Grégoire, l'empereur donna ordre à Jourdain, son cartulaire, à Jean, sous-diacre, et à Basile, capitaine de ses gardes, de partir pour Rome et de s'emparer du pontife mort ou vif. Arrivés dans la ville sainte, les officiers de Léon montrèrent leurs ordres à Marin, gouverneur de Rome, et se concertèrent avec lui pour enlever le pontife, ou pour le faire assassiner ; mais, au moment de l'exécution, Marin, qui déjà était souffrant, fut frappé d'une paralysie. Cette tentative avortée fit quelque bruit dans la ville ; le pontife, prévenu par ses espions, se tint sur ses gardes, organisa une révolte, et quand toutes les mesures furent prises, les prêtres s'emparèrent de Jean et de Jourdain, auxquels ils tranchèrent la tête. Basile ne put échapper à leur fureur qu'en se réfugiant dans un monastère où il prit l'habit religieux.

Pour venger le meurtre de ses officiers, le prince fit partir en Italie, comme exarque, le patrice Paul à la tête d'une armée formidable. Celui-ci avait ordre d'investir Rome, de déposer Grégoire, de s'emparer de sa personne et de l'envoyer à Constantinople. Mais le pape fit prêcher la rébellion dans toute la péninsule par ses bandes de moines, prodigua l'or aux milices, souleva les Vénitiens, les Napolitains, s'adressa même au roi des Lombards et à leurs ducs, implorant la protection de leurs armes.

Les prédications des moines produisirent des merveilles sur les peuples superstitieux et ignorants ; à Rome, on chassa les magistrats, on égorgea les gardes du préfet, on déchira les enseignes de l'empire ; à Naples, le gouverneur, son fils, les officiers et les soldats furent massacrés ; à Ravenne, l'exarque Paul, sa femme et ses filles furent décapités ; enfin, l'Italie entière, excitée par le pontife, résolut de s'affranchir de la domination des empereurs grecs.

Sous le prétexte d'un grand zèle pour l'adoration des images, les Lombards profitèrent de ces troubles et s'emparèrent des terres de l'empereur, comme appartenant à un excommunié. Léon leur offrit des sommes considérables, acheta leur alliance, et il obtint d'eux non-seulement qu'ils se retireraient des provinces envahies, mais encore qu'ils se joindraient à ses troupes pour faire le siége de la ville sainte.

A son tour, Grégoire II envoya de riches présents à Luitprand, roi des Lombards, et le détacha de la cause de Léon. Le monarque arien proposa alors d'être arbitre entre l'empereur et le pape ; par son

entremise le saint-siége obtint la paix à des conditions favorables, et une tranquillité apparente succéda pour quelques instants aux violences déplorables qui avaient bouleversé l'Italie.

Bientôt après la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Léon prétendait que l'adoration rendue à des peintures et à des statues était la plus coupable des idolâtries, et il voulait assujettir les fidèles à proscrire un culte condamné par le clergé, par les grands et par le peuple même de Constantinople. Le patriarche Germain, esclave du saint-siége, osa seul résister aux ordres du prince, et dans l'emportement d'un zèle fanatique, il afficha aux portes de son église une lettre pastorale dans laquelle il déclarait que le culte des images ayant toujours été en usage dans l'Église, il était prêt à souffrir le martyre pour le défendre. Ensuite il envoya des ambassadeurs à Rome afin d'instruire le pape de la résistance qu'il opposait aux volontés du tyran hérétique, et de lui demander ses conseils.

Le pontife répondit en ces termes : « La vigueur avec laquelle vous avez confessé la foi devant l'iconoclaste Léon trouvera sa récompense dans un monde meilleur. Néanmoins, mon frère, n'oubliez pas que pour assurer notre domination sur les peuples, nous devons éviter de combattre trop ouvertement les croyances établies ; ainsi vous direz aux fidèles que l'hommage rendu aux représentations placées dans les temples chrétiens n'a rien de commun avec les pratiques du paganisme qu'on nous accuse d'imiter ; vous chercherez à leur faire comprendre que dans notre culte il faut considérer l'intention et non l'action. D'ailleurs il n'existe aucune ressemblance entre les statues des païens et nos peintures ; on appelle idoles les images d'un être qui n'est pas, qui n'a jamais été, ou qui ne se trouve que dans les fables et dans les inventions des mythologues.

« Mais l'existence de Dieu peut-elle être niée ? La Vierge n'a t-elle pas vécu parmi les hommes ? et Jésus ne s'est-il pas incarné dans son sein ? n'a-t-il pas fait des miracles, souffert le supplice de la croix ? ses apôtres ne l'ont ils pas vu après sa résurrection ? Plût à Dieu que le ciel la terre, les mers, les animaux et les plantes, pussent raconter ces merveilles par la parole, par l'écriture, et par la peinture et par la sculpture ! Si des impies accusent l'Eglise d'idolâtrie parce qu'elle vénère les images, qu'ils soient regardés comme des chiens dont les aboiements frappent en vain l'oreille du maître ; et disons-leur comme aux Juifs : « Israël, tu n'as pas profité des choses sensibles que Dieu t'avait données pour te mener à lui ; tu as préféré la vache de Samarie, la verge d'Aaron, la pierre dont l'eau était sortie, Baal, Béelphégor et Astarté, au saint tabernacle de Dieu ; enfin tu as adoré la créature comme Jéhovah. »

Grégoire tint un nouveau concile à Rome, et en présence d'un grand nombre d'évêques, pour la deuxième fois il anathématisa l'empereur, défendit à tous les peuples de payer aucun tribut, les releva du serment de fidélité, leur commanda au nom de la religion, de prendre les armes, et de chasser du trône Léon l'hérétique, comme étant déposé de la puissance souveraine par la volonté de Dieu.

Aux imprécations du souverain pontife, l'Italie répondit en se levant en armes ; les Vénitiens brisèrent les portraits du prince, brûlèrent ses ordonnances, jetèrent ses officiers à la mer ; et tous jurèrent qu'ils mourraient pour la défense de la religion et du pape. A Rome, les hommes, les femmes, les enfants, firent serment sur la croix de mourir pour les images ; dans la Campanie, on massacra le nouveau duc de Naples et son fils, qui s'étaient déclarés en faveur du prince ; dans les cinq villes de la Pentapole, les officiers de l'empire furent égorgés par les prêtres mêmes ; dans toutes les cités l'on arbora sur les murailles l'étendard de la révolte.

Au milieu de ces massacres, l'hypocrite Grégoire répandait des aumônes, ordonnait des processions à son clergé, marchait pieds nus dans les rues de la ville sainte, baisait la poussière, et récitait de longues prières devant les basiliques, pour demander à Dieu la fin des hostilités ; en même temps, il glorifiait ses partisans, les exhortait à conserver la foi, et cachait sous le masque de l'humilité religieuse l'ambition qui le dévorait, et la haine qu'il portait à tous les partis. Ses légats engageaient le roi Luitprand et les ducs lombards à marcher avec leurs troupes contre Ravenne, où s'était renfermé le patrice Eutychius ; et au même instant d'autres ambassadeurs partaient secrètement de Rome pour soulever contre les Lombards le patriarche de Grade, le duc Marcel, et les peuples de la Vénétie et de l'Istrie.

Enfin le saint-siége triomphait. Léon, menacé de la fureur des adorateurs d'images, qui avaient déjà tenté de l'assassiner jusque dans son palais, et redoutant de voir la péninsule romaine se détacher de l'empire, adressa des lettres au pontife pour lui faire connaître qu'il se soumettrait aux décisions d'un concile, et qu'il le priait de le convoquer. Grégoire ne permit pas aux envoyés de l'empereur d'entrer dans Rome ; il ne voulut même pas toucher la lettre qu'ils apportaient, et la fit lire par un diacre. Voici sa réponse au monarque : « Le chef universel de l'Eglise, le successeur des apôtres, le vicaire du Christ, prie Dieu le Père d'envoyer Satan sur la terre pour arracher du trône l'odieux iconoclaste qui persécute la foi ! »

Le pape mourut bientôt après ces événements : il fut enterré à Saint-Pierre de Rome le 13 février 731.

Depuis, il s'est trouvé des prêtres assez audacieux pour placer au rang des saints un pontife qui, pour établir l'idolâtrie des images, avait rempli l'Italie de carnage et de meurtres !

Le Père Pagi raconte un miracle qui, d'après son opinion, suffirait seul pour élever Grégoire dans le ciel au même degré que les apôtres. « Le duc Eudes, écrit le moine, sollicitait depuis longtemps la cour de Rome pour en obtenir des reliques ; le saint-père se rendit à ses prières, et lui envoya trois éponges qui servaient à laver les tables du palais de Latran. Grégoire avait obtenu de Dieu que ces éponges rendraient invulnérables les troupes qui combattraient dans la guerre contre les Sarrasins ! En effet, ajoute le vénérable moine, lorsque les éponges arrivèrent au camp, on les coupa en petits morceaux, on les distribua aux soldats, et de tous ceux qui en mangèrent, pas un seul ne fut ni blessé ni tué !!!... » Et il s'est trouvé des hommes assez simples pour ajouter foi à ces contes catholiques, à ces fourberies sacerdotales !



Élection et caractère de Grégoire III.— Ses lettres audacieuses à l'empereur Léon III. — Concile de Rome contre les iconoclastes. — L'empereur arme contre le pape; mais sa flotte est dispersée par les tempêtes. — Révolte dans l'Italie. — Le pape est attaqué par les Lombards. — Grégoire implore le secours de Charles Martel et lui envoie de riches présents. — Le prince français refuse de secourir le pape. — Succès des missions de Boniface dans la Germanie. — Lettre que lui adresse Grégoire. — Voyage de Boniface à Rome. — Mort de Grégoire III. — Libéralité du pontife envers les églises.

Le saint-siége resta vacant pendant trente-cinq jours, qui furent employés à célébrer les funérailles de Grégoire II. Après les cérémonies, le peuple de Rome, entraîné comme par une inspiration divine, enleva du milieu de la foule le prêtre Grégoire, et l'élut pontife parce qu'il portait le même nom que son prédécesseur.

Le nouveau pape était Syrien de nation; et d'après le jugement d'Anastase il passait pour être très-régulier dans ses mœurs et très-instruit dans les saintes Écritures; il connaissait les langues grecque et latine, et s'exprimait avec élégance.

Quelques auteurs anciens le nomment Grégoire le Jeune; d'autres historiens le prennent quelquefois pour son prédécesseur, parce qu'il suivit la même politique et se livra aux mêmes excès pour défendre la même idolâtrie, le culte scandaleux des images, contre l'empereur Léon.

Au commencement de son pontificat, le prince lui ayant adressé une lettre pour le féliciter de son avénement au trône de saint Pierre, Grégoire répondit en ces termes : « Nous avons trouvé dans nos archives des lettres scellées de votre sceau impérial et souscrites de votre main avec le cinabre; vous confessiez alors notre sainte foi dans toute sa pureté, anathématisant ceux qui oseraient s'opposer aux décisions des Pères, quel que fût leur rang. Pourquoi donc aujourd'hui vos pensées sont-elles différentes? Qui vous oblige à retourner en arrière après avoir marché dix ans dans la bonne voie?

« Jusqu'aux dernières années du pontificat de Grégoire II vous n'aviez rien entrepris contre le culte des images; maintenant vous affirmez qu'elles tiennent la place des idoles du paganisme dans le temple du Christ, et vous appelez idolâtres ceux qui les adorent. Vous ordonnez de briser les statues des saints, d'en jeter les débris hors de la maison de Dieu, et vous ne redoutez pas le juste châtiment de votre conduite, qui scandalise non-seulement les chrétiens, mais encore les peuples infidèles!

« Pourquoi ne remplissez-vous pas les devoirs de votre dignité, et n'interrogez-vous pas, comme empereur, les hommes savants et pleins d'expérience ? Ils vous apprendraient de quelle manière on doit interpréter le commandement fait par Dieu, de refuser notre adoration aux ouvrages des hommes. Les Pères de l'Église et les six conciles nous ont laissé de saintes traditions; pourquoi refusez-vous de suivre leurs enseignements? pourquoi ne recevez-vous pas leur témoignage et persistez-vous au contraire dans l'erreur, dans l'ignorance et dans la présomption

« Nous vous conjurons d'abandonner les inspira-



Histoire des Images. — Présentation au Temple.

tions de l'orgueil, et d'écouter humblement les discours remplis de sens que nous adressons à votre esprit simple et grossier.

« Dieu a défendu de rendre un culte aux ouvrages de l'homme, parce que les habitants idolâtres de la terre promise adoraient des animaux d'or, d'argent, de bois, et toutes sortes de créatures, disant : « Voilà nos divinités. » Mais il existe des choses que Dieu lui-même a désignées à notre vénération; les tables de la loi, l'arche sainte et les chérubins étaient adorés par les Juifs, quoiqu'ils fussent l œuvre de l'artisan. De même les représentations matérielles de nos mystères doivent être honorées par les fidèles, et l'on ne doit point condamner ceux qui les exécutent ou ceux qui les vénèrent.

« Lorsque le Verbe s'est incarné, lorsqu'il a fait son entrée triomphante dans Jérusalem, les hommes l'ont vu, l'ont touché, et ils ont dû le représenter tel qu'il s'est manifesté en leur présence. Il en est de même pour saint Jacques, pour saint Étienne et pour les autres martyrs; leurs images répandues par tout le monde ont chassé les idoles du démon.

« Nous ne représentons pas Dieu le Père, parce qu'il est impossible de peindre la nature divine, que nous ne pouvons pas connaître; si nous la connaissions nous la représenterions dans nos tableaux. Vous nous reprochez de rendre hommage à des planches, à des pierres et à des murailles; mais le culte que nous leur rendons n'est point servile; ce n'est point une véritable latrie, c'est un culte de dulie, il n'est pas absolu, il est relatif. Si la matière est changée en image et qu'elle représente le Sauveur, nous lui disons : « Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous! » si c'est une image de la Vierge, nous lui disons : « Sainte Marie, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes! » enfin, si c'est un martyr, nous ajoutons : « Saint Étienne, qui avez répandu votre sang pour Jésus-Christ, intercédez pour nous! » Nous ne mettons pas notre espérance dans ces images, dans les statues, dans les bas-reliefs, nous ne les regardons pas comme des divinités; elles servent seulement à frapper l'attention des esprits.

« Vous êtes donc livré à l'erreur lorsque vous condamnez les représentations exposées dans les églises à la vénération des fidèles; et les chrétiens sont autorisés par votre conduite à vous appeler hérétique, iconoclaste et persécuteur.

« Nous ne cesserons de vous répéter que les empereurs doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et s'appliquer seulement à celles du gouvernement; car l'union des princes et des évêques assure la puissance de l'Église et des rois, soumet les peuples à cette double et irréfragable autorité, et maintient notre domination sur la crédulité des hommes. Néanmoins nous ne devons pas acheter l union des trônes de César et de saint Pierre par la destruction de la doctrine évangélique; et puisque vous persécutez les images, il ne saurait y avoir de paix entre nous.

« Vous nous avez écrit de convoquer un concile œcuménique pour examiner les questions qui nous divisent; mais supposez qu'il soit assemblé; où est l'empereur qui présidera la séance, selon l'usage, pour récompenser ceux qui parlent sagement, et poursuivre ceux qui s'écartent de la vérité? Vous-même êtes le coupable qu'il faudrait condamner! Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les images n'est que présomption, ignorance, barbarie? Vous ne devez accuser que vous seul du scandale, des désordres, des séditions, des meurtres et des guerres civiles qui ont désolé l'Italie! Il n'est plus besoin de synode pour juger vos crimes; tout l'Occident s'est retiré de votre obéissance; vos statues et vos portraits ont été brisés et foulés aux pieds, vos décrets lacérés sur la place publique, et vos officiers égorgés ou chassés de l'Italie.

« Les Lombards, les Sarmates, et les autres peuples du Nord ont ravagé la Décapole; Ravenne est restée en leur puissance, après avoir été pillée; vos places les plus fortes ont été prises d'assaut, sans que vos ordonnances et vos armes impuissantes aient pu les défendre.

« Cependant vous croyez encore nous épouvanter par vos menaces, en disant : « J'enverrai mes gardes à Rome briser les images de la cathédrale; je ferai charger de chaînes le pape Grégoire, et je le châtierai comme notre prédécesseur Constantin a châtié le pontife Martin.

« Prince, sachez que nous ne redoutons point vos violences; nous sommes en sûreté dans l'Italie; abaissez donc l'orgueil de votre colère devant notre autorité, et comprenez enfin que les successeurs de saint Pierre sont les médiateurs, les arbitres souverains de la paix entre l'Orient et l Occident. »

Léon adressa de nouvelles lettres au saint-père, en lui faisant des propositions pleines de sagesse. Grégoire répondit au prince : « Vous affirmez que vous possédez le pouvoir temporel et spirituel, parce que vos ancêtres réunissaient en leur personne la double autorité de l'empire et du sacerdoce?... Ils pouvaient parler ainsi, eux qui ont fondé et enrichi les Églises et qui les ont protégées; néanmoins, sous leurs règnes, elles ont toujours été soumises à la direction des évêques. Mais vous qui les avez dépouillées, qui en avez brisé les ornements, comment osez-vous réclamer le droit de les gouverner? Le démon qui s'est emparé de votre intelligence obscurcit toutes vos pensées, et son orgueil parle par votre bouche.

« Apprenez donc, vous dont l'ignorance et la vanité sont si grandes, que Jésus-Christ n'est venu sur la terre que pour séparer le sacerdoce et l'empire, l'esprit et la chair, Dieu et César, le pape et l'empereur? Il n'est pas permis à l'évêque de regarder dans le palais des rois; de même il est défendu au prince d envoyer des soldats grossiers dans le sanctuaire de l'Église.

« Les élections du clergé, les ordinations des prélats, l'administration des sacrements, la distribution des biens des pauvres, la juridiction ecclésiastique, appartiennent aux prêtres; le droit de gouverner les provinces, de lever des impôts, d'enrichir les courtisans, de faire égorger les peuples, est ce qui constitue la puissance des rois, et nous ne revendiquons aucune de ces prérogatives.

« Que chacun de nous conserve la puissance que Dieu lui a donnée, et ne cherche pas à usurper celle qu'il lui refuse. Cessez donc de renverser les images placées dans nos temples, en voulant réformer notre culte et en nous accusant d'adorer la matière. Nos

basiliques elles-mêmes, que sont-elles ? des pierres, du bois et de la chaux, que la main de l'homme a consacrés à Dieu Pourquoi ne les détruisez-vous pas, comme vous brisez la pierre, le bois de nos statues et le ciment de nos peintures? Parce qu'il faut des églises aux chrétiens pour venir se prosterner devant l'autel du Christ.

« Laissez donc les fidèles employer les richesses qu'ils enlèvent à Satan pour orner la demeure de Dieu ; ne privez pas les pères et les mères de la douce satisfaction de montrer à leurs enfants nouvellement baptisés les images édifiantes des saints, des martyrs, de la Vierge et de Jésus-Christ; et ne détournez pas les simples de la vénération qu'ils portent aux représentations des saintes histoires, pour les plonger dans l'oisiveté et dans la débauche. La crédulité des peuples fait votre force comme la nôtre. »

Grégoire, après avoir adressé ces lettres à Léon, convoqua un concile afin de condamner canoniquement les destructeurs d'images. Les métropolitains de Grade et de Ravenne, quatre-vingt-douze évêques, tout le clergé de Rome, les sénateurs, les consuls et le peuple, assistèrent à cette assemblée, dans la basilique de Saint Pierre. Après de longues délibérations, le synode ordonna que ceux qui mépriseraient les images, ou qui profaneraient les ornements sacrés du culte, seraient anathématisés et séparés de la communion des fidèles. Le décret fut souscrit solennellement par tous les membres du concile. Ensuite les membres du clergé des provinces de l'Italie adressèrent des requêtes à l'empereur pour réclamer le rétablissement des tableaux et des statues dans les temples.

Léon, irrité de l'audace et de l'insolence du pape, exaspéré contre les prélats et le peuple de la péninsule romaine, résolut de punir ces prêtres rebelles et de tirer d'eux une vengeance terrible. Il arma une flotte nombreuse et la dirigea sur l'Italie; malheureusement, dans la traversée, ses vaisseaux, assaillis par des tempêtes violentes, échouèrent sur les côtes, ou furent obligés de regagner Constantinople. Le saint-père, à la nouvelle de ce désastre, ordonna des prières publiques, et rendit grâces à Dieu du miracle éclatant qui venait de sauver son Église des fureurs de l'iconoclaste.

L'empereur s'occupa aussitôt de réorganiser une armée et d'équiper une flotte nouvelle. En attendant, pour commencer le châtiment des rebelles, il doubla la capitation de la Calabre, de la Sicile et confisqua, dans toutes les provinces soumises à son obéissance, les terres du patrimoine de Saint-Pierre, dont le revenu s'élevait à deux cent vingt-quatre mille livres d'or. En Orient, le prince condamna au bannissement les prêtres séditieux, et fit emprisonner plusieurs évêques; mais aucun d'eux ne fut exécuté, quoique l'Eglise indique l'énergumène Jean de Damas comme victime de sa cruauté, et qu'elle l'ait placé dans le martyrologe. Cependant Léon, ébranlé sur son trône par les révoltes des pontifes, perdit peu à peu les plus belles provinces de ses états, et devint en exécration à ses peuples, qui le désignaient sous le nom d'Antechrist.

Grégoire ne fut pas longtemps à se repentir d'avoir perdu l'appui de l'empire; les Lombards n'ayant plus à redouter les troupes grecques, résolurent d'asservir toute l'Italie à leur domination et firent entrer des troupes nombreuses dans la Campanie. Pour arrêter cet envahissement, le pape n'eut d'autre ressource que celle de jeter la discorde parmi ses ennemis, et de faire révolter Thrasimond, duc de Spolette, contre Luitprand, roi des Lombards.

Au premier signal de la rébellion, Luitprand marcha avec son armée contre le duc de Spolette et défit entièrement ses troupes; celui-ci, poursuivi par son ennemi, se réfugia auprès du saint-père, qui lui donna asile et l'accueillit avec une grande distinction. Le roi lombard, furieux contre le pape, le fit sommer de lui livrer le rebelle, menaçant de déclarer immédiatement la guerre aux Romains. Sa demande fut repoussée, sous prétexte que la charité chrétienne ordonnait de souffrir les persécutions les plus violentes, plutôt que de violer les devoirs de l'hospitalité; alors celui-ci, irrité de la trahison du saint-père, entra à la tête de ses troupes victorieuses sur le territoire de l'Église, et vint mettre le siége devant la ville de Rome.

Dans cette extrémité, Grégoire n'osa pas s'adresser à l'empereur pour en obtenir des secours; il envoya des députés à Charles Martel, réclamant au nom de Jésus-Christ l'appui des Franks contre les Lombards, qui avaient juré de saccager la ville sainte, de massacrer le pontife, de piller les couvents, de violer les religieuses, et d'exterminer tout le clergé. Les ambassadeurs étaient chargés de remettre au duc des des Français de riches présents, de précieuses reliques, et les clefs du sépulcre de l'Apôtre.

Cette légation fut la première qui entra dans le royaume de France. « Et plût à Dieu, pour le bonheur des peuples, ajoute un auteur protestant, que les ultramontains n'y fussent jamais venus, ou qu'on eût fait pendre les premiers qui se présentaient, en menaçant d'un accueil semblable tous ceux qui dans la suite auraient voulu courir les risques d'une telle ambassade! » Néanmoins Charles se montra peu disposé à secourir la ville sainte; alors le pontife lui écrivit cette deuxième lettre : « Nous sommes dans une affliction extrême, mon fils, car les épargnes qui nous restaient l'année passée pour la nourriture des pauvres et le luminaire des églises, sont maintenant devenues la proie de Luitprand et d'Hildebrand, princes des Lombards. Ils ont détruit toutes les métairies de Saint-Pierre, et ont enlevé tout le bétail qui s'y trouvait Nous avons eu recours à votre puissance, et nous nous sommes adressés à votre religion; cependant jusqu'à ce jour nous n'avons reçu de vous aucune consolation. Nous craignons que vous n'ajoutiez foi aux calomnies que ces rois coupables ont répandues contre nous, qu'ils ont représentés comme des gens avides et aspirant à la domination universelle; car ils paraissent assurés que vous nous refuserez tout secours; et pour augmenter nos maux et notre humiliation, ils bravent votre puissance et flétrissent votre courage.

« Vous avez eu recours, disent ils, à Charles Martel pour vous défendre! Qu'il vienne donc maintenant avec ses Franks; et qu'il essaye de vous arracher de nos mains, s'il veut que les champs de l'Italie s'engraissent du sang de ses hordes farouches

« Prince, ne ressentirez-vous donc point les insultes qu'on vous adresse? Les enfants de l'Église des Gaules ne feront-ils aucun effort pour défendre leur mère spirituelle? voudront-ils se réunir à nos ennemis pour railler le prince des apôtres, en nous disant que saint Pierre doit défendre lui-même sa maison et son peuple, et se venger de ses ennemis, sans recourir aux armes des princes?

« Il est vrai, mon cher fils, que l'Apôtre pourrait anéantir de son glaive terrible les barbares qui désolent sa ville; mais son bras est arrêté par Dieu, qui veut éprouver le cœur des fidèles, et il vous réserve la gloire incomparable de nous préserver de la désolation qui nous menace.

« Nous vous conjurons donc, par les douleurs de la Vierge, par les souffrances du Christ, par la justice redoutable de Dieu au jugement dernier, par les fourches de Satan, et par votre salut, de ne pas nous laisser périr, en préférant l'amitié du roi des Lombards à celle du prince des apôtres! »

Charles Martel ne se laissa pas émouvoir par les supplications du pontife; il envoya seulement une faible somme d'argent pour soulager la misère du peuple de Rome, qui subissait les conséquences de la perfidie de Grégoire envers le prince lombard.

A la même époque, le moine anglais appelé Winfrid, ordonné évêque sous le pontificat précédent, et qui avait été envoyé dans la Germanie, écrivit à Rome pour avertir le saint-père du succès de sa mission, et lui demander des conseils. Le pape lui répondit ainsi : « Nous avons rendu grâces à Dieu, mon frère, en apprenant par vos lettres que vous aviez converti plus de cent mille âmes à la foi chrétienne, soit par votre éloquence, soit par le secours des armes de Charles, prince des Franks. Nous vous accordons notre amitié, et en outre, pour récompenser le zèle que vous avez fait paraître dans vos travaux apostoliques, nous vous donnons le pallium et le titre d'archevêque.

« Ne ralentissez pas votre ardeur, mon cher frère, et malgré votre grand âge, continuez l'œuvre sainte que vous avez entreprise. Vous devez prêcher l'Évangile partout où Dieu vous ouvrira le chemin ; car l'apôtre est comme la lumière qui éclaire le monde et passe sans pouvoir s'arrêter.

« Continuez de soumettre au Christ et à l'autorité de notre siége tous les peuples de la Germanie ! Et par la puissance que nous avons reçue de saint Pierre, nous vous donnons le pouvoir de consacrer des évêques qui travailleront sans relâche avec vous à l'instruction des peuples devenus chrétiens.

« Vous commanderez à vos prêtres d'administrer un second baptême, sous l'invocation de la sainte Trinité, à ceux qui auront été baptisés par les laïques païens ou par un prêtre idolâtre qui sacrifie à Jupiter et mange des viandes immolées.

« Dans les mariages, vous ferez observer aux fidèles les degrés de parenté jusqu'à la septième génération, et vous leur défendrez d'épouser une troisième femme. — Les prêtres refuseront la sainte communion aux parricides et aux incestueux, et ils leur recommanderont de s'abstenir pendant toute leur vie de chair et de vin ; ils leur feront observer un jeûne rigoureux les lundis, mardis et vendredis ; ils leur enjoindront de faire des donations aux églises et aux couvents ; enfin, ils ne leur donneront l'absolution que dans un danger de mort.

« Les maîtres qui vendent leurs esclaves aux païens pour les sacrifices humains seront soumis à la pénitence infligée aux parricides. Les évêques empêcheront les nouveaux chrétiens de manger de la chair de cheval et de chien ; enfin, ils proscriront les devins, les sorciers; ils défendront les augures, les enchantements, ainsi que les sacrifices célébrés en l'honneur des morts ou pour la sanctification des bois et des fontaines.

« Nous vous accordons le droit de juridiction sur tout le clergé que vous aurez établi, et nous désirons que vous avanciez l'époque du voyage que vous devez faire en Italie, pour recevoir notre bénédiction et pour conférer avec nous sur les intérêts de la naissante Église de Germanie. »

Boniface se rendit aux désirs du saint-père et vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par Grégoire, qui le fit siéger à sa droite, en présence des grands et des évêques. Cependant, ajoute un historien, les faveurs du pontife ne doivent pas être considérées comme la récompense du zèle que le saint vieillard avait montré pour la religion, mais seulement comme le prix du dévouement qu'il avait manifesté pour le saint-siége, et comme le salaire des maximes d'obéissance qu'il avait propagées chez les barbares.

Déjà la cour de Rome songeait à établir le principe de la souveraineté et de l'infaillibilité du pape : Grégoire osa dire en plein concile que son siége était au-dessus des trônes de la terre, et que les pontifes pouvaient conduire toutes les nations au prince de la géhenne sans que nul homme vivant eût le droit de les accuser de péché, parce qu'ils n'étaient point soumis au jugement des mortels!

Le moine anglais, après avoir visité les tombeaux des saints martyrs, prit congé du pontife, et quitta Rome chargé de présents et de reliques.

Grégoire III, d'après le bibliothécaire Anastase, fit un grand nombre d'actions pieuses : « Il répara, dit cet auteur, toutes les églises de la ville apostolique, particulièrement celle de Saint-Pierre ; il plaça autour du sanctuaire six colonnes précieuses que l'exarque Eutychius lui avait données; il les fit couronner d'architraves revêtues d'argent et ornées des figures de Jésus, de ses apôtres et de sa sainte Mère, au milieu des vierges ; de distance en distance le sanctuaire était garni de fleurs de lis d'or, de candélabres d'argent et de riches cassolettes. L'oratoire consacré aux Saints avait été orné de peintures admirables ; et de la voûte, qui était d'argent et surmontée d'une couronne d'or, tombait une croix enrichie de diamants qui restait suspendue sur l'autel. Entre deux colonnes de porphyre on avait placé une statue de la Vierge Marie, une patène, un calice et deux vases d'une grandeur colossale ; tous ces ornements étaient d'or et rehaussés de pierreries.

« La basilique de Sainte-Marie-Majeure renfermait une image de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus, également d'or massif; enfin l'église de Saint-André avait reçu des libéralités du pontife une statue plus précieuse encore que les précédentes. Le poids de l'or de ces différentes offrandes s'élevait à plus de



Scheik arabe

cent soixante-treize livres, et celui de l'argent à plus de cinq cent trente livres.

« Grégoire releva plusieurs monastères en ruines, en bâtit de nouveaux, les dota de nombreux domaines, et dégagea les biens qui avaient été aliénés par des moines débauchés; il établit des abbés et des religieux dans plusieurs oratoires, pour faire jour et nuit des prières, et il ordonna qu'à l'avenir le sous-diacre oblationnaire de Saint-Pierre fournirait aux nouvelles églises le luminaire et les oblations, c'est-à-dire le pain, le vin et les cierges, pour célébrer l'office divin. Il rebâtit une grande partie des muraillles de Rome, et paya de son épargne cette dépense énorme. Enfin il donna des sommes considérables aux ducs de Bénévent et de Spolette pour racheter un château fortifié qui défendait une position importante des états du saint siége. »

Grégoire mourut vers la fin de l'année 741, après un règne de dix ans, et avant d'avoir conclu la paix avec Luitprand, roi des Lombards. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Comme son prédécesseur, les prêtres l'ont placé dans le catalogue des saints.

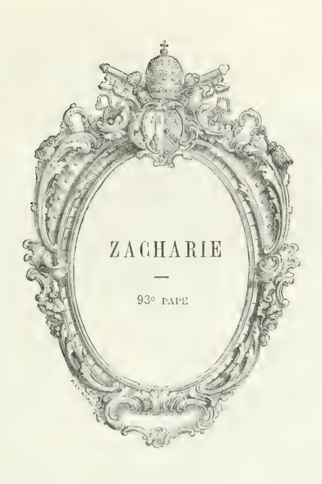
Plusieurs historiens ecclésiastiques prétendent que sous le pontificat de Grégoire III, les musulmans exercèrent de violentes persécutions contre les chrétiens d'Asie, d'Afrique et d'Espagne, et firent un grand nombre de martyrs. Ces accusations sont de la plus évidente fausseté, puisqu'il est prouvé par les témoignages des auteurs contemporains que les kalifes rétablirent les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, et donnèrent même des évêques aux Nubiens, qui professaient le christianisme; qu'en Espagne surtout, les Arabes protégeaient hautement les couvents d'hommes, ainsi que l'atteste d'une manière irrécusable la sauvegarde accordée par deux chefs musulmans aux habitants de la ville de Coïmbre. Voici cette pièce remarquable :

« Les chrétiens payeront une capitation double de celle des Arabes; chaque église donnera un tribut annuel de vingt-cinq livres d'argent; celui des monastères sera de cinquante, et les cathédrales payeront le double. Les chrétiens auront un comte de leur nation à Coïmbre et à Goadatha, pour l'administration de la justice; seulement ils ne pourront

faire exécuter la peine de mort sur un coupable sans l'autorisation du scheik ou alcade arabe. — Si un chrétien tue un mahométan ou lui fait injure, il sera jugé équitablement selon la loi arabe. — S'il abuse d'une fille arabe, il embrassera l'islamisme et il épousera celle qu'il aura séduite, ou il sera mis à mort. — S'il abuse d'une femme mariée, il subira le supplice réservé aux adultères. — Les évêques chrétiens ne maudiront point les chefs musulmans dans leurs temples ni dans leurs prières, et ils ne célébreront le sacrifice de la messe qu'à portes fermées, sous peine d'une amende de dix livres d'argent.

« Le monastère de Raban ne sera soumis à aucun impôt, parce que les moines nous indiquent le gibier quand nous chassons sur leurs terres, et parce qu'ils reçoivent cordialement les adorateurs du prophète. Nous voulons qu'ils possèdent leur bien en paix, qu'ils viennent en liberté à Coïmbre, qu'il ne soit exigé d'eux aucun droit sur les marchandises qu'ils vendront où achèteront, afin de témoigner aux chrétiens notre indulgence pour ceux qui ne se montrent pas rebelles à notre paternelle domination. » Après la lecture d'un semblable document, dont l'authenticité est irrécusable, il est réellement impossible d'ajouter foi aux récits absurdes de persécutions exercées par les musulmans.





Élection de Zacharie. — Position fâcheuse du saint-siége. — Paix avec les Lombards. — Entrevue de Zacharie et de Luitprand. — Le pape donne au roi un somptueux festin — Première époque de la grandeur papale. — Église de Germanie. — Lettre de Zacharie aux évêques français. — Plaintes contre le pape. — Le pontife démembre par jalousie l'évêché de Trèves. — Décision sur le baptême. — Désordres du clergé dans les provinces françaises. — Imposteurs en Germanie. — Concile de Rome. — Persécution contre le prêtre Virgile. — Le roi des Lombards, séduit par le pape, abandonne le manteau royal pour le froc monacal. — Carloman, frère de Pépin, se fait moine pour éviter la damnation éternelle. — Fondation de la célèbre abbaye de Fuldes. — Pépin le Bref, maire du palais, demande à Zacharie l'autorisation d'usurper le trône des Mérovingiens. — Childéric II est déposé et enfermé dans un monastère. — Pépin usurpe la couronne de France. — L'empereur accorde plusieurs domaines de l'empire à l'Église romaine. — Seconde entrevue de Zacharie et de Luitprand. — Mort de Zacharie.

On élut pour succéder à Grégoire III le prêtre Zacharie, Grec de nation, qui reçut l'ordination le 28 novembre 741, en qualité de souverain pontife.

L'histoire a laissé ignorer par quelles intrigues Zacharie parvint au trône apostolique; elle rapporte seulement que le saint-siége, menacé par des ennemis puissants, était exposé aux plus grands dangers, et que le saint-père fut obligé de déployer toutes les ressources de sa politique pour sauver l'Église de la colère des Lombards et de la haine de l'empereur. D'un côté, Constantin dit Copronyme, fils de Léon l'Iconoclaste, avait hérité des riches domaines que son père avait enlevés aux papes, et continuait la guerre contre les rebelles d'Italie et contre le culte des images; de l'autre côté, les Français, consultant moins le fanatisme des prêtres que l'intérêt de la nation, refusaient de prendre part à ces guerres déplorables, et laissaient Luitprand ravager l'Italie et assiéger la ville de Rome.

Ainsi le saint-siége, qui avait voulu s'affranchir de l'autorité impériale, était puni de sa rébellion par les suites mêmes de la victoire, et allait tomber inévitablement sous le joug terrible des Lombards.

Zacharie, pour sortir de cette position difficile, eut recours aux ruses, aux négociations, et enfin il se détermina à une infâme trahison envers Thrasimond, duc de Spolette, le même que son prédécesseur avait poussé à la révolte; il envoya des ambassadeurs au roi Luitprand, chargé de lui offrir en son nom de riches présents et de lui faire le serment de livrer Thrasimond à la vengeance des Lombards. A cette condition, le prince promit d'accéder à un traité d'alliance et de faire la restitution de quatre villes importantes que le saint-siége avait perdues dans la guerre. Zacharie réunit alors ses troupes à celles de Luitprand, et marcha contre le malheureux duc de Spolette.

Thrasimond comprit trop tard la faute qu'il avait commise en accordant sa confiance à un prêtre; se voyant trahi par la cour de Rome, il fit aussitôt sa soumission au roi et entra dans un monastère.

Le prince n'ayant plus à redouter son ennemi, différa d'accomplir la promesse qu'il avait faite à Zacharie, et retint au contraire en son pouvoir les villes dont il s'était emparé. Toutes les réclamations de la cour de Rome restant sans effet, le pape, accompagné d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de diacres, se rendit à Suterrama, ville située à douze milles de Spolette, pour conférer avec Luitprand et demander l'exécution de leurs traités. Il fut reçu par le monarque dans l'église de Saint-Valentin. L'onc-

tion des ses prières et ses protestations d'un dévouement sans bornes changèrent les intentions du souverain, qui non-seulement restitua quatre villes importantes, mais encore donna au saint-siége les patrimoines de Sabine, de Narni, d'Ossimo, d'Ancône, et plusieurs autres; il confirma la paix pour vingt ans avec le duché de Rome, et rendit tous les captifs. Dans la journée suivante, le pontife consacra un évêque dans l'église de Saint-Valentin; et après la cérémonie il invita Luitprand au repas du soir. Les tables furent couvertes de mets recherchés, de poissons des deux mers, d'animaux rares et précieux, de fruits d'Europe et d'Asie; enfin les historiens racontèrent que le saint-père surpassa dans ce repas les festins somptueux de Vitellius et de Lucullus.

Zacharie retourna ensuite à Rome, assembla le peuple et ordonna des prières publiques pour rendre grâces à Dieu du succès de ses trahisons; et pendant plusieurs jours le clergé et les citoyens se rendirent processionnellement de l'ancien Panthéon à la basilique de Saint-Pierre, en faisant retentir les rues de chants d'allégresse en l'honneur du Christ et de son infâme vicaire.

Nous entrons maintenant dans l'époque la plus remarquable de la grandeur papale; et l'histoire nous montrera les évêques de Rome abandonnant les principes de l'Evangile, foulant aux pieds les préceptes et la morale de Jésus-Christ, se plongeant dans tous les excès de la dépravation, arrachant le diadème du front des rois, écrasant enfin les malheureux peuples sous leur exécrable tyrannie.

En Italie, l'Église était triomphante; en Orient, la querelle entre les iconoclastes et les iconolâtres continuait de troubler l'empire. Constantin Copronyme, qui, selon les auteurs chrétiens, était un monstre né de l'accouplement de deux bêtes féroces, ne sortait du laboratoire de ses magiciens ou de la tour de ses astrologues que pour ordonner des persécutions contre ses sujets, qui rendaient des honneurs aux peintures ou aux statues. Ce tyran, qui n'était ni chrétien, ni juif, ni païen, toujours suivant les écrivains catholiques, n'avait foi qu'aux prestiges de la sorcellerie, et passait ses jours entiers à consulter les entrailles des victimes et à évoquer les mânes de ses ancêtres..

En Germanie, le missionnaire Boniface, malgré son grand âge, continuait à faire de nombreuses conversions. Après la mort de Grégoire, le saint archevêque avait écrit au pontife pour renouveler son serment d'obédience et la promesse qu'il avait faite au saint siége de consacrer les derniers jours de sa vie à lui soumettre les nombreux prosélytes de la Germanie. Il instruisait Zacharie de la création de plusieurs évêchés, et le priait de confirmer ces établissements et de l'autoriser à convoquer en synode son nouveau clergé. « Apprenez, saint-père, ajoutait-il, que le duc des Français Carloman m'a prié d'assembler un concile dans la partie du royaume qui est sous sa puissance, et m'a promis de travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Ce prince juge que, pour réformer les mœurs du clergé gaulois, il est nécessaire d'ordonner de fréquentes réunions de ses chefs et des seigneurs; car depuis quatre-vingts ans les Franks n'ont pas tenu de conciles, ni nommé de métropolitains. Les siéges épiscopaux sont abandonnés à des laïques avares, à des clercs débauchés, ou à des fermiers publics, comme des biens profanes. Néanmoins, avant d'entreprendre cette réforme, je désire avoir vos instructions et connaître les canons qui règlent l'administration des biens de l'Église et les mœurs des ecclésiastiques. »

Zacharie, dans sa réponse, approuve l'établissement des nouveaux évêchés et autorise la tenue d'un synode en France. Il recommande à Boniface d'interdire les fonctions sacerdotales aux évêques, aux prêtres et aux diacres qui auraient épousé plusieurs femmes, ou qui seraient tombés dans le péché de la chair avec des vierges consacrées à Dieu.

Par ordre de Carloman, le concile se réunit en Germanie le 21 avril 742; et toutes les décisions furent soumises à l'approbation du pontife romain Zacharie répondit par une lettre synodade adressée aux évêques français, pour les glorifier des mesures énergiques qu'ils avaient prises, en chassant de leurs siéges les prélats schismatiques, concubinaires, sodomites et meurtriers. « Quelles victoires, ajoute le pape, un peuple peut-il espérer, lorsque le Dieu des armées est imploré par des prêtres sacriléges, dont les mains impures, après avoir été souillées dans la luxure et dans la débauche, profanent le corps divin de Jésus-Christ? Et comment ces mêmes hommes osent-ils se présenter comme les ministres d'un Dieu de paix, lorsqu'ils portent sur leurs vêtements les traces sanglantes des fidèles qu'ils ont égorgés!

« Mais si vous avez des prêtres purs, exempts de crimes; et surtout si vous obéissez à Boniface, qui vous instruit en notre nom, toutes les nations infidèles tomberont sous vos glaives. »

Quelques années après, l'apôtre anglais écrivit de nouveau à Zacharie pour le consulter sur des faits fort singuliers. Nous donnons fidèlement la traduction de cette lettre, qui reproduit les mœurs de l'époque : « Grégoire III nous avait autorisé à désigner pour notre successeur un prêtre que nous lui avions présenté; mais depuis la mort de votre glorieux prédécesseur, le frère de ce prêtre, à la suite d'une orgie, a tué l'oncle du duc des Français; et selon la loi des Franks, la vengeance est permise à tous les parents du mort sur le meurtrier comme sur les membres de sa famille. Ainsi celui que nous avions désigné pour nous succéder étant forcé de s'enfuir, quel parti dois-je prendre, très-saint père.

« Je soumets une nouvelle difficulté à votre décision : un homme d'une naissance illustre s'est présenté à nous, affirmant avec serment qu'il avait acheté de Grégoire III l'autorisation d'épouser sa parente au troisième degré, quoiqu'elle eût fait vœu de chasteté. Il nous a demandé la bénédiction nuptiale sous prétexte que sa conscience n'était pas tranquille, et il offre de nous payer une permission de mariage. Dans son pays, l'union qu'il a contractée passe pour un inceste abominable aux yeux du peuple grossier; aussi j'attribue son retour à la pénitence à la crainte d'une réprobation générale.

« Quelques prélats se sont plaints également de l'avarice de la cour de Rome; ils prétendent que dans la ville sainte toutes les charges sont à l'encan; et malgré leur désir d'obtenir le pallium, ils déclarent



Pratiques de la sorcellerie

qu'ils n'ont point osé le demander parce qu'ils n'étaient pas assez riches pour le payer. Nous avons repoussé ces calomnies et condamné leur erreur ; et pour mieux les convaincre, nous vous prions d'accorder cette marque de dignité à notre frère Grimm, métropolitain de Rouen. »

Zacharie répondit à l'archevêque Boniface : « Nous ne permettrons pas, mon frère, que de votre vivant on élise un évêque à votre place, ce qui serait une infraction aux canons. Priez Dieu pendant votre vie qu'il vous donne un digne successeur, et à l'heure de la mort vous pourrez le désigner en présence de tout le peuple, afin qu'il vienne à nous pour être ordonné. Nous accordons cette faveur à vous seul, pour récompenser le zèle que vous avez constamment manifesté pour le saint-siége.

« Vous nous avez soumis un cas d'union qu'on ne pourrait approuver sans violer les canons ; cependant, j'avoue à la honte de notre siége que nos prédécesseurs ont vendu de semblables permissions pour remplir l'épargne de Saint-Pierre, lorsqu'elle était épuisée par les guerres ou par les prodigalités des pontifes. Mais vous avez agi prudemment en repoussant l'accusation de simonie que des prêtres coupables portaient contre nous, et en disant anathème à ceux qui vendraient les dons du Saint-Esprit. »

A cette époque, le siége de Trèves était le plus ancien de l'Allemagne et le plus considérable en étendue; aussi on l'avait nommé la seconde Rome. Zacharie, jaloux de l'importance de cette Eglise, et sous prétexte de récompenser le saint évêque Boniface, en détacha les villes de Mayence, de Cologne, de Liége, d'Utrecht, de Strasbourg, de Worms et de Spire, pour en former un archevêché dont il établit le siége à Mayence. Par ce démembrement, la plus grande métropole de l'Allemagne en devint la plus petite pour la juridiction spirituelle.

Boniface prit aussitôt possession de son siége ; mais il trouva le clergé de ces contrées plongé dans une ignorance si profonde, que les prêtres ne savaient pas même le latin ; l'un deux appelé devant l'évêque pour baptiser un enfant, se servit de cette formule : « Baptizo te in nomine Patria et Filia et Spiritua Sancta. » Le prélat, scandalisé de l'état d'abjection de ses nouveaux prêtres, écrivit au saint-père pour lui demander si l'on devait administrer un second baptême lorsque le premier paraissait irrégulier. Zacharie lui répondit : « Nous ne devons pas baptiser une seconde fois ceux qui ont déjà reçu l'eau sainte du baptême ; car une simple ignorance de la langue n'introduit pas une erreur religieuse dans les paroles ; il suffit pour rendre le sacrement régulier qu'il soit administré au nom de la Trinité sainte. Cependant, afin d'éviter le scandale que donne un clergé aussi grossier, vous assemblerez un concile qui décidera quelles sont les mesures à prendre pour ramener la discipline et la science dans votre Eglise. »

Le synode ayant été assemblé, Boniface s'empressa

d'en adresser les actes au pontife, et il l'instruisit en ces termes des dérèglements des prêtres de la Gaule : « Depuis trente ans je suis au service du saint-siége, et jamais je n'ai manqué de lui soumettre ce qui m'arrive d'agréable ou de fâcheux, afin d'être soutenu par ses conseils. Aussi je dois vous apprendre les persécutions dont j'ai été victime en présidant le concile des Franks, comme vous me l'aviez ordonné

« Les faux évêques, les prêtres infâmes et sodomites, les clercs impudiques et assassins, abondent dans ce pays. L'un deux, le prélat Adalbert, prétend qu'un ange est venu de l'extrémité de la terre lui apporter des reliques merveilleuses en vertu desquelles il peut obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demande; il ose affirmer avec d'exécrables serments qu'il reçoit souvent des lettres de Jésus-Christ; et par cette fourberie sacrilége, il a capté là confiance des familles, il a séduit des femmes et des filles, il a trompé les esprits crédules, et s'est fait donner des sommes d'argent qui auraient dû revenir aux évêques légitimes.

« Non-seulement Adalbert se déclare saint et prophète, mais encore dans son orgueil il a osé s'égaler aux apôtres et consacrer des églises en son honneur. Il a élevé des croix et des oratoires dans les champs, près des fontaines, dans les bois et sur les rochers, pour faire abandonner les anciennes basiliques, et détourner à son profit les offrandes des simples. Il vend aux fidèles ses ongles et ses cheveux comme de précieuses reliques qu'ils doivent adorer; et il blasphème notre sainte religion en méprisant le sacrement de la confession. Il dit aux hommes qui viennent se prosterner à ses pieds pour avouer leurs fautes : « Je connais vos péchés, il est inutile de les « confesser; vos plus secrètes pensées me sont révé« lées; relevez-vous, allez en paix dans vos demeures; « je vous donne l'absolution. »

« Un autre prêtre hérétique, appelé Clément, rejette l'autorité des canons, des conciles, des traités et des décisions des Pères; il appelle imposteurs saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire ; il repousse leurs dogmes comme étant des erreurs grossières capables de corrompre les hommes, et opposées au véritable esprit de la morale de Jésus-Christ. Clément soutient qu'aucune puissance n'a le droit de le déposer de l'épiscopat, quoiqu'il vive en concubinage, ayant deux fils adultérins, et quoiqu'il ait souffert la circoncision; enfin ce prêtre indigne introduit le judaïsme dans l'Église et permet aux fidèles d'épouser la fille d'un frère ou d'une sœur; il enseigne que le Sauveur en descendant aux enfers a délivré tous les damnés qui s'y trouvaient, même les infidèles et les idolâtres, et qu'au jugement dernier il en retirera tous ceux qui auront reçu l'Eucharistie, parce que, ajoute-t-il, le Christ ne peut pas laisser brûler éternellement dans la géhenne les âmes qu'il a rachetées au prix de son sang.

« Nous ne saurions tolérer par notre silence de tels scandales, et nous vous supplions, très-saint père, d'écrire au duc Carloman, pour que ces deux hérétiques soient mis en prison, appliqués aux tortures, et que personne ne leur parle et ne communique avec eux. »

Aussitôt que Zacharie eut reçu la lettre de l'archevêque Boniface, il s'empressa de convoquer un concile à Rome. Les faux prélats Adalbert et Clément furent excommuniés, et les actes du synode furent adressés au primat des Gaules. « Nous vous exhortons, mon frère, écrivait le pontife, à supporter avec courage les persécutions des mauvais prêtres et à persévérer dans votre conduite.

« Rome elle-même n'a-t-elle pas été remplie de scandales par son clergé? La chaire de saint Pierre n'a-t-elle pas été souillée par des pontifes coupables d'adultères, d'incestes, de sodomie, de meurtres et d'empoisonnements? Mais Dieu dans sa bonté, a daigné enfin nous accorder la paix et nous consoler.

« Ordonnez des jeûnes et des processions, et nous joindrons nos prières aux vôtres, tout indigne que nous sommes, afin d'appeler sur vous la clémence de Jésus-Christ. Cependant, tout en mettant votre confiance en Dieu, n'abandonnez pas les secours de la puissance temporelle pour ramener les hérétiques et pour les persécuter s'ils repoussent la vérité.

« Nous approuvons toutes les décisions de votre concile ; nous déposons et anathématisons Adalbert et Clément. Suivant votre désir, nous avons écrit au duc Carloman, le priant de punir ces ecclésiastiques indignes, pour l'édification des Églises qui sont administrées par des évêques et des prêtres imposteurs.

« Nous savons que des hommes infâmes, des esclaves vagabonds, coupables d'homicides, de vols, d'adultères et d'autres crimes abominables, se transforment en ministres de Jésus-Christ, vivent sans reconnaître l'autorité de notre siége, et s'emparent des Églises. Partout où vous trouverez ces suppôts de Satan, privez-les du sacerdoce et soumettez-les à la règle monastique, afin qu'ils terminent leur vie scandaleuse dans une sincère pénitence.

« Proscrivez surtout le philosophe Virgile, ce prêtre écossais qui ose soutenir qu'il existe un autre monde et d'autres hommes sur la terre, d'autres soleils et d'autres lunes dans les cieux ; qui affirme que pour être chrétien il suffit de suivre la morale de l'Évangile et de pratiquer les préceptes du Sauveur, sans avoir même reçu le baptême. Qu'il soit chassé de l'Église, dépouillé du sacerdoce et plongé dans les plus noirs cachots; faites-lui subir enfin toutes les tortures inventées par les hommes; car on ne trouvera jamais une punition assez terrible pour châtier un infâme dont la doctrine sacrilége détruit la sainteté de notre religion. Nous avons déjà demandé au duc de Bavière de nous livrer cet apostat, pour le juger solennellement et le punir suivant la rigueur des canons; le prince ayant repoussé notre demande, nous avons écrit au prêtre une lettre menaçante pour lui défendre d'élever sa voix abominable en présence des fidèles dans la demeure de Dieu. »

Virgile fut en effet persécuté cruellement par les esclaves du saint-siége, qui appelaient une sacrilége idolâtrie la théorie du savant Écossais sur la terre, qu'il soutenait être ronde et habitée sur toute sa surface. Huit siècles plus tard, la doctrine des antipodes enseignée par ce prêtre philosophe fécondera le génie de Christophe Colomb, et ajoutera un continent nouveau à l'ancien monde.

Mais Rome, dans son ignorance, ne pouvait sup-

poser qu'il y eût une autre science que celle de la religion; qu'il existât d'autres mondes que ceux autorisés par les canons, approuvés par les Pères et prêchés par les apôtres. Les souverains, plus ignorants encore que les ecclésiastiques, ne reconnaissaient d'autres vérités que celles enseignées par l'Église; se soumettaient aveuglément aux décisions des pontifes, les consultaient dans leurs entreprises, et quelquefois même abandonnaient leurs couronnes pour siéger dans les conseils des papes, la crosse en main, la tête ornée d'une mitre ou les épaules couvertes d'un froc.

Ainsi le roi des Lombards, Ratchis, préféra aux grandeurs du trône une simple cellule au monastère du Mont-Cassin; le frère de Pépin, Carloman, renonça également au monde, vint en pèlerinage à la ville sainte; et après avoir enrichi l'épargne de Saint-Pierre, il reçut des mains du pontife le froc de saint Benoît et s'enferma dans un couvent. Ce grand prince servait à la cuisine, prenait soin des étables et travaillait au jardin, afin d'humilier son orgueil, et pour sauver son âme des flammes de l'enfer. On lui doit la fondation de la fameuse abbaye de Fuldes, dont Boniface nous fait la description dans une lettre adressée au pontife : « Dans une vaste forêt, au milieu d'un site sauvage, nous avons élevé un monastère et nous y avons envoyé des religieux qui vivent selon la règle de saint Benoît, dans une sévère abstinence, se privant de chair, de vin et de bière; ils sont sans serviteurs et toujours occupés de travaux manuels. Cette retraite a été fondée par nous avec les secours des âmes pieuses, et surtout avec l'aide du frère Carloman, jadis prince des Franks. Nous nous proposons, sauf votre approbation, d'aller reposer notre vieillesse dans cette sainte demeure pour attendre l'heure de notre mort. »

Pépin, devenu maître absolu en France après la retraite de son frère, s'occupa de mettre Rome dans ses intérêts; le prêtre Ardobane, porteur d'une autorisation des évêques, des abbés et des seigneurs de la Gaule, vint consulter le pape sur plusieurs points de discipline ecclésiastique qui se rapportaient à trois chefs principaux : l'ordre épiscopal, la pénitence des homicides et les unions illicites. L'ambassadeur devait en même temps informer sa Sainteté que Mayence avait été choisie pour la métropole du royaume. Dans ses instructions secrètes, le maire du palais avait chargé Ardobane d'offrir de riches présents au saint-père et de s'assurer des intentions de la cour de Rome à son sujet, pour le moment où il usurperait la couronne de France. Le pontife reçut le député des Français en audience solennelle ; il répondit aux lettres des prélats et des seigneurs en les engageant tous à faire leur devoir, les séculiers en combattant contre les infidèles, et les ecclésiastiques en les assistant de leurs prières et de leurs conseils. Ensuite il adressa des lettres particulières à Pépin pour encourager les projets de cet ambitieux, l'autorisant au nom de la religion à déposer sans retard Chilpéric III et à s'emparer de la couronne. Le maire du palais, sûr de l'appui du clergé, déclara la déchéance du faible monarque, le fit raser avec son fils Thierry, et les enferma, l'un au monastère de Sithien, et l'autre dans un couvent de Normandie.

Zacharie avait bien prévu que sa politique garantissait au saint-siége la protection d'une dynastie naissante, et qu'en échange de la sanction qu'il donnait à une usurpation, le nouveau prince l'aiderait à abaisser les Lombards et à s'affranchir entièrement de la domination des empereurs. En effet, les souverains de Constantinople furent bientôt réduits à implorer l'appui des papes; et Constantin Copronyme, qui avait été chassé du trône par l'usurpateur Artabase, ne parvint à ressaisir la couronne que par les secours du saint-siége. Ce prince, dans sa reconnaissance, abandonna au pape plusieurs domaines de l'empire. L'exarque Eutychius, Jean, métropolitain de Ravenne, et les peuples de la Pentapole et de la province d'Émilie, réclamèrent à leur tour la protection puissante de Zacharie, afin d'arrêter les armes victorieuses des Lombards.

Sous prétexte de pouvoir mieux apprécier le sujet de leurs plaintes, le pontife se rendit à Ravenne, accompagné d'une cour nombreuse. A son arrivée, les citoyens et le clergé sortirent de la ville pour le recevoir, en criant : « Béni soit le pasteur qui a laissé son troupeau pour venir nous délivrer, nous qui allions périr! » Quelques jours après, Zacharie envoya des ambassadeurs afin de prévenir le prince lombard de son arrivée dans ses États. Luitprand envoya à sa rencontre une escorte composée des seigneurs de sa cour pour recevoir le saint-père avec tous les honneurs dus à sa dignité et à son rang.

Dans cette entrevue avec le roi, sa Sainteté réclama l'exécution des traités, la retraite des troupes qui occupaient la province de Ravenne, la restitution au saint-siége des villes dont ses généraux s'étaient emparés, et particulièrement la reddition de Césène. Le monarque, craignant de s'attirer l'inimitié de Zacharie, accéda à ses prières, consentit à restituer la ville de Ravenne, les deux tiers du territoire de Césène, et ne garda pour la sûreté de ses troupes qu'une place fortifiée, qu'il promit même de rendre à l'exarque après le retour de ses ambassadeurs, qui étaient à Constantinople pour traiter de la paix avec l'empereur.

Après avoir élevé la chaire pontificale au plus haut degré de puissance pendant un règne de onze années, Zacharie mourut au mois de mars de l'an 752; il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le palais patriarchal de Latran fut presque entièrement reconstruit par ce pontife; il l'agrandit de plusieurs salles immenses pavées en marbre, enrichies de peintures et de mosaïques. Les légendes racontent qu'en creusant les fondations de cet admirable édifice, les ouvriers trouvèrent une tête humaine enfoncée très-profondément dans la terre, et admirablement conservée; qu'elle fut portée au pape, qui affirma que c'était le chef du bienheureux saint Georges. Par ses ordres la précieuse relique fut déposée dans une châsse magnifique, sur laquelle on grava une inscription grecque; le peuple crédule, le clergé hypocrite, et les seigneurs de Rome, la portèrent ensuite processionnellement à la diaconie de Saint-Georges au Voile d'or, ou depuis elle accomplit de nombreux miracles !!!... Nouvelle source de revenus pour le clergé, qui a toujours battu monnaie et spéculé sur la crédulité humaine!



Élection du pontife. — Il meurt frappé d'une apoplexie foudroyante après trois jours de règne et sans avoir été consacré.

Après la mort du pape Zacharie, les Romains élurent pour occuper le saint-siége un prêtre nommé Etienne, qui prit aussitôt possession du palais patriarcal de Latran.

Le surlendemain, à son réveil, au moment où le nouveau pape sortait de son lit pour donner quelques ordres, il perdit tout à coup la voix et la connaissance, et tomba raide mort aux pieds de ses diacres.

Plusieurs historiens refusent de compter Étienne II au nombre des pontifes, parce qu'il n'avait pas été consacré; mais Onuphre, Panvini, le cardinal Baronius et le Père Pétau, ont suivi une méthode différente, pensant que la consécration n'ajoute rien à la dignité d'un prêtre canoniquement élu, et qu'il est réellement pape dès que sa nomination a été faite par le peuple, par le clergé et par les seigneurs. Nous nous conformons à leur décision.

Telle était en effet la doctrine et l'usage de l'Église dans les premiers siècles. Le droit d'élection pour les ministres de la religion du Christ paraissait d'une importance si absolue, que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques étaient tous nommés sans exception par l'assemblée des fidèles. Saint Cyprien augmente encore la latitude de ce pouvoir. « Non-seulement, dit-il, les fidèles ont de droit divin la faculté de choisir les ministres de l'Église, mais encore ils peuvent régulièrement déposer ceux qui se montreraient indignes de leur ministère après avoir été consacrés; ils y sont même obligés en conscience, car ceux qui toléreraient un ecclésiastique prévaricateur se rendraient coupables envers Dieu. » Le pape saint Léon lui-même soutient que l'élection seule confère la dignité d'évêque; il ajoute que les fidèles d'une même cité doivent tous concourir à la nomination de leur pasteur. Il reconnaît formellement le droit d'élection à tous les chrétiens; il veut que chacun l'exerce et le défende, et il lance l'anathème sur ceux qui essayeraient d'enlever ce privilége au peuple pour s'arroger la nomination aux différentes dignités de l'Église. Combien nous sommes éloignés, aujourd'ui, de ces règles d'élection populaire pour le clergé !

De ces considérations il ressort évidemment que la consécration des évêques alors n'était pas regardée comme indispensable pour posséder la dignité épiscopale, et qu'il leur suffisait d'avoir obtenu régulièrement le suffrage des chrétiens d'un diocèse pour en être canoniquement le pasteur. Ainsi Étienne II, malgré la brièveté de son apparition sur le trône de saint Pierre, quoiqu'il n'ait pas été ordonné prélat, n'en a pas moins été réellement pape; et comme tel, il doit occuper son rang dans la série chronologique des successeurs de l'Apôtre.



Élection d'Étienne III. — Sa naissance et son éducation. — Il envoie des légats au prince Astolphe. — Le roi des Lombards s'empare de Ravenne et met fin à la puissance des exarques en Italie. — Astolphe fait la guerre aux Romains. — Ambassade du roi des Lombards à Constantinople. — Concile des iconoclastes. — Décisions contre les images. — Les Romains sont réduits aux dernières extrémités. — Étienne demande du secours aux Français. — Pépin protége le pape. — Entrée du pontife en France — Son entrevue avec Pépin. — La guerre d'Italie est décidée dans l'assemblée des seigneurs français. — Pépin fait une donation au saint-siége de plusieurs villes et territoires dont il s'engage à faire la conquête sur les Lombards. — Intrigues et machinations du pape. — Étienne se venge du moine Carloman, frère de Pépin, en persuadant à ce prince de le renfermer dans un cloître ainsi que ses enfants. — Le pontife tombe malade. — Sa guérison miraculeuse. — Il consacre l'usurpateur Pépin et ses deux fils. — Guerre d'Italie. — Paix avec les Lombards. — Astolphe recommence la guerre. — Le pape implore de nouveau le secours de Pépin. — Fourberies du pontife. — Il adresse au monarque français des lettres écrites par saint Pierre, par la Vierge et par les saints. — Pépin, dupe de cette jonglerie, rentre en Italie à la tête d'une armée. — Le pape est mis en possession de l'exarchat de Ravenne. — Origine de la puissance temporelle des papes. — Didier roi des Lombards. — Mort d'Étienne III.

Après la mort d'Étienne II, le peuple, les grands et le clergé s'assemblèrent dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, et proclamèrent un pontife qui fut intronisé sous le nom d'Étienne III. Il était Romain d'origine, et orphelin depuis ses plus jeunes années. Les papes ses prédécesseurs avaient pris soin de son enfance, et l'avaient fait élever dans le palais de Latran; ensuite ils l'avaient fait passer par tous les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat.

Dans ses différentes fonctions Etienne avait constamment employé son crédit pour soulager les souffrances des pauvres; aussi les Romains lui portaient-ils une si grande vénération, que le jour de son élection, des hommes du peuple l'élevèrent sur leurs épaules, et le portèrent en triomphe dans l'église de Saint-Pierre. Quelques auteurs rapportent que cette cérémonie était autorisée par une ancienne coutume; mais Polydore Virgile assure que ce fut le premier exemple d'une intronisation aussi contraire à l'humilité apostolique, aux coutumes du clergé, et blâme sévèrement Etienne de l'avoir donné.

Etienne est également le premier pontife qui ait scellé ses lettres avec du plomb, au lieu de la cire que les évêques de Rome employaient autrefois pour cet usage.

Trois mois après son intronisation, le saint-père envoya des légats au roi des Lombards pour lui offrir de riches présents en échange d'un traité de paix entre ses peuples et le saint-siége. Astolphe prit d'abord les offrandes, et jura une trêve de quatre ans; ensuite, s'apercevant que le petit nombre des troupes grecques qui défendaient l'Italie lui présentait une occasion favorable d'enlever l'exarchat à l'empire, il rompit la paix et marcha sur Ravenne. Eutychius, qui commandait au nom de l'empereur, se défendit avec courage pendant plusieurs mois; enfin, accablé par le nombre de ses ennemis, il abandonna sa capitale, et s'enfuit à Constantinople. Ravenne succomba sous les armes des Lombards, et sa ruine entraîna la chute des exarques, qui avaient régné environ cent quatre-vingts ans en qualité de vicaires impériaux.

Astolphe, enorgueilli de son premier succès, résolut de s'emparer de l'Italie entière; et [illegible]

texte que la possession de Ravenne lui conférait con- [illegible] à ce gouvernement, il revendiqua la souveraineté de Rome, et menaça d'en entreprendre le siége pour la faire rentrer sous son autorité. Le pape envoya aussitôt les abbés de Saint-Vincent de Vulturne et de Saint-Benoît du Mont-Cassin, pour réclamer l'exécution des traités et la conservation de la paix. Mais Astolphe, plein de mépris pour ces ambassadeurs en froc, ne voulut pas même écouter leurs propositions; il leur ordonna de rentrer dans leurs monastères, avec défense de retourner à Rome pour rendre compte de leur ambassade.

Cependant la guerre fut un moment suspendue par la conversion d'Anselme, beau-frère d'Astolphe, qui embrassa la vie religieuse, et obtint du roi, pour lui et pour ses moines, la terre de Nonantule, à deux lieux de Modène. Une abbaye et une église furent élevées par les soins du prince en l'honneur des apôtres; Sergius, métropolitain de Ravenne, en fit la dédicace dans une cérémonie imposante, et Astolphe confirma la fondation qu'il avait faite précédemment par une charte où il oblige seulement les moines à lui fournir quarante brochets au grand Carême, et un nombre égal pour l'Avent. Ensuite il accompagna à Rome son beau-frère, et offrit cette donation au clergé en plaçant, selon l'usage, l'acte sur la Confession de saint Pierre.

Déjà les princes connaissaient la subtile distinction du saint-siége entre César et l'Église, puisque dans le même temps où le monarque se préparait à faire une guerre terrible à Étienne III, il montrait, comme chrétien, une soumission absolue au prince des apôtres, et assistait an concile convoqué par le pape pour revêtir Anselme de l'habit monastique et lui donner le bâton pastoral.

Quelques jours après cette cérémonie, Jean, silentiaire de l'empereur, arriva dans la ville sainte, apportant des lettres pour le pontife et pour le roi des Lombards. Constantin pressait vivement le prince de lui rendre les forteresses et les places qu'il avait injustement enlevées à l'empire, au mépris des traités, et lui demandait les conditions qu'il voulait proposer, afin d'éviter le renouvellement des hostilités et une guerre qui devait être funeste aux deux peuples.

Astolphe désirant gagner du temps, afin de poursuivre ses conquêtes et consolider sa domination en Italie, refusa de donner une réponse décisive au silentiaire; il nomma un ambassadeur chargé d'accompagner Jean à la cour de Constantinople, pour traiter de la paix avec Constantin lui-même.

Étienne envoya également plusieurs députés à l'empereur, sous prétexte de lui faire porter ses lettres, mais en réalité afin d'engager le prince à descendre en Italie avec une armée pour délivrer Rome des Lombards. Constantin, occupé en Orient dans sa guerre contre les Arabes, et divisé d'ailleurs d'opinions avec le saint-père, au sujet du culte des images, méprisa les prières qui lui étaient adressées, abandonna Rome au roi Astolphe, et convoqua un concile œcuménique dans sa ville de Constantinople pour faire condamner l'adoration des images.

Trois cent trente-huit évêques assistèrent à cette assemblée; après un assez long préambule, les Pères firent la déclaration suivante : « Jésus-Christ avait délivré les hommes de l'idolâtrie, et leur avait enseigné l'adoration en esprit et en vérité; mais le démon, jaloux de la puissance de l'Église, cherche maintenant à ramener le culte des idoles sous l'apparence du christianisme, en persuadant aux fidèles qu'ils doivent se prosterner devant les créatures. Aussi, pour combattre le prince des ténèbres, nous ordonnons aux prêtres de rejeter des temples toutes les images qui les souillent, et de détruire celles qui sont exposées à l'adoration dans les basiliques ou dans les demeures particulières; sous peine, pour les évêques, les prêtres e les diacres, de déposition; pour les moines et les laïques, d'anathème, et sans préjudice des peines corporelles infligées aux coupables par les lois impériales. »

Lorsque le synode fut terminé, Constantin se rendit en grande pompe sur la place publique, et fit publier les décrets de l'assemblée des évêques. Aussitôt les prêtres iconoclastes se précipitèrent dans les églises; et sous prétexte de détruire les images et d'anéantir les ornements idolâtres, ils s'emparèrent des croix enrichies de pierreries, des vases sacrés, des riches vêtements, des voiles précieux, des châsses, des reliquaires, des statues, et des meubles d'or et d'argent destinés au service divin.

Le roi des Lombards voyant l'empereur trop occupé dans ses États des querelles religieuses pour songer à l'arrêter dans ses projets de conquête, entra sur le territoire de Rome, et malgré les supplications du pape, il fit sommer les habitants de le reconnaître comme souverain, s'ils ne voulaient pas être passés au fil de l'épée.

Étienne III ne pouvant opposer aux Lombards que des légions peu aguerries, se tint renfermé dans la ville, exhortant le peuple à implorer la miséricorde de Dieu; il faisait porter en procession les reliques des apôtres, et lui-même, marchand nu-pieds, la tête couverte de cendres, portait sur ses épaules une image de Jésus-Christ, que les prêtres disaient avoir été envoyée par Dieu au saint-siége. Un évêque ouvrait la procession en agitant dans les airs la grande croix d'or, à laquelle on avait attaché d'un côté le traité de paix signé par le roi des Lombards, et de l'autre une bulle d'excommunication rendue contre le prince sacrilége.

Malgré la confiance que le pontife montrait dans le ciel, il comptait davantage sur l'efficacité des armées terrestres pour arrêter les troupes d'Astolphe; aussi n'espérant plus de secours du côté de l'empereur, résolut-il de s'adresser au roi Pépin pour lui faire connaître la désolation de son Église. Étienne écrivit en même temps à tous les ducs de France, et les supplia de venir au secours de saint Pierre, qu'il appelait leur protecteur, promettant au nom de l'apôtre la remise de tous les péchés qu'ils avaient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir, et leur garantissant un bonheur inaltérable en ce monde et la vie éternelle dans l'autre.

Droctégand, premier abbé de Gorze, chef de son ambassade, quittait à peine les terres de l'Italie, lorsque le silentiaire Jean revint de Constantinople avec les légats. Constantin ordonnait au saint-père de se rendre à la cour d'Astolphe, afin d'obtenir la

remise de Ravenne et des villes qui dépendaient de l'exarchat. Le pape était convaincu à l'avance de l'inutilité de cette négociation; il consentit néanmoins à l'entreprendre, dans le but de se rapprocher de la France et d'aller lui-même solliciter l'appui de Pépin. Il envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour de Pavie pour demander un sauf-conduit, que le roi lombard s'empressa de lui accorder, en lui garantissant en outre qu'il recevrait tous les honneurs dus à son rang, lui et ses compagnons.

Étienne sortit de Rome le 14 octobre 754, accompagné des ambassadeurs français, qui étaient revenus avec Droctégand dans l'intervalle des négociations. A son arrivée sur les terres de Pavie, Astolphe le fit prévenir qu'il était inutile qu'il se présentât devant lui s'il voulait l'entretenir de la restitution de l'exarchat de Ravenne et des autres places de l'empire que lui ou ses prédécesseurs avaient conquises. Le pontife répondit qu'aucune crainte ne l'empêcherait d'accomplir la mission dont son prince l'avait chargé, et il poursuivit sa marche vers la capitale des Lombards.

Le lendemain, jour fixé pour la conférence, Étienne fut admis en présence du roi; il se prosterna à ses pieds et lui offrit de riches présents, le suppliant, au nom de Constantin, de restituer les provinces dont il s'était emparé; Astolphe persista dans son premier refus, et le silentiaire Jean, malgré ses promesses et ses menaces, ne put ébranler la résolution du chef lombard. Alors les ambassadeurs français lui déclarèrent, au nom de Pépin leur maître, qu'ils avaient ordre de conduire le pape dans les Gaules. Le roi comprit aussitôt les intentions perfides d'Étienne; mais il n'osa pas le faire arrêter, et fut contraint de subir les volontés des envoyés de la cour de France.

Après avoir franchi les Alpes; le pontife arriva au monastère de Saint-Maurice en Valais, où des seigneurs français l'attendaient pour le conduire à Ponthion, château fort situé près de Langres, l'une des résidences de la famille royale. Charles, fils aîné de Pépin, était venu au-devant du saint-père à plus de cinquante lieues. Le roi, la reine et les jeunes princes le reçurent à une lieue de Ponthion. Anastase rapporte que le monarque français eut la lâcheté de marcher à pied, la tête découverte pendant deux heures, et tenant la bride du cheval d'Étienne !

Le jour suivant, les Romains vinrent rendre leurs respects au roi, et prièrent Dieu de le conserver à ses peuples; le lendemain ils lui offrirent de riches présents ainsi qu'aux seigneurs de sa cour; mais le troisième jour, les chants d'allégresse firent place aux lamentations; Étienne parut avec tout son clergé, la tête couverte de cendres et vêtu d'un silice; tous se prosternèrent aux pieds du monarque, le conjurant, avec des cris lamentables, par la miséricorde de Dieu et par les mérites de saint Pierre et de saint Paul, de les délivrer de la domination des Lombards. Le saint-père demeura prosterné la face contre terre jusqu'à ce que Pépin lui eût tendu la main, exigeant que le roi lui-même le relevât de terre, en signe de la délivrance qu'il lui promettait.

En effet, la ruse du pontife obtint une entière réussite; le souverain consentit à envoyer des ambassadeurs au prince Astolphe pour le prier, au nom des saints apôtres, de ne point exercer d'hostilités contre Rome. Mais cette ambassade n'ayant amené aucun résultat, Pépin se laissa entraîner par l'amour-propre dans une guerre terrible où devaient périr ses meilleurs soldats pour soutenir l'ambition d'un prêtre hypocrite. Le prince convoqua dans la ville de Carisiac ou Quiercy les seigneurs de son royaume, et en leur présence il décida qu'on porterait la guerre en Italie pour délivrer la sainte Église ; et il fit même d'avance une donation à Saint-Pierre de plusieurs villes et territoires qui étaient encore sous la domination des Lombards. L'acte en fut solennellement dressé, et Pépin le signa en son nom et au nom de ses deux fils Charles et Carloman.

Astolphe ayant appris les préparatifs de guerre que la France faisait contre lui, se hâta d'envoyer à cette cour le moine Carloman, frère de Pépin, afin de détruire par son influence les machinations d'Étienne III, et pour détourner les seigneurs de la Gaule de leur entreprise contre l'Italie. Mézeray affirme que le religieux présenta la cause des Lombards avec tant d'éloquence au parlement de Quiercy, qu'il fut ordonné que des envoyés se rendraient à Pavie pour proposer un traité de paix entre le pape et le roi.

Les ambassadeurs furent reçus avec de grands honneurs par Astolphe; le prince consentit à ne point revendiquer la souveraineté de Rome; mais il refusa de restituer à l'empereur l'exarchat de Ravenne, prétendant que cette affaire ne regardait ni le saint-père ni le monarque français, et que Constantin devait reconquérir par ses armes les villes et les provinces que la lâcheté de ses généraux avait fait perdre à l'empire.

Étienne III soutint alors que Ravenne et ses dépendances n'appartenaient pas à celui qui les avait conquises; qu'elles revenaient de droit divin au saint-siége, comme étant la dépouille d'un prince hérétique. Carloman voulut représenter au saint-père combien ses prétentions étaient injustes, et quel scandale il donnait aux fidèles en revendiquant les dépouilles d'un damné. Alors Étienne, pour se débarrasser d'un adversaire aussi clairvoyant, s'occupa de le rendre suspect au soupçonneux Pépin; il accusa Carloman de nourrir des pensées ambitieuses, et il détermina le monarque à l'enfermer dans le monastère de Vienne et à faire raser ses jeunes neveux. Maître du terrain, il obtint facilement du prince la promesse d'employer les armées françaises à conquérir pour son compte l'exarchat de Ravenne ; et l'assemblée de Quiercy ayant terminé ses délibérations, Étienne vint à Saint-Denis pour attendre le moment de son départ.

Pendant son séjour en France, le pontife tomba malade, soit de la fatigue du voyage, soit de la rigueur de la saison; et en peu de jours son mal devint tellement grave, que les gens de sa maison désespérèrent de sa vie. Cependant le saint-siége ne devait pas encore perdre un chef qui en comprenait si bien les intérêts. Les chroniques rapportent ainsi sa guérison miraculeuse : « Le pape, presque mourant, se fit porter dans l'église de Saint-Denis pour adresser ses dernières prières à Dieu. Aussitôt qu'il fut en



Les seigneurs français à l'assemblée de Quercy

oraison les apôtres Pierre et Paul et le bienheureux saint Denis lui apparurent devant l'autel. Denis tenait un encensoir dans la main droite et une palme de martyr dans la main gauche; il était accompagné d'un prêtre et d'un diacre. Il s'avança vers Étienne, et lui dit : « La paix soit avec vous, mon frère ; ne craignez point, vous retournerez heureusement à votre Eglise : levez-vous, et consacrez cet autel à Dieu et aux saints apôtres Pierre et Paul. » La vision disparut : alors le pontife se levant plein de force et de santé, célébra une messe d'actions de grâces.

Le roi, la reine, les seigneurs, le clergé, les moines et le peuple, furent émerveillés de ce miracle. Le lendemain, le pontife dédia par une cérémonie imposante l'oratoire de Saint-Denis en l'honneur de Jésus-Christ et des apôtres, et déposa sur l'autel son pallium, qui fut depuis conservé comme relique dans l'abbaye.

Étienne consacra ensuite dans une fête solennelle Pépin, ses deux fils Charles et Carloman et sa femme Bertrade ; après leur avoir imposé les mains, il déclara au nom de Dieu, qu'il était défendu aux Franks et à leurs descendants, sous peine d'anathème et de damnation éternelle, de choisir des rois d'une autre race. Le saint-père créa les deux princes patrices



Passage des Alpes par Pepin.

des Romains afin de les engager à protéger la ville sainte. Le Cointe assure que le baptême de Charles et de Carloman avait été différé jusqu'à cette époque pour que le pape fût leur parrain; en effet, dans plusieurs de ses lettres, Étienne les appelle ses fils spirituels et leur adresse de plates flatteries.

La guerre d'Italie ayant été résolue dans le parlement, le roi de France fit des préparatifs immenses pour assurer le succès de ses armes. Il franchit les Alpes à la tête de troupes nombreuses, et contraignit Astolphe à donner satisfaction entière au pontife. Le traité se fit en présence des ambassadeurs de Constantin, qui étaient venus réclamer l'exarchat pour leur maître; leurs réclamations furent inutiles, et Ravenne fut adjugé au saint-siége. La paix étant signée, Pépin se retira avec son armée, emmenant les otages des Lombards; quant à Etienne, il rentra triomphant à Rome, accompagné du prince Jérôme, frère du roi de France.

Mais Astolphe, à peine délivré des troupes ennemies, rompit les traités qui lui avaient été arrachés, s'empara de nouveau de l'exarchat et marcha sur Rome. Le pape écrivit aussitôt au monarque français : « Je vous conjure par le Seigneur notre Dieu, par sa glorieuse mère, par les vertus célestes et par le saint apôtre qui vous a sacré roi, de faire rendre

à notre siége la donation que vous lui avez offerte. N'ayez aucune confiance dans les paroles trompeuses des Lombards et des grands de cette nation. Les intérêts de l'Église sont remis actuellement entre vos mains, et vous rendrez compte à Dieu et à saint Pierre, au jour du jugement terrible, de la manière dont vous les aurez défendus.

« C'est à vous que Dieu avait réservé cette grande œuvre depuis tant de siècles! Vos pères n'ont pas reçu l'honneur d'une telle grâce, et Jésus-Christ, par sa prescience, vous avait choisi de toute éternité pour faire triompher son Église; car ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a justifiés! »

Astolphe était toujours sous les murs de Rome, dont il pressait le siége avec vigueur. Le pape, redoutant de tomber en son pouvoir avant l'arrivée des secours, envoya par mer de nouveaux ambassadeurs pour faire connaître au roi de France l'extrémité où il était réduit. L'évêque George, le comte Tomaric, et l'abbé Vernier, soldat intrépide qui pendant le siége endossait la cuirasse et combattait sur les murailles, étaient les légats du saint-siége; ils se présentèrent devant l'assemblée des seigneurs franks et leur parlèrent en ces termes : « Illustres seigneurs, nous sommes accablés par une tristesse amère, et pressés d'une angoisse extrême. Nos malheurs nous font répandre des larmes en si grande abondance, qu'il semble que nos pleurs seuls doivent raconter nos douleurs. Le Lombard, dans sa fureur de démon, ose commander à la ville sainte d'ouvrir ses portes; il nous menace, si nous refusons d'obéir à ces ordres, de renverser pierre à pierre nos murailles, et de nous passer tous, hommes et femmes au fil de l'épée.

« Déjà ses soldats barbares ont incendié nos églises, ont brisé les images des saints, ont arraché des sanctuaires les offrandes pieuses, ont enlevé des autels les voiles et les vases sacrés. Déjà ils ont roué de coups les saints moines; ils se sont enivrés dans les calices sacrés, ils ont pollué nos sanctuaires et ils ont violé nos jeunes religieuses. Plusieurs de ces filles de Dieu ont même poussé l'oubli de leurs devoirs, à l'instigation de ces barbares, jusqu'à se proclamer leurs femmes légitimes!

« Les domaines de Saint-Pierre sont devenus la proie des flammes; les bestiaux ont été emmenés, les vignes arrachées jusqu'à la racine, les moissons foulées aux pieds des chevaux, les serfs égorgés, et les enfants mêmes frappés du glaive sur le sein de leurs mères. »

Non-seulement le saint-père avait ordonné à ses ambassadeurs de faire des récits mensongers pour émouvoir les Franks; mais encore, excès d'audace et de fourberie! il inventa un artifice inouï et dont aucun autre pape n'avait jamais osé se servir. Il adressa à Pépin plusieurs lettres écrites, disait-il, par la Vierge, par les anges, par les martyrs, par les saints et les apôtres, et qui étaient envoyées du ciel pour les Français. Celle du chef des apôtres commençait ainsi : « Moi, Pierre, appelé à l'apostolat par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, je vous conjure, Pépin, Charles, Carloman, et vous seigneurs, clercs et laïques du royaume de France, de ne point permettre que ma ville de Rome et que mon peuple soient plus longtemps déchirés par les Lombards, si vous voulez éviter que vos corps et vos âmes soient déchirés dans le feu éternel par les fourches de Satan.

« Je vous ordonne d'empêcher que les brebis du troupeau que le seigneur m'a confié soient dispersées, si vous ne voulez point qu'il vous rejette et vous disperse comme les enfants d'Israël.

Ne vous abandonnez pas à une indifférence criminelle, et obéissez-moi promptement; alors vous surmonterez tous vos ennemis dans ce monde; vous vivrez de longues années, mangeant les biens de la terre; et après votre mort vous posséderez la vie éternelle. Autrement, sachez que par l'autorité de la Trinité sainte, au nom de mon apostolat, vous serez privés à jamais du royaume de Dieu. »

Cette épître de saint Pierre produisit une grande sensation sur l'esprit grossier des Français; les chefs réunirent aussitôt leurs troupes, franchirent les Alpes et s'avancèrent dans la Lombardie, pour secourir le saint-siége. Astolphe fut contraint de céder encore une fois à la puissance des armes de Pépin, et il rendit l'exarchat au pape.

Fulrad, conseiller du roi de France, se rendit dans la Pentapole et dans l'Émilie avec les mandataires du souverain lombard, pour faire reconnaître l'autorité du saint-siége : Ravenne, Rimini, Pesaro, Sano, Césène, Sinigalia, Jesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Monte-Feltro, Acerragio, Monte-Lucari, Serravale, Nocera, Sante-Marigni, Bobio, Urbin, Caglio, Luccoli, Eugubio, Comacchio et Narni, remirent leurs clefs à l'abbé Furald, qui les déposa avec la donation du roi Pépin sur la Confession de saint Pierre. Telle fut l'origine de la puissance temporelle de l'Eglise romaine.

Les Franks se retirèrent ensuite de l'Italie : Astolphe ne survécut pas à la honte de ce traité; il mourut des suites d'une chute de cheval au commencement de l'année 756.

Didier, duc d'Istrie, conçut alors le projet de se faire déclarer roi des Lombards; mais Ratchis, qui avait régné sur cette nation avant de s'être fait moine dans le couvent du Mont-Cassin, fatigué de la vie religieuse, sortit de son monastère et revendiqua l'héritage d'Astolphe. Comme il connaissait l'avidité de la cour de Rome, il songea d'abord à mettre le pape dans ses intérêts, et lui promit non-seulement de ne point le troubler dans la possession de Ravenne, mais encore d'enrichir le domaine Saint-Pierre de plusieurs provinces considérables.

Ses propositions avaient déjà été acceptées par le pontife, lorsque les commissaires de Pépin ordonnèrent à Etienne de faire rentrer Ratchis au Mont-Cassin, et de proclamer Didier roi des Lombards. Le saint-père, obligé de changer de parti, fit néanmoins acheter sa protection par le duc, qui fut contraint de céder à l'Église romaine la ville de Faenza, ses dépendances, le duché de Ferrare et deux autres places importantes, Les domaines du saint-siége se trouvèrent ainsi augmentés de presque toutes les provinces que l'empire possédait en Italie.

Étienne apprit alors que Constantin Copronyme avait fait partir de Constantinople une ambassade solennelle pour la cour de France, afin de faire des propositions au roi Pépin pour le mariage de sa fille Giselle avec le fils aîné de l'empereur grec. Comme

il importait à la politique du souverain pontife que ces princes n'eussent pas de relations entre eux, il dépêcha à son tour un ambassadeur extraordinaire à la cour du roi frank pour le détourner d'une alliance avec la famille de Constantin Copronyme, sous prétexte que ce monarque était séparé de la communion romaine et entaché d'hérésie. L'envoyé de sa Sainteté sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de l'imbécile Pépin, que celui-ci refusa en effet les propositions des Grecs; et quelques instances que firent les envoyés de Constantin pour connaître les motifs de sa répugnance à contracter un mariage aussi avantageux aux deux nations, ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci : « qu'il ne voulait pas s'exposer à la damnation éternelle en autorisant le mariage de sa fille chérie avec un hérétique. » Les ambassadeurs, indignés de voir tant de lâcheté dans un prince qui commandait à une si vaillante nation, prirent immédiatement congé de lui, retournèrent à Constantinople et rapportèrent à Constantin Copronyme la réponse ridicule de Pépin.

L'astucieux pontife triompha de l'empereur grec; mais Dieu ne permit pas qu'il recueillît les fruits de son habileté; deux mois après le départ des envoyés de Constantin, il mourut au palais de Latran, le 26 avril 757.

Nous pouvons nous écrier avec le Prophète : « Vanité, vanité des choses humaines! » Ce pontife, qui avait abusé de la religion pour agrandir son autorité; qui avait employé une fourberie sacrilége et s'était servi des noms sacrés du Christ, de la Vierge et des saints, pour des intérêts méprisables, perdit avec la vie ses grandeurs, ses richesses, ses palais et ses provinces!





Élection de Paul Ier. — L'archevêque de Ravenne refuse de s'assujettir à la loi du célibat. — Zèle du pape Paul pour les reliques. — Sa [illegible] pour les moines et les églises. — Soumission de Paul aux ordres de Pepin. — Mort du pontife. — Sa bienfaisance envers les malheureux.

Pendant les derniers jours de la maladie d'Etienne, Rome s'était divisée en deux factions pour l'élection d'un nouveau pontife. Le parti le plus nombreux voulait nommer Paul frère d'Étienne III; l'autre portait l'archidiacre Théophylacte au saint-siége. Mais Paul, plutôt philosophe que prêtre, refusa de se mêler aux intrigues de son parti, dédaigna de fortifier sa faction par des brigues simoniaques, et ne sortit pas même du palais de Latran, où il rendait à son frère les soins que réclamaient ses souffrances.

Néanmoins, après la mort d'Étienne, le parti de Théophylacte se dissipa de lui-même, et Paul fut ordonné pontife. Le nouveau pape écrivit aussitôt au roi Pépin afin de lui annoncer la douloureuse perte de son frère, et pour l'instruire de son élection. Il promettait au monarque français une fidélité inébranlable en son nom et au nom du peuple romain, pour lequel il réclamait sa protection puissante.

Par le traité conclu avec Astolphe, et confirmé par Didier, l'évêché de Ravenne avait été reconnu comme devant être soumis au saint-siége pour le temporel et pour le spirituel; le pape empressé de faire valoir ses nouveaux droits, déposa le prélat de cette Église, qui vivait publiquement avec sa femme légitime, et lui ordonna de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite.

L'archevêque de Ravenne obtint cependant sa réinstallation en promettant de se séparer de sa femme. En effet il la fit entrer dans un monastère de la ville; mais il continua avec elle ses relations coupables, et en eut plusieurs enfants; les religieuses tolérèrent cette infraction aux lois de l'Église.

Vers la fin de l'année la reine Bertrade accoucha d'une fille, qui fut nommée Giselle: cette heureuse nouvelle fut annoncée au pontife par le roi de France, qui lui envoyait en même temps le voile dont la princesse avait été enveloppée le jour où elle avait reçu le baptême. Paul comprit, en recevant ce présent, que le monarque voulait qu'il regardât Giselle comme sa fille spirituelle; aussitôt il assembla le peuple à la basilique de Sainte-Pétronille, et il consacra en l'honneur de Pépin un autel sur lequel fut déposé le voile précieux que les seigneurs français lui avaient apporté. Dans la suite le saint-père désirant augmenter la vénération des fidèles pour cette église, fit transporter dans le sanctuaire les reliques de Pétronille, enlevées à l'oratoire de l'ancien cimetière qui portait le nom de cette sainte.

Du reste le pape montra un zèle outré et ridicule pour les reliques; il fit creuser tous les cimetières situés hors de Rome, afin d'en retirer les cadavres et les ossements putréfiés. Les cadavres tirés de ces horribles charniers furent deposés dans les temples et adorés comme les restes sacrés de glorieux martyrs. Paul fit exhumer de cette manière les restes de plus de trois cents personnages qui étaient morts en odeur de



Procédés en usage au huitième siècle pour l'élection des papes.

sainteté; il les porta lui-même solennellement dans les rues de Rome, renfermés dans des châsses précieuses rehaussées de lames d'argent et d'or, étincelantes de pierreries, et il les plaça dans les titres, dans les diaconies, dans les monastères et dans les églises. Il leur construisit des oratoires jusque dans sa maison paternelle, où il éleva en l'honneur des papes Etienne, martyr, et saint Sylvestre, confesseur, un autel magnifique, dans lequel il ensevelit un grand nombre de ces ossements. Tous ces oratoires étaient confiés à des communautés qui y célébraient le service divin jour et nuit. Malheureusement le saint-père épuisa le trésor des pauvres afin d'assigner aux religieux d'immenses revenus.

Constantin Copronyme continuait en Orient ses persécutions contre les iconolâtres, et exerçait principalement ses rigueurs contre les solitaires et les moines, qu'il nommait « les abominables. » Les légendaires ecclésiastiques prétendent qu'il exerça contre ces infortunés tous les genres de supplices imaginables; qu'entre autres il fit rouer à coups de barre de fer un prêtre appelé André, jusqu'à ce que ses os eussent été broyés; qu'ensuite il le fit enfermer dans un sac et jeter à la mer; qu'il fit écraser entre deux plaques d'airain un abbé nommé Paul; qu'il fit murer dans une chapelle quarante-huit moines qui moururent de rage et de faim dans cette infernale prison. Ils racontent également une anecdote fort singulière sur un religieux du mont Saint-Maxence, le vénérable Etienne, l'une des victimes de l'empereur grec. Suivant eux, ce moine, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté, habitait une grotte qui n'avait que deux coudées de long sur une de large, et à moitié découverte, afin que celui qui l'habitait fût constamment exposé aux injures des saisons. Ses vêtements consistaient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portait une chaîne de fer croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, et rivée par les extrémités à une ceinture également de fer, qui soutenait une seconde tunique de cuir. La légende rapporte que Constantin envoya au vénérable cénobite un officier de sa cour, chargé de riches présents, pour le corrompre et l'engager à briser les images; mais que saint Étienne ayant refusé opiniâtrément d'obéir au prince, celui-ci le fit accuser d'entretenir un commerce criminel avec une dame de qualité qui avait donné tous ses biens à un monastère de filles, situé près du mont Saint-Maxence, qu'il produisit de faux témoins qui déclarèrent avoir vu cette religieuse, appelée Anne, faire entrer de nuit Etienne dans sa cellulle, et avoir acquis la preuve par la vue en regardant à travers les jointures de la porte, qu'ils se livraient ensemble au péché de la chair. Qu'en conséquence de cette déclaration, l'infortunée Anne fut condamnée à être attachée toute nue à une croix grecque et frappée par le bourreau avec des lanières plombées sur le ventre et les seins jusqu'à ce qu'elle eût expiré; qu'Étienne fut amené à Constantinople couvert de ses deux tuniques de cuir, attaché avec ses chaînes par les pieds et traîné par l'exécuteur et ses aides, la face contre terre, dans les rues fangeuses de la ville, jusqu'à ce que ses côtes fussent brisées et, ses membres dégarnis de chair; qu'enfin on jeta son cadavre dans un cloaque destiné aux suppliciés.

En Italie, l'Église était tranquille et puissante, grâce à la protection des Franks; aussi, pendant toute la durée de son pontificat, Paul se montra-t-il constamment soumis au roi Pépin, et sacrifia-t-il même ses sentiments personnels aux désirs du monarque. On raconte qu'un prêtre de l'Église romaine, nommé Marin, attaché à la cour de France, avait donné à George, ambassadeur de l'empereur Constantin, des conseils sages, mais contraires aux intérêts du saint-siége; et que le pontife en ayant été instruit, fit connaître tout son ressentiment au roi, et le pria de faire reléguer le prêtre coupable dans une province éloignée, afin qu'il se repentit de son crime. Pépin, qui était satisfait des services de cet ecclésiastique, refusa de l'exiler, et réclama au contraire pour son protégé un évêché, et le titre de Saint-Chrysogone. Alors le pape ne songea plus à punir Marin; bien plus, il s'empressa de lui envoyer les marques de ses nouvelles dignités, exprimant qu'avant toutes choses il désirait être agréable à l'illustre monarque des Français.

Dans l'affaire de Remedius, frère de Pépin, il donna une nouvelle preuve de sa soumission au prince; le métropolitain de Reims, appelé Remy ou Remedius, avait gardé dans son diocèse Siméon, chantre de l'Église romaine, pour faire apprendre le chant religieux aux clercs de son Église. Celui-ci ayant été rappelé à Rome avant d'avoir achevé l'éducation des clercs, l'archevêque en témoigna son mécontentement au roi. Le prince écrivit aussitôt au pape, et se plaignit du peu d'égards qu'il avait montré pour Remy. Paul se hâta de répondre au monarque irrité : « Seigneur, soyez assuré que sans la mort de George, le chef de nos chantres, nous n'eussions jamais retiré Siméon du service de votre frère; mais le besoin impérieux de notre Église nous a forcé d'agir ainsi. Pour réparer autant que possible notre faute, nous vous promettons de prendre un soin extrême des moines que vous nous avez envoyés; nous les instruirons parfaitement dans le chant ecclésiastique, et nous leur remettrons tous nos livres de musique et de science; l'Antiphonier, le Responsal, la Dialectique d'Aristote, les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite; des livres de géométrie, d'orthographe, et une grammaire latine. Nous ajouterons pour la reine votre femme une magnifique horloge nocturne. »

Quelque temps après, le pape ayant eu l'imprudence, à la suite d'une cérémonie religieuse, de rester plusieurs heures exposé au soleil dans l'église de Saint-Paul, fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 21 juin de l'année 767.

Anastase représente le saint-père comme un homme d'un caractère doux et charitable; il affirme que pendant la nuit il se rendait, accompagné de quelques domestiques, dans les demeures des pauvres, pour distribuer des aumônes; qu'il visitait les malades, et leur donnait tous les secours qui leur étaient nécessaires; que les prisonniers avaient également part à ses bienfaits, qu'il payait souvent les dettes des ouvriers que des créanciers impitoyables retenaient dans les cachots; enfin qu'il soulageait les veuves, les orphelins et tous ceux qui étaient dans le besoin. L'Église a justement placé ce pontife au nombre des saints qu'elle révère.



Cabales et violences pour l'élection d'un pape. — Un laïque est élevé sur le siége pontifical sous le nom de Constantin II. — Lettres du pontife à Pépin. — Le roi de France refuse de reconnaître Constantin. — Conspiration contre le pape. — Constantin est chassé du saint-siége. — Élection frauduleuse du moine Philippe. — Il est chassé par le diacre Étienne. — Élection violente d'Étienne IV.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Paul se fut répandue, les ambitions se montrèrent au grand jour pour disputer la chaire de saint Pierre. Toton, duc de Nepi, ayant résolu de conquérir le trône pontifical pour sa famille, rassembla tous ses partisans, entra dans Rome par la porte de Saint-Pancrace, et conduisit ses troupes dans son palais. Cette démarche hardie épouvanta tous les concurrents, et son frère Constantin fut déclaré pape, quoiqu'il n'eût pas même reçu les ordres sacrés.

Ensuite Toton le conduisit, les armes à la main, au palais de Latran, pour recevoir la tonsure cléricale des mains de George, évêque de Préneste. Le prélat résista d'abord aux ordres du seigneur de Nepi; il le conjura de renoncer à une entreprise aussi criminelle; enfin, cédant aux promesses et aux présents, il conféra au nouveau pontife les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat; et le dimanche suivant, assisté des évêques d'Albane et de Porto, il le consacra chef du clergé de Rome.

Constantin, en possession de la chaire apostolique, écrivit au roi de France pour l'instruire de son élection, qu'il affirmait avoir été faite malgré lui, et pour obéir aux volontés de la Providence. N'ayant point reçu de réponse, il adressa une nouvelle lettre, suppliant Pépin de n'ajouter aucune croyance aux calomnies que les envieux pouvaient répandre contre lui; et pour lui montrer qu'il apportait un grand zèle aux intérêts de la religion, il ajoutait : « Nous vous donnons avis que le 12 du mois d'août dernier, un prêtre appelé Constantin nous a remis la lettre synodale de Théodore, patriarche de Jérusalem, adressée à notre prédécesseur Paul, et revêtue des signatures des évêques d'Alexandrie, d'Antioche, et de celles de plusieurs métropolitains d'Orient. Nous l'avons approuvée, et nous en avons fait la lecture sur l'ambon du temple, devant le peuple. Nous vous en envoyons la copie en latin et en grec, afin que vous vous réjouissiez avec nous de voir les chrétiens d'Orient revenir à notre obédience et montrer une sainte ardeur pour le culte des images. »

Pépin, qui avait été instruit des violences employées par le duc de Népi et des événements scandaleux de l'élection de Constantin, ne répondit pas à sa seconde lettre, et refusa d'approuver son intrusion.

Christophe, primicier de l'Église romaine, et son fils Sergius, sacellaire ou trésorier, profitant de la mésintelligence des deux cours, résolurent d'élever un autre pape sur la chaire de saint Pierre et formèrent une conjuration contre le pontife. D'abord, ils songèrent à s'assurer l'appui du roi des Lombards, et pour exécuter plus facilement leur dessein, ils annoncèrent à leurs amis qu'ils se sentaient appelés par Dieu à la vie cénobitique, et voulaient terminer leurs jours dans un monastère; ensuite ils demandèrent au pontife la permission de quitter Rome et de se retirer dans le couvent de Saint-Sauveur, situé près de Pavie.

Constantin avait déjà reçu quelques confidences sur les projets hostiles de ces deux prêtres ; toutefois rassuré par leurs protestations de dévouement, il se con-

tenta de leur faire jurer sur le Christ et sur l'Évangile qu'ils n'entreprendraient jamais rien contre son autorité. Ils prirent alors la route des états des Lombards; mais au lieu de se rendre au monastère, ils entrèrent dans Pavie, et supplièrent Didier de leur accorder du secours pour délivrer l'Église de Rome, s'engageant à faire nommer un autre pontife qui restituerait au prince les villes qu'il avait été obligé d'abandonner au saint-siége.

Séduit par l'espoir de reconquérir les provinces qu'il avait perdues, Didier consentit à leur donner des troupes qui les accompagnèrent à Rieti. De son côté, Sergius se mit à la tête des soldats du duché de Spolette, prit les devants, et se dirigea vers Rome pendant la nuit.

A la pointe du jour, il se présenta à la porte de Saint-Pancrace, où l'attendaient déjà un grand nombre de parents et d'amis prévenus de sa marche. Dès que ceux-ci aperçurent les signaux, ils désarmèrent les sentinelles, ouvrirent les portes et montèrent sur les murailles, arborant un étendard pour avertir qu'on pouvait entrer dans la ville. Néanmoins les Lombards redoutant quelque piége, restèrent postés sur le mont Janicule, et refusèrent de pénétrer dans Rome; enfin, excités par les harangues de Sergius et de Racipert, un de leurs chefs, ils descendirent la colline.

Toton, à la nouvelle de l'entrée des ennemis, rassembla quelques soldats à la hâte et marcha à la rencontre des Lombards; dans le trajet il fut rejoint par Démétrius, secondicier, et par le cartulaire Gratiosus, deux traîtres vendus à ses ennemis. Ceux-ci, sous prétexte de diriger ses pas, le firent tomber dans une embuscade au détour d'une rue; à un signal donné, il fut entouré d'assassins, et Racipert lui porta dans les reins un coup de lance si violent qu'il l'étendit roide mort.

A l'instant les soldats lâchèrent pied, abandonnèrent le champ de bataille, et coururent au palais de Latran. L'effroi gagna tous les esprits; Constantin et son autre frère Passif, tremblant pour leur vie, s'enfermèrent dans l'oratoire de Saint-Césaire avec le vidame Théodore, et attendirent avec anxiété la fin de cette terrible révolution. Lorsque le tumulte fut apaisé, les chefs de la milice romaine se rendirent auprès du pontife et le conduisirent dans un monastère, qui était regardé comme un asile inviolable

Ainsi la victoire était demeurée aux rebelles; mais dès le lendemain la mésintelligence éclata entre eux; et le prêtre Waldipert, l'un des chefs de la révolte, résolut de faire nommer secrètement un pape, afin de prévenir les projets ambitieux de Sergius et de son père. Il assembla en secret les diacres et les prêtres de son parti, et après leur avoir fait approuver son dessein, ils se rendirent en troupe au couvent de Saint-Vit ou Vitus, et ils en tirèrent le moine Philippe, qu'ils portèrent sur leurs épaules jusqu'à la basilique de Latran, en criant dans les rues de Rome: « Philippe est pape, saint Pierre lui-même l'a choisi. »

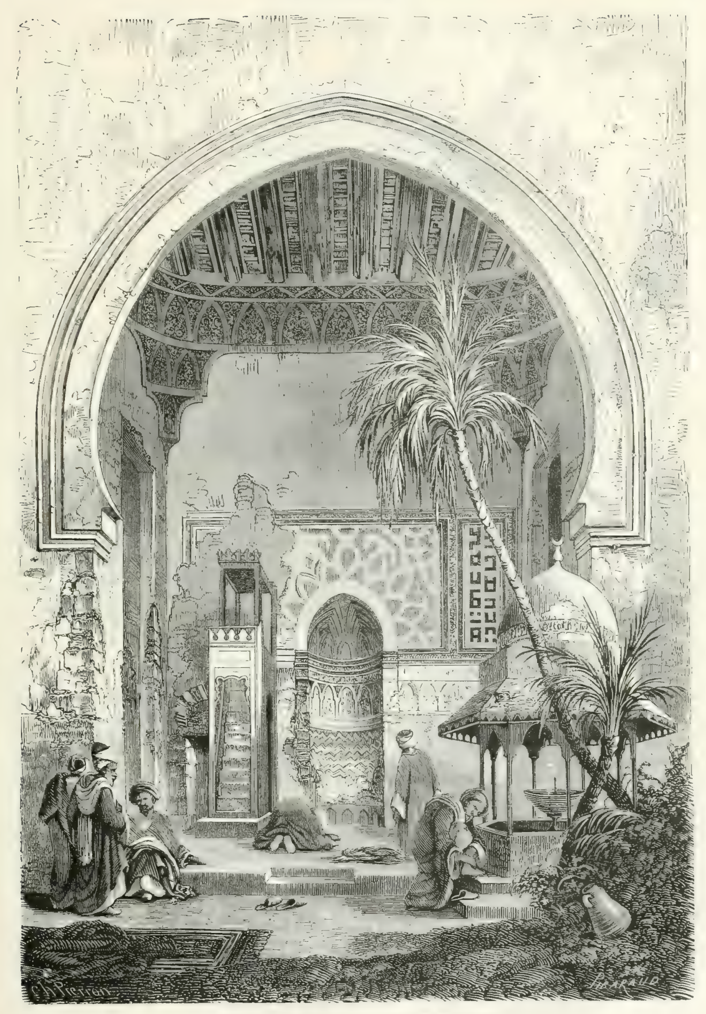
Le nouveau pontife s'agenouilla, selon l'usage, devant un évêque pour recevoir la consécration; ensuite il se leva, donna sa bénédiction au peuple assemblé dans l'église, se rendit au palais pour prendre possession de la chaire de saint Pierre, et le même soir, il traita à sa table les principaux dignitaires de l'Église et de la milice.

Christophe arriva le lendemain sous les murs de Rome. Dès qu'il eut connaissance de l'usurpation qui venait d'être accomplie, il entra en fureur, et protesta avec d'affreux serments que les Lombards ne quitteraient point la ville avant que le pape élevé par Waldipert eût été chassé du palais patriarchal. Les prêtres, intimidés par les menaces de Christophe, déclarèrent l'élection de Philippe simoniaque et sacrilége, lui arrachèrent ses vêtements sacerdotaux, le frappèrent sur la joue, et le renvoyèrent honteusement dans son couvent.

Sergius et Christophe proclamèrent alors évêque de Rome l'exécrable Etienne IV. Les soldats lombards, le glaive nu, répondirent par des acclamations, élevèrent le nouvel élu sur leurs bras, et le portèrent en triomphe au palais de Latran.

Tels étaient les procédés en usage au huitième siècle pour l'élection des papes, procédés barbares qui se sont perpétués pendant des siècles, le meurtre, le pillage, le viol, l'incendie; et ces évêques exécrables, qui avaient ainsi conquis la tiare à la pointe des lances et ramassé les clefs de saint Pierre dans un ruisseau de sang, osaient s'intituler les représentants de Dieu sur la terre, pontifes infaillibles, dominateurs des rois et des peuples!

En Orient, les persécutions continuaient toujours contre les adorateurs d'images. L'empereur, dans son fanatisme sanguinaire, condamnait impitoyablement aux plus affreux supplices ses serviteurs, ses amis, et même ses parents. Le patriarche Constantin, qui avait baptisé ses deux enfants, ne put échapper à la mort, malgré cette espèce de lien spirituel qui l'attachait au tyran. Furieux de n'avoir pu soumettre le prélat, ni par la perte de ses biens, ni par l'exil, ni par l'emprisonnement, l'empereur le fit comparaître devant une assemblée d'ecclésiastiques pour y être jugé. Préalablement il lui fit administrer une flagellation si cruelle, que les muscles de ses reins ayant été coupés, il lui était devenu impossible de se tenir debout ou assis. On fut obligé de l'apporter dans l'église de Sainte-Sophie, où étaient réunis les Pères qui devaient prononcer sa sentence, et de l'étendre devant le sanctuaire, à un endroit appelé solea, pour assister au jugement. Lorsque le décret de condamnation eut été rendu, un secrétaire lut à haute voix la liste des crimes dont il était accusé; et à chaque chef d'accusation le bourreau souffleta le malheureux Constantin. Ensuite le patriarche Nicétas, du haut de son trône d'or, au feu des cierges et au glas des cloches, l'anathématisa solennellement; puis tous les évêques passèrent devant Constantin, lui arrachèrent par lambeaux ses vêtements sacerdotaux et lui crachèrent au visage. Après cette cérémonie infamante, l'infortuné fut traîné jusque sur le seuil de la basilique, et les portes du temple furent fermées sur lui. Le lendemain, on le donna en spectacle dans l'hippodrome, on lui arracha les cheveux, la barbe et les sourcils, on le revêtit d'un fourreau de laine sans manches, on l'attacha sur un âne à rebours, et on lui fit faire trois fois le tour de la carrière, conduit par son jeune neveu, à qui on avait coupé le nez. Enfin l'empereur lui fit crever les yeux, couper les



Ancienne église de Sainte-Sophie changée en mosquée

lèvres et la langue, et le voyant expirant, il donna ordre qu'on lui tranchât la tête et qu'on la pendît par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied jusqu'au cloaque où l'on jetait les suppliciés.



Origine d'Étienne IV. — Cruautés exercées par Étienne contre l'infortuné Constantin. — On crève les yeux et on arrache la langue aux amis et aux parents de l'ancien pape. — Le prêtre Waldipert meurt dans les supplices. — Étienne recompense les ministres de ses vengeances. — Légation en France. — Concile de Rome. — Constantin est condamné à recevoir mille coups sur la tête et à avoir la langue arrachée. — Décrets sur l'élection des papes. — Usurpation du siége de Ravenne. — Le pontife détourne les princes français d'une alliance avec les Lombards. — Paul Asiarte, chambellan d'Étienne IV, se lie avec Didier, roi des Lombards. — Le pape abandonne ses amis. — Christophe et Sergius sont condamnés à avoir les yeux arrachés devant la porte de Rome. — Justice éclatante de Dieu. — Ingratitude des princes. — Lâcheté du pape. — Mort d'Étienne.

Étienne, fils d'Olivius, était Sicilien d'origine. Dans sa jeunesse, il avait quitté sa patrie pour se rendre auprès d'un ami de son père qui le présenta à Grégoire III. Placé par les ordres du pontife dans le monastère de Saint-Chrysostome, Etienne s'instruisit dans le chant ecclésiastique et reçut quelques notions des saintes Écritures. A la mort de son protecteur, le pontife Zacharie le retira du couvent, le plaça à la chambre du palais, et l'ordonna ensuite prêtre du titre de Sainte-Cécile. Les papes Etienne III et Paul Ier l'attachèrent également à leur personne.

A la mort de Paul il s'était retiré dans la basilique de Sainte-Cécile et avait conspiré pour se faire élever à la suprême dignité de l'Église; mais l'élection de Constantin II avait traversé ses projets. Enfin la dernière révolution lui avait acquis cette tiare pontificale, le but de toutes ses intrigues, la récompense de toutes ses machinations. Il se fit consacrer sous le nom d'Étienne IV, dans l'église de Saint-Pierre, en présence du clergé, des grands et du peuple. On lut à haute voix, sur l'ambon de la basilique, une confession des Romains, qui s'accusaient de n'avoir pu empêcher l'intrusion de Constantin, imploraient le pardon de leur crime, et demandaient la punition des coupables.

Aussitôt le nouveau pontife ordonna au bourreau de crever les yeux et de couper la langue à l'évêque Théodore, vidame, l'ami du pape dépossédé. Après son supplice le malheureux mutilé fut traîné au couvent du mont Scaurus et jeté dans un cachot, où les moines le laissèrent mourir de faim.

Étienne livra ensuite à ses soldats l'infortuné Passif, qui n'était coupable d'aucun crime, si ce n'est d'appartenir à la famille de Constantin; les séides du tyran l'accablèrent d'outrages, le dépouillèrent de ses vêtements, le frappèrent de verges, lui arrachèrent les yeux, et le plongèrent tout sanglant dans les cachots du monastère de Saint-Sylvestre.

Toutes ces exécutions ne calmèrent point la fureur d'Étienne; et semblable à un tigre dont la rage s'accroît au milieu du carnage, le saint-père assista aux supplices de ses ennemis, commanda les massacres et désigna chaque jour de nouvelles victimes!

A la tête de ses lévites, le pontife pénétra dans l'abbaye où Constantin avait été conduit par les magistrats de Rome, et le poursuivit jusque dans le sanctuaire. Par ses ordres, on l'arracha de l'autel qu'il tenait embrassé, on l'attacha sur un cheval, avec des poids énormes suspendus aux pieds, on le promena dans les rues de la ville et on le conduisit



Étienne IV fait crever les yeux
à Constantin II.

sur la place publique, où le bourreau lui creva les yeux avec un fer rouge. Après le supplice, Constantin fut jeté dans la boue, foulé aux pieds des exécuteurs, et demeura pendant vingt-quatre heures exposé à des souffrances épouvantables et sans secours, Étienne ayant fait défense aux citoyens de lui donner le moindre soulagement et même d'approcher du moribond, sous peine de la potence.

Enfin le deuxième jour, comme le patient vivait encore, les murmures du peuple obligèrent les prêtres à enlever la malheureuse victime, qui fut portée dans un monastère.

Étienne tourna ensuite sa vengeance contre le prêtre Waldipert; il l'accusa d'avoir voulu assassiner Christophe le primicier; et cet ecclésiastique, qui en réalité n'était coupable que d'avoir fait élire un autre pape, fut promené dans les rues de Rome, attaché à rebours sur un âne, et la queue entre les mains en guise de rênes. Après cette humiliation, il fut livré au bourreau, qui lui arracha les ongles des pieds et des mains, le tenailla avec des pinces ardentes, lui creva les yeux et lui arracha la langue. Le malheureux prêtre ne put supporter la violence des tourments, et mourut entre les mains des exécuteurs; néanmoins la justice du pape eut son cours, le supplice s'acheva sur le cadavre, qui ensuite fut jeté dans les cloaques hors des murailles.

Le nouveau pontife s'étant ainsi assuré la tranquille possession du trône de Saint-Pierre, songea à récompenser les exécrables ministres de ses vengeances. Les soldats, bourreaux dociles de tous les tyrans, oppresseurs stupides de la liberté des peuples, furent gorgés d'or et de vin, et reçurent la permission de retourner dans leur pays chargés des dépouilles des Romains. Gratiosus, de simple cartulaire qu'il était précédemment, fut élevé à la dignité de duc de Rome; Sergius obtint la légation de France, et partit aussitôt à la tête d'une ambassade pour remettre des lettres adressées au roi Pépin et aux princes ses fils.

Étienne désirant voiler le scandale de son usurpation, priait le monarque d'envoyer des évêques français au concile qu'il avait convoqué pour condamner l'intrusion du faux pontife Constantin. Pendant son voyage, Sergius apprit la mort de Pépin et le couronnement de Charles et de Carloman; il continua néanmoins sa route, et remit aux nouveaux souverains les lettres destinées à leur père. La demande d'Étienne ayant été accordée par les princes, douze prélats français se rendirent à Rome pour assister au synode.

Étrange concile réuni non pour juger mais pour condamner! On apporta le malheureux Constantin dans la basilique de Saint-Sauveur, au palais de Latran, où se tenait l'assemblée; et quand il fut en présence de ses juges, Etienne lui adressa les questions suivantes : « Pourquoi, homme infâme, étant simple laïque, as-tu osé t'élever à la dignité d'évêque par une intrusion abominable? » L'infortuné put à peine faire entendre sa réponse au milieu des larmes et des sanglots : « Je n'ai rien fait, mes frères, qui ne puisse être excusé par des exemples récents : Sergius, laïque comme moi, s'est fait sacrer métropolitain de Ravenne; le laïque Étienne a de même été ordonné évêque de Naples... » Les prélats d'Italie, confondus par la justesse de ses raisons, et redoutant la censure des évêques français, l'interrompirent brusquement, se récriant contre son insolence et son audace. Le pontife commanda au bourreau de lui donner mille coups sur la tête et de lui arracher la langue : l'exécution eut lieu dans le synode même, en présence des prélats!

Après le supplice, ce corps horriblement mutilé et presque sans vie fut emporté de l'assemblée et jeté dans les cachots des moines, où il fut appliqué à de nouvelles tortures!

On examina tout ce qui avait été fait pendant le pontificat de Constantin, et les actes du concile qui avait confirmé son élection furent brûlés au milieu du sanctuaire. Ensuite, le pape se leva de son siége, se jeta à terre en poussant des gémissements et criant « Kyrie eleison; » les prêtres, les soldats et le peuple se prosternèrent également, s'accusant avec Étienne d'avoir péché contre Dieu en recevant la communion des mains de l'abominable Constantin. Cette comédie terminée, les Pères proclamèrent que le clergé, le peuple et le pontife romain étaient absous de tous péchés, comme ayant été contraints de céder à la violence et que Dieu les recevait à merci.

En outre de cette décision, Étienne IV fit rendre un décret par lequel il était défendu sous peine d'anathème, à aucun laïque, soit de la milice, soit d'un autre corps, de se mêler de l'élection des papes, qui était réservée aux évêques et au clergé, sauf la ratification des citoyens.

On défendit aux évêques de promouvoir à l'épiscopat aucun laïque ni aucun clerc qui ne fût monté canoniquement au rang de diacre ou de prêtre cardinal; on interdit l'entrée de Rome, pendant les élections, aux habitants des châteaux de Toscane ou de Campanie; et l'on défendit sous des peines sévères aux citoyens de la ville sainte de porter des armes ou des bâtons.

Le concile statua également sur les ordinations faites par Constantin, et rendit à ce sujet un décret conçu en ces termes : « Nous ordonnons que les évêques consacrés par le faux pape redescendent au rang qu'ils occupaient dans l'Église, et se présentent devant le saint-père pour recevoir une nouvelle investiture de leurs diocèses. Nous voulons que toutes les fonctions sacrées qui ont été exercées par l'usurpateur soient réitérées, excepté le baptême et l'onction du saint chrême. Quant aux prêtres et aux diacres qui ont été ordonnés dans l'Eglise romaine, nous décidons qu'ils retourneront au rang de sous-diacres, et qu'il sera facultatif au pape de les ordonner de nouveau ou de les laisser dans leur rang primitif. Enfin, nous exigeons que les laïques tonsurés et gradués par Constantin soient enfermés dans un monastère, ou fassent pénitence dans leurs propres demeures, ou payent une forte amende selon leur fortune. »

Lorsque le synode eut condamné tout ce qui était relatif à la cause de Constantin, les Pères s'occupèrent d'approuver la lettre synodale que Théodore, patriarche de Jérusalem, avait adressée à Paul I[er]; ensuite ils traitèrent la question des images. Ils ordonnèrent que les reliques et les représentations des saints seraient honorés d'après les anciennes tradi-



Charlemagne

tions de l'Église ; et que le concile des Grecs, qui blâmait le culte des images, serait anathématisé.

Enfin les travaux de l'assemblée étant terminés, Étienne IV, à la tête de son clergé, se rendit processionnellement, pieds nus et en chantant des hymnes religieux, à la basilique de Saint-Pierre ; Léonce, le scriniaire, monta sur l'ambon, lut les actes du synode à haute voix, et trois évêques italiens prononcèrent anathème contre les transgresseurs des décrets qui venaient d'être rendus. Le pape, redoutant la puissance des ducs et des seigneurs laïques qui ambitionnaient les charges d'évêques pour eux-mêmes ou pour leur famille, maintint dans la suite avec beaucoup de fermeté les décisions que l'assemblée avait décrétées, et s'opposa vigoureusement aux nominations des laïques.

A la mort de Sergius, archevêque de Ravenne, Michel, scriniaire de l'Église, ayant osé s'emparer du palais épiscopal et se faire reconnaître comme métropolitain, quoiqu'il ne fût pas même dans les ordres ecclésiastiques, le saint-père le déclara excommunié, et nomma pour le remplacer l'archidiacre Léon. Pendant plusieurs mois les deux compétiteurs se disputèrent le siége épiscopal avec un acharnement déplorable. Le duc Maurice ayant pris parti pour Michel, les troupes des Lombards vinrent soutenir l'usurpateur, s'emparèrent de Léon, et l'enfermèrent dans une étroite prison à Rimini. Maurice envoya des ambassadeurs à Étienne IV pour le prier de consacrer Michel, lui offrant de riches présents pour prix de sa condescendance. Mais le pape avait compris qu'en ordonnant un seigneur protégé par les Lombards il pouvait favoriser leurs prétentions sur Ravenne ; la politique triompha même de son ava-



De quelle manière on procédait à la conversion des Saxons : « Le baptême ou la mort »

rice, il envoya auprès des insurgés plusieurs évêques, en qualité de nonces du saint-siége et les ambassadeurs du roi Charles, qui agirent si puissamment sur l'esprit des Ravenois, que ceux-ci revenant sur leur précédente résolution, chassèrent Michel de son palais, et le conduisirent à Rome chargé de chaînes. L'archidiacre Léon fut tiré de sa prison de Rimini, ramené au milieu des acclamations de la multitude, et porté en triomphe par les soldats jusqu'au palais épiscopal.

Didier trompé dans ses espérances de ressaisir l'exarchat de Ravenne, résolut de former une alliance avec les Franks et d'abaisser la puissance des papes. Ses ambassadeurs se rendirent secrètement à la cour des rois de France, munis de ses pleins pouvoirs et chargés d'offrir à la reine Berthe la main de la jeune princesse Ermengarde pour l'un de ses fils.

Étienne, instruit par ses émissaires de cette négociation, écrivit aussitôt aux souverains Charles et Carloman pour les détourner de cette union; il leur représenta que la nation entière des Lombards étant d'un sang dégénéré, ne produisait que des lépreux et des infirmes, et se trouvait indigne de s'allier avec l'illustre nation des Franks. Il ajoutait : « Rappelez-vous, princes, que vous êtes déjà engagés par la volonté de Dieu dans des mariages légitimes avec des

femmes de votre royaume, et qu'il ne vous est pas permis de les répudier pour en épouser d'autres.

D'ailleurs le roi Didier étant l'ennemi secret du saint-siége, son alliance vous est interdite. Souvenez-vous que le roi votre père a promis en votre nom que vous demeureriez fidèles à la sainte Église, obéissants et soumis aux papes; et que vous ne vous uniriez point à ceux qui ne seraient pas dévoués à la chaire de saint Pierre. N'oubliez pas que vous-mêmes avez renouvelé ces promesses depuis votre avénement au trône. Je vous conjure donc, au nom de l'apôtre, par le jugement de Dieu et par tout ce qu'il y a de plus saint, de ne point accomplir ce mariage, appelant l'anathème le plus terrible sur vos États et sur vos personnes si vous résistez à ma prière. »

Charles épris des charmes de la princesse, ne tint aucun compte des menaces du saint-père, et il épousa Ermengarde; mais les infirmités de la jeune fille l'empêchant d'être mère, il fut obligé de la répudier après un an de mariage. Didier n'osait encore rien entreprendre sur les possessions de la cour de Rome; cependant il ne se pressait point de rendre les villes dont il avait promis la restitution.

Alors Sergius et Christophe, les mêmes qui étaient venus mendier l'appui du roi lombard contre le malheureux Constantin, réclamèrent au nom du pape l'exécution des traités, et menacèrent le prince de la colère des Français. Didier, irrité de ces réclamations continuelles et de l'ingratitude de ces prêtres indignes, résolut d'employer à son tour les armes de la perfidie. Ses émissaires gagnèrent à leur cause le chambellan Paul Asiarte, qui, envieux de la faveur de Sergius et de Christophe, entra avec joie dans un complot qui devait perdre ses ennemis : celui-ci les accusa auprès du saint-père d'avoir formé une conjuration pour s'emparer du palais de Latran et de l'autorité souveraine.

Etienne effrayé de cette révélation s'abandonna aux conseils de Paul Asiarte, et réclama le secours des Lombards ; Didier arriva secrètement à Rome le jour même où le prétendu complot devait éclater; par ses soins, des accusations furent habilement répandues parmi le peuple contre Christophe et Sergius, que la voix publique désigna bientôt comme les fauteurs d'une abominable conspiration. Ceux-ci, connaissant le caractère implacable d'Étienne, voulurent sortir de Rome pour échapper à la vengeance du pontife. Mais toutes les portes étaient déjà gardées par les soldats lombards ; ils furent arrêtés dans la nuit même et conduits au saint-père. Etienne leur fit arracher les yeux en sa présence par le même bourreau qui autrefois avait torturé le malheureux Constantin. L'opération fut tellement douloureuse, que la tête de Christophe enfla prodigieusement, et causa une hémorrhagie dont il mourut le troisième jour, dans les cachots du monastère de Sainte-Agathe, où il avait été enfermé.

Sergius, plus vigoureux que son père; ne succomba pas à cette terrible exécution ; il fut condamné à rester prisonnier dans le cellier du palais de Latran ; mais quelques jours après Paul Asiarte le fit étrangler secrètement. Ainsi périrent les deux auteurs de l'élévation de l'infâme Étienne IV ! Nouvel exemple de l'ingratitude des princes envers ceux qui les servent !

Le Pontife pendant quatre ans de règne souilla de ses crimes le trône de saint Pierre, et mourut le 1er février 772, laissant une mémoire vouée à l'exécration des hommes !





Éducation d'Adrien. — Il est élevé au saint-siége. — Il fait sortir de prison les malheureuses victimes des cruautés de son prédécesseur. — Fourberie du roi Didier. — Nouvelle guerre des Lombards. — On informe contre les assassins de Sergius. — Mort de Paul Asiarte. — Ambassade du pape auprès du roi Charlemagne. — Didier marche sur Rome. — Charlemagne passe les Alpes et assiége Pavie. — Le roi de France fait son entrée à Rome. — Donations au saint-siége. — Présents du pontife à Charlemagne. — Didier, roi des Lombards, est fait prisonnier et relégué dans un monastère. — Deuxième voyage de Charlemagne à Rome. — Schisme entre les moines. — Les iconoclastes. — Irène travaille au rétablissement des images. — Deuxième concile de Nicée. — Nouvelles donations de Charlemagne au saint-siége. — Livres attribués à Charlemagne contre les images. — Nouvelle hérésie en Espagne. — Concile de Francfort contre les images. — Le pape repousse les livres Carolins — Mort du souverain pontife.

Adrien était romain de naissance, fils d'un citoyen nommé Théodore, et d'une très-noble famille. Dès sa plus tendre jeunesse il avait donné des marques de sa vocation chrétienne, priant jour et nuit dans l'église de Saint-Marc, mortifiant son corps par le jeûne, portant un rude cilice, et faisant de grandes aumônes. Le pape Paul Ier, d'après les rapports avantageux qu'on lui rendait du jeune Adrien, consentit à le recevoir dans le clergé ; il le nomma d'abord notaire régionnaire, ensuite sous-diacre. Etienne IV l'ordonna plus tard diacre, et, en cette nouvelle qualité, il fut chargé d'expliquer aux fidèles la doctrine de l'Evangile. L'estime générale qu'il s'était acquise dans les différentes dignités ecclésiastiques le fit élever au pontificat après la mort de son prédécesseur.

Le jour même de son élection, Adrien rappela de l'exil les magistrats et les prêtres que Paul Asiarte et ses partisans avaient chassés de Rome, et délivra ceux qui languissaient dans les cachots. Après les cérémonies de sa consécration, il s'occupa de ramener dans Rome le calme et la tranquillité, qui avaient été troublés par les dernières révolutions, et menaça de punir avec la plus grande sévérité ceux qui entreprendraient d'exciter de nouveaux désordres.

Didier, instruit par le chambellan Asiarte du caractère énergique que montrait le nouveau pontife, résolut d'employer la ruse pour rétablir sa domination en Italie. Ses ambassadeurs vinrent féliciter le saint-père de son exaltation et l'assurer de son amitié ; en même temps il le faisait prévenir de son dessein de conduire à Rome ses petits-fils, enfants du prince Carloman, pour les faire sacrer.

Adrien pénétra les intentions perfides du Lombard, et comprit qu'il voulait l'entraîner dans une démarche qui exciterait contre l'Église la colère de la cour de France. Le pontife, usant à son tour de dissimulation, répondit aux ambassadeurs de Didier : « Je désire la paix avec tous les chrétiens, et je conserverai fidèlement les traités faits entre les Romains, les Français et les Lombards. Cependant je n'ose point me confier aveuglément à votre parole ; car Didier a manqué à tout ce qu'il avait promis sur le corps de saint Pierre ; il a fait périr par un artifice abominable, Christophe et Sergius, les serviteurs dévoués de notre prédécesseur, l'a menacé lui-même plusieurs fois de l'épée du moine Carloman. »

Les envoyés du prince affirmèrent, par des serments solennels, que leur maître accomplirait tout ce

qui avait été promis à Etienne III. Alors le pape parut pleinement convaincu de la sincérité de leurs protestations, et il envoya ses légats à la cour de Pavie afin de réclamer l'exécution des traités. Mais ceux-ci rencontrèrent sur leur route des ambassadeurs que les habitants de Ravenne envoyaient au saint-père pour le prévenir que Didier s'était emparé de plusieurs villes de l'exarchat; que leur ville était bloquée, et que les troupes ennemies ravageaient tout le pays des environs. Ils annonçaient qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités, et qu'ils allaient immanquablement être forcés de capituler s'ils ne recevaient de prompts secours en vivres et en soldats.

Paul Asiarte, chef de la légation, qui était la créature des Lombards, ordonna aux députés de retourner à Ravenne et leur promit de faire parvenir sans retard leurs dépêches au pontife; le traître intercepta les lettres, et se contenta d'instruire Adrien du progrès des armes de Didier, le prévenant que le monarque refusait de rendre les places qu'il avait prises, avant que ses petits-fils fussent couronnés dans Pavie. Le pontife soupçonnant la perfidie de son légat, fit donner des ordres secrets à l'archevêque de Ravenne pour faire arrêter Paul, à son retour de la Lombardie, comme coupable de haute trahison

En même temps il fit revivre l'ancienne accusation intentée contre lui pour l'assassinat du malheureux Sergius, qui avait été étranglé le jour de la mort d'Etienne IV, et dont le cadavre avait été trouvé couvert de blessures, et ayant encore au cou la ceinture du chambellan.

Asiarte ayant terminé sa mission diplomatique, prépara son retour pour Rome et quitta la Lombardie; mais à son passage à Ravenne il fut arrêté par les ordres de l'archevêque; on procéda à son jugement, et il fut condamné à être décapité sur la place publique. Néanmoins le supplice du principal agent du roi Didier ne put arrêter les progrès de ses armes, ni l'empêcher de poursuivre son dessein de réunir l'exarchat à son royaume. Adrien ne pouvant résister à ses troupes se décida à envoyer des légats à Charlemagne pour lui faire connaître la cause de l'agression des Lombards et son refus de couronner les fils de Carloman; il le supplia d'avoir pitié de l'Italie, et de délivrer l'Église romaine des ennemis qui la punissaient de sa fidélité envers la France. L'ambitieux Charlemagne, qui songeait déjà à fonder le puissant empire d'Occident, accueillit favorablement les plaintes des Romains, et s'engagea à franchir les Alpes avec ses soldats, pour reprendre aux Lombards les provinces et les villes que Pépin avait données à Saint-Pierre.

Didier ayant compris l'impossibilité de faire tomber le pape dans ses piéges, sortit enfin de Pavie avec les princes ses petits-fils; et sous prétexte de vouloir conférer sur l'exécution des traités, il se dirigea avec une nombreuse escorte vers la ville sainte. Didier était déterminé à s'emparer de vive force de la personne d'Adrien; mais celui-ci prévenu des desseins de ce prince par des espions, rassembla aussitôt des troupes pour défendre Rome, fit transporter au palais de Latran les ornements et les trésors des églises situées au delà des murs, et ordonna que les portes fussent fermées et barricadées.

Adrien écrivit au roi, le conjurant par les divins mystères de ne point s'avancer sur les terres de l'Eglise, et le menaçant des foudres de Saint-Pierre. Didier voyant Rome en état de défense, n'osa pas entreprendre un siége régulier; il se contenta de ravager les campagnes des environs, et retourna dans ses États. Ensuite, sur le bruit des préparatifs de guerre de Charlemagne, il s'empressa de le prévenir qu'il était disposé à donner pleine et entière satisfaction au saint-siége.

Les ambassadeurs qui étaient à la cour de Rome, Albin, George et Vulfard, abbé de Saint-Martin de Tours, engagèrent Charlemagne à repousser les propositions du roi lombard, et sans même attendre la réponse du monarque, ils déclarèrent solennellement la guerre à Didier. Aussitôt l'armée française passa en Italie, et vint bloquer Pavie. Les peuples lombards de Rieti, de Spolète, d'Ossimo, d'Ancône et de Foligni, effrayés de cette invasion formidable, résolurent de se soustraire aux horreurs de la guerre, et consentirent à passer sous la domination de la cour de Rome. Les députés chargés de prêter serment en leur nom se rendirent dans la ville sainte, et jurèrent fidélité au pontife Adrien et à ses successeurs; ils s'engagèrent à se couper la barbe et les cheveux à la manière romaine, pour montrer qu'ils étaient sujets de l'Église : après la cérémonie, le pape nomma duc de la province un des ambassadeurs nommé Hildebrand.

Pendant la durée du siége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome pour assister à la célébration de la fête de Pâques et pour conférer avec le pape. Adrien, prévenu de son arrivée, le reçut avec de grands honneurs; les magistrats de la ville, les compagnies de la milice, le clergé revêtu des ornements ecclésiastiques, et les enfants des écoles, portant des rameaux de buis et d'olivier, s'avancèrent en chantant des hymnes au-devant du monarque français.

Dès qu'il aperçut les croix et les bannières, Charlemagne descendit de cheval avec les seigneurs qui formaient son nombreux cortége, et tous s'avancèrent à pied jusqu'à la basilique de Saint-Pierre. L'orgueilleux pontife debout, entouré d'évêques, de prêtres et de diacres, attendait le monarque sur le seuil du temple. Celui-ci s'inclina profondément, baisa même les degrés de la basilique; ensuite il embrassa le pontife, et l'ayant pris par la main, ils entrèrent ensemble dans l'église, et se prosternèrent devant le tombeau de l'apôtre. La conférence commença après les prières; les deux alliés se jurèrent une amitié et une paix inviolables, et en présence d'une immense assemblée, ils confirmèrent leurs traités par des serments solennels.

Charlemagne renouvela la donation qui avait été faite à Étienne III, par lui-même, par son frère Carloman, et par Pépin leur père; son chapelain et son notaire en dressèrent une copie qu'il signa de sa main; les évêques et les seigneurs la souscrivirent également; alors elle fut déposée sur l'autel de saint Pierre, et tous jurèrent de la maintenir. Par cet acte, les pontifes devenaient possesseurs de l'île de Corse, des villes de Bardi, de Reggio, de Mantoue, de l'exarchat de Ravenne, des provinces de Vénétie et d'Istrie, et des duchés de Spolète et de Bénévent.

Avant le départ du roi, Adrien lui fit présent du



La légende de Charlemagne.

code des canons de l'Église romaine et des décrétales. Sur les premières pages du livre, le saint-père avait écrit des vers acrostiches en l'honneur du prince, et des prières qui devaient le rendre victorieux des Lombards. Lorsque Charlemagne fut de retour à son camp, il pressa avec vigueur le siége de Pavie, qui tomba bientôt en son pouvoir. Didier fait prisonnier, fut rasé et envoyé en France, où il fut enfermé dans le monastère de Corbie.

« Ensuite, dit Mézeray, le monarque français fit un second voyage à Rome, et le pape, suivi de cent cinquante évêques, qu'il avait appelés près de lui pour rendre la cérémonie plus imposante, s'avança sur le parvis du palais de Latran, au milieu d'une foule innombrable, et décerna au prince le titre de patrice, première dignité de l'empire. Il lui accorda le droit de donner l'investiture des évêchés dans ses Etats, et même de nommer les papes, pour arrêter les cabales et les désordres des élections. » Les auteurs italiens affirment que Charlemagne renonça à cette prérogative en faveur du peuple romain, se réservant seulement le droit de confirmer les nominations, comme avaient fait les empereurs grecs.

Pendant son séjour à Rome, le roi manifesta une grande dévotion pour l'apôtre saint Pierre; il visita les monastères, les cimetières des martyrs et les églises de la ville; aussi les Romains se pressaient-ils en foule sur son passage, et les prêtres faisaient-ils retentir les voûtes sacrées de solennelles actions de grâces en l'honneur du vainqueur des Lombards.

Charlemagne rappelé dans ses États pour recommencer des luttes sanglantes en Espagne contre les Sarrazins, et en Allemagne contre les Saxons, quitta l'Italie. En traversant le duché de Bénévent, il visita le couvent de Saint-Vincent, qu'il trouva divisé en deux factions, par suite de l'élection d'un abbé. Les compétiteurs Ambroise Autpert et Poton, tous deux élus par les moines, se disputaient le gouvernement de ce monastère et causaient de grands scandales dans le pays. Enfin, de guerre lasse, ils convinrent de s'en rapporter au jugement du monarque. Charlemagne se déclara en faveur d'Ambroise, dont l'élection lui paraissait plus régulière que celle de son adversaire. Cependant ce religieux était chargé d'accusations tellement atroces, que ne voulant pas décider de pleine autorité dans une cause aussi ténébreuse, le roi en écrivit au pape et engagea l'abbé à se rendre immédiatement à la cour de Rome.

Autpert suivit les conseils de Charlemagne et se mit en route pour la ville sainte; mais trois jours après son départ, il fut assassiné dans une auberge. Poton fut soupçonné d'avoir envoyé des meurtriers à sa poursuite; toutefois le crime n'ayant pas été matériellement prouvé, il continua de diriger l'abbaye. Le pontife, instruit de ces circonstances, lui ordonna de cesser toutes fonctions sacerdotales, et de venir à Rome, accompagné des principaux moines du couvent. L'abbé obéit, et il comparut devant un conseil extraordinaire, composé du possesseur métropolitain de Tarantaise, de quatre abbés, et des grands officiers de la ville.

Plusieurs religieux de son couvent l'accusèrent d'avoir employé la violence pour les empêcher de porter des plaintes à Charlemagne contre les cruautés et les abominations dont il s'était rendu coupable. Comme ils ne fournissaient pas de preuves à l'appui de leurs accusations, le concile décida qu'il n'y avait pas lieu à condamner Poton s'il se justifiait par serment, et s'il faisait appuyer son innocence par le témoignage de dix principaux religieux français et lombards. L'abbé et ses partisans firent aussitôt le serment qui leur était demandé, et Poton retourna à son couvent, dont il fut reconnu légitime supérieur.

L'année suivante, Charlemagne ayant terminé sa guerre contre les Sarrazins et les Saxons, franchit de nouveau les Alpes et revint à Rome pour adresser des actions de grâces à Dieu, et pour faire couronner roi d'Italie son dernier fils, appelé Carloman. Le jeune prince fut baptisé dans l'église de Saint-Pierre; le pontife le tint sur les fonts baptismaux, lui donna le nom de Pépin, et le sacra roi d'Italie en présence des évêques, des prêtres, du peuple et des seigneurs français.

Charlemagne, dans ses différents voyages à Rome, avait pu juger de l'horrible dépravation du clergé italien, et avait à ce sujet adressé des plaintes au pontife. Le prince flétrissait les prêtres romains des noms les plus odieux; il les accusait de se livrer au commerce des esclaves, de vendre des jeunes filles aux Sarrazins, de tenir publiquement des lupanars et des maisons de jeu, et de scandaliser la chrétienté par ces monstruosités qui avaient autrefois attiré la vengeance de Dieu sur les villes de Sodome et de Gomorrhe; et il exprima son désir de voir le pape mettre un frein à ces débordements.

Adrien traita de calomniateurs et d'ennemis de la religion ceux qui avaient fait à Charlemagne des rapports aussi défavorables sur les ecclésiastiques d'Italie; il rejeta l'imputation de l'odieux commerce des esclaves sur les Grecs, qui pirataient le long des côtes de Lombardie, et enlevaient les jeunes filles pour les vendre aux Arabes. Il affirma que pour punir ces flibustiers, il avait même fait brûler une grande partie de leurs vaisseaux dans le port de Centumcelles. Le fait de l'incendie des navires était vrai; mais le saint-père avait exercé cette vengeance contre les Grecs parce qu'ils s'étaient réunis aux Napolitains pour ravager les patrimoines et les terracines de Saint-Pierre, et non dans l'intention d'arrêter leurs pirateries. Le roi fut obligé de se contenter des explications d'Adrien, et retourna dans son royaume pour rassembler ses nombreuses armées pour combattre ses ennemis et marcher à de nouvelles conquêtes.

Pendant que le pontife affermissait sa domination en Italie, les affaires ecclésiastiques prenaient en Orient un caractère de gravité qui appelait toute l'attention d'Adrien.

Taraise, créature du saint-siége, venait d'être ordonné patriarche de Constantinople. Avant d'accepter cette dignité, le prélat avait exigé que l'impératrice Irène et son fils Constantin jurassent solennellement d'assembler un concile pour juger l'hérésie des iconoclastes. Cette mesure, qui, d'après le rapport du cardinal Baronius, avait été concertée entre Taraise et Adrien, devait avoir pour résultat non un jugement équitable, mais une condamnation certaine et l'extermination des hérétiques.

Irène ignorant cette machination, écrivit à l'évêque de Rome pour le prévenir, au nom de l'empe-

reur, de la détermination qu'elle avait prise d'assembler un synode universel, afin de décider la question du culte des images. « Nous vous prions, saint-père, écrivait Irène, de vous rendre à cette importante assemblée, pour confirmer par votre témoignage l'ancienne tradition de l'Eglise latine relativement aux représentations. Nous promettons de vous rece-cevoir avec tous les honneurs et les égards dus à votre dignité. Cependant si les intérêts de votre siége rendent votre présence indispensable à Rome, envoyez-nous des ambassadeurs recommandables par leurs talents et par leur prudence. »

Taraise, de son côté, adressa des lettres de convocation aux évêques et aux prêtres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Le prélat faisait sa profession de foi sur la Trinité, sur l'Incarnation et sur l'invocation des saints; il condamnait les hérétiques, approuvait les six conciles œcuméniques et l'anathème prononcé contre les destructeurs des images; il terminait par une injonction formelle à tous les évêques de se rendre à Constantinople ou d'envoyer leurs légats pour concourir avec lui à la réunion des Eglises.

Adrien répondit à l'empereur en ces termes : « Prince, votre bisaïeul, excité par les conseils funestes des impies, a enlevé les images des basiliques de ses États, au grand scandale des fidèles. Pour arrêter le mal, les deux papes du nom de Grégoire, nos illustres prédécesseurs, lui avaient écrit plusieurs lettres, dans l'affliction de leur âme, et le suppliaient de rétablir le culte sacré qu'il appelait idolâtre; mais il ne s'est point rendu à leurs prières.

« Depuis cette époque, leurs successeurs Zacharie, Étienne III, Paul et Étienne IV, ont adressé vainement la même prière à votre aïeul et à votre père; enfin, à notre tour, nous vous supplions comme eux, en toute humilité, de faire observer en Grèce le culte des images, suivant la tradition de l'Eglise. Nous nous prosternons à vos pieds, et nous vous conjurons devant Dieu de rétablir les autels des saints à Constantinople et dans toutes les autres villes de votre empire. Et s'il est nécessaire d'assembler un concile pour accomplir cette réforme et pour condamner l'hérésie des iconoclastes, nous y consentirons, mais à la condition que le faux synode qui avait déclaré notre culte idolâtre sera anathématisé en présence de nos légats. Vous nous enverrez une déclaration avec serment, au nom de l'impératrice votre mère et au nom du patriarche Taraise et du sénat, de nous accorder une entière liberté de discussion, de rendre à nos légats tous les honneurs que vous rendriez à notre personne même, et surtout de les défrayer de toutes leurs dépenses.

« Nous vous prions également de nous faire restituer les patrimoines de Saint-Pierre qui nous avaient été donnés par les empereurs vos ancêtres pour le luminaire de l'église, pour la nourriture des pauvres et pour l'entretien de nos prêtres et de nos moines. Nous réclamons encore de votre piété le droit de consacrer les métropolitains et les évêques qui sont de notre juridiction, droit que vos prédécesseurs avaient usurpé au mépris des traditions anciennes.

« Nous avons été surpris d'apprendre qu'on donnait au patriarche de Constantinople le titre d'universel; car le siége de votre capitale n'aurait pas même le second rang dans l'Église sans notre consentement; et quand vous le nommez œcuménique, vous prononcez un sacrilége.

« Votre patriarche Taraise nous a envoyé sa profession de foi, qui nous a été très-agréable; et quoique le nouveau prélat soit sorti du rang des laïques pour être élevé immédiatement à la dignité épiscopale, nous approuvons son élection, et en sa faveur nous consentons à violer les canons de l'Église, parce que nous espérons qu'il concourra fidèlement au rétablissement du culte des images. »

Adrien exalte ensuite les vertus et la gloire du roi de France; il répète au prince que Charlemagne, soumis aux ordres de l'Eglise romaine, lui fait constamment des donations solennelles en châteaux, en patrimoines, en villes et en provinces, qu'il enlève aux Lombards, et qui appartenaient au saint-siége, disait-il, par droit divin. Il ajoute que le monarque français a soumis à ses armes toutes les nations barbares de l'Occident, et qu'il envoie chaque jour des chariots chargés d'or pour le luminaire de Saint-Pierre et pour l'entretien du clergé et des nombreux couvents de Rome.

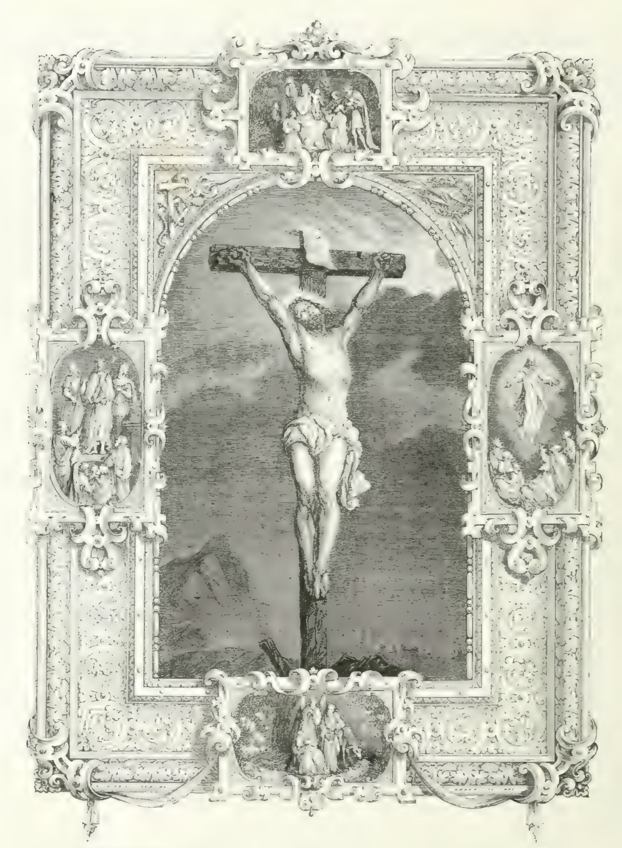
Constantin et l'impératrice Irène, sa mère, accédèrent à tous les désirs du pape; le concile fut définitivement convoqué, et les évêques d'Orient ainsi que les légats du pontife se rendirent à Constantinople, où le concile commença ses séances.

Les iconoclastes, qui avaient deviné les secrètes intentions de leurs adversaires pour leur entière destruction, ameutèrent le peuple contre les ambassadeurs du saint-siége et les obligèrent à quitter la ville. Le patriarche, les prélats orientaux et les grands dignitaires de l'empire choisirent alors la ville de Nicée pour continuer le synode, et reprirent les sessions dans l'église de Sainte-Sophie.

Le concile était composé de trois cent soixante-dix-sept évêques, de vingt abbés, d'un grand nombre de moines, des envoyés du pontife et des commissaires de l'empereur. La question des images fut d'abord examinée, et après sept séances consécutives, Théodore, chef du clergé de Tauriane, dans la Sicile, chargé par les Pères de résumer les débats de l'assemblée, prit la parole en ces termes : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! Mes frères, après avoir employé le silence des nuits pour pénétrer notre esprit des questions qui nous étaient soumises, et qui avaient été agitées dans cette assemblée redoutable, nous venons vous apporter le fruit de nos travaux et de nos veilles.

« Votre sagesse a décidé que les saintes images, soit de couleur, soit de pierre, de bois, d'or et d'argent, soit de quelque autre matière convenable, seront exposées à la vénération des fidèles, dans les églises, sur les vases, sur les ornements et les vêtements sacrés, sur les murailles et sous les voûtes, dans les demeures particulières et même sur les chemins, savoir : les représentations de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte Mère, des anges et de tous les saints. Car plus on contemple ces images et plus le peuple crédule est excité à aimer la religion et ses ministres qui sont les représentants de Dieu.

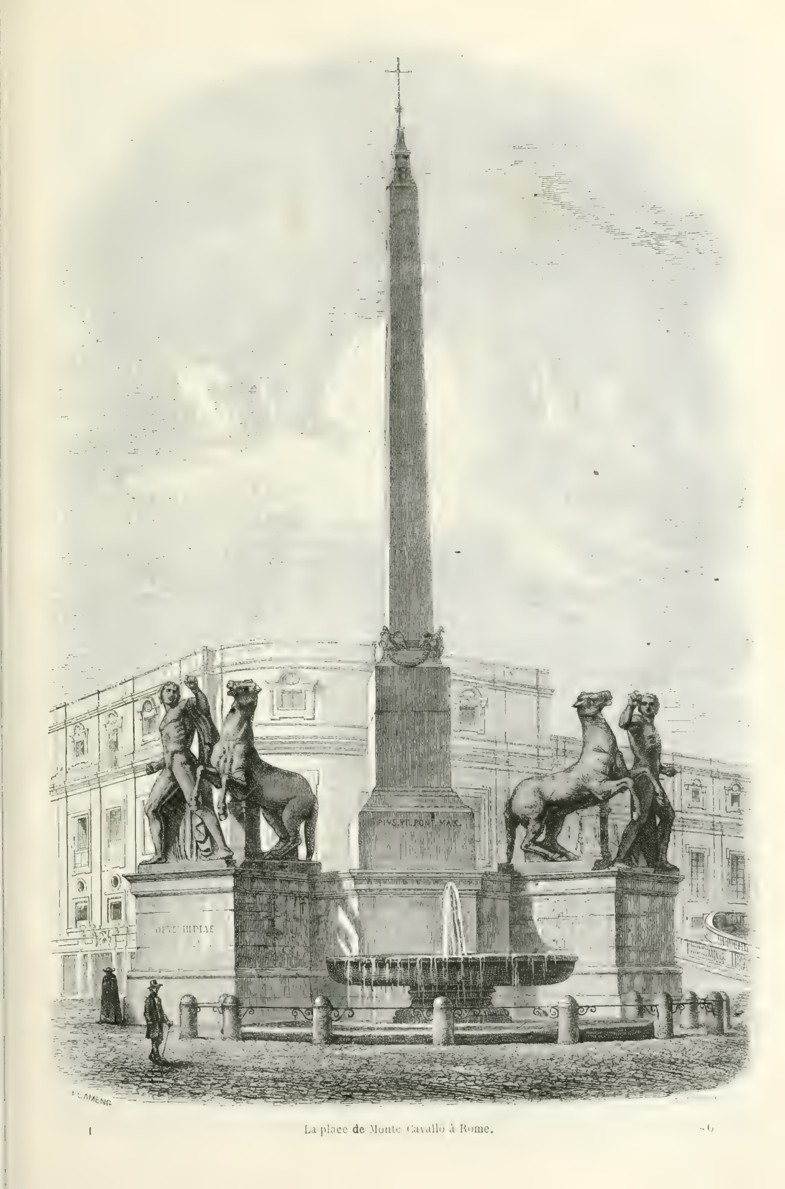
« Cependant on ne rendra pas à ces figures la vé-



L'idolâtrie des images est décrétée par le concile de Nicée et condamnée par l'Église gallicane

ritable latrie qui ne convient qu'à la nature divine, mais seulement le salut et l'adoration d'honneur; on approchera d'elles l'encens et le luminaire, suivant le rite observé à l'égard de la croix, des Évangiles et des autres choses sacrées. Telle est la doctrine des Pères et la tradition de l'Église catholique. Les chrétiens qui oseront enseigner d'autres croyances seront regardés comme des hérétiques, et nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont ecclésiastiques, évêques ou archevêques, abbés ou moines, et qu'ils soient excommuniés s'ils sont laïques. »

Après cette décision du concile, Constantin et l'impératrice sa mère rétablirent les images dans toutes les basiliques grecques et même dans leurs palais. Les légats du pape retournèrent à Rome et rapportèrent les actes du synode, qui furent traduits en latin et déposés dans les archives du palais de Latran. Cette version était tellement obscure et inintelligible, qu'aucun des clercs de la cour apostolique ne voulut ni la lire ni en prendre des copies; et lorsque, dans le siècle suivant, Anastase le bibliothécaire eut besoin de consulter les actes de ce synode pour ses travaux historiques, il fut obligé de faire une traduction nouvelle sur l'original grec.



La place de Monte Cavallo à Rome.

Charlemagne revint encore en Italie, à la prière du pontife, pour combattre le duc de Bénévent, qui avait osé défendre à ses sujets de grossir l'épargne de Saint-Pierre. Le malheureux duc fut dépouillé de ses meilleures villes : Sora, Arces, Aquin, Theano et Capoue, envahies par les Français, furent ajoutées aux domaines du pape.

Tassillon, duc de Bavière, qui avait encouru l'indignation du roi de France, envoya un évêque et un abbé à Rome pour supplier le pape d'intercéder auprès du prince, afin d'obtenir de sa clémence un traité de paix. Malgré la justice de son ressentiment contre le duc, Charlemagne accueillit favorablement la proposition d'Adrien ; et pour terminer les contestations, il consentit à recevoir les ambassadeurs de Tassillon. Le pape réclama aussitôt le prix de son intervention ; mais les envoyés du prince ayant déclaré qu'ils n'étaient point autorisés à payer immédiatement au pontife les sommes promises par leur souverain, Adrien, trompé dans son avarice, lança aussitôt une excommunication terrible contre le duc de Bavière et contre tous ses sujets ; il déclara que les Français étaient absous à l'avance de tous les crimes qu'ils commettraient dans le pays ennemi ; et que Dieu leur ordonnait, par son vicaire, de violer les filles, d'égorger les femmes, les enfants, les vieillards, d'incendier les villes et de passer tous les habitants au fil de l'épée.

Adrien envoya cette bulle d'anathème au roi des Franks, qui était retourné dans ses États. En même temps d'autres députés vinrent lui remettre les actes du concile de Nicée pour qu'il les fît examiner par les évêques d'Occident qui n'avaient pas été convoqués à cette assemblée universelle. Les prélats des Gaules trouvèrent la décision du clergé grec contraire au rite de l'Église gallicane, qui permettait d'avoir des images dans les temples comme ornements, et non pour leur rendre un culte sacrilége. Ils composèrent alors, au nom du roi, un écrit divisé en quatre livres, avec une grande préface dans laquelle ils s'exprimaient ainsi : « Des évêques chrétiens, rassemblés en concile dans la Bithynie, ont osé rejeter comme profanes les saintes images que nos pères avaient placées dans les basiliques pour l'ornement des enceintes sacrées, et pour rappeler au peuple les principaux événements de l'histoire chrétienne. Cette assemblée sacrilége attribuait ainsi aux images ce que le Seigneur a dit des idoles, et rendait grâces à l'empereur Constantin de les avoir brisées pour garantir les hommes de l'idolâtrie.

« Depuis cette époque un nouveau concile tenu dans la ville de Nicée est tombé dans une erreur opposée ; non-seulement il a anathématisé le premier synode en le déclarant impie, mais encore il prétend contraindre les fidèles à se prosterner devant les images et à leur rendre un culte idolâtre.

« Les actes de ce concile, composé de Pères ignorants et de moines stupides, nous ayant été présentés, nous nous sommes empressé de rejeter les doctrines ridicules qu'ils commandent, et nous avons entrepris cet ouvrage d'après l'avis des évêques de notre royaume, pour réfuter les erreurs grossières des prêtres d'Orient et les propositions plus absurdes encore du clergé de Rome. »

Charlemagne, dans ses livres, défend d'appeler saintes des images qui n'ont aucune sainteté, ni naturelle ni acquise. Il condamne le culte qu'on leur rend, et rapporte, pour autoriser son opinion, le célèbre passage de la Bible où il est dit que le patriarche Abraham adora les enfants de Heth, faisant observer qu'il s'agit dans ces paroles d'une vénération, ou plutôt d'un hommage mondain, et non d'une adoration religieuse. Il répond victorieusement aux sophismes tirés des écrits des Pères, et allégués par le concile de Nicée, sur l'utilité des représentations dans les basiliques.

Il proscrit le culte, l'adoration, l'hommage ou l'honneur qu'on rendait aux images, en pliant les genoux, en inclinant la tête, ou en offrant de l'encens. « S'il ne faut adorer, dit-il, ni les anges ni les hommes, il faut encore moins adorer les images, qui n'ont point de raison, et ne sont dignes ni de vénération ni de salutation, puisqu'elles ne peuvent ni voir, ni entendre, ni comprendre.... »

Enfin le prince termine sa préface en flétrissant la conduite d'un abbé qui avait osé soutenir en plein concile qu'il valait mieux fréquenter les tavernes et les lupanars, commettre des adultères, des viols, des incestes, et même des meurtres, que de s'abstenir de l'adoration des statues de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des glorieux martyrs. Tel est le précis des livres Carolins ou de l'ouvrage attribué à Charlemagne sur le culte des images.

Cette même année fut signalée par une nouvelle hérésie qui s'éleva en Espagne. Élipand, archevêque de Tolède, consulta Félix, prélat d'Urgel, dont il avait été le disciple, afin de savoir de quelle manière il reconnaissait Jésus-Christ comme fils de Dieu ; s'il le tenait pour fils naturel, ou pour fils adoptif. Félix répondit que selon la nature humaine, Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu ; et que selon la nature divine, il en était le fils naturel. Élipand ayant approuvé la décision de son maître, propagea cette doctrine dans les Asturies et dans la Galice ; Félix, de son côté, la répandit au delà des Pyrénées, dans la Septimanie ou province du Languedoc. Adrien, instruit de cette hérésie sacrilége, adressa une lettre à tous les évêques d'Espagne, pour les exhorter à se prémunir contre la doctrine nouvelle qui semblait flétrir la conduite de la Vierge Marie, la représenter comme une femme adultère, et son mari Joseph comme un mari dupé. Sa Sainteté les engageait à demeurer fermes dans la foi de l'Église orthodoxe et à s'en rapporter à saint Pierre, « qui, ajoutait-il, avait positivement reconnu Jésus-Christ pour le fils du Dieu vivant. » Il rapportait également les passages de plusieurs Pères grecs et latins, afin d'établir par leur autorité que le nom d'enfants adoptifs convient aux chrétiens, et non à Jésus-Christ.

En même temps il se plaignit de différents abus qui s'étaient introduits dans les Églises d'Espagne. En effet, quelques prélats de cette province reculaient la célébration de la fête de Pâques au delà du temps prescrit par le concile de Nicée ; d'autres traitaient d'ignorants les fidèles qui refusaient de manger du sang de porc et des viandes d'animaux étouffés ; un grand nombre de prêtres, abusant du texte des Écritures sur la prédestination, niaient le libre arbitre ;

enfin la plupart des prélats, se conformant aux mœurs des juifs et des païens, scandalisaient les chrétiens par des mariages illicites, ou entretenaient plusieurs concubines dans leurs maisons. Les évêques renfermaient dans leurs demeures épiscopales des courtisanes et des eunuques, sous prétexte de vouloir convertir les Arabes en se rapprochant de leurs mœurs; mais, en réalité, afin de continuer plus facilement une vie de scandale et de débauches.

Le pape lança contre eux des anathèmes terribles, et ordonna au métropolitain Élipand d'assembler à Tolède un concile national pour examiner sa doctrine sur le Sauveur et l'erreur de Migèce sur la fête de Pâques. L'archevêque obéit, et le concile déclara, contrairement aux opinions du pontife, qu'on pouvait enseigner l'adoption de Jésus-Christ.

Charlemagne, qui désirait maintenir l'unité de croyances dans ses Etats, écrivit au saint-père pour qu'il prît lui-même une décision solennelle sur cette importante question Adrien, intimidé par la décision des prélats d'Espagne, n'osa pas rassembler un nouveau synode; il se contenta de rappeler les passages des Pères qu'il avait déjà cités, et traita de sacriléges ceux qui voulaient argumenter sur un article de foi que saint Pierre avait confessé en disant à Jésus : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant » Après ce raisonnement, et pour éviter toute controverse, il conclut en déclarant hérétiques tous les chrétiens qui ne pensaient pas comme lui, et il les déclara excommuniés en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'Apôtre.

Les foudres du pape n'intimidèrent pas Charlemagne; ce prince, voulant mettre un terme aux querelles des évêques d'Occident, convoqua un concile à Francfort-sur-le-Mein, résidence royale. Les prélats de toutes les provinces soumises à sa domination s'empressèrent de se rendre à ses ordres, et ils se trouvèrent réunis au nombre de trois cents. On leur adjoignit trois cents prêtres ou moines, et les principaux seigneurs de la cour impériale. Le souverain lui-même présida l'assemblée, et fit admirer son éloquence dans les discussions théologiques.

Le résultat des délibérations de l'assemblée fut envoyé aux ecclésiastiques d'Espagne, sous forme de lettre synodale, et Charlemagne leur écrivit également en son nom : « Nous sommes profondément touché, seigneurs évêques, de l'oppression que les infidèles vous font souffrir; mais nous éprouvons une affliction plus grande encore de l'erreur qui règne parmi vous, et qui nous a forcé d'assembler en concile tous les prélats de notre royaume, pour déclarer la foi orthodoxe sur l'adoption de la chair de Jésus-Christ.

« Nous avons examiné vos écrits avec une profonde attention, et vos objections ont été discutées article par article dans le synode. Chaque évêque, en notre présence, a eu la liberté d'exprimer son opinion, et avec l'aide de Dieu, cette importante question est enfin décidée.

« Maintenant je vous conjure d'embrasser dans un esprit de paix notre confession de foi, et de ne pas élever vos doctrines au-dessus des décisions de l'Église universelle.

« Avant le scandale que vous avez donné aux fidèles par l'erreur de l'adoption, qui implique pour la mère de Jésus-Christ l'idée d'adultère, nous vous aimions comme nos frères; la droiture de vos croyances nous consolait de votre servitude temporelle, et nous avions résolu de vous délivrer de l'oppression des Sarrasins

« Ne vous privez donc pas de la participation de nos prières et de notre secours; car, si après l'admonition du pape et les avertissements du concile vous ne renoncez pas à votre erreur, nous vous regarderons comme des hérétiques, et nous n'oserons plus avoir de communication avec vous.

« Quant à la proposition soumise à notre jugement sur le nouveau synode tenu à Nicée, dans lequel on a ordonné, sous peine d'anathème, de rendre aux images de Jésus-Christ, de sa mère et des saints, le service et l'adoration que l'on rend à la Trinité divine, les Pères de notre assemblée ont rejeté comme sacrilége cette doctrine impie et repoussent le jugement de la cour de Rome. Nous vous engageons à suivre notre exemple et rejeter l'idolâtrie des images. »

Malheureusement pour la France, les successeurs de Charlemagne ne se conformèrent point à cette décision judicieuse; le second concile de Nicée prévalut dans les siècles suivants, et la fureur des guerres religieuses excitées par les prêtres couvrit bientôt les provinces de ruines, de désastres, d'incendies et de massacres.

Les livres attribués à Charlemagne contre le culte des images furent portés au pape par Angilbert, abbé de Centule. Adrien répondit aussitôt au roi de France : « Nous avons reçu Angilbert, ministre de votre chapelle, que nous savons avoir été élevé dans votre palais, et que vous admettez à tous vos conseils; il nous a présenté des capitulaires souscrits de votre nom. Nous avons écouté favorablement ce qu'il nous a soumis de votre part, comme si nous l'eussions écouté de votre bouche; et l'affection que nous portons à votre personne nous a obligé de répondre à ses décisions article par article, afin de soutenir l'ancienne tradition de l'Église romaine. Néanmoins nous refusons de regarder ces livres comme étant votre ouvrage, excepté le dernier, qui ordonne à vos peuples d'obéir à notre siége.

« Quant au concile de Nicée, nous l'avons reçu pour empêcher les Grecs de retourner à leurs erreurs; mais nous n'avons pas encore donné à l'empereur notre réponse définitive; et avant de lui accorder la paix nous exigerons qu'il rende à l'Église romaine la juridiction de plusieurs évêchés et archevêchés, ainsi que les patrimoines qui nous avaient été enlevés par les princes iconoclastes.

« Jusqu'à présent, nos justes réclamations n'ayant point été écoutées, nous devons donc croire que cette indifférence démontre que les empereurs grecs ne sont pas réellement orthodoxes.

« Si vous l'approuvez, nous écrirons en votre nom pour rendre grâces à Constantin et à l'impératrice sa mère du rétablissement des images; nous les presserons encore de nous restituer nos juridictions et nos patrimoines; et s'ils persistent dans leur refus, nous les déclarerons hérétiques eux et tous leurs sujets d'Europe et d'Asie, et nous les menacerons de votre colère. »

Cette réponse habile montre combien le saint-siége avait besoin de ménager les souverains de France.

Néanmoins, en dépit des volontés de Charlemagne et des décisions du synode de Francfort, le culte des images passa dans l'Eglise gallicane comme dogme essentiel; ce fut inutilement que les théologiens essayèrent de formuler des distinctions dans la manière d'honorer les représentations, et qu'ils établirent le culte de latrie, qu'on devait rendre à Dieu seul, celui d'hyperdulie, destiné à la Vierge et à ses prétendus portraits, et celui de simple dulie pour les saints ordinaires; les fidèles persistèrent à voir Dieu lui même dans ses représentations, et adorèrent des statues de pierre et de bois, ainsi que des tableaux et toutes sortes d'images.

Cette adoration, qu'encourageait la cour de Rome, constituait une véritable idolâtrie, qui avait été sévèrement proscrite par les fondateurs du christianisme et par les Pères des premiers siècles de l'Église, puisque l'historien Philostorge rapporte que de son temps on refusa de rendre aucun honneur à une statue du Christ, qu'on prétendait avoir été érigée à Panéade, petite ville de Palestine, du consentement d'Hérode le Tétrarque, et à la demande d'une femme que Jésus avait guérie d'un flux de sang. Cette statue avait été renversée par le prédécesseur de Constantin le Grand, et depuis ce moment gisait au milieu de la place publique, à moitié enterrée dans les décombres et cachée par les herbes qui croissaient autour. Quand elle fut retirée de cette place, on la confina dans la sacristie de l'église, et l'on se donna bien de garde de l'adorer. Cette statue disparut miraculeusement, affirment les prêtres, sous le règne de Julien.

Pendant que le pontife se prosternait aux pieds de Charlemagne, un prince anglais venait s'agenouiller devant l'évêque de Rome pour obtenir le pardon de ses péchés et la protection de l'apôtre. Offa, deuxième roi des Merciens, après avoir tué Ethelbert, dernier roi d'Estanglie, qu'il avait attiré à sa cour sous prétexte de lui donner sa fille en mariage, se rendit à Rome, suivant l'usage du siècle, et demanda au saint-père l'absolution de son crime. Le pape, faisant tourner au profit de son avarice le fanatisme du prince, ne consentit à le réconcilier avec le ciel que sous la condition qu'il autoriserait dans son royaume la levée du denier de saint Pierre, et qu'il fonderait des retraites religieuses dont le saint-siége pourrait vendre les bénéfices. Offa, rassuré sur son salut éternel, retourna dans ses États, fit reconstruire plusieurs monastères en l'honneur de saint Alban et d'autres habitants des cieux; et suivant sa promesse, il en mit les revenus à la disposition du souverain pontife.

Adrien mourut peu de temps après, le 25 décembre 795, après avoir occupé le siége de Rome pendant vingt-quatre ans; dans tout son règne, et au milieu de toute sorte de difficultés, le pape déploya une remarquable habileté politique dans la conduite de l'Église; son esprit souple et adroit savait fléchir devant les puissances, pour augmenter l'autorité de Rome et pour étendre sa domination sur les peuples. L'avarice était sa passion dominante, et malgré les dépenses qu'il fit en constructions de couvents et d'églises, il laissa des richesses immenses à son successeur.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.





Election de Léon III. — Le pape reconnaît Charlemagne pour souverain de Rome. — Libéralité du pontife envers les églises et les monastères. — Les dépouilles des malheureux Huns sont converties en vases sacrés et en ornements précieux pour les basiliques de Rome. — Soumission du roi des Merciens au siége de Saint-Pierre. — Le pontife accorde à l'archevêque de Cantorbéry le privilége d'excommunier les rois. — Attentat contre la personne du pape. — Acharnement des conjurés. — On terrasse le pontife pour lui crever les yeux et lui couper la langue. — Léon est horriblement mutilé. — Les conjurés le renferment dans un cachot. — Léon est enlevé pendant la nuit et conduit en France auprès de Charlemagne. — Son retour à Rome. — Informations sur les assassins du pape. — Charlemagne se rend en Italie. — Léon III le couronne empereur des Romains. — Capitulaires sur les chorévêques. — Miracles du Christ de Mantoue. — Fourberies du pontife. — Testament de Charlemagne. — Conduite scandaleuse de l'évêque Fortunat. — Nouvelle conspiration contre la vie du pape. — Sédition des Romains. — Mort de Léon.

Le jour même des funérailles d'Adrien, on éleva Léon III sur le trône pontifical. Le saint-père était originaire de Rome, et habitait dès son enfance le palais patriarcal de Latran ; il avait d'abord été ordonné sous-diacre et ensuite prêtre du titre de Sainte-Suzanne. Dans ses différentes fonctions ecclésiastiques, Léon s'était acquis l'estime du clergé, des grands et du peuple, qui le choisirent à la mort d'Adrien, comme le plus digne de lui succéder.

Après avoir été intronisé au milieu des acclamations générales, Léon députa en France des légats chargés de remettre au roi les clefs de la Confession de Saint-Pierre, l'étendard de la ville de Rome et de magnifiques présents. Il priait Charlemagne d'envoyer au saint-siége des seigneurs français pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Le prince fit partir aussitôt Angilbert avec plusieurs chariots remplis de richesses enlevées aux Huns dans le pillage de leur capitale. En même temps il adressa au pontife des lettres conçues en ces termes : « Nous avons lu avec une satisfaction profonde le décret de votre élection ; nous unissons notre suffrage à celui des Romains qui vous ont élevé sur la chaire de l'apôtre, et nous reconnaissons avec joie que vous nous conservez la fidélité et l'obéissance qui nous sont dues comme au véritable souverain de Rome.

« En témoignage de notre satisfaction, nous vous envoyons un de nos dévoués serviteurs chargé des présents que nous destinons à Saint-Pierre. Il conférera avec vous sur toutes les choses qui peuvent intéresser la gloire de l'Église, l'affermissement de votre dignité et l'autorité de notre patriciat. »

Dans les instructions données à son ambassadeur, le roi de France recommandait d'insister auprès du pontife pour l'engager à réformer les mœurs du clergé italien, pour faire cesser le trafic honteux des charges sacrées, et pour qu'on ne dépensât point les sommes qu'il envoyait en pensions accordées à des prêtres débauchés.

D'après les désirs du prince, Léon transforma les trésors des Huns en vases d'argent, en calices d'or, en couloirs de vermeil, et en ornements sacerdotaux brodés de perles et de pierreries. Une partie des sommes en argent monnoyé servit à payer les embellissements du palais de Latran, et le saint-père fit orner sa demeure de colonnes de porphyre, de ba-

lustrades de marbre et de peintures en mosaïques; une d'elles représentait saint Pierre assis, tenant sur ses genoux les trois clefs du paradis; le pape Léon était à sa droite et Charlemagne à sa gauche, et tous deux prosternés à ses pieds; d'une main l'apôtre donnait le pallium au pape, et de l'autre il présentait au roi un étendard orné de six roses, sur lequel on avait écrit: « Saint-Pierre, donnez la vie au pape Léon, et la victoire au roi Charles. »

Quenulfe, souverain des Merciens et successeur d'Offa, écrivit à Léon pour le féliciter de son avénement au trône pontifical, le priant de le regarder comme son fils adoptif, et lui promettant une obéissance entière à ses volontés. Il ajoutait dans sa lettre: « Vous devez avoir été instruit, très saint père, de la division du diocèse de Cantorbéry, ordonnée par notre prédécesseur pour diminuer l'autorité du métropolitain de cette ville. Le pape Adrien, au lieu de soutenir le chef de ce siége, a consenti, par une lâche condescendance, à donner le pallium à l'évêque des Merciens, afin d'élever ce prélat au même rang que l'archevêque de Cantorbéry. Cette mesure a causé un grand schisme dans notre royaume; et pour éviter une révolution, nous avons été obligé de ne point déclarer notre préférence. Maintenant, nous vous supplions, très-saint-père, de nous mander quelle détermination nous devons prendre dans des circonstances aussi difficiles. »

L'ambassadeur du roi anglais était le prélat Athelrade, ancien abbé de Malmesbury, qui avait été nommé évêque de Winchester, et enfin métropolitain de Cantorbéry. Ce moine rusé, en se présentant devant le saint-père pour lui remettre la lettre de Quenulfe, ne manqua pas de lui offrir pour le trésor de l'Église cent vingt marcs d'or. Le pontife non-seulement le rétablit primat d'Angleterre, mais encore il lui donna le pouvoir d'excommunier les rois et les princes de sa juridiction. En exécution de ce décret, Athelrade, à son retour dans la Grande-Bretagne, tint un synode à Becaneld; et en présence des principaux seigneurs anglais et du roi lui-même, il déclara excommuniés et voués aux feux éternels les laïques qui oseraient porter une main sacrilége sur les biens du clergé.

Félix d'Urgel continuait à propager son hérésie en Espagne, malgré la condamnation qu'il avait encourue de la part des évêques français. Alors Charlemagne renouvela ses instances auprès de la cour de Rome, et demanda la convocation d'un concile général pour condamner définitivement l'erreur. Léon s'empressa d'accéder aux désirs du monarque, et par ses ordres tous les prélats se réunirent à Rome dans la basilique de Saint-Pierre. Le pontife ouvrit les séances par le discours suivant: « Mes frères, dans un concile tenu à Ratisbonne par le roi de France avant notre règne, un hérétique, nommé Félix, a confessé qu'il était tombé dans l'erreur en soutenant que Jésus-Christ était le fils adoptif de Dieu selon la chair.

« Notre prédécesseur, pour obtenir cette rétractation, avait déjà été obligé d'user de rigueur envers ce fils rebelle, et de l'enfermer dans nos prisons comme hérétique. La crainte salutaire des tortures lui a fait abjurer sa doctrine impie, et il a même souscrit une profession de foi orthodoxe, qui est encore déposée dans notre palais patriarcal. Mais après cette manifestation publique, l'apostat s'est enfui dans les provinces des païens, où il brave les anathèmes de nos conciles, qui l'ont déjà excommunié et qui le condamnent de nouveau aujourd'hui par ma bouche. »

Félix, entouré de la vénération universelle dans son diocèse d'Espagne, ne s'inquiéta nullement des foudres du saint-siége, et persévéra dans ses doctrines plus conformes à la raison que celles de Rome.

A son tour, Léon devint la victime des passions religieuses qu'il avait voulu exciter contre le prélat espagnol. Deux prêtres ambitieux, Pascal, primicier, et Canaple, sacellaire, formèrent un complot contre la vie du pontife, et se firent aider dans l'exécution de leur exécrable projet par les moines, dont le fanatisme était déchaîné par la crainte des réformes.

A la suite d'une procession solennelle, au moment où le pontife rentrait au palais de Latran, les conjurés tombèrent sur son escorte, l'enlevèrent de cheval, le traînèrent par la barbe, cherchèrent à lui briser le crâne à coups de pierre, et le laissèrent gisant sur le pavé couvert de blessures et ne donnant plus aucun signe de vie; puis les assassins, craignant de n'avoir pas entièrement consommé le crime, emportèrent le pape dans l'église du couvent de Saint-Étienne et Saint-Sylvestre, dont ils fermèrent les portes; et là, dans le sanctuaire même, sur les marches de l'autel, ces monstres s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, le déchirant avec leurs ongles et avec leurs dents; enfin ils le jetèrent tout sanglant dans le cachot du monastère. Léon resta deux jours entiers, sans secours, étendu sur les dalles de sa prison; le troisième jour, l'abbé Érasme, l'un des conjurés, descendit avec des moines pour retirer le cadavre et le mettre dans un cercueil. Comme l'infortuné respirait encore, il le fit transporter dans un autre couvent pour qu'on ne pût découvrir la retraite où ses complices le tenaient caché, en attendant qu'ils eussent décidé de son sort.

Pendant la nuit, Albin, camérier du pape, instruit par un religieux de l'endroit où le saint-père était enfermé, pénétra dans son cachot avec quelques serviteurs dévoués, et l'ayant enlevé, ils le descendirent par les murailles de la ville et l'emportèrent à Saint-Pierre, où des médecins lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son malheureux état. Le pontife conserva l'usage des yeux et de la langue, ce qui a fait affirmer par quelques auteurs qu'il fut guéri par un grand miracle. Mais Léon lui-même, dans le récit qu'il a laissé de cette horrible aventure, explique que dans leur précipitation les meurtriers n'avaient coupé qu'une partie de la langue, et avaient seulement déchiré les yeux avec leurs ongles, sans les arracher de leurs orbites.

Albin informa le duc de Spolette de cet horrible attentat, et le supplia de venir à Rome avec des soldats pour protéger le pape et lui faciliter les moyens de passer en France. Par ses soins, le saint-père franchit heureusement les Alpes et se rendit à la cour de Charlemagne, qui était alors à Paderborn, en Saxe, où le roi l'accueillit avec de grands témoignages d'affection, et répandit même des larmes en l'embrassant.

Pascal et Canaple, furieux de voir Léon soustrait à leur vengeance, rassemblèrent leurs partisans et brûlèrent les domaines de l'Église; ensuite ils envoyèrent au roi des députés chargés de porter contre le saint-père les plus affreuses accusations. Le prince indigné les chassa de sa cour sans vouloir les écouter, et fit reconduire le saint-père en Italie, accompagné des principaux évêques, de plusieurs comtes et d'une escorte imposante.

Dans toutes les villes le pontife fut accueilli par les populations comme s'il eût été saint Pierre lui-même; et lorsqu'il approcha de Rome, le clergé, le sénat, la milice, les citoyens, les femmes, et même les diaconesses et les religieuses, tous précédés des saintes bannières, se rendirent en procession à sa rencontre en chantant des hymmes sacrées. Léon fit son entrée triomphante dans la ville sainte et prit de nouveau possession du palais de Latran. Quelques jours après, les prélats et les seigneurs qui l'avaient accompagné s'assemblèrent en conseil pour informer sur les accusations intentées contre lui par le primicier Pascal, le sacellaire Canaple, et leurs complices. Le pontife fut déclaré innocent; et ses accusateurs condamnés à être battus de verges et à finir leurs jours dans les cachots.

Cependant la justification du pape ne paraissait pas régulière aux citoyens de Rome, qui étaient excités par les prêtres italiens, jaloux de la faveur qu'il accordait aux prélats français. Léon, redoutant une nouvelle conspiration, écrivit à Charlemagne pour l'instruire de ses craintes et le prier d'avancer l'époque du voyage qu'il devait faire en Italie.

Le roi se rendit à ses prières, et fit son entrée à Rome au mois de décembre de l'an 800. Sept jours après son arrivée, Charlemagne convoqua le clergé, le sénat et le peuple; il exposa devant l'assemblée qu'il avait quitté son royaume pour faire cesser les imputations calomnieuses que des prêtres sacriléges osaient répandre contre le pontife; il examina une à une toutes les accusations contenues dans le libelle de Canaple; et ensuite il commanda à ceux qui l'entouraient d'élever sans crainte la voix pour les soutenir, si elles paraissaient fondées.

Personne n'ayant répondu, le pontife fut admis à se justifier par serment devant la multitude innombrable qui remplissait l'église de Saint-Pierre; il prit dans ses mains le livre des Évangiles, l'éleva au-dessus de sa tête, monta sur l'ambon et dit : « Je jure, sur le Verbe de Dieu, que je n'ai pas commis les crimes dont les Romains m'ont accusé! »

Le lendemain le roi reçut enfin la récompense de tout ce qu'il avait fait pour la cour de Rome; il se rendit en grande pompe à la cathédrale, où le pape, revêtu des ornements sacerdotaux, l'attendait avec son clergé; et là, en présence des seigneurs, des prélats et des magistrats de la ville, le saint-père posa sur la tête de Charlemagne une couronne de fer, et dit d'une voix forte : « A Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, empereur des Romains, vie et victoire! » De longues acclamations retentirent sous les voûtes de Saint-Pierre, et les assistants répétèrent : « Vie et victoire à Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, empereur des Romains. » Ensuite Léon se prosterna devant le prince et l'adora, selon l'usage des anciens césars, le reconnaissant pour son souverain légitime et pour le défenseur de l'Église.

Ainsi se trouva rétablie, après trois cent vingt-quatre ans d'interruption, la dignité d'empereur romain, éteinte en Occident depuis l'année 476. Lorsque la cérémonie fut achevée, Charlemagne fit d'immenses donations aux églises de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure; il donna à la basilique de Saint-Pierre deux tables d'argent, des patènes et des vases d'or enrichis de pierreries, et alloua de grandes sommes pour son luminaire et pour l'entretien de ses prêtres.

A son retour en France, le nouvel empereur s'occupa de régler les affaires de l'État et de l'Église; il convoqua à Aix-la-Chapelle un concile national, où Paulin, patriarche d'Aquilée, assista comme légat du pape. L'assemblée s'occupa de diverses questions de discipline ecclésiastique, et parmi les règlements qu'elle établit, on cite comme l'un des plus remarquables celui qui concerne les chorévêques, ou évêques de la campagne. Il est décrété au nom de Charlemagne dans les termes suivants : « Nous avons été souvent obsédé des plaintes portées contre les chorévêques, non-seulement par le clergé, mais encore par les laïques. Les papes prédécesseurs de Léon III ont déclaré dans plusieurs synodes que ces ecclésiastiques n'ont pas le pouvoir d'ordonner des prêtres, des diacres et des sous-diacres; qu'il ne leur est pas permis de dédier des églises, de consacrer des vierges et de donner la confirmation; ils engageaient même nos prédécesseurs à les condamner tous et à les envoyer en exil, quelle que fût l'excellence de leur vie.

« En conséquence, d'après l'autorité du pontife qui gouverne aujourd'hui le saint-siége, et suivant l'avis de nos prélats et de nos autres sujets, nous décrétons que les chorévêques ne pourront à l'avenir exercer aucune des fonctions épiscopales, sous peine de déposition. »

A cette époque, le métropolitain Fortunat envoya à Rome des députés pour solliciter la médiation de Léon et implorer l'intervention de l'empereur contre Jean, duc de Venise, et contre Maurice, son fils, qui voulaient le chasser de son siége. Le pape accueillit favorablement les lettres et les présents de l'archevêque; et promit aux envoyés d'assurer à leur maître la protection de l'empereur. Léon se détermina en effet à entreprendre un nouveau voyage en France, afin de négocier cette affaire et pour obtenir du prince plusieurs autres décisions concernant les intérêts temporels du saint-siége; mais craignant d'être arrêté dans son projet par le duc de Venise et par son fils, il se servit de la superstition du temps pour écarter les soupçons. Il fit répandre le bruit que le Christ de Mantoue laissait tomber des gouttes de sang qui opéraient de nombreux miracles; sous prétexte de s'assurer de la réalité de ces prodiges, il se rendit dans cette ville; et de là il passa secrètement en France.

Charlemagne était alors à Aix-la-Chapelle; lorsqu'il eut connaissance de l'arrivée du pape, il envoya aussitôt son fils Charles à sa rencontre jusqu'à Saint-Maurice en Valais, et lui-même se rendit à Reims pour le recevoir. Ils passèrent huit jours ensemble pour traiter de graves questions politiques et reli-



Ruines du Forum

gieuses; enfin le pape se retira comblé de présents. Charlemagne l'accompagna, par la Bavière, jusqu'à la ville de Ravenne.

Quelque temps après, l'empereur sentant les approches de la mort, assembla à Thionville ses principaux seigneurs, et en leur présence il partagea ses États entre ses trois fils, Charles, Pépin et Louis. Dans le partage, l'empereur ne fit pas mention du duché de Rome, dont il se réservait la disposition. Il lut son testament, et après en avoir fait jurer l'exécution par tous les grands de sa cour, il l'envoya au saint-siége, afin que le pape y apposât sa signature pour en confirmer l'authenticité.

Le secrétaire du prince écrivit en même temps à Léon en faveur du métropolitain Fortunat, qui avait été chassé de son siége par les Vénitiens et par les Grecs ; il le priait, au nom de son maître, de donner au prélat persécuté l'église de Pôle en Istrie, qui était vacante par la mort de l'évêque Émilien. Le pontife satisfit à la demande de l'empereur, sous la réserve néanmoins que si Fortunat rentrait dans son diocèse de Grade, il rendrait le siége de Pôle sans retenir aucun des biens attachés à cette Église. Dans sa réponse il ajoutait : « Puisque vous désirez conserver à cet indigne prélat des biens et des honneurs temporels, nous vous prions également d'avoir soin de son âme ; car la crainte que vous lui inspirez l'obligera sans doute à réformer ses mœurs, qui font le scandale des fidèles. Notre affection pour votre personne sacrée et le désir ardent de contribuer au salut de votre âme, nous commandent de vous donner cet avis, car nous-mêmes nous avons été induit en erreur, et nous demandons pardon à Dieu d'avoir accepté autrefois les présents de ce prêtre débauché. Les ecclésiastiques de votre cour ont été gagnés par l'or de Fortunat, et ceux qui ont osé le défendre répondront devant Dieu des désordres, des adultères, des meurtres qu'il commettra dans le diocèse que vous m'avez ordonné de lui confier. »

L'année suivante un nouveau concile fut tenu à Aix-la-Chapelle, par ordre de Charlemagne, pour déterminer les attributions du Saint-Esprit ; Bernard, évêque de Worms, et Abélard, abbé de Corbie, furent envoyés à Rome pour remettre au pape les décisions du concile, formulées par Smagarde, abbé de Saint-Michel à Verdun, et dans lesquelles les Pères avaient prouvé par les saintes Écritures et par les opinions des anciens que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Les députés du monarque présentèrent leurs instructions à Léon et entrèrent avec lui dans de grandes conférences, sans parvenir à lui faire approuver les décisions du synode français.

Mais le saint-père conservait toujours dans les discussions une douceur et une modestie exemplaires,



L· forum

se bornant à réfuter les questions qu'il ne trouvait pas justes. Il convenait avec eux qu'il ne lui était pas permis de se prononcer contre les usages des autres Églises, et qu'aucun homme ne pouvait avancer une opinion positive sur des matières religieuses qui renferment toujours des mystères incompréhensibles. « Les saintes ténèbres dont le Christ a voilé ses mystères, ajoutait le pontife, sont trop épaisses pour que l'on puisse entreprendre de les dissiper ; il faut s'en tenir aux choses claires et palpables, et ne pas se jeter dans les abîmes de la théologie, d'où l'esprit humain ne saurait sortir. » Il applaudissait aux décrets de Charlemagne, en vertu desquels il était défendu aux prélats de l'Église gallicane de chasser, de répandre le sang des chrétiens ou des païens, d'avoir des maîtresses ou plusieurs femmes légitimes, et qui portaient défense aux prêtres de dire la messe sans y communier, comme on le pratiquait généralement à cette époque. Il approuvait l'empereur d'avoir interdit aux docteurs de théologie la faculté d'introduire de nouveaux anges dans la liturgie, autres que Michel, Gabriel et Raphaël ; il le louait surtout d'avoir défendu aux religieuses de prendre le voile avant d'avoir atteint leur vingt-cinquième année, ainsi qu'aux clercs de se faire prêtres avant trente ans, et à tous les ecclésiastiques d'user de fraudes pieuses pour tromper la crédulité des simples, de se livrer aux opérations magiques, de s'adonner à l'intempérance, et de vendre aux fidèles la permission de s'enivrer dans les tavernes. Enfin il déclarait que le prince avait agi selon l'esprit de l'Église, en fixant à deux époques périodiques la tenue des conciles provinciaux et en établissant des règles sévères de conduite pour le clergé régulier et séculier.

Ces règlements n'étaient ni les premiers ni les seuls qui déjà eussent été publiés dans les Gaules sur les matières ecclésiastiques ; le grand empereur, qui embrassait dans ses vastes conceptions toutes les améliorations spirituelles et matérielles de son puissant empire, avait déjà écrit un volume entier de capitulaires sur toute espèce de questions religieuses, mais sans avoir atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire de réprimer les nombreux abus introduits par les prêtres. Alors, tout était mêlé, confondu de la manière la plus déplorable, droits et devoirs, priviléges et charges ; il n'y avait partout que des opprimés et des oppresseurs. Les immunités du clergé entravaient à chaque pas la marche du pouvoir civil, qui, à son tour, empiétait souvent sur la juridiction sacerdotale. Il fallait donc user d'une prudence excessive pour introduire quelques réformes dans la société et amener les prêtres à consentir

à ce qu'ils contribuassent, au moins pour une petite portion de leurs énormes revenus aux besoins de l'état. Les armées étaient conduites par des clercs, et en revanche les évêchés et les abbayes étaient souvent dirigés par des militaires ou des favoris des princes. Les conciles, composés d'hommes intéressés à conserver cet ordre de choses, apportaient des obstacles invincibles aux volontés de l'empereur; aussi ne doit-on pas s'étonner que, malgré la sagesse des avis du pape, les évêques français ne voulurent point se ranger à son opinion, et continuèrent à enseigner que le Saint-Esprit procédait du Fils comme du Père.

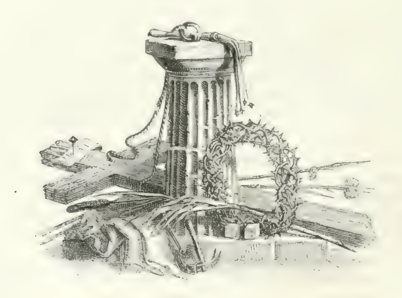
Charlemagne était mort avant le retour de ses ambassadeurs; la main de Dieu s'était appesantie sur le monarque puissant dont le front était orné de la couronne des Empereurs et de celle des rois. Par ses exploits, il avait placé le royaume de France au premier rang des nations; et, par son fanatisme, il avait augmenté la puissance du saint-siége, enrichi les églises, les monastères, et préparé le pouvoir théocratique, qui s'étendit dans les siècles suivants sur l'Italie, sur l'Europe, sur le monde entier, et qui courba les peuples sous la plus affreuse tyrannie. Mais ce zélé défenseur des pontifes emporta dans la tombe la force qui réprimait les factions religieuses, et qui inspirait aux prêtres et aux moines une crainte salutaire.

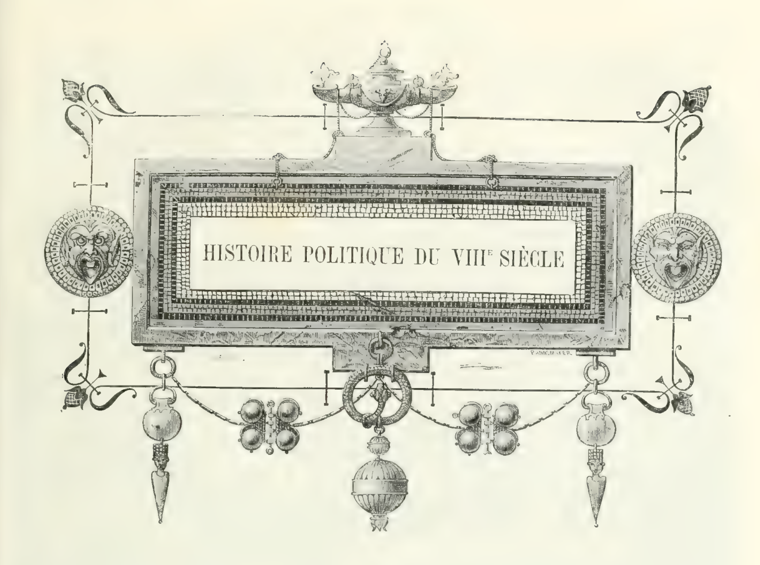
A cette époque, l'hypocrisie, l'avarice, la luxure, étaient les seules vertus des ecclésiastiques; aussi, le grand roi étant mort, voulurent-ils se soustraire à la domination sévère de Léon, et fomenter des conspirations contre sa vie. Mais instruit par une terrible expérience des dangers que courent les souverains qui ont excité des haines, le pape se tenait en garde contre les complots; il fit arrêter les conjurés, et le bourreau les exécuta devant le palais de Latran. Les femmes furent exilées, les enfants des coupables furent enfermés dans les monastères de Rome, et tous leurs biens confisqués au profit du saint-siége. Néanmoins la terreur que lui avait causée cette nouvelle conspiration altéra sa santé; il tomba dangereusement malade et mourut en 816, après un pontificat de vingt ans cinq mois et seize jours.

Léon, qui deux fois avait failli succomber sous la vengeance des prêtres, s'était cependant montré prodigue envers eux; il avait comblé de richesses les moines et le clergé, en faisant aux églises de si magnifiques offrandes, qu'elles avaient excité l'indignation du peuple. Il employa quatre cent cinquante-trois livres d'or pesant pour le pavé de la Confession de Saint-Pierre, et fit fermer l'entrée du sanctuaire par une balustrade d'argent du poids de quinze cent soixante-treize livres. Il releva le baptistère de Saint-André, l'entoura de colonnes de porphyre, et au milieu des fonts baptismaux il plaça une colonne d'or qui soutenait un agneau d'argent. Enfin il orna les fenêtres de la basilique de Latran de vitraux de diverses couleurs, luxe inconnu avant cette époque. Toutes ses offrandes aux basiliques de Rome s'élevaient à plus de huit cents livres pesant en or, et à plus de vingt mille livres en argent; elles représenteraient aujourd'hui des sommes tellement énormes, que l'on douterait de la réalité de ces dépenses, si elles n'étaient attestées par les historiens les plus dignes de foi. On a placé Léon parmi les saints en 1673, et son nom a été ajouté au martyrologe romain par un décret de la congrégation des rites.

Le cardinal Baronius conteste le miracle de la main sanglante arrivé sous le pontificat de Léon Ier; il affirme que Léon III fut le premier pape qui ait introduit l'usage de donner ses pieds à baiser au lieu des mains, parce qu'il ressentit un jour des sensations charnelles sous l'impression des lèvres d'une dame romaine. « Rare exemple d'humilité chrétienne, s'écrie le cardinal Baronius, et moyen excellent de prévenir les mouvements de la concupiscence, sans avoir besoin de recourir à la mutilation recommandée par Origène ! »

Nous devons reconnaître dans cette assertion le langage hypocrite d'un prêtre, qui cherche à cacher l'orgueil des papes sous des apparences religieuses; et nous attribuerons à la vanité ou à l'ambition des évêques de Rome l'usage sacrilége de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Les successeurs de l'Apôtre ont toujours voulu s'élever au-dessus des rois et contraindre les peuples à se prosterner devant eux. Dès les premiers siècles de l'Église, les prélats exigeaient que les fidèles se missent à genoux pour recevoir leur bénédiction; ce qui avait fait dire aux païens que les femmes chrétiennes adoraient les parties honteuses de leurs évêques.





HISTOIRE POLITIQUE DU VIIIe SIÈCLE

Aventures de Justinien II chez les barbares. — Il remonte sur le trône. — Il fait mettre à mort Apsimare et Léonce. — Ses cruautés envers les partisans de Léonce, qu'il fait périr dans de cruels supplices. — Il est vaincu par les Bulgares, et égorgé avec son fils. — Philippique Bardanès usurpe l'empire. — Conjuration contre le prince; il est chassé du trône. — Artémius son secrétaire est proclamé empereur. — Réflexions sur les souverains du Bas-Empire.— Léon l'Isaurien se déclare contre le culte des images. — Constantin V imite la conduite de son père. — Léon IV s'oppose au rétablissement des images. — Miracle éclatant raconté dans les légendes des moines. — L'impératrice Irène se déclare pour la superstition des images. — Cruautés et débauches de cette princesse. — Elle veut faire mutiler tous ses parents. — Elle fait crever les yeux à son fils et s'empare du pouvoir. — Nicéphore Logothète. — Affaires politiques en France. — Dagobert III. — Pépin d'Héristal, maire du palais. — Sa politique. — Il enrichit le clergé de France. — Sa révolte contre le roi. — Mort de Pépin. — Ambition de Plectrude sa femme.—Charles Martel, renfermé par sa marâtre, s'échappe de prison. — Il est nommé maire du palais. — Chilpéric II. — Thierry IV. — Charles Martel se fait proclamer prince des Français. — Sa victoire éclatante sur les Sarrasins. — Ses guerres. — Réflexions sur les maires du palais. — Pépin le Bref forme un pacte avec le pontife Zacharie. — Le maire du palais usurpe le trône. — Réflexions sur la race des Mérovingiens. — Pépin fait consacrer son usurpation par le pape. — Politique de Pépin. — Ses trahisons. — Portrait de Pépin. — Il terrasse un lion et un taureau. — Charlemagne, roi des Français. — Ses guerres contre les Saxons. — Ses actions politiques. — Il protége les arts et les lettres. — Opinions des historiens sur cet empereur. — Ses Capitulaires. — Ses crimes et ses débauches. — Histoire scandaleuse de la belle Imma. — Mort de Charlemagne. — Son tombeau.

Justinien II, surnommé Rhinotmète, chassé de Constantinople par Tibère Apsimare, s'était réfugié dans la ville de Cherson; comme il exprimait ouvertement ses prétentions à l'empire, les habitants craignirent que ses intrigues n'attirassent sur eux quelque calamité, et résolurent de le tuer ou de l'envoyer prisonnier à Apsimare. Justinien quitta alors la Chersonèse, et vint se réfugier dans le fort de Doros, commandé par un de ses partisans, sur la frontière des Goths. Le khan ou chef des Khazars voisin de Doros, accueillit le prince à sa cour, et lui offrit en mariage sa sœur Théodora avec l'apanage de la ville de Fanagore.

Apsimare, ayant été instruit de cette alliance, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au khan, avec menaces d'envahir ses états s'il ne lui livrait Justinien mort ou vivant. Le barbare, soit par crainte, soit par l'espoir d'une grande récompense, consentit à obéir aux ordres de l'usurpateur; et sous prétexte de vouloir préserver son beau-frère des embûches de ses ennemis, il lui donna une garde nombreuse qui devait empêcher sa fuite. En même temps il écrivit au commandant des troupes et au gouverneur du Bosphore de Scythie, qu'il leur enjoignait de faire massacrer le prince au premier ordre qu'ils recevraient de Constantinople.

Théodora fut avertie du complot par un serviteur dévoué, et en prévint aussitôt son mari. Justinien à l'instant même fit comparaître devant lui le gouverneur et le capitaine; il leur reprocha leur trahison, et les fit étrangler dans son palais. Après cette exécution, il renvoya sa femme au khan et s'embarqua à Tomis. Arrivé en Bulgarie, le prince demanda du secours à Terbelis, roi du pays, en lui offrant sa

fille Zagora en mariage pour prix de son alliance. Le barbare, séduit par la beauté remarquable de la princesse, accepta immédiatement ses propositions, mit sous les armes tous les gens de guerre dont il pouvait disposer, et marcha avec son beau-père sur Constantinople.

En trois jours ils arrivèrent sous les murs de la ville, et formèrent leur camp devant le château de Blaquernes. Les habitants ayant refusé de reconnaître Justinien, la ville fut déclarée en état de siége Après un mois de blocus les troupes pénétrèrent dans les murs par un aqueduc; le palais de Blaquernes fut emporté d'assaut; Héraclius, père de l'usurpateur, qui commandait le château, fut pendu sur les murailles, et Apsimare lui-même tomba au pouvoir du vainqueur. Justinien, maître de Constantinople, fit arracher de son cachot l'infortuné Léonce, qui autrefois l'avait renversé du trône; il le fit enchaîner au bras d'Apsimare, et tous deux furent livrés en spectacle au peuple dans un simulacre de combat, avec des armes émoussées; après quoi ils furent décapités par la main du bourreau.

Terbelis, qui était resté dans son camp sous les murailles de Blaquernes, pour ne pas effrayer le peuple, entra alors dans la ville. Le prince le revêtit de la pourpre, le proclama césar, le fit asseoir sur son trône, et le renvoya dans ses états comblé de présents. Ensuite il rappela la princesse Théodora et son fils Tibère, et pardonna au khan des Khazars.

Bientôt des exécutions sanglantes signalèrent le nouveau règne. Le saint patriarche Callinique fut relégué à Rome, après avoir eu les yeux crevés; d'horribles cruautés furent exercées sur les citoyens qui étaient désignés comme étant les anciens amis des usurpateurs; les uns furent condamnés au supplice du feu, les autres au supplice de l'eau. Ceux-ci, livrés au bourreau, périssaient au milieu des tortures; ceux-là étaient assommés pendant la nuit ou pendus aux fenêtres de leurs maisons Justinien poursuivi le cours de ses vengeances contre les Bulgares, et fit massacrer un grand nombre des habitants de Cherson. Cet exécrable tyran avait pour habitude, chaque fois qu'il se mouchait, de faire mettre à mort un des anciens partisans de Léonce. Enfin les Bulgares, fatigués de ses cruautés, se révoltèrent contre son autorité, et armèrent une flotte pour assiéger Constantinople. Justinien vint leur présenter la bataille avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Le combat fut terrible; mais son vaisseau étant tombé au pouvoir des ennemis, il fut égorgé avec son fils Tibère, par l'un de ses lieutenants, dont il avait violé la femme. Vengeance légitime accomplie par le mari outragé! Ce prince avait régné près de vingt-six ans. En sa personne finit l'empire des Héraclionides, l'an 711.

Philippique Bardanès, fils de Nicéphore, prit alors les rênes du gouvernement. Ce prince, passionné pour les controverses religieuses, voulut réformer les décisions des Pères du sixième concile général, et fit appuyer ses édits par Jean, patriarche de Constantinople, par Germain, archevêque de Cyzique, et par un grand nombre de prêtres et de sénateurs. Ses libéralités pour le clergé engloutirent rapidement toutes les richesses de l'empire; sa lâcheté, jointe à ses désordres et à sa négligence, le rendit méprisable aux yeux des peuples. Des ambitieux profitèrent de la haine que la nation portait au souverain, organisèrent une conjuration, qui éclata le jour de l'anniversaire de la naissance de Bardanès. Ce jour là, l'empereur avait fait célébrer sa fête avec une magnificence inaccoutumée; il s'était montré dans les rues de Constantinople, précédé de bannières éclatantes, et de mille trompettes qui sonnaient des fanfares en son honneur. De retour au palais de Blaquernes, il avait donné un festin somptueux aux officiers de l'empire, et après le repas, où, selon son habitude, il avait bu outre mesure, il s'était fait porter ivre-mort dans son appartement.

Les conjurés, qui avaient pris leurs mesures dans la prévision de ce qui devait arriver, profitèrent du désordre de la fête, entrèrent dans le palais, pénétrèrent jusque dans la chambre de Bardanès, lui crevèrent les yeux, lui coupèrent le nez et le traînèrent tout sanglant à l'hippodrome, d'où il fut transporté dans un couvent.

Artémius, secrétaire de Philippique, fut choisi pour succéder à ce prince par le sénat, et proclamé empereur sous le nom d'Anastase II. Son premier soin, lorsqu'il eut pris en main les rênes de l'État, fut de poursuivre les soldats qui avaient attenté à la personne de son prédécesseur, pour intimider ceux qui, par la suite, auraient le désir d'imiter leur exemple, et il les fit tous décapiter; puis, afin de n'avoir plus à s'occuper de Bardanès, il le fit étrangler secrètement. Telle est la justice expéditive des princes! Tout cela terminé, et son pouvoir bien établi à l'intérieur, il songea aux ennemis du dehors.

Ayant appris que les Sarrasins menaçaient ses états d'une grande invasion, il se prépara à la guerre; et, pour prévenir les horreurs d'un siége, il fit sortir de Constantinople tous les habitants qui n'avaient pas en réserve pour trois ans de vivres. Jean, diacre de la grande église, eut le commandement des troupes, et usa de son pouvoir avec tant d'arrogance et de despotisme que les soldats se mutinèrent, massacrèrent le général, et proclamèrent un nouvel empereur, nommé Théodore III. Celui-ci abdiqua bientôt après, et se retira avec son fils dans un couvent.

Ces fréquents changements de princes dans les gouvernements absolus ne doivent pas nous surprendre; et l'histoire du Bas-Empire, comme l'histoire moderne, montre que l'ambition rend les hommes capables des plus grands crimes. L'égoïsme monstrueux des empereurs grecs étouffait les sentiments généreux de la nation, les sciences et les arts étaient méprisés, le commerce abandonné, et l'amour de la patrie était éteint dans tous les cœurs. Aussi la faiblesse de l'empire excita-t-elle au plus haut point l'audace des barbares; les Sarrasins, les plus terribles d'entre les peuples ennemis, ravagèrent les provinces, incendièrent les bourgades, pillèrent les villes, en massacrèrent les habitants, et vinrent se montrer jusqu'aux portes de Constantinople.

Dans la désolation générale, Léon III l'Isaurien, sorti des rangs du peuple, fut proclamé empereur par les soldats. Ce prince, par son courage, sauva l'empire, et remporta sur les Sarrasins des victoires éclatantes. Quelques auteurs catholiques prétendent qu'il s'appelait Conon dans sa jeunesse, et qu'il se



Bataille de Poitiers

livrait au commerce des bestiaux en Isaurie; qu'un jour, dans ses excursions ayant rencontré deux juifs qui se mêlaient de prédire l'avenir, il les consulta sur sa destinée; que ceux-ci lui annoncèrent une fortune éclatante, s'il prenait le parti des armes, et s'il s'engageait par serment à leur accorder une faveur qu'ils se réservaient de lui réclamer plus tard; que le jeune Conon se laissa séduire par leur langage, entra immédiatement dans les gardes de l'empereur, d'où il parvint à la puissance souveraine, et qu'à peine il était installé sur le trône que les deux mêmes juifs qui lui avaient prédit sa grandeur future vinrent le sommer d'accomplir la promesse solennelle qu'il leur avait faite, et lui demandèrent l'abolition de l'idolâtrie des images. Cette fable ridicule prouve seulement que les prêtres, qui ne pouvaient lui pardonner ses principes de tolérance religieuse et la pureté de sa foi, cherchèrent à le rendre odieux à ses peuples. Léon III ayant voulu interdire le culte sacrilége des images, les évêques orthodoxes excitèrent des séditions contre lui, et livrèrent aux barbares les plus belles provinces de l'empire, ce qui lui causa un violent chagrin, et le conduisit au tombeau en 741.

Constantin V, son fils, lui succéda. Ce prince avait été nommé Copronyme dans sa jeunesse, à cause d'un événement assez bizarre qui avait excité la colère du patriarche Germain, chef du clergé de Constantinople. Lors de la cérémonie de son baptême, pendant que le prélat le plongeait dans l'eau régénératrice, le pauvre enfant obéit aux lois de la nature, et souilla l'eau sainte de ses excréments. L'irascible prélat prétendit que la religion était outragée par le jeune prince, il le retira brutalement des fonts baptismaux, lui donna le surnom de Copronyme, qui signifie souillure, prédit qu'il serait le précurseur de l'Antechrist, et qu'il troublerait la paix de l'Église comme il avait troublé les eaux du baptême.

En effet, dès que Constantin fut assis sur le trône, il proscrivit le culte des images, et comme son père, il fut odieux aux évêques latins. Il commit la faute de donner en mariage à son fils Léon la princesse Irène, femme cruelle, sectatrice de l'idolâtrie des images, qui avait juré de détruire les iconoclastes.

Pendant que l'empereur était occupé à combattre les Arabes ou Sarrasins, Artabaste, son beau-frère, protecteur du culte des images, cédant aux sollicitations de sa sœur, s'unit au patriarche Anastase et se fit proclamer souverain. A la nouvelle de cette révolution, Constantin revint sur ses pas, battit l'ar-

mée d'Artabaste, condamna l'usurpateur à avoir les yeux crevés, et punit sévèrement Anastase. Il retourna ensuite en Asie, défit les Sarrasins et réprima les Bulgares. Il mourut quelque temps après, d'une fièvre ardente, l'an 775.

Suidas l'appelle « l'instrument du diable et de l'Antechrist. » Victor le nomme également « l'esclave de toutes sortes d'impiétés. » Ces deux historiens l'accusent d'avoir traité avec une extrême rigueur les adorateurs des images et particulièrement les moines, qui refusaient de se conformer aux décisions du dernier concile, et qui soulevaient des séditions en prêchant la révolte au nom de l'Église.

Le fils de Constantin Copronyme, Léon IV, parvint à l'empire après la mort de son père. Il fut iconoclaste, et mourut empoisonné par les prêtres l'an 780. On raconte sur lui une fable que nous devons à la fourberie des moines. « Ce prince, disent les légendes, ayant vu dans l'église de Sainte-Sophie une couronne enrichie de pierres précieuses qui avait été donnée au clergé par Héraclius ou par Maurice, s'approcha de l'autel pour s'en emparer, et la posant sur sa tête, il lui dit : « L'or et les pierreries ne conviennent pas à celui qui a enseigné aux hommes que la pauvreté est le plus grand des biens. » — Il achevait à peine de parler, qu'il sentit son front se couvrir de pustules et qu'un cercle de boutons entoura sa tête sur tous les points que la couronne mystique avait touchés. » Léon IV fut aimé des peuples, et son règne s'écoula sans troubles, malgré les tentatives de révolte de son frère Nicéphore, qui fut rasé et exilé à Cherson.

Constantin VI, créé auguste par l'empereur Léon, avait à peine dix ans lorsqu'il parvint au trône. Pendant sa minorité, sa mère, l'impératrice Irène, prit les rênes du gouvernement. Les historiens judicieux s'accordent à nous représenter cette princesse comme la plus cruelle et la plus pervertie des femmes qui ont possédé la puissance suprême ; les moines grecs ou latins et le cardinal Baronius en font au contraire le type le plus parfait des reines chrétiennes, et la glorifient d'avoir combattu à outrance les destructeurs d'images.

Irène avait appris dans les cours l'art de dissimuler ses véritables sentiments ; mais, lorsqu'elle se vit à la tête du gouvernement, elle donna l'essor à ses passions, et fit peser sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur. Protectrice ardente du culte des images, elle poursuivit avec acharnement les malheureux iconoclastes ; le patriarche Tarasius fut banni de Constantinople ; un concile rassemblé à Nicée cassa les anciens canons ; et à force d'adresse, de présents, de menaces et d'intrigues, elle fit triompher la superstition des images.

Afin de conserver l'autorité suprême, elle refusa pour son fils l'alliance de Rotrude, fille de Charlemagne, craignant que le jeune prince, soutenu par son beau-père, ne se déterminât à réclamer l'exercice du pouvoir. Elle osa même conseiller à Constantin de faire mutiler tous ses parents pour leur enlever l'espoir de parvenir au trône.

Excitée par le prince lui-même, l'armée secoua enfin le joug de l'impératrice mère, et proclama Constantin IV seul maître de Byzance ; mais la lâcheté de l'empereur et son incapacité le forcèrent bientôt à rappeler sa mère de l'exil, et à lui rendre le gouvernement des affaires.

Irène, une seconde fois maîtresse du pouvoir, résolut de se mettre à l'abri d'un nouveau caprice de son fils ; pour le perdre, elle imagina de le rendre odieux à la nation, et lui conseilla plusieurs mesures arbitraires qui exaspérèrent les citoyens ; l'indignation générale fit explosion, et cette femme cruelle, sous prétexte de donner satisfaction au peuple, fit crever les yeux du jeune prince et le renferma dans un cachot.

Par ce nouveau crime elle affermit dans ses mains l'autorité souveraine. Cependant ses désordres et ses exactions ayant fatigué le sénat, elle fut réléguée à Lesbos par le trésorier Nicéphore, qui avait été nommé empereur secrètement par sept officiers du palais. Elle mourut de désespoir dans l'exil, l'an 803. Sous son règne, le jeune Haroun-al-Raschid, le héros des Mille et une Nuits, s'avança jusqu'aux portes de Nicomédie, et, à la suite de victoires éclatantes, força l'empire à payer un tribut aux Sarrasins.

Nicéphore Logothète, parvenu au trône d'une manière indigne, montra une avarice sordide et une cruauté barbare qui rappelaient le fameux Constantin, fondateur de l'empire d'Orient. L'armée d'Asie venait de saluer empereur le patrice Bardanès, qui, se sentant trop faible pour défendre un titre qu'il n'avait pas brigué, se hâta d'abandonner à son compétiteur la dignité souveraine, et sollicita en échange, comme une faveur, le droit de s'enfermer dans un cloître. A cette condition, Nicéphore jura d'oublier tout ce qui s'était passé à l'armée. Néanmoins, aussitôt que Bardanès eut dit adieu à ses soldats, pour renoncer au monde, l'empereur le fit saisir, et donna l'ordre de lui crever les yeux, afin, disait-il, qu'il fût moins distrait dans ses prières ; ensuite il s'empara des partisans de ce malheureux, et les fit périr tous jusqu'au dernier dans les plus affreux supplices.

Ce prince cruel était habile politique ; il entretint de bonnes relations avec Charlemagne, qu'il préférait avoir pour ami plutôt que pour voisin. Ses guerres contre les Bulgares témoignent de son aptitude à conduire les armées ; mais, en refusant à ces barbares la paix qu'ils imploraient, il commit une faute grave ; car ceux-ci, poussés par le désespoir, forcèrent son camp pendant la nuit, et massacrèrent toute son armée. On dit même que le crâne de Nicéphore servit de coupe au chef bulgare.

Après avoir parcouru les pages sanglantes de l'histoire des empereurs d'Orient, nous devons retracer les cruautés et les crimes des rois franks du huitième siècle.

Dagobert III régna quatre ans, au milieu des désordres et de la confusion générale. Il mourut en 715, laissant pour héritier de ses états un enfant encore au berceau, nommé Thierry. Pendant le règne de ce prince, mourut Pépin d'Héristal, petit-fils de Pépin le Vieux ou de Landen. Ce duc, surnommé aussi Pépin le Gros, avait assujetti les rois aux maires du palais, et sous son gouvernement commença la série des rois fainéants. Politique habile, Pépin sut profiter des malheurs de la nation pour préparer le règne de sa famille ; il combla de richesses les pré-

lats orgueilleux, qui imposaient leurs sentiments aux peuples abrutis. Les prêtres, enrichis par sa munificence, l'élevèrent bientôt au-dessus des rois eux-mêmes, et le secondèrent dans son projet de s'emparer de l'autorité suprême en Austrasie. Pendant vingt-six ans qu'il gouverna d'abord les états d'Austrasie, ensuite ceux de Bourgogne et de Neustrie, il flatta les grands, caressa le peuple, enrichit l'Église, et affermit dans sa maison le pouvoir qui devait renverser les Mérovingiens.

Avant de mourir, il désigna pour lui succéder son petit-fils Théodoald, et confia la régence du palais à sa femme Plectrude, comme tutrice du jeune maire. Cette princesse ambitieuse avait autrefois été répudiée par son mari pour cause d'adultère, et n'était rentrée en grâce que dans les dernières années de la vie de Pépin. Aussitôt qu'elle eut pris la régence, elle donna l'essor à son caractère impérieux, renferma dans un cachot Charles Martel, son beau-fils, qui lui portait ombrage, et fit plier sous sa tyrannie les prêtres, les grands et le peuple. Les Franks se révoltèrent bientôt contre la domination de cette femme; une ligue se forma, et les Neustriens élurent un autre maire nommé Rainfroy.

Plectrude, maîtresse des trésors de Pépin, leva une armée formidable, et marcha contre les rebelles. Rainfroy, afin d'exciter le courage de ses troupes, leur confia la garde du jeune roi, qu'il avait fait enlever; et le fanatisme pour la personne des princes était tel à cette époque de barbarie, que la présence de Dagobert suffit pour rendre ses soldats invincibles. Plectrude fut repoussée jusque dans la forêt de Compiègne. Cet échec n'abattit point son courage; la trahison vint à son secours, le jeune prince fut empoisonné, et le pouvoir de la régente devint alors plus grand qu'avant sa défaite.

Charles Martel s'échappa enfin de sa prison, se fit reconnaître duc des Français par les Austrasiens, et, à la tête de leurs troupes, il livra aux Neustriens une grande bataille dans laquelle il les tailla en pièces ainsi que leurs alliés. Cette journée, appelée la mêlée de Vinciac, lui assura l'empire de tous les états de la Gaule. Rainfroy fut obligé de se démettre des fonctions de maire du palais; Chilpéric II fut déposé, et Plectrude, abandonnée de son parti, repoussée par les grands qu'elle avait comblés de bienfaits, se réfugia dans un monastère qu'elle avait fondé à Cologne. Depuis cette époque elle disparaît de l'histoire, si complétement oubliée, qu'on ignore même l'année de sa mort.

La vie de Chilpéric II est remplie d'alternatives bizarres; de prince, il devint moine; du couvent, il remonte sur le trône, pour en être aussitôt chassé par Charles Martel, qui met à sa place Clotaire IV. Après la mort du jeune roi, Chilpéric est encore rappelé par le maire du palais, et reprend un sceptre avili. Ce prince, inhabile et incapable, vécut au fond de ses palais, entouré de courtisanes, plongé dans les débauches, et mourut couvert du mépris de ses peuples. Il fut enterré à Noyon.

Thierry IV lui succéda en 720. A l'exemple de son prédécesseur, il passa dix-sept ans enfermé au fond de ses palais, au milieu des femmes chargées de l'abrutir, et mourut en 737. Il était fils de Dagobert, et se faisait appeler Thierry de Chelles, parce qu'il avait été élevé dans l'abbaye de ce nom. C'est tout ce que les chroniques rapportent sur ce prince.

Pendant ces deux règnes, Charles Martel suivit religieusement la politique de son père; il exerça le pouvoir suprême en refusant le vain titre de roi. Charles était fils d'Alpaïde, concubine de Pépin le Gros, et avait reçu le surnom de Martel ou Martin d'un de ses parents, auquel les Austrasiens avaient confié le gouvernement de leur province. Il dompta les Allemands, les Souaves, les Saxons et les Bavarois; il convertit les Frisons à la foi catholique, et réunit cette province à la couronne de France. Mais la victoire qui, sans contredit, a le plus illustré son nom est celle qu'il remporta entre Tours et Poitiers sur les Sarrazins, l'an 732. Les Arabes ou Maures, qui s'étaient établis sur les côtes d'Espagne, passèrent la Garonne sous la conduite de leur chef Abd-el-Rahman, et se répandirent dans le midi de la France. Ces peuples intrépides avaient déjà envahi la Bourgogne et l'Aquitaine, lorsque Charles, rassemblant tous les guerriers franks, marcha à leur rencontre, et leur livra une bataille terrible. Le carnage dura un jour entier, et les chroniques du temps assurent que les ennemis laissèrent sur la place trois cent soixante-quinze mille morts. Les auteurs des différentes histoires de France ont attribué le surnom de Martel, qui fut donné au duc Charles, au courage qu'il montra dans cette bataille mémorable, où il écrasait des rangs entiers de Sarrasins comme s'il se fût servi d'un marteau de forgeron.

Les Arabes n'abandonnèrent pas cependant le sol de la Gaule après cette sanglante défaite. Mauronte, un de leurs rois, qui avait établi en Provence le siége d'un nouvel empire, appela à son secours le célèbre Amor, puissant kalife d'Espagne; et aussitôt de nouvelles bandes de Sarrasins, franchissant les Pyrénées, se répandirent comme des torrents dans toutes les provinces méridionales. Charles Martel, à la tête de ses troupes victorieuses, descendit alors dans la Provence, tailla en pièces les Arabes, leur reprit Avignon, Nismes, Marseille, et les chassa pour toujours de la France. Le vainqueur tourna ensuite sa vengeance contre les malheureux habitants qui avaient été forcés de subir le joug des Maures; il permit aux soldats le pillage des villes, fit violer les femmes, commanda un massacre général, et réduisit en cendres les plus belles cités. Agde, Béziers, Nismes et Narbonne furent enveloppées dans cette lâche proscription.

Après la mort de Thierry, Charles déclara le trône vacant; mais n'osant point encore prendre le titre de roi, il se fit nommer prince des Français. Les historiens le désignent sous les différentes dénominations de maire du palais, de lieutenant du royaume, de patrice, de duc, de prince; l'auteur de son épitaphe est le seul qui lui donne le titre de roi des Français. Le pape Grégoire III avait recherché son appui, afin de se soustraire à la domination des empereurs grecs, et lui avait même offert le patriciat et le protectorat de Rome. Cette alliance devint le principe de la grandeur temporelle des papes et de la ruine des rois de France de la première race.

Tel fut le résultat de la politique des maires du palais! Cette dignité, dans l'origine, n'était qu'une



Charles Martel

surintendance des domaines du roi; celui qui en était revêtu se nommait major de la maison royale, gouverneur du palais, préfet. Après la mort de Dagobert, la puissance des maires du palais s'accrut, et la décadence de l'autorité souveraine commença. La charge de maire, qui d'abord n'était donnée que pour un temps, fut ensuite accordée pour toute la vie; enfin Pépin la rendit héréditaire dans sa famille. De premiers domestiques les maires devinrent premiers ministres, commandèrent les armées, et dispensateurs des richesses de la nation, ils se firent reconnaître comme ducs et comme princes des Français.

Charles Martel ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il avait acquise; il mourut à Quercy-sur-Oise, le 22 octobre 741, à l'âge de cinquante ans. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce prince avait légué aux peuples des souvenirs de gloire; mais le clergé, qu'il n'avait pas assez ménagé, n'épargna pas sa mémoire. Saint Eucher, dans une légende, raconte que l'Esprit divin lui a montré dans une vision le terrible Martel tourmenté en corps et en âme, par une cohorte de démons armés de flammes éternelles. Le saint visionnaire ajoute que le lendemain de cette révélation ayant obtenu du roi la permission de faire ouvrir le tombeau de Charles, il y avait trouvé un énorme ser-



Pépin abattit la tête du lion d'un seul coup de son glaive

pent couleur de feu qui infectait l'air de son souffle pestilentiel.

Après la mort de Charles Martel, ses fils se partagèrent le gouvernement de la Gaule. Carloman eut l'Austrasie, l'Allemagne et la Thuringe; Pépin, la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine; et Griphon, le plus jeune, n'obtint de ses frères qu'un apanage. Ce dernier, mécontent de ces dispositions, souleva une révolte contre ses frères et les obligea à rendre la couronne de France à Childéric III, fils de Chilpéric II ; néanmoins il ne put obtenir un partage plus équitable de la succession de son père, et ses frères le dépouillèrent même des provinces qu'ils lui avaient abandonnées. Carloman soumit d'abord à ses armes les Allemands, les Bavarois et les Saxons, qu'il gouverna avec sagesse; ensuite les prêtres, profitant de la faiblesse de son esprit, l'épouvantèrent par des contes terribles qu'ils répandaient sur la damnation de son père, et le déterminèrent à abdiquer la puissance royale pour faire pénitence dans le couvent du Mont-Cassin.

Pépin, resté seul maître du royaume, résolut de prendre enfin le titre de roi, but constant des projets ambitieux de sa famille depuis plus d'un siècle. Son premier soin fut de renfermer Drogon, son neveu, dans un cloître; puis il fit raser Childéric III et le condamna à finir ses jours dans le monastère de Sithien, appelé plus tard le couvent de Saint-

Bertin, où il mourut, dans l'année 754. Le nouveau monarque restitua les nombreux domaines que Charles Martel avait enlevés aux évêques; et par ses libéralités il les engagea à seconder ses démarches auprès du souverain pontife.

Zacharie, qui occupait à cette époque le saint-siége, voulait, comme ses devanciers, se soustraire à l'autorité des empereurs, et sauver la ville sainte de la domination des Lombards. Pépin, adroit, fourbe et ambitieux, s'adressait à un pape non moins fourbe, non moins ambitieux, mais plus avare que lui; le traité fut bientôt conclu, et le maire du palais acheta à prix d'or le droit de s'emparer de la couronne de France. Déjà le peuple était habitué à obéir à ses ordres, les grands étaient soumis à son autorité et le clergé dévoué à son pouvoir; Pépin n'eut donc qu'à rassembler les notables de la nation, et au commencement de l'année 752 il se fit proclamer souverain dans la ville de Soissons.

Ainsi finit la première dynastie des rois franks, après avoir régné trois cents ans au milieu des débauches, des trahisons, des meurtres et des parricides. Les Carlovingiens, leurs successeurs, se montreront aussi criminels que les Mérovingiens, et les peuples resteront écrasés sous la tyrannie des nouveaux rois.

La politique des maires du palais triomphait: Pépin le Gros avait fait la conquête morale et religieuse de la France; Charles Martel, la conquête militaire, et Pépin le Bref plaçait enfin sur son front le diadème des rois. Ses premiers soins furent d'abolir la charge redoutable qui lui avait valu la couronne, et de consolider sa puissance en employant tour à tour la politique, la religion et les armes. Il convoqua à des époques régulières les assemblées de la nation, qui avaient été négligées par les derniers rois; depuis son règne elles eurent lieu chaque année au mois de mai, et changèrent leur désignation de Champs de Mars en celle de Champs de Mai.

Ensuite il entreprit la conquête de la Septimanie: ses troupes ravagèrent les états du duc d'Aquitaine, envahirent la Saxe et la Lombardie; et pendant un règne de seize ans, Pépin fut constamment en guerre avec les princes voisins de ses états. C'est à ce monarque, et non à Constantin comme les ultramontains le prétendent, que le saint-siége doit l'exarchat de Ravenne. Étienne III étant venu implorer le secours de Pépin contre Astolphe, prince des Lombards, lui offrit en échange de ses services de le sacrer roi de France en présence du clergé, des grands et du peuple. Cette cérémonie, pour les esprits grossiers de ces temps de barbarie, imprimait un caractère divin à la dignité royale. Pépin accepta les propositions du pontife; et deux invasions sanglantes furent le prix du pacte sacrilége conclu entre l'autel et le trône au détriment des malheureux peuples. Le prince devenu plus puissant asservit le parlement; il déclara que cette assemblée, qui autrefois décidait des affaires importantes de l'état, ne s'occuperait à l'avenir que de règlements de mœurs ou de police; de législatif, le parlement devint un simple conseil; bientôt le prince lui enleva encore le droit de juger les crimes des nobles, et s'attribua le pouvoir de punir selon les besoins de sa politique. Enfin il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-quatre ans, à Saint-Denis, où il fut enterré le 23 septembre 768. Pépin était d'une très-petite stature, mais il était doué d'une force herculéenne, qui, dans ces temps, suffisait pour attirer le respect des hommes. On raconte qu'un jour le roi assistant, à l'abbaye de Ferrières, à un combat d'animaux, ordonna aux seigneurs de sa cour de séparer un lion et un taureau qui auraient engagé une lutte terrible. Les spectateurs étaient glacés d'effroi, et personne n'osait obéir au roi; alors Pépin s'élança hardiment dans l'arène; d'un coup d'épée il abattit la tête du lion et renversa le taureau du revers de son glaive; ensuite se retournant vers les Franks, il leur cria: « Eh bien! ne suis-je pas digne de vous commander? »

Après sa mort, le royaume fut divisé entre ses fils. Carloman, qui avait en partage la Neustrie, la Bourgogne et la moitié de l'Aquitaine, renonça comme son oncle à la couronne pour se faire moine, et mourut à Reims en 771, laissant deux enfants sous la tutelle de Gerberge sa femme. Sa mort laissa Karl, son frère, nommé depuis Charlemagne, maître de toute la monarchie française. Ce roi ambitieux, pour ceindre son front d'une couronne d'empereur, commença alors une longue suite de guerres qui durèrent trente-trois ans. D'abord Karl marche contre les Saxons, les défait dans les champs de Paderborn, et pille leur fameux temple dédié à l'idole Irminsul; ensuite il passe le mont Cenis, détruit l'armée de Didier, roi des Lombards, le père de sa première femme, et s'empare de ses états.

Pendant son expédition, les Saxons essayent de reconquérir leur indépendance; et bientôt ils sont forcés de subir de nouveau le joug du vainqueur.

Adalgise, fils de Didier, fait à son tour une tentative pour recouvrer ses états; son allié, le duc de Frioul, est battu par le roi des Franks, fait prisonnier et condamné à avoir la tête tranchée. Après cette sanglante exécution, Karl abandonne l'Italie, rentre en France, franchit les Pyrénées et rétablit le Maure Ibn-al-Arabi dans Saragosse. Les Huns, les Abares et les Grecs succombent sous ses armes; les Saxons, révoltés une troisième fois, sont exterminés par le vainqueur; les femmes et les enfants sont arrachés à leurs foyers, et répandus dans la Flandre, dans l'Helvétie et dans les autres parties des états de Charlemagne; les Obotrides, peuples vandales du Mecklembourg, sont transplantés dans la Saxe. Les Esclavons sont subjugés à leur tour; les Normands, les Anglais et les Danois résistent seuls aux armes du conquérant et envahissent les côtes de la Gaule.

Sans doute Charlemagne prévoyait déjà les ravages que ces barbares exerceraient un jour dans son empire; car il visita ses ports, fit construire un grand nombre de vaisseaux destinés à garder les côtes et à croiser dans l'Océan et dans la Méditerranée, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Germanie. L'activité incroyable que déploya ce prince pendant un règne de quarante-six ans, étonne, surprend l'esprit. Ses armées couvraient les Gaules, l'Allemagne, l'Italie, la Pannonie, traversaient les Alpes et les Pyrénées; et partout Karl le Grand sortait victorieux de ces luttes terribles, où des peuples entiers s'exterminaient pour satisfaire son ambition.

Sa vie politique est remplie d'événements aussi

extraordinaires que sa vie militaire. En 774, la cour pontificale le reconnaît patrice et roi d'Italie ; en échange, le prince confirme les donations faites au saint-siége par Pépin le Bref. Dans les actes qui assurent ces possessions à l'Église de Rome, le chef des Franks prend déjà le titre d'empereur, se réserve la suzeraineté des états de l'Église, et oblige le pontife à déclarer dans un synode tenu au palais de Latran, qu'à l'avenir les rois franks auront le droit irrévocable d'approuver ou de rejeter l'élection des papes.

Dans un second voyage à Rome, Karl fait sacrer rois de Lombardie et d'Aquitaine ses fils Pépin et Louis; ensuite il réunit le duché de Bavière à la couronne de France. Plus tard il préside le célèbre concile de Francfort, et décrète que les biens patrimoniaux des ecclésiastiques doivent retourner à leurs parents et non à l'Église après la mort des prêtres. Les pontifes eux-mêmes sont obligés d'obéir à ses volontés; et Léon III le couronne empereur d'Occident. L'exil et la mort de l'impératrice Irène l'empêchèrent de réaliser son projet de réunir en sa personne les deux empires d'Orient et d'Occident en épousant cette princesse. Quelques années avant sa mort, Charlemagne convoqua l'assemblée des grands, du clergé et du peuple, pour faire connaître ses intentions dernières ; dans son testament il partageait ses immenses états entre ses fils, et reconnaissait cependant à la nation le droit de choisir elle-même un roi digne de la commander; mais seulement après la mort des princes qu'il venait de couronner.

Par ses soins, la ville de Boulogne vit s'établir dans ses murs un entrepôt; le port fut réparé et le phare entièrement reconstruit. Des écoles, des académies se fondèrent dans toutes les provinces de son empire ; et les savants du monde entier furent appelés à la cour, pour établir une académie modèle qu'il présidait lui-même. Il entreprit de former un corps de lois qui pût servir à tous les besoins de ses sujets, et ses nombreux édits attestent sa profonde sagesse. Il fit plusieurs règlements très-remarquables pour établir les rapports religieux et politiques de ses peuples. On appelait du nom d'articles, de chapitres ou de capitulaires, toutes les lois qui avaient été faites sous les rois franks. La race des Mérovingiens en a laissé un très-petit nombre et d'une minime importance ; Charlemagne en a fait à lui seul soixante-cinq, qui renferment onze cent cinquante et un articles. Ces espèces d'ordonnances embrassent toutes sortes de matières. Nous en citerons quelques fragments qui feront juger de la civilisation de la France au huitième siècle. « Nul homme, ecclésiastique ou laïque, ne pourra, soit en temps d'abondance, soit en temps de cherté, vendre les vivres à un prix plus élevé que celui récemment fixé par boisseau, savoir : le boisseau d'avoine, un denier; l'orge, deux deniers; le seigle, trois deniers ; le froment, quatre deniers. Ceux qui voudront vendre les grains en pain devront donner douze pains de froment, chacun de deux livres, pour un denier ; quinze pains de seigle, vingt pains d'orge et vingt-cinq pains d'avoine, du même poids, pour le prix d'un denier.

« Nous voulons et ordonnons qu'aucun de ceux qui servent dans notre palais, ne se permette d'y recevoir les malfaiteurs qui cherchent un refuge sous notre toit impérial, et viennent s'y cacher pour cause de vol, d'homicide ou d'adultère. Si quelque homme libre viole notre défense et cache un criminel dans notre palais, il sera tenu de le porter sur ses épaules jusqu'à la place publique, et là il sera attaché au même poteau que le coupable.

« Quiconque trouvera des hommes se battant dans notre palais et ne pourra ou ne voudra pas mettre fin à la rixe, supportera sa part du dommage causé.

« Charles, avec l'aide de Dieu, roi des Franks et des Lombards, et patrice des Romains ; aux lecteurs religieux soumis à notre domination... Ayant à cœur d'améliorer l'état de nos églises, et voulant relever la culture des lettres, qui a presque entièrement péri par l'abrutissement et l'impéritie de nos ancêtres, nous engageons à l'étude des arts libéraux tous ceux que nous pouvons y attirer. Déjà nous avons corrigé, avec le secours de Dieu, les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, corrompus par l'ignorance des copistes ; maintenant, ne pouvant souffrir que dans les lectures divines, au milieu des offices sacrés, il se glisse de discordants solécismes, nous désirons réformer les dites lectures. En conséquence, nous avions chargé de ce travail le diacre Paul, notre client familier ; nous lui avions enjoint de parcourir avec soin les écrits des Pères catholiques, et de choisir dans ces fertiles prairies quelques fleurs, afin d'en former pour ainsi dire une seule guirlande. Empressé d'obéir à nos ordres, Paul a relu les traités et les discours des divers Pères catholiques, et choisissant les meilleurs, il nous a offert, en deux volumes, des lectures pures de fautes. Ayant attentivement examiné le texte de ces volumes avec notre sagacité, nous les avons décrétés de notre autorité, et nous les transmettons à la religion de nos évêques pour les faire lire dans les églises du Christ. »

L'impartialité exige qu'après avoir rapporté les diverses actions de Charlemagne, nous traduisions les différentes opinions émises sur ce monarque par les historiens. Mézeray s'exprime ainsi sur ses qualités physiques et morales : « Le prince était d'une taille avantageuse ; sept de ses pieds en mesuraient la hauteur ; son corps, bien proportionné, paraissait élégant, malgré une légère obésité. Il avait le col court et gros, les yeux bien fendus et brillants, le nez long et aquilin, le visage ouvert, le teint frais, la démarche grave, le port et le geste martials, la voix mâle et d'un timbre un peu aigu. Son esprit était doux et jovial, sa conversation familière, aisée et entraînante.

« Laborieux, sobre, libéral et courtois, Charlemagne détestait les flatteurs; il s'habillait avec une grande simplicité dans l'intérieur de son palais; mais dans les cérémonies publiques, où la majesté de l'État était représentée par le souverain, rien n'égalait la magnificence de ses vêtements. Pendant ses repas, il se faisait lire l'histoire des rois ses prédécesseurs, ou les ouvrages de saint Augustin. Après le dîner, il prenait deux ou trois heures de repos, et il interrompait le sommeil de la nuit pour se livrer à l'étude ou à la prière ; il rendait la justice à toute heure, même en prenant les habits qui devaient le couvrir. Le printemps et l'été étaient consacrés aux expéditions guerrières; pendant l'automne il se

livrait aux plaisirs de la chasse; et l'hiver était l'époque des grands conseils ou de ses travaux littéraires. Plusieurs heures du jour ou de la nuit étaient employées à l'étude sérieuse de l'astronomie et de la théologie, sciences dans lesquelles il excellait.

« Clément et charitable, il savait pardonner aux coupables, et ses libéralités s'étendaient jusqu'en Syrie et en Afrique. Ses trésors étaient toujours ouverts aux savants et aux artistes. Sous son règne, la France se couvrit d'églises, de palais, d'édifices publics, les ports de mer furent réparés, les routes furent élargies, des chaussées furent élevées pour rendre les rivières navigables; enfin Karl établit dans toutes les villes maritimes d'immenses arsenaux et construisit un grand nombre de vaisseaux. »

D'autres historiens, loin de nous montrer Charlemagne comme le modèle des princes, l'accusent d'avoir dépouillé ses neveux de leurs états, d'avoir répudié la fille de Didier et d'avoir fait mourir son beau-père. Ils le représentent comme un prince cruel et débauché, dont la vie privée était souillée par les débordements les plus honteux. Ils disent que quatre femmes légitimes ne suffisaient point à son incontinence; qu'il avait cinq concubines en titre, que ses palais étaient remplis de prostituées; que ses guerres religieuses contre les Saxons, et les cruautés qu'il exerça sur ces peuples courageux, avaient pour but une exécrable ambition et le désir de se faire reconnaître comme empereur d'Occident par les pontifes de Rome. Ils prétendent que pour accomplir ses projets, il prodigua les trésors de la Gaule, et fit couler par torrents les larmes et le sang des peuples; enfin que ses actes de clémence et de générosité avaient pour mobile unique l'orgueil et la superstition; qu'il était mesquin, parcimonieux et même d'une avarice sordide; qu'il se montrait soucieux à l'excès, du soin de ses domaines, de la vente de ses bois, de ses foins, de ses fruits et de ses légumes.

Pasquier, dans ses écrits l'appelle ambitieux, cruel, adultère, incestueux, et l'accuse d'avoir souillé la couche de ses filles. Le moine Aimoin, contemporain de Louis le Débonnaire, affirme que le jeune prince, à son avénement à l'empire, bannit du palais les courtisanes qui étaient restées après la mort de Charlemagne son père; et qu'il renferma ses sœurs dans des monastères, parce qu'elles furent convaincues d'avoir entretenu des relations criminelles avec des valets et des soldats. La chronique du monastère de Lorch, qui raconte l'histoire de la belle Imma et d'Éginhard, est encore une preuve irréfragable des désordres de la cour du grand empereur. Voici ce récit gracieux tel qu'il est rapporté dans une antique légende : « Eginhard, archichapelain et secrétaire de l'empereur Karl, s'acquittait très-honorablement de son office auprès du roi, et s'était fait chérir de tous; il était aimé surtout d'une très-vive ardeur par la fille du prince, qui avait été promise au roi des Grecs. Un peu de temps s'était écoulé, et chaque jour croissait entre eux l'amour; la crainte les retenait; et de peur de la colère impériale, ils n'osaient courir le grave péril de se voir. Mais l'infatigable amour triompha de tout; l'impatient Éginhard, brûlant d'un feu sans remède, n'osant s'adresser par un messager aux oreilles de la jeune fille, prit tout d'un coup confiance en lui-même, et secrètement, au milieu de la nuit, il se rendit dans les appartements qu'elle habitait. Ayant frappé doucement à sa porte et comme pour parler à la jeune fille par ordre du roi, il obtint la permission d'entrer; et alors, seul avec elle, l'ayant charmée par de secrets entretiens, il donna et reçut de tendres embrassements, et son amour jouit du bien tant désiré!.....

« Mais lorsqu'à l'approche de la lumière du jour il voulut retourner, à travers les dernières ombres de la nuit, là d'où il était venu; il s'aperçut que soudainement il était tombé beaucoup de neige, et n'osa sortir, de peur que la trace des pieds d'un homme ne trahît son secret. Tous deux pleins d'angoisses de ce qu'ils avaient fait, et saisis de crainte, demeuraient en dedans. Enfin, la charmante jeune fille que l'amour rendait audacieuse, proposa à son amant de le recevoir sur son dos pour le porter, avant l'approche du jour, tout près de sa chambre, qui était de l'autre côté de la cour; elle s'inclina en effet et emporta son amant.

« Or, l'empereur, qui, par la volonté divine, avait passé cette nuit sans sommeil, étant levé avant l'aube, regardait à une fenêtre de son palais; il vit sa fille marchant lentement et d'un pas chancelant sous un fardeau. Et lorsqu'elle l'eut déposé, il fut surpris de voir deux êtres s'agiter, l'un regagnant la chambre de son secrétaire, et sa fille reprenant bien vite la trace de ses pas. Après les avoir longtemps regardés, Karl, saisi à la fois d'admiration et de chagrin, pensa que cela n'arrivait point sans une disposition d'en haut; il se contint, et garda le silence sur ce qu'il avait vu. Cependant Éginhard, tourmenté de ce qu'il avait fait, et bien sûr que de façon ou d'autre la chose ne demeurerait pas longtemps ignorée du roi son seigneur, résolut de s'éloigner de sa maîtresse. Dans son angoisse, il alla trouver l'empereur et lui demanda à genoux une mission à l'étranger, disant que ses services, déjà nombreux, n'avaient pas reçu de récompense convenable. Le roi, ne laissant rien connaître de ce qu'il savait, assura Éginhard qu'il répondrait bientôt à sa demande; aussitôt il convoqua dans son palais ses conseillers, les principaux de son royaume et ses autres familiers. Cette magnifique assemblée de divers seigneurs étant réunie, il commença par se plaindre de l'outrage que la majesté impériale avait reçue du coupable amour de sa fille avec son secrétaire, ajoutant qu'il en était grandement troublé. Les assistants demeuraient frappés de stupeur, et quelque-uns paraissaient douter encore, tant la chose était hardie et inouïe.

« Lorsque le roi eut bien observé l'affection que chacun lui portait, et qu'entre les divers avis il se fut arrêté à celui qu'il voulait suivre, il leur parla ainsi : Vous n'ignorez pas que, souvent, des choses qui commencent par un malheur ont une issue favorable; il ne faut donc point se désoler, mais bien plutôt rechercher pieusement et respecter les intentions de la Providence. Je ne ferai pas subir à mon secrétaire, pour cette déplorable action, un châtiment qui accroîtrait le déshonneur de ma fille, au lieu de l'effacer. Je crois qu'il est sage de pardonner à leur jeunesse et de les unir en légitime mariage, pour donner ainsi à leur faute une couleur d'honnêteté. Ayant ouï cet avis du



Eginhard et Imma



Imma et Éginhard

roi, tous se réjouirent hautement, et le comblèrent de louanges pour la douceur de son jugement. Le prince fit comparaître Éginhard en sa présence, et lui dit : Vous avez fait parvenir à mes oreilles vos plaintes de ce que notre royale munificence n'avait pas encore répondu dignement à vos services. A vrai dire, c'est votre propre négligence qu'il faut accuser ; car au milieu de si grandes affaires, dont je porte seul le poids, je ne pouvais deviner vos désirs et songer à accorder à vos services les honneurs qui leur sont dus. Pour ne pas vous retenir par de long discours, je ferai maintenant cesser vos plaintes par un magnifique don ; je vais vous donner ma fille en mariage, votre porteuse, celle qui déjà, ceignant sa robe, s'est montrée si docile à vous porter. Aussitôt, d'après l'ordre du roi, et au milieu d'une suite nombreuse, on fit entrer la belle Imma, le visage couvert d'un charmante rougeur, et le père la mit lui-même entre les mains d'Éginhard, avec une riche dot, quelques domaines, beaucoup d'or et d'argent, et une profusion de tentures et de meubles précieux. »

Quels que soient les crimes de Charlemagne, il apparaît comme un des plus grands hommes qui aient traversé l'histoire. La protection qu'il accorda aux lettres, aux arts, aux sciences ; le soin qu'il prit de l'instruction publique, nous le rendent recommandable, et nous disposent à rejeter la cause de ses vices sur la barbarie du temps.

Sa vieillesse fut aussi laborieuse que l'avait été sa jeunesse ; enfin il mourut le 28 janvier 814, dans la soixante et onzième année de son âge. Son inhumation eut lieu dans la capitale de son empire, à Aix-la-Chapelle ; on descendit le corps dans un immense caveau ; il fut assis sur un trône d'or, et revêtu des habits impériaux, du manteau royal, et d'un chapeau de pèlerin. On lui mit une couronne d'or sur la tête, un calice à la main, une épée au côté, et un livre d'Évangiles sur les genoux ; un sceptre et un bouclier d'or furent déposés à ses pieds ; on remplit le sépulcre de pièces d'or, de pierreries et de parfums, et il fut scellé du sceau royal. Au-dessus du monument on éleva un arc de triomphe sur lequel fut gravée cette épitaphe : « Ici reposent les restes de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur. Il étendit glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heureusement durant quarante-sept années. »

NEUVIÈME SIÈCLE



Réflexions sur l'histoire ecclésiastique du neuvième siècle. — Élection d'Étienne V. — Son voyage en France. — L'empereur Louis reçoit le pape avec de grands honneurs. — Retour du pontife à Rome. — Mort d'Étienne V.

Au commencement du neuvième siècle, le saint-siége se trouvait affranchi du joug des empereurs grecs, des exarques de Ravenne, et des rois lombards. En effet, les papes, en couronnant Charlemagne empereur d'Occident, s'étaient ménagé dans ses successeurs des protecteurs puissants et intéressés, qui, pour maintenir leur tyrannie sur les peuples, obligèrent tous les évêques à se soumettre sans examen aux décisions de la cour de Rome.

Mais aussi on vit bientôt s'opérer dans la religion un changement étrange ; les saintes traditions furent méprisées, la morale du Christ fut outragée ; l'orthodoxie de l'Église ne consista plus que dans la souveraineté du pape, dans l'adoration des images et l'invocation des saints, dans le chant sacré, la solennité des messes et la pompe des cérémonies ; dans la consécration des temples, la splendeur des basiliques, dans les vœux monastiques, dans les pèlerinages et dans la création de nouveaux ordres religieux.

Rome imposait son fanatisme et ses supertitions à toutes les autres Églises ; la morale, la foi et la véritable piété étaient remplacées par la cupidité, l'ambition et la luxure ; l'ignorance du clergé était si profonde, que l'on exigeait seulement des princes et des dignitaires ecclésiastiques qu'ils sussent chanter l'oraison dominicale, le symbole, et les canons de la messe. La protection que Charlemagne avait accordée aux lettres fut impuissante pour changer les habitudes honteuses des prêtres, pour les faire sortir de l'abrutissement incroyable dans lequel ils étaient plongés ; et les papes qui voulurent former des sujets capables furent obligés d'élever dans leurs palais les enfants qui montraient du goût pour l'étude et de l'aptitude pour les sciences.

Étienne V, qui était d'une famille des plus considérables de Rome, fut admis au palais patriarcal de Latran, suivant la coutume de l'époque, afin d'achever son éducation. Le pontife Léon l'ordonna sous-diacre, et plus tard lui conféra le diaconat, lorsqu'il eut reconnu que le jeune ecclésiastique était digne de sa protection par l'application constante qu'il apportait à ses études.

Après la mort du pape, Étienne réunit les suffrages unanimes du clergé, des grands et du peuple, et fut désigné pour lui succéder sur le trône de saint Pierre. Le premier soin du nouveau pontife fut d'envoyer ses légats auprès de l'empereur Louis pour lui demander une entrevue.

Cette démarche était nécessitée par les intérêts de son siége, qui était menacé par l'empereur d'Orient; et comme le danger était imminent, Étienne se détermina à se rendre en France, sans attendre le retour de ses envoyés ni même la réponse de Louis. Le monarque français ayant appris que le saint-père s'était mis en route pour ses états, dépêcha aussitôt des courriers extraordinaires à son neveu Bernard, roi d'Italie, avec ordre d'accompagner le pontife au delà des Alpes; en même temps il envoya des ambassadeurs et des gardes qui lui servirent d'escorte jusqu'à Reims.

A l'arrivée d'Étienne, l'empereur ordonna aux grands dignitaires de son royaume, à l'archichapelain Hildebald, à Théodulfe, évêque d'Orléans, à Jean, métropolitain d'Arles, et à plusieurs autres prélats, de se rendre au-devant du pape en grande cérémonie. Lui-même s'avança avec sa cour jusqu'au monastère de Saint-Remi, et lorsqu'il aperçut le pontife, il descendit de cheval, et se prosterna devant lui en disant: « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Étienne le prit par la main en répondant: « Béni soit Dieu, qui nous a fait voir un second David. » Alors ils s'embrassèrent et se rendirent à la métropole, où l'on chanta un Te Deum. L'un et l'autre prièrent longtemps en silence; enfin le pape se releva, et d'une voix éclatante il entonna des cantiques d'allégresse en l'honneur du roi de France.

Le lendemain, il remit à la reine et aux grands officiers de la cour les présents qu'il avait apportés de Rome; et le dimanche suivant, avant de célébrer le service divin, il sacra de nouveau l'empereur, lui posa sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, et lui en présenta une autre destinée à Irmengarde, qu'il salua du nom d'impératrice.

Pendant son séjour à Reims, Étienne s'entretint tous les jours avec Louis le Débonnaire des affaires de l'Église, et en obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les règlements donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père; ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et les religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux, dans l'enceinte des cloîtres, les enfants de



Louis le Débonnaire aux genoux du pape Étienne V.

leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il leur défendit d'entretenir des équipages de chasses, d'élever des chiens et des faucons, et il réglementa jusqu'au personnel des domestiques attachés aux monastères. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur gloutonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses. On voit, d'après ces documents, que la vie des chanoines consistait à bien boire, manger fort et faire l'amour; et que l'existence des chanoinesses se passait en galanteries et en lascivetés.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siége l'espace de sept mois.





Idolatrie des images. — La Madone dans la gloire.



Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés: ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siége resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute sur les Romains, qui l'avaient obligé de se faire consacrer immédiatement, afin qu'il pût exercer les fonctions pontificales. Alors Louis notifia aux citoyens de Rome qu'ils prissent garde à l'avenir de blesser ainsi la majesté impériale, et qu'ils eussent à observer plus religieusement les usages de leurs ancêtres.

Mais ce prince débonnaire se repentit bientôt d'avoir fait écrire des paroles aussi sévères; et pour racheter sa faute, il renouvela le traité d'alliance qui confirmait au saint-siége les donations de Pépin et de Charlemagne, son aïeul et son père; il augmenta même les domaines de l'Église, et reconnut la souveraineté absolue du pontife sur plusieurs patrimoines de la Campanie, de la Calabre, des campagnes de Naples et de Salerne; ainsi que la juridiction des papes sur la ville et le duché de Rome, sur les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Quant à cette dernière province, on présume qu'elle a été ajoutée dans l'acte par une frauduleuse interpolation, car il est certain que la Sicile à cette époque n'appartenait pas aux princes français, et qu'elle faisait partie des états de l'empire d'Orient. Enfin Louis, renonçant aux priviléges de sa couronne, assura aux Romains le droit de libre élection, et leur accorda l'autorisation de n'envoyer des légats en France qu'après la consécration des papes.

La cour de Rome devint alors une puissance formidable: non-seulement les papes possédaient d'immenses revenus, mais encore tous les souverains d'Occident mettaient les armées sous leurs ordres, ruinaient les empires, exterminaient les peuples au nom de Saint-Pierre, et envoyaient les dépouilles des vaincus pour grossir les richesses du clergé romain, et pour entretenir la paresse et les débauches des moines. Les pontifes ne se contentaient plus de traiter d'égal à égal avec les princes; ils refusaient de recevoir leurs envoyés et d'ouvrir leurs messages.

Ainsi l'empereur d'Orient, Léon V, et Théodore,

patriarche de Constantinople, ayant adressé à Pascal des apocrisiaires chargés de le consulter sur le culte des images, le saint-père refusa de les voir, et les fit chasser honteusement de Rome. Les ambassadeurs furent obligés de retourner à Byzance avec leurs dépêches.

Pascal, encouragé par les éloges de Théodore Studite, zélé adorateur des images, eut l'impudence, après cet excès d'audace, d'envoyer des légats à Constantinople pour ordonner à l'empereur et au patriarche de rétablir le culte des images, les menaçant de sa colère s'ils persistaient dans leur hérésie. A son tour, le prince usa de représailles sur les envoyés du pontife; il les fit fouetter dans tous les carrefours de la ville, et pour se venger du saint-père, il montra une extrême sévérité envers les iconolâtres.

Pascal désirant soutenir sa lutte contre l'empereur, fit publier que tous les chrétiens de Constantinople qui auraient souffert pour la foi de l'Église seraient accueillis à Rome et nourris aux frais de Saint-Pierre; à cet effet, il rétablit la basilique de Sainte-Praxède, et fonda pour les Orientaux un immense monastère, où l'on célébrait jour et nuit l'office divin en langue grecque; il affecta au couvent des revenus considérables en fonds de terre et en maisons; il orna splendidement l'intérieur de l'église, et plaça sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de huit cents livres.

Toutes ces libéralités épuisèrent ses trésors, et comme les fidèles montraient une grande tiédeur pour se dépouiller en faveur des étrangers, le pape imagina un singulier expédient pour faire affluer les aumônes dans son épargne. Il fit relever l'église de Sainte-Cécile, qui était tombée en ruines, et la fit orner avec une grande magnificence; ensuite il plaça sur le maître-autel la châsse de la sainte, mais vide de ses reliques. Le dimanche suivant, il convoqua le peuple aux matines dans la cathédrale, et pendant qu'il était prosterné dans l'affliction de son âme, il feignit de succomber à un sommeil surnaturel.

A peine endormi sur son siége, sainte Cécile elle-même apparut au saint-père dans toute sa gloire, et lui parla ainsi: « Des prêtres impurs et des pontifes sacriléges ont déjà cherché mes dépouilles mortelles; mais leurs yeux se sont ouverts dans l'obscurité, et leurs mains se sont égarées dans les ténèbres, car Dieu avait décidé qu'il serait réservé à vous seul de retrouver mon corps. » En achevant ces mots, elle lui désigna de la main un endroit du cimetière de Prétextat, et la vision disparut.

Pascal se réveilla au même instant, et instruisit les prêtres de cette vision miraculeuse; ensuite il se rendit avec son clergé à la place indiquée; il prit lui-même une bêche, creusa la terre, et découvrit le corps de la sainte revêtue d'une robe en tissu d'or; à ses pieds étaient des linges fraîchement imprégnés de sang, et à ses côtés les ossements de Valérien, son époux. Le pape fit placer ces reliques miraculeuses dans une châsse étincelante de pierreries, et les fit transporter solennellement dans l'église qu'il avait fondée en l'honneur de sainte Cécile.

Depuis cette découverte merveilleuse, les offrandes des fidèles et les présents des pèlerins affluèrent dans la nouvelle église, et vinrent augmenter les richesses du saint-père.

Le même miracle renouvelé souvent par les successeurs du pontife a toujours rencontré des hommes simples et crédules!

« Ce premier succès, dit un ancien auteur, engagea le saint-père à fabriquer des saints pour « vendre leurs ossements à toute la chrétienté, et ce « commerce lui rapporta de grandes sommes d'ar- « gent. » L'écrivain aurait dû ajouter que ce trafic abominable s'étendit promptement chez les moines, qui créèrent des milliers de saints et tinrent boutique ouverte pour la vente des ossements des apôtres et des martyrs; pour la vente du bois de la vraie croix, des cheveux et des poils des parties honteuses de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, de la Vierge, etc.... Et devons-nous le dire, dans les siècles suivants, sous le règne de saint Louis, des prêtres eurent l'audace de vendre au duc d'Anjou, frère du roi, abomination et sacrilége!!! le prépuce de Jésus-Christ, et de l'exposer dans une église à l'adoration des fidèles.

Pendant que le souverain pontife s'occupait de grossir les trésors du saint-siége, les musulmans travaillaient à augmenter l'étendue de leur empire, et faisaient valoir comme preuve indubitable de l'excellence de leur foi sur celle des chrétiens, la rapidité de leurs conquêtes. L'empereur Léon s'imaginant que l'idolâtrie de ses sujets était la seule cause de leurs continuelles défaites, au lieu d'employer son énergie à combattre les Arabes, s'attacha exclusivement à faire la guerre aux images. Dans ce but, il s'adjoignit deux ennemis acharnés de l'iconolâtrie, Jean Hylas et le moine Antoine, qui s'occupèrent de compulser et de rassembler tous les livres traitant de la question des images. L'enquête terminée, les deux Pères vinrent déclarer au prince qu'il était incontestablement prouvé, que le prétendu prétexte qui obligeait les chrétiens à adorer les représentations des choses sacrées, ne se trouvait écrit nulle part. Léon fit appeler le patriarche Nicéphore, lui ordonna de se déclarer contre le culte des images; et sur son refus d'obéir, il le menaça de faire briser toutes les statues qui ornaient les églises, ainsi que les tableaux qui tapissaient les murailles des basiliques. Le prélat ayant persisté dans sa résistance, l'exécution suivit de près la menace; non-seulement Léon détruisit les statues et les peintures des églises, mais encore il persécuta les fidèles qui étaient suspectés du crime d'iconolâtrie. Le patriarche Nicéphore fut conduit en exil et son siége fut donné à l'ignare Théodose, qui s'efforça de maintenir les ordonnances du souverain, en employant tour à tour les voies de corruption et d'intimidation. Théodose convoqua ensuite en concile les plus fougueux évêques iconoclastes et fulmina avec eux des anathèmes terribles contre leurs ennemis. Quelques-uns même ayant à juger plusieurs prélats qui par simplicité ou ignorance suivaient les errements de la cour de Rome, s'emportèrent jusqu'à les frapper en pleine assemblée avec les pieds et les mains, et même avec le bois de leurs crosses. La fureur du prosélytisme les poussa à décréter que tous les citoyens qui seraient seulement soupçonnés d'iconolâtrie auraient la langue coupée et les yeux arrachés. Les orthodoxes résistèrent aux persécutions, et attendirent

patiemment que la mort de Léon V les mît à même d'user de représailles.

A cette époque, Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis, étant venu à Rome pour se faire sacrer par le pontife, fut scandalisé de tous les désordres qui existaient dans la ville sainte, et particulièrement dans le palais du pape, qui ressemblait à un lupanar de ces villes maudites dévorées autrefois par le feu du ciel; il fit des remontrances sévères à Pascal, et le menaça, au nom de l'empereur son père, de déférer l'examen de ses actions à l'autorité d'un concile. Le pontife promit de réformer ses mœurs; mais aussitôt que le jeune prince eut quitté l'Italie, il fit arrêter Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon le nomenclateur, deux prêtres vénérables, qu'il accusait de l'avoir desservi auprès de Lothaire; il les fit conduire dans le palais de Latran, et en sa présence il leur fit crever les yeux et arracher la langue; ensuite il les livra aux mains du bourreau pour être décapités.

Louis le Débonnaire ayant été instruit de cette sanglante exécution, envoya l'abbé de Saint-Wast et Humfroy, seigneur de Croire, pour faire une enquête contre le pape; mais le rusé Pascal avait expédié deux légats à la cour de France, pour supplier le monarque de n'accorder aucune croyance aux calomnies qui le représentaient comme l'auteur d'un crime auquel il n'avait pris aucune participation. Les explications des ambassadeurs ébranlèrent les convictions du prince; néanmoins Louis fit partir ses deux commissaires pour Rome avec ses pleins pouvoirs.

Ceux-ci n'eurent pas même le temps de prendre des informations sur la conduite du pape; à leur arrivée, Pascal se présenta à leur palais, entouré de tout son clergé, et demanda à se justifier par serment, en plein concile et en leur présence. Le lendemain, il réunit dans le palais de Latran trente-quatre évêques vendus au saint-siége, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de diacres et de moines, et devant cette assemblée il jura qu'il était innocent de la mort du primicier et du nomenclateur. Alors les envoyés de France demandèrent que les meurtriers leur fussent livrés; le pontife repoussa leur réclamation sous prétexte que les coupables étaient de la famille de Saint-Pierre, et qu'il était de son devoir de les protéger contre tous les souverains du monde; d'ailleurs, ajouta-t-il, « Léon et Théodore ont justement été condamnés pour crime de lèse-majesté. »

Ensuite le saint-père envoya une nouvelle ambassade composée de Jean, évêque, du bibliothécaire Sergius, et de Léon, maître de la milice, afin de convaincre le monarque de la sincérité de ses protestations. L'empereur Louis ne jugea pas convenable, pour la dignité de l'Église, de pousser plus loin les investigations et les recherches, redoutant de se voir forcé, pour punir un crime, de livrer au bourreau la tête d'un pontife assassin

A leur retour à Rome les légats trouvèrent Pascal dangereusement malade; il mourut le 11 mai 824, après un règne de sept ans et trois mois. Le pontife fut enterré dans le cimetière de Sainte Praxède, les Romains s'étant opposés à ce qu'on l'inhumât dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Pascal a depuis été placé au rang des saints, et l'Église honore sa mémoire le 14 mai de chaque année!





Idolatrie des images. — Sainte Anne.



Élection d'Eugène II. — Voyage de Lothaire à Rome. — Il oblige le pape à restituer les richesses volées aux citoyens par ses prédécesseurs. — Constitution de Lothaire. — Il réprime l'avarice et l'ambition des pontifes. — Lettre de l'empereur Michel sur les superstitions des images. — Les évêques français assemblés en concile rejettent le culte des images et refusent de se soumettre à l'autorité du pape. — Désordres et ignorance profonde du clergé. — Concile de Rome. — Mort du pontife.

Après la mort de Pascal, les Romains se divisèrent en deux factions et proclamèrent deux pontifes. Un prêtre nommé Zinzinus avait dans son parti les nobles, les magistrats et le clergé; Eugène, son compétiteur se présentait comme l'élu du peuple. Cette seconde faction étant la plus puissante, Zinzinus fut contraint d'abdiquer la papauté, et de céder la place à Eugène, qui s'assit sur le trône de saint Pierre. Le nouveau pontife était Romain d'origine et fils de Boëmond. Anastase le bibliothécaire dit formellement que la simplicité, l'humilité et les bonnes mœurs d'Eugène le rendaient très-recommandable.

Après son ordination, sa Sainteté informa Louis le Débonnaire de la sédition qui s'était élevée à Rome à l'occasion de son élection, en le priant de faire punir les coupables. L'empereur envoya Lothaire pour se faire rendre un compte exact de toute cette affaire, et fit accompagner son fils du vénérable Hilduin, abbé de Saint-Denis et archichapelain.

A son arrivée dans la ville sainte, le prince ayant fait annoncer qu'il entendrait toutes les plaintes des citoyens, des familles entières vinrent se jeter à ses pieds, réclamant justice contre le saint-siége; et Lothaire put juger par lui-même combien les indignes prédécesseurs d'Eugène avaient rendu de condamnations injustes dans le seul but de s'emparer des richesses du peuple. Il ordonna au saint-père de restituer aux familles les terres et les domaines qui avaient été confisqués injustement; et pour prévenir de nouveaux abus, il fit publier la constitution suivante, devant le peuple assemblé dans la cathédrale de Saint-Pierre.

« Défense, sous peine de la vie, d'offenser ceux qui sont placés sous la protection spéciale de l'empereur.

Les pontifes, les ducs et les juges, devront rendre au peuple une justice équitable. Aucun homme libre ou serf n'empêchera l'exercice du droit d'élection des chefs de l'Église, qui appartient aux Romains, d'après l'ancienne concession qui leur en a été faite par nos pères.

Nous voulons que des commissaires soient établis par le pape, afin de nous signaler chaque année de quelle manière la justice a été rendue aux citoyens et comment la présente constitution aura été observée. Nous voulons aussi que l'on demande aux Romains sous quelle loi ils veulent vivre, afin qu'ils soient jugés d'après la loi qu'ils auront adoptée, ce qui leur sera accordé par notre autorité impériale.

Enfin, nous ordonnons à tous les dignitaires de l'Etat de se rendre en notre présence, et de nous prêter serment de fidélité en ces termes : « Je jure d'être fidèle aux empereurs Louis et Lothaire, malgré la foi que j'ai promise au saint-siége; et je m'engage à ne point permettre qu'on élise de pape non canoniquement, ni qu'il soit consacré avant d'avoir renouvelé devant les commissaires des souverains le

serment qui est présentement formulé par le pontife, actuellement régnant, Eugène II. »

Aventin affirme que cette constitution rétablit la tranquillité dans Rome et fit cesser les désordres qui étaient soulevés dans toute l'Italie « par l'ambition, l'avarice, les fourberies et les cruautés des papes. »

A son retour en France, Lothaire trouva les ambassadeurs de l'empereur Michel, dit le Bègue, chargés de l'instruire de la nouvelle victoire qu'il avait remportée sur l'usurpateur Thomas, et de l'heureuse fin des guerres civiles qui avaient désolé l'empire. Les envoyés grecs remirent à Louis des lettres de leur cour relativement au culte des images, qui était toujours la grande question religieuse.

« Nous vous faisons savoir, écrivait Michel, qu'un grand nombre de prêtres et de moines, à l'instigation des évêques de Rome, s'écartent des traditions apostoliques et introduisent des nouveautés condamnables dans le culte chrétien. Ils enlèvent les croix des basiliques, et les remplacent par des images devant lesquelles ils allument des lampes et brûlent de l'encens. Les dévots et les simples entourent ces idoles de linges et les prennent comme marraines de leurs enfants ; ils leur offrent les premiers cheveux des nouveau-nés, ils se prosternent devant elles et chantent des cantiques en implorant leur secours.

Les prêtres, dans leur fanatisme, grattent les couleurs des tableaux, et mêlent ces matières profanes au vin de l'eucharistie qu'ils donnent aux fidèles; d'autres ecclésiastiques déposent le pain consacré entre les mains des statues de pierre, et le font prendre ensuite aux communiants sur les idoles mêmes; plusieurs moines osent célébrer les divins mystères sur des planches barbouillées de figures de saints, et ils appellent ces autels, des tables privilégiées.

Pour remédier au scandale de ces abus, les empereurs orthodoxes et nos évêques avaient assemblé un concile pour décider que les images seraient placées dans les temples à une hauteur convenable, afin d'empêcher les fanatiques d'allumer des lampes en leur honneur et de leur offrir de l'encens, ou de brûler leurs cheveux. Mais les prêtres, que cette superstition condamnable enrichissait, n'ont pas voulu reconnaître l'autorité de nos synodes, ils en ont appelé au siége de Rome; et les pontifes, par l'espoir de partager avec eux les offrandes des fidèles, se sont rangés de leur parti et ont calomnié l'Église grecque.

Nous dédaignons de réfuter les mensonges infâmes des évêques de Rome, et nous vous déclarons seulement notre foi orthodoxe. Nous confessons la Trinité d'un Dieu en trois personnes, l'incarnation du Verbe, ses deux volontés et ses deux opérations. Nous demandons dans nos prières l'intercession de la sainte Vierge, mère de Dieu, et de tous les saints, et nous honorons leurs reliques; nous reconnaissons l'autorité des traditions apostoliques et les ordonnances de six conciles œcuméniques; enfin, malgré notre juste indignation contre la cour de Rome, nous consentons à reconnaître sa suprématie sur les autres Églises Nous envoyons même au pape Eugène un Evangile, une patène, et un calice ornés d'or et de pierreries, pour être offerts à la basilique de Saint-Pierre par nos ambassadeurs, que nous vous prions de faire accompagner à Rome. »

Louis le Débonnaire les fit conduire en Italie avec une escorte nombreuse, dans laquelle se trouvait Fortunat, patriarche de Grade, qui devait être jugé par le pontife, relativement aux débauches qui l'avaient fait chasser de son siége par les Vénitiens et par les Grecs.

Pendant le séjour des envoyés de Michel, les évêques français Fréculfe et Adgaire demandèrent au saint-père, au nom de Louis l'autorisation d'assembler un concile dans les Gaules pour examiner la question des images. Eugène n'ayant point osé leur refuser son consentement, ils s'empressèrent d'en instruire l'empereur, qui ordonna aux évêques de son royaume de se réunir à Paris le premier novembre de l'année suivante.

Dans cette assemblée on prit connaissance de la lettre du pape Adrien adressée au prince Constantin et à sa mère l'impératrice Irène; les Pères blâmèrent le pontife d'avoir ordonné aux Grecs l'adoration des images; ils rejetèrent le concile de Nicée et le synode des iconoclastes comme étant l'un et l'autre des conciliabules sacriléges. Ils approuvèrent les dogmes enseignés dans les livres Carolins, et appelèrent impies les réponses qu'Adrien avait adressées à Charlemagne sur ces capitulaires.

Enfin, lorsque les discussions furent terminées, Amalarius et Halitgaire, évêque de Cambrai, furent chargés de porter à Louis, au nom de l'assemblée, la lettre suivante : « L'illustre empereur, votre père, s'étant fait lire les actes du synode de Nicée, y trouva beaucoup de choses condamnables; il en adressa des observations judicieuses au pape Adrien, afin que le pontife censurât par son autorité les erreurs de ses prédécesseurs; mais celui-ci, favorisant ceux qui soutenaient la superstition des images, loin d'obéir aux ordres du prince, protégea les iconolâtres.

Aussi, malgré le respect dû au saint-siége, nous sommes forcés de reconnaître que dans cette grave question il s'est entièrement trompé, et que les explications qu'il a données des livres sacrés sont opposées à la vérité et détruisent la pureté de la foi.

Nous savons combien vous souffrirez de voir que les pontifes romains, ces puissances de la terre, se sont écartés des préceptes divins et sont tombés dans l'erreur; cependant nous ne nous laisserons point arrêter par cette considération, parce qu'il s'agit du salut de nos frères.

Nous vous prions donc, ô prince! d'adresser des réprimandes sévères aux Églises de Rome et de Constantinople, afin de faire retomber sur elles le scandale de la double hérésie de l'adoration ou du mépris des images; car c'est en condamnant hautement les iconoclastes et les iconolâtres que vous ramènerez l'orthodoxie et que vous assurerez le salut des peuples. »

Ainsi les chrétiens de la Gaule non-seulement repoussaient le dogme de l'infaillibilité des papes, puisque deux empereurs très-religieux, Charlemagne et Louis, et un grand nombre de prélats, reconnaissaient que le saint-siége s'était entièrement trompé dans la question des images; mais encore ils refusaient de se



Idolâtrie des images. — Saint Jean prêchant dans le désert.



Idolâtrie des images. — La Vierge au chardonneret

soumettre aux décrets d'un synode universel qui cependant avait été approuvé par le pape et auquel avaient assisté ses légats.

Les protestants en tirent logiquement cette conséquence : « Si des princes, des évêques et des conciles ont pu rejeter le culte des images comme une pratique superstitieuse et idolâtre, sans être hérétiques et sans encourir l'excommunication, nous pouvons librement aujourd'hui suivre cet exemple ; car ce qui est permis une fois par les dogmes religieux doit l'être pour l'avenir ; les lois divines ne pouvant pas être réformées par le caprice des hommes comme les lois politiques. »

Les désordres et les débauches du clergé, dans ce siècle de ténèbres, avaient entièrement détruit la discipline ecclésiastique ; la corruption des mœurs était effroyable, surtout dans les couvents de moines et de religieuses.

Eugène II entreprit de réformer les abus, et convoqua un synode de tous les prélats d'Italie : soixante

évêques, dix-huit prêtres, six diacres, et un grand nombre de clercs et de moines, se rendirent aux ordres du saint-père. Cette assemblée réunissait tous les prélats les plus capables de l'Italie ; cependant leur ignorance était si profonde, qu'ils furent obligés de copier la préface des actes d'un concile tenu sous Grégoire II, pour leur servir de discours d'introduction. Voici les décrets qu'ils rendirent : « Des écoles seront établies dans les évêchés, dans les paroisses, et dans les autres lieux où elles seront reconnues indispensables. On construira des cloîtres près des cathédrales, et il sera enjoint aux clercs d'y étudier et d'y vivre en commun sous la direction d'un supérieur nommé par l'évêque du diocèse.

« Les curés ne pourront être chargés de la conduite d'une paroisse qu'avec le consentement du peuple ; et les prêtres ne seront ordonnés que pour un seul titre, afin de n'être pas obligés de demeurer dans des maisons séculières, à l'abri de toute inspection de leurs chefs.

« Il est défendu aux ecclésiastiques de s'occuper d'usure, de chasse, ou des travaux de culture. Ils paraîtront toujours en public revêtus de leurs habits sacerdotaux, pour être constamment prêts à remplir les fonctions de leur ministère, et pour ne pas être exposés aux insultes des séculiers, qui pourraient les méconnaître sous des habits de laïque.

« Il est expressément défendu aux prélats de détourner à leur profit les biens des paroisses, et de lever des impôts sur leurs diocésains; cependant il leur est permis d'accepter les offrandes des fidèles, afin d'augmenter les richesses de l'Église.

« Les ecclésiastiques seront exemptés de paraître devant la justice, à moins que leurs témoignages ne soient absolument nécessaires. Dans les procès où ils seront engagés, ils se feront remplacer par des avocats chargés de les défendre, excepté dans les accusations criminelles, où ils sont autorisés à se présenter en personne, si l'intérêt de la cause l'exige. »

Eugène II mourut quelque temps après avoir présidé ce synode ; il fut enterré à Saint-Pierre le 27 août 827.

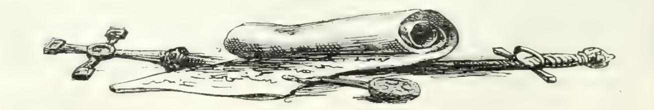
Des auteurs ecclésiastiques affirment que le pontife distribuait lui-même des secours aux malades, aux veuves et aux orphelins. En effet, le soin extrême qu'il prit, pendant les trois années de son règne, d'approvisionner Rome des blés de la Sicile, l'a fait surnommer le Père des pauvres, titre jusqu'alors dédaigné par ses orgueilleux prédécesseurs.

Les décrets rendus par le dernier concile, et qui étaient inspirés par un grand esprit de sagesse, n'eurent malheureusement pas la puissance de réformer les mœurs corrompues des prêtres, ni de les exciter à l'étude. Le clergé ne changea rien à ses habitudes vicieuses, et resta plongé comme auparavant dans une si profonde ignorance, qu'on citait comme des hommes très-instruits ceux d'entre les évêques qui savaient baptiser selon les règles, qui pouvaient expliquer en langue vulgaire le Pater, le Credo, et qui possédaient la clé du calendrier de l'Église.

Quant aux autres ecclésiastiques, ils ne savaient même pas distinguer les noms des anges et des démons, et invoquaient solennellement dans les litanies, Uriel, Raguel, Tobiel, Inias, Tubinac, Sabaoc et Simiel, tous déclarés esprits des ténèbres par le pontife Zacharie.

Dans les églises, le jour de la fête de Noël, ils annonçaient aux fidèles que le Verbe était entré dans le monde par l'oreille de la Vierge sainte ; et au vendredi saint, qu'il s'en était allé au ciel par la porte dorée. Presque tous les prêtres étaient anthropomorphites, c'est-à-dire qu'ils croyaient Dieu corporel; ils ne connaissaient ni le Symbole des apôtres, ni celui de la messe, ni celui de saint Athanase, ni même l'Oraison dominicale.

Les sermons de cette époque devaient nécessairement se ressentir de l'ignorance et de la grossièreté du clergé. Nous nous contentons de traduire un passage d'un discours du prédicateur le plus en renom sous le règne de Louis le Débonnaire, qui est regardé comme un modèle d'éloquence par le chroniqueur qui nous l'a transmis. Il sera facile, d'après cet exemple, de juger ce que devaient être les sermons des prédicateurs ordinaires. « Mes frères, disait-il à ses ouailles, le diable avec ses pieds fourchus, son membre viril noir et pointu, ses grandes cornes, ne pêchait autrefois qu'à la ligne ; maintenant il pêche à pleins filets. Autrefois il y avait quelque honnêteté à vivre dans le mariage; à présent c'est toute chiennerie. Autrefois les hommes de trente et même de quarante ans savaient à peine ce que c'était que l'acte de fornication ; aujourd'hui, filles et garçons, dès l'âge de quinze ans et même de douze ans, s'amusent entre eux et en remontreraient à leurs parents. Partout le diable pêche en eau trouble, et ramasse dans sa chaudière les forniqueurs, les larrons, les usuriers, les pipeurs, les maquerelles et les putains. Vous tous, gens de mauvaise vie qui m'écoutez, vous êtes les aides du grand Lucifer dans sa pêcherie. Sachez donc quelle récompense vous attend dans l'autre vie. Vous grincerez tous des dents quand les diables vous perceront de leurs verges de feu précisément dans la partie qui aura péché ; ainsi, femmes luxurieuses et jeunes gens sodomites qui m'écoutez, soyez avertis, et prenez vos précautions pour faire un rempart à vos parties honteuses... Il n'est qu'un moyen de vous garantir de l'enfer, c'est de donner de l'argent à l'Église !... »





Origine de Valentin. — Son éducation. — Il est protégé par Eugène II. — Opinion des historiens sur l'élection du pontife. Éloge de Valentin. — Sa mort.

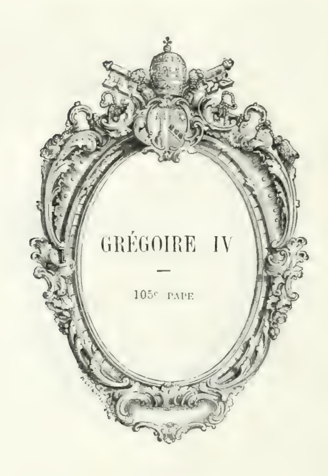
Valentin, Romain de naissance, était fils d'un citoyen nommé Pierre. Il avait été élevé dans le palais patriarcal de Latran; et le pontife Pascal Ier, pour récompenser le jeune ecclésiastique de son assiduité à l'étude, l'avait ordonné sous-diacre. Eugène II l'attacha ensuite à sa personne, et lui porta une affection si vive, que les Romains affirmaient que le pontife était le véritable père de Valentin; il le consacra archi-diacre, lui donna une autorité absolue sur tous les ecclésiastiques de sa cour, et le combla de faveurs et de richesses. Les évêques, jaloux de la puissance du favori, répandirent des bruits infâmes sur Valentin, qu'ils accusaient d'entretenir des relations criminelles avec le pape.

Cependant l'influence de Valentin était si grande, qu'après la mort de son protecteur il fut élevé sur le saint-siége par les suffrages du clergé, des grands et du peuple.

Plusieurs auteurs affirment que son élection ne fut pas exempte des brigues employées de tout temps par les ecclésiastiques qui convoitaient la tiare; ils citent à l'appui de leur assertion que les prêtres qui avaient nommé Valentin chef de l'Église, redoutaient tellement qu'un autre pape ne fût proclamé par ceux de la faction opposée, qu'ils s'empressèrent de l'introniser avant même de l'avoir consacré, action contraire à toutes les coutumes de l'Église; que même ils conférèrent l'épiscopat au diacre avant de l'avoir ordonné prêtre. D'autres soutiennent, au contraire, que le nouveau pontife s'opposa de tout son pouvoir à son élection, et qu'on fut obligé de l'enlever de force de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, où il s'était caché pour ne pas accepter la haute dignité à laquelle il venait d'être promu.

Anastase le bibliothécaire s'exprime ainsi sur ce pontife : « Sa jeunesse ne ressembla point à celle des autres prêtres; loin de rechercher les plaisirs et les jeux, il fuyait la dissipation et se retirait dans la solitude, afin de se livrer entièrement à l'étude de la sagesse et de la religion. Aussi il était devenu le modèle que les mères de famille proposaient à leurs enfants, et il acquit une réputation de sainteté parmi les fidèles de Rome.

« Élevé sur la chaire de l'apôtre, où il n'apparut qu'un instant, Valentin montra aux fidèles les vertus admirables du christianisme unies à l'esprit de tolérance; mais la mort, qui ne respecte ni le mérite, ni les dignités, ni les grandeurs, le frappa bientôt, et l'Église perdit l'un de ses meilleurs pontifes le 10 octobre 827, après un règne de cinq semaines. »



Élection de Grégoire IV. — Translation des reliques de saint Grégoire et de saint Tiburce. — Disputes violentes entre le pape et les moines du couvent de Farse. — Les commissaires de Louis condamnent le pontife à restituer les terres usurpées par le saint-siége. — Révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire. — Grégoire trahit le prince. — Louis est déposé et enfermé dans un monastère. — Générosité du roi envers l'Église romaine. — Mort de Grégoire IV.

Grégoire était Romain d'origine, fils d'un patricien nommé Jean; le pontife Pascal lui avait conféré le sous-diaconat et la prêtrise.

Platine rapporte qu'après la mort de Valentin, le diacre Grégoire, élevé au trône de saint-Pierre par les suffrages unanimes du clergé et du peuple, refusa d'abord cette haute dignité. Papebroch affirme au contraire que Grégoire, d'un caractère lâche et perfide, fut soupçonné d'avoir hâté la mort de son prédécesseur, et qu'il n'obtint le saint-siége que par ses brigues et par la violence. « Les Romains, dit cet historien, ne voulurent pas consentir à son ordination, dans la crainte de s'exposer au ressentiment de Louis le Débonnaire; et ils envoyèrent des ambassadeurs au monarque pour le prier de nommer des commissaires qui seraient chargés d'examiner la validité de l'élection. Lorsque les envoyés français se furent rendus dans la ville sainte, le politique Grégoire les combla de présents, acheta leur amitié, et il obtint la confirmation de son titre de pape. Il fut consacré en leur présence, la veille de l'Epiphanie, dans l'église de Saint-Pierre. Cependant, quelque temps après, l'empereur, éclairé par les rapports de ses ministres sur la conduite du pontife, lui écrivit une lettre sévère, et menaça de le faire déposer, s'il ne réparait le scandale de son élection, surtout s'il ne changeait complètement de genre de vie, s'il ne renonçait à ses liaisons adultères, à ses débauches, et s'il ne menait une conduite plus exemplaire que par le passé. »

Dès lors Grégoire voua au prince une haine implacable, dont nous verrons les effets dans les dernières années de son règne.

D'abord il s'occupa de faire réparer les églises de Rome qui tombaient en ruines; il éleva de nombreux monastères, qu'il dota d'immenses richesses arrachées aux peuples par le glaive des rois ou par la fourberie des prêtres. Ensuite il fit transporter dans une des galeries de la basilique de Saint-Pierre le corps de Grégoire le Grand; il le fit placer sous l'autel d'un oratoire dédié à ce saint, et dont l'abside était de mosaïque sur fond d'or. On célébrait tous les ans dans cette chapelle la fête de ce pontife, et pendant la cérémonie les fidèles baisaient le pallium, le reliquaire et la ceinture avec lesquels il avait été enseveli. Les corps de saint Sébastien et de saint Tiburce furent déposés dans le même oratoire.

Grégoire IV rebâtit l'église de Saint-Marc, qui avait été son titre, et la décora magnifiquement; il fit poser sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de mille livres, et fit transporter dans le sanctuaire le corps de saint Hermès; avant l'inhumation du martyr, il lui coupa un doigt, qu'il envoya en présent à Éginhard, l'ancien secrétaire de Charlemagne. Néanmoins les soins qu'il prenait de reconstruire les temples en ruines ne l'empêchaient pas d'étendre sa sollicitude sur les affaires temporelles; il fit relever les murs d'Ostie, et fortifia le port, qui avait été démantelé par les Sarrasins, dans leurs



Le champ du mensonge

excursions sur les îles ou sur les côtes voisines de l'embouchure du Tibre, cette ville fut entourée de hautes murailles, défendues par des bastions garnis de fossés profonds; il la ferma avec d'immenses portes garnies de herses, et fit placer sur les murs des espèces de catapultes pour lancer des pierres, et des machines formidables destinées à repousser les attaques des ennemis. La nouvelle cité fut nommée Grégoriopolis.

Pendant le séjour que les commissaires de l'empereur firent à Rome, Ingoalde, abbé de Farse, leur apporta une lettre de Louis, qui leur commandait d'examiner avec impartialité les plaintes portées contre les papes Adrien et Léon, qui étaient accusés par l'abbé du monastère de Sainte-Marie de s'être emparés de cinq domaines d'une grande étendue, appartenant à son couvent. Ingoalde fit valoir auprès des ambassadeurs les démarches qu'il avait déjà faites sous les pontificats d'Étienne, de Pascal et d'Eugène, et leur représenta que n'ayant pu obtenir justice, il s'était enfin adressé à l'empereur.

Les commissaires instruisirent le pape des ordres qu'ils avaient reçus, et le sommèrent de se faire représenter devant leur tribunal; un avocat fut aussitôt envoyé de Rome pour présenter la défense du saint-siége, celui-ci repoussa la réclamation d'Ingoalde comme attentatoire à la dignité du pape, et affirma solennellement, au nom de Grégoire, que les domaines en litige n'avaient jamais appartenu au monastère de Sainte-Marie. L'abbé se levant alors de son siége, appela sacriléges et menteurs le pontife et son défenseur; il montra les titres des donations qui avaient été faites à son couvent par le roi Didier, et confirmées par l'empereur Charlemagne.

Sur des preuves aussi authentiques, les commissaires furent obligés de condamner la cour de Rome à restituer les biens dont elle s'était emparée injustement; mais l'avocat refusa de se soumettre à leur décision, et le pape approuvant cette résistance, déclara qu'il se rendrait lui-même en France pour faire casser le jugement des commissaires. Malgré la déclaration de Grégoire, le prince ordonna qu'on exécuterait sans retard le jugement prononcé contre le saint-siége; Ingoalde fut mis en possession de ses domaines, et l'acte qui les lui conférait fut déposé dans les cartulaires de Farse pour la conservation des droits du monastère.

Déjà Grégoire avait juré une haine implacable à Louis le Débonnaire à l'occasion des menaces qu'il lui avait adressées lors de son élection; cette dernière affaire le transporta de fureur, et il ne garda plus de mesure dans sa conduite envers le monarque. D'abord il excita les enfants contre le père; ensuite,

lorsque Lothaire se fut déclaré en pleine révolte, le saint-père vint en France pour appuyer la cause du prince et assurer le succès de la rébellion en plaçant ces fils coupables sous la protection de l'Eglise.

La Chronique de Saint-Denis, en parlant de ces événements, prétend « que les démons de l'enfer animèrent tous les fils de Louis le Débonnaire, et que Satan lui-même fit venir l'évêque de Rome, sous un prétexte charitable, comme s'il voulait rétablir la paix entre l'empereur et ses enfants, mais en réalité afin d'accroître les mécontentements réciproques, et pour excommunier le monarque et les évêques qui s'opposeraient aux volontés exécrables de ses fils dénaturés. »

Aussitôt que Grégoire eut franchi les Alpes, les prélats restés fidèles à l'infortuné Louis écrivirent au pape pour l'obliger à sortir de France; ils lui rappelèrent les serments qu'il avait faits au monarque, lui reprochèrent la trahison dont il se rendait coupable envers son prince en venant troubler son royaume, et en s'immisçant dans les affaires de l'État, qui n'étaient point de sa compétence, et lui déclarèrent que s'il entreprenait de les frapper d'interdit, ils retourneraient contre lui-même les excommunications et les anathèmes, et le déposeraient solennellement des fonctions sacrées.

Le pontife, effrayé de cette opposition formidable, résolut de quitter la France; et déjà il se préparait à retourner à Rome, lorsque deux moines, les créatures de Lothaire, pour le rassurer, lui mirent sous les yeux les passages des pères et les canons des conciles italiens qui le déclaraient juge suprême de tous les chrétiens. Alors l'orgueil triompha de la crainte, et son audace n'eut plus de bornes. Grégoire osa écrire aux évêques du parti de l'empereur une lettre dans laquelle il élève le pouvoir du saint-siége au-dessus des trônes, et soutient que ceux qui ont reçu le baptême, quel que soit leur rang, lui doivent une entière obéissance. « Si j'ai juré fidélité au roi, dit-il, je ne peux mieux remplir mon serment qu'en ramenant la paix dans l'État; et vous ne devez point m'accuser de parjure, vous qui êtes coupables de ce crime envers moi. »

De son côté, Lothaire répandait des proclamations contre son père, mais en termes moins véhéments que ceux du souverain pontife; il voulait seulement, assurait-il, punir les mauvais conseillers dont son père était entouré et empêcher que la tranquillité du royaume ne fût compromise par leurs avis insensés. Grégoire se rendit dans le camp de Louis le Débonnaire, sous prétexte de désigner à l'empereur les hommes qu'il devait exiler de la cour, et pour rétablir la concorde, selon les maximes de l'Evangile, entre le père et les enfants. Il demeura plusieurs jours auprès de l'empereur, et tout en lui faisant des protestations d'un dévouement inaltérable, il s'assura de la défection des troupes et de la trahison des chefs, par des présents, par des promesses ou par des menaces; et la nuit même de son départ, tous les soldats passèrent dans le camp de Lothaire.

Le lendemain, Louis, ayant été instruit de cette odieuse trahison, comprit qu'il ne pouvait plus résister aux projets criminels de ses fils; il congédia les serviteurs fidèles qui étaient restés près de sa personne, se rendit au camp des princes, et se livra lui-même entre leurs mains. La plaine où ces événements se passèrent est située entre Bâle et Strasbourg; depuis elle fut nommée « le Champ du Mensonge, » en souvenir de l'infamie du pontife.

Louis fut reçu par ses enfants avec de grandes démonstrations de respect; bientôt après ils le séparèrent de Judith son épouse, dont ils confièrent la garde à Louis, roi de Bavière; ensuite, à l'instigation de Grégoire IV, ils le déclarèrent prisonnier et déchu de la dignité impériale. On le dépouilla de ses ornements royaux; on le revêtit des habits destinés aux pénitents publics, et il fut contraint, en présence d'une multitude innombrable, de confesser à haute voix des crimes vrais ou imaginaires dont il était accusé par ses enfants. Lothaire le fit enfermer dans le monastère de Saint-Médard à Soissons, s'empara de l'autorité souveraine, et se fit prêter serment par le clergé, par les seigneurs et par l'armée, comme empereur d'Occident et comme roi de France.

Après avoir dirigé et consacré cette infâme usurpation, le pape retourna triomphant en Italie. Néanmoins, l'autorité des enfants de Louis le Débonnaire ne fut pas de longue durée; les peuples, indignés de la conduite de Lothaire, se révoltèrent contre lui et rétablirent l'empereur sur le trône. A son tour Louis résolut de se venger du pontife, et il envoya aussitôt à Rome saint Anscaire, métropolitain de Hambourg, accompagné des prélats de Soissons et de Strasbourg et du comte Gérold, afin d'interroger le saint-père sur la part qu'il avait prise dans la conjuration des princes français.

Grégoire protesta par serment de la pureté de ses intentions, renouvela les assurances de son dévouement à la personne du roi, s'engagea à le servir contre ses fils, et combla de présents les envoyés de France. Le faible Louis consentit à oublier le passé; il pardonna à ses enfants, et poussa l'indulgence jusqu'à interposer son autorité pour protéger le saint-siége contre Lothaire son fils, qui, furieux de la nouvelle trahison du pape, avait ordonné à ses officiers de traiter avec une grande dureté les prêtres de l'Église romaine et le saint-père lui-même.

Louis le Débonnaire écrivait ainsi à son fils: « Souvenez-vous, prince, qu'en vous donnant le royaume d'Italie, je vous ai recommandé d'avoir le plus grand respect pour la sainte Église romaine, et que vous avez juré de la défendre contre ses ennemis, et de ne point la laisser exposée aux outrages des étrangers. Faites donc cesser les violences de vos soldats contre le clergé de Rome. Je vous commande de faire préparer des vivres et des logements pour ma suite et pour moi, car je veux me rendre en pélerinage aux tombeaux des apôtres; et j'espère, à mon arrivée dans la ville sainte, que toutes les plaintes auront cessé contre vos troupes. »

La noble et généreuse conduite de Louis le Débonnaire dans cette circonstance suffirait pour flétrir à jamais la mémoire de l'exécrable pontife, qui s'était servi du voile de la religion pour armer les enfants contre leur père!

Ce prêtre, lâche, fourbe, perfide, sacrilége, sans principes et sans foi, occupa la chaire de saint Pierre pendant seize ans; enfin il mourut au commencement de l'année 844.



Histoire de Sergius, surnommé Groin de cochon. — Troubles causés par l'élection de Sergius. — Voyage du roi Louis à Rome. — Audace du pontife. — L'élection du pape est confirmée. — Sergius et son frère vendent publiquement les charges de l'Église. — Le peuple romain prête serment de fidélité à l'empereur. — Louis est couronné roi des Lombards. — Enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire. — Division entre l'empereur et ses frères. — Concile de Paris. — Noménoé s'empare de la souveraineté de Bretagne. — Incursions des Sarrasins en Italie. — Le miracle du Mont-Cassin. — Mort de Sergius.

Sergius était Romain de naissance ; il avait perdu son père dans un âge très-tendre, et sa mère avait pris un soin extrême de son éducation ; malheureusement elle lui fut enlevée à la suite d'une épidémie, et le jeune Sergius demeura orphelin.

Le pape Léon III le fit admettre dans l'école des chantres, où il se distingua par des progrès rapides et par une grande aptitude au travail. Son protecteur l'ayant pris en affection, le fit acolyte; Étienne IV le nomma ensuite sous-diacre ; et Pascal Ier l'ordonna prêtre du titre de Saint-Sylvestre ; enfin Grégoire IV le fit archiprêtre du titre de Saint-Martin.

A la mort de ce pontife, les seigneurs et le peuple s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Mais le nombre des ambitieux était si considérable, que les partis flottaient dans l'indécision et ne se prononçaient pour aucun des compétiteurs. Le frère de Sergius, profitant habilement de la disposition des esprits, fit répandre le nom de l'archiprêtre dans le peuple ; et ses partisans proclamèrent que Sergius était seul digne de la tiare ; les suffrages ainsi enlevés à l'entraînement et à la surprise, se portèrent aussitôt sur l'heureux archiprêtre.

Un diacre nommé Jean briguait également la chaire de Saint Pierre ; furieux d'avoir échoué dans ses projets il se mit à la tête des soldats et enfonça les portes du palais de Latran afin de procéder à une nouvelle élection. Les prélats et le peuple se précipitèrent à la suite des factieux dans la demeure patriarcale ; on arracha le diacre de l'église où il s'était réfugié ; on chassa ses partisans ; enfin, lorsque le tumulte fut apaisé, les citoyens de Rome se rendirent à la basilique de Saint-Martin, qui était le titre de Sergius ; il fut conduit avec de grands honneurs au palais de Latran ; une foule immense de prêtres et de moines le suivit en chantant des hymnes sacrées ; et le même jour il fut consacré solennellement et intronisé en présence du peuple.

Anastase rapporte que pendant la nuit qui suivit cette imposante cérémonie, « il tomba une si grande quantité de neige, que la ville sainte semblait le lendemain s'être revêtue d'une robe sans tache, en signe de réjouissance et de présage favorable pour le nouveau règne. »

Avant son élection, le pape se nommait Os porci, Groin de cochon ; après la consécration, il changea ce nom ridicule et prit celui de Sergius. On attribue à cette circonstance l'origine de l'usage qui s'est conservé depuis pour les papes, de choisir un nouveau nom en montant sur le saint-siége.

Le diacre Jean, en punition de sa révolte, avait été renfermé dans une étroite prison ; les magistrats



Le diacre Jean fait enfoncer les portes du palais de Latran

chargés de son jugement voulaient le condamner à l'exil; les ecclésiastiques, toujours plus féroces que les autres hommes, trouvaient le châtiment trop doux, et demandaient qu'on lui arrachât les yeux et la langue. Sergius s'opposa à toutes ces mesures cruelles, fit rendre la liberté au prisonnier, et le rétablit dans son diaconat.

Au milieu de ces désordres, le nouveau pontife, pressé de recevoir la consécration, n'avait pu attendre le consentement de Lothaire pour se faire ordonner : l'empereur, irrité de cet acte de désobéissance, résolut d'envoyer à Rome son fils aîné Louis, accompagné de son oncle Drogon, évêque de Metz, afin de témoigner son mécontentement au saint-siége, et pour défendre qu'à l'avenir on osât consacrer les papes sans son autorisation.

Avant son départ, le jeune Louis fut déclaré roi d'Italie, et Lothaire lui donna une suite magnifique pour l'accompagner dans son royaume. Aussitôt que Sergius eut reçu la nouvelle de l'arrivée du prince, il envoya à sa rencontre les magistrats de Rome, les élèves des écoles, les compagnies de la milice avec leurs chefs; tous entonnant des cantiques en l'honneur du jeune souverain, et portant les croix et les bannières en tête du cortége, comme on le pratiquait à la réception des empereurs. Louis traversa la ville sainte au milieu d'un cortége immense et s'avança vers le parvis de Saint-Pierre, où se tenait le pontife Sergius, entouré de son clergé, revêtu d'ornements étincelants d'or et de pierreries.

Lorsque le roi eut monté les degrés du temple, les deux souverains s'embrassèrent, et ils entrèrent tous deux dans la cour d'honneur, en se tenant par la main. A un signal du saint-père, les portes intérieures, qui étaient d'argent massif, se fermèrent comme d'elles-mêmes; alors Sergius se tournant vers le prince, lui dit : « Seigneur, si vous venez ici avec la volonté sincère de contribuer de tous vos efforts au salut de l'État et de l'Église, je vous ferai ouvrir les portes sacrées; sinon, vous n'entrerez pas dans le temple de l'apôtre. »

Le prince ayant affirmé que ses intentions n'étaient point hostiles au saint-siége, les portes s'ouvrirent aussitôt devant eux, et ils entrèrent dans l'enceinte de la basilique, au milieu des bénédictions du peuple, qui faisait retentir les voûtes de ses cris d'allégresse; et les prêtres entonnèrent le cantique . « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Ensuite tous deux se prosternèrent devant la Confession de Saint Pierre. Lorsque les prières furent achevées, Sergius accompagna Louis jusqu'au porche du temple, où ils se séparèrent.

Cependant, malgré les assurances pacifiques données par le jeune monarque, les soldats de son es-



La discorde continue entre les fils de Louis le Débonnaire

corte, campés autour de la ville, avaient ordre de ravager la campagne, afin de punir les Romains d'avoir ordonné un pape sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Les prélats et les seigneurs français s'assemblèrent même pour examiner si l'élection de Sergius était régulière et si on devait chasser du trône pontifical l'audacieux archiprêtre. Cette assemblée, composée de vingt-trois évêques, d'un grand nombre d'abbés et de seigneurs, était tellement indignée des brigues et des machinations du saint-père, qu'Angilbert, métropolitain de Milan, accusa hautement Sergius d'avoir excité par son ambition tous les désordres qui désolaient la ville sainte, d'avoir soudoyé des bandes d'assassins pour se faire élire pape, et déclara qu'il se séparait de sa communion.

Viguier affirme également que sous le règne de Sergius les prêtres avaient toute licence; il ajoute : « Le pape avait un frère appelé Benoît, homme d'un caractère brutal, qui s'empara de l'administration ecclésiastique et politique de la ville de Rome. Par son avarice, il mit le désordre au dedans comme au dehors, et accabla le peuple d'exactions. Il vendait publiquement les évêchés, et celui qui en donnait le plus haut prix obtenait la préférence. Enfin il rendit l'usage de la simonie si naturel au clergé italien, qu'il n'existait pas dans cette province corrompue un

seul évêque ou un prêtre, animé de louables intentions, qui n'adressât des plaintes à l'empereur pour empêcher cet abominable trafic.

» Alors la divine Providence, lassée de ces abominations, envoya le fléau des païens, afin de se venger des crimes de la cour de Rome. Les Sarrasins, poussés par la main de Dieu, vinrent jusque sur les terres de l'Église, firent périr un grand nombre d'hommes et saccagèrent les villes et les châteaux. »

Telle était la position affreuse de Rome six mois après l'intronisation de Sergius. Néanmoins le jeune prince, séduit par les présents et par les adulations du pontife, confirma cette élection malgré l'avis de ses conseillers, et il exigea seulement que les citoyens de Rome renouvelassent leur serment de fidélité envers lui-même et envers son père. La cérémonie eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre : les seigneurs italiens et français, le clergé, le peuple et le pontife jurèrent, devant le corps de l'apôtre, une entière soumission à l'empereur Lothaire et à son fils; après quoi Louis reçut la couronne et l'épée des mains de Sergius, qui le proclama roi des Lombards.

Drogon, évêque de Metz, qui avait favorisé le saint-siége dans cette affaire difficile, reçut en récompense de ses bons offices des sommes énormes et le titre de vicaire apostolique, avec pleine autorité sur les métropolitains des églises situées au-delà des Alpes, et le droit d'assembler des conciles généraux.

La discorde qui régnait parmi les enfants de Louis le Débonnaire ne s'était point éteinte depuis sa mort; et les haines éclatèrent enfin à l'occasion de l'enlèvement de la belle Ermengarde, fille de Lothaire, ravie par un seigneur nommé Gisalbert, vassal du roi Charles le Chauve. Lothaire accusa ses frères Charles et Louis le Germanique d'avoir autorisé le rapt de sa fille, et les menaça d'une guerre terrible. Louis se justifia de cette accusation par serment; Charles, au contraire, ayant répondu à son frère qu'il ne redoutait point les menaces, toute la colère de l'empereur se tourna contre lui.

Pour assurer sa vengeance, Lothaire entreprit d'abord de rétablir sur le siége de Reims le prélat Ebbon, qui autrefois avait été chassé de son diocèse à cause de ses crimes, et avait été remplacé par le célèbre Hincmar ; il fit promettre à Ebbon d'employer l'influence de la religion pour détacher les peuples de leur obéissance envers le roi de Neustrie; ensuite il s'occupa de faire prononcer par le pape la réhabilitation de l'indigne archevêque.

Sergius, docile aux ordres de l'empereur, écrivit au roi Charles qu'il avait cité les évêques Gondebaud, métropolitain de Rouen, et Hincmar, pour qu'ils eussent à comparaître dans la ville de Trèves, où devaient se rendre les légats du saint-siége, afin d'examiner dans un concile la cause du prélat déposé. Le prince s'opposa au départ de ses évêques, objectant qu'ils n'étaient pas en sûreté dans une contrée ennemie, et il indiqua la ville de Paris pour le lieu de réunion. Les légats ayant consenti à ce changement, le synode se rassembla pour juger les deux prélats : Ebbon ne comparut pas devant les évêques et n'envoya pas même des lettres pour motiver son absence. Alors les Pères déclarèrent qu'ils lui interdisaient, jusqu'au moment où il se présenterait devant eux, toute prétention sur le diocèse de Reims, avec défense de tenter aucune entreprise contre son successeur.

Ebbon, intimidé par la sentence du synode, se détacha entièrement de la cause de Lothaire; malgré les sollicitations du souverain, il refusa d'en rappeler au saint-siége, et vécut encore cinq années dans la retraite et l'obscurité.

L'empereur ayant échoué dans ses projets contre l'archevêque de Reims, forma de nouvelles intrigues et encouragea la révolte de Noménoé, duc des Bretons. Ce seigneur ambitieux avait levé une armée contre Charles le Chauve et voulait se faire déclarer roi de Bretagne, malgré les évêques de la province, qui étaient dévoués au roi de Neustrie et refusaient de le sacrer. Dans ce siècle de superstitions et d'ignorance, les nations regardaient les prêtres comme les seuls dispensateurs des couronnes, et les princes n'étaient reconnus légitimes souverains qu'après avoir reçu le diadème de la main des évêques. Lothaire, connaissant l'avarice du saint-père, engagea le duc à faire partir pour Rome une brillante ambassade chargée d'offrir de magnifiques présents à Sergius, en échange du rétablissement de la royauté de Bretagne. En effet la démarche de Noménoé obtint une pleine réussite, le pontife déclara ses prétentions justes et légitimes, et ordonna aux évêques bretons de le consacrer roi, sous peine de déposition et d'anathème. Le duc assembla alors les prélats de sa province, et par ses menaces il les força d'exécuter les ordres du pontife.

Ainsi la France était devenue une arène sanglante, où les descendants de Charlemagne se disputaient le premier rang et rivalisaient de crimes et d'attentats.

L'Italie, plus malheureuse encore sous la tyrannie des papes, se trouvait livrée sans défense à l'avarice des prêtres et à la cruauté des Sarrasins.

Les Maures après avoir remonté le Tibre vinrent assiéger Rome et se répandirent dans les campagnes; les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul furent pillées, et le magnifique autel d'argent qui ornait le sépulcre de l'apôtre Pierre devint la proie de ces barbares; ils s'emparèrent de la petite ville de Fondi, et après en avoir passé les habitants au fil de l'épée, ils la brûlèrent et emmenèrent les femmes en captivité. Lothaire ayant envoyé des troupes contre eux, ils établirent leur camp près de Gaëte, attendirent bravement les Français, et les mirent en déroute.

Cette victoire augmenta l'audace des Sarrasins; ils pénétrèrent plus avant en Italie, et se dirigèrent vers le couvent du Mont-Cassin, célèbre par les immenses richesses qu'il renfermait. Arrivés le soir en vue du monastère, les Maures posèrent leurs tentes sur les rives d'un ruisseau qu'on pouvait facilement passer à gué et qui les séparait du Mont-Cassin, remettant au lendemain le pillage de cette riche abbaye, afin que rien ne leur échappât.

Les moines, qui se trouvaient sans défense à la merci des Arabes, n'attendaient plus que la mort; dans leur désespoir, ils se rendirent nu-pieds, des cendres sur la tête, à l'église de Saint-Benoît, pour passer la nuit en prières et invoquer la protection de leur bienheureux fondateur. Alors, par un miracle éclatant, au moment où ils entonnaient le chant des hymnes sacrées, le ciel se couvrit de nuages, et il

tomba une pluie si abondante, que le ruisseau devint un torrent, et que le lendemain il fut impossible aux ennemis de le franchir ! Du moins c'est ainsi que la légende raconte la délivrance miraculeuse du monastère.

Furieux de voir cette riche proie leur échapper, les Sarrasins assouvirent leur rage contre les malheureux habitants des campagnes ; ils brûlèrent les métairies, enlevèrent les bestiaux, violèrent les femmes, firent périr dans les supplices tous les moines qu'ils rencontrèrent ; enfin ils ravagèrent l'Italie entière jusqu'à la fin du règne de Sergius.

Le pontife mourut subitement le 27 janvier 847, après avoir occupé le saint-siége pendant trois ans ; il fut enterré à Saint-Pierre.

Dans les Gaules, un moine mendiant, nommé Gothescalc, cherchait à soulever une hérésie et enseignait la doctrine de la prédestination, c'est-à-dire que, suivant son opinion, les hommes ne pouvaient se corriger de leurs erreurs ni de leurs habitudes de péché à cause d'une puissance occulte qui les entraînait malgré eux à leur perte, et parce que Dieu les prédestinait au mal comme au bien de toute éternité. Le célèbre Raban-Maur, archevêque de Mayence, combattit vigoureusement ces doctrines pernicieuses, et fit condamner l'hérésiarque dans plusieurs conciles, sans égard pour les liens d'affection qui l'attachaient au moine Gothescalc. Tous deux avaient en effet passé un grand nombre d'années dans le monastère de Fulde, dont Raban était devenu directeur.

C'est de cette pieuse retraite que les plus illustres docteurs du neuvième siècle sortirent pour répandre les lumières dans toute la Gaule, entre autres Valafrid Strabon et Loup de Ferrières. Pendant vingt années Raban resta à la tête de cette célèbre communauté, qui ne comptait pas moins de deux cent soixante-dix moines, et se fit chérir de tous par sa douceur, sa piété, son esprit de concorde et de conciliation. Néanmoins l'amour des sciences et de la retraite lui fit prendre subitement la résolution de renoncer à sa dignité d'abbé, et il se retira au mont Saint-Pierre, dans une petite habitation isolée, où il composa une grande quantité d'ouvrages fort remarquables sur la philosophie et sur différentes branches des connaissances sacrées et profanes. A l'âge de soixante-dix ans, il fut nommé archevêque de Mayence ; forcé d'accepter le fardeau de l'épiscopat, il le porta glorieusement jusqu'à sa mort. dont il serait difficile d'assigner l'époque certaine,





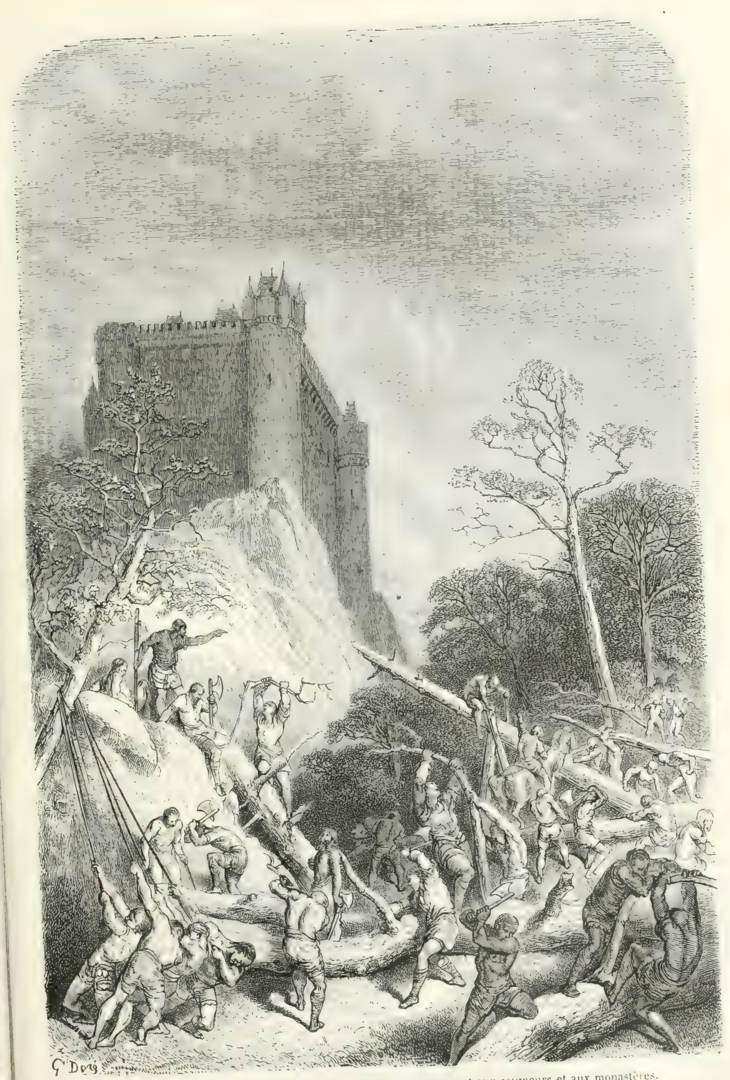
Intronisation de Léon. — Orgueil du pontife. — Le miracle du basilic. — Fourberie des prêtres. — Léon fait élever des murailles autour de Rome. — Défaite des Sarrasins par les alliés du pape. — La cité Léonine. — Cérémonies usitées pour la dédicace des nouvelles villes. — Fondation de Léopolis. — Jugement du préfet Gracien, accusé de vouloir s'affranchir de la domination française. — Mort de Léon. — Opinions des historiens sur son caractère.

Léon était fils d'un seigneur italien nommé Rodoalde; ses parents l'avaient placé dans le monastère de Saint-Martin, situé près de l'église de Saint-Pierre, afin qu'il acquît dans cette retraite pieuse la connaissance des Ecritures sacrées. Le jeune religieux fut recommandé à Grégoire IV, qui le fit venir au palais de Latran, et l'ordonna sous-diacre en l'attachant à sa personne. Sergius II le prit également en grande affection, il le consacra prêtre du titre des Quatre Couronnes, et le combla de richesses et d'honneurs.

A la mort de son protecteur, Léon brigua la papauté, suivant quelques auteurs; selon d'autres, il fut élevé sur le saint-siége par les suffrages unanimes et contre sa volonté. Tous conviennent cependant qu'après son élection il se rendit au palais patriarcal, suivi d'un cortége magnifique, et qu'il présenta ses pieds à baiser au clergé, aux seigneurs et aux citoyens notables. Les Romains n'osèrent pas ordonner le nouveau pontife sans l'autorisation de Lothaire, et le saint-siége resta pour ainsi dire vacant pendant deux mois.

Mais l'approche des barbares, qui menaçaient d'assiéger Rome une seconde fois, détermina le conseil de la ville à ne point attendre plus longtemps les commissaires de l'empereur, et le pape fut consacré par trois évêques. Le premier acte du saint-père, après son intronisation, fut de réparer l'église de Saint-Pierre, qui avait été dévastée par les Arabes; il l'orna de croix d'or, de calices, de chandeliers d'argent, de rideaux et de tapisseries en étoffes précieuses; il fit placer au frontispice de la Confession ou du prétendu sépulcre de saint Pierre, des tables d'or enrichies de pierreries, et ornées de peintures en émail représentant son portrait et celui de Lothaire; le sépulcre était entouré de larges bordures d'argent richement travaillées, et tous ces ornements étaient recouverts d'un immense tabernacle d'argent du poids de seize cents livres.

Ces embellissements, et les revenus qu'il affecta aux prêtres de cette basilique, s'élèvent à plus de trois mille huit cent seize livres pesant d'argent, et à plus de deux cent seize livres d'or. Pour faire apprécier le scandale des prodigalités du pontife envers son clergé, et l'insatiable avarice des prêtres de Rome, il suffira de rapporter deux faits de cette époque malheureuse. « Au concile de Toulouse, tenu en 846, la contribution que chaque curé était tenu de fournir à son évêque se composait d'un minot de froment, d'un minot d'orge, d'une mesure de vin et d'un agneau, le tout évalué deux sous. » Le second exemple de la misère publique est puisé dans la vie de Charles le Chauve. « Le prince fit un édit, en 864, pour ordonner une nouvelle fabrication de monnaies; et comme par ce décret l'ancienne monnaie était décriée et n'avait plus cours, il ordonna qu'il serait tiré de ses coffres cinquante livres d'argent pour être répandues dans le commerce. » Ainsi on peut



On fit venir les serfs des villes et des domaines qui appartenaient aux seigneurs et aux monastères.

juger dans quel abrutissement et dans quelle misère les rois et les prêtres avaient plongé les nations, puisque le calice ou la patène d'une église de Rome valait plus à elle seule que tout le numéraire des commerçants d'un grand royaume!

On comprend difficilement que des hommes soient descendus à un tel degré d'abjection, et qu'ils se soient ainsi laissé dépouiller par l'avarice des souverains; on serait tenté même de révoquer en doute ces faits extraordinaires, si les historiens contemporains ne les rapportaient ave: une naïveté qui garantit la vérité des récits.

Les chroniqueurs de l'époque attribuent au saint-père la mort d'un dragon terrible, l'effroi de la ville sainte. Voici la légende : « Un basilic d'une longueur de plus de trente pieds sur une grosseur de deux et demi, s'était retiré dans une caverne près de l'église de Sainte-Lucie, où personne n'osait approcher, car le souffle du monstre donnait la mort. Néanmoins le pontife se rendit processionnellement à la tête de son clergé dans la caverne où se cachait le basilic, et dès que l'animal entendit la voix du saint-père il mourut en jetant une grande quantité de flammes par la bouche!... »

Ce miracle n'empêcha pas les Arabes de continuer leurs ravages sur les côtes de l'Italie, de saccager les villes et de dévaster les campagnes. Léon, redoutant qu'ils ne vinssent jusqu'à Rome, et désirant mettre la basilique de Saint-Pierre à l'abri d'un coup de main, la fit entourer de murailles et de bastions, et résolut même d'exécuter le projet formé par un de ses prédécesseurs, de bâtir une ville près de cette église. Il s'adressa d'abord à l'empereur Lothaire, qui approuva les plans de la nouvelle cité et envoya des sommes considérables pour accélérer les constructions; ensuite il assembla les notables de Rome et les consulta sur les mesures à prendre pour l'exécution des travaux. D'après leur avis et dans un intérêt général, on fit venir les serfs des villes et des domaines qui appartenaient aux seigneurs et aux monastères.

Quatre années entières furent employées aux travaux de fondation; le pontife visitait chaque jour les ouvriers, sans être arrêté par le froid, par le vent ni par la pluie; en même temps il releva les anciens murs de Rome, qui tombaient en ruines, et fit construire quinze tours, dont deux étaient placées sur les rives du Tibre et fermaient le fleuve par de grosses chaînes. Les travaux n'étaient pas encore terminés lorsqu'on apprit le débarquement des Sarrasins dans l'île de Sardaigne.

A cette nouvelle, Léon craignant d'être bientôt assiégé par ces barbares, fit demander des secours aux habitants de Naples, d'Amalfi et de Gaëte. Sa demande fut écoutée, et Césaire, fils de Sergius, maître de la milice napolitaine, fut chargé de conduire des troupes au pontife pour s'opposer au débarquement des Arabes. Le saint-père vint à Ostie afin de recevoir ses alliés; il accueillit les chefs napolitains avec de grandes démonstrations d'amitié, et fit baiser ses pieds aux soldats, ensuite il célébra une messe solennelle et donna la communion à toute l'armée. A peine la cérémonie était-elle achevée que les voiles des Sarrasins se montrèrent dans la haute mer; les troupes, enthousiasmées par cette circonstance, qu'ils regardaient comme un heureux présage, poussèrent des cris de joie à la vue des vaisseaux ennemis; mais le saint-père, moins confiant dans les prodiges célestes, s'esquiva pendant la nuit et rentra honteusement à Rome.

A la pointe du jour les Sarrasins opérèrent leur descente sur la côte; les Napolitains, qui se tenaient cachés derrière les rochers, laissèrent débarquer tranquillement une partie des ennemis; ensuite, se démasquant à l'improviste, ils fondirent sur les Arabes et en firent un carnage horrible. Presque tous furent passés au fil de l'épée; et une tempête s'étant élevée au même instant, le reste de la flotte fut entièrement dispersé. Ceux qui abordèrent dans les îles voisines furent poursuivis par les Napolitains; les uns furent pendus aux arbres des forêts, les autres furent conduits à Rome et condamnés à travailler aux murailles.

Ces nouveaux renforts d'ouvriers accélérèrent les travaux de la basilique de Saint-Pierre, et la nouvelle cité fut achevée le 27 juin 849. Alors le saint-père, voulant terminer son œuvre par une cérémonie imposante, convoqua tous les évêques d'Italie, le clergé de Rome, les grands, le peuple; et à la tête d'une multitude immense il se rendit auprès des murs d'enceinte, les pieds nus et le front couvert de cendres. La procession fit plusieurs fois le tour des murailles en chantant des hymnes et des cantiques; à chaque station le pontife arrosait les édifices avec de l'eau lustrale et prononçait une oraison devant les portes de la ville; enfin on célébra la messe dans l'église de Saint-Pierre, et Léon fit distribuer de riches présents aux ouvriers et même aux Sarrasins qui avaient pris part aux travaux. La dédicace étant terminée, la nouvelle ville reçut le nom de cité Léonine.

Le saint-père s'occupa également de fortifier Porto, qui restait exposée aux invasions des infidèles, mais pendant qu'il était occupé de ces travaux, un grand nombre de Corses, chassés de leur pays par les Maures, vinrent se réfugier à Rome, et supplièrent le pontife de les prendre sous sa domination, s'engageant par serment, pour eux-mêmes et pour leurs descendants, à conserver une inviolable fidélité envers le saint-siége. Léon accueillit favorablement cette demande et leur offrit pour résidence la ville de Porto, où ils s'établirent avec leurs femmes et leurs enfants, il leur donna même des terres, des bœufs, des chevaux, des vivres et de l'argent L'acte de cette donation fut confirmé par Lothaire et par son fils, qui vint le déposer sur la Confession de saint Pierre, en présence des grands, du clergé et du peuple. A la suite de cette magnifique cérémonie, le saint père accorda au métropolitain Hincmar l'autorisation de porter constamment le pallium, ornement de distinction, sorte de manteau dont les archevêques ne devaient se couvrir que dans les grandes solennités.

Bientôt la sollicitude du pontife s'étendit sur les malheureux habitants de Centumcelles, qui depuis quarante ans avaient été chassés de leur ville par les Sarrasins, et dont toutes les demeures avaient été détruites de fond en comble. Depuis cette époque,

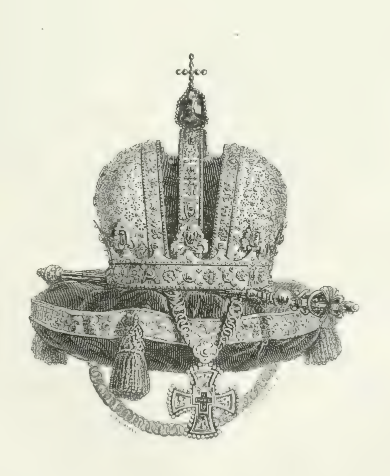
ils avaient été forcés de se réfugier dans les bois et de vivre comme des bêtes sauvages; le pape, touché de leur affreuse misère, pénétra dans les retraites de ces infortunés, leur prodigua des secours, et fit bâtir, pour les recevoir, une ville nouvelle qu'il nomma Léopolis et qu'il dédia solennellement, avec les mêmes cérémonies qui avaient été pratiquées pour la cité Léonine. Dans le siècle suivant, cette ville étant devenue trop petite pour contenir la population, qui s'était prodigieusement accrue, les habitants l'abandonnèrent pour retourner à l'ancienne Centumcelles sur la mer, qu'ils appelèrent Civita-Vecchia ou ville vieille.

Pendant que Léon était occupé à réparer les désastres que les Sarrasins avaient faits en Italie, Daniel, chef de la milice de Rome, se rendait auprès de l'empereur Louis et accusait le préfet Gracien d'avoir formé le projet de s'affranchir de la domination des Français. Cette révélation irrita le prince contre les Romains; il rassembla des troupes à la hâte, et sans donner avis au pontife ni au sénat de ses projets, il envahit la ville sainte à la tête de son armée. Malgré l'hostilité de cette démarche, le pape reçut Louis, avec de grands honneurs, sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre, et lui fit un discours plein d'onction et de sagesse pour lui demander la cause de son mécontentement. Le monarque refusa de répondre aux observations de Léon, et lui ordonna de convoquer aussitôt un concile, afin de juger la conduite de Gracien, qui était accusé du crime de lèse-majesté.

Au jour fixé, l'empereur, le pape, et les seigneurs romains et français se rendirent en grande pompe au nouveau palais de Léon; la séance fut ouverte par Daniel, qui comparut comme accusateur de Gracien. Celui-ci repoussa victorieusement toutes les accusations, et convainquit son adversaire de calomnie; alors le saint-père, au nom de l'assemblée déclara que le calomniateur serait livré à l'accusé, selon la loi romaine; cependant, à la prière de Louis, la sentence fut rétractée, et le coupable évita le juste châtiment de son crime. Ce fut le dernier décret rendu par le pontife; il mourut au commencement de l'année 853, après un règne de six années.

Plusieurs auteurs catholiques exaltent l'innocence de la vie de Léon, la pureté de ses mœurs, sa piété sincère, sa libéralité et son instruction. D'autres écrivains également recommandables par leurs lumières, affirment que le saint-père avait fondé un monastère de religieuses dans sa propre maison, et qu'il s'abandonnait avec elles aux plus abominables débauches; ils l'accusent d'avoir été d'une avarice sordide, et ils citent pour appuyer leur opinion le témoignage du célèbre abbé Loup de Ferrière.

En effet, ce religieux ayant été envoyé à Rome comme ambassadeur, eut soin de se munir de magnifiques présents, « parce que, dit-il, sans cette » indispensable précaution on ne saurait approcher de » Léon IV. » Enfin, ces historiens prétendent que le soin de sa sureté personnelle, et non sa sollicitude pour les peuples, fut l'unique mobile des immenses travaux qu'il fit exécuter dans la province romaine.





L'existence de la papesse Jeanne prouvée par des témoignages authentiques et irrécusables. — Naissance de Jeanne. — Opinions sur son véritable nom. — Ses premières amours avec un jeune moine. — Jeanne se déguise en homme pour entrer dans le monastère de son amant. — Elle passe en Angleterre et se fait remarquer par son profond savoir. — Ses voyages en Grèce. — Mort de son amant. — Jeanne se rend à Rome. — Sa grande réputation de sainteté et d'éloquence se répand dans toute l'Italie. — Intronisation de la papesse. — Miracles arrivés pendant son pontificat. — La papesse consacre des prêtres, ordonne des évêques et présente ses pieds à l'adoration des fidèles, suivant la coutume des pontifes. — L'empereur Lothaire par ses conseils embrasse la vie monastique. — Louis II, fils de Lothaire, reçoit la couronne impériale des mains de Jeanne. — Ses amours avec un cardinal. — Elle devient enceinte. — Les démons font des menaces terribles à la papesse. — Visions de Jeanne. — Au milieu d'une procession solennelle la papesse Jeanne, montée sur un cheval richement harnaché, revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et accompagnée du clergé romain, est prise des douleurs de l'enfantement, et accouche en présence de tout le peuple! — Mort de la papesse. — Confusion du clergé. — Les prêtres étouffent l'enfant de Jeanne. — Histoire de la chaise percée. — Exemples de femmes déguisées sous des vêtements d'hommes. — Sainte Thècle, maîtresse de saint Paul. — La belle Eugénie élevée à la dignité d'abbé dans un couvent de bénédictins. — Aventures singulières du moine Théodore sur le siége patriarcal de Constantinople.

Pendant plusieurs siècles l'histoire de la papesse Jeanne avait été regardée, par le clergé même, comme incontestable; mais dans la suite, les ultramontains, comprenant le scandale et le ridicule que le règne d'une femme devait jeter sur l'Église, ont traité de fable digne du mépris des hommes éclairés le pontificat de cette femme célèbre. Des auteurs plus équitables ont défendu au contraire la réputation de Jeanne, et ont prouvé, par les témoignages les plus authentiques, que la papesse avait illustré son règne par l'éclat de ses lumières et par la pratique des vertus chrétiennes

Le fanatique Baronius regarde la papesse comme un monstre que les athées et les hérétiques avaient évoqué de l'enfer par sortiléges et maléfices; le superstitieux Florimond de Raymond compare Jeanne à un second Hercule qui aurait été envoyé du ciel pour écraser l'Église romaine, dont les abominations avaient excité la colère de Dieu. Mais la papesse a été victorieusement défendue par un historien anglais nommé Alexandre Cook; sa mémoire a été vengée par lui des calomnies de ses deux adversaires, et le pontificat de Jeanne a repris sa place dans l'ordre chronologique de l'histoire des papes. Les longues disputes des catholiques et des protestants au sujet de cette femme célèbre ayant donné un attrait puissant à son histoire, nous sommes obligés d'entrer dans tous les détails d'une vie aussi extraordinaire.

Voici de quelle manière le jésuite Labbé, un des ennemis de la papesse, envoyait son cartel de défi aux chrétiens réformés : « Je donne le démenti le » plus formel à tous les hérétiques de France, d'An» gleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, » et de tous les pays de la terre, de pouvoir ré» pondre avec la plus légère apparence de vérité à » la démonstration chronologique que j'ai publiée » contre la fable que les hétérodoxes ont racontée » sur la papesse Jeanne, fable impie dont j'ai ren-



La papesse Jeanne.

« versé les fragiles fondements d'une manière invin-« cible..... » Les protestants, loin d'être intimidés par l'effronterie du jésuite, réfutèrent victorieusement toutes ses allégations, démontrèrent la fausseté de ses citations, détruisirent tout l'échafaudage de ses fourberies et de ses mensonges; et malgré les anathèmes du P. Labbé, ils firent sortir Jeanne des espaces imaginaires où le fanatisme l'avait reléguée et la rétablirent à sa véritable place.

Dans son libelle, le P. Labbé accusait Jean Hus, Jérôme de Prague, Wiclef, Luther et Calvin d'être les inventeurs de l'histoire de la papesse; mais on lui prouva que Jeanne étant montée sur le saint-siége près de six siècles avant l'apparition du premier de ces hommes illustres, il était impossible qu'ils eussent imaginé cette fable; et que, dans tous les cas, Marianus, qui écrivait la vie de la papesse plus de cent cinquante ans avant eux, n'aurait pas pu la copier dans leur ouvrage.

L'histoire, dont les vues morales s'élèvent au-dessus des intérêts des sectes religieuses, doit donc s'occuper de faire triompher la vérité, sans s'inquiéter des colères sacerdotales; et d'ailleurs l'existence de cette femme célèbre ne doit porter aucune atteinte à la dignité du saint-siége, puisque Jeanne, pendant le cours de son règne, n'imita point les fourberies, les trahisons ni les cruautés des pontifes du neuvième siècle.

Des chroniques contemporaines établissent avec la dernière évidence l'époque du règne de Jeanne; et leurs assertions méritent d'autant plus créance, que ces historiens étant des prélats, des prêtres et des moines, tous zélés partisans du saint-siége, se trouvaient intéressés à nier l'apparition scandaleuse d'une femme sur le trône de saint Pierre. Il est vrai que plusieurs auteurs du neuvième siècle ne font pas mention de cette héroïne; mais on attribue avec juste raison leur silence à la barbarie de l'époque et à l'abrutissement du clergé.

Une des preuves les plus irréfragables de l'existence de Jeanne est précisément dans le décret qui fut rendu par la cour de Rome pour défendre de placer Jeanne sur le catalogue des papes. « Ainsi, ajoute l'équitable « Launoy, il n'est pas juste de soutenir que le si-« lence que l'on a gardé sur cette histoire, dans les « temps qui ont immédiatement suivi l'événement, « soit préjudiciable au récit qui en a été fait plus tard. « Il est vrai que les ecclésiastiques contemporains « de Léon IV et de Benoît III, par un zèle outré « pour la religion, n'ont point parlé de cette femme « remarquable; mais leurs successeurs, moins scru-« puleux, ont enfin découvert le mystère..... »

Plus d'un siècle avant que Marianus écrivît les manuscrits qu'il a laissés à l'abbaye de Fulde, différents auteurs avaient déjà rapporté plusieurs versions sur le pontificat de la papesse; mais ce savant religieux a éclairci tous les doutes, et ses chroniques ont été acceptées comme authentiques par les érudits consciencieux qui établissent les vérités historiques sur les témoignages des hommes dont la probité et les lumières sont incontestables. En effet, tout le monde s'accorde à reconnaître que Marianus était un écrivain judicieux, impartial et véridique; sa réputation est si bien établie, que l'Angleterre, l'Écosse et l'Allemagne ont revendiqué l'honneur d'être sa patrie; d'ailleurs son caractère de prêtre et le dévouement qu'il montra toujours au saint-siége ne permettent pas de le suspecter de partialité contre l'Église catholique.

Marianus n'était point un moine faible, dupe ou visionnaire; au contraire, il était très-éclairé, très-instruit, rempli de fermeté, de religion, et il avait donné des preuves incontestables de l'attachement qu'il portait à la cour de Rome, en défendant avec un grand courage le pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV. Il n'est donc pas possible de récuser l'autorité d'un pareil témoignage; autrement, il n'existerait plus un seul fait historique à l'abri des contestations, ou qu'on pût regarder comme évident.

Aussi les jésuites, qui ont cherché à révoquer en doute l'existence de la papesse, comprenant la force que les écrits de cet historien donnaient à leurs adversaires, ont voulu accuser d'inexactitude les copies des ouvrages de Marianus. Mabillon, surtout, prétend qu'il existe des exemplaires dans lesquels il n'est pas question de la papesse; pour réfuter cette assertion, il suffit de consulter les manuscrits des principales bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Oxford, et du Vatican. En outre, il est prouvé que les manuscrits autographes du religieux, qui ont été conservés en France pendant plusieurs siècles dans la bibliothèque du Dôme, contenaient réellement l'histoire de la papesse Jeanne.

Il est également impossible d'admettre qu'un homme du caractère de Marianus Scotus eût chargé ses chroniques d'une aventure aussi singulière, si elle n'eût été véritable. Néanmoins, en admettant qu'il eût été capable d'une telle imposture, est-il probable que les papes qui gouvernaient alors l'Église eussent gardé le silence sur cette impiété? Grégoire VII, le plus orgueilleux des pontifes, et le plus passionné pour la prétention à l'infaillibilité du saint-siége, aurait-il souffert qu'un moine eût déshonoré la cour de Rome avec autant d'insolence? Victor III, Urbain II, Pascal II, contemporains de Marianus, auraient-ils laissé cet outrage impuni? Enfin les écrivains ecclésiastiques de son siècle, et surtout le célèbre Albéric du Mont-Cassin, si dévoué aux papes, auraient-ils manqué de s'élever contre une telle infamie?

Ainsi d'après les témoignages les plus irrécusables et les plus authentiques, il est démontré que la papesse Jeanne a existé dans le neuvième siècle; qu'une femme a occupé la chaire de saint Pierre, a été le vicaire de Jésus-Christ sur la terre et proclamée souverain pontife de Rome !!!

Une femme assise sur la chaire des papes, la tête ornée de la tiare, et tenant dans ses mains les clés de saint Pierre, est un événement extraordinaire, dont les fastes de l'histoire n'offrent qu'un seul exemple! Et ce qui étonne davantage l'esprit, ce n'est pas qu'une femme ait pu s'élever par ses talents au-dessus de tous les hommes de son siècle, puisque des héroïnes ont commandé des armées, ont gouverné des empires, ont rempli le monde du bruit de leur gloire, de leur sagesse et de leurs vertus; mais que Jeanne, sans armées, sans trésors, n'ayant d'autre appui que son intelligence, ait été assez habile pour tromper le clergé romain, et faire baiser ses pieds aux orgueilleux cardinaux de la ville sainte; voilà ce qui la

place au-dessus de toutes les héroïnes, car aucune n'approche du merveilleux d'une femme devenue pape!

Dans une vie aussi extraordinaire que celle de Jeanne, nous devons rapporter tous les événements qui nous ont été transmis par les historiens, et entrer dans le détail des actions de cette femme remarquable, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Voici la version de Marianus Scotus sur la naissance de la papesse : « Au commencement du neuvième siècle, Karl le Grand, après avoir subjugué les Saxons, entreprit de convertir ces peuples au christianisme, et fit demander en Angleterre des prêtres savants qui pussent le seconder dans ses projets. Au nombre des professeurs qui passèrent en Allemagne, se trouva un prêtre anglais accompagné d'une jeune fille qu'il avait enlevée à sa famille pour cacher sa grossesse. Les deux amants furent obligés d'interrompre leur voyage et de s'arrêter à Mayence, où bientôt la jeune Anglaise accoucha d'une fille, dont les aventures devaient occuper un jour les siècles futurs; cette enfant était Jeanne. »

On ne connaît point exactement le nom qu'elle porta dans son enfance; la fille du prêtre anglais est également appelée Agnès par quelques auteurs, Gerberte ou Gilberte par d'autres, et enfin Jeanne par le plus grand nombre; le jésuite Sevarius prétend qu'on la nommait aussi Isabelle, Marguerite, Dorothée et Juste. Nous ne sommes pas mieux instruits sur le surnom qu'elle prit; les uns assurent qu'elle ajoutait à son nom la désignation d'Anglais; les autres veulent le joindre au nom de Gerberte; et un auteur du quatorzième siècle l'appelle dans sa chronique Magnanima, sans doute pour exprimer la hardiesse et la témérité de Jeanne, à l'imitation d'Ovide, qui se sert de l'expression « magnanimus Phaëthon. »

Ces mêmes auteurs présentent moins de contradictions pour le lieu de sa naissance; quelques-uns prétendent qu'elle était née dans la Grande-Bretagne, d'autres désignent Mayence, d'autres enfin Engelheim, ville du Palatinat, célèbre par la naissance de Charlemagne; mais le plus grand nombre reconnaissent que Jeanne était d'origine anglaise, qu'elle fut élevée à Mayence, et qu'elle naquit à Engelheim, village situé dans le voisinage de cette cité.

Jeanne était devenue une belle jeune fille; et son esprit, cultivé par les soins d'un père très-instruit, avait pris un tel développement qu'elle étonnait par ses réponses tous les docteurs qui l'approchaient. L'admiration qu'elle inspirait augmenta encore son ardeur pour la science, et à douze ans son instruction égalait celle des hommes les plus distingués du Palatinat. Mais lorsqu'elle atteignit l'âge où les femmes commencent à aimer, la science fut insuffisante pour remplir les désirs de cette imagination ardente, et l'amour changea les destinées de Jeanne.

Un jeune écolier, de famille anglaise, et moine de l'abbaye de Fulde, fut séduit par sa beauté, et en devint éperdument amoureux. « S'il l'aima bien, rapporte la chronique, Jeanne, de son côté, ne fut ni insensible ni cruelle. » Vaincue par les protestations d'un attachement inviolable, entraînée par les inspirations de son cœur, Jeanne consentit à fuir avec son amant de la maison paternelle; elle quitta son nom véritable, prit des vêtements d'homme, et, sous le nom de Jean l'Anglais, elle suivit le jeune moine dans l'abbaye de Fulde. Le supérieur, trompé par ce déguisement, reçut Jeanne dans son monastère, et la mit sous la direction du savant Raban Maur.

Quelque temps après, la contrainte où se trouvaient les deux amants leur fit prendre la détermination de quitter le couvent pour se rendre en Angleterre afin de continuer leurs études. Bientôt ils devinrent les plus érudits de la Grande-Bretagne; ils résolurent ensuite de visiter de nouveaux pays, afin d'observer les mœurs des différents peuples et d'apprendre leurs langues.

D'abord ils visitèrent la France, où Jeanne, toujours sous le froc monacal, disputa avec les docteurs français, et excita l'admiration des personnages célèbres de l'époque, la fameuse duchesse de Septimanie, saint Anscaire, le moine Bertram et l'abbé Loup de Ferrière. Après ce premier voyage, les deux amants entreprirent de visiter la Grèce; ils traversèrent les Gaules, et s'embarquèrent à Marseille sur un vaisseau qui les conduisit dans la capitale des Hellènes. L'antique Athènes, qui était le foyer le plus ardent des lumières, le centre des sciences et des belles-lettres, possédait encore des écoles, des académies, et était citée dans tout l'univers pour l'éloquence de ses professeurs, pour le profond savoir de ses astronomes et de ses physiciens.

Lorsque Jeanne arriva dans cette magnifique contrée elle avait vingt ans et se trouvait dans tout l'éclat de sa beauté; mais l'habit monastique, par son ampleur, cachait les formes arrondies de son sexe à tous les regards; et sa figure, pâlie par les veilles et par le travail, la faisait ressembler à un bel adolescent plutôt qu'à une femme.

Pendant dix années les deux Anglais vécurent sous le beau ciel de la Grèce, entourés de toutes les illustrations scientifiques, et poursuivant leurs études sur la philosophie, sur la théologie, dans les lettres divines et humaines, dans les arts et dans l'histoire sacrée et profane. Sous des maîtres aussi habiles, Jeanne avait tout approfondi, tout compris, tout expliqué; et joignant à des connaissances universelles une éloquence prodigieuse, elle remplissait d'étonnement ceux qui étaient admis à l'entendre.

Au milieu de ses triomphes, Jeanne fut frappée par un coup terrible; le compagnon de ses travaux, son amant chéri, celui qui ne l'avait pas quittée depuis de longues années, fut attaqué par une maladie subite, et mourut en quelques heures, laissant l'infortunée seule et abandonnée sur la terre.

Jeanne puisa dans son désespoir un nouveau courage; elle surmonta son affliction et résolut de quitter la Grèce. D'ailleurs il lui devenait difficile de cacher plus longtemps son sexe dans un pays où les hommes portaient de longues barbes; et elle choisit Rome pour le lieu de sa retraite, parce que l'usage commandait aux hommes de se raser. Peut-être ce motif n'était-il pas le seul qui détermina sa préférence pour la ville sainte; l'état de troubles et de divisions qui agitait alors cette capitale du monde chrétien pouvait offrir à son ambition un plus vaste théâtre que la Grèce.

Aussitôt qu'elle fut arrivée dans la ville sainte, Jeanne se fit admettre à l'académie que l'on nom-

mait l'école des Grecs, pour enseigner les sept arts libéraux et particulièrement la rhétorique. Saint Augustin avait déjà rendu cette école très-illustre: Jeanne en augmenta la réputation; non-seulement elle continua les cours ordinaires, mais encore elle introduisit des cours de sciences abstraites qui duraient trois ans, et dans lesquels un immense auditoire admirait son prodigieux savoir. Ses leçons, ses harangues, et même ses improvisations, étaient faites avec une éloquence si entraînante, que le jeune professeur était cité comme le plus beau génie du siècle; et que, dans leur admiration, les Romains lui décernèrent le nom de prince des savants.

Les seigneurs, les prêtres, les moines et surtout les docteurs, s'honoraient d'être ses disciples. « Sa conduite était aussi recommandable que ses talents; la modestie de ses discours et de ses manières, la régularité de ses mœurs, sa piété et ses bonnes œuvres, dit Marianus, reluisaient comme une lumière devant les hommes. Tous ces dehors étaient un masque hypocrite sous lequel Jeanne cachait des projets ambitieux et coupables; aussi, dans le temps où la santé chancelante de Léon IV permettait aux prêtres de former des intrigues et des cabales, un parti puissant se déclara pour elle, et publia hautement dans les rues de la ville qu'elle était seule digne d'occuper le trône de saint Pierre. »

En effet, après la mort du pape, les cardinaux, les diacres, le clergé et le peuple, l'élurent à l'unanimité pour gouverner l'Église de Rome! Jeanne fut ordonnée en présence des commissaires de l'empereur, dans la basilique de Saint-Pierre, par trois évêques; ensuite, ayant été revêtue des ornements pontificaux, elle se rendit accompagnée d'un cortége immense au palais patriarcal, et s'assit sur la chaire apostolique.

Les prêtres ont longtemps discuté sur cette importante question: « Jeanne a-t-elle été élevée au saint ministère par un art diabolique ou par une direction particulière de la Providence? » Les uns prétendent « que l'Église doit éprouver une grande douleur et une grande humiliation d'avoir été gouvernée par une femme. » Les autres soutiennent au contraire « que l'élévation de Jeanne sur le saint-siége, loin d'être un scandale, devrait être glorifiée comme un miracle de Dieu, qui avait permis que les Romains procédassent à son élection, pour marquer qu'ils avaient été entraînés par la prémotion merveilleuse du Saint-Esprit. »

Jeanne, parvenue à la suprême dignité de l'Église, exerça l'autorité infaillible de vicaire de Jésus-Christ avec une si grande sagesse qu'elle faisait l'admiration de toute la chrétienté. Elle conféra les ordres sacrés aux prélats, aux prêtres et aux diacres; elle consacra des autels et des basiliques; elle administra les sacrements aux fidèles, présenta ses pieds à baiser aux archevêques, aux abbés et aux princes; enfin, elle remplit avec honneur tous les devoirs des pontifes. Elle composa même des préfaces de messes et plusieurs canons, qui furent interdits par ses successeurs. Un secrétaire des papes, qui rapporte ce fait, s'exprime ainsi:

« Encor te peut estre monstrée
Maints canons qu'elle dicta,
Bien et sainctement accoustrée,
Où en la foi point n'hésita. »

Elle conduisit avec une grande habileté les affaires politiques de la cour de Rome; et ce fut par ses conseils que l'empereur Lothaire, déjà très-vieux, se décidant à embrasser la vie monastique, se retira dans l'abbaye de Prum, afin de faire pénitence des crimes dont il avait rempli sa longue carrière. En faveur du nouveau moine, la papesse accorda à son abbaye le privilége d'une prescription de cent ans, dont l'acte est relaté dans la collection de Gratian. L'empire passa ensuite entre les mains de Louis II, qui reçut la couronne impériale des mains de Jeanne.

Mais cette femme qui inspirait un si grand respect aux souverains de la terre, qui enchaînait les peuples à ses lois, qui s'était attiré la vénération de l'univers entier par la supériorité de ses lumières et par la pureté de sa vie, cette femme va bientôt briser le piédestal de sa grandeur, et effrayer Rome par le spectacle d'une chute terrible!

Des chroniques religieuses rapportent que cette année 854 fut marquée par des phénomènes miraculeux dans tous les pays de la chrétienté. « La terre trembla dans plusieurs royaumes; une pluie de sang tomba dans la ville de Bresseneu ou Bresnau.

« En France, des nuées de sauterelles monstrueuses, ayant six ailes et six pattes, armées de dents longues et acérées, dévorèrent toutes les récoltes des provinces qu'elles traversèrent; ensuite un vent du sud les ayant poussées dans la mer, entre le Havre et Calais, elles furent toutes submergées; mais leurs restes impurs rejetés sur le rivage répandirent dans l'air une telle infection, qu'elle engendra une épidémie qui enleva une grande partie des habitants.

« En Espagne, le corps de saint Vincent, qui avait été arraché de son tombeau par un moine sacrilége qui voulait le vendre par morceaux, revint, dans une nuit, de la ville de Valence dans un petit village près de Montauban, et s'arrêta sur les degrés de l'église, demandant à voix haute à rentrer dans sa châsse.

« Tous ces signes, ajoute le pieux légendaire, annonçaient infailliblement l'abomination qui devait souiller la chaire évangélique. »

Jeanne, livrée à des études sérieuses, avait conservé une conduite exemplaire depuis la mort de son amant. Dans les commencements mêmes de son pontificat, elle pratiqua les vertus qui lui avaient mérité le respect et l'affection de tous les Romains; mais ensuite, soit par un entraînement irrésistible, soit qu'une couronne ait le privilége de flétrir les plus beaux caractères, elle s'abandonna aux jouissances de la puissance souveraine, et voulut les partager avec un homme digne de son amour. Elle choisit un amant, s'assura de sa discrétion, le combla d'honneurs et de richesses, et garda si bien le secret de sa liaison, qu'on n'a pu découvrir que par conjecture le favori de la papesse. Quelques auteurs prétendent qu'il était camérier, d'autres assurent qu'il était conseiller ou chapelain; le plus grand nombre affirment qu'il était prêtre-cardinal d'une église de Rome. Néanmoins le mystère de leurs amours serait resté couvert d'un voile impénétrable sans la catastrophe terrible qui termina leurs nuits de voluptés. La nature se jouait de toutes les



Le cardinal, amant de la papesse Jeanne

prévisions des amants; Jeanne était enceinte! On raconte qu'un jour, pendant qu'elle présidait le consistoire, un démoniaque fut amené devant elle pour être exorcisé. Après les cérémonies d'usage, elle demanda au démon en quel temps il voulait sortir du corps de ce possédé. Aussitôt l'esprit des ténèbres lui répondit : « Je vous le dirai lorsque vous, qui êtes pontife et le Père des Pères, vous ferez voir au clergé et au peuple de Rome un enfant né d'une papesse. »

Jeanne, épouvantée de cette révélation, se hâta de terminer le conseil, et se retira dans son palais; mais à peine rentrée dans ses appartements intérieurs, le démon se présenta de nouveau devant elle, et lui dit : « Très-saint-père, après votre accouchement vous m'appartiendrez en âme et en corps, et je m'emparerai de vous afin que vous brûliez éternellement avec moi. » Cette menace terrible, au lieu de jeter la papesse dans le désespoir, ranima son esprit et fit naître dans son cœur l'espérance d'apaiser la colère divine par un repentir profond. Elle s'imposa de rudes pénitences, couvrit ses membres délicats d'un cilice grossier et coucha sur la cendre; enfin ses remords furent si fervents, que Dieu, touché de ses larmes, lui envoya une vision.

Un ange lui apparut et lui offrit, au nom de Jésus-Christ, pour punition de son crime, ou d'être livrée aux flammes éternelles de la géhenne, ou d'être reconnue pour une femme devant tout le peuple de Rome. Jeanne accepta l'opprobre, et attendit courageusement le châtiment que sa conduite sacrilége avait mérité.

A l'époque des Rogations, qui répond à la fête annuelle que les Romains appelaient Ambarrallia, et qu'on célébrait par une procession solennelle, la papesse, selon la coutume établie, monta à cheval et se rendit à l'église de Saint-Pierre, revêtue des ornements pontificaux, précédée de la croix et des bannières sacrées, accompagnée des métropolitains, des évêques, des cardinaux, des prêtres, des diacres, des seigneurs, des magistrats et d'une foule nombreuse de peuple ; ensuite elle sortit dans cet appareil pompeux de la cathédrale pour se rendre à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Mais étant arrivée sur une place publique, entre la basilique de Saint-Clément et l'amphithéâtre de Domitien appelé Colisée, les douleurs de l'enfantement la saisirent avec une telle violence, que les rênes échappèrent de ses mains et qu'elle tomba de cheval sur le pavé. L'infortunée se roulait sur la terre et poussait des gémissements affreux; enfin, parvenant à déchirer les ornements sacrés qui la couvraient, au milieu d'effrayantes convulsions, en présence d'une foule innombrable, la papesse Jeanne accoucha!!! La confusion et le désordre que cette aventure scandaleuse causa parmi le peuple exaspérant les prêtres, non-seulement ils empêchèrent qu'on lui portât le moindre secours, mais encore, sans égard pour les souffrances atroces qu'elle éprouvait, ils l'entourèrent comme pour la cacher à tous les regards, et la menacèrent de leur vengeance.

Jeanne ne put supporter l'excès de son humiliation et la honte d'avoir été vue par tout un peuple dans une position aussi terrible; elle recueillit ses forces pour dire un dernier adieu au prêtre-cardinal qui la soutenait dans ses bras, et son âme s'envola vers les cieux.

Ainsi mourut la papesse Jeanne, le jour des Rogations, en 855, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant plus de deux ans!

Son enfant fut étouffé par les prêtres qui entouraient la mère. Néanmoins les Romains, en souvenir du respect et de l'attachement qu'ils avaient eu longtemps pour Jeanne, consentirent à lui rendre les derniers devoirs, mais sans éclat, sans pompe; ils placèrent le corps de son enfant dans le même tombeau. Elle fut enterrée non dans l'enceinte d'une basilique, mais à la place même où cet événement tragique était arrivé.

On éleva sur sa tombe une chapelle ornée d'une statue de marbre représentant la papesse vêtue des habits sacerdotaux, la tiare sur la tête, et tenant un jeune enfant dans ses bras. Le pontife Benoît III fit briser cette image vers la fin de son règne; mais les ruines de la chapelle se voyaient encore à Rome dans le quinzième siècle.

Plusieurs visionnaires se sont gravemeut préoccupés de rechercher quel châtiment Dieu avait infligé à la papesse après sa mort : les uns ont regardé l'ignominie de ses derniers moments comme une expiation suffisante et qui s'accordait, d'ailleurs, avec l'opinion vulgaire que les papes, quels que fussent leurs crimes, ne pouvaient pas être condamnés. D'autres, moins indulgents que les premiers, affirment que Jeanne fut condamnée pour l'éternité à rester suspendue à l'un des côtés des portes de l'enfer, et son amant à l'autre côté, en guise de cariatides, sans pouvoir jamais se réunir.

Le clergé de Rome, blessé dans sa dignité et couvert de confusion par cet étrange événement, rendit un décret pour défendre aux pontifes de traverser la place publique où le scandale était arrivé. Aussi, depuis cette époque, le jour des Rogations, la procession qui devait partir de la basilique de Saint-Pierre pour se rendre à l'église de Saint-Jean de Latran, évitait ce lieu abominable situé au milieu de sa route, et faisait un long circuit.

Ces précautions étaient suffisantes pour flétrir la mémoire de la papesse ; mais le clergé, voulant empêcher qu'un pareil scandale pût jamais se renouveler, imagina, pour l'intronisation des papes, un usage bizarre et merveilleusement approprié à la circonstance. Un poëte français qui florissait vers le quinzième siècle l'a exprimé dans un langage assez intelligible pour le rapporter ici :

« Si fut tantost faict un édict,
Que jamais pape ne se fist,
Tant eust-ils de science au nas,
S'il ne montroit le doy petit
Enharnachié de son harnas ! »

Le successeur de Jeanne fut soumis le premier à cette singulière épreuve, que depuis l'on appela l'épreuve de la chaise percée.

Voici quel était le cérémonial usité : dès qu'un pontife était élu, on le conduisait au palais de Latran pour être consacré solennellement. Il s'asseyait d'abord sur une chaise de marbre blanc placée sous le porche de l'église, entre les deux portes d'honneur; ce siége s'appelait stercoraire, cependant il n'était pas percé; mais ce nom lui était donné parce que le saint-père, en se levant de cette chaise, entonnait le verset suivant du psaume cent treizième : « Dieu élève le chétif de la poussière et le pauvre de la fiente, afin de le faire asseoir au-dessus des princes! » Le pape était revêtu des ornements pontificaux. Ensuite les grands dignitaires de l'Église, cardinaux, archevêques et évêques, prenaient le pape par la main et le conduisaient à l'oratoire de Saint-Sylvestre, où se trouvait un autre siége de porphyre, mais percé par le fond, et sur lequel on faisait asseoir le pontife. Les premiers historiens ecclésiastiques n'ont jamais fait mention que d'une seule chaise de cette nature, tandis que les chroniqueurs les plus estimés parlent toujours de deux chaises percées qu'ils désignent comme étant de même grandeur, de forme semblable, l'une et l'autre d'un style très-ancien, sans ornements, sans coussins et sans garnitures.

Avant la consécration, les évêques et les cardinaux faisaient placer le pape sur cette seconde chaise, à demi étendu, les jambes légèrement fléchies et séparées; il demeurait ainsi exposé dans cette situation, les habits pontificaux entr'ouverts, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité; enfin deux





Mort de la papesse Jeanne

diacres s'approchaient de lui, s'assuraient par le toucher que leur vue n'avait point été sous le prestige d'apparences trompeuses, et ils en rendaient témoignage aux assistants en criant à haute voix : « Nous avons un pape ! » L'assemblée répondait : « Deo gratias, » en signe de reconnaissance et de joie. Alors les prêtres venaient se prosterner devant le pontife, le soulevaient de la chaise, ceignaient ses reins d'une ceinture de soie, lui baisaient les pieds, et procédaient à l'intronisation. La cérémonie se terminait toujours par un splendide festin et par une distribution d'argent aux moines et aux religieuses.

Il est fait mention de la cérémonie des chaises percées dans la consécration d'Honorius II, en 1061 ; dans celle de Pascal II, en 1099 ; dans celle d'Urbain VI, élu dans l'année 1378. Alexandre VI, reconnu publiquement à Rome pour le père des cinq enfants de Rosa Vanozza, sa maîtresse, fut soumis à la même épreuve ; enfin elle subsista jusqu'au seizième siècle ; et Crassus, maître des cérémonies de Léon X, rapporte exactement dans le Journal de Paris toutes les formalités de l'épreuve des chaises percées à laquelle le pontife fut soumis.

Depuis Léon elle cessa d'être pratiquée, soit parce que les prêtres comprenaient le ridicule d'un usage aussi inconvenant, soit parce que les lumières du siècle ne permettaient plus un spectacle qui blessait la morale publique. Les chaises percées n'étant plus nécessaires, on les enleva du lieu où elles étaient placées, pour les reléguer dans la galerie du palais de Latran qui conduit à la chapelle. Le père Mabillon, dans son voyage en Italie en 1685, fait la description de ces deux chaises, qu'il a examinées avec la plus grande attention, et il affirme qu'elles étaient de porphyre et semblables, pour la forme, à un grand fauteuil de malade.

Les ultramontains, confondus par les documents authentiques de l'histoire, et ne pouvant nier l'existence de la papesse Jeanne, ont regardé toute la durée de son pontificat comme une vacance du saint-siége, et font succéder à Léon IV le pape Benoît III, sous le prétexte qu'une femme ne peut remplir les fonctions sacerdotales, administrer les sacrements, ni conférer les ordres sacrés. Plus de trente auteurs ecclésiastiques allèguent ce motif pour ne pas compter Jeanne au nombre des papes; mais un fait bien remarquable vient donner un démenti formel à leur opinion.

Vers le milieu du quinzième siècle, la cathédrale de Sienne ayant été restaurée par ordre du prince, on fit sculpter en marbre les bustes de tous les papes jusqu'à Pie II, qui siégeait alors, et l'on mit à son rang, entre Léon IV et Benoît III, le portrait de la papesse avec ce nom : « Jean VIII, pape femme. » Ce fait important autoriserait donc à compter Jeanne comme le cent-huitième pontife qui ait gouverné l'Église de Rome, si l'usage n'était plus fort que la vérité. Cependant il n'en reste pas moins prouvé que le règne de la papesse est authentique, et qu'une femme a occupé glorieusement la chaire sacrée des pontifes de Rome.

Quelques néocatholiques repoussent encore la vérité et refusent d'admettre l'authenticité de toutes ces preuves, sous prétexte que Dieu n'aurait pu permettre que la chaire de saint Pierre, fondée par Jésus-Christ lui-même, fût ainsi occupée par une femme impudique.

Mais alors nous demanderons comment Dieu a pu souffrir les profanations sacriléges et les abominations des évêques de Rome ! Le Christ n'a-t-il pas permis que le saint-siége fût souillé par des papes hérétiques, apostats, incestueux et assassins? Saint Clément n'était-il pas arien; Anastase, nestorien; Honorius, monothélite; Jean XXIII, athée; et Sylvestre II ne disait-il pas qu'il avait vendu son âme au démon pour être pape?

Baronius, ce zélé défenseur de la tiare, dit lui-même que Boniface VI et Étienne VII étaient d'infâmes scélérats, des monstres exécrables, qui ont rempli la maison de Dieu de leurs forfaits ; il les accuse d'avoir dépassé tout ce que les plus cruels persécuteurs de l'Église avaient fait souffrir aux fidèles.

Génébrard, archevêque d'Aix, affirme que pendant près de deux siècles le saint-siége fut occupé par des papes d'un déréglement si effrayant, qu'ils étaient dignes d'être appelés apostatiques et non apostoliques ; il dit que les femmes gouvernaient l'Italie et que la chaire pontificale était tombée en quenouille. En effet, les courtisanes Théodora et Marozie, monstres de lubricité, disposaient selon leur caprice de la place de vicaire de Jésus-Christ; elles plaçaient sur le trône de saint Pierre leurs amants ou leurs bâtards ; et les chroniqueurs rapportent sur ces femmes des faits si étranges, si monstrueux, et racontent des débauches si révoltantes, qu'il devient impossible de les traduire dans notre langue.

Ainsi, puisque la clémence de Dieu a toléré toutes ces abominations sur le saint-siége, elle a pu également permettre le règne de la papesse.

D'ailleurs Jeanne, n'est pas la première ni la seule femme qui ait revêtu l'habit de prêtre ; sainte Thècle, cachée sous les vêtements ecclésiastiques, accompagnait saint Paul dans tous ses voyages; une courtisane nommée Marguerite se déguisa en prêtre et entra dans un monastère d'hommes, où elle prit le nom de frère Pélagien ; Eugénie, fille du célèbre Philippe, gouverneur d'Alexandrie sous le règne de l'empereur Gallien, dirigeait un couvent de moines, et ne découvrit son sexe que pour se disculper d'une accusation de séduction qui lui avait été intentée par une jeune fille. La chronique de Lombardie, composée par un moine du Mont-Cassin, raconte également, d'après un prêtre appelé Hérembert, qui écrivait trente ans après la mort de Léon IV, l'histoire d'une femme devenue patriarche de Constantinople. « Un prince de Bénévent, nommé Aréchise, dit-il, eut une révélation divine dans laquelle un ange l'avertit que le patriarche qui occupait alors le siége de Constantinople était une femme. Celui-ci se hâta d'en instruire l'empereur Basile ; et le faux patriarche, après avoir été dépouillé de tous ses vêtements devant le clergé de Sainte-Sophie, fut reconnu pour être une femme, chassée honteusement de l'Église et enfermée dans un monastère de filles. »

Après le récit de tous ces faits, qui ont été conservés dans les légendes pour l'édification des fidèles, les prêtres ne devraient-ils pas avouer que Dieu a permis le pontificat de la papesse pour abaisser l'orgueil du saint siége, et pour montrer que les vicaires du Christ ne sont point infaillibles?

D'ailleurs l'histoire de Jeanne n'approche pas encore du merveilleux de l'histoire de la vierge Marie! La mère du Christ n'a-t-elle pas conçu et enfanté sans cesser d'être vierge, et n'a-t-elle pas commandé à Dieu lui-même puisque l'Écriture nous dit : « Jésus-Christ était sujet à sa mère. »

Si donc le Créateur de toutes choses n'a pas dédaigné d'obéir à une femme; si on admet comme vrai le nouveau dogme de l'Immaculée conception, pourquoi ses ministres voudraient-ils être plus orgueilleux qu'un Dieu tout-puissant, et refuser de courber leurs fronts devant une papesse?

Du reste, jusqu'au septième siècle les fidèles avaient reconnu des prêtresses, car les actes du concile de Chalcédoine portent formellement que les femmes peuvent recevoir les ordres de la prêtrise, et être sacrées solennellement comme les clercs. Saint Clément, successeur immédiat des apôtres de Jésus, s'étend longuement dans une épître sur les fonctions des prêtresses; il dit qu'elles doivent célébrer les saints mystères, prêcher l'Évangile aux hommes comme aux femmes, et les déshabiller pour les oindre par tout le corps dans la cérémonie du baptême.

Atton, évêque de Verceil, rapporte dans ses œuvres que les prêtresses de la primitive Église présidaient dans les temples, faisaient des instructions religieuses et philosophiques; qu'elles avaient sous leurs ordres des diaconesses qui les servaient, comme faisaient les diacres à l'égard des prêtres. Saint Anastase, évêque d'Alexandrie, et saint Cyprien s'expliquent encore plus longuement à l'égard de ces femmes; ils se plaignent de ce que plusieurs d'entre elles, s'écartant des règles qui leur étaient imposées, pratiquaient la coquetterie, recherchaient les parures, et se fardaient le visage, n'avaient ni retenue ni pudeur dans les paroles, fréquentaient les bains publics, s'étuvaient entièrement nues, pêle-mêle avec des prêtres ou de jeunes diacres.

Ce n'était donc pas un fait nouveau dans l'Église que l'élévation d'une femme au sacerdoce, lorsque apparut la papesse Jeanne; beaucoup d'autres femmes, avant elle, avaient été consacrées prêtresses, avaient reçu le don du Saint-Esprit, avaient exercé les fonctions ecclésiastiques. Pourquoi les adorateurs de la pourpre romaine cherchent-ils à contester l'exactitude de ces faits historiques et irrécusables? pourquoi veulent-ils anéantir jusqu'au souvenir de l'existence d'une femme célèbre? La raison en est bien simple : la majesté du sacerdoce, l'infaillibilité pontificale, les prétentions du saint-siége à la domination universelle, tout cet échafaudage de superstition et d'idolâtrie sur lequel est posée la chaire de saint Pierre s'écroule devant une femme papesse!!!





Bénédictin



Abbé bénédictin



Cistercien (de l'ordre de Cîteaux)



Abbesse des Bénédictines



Moines et lecteur



Groupes de Cisterciens.



Frères servants

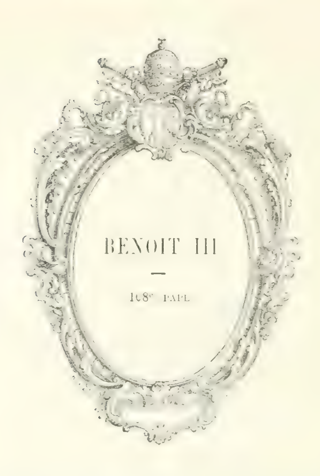



Abbé en voyage



Évêque, abbé et clerc

Moinaille — Prêtraille — Mitraille



Benoît III, successeur de la papesse Jeanne. — Les députés de l'empereur veulent élire Anastase. — Le pontife Benoît est chassé du palais de Latran à coups de bâton. — Les évêques refusent de consacrer Anastase. — Anastase à son tour est chassé honteusement du palais patriarcal. — Consécration de Benoît. — Éthelwulfe, roi d'Essex en Angleterre, met son royaume sous la protection du saint-siége. — Désordres du diacre Hubert, beau-frère du roi Lothaire. — L'archevêque de Reims accuse le diacre Hubert de débauches honteuses. — Mort de Benoît.

Le pontife qui succéda à la papesse Jeanne était Romain de naissance ; son père l'avait placé au palais de Latran parmi les jeunes clercs qui étudiaient le chant religieux et les livres sacrés. Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et le prédécesseur de Jeanne l'avait consacré prêtre du titre de Saint-Calliste.

Après la mort de la papesse, le clergé et le peuple coururent en foule à Saint-Jean de Latran pour procéder à une élection, et effacer le scandale de l'accouchement de Jeanne par la nomination d'un pape dont la haute piété pourrait rendre au saint-siége son éclat et sa majesté.

Benoît III fut déclaré, par les suffrages unanimes, digne d'occuper la chaire de saint Pierre ; aussitôt le clergé se rendit à la basilique de Saint-Calliste pour chercher le nouveau pape et le conduire au palais de Latran. A l'arrivée des évêques, Benoît, qui était à genoux et occupé à faire ses prières, se leva pour les saluer ; mais dès qu'il eut appris sa nomination à la suprême dignité de l'Église, il tomba à genoux devant eux, et s'écria en versant des larmes : « Je vous en supplie, mes frères, ne me tirez point de mon église ; mon front n'est pas capable de supporter le poids de la tiare. »

Malgré ses prières, le peuple le porta en triomphe au palais patriarcal, et il monta sur le trône de l'apôtre au bruit des acclamations générales. Toutes les milices, les corps de métiers, les congrégations religieuses, les moines, le clergé et les citoyens formèrent le cortége du nouveau pape. Après cette cérémonie, on rendit le décret d'élection, qui fut envoyé à l'empereur Louis II par deux députés, Nicolas, évêque d'Anagnia, et Mercure, maître de la milice romaine.

Sur leur route, les ambassadeurs rencontrèrent Arsène, prélat d'Eugubio, qui, les détournant du parti de Benoît, les fit entrer dans une conspiration qui avait pour but d'élire Anastase, prêtre ambitieux qui précédemment avait été déposé de ses fonctions sacerdotales par Léon IV ; les légats du saint-siége, séduits par les promesses d'Anastase, revinrent en Italie, annonçant que le monarque français avait refusé de ratifier l'ordination de Benoît, et qu'il s'était réservé d'envoyer des commissaires chargés de ses ordres.

En effet, les députés de Louis II arrivèrent dans les États de l'Église et s'arrêtèrent à Horta, ville située à quarante milles de Rome, pour conférer avec Anastase. Le saint-père, instruit de leurs dispositions hostiles, leur adressa des lettres pleines de soumission pour les ramener à sa cause, et il chargea les évêques Grégoire et Maïon de son message. Mais, à la sollicitation d'Anastase, les ambassadeurs firent arrêter les mandataires du pontife sans vouloir les entendre, et les retinrent prisonniers ; le pape leur députa Adrien et le duc Grégoire, qui éprouvèrent un traitement aussi rigoureux. Enfin les commissaires de Louis s'avancèrent avec Anastase au

delà de Ponte-Mole, s'arrêtèrent devant la basilique de Saint-Lucius Martyr, et au nom de leur maître ils ordonnèrent au sénat, au clergé et aux citoyens de se rendre auprès d'eux.

Après le service divin, les délégués du prince marchèrent vers la ville sainte, protégés par des troupes nombreuses; Anastase, qui conduisait le cortége, entra d'abord dans l'église de Saint-Pierre pour brûler le tableau du concile sur lequel était inscrite sa déposition; ensuite il fit envahir le palais de Latran, et commanda aux satellites d'arracher Benoît du trône pontifical; il le dépouilla lui-même des ornements pontificaux, l'accabla d'injures, le frappa de sa crosse d'évêque, et l'abandonna à deux prêtres qui avaient été déposés du sacerdoce par Jeanne, à cause de l'énormité de leurs crimes. Ceux-ci, pour obtenir les faveurs du nouveau maître, attachèrent avec des cordes le malheureux Benoît, et le chassèrent du palais en le frappant à coups de bâton.

Enfin, Anastase, resté maître du palais patriarcal, se déclara pape et monta sur la chaire de saint Pierre en présence du clergé, des moines et des soldats. Rome fut alors plongée dans la consternation et dans l'effroi; les évêques et les prêtres se frappaient la poitrine en fondant en larmes, et restaient prosternés sur les marches des autels, invoquant la protection du Dieu tout-puissant. Bientôt après, une sourde rumeur se répandit dans la ville; les citoyens s'assemblèrent dans l'église Émilienne, et tous jurèrent de résister à l'oppression des tyrans; les commissaires, instruits de cette révolte, firent entourer de soldats la basilique où les prêtres et les citoyens étaient réunis; des officiers montèrent jusqu'à l'abside, et s'avançant vers les évêques qui chantaient des psaumes sacrés, ils leur présentèrent la pointe de leurs épées, en leur criant avec fureur : « Rendez-vous, misérables; reconnaissez Anastase pour souverain pontife! » Les prélats répondirent avec fermeté : « Frappez, si vous l'osez, mais jamais nous ne recevrons pour chef de l'Église un homme couvert de crimes, déposé et anathématisé par un pape et par un concile! »

Cette réponse énergique intimida les officiers; ils se retirèrent dans une chapelle et délibérèrent sur le parti qu'on devait prendre dans une telle circonstance. Tous les avis s'étant réunis pour la violence, ils rentrèrent dans le sanctuaire avec leurs soldats, et s'adressant encore aux évêques, ils les menacèrent de les faire massacrer sur l'autel même s'ils refusaient de consacrer Anastase. Des citoyens s'élancèrent alors contre les officiers et leur arrachèrent leurs épées; ils représentèrent aux commissaires de l'empereur l'injustice de leur conduite, et proposèrent de leur faire connaître les infamies et les trahisons de l'indigne ministre qu'ils voulaient leur imposer.

Frappés d'épouvante, les Français se consultèrent entre eux et consentirent à quitter l'église. Alors les prélats et le peuple les suivirent jusqu'à la basilique de Saint-Jean de Latran, en criant : « Nous voulons le bienheureux pape Benoît; c'est lui que nous désirons! » Les députés de Louis II se rendirent enfin à cette manifestation unanime de la volonté des Romains, et renoncèrent à l'espoir de faire consacrer leur protégé, ils réunirent le clergé dans une salle du palais patriarcal, afin de délibérer sur le parti à prendre pour terminer ces désordres. La discussion fut longue et orageuse; mais les ecclésiastiques donnèrent des raisons si puissantes contre l'élection d'Anastase, que les Français se rendirent à leur opinion. « Prenez donc pour pape celui que vous avez élu, dit le chef de l'ambassade, et placez-le dans telle église qu'il vous conviendra de choisir; nous chasserons même son compétiteur des appartements pontificaux, puisque cet indigne pontife a mérité la déposition par ses crimes et par ses débauches. »

Des gardes furent en effet envoyés au palais de Latran, et Anastase fut arraché honteusement de la chaire pontificale.

Ensuite les évêques se rendirent processionnellement à la prison de Benoît III, ils le placèrent à cheval et le conduisirent en triomphe à l'église de Sainte-Marie Majeure, où ils passèrent trois jours et trois nuits dans le jeûne et la prière. Ceux qui avaient suivi le parti d'Anastase se rendirent également dans la basilique, afin de baiser les pieds du pape et de confesser leur faute. Benoît reçut les uns et les autres avec bonté, leur pardonna et les embrassa; la paix étant ainsi rétablie dans l'Église, le clergé ramena le pontife au palais de Latran, et le dimanche suivant il fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre.

En 856, Éthelwulfe, roi d'Angleterre, fit un pèlerinage à Rome et vint mettre ses États sous la protection du pape; il offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de quarante livres et de magnifiques présents; il fit de grandes largesses au clergé et au peuple, et construisit de nouveaux bâtiments pour l'école anglaise, qui avait été réduite en cendres. De retour dans la Grande-Bretagne, le roi dévôt fit tenir un concile à Winchester, dans la basilique de Saint-Pierre, et rendit un décret pour qu'à l'avenir la dixième partie des terres de ses États appartînt à l'Église et fût exempte de toutes charges; il rétablit le denier de saint Pierre dans tout son royaume; et enfin il laissa par testament une rente de trois cents marcs d'or payable chaque année au saint-siége.

A la même époque, l'abbé Loup de Ferrière envoya au pontife deux moines pèlerins qu'il désirait faire instruire dans les coutumes de l'Église romaine, afin qu'il pût établir le rite ultramontain dans son abbaye.

Le saint-père reçut également les ambassadeurs de Michel III, empereur d'Orient, qui apportaient au nom de leur maître des présents considérables destinés à la basilique de l'apôtre; le prince grec demandait dans sa lettre que le saint-père approuvât la sentence de déposition qu'il avait rendue contre Grégoire, évêque de Syracuse en Sicile, ce que Benoît confirma sans examen.

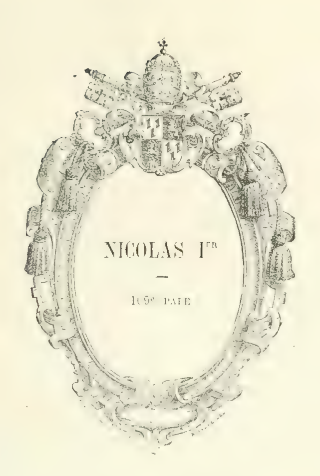
A la réquisition d'Hincmar, métropolitain de Reims, le saint-père approuva le synode qui avait été tenu à Soissons, et dont Léon IV avait repoussé les décisions; l'archevêque suppliait en même temps le pontife de citer à son tribunal le diacre Hubert, frère de Thietberge, épouse du roi Lothaire, prêtre

infâme qui avait transformé en lupanar un couvent de religieuses, dont il retirait d'immenses revenus en faisant un trafic honteux de la virginité des nonnes. Il l'accusait également d'entretenir des relations criminelles avec la reine sa sœur. Comme Hincmar était chargé par Lothaire de poursuivre en cour de Rome la punition du coupable et de réclamer une peine qui fût en rapport avec l'énormité des crimes du diacre, il écrivit au souverain pontife pour lui donner des explications fort détaillées sur la nature des relations incestueuses de la belle Thietberge avec son frère.

Entre autres choses, le pieux archevêque expliquait à Sa Sainteté, que la reine avouait que dès sa plus tendre adolescence, le diacre Hubert l'avait corrompue en abusant d'elle à la manière des habitants de l'ancienne Sodome; qu'elle était devenue enceinte des suites de ce commerce monstrueux, et que son frère, pour cacher leur faute, avait détruit le fruit de leurs amours lorsqu'il était venu à terme. A ce sujet, le métropolitain exprimait des doutes sur la sincérité des aveux de la reine; il entrait dans une savante dissertation pour établir qu'une femme ne pouvait concevoir dans une fornication contre nature; il citait les passages les plus obscènes des Pères qui avaient écrit sur la matière, pour soutenir son opinion et pour combattre les casuistes qui avaient pris la défense des coupables et qui prétendaient que le diacre et sa sœur s'étaient suffisamment purifiés de l'acte qu'on leur reprochait en faisant des ablutions Le métropolitain passait longuement en revue tous les faits racontés dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui avaient trait à la cause, et il en tirait cette conclusion, « qu'il était notoire qu'une femme ne pouvait engendrer par une semblable opération; qu'aucun exemple n'autorisait une telle supposition, et que la reine reconnaissant dans ses propres aveux qu'elle était devenue mère des œuvres de son frère, il demeurait établi d'une manière irrécusable que le diacre avait abusé de sa sœur de toutes manières, et que l'enfant que Thietberge avait mis au monde était le fruit de leurs amours incestueux. — Jamais, ajoutait le docte prélat dans sa lettre au saint-père, on n'a vu une femme engendrer sans avoir entretenu un commerce intime avec un homme, si ce n'est la sainte Vierge, qui seule parmi les femmes a joui de ce privilége, et qui, par une permission spéciale de Dieu, est devenue mère « vulva non adaperta », et en conservant la membrane de l'hymen, comme la possède toute jeune fille qui n'a point été corrompue. » S'apercevant enfin de l'inconvenance de semblables dissertations sous la plume d'un homme de son caractère, le métropolitain termine son épître en suppliant le saint-père de lui pardonner les descriptions dans lesquelles il a été obligé d'entrer. Il l'avertit qu'il n'avait pas eu l'intention de rappeler les mystères de la virginité des filles ou les secrets des femmes à ceux qui les connaissent, ni de les dévoiler à ceux qui les ignorent, mais qu'il avait voulu étayer son accusation contre le frère de Thietberge de l'opinion des Pères de l'Église et des textes des Ecritures saintes.

Hubert reçut l'ordre de comparaître à Rome avant l'expiration de trente jours, afin de se justifier des accusations portées contre lui, et sous peine de subir les censures ecclésiastiques s'il manquait à cet appel; mais Benoît III mourut le 10 mars 858, avant la convocation du synode.





Élection de Nicolas. — Louis le Germanique vient baiser les pieds du saint-père. — Union des Églises de Brême et de Hambourg. — Traité de Ratramne ou Bertram sur l'Eucharistie. — Secte des stercoranistes. — Photius usurpe le siége de Constantinople. — Lettres de l'empereur et de Photius. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Les légats approuvent l'élévation de Photius sur le siége patriarcal. — Inceste de la reine Thietberge avec le diacre Hubert son frère. — Adultères d'Ingeltrude, femme de Boson. — Affaire de Jean, archevêque de Ravenne. — Lothaire répudie la reine Thietberge. — Charles le Chauve pardonne au ravisseur de sa fille Judith. — Retour des légats du saint-siége; Nicolas les excommunie. — Condamnation de Photius et de Grégoire de Syracuse. — Concile de Metz. — Le pape casse le décret du concile de Metz, qu'il appelle une assemblée de brigands et de voleurs. — Excommunication lancée contre la belle Ingeltrude. — Les évêques français accusent le pontife d'être le protecteur de toutes les abominations de Rome; ils comparent la ville sainte à l'enfer et le pontife Nicolas à Satan. — L'empereur vient à Rome. — Hilduin, évêque de Cambrai, entre tout armé dans l'église de Saint-Pierre à la tête de ses soldats. — Les troupes de l'empereur Louis pillent les églises de Rome et violent les religieuses. — Orgueil du pontife. — Lettres aux princes Louis et Charles. — Lothaire pardonne à la reine Thietberge. — Nicolas excommunie Waldrade, seconde femme de Lothaire. — Conversion des Bulgares. — Photius excommunie le pape dans un concile œcuménique. — Salomon, roi de Bretagne. — Discussions entre la reine Thietberge et Lothaire. — Concile de Troyes. — Photius repousse l'empereur Basile de la communion des fidèles. — Ignace est rétabli sur le siége de Constantinople. — Nicolas réclame au roi de Germanie les revenus des patrimoines de saint Pierre. — Mort du pontife Nicolas. — Excès d'orgueil et de présomption du pape. — Il se compare à Dieu même et s'élève au-dessus du jugement des hommes.

Nicolas était Romain de naissance et fils d'un pauvre médecin; le pape Sergius II l'avait recueilli dans le palais patriarcal et l'avait nommé sous-diacre. Benoît III conçut à son tour une affection si vive pour le jeune prêtre, qu'il l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire intime, et le chargea des affaires les plus secrètes de l'Eglise. Après la mort de son protecteur, Nicolas lui rendit les derniers devoirs, l'ensevelit de ses mains et, assisté de plusieurs diacres, il le porta avec un respect filial et religieux jusqu'au lieu de la sépulture.

Le saint-siége resta vacant un mois entier, les Romains étant obligés d'attendre l'arrivée de l'empereur Louis pour nommer un pontife. Aussitôt que le prince fut entré dans les murs de la ville sainte, le clergé, les grands et le peuple s'assemblèrent pour procéder à l'élection; et Nicolas ayant réuni la majorité des suffrages, fut déclaré souverain pontife de Rome; on le conduisit au palais de Latran, et on procéda à sa consécration en présence de l'empereur.

Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, et le saint-père montra dans cette circonstance plus d'impudence et plus d'orgueil que n'en avaient encore montré ses prédécesseurs. Le premier il ordonna que l'avénement des papes serait célébré par une éclatante intronisation; et pour laisser à la postérité un exemple de son audace et de la lâcheté de l'empereur, il exigea que Louis se rendît à pied à sa rencontre, qu'il tînt la bride de son cheval, et qu'il le conduisît ainsi depuis la basilique de Saint-Pierre jusqu'au palais de Latran. Enfin le monarque bigot, avant de prendre congé du pape, courba le front dans la poussière à trois reprises différentes et baisa ses sandales!!!

Quelque temps après son avénement au saint-siége, Nicolas transforma en archevêché les églises

de Brême et de Hambourg, et les donna à son favori Anscaire. Gonthier, métropolitain de Cologne, s'opposa d'abord à cette décision, soutenant qu'il n'était pas équitable d'ériger en archevêché un siége qui était de sa dépendance; mais ensuite, cédant aux sollicitations du roi et des évêques, il consentit à cette réunion, afin de ne pas porter le scandale dans l'Eglise. Les disputes étant terminées, Louis envoya à Rome Salomon, évêque de Constance, et le prêtre Norfuld, disciple d'Anscaire; ceux-ci furent reçus avec de grands honneurs par Nicolas, et ils remportèrent le décret qui élevait Anscaire sur un siége archiépiscopal, avec le titre de légat du saint-siége et le droit de prêcher l'Évangile aux Suédois, aux Danois, aux Slaves et à toutes les nations voisines de ces peuples.

A cette époque, Ratramne ou Bertram, prêtre et moine de Corbie, homme profondément instruit des Écritures sacrées, écrivit, à la prière de Charles le Chauve, un traité « du corps et du sang de Jésus-Christ. » De nombreuses disputes théologiques sur l'Eucharistie divisaient alors le clergé de France; et le roi, voulant faire cesser ces désordres, avait confié le soin de décider la question à l'homme qu'il jugeait le plus instruit de son royaume. Le religieux de Corbie combattait le dogme de la transsubstantiation, soutenant que dans le sacrement de l'autel le corps du Christ n'était pas réellement présent sous les espèces du pain et du vin, et que les fidèles le recevaient dans la communion spirituellement et non matériellement.

Cette doctrine raisonnable, qui s'éloignait des principes enseignés par l'Église, excita la colère des fanatiques qui soutenaient que Jésus-Christ non-seulement était présent dans le sacrement de l'autel, mais encore qu'il participait de la nature du pain et du vin et, comme ces substances, qu'il subissait la loi de la digestion et passait dans les excréments, opinion qui fit donner à ses sectaires le nom de stercoranistes.

Pendant qu'on disputait en France sur la présence réelle de Dieu dans le sacrement de l'autel, l'Église de Constantinople était scandalisée par les désordres de ses chefs : saint Ignace avait été chassé de son siége à cause de son orgueil et de son fanatisme; et l'empereur avait élevé à la dignité de patriarche le célèbre Photius, qui était simple laïque.

Comme les prêtres murmuraient de l'irrégularité de son élection, il entreprit de la faire ratifier par le saint-père, et envoya des ambassadeurs présenter sa justification à Rome. Dans sa lettre à Nicolas, le patriarche rendait compte en ces termes de son élévation au siége de Constantinople : « Je vous apprends, très-saint-père, que mon prédécesseur a renoncé à la dignité épiscopale pour se retirer dans un monastère, où il a trouvé le repos que son grand âge et ses infirmités lui rendaient nécessaire. Pour le remplacer, le clergé, les métropolitains et notre gracieux empereur sont venus me chercher, poussés par une force surnaturelle; et sans écouter mes excuses, sans me donner même le temps de refuser, ils m'ont contraint d'accepter la dignité de patriarche, n'ayant aucun égard à mes larmes et à mon désespoir. »

Michel III adressait en même temps au pontife des lettres confidentielles, et lui faisait offrir par ses ambassadeurs des sommes considérables pour la confirmation de Photius. Nicolas reçut avec honneur les envoyés du prince et du patriarche, et accepta les présents; mais, usant de circonspection, il évita de décider l'affaire d'Ignace et il promit d'envoyer en qualité de légats à Constantinople Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, prélat d'Anagnia. Ceux-ci devaient convoquer un concile dans la ville impériale relativement au culte des images, et informer juridiquement sur la cause de Photius, mais toutefois sans rien conclure avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de la cour de Rome.

Nicolas répondit en ces termes à la lettre de l'empereur : « Seigneur, nous ne pouvons donner notre approbation à l'ordination de Photius avant de connaître exactement comment la déposition d'Ignace a été faite; ainsi nous voulons que l'ancien patriarche de Constantinople se présente devant un concile et qu'en présence de nos légats, il explique les causes qui lui ont fait abandonner son peuple et ses devoirs pontificaux; ensuite on examinera si sa déposition a été régulière, et, cette affaire étant terminée, on décidera sur les mesures à prendre pour assurer la paix de la chrétienté.

« Mais d'abord, afin de lever les principaux obstacles qui séparent les Églises grecque et latine, nous vous demandons le rétablissement de la juridiction de notre siége sur les provinces de l'empire, la restitution des patrimoines de saint Pierre en Calabre et en Sicile, ainsi que le droit de nommer des prélats aux évêchés de Syracuse. »

Lorsque les députés du saint-père furent arrivés à Constantinople, on les renferma dans un palais, par ordre du prince, on les entoura de toutes les séductions, on leur fit des présents magnifiques, on leur donna pour compagnie de belles courtisanes; et enfin, au milieu des fêtes et des orgies, on leur arracha la promesse de se conformer aux ordres de l'empereur.

Photius convoqua alors un concile à Constantinople, dans l'église des Apôtres; trois cent dix-huit évêques, les légats du pape, les magistrats, et un grand nombre de citoyens, composaient l'assemblée, qui était présidée par Michel III. On envoya chercher Ignace par le prévôt Blanc, qui aborda le prélat en lui disant : « Ignace, le grand et saint concile vous appelle, venez vous défendre sur les crimes dont vous êtes accusé. » Le patriarche lui répondit : « Dites-moi si je dois me présenter devant l'assemblée en qualité d'évêque, de prêtre, ou de moine? » Le prévôt ayant gardé le silence, Ignace refusa de le suivre.

Le lendemain le même officier se présenta de nouveau et dit au prélat : « Les envoyés du pape de l'ancienne Rome, Rodoalde et Zacharie, vous ordonnent de paraître au concile sans délai, et de déclarer en leur présence les sentiments que votre conscience vous dictera. »

Saint Ignace se revêtit aussitôt de l'habit patriarcal, et se rendit au synode à pied, suivi d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de moines et de laïques; mais sur la route, le patrice Jean l'arrêta au nom de l'empereur, et lui ordonna, sous peine de la vie, de quitter ses ornements sacerdotaux et de reprendre le froc monacal. Il comparut alors devant le

concile en habits de moine, et, s'adressant aux légats du pape, il leur demanda leurs lettres de créance et les instructions écrites par le pontife. Ceux-ci répondirent qu'ils venaient pour juger sa cause, et qu'ils ne lui avaient point apporté de lettres, ni d'instructions écrites, parce qu'il n'était plus regardé comme patriarche depuis que sa déposition avait été décrétée par le concile de sa province.

Ignace répliqua aux légats : « Puisque vous venez au nom du successeur de l'apôtre Pierre pour décider selon les canons dans ma cause, vous devez, avant de procéder à ma justification, chasser de mon Église l'eunuque Photius ; et si vous n'avez pas cette puissance, ne vous déclarez pas nos juges, car nous vous récuserons. » Les officiers qui entouraient l'empereur s'approchèrent alors du patriarche, et le pressèrent de donner sa démission ; les prières et les menaces furent inutiles, il ne voulut point renoncer à sa dignité ; et le concile, ne pouvant vaincre son obstination, le déposa, et prononça sur lui l'anathème ; les envoyés du pontife confirmèrent cette sentence, et enchérissant sur la rigueur des autres évêques, demandèrent qu'il fût conduit en prison ; mais la captivité d'Ignace ne fut pas de longue durée.

Photius, redoutant une sédition dans Constantinople, lui fit rendre la liberté, et le patriarche excommunié se retira au palais de Pose, ancienne résidence de sa mère. C'est dans la tranquillité de ce séjour que saint Ignace écrivit un mémoire qu'il envoya au pape Nicolas ; sa requête fut portée secrètement en Italie par Théognoste, un de ses partisans, qui instruisit le saint-père de toutes les circonstances de cette importance affaire.

De leur côté, les légats Rodoalde et Zacharie étaient revenus à Rome avec Léon, ambassadeur du prince, et rapportaient au saint-père de riches présents, les lettres de l'empereur, celles du nouveau patriarche, et deux volumes entiers renfermant les actes du concile qui avait déposé Ignace.

La lettre de Photius est un document historique d'autant plus remarquable qu'elle renferme l'explication des dogmes qui devaient séparer pour toujours les Églises grecque et latine. Elle est conçue en ces termes : « Rien n'est plus précieux que la charité, qui réconcilie les personnes éloignées ; et j'attribue à cette vertu la déférence que j'ai montrée pour vos avis, en souffrant les reproches que votre sainteté m'adresse, et en les attribuant non à de mauvaises passions, mais à un excès de zèle. Aussi, me conformant aux préceptes de l'Évangile, qui recommandent l'égalité entre tous les hommes, je vous adresse en toute liberté la défense de ma conduite, afin de vous montrer que vous devriez me plaindre au lieu de me blâmer. Du reste, l'intérêt de la religion exige que nous ne divulguions pas nos communes faiblesses.

« J'ai cédé à la force quand je suis monté sur le siége patriarcal ; et Dieu, à qui rien n'est caché, connaît les violences que j'ai souffertes ; il sait que j'ai été retenu entre les murs d'une prison comme un criminel, que des gardes ont menacé ma poitrine de leurs glaives, et qu'il m'a été impossible de résister aux volontés du prince et de ses peuples. Je voulais conserver la paix et le bonheur que je goûtais au milieu des savants qui m'aidaient dans l'étude de la philosophie, et malgré moi j'ai dû quitter cette vie tranquille et heureuse.

« Car je connais, avant même de l'avoir éprouvée, la tristesse que causent les soins des hautes fonctions sacerdotales ; je savais qu'un évêque doit continuellement se contraindre devant les hommes, et leur déguiser les mouvements de son âme comme ceux de son visage ; je savais qu'il doit tout à la fois réprimer les sentiments de liberté qui agitent les peuples, et dominer par la crainte les empereurs qui les commandent.

« Avec mes amis, je n'avais pas besoin de mettre sur mon visage un masque trompeur ; je pouvais près d'eux manifester ma joie ou ma tristesse, déclarer hautement mes sentiments et mes pensées ; enfin je pouvais me montrer tel que je suis. Mais aujourd'hui, les grandeurs ecclésiastiques me condamnent à l'hypocrisie, au mensonge, et quelquefois me forcent même à des actes de cruauté. Que n'ai-je point à souffrir pour empêcher la simonie, les débauches et les exactions des prêtres !

« Je prévoyais tous les malheurs qui m'arrivent avant d'accepter l'épiscopat, et ces craintes m'engageaient à le fuir ; mais on m'a condamné à perdre mon corps et mon âme, on n'a pas eu pitié de moi, et on a refusé de croire à la sincérité de mon opposition. Aussi ne m'accusez pas d'une faute dont je ne suis pas l'auteur, mais la victime ; et si les canons qui défendent d'élever un laïque au patriarcat ont été violés dans mon élection, que la faute retombe sur les vrais coupables.

« L'empereur m'a menacé de son autorité, et j'ai subi sa volonté ; après avoir résisté avec courage, j'ai accepté avec résignation la redoutable fonction pour éviter une révolution, et j'ai fait à ma patrie le sacrifice de mon repos et de ma liberté.

« Enfin, aujourd'hui je suis patriarche comme Dieu l'a voulu ; je déclare donc à Votre Béatitude que je défendrai les droits de mon siége ; et, au nom de tout le clergé de Constantinople, je repousse les prétendus canons que vous alléguez contre mon élection. Nos pères, de tout temps, ont ordonné des évêques qui sortaient de l'état laïque, et n'ont pas supposé qu'ils manquaient en cela aux saintes règles de l'Église d'Orient.

« Que chacun de nous garde religieusement les coutumes de ses ancêtres. A Rome, vos prêtres ne contractent plus d'unions légitimes, et entretiennent publiquement plusieurs concubines ; à Constantinople, nous permettons au contraire à nos prêtres de choisir une épouse, et de vivre saintement dans les liens du mariage. Ce n'est pas l'habit qu'ils portent, ni la longueur du temps passé dans l'hypocrisie des séminaires, qui rendent les hommes dignes de l'épiscopat, mais ce sont les lumières de l'esprit et la pureté des mœurs. Je ne dis pas ces paroles pour ma défense, parce que je reconnais n'être qu'ignorance et impureté ; je veux seulement rappeler à Votre Béatitude les exemples de Taraise, mon grand-oncle, de Nicéphore et de saint Ambroise, la gloire de nos contrées, qui a composé de sublimes ouvrages sur la religion du Christ.

« Vous n'avez point condamné saint Nectaire et saint Ambroise, dont l'ordination avait été confir-



Le patriarche Photius

mée par un concile œcuménique ; cependant ces deux saints personnages étaient laïques avant leur élection, et ils n'avaient pas même été baptisés lorsqu'ils furent élevés l'un et l'autre à la dignité épiscopale. Je ne parlerai point de Grégoire de Nazianze, le père de la théologie, ni de métropolitains, d'abbés de monastères, ni de nombreux évêques que l'Église honore, et à qui le clergé romain n'a jamais reproché d'avoir été élus, comme nous l'avons été nous-même, suivant la coutume observée en Orient.



La cathédrale de Milan

« Mais afin de satisfaire à la demande de votre sainteté et pour établir, autant que notre pouvoir nous le permettra, la concorde entre votre siége et le nôtre, j'ai défendu en plein concile qu'à l'avenir aucun laïque ou moine ne fût ordonné évêque sans avoir passé par tous les ordres et degrés ecclésiastiques. Nous serons toujours prêt à détruire tous les sujets de divisions entre les deux Églises ; mais nous ne pouvons censurer nous-même l'usage d'après lequel nous avons été déclaré patriarche, ce qui eût été une injure grave pour les Pères qui nous ont choisi, et outrageante pour l'empereur.

« Plût à Dieu que l'Église de Constantinople eût observé de tous temps les usages de l'Eglise latine ! j'aurais évité les douleurs dont je suis accablé en me voyant environné d'impies qui offensent le Christ dans ses images, ou qui renient en lui deux natures, ou qui refusent à la mère de Jésus-Christ son titre de vierge, et blasphèment contre le quatrième concile.

« Nous avons excommunié ces prêtres coupables dans le synode auquel vous avez assisté par vos légats; et nous aurions même suivi toutes les instructions que vous nous donniez, si l'empereur ne s'était opposé à notre volonté. C'est encore par ses ordres que nous avons refusé de rétablir votre juridiction sur les Églises d'Illyrie et de Syracuse; il s'agit dans cette grave question de limites de territoires qui concernent les affaires du gouvernement temporel, et

malgré tout mon désir de vous être agréable, je n'ai pu obtenir aucune concession du prince.

« Quant à moi, je voudrais rendre à Saint Pierre tout ce qui lui appartient, et même lui céder encore une partie des anciennes dépendances du siége que je dirige, car j'aurais une obligation infinie à celui qui me soulagerait de mon fardeau Je suis bien loin de refuser les droits qui appartiennent à un autre évêque, et surtout à un Père tel que vous, qui les réclamez par la voix de saints légats dont la prudence, la douceur et les lumières sont semblables à celles des disciples de Jésus-Christ.

« Nous espérons que votre béatitude sera entièrement instruite par eux de la vérité des événements qui se sont passés à notre élection. Nous les avons reçus avec les honneurs que méritaient des ambassadeurs envoyés par vous, et auxquels nous voulions prouver tout l'attachement que nous portons à votre sainteté; nous vous supplions d'en agir de même à notre égard et d'accueillir favorablement nos délégués.

« Nous sommes charmé que les fidèles, hommes et femmes, s'empressent d'aller baiser vos pieds; mais nous vous ferons observer que ce zèle encourage les adultères, les incestes, les vols, les homicides, et que les crimes sont bien plus nombreux depuis que les coupables peuvent se dérober au châtiment par un pèlerinage à la ville sainte. »

Les lettres de l'empereur et de Photius, ainsi que les actes du concile de Constantinople, confirmèrent au pontife ses soupçons sur la trahison de ses légats; profondément irrité de leur infidélité, il assembla les évêques de l'Église romaine, et en présence de Léon, ambassadeur de Michel III, il déclara que les envoyés du saint-siége n'avaient point reçu d'instructions pour approuver la déposition d Ignace ou l'élection de Photius; et qu'en vertu de l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, il désapprouvait tout ce qui avait été fait en son nom dans cette assemblée, et qu'il ne consentirait point à ratifier les engagements de ses légats. Léon quitta aussitôt la ville sainte, et vint porter cette réponse à la cour de l'empereur. Alors l'Eglise grecque résolut de se séparer pour jamais de l'Eglise latine et de se retirer de la communion du pape.

Quelques mois après cette rupture, Rome fut scandalisée par une nouvelle accusation d'inceste intentée contre le diacre Hubert, qui avait été surpris la nuit dans la chambre à coucher de la reine Thietberge, sa sœur, épouse du roi Lothaire. Hubert avait déjà encouru les censures ecclésiastiques sous le pontificat de Benoît III; mais la mort subite du pontife avait empêché la confirmation du jugement. Dans cette dernière circonstance, la reine elle-même ayant avoué son crime, avait été enfermée dans un couvent pour attendre la décision que les évêques du royaume devaient prononcer contre elle. La princesse, redoutant les effets de la vengeance de Lothaire, s'échappa de cette retraite et s'enfuit avec son frère Hubert dans les Etats du roi Charles le Chauve, dont elle devint la maîtresse. Ensuite cette femme impudique osa envoyer des ambasseurs au pape pour se plaindre du jugement qui avait été rendu contre elle par les évêques français.

De son côté Lothaire, craignant que la reine ne soulevât contre lui la colère du saint-père, s'empressa d'envoyer à Rome Teutgaud, métropolitain de Trèves, et Halton chef du clergé de Verdun avec des lettres de créance de tous les évêques de son royaume, qui affirmaient n'avoir prononcé encore aucune sentence contre Thietberge, mais seulement lui avoir imposé une pénitence après la confession publique qu'elle avait faite de son crime. Ils priaient en même temps le pontife de ne pas se laisser surprendre par les ruses de cette reine incestueuse et de son abominable frère, mais de lire attentivement les deux lettres que les princes Lothaire et Louis, son oncle, lui adressaient par leurs envoyés.

Les deux rois se plaignaient également de Charles le Chauve, et suppliaient le saint-père de se rendre dans les Gaules, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour maintenir la foi des traités, en menaçant le prévaricateur des censures de l'Eglise Nicolas était déjà sous l'influence de Thietberge, dont la beauté ou les présents avaient séduit tous les prélats de la cour de Rome; un synode se rassembla en effet; mais la reine fut déclarée innocente, et le roi de Lorraine fut condamné à reprendre sa femme, sous peine d'excommunication.

La même année, un nouveau concile fut convoqué par le pape pour s'occuper d'une accusation d'adultère intentée contre la belle Ingeltrude, fille du comte de Matfrid et épouse du comte Boson de Lombardie, dont elle avait volé les trésors avant de s'enfuir avec son amant. L'infortuné mari avait pardonné à cette épouse coupable, et employait toutes les voies de la douceur pour la ramener près de lui; mais enfin, toutes ses avances ayant été repoussées, il s'était adressé au saint-père et l'avait supplié d'user de toute son influence pour contraindre cette femme criminelle à revenir au sentiment de ses devoirs et à rentrer dans ses États.

Nicolas, cédant aux prières de Boson, réunit à Milan un concile où Ingeltrude fut citée à comparaître, faute de quoi l'assemblée, dans un délai fixé, devait la déclarer excommuniée. En effet, la comtesse ayant refusé de paraître devant le synode, fut condamnée par le pape comme adultère et retranchée de la communion des fidèles.

Mais l'anathème ne produisit pas un meilleur résultat que les exhortations; lorsque le décret du saint-père lui eut été presenté, elle le jeta au feu en riant, et dit aux envoyés : « Si votre pape Nicolas veut rassembler des synodes pour rendre les femmes fidèles et empêcher les adultères, je vous déclare qu'il perdra son temps et son latin; il ferait mieux de réformer les mœurs abominables de son clergé, de défendre aux nonnes de faire des enfants, et d'extirper la sodomie de sa propre maison. »

Le saint-père, rendu furieux par les sarcasmes d'Ingeltrude, écrivit aux évêques de Lorraine pour les réprimander de leur négligence et pour leur enjoindre de chasser cette femme maudite; leur déclarant que si elle refusait de rejoindre son mari, ils devaient l'excommunier une seconde fois et la chasser de leur diocèse, sous peine d'être eux-mêmes anathématisés et déposés Il adressa en même temps une lettre au roi Charles le Chauve, le priant de contraindre son neveu Lothaire à renvoyer cette femme criminelle de ses États, et d'employer même la voie

des armes, s'il refusait d'obéir aux ordres du saint-siége. Les menaces et les foudres ecclésiastiques échouèrent devant l'opiniâtreté d'Ingeltrude; la belle adultère se retira auprès de l'évêque de Cologne, avec lequel elle entretenait publiquement des relations coupables.

Une affaire plus importante pour les intérêts de la cour de Rome que celle d'Ingeltrude, vint alors occuper toute l'attention du saint-père. Jean, métropolitain de Ravenne, prélat d'une fermeté remarquable, entreprit de rétablir l'indépendance de son siége, et remplaça tous les prêtres qu'il supposait être les créatures du pape par de jeunes ecclésiastiques dévoués à sa personne.

Anastase affirme que l'archevêque s'emparait des biens des églises, usurpait les patrimoines de Saint-Pierre, s'en attribuait les revenus, déposait, sans jugement canonique, les prêtres et les diacres de son clergé, et qu'il les faisait jeter en prison, pour les contraindre à renier l'obéissance qu'ils devaient au saint père.

Nicolas le fit citer trois fois à comparaître au concile qu'il venait de convoquer pour le juger; mais l'archevêque ayant refusé de se rendre dans l'assemblée et même de se faire représenter, le saint-père déclara le métropolitain déposé de son siége et excommunié. Jean adressa ses réclamations à l'empereur, et obtint que des ambassadeurs français l'accompagneraient à Rome pour justifier sa conduite. La protection du faible monarque fut inutile, le pape corrompit par de riches présents les envoyés de Louis II, qui lui abandonnèrent le métropolitain de Ravenne ; et le malheureux prélat, se voyant à la merci de son ennemi, consentit à renouveler l'acte de soumission de son diocèse; il prêta serment de fidélité et d'obéissance sur la croix et sur l'Évangile et le lendemain, revêtu des ornements sacerdotaux, il se rendit dans l'église de Latran, où il se justifia par serment des crimes dont il était accusé.

Le saint père le reçut ensuite à sa communion lui permit de célébrer la messe, et le jour suivant il le fit asseoir au concile, où Nicolas rendit un décret en ces termes : « Nous ordonnons à l'archevêque Jean de venir chaque année à Rome renouveler le serment d'obédience qu'il nous a fait; et nous lui défendons d'ordonner, sans une autorisation de notre siége, les évêques de l'Emilie et les suffragants de Ravenne; nous lui faisons également défense de rien demander à ses prêtres qui soit contraire aux canons ou aux priviléges de notre siége, et de ne point se mettre en possession des biens des clercs et des laïques, à moins qu'ils ne lui soient adjugés juridiquement par l'autorité de l'Église romaine. » Jean eut ensuite la permission de retourner à Ravenne.

Mais le pontife, désirant se venger de l'empereur, qui avait protégé le métropolitain, feignit d'avoir reçu de Dieu, dans une révélation, l'ordre d'appeler Charles le Chauve à l'empire à la place de Louis II; et il engagea le roi de France à enlever le sceptre à son frère, lui promettant de sanctifier l'usurpation. Cette affaire n'eut aucune suite pour le moment, néanmoins dans les actes du couronnement du monarque français publiés par Pithon, il est dit que le pape Jean VIII, successeur de Nicolas, avait appuyé son décret sur ce que Dieu lui-même avait désigné Charles le Chauve comme empereur, dans une vision qui était apparue au pontife Nicolas.

La séparation de Thietberge et de Lothaire n'était point encore terminée et soulevait un grand scandale dans l'État et dans l'Église; pour le faire cesser, le prince envoya à Rome deux seigneurs de sa cour chargés de remettre au pontife les actes d'un concile dans lequel les évêques de Lorraine avaient autorisé le monarque à répudier son épouse criminelle et à contracter une nouvelle union avec Waldrade. La stupidité des princes était alors si grande, qu'ils n'osaient rien entreprendre sans en avoir reçu l'autorisation de la cour de Rome! En conséquence, le monarque suppliait le pontife de nommer des légats qui décideraient sur cette grave question avec les évêques de son royaume.

Nicolas répondit qu'il enverrait ses délégués pour ordonner la convocation d'un synode, mais qu'en attendant il défendait aux clercs et aux laïques, quel que fût leur rang, de prendre jusqu'à cette époque aucune décision en faveur de Waldrade contre la reine. Quelques mois après, il députa à la cour de Lorraine Rodoalde, évêque de Porto, le même ecclésiastique qui avait été son légat à Constantinople, et Jean, prélat de Cervia, dans la Romagne. Il écrivit également au prince Louis le Germanique et aux deux rois, oncle et neveu de Lothaire, pour qu'ils envoyassent chacun deux évêques de leurs royaumes, afin d'être représentés dans le concile qui devait examiner la cause de Thietberge.

Nicolas ordonnait à l'empereur Louis II de prendre ses mesures pour que les légats fussent en sûreté dans les États de Lothaire, son frère; et dans ses lettres aux évêques des Gaules et de la Germanie, il les priait de se rendre à Metz, lieu fixé pour le concile, et les excitait contre le roi, en les engageant à punir sévèrement ce monarque de son manque d'égards envers le saint-siége.

Nous ferons remarquer qu'il existe dans la politique du saint-père une contradiction d'autant plus surprenante qu'il se déclarait le protecteur d'une reine incestueuse dans le moment même qu'il excommuniait la femme adultère de Boson. Du reste la cour de Rome avait, dans toute la chrétienté, une réputation de simonie telle, qu'on disait publiquement qu'avec de l'argent on était toujours assuré d'obtenir la protection des papes. L'aventure suivante vint donner une nouvelle force à cette réputation d'avarice et de cupidité si justement acquise au saint-siége.

Un comte de Flandre nommé Baudoin, épris des charmes de Judith, fille de Charles le Chauve, avait eu l'audace d'enlever cette princesse à Senlis, et s'était enfui avec elle dans ses États. Des troupes furent aussitôt envoyées contre les fugitifs; mais le comte les ayant mises en déroute, put braver impunément le monarque français. Charles, doublement irrité de sa défaite et du rapt de sa fille, eut alors recours au pape, qui anathématisa Baudoin. La terreur qu'inspiraient les foudres de l'Église obligea le ravisseur, qui n'avait pas craint les armes d'un puissant monarque, à se soumettre immédiatement aux ordres de Nicolas. Il se rendit à Rome avec sa jeune femme pour implorer la protection de Saint-Pierre, en

ayant soin d'apporter avec lui des sommes considérables et de magnifiques présents en or et en argent qu'il offrit au pape; ensuite, ayant été admis en sa présence, il se jeta à ses pieds, et lui jura une entière soumission et une fidélité à toute épreuve. Nicolas, se laissant fléchir par la richesse des présents, retira aussitôt les anathèmes qu'il avait lancés contre Baudoin, le déclara fils de l'Église, et écrivit même à Charles le Chauve pour l'engager à pardonner aux deux amants.

Le saint-père, en plaidant la cause du jeune couple, employait tout à la fois les flatteries et les menaces; il disait à l'empereur que Judith avait donné toute sa tendresse au ravisseur, et qu'une séparation rendrait la princesse la plus malheureuse des femmes; il faisait valoir les désordres que soulèverait une rigueur inflexible, s'il poussait au désespoir un seigneur puissant qui pouvait joindre ses armées à celles des Normands et envahir le royaume de France. Nicolas adressait en même temps une lettre touchante à la reine Ermentrude, mère de Judith; enfin, par ses exhortations, il parvint à réconcilier les deux familles.

Le concile convoqué à Metz pour juger l'affaire du roi Lothaire ne s'assembla pas à l'époque qui avait été désignée pour la tenue des sessions; le prince, redoutant une condamnation, voulait gagner du temps pour ramener à sa cause les envoyés du saint-siége; en effet, de riches présents et quelques sommes d argent changèrent totalement les dispositions du légat Rodoalde, qui se conduisit en France comme il l'avait fait à Constantinople. Les amis de la reine s empressèrent d'instruire Nicolas de cette trahison; et le pontife, blessé dans son orgueil par la condescendance coupable de son délégué, convoqua aussitôt les évêques des provinces voisines pour juger le traître Rodoalde et pour nommer un autre ambassadeur.

Cette année fut marquée par un froid extrêmement rigoureux; la mer Adriatique fut entièrement gelée, et les négociants des deux côtes transportaient leurs marchandises sur des chariots au lieu d'employer des vaisseaux.

Le concile qui avait été convoqué par le saint-père se réunit dans l'oratoire du palais de Latran; on donna lecture des actes du synode de Constantinople et des lettres de l'empereur Michel; ensuite on amena en présence des prélats italiens l'évêque Zacharie, l'ancien légat qui avait été envoyé à Constantinople. Il fut convaincu de simonie et de prévarication par son propre aveu, et il confessa qu'il avait consenti à la déposition d'Ignace et avait communiqué avec Photius, malgré les ordres du pontife. Le concile prononça contre lui la sentence de déposition et d'excommunication.

Après quoi le saint-père prit la parole en ces termes : « Au nom de la Trinité sainte, suivant l'autorité qui nous a été transmise par le prince des apôtres; ayant pris connaissance de tous les griefs reprochés au patriarche Photius, nous le déclarons déposé des fonctions sacerdotales pour avoir soutenu les schismatiques de Byzance; pour s'être fait ordonner évêque par Grégoire de Syracuse, pendant la vie d'Ignace, patriarche légitime de Constantinople; pour avoir condamné la mémoire du pontife Benoît, notre prédécesseur; pour avoir corrompu nos envoyés au moyen de femmes de mauvaise vie; enfin, pour avoir persécuté les prêtres orthodoxes qui sont demeurés attachés à notre frère Ignace.

» Nous avons reconnu Photius coupable de crimes si énormes, que nous le déclarons déchu à jamais de tous les honneurs du sacerdoce, de tous ses bénéfices et de toutes les fonctions cléricales, par l'autorité que nous tenons de Jésus-Christ, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de tous les saints et des six conciles œcuméniques.

» Le Saint-Esprit prononce par notre bouche un jugement terrible contre Photius, et le condamne pour toujours, sans qu'il puisse, même à l'heure de sa mort, recevoir le corps et le sang du Sauveur.

» Quant à notre frère Ignace, qui a été chassé de son siége par la violence de l'empereur et dépouillé des ornements épiscopaux par la prévarication de nos légats, nous affirmons, comme vicaire du Christ, qu'il n'a jamais été déposé ni anathématisé, et nous le maintenons dans ses dignités sacerdotales; nous ordonnons qu'à l'avenir les clercs et les laïques qui oseront s'élever contre lui seront excommuniés, quel que soit leur rang dans l'Église ou dans l'Etat. Nous commandons en outre que les prélats exilés depuis l'injuste expulsion d'Ignace soient rétablis sur leurs siéges. » Ainsi le concile de Rome qui avait été rassemblé pour juger Rodoalde, changea l'objet de ses délibérations et rendit une condamnation contre le patriarche de Constantinople et le légat Zacharie.

Quant à Rodoalde, il ouvrit tranquillement le synode de Metz au nom du pape; aucun des prélats de la Germanie ou de la Neustrie ne fut convoqué, et tous les évêques qui s'y trouvèrent étaient du royaume de Lothaire. Les Pères prirent des décisions favorables au roi; les envoyés du saint-siége, gagnés par les libéralités du prince, méprisèrent les instructions qu'ils avaient reçues de Nicolas, et déclarèrent que Lothaire ayant répudié Thietberge pour exécuter le jugement des chefs du clergé de ses États, était pleinement justifié de sa conduite.

Les actes du synode furent portés au saint-père par Gonthier, métropolitain de Cologne, et par Teutgaud, archevêque de Trèves; ces prélats étaient chargés de les faire approuver par le clergé de Rome, en s'appuyant du crédit des légats Jean et Rodoalde. Mais le pontife, déjà instruit de la prévarication de ses ambassadeurs, convoqua une nouvelle assemblée d'évêques pour juger Rodoalde. Celui-ci, troublé par les reproches de sa conscience, et redoutant un châtiment aussi terrible que celui qui avait été infligé à Zacharie, son ancien collègue, s'enfuit de la ville pendant la nuit, et abandonna même les trésors qu'il avait rapportés de France. Par un reste de pudeur, le pape différa son jugement, ne voulant pas prononcer une condamnation sans entendre la défense de son ancien favori.

Teutgaud et Gonthier ayant présenté à Nicolas les actes des synodes de Metz et d'Aix-la-Chapelle, il les fit lire publiquement, et demanda aux métropolitains français s'ils voulaient les soutenir en présence des évêques d'Italie. Ceux-ci répondirent



Religieux du rit grec

qu'ayant souscrit ces décisions ils ne les renieraient jamais; le pontife garda le silence, mais peu de jours après il fit conduire les envoyés de Lothaire au concile, qui était déjà assemblé au palais de Latran, et en leur présence il cassa les décrets du synode de Metz, qu'il appelait un rassemblement de brigands et de voleurs. Il déclara les prélats français dépouillés de la puissance épiscopale, pour avoir mal jugé la cause de Lothaire et de ses deux femmes Waldrade et Thietberge, et pour avoir méprisé les ordres du saint-siége relativement à la sentence prononcée contre Ingeltrude, épouse du comte Boson. Pour la troisième fois Ingeltrude fut déclarée infâme et adultère, et le saint-père lança contre elle un terrible anathème; il promettait toutefois à la coupable le pardon de ses crimes si elle consentait à se présenter à Rome, avec une grosse somme d'argent, pour demander l'absolution de ses débauches.

Enfin Nicolas prononça l excommunication contre ceux qui n'obéissaient pas à ses décrets; il déposa de l'épiscopat Haganon, évêque de Bergame, qui avait rédigé les actes du synode de Metz, ainsi que

Jean, métropolitain de Ravenne, qui, malgré ses serments et ses protestations de fidélité, essayait encore de se rendre indépendant, et conspirait ouvertement contre l'autorité du saint-siége.

Teutgaud et Gonthier ne se laissèrent pas intimider par le pontife; ils renvoyèrent à Nicolas, en plein concile, ses anathèmes et ses injures, et pour réprimer son audacieux orgueil, ils annoncèrent qu'ils se rendaient à l'instant même auprès de l'empereur Louis, pour faire châtier le pape, qui avait osé insulter les ambassadeurs du roi Lothaire.

En effet, Louis fut tellement indigné de l'arrogance du saint-père, qu'il résolut d'en tirer une prompte et éclatante vengeance; le prince rassembla des troupes et marcha rapidement sur Rome, accompagné des deux métropolitains qu'il voulait faire rétablir sur leurs siéges.

Le métropolitain de Cologne, le plus ferme défenseur des libertés de l'Église gallicane, envoya alors aux évêques du royaume de Lothaire une lettre écrite en son nom et au nom du primat de Belgique. Il s'exprimait en ces termes : « Nous vous supplions, mes frères, de prier le ciel pour nous, sans vous troubler des bruits fâcheux que les prêtres romains pourront répandre contre nos personnes. Car le seigneur Nicolas, que l'on appelle pape, et qui se nomme lui-même l'apôtre des apôtres et l'empereur de toutes les nations, a voulu nous condamner; mais, grâces à Dieu, nous avons résisté à son audace et nous avons repoussé son arrogance.

« Visitez souvent notre roi, dites-lui que nous accomplirons fidèlement la mission qui nous a été confiée; encouragez-le par votre discours et par vos lettres, conciliez-lui tous les amis que vous pourrez, et gardez fidèlement la foi que nous devons à notre souverain, sans vous laisser influencer par un pape sacrilége et par ses évêques simoniaques. »

Gonthier adressait cette autre lettre au pontife : « Écoutez, seigneur pape, nous avons été envoyés par nos frères près de vous, pour vous demander votre approbation sur le jugement que nous avions rendu, en vous expliquant les autorités et les motifs qui nous avaient fait agir. Après nous avoir fait attendre trois semaines votre réponse, vous nous avez fait conduire en votre présence, et lorsque nous avancions sans crainte, on a fermé sur nous les portes de la salle où nous sommes entrés.

« Alors nous nous sommes trouvés au milieu d'une troupe de clercs et de laïques; et là, sans juges, sans accusateurs, sans témoins, sans même nous interroger, vous nous avez déclaré chassés de l'Eglise, déposés de nos siéges, et anathématisés, si nous refusions de nous soumettre à votre tyrannie.

« Nous rejetons votre sentence, comme émanant d'un suppôt de Satan, et nous méprisons vos discours injurieux; car nous nous contentons de la communion de toute l'Église et de la société de nos frères, dont vous vous êtes montré indigne par votre orgueil et par votre arrogance.

« Vous vous condamnez vous-même en disant anathème à celui qui n'observera pas les préceptes apostoliques; car vous les violez le premier, vous, ministre indigne, couvert d'iniquités, vous qui anéantissez les sacrés canons et les lois divines..... »

Telles sont les paroles que le cardinal Baronius, le plus zélé défenseur du saint-siége, attribue à Gonthier; mais la lettre de cet archevêque avait un caractère d'énergie plus saillant encore. Voici en quels termes la rapporte l'historien Lesueur : « Pontife, tu nous as traités, nous et nos confrères, contre le droit des gens, contre les décrets de l'Église, et tu as surpassé dans ta conduite tes prédécesseurs les plus orgueilleux. Ton concile était composé de prêtres et de moines simoniaques, débauchés et infâmes comme toi; et en leur présence, tu as osé porter contre nous une sentence injuste, téméraire et opposée à la religion, dont tu prétends être le chef, au grand scandale du monde.

« Jésus-Christ a enrichi l'Eglise son épouse; il lui a donné un diadème impérissable et un sceptre éternel; il lui a accordé la puissance de consacrer les saints, de les placer dans le ciel, et de les rendre immortels. Mais toi, comme un voleur avide, tu t'es emparé de tous les trésors des basiliques, tu les as ravis jusque sur l'autel du Christ; tu fais égorger les chrétiens; tu arraches du ciel les vaillants et les bons, pour les précipiter dans les gouffres de la géhenne; tu couvres de miel la lame de glaive, et tu ne permets points que les morts retournent dans la vie.

« Prêtre inique et cruel tu n'as que les vêtements d'un pontife et le nom d'un pasteur; car sous tes ornements sacrés nous apercevons le loup sanguinaire qui égorge le troupeau.

« Lâche tyran, tu portes le nom de serviteur des serviteurs, et tu emploies la trahison, l'or et le fer, pour être le seigneur des seigneurs; mais selon la doctrine des apôtres, tu es le plus infime des ministres du temple de Dieu; aussi ton amour effréné de domination te jettera dans l'abîme où tu voulais précipiter tes frères. Penses-tu donc, toi qui as été engendré par l'homme, que tu sois au-dessus de l'homme, et que le crime soit justifié parce que ta main l'aura commis? Non, basilic immonde, tu es devenu pour les chrétiens le serpent venimeux qu'adoraient les juifs; tu es le chien que la rage pousse à dévorer ses semblables.

« Nous ne redoutons ni ton venin ni tes morsures; nous avons résolu avec nos frères de lacérer tes décrets sacriléges, tes bulles impies, et nous laisserons gronder tes impuissants tonnerres. Tu oses accuser d'impiété ceux qui refusent par amour pour la foi de se soumettre à tes lois sacriléges! Toi qui jettes la discorde parmi les chrétiens; toi qui violes la paix évangélique, cette marque immortelle que le Christ a imprimée sur le front de son Église; toi, pontife exécrable, qui craches contre le livre de ton Dieu, tu oses nous appeler impies! Comment donc nommeras-tu le clergé qui encense ton pouvoir, ces prêtres indignes vomis par l'enfer, et dont le front est de cire, le cœur de métal, et les flancs formés de la boue de Sodome et de Gomorrhe! Va, ces ministres sont bien faits pour ramper sous ton abominable orgueil, dans cette Rome, affreuse Babylone, que tu appelles la ville sainte, éternelle et infaillible! Va, cette cohorte de prêtres souillés d'adultères, d'incestes, de viols, d'empoisonnements et d'assassinats, est bien digne de former ta cour maudite;

car Rome, c'est la sentine de tous les vices, la demeure des démons, et toi, pape, tu en es le Satan!!! »

Gonthier, Teutgaud, Jean de Ravenne, et un grand nombre d'évêques, au nom desquels cette lettre fut écrite, en répandirent des copies dans toutes les villes d'Italie, de France, d'Angleterre et d'Espagne; il en parvint même à Constantinople, où Nicolas était en exécration au peuple, aux grands et au clergé; cette circonstance affermit encore les Grecs dans leur volonté de rester séparés de l'Eglise latine.

Nicolas ayant appris que Louis II se rendait à Rome à la tête de son armée pour faire rendre justice aux évêques déposés, commanda un jeûne général et des processions dans toutes les rues, pour réveiller le fanatisme des Romains et les pousser à la révolte; mais les citoyens, retenus par la crainte, n'osèrent pas se soulever contre leur souverain. Alors le pape, se pliant à la nécessité, ordonna des prières publiques, afin que Dieu confondît les archevêques ennemis, et qu'il inspirât au prince des sentiments favorables pour la cour de Rome.

A son arrivée dans la ville, Louis s'établit avec sa suite près de la basilique de Saint-Pierre, et au moment où le peuple et le clergé se rendaient au temple en procession, les soldats se précipitèrent sur cette multitude fanatique, qui prit aussitôt la fuite; les croix furent brisées et les bannières déchirées; au milieu du tumulte, une croix admirable, tout or et argent, enrichie de pierreries, qui avait été offerte à Saint-Pierre par sainte Hélène, et qui renfermait, disait-on, du bois de la vraie croix, fut jetée dans la boue et foulée aux pieds par un officier.

Nicolas, pendant cette collision, s'était tenu caché dans les caves du palais de Latran; mais comme il redoutait d'être découvert, il se fit conduire, la nuit suivante, par le Tibre, à l'église de Saint-Pierre, et resta caché deux jours entiers dans les tombeaux des apôtres. Néanmoins ses affidés agissaient dans l'ombre, et le poison devait bientôt venger le pontife; dès le troisième jour, l'officier qui avait brisé la croix de sainte Hélène était mort subitement d'un mal inconnu, le corps couvert de taches noires. L'empereur lui-même fut attaqué d'une fièvre violente, qui plongea dans une sombre consternation ses officiers, tous ceux qui l'entouraient, et particulièrement l'impératrice.

Le clergé romain proclama que ces malheurs étaient envoyés par Dieu pour punir les coupables qui outrageaient son Eglise; le peuple, ignorant et superstitieux, cria au miracle; l'impératrice elle-même, frappée de crainte, alla trouver secrètement le pape, et le supplia de venir auprès de Louis, pour que Dieu lui rendît la santé, promettant qu'en échange de sa condescendance l'empereur lui rendrait sa protection.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires à sa sûreté, Nicolas se présenta devant l'empereur, et eut avec lui une longue conférence. Ce prince, affaibli par les souffrances de sa maladie, épouvanté des menaces du saint-père, céda aux sollicitations de sa femme, et accéda à toutes les demandes du pape. Nicolas retourna triomphant au palais patriarcal, et ordonna aux archevêques de France de quitter Rome à l'heure même, sous peine d'être condamnés au supplice des malfaiteurs, et d'avoir les yeux arrachés et la langue coupée.

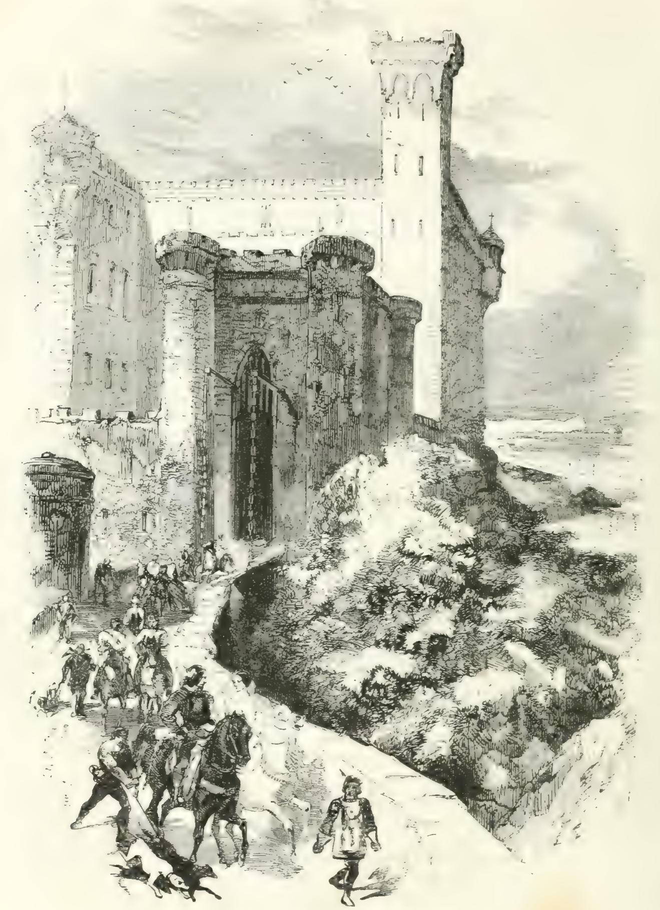
Gonthier, désespéré du lâche abandon de Louis, envoya son frère Hilduin pour remettre au pape une protestation énergique contre les infâmes violences dont le saint-siége le rendait victime. Nicolas refusa de recevoir le jeune Hilduin; alors celui-ci se rendit armé et suivi de ses gens de guerre à la basilique de Saint-Pierre; les custodes qui gardaient cette église ayant voulu lui interdire l'entrée du temple, il les repoussa à coups de bâton, et plusieurs furent assommés sur la place; il déposa ensuite la protestation de Gonthier sur le sépulcre de saint Pierre, et sortit de l'église l'épée à la main. Pendant cette scène de tumulte et de carnage, les soldats de l'empereur forçaient les monastères, pillaient les églises, massacraient les prêtres, et violaient les religieuses sur les marches des autels.

Louis se rétablit bientôt, et quitta Rome avec les métropolitains qui l'avaient accompagné dans cette ville; Gonthier et Teutgaud retournèrent en France.

A son arrivée dans la métropole de son siége, l'archevêque de Cologne, méprisant les anathèmes du pape, célébra l'office divin en présence de son clergé et de ses fidèles; il consacra le saint chrême, administra la confirmation et ordonna des prêtres, enfin il accomplit tous les devoirs de l'épiscopat. Mais Teutgaud, succombant à une terreur superstitieuse, s'abstint d'exercer aucune fonction sacerdotale. Lothaire lui-même se soumit bientôt aux ordres de la cour de Rome et se déclara contre Gonthier; il refusa d'entendre la messe célébrée par son métropolitain, de communiquer avec lui, et le déposséda de l'archevêché de Cologne pour le donner à Hugues, son cousin germain. Aussi le saint prélat s'écriait dans l'amertume de son cœur : « Bien fou l'homme qui compte sur l'amitié des rois, quelque grands que soient les services qu'il leur a rendus! »

Outré de dépit contre le prince, Gonthier résolut de se venger; il envoya un de ses diacres dans la ville sainte pour traiter avec le pontife, et pour faire excommunier à son tour le monarque ingrat qui récompensait le dévouement par une lâche perfidie. Mais, redoutant l'issue de cette entreprise, il se décida à plaider lui-même sa cause; il emporta l'argent qui restait dans le trésor de Cologne et se rendit à Rome. Lothaire, instruit des projets et du départ de Gonthier, envoya aussitôt en Italie l'évêque Batolde pour assurer le saint-père qu'il se conformerait à ses décisions, lui offrant même d'aller en personne se justifier devant le tombeau de l'apôtre. A ses lettres était joint un acte de soumission des évêques de Lorraine.

Nicolas répondit aux deux prélats en ces termes : « Vous affirmez que vous êtes soumis à votre souverain pour obéir aux paroles de l'apôtre Pierre, qui a dit : « Sois le sujet du prince, parce qu'il est au-dessus de tous les mortels en ce monde. » Mais vous paraissez oublier que nous avons le droit de juger tous les hommes, comme vicaire du Christ; ainsi, avant d'obéir aux rois, vous nous devez obéissance; et si nous déclarons un monarque coupable, vous devez le repousser de votre communion jusqu'au jour où nous lui pardonnons.



Départ de Louis le Débonnaire pour Rome

« Nous seuls avons le pouvoir de lier et de délier, d'absoudre Néron ou de le condamner; et les chrétiens ne peuvent, sous peine d'excommunication, exécuter d'autre jugement que le nôtre, qui seul est infaillible. Les peuples ne sont pas les juges de eurs princes; ils doivent obéir sans murmures aux ordres les plus iniques; ils doivent courber le front sous les châtiments qu'il plaît aux rois de leur infliger; car un souverain peut violer les lois fondamentales de l'état et s'emparer des richesses des citoyens, soit par des impôts, soit par des confiscations; il peut même disposer de leur vie, sans qu'un seul de ses suje s ait le droit de lui adresser de simples remontrances. Mais si nous déclarons un roi hérétiqu



Les rois ne doivent pas craindre de commander des massacres pour retenir leurs sujets dans l'obéissance.

et sacrilége, si nous le chassons de l'Église, les clercs et les laïques, quel que soit leur rang, sont relevés de leurs serments de fidélité et doivent se révolter contre sa puissance.... » Telle était la politique exécrable prêchée par le pontife Nicolas!

Un des plus habiles commentateurs de Tacite, indigné de l'excès d'arrogance de la cour de Rome, réfute toutes les maximes du saint-père et termine par ce raisonnement : « Lorsque les hommes ont consenti à reconnaître l'autorité des rois par des serments de fidélité, ils espéraient trouver dans la monarchie un gage assuré de protection et de prospérité. Mais lorsqu'ils ont reconnu que les souverains manquaient à leur mission, devenaient parjures, ne respectaient pas les droits de la nation, ils sont rentrés alors dans l'exercice de leurs libertés, et ils ont puni les rois, qui étaient devenus de véritables oppresseurs !... »

Arsène, évêque d'Orta, fut chargé de porter les lettres du pape à Lothaire : le pontife le menaçait, s'il ne répudiait à l'instant même la princesse Waldrade, de convoquer un concile pour prononcer sur lui la sentence d'excommunication. Nicolas, en même temps, écrivait à Charles le Chauve pour l'exciter contre le roi de Lorraine : « Vous dites, Seigneur, que vous avez engagé Lothaire à se soumettre à nos décisions, et qu'il vous a répondu qu'il allait se rendre à Rome afin de s'en rapporter à notre jugement sur son mariage. Mais ne savez-vous pas que déjà il nous avait informé lui-même de ce dessein par des ambassadeurs, et que nous lui avions défendu de se présenter devant nous dans l'état de péché où il se trouve? Nous avons attendu assez longtemps sa conversion, en différant jusqu'à ce jour de l'anéantir sous nos anathèmes, pour éviter les guerres et l'effusion du sang. Cependant une plus longue patience nous rendrait criminel aux yeux du Christ, et nous vous ordonnons au nom de la religion d'envahir ses Etats, de brûler ses villes et de massacrer ses peuples, que nous rendons responsables de la résistance de leur prince maudit. »

Le légat, arrivé à Francfort au mois de février 865, fut reçu avec de grands honneurs par le roi Louis; il se rendit ensuite à Gondreville, auprès de Lothaire, et de son autorité privée il convoqua les évêques du royaume. Arsène déclara au monarque, en plein synode, qu'il avait à choisir entre la reine Thietberge et l'excommunication du pape. Par faiblesse et par superstition, le roi de Lorraine promit de se réconcilier avec sa femme; l'incestueuse Thietberge fut alors rappelée à la cour, et douze comtes jurèrent au nom de leur souverain qu'ils la regarderaient comme la reine légitime.

Waldrade fut chassée du royaume et condamnée à se rendre à Rome pour obtenir du pontife l'absolution de ses fautes. Ensuite le légat publia une quatrième excommunication contre l'épouse adultère de Boson, et il se fit mettre en possession de la terre de Vandœuvre, que l'empereur Louis le Débonnaire avait autrefois donnée à l'Église romaine et dont le comte Guy s'était emparé dans la dernière guerre.

Arsène partit enfin pour l'Italie, accompagné de Waldrade; dans sa route il fut rejoint par la comtesse Ingeltrude, qui venait se jeter à ses pieds et lui demander l'absolution. Le légat ne put résister aux charmes de la belle excommuniée; il consentit à la réconcilier avec l'Église, et l'acte d'absolution fut remis à l'épouse adultère dans une audience secrète! elle fit même la promesse de rejoindre Arsène à Augsbourg et de l'accompagner en Italie; mais sous prétexte de se rendre chez un de ses parents pour prendre ses équipages et ses chevaux afin de continuer commodément son voyage, elle abandonna le légat et rentra en France pour rejoindre un de ses amants à la cour de Charles le Chauve. Furieux d'avoir été dupe d'une femme artificieuse, le prêtre exhala sa rage dans des lettres qu'il écrivit aux prélats de la Gaule et de la Germanie, leur enjoignant, au nom du pape, de ne point recevoir cette adultère dans leurs diocèses, et de n'avoir point égard à l'acte d'absolution qu'elle avait obtenu par des moyens criminels.

De son côté, Waldrade imita l'exemple de la belle Ingeltrude; elle feignit d'éprouver une violente passion pour Arsène, lui arracha un acte d'absolution, et partit la nuit même où elle devait remplir une promesse qu'elle lui avait faite pour prix de sa complaisance. Tel fut le succès de l'ambassade du saint-père.

Nicolas se disposa ensuite à envoyer des légats en Orient; mais au moment de leur départ, Michel, protospathaire de l'empereur, entrait en Italie, chargé de remettre au pontife une lettre de son maître dans laquelle ce prince menaçait de châtier le saint-siége, si on ne révoquait immédiatement les anathèmes lancés contre Pothius.

Ces dispositions hostiles changèrent les idées du saint-père; il résolut alors de ne point envoyer de légation à Constantinople, et donna seulement à l'officier Michel une réponse conçue en ces termes : « Sachez, prince, que les vicaires de Jésus-Christ sont au-dessus du jugement des mortels, et que les souverains les plus puissants n'ont pas le droit de punir les crimes des papes, quelque énormes qu'ils soient. Votre pensée doit être occupée des efforts qu'ils accomplissent pour la correction de l'Église, sans avoir à vous inquiéter de leurs actions; car si criminelles et si scandaleuses que soient les débauches des pontifes, vous devez leur obéir, parce qu'ils sont assis sur la chaire de saint Pierre; et Jésus-Christ lui-même, tout en condamnant les excès des scribes et des pharisiens, n'a-t-il pas ordonné de leur obéir, parce qu'ils étaient les interprètes de la loi de Moïse?

« Vous prétendez que depuis le sixième concile aucun pape n'a reçu de votre cour l'honneur que vous nous avez fait en nous adressant une lettre, cette réflexion est à la honte de vos prédécesseurs et à la gloire des nôtres; car depuis cette époque l'Église grecque a été continuellement infectée d'hérésies. Les chefs de l'empire étant hérétiques, nous devions les repousser de notre communion avec horreur, et les poursuivre de nos anathèmes sur la terre et dans le ciel; nous devions, pour ramener la concorde parmi les chrétiens, employer le secours du bras des nations étrangères, afin de renverser la puissance odieuse des empereurs d'Orient. Cette conduite que vous appelez infâme était cependant la seule qui fût digne du saint-siége.

« Vous traitez la langue latine de langue barbare, parce que vous ne l'entendez pas ; et cependant vous avez la prétention de vous faire appeler empereur des Romains, et de vous déclarer l'héritier des anciens césars, le chef suprême de l'Etat et de l'Eglise.

« Au mépris des canons, et en abusant d'une autorité usurpée, vous convoquez une assemblée de laïques pour juger un évêque et pour être le spectateur de son opprobre. Vous renversez toutes les règles de la justice, vous soumettez le supérieur au jugement des inférieurs, vous lui donnez des juges séduits par votre or, et vous choisissez son accusateur même pour lui succéder sur le siége épiscopal.

« Nous avons regardé avec pitié cet abominable conciliabule que vous nommez concile, et que dans votre orgueilleuse démence vous égalez au synode œcuménique de Nicée ; nous déclarons, en vertu des priviléges de notre Eglise, que cette assemblée est sacrilége, impure et abominable. Cessez donc de vous élever contre nos droits, et obéissez à nos ordres, ou bien nous élèverons à notre tour notre puissance contre la vôtre, et nous dirons aux nations : Peuples, cessez de courber la tête sous des maîtres orgueilleux ; renversez ces souverains impies, ces rois sacriléges qui se sont arrogé le droit de commander aux hommes et de ravir la liberté de leurs frères.

« Redoutez donc notre colère et les foudres de notre vengeance ; car Jésus-Christ nous a nommés de sa bouche les juges absolus de tous les hommes, et les rois mêmes sont soumis à notre autorité. La puissance de l'Église a été consacrée avant votre règne, et elle subsistera après vous. N'espérez pas nous épouvanter par vos menaces de ruiner nos villes et nos champs ; vos armes seront impuissantes, et vos troupes s'enfuiront devant les troupes de nos alliés qui accourent pour notre défense.

« Empereur lâche et fanfaron, avant d'entreprendre la conquête de l'Italie, chassez donc les infidèles qui ont ravagé la Sicile et la Grèce, et qui ont brûlé les faubourgs de Constantinople, votre capitale ! Ne menacez donc plus les chrétiens qui vous appellent hérétique, idolâtre, si vous ne voulez imiter les Juifs, qui délivraient Barrabas et mettaient à mort Jésus-Christ. »

Après le départ de Michel, protospathaire de l'empereur d'Orient, Nicolas prononça de nouveau une sentence d'excommunication contre Waldrade, qui était retournée à la cour de Lothaire ; il l'accusa même d'avoir voulu empoisonner la reine Thietberge ; il ordonna à tous les prélats de France et de Germanie de publier dans leurs diocèses l'anathème prononcé contre elle, et de la chasser des églises.

Aventius, évêque de Metz, écrivit aussitôt à Rome pour justifier Lothaire ; il terminait ainsi sa lettre : « Depuis le départ de votre légat, le roi n'a point eu de relations criminelles avec Waldrade ; il lui a même signifié qu'elle eût à obéir à vos ordres, sous peine de se voir enfermée dans un monastère. Au contraire, il traite la reine Thietberge avec bonté ; elle assiste avec lui aux offices divins, elle partage sa table et sa couche ; et sa condescendance pour la princesse a été jusqu'à permettre que son frère, le diacre Hubert, fût rappelé à la cour. Enfin dans toutes les conversations particulières que j'ai avec le prince, je ne découvre qu'une parfaite soumission à vos conseils et à votre autorité. » Cette lettre du prélat de Metz ne renfermait que des mensonges ; car Thietberge, constamment maltraitée par Lothaire, fut bientôt obligée de se rendre à Rome pour demander elle-même la dissolution de son mariage.

La même année, Bogoris, prince bulgare, nouvellement converti à la foi chrétienne, envoya son fils et quelques seigneurs en Italie pour offrir de riches présents à Saint-Pierre. Les députés du monarque devaient en même temps consulter le pape sur des questions religieuses, et lui demander des évêques et des prêtres. Cette ambassade des Bulgares causa une grande joie au saint-père, qui voyait son autorité s'étendre sur de nouveaux peuples.

Par ses ordres, Paul, évêque de Populanie, en Toscane, et Formose, évêque de Porto, quittèrent l'Italie pour se rendre auprès de Bogoris et lui porter sa réponse. L'épître contient cent six articles puisés dans les lois romaines et dans les Institutes de Justinien. Nicolas professe dans cet écrit une singulière morale : « Vous nous instruisez, dit-il au roi bulgare, que vous avez fait baptiser vos sujets sans leur consentement, et que vous vous êtes exposé à une révolte si violente, que vous avez couru risque de la vie. Je vous glorifie d'avoir maintenu votre autorité en faisant massacrer ces brebis égarées qui refusaient d'entrer dans le bercail ; et non-seulement vous n'avez point péché en montrant une sainte rigueur, mais encore je vous félicite d'avoir ouvert le royaume des cieux aux peuples soumis à votre domination. Un roi ne doit pas craindre de commander des massacres lorsqu'ils peuvent retenir ses sujets dans l'obéissance, ou les soumettre à la foi du Christ ; et Dieu pour ces meurtres le récompensera en ce monde et dans la vie éternelle. »

Infâme politique, qui change une religion sublime en fanatisme aveugle, et qui suffirait pour faire prendre en exécration tous les prêtres et tous les rois de la terre ! La religion doit être un lien d'union fraternelle entre les hommes, et non point un prétexte qui serve aux tyrans à légitimer leurs cruautés et leurs brigandages ! Non, les pontifes et les monarques n'ont pas le droit de contraindre les peuples à embrasser une croyance religieuse ; et les nations soumises à leur autorité ne peuvent pas être dépouillées du plus beau, du plus admirable des droits de l'homme, celui de rendre à la Divinité le culte qu'il croit le plus convenable. Le savant Barbeyrac exprime ainsi cette opinion : « Un homme ne peut jamais donner à un autre homme un pouvoir arbitraire sur sa pensée et sur sa vie, dont l'empire appartient à Dieu seul ; et les efforts de la violence n'aboutissent qu'à faire des hypocrites. En matière religieuse, comme en matière politique, les rois n'ont pas le droit de contraindre leurs sujets, par la force des armes, à embrasser même la plus pure des religions ou le meilleur des gouvernements. »

Voici encore quelques-unes des instructions charitables adressées par Nicolas au roi des Bulgares : « Si vous n'avez pas péché en massacrant vos peuples au nom du Christ, vous vous êtes rendu coupable d'un crime énorme en persécutant un Grec qui se disait prêtre, et qui avait baptisé un grand

nombre d'infidèles dans votre royaume. Il est vrai que cet homme n'était pas ecclésiastique, et que vous avez voulu le punir de sa fourberie en le condamnant à avoir les oreilles et le nez coupés, et à être chassé de vos États après son supplice; mais votre zèle dans cette circonstance n'a pas été éclairé; car cet homme faisait un grand bien en prêchant la morale de Jésus-Christ et en donnant le baptême. Aussi je vous déclare que ceux qui ont reçu de lui ce sacrement au nom de la sainte Trinité, sont canoniquement baptisés; car l'excellence des sacrements ne dépend pas de la vertu des ministres de la religion. Vous avez donc gravement péché en mutilant ce Grec, et vous en ferez une pénitence sévère, à moins que vous ne nous envoyiez une somme d'argent pour racheter votre faute.

« Quant aux coutumes de l'Église romaine dont vous désirez être instruit, voici ce que nous observons : les jours solennels du baptême sont fixés au temps de Pâques et de la Pentecôte; mais, pour vous, Bulgares, qui n'êtes pas encore assujettis aux pratiques du christianisme, il ne doit point y avoir de temps à observer pour l'administration du sacrement régénérateur, et vous devez être considérés comme ceux qui sont en péril de mort.

« Vous dites que les Grecs ne vous permettent pas de communier sans avoir des ceintures, et qu'ils vous font un crime de prier dans l'église sans avoir les bras croisés sur la poitrine. Ces pratiques sont indifférentes pour nous; seulement nous recommandons aux laïques de faire des oraisons tous les jours, à certaines heures, puisqu'il est ordonné à tous les fidèles d'implorer Jésus-Christ sans relâche. Il faut fêter le dimanche, et non pas le samedi; vous devez vous abstenir du travail les jours des fêtes de la sainte Vierge, des douze Apôtres, des Évangélistes, de saint Jean-Baptiste, de saint Étienne, premier martyr, et des saints dont la mémoire est en vénération dans vos contrées.

« Ces jours-là, et pendant le Carême, on ne peut pas rendre la justice; et l'on doit s'abstenir de chair les jours de jeûne pendant le Carême, à la Pentecôte, à l'Assomption de la Vierge, et à Noël; il faut encore jeûner les vendredis et la veille des grandes fêtes. Les mercredis vous pouvez manger de la chair; il n'est pas nécessaire de se priver de bains ce jour-là, ni le vendredi, comme les Grecs le recommandent. Vous êtes libre de recevoir la communion tous les jours en Carême; mais on ne doit point aller à la chasse, ni jouer, ni s'entretenir de vains discours, ni assister aux représentations des bateleurs, pendant ce temps de pénitence; il ne faut point donner de festins, ni assister à des noces; et les gens mariés doivent vivre dans la continence. Nous laissons à la disposition des prêtres le soin d'imposer une pénitence aux époux qui auront succombé aux désirs de la chair et qui auront caressé leurs femmes.

« On peut faire la guerre en Carême, mais seulement pour repousser un ennemi.

« Il est permis de manger toutes sortes d'animaux, sans s'arrêter aux distinctions de l'ancienne loi; et les laïques, comme les clercs, peuvent bénir la table avant le repas, par le signe de la croix. La coutume de l'Église est de ne point manger avant neuf heures du matin; et un chrétien ne doit pas toucher au gibier abattu par un païen.

« L'usage romain pour les mariages ordonne que le contrat et les conventions entre les époux auront lieu après les fiançailles; ensuite ils font leurs offrandes à l'Eglise par les mains du prêtre, et reçoivent la bénédiction nuptiale; le voile est pour les vierges qui se marient pour la première fois; enfin on leur pose sur la tête des couronnes de fleurs qui sont conservées dans la basilique. Toutes ces cérémonies ne sont pas essentielles pour la validité du mariage, et la consécration des lois séculières est seule rigoureusement exigée.

« Celui qui a deux femmes doit garder la première, répudier la seconde, et faire pénitence pour le passé. Les gens mariés doivent observer la continence les jours de fêtes et les dimanches seulement; lorsqu'une mère nourrit son enfant, elle peut entrer dans l'église après ses couches; mais elle doit en être chassée si elle confie l'allaitement de son enfant à des femmes mercenaires.

« Avant de déclarer la guerre à vos ennemis, vous devez assister au sacrifice de la messe, et faire de riches offrandes aux églises; et je vous ordonne de prendre pour enseigne militaire, à la place de la queue de cheval qui vous sert d'étendard, la sainte croix de Jésus-Christ. Nous vous défendons également de former aucune alliance avec les infidèles; et pour conclure des traités, à l'avenir, vous ferez jurer sur l'Evangile et non sur l'épée.

« Quant à la nomination d'un patriarche dans vos contrées, nous ne pouvons rien décider avant le retour des légats que nous vous adressons. Cependant nous vous donnons maintenant un évêque, et plus tard nous lui accorderons les priviléges d'archevêque; alors, il pourra établir des prélats qui auront recours à lui pour les grandes affaires; et après sa mort nous désignerons son successeur, qui pourra être consacré sans être obligé de venir à Rome. »

Nicolas fit partir en effet, avec les ambassadeurs bulgares, trois légats qui devaient se rendre à Constantinople : Donnat, évêque d'Ostie; Léon, prêtre du titre de Saint-Laurent; et Marin, diacre de l'Église romaine; il leur remit des lettres pour Michel III et pour les évêques grecs.

Dans la lettre adressée à l'empereur, le pontife s'exprime en ces termes : « Vous déclarez que malgré nos anathèmes, Photius gardera le siége de Constantinople et la communion de l'Église d'Orient, et que par nos violences nous ne ferons qu'aggraver la condition d'Ignace, patriarche déposé. Nous pensons, au contraire, que les chrétiens de votre empire n'oublieront pas les canons de Nicée, qui défendent de communiquer avec les excommuniés, et nous espérons qu'un membre séparé du corps des fidèles ne vivra pas de longues années. Nous avons accompli notre devoir, et nos actes ne doivent pas être censurés par vous; le jugement en est à Dieu; et le Saint-Esprit ayant parlé par notre bouche, ceux qu'il a condamnés restent flétris à jamais. Souvenez-vous donc que Simon le magicien fut abattu par saint Pierre; Acace de Constantinople par le pape Félix; et Anthime par le pontife Agapet, malgré la volonté des princes!



Le mariage dans la religion grecque.

« Nous avons reçu, l'année dernière, un écrit rempli d'injures et de blasphèmes ; celui qui l'a composé en votre nom semble avoir trempé sa plume dans le venin du serpent, pour faire un outrage plus cruel à notre dignité; nous vous exhortons à faire brûler publiquement cet infâme libelle, afin de vous justifier de l'avoir souscrit de votre main avec le cinabre. Autrement sachez qu'en plein concile nous l'anathématiserons ; que nous le ferons attacher à un poteau sur le parvis de notre palais, et que nous le livrerons aux flammes devant les pèlerins de toutes les nations qui viennent visiter le tombeau de saint Pierre. »

Après avoir terminé leur mission en Bulgarie, les légats se dirigèrent vers Constantinople; mais en mettant le pied sur le territoire grec, ils furent arrêtés par des soldats et conduits sous bonne escorte devant le prince, sans avoir pu communiquer avec

personne. Michel ayant pris connaissance de leurs lettres, entra en grande fureur; il ordonna à l'un de ses officiers de les frapper au visage et les chasser de sa présence. Ceux-ci retournèrent aussitôt en Bulgarie, où ils avaient été accueillis avec une grande distinction; Paul et Formose convertirent et baptisèrent un grand nombre de Bulgares; et le roi, entraîné par leurs prédications, fit expulser de son royaume les missionnaires des autres nations. Bogoris envoya même une seonde ambassade à Rome pour demander au pontife que l'évêque Formose obtînt le titre de métropolitain des Bulgares.

Ce succès était une faible compensation pour le saint-père, qui avait conservé l'espoir de soulever tout l'Orient contre l'empereur; car Photius, instruit des progrès du clergé latin dans la Bulgarie, et ayant appris que les légats du pape avaient fait jeter dans la boue le saint chrême qui avait été consacré par lui, résolut de se venger de ses ennemis. Il assembla un concile œcuménique qui fut présidé par les empereurs Michel et Basile, et auquel assistèrent les légats des trois siéges patriarcaux d'Orient, le sénat et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de moines; Nicolas, accusé devant les Pères de crimes et d'assassinats, fut déposé du pontificat et anathématisé; on prononça également une sentence d'excommunication contre tous ceux qui communiqueraient avec lui.

Photius, qui dirigeait les décisions de l'assemblée, désirant mettre l'empereur Louis dans ses intérêts, le fit déclarer souverain d'Italie, avec le titre de Basileus, et lui fit porter les actes du concile par des ambassadeurs qui devaient offrir de magnifiques présents à la princesse Ingelberge, sa femme. Dans leurs lettres, les Pères suppliaient le prince de faire chasser de Rome l'infâme Nicolas, qu'ils appelaient sacrilége, simoniaque, meurtrier et sodomite.

Le patriarche envoya ensuite aux prélats orientaux une circulaire dans laquelle il s'exprimait ainsi sur l'Église latine : « Les hérésies s'éteignaient, et la foi se répandait de la ville impériale sur les nations infidèles : les Arméniens avaient quitté le schisme des jacobites pour se réunir à l'Église, et les Bulgares avaient renoncé aux superstitions païennes pour embrasser la foi évangélique; mais bientôt des hommes sortis des ténèbres de l'Occident, à la voix de l'infâme évêque de Rome, sont venus rétablir les erreurs des schismatiques et corrompre la pureté orthodoxe des nouveaux peuples convertis.

« Ces prêtres hérétiques recommandent de jeûner les samedis; ils retranchent la première semaine du Carême en permettant de manger du laitage; ils condamnent les prêtres engagés dans de légitimes mariages, et tolèrent la débauche et la corruption du clergé; ils administrent plusieurs fois l'onction du saint chrême; enfin, dans l'excès de leur impiété, ils osent ajouter de nouvelles paroles au symbole sacré autorisé par tous les conciles. Ils affirment que le Saint-Esprit ne procède pas du Père seul, mais qu'il procède du Père et du Fils; ils admettent ainsi deux principes dans la Trinité, et confondent les propriétés distinctes des personnes divines! dogme impie qui est contraire à l'Evangile et à toutes les décisions des Pères!

« En apprenant quelles étaient les erreurs abominables qu'ils répandaient chez les Bulgares, nos entrailles ont été émues, comme celles d'un père qui voit ses enfants déchirés par des bêtes cruelles, et nous avons résolu de ne prendre aucun repos que nous n'ayons arraché ces nouveaux chrétiens à l'exécrable influence du pape Nicolas. Nous avons donc condamné dans un concile ce ministre de l'Antechrist, ainsi que tous les abominables prêtres qui le secondent pour répandre ses doctrines infâmes. Nous vous donnons connaissance de tous ces forfaits, mes frères, afin que vous concouriez avec nous à l'exécution de la sentence prononcée contre les Romains; et avec votre secours, nous espérons ramener bientôt les Bulgares à la foi qu'ils avaient reçue de nous, et leur donner un patriarche grec.

« Nous avons reçu d'Italie une lettre synodale remplie de plaintes contre le pape; les prélats de cette contrée nous conjurent de ne pas les abandonner à la tyrannie de cet homme impur. Déjà nous avions été imploré par les évêques Basile et Zozime, et par le vénérable Métrophane, pour venir au secours de l'Église; mais depuis quelques mois les plaintes des clercs et des laïques d'Occident sont devenues plus énergiques et plus fréquentes que jamais; tous nous supplient de renverser du trône pontifical le Satan qui est couronné de la tiare. »

Pendant que le saint-père était excommunié à Constantinople, Ségilon, évêque de Sens, et Adon, prélat de Vienne, se rendaient à Rome pour remettre à Nicolas les lettres de Thietberge, qui déclarait renoncer de son plein gré à la dignité royale, et consentir à une séparation avec Lothaire, pour terminer ses jours dans une sainte retraite; elle reconnaissait que son mariage avec le roi de Lorraine devait être déclaré nul pour cause de stérilité, et que Waldrade était l'épouse légitime du prince.

Nicolas fit cette réponse à la reine : « Le témoignage que vous rendez de Waldrade ne saurait être utile à cette femme criminelle; lors même que vous n'existeriez plus, Waldrade ne sera jamais l'épouse de Lothaire, parce que telle est notre volonté. Nous vous défendons de venir auprès de nous, non-seulement à cause du peu de sûreté des routes, mais encore parce qu'il serait criminel d'abandonner la couche royale à l'adultère. Votre stérilité ne vient pas de vous, mais de l'injustice du prince, qui dédaigne vos charmes et refuse de remplir ses devoirs d'époux; votre union ne peut donc être brisée pour une faute dont lui seul est coupable.

« Ainsi ne travaillez plus à une séparation que nous n'autoriserons jamais, quels que soient les indignes traitements que le roi de Lorraine vous fasse subir; d'ailleurs il vaut mieux recevoir la mort des mains d'un autre que de tuer votre âme, et il est préférable de souffrir un glorieux martyre pour la vérité, plutôt que de vivre par un mensonge. Nous ne recevons point une confession qui est arrachée par la violence; autrement les maris obligeraient leurs femmes par de mauvais traitements à déclarer que leur union n'est pas légitime, ou qu'elles ont commis un crime capital qui nécessite leur répudiation.

« Nous espérons que Lothaire ne s'abandonnera jamais à de tels excès, car il s'exposerait à perdre lui-

même sa couronne, en attentant aux jours d'une reine qui est placée sous la protection du saint-siége; si le roi votre mari exige que vous vous rendiez à Rome, il faut qu'il vous fasse accompagner par Waldrade, afin qu'elle subisse le châtiment de ses fautes. Vous donnez pour motif d'une séparation votre désir ardent de conserver la pureté du corps; mais notre volonté est que vous receviez les embrassements de votre mari, à moins que Lothaire ne fasse un vœu de continence et ne se retire dans un monastère. »

Nicolas écrivit ensuite aux métropolitains de France et de Germanie : « Vous êtes coupables, mes frères, de n'avoir pas contraint le roi de Lorraine à plus de condescendance, plus de soumission à nos volontés; et quiconque d'entre vous ne montrera pas plus de zèle pour exécuter nos ordres relativement à la reine Thietberge, sera regardé comme fauteur de l'adultère et retranché de notre communion. »

Adventius de Metz s'empressa d'instruire le prélat de Verdun des dispositions du saint-père par la lettre suivante : « Le pape vient de m'adresser une bulle terrible sur la résolution qu'il a prise contre le roi notre maître. Si la veille de la fête de la Purification, Lothaire ne quitte pas Waldrade, il nous ordonne de lui interdire l'entrée de l'église. Cette décision, à laquelle nous sommes contraint d'obéir sous peine de déposition, nous met dans une inquiétude mortelle; nous vous prions donc d'aller trouver le roi et de lui représenter le péril qui le menace.

« Nous pensons que le meilleur parti à prendre serait de lui faire faire un voyage, deux jours avant la fête de la Purification, à Floriquing, avec trois évêques, pour confesser ses péchés avec contrition et promesse de se corriger; il jurerait aussi de se soumettre aux volontés du saint-père, en présence de ses fidèles serviteurs; et nous pourrions l'admettre dans la basilique de Saint-Arnoul, où il entendrait célébrer une messe solennelle. S'il agit autrement, il mettra sa couronne en péril, et il attirera sur nos têtes les foudres de Rome. »

En effet, les partisans de Lothaire redoutaient avec raison que ses oncles ne se prévalussent d'une excommunication prononcée contre lui pour s'emparer de ses États; et Nicolas, qui connaissait l'ambition de la famille des Carlovingiens, retenait les princes de cette race en crainte continuelle par la menace de ses anathèmes. Le pontife avait adressé aux prélats du royaume de Charles le Chauve la sentence qu'il avait rendue contre le roi de Lorraine, et un libelle qu'il avait composé contre les empereurs grecs et contre le patriarche de Constantinople.

« Au milieu de toutes nos souffrances, écrivait Nicolas, nous en éprouvons une plus douloureuse encore par les reproches injustes des princes Michel et Basile qui, animés par une haine envieuse, osent nous accuser d'hérésie. La cause de leur fureur est notre refus d'approuver l'ordination du laïque Photius, et la protection que nous accordons à Bogoris, roi des Bulgares, qui nous a demandé des missionnaires et des instructions pour ses peuples nouvellement convertis au christianisme.

« Dans leur dépit de ne pouvoir asservir cette nation à leurs lois, les monarques grecs chargent l'Église romaine d'outrages et de calomnies qui pourraient éloigner de nous les hommes ignorants, qui ne savent pas établir une distinction entre la morale sublime du Christ et la conduite sacrilége de quelques prêtres de notre Eglise.

« Photius nous blâme de jeûner le samedi, de condamner le mariage des prêtres; il nous accuse d'empêcher les ecclésiastiques de faire l'onction du saint chrême; et il soutient que nous sommes juifs parce que nous bénissons un agneau sur l'autel le jour solennel de Pâques; il condamne l'usage de nous raser la barbe et de consacrer évêques de simples diacres qui ne sont pas ordonnés prêtres; cependant ces pratiques, qui scandalisent les patriarches de Byzance, ont été observées depuis des siècles dans l'Église latine, et nous ne pouvons pas les changer.

« Ce prélat orgueilleux s'arroge également le nom d'archevêque universel, lorsque nous seul avons droit à ce titre; mais nous le conserverons, avec la grâce de Dieu, malgré les brigues de nos ennemis et les menaces des Grecs.... »

Pendant que le pape envoyait ce libelle en France, de graves événements changeaient les destinées de Constantinople. Basile, fatigué des sages remontrances de Michel, qui avait tiré ce monstre des rangs les plus infimes de ses gardes pour l'élever à l'empire, avait fait assassiner son protecteur afin d'être seul maître de l'État.

Ce crime horrible avait excité la juste indignation de Photius, et le jour d'une fête solennelle, Basile s'étant présenté dans la cathédrale pour recevoir la communion, le patriarche indigné l'avait repoussé de la sainte table en lui disant : « Sors de la maison de Dieu, usurpateur infâme qui as les mains souillées du sang de ton bienfaiteur. » Irrité de l'audace du prélat, Basile fit saisir le vénérable Photius, le déposa de son siége, et rappela Ignace à Constantinople. Mais pour donner plus d'éclat au rétablissement de l'ancien patriarche, il écrivit à Nicolas, l'ennemi implacable de Photius, pour lui demander l'autorisation de convoquer à ce sujet tous les prélats grecs en un concile général.

A la même époque Louis le Germanique et tous les évêques du royaume pressaient le pontife de rétablir Teutgaud et Gonthier sur leurs siéges. Nicolas exigea que les coupables, pour racheter l'excommunication prononcée contre eux, payassent à son épargne des sommes considérables et vinssent faire amende honorable des prétendus crimes qu'ils avaient commis contre le saint-siége. Ces fiers prélats répondirent qu'ils consentaient à payer la conscience du pape avec de l'or, mais non avec leur infamie, et qu'ils refusaient de gagner un archevêché s'ils devaient perdre leur honneur

Par ce noble refus, les Eglises de Trèves et de Cologne se trouvant sans pasteurs, le pape écrivit au roi Louis pour qu'il lui présentât des ecclésiastiques dignes d'occuper ces siéges importants, sa lettre se terminait par des plaintes contre Lothaire. « Votre neveu, écrivait le pape, m'a fait dire qu'il se rendrait au tombeau de l'apôtre, sans en avoir obtenu l'autorisation. Qu'il ne tente pas d'exécuter son projet, car nous lui ferions fermer les portes de notre ville, pour qu'elle ne fût pas souillée par la présence d'un excommunié. Avant de venir à Rome, il faut qu'il

s'humilie, qu'il implore notre pardon, et nous voulons qu'il accomplisse nos ordres, non par des promesses, mais par des actions.

« Thietberge, il est vrai, a été rappelée à la cour, mais c'est pour voir régner sa rivale; et que sert à cette princesse le vain titre de reine, si elle n'en a pas l'autorité? N'est-ce pas Waldrade, la concubine royale, qui brave nos anathèmes, qui règne avec Lothaire, et dispose à son caprice des grandeurs et des places du royaume? Il faut que cette femme coupable soit d'abord livrée à notre justice pour être punie de son obstination et de son aveuglement; ensuite nous autoriserons Lothaire à venir se prosterner à nos pieds. »

Néanmoins le pontife n'eut pas la satisfaction de soumettre le roi de Lorraine, ni la joie d'apprendre la déposition de Photius; il mourut le 13 novembre 867, après un règne de neuf ans sept mois et vingt-huit jours; il fut enterré près du porche de la basilique de Saint-Pierre.

L'Église romaine a placé Nicolas au nombre des saints dont elle honore la mémoire, admirant son insupportable orgueil, qu'elle appelle vigueur apostolique! Est-ce assez se moquer de notre crédulité?

Réginon dit que le pape commandait aux peuples et aux rois comme s'il eût été le souverain de l'univers; et Gratien rapporte un décret où cet abominable prêtre s'égale à Dieu lui-même. « Il est évident, écrivait Nicolas, que les papes ne peuvent être liés ni déliés par aucune puissance terrestre, ni même par celle de l'apôtre, s'il revenait sur la terre, puisque Constantin le Grand a reconnu que les pontifes tenaient la place de Dieu sur la terre! La Divinité ne pouvant être jugée par aucun homme vivant, nous sommes donc infaillibles, et quels que soient nos actes, nos turpitudes, nos scélératesses, nous n'en devons compte qu'à nous-mêmes!!! »

Dans notre siècle il existe encore des écrivains fanatiques qui soutiennent cette doctrine, exaltent la papauté, et cherchent à faire partager leur ridicule admiration pour les papes, en les représentant comme de courageux défenseurs de la cause des peuples contre les rois et les empereurs. Sottise, aveuglement ou mauvaise foi; car si l'histoire nous montre la papauté constamment en lutte avec le pouvoir temporel, elle nous indique également quelles étaient les causes de ces guerres incessantes entre la puissance civile et religieuse; les souverains pontifes cherchaient, il est vrai, à renverser les tyrans, mais c'était pour se mettre à leur place, et tous leurs efforts tendaient à substituer leur autorité au despotisme. Leur opposition n'était donc nullement utile ou profitable à l'humanité; et peu importe aux peuples que l'autel domine le trône ou que le trône domine l'autel, s'ils doivent rester esclaves. Hélas! l'expérience des siècles passés nous démontre qu'il ne pourra exister sur la terre ni bonheur ni tranquillité tant que les nations obéiront à des papes et à des rois absolus. La paix est pour eux un temps précieux, et ils l'emploient à pressurer les nations; la guerre est bien plus précieuse encore, car elle leur permet de voler tout ce qui avait échappé aux exacteurs et d'accroître le nombre de leurs sujets.

Autrefois dans l'empire romain, ainsi que dans tous les pays soumis à des despotes, la vie était considérée comme un présent de si peu de valeur pour l'homme, que les malheureux se vendaient aux riches, qui achetaient le droit exécrable de tuer un de leurs semblables au prix d'une faible somme d'argent destinée à la femme et aux enfants de leurs victimes; les exactions et les injustices étaient devenues si intolérables, que pour s'y soustraire les citoyens fuyaient chez les barbares, où ils recouvraient la liberté; plus tard, à l'époque du moyen âge, grâce au système d'obscurantisme des papes, l'abrutissement, la misère et l'esclavage des peuples dépassèrent tout ce que l'antiquité avait eu de plus horrible; des nations entières disparurent du sol et furent anéanties par le fer, par l'eau, par le feu, au nom et par la volonté des pontifes de Rome; de nos jours encore n'avons-nous pas vu la papauté faire des efforts surhumains pour arrêter le char de la civilisation et s'unir aux rois pour anéantir la liberté en France, en Autriche, en Russie, en Italie?





ADRIEN II

—

110e PAPE

Naissance d'Adrien. — Miracle des quarante deniers. — Election d'Adrien. — Pillage de Rome. — Lothaire envoie des ambassadeurs au pontife. — Adrien lève l'excommunication lancée contre Waldrade. — Il s'oppose au divorce de Lothaire et de la reine Thietberge. — Lettre de l'empereur Basile au pape Adrien. — Concile de Rome. — Décret contre le concile de Photius. — Éleuthère séduit la femme et la fille du pape, et les assassine ensuite dans un accès de folie. — Anastase le bibliothécaire est excommunié. — Affaire d'Hincmar de Laon. — Voyage de Lothaire en Italie. — Il est admis à la communion du pontife. — Mort de Lothaire. — Le pape dispose des couronnes. — Adrien envoie des légats à Constantinople. — Entrevue des légats avec l'empereur d'Orient. — Les Orientaux se soumettent au pape. — Condamnation scandaleuse de Photius. — Conférences sur les Bulgares. — Retour des légats à Rome. — Lettre de l'archevêque Hincmar au saint-père. — Charles de Chauve fait couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche de son fils Carloman. — Les évêques de France repoussent l'autorité du pontife. — Palinodie du pape. — Les Bulgares se soumettent à l'Eglise de Constantinople. — Mort d'Adrien.

Adrien était Romain de naissance, fils de l'évêque Talare, de la famille des papes Etienne IV et Sergius II; le saint-siége lui appartenait, pour ainsi dire, par droit d'héritage. Admis très-jeune dans le palais patriarcal de Latran, il avait été l'objet constant de la tendresse des pontifes; Grégoire IV l'ordonna sous-diacre, et son successeur lui conféra la prêtrise en le nommant au titre de Saint-Marc. Dans toutes ses fonctions sacerdotales le jeune Adrien montra une grande piété et surtout une charité vraiment chrétienne; les légendes rapportent à ce sujet un miracle que nous devons citer.

Adrien avait reçu du pape Sergius quarante deniers comme marque de sa satisfaction; mais le diacre, au lieu de garder cette somme dans son épargne ou de l'employer à des plaisirs, comme les jeunes gens de son âge, fit rassembler tous les pauvres de son quartier pour leur en faire la distribution; les malheureux vinrent en si grand nombre, qu'Adrien fut obligé de faire un triage des plus infirmes. Dans sa douleur de ne pouvoir soulager toutes ces souffrances, il adressa des prières ferventes à Dieu et commença la distribution; les aveugles et les infirmes reçurent chacun un denier; les vieillards, les boiteux, les femmes, les enfants s'avancèrent successivement et reçurent aussi un denier; de nouveaux pauvres arrivèrent, d'autres survinrent après ceux-ci; ils se succédèrent ainsi sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, et toujours le jeune diacre tirait des deniers de sa bourse; enfin, après en avoir distribué une quantité prodigieuse, il en remplit encore plusieurs coffres pour ses aumônes du lendemain.

Cette miraculeuse multiplication des quarante deniers avait tellement augmenté la vénération des Romains pour Adrien, qu'à la mort du pape Léon IV il fut élu sans opposition pour lui succéder; il refusa cette glorieuse distinction. Après le règne de Benoît III, les suffrages du peuple l'élevèrent encore au pontificat; sa résolution fut la même.

Enfin, à la mort de Nicolas Ier, le concours du peuple, des grands et du clergé fut si général, que tous, par acclamations, élurent Adrien pour gouverner le saint-siége; et leurs instances pour lui faire accepter la tiare furent si pressantes, qu'il dut se résigner, malgré son grand âge, à porter le fardeau

de la dignité pontificale. De saints personnages affirmaient que des révélations célestes leur avaient annoncé la haute destinée à laquelle Adrien était appelé ; les uns disaient qu'il leur était apparu revêtu du pallium ; les autres, qu'il s'était montré à leurs yeux entouré d'une auréole de feu, revêtu de la simarre, et distribuant des pièces d'or dans la basilique de saint Pierre ; plusieurs prétendaient qu'ils l'avaient vu sur le cheval du pape Nicolas, et faisant son entrée dans le palais patriarcal.

Après l'élection, le peuple, les grands et le clergé se rendirent à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ils trouvèrent Adrien en prières ; ils l'élevèrent aussitôt sur leurs bras et le portèrent en triomphe au palais de Latran. Cette intronisation faite en l'absence des commissaires de l'empereur Louis excita le mécontentement de la cour de France ; mais les prêtres alléguèrent pour excuse qu'ils avaient été contraints de céder aux instances de la multitude. Le prince, satisfait des explications qui lui étaient données, consentit à la consécration du nouveau pontife, et confirma le décret de l'élévation ; non-seulement il refusa le tribut que l'on payait ordinairement pour la consécration des nouveaux papes, mais encore il déclara que sa conscience l'obligeait à rendre à l'Église romaine les domaines qui lui avaient été enlevés injustement par ses prédécesseurs.

Adrien, après avoir fait les prières et les veilles usitées lors de l'élection des papes, fut conduit à Saint-Pierre, et consacré solennellement par Pierre, évêque de Gabii, ville de la Palestrine, par Léon de la Forêt-Blanche, et par Donat, prélat d'Ostie : on choisit ces trois vénérables personnages, parce que l'évêque d'Albane était mort, et que Formose, chef du clergé de Porto, se trouvait alors absent de l'Italie et occupé à convertir les Bulgares.

Lorsque son ordination fut terminée, le pontife célébra une messe solennelle, et il admit à sa communion Teutgaud, métropolitain de Trèves, Zacharie, évêque d'Anagnia, ainsi que le prêtre Anastase, qui avait été excommunié sous le règne précédent. A sa rentrée au palais patriarcal, il refusa les présents qui lui étaient offerts, et répondit à ceux qui l'entouraient : « Mes frères, nous devons mépriser ce honteux commerce d'argent que les papes ont malheureusement trop encouragé, à la honte du saint-siége ; car nous devons donner gratuitement ce que nous avons reçu gratuitement, suivant le précepte de Jésus-Christ. Ainsi, au lieu d'accumuler dans nos trésors les offrandes des fidèles pour enrichir des prêtres hypocrites ou des moines débauchés, nous vous déclarons que tous nos revenus seront partagés entre les pauvres de la ville. »

A peine la consécration d'Adrien était-elle achevée, que Lambert, duc de Spolette, sans déclaration de guerre ni sans avertissement préalable, rassembla des bandes de soldats et envahit la ville de Rome, qu'il mit au pillage ; les palais, les maisons, les monastères et les églises furent saccagés, les religieuses violées, et plusieurs jeunes filles de familles patriciennes furent arrachées à leurs parents et emmenées en esclavage. Néanmoins Dieu permit que les auteurs de ces brigandages fussent sévèrement punis, d'abord par le saint-père, qui déclara Lambert retranché de la communion des fidèles, ensuite par l'empereur, qui accourut à la tête d'une armée et fit la conquête du duché de Spolette.

Anastase le bibliothécaire exprime son opinion sur l'état du clergé romain dans une lettre qu'il écrivait à Adon, métropolitain de Vienne : « Je vous annonce, mon frère, une bien triste nouvelle ; le saint pape Nicolas a passé à une vie meilleure, et nous a laissés en ce monde fort affligés. Maintenant qu'il n'est plus, tous ceux qu'il a condamnés relèvent leur front criminel, et travaillent avec ardeur à détruire ce qu'il a fait ; on assure même que l'empereur Louis leur accorde son appui. Avertissez donc nos frères de ces coupables entreprises, et faites pour défendre la mémoire du pontife ce que vous jugerez convenable, afin de soutenir nos intérêts ; car si les actes d'un pape sont cassés, que deviendront les nôtres ?

« Nous avons un nouveau pape qu'on nomme Adrien, homme vénérable par la sainteté de sa vie ; il est marié à une femme appelée Stéphanie, qui élève leur jeune fille, dont la beauté est remarquable. Le saint-père se montre très-zélé pour maintenir la pureté des mœurs ; mais nous ne savons pas encore quelle sera sa manière de gouverner l'Église, et s'il se chargera de toutes les affaires ecclésiastiques ou s'il en abandonnera la direction à des ministres. Il paraît avoir une confiance entière dans mon oncle Arsène, votre ami, dont le dévouement aux intérêts du clergé romain est un peu refroidi depuis l'indigne traitement qu'il a reçu de Nicolas. Je vous prie cependant de le ramener par vos sages conseils à des sentiments plus charitables, afin que nous puissions profiter de son crédit sur l'esprit de l'empereur et du pape ; je conjure également tous les archevêques des Gaules, si l'on tient un concile pour anathématiser les décrets de Nicolas, de ne point se mettre au rang de ses accusateurs, mais au contraire de résister avec courage à ses ennemis. »

Les craintes d'Anastase pour la condamnation des actes de l'infâme Nicolas étaient chimériques, car son successeur se montra fidèle imitateur de sa politique, et manifesta le zèle le plus ardent pour soutenir l'infaillibilité du saint-siége. Néanmoins il pardonna aux prélats qui avaient été déposés et anathématisés, il rappela ceux qui étaient exilés ; et à sa prière, l'empereur fit également sortir de prison tous les ecclésiastiques qui avaient été condamnés comme coupables du crime de lèse-majesté.

Adrien fit décorer magnifiquement l'église que Nicolas avait élevée dans l'intérieur de son palais ; et dans toutes ses actions il montrait une telle déférence pour les actes de son prédécesseur, que les Romains l'avaient appelé Adrien le Nicolaïte. Cependant les vieux prêtres, qui étaient expérimentés dans les ruses cléricales et les fourberies de la cour de Rome, affirmaient au contraire que le pape flétrissait adroitement le règne précédent par la protection qu'il accordait aux victimes de l'orgueil et de la tyrannie de Nicolas.

En effet le saint-père ayant invité à un somptueux dîner dans son palais un grand nombre de moines grecs qui avaient été persécutés par son prédécesseur, il présenta lui-même les aiguières et les linges



Église Saint-Marc de Venise

pour les ablutions, et leur servit de sa propre main à boire et à manger, ce qu'aucun autre pape n'avait fait avant lui. Pendant le repas, de jeunes clercs entonnèrent des cantiques spirituels, et lorsque les moines se levèrent de table, Adrien se prosterna devant eux, le visage contre terre; puis il leur adressa l'allocution suivante : « Mes frères, priez pour la sainte Église catholique, pour notre fils très-chrétien l'empereur Louis, afin qu'il soumette les Sarrasins; priez pour moi, et demandez à Dieu qu'il m'accorde la force de gouverner ses nombreux fidèles. Que vos prières s'élèvent comme des actions de grâces pour ceux qui ont vécu saintement, et remercions le Christ tous ensemble d'avoir donné à son Église mon seigneur et Père le très-saint et très-orthodoxe pape Nicolas, qui l'a défendue contre ses ennemis comme un autre Josué. »

Les moines de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople gardèrent longtemps le silence; enfin ils s'écrièrent : « Dieu soit loué d'avoir donné à son peuple un pasteur aussi respectueux que vous l'êtes envers votre prédécesseur! » Et ils répétèrent trois fois : « Eternelle mémoire au souverain pontife Adrien, que Jésus-Christ a établi pape universel. » Mais le saint-père s'apercevant que les Grecs voulaient éviter de rendre hommage à la mémoire de Nicolas, fit un signe de la main et ajouta : « Mes frères, je vous en supplie au nom du Christ, que vos éloges s'adressent au très-saint et très-orthodoxe Nicolas, établi par Dieu souverain pontife et

pape universel. Gloire à lui, le nouvel Élie, le nouveau Phinée, digne de l'éternel sacerdoce, et paix et grâces à ses sectateurs. » Cette acclamation fut répétée trois fois par les moines, qui ne voulurent pas désobliger le saint-père après avoir été l'objet d'une distinction aussi honorable.

Adrien écrivit en France aux métropolitains : « Nous vous prions, mes frères, de faire rétablir le nom du pape Nicolas dans les livres et dans les diptyques de vos églises, de le faire nommer à la messe, et d'ordonner aux évêques de se conformer à notre décision à ce sujet. Nous vous exhortons à résister avec fermeté aux princes grecs qui entreprendraient d'accuser sa mémoire ou de rejeter ses décrets ; cependant nous ne voulons pas être inflexible envers ceux qu'il a condamnés, s'ils implorent notre miséricorde et s'ils consentent à ne point se justifier en accusant ce grand pape, qui est maintenant devant Dieu, assis à sa droite avec les élus, et que personne n'a osé attaquer de son vivant.

« Soyez donc vigilant et courageux, et instruisez les prélats au delà des Alpes que s'ils rejettent les décrets d'un pontife, ils détruiront l'autorité suprême des ministres de l'Eglise ; tous devront craindre que leurs ordonnances soient méprisées, lorsqu'ils auront porté atteinte à la puissance qui domine les rois. »

Dès que Lothaire eut appris la mort du pape Nicolas, il envoya à Rome Adventius, évêque de Metz, et Grimland, son chancelier, chargés d'une lettre ainsi conçue : « Très-saint-père, je me suis soumis au prince des apôtres en obéissant à votre prédécesseur ; j'ai suivi ses avis paternels et les exhortations de ses légats, même au détriment de mon autorité ; je n'ai point cessé de lui demander, au nom des lois divines et humaines, la faveur de me présenter devant lui avec mes accusateurs pour me justifier ; et cependant il m'a toujours refusé la permission de visiter cette Rome dont mes ancêtres ont été les protecteurs.

« Nous avons été édifié de voir les Bulgares et les autres peuples barbares conviés par lui à venir faire leurs adorations au tombeau de saint Pierre ; mais nous avons éprouvé l'affliction la plus vive lorsqu'il nous a déclaré que nous étions exclu de Rome à tout jamais. Nous espérons que vous serez moins rigoureux pour nous que le pape Nicolas, et qu'en échange de notre obéissance et de notre soumission vous nous permettrez de baiser vos pieds ; nous vous supplions de nous envoyer cette autorisation par notre ambassadeur ou par celui de l'empereur Louis notre frère, vous prévenant que si cette démarche était sans succès, notre royaume courrait de grands risques à cause de la condescendance que nous avons montrée pour votre siége, ce qui nous a enlevé l'affection de nos peuples. »

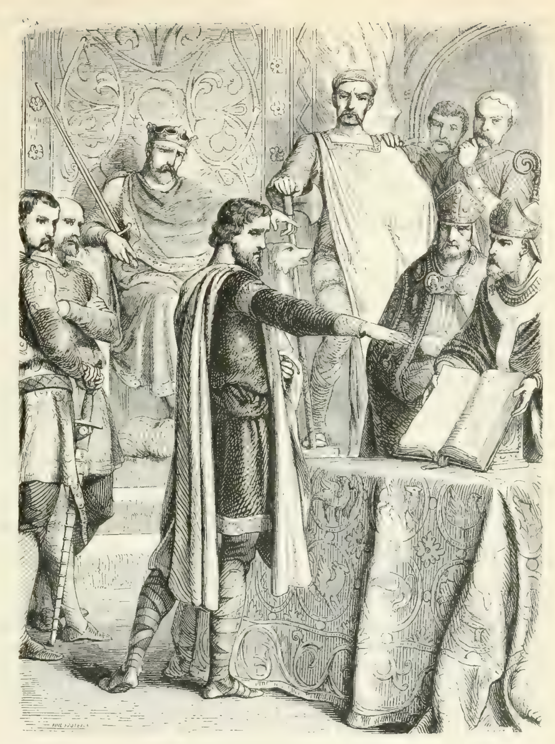
Adrien fit cette réponse au roi de Lorraine : « La cour de Rome, seigneur, recevra toujours avec honneur un des fils de Charlemagne lorsqu'il viendra lui rendre hommage ; et elle ne refusera jamais d'écouter sa justification si elle est conforme à la justice divine et humaine. Vous pouvez donc vous présenter hardiment au tombeau de l'apôtre si vous êtes innocent des crimes dont on vous accuse ; mais il ne vous sera pas permis de refuser d'en faire pénitence si vous êtes jugé coupable. »

Depuis huit mois l'empereur Louis, secondé par les troupes de Lothaire, faisait avec succès la guerre aux Sarrasins d'Afrique, qui ravageaient la partie méridionale de l'Italie ; aussi Adrien ne pouvant rien refuser à ce puissant protecteur, lui accorda l'autorisation sollicitée par Lothaire, ainsi que l'absolution de Waldrade ; il écrivit même à cette princesse en ces termes : « Nous avons été instruit par l'empereur Louis du repentir que vous éprouvez de vos péchés, et de la persévérance avec laquelle vous évitez de retomber dans la même faute. Aujourd'hui que vous détestez vos erreurs, nous vous délivrons de l'anathème et de l'excommunication ; nous vous réintégrons dans la société des fidèles, et nous vous accordons la permission d'entrer dans l'église, de prier, de manger et de parler avec les autres chrétiens. Mais soyez sur vos gardes à l'avenir, afin que Dieu vous donne dans le ciel l'absolution que vous recevez de nous sur la terre ; car si vous usiez de dissimulation pour obtenir la rémission de vos péchés, sachez qu'au lieu d'être déliée vous seriez engagée davantage devant celui qui voit notre conscience. »

A cette lettre le pape en joignit une autre pour les évêques de Germanie, auxquels il annonçait l'absolution de Waldrade ; il s'exprime ainsi : « Notre cher fils l'empereur Louis combat contre les ennemis de la foi pour la sûreté de l'Église, pour l'accroissement de notre puissance et pour la délivrance des fidèles de la province de Samnium. Déjà les Sarrasins s'avançaient sur nos terres et se préparaient à ravager les domaines de saint Pierre, lorsqu'il a abandonné son repos et sa famille pour s'exposer à tous les dangers de la guerre ; et bientôt les infidèles sont tombés sous ses armes victorieuses ou se sont convertis au christianisme.

« Nous vous prévenons en conséquence que vous devez rendre hommage à ceux qui lui appartiennent, ainsi qu'à Lothaire ; car celui qui attaque son frère l'attaquera lui-même. Sachez aussi que le saint-siége est fortement uni à ce prince valeureux, et que nous sommes prêt à employer pour lui les puissantes armes que Dieu a placées entre nos mains par l'intercession de saint Pierre, comme il emploie celles que Jésus-Christ lui a confiées pour la défense de son Église. »

Après toutes les protestations du pontife Adrien, Lothaire supposant qu'on n'oserait rien lui refuser, envoya à Rome Thietberge, sa femme, pour demander elle-même la dissolution de son mariage. Mais ce prince fut trompé dans son espoir, et le pape lui adressa cette lettre véhémente : « La reine votre épouse nous a dit que son union avec vous n'ayant pas été légitimement contractée, elle désirait se séparer de votre royale personne, renoncer au monde, abandonner la cour, et se consacrer à Dieu. Cette résolution étrange nous a surpris, et quoique vous lui ayez donné votre consentement, nous n'avons pu lui accorder le nôtre ; ainsi c'est par nos ordres que Thietberge retournera auprès de vous afin de soutenir les droits de son mariage. Cependant les motifs allégués pour rompre votre union seront examinés par nos frères dans un concile ; mais jusqu'à cette époque, nous vous exhortons à ne point écouter les mauvais con-



Prestation de serment sur l'Évangile

seillers qui vous entourent; nous vous ordonnons de recevoir la reine avec l'affection qui lui est due, de lui accorder dans votre royaume un asile honorable où elle puisse vivre à l'abri de votre protection royale; enfin de remettre entre ses mains les abbayes que vous lui avez promises, afin qu'elle puisse soutenir la dignité de son rang. Ceux qui s'opposeront à notre décision seront frappés d'anathème, et vous-même nous vous déclarerons excommunié si vous refusez de vous soumettre à nos ordres. »

Afin d'assurer l'exécution de ses volontés, le pontife écrivit à Charles le Chauve pour le prier de contraindre son neveu à l'obéissance qu'il devait au saint-siége; et il engageait ce prince à envahir sur l'heure même le royaume de Lothaire, s'il se séparait de Thietberge avant que leur divorce eût été canoniquement ordonné par un synode. Dans le même but, il adressa au métropolitain Hincmar la lettre suivante: « Je connaissais depuis longtemps votre grande réputation, mon frère, mais je suis instruit plus particulièrement encore de votre rare mérite par le rapport de notre vénérable frère Arsène, apocrisiaire du saint-siége, par l'évêque Actard, et par notre cher fils Anastase, bibliothécaire.

« Leurs éloges m'ont inspiré autant d'affection que d'estime pour vous; et j'espère que vous accueillerez les témoignages de notre amitié et de notre confiance en favorisant de tout votre pouvoir les intérêts du saint-siége dans l'affaire du roi de Lorraine et de Thietberge, sa femme. Vous savez combien les papes Benoît et Nicolas ont été occupés pendant leur règne de cette cause importante, et dans quel sens ils l'ont dirigée; nous avons les mêmes sentiments que nos prédécesseurs, et nous suivrons ce qu'ils ont décidé. Nous vous exhortons donc à ne point laisser refroidir votre dévouement pour la cour

de Rome, et à parler hardiment en notre nom aux rois et aux puissances, afin d'empêcher qu'ils ne rétablissent par force ou par artifice ce qui a été détruit par l'autorité ecclésiastique. »

Euthymius, spathaire, envoyé en Italie par l'empereur Basile, apporta alors la nouvelle de la déposition de Photius et du rétablissement d'Ignace sur le siége de Constantinople. Adrien manifesta une grande joie de ce changement, et ordonna qu'on célébrât des messes solennelles en l'honneur du nouveau patriarche. Dans sa réponse à Basile, le saint-père lui adressait de lâches flatteries ; il le félicitait du parricide abominable qu'il avait commis sur la personne de son bienfaiteur et déclarait que son règne était une bénédiction particulière de Dieu ; il le compare à Salomon, et affirme que c'est par l'inspiration du Christ qu'il a fait assassiner Michel pour chasser Photius et rétablir Ignace sur son siége.

Quelques mois après, de nouveaux ambassadeurs vinrent, au nom de Basile et d'Ignace, complimenter Adrien sur son élection ; le pape les reçut avec de grands honneurs et les admit dans la salle secrète de Sainte-Marie-Majeure pour conférer avec eux. Les envoyés lui remirent de magnifiques présents et la lettre de l'empereur, qui était ainsi conçue : « A notre avénement au trône, ayant trouvé l'Église privée de son pasteur légitime et soumise à la tyrannie d'un étranger, nous nous sommes empressé de chasser cet homme pour rappeler Ignace notre père, qui avait été indignement opprimé par notre prédécesseur. Nous soumettons maintenant à votre approbation ce que nous avons décidé, et nous vous demandons comment doivent être traités ceux qui ont communiqué avec Photius. Les évêques et les prêtres, qui s'étaient engagés à ne point abandonner Ignace, ont manqué à leurs serments ; d'autres, entraînés par les séductions de l'usurpateur ou par ses violences, ont consenti à se faire consacrer par le faux patriarche ; enfin presque tous les ecclésiastiques, les moines et les religieuses ont failli en reconnaissant son autorité. Nous vous prions donc d'avoir pitié d'eux, afin d'éviter un naufrage universel dans notre Eglise. »

Ignace, dans sa lettre, donnait les mêmes détails, et reconnaissait la primauté du saint-siége et la souveraine autorité du pape.

Les ambassadeurs de Basile présentèrent ensuite au pontife un libelle qui avait été trouvé dans les papiers de Photius, et qui établissait les crimes de Nicolas ; il contenait également la relation du concile tenu à Constantinople lors de la condamnation d'Ignace ; ils prièrent Adrien d'examiner cet ouvrage. Mais celui-ci déclara qu'il ne le ferait que pour en condamner l'auteur une troisième fois. Alors un des évêques grecs saisit le livre et le jeta à terre, en disant : « Tu as été maudit à Constantinople, sois encore maudit à Rome ! » Ensuite il le foula aux pieds et le lacéra avec l'épée du spathaire Basile, ajoutant : « Le diable habite dans cet ouvrage, et a parlé lui-même par la bouche de l'abominable Photius ; je déclare que les signatures de l'empereur Michel, de Basile et de presque tous les évêques d'Orient, ont été contrefaites par Satan lui-même avec une telle habileté, qu'il est impossible de reconnaître la fraude criminelle. Qu'il soit maudit ainsi que son auteur. »

Adrien ne laissa pas échapper une occasion aussi favorable de venger le saint-siége des outrages dont l'avait accablé Photius ; il ordonna à ses moines de relever le livre et de le remettre à ceux qui étaient instruits des langues grecque et latine pour qu'ils en fissent la censure.

Après leur examen, il convoqua un concile, afin que l'ouvrage fût condamné solennellement en présence des députés de l'Orient ; et à l'ouverture du synode il prit ainsi la parole : « Nous ordonnons que les actes du dernier conciliabule tenu par Photius à Constantinople, et par l'empereur Michel, son coupable protecteur, soient brûlés et chargés d'anathèmes. Nous ordonnons également que tous les écrits publiés par ces deux laïques contre l'honneur du saint-siége subissent la même flétrissure, et nous rejetons avec exécration les deux conventicules qui ont déposé notre cher frère Ignace.

« Enfin, nous excommunions une troisième fois ce Photius, déjà condamné par notre prédécesseur, jusqu'à ce qu'il se soumette aux ordonnances du pape Nicolas et aux nôtres, en abjurant publiquement ses prétentions à l'épiscopat. Alors, s'il fait amende honorable, nous ne lui refuserons pas la communion des laïques ; mais il restera à jamais dépouillé des ornements sacrés dont il avait été revêtu par une infâme usurpation.

« Quant à ceux qui ont assisté aux assemblées impies de Photius, s'ils reviennent à la communion du patriarche Ignace, s'ils anathématisent et brûlent les exemplaires du conciliabule, ils rentreront dans le sein de l'Église ; mais celui qui ayant connaissance de notre décret apostolique, conservera encore ces exemplaires maudits, sera à jamais excommunié et déposé. Nous donnons cet ordre pour les villes de Constantinople, d'Alexandrie, de Jérusalem, ainsi que pour tous les fidèles de l'Orient ; cependant cette sentence n'est pas applicable à notre fils l'empereur Basile, quoique son nom soit inséré dans les actes du synode condamné, et nous le recevons au nombre des empereurs catholiques. »

Cette décision fut souscrite par quarante évêques ; et le livre, après avoir été une seconde fois foulé aux pieds, fut jeté dans un brasier ardent.

La même année, un événement scandaleux vint encore troubler la tranquillité de Rome ; l'évêque Arsène avait un fils nommé Eleuthère, qui était admis dans la famille d'Adrien composée de sa femme et de sa jeune fille. Éleuthère devint passionnément amoureux de cette jeune fille, qui était déjà fiancée à un autre homme ; il l'enleva pendant une nuit, et se retira avec elle et sa mère dans un château fort aux environs de Pavie. Arsène, désespéré de l'audace de son fils, et prévoyant les suites funestes de la vengeance d'Adrien, vint se jeter à ses pieds pour obtenir son approbation au mariage de leurs enfants, afin d'effacer le scandale de leur conduite. Mais toutes les prières furent inutiles ; le pontife demeura inflexible ; alors le vénérable Arsène, qui redoutait pour Eleuthère la colère d'Adrien, résolut d'intéresser à la défense de son fils une cour puissante qui pût le protéger après sa mort ; en conséquence il légua une grande partie de ses richesses à l'impératrice Ingelberge, femme de Louis, sous la condi-

tion qu'elle fournirait des troupes à son fils dans le cas où le pontife voudrait employer la violence contre lui et se venger de l'enlèvement de sa fille.

Néanmoins, lorsque le pieux évêque eut fermé les yeux, Éleuthère se trouva sans défense, exposé à la colère du pape; ses amis s'éloignèrent de lui; plusieurs moines, créatures du saint-siége, vinrent jusque dans sa retraite pour l'assassiner; sa femme elle-même, cédant à des influences secrètes, essaya de s'enfuir avec sa mère; ses serviteurs cherchèrent à lui donner la mort en mêlant du poison à l'eau qu'ils servaient sur la table, enfin le malheureux époux se voyant trahi par tout le monde, perdit la raison; et dans un accès de folie furieuse, il tua sa jeune femme, et Stéphanie, sa belle-mère. On l'arrêta aussitôt : l'empereur Louis le fit décapiter en présence des commissaires du pape, et ses biens furent confisqués au profit du monarque et du saint-siége. La vengeance d'Adrien n'étant pas encore satisfaite, il convoqua un concile pour flétrir la mémoire d'Arsène et d'Eleuthère; et il anathématisa même le bibliothécaire Anastase, parce qu'il appartenait à cette famille maudite. La sentence était ainsi conçue : « Toute l'Église de Dieu a eu connaissance des crimes commis par Anastase, ainsi que des décrets qui ont été rendus contre lui et à différentes reprises par nos prédécesseurs Léon et Benoît, qui l'ont dépouillé des ornements sacerdotaux.

« Nicolas, séduit par les flatteries de ce prêtre, avait consenti depuis à le rétablir dans ses dignités; alors, à l'abri de cette protection, Anastase s'est livré impunément à ses brigandages; il a pillé le palais patriarcal; il a fait disparaître les actes des conciles qui l'avaient condamné; il a fait échapper des prisonniers hérétiques pour les soustraire au supplice; enfin, il a semé la discorde entre les princes et l'Église. C'est lui qui a causé la disgrâce d'Adalgrim, et ses calomnies ont fait condamner la malheureuse victime à perdre les yeux et à avoir la langue arrachée; c'est lui qui a prêté une assistance coupable au ravisseur de notre fille bien-aimée; et c'est encore lui dont les conseils pervers ont conduit l'exécrable Éleuthère au meurtre de ma femme et de mon enfant.

« En conséquence nous ordonnons, conformément au jugement des papes Léon et Benoît, qu'Anastase le bibliothécaire soit privé de toute communion, jusqu'au jour où il se justifiera de ses crimes devant une assemblée canonique. Ceux qui communiqueront avec lui, quel que soit leur rang, encourront la même peine; et s'il parvient à fuir de Rome, il sera chargé d'un anathème perpétuel et sans espoir de pardon. » Anastase fut arrêté dans sa demeure, amené devant le concile, et cette sentence lui fut signifiée publiquement dans l'église de Saint-Praxède, le 12 octobre 868.

Quelque temps après, Adrien reçut une lettre d'Hincmar, évêque de Laon, qui se plaignait d'une sentence rendue contre lui par son oncle Hincmar, métropolitain de Reims. Cette sentence était au contraire motivée par ses débauches et par sa conduite scandaleuse; en effet ce prélat s'était rendu odieux au clergé et au peuple de son Église par ses injustices, par ses exactions, par ses débauches, et par ses violences; il trafiquait des domaines de son siége et les vendait aux seigneurs puissants ou au prince, comme il était arrivé pour plusieurs abbayes qu'il avait cédées au monarque, et qui étaient passées dans les mains d'un capitaine appelé Normand. Non-seulement Hincmar de Laon cherchait à se procurer des sommes considérables par ses concussions, mais encore, lorsque ses courtisans avaient épuisé ses trésors, il recouvrait à main armée des biens dont il avait été payé, et les vendait une seconde fois. Il poussa même l'audace jusqu'à chasser le seigneur Normand des domaines vendus au roi Charles, et il l'excommunia sous prétexte qu'il s'était emparé des terres du diocèse de Laon.

Charles, instruit de la conduite d'Hincmar, le fit citer à un concile convoqué à Verberie, pour entendre la justification des crimes dont il était accusé par un grand nombre de témoins. Hincmar comparut en effet devant le synode, mais il eut l'impudence d'accabler des injures les plus outrageantes son oncle, qui présidait l'assemblée; aussi fut-il unanimement condamné; on lui ordonna de lever l'anathème lancé contre Normand, et de lui restituer les biens qu'il tenait de la libéralité de son souverain.

Hincmar refusa de se conformer à la sagesse de cette décision, et appela du jugement des prélats de France au pontife, comme possédant seul le droit de prononcer dans un différend entre un roi et un évêque; l'assemblée s'opposa à son appel, prétendant avec raison que cette démarche était contraire aux priviléges de l'Église gallicane et aux canons du sixième concile de Carthage; mais le rusé prélat, connaissant l'orgueil et l'ambition du saint-père, persista dans sa détermination, et députa secrètement à Rome un clerc appelé Celsan pour réclamer l'intervention d'Adrien.

En effet, celui-ci ayant été instruit de l'arrêt du concile de Verberie, écrivit au métropolitain de Reims et au roi Charles qu'ils eussent à permettre à Hincmar de venir en pèlerinage au tombeau de l'apôtre, leur ordonnant même de fournir aux dépenses de son voyage. Le saint-père menaçait d'excommunication le seigneur Normand, s'il ne restituait à l'instant même les terres qu'il avait usurpées sur le diocèse de Laon; et il déclarait anathématisés les vassaux qui le soutiendraient dans cette entreprise criminelle. A la réception de la lettre du pape, Charles écrivit au prélat récalcitrant pour l'engager à se rendre immédiatement à sa cour afin de donner une rétractation signée de sa main, par laquelle il reconnaîtrait ses fautes et promettrait soumission à son roi et à son supérieur, l'archevêque de Reims. Non-seulement Hincmar refusa une seconde fois d'obéir aux ordres du prince, mais encore il détourna ses vassaux de l'obéissance qu'ils avaient jurée à Charles.

Irrité de cette audace, le monarque envoya deux prélats, Odon de Beauvais et Guillebert de Châlons, avec des troupes, pour le conduire devant lui de gré ou de force, ainsi que pour soumettre les vassaux qui avaient pris part à la rébellion. Mais le prélat se voyant soutenu dans sa résistance par le pontife de Rome, osa attendre l'arrivée des troupes à la tête de son clergé, qu'il avait rassemblé dans la basilique de Notre-Dame, sa cathédrale; et là, devant l'affluence des citoyens, tenant la croix dans une main et l'É-



Le pape Adrien II remet à un de ses légats une bulle d'excommunication contre le seigneur Normand

vangile dans l'autre, il monta sur l'ambon de l'église, et prononça d'une voix tonnante l'anathème suivant : « Je déclare excommuniés tous ceux qui entreront violemment dans le saint lieu ou qui franchiront les limites de notre diocèse ; et j'anathématise surtout le métropolitain Hincmar, notre oncle, et le roi Charles, qui ose renouveler envers les fidèles de ses États les persécutions du cruel Domitien. »

Néanmoins les officiers du roi pénétrèrent dans le temple suivis de leurs soldats ; alors Hincmar se réfugia dans le sanctuaire avec son clergé, appela le peuple à son secours, ordonna aux citoyens de chasser de la maison de Dieu les sicaires du tyran qui la souillaient par leur abominable présence ; les soldats tirèrent l'épée et voulurent l'enlever de force de l'église ; mais d'un bond il s'élança sur l'autel, embrassa le crucifix, et appela sur eux, avec des cris de fureur, la malédiction de Dieu. Ceux-ci s'arrêtèrent épouvantés, et telle était la superstition du temps, qu'ils n'osèrent l'arracher de l'autel, s'agenouillèrent devant lui, et sur son ordre, abandonnèrent leur entreprise.

Après leur départ, Hincmar sortit de l'église et retourna à son palais, porté en triomphe par le clergé ; le lendemain, cependant, les esprits étant plus calmes, on songea avec effroi aux suites de la colère de Charles ; les prêtres eux-mêmes vinrent alors déclarer au prélat qu'ils refuseraient à l'avenir d'obéir à ses ordres jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au prince. Celui-ci, transporté de fureur, excommunia tous les ecclésiastiques de son église, leur défendit de dire la messe, de baptiser les enfants même à la dernière extrémité, d'administrer le viatique aux agonisants, et de donner la sépulture aux morts.

Le roi mit fin à toutes ces violences en faisant partir de nouvelles troupes qui s'emparèrent de l'évêque et le conduisirent dans une forteresse.

Au milieu de tous ces événements, Lothaire se préparait à aller en Italie afin de baiser les pieds du pontife ; et il écrivait à l'empereur, son frère, pour que ce prince employât son influence auprès d'Adrien, et lui fît obtenir l'autorisation de quitter Thietberge et de prendre Waldrade pour légitime épouse. Mais le superstitieux Louis, craignant de rompre la bonne intelligence qu'il entretenait avec le pape, refusa son appui à Lothaire, et lui envoya des députés qui l'engagèrent à retourner dans ses États. Le roi de Lorraine, qui connaissait le caractère faible et pusillanime de l'empereur, passa outre et vint le trouver à Bénévent ; ses présents gagnèrent à sa cause l'impératrice Ingelberge, qui gouvernait son mari, et il la détermina à l'accompagner elle-même au monastère du Mont-Cassin, où le pontife devait se rendre de son côté, par ordre de Louis.

Adrien céda aux instances de l'impératrice et consentit à recevoir à sa communion le roi Lothaire, et Gonthier, métropolitain de Cologne ; néanmoins il exigea que ce dernier souscrivît la rétractation suivante : « Je déclare devant Dieu et devant ses saints, à vous monseigneur Adrien, souverain pontife, ainsi qu'aux fidèles qui vous sont soumis, et à toute l'assemblée des chrétiens, que je supporte humblement la sentence de déposition rendue canoniquement contre moi par le pape Nicolas. J'affirme que je n'exercerai jamais aucune fonction sacrée, si vous ne me rétablissez par grâce dans la dignité épiscopale ; et je jure que je n'exciterai jamais aucun scandale contre



Lothaire aux pieds d'Adrien

l'Église romaine ou contre son chef, auquel je renouvelle mon serment de soumission et d'obéissance absolue, lors même que ses ordres seraient contraires aux intérêts du roi mon maître. »

Ingelberge retourna auprès de son époux, et le pape prit la route de Rome avec le roi Lothaire. Cependant ce prince ne put obtenir la permission d'entrer le premier jour dans la ville; aucun membre du clergé ne vint à sa rencontre, et il passa la nuit dans le couvent de Saint-Pierre hors des murailles. Le lendemain seulement il put se rendre avec son escorte au sépulcre de saint Pierre pour y déposer les riches offrandes qu'il avait apportées; on le conduisit ensuite au palais qui lui était destiné près de la basilique, et dont les appartements n'avaient pas même été préparés pour le recevoir.

Quelques jours après, le saint-père fit prévenir Lothaire qu'il consentait à lui donner audience : ce prince se rendit aussitôt au palais de Latran et vint se prosterner aux pieds d'Adrien, qui ne daigna même pas le relever, et l'apostropha durement en lui demandant s'il avait suivi exactement les décisions du pape Nicolas. Lothaire répondit qu'il les avait observées comme des ordres venus du ciel, et il prit à témoin de sa sincérité les seigneurs qui l'entouraient. Le pontife reprit ensuite : « Si votre témoignage est véritable, nous en offrons à Jésus-Christ de solennelles actions de grâces! Rendons-nous donc, mon cher fils, à la Confession de saint Pierre, où nous immolerons l'hostie salutaire pour la santé de votre corps et de votre âme; car il faut que vous participiez avec nous au sacrement de l'autel pour être réincorporé parmi les fidèles dont vous étiez séparé. »

Après le sacrifice de la messe, le pape invita Lothaire à s'approcher de la sainte table, et prenant l'eucharistie, il lui dit : « Si vous vous reconnaissez

innocent de l'adultère qui a été condamné par notre prédécesseur, et si vous avez la ferme résolution de n'entretenir jamais de relations criminelles avec Waldrade, votre concubine, approchez hardiment et recevez le sacrement du salut éternel. Mais si vous êtes dans l'intention de retourner à votre adultère, n'ayez point la témérité de recevoir la communion, de peur que le pain céleste, que Dieu a donné à ses fidèles comme un remède pour leur salut, ne cause votre damnation éternelle! » Lothaire s'avança hardiment et reçut l'hostie sacrée. Le saint-père se tourna alors vers les seigneurs qui accompagnaient le roi, et il leur dit en leur présentant la communion : « Si vous n'avez point consenti au crime de votre maître, si vous n'avez point communiqué avec les excommuniés, que le corps et le sang de Jésus-Christ vous acquièrent la vie éternelle. » Quelques-uns se retirèrent, mais le plus grand nombre reçurent la communion.

Lothaire accompagna le pape au palais de Latran, où il fut admis à sa table ; après le repas, le prince offrit au saint-père de nouveaux présents en vases d'or et d'argent, et reçut en échange une lionne, une palme et une férule. Le monarque expliquait ainsi l'allégorie du pape ; la lionne représentait Waldrade qui devait lui être rendue, la palme était l'emblème de sa victoire, et la férule désignait l'autorité qu'il lui accordait sur les évêques récalcitrants ; cette férule n'était autre chose qu'une plante d'Afrique, dont la tige, ferme et légère, servait d'appui aux vieillards pour soutenir leur marche, et aux maîtres d'école pour punir les écoliers. Lothaire quitta Rome le cœur rempli de joie et comptant recevoir bientôt l'autorisation de s'unir avec la belle Waldrade, mais la haine des prêtres veillait auprès du monarque : arrivé à Lucques, une fièvre violente s'empara de lui, et il mourut trois jours après son entrevue avec Adrien ; on l'enterra sans pompe dans un petit monastère situé près de la villle.

Comme Lothaire ne laissait point d'enfants légitimes, l'empereur Louis, son frère, était de droit héritier du royaume de Lorraine ; mais redoutant l'ambition de son oncle Charles le Chauve, le prince n'osa pas réclamer sa succession à main armée ; il mit le pape dans ses intérêts et lui fit écrire plusieurs lettres aux seigneurs des États de Lorraine.

Adrien engagea en effet les prélats au nom du Christ à rester fidèles à l'héritier légitime et à ne céder ni aux promesses ni aux menaces ; sa lettre, adressée aux métropolitains, aux ducs et aux comtes du royaume de Charles, renfermait des menaces d'excommunication contre ceux qui ne se rangeraient pas du parti de l'empereur, et exaltait les services que Louis avait rendus à l'Église en combattant les Sarrasins. Le pape rappelait aux Français les serments solennels que les petits-fils de Charlemagne avaient faits d'observer religieusement les conventions qui avaient réglé les partages entre eux et leurs neveux ; il ajoutait : « Sachez, évêques, seigneurs et citoyens, que celui d'entre vous qui s'opposera aux prétentions de Louis, que nous déclarons souverain de Lorraine, sera frappé par les armes que Dieu a remises entre nos mains pour la défense de ce prince. » Ainsi, les papes disposaient déjà des empires, et forçaient les peuples à subir l'esclavage des maîtres qu'ils leur avaient choisis! Cependant les ordres du pontife romain arrivèrent trop tard ; aussitôt après la mort de Lothaire, Charles avait marché sur Metz et s'était fait couronner roi de Lorraine.

Tels étaient les événements qui se passaient en France au moment où les légats du pontife et les ambassadeurs du prince Louis débarquaient à Sélimbrie, ville située à seize lieues de Byzance. Par les ordres de Basile, on leur fournit quarante chevaux de l'écurie impériale pour leurs équipages, et un service de vaisselle d'argent pour leur table ; ensuite un grand nombre d'officiers vinrent à leur rencontre et les conduisirent dans un château appelé Strongile, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, pour continuer leur route jusqu'à Constantinople, on leur amena des chevaux frais, magnifiquement caparaçonnés et couverts de harnais en or et brodés de pierreries ; toutes les écoles, les compagnies des officiers du palais, les prêtres revêtus de chasubles étincelantes et portant les croix et les bannières, les attendaient aux portes de la ville ; et dès qu'ils eurent franchi l'enceinte des murailles, le cortége se mit en marche, ayant en tête le bibliothécaire Paul, Joseph, le gardien des vases sacrés, Basile, le sacellaire ou trésorier, et enfin tous les syncelles du patriarche, portant des cierges et des flambeaux.

L'empereur donna audience aux légats dans la salle dorée, et dès qu'ils parurent devant lui, il se leva, prit de sa main les lettres du pape et les baisa en s'inclinant ; ensuite il leur adressa la parole en ces termes : « Je remercie le très-saint Père du secours qu'il a déjà prêté à notre Église, qui était déchirée par le schisme de l'eunuque Photius ; nous espérons qu'avec l'aide de Dieu nous mettrons fin aux troubles qui divisent encore les patriarches, les métropolitains et les évêques d'Orient. Nous attendions avec impatience le jugement de l'Église romaine, notre mère ; aussi nous vous prierons de hâter vos travaux afin de déterminer les mesures qui seront nécessaires pour rétablir dans nos États l'union et la tranquillité. »

Les envoyés d'Adrien répondirent à Basile, « qu'ils avaient bien reçu la mission de convoquer un synode général afin de ramener la concorde parmi les ecclésiastiques orientaux ; mais qu'ils ne pouvaient pas recevoir les évêques grecs dans leur assemblée avant qu'ils eussent souscrit un libelle de soumission au saint-siége, selon la formule qu'ils rapportaient des archives du palais de Latran. » Ils montrèrent alors à l'empereur, au patriarche et aux prélats le modèle de ces libelles ; ceux-ci promirent d'en faire copier de semblables et de les remettre aux légats après les avoir signés.

Trois jours après, le concile se réunit, et la présidence fut donnée aux évêques latins, ce qui ne s'était jamais vu dans aucune assemblée œcuménique.

Photius, cité devant les Pères pour répondre sur l'accusation qui lui avait été intentée, se présenta avec dignité ; il déclara qu'il ne se regardait pas comme coupable pour avoir rejeté de l'Église un parricide qui avait fait égorger Michel, son bienfaiteur, et qu'il était de son devoir d'en agir ainsi. Sa défense fut calme malgré l'exaspération de ses accusa-

teurs ; enfin son éloquence et sa fermeté avaient tellement ébranlé les convictions des Pères, que les représentants du pontife, pour éviter un acquittement, s'empressèrent de clore les délibérations. Ils accablèrent Photius des injures les plus grossières, le déclarèrent excommunié, et ordonnèrent aux soldats de lui cracher au visage, de déchirer ses vêtements et de le chasser de l'assemblée avec le bois de leurs lances.

Ainsi, en quelques heures et par la volonté d'un assassin, le clergé d'Orient se trouva soumis à l'autorité de la cour de Rome ; néanmoins, dans la suite, les Grecs refusèrent de reconnaître les décisions de ce concile, qu'ils appelèrent un sacrilége et irrégulier conciliabule.

Le synode avait terminé ses sessions, lorsque les ambassadeurs bulgares arrivèrent à Constantinople pour demander quel était le siége dont leur Église devait dépendre ; les légats de Rome décidèrent aussitôt « que le saint-siége ayant autrefois gouverné l'ancienne et la nouvelle Éphèse, toute la Thessalie et la Dardanie, qui avait pris depuis peu le nom de Bulgarie, il en résultait que les invasions des barbares n'avaient pu lui faire perdre son droit de juridiction, et que Rome devait le recouvrer lorsque ces peuples devenaient chrétiens ; ils ajoutaient que Bogoris, leur roi, les avait déjà soumis à l'autorité des pontifes, et que le pape Nicolas, à la demande du souverain, avait envoyé les évêques Paul, Dominique, Léopard, Formose et Grimoald, ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de diacres, afin de diriger les nouveaux fidèles de cette contrée ; que ceux-ci avaient établi des églises, ordonné des prêtres, fondé des monastères, catéchisé les habitants, et enfin qu'ils avaient pris pessession de tout le royaume au nom du saint-siége.

« Ils déclaraient donc que la cour de Rome ayant été chargée pendant trois ans de la conduite des Bulgares, ne pouvait plus être dépouillée de son autorité sur ces peuples. »

Le clergé de Constantinople, blessé dans sa dignité, réclama alors contre les prétentions des légats. « Il n'est pas équitable, disaient les prêtres grecs, que Rome, qui s'est elle-même soustraite à l'obéissance qu'elle devait à l'empire en faisant des alliances criminelles avec les Franks, veuille s'arroger une juridiction sur les États qui relèvent de nos princes. Ainsi nous décidons que le pays des Bulgares, qui a été soumis autrefois à nos empereurs et à nos patriarches, reviendra maintenant sous la domination de Byzance. »

Mais les envoyés de Rome se récrièrent contre cette déclaration et répondirent aux observations du clergé par une bulle de défense : « Nous cassons absolument et déclarons nulle, jusqu'au jugement du chef suprême de l'Église universelle, la sentence que l'on osera prononcer sans qu'on ait nommé des juges pour l'affaire des Bulgares ; et nous conjurons le patriarche Ignace, à qui nous avons accordé une autorité absolue sur le clergé d'Orient, de ne point revendiquer la juridiction sur les Bulgares, et de défendre à ses clercs d'entrer dans ce royaume, s'il ne veut point que nous lui enlevions les droits que le saint-siége lui a déférés sur les fidèles d'Orient. »

Ignace, tremblant pour son autorité, vint aussitôt trouver les légats et leur dit : « Dieu me garde, mes frères, de rien entreprendre contre le pouvoir de mon supérieur le pontife de Rome ; je ne suis ni assez jeune pour me laisser surprendre par l'ambition, ni assez vieux pour laisser faire aux autres, par faiblesse, ce que je n'accomplirais pas moi-même. »

Cependant l'empereur, dont les intérêts étaient attaqués, fut irrité de la lâcheté du patriarche et lui en adressa des reproches sévères ; mais par politique il dissimula son ressentiment, et combla de présents les légats d'Adrien. A leur départ de Constantinople, il leur donna une escorte commandée par l'écuyer Théodose. Celui-ci, d'après ses instructions, les abandonna à Dyrrachium ; et, quelques jours après, ils tombèrent au pouvoir des pirates slaves, qui les dépouillèrent de tous leurs trésors et les emmenèrent prisonniers, afin de tirer d'eux de riches rançons : néanmoins les pirates, effrayés par les menaces de l'empereur Louis, relâchèrent les légats, qui firent leur entrée à Rome le 22 décembre 870.

Adrien, dans l'enivrement du triomphe qu'il avait obtenu en Orient, résolut d'agir en France comme il venait de faire à Constantinople. Le roi Charles, sans s'inquiéter des menaces de la cour de Rome, s'était mis en possession du royaume de Lothaire ; aussitôt le saint-père lui écrivit qu'il regardait cette démarche comme une insulte sanglante faite à son autorité ; il l'accusait d'avoir violé ses serments et d'avoir montré du mépris pour ses légats au lieu de se prosterner à leurs pieds, à l'exemple des autres souverains de la terre. Sa lettre se terminait ainsi : « Roi impie, nous t'ordonnons de te retirer des États de Lorraine et de les abandonner à l'empereur Louis ; et si tu refuses de te soumettre à notre volonté, nous irons nous-même en France t'excommunier et te renverser de ton trône maudit. »

En même temps Adrien écrivait au métropolitain de Reims, pour le réprimander de n'avoir pas détourné le roi de ses projets d'usurpation, et il lui reprochait de s'être rendu coupable, par sa faiblesse, d'une complicité criminelle dans la rébellion du monarque. Il lui ordonnait, pour réparer sa faute, d'anathématiser Charles, de n'avoir aucune communication avec lui, et de défendre à tous les évêques de la Gaule de recevoir l'usurpateur dans leurs églises, sous peine de déposition et d'excommunication.

Ses légats, Jean et Pierre, reçurent des instructions secrètes pour exciter l'ambition du jeune fils de Charles et pour l'entraîner dans une révolte contre son père. Déjà le jeune Carloman, quelques années auparavant, s'était mis à la tête des mécontents du royaume ; et Charles, pour le punir, l'avait fait ordonner diacre, malgré sa résistance et ses imprécations, et l'avait fait enfermer dans une étroite prison. Les légats d'Adrien demandèrent au monarque la grâce de son fils en faisant valoir un motif de religion ; et lorsque le jeune prince fut sorti de son cachot, ils l'entourèrent de séductions puissantes, exaltèrent son esprit par l'espoir d'une couronne ; enfin par leurs intrigues, ils le déterminèrent à lever l'étendard de la révolte. Déjà les troupes étaient gagnées par l'or du saint-siége, et l'on avait même fixé le jour où l'on devait attaquer le palais pour enlever le roi, lorsqu'un des conjurés découvrit le complot. Charles, averti de la trahison de son fils, le fit arrêter aussitôt

et le condamna à être décapité ; ensuite, trouvant le supplice trop doux, il rétracta la sentence de mort au moment où le jeune prince était conduit sur le lieu de l'exécution, et, par ses ordres, le bourreau lui coula du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche.

Malgré sa juste indignation contre le saint-siége, Charles était obligé de dissimuler avec les légats ; néanmoins, il les renvoya de sa cour et les fit accompagner par ses ambassadeurs, Ansegisile, abbé de Saint-Michel, et un laïque appelé Lothaire. Les envoyés du prince étaient chargés de remettre au pontife un magnifique tapis d'autel, deux couronnes d'or, enrichies de pierreries, et des lettres de l'archevêque Hincmar.

Dans sa réponse à Adrien, Hincmar affirmait qu'il avait toujours exécuté ses ordres, et qu'il avait même envoyé aux rois et aux évêques des trois royaumes une protestation dont il lui adressait la copie : « Le souverain pontife défend, sous peine d'anathème, d'envahir les États de Lorraine, qui appartiennent par droit héréditaire à l'empereur Louis ; et si quelque prélat autorise cette usurpation, il ne sera plus regardé comme pasteur, mais nous le déclarerons prêtre mercenaire à la solde du crime. Il m'est ordonné à moi Hincmar, en particulier, de détourner les princes de cette entreprise coupable.

« Cependant, au mépris de mes avertissements, les souverains des Gaules et de Germanie ont fait un traité relativement au royaume de Lothaire, dont ils se disent les successeurs légitimes ; et ils se sont partagé ses provinces, sous prétexte que leurs peuples les pousseraient dans des guerres terribles et désastreuses, si leurs conventions ne s'exécutaient pas fidèlement. En outre, ils prétendent que les royaumes ne peuvent pas rester sans chefs, lorsqu'ils sont exposés aux envahissements des païens, et que dans cette circonstance les peuples ont la liberté de choisir un roi qui puisse les protéger et les défendre contre leurs ennemis. Ainsi, me trouvant placé entre la crainte de désobéir au saint-siége, et la douleur de voir la Lorraine exposée aux fureurs des païens ou des rois qui veulent s'en emparer, je n'ose rien résoudre sans l'avis des autres évêques, et je réserve au pape la décision de cette question malheureuse. »

Voici, ajoutait Hincmar, quelles ont été mes paroles ; ne me rendez donc pas responsable des événements qui s'accomplissent sous mes yeux, très-saint Père, en me chargeant de diriger le clergé et les princes, comme étant l'ecclésiastique le plus élevé en dignité dans la cour de Charles ; il est faux de dire que je sois au-dessus des autres métropolitains de France, puisque nous sommes tous élevés au même rang. Jésus-Christ lui-même répudierait une prétention si contraire à l'humilité.

« Vous m'ordonnez d'excommunier le prince s'il persiste dans ses projets ambitieux, sous peine d'être moi-même retranché de la communion des fidèles ! Mais je vous répondrai ce que les ecclésiastiques et les laïques, auxquels je n'ai pu cacher vos ordres, ont dit en lisant votre lettre : Jamais aucun pontife n'a osé donner des ordres semblables au clergé des Gaules, quoique notre malheureux pays ait constamment été ravagé par des guerres terribles entre les pères et les enfants, entre les frères, entre les oncles et les neveux, qui se disputaient tour à tour un trône ensanglanté ; jamais vos prédécesseurs, dont les violences ont désolé l'Orient et l'Occident, n'ont poussé aussi loin leurs emportements.

« C'est le devoir des papes de paraître eux-mêmes devant les tyrans, de condamner en face les princes hérétiques, ainsi que l'ont pratiqué les plus illustres d'entre vos prédécesseurs envers Constantin l'Arien, envers Julien l'Apostat et envers Maxime le Cruel. Si même j'avais la faiblesse de me séparer de la communion du roi pour vous obéir, les autres prélats s'abstiendraient de la mienne, parce que le prince Charles n'a point été convaincu juridiquement du crime de parjure et d'usurpation, comme on doit le faire pour un simple citoyen avant sa condamnation.

« Ne craignez-vous pas qu'on ne vous demande quelle différence existe entre les pontifes actuels et ceux qui régnaient sous la dynastie mérovingienne ? Nous savons tous comment Pépin fut sacré roi par le pape Étienne, qui était venu en France pour implorer son secours ; et nous n'avons pas oublié que ce prince soumit Astolphe le Lombard, non avec les foudres de Rome, mais avec des troupes victorieuses. Nous vous rappellerons ce que Charlemagne a fait pour le pape Adrien Ier, et pour quels services le pontife Léon lui a donné le titre de patrice et la dignité d'empereur ; nous vous dirons encore pour quels motifs Étienne sacra solennellement l'empereur Louis le Débonnaire, et par quelle politique infâme Grégoire est parvenu à exciter la révolte de Lothaire contre son père. Enfin les évêques de Rome ne devraient point oublier que la conquête des royaumes se fait par la guerre et par la victoire, et non par les excommunications d'un prélat.

« Quand nous exhortons les peuples à redouter la puissance de Rome, à se soumettre au pontife, à envoyer leurs richesses au sépulcre de l'apôtre pour obtenir la protection de Dieu, ils nous répondent : Défendez donc l'Etat par vos foudres contre les Normands qui veulent l'envahir ; que le saint-siége lui-même s'adresse à Dieu et qu'il cesse d'implorer le secours de nos armes pour le protéger.

« Si le pape veut conserver l'appui de nos peuples, qu'il ne cherche plus à disposer des trônes, et dites-lui qu'il ne peut être à la fois roi et prêtre ; qu'il ne doit pas nous imposer un monarque, ni prétendre nous asservir, nous qui sommes Franks ; car nous ne supporterons jamais le joug de l'esclavage des princes ou des papes, et nous suivrons les préceptes de l'Ecriture, en combattant sans cesse pour la liberté, le seul héritage que le Christ ait légué aux nations en expirant sur la croix.

« Si le saint-père excommunie les chrétiens qui refusent de ramper aveuglément sous son autorité, il abuse indignement de la puissance apostolique, et ses anathèmes n'ont aucune puissance dans le ciel ; car Dieu, qui est juste, lui a refusé le pouvoir de disposer des royaumes temporels.

« J'ai fait tous mes efforts pour ramener nos prélats à des sentiments plus conformes aux volontés que vous nous aviez manifestées ; mais toutes mes paroles ont été inutiles ; je ne dois donc pas être séparé de votre communion pour les péchés des autres. Vos légats ont été témoins, qu'en exécution de vos



Seigneur revenant de piller ses vassaux

ordres, j'ai résisté aux seigneurs et au roi, jusqu'à ce point qu'il m'a menacé, si je persistais à vous défendre, de me faire chanter seul devant l'autel de mon église, et de m'ôter tout pouvoir sur les biens et sur les hommes de mon diocèse : des menaces plus terribles nous ont encore été faites contre vous, et on ne manquera pas de les exécuter si Dieu le permet. Ainsi je vous déclare, après en avoir fait la triste expérience, que ni vos anathèmes ni vos foudres n'empêcheront notre monarque et les grands de

ses États de conserver les villes et les villages de la Lorraine dont ils se sont emparés. »

Cette réponse énergique et longuement motivée du métropolitain de Reims témoigne que le prélat, au lieu de seconder Adrien et son audacieuse ambition, persuadait à Charles que dans cette grande question l'autorité royale et la liberté de l'Église gallicane étaient compromises. Aussi, par ses conseils, la cour de France se sépara de la cour de Rome. Le pontife, transporté de colère, envoya de nouvelles lettres plus violentes et plus audacieuses que les premières.

Sur ces entrefaites eut lieu la condamnation juridique d'Hincmar de Laon et celle du jeune Carloman, qui tous deux avaient fait un appel au saint-siége.

Adrien écrivit aussitôt au roi Charles en ces termes : « Prince exécrable, non seulement tu as commis des excès affreux pour usurper les États de ton neveu, mais encore tu viens de surpasser les bêtes féroces en déchirant tes propres entrailles et en faisant mutiler ton fils Carloman. Nous t'ordonnons, père dénaturé, puisque tu ne peux rendre la vue et la parole à ce fils innocent, de le rétablir dans ses biens, dans ses honneurs et dans ses dignités, jusqu'à l'époque où nos légats se rendront dans ton royaume maudit, pour prendre à l'égard de cet infortuné les mesures que nous jugerons convenables. En attendant, quelles que soient les entreprises de Carloman contre toi, nous défendons aux seigneurs de prendre les armes en ta faveur; et nous enjoignons aux évêques de ne point obéir à tes ordres, sous peine d'excommunication et de damnation éternelle; car Dieu veut que la division règne entre le père et le fils, pour te punir de l'usurpation des États de Lorraine et de Bourgogne. Quant à l'évêque de Laon, nous voulons et ordonnons, par notre autorité apostolique, que tu le mettes en liberté, afin qu'il puisse se rendre auprès de nous, et réclamer l'appui de notre clémence contre toutes tes iniquités. »

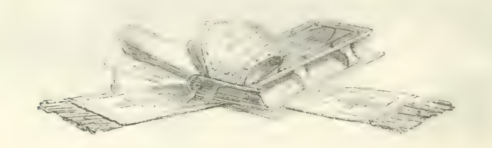
Le roi, irrité de l'audace et de l'insolence de cette lettre, chargea le métropolitain de Reims d'envoyer sa réponse au pape. Elle se trouve dans les œuvres de l'archevêque Hincmar, et Lesueur l'a traduite en ces termes : « Nous voulons et ordonnons, par l'autorité apostolique..., dites-vous?... Sachez donc que nous, roi de France, né de race impériale, nous ne sommes point le vicaire des évêques, mais le seigneur de la terre. Nous sommes établi par Dieu souverain des peuples, et armé d'un glaive à deux tranchants, pour frapper les méchants et défendre les bons.... »

La fermeté du roi écrasa l'orgueil du pape ; et celui-ci voulut rétracter ses offenses par cette palinodie : « Prince Charles, nous avons appris par des personnes vertueuses que vous êtes le protecteur des Églises le plus zélé qui soit au monde; qu'il n'existe dans vos immenses États aucun évêque ni aucun monastère que vous n'ayez comblé de richesses ; enfin, nous savons que vous honorez le siége de saint Pierre, et que vous avez le désir de répandre vos libéralités sur son vicaire et de le défendre contre tous ses ennemis.

« En conséquence, nous rétractons nos précédentes décisions, reconnaissant que vous avez agi avec justice en punissant un fils coupable et un prélat débauché, et en vous faisant déclarer souverain de Lorraine et de Bourgogne. Nous vous renouvelons l'assurance que nous, le clergé, le peuple et la noblesse de Rome, attendons avec impatience le jour où vous serez déclaré roi, patrice, empereur, et défenseur de l'Eglise. Néanmoins, nous vous prions de tenir cette lettre secrète à votre neveu Louis. »

Tandis que le pouvoir pontifical éprouvait un échec en Occident, les Bulgares à leur tour chassaient les évêques et les prêtres romains pour se soumettre à la direction de l'Église grecque, et rentraient sous la domination du patriarche de Constantinople, dont ils ne se séparèrent plus depuis cette époque ; avec eux ils entraînèrent les nouveaux chrétiens des provinces russes.

Adrien II mourut quelque temps après, au mois de novembre 872. Ce pape, que son hypocrisie et sa fausse humilité avaient fait élever au saint-siége, se montra encore plus superbe dans son orgueil, plus perfide dans sa politique et plus insatiable dans son ambition que le pape Nicolas; mais nous devons convenir que ces vices étaient ceux qui convenaient à un souverain pontife de Rome!





Élection de Jean VIII. — L'eunuque Dominique est élevé sur le siége de Torcello. — Mort de l'empereur Louis. — Jean VIII offre la couronne impériale à Charles le Chauve. — Concile de Pavie. — Conjuration contre le pape. — Sentence contre Formose et ses complices. — Concile de Ponthion. — Le pape demande des soldats à l'empereur pour repousser les Sarrasins. — Concile de Rome. — Ravages des Sarrasins en Italie. — Mort de l'empereur Charles le Chauve. — Le pape fait un traité de paix avec les Sarrasins. — Les comtes Albert et Lambert accablent d'outrages le saint père et le frappent au visage. — Jean VIII vient en France. — Concile de Troyes. — Couronnement de Louis le Bègue. — Photius remonte sur le siége de Constantinople. Jean VIII confirme le rétablissement de Photius. — Concile de Constantinople. — Affaires d'Italie. — Charles le Gros est couronné empereur. — Mort du pape Jean VIII. — Caractère du pontife.

Lorsque le pontife Adrien mourut, l'empereur était occupé dans une guerre contre Adalgise, duc de Bénévent, qui avait soulevé la partie méridionale de l'Italie contre son autorité et avait appelé les Grecs pour soutenir cette révolte. Après avoir soumis les rebelles, Louis entra victorieux à Bénévent; le duc vint se jeter à ses pieds, protesta de son innocence, implora la clémence du monarque, et jura d'être à jamais le sujet le plus fidèle et le plus soumis.

Séduit par les protestations d'un dévouement aussi absolu, l'empereur congédia son armée, et resta dans le palais de Bénévent avec les officiers de sa maison. Cette imprudence faillit lui devenir funeste; car le traître Adalgise voyant les troupes éloignées, forma le projet d'égorger les troupes de Louis et de s'emparer de la personne du prince.

Un jour, au moment où l'empereur faisait sa sieste, le duc pénétra dans le palais à la tête d'une troupe de soldats; mais au bruit des armes Louis se réveilla, put se mettre en défense, et résista courageusement aux assaillants en attendant que ses officiers vinssent lui prêter secours. Il se réfugia alors dans une tour, avec sa femme et sa fille et tous les Français; et pendant trois jours ceux-ci repoussèrent les soldats d'Adalgise. Le duc, désespérant de forcer le château où Louis s'était renfermé, se détermina à employer les voies de la politique pour obtenir un nouveau pardon; et l'évêque de Bénévent fut chargé d'obtenir du monarque bigot des garanties inviolables contre les suites de sa vengeance.

En effet, le prince consentit à tout ce qu'on lui demandait au nom de la religion; il jura sur des reliques sacrées, ainsi que l'impératrice sa femme, la princesse sa fille, et tous les officiers qui l'entouraient, que jamais aucun d'eux ne poursuivrait ni directement ni indirectement la punition du parjure Adalgise. Mais une fois échappé au danger l'empereur composa avec sa conscience, et résolut de punir le duc de Bénévent; néanmoins pour conserver les apparences de l'honneur, il ne fit pas la guerre en personne; l'impératrice sa femme prit le commandement de ses troupes et marcha vers la Campanie. Cette campagne ne fut pas favorable au monarque, et il avait même renoncé à l'espoir de soumettre les rebelles, lorsqu'il apprit la mort d'Adrien et l'élection de Jean VIII, archidiacre de l'Église romaine.

L'empereur s'empressa d'approuver par ses commissaires l'intronisation de Jean, qui était le parrain

d'Adalgise; il fit prier le nouveau pontife de se rendre à Capoue sous prétexte de lui demander pardon pour le coupable, mais en réalité afin de le réconcilier avec le duc. La paix ayant été conclue, l'empereur retourna dans sa capitale, où il mourut le 30 août 875, après un règne de vingt ans.

Quelque temps avant la mort de Louis, le pape Jean avait tenu un concile à Ravenne pour terminer une violente division qui était survenue entre Nisus, duc de Venise, et Pierre, patriarche de Grade. L'évêché de Torcelle, ville qui ressortait de la juridiction de Venise, étant devenu vacant, le duc Ursus avait élevé sur ce siége Dominique, abbé du monastère d'Altino; mais l'archevêque Pierre refusa d'ordonner le nouveau prélat, sous prétexte que Dominique était indigne de commander aux fidèles, parce qu'il avait accompli sur lui-même l'opération qu'Origène recommandait à ses disciples, parce qu'il avait fait tomber sous le rasoir le membre viril, comme le seul moyen infaillible de conserver la chasteté. Le duc de Venise affirmait, au contraire, que l'abbé d'Altino méritait par ce seul titre d'être honoré de l'épiscopat, et il menaçait le patriarche de Grade de le punir sévèrement s'il refusait plus longtemps de consacrer Dominique comme évêque de Torcelle.

Jean VIII mit fin à la dispute, et décida qu'on accorderait au nouvel évêque de Torcelle les revenus de cette église, mais qu'il n'exercerait pas les fonctions sacerdotales, parce que les canons portaient que les prêtres devaient être en état d'engendrer, et s'opposaient à l'ordination des eunuques aux dignités suprêmes du clergé.

A cette époque, l'Italie méridionale, sans cesse exposée aux incursions des Arabes, avait besoin d'un puissant protecteur dont les armes pussent repousser les Sarrasins et les autres ennemis de Rome, comme avaient fait Pépin et Charlemagne; mais les papes, qui aspiraient à la domination absolue de l'Italie, ne voulaient pas que leur défenseur résidât dans la péninsule romaine, et leur politique les portait à rechercher l'alliance des princes dont les États étaient situés au delà des Alpes, et non les seigneurs de Naples, de Bénévent ou de Venise.

En conséquence, Jean VIII, après la mort de Louis, résolut de choisir Charles le Chauve pour protecteur du saint-siége; il lui adressa une pompeuse ambassade, l'engageant à venir recevoir dans Rome la couronne impériale, qu'il lui offrait comme un bien dont les papes de Rome pouvaient entièrement disposer. Le roi se rendit avec empressement auprès du pontife. A son arrivée, le clergé, les magistrats et les écoles allèrent au-devant de lui, précédés des croix et des bannières. Le pape le reçut sur les marches de la basilique de Saint-Pierre, au milieu des évêques et des grands dignitaires de l'Église; et le jour suivant, Charles le Chauve fut couronné empereur sur le tombeau de l'apôtre, en présence d'une foule innombrable.

En posant la couronne sur le front du monarque, Jean lui dit : « N'oubliez jamais, prince, que les papes ont le droit de créer les empereurs. » Depuis ce temps, rapporte Sigonius, l'empire n'a plus été qu'un fief ou bénéfice du saint-siége, et l'on comptait les années du règne d'un empereur du jour seulement où le pape l'avait confirmé.

Après la cérémonie du sacre, le nouvel empereur et le pontife partirent ensemble de Rome et vinrent à Pavie, où Charles déclara Boson, père de sa femme Richilde, duc de Lombardie et commissaire impérial Cette nomination fut approuvée dans un concile présidé par le saint-père; les prélats, dans le discours qu'ils adressaient au roi de France, lui disaient : « Seigneur, puisque la bonté divine, par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul, et par le ministère du pape Jean, vous a élevé à la dignité d'empereur, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur, nous soumettant avec joie à vos volontés, et promettant d'observer fidèlement tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de l'Église et de notre salut. »

Maimbourg affirme que ce concile n'avait été convoqué par Jean VIII que dans le but de rendre manifeste à tous les peuples que Charles n'était pas devenu empereur par droit de succession, mais qu'il n'avait obtenu cette dignité que par voie d'élection. « Cet exemple, ajoute l'historien, doit éclairer les nations sur l'ambition des rois, qui ne s'élèvent au-dessus des autres hommes que par de lâches et honteuses actions qui déshonorent à jamais leur mémoire. Ainsi Charles le Chauve, pour obtenir le sceptre impérial contre les droits héréditaires des successeurs légitimes de Charlemagne, céda au pontife la souveraineté que les empereurs exerçaient sur Rome et sur les provinces de l'Église, et il déclara le saint-siége un État indépendant. »

Néanmoins l'autorité du nouvel empereur ne fut pas reconnue sans contestation; Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, au nom de son père, à qui la couronne revenait légalement par droit de succession, entretint des intelligences à Rome et menaça l'Italie de ses armes. Grégoire, nomenclateur du palais de Latran, et Georges, son gendre, devinrent les chefs d'une formidable conspiration, qui avait pour but de punir Jean VIII de sa lâche condescendance pour Charles le Chauve; mais le pape ayant été instruit de leurs projets, convoqua aussitôt un concile pour les juger. Ceux-ci voyant que le pontife était constamment entouré de ses gardes, et qu'il devenait impossible de s'emparer de sa personne, se réunirent aux autres conjurés, Formose, évêque de Porto; Étienne, secondicier; Sergius, maître de la milice, et à l'évêque Constantin; ils s'emparèrent des trésors du pape pendant la nuit, et sortirent tous de la ville par la porte de Saint-Pancrace.

Jean apprit leur fuite le lendemain, et ne put cependant les faire poursuivre, parce que les Sarrasins s'étaient avancés vers le Tibre, et faisaient des excursions jusque sous les murs de Rome. Ne voulant pas demeurer sans vengeance, il excommunia les rebelles; il les déclara parjures, infâmes et sacriléges, comme ayant brigué le souverain pontificat et conspiré contre sa personne; il les appela larrons et voleurs, comme ayant emporté avec eux les richesses du saint-siége. Une assemblée d'évêques ratifia le jugement du pape, et prononça contre eux une sentence de déposition, d'anathème et d'excommunication.

Pendant que le pontife condamnait en Italie les conspirateurs qui voulaient renverser son autorité et celle de Charles le Chauve, ce prince tenait un synode d'évêques dans la ville de Pontion, et faisait



Les populations fuyant devant l'invasion des Sarrasins

reconnaître la suprême puissance des papes sur la France. Les légats des Romains nommèrent le diacre Jean métropolitain de Sens, et Anségise primat des Gaules et de Germanie, avec le titre de vicaire du saint-siége dans les deux provinces; ils conférèrent à ce dernier le pouvoir de convoquer des conciles, de signifier les décrets de la cour de Rome, de juger les causes ecclésiastiques, d'exécuter les ordonnances du pape, et ils ne réservèrent l'appel à Rome que dans les causes majeures.

Les prélats de France protestèrent énergiquement contre une pareille institution, qui détruisait toute la liberté de l'Eglise gallicane; mais l'empereur maintint le pacte sacrilége qu'il avait fait avec Jean; il déclara qu'il avait mission de représenter le pape dans cette assemblée et qu'il exécuterait ses ordres; en conséquence il fit mettre un siége à sa droite, et Anségise s'assit auprès de lui en qualité de primat.

Hincmar de Reims s'opposa courageusement à la volonté de Charles le Chauve; il lui représenta que cette entreprise était contraire aux saints canons; que le despotisme des pontifes ne devait pas faire peser son odieuse tyrannie sur le sol de la France; enfin il lui fit observer qu'un roi ne devait s'arroger aucun droit dans les assemblées ecclésiastiques. Malgré la véhémence et la justice des réclamations de l'archevêque, qui avait sacré Charles roi de Lorraine et de Bourgogne, le nouvel empereur persista à maintenir l'exécution des ordres de Jean VIII, et il confirma le métropolitain de Sens et Anségise dans leurs nouvelles dignités.

Dans une session suivante, le concile donna audience à Guillebert, archevêque de Cologne, et à deux comtes, ambassadeurs de Louis le Germanique, qui venaient au nom de leur maître réclamer la part des États de l'empereur Louis, s'appuyant sur ses droits de succession et sur les traités qui avaient été conclus entre leurs pères. Alors l'évêque de Toscanelle, un des légats romains, donna connaissance d'une lettre du saint-père, dans laquelle il blâmait sévèrement le roi Louis de ce qu'il était entré à main armée dans les Etats de Charles à l'époque de son couronnement; Jean gourmandait la faiblesse des évêques de Germanie, qui n'avaient point osé résister à leur prince et ne l'avaient point empêché d'enfreindre les ordres sacrés d'un pape; il leur appliquait ces paroles de saint Paul : « Vous avez à combattre les princes et les puissances pour faire triompher l'Église. »

Ensuite, en présence même des ambassadeurs de Louis, et comme pour braver le souverain, les légats offrirent à Charles, au nom de Jean, un sceptre impérial et une couronne d'or enrichie de pierreries; ils remirent également pour l'impératrice des bracelets et des étoffes d'un grand prix. Sur un ordre du prince, Richilde entra alors dans l'assemblée, et alla se placer au premier rang, afin de présider le reste de la session; mais les évêques furent tellement indignés de l'audace de la princesse, qu'ils levèrent aussitôt la séance, se voilèrent la face et sortirent du synode sans même saluer l'empereur.

Quelques mois après, Louis le Germanique mourut dans son palais de Francfort; Charles le Chauve s'avança aussitôt à la tête de ses troupes pour prendre possession de ses États; il fut battu

dans une grande bataille, et le jeune Louis, qui avait succédé à son père, le poursuivit jusque dans son royaume. Les désastres de cette entreprise empêchèrent l'empereur d'envoyer au pape des secours contre les Sarrasins, qui désolaient l'Italie, et contre les seigneurs italiens eux-mêmes, qui dévastaient les terres de l'Église, ainsi que nous l'apprend cette lettre du pontife.

« On répand le sang des chrétiens dans toutes nos provinces, écrivait le saint-père; celui qui évite le feu ou le glaive est emmené en captivité perpétuelle; les villes, les bourgades, les villages deviennent la proie des flammes; les évêques n'ont plus de refuge qu'à Rome; leurs demeures épiscopales servent de retraites aux bêtes sauvages, et ils sont eux-mêmes vagabonds et réduits à mendier au lieu de prêcher. L'année passée, nous avions semé nos immenses domaines; les ennemis les ont ravagés, et nous n'avons rien recueilli; cette année, il nous a été impossible même de labourer nos champs, et une affreuse famine menace notre ville apostolique.

« Ne croyez pas que nos maux ne viennent que des païens; les chrétiens sont encore plus cruels pour nous que les Arabes; je veux parler de quelques seigneurs nos voisins, et principalement de ceux que vous appelez marquis ou gouverneurs de frontières; ils pillent les domaines de l'Église, et nous font mourir non par le fer, mais par la faim; ils n'emmènent pas les peuples en captivité, mais ils les réduisent en servitude, et leur oppression est cause que nous ne trouvons personne pour combattre les Sarrasins.

« Ainsi, seigneur, vous seul, après Dieu, êtes notre refuge et notre consolation; nous vous supplions donc, au nom des évêques, des prêtres, des nobles, et surtout au nom de notre peuple, de tendre une main secourable à l'Église votre mère, de qui vous tenez non-seulement la couronne, mais encore la foi du Christ, et qui vous a élevé à l'empire malgré les droits légitimes de votre frère. »

Carloman, qui venait d'être déclaré roi de Bavrière, profita de la défaite des armées de son oncle Charles pour envahir l'Italie, dont il revendiquait la possession comme un héritage qui lui appartenait. Son projet était de se faire sacrer empereur romain par un concile général, et de punir le pontife, qui avait disposé d'une manière inique des États qui ne ressortaient pas de la juridiction de l'Église.

Jean, redoutant la vengeance du jeune prince, assembla aussitôt un synode au palais de Latran, afin de faire confirmer de nouveau le couronnement de Charles le Chauve en justifiant la conduite du saint-siége. Il ouvrit ainsi l'assemblée: « Selon l'ancienne coutume, mes frères, nous avons solennellement élevé Charles à la dignité impériale, d'après l'avis des évêques, des ministres de notre Église, du sénat et de tout le peuple de Rome, et surtout pour accomplir la pensée qui avait été révélée au pape Nicolas par une inspiration céleste. L'élection de Charles est donc légitime et sacrée; elle émane de la volonté du peuple et de la volonté de Dieu. Ainsi, nous déclarons anathème à celui qui voudra la condamner, et nous le vouons à l'exécration des hommes, comme l'ennemi du Christ et le ministre du diable! »

Voilà comment les papes se servaient des noms les plus sacrés pour défendre leurs méprisables intérêts?

Ces menaces du saint-siége n'empêchèrent point Carloman de faire de rapides progrès dans le Frioul, pendant que les Sarrasins désolaient la campagne de Rome. Jean, pressé de tous côtés par des ennemis puissants, eut la pensée de les opposer les uns aux autres en reconnaissant le roi de Bavière pour empereur; mais avant de tenter une entreprise dont les suites pouvaient lui devenir funestes, il résolut d'écrire encore une fois à Charles, pour qu'il se hâtât de venir au secours de l'Italie.

« Ce qui reste de peuple dans Rome, lui disait-il, est accablé d'une misère extrême, hors de la ville, tout est ravagé et réduit en solitude. Nos ennemis traversent le fleuve à la nage, et viennent de Tibur à Rome pour saccager la Sabine et les pays voisins, les Arabes ont brûlé les basiliques et les monastères, ont massacré les prêtres et les moines, ont emmené les jeunes garçons et les religieuses dans leurs harems. D'un autre côté, les mauvais chrétiens achèvent notre ruine, et Carloman nous menace de sa vengeance. Souvenez-vous donc des travaux et des combats que nous avons soutenus pour vous procurer l'empire, et ne nous réduisez pas au désespoir en nous laissant plus longtemps en proie à nos ennemis, de peur que nous ne soyons forcé de choisir un nouveau protecteur. »

Lorsque Charles apprit que son neveu avait franchi les Alpes, il craignit une nouvelle trahison du pape, et, pour la prévenir, il passa en Italie avec l'impératrice, qui ne l'abandonnait jamais dans ses expéditions; il se rendit en toute diligence dans la Lombardie, et rencontra en effet le saint-père, qui était en route pour rejoindre le roi de Bavière. Charles, dissimulant son indignation, accueillit Jean avec de grands honneurs, et ils allèrent ensemble à Pavie, afin de décider des mesures à prendre pour la pacification de l'Italie. Ils apprirent bientôt que le prince Carloman, irrité de la perfidie du pontife, s'avançait à marches forcées pour les bloquer dans Pavie, avant que les troupes de son oncle fussent arrivées pour les défendre.

A cette nouvelle, une terreur panique s'empara des souverains; Charles et sa femme quittèrent précipitamment Pavie et se refugièrent à Tortone; de là, Richilde poursuivit sa route avec les trésors du prince jusque dans la Maurienne; le saint-père, plus effrayé encore que ses protecteurs, reprit en toute hâte le chemin de Rome, sans oublier néanmoins un magnifique crucifix d'or orné de pierreries que l'impératrice lui avait donné pour l'église de Saint-Pierre.

Carloman, de son côté, aussi lâche que son oncle, avait pris la fuite sur la fausse nouvelle que l'empereur s'avançait à sa rencontre pour lui livrer bataille. Et à propos de cette triple fuite, un moine contemporain dit : « J'admire dans cet événement miraculeux le doigt de la Providence, qui montrait aux nations la lâcheté des rois, et dissipait deux armées entières afin d'épargner le sang chrétien. »

Jean, rentré dans Rome, redoutait cependant l'issue de la guerre entre le roi de France et le souverain de Bavière; quel que dût être le vainqueur, il avait également à craindre le ressentiment des deux partis,

Qu'il avait trahis tour à tour. Néanmoins la vengeance de l'empereur lui paraissant plus imminente, il résolut de s'y soustraire · par ses instigations, les seigneurs français, mécontents de Charles, formèrent une conjuration contre lui; son médecin, le juif Sédécias, fut gagné à leur cause, et Charles mourut empoisonné dans la cabane d'un paysan, le 6 octobre 877, pour la plus grande gloire de Dieu!

La mort du roi de France releva les espérances de Carloman; celui-ci n'ayant plus de compétiteur pour la dignité impériale, écrivit au pontife des lettres de soumission et lui réclama l'héritage de ses ancêtres. Jean se vit alors une seconde fois maître et dispensateur de la couronne impériale; néanmoins, avant de sacrer le nouveau prince, il voulut profiter des circonstances pour assurer à son siége des avantages matériels; il répondit donc au roi de Bavière : « Nous consentons à vous reconnaître comme empereur d'Italie; mais avant de vous donner la couronne, nous exigeons que vous versiez dans l'épargne de Saint-Pierre toutes les sommes qui sont dans vos trésors, afin que vous soyez digne de recevoir la récompense de celui qui promet d'honorer dans un autre monde ceux qui l'honorent dans celui-ci. Nous vous enverrons bientôt les articles qui traitent de ce que vous devez accorder à l'Église; ensuite nous vous adresserons une légation plus solennelle pour vous amener à Rome avec les honneurs convenables à votre rang Alors nous traiterons ensemble du bien de l'État et du salut des peuples chrétiens; jusque-là, je vous prie de ne donner aucun accès auprès de vous à ceux qui nous sont infidèles ou qui en veulent à notre vie, quelles que soient vos relations antérieures avec eux; et je vous conjure de nous faire remettre les revenus des patrimoines de Saint-Pierre qui sont situés en Bavière. »

Pendant que le pape cherchait à rétablir sa puissance sur la haute Italie, Sergius, duc de Naples, formait des alliances avec les Sarrasins, au mépris des excommunications que le saint-siége avait fulminées contre lui; aussi il éprouva bientôt qu'on ne brave pas impunément la vengeance d'un prêtre. Jean écrivit à l'évêque Athanase, frère de Sergius, pour lui commander, au nom de la religion, de surprendre le duc pendant la nuit, de lui crever les yeux et de l'envoyer prisonnier à Rome; le prélat, qui aspirait à la dignité suprême dans Naples, obéit scrupuleusement au saint-père.

Jean non-seulement ratifia son usurpation, mais encore il lui donna de grands éloges sur ce qu'il avait obéi à son frère selon Dieu, plutôt qu'à son frère selon la chair; et comme marque de satisfaction, il lui envoya quatre cents marcs d'argent.

Après avoir commis un crime abominable pour punir Sergius de ce qu'il s'était allié aux Sarrasins, le pontife, étrange contradiction de l'esprit humain! ne recevant pas de secours des rois d'Occident, traita lui-même avec les infidèles, et s'engagea à leur payer vingt mille marcs d'or chaque année, pour racheter les domaines de l'Église. Il est vrai que son dessein, en proposant une alliance aux Arabes, n'était pas d'en observer les clauses; il désirait gagner seulement du temps, afin d'attendre les troupes grecques qui devaient débarquer en Italie. C'était une ruse sacerdotale!

Basile, en effet, consentit à envoyer des secours au saint-père, sous la promesse qu'il l'aiderait à recouvrer les droits de ses prédécesseurs sur la péninsule romaine; mais ces projets se trouvèrent tout à coup renversés par des ennemis plus funestes au saint-siége que les Sarrasins. Les comtes Albert, fils de Boniface, et Lambert, fils de Guy, duc de Spolette, réunis à plusieurs autres seigneurs qui partageaient leur indignation contre la politique de Jean VIII, marchèrent sur Rome à la tête de troupes nombreuses, s'emparèrent de la ville sans coup férir, et assiégèrent le palais de Latran.

La demeure des pontifes fut envahie par une soldatesque furieuse; Lambert lui-même pénétra dans les appartements pontificaux, arrracha le saint-père de l'endroit où il s'était réfugié, derrière les draperies d'une fenêtre, et l'enferma dans une salle de l'église de Saint-Pierre; les évêques et les prêtres qui voulurent faire de la résistance furent chassés du temple à coups de bâton. Ensuite les ducs revêtirent le pape d'un cilice, le condamnèrent pendant plusieurs jours à un jeûne rigoureux et lui firent donner la discipline, afin, disaient-ils, qu'il obtînt de Dieu la rémission de ses péchés. Néanmoins, comprenant qu'il leur serait impossible de prolonger une semblable position, et désirant se mettre à l'abri des vengeances implacables de Jean, ils assemblèrent le peuple dans la cathédrale, proclamèrent Carloman empereur d'Italie, et reçurent en son nom le serment de fidélité de tous les citoyens. Après la cérémonie, ils retournèrent dans leurs États, espérant que le prince qui leur devait la couronne impériale se placerait toujours entre eux et le pontife, si celui-ci osait leur déclarer la guerre.

Dès que le pape eut recouvré la liberté, il fit porter le trésor de Saint-Pierre au palais de Latran; il couvrit avec son cilice le tombeau de l'apôtre, fit fermer les portes des églises, ordonna de cesser le service divin dans toutes les provinces, et renvoya les pèlerins qui se trouvaient à Rome; ensuite il rassembla un synode et excommunia Lambert et les autres ducs qui l'avaient secondé dans son entreprise. Sa vengeance n'étant pas encore satisfaite, il résolut de se rendre lui-même dans les Gaules pour ramener les armées françaises en Italie. Le duc de Spolette, instruit des projets du pape, répandit des soldats sur toutes les routes pour arrêter son escorte; Jean parvint cependant à s'embarquer sur la mer de Toscane et se rendit à Gênes; de là il se dirigea vers la ville d'Arles, où il fut reçu avec de grands honneurs par Boson et par l'épouse de ce prince, qui enfin dans sa vieillesse était retournée auprès de son mari.

Jean, pour récompenser Boson de son attachement au saint-siége, le sacra solennellement roi de Provence; ensuite il poursuivit sa route jusqu'à Châlon-sur-Saône, où il passa la nuit; on raconte que le lendemain, au moment du départ, comme on vint l'avertir que des moines avaient volé ses chevaux, et qu'un prêtre de sa suite s'était sauvé avec son argenterie, il entra dans une telle fureur, et blasphéma le nom de Dieu avec de telles imprécations, que les ecclésiastiques qui l'entouraient se précipitèrent à genoux, faisant le signe de la croix pour chasser l'esprit infernal qu'ils supposaient s'être emparé du saint-père



Jean apostropha ses serviteurs en termes abominables, et fulmina une terrible excommunication contre les moines et le prêtre qui l'avaient volé; enfin lorsque sa colère fut apaisée il se mit en route pour la ville de Troyes, qu'il avait désignée pour la tenue d'un concile universel.

Trente évêques seulement assistèrent à ce synode; le pontife prononça un discours d'ouverture qu'il avait préparé pour une assemblée immense, et qui s'adressait à toutes les puissances spirituelles et temporelles; il suppliait les princes de lui fournir les moyens de se venger des ennemis du saint-siége, et particulièrement de Lambert, fils du duc de Spolette, qu'il avait frappé d'un anathème perpétuel.

Le concile décréta son adhésion aux volontés du pontife en ces termes : « Seigneur et très-saint Père, nous, évêques de la Gaule et de la Belgique, vos serviteurs et vos disciples, nous compatissons aux maux que les ministres du diable ont commis contre Rome, notre sainte mère, la maîtresse de toutes les Eglises, nous suivrons unanimement le jugement que vous avez porté contre eux, selon les canons, en les faisant mourir par le glaive de l'Esprit.

L'évêque Hincmar de Laon présenta ensuite une nouvelle plainte contre son oncle; il s'exprimait ainsi : « Le métropolitain de Reims m'a cité au synode de Douzi pour que j'eusse à répondre sur certains chefs dont j'étais accusé. Comme je me préparais à me rendre dans l'assemblée, des gens armés ont pénétré dans mon église, m'ont arraché de l'autel, se sont emparés de mes biens et m'ont conduit de force jusqu'à Douzi; le roi Charles présidait le concile; il me présenta un écrit où l'on m'accusait d'être parjure, parce que j'avais appelé à Rome d'un jugement inique; et l'archevêque Hincmar, mon oncle, m'ordonna impérieusement de répondre à l'accusation que le prince portait contre moi.



La ville de Gênes

« Je remontrai que, selon les canons, un prêtre dépouillé de son église et conduit à main armée devant ses juges n'était point obligé de se justifier; et j'ajoutai que mon oncle étant mon ennemi déclaré, j'appelais au saint-siége des violences dont on m'avait accablé. Je lus devant l'assemblée les bulles des papes Jules et Félix concernant les appellations des évêques; et me prosternant pour en demander l'exécution en ma faveur, je présentai les lettres du pontife Adrien qui m'ordonnait de venir à Rome.

« Mais le roi Charles repoussa toutes mes prières, les ordres du pape furent méprisés, et le métropolitain de Reims prononça contre moi une sentence de déposition et d'excommunication; les prélats pleuraient sur cette odieuse injustice; néanmoins la crainte leur fit approuver le décret que l'archevêque leur présenta, et sur lequel ils ajoutèrent ces paroles : « Sauf en tout le jugement du saint-siége. »

Ensuite on m'a envoyé en exil dans une autre province; on m'a jeté dans des cachots affreux, où j'ai vécu chargé de chaînes; enfin après deux ans de cet esclavage, le bourreau m'a arraché les yeux.

« Après la mort de Charles, le nouveau roi m'a fait rendre la liberté; et maintenant je me présente devant vous, très-saint Père, vous suppliant de me juger suivant les canons, et de punir ceux qui m'ont persécuté, si je suis déclaré innocent par votre justice.

Le métropolitain Hincmar demanda un délai pour répondre aux plaintes que son neveu portait contre lui; après quoi le concile s'occupa d'établir plusieurs canons pour augmenter la puissance des évêques : il fut décidé que tous les prélats se réuniraient pour défendre les empiétements du pouvoir séculier, et qu'ils pourraient recevoir à leur communion les clercs et les laïques excommuniés, sans le consentement de celui d'entre eux qui aurait prononcé la sentence d'anathème.

Les évêques de Bourges et d'Autun, Frotaire et Adalgaire, présentèrent au pape le testament de Charles le Chauve, dans lequel ce prince déclarait qu'il donnait à son fils Louis le royaume de France, auquel il ajoutait l'épée de saint Pierre pour marque de l'investiture, ce qui prouvait qu'il s'agissait dans cette donation des États d'Italie et de la dignité impériale. Les deux prélats demandèrent au nom du

roi que le pontife confirmât par un décret la donation de l'empereur son père; Jean montra de son côté une donation de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il prétendait avoir été souscrite par Charles le Chauve, quoique la souscription parût visiblement entachée de falsification; et il en demanda la confirmation par Louis, s'il voulait obtenir celle de l'empire. Mais cette abbaye rapportant à la couronne des sommes considérables, le roi ne voulut pas l'abandonner au saint-siége en échange d'un vain titre.

Malgré ce refus, Louis le Bègue rendit de grands honneurs au saint-père, et voulut même recevoir la couronne de ses mains en présence des grands et du peuple, quoique la cérémonie du sacre eût déjà été faite l'année précédente par Hincmar de Reims.

Dans la dernière session du concile, le pape fit un nouveau discours aux évêques et aux seigneurs. « Je désire, mes frères, leur dit-il, que vous vous unissiez avec moi pour la défense de l'Eglise romaine, et que vous armiez tous vos vassaux avant mon départ pour l'Italie. Je vous prie donc de prendre pour cette guerre importante des mesures promptes et décisives. » S'adressant ensuite au roi, il ajouta : « Je vous supplie, mon cher fils, de rassembler à l'instant vos armées pour venir défendre le saint-siége, comme l'ont fait vos ancêtres et comme votre père, l'illustre Charles, vous a recommandé de le faire; car vous êtes le ministre vengeur du Christ contre les méchants, et vous portez un glaive pour protéger les papes. Autrement, tremblez d'attirer sur vous le châtiment qui a frappé les anciens rois, qui se montraient indifférents pour venger le saint-siége; je vous adjure donc, ainsi que tous les seigneurs et les évêques qui m'écoutent, de me dire si vous consentez à sacrifier vos biens, vos femmes et vos enfants, et à mourir pour ma défense? » L'assemblée garda un silence profond!... Le pape se retira plein de confusion....

Ainsi le concile de Troyes, sur lequel Jean VIII avait fondé de grandes espérances, non-seulement n'avança point ses affaires temporelles, mais encore porta un grand coup à l'influence morale du saint-siége. Le pontife retourna en Italie, n'ayant pour toute escorte que le prince Boson, qui cherchait, par ses soins et par ses attentions, à lui faire oublier l'affront sanglant qu'il avait reçu de la cour de France.

Pendant l'absence du pape, l'empereur grec et le patriarche Ignace avaient envoyé à Rome des spathaires chargés de lettres importantes. Le lendemain de son arrivée au palais de Latran, Jean s'empressa de répondre à ces lettres. « Prince, écrivait-il à l'empereur Basile, nous vous envoyons les prélats Paul et Eugène, nos conseillers intimes, dont le cœur est rempli de droiture; nous leur avons donné nos instructions pour qu'ils puissent travailler avec fruit à ramener la paix dans les Églises de votre empire. Nous les avons également chargés d'instructions secrètes pour Présiam, roi de Bulgarie, auprès duquel nous vous prions de les faire conduire avec une escorte imposante, et de pourvoir à tous leurs besoins. »

Dans sa lettre au patriarche, Jean s'exprimait ainsi : « Nous vous adressons cette troisième admonition canonique par nos légats, afin que vous envoyiez sans délai en Bulgarie des hommes diligents qui parcourent tout le pays et ramènent à Constantinople tous les ecclésiastiques qu'ils trouveront ordonnés par vous ou par vos suffragants; car nous ne pouvons souffrir que le clergé grec infecte de ses erreurs cette nouvelle Eglise que nous avons formée. Si vous n'exécutez pas nos ordres aussitôt qu'ils vous seront parvenus, et si vous ne renoncez pas à toute juridiction sur les Bulgares, vous serez excommunié et déposé de la dignité patriarcale, dans laquelle vous avez été rétabli par notre faveur. » Ignace ne vécut pas assez longtemps pour encourir l'anathème du saint-siége; il mourut avant l'arrivée des légats à Byzance, et Photius, l'excommunié, l'ennemi implacable de Rome, remonta sur le siége de cette ville.

Jean VIII connaissant l'influence que cet eunuque exerçait à la cour de Constantinople par ses lumières et par son esprit supérieur, s'empressa de reconnaître son installation, au mépris des règles de la discipline ecclésiastique, afin d'obtenir la protection de l'empereur et des secours contre les Sarrasins. En conséquence, il écrivit à Basile : « Maintenant, les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, les métropolitains, les évêques, les prêtres et tous les ecclésiastiques de Constantinople, qui sont de l'ordination de Méthodius et d'Ignace, ayant consenti unanimement au retour de Photius, nous le recevons comme eux pour évêque de votre capitale, pour frère et pour collègue; et désirant éteindre tout schisme dans l'Église, nous le relevons de toutes les censures prononcées contre lui, ainsi que les prélats, les clercs et les laïques qui avaient été frappés des mêmes sentences. Nous cassons les actes de notre prédécesseur, en vertu de l'autorité qui nous a été donnée par Jésus-Christ, en la personne du prince des apôtres. En outre, nous déclarons que les légats d'Adrien n'ont souscrit les actes du concile qui condamnait Photius, que pour complaire à ce pape hypocrite, et nullement pour obéir à la justice. Néanmoins, nous ne confirmons l'établissement du patriarche que sous la condition formelle qu'il ne prétendra désormais à aucun droit sur la province de Bulgarie, qui avait été abandonnée à notre siége par l'empereur Michel. »

Aussitôt que Photius eut reçu les lettres d'approbation du saint-siége, il convoqua un concile où se réunirent près de quatre cents évêques, ainsi que les légats romains. Les papes Nicolas Ier et Adrien II furent condamnés comme auteurs de tous les troubles de l'Église d'Orient, et leur mémoire fut anathématisée. On défendit d'ajouter au symbole de Nicée les mots « Filioque, » addition qui avait été décrétée par un concile tenu sous Ignace et approuvée par la cour de Rome. Ce dogme, tour à tour admis et condamné, est enfin resté, après plusieurs siècles de disputes, un des points fondamentaux de la foi chrétienne. Jean s'exprimait ainsi au sujet de ce dogme : « Nous avons gardé le symbole tel que nous l'avons reçu des Pères, sans en avoir rien retranché ni rien ajouté. Nous condamnons les prêtres qui ont causé le scandale des Églises en disant « Filioque; » et non-seulement nous refusons de prononcer ces mots sacriléges, mais encore nous regardons ceux qui ont eu l'audace de les joindre au symbole, comme des transgresseurs de la parole de Dieu et comme des corrupteurs de la morale des apôtres et des Pères Nous

les comparons à Judas; ils déchirent comme lui les membres de Jésus-Christ; car « Filioque » est le plus insigne blasphème qu'on puisse prononcer contre la religion. » O niaiserie pontificale!

Le pape ayant donc acheté le secours des Grecs par une lâche condescendance envers Photius, s'efforçait de faire rompre les traités des seigneurs d'Italie avec les Sarrasins, et voulait éluder lui-même ceux qu'il avait conclus avec ces peuples. Il adressa plusieurs lettres à Pulcar, gouverneur d'Amalfi, auquel il avait payé dix mille marcs d'argent pour la défense des terres de Saint-Pierre. Il lui reprochait sa négligence, et lui demandait la restitution des sommes qu'il avait reçues, puisqu'il ne remplissait pas ses engagements et qu'il refusait de déclarer la guerre aux Arabes. Malgré les réclamations du pontife, les Amalfitins continuèrent à vivre en bonne intelligence avec les infidèles, et refusèrent de rendre l'argent du saint-siége. Jean les déclara excommuniés, leur donnant seulement jusqu'à la fin de l'année pour faire pénitence, et pour éviter que la sentence d'anathème ne fût exécutive contre eux; il prononça la même peine contre les évêques de Naples et de Gaëte, qui s'étaient alliés aux Sarrasins.

Le saint-père était tellement dominé par la crainte des Arabes, qu'il sacrifiait même les intérêts de la religion dans toutes les mesures qui paraissaient favorables à son dessein d'expulser les Maures de l'Italie. Ainsi, après avoir approuvé l'ordination de Landulfe, prélat de Capoue, qui avait été canoniquement élu par le peuple, il rétracta sa première décision; et par politique, il se rangea du parti de Pandenulfe, un laïque marié, frère du gouverneur de la ville, qui ambitionnait le siége épiscopal. En vain Léon, chef du clergé de Théane, et Berthier, abbé du Mont-Cassin, se rendirent auprès du pape pour le supplier de ne point consacrer une pareille injustice, lui représentant que cette ordination scandaleuse causerait de grands troubles à Capoue, et que le feu de la sédition une fois allumé dans cette ville s'étendrait rapidement jusqu'à Rome : toutes les remontrances des évêques furent inutiles ; Jean passa outre et confirma l'ordination de Pandenulfe, sous la condition que le gouverneur déclarerait la guerre aux Sarrasins. Mais ces peuples, qui étaient instruits des divisions des citoyens de Capoue, ne donnèrent pas le temps à Pandenulfe de réunir ses troupes; ils tombèrent à l'improviste sur la ville, ruinèrent le pays, et se retirèrent avec un riche butin et emmenant en esclavage les plus jolies filles du pays.

Après leur départ, le gouverneur de Capoue réclama le commandement de la ville de Gaëte, qui appartenait au pape, sous prétexte que Docibilis, qui la gouvernait, s'était ligué avec les Arabes, et les avait informés des désordres de Capoue : le pontife remit encore entre les mains du gouverneur cette importante cité; mais bientôt ses exactions et ses cruautés excitèrent un tel mécontentement, que les habitants, pour se délivrer d'un pareil tyran, résolurent de se rendre aux Sarrasins, qui étaient campés auprès d'Agropoli. Des pourparlers furent entamés, et les Arabes s'approchèrent aussitôt de la ville et établirent leurs tentes sur les hauteurs qui dominent Formies.

A cette nouvelle, Jean comprit la faute qu'il avait faite en remettant le commandement de Gaëte à Pandenulfe; il rappela aussitôt Docibilis, qui se mit à la tête des troupes de la province, dégagea la ville, et poursuivit les musulmans jusque sur les côtes. Dans le même temps, la flotte que l'empereur Basile avait envoyée de Constantinople pour la défense du saint-siége ayant rencontré les vaisseaux ennemis, une bataille terrible s'engagea, et la victoire demeura aux Grecs.

Cependant Rome ne fut pas encore délivrée des infidèles, qui occupaient toutes les villes fortifiées de la Campanie; alors Jean, désirant mettre l'Italie entièrement à l'abri de leurs incursions et soustraire le saint-siége à la tyrannie des ducs de Pavie, de Bénévent et de Spolette, résolut de déclarer empereur Charles le Gros, roi de Germanie. En conséquence, il écrivit à ce prince, qui se rendit à ses prières, et vint en Italie, où il fut consacré solennellement empereur. Cependant le nouveau protecteur du saint-siége se montra très-indifférent pour la défense de l'Église, et toutes les flatteries du pontife, ses offres d'indulgences et la promesse du paradis, ne purent jamais déterminer Charles à envoyer ses armées en Italie.

La cour de Rome demeura néanmoins soumise aux volontés du monarque, comme il parut dans une dispute religieuse relativement à la nomination d'un prélat pour le siége de Genève. L'empereur avait désigné pour gouverner ce diocèse un clerc appelé Optandus; mais Otram, chef du clergé de Vienne et sujet du roi Boson, refusa de sacrer le nouveau prélat, qui n'avait été ni ordonné ni baptisé dans cette église, suivant les règles établies par les canons; et il consacra un nouvel évêque pour diriger les fidèles de Genève. Jean, instruit par Charles le Gros de la résistance d'Otram, écrivit à cet archevêque qu'il eût à venir à Rome pour se justifier de l'irrégularité de sa conduite, et il lui commanda, sous peine d'excommunication, d'approuver la consécration d'Optandus, qui était reconnue valable par le saint-siége. Le pontife accablait le vénérable prélat des reproches les plus violents; il l'accusait d'avoir reçu de l'argent pour l'élection de son protégé; et joignant l'ingratitude à la bassesse, il appelait usurpateur le roi Boson, le même qu'il avait couronné en récompense de ses services et de sa soumission. L'archevêque méprisa les menaces du pontife, et loin d'obéir à ses ordres, il fit saisir Optandus et le fit renfermer dans une étroite prison.

Quelque temps après, Jean VIII mourut, et fut inhumé le 18 décembre 882.

Les annales de l'abbaye de Fuldes rapportent que ce pape fut empoisonné par les parents d'une dame romaine dont il avait fait enlever le mari, qui était son mignon et qui servait à ses monstrueuses débauches. Les conjurés voyant que le poison n'agissait pas assez énergiquement, pénétrèrent dans ses appartements pendant la nuit, et lui brisèrent la tête à coups de marteau. « Mort digne de cet exécrable pontife! » ajoute le cardinal Baronius.



MARTIN II

—

11[illegible]e PAPE

Élection simoniaque de Marin ou Martin II. — Origine du pontife. — Photius est condamné comme usurpateur du siége de Constantinople. — Martin envoie le pallium à Foulques, successeur du métropolitain Hincmar. — Abominable trafic. Le pape vend au roi d'Angleterre un morceau du bois de la prétendue vraie croix sur laquelle aurait été attaché le Christ. — Il rétablit l'évêque Formose, déposé par le pape Jean. — Mort de Martin II.

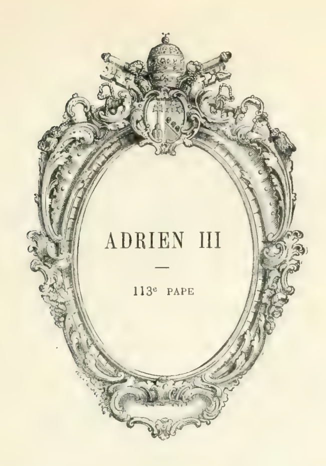
Après la mort du sodomite Jean VIII, la faction des comtes de Toscanelle se montra toute-puissante dans Rome : Gallesien Falisque, Français d'origine, leur acheta la papauté, et à l'aide de leurs troupes, il se fit reconnaître en qualité de souverain pontife ; il fut intronisé sous le nom de Marin ou Martin II.

Le nouveau pape se montra aussi dépravé dans ses mœurs, aussi fourbe dans sa politique et aussi orgueilleux dans sa conduite que son prédécesseur Jean VIII, dont il voulait néanmoins casser tous les décrets, comme étant opposés à la justice divine et humaine, et entachés de pestilence.

Papebroch rapporte qu'avant d'être élevé au pontificat, Gallesien avait été évêque in partibus des peuples slaves, et qu'il avait été envoyé à Constantinople par Adrien II, en qualité de légat, pour assister au concile qui condamna Photius ; aussi se montra-t-il toujours l'ennemi de ce patriarche ; et dès qu'il fut parvenu au saint-siége, il l'anathématisa de nouveau et renouvela le schisme entre les Eglises d'Occident et d'Orient.

Comme ses prédécesseurs, il chercha à se créer en France un parti puissant pour obtenir des secours contre les Sarrasins et contre les autres ennemis de Rome ; dans ce but, il envoya le pallium à Foulques, successeur d'Hincmar, prélat très-influent. La même politique lui fit rechercher l'appui du roi d'Angleterre Alfred le Grand, auquel il vendit un morceau de bois qu'il affirmait provenir de la vraie croix, « trésor plus précieux, écrivait le pontife, que toutes les richesses de la terre. » Martin consentit encore moyennant une somme d'argent, à ce qu'on diminuât le tribut que les Anglais payaient à Rome pour l'éducation des enfants qui étaient destinés à former le clergé de la Grande-Bretagne. Ses vues ambitieuses ne se bornèrent pas à rechercher des alliés dans les provinces éloignées ; il entreprit également de rattacher au saint-siége les ducs et les évêques d'Italie, que les violences de son prédécesseur en avaient éloignés ; il se concilia la protection des ducs de Bénévent et de Spolette, et rétablit Formose, évêque de Porto, dans sa dignité, flétrissant comme criminelle et impie l'excommunication qui avait été prononcée contre ce prélat par Jean VIII.

Cependant Marin ne jouit pas longtemps des résultats favorables de sa politique ; il mourut en 884, après une année et cinq mois de règne, dans les souffrances d'une maladie horrible causée par la dissolution de ses mœurs. « Dieu permettant, dit Platine, que ceux qui s'élèvent à la souveraine puissance par le crime aient une fin déplorable ; juste châtiment de leur coupable ambition ! »



ADRIEN III

113e PAPE

Élection d'Adrien III. — Lettre de Photius sur la question du dogme « Filioque. » — Désordres de l'Église romaine. — Décrets scandaleux du pape. — Il déclare que la couronne impériale appartient aux pontifes, qui en sont les dispensateurs. — Opinion de Sigonius sur les prétentions du pape. — Schisme des Grecs. — Mort d'Adrien.

La même faction qui avait élevé Martin au pontificat vendit de nouveau la chaire de saint Pierre au diacre Adrien. Ce pape était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Benoît. Son ordination, si l'on en croit Baronius, eut lieu le premier dimanche de mars de l'année 884.

A peine assis sur le trône pontifical, il rendit un décret pour condamner le concile de Constantinople qui avait été présidé par Photius, et il remit en vigueur les décrets de l'assemblée qui avait anathématisé ce patriarche, et dans laquelle on avait approuvé comme orthodoxe la profession de foi de Nicée, avec l'addition des mots « Filioque » rejetés autrefois par Jean VIII.

Photius informé que les prêtres latins chantaient le symbole augmenté de ces paroles, qui constituaient alors une hérésie, écrivit une lettre véhémente contre le pontife, et discuta le symbole avec une logique entraînante, démontrant que le Saint-Esprit ne procède que du Père, et appuyant son opinion sur l'autorité de Léon III, qui avait fait suspendre dans la basilique de Saint-Pierre deux boucliers d'argent sur lesquels était gravé le symbole sans l'addition du « Filioque. » Enfin il concluait en soutenant que l'Église romaine ayant toujours manifesté sur cet article de foi les mêmes sentiments que les siéges de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ceux qui proscrivaient actuellement cette doctrine étaient des enfants rebelles que tous les fidèles devaient condamner.

A cette époque, les prêtres de la ville sainte se livraient aux débordements les plus effrénés; ils vivaient publiquement avec des courtisanes, et tenaient des maisons de débauche où les hommes disputaient aux femmes le prix de l'impudicité! L'inceste, le vol, l'assassinat, les concessions de bénéfices, d'évêchés, d'abbayes, de monastères, étaient employés tour à tour pour arriver aux dignités de l'Église et de l'État. Les papes s'étaient arrogé un souverain pouvoir sur tous les trônes de la terre; et Adrien, dans l'enivrement de son orgueil, osa rendre un décret qui autorisait les pontifes à nommer empereurs d'Italie les princes qui en auraient été jugés les plus dignes par la cour de Rome.

La conduite du saint-père finit par exciter la colère de Charles le Gros, qui résolut de franchir les Alpes et de châtier l'insolence et l'audace des prêtres romains; mais des guerres importantes appelant sa présence en Autriche, il fut obligé de charger ses généraux de soumettre les provinces que les ordonnances du pape avaient soulevées contre l'autorité impériale. L'espérance du pontife, en publiant ces décrets, avait été non-seulement d'agrandir sa domination, mais encore d'assurer à jamais l'indépendance de Rome et la prépondérance de l'Église sur tous les princes d'Italie. « Il n'en fut pas ainsi, dit Maimbourg, cette province fut aussitôt remplie de désordres et de désolation; elle fut misérablement déchirée par des usurpateurs et par des tyrans indignes du nom d'empereur; et depuis le règne de

Charles le Gros jusqu'à celui d'Othon le Grand elle devint la proie de tous les scélérats; les peuples, ensevelis dans l'ignorance et dans l'opprobre, expièrent cruellement leur lâcheté et s'entr'égorgèrent comme des gladiateurs, pour plaire à des papes criminels ou à des rois insensés. »

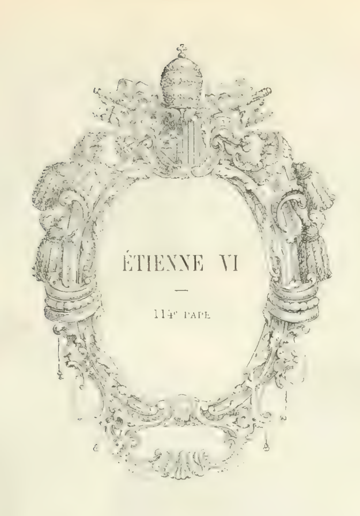
Adrien III, par son orgueil, fit également perdre à l'Église romaine son autorité sur l'Orient; Photius se sépara entièrement du clergé latin, et commença le schisme qui dure encore aujourd'hui entre les Églises d'Orient et d'Occident.

Basile adressa au pape des lettres véhémentes pour lui reprocher ses crimes, ses débordements et son ambition; mais elles ne purent lui parvenir, car il mourut le 20 juillet 885, avant l'arrivée des ambassadeurs de Constantinople.

Ce pontife fut enterré dans l'abbaye de Nonantule, et l'Eglise l'honore comme un saint!

Pendant la courte durée de ce règne, les Sarrasins firent des irruptions sur les territoires de Bénévent, de Rome et de Spolette, où ils exercèrent de grands ravages, tant par haine pour la religion chrétienne que pour se venger des défaites qu'ils avaient éprouvées sous les pontificats précédents. Sangdam, qui était le généralissime des troupes musulmanes, s'acharnait plus particulièrement sur les églises et sur les monastères; le riche couvent de Saint-Vincent du Volturne fut attaqué par ses Arabes, emporté d'assaut, malgré la courageuse résistance des religieux; et quand il s'en fut rendu maître, il fit égorger tous les moines jusqu'au dernier, s'empara du trésor, des calices, des saints ciboires, des caisses de reliques, mit le feu à l'édifice, et à la lueur de l'incendie donna à ses troupes le spectacle d'une affreuse orgie pendant laquelle ses officiers profanaient les objets du culte chrétien, buvant et mangeant dans les calices et dans les patènes, et se servant des encensoirs d'or pour adorer Sangdam comme s'il eût été un dieu. Le célèbre monastère du Mont-Cassin éprouva à peu près le même sort; les Sarrasins dans une de leurs courses se jetèrent sur la province du Gariglian et vinrent surprendre la petite abbaye du Mont-Cassin, où saint Benoît avait été enterré, avant que les religieux eussent eu le temps de se mettre en défense. Tous les frères furent impitoyablement massacrés, le couvent pillé; les monceaux de blé entassé dans les celliers, ainsi que les tonneaux de vin et tous les objets précieux, devinrent également la proie des musulmans; le grand couvent seul échappa à leur rapacité, grâce à ses hautes murailles et à ses bastions; mais la grande église située sur le penchant de la montagne, et dans laquelle se trouvaient entassées des richesses incalculables extorquées par les moines aux peuples et aux rois, fut pillée de fond en comble, profanée de toutes manières, et enfin livrée aux flammes, de sorte qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Ensuite les musulmans se retirèrent dans les provinces méridionales de l'Italie, et laissèrent aux religieux le temps de réparer leurs désastres et de récupérer au centuple les pertes qu'ils avaient éprouvées en exploitant la crédulité humaine. Hélas! aujourd'hui, comme à cette époque, les peuples imbéciles pourvoient au luxe de ceux qui les trompent, et les couvents se remplissent de nos jours, comme dans ces temps d'ignorance, des offrandes des dévots!





Éducation d'Étienne VI. — Il est élu pape. — Sa libéralité à son avénement au trône. — Miracle de l'eau bénite et des sauterelles. — Lettre du pontife à l'empereur Basile. — Photius renonce au siége de Constantinople. — Lettre de Foulques au pape. — Guy est déclaré roi d'Italie. — Lettre du pape à l'archevêque Foulques. — Mort d'Étienne VI.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un patricien nommé Adrien; il fit ses études sous la direction de Zacharie, évêque d'Anagnia et bibliothécaire du saint-siége. Le pape Adrien l'ordonna sous-diacre, et l'attacha à sa personne; il devint dans la suite le favori du pontife Martin, qui l'ordonna prêtre du titre des Quatre-Couronnes.

Lorsque les funérailles d'Adrien III furent achevées, le clergé, les seigneurs et le peuple, s'étant assemblés afin de procéder aux élections, s'écrièrent unanimement qu'ils choisissaient pour pape le prêtre Étienne, dont la piété pouvait seule les délivrer des sauterelles, de la sécheresse et de la famine, qui désolaient la ville et les campagnes de Rome. Le peuple se rendit aussitôt à la demeure du prêtre; on brisa les portes, et on l'enleva malgré sa résistance pour le conduire à son église des Quatre-Couronnes, où il fut proclamé souverain pontife; après quoi il fut porté en triomphe au palais de Latran. « Pendant la marche du cortége, disent les chroniques, Dieu manifesta sa joie de l'élévation de son serviteur; il tomba une pluie abondante qui détruisit une grande quantité des insectes qui dévoraient les champs, et ramena l'espérance dans le cœur des Romains! »

Quelques jours après sa consécration, Étienne, accompagné des évêques, des commissaires de l'empereur et des membres du sénat, visita avec le plus grand soin l'intérieur du palais de Latran, pour constater par des témoignages authentiques l'état dans lequel se trouvait la demeure patriarcale au moment où il en prenait possession, et s'il restait quelque argent pour le distribuer aux malheureux. On reconnut que les garde-meubles avaient été pillés et qu'il ne restait même pas assez de vaisselle pour les besoins du saint-père; on trouva les trésors des églises entièrement vides, ainsi que les greniers et les celliers; enfin on acquit la preuve irréfragable que l'épargne de Saint-Pierre avait été dissipée jusqu'à la dernière obole par les indignes prédécesseurs d'Étienne.

Dans sa douleur de ne pouvoir faire aucune largesse au clergé, à la milice, et surtout aux pauvres, qui mouraient de misère, le vénérable pontife eut recours à son riche patrimoine; il vendit ses nombreux domaines et en distribua l'argent aux malheureux; il attacha à sa personne les hommes les plus habiles et les plus vertueux, et chaque jour il admit à sa table des orphelins qu'il nourrissait comme s'ils eussent été ses enfants.

Son inaltérable charité épuisa bientôt toutes ses ressources, la famine et la sécheresse continuèrent à désoler Rome, et les sauterelles, dont le nombre avait d'abord diminué, prirent un accroissement effrayant. Alors Etienne fit publier une ordonnance pour exciter les cultivateurs à la destruction de ces insectes, promettant vingt deniers d'argent à tous

ceux qui lui apporteraient un boisseau de sauterelles. Le décret n'ayant pu arrêter les désastres de ce fléau, le pontife se rendit à l'oratoire de Saint-Grégoire; il se prosterna devant l'autel et pria pendant un jour entier, versant des larmes abondantes; enfin vers le soir il se leva tout à coup comme inspiré de Dieu, et s'étant avancé près d'un immense réservoir qui contenait de l'eau consacrée, il la bénit de nouveau, et ordonna au mansionnaire de l'église de distribuer une mesure de cette eau à chaque Romain, en enjoignant au peuple d'en arroser les blés et les vignes infectés de sauterelles. partout l'eau miraculeuse detruisit les insectes! La nouvelle de ce prodige se répandit aussitôt dans toutes les campagnes, et les habitants vinrent en foule chercher de l'eau consacrée par le pontife.

A la fin de l'année 885, Étienne reçut les lettres que l'empereur Basile adressait au pape Adrien: ce



prince faisait des reproches sévères au saint-père, et le menaçait de punir son audace s'il persistait à vouloir gouverner les Églises d'Orient. Étienne répondit en ces termes : « Dieu a donné aux princes la puissance de gouverner les choses terrestres, comme il nous a donné, par l'autorité de saint Pierre, le pouvoir de gouverner les choses spirituelles. Les souverains ont le droit de réprimer les chefs rebelles, de couvrir la mer et la terre de leurs soldats, de faire massacrer les hommes qui refusent de reconnaître leur domination ou d'obéir aux lois qu'ils ont faites dans l'intérêt de leur couronne. A nous, il appartient d'enseigner aux peuples qu'ils doivent souffrir la tyrannie des rois, les horreurs de la famine et même la mort pour gagner la vie éternelle; aussi le ministère que le Christ nous a confié est-il au-dessus du vôtre comme le ciel est au-des-



Le miracle des sauterelles

sus de la terre, et vous ne sauriez être juge de la mission sacrée que nous avons reçue de Dieu.

« Nous ne prétendons pas, en vous adressant ces paroles, rabaisser votre dignité ni censurer vos actions; mais nous sommes forcé de parler ainsi pour notre défense et pour celle du pontife Martin.

« Nous apprenons avec joie que vous avez destiné un de vos fils au sacerdoce. Nous vous prions, afin de rétablir la concorde entre notre cour et la vôtre, d'envoyer une flotte suffisamment armée pour croiser sur les côtes d'Italie, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, et une garnison nombreuse qui puisse défendre nos murailles contre les incursions des Sarrasins.

« Nous ne nous étendons pas sur la misère de nos peuples; car elle est si profonde, que nous manquons même d'huile pour le luminaire de l'église. »

Cette lettre ne parvint à Constantinople que dans l'année 886, après la mort de l'empereur Basile, auquel avait succédé son fils Léon, dit le Philosophe. Mais déjà une étrange révolution s'était accomplie dans l'Eglise d'Orient; le nouveau prince, ennemi personnel de Photius, le contraignit à se retirer dans un monastère, pour donner le siége patriarcal à son propre frère Étienne le Syncelle. Celui-ci écrivit au pape des lettres synodales remplies de déclamations véhémentes contre Photius, « patriarche indigne, disait-il, que la justice du prince a fait sortir de l'Église, qu'il souillait de ses crimes. »

Le saint-père lui répondit : « Il ne faut pas s'étonner si l'eunuque, qui s'est joué si longtemps de la croix du Christ, a enfin été banni du temple; et nous partageons les louables sentiments que vous manifestez contre ce laïque exécrable. Cependant nous ne saurions encore confirmer votre élection, parce que nous avons trouvé la lettre de l'empereur entièrement différente de la vôtre. Elle porte que Photius a renoncé par écrit et librement à la dignité épiscopale afin d'embrasser la vie solitaire. Si sa détermination est volontaire, nous ne saurions vous reconnaître comme légitime évêque; parce qu'il existe, selon les canons, une grande différence entre renoncer à un siége et en être régulièrement déposé.

« Nous sommes donc dans l'incertitude sur ce qui

s'est passé à Constantinople, et nous ne pouvons prendre aucune décision sur cette affaire sans une information plus exacte. Il faut pour rendre un jugement équitable que les deux parties se présentent à nous par leurs envoyés ; alors nous prononcerons, en présence de notre clergé, la sentence que Dieu nous inspirera. L'Église romaine est le modèle des autres Églises, et ses décrets doivent exister éternellement. »

Etienne, tout en s'occupant des disputes des Orientaux, ne perdait pas de vue l'Occident, et il dressait ses plans pour étendre sa domination sur le clergé de France. Il écrivit à Foulques, archevêque de Reims, pour le confirmer dans sa dignité archiépiscopale et pour le consoler des afflictions que lui causaient les Normands, qui depuis huit ans ravageaint le nord de la Gaule, et descendaient même jusqu'aux environs de Reims et de Paris.

Foulques, dans sa réponse, renouvelle au saint-siége son serment d'obéissance et de dévouement pour le saint-père et pour toute sa famille, et particulièrement pour Guy, duc de Spolette, que le pape avait reconnu comme son fils. Enfin, après avoir remercié Étienne de la confirmation de son titre d'archevêque de Reims, il le prie de commander aux métropolitains de Sens et de Rouen d'excommunier le duc Ermenfroy, qui s'était emparé d'un monastère fondé par Rampon, frère de Foulques.

L'année suivante, l'empereur Charles le Gros étant mort, le clergé se rassembla, conformément aux décrets d'Adrien II, et on procéda à l'élection d'un nouveau monarque. Une partie des ecclésiastiques reconnut comme roi Bérenger, fils d'Evrard, duc de Frioul; et l'autre éleva au trône Guy, fils de Lambert, duc de Spolette : ce dernier, appuyé du crédit et de l'argent du pape, eut l'avantage dans les guerres soulevées par cette double élection ; et Bérenger, pour échapper à la vengeance de son compétiteur, se réfugia auprès d'Arnoul, souverain de la Germanie.

Après la mort de Charles le Gros, la France s'était fractionnée en plusieurs portions; et les chefs de ces petits royaumes, avides d'étendre leur domination, couvraient de guerres et de désastres le puissant empire de Charlemagne.

Boson, qui avait rétabli le royaume de Provence sous le nom de royaume de Bourgogne, était mort et avait laissé la couronne à son fils, âgé de neuf ans ; mais les seigneurs et les évêques ayant refusé de reconnaître le jeune prince pour leur souverain, Bernoin, métropolitain de Vienne, se rendit lui-même à Rome pour représenter au pape le misérable état des Gaules, qui n'avaient point de prince assez puissant pour retenir les ambitieux dans le devoir et pour chasser les Normands des provinces qu'ils ravageaient. Le pape, touché des plaintes éloquentes de l'archevêque, consentit à faire couronner roi de la Gaule cisalpine le jeune Louis ; et il écrivit aussitôt aux prélats français que sa volonté était qu'ils déclarassent pour souverain de toutes les Gaules l'héritier du trône de Bourgogne. Les évêques Aurélien de Lyon, Rostaing d'Arles, Arnaul d'Embrun, Bernoin de Vienne, ainsi qu'un grand nombre d'autres prélats, s'assemblèrent à Valence, et par ordre du pontife ils élurent et sacrèrent roi Louis, fils de Boson et d'Ermengarde, fils de l'empereur Louis II, quoique cet enfant n'eût que dix ans ; la régence fut confiée à Richard, duc de Bourgogne et oncle du jeune prince.

Les troubles qui divisaient les Gaules avaient bouleversé les affaires politiques comme les affaires ecclésiastiques ; et la discorde régnait dans l'Eglise comme dans l'Etat. Depuis dix ans le siége de Langres était dans une anarchie déplorable : après la mort d'Isaac, son dernier titulaire, une faction avait élu le diacre Teutbold, et un autre parti avait nommé Egilon ou Geilon, abbé de Noirmoutiers, qui, chassé de son couvent par les Normands, s'était fixé avec ses moines dans le monastère de Tournus. Celui-ci fut sacré évêque par Aurélien, métropolitain de Lyon, malgré l'opposition de son compétiteur, et il se maintint dans son église jusqu'en 888, époque à laquelle il mourut. Alors le parti de Teutbold se leva et proclama ce diacre évêque de Langres ; mais une autre faction s'opposa encore à sa nomination, et le vénérable Argrim obtint l'évêché, avec l'approbation de l'archevêque Aurélien.

Teutbold, furieux de ce double échec, se rendit à Rome auprès du pontife pour obtenir que sa nomination à l'évêché de Langres fût confirmée par le jugement du saint-siége ; mais Étienne, dans cette circonstance, se conduisit avec une louable modération ; il renvoya le diacre à son supérieur le métropolotain de Lyon, qu'il laissait maître de le consacrer immédiatement, si son élection était réellement canonique; et en même temps il défendit à Aurélien d'ordonner un autre évêque pour le siége de Langres, sans l'autorisation préalable du saint-siége, si la nomination de Teutbold était entachée d'irrégularité. Le pape chargea le prélat de Sinigalia, son légat, de faire connaître sa décision à l'évêque de Lyon ; mais celui-ci refusa de suivre les instructions de la cour de Rome, prétendant que le pape n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires de son diocèse. Alors Teutbold retourna en Italie avec le décret de son élection, et supplia le saint-père de l'approuver. Etienne, malgré l'insubordination d'Aurélien, n'osa encore rien entreprendre contre les droits de l'Église de Lyon ; il écrivit de nouveau au métropolitain qu'il eût à consacrer le diacre Teutbold, ou qu'il déclarât les causes de son refus. L'archevêque dédaigna de faire aucune réponse au pape, il passa outre, ordonna Argrim prélat de Langres, et le mit en possession de ce siége.

Alors le pontife adressa à Foulques de Reims la lettre suivante : « Ayant reçu par l'autorité de saint Pierre la puissance de diriger toutes les Églises, et sachant que, suivant les canons, il ne faut pas compter au nombre des évêques celui qui n'a été ni élu par le clergé ni désiré par le peuple ; touché aussi des instantes prières des ecclésiastiques et des citoyens de Langres, nous avons consacré pour chef de leur Église le diacre Teutbold. Ainsi, nous vous ordonnons, aussitôt la réception de nos lettres, de vous rendre dans cette ville et de mettre en possession de l'évêché le prélat que nous avons donné. Vous déclarerez en même temps à tous les évêques des Gaules que nous avons pris un soin particulier de cette Église, pour punir le métropolitain de Lyon de la tyrannie qu'il voulait exercer sur la cité de Langres. »

Foulques, tout occupé des intrigues du comte Eudes, qui venait de se faire déclarer roi de France,

n'exécuta pas les ordres du saint-siége; il répondit quelques mois après pour s'excuser de n'avoir pas accompli les volontés de la cour de Rome, sous prétexte que le souverain Eudes lui avait conseillé de ne pas tenir compte des ordres du pape ou d'en différer l'exécution jusqu' à l'époque où ses ambassadeurs seraient de retour de la ville sainte. « Cependant, ajoutait-il, les prélats, en présence desquels nous avons lu vos lettres, ont manifesté une joie extrême de ce que vous vouliez conserver inviolablement à toutes les Églises leurs droits et leurs priviléges. Nous vous prions également, très-saint-père, de nous adresser par écrit vorte décision sur cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-« ils consacrer un roi ou exercer quelque attribution « semblable sans autorisation? »

Cette demande indiquait les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun des suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siége étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.





Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Neocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siége de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Etienne était mort le 7 août 891, après un règne de six années. On peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infaillible, celui qui lui succédait, infaillible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre, souvent même un incestueux et un sodomite. Ce qui n'empêchait pas les peuples hébétés par le catholicisme, de se prosterner devant les papes et de lécher leurs sandales!

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les déréglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte; mais dans la suite, le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Etienne VI, la faction des ducs de Spolette choisit Formose pour souverain pontife, quoiqu'il fût déjà évêque de Porto; le parti des comtes de Toscanelle s'opposa à cette élection, sous prétexte qu'elle était contraire aux canons, qui défendaient aux ecclésiastiques d'abandonner un siége pour en occuper un autre; et ils élevèrent au pontificat le prêtre Sergius, qui n'avait d'autre mérite qu'une immense fortune. Cependant Guy, roi d'Italie, s'étant déclaré pour Formose, il fut intronisé dans le palais de Latran, avec les cérémonies accoutumées, malgré l'opposition de ses ennemis, qui ne cessèrent de troubler Rome par de fréquentes séditions pendant toute la durée de son règne.

Quelque temps après cette élévation, Formose reçut une députation de Constantinople qui était chargée d'informer le saint-siége de l'affaire de Photius, ainsi que l'avait ordonné Étienne VI : un métropolitain et un officier de l'empereur étaient les mandataires du patriarche déposé, et plusieurs prélats se présentaient au nom d'Étienne le Syncelle. Ces derniers remirent au pontife une lettre de Stylien, évêque de Néocésa-



Charles le Simple

rée et favori du jeune patriarche. « Très-saint-père, écrivait-il, vous affirmez que vous avez trouvé des contradictions entre la lettre de l'empereur et la nôtre; en voici la cause : ceux qui ont écrit que Photius avait renoncé au patriarcat sont les ecclésiastiques qui l'avaient reconnu pour légitime évêque; mais nous qui n'avons jamais aperçu dans cet eunuque laïque la moindre trace de sacerdoce, suivant le jugement des papes Nicolas et Adrien, et suivant les décrets du concile œcuménique de Constantinople, nous ne pouvions pas écrire qu'il avait renoncé à l'épiscopat. Aussi nous avons été étrangement surpris en lisant au commencement de votre lettre que Photius était rejeté de l'Église par l'autorité de Jésus-Christ, et que vous terminiez en nous engageant à le juger comme s'il était évêque légitime.

« Nous réclamons votre indulgence pour ceux qui ont accueilli comme évêque l'eunuque laïque; et nous demandons que vous envoyiez des lettres circulaires aux patriarches d'Orient, afin qu'ils usent de la même charité envers les fidèles, les religieuses, les moines et les ecclésiastiques qui ont approuvé l'élection de l'infâme Photius. »

Le saint-père répondit à Étienne le Syncelle : « Vous nous demandez miséricorde pour des coupables, mon frère, et vous ne nommez point ceux pour

qui vous l'implorez; si c'est pour un laïque, il mérite grâce; si c'est pour un prêtre, vous oubliez que Photius en ordonnant des ecclésiastiques n'a pu leur transmettre que l'anathème de sa condamnation, puisqu'il n'a jamais eu de puissance sacerdotale.

« Votre Église, souillée par son abominable contact, devrait être purifiée par une pénitence très-sévère, si notre piété n'écoutait les conseils de la douceur et de l'humanité. Il est donc nécessaire, pour déterminer les mesures à prendre dans cette déplorable circonstance, que vous suiviez les avis de nos légats, les évêques Romain, Landulfe de Capoue, Théophylacte, métropolitain d'Ancyre, et le diacre Pierre, en qui nous avons placé notre confiance. Vous convoquerez un synode auquel ils assisteront, et vous renouvellerez en leur présence la sentence prononcée contre Photius, afin que sa condamnation demeure perpétuelle et irrévocable. Quant aux ecclésiastiques ordonnés par lui, vous les excommunierez et les bannirez à jamais des rangs du clergé, en promettant toutefois de leur accorder la communion des laïques, s'ils présentent un libelle souscrit de leur main, dans lequel ils se reconnaîtront coupables et imploreront le pardon de leur faute. »

Vers le même temps, Foulques, métropolitain de Reims, écrivit au pape pour lui adresser ses félicitations; il lui témoignait toute la joie qu'il ressentait de voir un des membres de sa famille occuper la chaire de saint Pierre, ajoutant qu'il regardait cet événement comme une marque éclatante de la protection que Dieu accordait à l'Église.

Foulques représentait ensuite au saint-père que plusieurs évêques des Gaules demandaient le pallium sans aucun droit et au mépris de l'autorité de leur métropolitain; il se plaignait de voir qu'un semblable honneur leur fût accordé trop facilement; et pour éviter le renouvellement de ces abus, il le priait, au nom de la chrétienté, de n'accorder cette haute distinction que sur une demande générale et par écrit des archevêques d'une province.

Dans sa réponse, le pape exhortait son parent et les autres prélats des Gaules et de la Germanie à compatir aux maux de l'Église romaine, et à la secourir de leurs trésors, pour empêcher qu'elle ne fût ruinée par les prodigalités des clercs italiens et par les incursions des infidèles. Il ajoutait que depuis longtemps Rome ne pouvait plus trouver un appui dans l'empire grec, qui était sans cesse troublé par des hérésies dangereuses, et désolé par de nouveaux schismes. « Afin de décider quelles mesures nous devons prendre pour rétablir la paix dans l'Église, disait-il, nous avons résolu de réunir dans notre ville un concile œcuménique le premier mars de l'année 893; et nous vous ordonnons de vous rendre à ce synode, sans délai, pour préparer les questions que nous soumettrons aux lumières des prélats de l'assemblée. Nous vous informons que nous avons couronné empereur d'Occident Guy, duc de Spolette, votre parent et le nôtre, dont l'autorité a contribué à l'affermissement de notre élection. Nous nous proposons de couronner également son fils Lambert, que nous avons adopté pour notre enfant. »

Les légats qui portèrent les lettres du pontife au métropolitain de Reims convoquèrent un concile à Vienne par l'ordre du saint-siége. Les Pères de cette assemblée décrétèrent plusieurs canons contre les usurpations des domaines du clergé; contre les meurtres, les mutilations et contre les outrages dont les laïques se rendaient coupables envers les moines et les ecclésiastiques. Ils défendirent aux séculiers de disposer des églises sans le consentement des évêques; de percevoir un droit d'investiture sur les prélats, et de falsifier les actes des donations qui étaient faites aux monastères et aux églises.

Au commencement de l'année suivante, Foulques, dont la haine pour Eudes s'était encore augmentée depuis une entrevue où son orgueil avait été humilié par ce prince, convoqua un synode à Reims, et fit proclamer roi de France le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, âgé seulement de quatorze ans : le nouveau monarque fut couronné par les évêques et par les seigneurs mécontents du comte Eudes. Le métropolitain de Reims instruisit aussitôt le pape du sacre de Charles le Simple.

Formose, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, eut soin d'entretenir la discorde entre les princes français, afin d'exercer sur eux une autorité suprême et d'obtenir de leur ambition tous les avantages que réclamaient les intérêts du saint-siége. Il écrivit à Eudes pour lui défendre d'attaquer le jeune Charles dans sa personne ni dans ses biens jusqu'à l'époque du retour de l'archevêque Foulques, qui se rendait à Rome pour conférer avec lui sur cette grave question; et, en même temps, il ordonna aux prélats des Gaules d'insister auprès du roi Eudes afin d'obtenir de lui une suspension d'hostilités contre le fils de Louis le Bègue; il fit remettre également à l'enfant roi une lettre de félicitations et un gâteau bénit.

Arnoul, souverain de Germanie, instruit du couronnement de Charles le Simple et de l'appui que le pape accordait à cet enfant, envoya des ambassadeurs au saint-père pour se plaindre qu'on eût sacré un monarque sans son autorisation, et malgré les justes droits qu'il avait sur tout l'empire des Gaules; il menaçait d'envahir la France et l'Italie, et d'exterminer les peuples, les prêtres et les princes de ces royaumes, si la cour de Rome ne faisait droit à sa réclamation. Formose donna aux envoyés d'Arnoul une réponse évasive; il lui écrivit pour lui représenter que lui-même devait protéger le jeune monarque comme étant son parent, et qu'il devait le défendre contre l'usurpateur Eudes, au lieu de porter dans ses États le pillage et le meurtre; enfin, il terminait en le menaçant des foudres de l'Église s'il envahissait le royaume de Charles le Simple.

Formose donna communication à Foulques des lettres qu'il avait écrites à Arnoul, et répondit au métropolitain au sujet des troubles qui agitaient la France; il lui commanda également d'excommunier Richard, Manassès et Rampon, qui avaient arraché de son siége l'évêque Teutbold, l'avaient jeté en prison, après lui avoir fait crever les yeux, et qui enfin avaient osé déposer de l'épiscopat le métropolitain de Sens pour le punir de leur avoir reproché leurs cruautés.

Le pape eut ensuite quelques contestations avec l'empereur Guy, relativement à un domaine que le prince voulait enlever au duché de Rome; et Formose, qui avait manifesté jusque-là un attachement

inviolable au prince son parent, se tourna contre lui, le déclara déchu du trône, et nomma empereur Béranger, duc de Frioul. Ce seigneur, qui était engagé dans une guerre contre les Hongrois, ayant refusé des secours au saint-père, Formose, pour se mettre à l'abri de la vengeance des ducs de Spolette, qui menaçaient Rome de leurs armes, appela Arnoul en Italie, sous la promesse de lui donner l'empire.

Aussitôt l'ambitieux roi de Germanie franchit les Alpes à la tête d'une armée nombreuse et marcha droit à Rome; mais déjà la faction de Sergius, appuyée de l'autorité de Lambert, commandait dans la ville, et l'on refusa d'ouvrir les portes aux soldats germains. Arnoul fit attaquer la cité Léonine, qui, étant garnie de troupes aguerries, lui opposa une vive résistance; son armée fut repoussée après avoir laissé un grand nombre de morts sur la place : néanmoins le siége fut continué, et le prince fit élever des retranchements autour de son camp.

Un événement singulier le rendit bientôt maître de la ville : pendant que les soldats étaient occupés à creuser les fossés, un lièvre sortit de son terrier et se jeta épouvanté au milieu des travailleurs; ceux-ci le poursuivirent en poussant des hourras jusque sous les murailles de Rome. Les citoyens qui gardaient les remparts croyant que l'assaut commençait, abandonnèrent leurs postes et répandirent aussitôt l'alarme dans tous les quartiers de la cité. Arnoul ayant été informé de cette panique, jugea le moment favorable; il fit avancer son armée, escalada les murailles, et s'empara de Rome sans coup férir; il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Pierre, où le pape le couronna empereur.

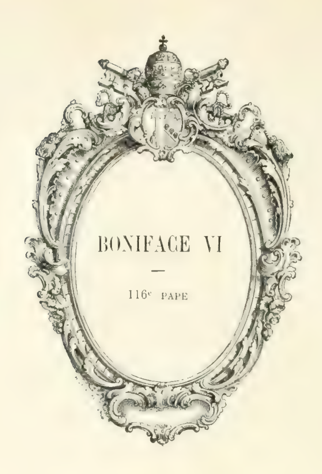
A la prière de Formose, et sous prétexte de punir les outrages faits à la religion par les factieux, le nouvel empereur fit massacrer les principaux citoyens de la ville sainte.

Ces cruautés appelaient la vengeance du peuple! Un généreux citoyen résolut de délivrer la nation de ce tyran; ne pouvant l'attaquer en ennemi loyal, il revêtit la livrée royale, se fit admettre parmi les valets d'Arnoul, et lui versa un breuvage empoisonné qui le rendit hébété et paralytique, consuma lentement ses entrailles, et le fit mourir après trois années d'horribles souffrances et presque entièrement rongé par des vers. Puisse le même sort atteindre tous les tyrans!

Formose ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Lambert; il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir fait égorger dans ses querelles la moitié de la population de Rome; il fut enterré le 7 avril de l'année 896.

Mabillon affirme que ce pontife était le modèle de toutes les vertus chrétiennes; qu'il n'avait jamais fait aucun excès de table, et que sa vie entière s'était écoulée dans la continence virginale.





Élection de Boniface. — Le cardinal Baronius appelle ce pape un infâme scélérat. — Incertitude des historiens sur son expulsion du saint-siége. — Versions sur la mort de Boniface VI.

Les funérailles de Formose n'étaient pas encore terminées, que déjà la faction de Sergius avait ressaisi le pouvoir dans Rome, et s'agitait pour placer sur le trône de saint Pierre un pape de son choix.

Boniface, Toscan d'origine et fils d'Adrien, se montra l'un des compétiteurs les plus ardents. Protégé par Lambert, dont il était la créature, il répandit l'or à pleines mains dans le peuple; il prodigua les promesses aux grands, aux ecclésiastiques, et se fit proclamer pape, quoiqu'il eût été chassé de son diaconat pour crimes d'adultère et de meurtre; il fut intronisé sous le nom de Boniface VI.

Néanmoins il ne resta pas longtemps possesseur du saint-siége; Étienne, évêque d'Anagnia, qui briguait également la chaire de saint Pierre, le fit empoisonner. Telle est la version des historiens les plus recommandables sur Boniface VI.

Le cardinal Baronius, qui appelle ce pape un infâme scélérat, affirme qu'il mourut de la goutte, maladie cruelle qui était la conséquence de ses mœurs déréglées et de ses débauches de table.

Quelle que soit la cause de sa mort, après quinze jours de règne, Boniface laissa le saint-siége à un prêtre digne de couvrir sa tête de la tiare déshonorée des pontifes de Rome!

Ce prêtre s'intitulera le prince des princes, le seigneur des seigneurs, le roi des évêques, le juge des mortels. Ses séides soutiendront qu'en vertu de la plénitude de sa puissance, il peut changer la nature des choses, rendre juste ce qui est faux et faux ce qui est juste, sous prétexte qu'il est au-dessus du droit, contre le droit et hors du droit, parce qu'il est la cause des causes; ils affirmeront qu'on ne doit point rechercher l'origine de sa puissance, prétendant qu'il est absurde de vouloir assigner une cause à la première cause; et que personne sans être hérétique et damné ne peut lui dire : « Pourquoi agissez-vous ainsi? »

Les courtisans et les adulateurs de ce prêtre pousseront la lâcheté jusqu'à proclamer que sa volonté et ses caprices tiennent lieu de lois; que tous les mortels doivent se courber dans la poussière, s'humilier devant lui, et lui obéir aveuglément, quelque chose qu'il commande; ils établiront même en principe et comme article de foi, que le pape est infaillible, qu'il ne peut ni pécher ni se tromper; que tout ce qui se fait en son nom émane de la volonté de Dieu; que ses ordres doivent être considérés comme les ordres de la Divinité, dont il tient la place sur terre; enfin qu'il est Dieu lui-même!

Cette doctrine exécrable devra recevoir plus tard, au dix-neuvième siècle, dans l'année 1870, sa consécration officielle, être proclamée comme dogme, et imposée aux fidèles par un concile de lâches évêques, de prêtres imbéciles, sous le pontificat de Pie IX, le faux-monnayeur!





Élection scandaleuse d'Étienne. — Le nouveau pontife fait apporter dans un concile le cadavre du pape Formose. — Condamnation sacrilége rendue contre le mort. — Les ordinations de Formose sont déclarées nulles par Étienne VII. — Mort du pontife. — Caractère du neuvième siècle, appelé par les historiens le siècle d'ignorance.

Platine rapporte que dans le neuvième siècle le pontificat était devenu le but de toutes les ambitions, le point de mire de toutes les intrigues, la sentine de toutes les infamies, et qu'il s'achetait avec de l'or ou avec du sang.

Étienne VII, le plus habile et le plus corrompu des prétendants, se fit proclamer évêque de Rome : il était fils d'un prêtre nommé Jean et d'une courtisane. Étienne ne démentit pas son origine ; et dans tout le cours de son règne il se montra débauché, vindicatif et cruel.

A peine établi sur le saint-siége, il foula aux pieds les lois divines et humaines ; dans sa rage de démon, il osa faire exhumer le cadavre de Formose, son prédécesseur, pour le punir d'avoir usurpé la suprême dignité de l'Église à son détriment. Par ses ordres, les évêques latins se réunirent en concile, et là, au milieu de l'assemblée, le cadavre de Formose fut placé dans le siége pontifical, la tiare sur la tête, le bâton pastoral à la main et revêtu des ornements sacerdotaux ; ensuite on lui donna un avocat pour le défendre : affreuse dérision !

Etienne interrogea Formose en ces termes : « Évêque de Porto, pourquoi as-tu poussé ton ambition jusqu'à usurper le siége de Rome, malgré les saints canons, qui te défendaient cette action infâme ? » L'avocat qui répondait pour Formose se confessa coupable des plus grands crimes.

Alors le saint-père prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre le prélat de Porto ; et s'étant approché du siége pontifical, il donna un soufflet au cadavre et le fit rouler à ses pieds ; ensuite il le dépouilla lui-même de tous les vêtements sacerdotaux, lui fit couper trois doigts de la main droite, et enfin il ordonna au bourreau de fouetter le corps, de briser les membres, de lui trancher la tête et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Luitprand affirme que des pêcheurs ayant trouvé ces restes sacrés sur le bord du rivage, les portèrent secrètement dans l'église de Saint-Pierre, et que les images des saints devant lesquelles ils passaient s'inclinaient toutes devant les reliques de Formose. Si nous ajoutons foi aux miracles comme nous l'ordonne l'Église, nous devons avouer que les peintures et les statues ont entièrement perdu l'usage de la politesse. Il faut rejeter ces sornettes catholiques.

Le cardinal Baronius, défenseur de l'infaillibilité du saint-siége, par une de ces contradictions dont il nous offre tant d'exemples, après avoir flétri la mémoire de Boniface, a voulu justifier la conduite d'Étienne ; il prétend que la condamnation de Formose n'était pas contraire à la foi chrétienne ni hétérodoxe ; mais le vénérable Crantz témoigne en termes très-énergiques son indignation contre l'adorateur des papes. « Comment Baronius, dit cet historien, ose-t-il soutenir qu'une action aussi horrible et aussi exécrable émane d'un être infaillible ? Est-ce que l'Esprit saint, l'Esprit de vérité pouvait animer les pontifes sacriléges qui gouvernaient Rome ; ces prêtres infâmes, qui étaient des ivrognes, des insensés,



La cour de Rome au neuvième siècle

des furieux, des voleurs et des meurtriers? Non, il répugne à la raison de l'homme de croire que Dieu pût avoir choisi pour le représenter en ce monde des monstres qui déshonoraient l'humanité. »

Après avoir fait mutiler le cadavre de Formose, Étienne fit introduire dans l'assemblée tous les ecclésiastiques que ce pontife avait ordonnés; leur consécration fut déclarée nulle, et on les ordonna de nouveau; Arnoul fut déposé de la dignité d'empereur; et Lambert, duc de Spolette, fut proclamé souverain de l'empire d'Occident.

Mais bientôt ce prêtre abominable reçut le châtiment de tous ses crimes; une conspiration se forma contre lui; il fut renversé du trône, plongé dans un cachot, et enfin étranglé avec les lambeaux de sa dalmatique, le 2 mai 897.

Étienne VII était d'une ignorance telle, qu'il savait à peine signer son nom; il ne connaissait pas même les premiers éléments de la religion; sa dépravation était poussée aux derniers excès, et il surpassait Jean VIII dans ses monstrueuses débauches.

Baronius, malgré son dévouement au saint-siége, avoue que le neuvième siècle fut un temps de désolation pour l'Eglise. « Jamais, dit-il, ni les divisions,

ni les guerres civiles, ni les persécutions des païens, des hérétiques et des schismatiques, ne la firent tant souffrir que les monstres qui s'installèrent sur le trône du Christ, par la simonie et par le meurtre L'Église romaine était transformée en une courtisane éhontée, couverte de soie et de pierreries, qui se prostituait publiquement pour de l'or; le palais de Latran était devenu une ignoble taverne où les ecclésiastiques de toutes les nations allaient disputer aux filles d'amour le prix de la débauche.

« Jamais les prêtres, et surtout les papes, ne commirent tant d'adultères, de viols, d'incestes, de vols et de meurtres; et jamais l'ignorance du clergé ne fut aussi grande que pendant cette déplorable époque! Le Christ assurément dormait alors d'un profond sommeil, dans le fond de sa barque, tandis que les vents soufflaient de tous côtés et qu'ils la couvraient des flots de la mer.... Et, ce qui était plus malheureux encore, les disciples du Seigneur dormaient plus profondément que lui, et ne pouvaient le réveiller ni par leurs cris ni par leurs clameurs. Aussi la tempête de l'abomination se déchaînait sur l'Église, et offrait aux regards des mortels le plus horrible spectacle! Les canons des conciles, le symbole des Apôtres, la foi de Nicée, les anciennes traditions, les rites sacrés, étaient ensevelis dans les abîmes de l'oubli; et la dissolution la plus effrénée, le despotisme féroce et l'ambition insatiable, avaient pris leur place. Qui pourrait appeler pontifes légitimes les intrus qui s'asseyaient sur la chaire de l'Apôtre, et quels auront été les cardinaux choisis par de tels monstres!... »





HISTOIRE POLITIQUE

DU IXe SIÈCLE

Réflexions sur l'histoire politique du neuvième siècle. — Mort de Staurace. — Michel Curopalate proclamé empereur d'Orient. — Il renonce à la couronne et se retire dans un monastère. — Léon l'Arménien parvient à l'empire. — Il est massacré dans une église sur les marches mêmes de l'autel. — Michel II devient empereur par un crime abominable. — Ses débauches et sa cruauté. — L'esclave Thomas veut se faire passer pour le fils de l'empereur Léon. — Michel fait couper les bras et les jambes à cet esclave, et le fait pendre à l'une des portes d'Andrinople. — L'empereur fait enlever les jeunes filles et les religieuses pour ses orgies. — Il est frappé d'une apoplexie foudroyante dans les bras de la belle Euphrosine. — Théophile est proclamé empereur. — Actes de



Igor, duc des Russes

justice de ce prince. — Il meurt victime de la haine des prêtres. — Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succède sous la tutelle de Théodora sa mère. — Cruelle persécution contre les iconoclastes. — Dépravation de l'impératrice Théodora. — Saturnales de l'empereur dans les rues de Constantinople. — Il fait égorger son oncle pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. — Michel est poignardé par Basile Ier, qui se fait déclarer empereur. — Qualités et vices du nouveau prince. — Il condamne à mort un officier qui lui avait sauvé la vie. — Léon VI, dit le Philosophe, succède à Basile. — Conversion des Russes. — Histoire politique d'Occident. — Louis le Débonnaire est sacré empereur romain. — Sa lâcheté, son fanatisme et ses cruautés. — Il fait crever les yeux à son neveu Bernard. Pénitence hypocrite de Louis le Débonnaire. — Il épouse la belle Judith. — Débauches de l'impératrice. — Ses amours avec Bernard, comte de Barcelone. — Elle veut faire proclamer son bâtard Charles roi de France. — Conspiration des fils de Louis le Débonnaire. — L'empereur et l'impératrice sont enfermés dans des monastères. — Louis remonte sur le trône. — Mort de Louis le Débonnaire. — Divisions entre les fils de l'empereur. — Bataille de Fontenoy. — Charles le Chauve, roi de France. — Le prince condamne sa mère Judith à mourir de faim, et fait décapiter son véritable père le comte Bernard. — Ses cruautés envers son fils Carloman. — Il meurt des suites d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par sa femme, la reine Richilde. — Incestes de cette princesse. — Louis.

le Bègue, roi de France. — Démembrement du royaume de France. — Louis III et Carloman succèdent à Louis le Bègue. — Guerres déplorables. — Mort des deux rois. — Charles dit le Gros s'empare de la couronne de France par une trahison. — Siége de Paris par les Normands. — Lâcheté du roi. — Aventure scandaleuse de la reine et d'un archevêque. — Fin malheureuse de Charles le Gros. — Eudes usurpe la couronne de France. — Ses guerres avec Charles le Simple. — Mort du roi Eudes. — Réflexions sur l'histoire de la France au neuvième siècle.

Pendant que les vicaires du Christ sur la terre souillaient l'Eglise de tous les crimes, les rois de la Grèce, de l'Italie, des Gaules, de la Germanie et de l'Angleterre désolaient leurs royaumes par d'affreux brigandages.

En Orient, l'usurpateur Nicéphore avait succombé sous les armes des Bulgares, et laissait la couronne à Staurace son fils, prince dont l'extérieur était horrible, et dont l'âme était encore plus hideuse que la figure. Heureusement pour les peuples, une blessure qu'il avait reçue dans la dernière bataille contre les Bulgares l'empêcha de prendre les rênes du gouvernement, et l'impératrice Théophanie, son épouse, s'empara du pouvoir. Bientôt les cruautés de cette princesse réveillèrent l'énergie de la nation; les principaux citoyens de Constantinople la renversèrent du trône, proclamèrent empereur Michel Curopalate, et firent transporter Staurace dans un cloître, où il mourut quelques mois après.

Le nouvel empereur, surnommé Rhangabe, était gendre de Nicéphore; il s'attacha à réparer les fautes de son beau-père, fit la paix avec les Bulgares, et envoya des ambassadeurs à Charlemagne, pour renouveler les traités que l'impératrice Irène avait conclus avec ce monarque.

Mais la tranquillité de l'empire fut encore troublée par les Bulgares, auxquels un traître avait vendu le secret du feu grégeois; ces peuples guerriers entreprirent une seconde fois de soumettre les Grecs; ils vinrent assiéger Constantinople, et battirent les armées de Michel en plusieurs rencontres. Ce prince fatigué de soutenir des luttes incessantes contre les ennemis de l'État et contre ses propres sujets, abdiqua la puissance suprême, et se retira dans un monastère avec son fils Théophylacte, qu'il avait associé à l'empire. Un des généraux de l'armée, Léon, surnommé l'Arménien, fut proclamé empereur à la place de Michel, le 11 juillet de l'année 813. Ce prince, sorti des rangs du peuple, se montra grand capitaine, politique habile, et porta dignement la couronne; il soutint avec honneur des guerres sanglantes contre les Perses, et força le khan des Bulgares à conclure avec l'empire une trêve de trente ans. Malgré les qualités éminentes de Léon, les prêtres l'ont représenté comme un des empereurs les plus exécrables qui aient désolé le monde par ses cruautés envers les adorateurs d'images.

L'orthodoxe Léon le Grammairien raconte ainsi les événements qui amenèrent la mort de l'empereur: « Ce monarque, suivant l'exemple de celui dont il portait le nom, fit profession publique d'impiété. Ayant réuni ses complices, les magiciens Jean, Pierre et Simon, les évêques grecs et le patriarche Nicéphore, il leur fit connaître ses abominables sentiments par ces paroles sacriléges :

« N'est-il pas déplorable, seigneurs évêques, que les prêtres d'un Dieu d'humilité couvrent son temple d'or et de pierreries, et que les ministres de celui qui avait renversé les idoles remplissent les basiliques de statues et de peintures? N'est-il pas odieux de voir les adorateurs d'un Dieu pur esprit se prosterner devant la matière? J'ai été scandalisé de cette idolâtrie grossière, et j'attends votre décision pour faire arracher de nos églises les images, les statues, les riches tentures, et pour rendre le saint lieu digne du culte de Jésus-Christ, qui a couronné Lazare, et qui ouvre son royaume aux pauvres de ce monde!

« L'évêque de Sardique, l'abbé du monastère de Studius, les prélats Euthyme et Théodore, se levèrent alors de leurs siéges et accusèrent le prince d'hérésie.

« Cette opposition, ajoute le fougueux historien, exaspéra le tyran; les évêques furent chassés du concile à coups de bois de lance; le patriarche Nicéphore fut exilé, et remplacé sur le siége épiscopal de Constantinople par Théodote Cassitère.

« Dès ce moment Léon s'abandonna à toutes les abominations de la magie; il renonça à la foi chrétienne, persécuta les orthodoxes et renversa les images. Ce misérable prince, emporté par la rage de la destruction, ne se contenta pas de briser les statues et d'effacer les peintures qui ornaient les temples; il envoya ses officiers dans les demeures des prêtres, afin d'enlever toutes les représentations sacrées du Sauveur, de la Vierge et des saints.

« Cependant Dieu, lassé de ces crimes abominables, le punit enfin de l'avoir outragé si longtemps. Michel, capitaine des gardes, se mit à la tête d'une conspiration organisée par le clergé. Le secret ayant été vendu par un ecclésiastique, Michel fut arrêté, condamné à mort, et il allait être exécuté, lorsque l'impératrice, en considération de la fête de la naissance de Jésus-Christ, obtint qu'on renverrait au lendemain l'exécution de la sentence. Les conjurés regardant ce délai comme un signe évident de la protection du ciel, résolurent de mettre leurs projets à exécution pendant la nuit même; en conséquence, ils se rendirent au palais impérial, vêtus d'aubes et de dalmatiques, sous lesquelles ils avaient caché des armes; le papias chargé de la garde du palais, trompé par leur déguisement, ouvrit les portes devant eux. Aussitôt ils se précipitèrent dans l'oratoire où le prince faisait ses prières; ils l'arrachèrent de l'autel, le mirent en pièces, et lui firent rendre son âme impie en présence du Christ qu'il avait outragé; ensuite ils coururent à la prison, brisèrent les chaînes dont Michel était chargé, et lui placèrent sur la tête le diadème des rois.

« Ainsi furent accomplies les prédictions du psaume : « La tristesse durera jusqu'au soir, mais la joie paraîtra avec le jour. » Le corps de Léon fut enveloppé d'un manteau et enterré dans un lieu désert; l'impératrice et les jeunes princes furent enchaînés et renfermés dans un cloître de l'île de Proté. »

Ce récit fait connaître, mieux que tous les commentaires, la mauvaise foi des fanatiques adorateurs de la pourpre romaine; car Léon V fut au contraire un des princes les plus remarquables du Bas-Empire; il reconstruisit les villes qui avaient été dévastées par les barbares; il se montra juste, équitable;

il protégea les arts et les lettres, et ramena la paix dans ses États.

Michel II, dit le Bégue, devenu empereur par ce parricide, manifesta bientôt sur le trône les vices les plus odieux: avare, débauché, cruel, sans esprit, sans éducation, il s'abandonna à tous les excès et à tous les crimes. Il renonça même plus tard au culte des images, et il exila de Constantinople les ecclésiastiques auxquels il devait la couronne; digne récompense de leur trahison envers l'infortuné Léon !

Les prêtres suscitèrent alors contre lui un esclave nommé Thomas, qu'ils présentèrent comme le fils de l'impératrice Irène, et qu'on nommait Constantin. Ce nouveau prétendant leva une armée, et s'avança jusque sous les murs de Constantinople, qu'il tint assiégée pendant dix mois; mais ayant eu l'imprudence de se retirer à Andrinople pendant l'hiver, il fut trahi par un de ses officiers, et livré à l'empereur.

Michel lui fit couper les bras et les jambes en sa présence, et ordonna au bourreau de pendre ce tronc tout sanglant à la porte principale d'Andrinople.

Pendant que ce prince était occupé à étouffer les séditions que lui suscitaient les ecclésiastiques, les Sarrasins d'Espagne s'emparaient de la Crète, et bâtissaient la ville de Chandax, qui depuis a fait donner à l'île le nom de Candie; les Aglabites d'Afrique envahissaient également la Sicile et les Cyclades.

Michel, troublé dans la jouissance du pouvoir suprême par les remontrances de ses conseillers, résolut de s'affranchir de tous les soins que réclamait la situation déplorable de l'empire, et il s'associa au gouvernement son fils Théophile. Alors, se trouvant délivré de tout souci, il s'abandonna aux débauches les plus épouvantables, faisant enlever les jeunes filles dans les rues de Constantinople, et forçant les monastères pour ravir les religieuses. Il osa même arracher de son couvent la princesse Euphrosine, fille de l'empereur Constantin VII, et l'épousa malgré sa volonté, au mépris des canons, qui défendaient les unions avec les vierges consacrées à Dieu. Mais ce dernier mariage lui devint funeste, et un matin on le trouva mort dans le lit de l'impératrice.

Théophile prit seul les rênes du gouvernement en 829; pendant un règne de treize années, il fit prospérer dans ses États les beaux-arts, les sciences et l'industrie.

Les ecclésiastiques lui reprochent d'avoir été iconoclaste, et d'avoir poursuivi les prêtres qui avaient aidé son père dans sa révolte contre Léon l'Arménien. En effet, ce prince ayant réuni le sénat dans une salle du palais appelée le Siége, fit apporter le candélabre qui avait été rompu à coups d'épée le jour de l'assassinat de Léon, et interrogeant l'assemblée, il demanda quel supplice méritaient ceux qui avaient égorgé sur l'autel l'oint du Seigneur : les sénateurs répondirent qu'ils méritaient la mort. Aussitôt il donna ordre qu'on s'emparât des coupables, et la sentence fut exécutée sous ses yeux.

Un ancien auteur, en parlant de l'amour extrême de Théophile pour la justice, rapporte que ce prince se rendant au palais de Blaquernes, fut arrêté subitement par un homme qui lui réclama le cheval sur lequel il était monté, comme ayant été volé par un officier du palais. Théophile regarda son grand écuyer, que ces paroles avaient jeté dans le plus grand trouble, et s'étant assuré de l'exactitude de la réclamation, il mit pied à terre, rendit le cheval couvert de son riche harnais, et fit punir sur l'heure même l'officier coupable.

Théophile mourut en 842, chéri des gens de bien, mais exécré par les prêtres. Son fils Michel III, surnommé Porphyrogénète, lui succéda à l'âge de trois ans, sous la tutelle de Théodora sa mère.

Cette princesse, fanatisée pour le culte des images, employa toute son autorité contre les iconoclastes; elle les persécuta avec violence, et les força d'abandonner les terres de l'empire pour se réfugier auprès des musulmans.

Pendant toute la durée de sa régence, Théodora se livra aux plus déplorables excès de la débauche, donnant elle-même des leçons de dépravation à ses filles et au jeune empereur.

Lorsque Michel eut atteint l'âge des passions, cette éducation infâme produisit ses fruits, à l'instigation de son oncle Bardas, il prit les rênes de l'État, fit arrêter sa mère et ses sœurs, qu'il renferma dans un couvent; ensuite il se fit proclamer empereur, et le successeur de Néron. Dès lors, Michel se montra dans les spectacles publics couronné de fleurs, la figure souillée de lie, une lyre à la main, et il prodigua les trésors amassés par les exactions de sa mère, en folles dépenses pour les histrions, pour les baladins et pour les champions de la lice.

Pendant dix années entières Michel resta plongé dans ses débauches, et il mérita d'être appelé par ses sujets le prince des ivrognes. Ses émissaires parcouraient les provinces de l'empire pour lui trouver les plus beaux enfants, soit des jeunes filles, soit des jeunes garçons, qu'il renfermait dans ses palais et qui servaient à ses orgies. Incapable de gouverner l'État par lui-même, il avait associé son oncle à l'empire; mais à la suite d'un festin il le fit égorger, pour le punir d'avoir refusé de s'enivrer avec lui. Enfin, après avoir nommé césar le Macédonien Basile, un des ministres de son palais, poussé par un nouveau caprice, il voulut le faire assassiner; heureusement pour lui, le nouveau césar fut prévenu du dessein de l'infâme Michel; il poignarda lui-même le tyran, et se fit proclamer empereur.

Basile Ier se montra sur le trône le plus vertueux des princes; il rétablit l'ordre dans les finances, traça le plan d'un nouveau code, et fit des traités avantageux avec les Arabes. Après dix-neuf ans d'un règne remarquable, il mourut, laissant l'empire à ses deux fils Léon et Alexandre.

On rapporte néanmoins sur ce monarque une aventure qui laisserait supposer que ses belles qualités étaient ternies par sa cruauté : dans une chasse, Basile s'étant précipité sur un cerf de première taille, l'animal embarrassa son bois dans la ceinture du prince, le renversa de cheval, et l'entraînait déjà dans la forêt, lorsqu'un officier accourut à son secours, coupa la ceinture, et lui sauva la vie. L'empereur, à peine remis de sa frayeur, et honteux d'avoir été vu dans sa lutte avec un cerf, accusa son libérateur d'avoir tiré l'épée sur lui, et le fit décapiter sous ses yeux.

Léon VI, surnommé le Philosophe, à cause de

son grand amour pour l'étude, monta sur le trône à l'âge de dix-neuf ans, et s'associa à l'empire son jeune frère Alexandre, qui était alors dans sa quinzième année. Sous ce nouveau règne, des savants terminèrent le fameux code qui avait été commencé par Sabbatius, et on le publia en soixante livres sous le titre de Basiliques.

Léon entreprit contre les Bulgares de longues guerres, dans lesquelles il fut souvent victorieux.

Mais ensuite des ennemis plus formidables que ces peuples envahirent les terres de l'empire; les Russes, sous la conduite d'Igor, leur duc, descendirent jusqu'à Constantinople avec deux mille vaisseaux, et obligèrent le monarque à conclure avec eux un traité d'alliance qui ouvrit à leur commerce tous les ports de la Grèce. Ces peuples, qui étaient à moitié barbares, furent alors initiés par les Grecs aux arts libéraux, aux sciences mathématiques, et furent même convertis au christianisme.

Léon VI mourut quelque temps après, laissant son frère Alexandre seul possesseur de l'empire.

Pendant le neuvième siècle, l'Orient vit sur le trône plusieurs princes dignes de l'amour des peuples et opposés aux principes d'intolérance religieuse prêchés par la cour de Rome : aussi le clergé, prenant exemple sur les souverains, s'indigna d'obéir aux ordres stupides des pontifes, et se sépara entièrement de l'Église latine.

Mais l'Occident, entièrement dominé par l'influence des prêtres romains, resta plongé dans les ténèbres de l'ignorance et exposé à toutes les fureurs du fanatisme.

A Charlemagne avait succédé Louis le Débonnaire, son fils; ce prince, plutôt moine que roi, prépara la ruine des Carlovingiens; dévot et lâche, sans aucune capacité, il rendit son gouvernement méprisable au dedans et au dehors; et dans ses mains la puissance suprême devint le jouet des prêtres, des femmes ou des favoris.

A peine assis sur le trône, il se montra implacable dans ses vengeances, prétendant que les hommes étaient faits pour servir en esclaves les souverains; il chassa ignominieusement ses sœurs de son palais et fit périr leurs amants dans les supplices; enfin il établit à la cour une règle monacale pour les officiers et pour les dames d'honneur, punissant avec une rigueur extrême les plus légères infractions à cette bizarre discipline.

Impérieux comme tous les tyrans, il voulait que ses paroles fussent écoutées comme celles du Christ, et que ses ordres fussent exécutés comme les décrets de la Divinité; aussi la terreur qu'il inspirait lui aliéna bientôt l'affection de ses sujets, et la dynastie des Carlovingiens devint en exécration aux peuples des Gaules.

Louis eut tous les vices des dévots sans posséder l'aménité obséquieuse qui caractérise ordinairement les prêtres; car son zèle pour la religion n'était que l'effet d'un caprice, d'une intelligence malade, d'un défaut essentiel dans l'organisme du cerveau; et il s'abandonnait à des superstitions tellement étranges, que les ecclésiastiques eux-mêmes en étaient scandalisés.

Aussitôt qu'il eut succédé à Charlemagne, il déclara Lothaire, son fils aîné, empereur d'Italie, au préjudice de Bernard, son neveu, qui régnait sur cette province. Celui-ci, déjà irrité contre Louis, qui avait été élevé à l'empire préférablement à Pépin, son père, auquel cette dignité revenait légitimement, ne garda plus de mesure dans sa conduite; il leva des troupes et pénétra en France à la tête d'une armée pour réclamer ses droits à l'empire. Mais ce généreux prince, trahi par les prélats qui l'avaient accompagné, vit ses troupes se débander peu à peu, et bientôt il se trouva seul, sans défense, exposé à la vengeance de son ennemi : alors, ne consultant que son désespoir, il se rendit sans escorte auprès de son oncle pour implorer sa clémence.

Louis le Débonnaire fit charger de chaînes l'infortuné Bernard, et en sa présence il ordonna au bourreau de lui enfoncer dans les yeux un fer rouge qui sortit de l'autre côté du crâne; le prince expira pendant le supplice. Cette barbarie, froidement accomplie, indigna même les prélats qui avaient livré Bernard; l'empereur, par un excès d'hypocrisie, fit une pénitence publique dans la ville d'Attigny, pour expier la mort de son neveu, et afin d'apaiser le mécontentement des prêtres.

A cette époque, la mort lui enleva Ermengarde, mère de ses trois fils Lothaire, Pépin et Louis; il était alors âgé de quarante-deux ans; et comme il avait déjà manifesté plusieurs fois le désir d'abdiquer la couronne pour s'enfermer dans un cloître, les seigneurs français supposèrent que la perte douloureuse qui venait de le frapper le déterminerait à mettre ses projets de retraite à exécution. Aussi l'étonnement fut général lorsque le prince déclara qu'il prenait une nouvelle épouse, et qu'il choisissait Judith, la plus belle et la plus jeune des filles qui composaient sa cour.

Judith, selon quelques auteurs, était fille du comte Wolpe, seigneur de Bavière; d'autres historiens prétendent que son père était le comte d'Altorf de la maison des ducs de Souabe; mais les chroniques les plus exactes affirment qu'elle devait la naissance aux amours scandaleux de l'une des sœurs du monarque. La nouvelle impératrice ne démentit pas cette origine; à peine assise sur le trône, elle se livra aux débauches les plus déplorables, donna tous les emplois de l'État à ses amants, et osa même entretenir publiquement des relations criminelles avec Bernard, comte de Barcelone.

De ses dernières amours avec Bernard elle devint enceinte, et accoucha d'un enfant mâle qui reçut le nom de Charles. Sa tendresse pour le fruit de l'adultère poussa la reine dans des tentatives qui devaient amener de grands désastres; elle conçut le projet de placer la couronne impériale sur la tête de son fils, au préjudice des enfants légitimes de Louis : celui-ci résista d'abord aux désirs de la reine; mais enfin, vaincu par ses obsessions, il eut la faiblesse de nommer le jeune Charles roi de France et de lui donner une partie des provinces qu'il avait déjà partagées entre Lothaire, Louis et Pépin.

Si le monarque eût été doué d'une certaine énergie, si la reine eût été plus adroite, et si Bernard eût été plus habile politique, ce coup d'État aurait eu pleine réussite; mais il était mal combiné, et il fut encore plus mal exécuté.



La confession de Louis le Débonnaire

Irrités de voir leur héritage passer entre les mains d'un bâtard, les fils de l'empereur formèrent une conspiration contre lui; ils attirèrent dans leur parti les seigneurs mécontents, les évêques fanatiques, et tous ceux qui, sous le prétexte du bien public, voulaient exciter des désordres. Les princes publièrent, au nom de la noblesse et de l'Église, des manifestes violents dans lesquels tous les crimes de Louis et de sa femme étaient dénoncés aux peuples; ensuite ils s'avancèrent à la tête d'une armée puissante, et contraignirent l'empereur et Judith à se retirer dans un monastère.

Pendant les années de prospérité, Louis s'était montré inflexible et cruel; le malheur abattit son orgueil, dompta sa férocité, et il manifesta toute sa lâcheté dans les humiliations qu'on lui fit subir. Il consentit à comparaître devant l'assemblée du champ de mai, afin de faire amende honorable; et en présence d'une multitude innombrable de soldats et de citoyens, il confessa qu'il avait commis des sacriléges, des parricides et des meurtres. Il se reconnut « coupable de parjure parce qu'il avait violé les serments solennels faits à son père, en renfermant ses sœurs dans des couvents et en faisant égorger un grand nombre de citoyens au mépris de la foi des traités. » Il s'accusa « d'avoir faussé et violé la foi des États, pour casser les partages qui avaient été faits entre ses trois fils légitimes; enfin il demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir troublé le repos de la nation par des guerres injustes, d'avoir causé la désolation de l'Église, et d'avoir soulevé des séditions parmi les nobles. » Ensuite on le dépouilla des vêtements impériaux; on le revêtit d'un cilice, et il fut enfermé dans une étroite cellule du monastère de Saint-Médard à Soissons. Judith fut reléguée à Tortone, et le jeune Charles dans l'abbaye de Prum.

Bientôt de nouvelles dissensions éclatèrent entre les trois fils de Louis; et la nation, fatiguée de leur despotisme, préféra le règne d'un roi imbécile au gouvernement des trois infâmes tyrans qui remplissaient les Gaules de pillages et de meurtres. Dans une diète tenue à Nimègue, Lothaire fut déclaré exclu de l'empire, et Louis le Débonnaire fut rétabli sur le trône. Judith, rappelée à la cour, montra bientôt plus d'audace et d'impudeur qu'avant sa chute; elle fit nommer son amant premier ministre, déclara son bâtard roi de Neustrie, et à la mort de Pépin, elle joignit le royaume d'Aquitaine aux États du jeune Charles.

Enfin les enfants de Louis se révoltèrent de nouveau contre leur père. L'empereur ayant résolu de soumettre les rebelles, s'avança à la tête d'une armée contre le roi, son fils; mais pendant qu'il était en marche, une éclipse de soleil, au moment où cet astre était à son point le plus élevé sur l'horizon, vint plonger la terre dans les ténèbres. Le prince,

dont la superstition était extrême, s'imagina que ce phénomène était un présage qui annonçait sa fin prochaine; il en éprouva une affliction si grande qu'il tomba sérieusement malade, et se laissa mourir de chagrin et d'inanition.

A son lit de mort, Louis le Débonnaire envoya l'épée, le sceptre et la couronne impériale à son fils aîné Lothaire, en lui recommandant de prendre sous sa protection le fils de sa chère Judith, auquel il abandonnait le royaume de France.

Déjà le perfide Lothaire, au lieu de ramener la concorde entre ses frères, songeait aux moyens de s'emparer de leurs États; mais les deux princes Louis et Charles, pénétrant ses desseins ambitieux, firent entre eux un traité d'ailliance, réunirent leurs armées, et livrèrent à ses troupes la fameuse bataille de Fontenoy, où fut anéantie presque toute la noblesse des Gaules.

Quelques anciens chroniqueurs assurent que pour réparer les pertes que la noblesse fit dans cette désastreuse bataille, le duc de Champagne établit la coutume qu'à l'avenir le ventre anoblirait les enfants d'un père roturier. Cet usage rendait les enfants mâles issus d'une telle alliance capables de posséder des fiefs; mais on établissait toujours une différence entre eux et les gentilshommes de parage, en ce qu'ils ne pouvaient pas être nommés chevaliers comme ces derniers.

Après la bataille de Fontenoy, les trois frères se voyant l'objet de la haine des provinces qu'ils avaient remplies d'exactions et de massacres, et redoutant une révolte générale contre leur tyrannie, conclurent enfin la paix dans une assemblée tenue à Strasbourg, où ils firent un nouveau partage des États de leur père.' Charles le Chauve conserva l'Aquitaine et la Neustrie avec le titre de roi de France; Louis eut toute la Germanie et prit le nom de Louis le Germanique; Lothaire garda son titre d'empereur, le royaume d'Italie, la souveraineté de la ville de Rome, la Provence, le Lyonnais, ainsi que les contrées qui étaient enclavées entre le Rhône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Enfin tous les trois convinrent que Judith serait enfermée dans un monastère, et que le comte de Barcelone, son amant, serait abandonné à la garde de Charles.

Ce fils dénaturé fit saisir sa mère et donna ordre qu'elle fût jetée dans les cachots d'un cloître, où elle mourut de froid et de faim; ensuite ayant fait arrêter Bernard, son véritable père, il le fit décapiter en sa présence, « parce que l'attachement que lui portait ce seigneur était scandaleux, disait-il, pour la gloire de son trône. » Tel fut le commencement de ce règne, qui s'écoula au milieu des guerres civiles, des perfidies, des trahisons, des débauches et des massacres.

Charles le Chauve, dans le cours de sa carrière, non-seulement fut parricide en condamnant Judith, sa mère, à mourir de faim dans une cellule et en faisant massacrer Bernard, son père; mais encore sa férocité s'exerça sur son propre fils. Un de ses enfants, le jeune Carloman, coupable de rébellion, fut condamné à perdre la tête: cependant Charles le Chauve n'osant point faire exécuter la sentence, qui avait soulevé l'indignation des prélats, parut céder à leurs instances, et fit grâce de la vie à son fils; mais par un raffinement de cruauté, il fit couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche du jeune prince, qu'il fit renfermer ensuite dans un couvent; il eut la barbarie d'assister lui-même à cette horrible opération.

A la mort de Louis II, Charles le Chauve, sous prétexte de secourir le saint-siége, qui était opprimé par les ducs de Spolette et de Bénévent, passa les Alpes et envahit le royaume l'Italie au mépris des droits de son neveu Carloman, qui en était l'héritier légitime: néanmoins, il ne retira de cette expédition que la honte d'une défaite sanglante. A son retour il mourut empoisonné par sa femme elle-même, la belle Richilde, d'après les assertions des historiens les plus dignes de foi.

Richilde n'avait pas été plus fidèle à Charles que Judith à Louis le Débonnaire; elle avait même cinq enfants de ses incestes avec son frère, le comte Boson, auquel le roi accordait une confiance aveugle. Après l'assassinat de son mari elle ne garda plus de mesure et vécut dans une intimité scandaleuse avec son frère, se livrant à de tels débordements, que Foulques, métropolitain de Reims, se vit forcé de lui écrire la lettre suivante: « Comment se fait-il, reine indigne, qu'au lieu de tenir la conduite d'une veuve chrétienne et d'honorer au moins par les marques d'un deuil extérieur la mémoire de votre époux, vous manifestiez une joie aussi étrange de sa mort? Le démon s'est donc emparé de votre âme, puisque vous osez passer les jours et les nuits dans les incestes, commander des pillages, des meurtres, et pousser l'aveuglement de la passion jusqu'à prétendre nous imposer comme souverain du royaume de Bourgogne, l'infâme complice de vos dépravations et de vos cruautés? »

En effet, Richilde employait toutes les ressources de la perfidie pour fermer l'accès du trône à Louis le Bègue, fils aîné de Charles le Chauve, et elle ne cessa ses intrigues qu'après avoir obtenu pour son frère Boson la souveraineté des nouveaux Etats d'Arles. Dès lors le nom de Richilde disparaît de l'histoire, et l'on ignore comment cette reine termina son abominable carrière.

Après Charles le Chauve, Louis le Bègue monta sur le trône de France. La haine que les grands portaient à la dynastie des Carlovingiens lui suscita de puissants ennemis, et il fut même obligé de convoquer une assemblée générale pour justifier de ses droits à la couronne par le testament de son père. Néanmoins plusieurs seigneurs conspirèrent ouvertement contre son autorité; et Bernard, marquis de Gothie, levant l'étendard de la révolte.

Louis rassembla aussitôt une armée pour résister aux rebelles; mais au moment de se mettre en campagne, il fut attaqué d'un mal subit, provenant d'un breuvage empoisonné qui lui avait été versé par les agents de Boson, roi de Bourgogne. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il fit appeler auprès de son lit le comte d'Auvergne, le grand chambellan, l'abbé Hugues et quelques autres seigneurs, auxquels il confia la garde de ses enfants; il mourut le lendemain 10 avril 869.

Louis le Bègue est un des princes qui ont le plus contribué au démembrement du royaume en abandonnant aux seigneurs mécontents une grande partie



Arrivée des Normands sur les côtes de France

de ses Etats ; car ce fut à partir de ce règne que l'on vit s'élever les duchés, les marquisats, les comtés et les seigneuries qui couvrirent tout le sol de la Gaule; et par sa lâcheté il augmenta le pouvoir des évêques, des moines et des prêtres; enfin ce fut lui qui prépara la décadence de cette dynastie des Carlovingiens, race ennemie de l'humanité, dont les actions sont restées ensevelies dans les ténèbres de l'ignorance qui couvraient alors l'Occident.

Après la mort de Louis le Bègue, les deux bâtards qu'il avait eus d'une courtisane, Louis III et Carloman, montèrent sur le trône de France avec le secours de Boson, beau-père de Carloman : les deux frères partagèrent entre eux le royaume ; l'aîné eut la Neustrie et une partie de la Bourgogne, l'autre obtint l'Aquitaine et la Septimanie.

Ces jeunes ambitieux, devenus puissants, s'unirent contre leur bienfaiteur et lui enlevèrent une partie des États d'Arles. Enfin Carloman empoisonna son frère et resta seul possesseur de la couronne de France; mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son crime; la chronique de Fuldes rapporte qu'il fut assassiné lui-même par un officier de ses gardes dont il avait violé la fille.

En mourant, Louis le Bègue avait laissé sa femme légitime enceinte d'un fils dont elle accoucha cinq mois après, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Simple.

Pendant le règne de Louis III et de Carloman, la reine mère fut obligée, pour soustraire le jeune prince à leur cruauté, de se réfugier à la cour de Charles le Gros, fils de Louis le Germanique et oncle de son enfant.

Celui-ci, à la mort de Carloman, s'empara de la couronne de France, et pour un instant il réunit sous son autorité tous les États qui composaient l'empire de Charlemagne.

A peine cette usurpation était-elle consommée, que des hordes de peuples sauvages descendus des glaces du Nord, vinrent ravager la France et s'avancèrent jusqu'à Paris, dont ils formèrent le siége. Charles le Gros, lâche comme tous les descendants de cette race des Carlovingiens, n'osa point se mettre à la tête de son armée ; au lieu de combattre les barbares, il acheta la paix en leur abandonnant ses trésors.

Ce traité honteux lui aliéna tous ses sujets et le rendit odieux même aux grands et aux prêtres ; les Allemands et les Italiens le déclarèrent déchu de la dignité impériale, et donnèrent la couronne au jeune Arnoul, bâtard de Carloman. De leur côté, les Français déclarèrent roi de France le comte de Paris, Eudes ou Odon, qui avait vaillamment combattu contre les Normands.

Charles le Gros se trouva alors sans États, sans asile, et réduit à un tel excès de misère, qu'il ne lui

restait pas une seule retraite où il pût cacher sa chute épouvantable ; il mourut dans un hameau de la Souabe sans exciter un seul regret.

Terrible exemple, qui devrait instruire les rois, et leur faire comprendre que les peuples ont également leur jour de vengeance!

Maimbourg rapporte que Charles, vers les dernières années de sa vie, était devenu insensé, et qu'il croyait avoir des visions dans lesquelles l'esprit des ténèbres lui apparaissait entouré de flammes et sous un aspect horrible. Il rapporte la cause de la folie du prince à ce singulier événement. « Une nuit, dit-il, s'étant levé contre son habitude pour se rendre auprès de sa femme, il trouva l'impératrice Richarde et l'évêque de Verceil Lieutard dans la couche royale!... La colère qu'il en ressentit fut si violente qu'il tomba frappé d'une attaque épileptique.

« Les deux amants, réveillés par ses cris, s'échappèrent dans la cour du palais entièrement nus, appelant à grands cris et commandant qu'on allât porter des secours à l'empereur, qui était saisi du vertige de l'enfer; ils eurent même l'audace de dire que l'infortuné les avait dépouillés de leurs vêtements dans son accès de délire.

Dès cet instant, en effet, l'empereur éprouva de véritables atteintes de folie ; et son épouse infâme fut regardée comme une victime qui était tendrement attachée à un mari insensé. »

Après la mort de Charles le Gros, son neveu Charles le Simple, qui avait été exclu du trône à cause de sa trop grande jeunesse, fut enfin proclamé roi dans la ville de Laon, par des séditieux à la tête desquels se trouvait Foulques, archevêque de Reims, qui avait abandonné le parti du roi Eudes par jalousie contre Gauthier, métropolitain de Sens et favori de ce prince.

L'usurpateur Eudes leva des troupes et marcha sur la ville de Laon, malgré l'excommunication que Foulques menaçait de lancer contre lui au nom du pontife Formose.

Pendant cette guerre civile s'acheva le démembrement de l'empire. Chaque seigneur s'érigea en souverain dans ses domaines; les évêques, dont l'ambition était insatiable, profitant de la désolation générale, se déclarèrent comtes et seigneurs dans leurs villes épiscopales, avec le droit de lever les impôts, de faire les traités d'alliance et de déclarer la guerre; et bientôt l'autorité royale devint une ombre sans corps.

Eudes, prince sans capacité, soldat plutôt que capitaine, était fils de Robert le Fort, dont le surnom indique assez le genre de célébrité : l'origine de ce Robert, la souche des Capets, a soulevé de graves discussions parmi les historiens; les flatteurs des rois le font descendre du Saxon Witikind, mais des écrivains plus judicieux affirment qu'il sortait des rangs les plus infimes de la société.

Pendant dix années que régna le comte Eudes, les historiens ne font mention d'aucun événement remarquable. Nous savons seulement que ce prince combattit les Normands avec succès, et qu'il obligea le jeune Charles à se réfugier à Worms, auprès de l'empereur Arnoul.

Après la mort de son protecteur, Charles le Simple obtint des Germains des secours puissants en hommes et en argent; à son tour il chassa devant lui les troupes de l'usurpateur Eudes, et le contraignit de le reconnaître comme son roi et seigneur.

Ces derniers désastres empêchèrent Odon de conserver dans sa famille le trône qu'il avait usurpé. D'ailleurs, ajoutent les chroniqueurs qui ont parlé de l'origine des Capets, « le cher sire eût été obligé, comme les vieillards de Lacédémone, de recourir au sang d'un étranger pour léguer un fils à la patrie. » Enfin il mourut à la Fère, et son corps fut porté à Saint-Denis, où repose la dynastie des Capets.

Pendant toute la durée du neuvième siècle, les débauches et les crimes siégent sur le trône; et la race des Carlovingiens, imitant les héritiers du farouche Clovis, souille le sol de la Gaule et de la Germanie d'adultères, d'incestes, de brigandages, d'assassinats.

Lorsque le philosophe réfléchit sur le sort des nations, son âme est indignée de voir constamment les peuples servir de jouets et de victimes à l'avarice et à l'ambition des insensés qui se font nommer les rois de la terre!

Qu'étaient donc ces souverains orgueilleux, pour se croire le droit de disposer à leur gré de la vie des autres hommes, pour supposer que leur volonté suffisait pour armer les nations contre les nations et pour légitimer les brigandages, les massacres, les incendies? Hélas! c'étaient pour la plupart des hommes ineptes, adonnés à tous les vices, et que la faiblesse de leurs concitoyens maintenait sur des trônes, comme cela a lieu encore de nos jours.

On ne peut réellement disconvenir que la royauté n'ait été la boîte de Pandore d'où sont sortis en foule les maux qui ont accablé l'humanité, et que les peuples se fussent épargné de grands malheurs si chaque fois qu'un roi leur demandait des soldats pour exterminer leurs voisins, ils eussent commencé par le tuer lui-même.

Rois ou empereurs, tous n'ont-ils pas été des débauchés avides, des fanatiques insensés, des hommes féroces, décorés des noms de conquérants ou de pères du peuple par des esclaves abattus, dégradés, abâtardis, malheureux et tremblants, qui tendaient la gorge au couteau?

Des milliers d'années se sont écoulées depuis l'origine de l'institution des monarchies sur notre globe; chaque jour amène un nouvel enseignement pour les nations, chaque jour l'histoire enregistre les nouveaux attentats des souverains; cependant il reste encore des hommes qui se prosternent aux pieds de ces tigres altérés de sang, qui les proclament inviolables et sacrés, qui les adorent comme font les prêtres indiens de leur grand Lama, et qui, à l'exemple des bonzes fanatiques, feraient de la poussière des excréments de leurs dieux et mêleraient cette poussière à leurs aliments! Honte sur ces hommes avilis; malédiction sur les rois, les empereurs et les papes!

DIXIÈME SIÈCLE



Élection de Romain. — Réflexions sur les papes. — Caractère du dixième siècle. — Le saint-siége est occupé par des pontifes abominables. — Naissance d'un monstre avec une tête de lion et toutes les parties du corps de l'homme. — Les trente pontifes du dixième siècle sont appelés par tous les historiens des assassins, des simoniaques, des incestueux, des pédérastes, des magiciens et des empoisonneurs! — Règne du pape Romain. — Sa mort.

Après la mort d'Étienne VI, Romain Gallesin fut élevé sur le saint-siége; le lendemain de son élection il cassa les décrets que son prédécesseur avait rendus contre Formose, car il semblait que les papes de cette époque fussent poussés par un génie infernal qui les engageait à effacer de la mémoire des hommes les actions de leurs prédécesseurs.

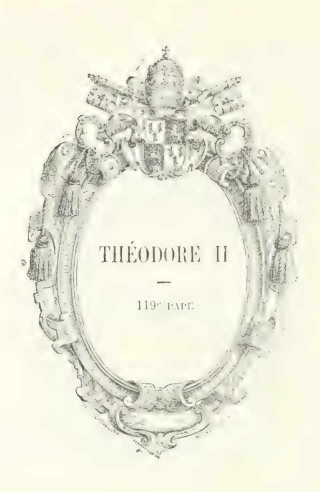
Ce principe d'obscurantisme est la base de l'esprit de l'Église; et les prêtres ont toujours voulu détruire le passé pour gouverner le présent et maîtriser l'avenir. Platine affirme que l'envie et la crainte seules ont poussé le clergé à étouffer les lumières de l'intelligence; et que les pontifes, souillés de tous les vices, ont plongé les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, pour éviter que le récit de leurs crimes fût transmis à la postérité.

En effet, le dixième siècle est le plus fertile en désastres et en calamités! Des monstres indignes du nom d'homme gouvernaient les empires; jamais l'ignorance n'avait été si profonde; et le cardinal Baronius lui-même s'écrie: « Le dixième siècle doit être appelé siècle de fer, à cause des maux innombrables qui l'ont rempli; siècle de plomb, à cause de la tyrannie des papes et des rois, et siècle obscur à cause de la stérilité des lettres et des sciences! »

Avant de parcourir l'histoire de ces temps déplorables, nous devons avertir que des scandales et des abominations vont remplir les règnes des pontifes romains; les églises du Christ deviendront des lieux de prostitution; les courtisanes disposeront des clefs du ciel; les évêques et les papes se prosterneront à leurs genoux; et pendant plus de deux siècles, des prêtres incestueux et pédérastes souilleront les marches de l'autel! Enfin, cinquante pontifes, apostats, meurtriers et impudiques, vont occuper la chaire de saint Pierre!

Et comme si la nature eût voulu laisser un souvenir étrange de cette époque malheureuse, elle donna naissance à un monstre qui avait une tête de lion et un corps de forme humaine. Platine, Génébrard, Stella, Baronius, dans leurs écrits, appellent les pontifes de ce siècle, prêtres simoniaques, magiciens, sodomites, tyrans, voleurs et assassins.

Romain Ier tient son rang parmi ces papes exécrables, quoiqu'il n'ait occupé le saint-siége que pendant quatre mois.



Élection de Théodore. — Il rappelle les évêques qui avaient été ordonnés par Formose. — Mort de Théodore après un pontificat de vingt jours. — Nicolas le Mystique.

Le successeur du pontife Romain Ier s'appelait Théodore ; il était né à Rome et fils de Photius.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler les évêques qui avaient été chassés de leurs siéges par Étienne ; il rétablit dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales les prêtres ordonnés par Formose, et il embrassa les intérêts des séditieux, afin d'enlever la souveraineté de Rome à la couronne de France.

Après vingt jours de règne, la mort vint arrêter l'exécution de ses projets ambitieux.

Quelques auteurs affirment qu'il était sobre, chaste, et libéral envers les pauvres; mais un pontificat si promptement terminé ne permet pas de porter un jugement sérieux sur le caractère de Théodore.

Peut-être sa vie eût-elle tranché sur celle des mauvais papes?

Le siége de Constantinople étant venu à vaquer, Nicolas, secrétaire de l'empereur Léon le Philosophe, fut élevé à la dignité de patriarche en récompense de la soumission qu'il avait constamment montrée à son maître dans l'exercice de sa charge. Un motif puissant avait déterminé le prince à faire ce choix : jusqu'à ce moment Léon n'avait pu obtenir un héritier, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages ; sa troisième femme étant morte, il en avait épousé une quatrième, mais secrètement, attendu que les quatrièmes unions étaient défendues dans l'Église grecque, et que l'empereur lui-même avait ordonné, par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons fussent ponctuellement exécutées.

Néanmoins sa quatrième femme, appelée Zoé, étant accouchée d'un fils, l'intérêt de sa dynastie exigea qu'il fît déclarer son mariage légitime ; et il compta sur la complaisance de Nicolas le Mystique pour arranger cette affaire. Il reconnut bientôt qu'il avait eu tort de placer ses espérances dans le nouveau prélat, car celui-ci, qui se trouvait élevé à la plus haute dignité de l'empire et qui n'avait plus rien à attendre du souverain, déclara non-seulement qu'il n'approuverait pas le mariage de Léon et de Zoé, mais encore qu'il refuserait de donner le sacrement du baptême au fils né de cette union criminelle, si l'empereur ne s'engageait par serment à renvoyer la mère. Le prince redoutant quelque soulèvement parmi le clergé et le peuple, résolut d'éluder la décision de Nicolas : il obéit au patriarche, exila sa femme et fit baptiser son fils ; puis trois jours après il rappela Zoé à la cour, la fit reconnaître comme impératrice, et célébra publiquement son mariage sans employer le ministère des prêtres.



Jean IX et Sergius se disputent la chaire pontificale. — Le prêtre Sergius est forcé de se retirer en Toscane. — Jean IX rétablit la mémoire de Formose. — Concile de Rome. — Le pape condamne le concile où le pape Étienne avait fait comparaître le cadavre de Formose. — Jean ordonne la levée des décimes. — Rétablissement d'Argrim, évêque de Langres. — Lettres des évêques de Bavière. — Le pontife étend l'influence du saint-siége sur les royaumes d'Espagne. — Louis, roi de Provence, est proclamé empereur d'Italie. — Mort de Jean IX. — Fanatisme des convertisseurs.

Après la mort de Théodore, les Romains furent partagés sur le choix d'un nouveau pontife. Le prêtre Sergius, qui briguait depuis longtemps le trône épiscopal, fut élu par la minorité ; mais la cabale opposée donna la papauté au fils de Rampalde, Jean IX, né à Tibur, et chassa son compétiteur de la ville de Rome. Sergius se retira alors en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert.

Jean, resté seul maître du pouvoir, entreprit de réhabiliter la mémoire de Formose ; et malgré les clameurs du peuple, il cassa les décrets de l'infâme Étienne. Cet acte d'équité exaspéra le clergé ; les prêtres se mirent à la tête d'une multitude forcenée, et vinrent assiéger le pontife dans son palais ; néanmoins, après quelques combats acharnés, la victoire demeura à Jean IX.

Arnoul, bâtard de Carloman, roi de Bavière, avait été élu roi de Germanie à la diète de Tribur, où Charles le Gros fut déposé. Après la mort de Guy, qui eut lieu en 896, il se trouva assez puissant pour contraindre le pape à lui donner la couronne impériale. Mais à peine fut-il sorti de Rome, que le pontife rappela Lambert, fils de Gui, afin de le sacrer empereur d'Occident.

Pour donner un caractère plus imposant à ses décisions, le saint-père convoqua un concile à Rome ; et en présence des évêques, il fit lire un long mémoire sur les malheurs de la chrétienté, indiquant les moyens à prendre pour ramener la paix dans l'Église.

Après cette lecture, les Pères déclarèrent que comme ils n'avaient pas mission de s'occuper des affaires temporelles, on devait passer outre ; mais l'évêque d'Arrèze, qui était gagné par le pape, soutint, au contraire, qu'il fallait délibérer, séance tenante, sur les propositions renfermées dans le mémoire. L'évêque d'Albane, celui de Turin et plusieurs autres appuyèrent la motion, et réclamèrent la lecture des actes du concile qui avait été tenu sous Théodore.

On déclara qu'il était permis par les canons de rétablir la mémoire d'un pape injustement condamné, et de réclamer les biens dont il avait été dépouillé ; en conséquence, les arrêts du concile où le cadavre de Formose avait été accusé de parjure furent soumis à l'assemblée, et ses accusateurs, Pierre, Pascal et Sylvestre, furent excommuniés. Ceux-ci demandèrent qu'on renvoyât au lendemain la lecture de leur jugement ; Jean IX se rendit à leurs prières ; et dans l'intervalle, leurs présents achevèrent d'ébranler la sévérité du pontife, qui consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, mais sous la condition qu'ils imploreraient sa miséricorde.

On publia ensuite les douze articles rendus par les Pères ; en voici la substance : « Nous rejetons entièrement le concile tenu sous le pontife Étienne, et nous condamnons, comme funeste à la religion, l'assemblée où le cadavre du pape Formose a été arraché au sépulcre, jugé et traîné dans les rues de Rome ; acte sacrilége jusqu'alors inconnu parmi les



Argrim, évêque de Langres

chrétiens !... Les évêques qui ont assisté à ce jugement nous ayant demandé pardon, et ayant protesté que la crainte seule les avait forcés à se trouver dans cet horrible synode, nous avons usé d'indulgence à leur égard ; mais nous défendons aux pontifes nos successeurs d'empêcher à l'avenir la liberté des délibérations, et de faire aucune violence au clergé.

« Les dépouilles mortelles de Formose seront transférées de l'église de Porto au saint-siége apostolique, à cause de ses mérites : cependant les honneurs que nous rendons à notre prédécesseur ne doivent pas établir de précédents contre les canons qui défendent les inhumations dans l'église pontificale.

« Nous défendons aussi que les clercs qui auront été déposés dans un concile, et qui n'auront point été canoniquement rétablis, soient promus à un degré plus élevé, comme il a été fait lors de l'élection de Boniface, d'abord déposé du sous-diaconat et ensuite de la prêtrise. Si quelqu'un osait contrevenir à ce règlement, nous le déclarons chargé de l'anathème du saint-siége.

« Nous condamnons également les réordinations et les rebaptisations.

« L'onction du saint chrême qui a été donnée à notre fils spirituel l'empereur Lambert est confirmée ; mais nous rejetons de toute notre puissance celle que Bérenger nous a surprise.

« Les actes des assemblées que nous avons censurés seront livrés au feu : Sergius, Benoît et Marin ne doivent plus être tenus pour ecclésiastiques, s'ils ne viennent à pénitence ; nous les déclarons séparés de la communion des fidèles, comme tous ceux qui ont violé la sépulture de Formose, ou qui ont traîné son cadavre dans le Tibre.

« La sainte Église romaine souffre de grandes violences à la mort d'un pape ; ces désordres viennent des élections qui sont faites à l'insu de l'empereur, et sans attendre, comme les canons l'ordonnent, la présence des commissaires impériaux. Pour l'avenir, nous ordonnons que le pontife soit élu dans l'assemblée des évêques, sur la demande du sénat et du peuple, et sous les auspices du prince ; et nous défendons qu'on exige de lui des serments que l'usage n'aura pas consacrés.

« Les temps ont introduit une coutume détestable : à la mort des pontifes on pille le palais patriarcal, et le pillage s'étend par toute la ville ; on traite de même les maisons épiscopales à la mort des évêques. Nous voulons que cette coutume cesse ; les censures ecclésiastiques et l'indignation de l'empereur puniront ceux qui braveraient nos défenses.

« Nous condamnons encore l'usage de vendre la justice séculière ; s'il se trouve par exemple des femmes prostituées dans une maison appartenant à



L'Impératrice Zoé

un prêtre, les juges ou leurs officiers les en arrachent avec scandale, et les maltraitent jusqu'à ce qu'elles soient rachetées par leurs maîtres, pour acquérir le droit de prostitution.... »

Cette coutume était peut-être un reste de l'ancien usage aboli par l'empereur Théodose, et qui servait de châtiment aux femmes surprises en adultère. D'ailleurs, on sait que les dames romaines avaïent la liberté de se prostituer, pourvu qu'elles déclarassent devant les édiles qu'elles voulaient être courtisanes; néanmoins, celles qui avaient pour aïeul, pour père ou pour mari un chevalier romain, ne pouvaient pas jouir de ce privilége.

Le concile de Rome étant terminé, Jean IX se rendit à Ravenne, où il présida une nouvelle assemblée d'évêques, sous la protection de l'empereur Lambert.

Nous rapportons un des décrets qui furent rendus relativement au denier de saint Pierre, qui était toujours la chose importante pour le clergé : « Si quelqu'un refuse de se soumettre aux canons et aux capitulaires des empereurs Charlemagne, Louis, Lothaire et son fils, en ce qui concerne les décimes, il sera retranché de la communion des fidèles. »

Lambert s'engagea par serment à conserver les priviléges du clergé, et promit de faire punir les brigands qui désolaient les terres du pontife.

Jean s'occupa également de l'affaire d'Argrim, évêque de Langres, qui avait été ordonné par l'archevêque de Lyon et ensuite déposé par le monarque; le pape, sollicité par le clergé français, parut désirer cette réinstallation, et il écrivit de sa main au roi Charles pour obtenir le rétablissement du prélat.

La même année, l'empereur Arnoul mourut; les grands de la Germanie s'assemblèrent alors à Forcheim, et reconnurent pour roi le jeune Louis, son fils, âgé de sept ans. Les évêques en instruisirent le pontife par une lettre écrite au nom de Halton, archevêque de Mayence, et signée de tous ses suffragants. Plusieurs passages de cette lettre sont remarquables. « Nous avons hésité quelque temps sur le choix d'un prince, disaient-ils, mais il était à craindre que le royaume ne fût bientôt divisé par des factions; aussi d'une commune voix nous avons porté au trône le descendant de nos rois.

« Par cette élection se trouve maintenue l'ancienne coutume suivant laquelle les princes français sortent toujours de la même race. Si nous avons agi sans attendre vos ordres sacrés, c'est que les païens placés entre nous arrêtent nos ambassadeurs; nous vous prions maintenant de confirmer ce qui a été fait par nous....

« Nos frères les évêques de Bavière nous ont demandé du secours contre les Moraves; ils se plaignent d'être accusés faussement de conserver des relations avec les idolâtres, et ils nous prient d'implorer votre bénédiction pour eux, en vous demandant des secours pour réprimer l'insolence des Slaves. »

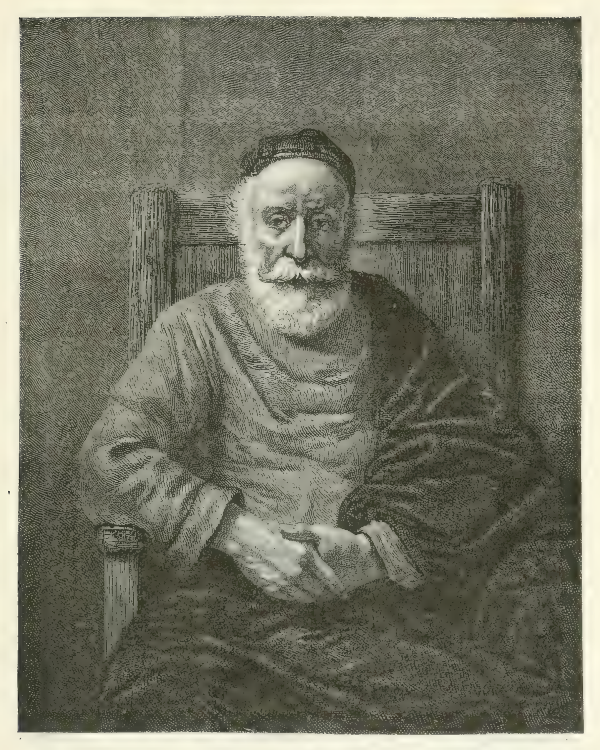
Les évêques de Bavière écrivirent également au pape plusieurs lettres qui portent en tête les noms de Thomas, archevêque de Salzbourg, et de quelques autres prélats; elles donnent une connaissance exacte des mœurs du temps, de l'esprit du clergé et de la barbarie de ces peuples. « Nous ne saurions croire, écrivaient-ils, qu'il émane du saint-siége quelque pensée ou quelque action contre la justice divine; cependant tous les jours nos ennemis le proclament et offrent de nous en fournir des preuves irrécusables. Les Moraves affirment qu'à force d'argent ils ont obtenu de vous la nomination de l'archevêque Jean et des évêques Daniel et Benoît. Depuis ce moment, ces peuples, qui avaient toujours été sous notre autorité pour les biens spirituels et temporels, se refusent à notre direction; nos comtes ne peuvent plus exercer leur juridiction dans ce pays, et les tributs jusqu'alors levés sans obstacle ne sont plus apportés dans nos villes. Les Moraves s'éloignent même du christianisme, et leur audace s'est accrue jusqu'à ce point qu'ils osent nous faire la guerre, et qu'ils nous obligent maintenant à nous cacher derrière nos murailles.

« Des évêques slaves, qui ont un libre accès auprès de vos légats, nous ont chargés de calomnies, et nous ont accusés d'être divisés d'intérêts et de pensées avec les Allemands et les Français. Que Votre Sainteté prenne garde de se laisser surprendre par ces mauvais chrétiens; notre jeune roi est, au contraire, le digne successeur de ses ancêtres, et il veut être le protecteur zélé de l'Église romaine. Il est faux que nous ayons fait alliance avec les Hongrois au préjudice de la religion, que nous leur ayons prêté des serments en jurant par le chien ou par le loup, et que nous nous soyons soumis à des cérémonies abominables.

« Dieu, qui sait tout, recevrait le serment de notre innocence, si nous étions devant vous qui tenez sa place sur la terre : il est vrai que les Hongrois persécutaient sans relâche les peuples des provinces éloignées, et que nous avons été obligés d'acheter le repos de nos frères, non en leur donnant de l'argent, mais en leur fournissant des vêtements et du linge.

« Les Moraves seuls sont coupables des crimes qu'ils nous imputent; car ils ont placé dans leurs rangs un grand nombre de Hongrois, et après leur avoir rasé la tête pour les rendre méconnaissables, ils les ont envoyés contre nous avec leurs soldats. Nos campagnes ont été ravagées, les hommes massacrés; ceux qui ont été épargnés sont plongés dans les cachots, et terminent leur vie dans les horreurs de la faim; les domaines des hommes et des femmes nobles ont été livrés aux flammes, et toutes les églises ont été saccagées; la Pannonie, qui est une province chrétienne, a été dévastée jusqu'à trois fois par leurs bandes féroces, et les évêques que vous nous avez envoyés vous diront combien de journées ils ont marché en trouvant le pays désert. Le ciel est témoin de tous les efforts que nous avons faits pour obtenir la paix des Hongrois lorsqu'ils ont fait une invasion contre l'Italie; et cependant les Moraves nous ont accusés d'avoir soldé de nos deniers ces hordes barbares; ce qui est la plus exécrable calomnie qu'aient pu inventer nos ennemis. Nous leur avons offert à eux-mêmes d'oublier le passé et de nous rendre réciproquement nos prisonniers, afin de pouvoir défendre les biens du saint-siége, mais ils s'y sont refusé, pour nous empêcher de vous donner cette preuve éclatante de notre soumission. »

Cette lettre est terminée par ces paroles : « Moi,



Frère Morave

Théotmar, archevêque, qui prends soin du patrimoine de Saint-Pierre, et qui prélève sur les peuples les décimes que vous avez ordonnés, je n'ai pu, à cause de la fureur des païens, vous porter encore ou vous envoyer l'argent qui vous est dû ; mais, par la grâce de Dieu, puisque l'Italie est délivrée, les jours ne s'accumuleront pas avant qu'il soit remis en vos mains. »

Jean IX, à l'exemple de ses prédécesseurs, prit part aux affaires de l'Église orientale ; mais l'intérêt de la chrétienté l'occupait moins que les vues particulières de son ambition. De tout temps les papes ont caché leurs prétentions sous le prétexte spécieux de la gloire de l'Église ; et les peuples ne sauraient trop se tenir en garde contre le système d'hypocrisie suivi par la cour de Rome, pour ne pas se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une piété extérieure.

En examinant avec attention la lettre que le souverain pontife adressait à Stylien prélat de Néocésarée, on comprendra dans quel but il donnait de si grands éloges à cet évêque, qui s'était constamment opposé au schisme de Photius. « Nous voulons, écrivait Jean IX, que les décrets des papes demeurent inviolables ; c'est pourquoi nous rejetons Étienne, Antoine, Ignace et Photius de notre communion, et nous l'accordons à ceux qui observeront cette règle. »

Alphonse III, qui régnait dans une partie des Espagnes, après avoir fortifié la ville d'Oviédo sa capitale, entreprit de faire élever une magnifique basilique en l'honneur de saint Jacques de Compostelle ; lorsque les travaux furent terminés, il envoya à Rome une ambassade composée des deux prêtres Sévère et Suiderède, et un laïque appelé Rainalde, afin d'obtenir du pontife la consécration de sa nouvelle

cathédrale. Jean consentit à ériger en métropole l'église d'Oviédo, et il autorisa le roi à tenir un concile. Sa lettre se terminait ainsi : « Nous sommes affligé comme vous de la présence des païens, et nous combattons jour et nuit avec eux. Dans cette religieuse intention, nous demanderons à votre clémence de bons chevaux arabes et des armes.... »

D'après l'autorisation du saint père, Alphonse fit faire avec une grande solennité la dédicace de saint Jacques de Compostelle ; et il tint, le 29 novembre suivant, un synode pour nommer un archevêque sur le siége de Tarragone. Cette assemblée élut l'abbé Césaire; mais le métropolitain de Narbonne s'étant opposé à son installation, Césaire en appela au siége pontifical, et son élection fut confirmée canoniquement.

L'an 900, Louis, fils de Boson, roi de Provence, fut appelé pour la seconde fois en Italie par les seigneurs romains, et il vint accompagné d'une armée nombreuse. Jean IX lui accorda le titre de roi d'Italie et d'empereur d'Occident; mais sous la promesse que ce prince conserverait à la chaire apostolique les priviléges que les rois de France avaient reconnus aux pontifes de Rome.

Suivant l'opinion des historiens, Jean IX mourut vers l'année 900, sans avoir, dit Platine, rien fait qui fût digne de mémoire. Nous ajouterons qu'il souleva des querelles religieuses éteintes depuis longtemps, qu'il acheta la conversion des Normands avec les trésors des peuples, et qu'il n'oublia jamais la perception des deniers de l'Église; le Sueur et le cardinal Baronius font son éloge et disent qu'il fut le moins méchant parmi les mauvais papes.





Tableau hideux de la corruption des pontifes. — Élection de Benoît. — Les prêtres se livrent à toutes les débauches.—Les églises deviennent des lieux de prostitution. — Mort du pape.

Il est certain que la vacance du saint-siége après la mort de Jean ne fut pas de longue durée; néanmoins il serait difficile de la déterminer. Le nouveau pontife était Romain, fils de Mummole et d'origine noble; quelques auteurs parlent de son amour pour le bien public et de sa libéralité envers les pauvres; mais Platine assure que dans ces temps malheureux, où la raison et la vertu étaient entièrement bannies de l'Église, il n'était pas possible de trouver un pontife digne de remplir la chaire de saint Pierre.

Cet historien exprime ainsi son opinion sur cette déplorable décadence de la pureté apostolique: « La majesté du souverain pontificat s'était établie à Rome, par la sainteté des mœurs et par les lumières de la doctrine chrétienne, deux choses qui s'acquièrent par de grands travaux et sans le secours des richesses. Mais à peine le luxe fut-il introduit dans le temple de Dieu, que les prêtres, abandonnant la régularité de leur vie, se livrèrent à la volupté et s'endormirent dans les bras de la corruption. Enfin la chaire d'humilité et de chasteté devint le but de toutes les ambitions, la récompense de tous les crimes, le refuge de toutes les abominations. »

Que devons-nous penser de l'infaillibilité des papes en lisant ces accusations d'une véracité malheureusement incontestable? Et pourrons-nous croire encore que la succession apostolique des évêques de Rome ait toujours été bénie de Dieu!...

Dès que Benoît fut assis sur le saint-siége, il reçut une députation envoyée par Argrim, qui n'était pas encore rétabli dans l'évêché de Langres. Ce prélat exposait au pape, qu'après la mort de Geilon il avait été élu par le clergé et par le peuple, et consacré canoniquement par son métropolitain Aurélien, archevêque de Lyon, assisté de ses suffragants, et de Bernouin, primat de Vienne; il ajoutait qu'après avoir gouverné son Église pendant deux années et trois mois, une faction l'en avait chassé, sous le règne de l'empereur Guy, et que depuis son absence de grands désordres s'étaient introduits dans son diocèse; que depuis longtemps on ne consacrait plus le saint chrême, que les enfants restaient sans confirmation, et que les fonctions épiscopales n'étaient plus exercées dans sa province.

Benoît ne voulant rien décider de son autorité privée pour une affaire aussi importante, rassembla au palais de Latran un concile dans lequel il fut déclaré qu'Argrim serait maintenu sur le siége de Langres, et qu'une lettre serait adressée aux évêques des Gaules, aux rois et aux seigneurs, pour confirmer la consécration que le prélat avait déjà reçue du pape Formose. Après bien des vicissitudes, le saint évêque put enfin gouverner son peuple jusqu'en 911, époque où il se fit moine.

Peu de temps après, vers la fin de l'année 903, la mort frappa le chef de l'Église latine.

La harangue d'Edgar, roi d'Angleterre, aux évêques de son royaume, nous donnera une peinture exacte des désordres des pontifes. « On ne voit dans Rome que débauches, dissolutions, ivrogneries et impuretés, disait le monarque; les maisons des prêtres sont devenues les retraites honteuses des prostituées,

des bateleurs et des sodomites; on joue nuit et jour dans la demeure du pape; les chants bachiques, les danses lascives et les débauches de Messaline ont remplacé les jeûnes et les prières. Est-ce donc ainsi, prêtres infâmes, que vous dissipez les patrimoines des pauvres, les aumônes des princes, ou plutôt le prix du sang du Christ?... » Ce document précieux nous a été conservé par Alfred, abbé de Rhienval.

Stella adresse également des reproches sévères aux évêques du dixième siècle; il les accuse d'avoir ouvert aux moines les colléges qui appartenaient aux prêtres, et de leur avoir donné les moyens de grossir leurs trésors et d'accroître leur formidable influence sur les peuples.

Cette époque, ajoute-t-il, ne donna naissance à aucune hérésie, parce que les impies pouvaient se cacher au fond du cloître, où ils menaient impunément une vie licencieuse et se livraient à toutes les débauches; la religion n'était pratiquée dans aucun lieu de la terre; on n'administrait plus les sacrements; les choses saintes étaient oubliées, et les prêtres comme les peuples, les grands comme les rois, tous s'adonnaient à la magie; enfin l'iniquité était à son comble!

Glabert Rudolphe, qui assistait aux saturnales de ce siècle impie, s'exprime ainsi dans son langage biblique : « Le Léviathan ancien conçut l'espérance que le débordement des eaux du Jourdain remplirait son fleuve, je veux dire que la multitude des chrétiens baptisés se précipiteraient dans l'enfer par l'avarice, par l'impureté, par le crime et par l'abandon de la vérité! » En effet la corruption, la cupidité, la violence et la cruauté avaient été poussées à un tel degré chez les prêtres, grâce à l'exemple des chefs de l'Église, qu'il n'était plus possible de distinguer les ecclésiastiques des seigneurs séculiers. Tous s'abandonnaient sans pudeur à une ambition effrénée, à une avarice insatiable, se livraient aux délices du luxe et de la volupté, ou aux plaisirs de la table, et dépensaient dans des orgies avec les courtisanes l'argent des pauvres et de l'autel. Bientôt, grâce à eux, la société tout entière se trouva plongée dans le plus profond abrutissement et dans la corruption la plus effroyable.

Il est donc souverainement absurde de dire que le christianisme a été la cause du progrès de l'humanité, puisque bien avant son existence les peuples de l'Occident étaient parvenus au plus haut degré de civilisation, et que neuf siècles après son apparition ils étaient tombés dans la barbarie. Pour expliquer les causes de cette décadence, nous dirons seulement avec saint Jean Chrysostome : « Tout mal en ce monde a sa source dans le temple; » et nous ajouterons avec saint Jérôme : « On ne trouve d'abrutisseurs, de séducteurs et de corrupteurs du peuple que parmi les prêtres et parmi les rois! »





Les Fetes du moyen âge



Sergius vient encore disputer le siége de Rome. — Élection de Léon. — Christophe chasse le nouveau pontife. — Mort de Léon. — Mort d'Alfred le Grand.

Après la mort de Benoît IV, les marquis de Toscane firent de nouveaux efforts pour mettre sur le trône pontifical leur parent Sergius; ils échouèrent dans leur tentative; et les Romains, par haine contre l'indigne ministre qu'on voulait leur imposer, s'empressèrent d'élire un vénérable prêtre qui fut intronisé sous le nom de Léon V.

Ce saint homme étant incapable de gouverner l'Église, ne put se maintenir au pouvoir, et fut bientôt renversé par un ambitieux nommé Christophe, qu'il avait élevé dans sa propre maison.

Ce monstre détrôna son bienfaiteur, et le jeta dans un cachot, où il le fit étrangler.

Cette cruauté confirme la sentence de Théocrite : « Si vous nourrissez des loups, ils vous mangeront. » Et les prêtres seront pires que les loups aussi longtemps qu'on n'aura pas séparé l'Église de l'État.

Pendant que l'Église romaine était livrée à l'anarchie la plus déplorable, le roi Alfred le Grand achevait son règne glorieux et laissait à son fils Édouard Ier la monarchie de la Grande-Bretagne, que lui avaient léguée son père et son aïeul. Tous les historiens s'accordent à faire le plus grand éloge de ce prince et l'appellent le régénérateur de l'Angleterre. En effet, il établit à Oxford des écoles qui devinrent l'origine de la célèbre université de cette ville; il s'occupa de la marine, de l'administration intérieure du royaume; il publia un recueil de lois qui servirent plus tard de base aux codes du droit et de la législation britannique; il se montra l'ardent protecteur des arts et des sciences, et appela autour de lui les savants étrangers pour qu'ils l'aidassent à faire sortir ses peuples de la barbarie où ils étaient plongés. Lui-même prit la plume et traduisit en saxon pour ses sujets l'Histoire ecclésiastique de Bède, le Pastoral de saint Grégoire et les Consolations de Boëce; mais il se garda bien de contraindre les consciences, et il mit au contraire toute sa gloire à convertir les hommes par l'exemple de ses vertus.

Voltaire a dit de lui: « Je ne sais s'il y eut jamais sur la terre un prince plus digne des respects de la postérité qu'Alfred le Grand. L'histoire ne lui reproche ni défauts ni faiblesses, et le met au rang des héros utiles au genre humain, c'est-à-dire le compte parmi les hommes extraordinaires qui ont aidé leurs semblables à sortir de l'état de barbarie. » A cet éloge de l'illustre écrivain, nous ajouterons que le souverain anglais fut réellement plus grand que Charlemagne, le régénérateur des lettres en France, parce qu'il se contenta d'être le père de son peuple, tandis que le monarque français voulut ajouter aux titres réels qu'il avait à l'admiration de la postérité, ceux de conquérant, de fondateur du despotisme en Occident, et de protecteur des papes!



Alfred le Grand



Christophe s'empare du saint-siége. — Sergius à son tour renverse le nouveau pontife. — Christophe est relégué dans un monastère, ensuite renfermé dans une prison et condamné à mourir de faim.

On ne saurait mettre en parallèle les ambitions politiques et leur cortége d'assassinats, d'empoisonnements et de massacres, avec les ambitions religieuses, pour l'atrocité des crimes qu'elles ont causés et pour la grandeur des maux qu'elles ont attirés sur les peuples. Dans les unes, la force brutale joue le principal rôle; dans les autres, la ruse et la trahison viennent en aide à la force matérielle.

Les despotes se contentent de dominer les peuples, de voler leurs richesses, et leur pouvoir s'arrête à la répression des actes visibles; la mort est un refuge toujours prêt, toujours assuré contre la tyrannie. Mais il n'en est pas de même de l'autorité religieuse; les prêtres veulent opprimer en ce monde et poursuivre leurs victimes jusqu'au delà du tombeau; ils veulent régner sur la pensée, gouverner les convictions, s'arroger la puissance de commander aux âmes; et vivant ou mort, ils exigent que l'homme soit soumis à leur détestable omnipotence.

L'histoire de l'Église à cette époque est remplie de faits qui démontrent combien est ardente chez les ecclésiastiques cette soif du pouvoir, et à quels excès ils peuvent se porter pour satisfaire leur ambition. Lorsqu'un prêtre s'est fixé un but et lorsque ce but est l'autorité, tous les moyens lui sont bons pour parvenir à ses fins : s'il rencontre des obstacles, il les franchit ou les brise; la justice, l'honneur, la morale sont pour lui des mots sans valeur; la bonne foi est une duperie, le dévouement de la démence, et la probité un crime; parents, amis, hommes, femmes, il sacrifie tout, il trompe ou corrompt tous ceux qui l'entourent.

C'était en mettant ouvertement en pratique ces abominables doctrines que Christophe le Romain s'était élevé sur le saint-siége; mais les moyens qui lui avaient donné le pouvoir furent employés pour le renverser par l'infâme Sergius, qui aspirait depuis longtemps à la papauté.

Christophe fut arraché de la chaire apostolique et renfermé dans un monastère; puis, comme son ambition et ses menaces donnaient des inquiétudes à son successeur, il fut tiré de l'asile sacré du cloître, et plongé dans un horrible cachot, où il fut condamné à mourir de faim.

Cependant au milieu de toutes ces révolutions de palais, les maximes ambitieuses et usurpatrices de la cour de Rome poursuivirent leurs progrès, et devinrent, selon les circonstances, de plus en plus exigeantes; aussi verrons-nous l'influence sacrée du siége de Rome s'appuyer sur l'influence politique, pour fortifier cet immense réseau qui enveloppera les peuples et les rois.



Intronisation de Sergius. — Il réhabilite la mémoire d'Étienne VII et déclare Formose pontife infâme et sacrilége. — Réflexions du cardinal Baronius. — Adultères du pape Sergius avec la fameuse courtisane Marozie. — Église de Constantinople. — Fondation de l'abbaye de Cluny. — Église de Brême. — Mort de Sergius. — Réflexions sur les vices honteux du pontife.

L'ambitieux Sergius, maître enfin de cette chaire pontificale, l'objet de sa convoitise, ne mit plus de frein à ses vices. Après la mort de Théodore II, il avait déjà été nommé pape une première fois, puis renversé du saint-siége : après sept ans d'exil, la faction qui lui avait posé la tiare sur le front le rappela dans Rome, afin qu'il pût une seconde fois employer les brigues et les moyens de corruption qui étaient en usage pour s'emparer du trône de l'Église.

Avec Sergius, l'esprit vindicatif du prêtre, la lubricité du moine et la violence du fanatique se placèrent sur la chaire de saint Pierre ; ce pontife regardant comme des usurpateurs Jean IX et les trois papes qui l'avaient précédé, cassa tous leurs actes, et se prononça contre la mémoire de Formose.

Dans un concile, composé de ses esclaves, il approuva la procédure qui avait été faite par Étienne VII ; il fit transférer le corps de ce pontife dans la demeure apostolique, au mépris des canons, et il grava sur son tombeau une épitaphe louangeuse et mensongère ; Formose, au contraire, fut déclaré solennellement pape sacrilége, pontife usurpateur, hérétique, adultère, assassin, et sa mémoire fut anathématisée.

Le cardinal Baronius, dont la plume a trop souvent flatté le saint-siége, s'indigne enfin de cet étrange scandale. « C'est un scélérat, dit-il, digne de la corde et du feu ; le taureau d'airain de Phalaris, dans ses flancs rougis par la flamme, n'aurait pu faire souffrir à ce monstre exécrable les supplices qu'il méritait. Il est impossible de croire qu'un semblable pape ait été légitime!... »

Néanmoins Sergius, appuyé par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane, et soutenu par Charles le Simple, qui haïssait la faction de Formose, régna dans Rome et fit trembler tous ses ennemis.

La ville sainte était alors gouvernée par une fameuse courtisane nommée Théodora, qui avait été mise en possession du château de la ville par Adalbert, marquis de Toscane, son amant. Théodora avait deux filles, dont les débauches surpassaient encore celles de leur mère ; l'aînée, appelée Marozie, d'une merveilleuse beauté, devint à son tour la maîtresse d'Adalbert, et en eut un fils nommé Albéric ; ensuite elle s'abandonna au pape Sergius ; et de cette union infâme naquirent des enfants que nous verrons devenir papes à leur tour, et qui continueront des incestes monstrueux avec la Marozie leur mère pendant trois générations.

Le dernier mariage de l'empereur Léon le Philosophe avait encouru le blâme du clergé, et causait une grande division dans l'Église d'Orient par suite de l'obstination du patriarche Nicolas, qui, condamnant les troisièmes et les quatrièmes unions, voulait interdire l'entrée de l'église au chef de l'État. D'abord, le prince descendit à la prière pour obtenir du patriarche qu'il rétractât cette défense ; enfin, fatigué



Théodora, une des courtisanes de l'Église



L'abbaye de Cluny

de l'implorer, il résolut de punir sa témérité. Nicolas fut chassé de son siége, envoyé en exil; et on consacra à sa place Euthymius le syncelle, homme d'une rare piété et d'un grand savoir.

Pour régulariser ce changement, l'empereur écrivit aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et au pape Sergius, et il les engagea à examiner la validité canonique de son mariage. Ceux-ci, intimidés par la fermeté de Léon, envoyèrent des légats à Constantinople, pour apprendre aux peuples que l'union du prince n'était point condamnable par la religion chrétienne, et que les canons n'étaient obligatoires que pour les simples fidèles.

Dans le même temps, la Gaule voyait s'élever l'abbaye de Cluny, qui a donné tant de grands hommes à la France et quelques pontifes au saint-siége; le fondateur de ce célèbre monastère fut le comte Guillaume, duc d'Aquitaine et de Berry, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils d'un autre Bernard, comte de Poitiers; il avait épousé Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis; depuis il avait été dépouillé de ses États, et l'usurpateur lui avait fait crever les yeux par le bourreau.

Guillaume explique lui-même les motifs de son action pieuse dans la charte qui établit cette fondation : « Voulant employer utilement pour le salut de mon âme les biens terrestres que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'attirer les bénédictions des pauvres, et j'ai fondé à mes dépens une communauté de moines. Désirant que cette œuvre soit durable dans l'avenir, je déclare, au nom de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, donner aux saints apôtres Pierre et Paul la terre de Cluny, située dans le comté de Mâcon, sur la rivière de Graune. La chapelle dédiée à la Vierge et à saint Pierre, ainsi que ses dépendances, feront partie de la donation, et ce, pour le repos de l'âme de monseigneur le roi Eudes, pour celui de mes parents et de mes serviteurs.

« On bâtira à Cluny un monastère pour réunir des frères, qui vivront selon la règle laborieuse de saint Benoît : ce refuge, consacré aux apôtres saint Pierre et saint Paul, sera à jamais l'asile de ceux qui, sortant pauvres du siècle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté. Les moines et tous les biens seront placés sous la direction souveraine de l'abbé Bernon; après sa mort, le pouvoir d'élire un abbé du même ordre retournera aux frères, sans que nous ou aucune autre autorité puisse empêcher l'élection régulière.

« Néanmoins les moines devront payer tous les cinq ans dix sous d'or au saint-siége, pour obtenir la protection des apôtres et celle du pontife. Ils

exerceront chaque jour les œuvres de miséricorde envers les pauvres, les étrangers et les pèlerins; et dès ce moment ils ne seront soumis ni à nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune puissance de la terre. Les comtes, les évêques et les papes mêmes (je les en conjure au nom de Dieu, de ses saints et du jour du jugement) ne s'empareront jamais des biens de ces serviteurs du Christ, et ne pourront ni vendre, ni diminuer, ni échanger ou donner en fief les terres de ce couvent. »

Des malédictions terribles et une amende de cent livres d'or devaient punir ceux qui oseraient s'élever contre la teneur de ces chartes. La donation fut déposée dans la cathédrale de Bourges, en 910; elle fut souscrite par Guillaume, par le métropolitain et par les évêques Atton et Adalard; la princesse Ingelberge et plusieurs seigneurs de la contrée y apposèrent leurs sceaux.

Bernon, premier abbé de Cluny, descendait d'une des plus nobles familles de la Bourgogne: il avait déjà fondé de ses biens le monastère de Gigni, dans le diocèse de Lyon, et avait réformé celui de la Baume, près Lons-le-Saunier; il ne mit dans sa nouvelle communauté que douze moines; plus tard, il en éleva le chiffre jusqu'à soixante et leur donna un grand nombre de domestiques pour les servir.

Au commencement du dix-huitième siècle, les moines de Cluny possédaient encore dans les provinces des terres seigneuriales; ils avaient un collége où l'on enseignait les humanités et la philosophie; ils possédaient une magnifique église où l'on célébrait l'office divin avec les mêmes cérémonies qu'à Saint-Pierre de Rome. La mémoire de saint Hugues était en grande vénération dans le monastère, et les cendres de cet abbé avaient été placées derrière le maître-autel, où l'on entretenait une lampe qui, disait-on, avait le privilége merveilleux de toujours brûler sans que l'huile pût jamais diminuer!

Tandis qu'on travaillait à fonder la célèbre abbaye de Cluny, le vénérable Adalger, archevêque de Hambourg, parvenu à une extrême vieillesse, venait demander au saint-siége que l'évêque Hoger, de la Nouvelle-Corbie, eût la permission de le soulager dans ses fonctions épiscopales. Mais le pontife Sergius refusa brutalement cette autorisation, et ne tint aucun compte des plaintes et des prières de ce vieillard; bien plus, il cassa les décrets rendus par Formose en faveur de son diocèse; il renouvela les priviléges de l'Église de Brême, confirma ceux que les papes Grégoire et Nicolas avaient accordés à saint Anscaire et saint Rembert; et enfin il lui imposa cinq évêques voisins comme assesseurs pour l'aider dans le gouvernement des fidèles.

On ne peut fixer exactement l'époque où l'infâme Sergius disparut de la terre; cependant, soit qu'il ait perdu le trône patriarcal avec la vie, soit qu'il ait été chassé de la chaire apostolique par son successeur, et qu'il ait ensuite continué ses honteuses débauches avec la Marozie, tout porte à croire que dans l'année 910 la chrétienté fut délivrée de ce monstre.





Élection d'Anastase. — Lettre du patriarche Nicolas au pape. — Quatrième mariage de l'empereur Léon. — Mort d'Anastase III.

Anastase III, fils de Lucien, était né à Rome : les événements de son pontificat sont en partie inconnus ; nous savons seulement qu'il témoignait une grande soumission à Bérenger, qui prenait le titre d'empereur et de roi d'Italie, et qu'à la prière de ce prince, il permit à l'archevêque de Pavie de se placer sous un dais, de monter une haquenée blanche dans les grandes cérémonies, et de porter une croix devant lui; il poussa même la déférence pour les ordres de Bérenger jusqu'à faire asseoir ce prélat à sa gauche dans les conciles et à la sainte chapelle.

Comme ses prédécesseurs, il bâtit des églises ; il répara la diaconie de Saint-Adrien, et consacra solennellement un autel magnifique dont il avait posé la première pierre de sa main.

On croit que ce fut à ce pontife que Nicolas, patriarche de Constantinople, envoya une lettre où il raconte la persécution qu'il avait soufferte à l'occasion du quatrième mariage de l'empereur Léon. Cette lettre est remarquable parce qu'elle montre la prédominance de l'Eglise d'Occident sur celle d'Orient. Nicolas se plaint amèrement de la dureté des légats du dernier pontife. « Ces prêtres semblaient n'être venus de Rome que pour nous déclarer la guerre, dit-il; au lieu de s'informer soigneusement de l'affaire qui était soumise à leur investigation et d'en faire le rapport à leur chef spirituel, ils ont condamné ceux qui avaient encouru l'indignation du prince en refusant d'autoriser un acte d'incontinence. Ces deux ou trois hommes, s'attribuant la primauté dans l'Eglise, ont fait approuver leur scandaleuse décision par les prélats d'Occident; ils ont vendu à l'empereur de prétendues dispenses, comme si avec ces dispenses on pouvait violer les canons et autoriser la débauche.

« Dans aucune circonstance l'Église ne peut permettre qu'on demeure dans le péché où l'on est tombé ; elle se propose seulement d'imiter la miséricorde de Dieu, en tendant la main au pécheur pour le relever. Vos légats soutenaient qu'il s'agissait d'union légitime et non de concubinage ; et ils appelaient mariage la conjonction impure avec une quatrième femme. Pourquoi donc les canons chassent-ils de la communion ceux qui tombent dans cette faute ? Pourquoi la traitent-ils d'incontinence brutale qui excède les bornes de l'humanité ? Cependant ils ont osé avouer que tel était l'usage parmi les Romains. Est-ce un éloge ou un blâme contre le saint-siége ? Est-il vrai que vous permettiez de prendre une quatrième, une cinquième, une sixième femme, et à l'infini, jusqu'au tombeau ? Vous allégueriez vainement cette parole de l'Apôtre : « Il vaut mieux se marier que brûler. » Ce n'est point pour vous qu'elle est écrite, puisqu'il est dit que les secondes unions ne sont permises qu'aux femmes à cause de leur faiblesse qui les condamne à obéir. »

Nicolas cite plusieurs passages des saints livres en faveur de son opinion ; et après avoir établi que

les princes, en matière de péché, n'ont point de priviléges au-dessus des autres hommes, il ajoute : « Je ne dis point ces paroles pour vous obliger à condamner la mémoire de l'empereur et celle de Sergius votre prédécesseur ; tous deux se sont présentés au tribunal du souverain Juge. Cependant Léon, avant de mourir, a reconnu sa faute avec larmes ; il a demandé pardon à Dieu, et j'ai prié avec lui ; car, à sa mort, il m'avait rappelé de l'exil, il m'avait rendu le gouvernement de mon clergé et de mon peuple. Je ne vous demande, saint-père, que la punition de ceux qui restent et qui ont excité contre moi de si grands troubles ; votre devoir est de me l'accorder ; votre dignité et l'honneur du siége de Rome la réclament. Nous vous en conjurons tous, et le prince qui règne sur l'empire vous envoie le maître de son palais pour vous prier de punir sévèrement nos ennemis. »

La vie obscure d'Anastase III n'a point excité l'attention des historiens de ces temps déplorables ; il n'entreprit rien contre la mémoire de ceux qui avaient occupé avant lui la chaire apostolique, et son règne ne s'est pas distingué par de grands crimes. Il mourut en 912, après un pontificat de deux ans et quelques mois.

Pendant que le christianisme plongeait dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie tous les peuples qui embrassaient ses doctrines, le mahométisme civilisait les nations qui suivaient ses lois. Abdérame III, surnommé le protecteur du culte du vrai Dieu, huitième kalife ommiade d'Espagne, montait sur le trône de Cordoue, et faisait fleurir les arts, l'industrie et le commerce chez les populations arabes qui s'étaient établies sur le sol de la péninsule hispanique. De nombreux ouvriers, dirigés par des métallurgistes et des lapidaires habiles, exploitaient les riches mines d'or et de rubis situées près de Malaga et de Béja ; des agronomes élevaient des vers à soie dans les fertiles campagnes de Cordoue et de Grenade, et des artisans fabriquaient les brillants tissus que les autres peuples achetaient au poids de l'or. En vain les rois catholiques de Léon et les comtes de Castille voulurent-ils troubler la tranquillité du royaume d'Abdérame ; ils eurent la honte d'être vaincus dans vingt-deux batailles rangées.

Abdérame est sans contredit le plus grand prince qui ait paru au dixième siècle : il fonda une école de médecine, la seule qu'il y eût alors en Europe ; il établit des académies pour l'étude des sciences abstraites ; grâce à son intelligente direction, les arts furent portés à un tel degré de perfection, qu'on serait tenté de révoquer en doute l'existence des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture dont il embellit la ville de Cordoue. Cependant, malgré la splendeur qui environnait son trône, le kalife n'était point heureux ! Lui-même en fait l'aveu dans un livre de maximes qu'il écrivit pour son successeur : « Richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout, j'ai tout épuisé. Tout ce que les hommes désirent m'a été prodigué par le ciel. Néanmoins, dans un long espace d'apparente félicité, j'ai calculé le nombre des jours où je me suis trouvé heureux ; ce nombre se monte à quatorze ! Mortels, appréciez la grandeur, le monde et la vie ! »





La belle Marozie, mère incestueuse de deux générations de papes



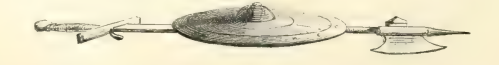
Élection de Landon. — Obscurités sur son pontificat. — Sa mort. — Conversion de Rollon, chef des Normands.

Le successeur du pontife Anastase fut le diacre Landon, Romain de naissance, et fils d'un prêtre nommé Anastase. Les actions de ce pape sont restées dans l'oubli le plus profond. Platine rapporte, d'après un ancien auteur, que Landon employa son autorité et sa médiation pour empêcher Bérenger et Rodolphe, fils du comte Guy, de se faire la guerre et de se disputer la couronne impériale. Landon mourut après un pontificat de six mois et deux jours.

Sous ce règne éphémère, un événement d'une grande importance pour l'Église s'accomplit dans les Gaules : Rollon, un des chefs féroces des Normands à qui Charles le Simple, pour acheter la paix, avait donné en mariage la princesse Giselle, et pour dot le pays compris entre l'Epse et la mer de Bretagne ainsi que la Neustrie, reçut l'eau régénératrice du baptême. Le nouveau chrétien, fanatisé par Francon, archevêque de Rouen, fit également baptiser les comtes, les chevaliers et les soldats de son armée, ce qui ne les empêcha pas d'être aussi pillards qu'avant leur conversion. Rollon fut alors obligé, pour étouffer l'esprit de rapine qui caractérisait ces hordes de barbares, de faire des ordonnances si terribles contre les voleurs, que bientôt on n'osa plus ramasser sur le chemin un objet perdu. Les chroniques rapportent même que le duc, voulant faire une épreuve pour juger de quelle manière ses ordres étaient respectés, suspendit un bracelet d'or à une branche d'arbre au milieu de la campagne, et que ce bracelet demeura trois années entières sans que ni homme ni femme ni enfant osât y toucher.

Rollon n'était pas seulement un objet de crainte salutaire pour les voleurs de ses États ; il était tellement redouté au dehors, que les pirates, qui avant son installation dans la Neustrie infestaient les côtes et faisaient des incursions jusque dans l'intérieur du pays, n'osèrent plus se montrer, et que les Normands mêmes furent obligés de respecter le sol de la France.

Ainsi se trouvèrent interrompues les invasions des barbares qui venaient périodiquement ravager les provinces avoisinant les rives de la Seine. Toutefois il faut bien se garder d'attribuer ce résultat heureux à l'influence du christianisme ou à la politique de l'imbécile Charles III ; car en protégeant le sol qui lui avait été abandonné, le duc Rollon suivit tout simplement cette loi naturelle qui porte les hommes mêmes les plus barbares à défendre leurs foyers. Et le jour où cette doctrine du partage des terres entre les travailleurs aura pu être généralisée et appliquée chez tous les peuples, on n'aura plus à redouter les luttes fratricides, les guerres atroces qui épouvantent le monde depuis tant de siècles.





Élection de Jean X. — Ses amours avec la patricienne Théodora. — Il est chassé du siége de Ravenne. — Le pape combat les Arabes à la tête des armées. — Hypocrisie de Jean. — Réunion des Églises d'Orient et d'Occident. — Décrets sur les mariages. — Église de Tongres. — Le jeune Hugues est consacré, âgé seulement de cinq ans, archevêque de Reims. — Révolution d'Italie. — Mariages incestueux dans la famille de la Marozie. — Mort de Jean X. — Le pape est étouffé par les ordres de Marozie

Jean X, clerc de Ravenne, succéda au pontife Landon; il était Romain de naissance, fils d'une religieuse et d'un prêtre. Sa beauté le fit remarquer de Théodora, la maîtresse du pape Sergius, qui en devint éperdument amoureuse; le jeune ambitieux répondit à la passion de Théodora, et se prépara ainsi les moyens de parvenir au souverain pontificat.

Sa maîtresse, qui était toute-puissante à Rome, le fit d'abord nommer à l'évêché de Boulogne; mais avant même qu'il fût sacré, le prélat de Ravenne étant mort, Jean fut élu archevêque de cette ville. Enfin Théodora, craignant les infidélités de son amant s'il demeurait dans un archevêché éloigné de Rome, le fit ordonner pape à la mort de Landon.

Platine, historien toujours exact dans ses assertions, affirme qu'avant cette dernière élection, Jean avait été chassé ignominieusement par le peuple de Ravenne pour ses scandales et pour ses crimes.

Au commencement de son pontificat, il se joignit aux deux frères Landulfe et Atenufe, princes de Capoue, et marcha avec eux contre les Sarrasins qui étaient campés dans le pays de Garillan. Jean X, plutôt soldat que pape, le casque en tête, l'épée au poing, prit le commandement des troupes, livra une grande bataille aux Arabes, et les chassa entièrement des provinces qu'ils occupaient.

Bérenger seconda le pontife dans ses projets belliqueux, et par reconnaissance Jean le couronna empereur, quoiqu'il eût déjà été sacré par Étienne VII.

Ensuite le saint-père envoya en Espagne un légat chargé de faire en son nom des dévotions au corps du bienheureux saint Jacques de Compostelle; dans ses lettres à l'évêque Sisenand, l'hypocrite Jean lui enjoignait de brûler de l'encens sur la châsse du saint apôtre, et de faire prier jour et nuit pour la rémission de ses péchés.

Ordogone II, qui régnait alors en Espagne, reçut avec distinction l'envoyé du pape, et le combla de riches présents pour son maître, malgré la diversité des opinions du clergé espagnol et du clergé latin sur le rite mosarabique usité dans toute la péninsule.

Les prêtres de Constantinople étaient toujours partagés en deux factions, ayant à leur tête les patriarches Nicolas et Euthymius; enfin, après la mort d'Euthymius, ils se réunirent et firent cesser le schisme qui avait été causé par le quatrième mariage de l'empereur Léon. Le décret qui rétablit la paix dans l'Église d'Orient se terminait ainsi : « A partir de cette année, la 6428e depuis la naissance du monde, nous défendons à tout homme clerc, prince ou laïque, de contracter un quatrième mariage; si quelqu'un est assez hardi pour oser contrevenir à notre commandement, il restera privé des sacrements ecclésiastiques, et l'entrée du lieu saint lui

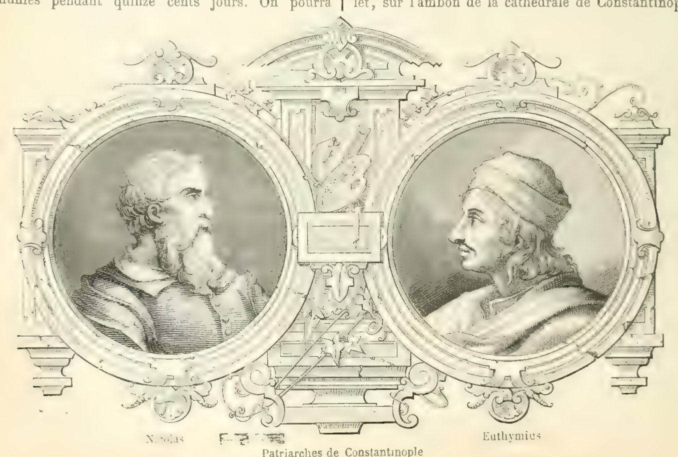
sera fermée aussi longtemps qu'il persévérera dans ses liens abominables.

« Quant aux troisièmes mariages, les Pères, à la vérité, les autorisent, mais comme une honteuse faiblesse de l'homme. En conséquence, ceux qui se marieront à l'âge de quarante ans pour la troisième fois, et qui n'auront point eu d'enfants, resteront privés de la communion pendant cinq ans, et ne la recevront qu'une fois à Pâques, comme étant purifiés par la continence du Carême; ceux qui auront des enfants n'auront pas d'excuses pour les troisièmes unions. Néanmoins, ceux qui à l'âge de trente ans, ayant même des enfants, épouseront une troisième femme, resteront excommuniés pendant quinze cents jours. On pourra les recevoir à la communion à Pâques, à l'Assomption de Notre-Dame et à Noël, à cause des abstinences qui précèdent ces trois fêtes solennelles. Ceux qui n'auront point d'enfants resteront soumis à la pénitence observée jusqu'à présent.



L'empereur Léon

« Les premières et secondes unions, quoique permises, ne doivent être le résultat d'aucune mauvaise cause, comme rapt ou débauche antérieure, sous peine, pour les coupables, de n'être admis à la communion qu'après avoir accompli la pénitence de la fornication. Cette pénitence dure sept ans, et ne peut être adoucie qu'à l'article de la mort. » Ce dernier décret devait être lu tous les ans, au mois de juillet, sur l'ambon de la cathédrale de Constantinople



Nicolas — Euthymius

Patriarches de Constantinople



Cathédrale de Reims

La lettre synodale fut portée au saint-siége par ordre de l'empereur, ainsi que nous l'apprend une lettre du patriarche Nicolas, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Vous connaissez, très-saint Père, les afflictions que nous avons souffertes depuis quinze années ; mais lorsque nous l'espérions le moins, Jésus-Christ vient apaiser cette violente tempête. Nous vous écrivons pour rétablir la concorde qui avait été interrompue par la difficulté des temps ; pour demander de nous entendre et de décider avec vous sur ce quatrième mariage qui a causé tant de scandale, mariage défendu par toutes les lois canoniques, et que nous n'avons toléré que par une indulgence extrême pour la personne du prince, et dans la crainte que sa colère n'attirât des maux plus graves sur l'Église.

« A compter de ce jour, on recommencera à lire votre nom avec le nôtre dans les sacrés diptyques, et nous jouirons d'une paix parfaite. L'empereur vous en prie instamment, par Basile, protospathaire, son ambassadeur, que nous avons fait accompagner par le prêtre Euloge.

« Vous nous adresserez également des légats, afin

que nous puissions régler avec eux ce qui pourrait être justement modifié dans les décrets que nous vous soumettons. »

Vers la même époque, Jean X reçut les plaintes du clergé de Tongres contre Herman, archevêque de Cologne, qui avait nommé Hilduin prélat de leur ville, quoique le roi Charles le Simple en eût donné le siége à l'abbé de Prom. Herman fut vertement réprimandé par le pontife pour avoir ordonné Hilduin sans l'autorisation du roi. « On ne doit point, dit il, établir d'évêques dans aucun diocèse sans la volonté du prince. » Herman et Hilduin furent mandés à Rome pour être jugés selon les canons; mais comme ils refusèrent de comparaître, Hilduin fut excommunié; l'abbé de Prom gagna sa cause, et fut ordonné par le pape, qui lui donna le pallium, honneur qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenu avant lui. Néanmoins cette affaire ne fut définitivement terminée qu'en 922.

Hervé, métropolitain de Reims, étant mort cette année, Robert, fils de Robert le Fort, proclamé roi de France à la place de Charles le Simple, fit sacrer archevêque l'archidiacre Seulfe. Celui-ci se voyant affermi sur son siége, fit demander à Rome la consécration de son élection, et l'autorisatiou de porter le pallium; ce qu'il obtint l'année suivante.

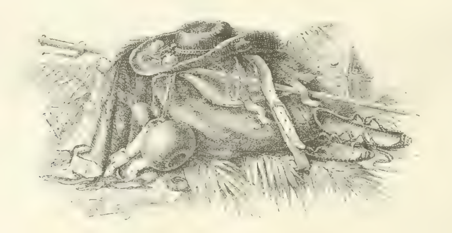
Après trois ans et cinq jours d'épiscopat, Seulfe mourut empoisonné par les partisans d'Hebert, comte de Vermandois, qui briguait la jouissance des biens de l'évêché. En effet, aussitôt que le titulaire fut mort, le comte fit venir auprès de lui Abbon de Soissons et Bovon, évêque de Châlons, pour traiter avec eux de la chaire vacante : le peuple et le clergé, menacés de voir les biens de leur Église divisés et donnés à des étrangers, se déclarèrent de son parti, et le comte de Vermandois fit élire archevêque de la ville son cinquième fils, nommé Hugues, âgé seulement de cinq ans. Les prélats Abbon et Bovon furent envoyés comme ambassadeurs auprès du roi Raoul qui, par leurs conseils, approuva l'ordination de cet enfant et confia au père l'administration de l'épiscopat. Rien ne manqua à ce scandale religieux, qui obtint l'approbation du pontife romain. Jean X, plus occupé de ses amours et de ses débauches que des affaires de la chrétienté, confirma tout ce qui avait été fait, et nomma Abbon pour exercer les fonctions sacerdotales dans le diocèse de Reims jusqu'à la majorité de l'enfant archevêque.

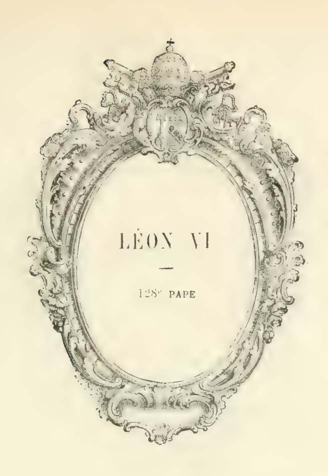
Alors l'Italie était le théâtre d'une de ces révolutions fréquentes qui ensanglantèrent si souvent le moyen âge; les Lombards ayant chassé Rodolphe, roi de Bourgogne, appelèrent au trône Hugues, comte d'Arles, fils du comte Thibaut et de Berthe, fille du roi Lothaire.

Hugues régna vingt ans; il était brave, habile, libéral et protecteur des lettres; mais ses belles qualités étaient ternies par une dépravation horrible dans les mœurs. Son royaume embrassait les anciennes provinces des Lombards, sans comprendre la ville de Rome, dont la possession était restée à Guy, son frère utérin, par le mariage incestueux qu'il avait contracté avec l'impudique Marozie.

Cette femme exécrable, après avoir donné ce scandale public, se fatigua de son mari, et entretint un commerce sacrilége avec Jean X; puis, joignant la cruauté à la luxure, elle devint jalouse du pontife, et pour se venger des relations qu'il entretenait avec sa mère et avec sa sœur, elle résolut de l'assassiner et força son mari à exécuter le crime. D'infâmes satellites, commandés par Guy et par Marozie, envahirent le palais Latran, égorgèrent le frère du pape, le garrottèrent lui-même et le jetèrent dans une prison, où il fut étouffé sous des matelas, vers la fin de l'année 928. Mort digne d'un tel pape!

Jean X était ambitieux, avare, apostat, impudique, sans foi, sans honneur, et sacrifiait tout à ses passions; il tint le saint-siége environ seize ans, à la honte de l'humanité!





Réflexions des historiens sur Léon VI. — Incertitudes sur son règne. — Mort du pape.

Léon VI, s'il faut en croire Baronius et Papebroch, était Romain et fils du primicier Christophe; il fut élu régulièrement en 928.

Sa modestie, l'intégrité de ses mœurs, le soin qu'il prit de la religion, la tranquillité qu'il rétablit dans Rome, la pacification de l'Italie et l'expulsion des barbares qui la ravageaient, seraient autant de belles actions dont il faudrait lui tenir compte, si nous pouvions les établir sur des témoignages authentiques.

Mais les usages de la cour de Rome dans ces temps de corruption nous portent à croire que ce pontife a vécu comme ses prédécesseurs.

Il mourut après un pontificat de six mois et quelques jours.

Luitprand, évêque de Crémone, historien judicieux, qui a rempli ses ouvrages d'événements dont il a été témoin, raconte, entre autres anecdotes scandaleuses, un fait qui se passa sous le règne de Louis VI et qui sert à faire connaître les mœurs du clergé catholique et des souverains de cette époque barbare.

L'empereur Béranger régnait encore sur l'Italie avec sa femme l'impératrice Willa, sur laquelle il concentrait toutes ses affections. Cette princesse impudique s'était donné pour amant un prêtre laid, noir, velu, insolent, ivrogne, grossier et sot, auquel elle avait confié l'éducation de ses filles, afin de l'avoir toujours à sa disposition. Une nuit qu'il se rendait auprès de sa maîtresse, les pieds nus, pour ne point éveiller l'attention des gardes du palais, il fit une chute dans le couloir qui conduisait à la chambre même de l'impératrice. Par malheur les domestiques qui étaient de service entendirent le bruit, crurent qu'un voleur s'était introduit dans les appartements, accoururent dans le couloir et arrêtèrent le prêtre. Comme il se trouvait presque sans vêtements, Willa comprit qu'on ne manquerait pas de soupçonner ses relations adultères; alors elle prit le parti d'accuser le précepteur d'avoir voulu séduire une de ses filles. L'amant infortuné n'osa pas contredire sa royale maîtresse, dans le secret espoir qu'elle n'agissait ainsi que pour le sauver; mais celle-ci, qui avait hâte de se délivrer d'un complice, accéléra le jugement, et sous prétexte d'éviter qu'il ne prononçât des paroles outrageantes, pour la dignité impériale, elle obtint que le jour où l'on devait prononcer la sentence du coupable, il comparût devant ses juges avec un bâillon, qui devait ne lui être retiré qu'après son supplice. Le prêtre fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté incontinent, à la grande satisfaction de l'infâme Willa. On pourrait douter de l'exactitude de semblables récits, si l'on ne savait de quels crimes sont capables ceux ou celles qui président aux destinées des peuples!



Incertitudes sur le pontificat d'Étienne VIII.

Étienne était fils de Théodemond et Romain d'origine. Quoiqu'il ait possédé le saint-siége deux ans et deux mois, toutes les actions de son pontificat sont restées dans l'oubli le plus absolu.

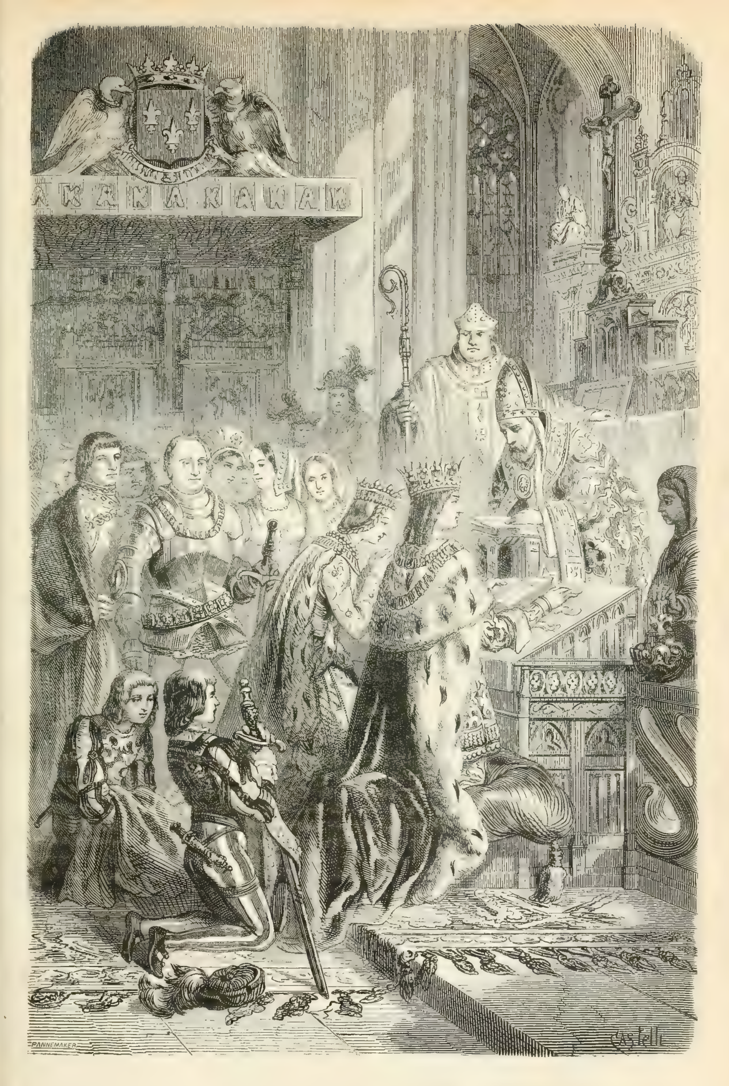
On loue sa douceur et sa probité, s'il faut en croire plusieurs scribes religieux : sa mort est fixée en 931.

Suivant quelques ecclésiastiques, Étienne VIII se serait montré très-rigide à l'égard des mœurs du clergé ; mais cette assertion, qu'ils n'appuient sur aucun témoignage, ne saurait être admise consciencieusement ; d'autant plus que ce fut sous son règne que parut cette singulière proposition, rendue par les canonistes romains, que « les laïques ne pourraient jamais accuser un prêtre d'adultère, lors même qu'ils le surprendraient en flagrant délit avec leurs femmes ou leurs filles, et qu'ils devaient croire qu'il n'agissait ainsi que pour les bénir plus intimement. »

D'ailleurs, il était impossible à un pape d'interdire aux ecclésiastiques les mariages concubinaires, puisque les prêtresses et les diaconesses étaient encore autorisées dans l'Église, comme le prouve un mandement de Telaspérien, évêque de Lucques, par lequel le prélat déclarait accorder au prêtre Romuald et à Ratperge, sa femme et sa prêtresse, que celui-ci avait enlevée à sa famille, la direction et l'administration de l'Eglise, du couvent et de l'hôpital de San Quirico di Capanneli, au val d'Arno. Un acte authentique atteste en outre qu'à leur mort ils léguèrent à leur Église tous les biens qu'ils possédaient dans les États de Lucques et de Pise.

En France, de même qu'en Italie, l'usage des mariages concubinaires des prêtres et des prêtresses était si généralement répandu, que la chronique du Mans parle d'un évêque nommé Segeufrid qui épousa une jeune diaconesse, quoiqu'il fût déjà très-vieux. L'historien raconte même plaisamment que le prélat ne voulait passer aucune nuit séparé de sa chère évêchesse, qu'il travailla tant et si bien qu'il en eut six évêchons et mourut d'excès libidineux. « Le pauvre vieux s'épuisa en fourniquant de nuit et de jour, tant et si bien qu'il en creva. »

Les désordres et les scandales étaient alors poussés si loin, que le cardinal Damien, dans un de ses ouvrages, blâme la coupable tolérance du saint-siége ; il dit « qu'il s'étonne grandement que le pape permette que des mains consacrées pour manier le pain des anges se souillent dans les attouchements lascifs et impurs de la femme. Il ajoute que les concubines épousées par des prêtres sont la moelle du diable, le virus des intelligences, le poison des buveurs, le gynécée de l'antique ennemi ; il les appelle des huppes, des hiboux, des louves, des sangsues, des prostituées, des lupanars, des étables fangeuses de porcs gras, des cloaques immondes, des nymphes, des sirènes, des lamies, etc.... »



Couronnement de l'empereur Othon par le pape



Naissance de Jean XI, fils du pape Sergius et de la courtisane Marozie. — Il est élu évêque de Rome à l'âge de dix-huit ans. — Incestes du jeune pontife avec Marozie sa mère. — Elle empoisonne son mari Guy, marquis de Toscane. — Son nouveau mariage incestueux avec Hugues. — Rathier, évêque de Vérone. — Albéric, fils aîné de Marozie, s'empare de Rome et renferme sa mère et le pape Jean son frère dans le château de la ville. — Albéric continue ses incestes avec sa mère. — Mort du pontife.

Après la mort d'Etienne, la maîtresse de Jean X, la patricienne Marozie, se servit du pouvoir absolu qu'elle exerçait dans Rome, pour faire ordonner pontife son jeune fils Octavien, qu'elle avait eu du pape Sergius. Sa naissance criminelle et son jeune âge n'empêchèrent pas le clergé romain de poser la tiare sacrée sur le front d'un enfant de dix-huit ans; il est vrai que la Marozie savait payer les suffrages par des caresses et par des présents.

Cette femme abominable, qui était alors dans tout l'éclat de la beauté, voulut assurer sa domination sur l'esprit du jeune pape en devenant sa maîtresse; et l'on raconte que la Marozie, retirée dans les jardins délicieux du palais de Latran, se livrait à des amours incestueux avec son fils ! Alors, éternelle honte pour le saint-siége ! on vit sur la chaire de saint Pierre un pape sortir des bras impudiques de sa mère pour paraître dans les cérémonies les plus saintes de la religion; et des prêtres à genoux devant une Messaline qui surpassait dans ses débauches les courtisanes les plus éhontées de Rome et de Lesbos.

Bientôt la Marozie, craignant les irrésolutions et la faiblesse du caractère de son fils, voulut s'assurer un protecteur plus puissant; elle fit empoisonner Guy, marquis de Toscane, son mari, et offrit au roi Hugues, son beau-frère, sa main et la principauté de Rome : le prince eut la lâcheté de consentir à cette alliance sacrilége.

Avant son mariage, Hugues avait donné le siége de Vérone à l'évêque Hilduin, qui s'était retiré à sa cour après avoir été chassé de l'évêché de Tongres par Richer. Un moine de Lobes, nommé Rathier, un des plus savants hommes de ce siècle, s'était déclaré le partisan du nouveau prélat, et l'avait suivi à la cour du prince, sous la promesse de succéder à l'évêché de Vérone aussitôt que son ami aurait été élevé à de plus hautes dignités. Hilduin ayant été nommé archevêque de Milan peu de temps après, Rathier s'empressa de se rendre à Rome pour demander le pallium; mais à son retour, Hugues qui avait changé d'avis, s'opposa à son élection. Néanmoins les pressantes sollicitations des grands du royaume, celles d'Hilduin et du souverain pontife, le forcèrent à recevoir le nouveau prélat : Rathier eut la mitre, mais le roi continua à le persécuter, et souleva contre lui des haines puissantes parmi les moines et dans le clergé.

Par son mariage avec la Marozie, Hugues croyait son pouvoir bien affermi et à l'abri de toutes les révolutions; il ne prit plus la peine de cacher l'indignation qu'il éprouvait pour Albéric, le fruit incestueux de sa femme et du marquis Adalbert, qui partageait avec Jean XI les caresses monstrueuses de leur mère; une fois même il s'emporta jusqu'à frapper au visage le jeune prince. Albéric exaspéré par cet outrage se jeta dans le parti des mécontents, rassembla le peuple de Rome, et à la tête de quelques troupes, il attaqua le château Saint-Ange. Hugues,





I
Jean XI et la belle Marosie.

surpris à l'improviste, échappa avec peine à ses ennemis, et fut obligé de se sauver par-dessus les remparts, accompagné de quelques-uns de ses partisans.

Maître du château, Albéric se fit déclarer duc des Romains, et il renferma dans une étroite prison le pape Jean son frère. La Marozie commanda encore dans la ville sainte avec le nouveau patrice son fils : et de leurs embrassements criminels naquit un enfant que nous verrons plus tard, sous le nom de Jean XII, occuper à son tour le trône pontifical, et prolonger les incestes de cette abominable famille jusque dans une troisième génération ! Et les peuples imbéciles continueront à s'agenouiller devant ces infâmes pontifes !

Pendant sa captivité, Jean XI expédia des lettres apostoliques à l'empereur de Constantinople pour confirmer l'élection d'un des fils de l'amiral Romain Lécapène, qui avait été promu au siége archiépiscopal de cette ville à l'âge de cinq ans. Sa Sainteté accorda en outre à cet enfant l'usage du pallium à perpétuité, faveur inouïe et dont n'avait joui jusqu'alors aucun des prélats de l'Orient. Quelques historiens ont prétendu excuser la conduite du pontife en soutenant que, même avant son emprisonnement, Jean XI n'avait jamais été libre dans l'exercice de son ministère, que sa mère, la Marozie, s'était emparée de l'autorité suprême, et que le sceptre des papes était tombé en quenouille. Singulière justification, qui n'est nullement propre à relever le trône de l'Apôtre aux yeux des fidèles, et serait au contraire un argument pour l'abolition de la papauté.

Du reste, ce qui se passait en Italie à cette époque n'était ni plus étrange ni plus scandaleux que les infamies qui avaient lieu dans les autres pays. Partout régnaient les mêmes désordres, la même anarchie, dans l'Église et dans l'État ; la féodalité s'élevait menaçante pour les rois et pour les peuples ; les seigneurs se déclaraient indépendants, et s'associaient aux évêques pour secouer le joug des suzerains et pour soumettre les provinces ; l'hérésie, l'impiété, les débauches, les empoisonnements, le vol, l'incendie et le meurtre se traînaient à leur suite, et couvraient l'Europe de désastres depuis le Bosphore jusqu'à la Baltique et depuis l'extrémité du Portugal jusqu'aux monts Ourals.

Il ne faut donc pas s'étonner, au milieu des bouleversements effroyables qui agitaient tous les royaumes, de voir des courtisanes commander dans Rome, remplir le rôle du Saint-Esprit, disposer du saint-siége à leur gré, et y placer les fruits de leurs adultères et de leurs incestes.

Jean XI, énervé par les excès de table et par la débauche, vécut dans la débilité jusqu'en 936, où la mort vint terminer la dure captivité que son frère lui avait imposée. Depuis longtemps ce pontife dégradé ne sortait de sa prison qu'entouré des satellites d'Albéric, et seulement pour célébrer le service divin dans les grandes solennités.





Élection de Léon. — L'abbé Odon à Rome. — Lettre du pape aux prélats de Bavière. — Mariage des prêtres. Mort de Léon

Léon VII fut consacré pape en 936; les historiens le représentent comme un serviteur de Dieu qui, bien loin de rechercher les dignités, fut élevé au pontificat malgré lui.

Après son ordination, il continua de vivre avec une grande sagesse; affable, zélé, agréable dans ses discours, sa piété fut toujours exemplaire, et il s'appliqua sans relâche aux méditations des choses célestes. Tel est le portrait que nous en a laissé son contemporain Frodoart; néanmoins, nous devons mettre en doute l'exactitude de l'écrivain, qui nous dit avoir mangé et conversé souvent avec le saint-père.

Albéric était toujours le maître dans Rome, et repoussait les propositions de Hugues, qui demandait à rentrer dans sa principauté. Le pape, voulant réconcilier ces deux princes, fit venir en Italie Odon, abbé de Cluny, qui autrefois avait joui d'un grand crédit auprès du roi; ce pieux abbé parvint en effet à rétablir la paix entre les deux monarques; et le roi Hugues consentit à donner sa fille en mariage au patrice Albéric, en signe de pardon.

Pendant son séjour à Rome, l'abbé de Cluny montra une humilité vraiment chrétienne et une charité inépuisable : le clergé, touché de sa fervente et sincère piété, le supplia de rétablir le monastère de Saint-Paul, avec la sévérité de la règle primitive. Ce cloître devint ensuite sa demeure.

Albéric avait conçu pour Odon un respect si profond, une admiration si vive, qu'un jour le saint abbé ayant été rudement poussé par un paysan qui ne le connaissait point, le prince condamna le coupable à perdre les deux mains, et la sentence fut exécutée à l'instant même par le bourreau.

Vers cette époque, Gérard, archevêque de Lorc, dont le siége fut transféré plus tard à Juvave ou Salzbourg, vint consulter Léon VII sur plusieurs abus qui régnaient en Bavière et dans les provinces voisines; il raconte qu'il quitta Rome, édifié par la conduite du chef de l'Église. Le saint-père lui remit une lettre qui était adressée aux rois, aux ducs, aux prélats de Juvave, de Ratisbonne, de Frisingue et de Sebone ou Siben, dont le siége fut depuis établi à Brixen. Léon répondait à toutes les demandes que Gérard lui avait adressées au nom du clergé et des grands de ces contrées.

Nous rapportons quelques passages des lettres des prélats et du pontife : « Fallait-il mettre sous le poids d'une pénitence ceux qui avaient frappé de mort les devins, les enchanteresses, les sorciers ou tout autre fauteur de maléfices? » écrivaient les Bavarois.

La sagesse pontificale résolvait ainsi cette difficulté : « Quoique l'ancienne loi demande la vie des coupables adonnés aux pratiques abominables de la magie, le jugement ecclésiastique la leur conserve pour faire pénitence. Néanmoins, si ces pécheurs endurcis refusent de se soumettre aux saints canons, ils deviennent sujets aux lois humaines, qui ne sauraient être exécutées trop rigoureusement contre eux. »

Devait-on dire « Dominus vobiscum, ou Pax vobis? » A cette question, Léon avait fait cette réponse ambiguë : « Il faut suivre l'usage de l'Église romaine, qui emploie « Pax vobis » les dimanches et



Prêtresse du moyen âge

les fêtes, excepté aux temps de jeûne, et « Dominus « vobiscum » aux jours ordinaires. »

Léon défendit de prononcer l'Oraison dominicale pour la bénédiction qui précède le repas; cette prière, d'après lui, devait être réservée pour le sacrifice divin. Il s'élevait avec force contre le mariage des prêtres : « L'archevêque Gérard, dit-il, nous a rapporté un désordre déplorable ! Les prêtres se marient publiquement, et veulent encore que leurs enfants soient promus aux ordres sacrés ! Vous verrez combien ces unions sont blâmées par le concile de Nicée, qui défend aux ecclésiastiques de loger même avec des femmes, quel que soit leur âge ; celui de Néocésarée ordonne même aux prélats de déposer les clercs qui se sont mariés. Nous voulons que ces décrets soient exécutés avec la dernière rigueur; cependant les enfants ne porteront point l'iniquité de leurs pères.

« Les chorévêques ne pourront point consacrer les temples, ni ordonner les prêtres, ni confirmer.

« Nous défendons encore aux fidèles d'épouser leur marraine ou leur filleule; et ceux qui étant parents au troisième ou au quatrième degré se sont unis sans connaître leur parenté, doivent être soumis à la pénitence. »

A la fin de sa lettre, le pontife ordonnait au clergé d'obéir à Gérard comme à son vicaire, et il commandait à Eberhard, duc de Bavière, de lui prêter main-forte si les peuples refusaient de se soumettre à son autorité.

Pendant cette dernière année, les Arabes, qui s'étaient établis en Lombardie, cherchèrent à pousser leurs conquêtes; ils vinrent mettre le siége devant Gênes, l'emportèrent d'assaut, massacrèrent tous les habitants, excepté les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en esclavage, et enlevèrent des basiliques les richesses que la superstition des peuples y avait accumulées. De Gênes ils poussèrent jusqu'à la ville d'Agaune, qu'ils brûlèrent, ainsi que le fameux monastère de Saint-Maurice; puis ils se rendirent maîtres des routes qui conduisaient à Rome, et attaquèrent les caravanes de pèlerins qui venaient faire leurs dévotions aux tombeaux des Apôtres.

Léon voyant diminuer les revenus du saint-siége par suite de la tactique des Arabes, se décida à entrer en arrangement avec eux, et leur envoya des prêtres habiles qui firent comprendre aux infidèles qu'il était de leur intérêt de laisser venir au tombeau de saint Pierre, et d'astreindre seulement à payer un droit de passage ceux qui accouraient à Rome.



Élection d'Étienne. — Les Romains mutilent le pontife. — Hugues, archevêque de Reims. — Nouveau voyage de saint Odon à Rome. Mort d'Étienne IX.

Le règne de Léon VII a été très-stérile en événements, puisque les historiens ont gardé un profond silence sur les actions de ce pape. Il mourut en 939, après un pontificat de trois années et quelques mois; il fut enterré à Saint-Pierre.

On rapporte à l'année 940 l'exaltation d'Etienne IX, Allemand de nation : il fut élevé sur le saint-siége par le crédit du roi Hugues et par la faction qui était dévouée à l'empereur Othon. Mais cette élection ayant été faite sans la permission du prince Albéric, fils incestueux de l'impudique Marozie, celui-ci souleva les Romains contre le saint-père ; et à la suite d'une émeute, le peuple envahit le palais patriarcal, arracha le pontife de son trône; et des soldats lui tailladèrent le visage avec tant de barbarie, que depuis cette mutilation l'infortuné n'osa plus paraître en public, même pour les cérémonies les plus solennelles.

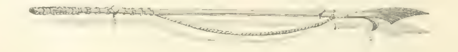
Quelques années après, l'archevêque de Reims, Artaud, ayant été déposé par un concile tenu à Soissons, Hugues, fils du comte Herbert, fut ordonné à sa place. Dès que ce dernier fut intronisé, il envoya des députés au pape pour lui demander le pallium; ses ambassadeurs revinrent avec l'autorisation du saint-père, mais accompagnés par un prélat nommé Damase, qui était chargé de remettre des lettres destinées aux seigneurs de France et de Bourgogne, pour les forcer à reconnaître l'autorité du roi Louis.

Etienne les menaçait des foudres ecclésiastiques s'ils n'obéissaient pas à ses ordres avant le temps de Noël, et s'ils continuaient la guerre.

Alors les chefs du clergé de Reims supplièrent le comte Herbert d'intercéder auprès du comte Hugues, pour qu'il consentît à un traité d'alliance avec Louis, afin qu'ils fussent garantis eux-mêmes de l'excommunication dont ils étaient menacés.

La même année 942, saint Odon vint à Rome pour la troisième fois, afin d'établir les bases d'une paix durable entre Hugues et son gendre le patrice Albéric, dont l'ambition excitait sans cesse de nouvelles guerres qui ensanglantaient l'Italie. L'abbé de Cluny se chargea aussi de la réforme du monastère de Saint-Élie, à Suppenton, près de Népi, où il plaça pour abbé un de ses disciples appelé Théodart.

Après un pontificat de trois ans et quatre mois, Étienne mourut en 943, sans avoir rien fait de remarquable ni en bien ni en mal.





MARTIN III

133e PAPE

Élection de Martin. — Dévotion du pontife. — Réflexions sur les papes. — Obscurités de l'histoire sur le règne de Martin. — Ses démêlés avec Sicon, évêque de Capoue. — Mort du pape.

Quelques jours après la mort d'Étienne IX, le patrice Albéric fit élire un pape que les historiens appellent Marin II ou Martin III.

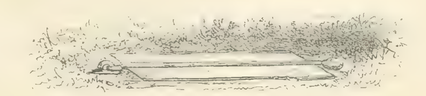
On rapporte que pendant trois années et demie de pontificat Martin ne s'appliqua qu'aux devoirs de la religion et aux pratiques monacales; aussi les prêtres de Rome montrèrent-ils un grand mépris pour ce pontife; ils disaient de lui : « Que la chrétienté n'avait que faire d'un semblable pape; qu'ils trouvaient mieux leur compte dans le règne d'un homme qui entendait l'art d'agrandir les possessions du saint-siége et de faire affluer les offrandes des peuples dans son épargne. »

D'après ce raisonnement, il s'ensuivrait que la grandeur et la majesté de l'Église demandent un chef qui possède non pas les vertus d'un apôtre, mais les talents d'un habile diplomate. Le clergé veut un pontife qui ait le courage de se damner pour le bien et l'agrandissement de ses États; il exige que les papes se dévouent pour la république chrétienne, comme Curtius et Décius s'étaient dévoués pour la république païenne. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les Évêques de Rome se conformant à cette politique, s'efforcer d'agrandir les États de l'Église par la ruse, par le crime, par les assassinats et les violences de toute sorte.

Martin III, scrupuleux et bigot, laissa dépérir le temporel, qui était indispensable pour le maintien du spirituel; aussi est-il passé à la postérité avec la réputation d'un mauvais pape.

Cependant Martin accorda de grands priviléges à plusieurs diocèses; et l'on assure qu'il écrivit une lettre fort remarquable à Sicon, évêque de Capoue, homme ignorant, prêtre impudique et débauché; le saint-père reprochait vivement au prélat d'avoir donné en fief à son diacre une église que ses prédécesseurs avaient accordée aux moines bénédictins pour établir un monastère; il lui ordonnait impérieusement de transformer sans délai cette basilique et ses dépendances en un couvent qui serait déclaré indépendant de la juridiction du siége de Capoue, et resterait sous la direction des religieux de Saint-Benoît. Il lui défendait également de conserver aucune relation avec le jeune diacre, qui passait pour son mignon, sous peine d'être déposé et excommunié.

Martin III mourut l'année 946.





Intronisation d'Agapet. — Ignorance profonde des pontifes de Rome. — Politique du patrice Albéric dans l'élection des papes. — Concile d'Ingelheim. — Querelle scandaleuse entre deux archevêques. — Agapet appelle Othon en Italie. — Mort du pape.

Agapet II était Romain de naissance; il fut élu, comme son prédécesseur, par la faction d'Albéric. Cet ambitieux patrice désirant conserver son crédit et maintenir sa tyrannie dans Rome, ne voulait élever sur le saint-siége que des pontifes faibles, ignorants et incapables de gouverner les affaires temporelles; il se trompa néanmoins sur le nouveau chef de l'Église qu'il fit introniser en 946.

La division entre les principaux seigneurs d'Italie était à son comble : et l'autorité du roi Hugues avait beaucoup diminué depuis que le grand Othon et Herman, duc de Souabe, avaient envoyé des secours à Bérenger pour rétablir sa puissance dans la péninsule romaine. Agapet entreprit néanmoins de réconcilier le patrice Albéric et le roi Hugues, sans prévoir quelle serait l'issue de ses négociations.

La première action du pape fut d'établir artificieusement la domination spirituelle sur les Églises de l'empire; dans ce but, il envoya au prince Othon le légat Marin, évêque de Polymarte ou Bormazo en Toscane, pour réunir un concile général. Cette assemblée, composée de prélats français et germains, se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7 du mois de juin, l'an 948, en présence des rois Othon et Louis : Marin la présida. Malgré l'opposition du synode, le légat rétablit impérieusement dans la dignité épiscopale Artaud, l'ancien évêque de Reims, qui avait été chassé de son siége par Hugues comte de Paris.

Vers la même époque, Hadumar, abbé de Fulde, fit un pèlerinage à Rome pour instruire Agapet de la dissidence qui existait entre Hérold et Gérard, archevêques de Salzbourg et de Lorc ou Lauréac, qui tous deux se prétendaient métropolitains de toute la Pannonie. Le pape leur écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que l'Église de Lauréac avait bien été primatiale pour les deux Pannonies avant les incursions des Huns, mais que les ravages des barbares avaient obligé le métropolitain de transférer son siége dans une autre ville; et que depuis cette époque, Salzbourg avait été érigée en archevêché; qu'en conséquence ils occupaient légitimement leurs siéges respectifs, et que les deux prélats devaient conserver l'un et l'autre leur rang et leur diocèse. Agapet décidait que la juridiction de la Pannonie occidentale appartenait à Hérold, et la partie orientale avec le pays des Avares, des Moraves ou Slaves convertis, à l'archevêque Gérard.

Après avoir favorisé les intérêts de Bérenger pendant dix années entières, Agapet reconnut que les rois trop puissants deviennent des tyrans pour les peuples; il appela alors en Italie l'empereur Othon; mais avant l'arrivée de ce prince, le saint-père fut pris d'un mal subit et mourut en 956.



Jean XII, pape sacrilège et incestueux, déposé par le concile de Rome



Octavien, fils incestueux du patrice Alberic et de Marozie, est élevé sur le trône pontifical. — Révoltes dans Rome. — Incestes monstrueux de la Marozie et du jeune pape. — Histoire de Théophylacte, patriarche de Constantinople, âgé de seize ans. — Débauches, scandales, désolation dans les Églises d'Orient et d'Occident. — Guerre suscitée par le pape Jean. — Othon est rappelé de nouveau en Italie. — Il est couronné empereur. — Magdebourg est érigée en métropole. — Jean se révolte contre l'autorité de l'empereur. — Les Romains chargent le pape d'accusations infâmes. — Le pontife envoie des ambassadeurs à Othon. — L'empereur entre en Italie. — Le pape s'enfuit honteusement. — Concile de Rome. — Les cardinaux et les évêques accusent le pontife de crimes horribles. — L'empereur ordonne à Jean de comparaître devant le concile. — Déposition de Jean XII.

La confusion qui régnait dans le gouvernement politique de l'Italie s'accroissait chaque jour par les rivalités des rois et des empereurs; bientôt les mêmes luttes, les mêmes divisions éclatèrent dans le gouvernement de l'Église.

Dans chaque ville, les évêques et les abbés élus par un prince étaient bientôt renversés par d'autres compétiteurs soutenus par un nouveau maître. Il n'existait aucune hiérarchie dans l'Église; les inférieurs condamnaient leurs supérieurs, et souvent des laïques sans caractère sacré s'emparaient des bénéfices et se créaient prélats de leur propre autorité. C'est ainsi que devint pape le jeune Octavien, fils du patrice Albéric, lui-même le fils et l'amant de la Marozie.

Selon quelques auteurs, le nouveau chef de l'Église n'avait que douze ans; d'autres affirment qu'il atteignait sa dix-huitième année; tous conviennent qu'il était dans un âge fort tendre, et que déjà l'infâme Marozie, par un double inceste, l'avait initié aux plus honteuses débauches. Les intrigues, les promesses, les présents acquirent au jeune Octavien le trône pontifical, et aussitôt après son élévation il quitta son nom et prit celui de Jean XII.

Ce règne, commencé sous des auspices sacriléges, finira par une chute épouvantable! Baronius fait le portrait du pape enfant en termes fort spirituels; il l'appelle un avorton, et le représente comme un acteur qui paraîtrait sur un théâtre, couronné de la tiare et chargé de remplir le rôle de pontife.

A la même époque, et comme si la Providence avait voulu montrer aux hommes toute l'horreur que leurs crimes inspiraient à la Divinité, le siége de Constantinople était également occupé par le jeune Théophylacte, un patriarche de seize ans, qui commandait au clergé corrompu de l'Église grecque. Ce jeune ambitieux, soutenu par une femme puissante, avait été sacré en présence des légats du pontife romain et d'après un décret d'élection rendu par un conciliabule de prêtres infâmes.

Théophylacte, élevé à la plus haute dignité de l'Église, dans l'âge où les passions sont dans toute leur effervescence, s'abandonna aux actions les plus criminelles et les plus honteuses; il vendait les ordres et les promotions; il ne consacrait ni prêtres, ni diacres, ni abbés ou prélats, qu'on ne lui donnât de l'argent, qu'il dissipait bientôt avec ses mignons et ses courtisanes. Passionné pour la chasse, il avait rassemblé dans ses écuries plus de trois mille chiens et près de deux mille chevaux qu'il nourrissait avec des pignons, des pistaches, des noisettes, des dattes, des raisins secs et des figues trempées dans des

vins généreux et parfumés des aromes les plus suaves. On raconte qu'un jour de jeudi saint, pendant qu'il célébrait l'office divin, un de ses palefreniers vint l'avertir que sa cavale chérie avait mis bas un nouveau poulain; aussitôt le patriarche quitta l'auguste cérémonie en habits pontificaux pour se rendre dans ses écuries, laissant les fidèles dans la stupeur et l'étonnement. On prétend que pour rendre les cérémonies religieuses plus attrayantes, il imagina d'admettre dans les basiliques les comédiennes et les courtisanes, qui se livraient à des danses lascives au son des instruments.

Enfin dans une partie de chasse, Théophylacte fit une chute terrible, et par suite cracha le sang; malgré son état de maladie, il ne voulut pas interrompre son genre de vie, et il mourut d'épuisement.

Quant à Jean XII, Maimbourg dit : « Après son exaltation, Octavien changea de nom, mais il ne changea pas de mœurs; car il est certain qu'il n'y eut jamais de prêtres qui aient déshonoré plus que lui la tiare pontificale par toutes sortes de vices et de crimes. Cependant Dieu permit que sa mort fût aussi funeste et aussi malheureuse que son existence avait été honteuse et déplorable. »

Octavien réunissait dans ses mains le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle, ou plutôt il faisait peser sur l'Italie une double tyrannie qu'il pouvait exercer sans crainte, étant soutenu par les satellites de sa famille. Il forma le projet de s'emparer du duché de Spolette, et il marcha à la tête d'une armée contre Pandulfe, prince de Capoue; mais celui-ci ayant été secouru par Gisulfe, prince de Salerne, Jean XII fut contraint de battre en retraite et de demander la paix.

Bérenger, non moins ambitieux que le saint-père, voulait étendre sa domination sur les peuples, et traiter les citoyens de Rome comme les serfs de ses domaines; il devint tellement odieux que le pape fut obligé d'envoyer deux légats, Jean, cardinal-diacre, et Azon, scriniaire de l'Église romaine, pour supplier Othon de venir délivrer les provinces italiennes de leur tyran. Le vénérable Valbert, archevêque de Milan, vint également se jeter aux pieds du prince, réclamant sa protection contre Bérenger et son fils Adalbert, qui l'avaient chassé de son siége au mépris des lois divines et humaines, pour le donner à Manassès, archevêque d'Arles. Presque au même moment le titulaire de Como adressait au roi des plaintes semblables contre la violence de Bérenger.

Vingt années s'étaient écoulées depuis que le grand Othon régnait glorieusement sur l'Allemagne; il avait dompté les Slaves et les peuples de Bohême; il avait soumis les provinces rebelles, pacifié la Germanie et reconquis tout le royaume de Lorraine; enfin il jouissait dans une paix profonde du fruit de ses nombreuses victoires. Mais comme l'ambition chez les rois est une passion insatiable, il sacrifia le repos des peuples au désir de posséder un plus grand empire; il rassembla en toute hâte une armée puissante et envahit la Lombardie. Tout plia devant lui : les députés du peuple, les seigneurs et les chefs du clergé s'étant assemblés à Milan, déclarèrent Bérenger et Adalbert son fils déchus de tous leurs droits; Othon fut proclamé roi d'Italie, et il reçut, selon l'usage, la couronne et le sceptre de fer; ensuite il se dirigea sur Rome avec ses soldats. Sa marche fut un véritable triomphe : cependant Jean XII exigea qu'avant de pénétrer dans la capitale chrétienne il fît le serment solennel qu'il lui conserverait la vie sauve et sa dignité de pontife, et ne prendrait à son égard aucune résolution; qu'il maintiendrait tous les priviléges de l'Église romaine, et ferait même la restitution au saint-siége de tous les domaines qu'il enlèverait à leurs ennemis.

Othon fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; la population entière se porta à sa rencontre au milieu des cris de joie; le pape le couronna empereur, lui fit serment sur le corps du saint apôtre Pierre de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Bérenger ni à son fils; les citoyens, les prêtres et les seigneurs firent le même serment. Alors le nouveau chef de l'empire d'Occident rendit à l'Église toutes les terres qui lui avaient été arrachées par les princes déchus; il fit au souverain pontife en particulier de magnifiques présents d'or et de pierreries; il confirma au saint-siége, par un acte authentique, les donations immenses de Pépin et de Charlemagne, comprenant Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, le duché de Spolette, celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, et plusieurs autres places de la Lombardie et de la Campanie, « si Dieu les met en notre pouvoir, » ajouta-t-il par une sage restriction. Cette donation fut copiée presque mot à mot sur celle de Louis le Débonnaire; Othon y annexa Rieti, Amiterne et cinq autres villes du royaume qu'il venait de conquérir. A la fin de l'acte on lit cette clause importante et remarquable : « Sauf en tout notre puissance, celle de notre fils et de nos descendants. »

On s'occupa ensuite de l'élection de Jean XII, qui n'avait pas été faite canoniquement; le clergé et la noblesse s'engagèrent à la régulariser, mais sous la condition cependant que le pontife s'engagerait publiquement, et en présence des commissaires de l'empereur, à conserver les droits des citoyens. On régla aussi l'administration de la justice; il fut convenu que les délégués du saint-siége et de l'empire feraient chaque année un rapport public sur toutes les causes qui auraient été jugées par les ducs ou par les prélats. Les abus devaient être signalés au pape, qui avait la liberté de les réformer aussitôt ou de permettre qu'ils fussent corrigés par les commissaires impériaux. Cette clause montre que le grand Othon se réservait la souveraineté et la juridiction définitive sur toutes les villes et sur les provinces qu'il avait données à la chaire apostolique. Ce diplôme est daté du 13 février 962, l'original, écrit en lettres d'or, fut gardé dans les archives de l'Église.

L'empereur obtint l'érection de Magdebourg en métropole; et dans la bulle qui fut expédiée à ce sujet il est dit : « Othon nous a représenté qu'après avoir vaincu les Slaves, il les avait convertis à la foi chrétienne. Alors, pour ne pas exposer ces peuples à retomber dans l'idolâtrie en les privant de directeur, et pour les conserver à notre religion sainte, nous ordonnons que le monastère de Magdebourg,



L'empereur Othon

bâti en Saxe, sur l'Elbe, et le plus voisin de ces nations, soit érigé en siége épiscopal, afin qu'il puisse les gouverner par ses suffragants.

« En exécution d'un vœu, fait par le prince dans une bataille contre les Hongrois, nous voulons également que le monastère de Mersbourg soit érigé en siége épiscopal, mais sous la juridiction de celui de Magdebourg, parce qu'un seul prélat ne pourrait point gouverner de si grandes provinces. Nous voulons encore que le cens et la dîme de tous les peuples que l'empereur a fait baptiser ou qui le seront par les soins de ses successeurs, puissent être répartis entre les évêchés que nous venons d'ériger; et nous ordonnons aux chefs du clergé de Mayence, de Trèves, de Cologne et de Salzbourg, de protéger de tout leur pouvoir ces nouvelles Églises. Enfin, lorsque Dieu, par le zèle du grand Othon ou de ses descendants, aura amené à notre communion les Slaves voisins, nous voulons qu'il soit établi dans leurs pays de nouveaux prélats ordonnés par le métropolitain de Magdebourg. » Cette bulle, expédiée le 14 février 962, ne fut exécutée que six ans après.

Quoique le pape Jean parût alors très-disposé à favoriser l'empereur, il oublia bientôt ses protestations de fidélité, par l'effet de la crainte où il était que le prince ne se contentât pas d'un titre imaginaire, et ne voulût exercer l'autorité dans Rome, comme avaient fait autrefois les souverains grecs ou gaulois. Le traître Jean envoya des ambassadeurs au fils de Bérenger, qui s'était retiré chez les Sarrasins, pour l'engager à lever l'étendard de la révolte, lui promettant sur l'Évangile que le saint-siége le seconderait dans ses entreprises contre Othon.

L'empereur ayant eu connaissance de cette négociation, en fut surpris et courroucé; cependant il espéra que le jeune pontife pourrait être ramené à des sentiments plus favorables par les conseils d'hommes sensés; et il envoya quelques vieux officiers de sa cour pour réclamer au sénat de Rome contre cette infraction au traité qui avait été fait avec le saint-siége.

Les seigneurs italiens, indignés de courber la tête sous le joug d'un pape sacrilége qui remplissait Rome de ses débauches et de ses débordements, firent cette réponse au prince : « Jean XII hait Othon par la même raison que le diable hait son créateur. Vous, seigneur, vous cherchez à plaire à Dieu, et vous désirez le bien de l'Église et de l'État; le pape,



Othon surpris par les rebelles à Rome

au contraire, aveuglé par la passion criminelle qu'il a conçue pour la veuve de son vassal Rainier, lui a donné le gouvernement de plusieurs villes et la direction de plusieurs couvents; et, ce qui est le comble du scandale, il a payé ses voluptés infâmes avec les croix et les calices d'or de la basilique de Saint-Pierre.»

« Une de ses concubines, Étiennette, vient de mourir sous nos yeux, dans le palais de Latran, en accouchant d'un fils qu'elle a déclaré appartenir au pontife. Enfin la demeure sacrée des papes est devenue sous le règne de Jean un affreux lupanar, le refuge des prostituées! Sa tante partage avec la Marozie sa mère les horreurs de l'inceste! Les femmes romaines ou étrangères n'osent plus visiter les égli-

ses, car sur les marches de l'autel même ce monstre fait enlever les épouses, les veuves et les vierges! La pourpre ou les haillons, la beauté ou la laideur, tout doit servir à ses exécrables débauches! Les temples des apôtres tombent en ruines; la pluie du ciel inonde la sainte table; et les voûtes menacent d'écraser les fidèles. Voilà pourquoi Adalbert convient mieux au pape que l'empereur. »

Malgré ces accusations terribles des Romains, Othon n'osa pas encore punir la révolte du pontife, il se contenta d'assiéger Monte-Feltro, où Bérenger s'était enfermé. Jean lui députa aussitôt le protoscriniaire Léon, et Démétrius, l'un des principaux citoyens de Rome; il promettait de se corriger de ses erreurs, qui provenaient, disait-il, de son extrême jeunesse; il se plaignait en même temps de ce que l'empereur ne maintenait pas sa promesse en exigeant que les peuples prêtassent serment de fidélité à lui-même, et non au saint-siége; il le blâmait également de retenir à sa cour l'évêque Léon et Jean, diacre-cardinal, deux prêtres qui étaient de son église.

Othon répondit au saint-père : « Il est vrai que j'ai promis de rendre à la chaire apostolique toutes les terres de Saint-Pierre qui tomberaient en ma puissance; et c'est pour accomplir religieusement toutes mes promesses que je veux chasser Bérenger de sa forteresse Quant aux prélats Léon et Jean, que vous m'accusez de retenir prisonniers, je vous déclare qu'ils ont été arrêtés lorsqu'ils étaient en route pour se rendre à Constantinople afin de conférer avec mes ennemis. On a même pris avec eux Zachée, homme ignorant et fourbe, que vous aviez nommé évêque, ainsi que le Bulgare Salec, votre favori et votre mignon, qui devaient se rendre l'un et l'autre chez les Hongrois pour exciter ces peuples contre nous. Trahison indigne que je n'aurais pu supposer, si de mes yeux je n'avais vu les lettres scellées en plomb et revêtues de votre nom et signées de votre main. » Néanmoins Othon se détermina à faire partir pour Rome Landohard et Luitprand, évêques de Munster et de Crémone, avec les députés du pontife; ceux-ci furent reçus au palais de Latran avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère, mais huit jours après, Jean XII les renvoya avec les prélats Jean et Benoît, et la trahison fut consommée.

Adalbert entra dans la ville sainte avec tout l'éclat d'un triomphateur, et prit possession de l'ancien palais des patrices. En apprenant cette nouvelle perfidie du pape, Othon résolut d'en tirer une éclatante vengeance, et marcha aussitôt sur Rome pour secourir ses partisans, qui s'étaient emparés du château de Saint-Paul. Mais à son approche, le pape et Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux les trésors de Saint-Pierre. L'empereur trouva la population de Rome divisée en deux camps; les vagabonds, les voleurs et les bandits soutenaient le pontife; les citoyens honorables et le peuple s'étaient déclarés pour lui : la présence de son armée changea la face des choses, tous jurèrent au prince une fidélité inviolable, et s'engagèrent à ne jamais élire un pontife sans son consentement ou celui du roi son fils.

Trois jours après l'arrivée d'Othon, les prélats italiens et allemands, la noblesse, le clergé et le peuple romain, lui adressèrent leurs suppliques pour l'engager à convoquer un concile afin de remédier à tous les désordres et aux maux infinis que souffrait l'Église. Othon se rendit à leurs prières, et fit tenir une assemblée dans laquelle se trouvèrent environ quarante évêques, treize cardinaux-prêtres, trois diacres, plusieurs moines et un grand nombre de citoyens. Lorsque le silence se fut établi, l'empereur appela à haute voix le pontife Jean XII; et comme personne ne se présentait pour répondre, il demanda quels étaient les motifs qui empêchaient le saint-père de paraître à cette auguste réunion.

Un évêque prit alors la parole : « Nous sommes surpris, seigneur, que vous demandiez ce que n'ignorent pas même les peuples qui habitent les lointaines contrées de l'Inde : les crimes de Jean XII ont été commis au grand jour par cet exécrable pontife, qui plaçait sa gloire dans l'infamie! » L'empereur demanda alors que les accusations fussent formulées d'une manière plus précise : aussitôt tous les évêques et les cardinaux se levèrent spontanément, et l'un après l'autre ils prirent la parole contre le pape, l'accusant de s'être rendu coupable d'horribles impiétés, de blasphèmes, de sacriléges, de profanations, d'adultères, de viols, d'incestes, de sodomie, d'empoisonnements et de meurtres.

Pierre, cardinal-prêtre, déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe en état d'ivresse; Jean, évêque de Narni, dit qu'il avait consacré un diacre dans une écurie; Jérôme, cardinal-diacre, affirma qu'à la suite d'une orgie le pape avait conduit une courtisane dans le temple, et que l'adultère s'était accompli sur les marches de l'autel. Enfin on lut un long mémoire dans lequel se trouvaient inscrits tous les crimes de Jean XII. « Le saint-père était accusé d'avoir vendu l'épiscopat; d'avoir ordonné prêtres ou évêques des enfants en bas âge, de s'être livré publiquement à des incestes monstrueux avec sa tante et avec la Marozie sa mère; d'avoir dissipé le patrimoine des pauvres avec les courtisanes Rainier, Étiennette, Anne et sa nièce; d'avoir transformé le sacré palais en un lieu de prostitution; d'avoir fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui était mort entre les mains du bourreau; d'avoir fait égorger en sa présence le cardinal sous-diacre Jean, après lui avoir fait arracher les parties naturelles; et plût à Dieu, ajoutaient les prélats, qu'on lui eût fait à lui-même cette cruelle opération! Enfin, on l'accusait d'avoir parcouru les rues de Rome l'épée au côté, le casque en tête et revêtu d'une cuirasse; d'avoir nourri des meutes de chiens, des chevaux de chasse...... » Cette lecture achevée, ses anciens affidés, clercs ou laïques, déclarèrent que le pontife avait bu du vin à la santé du diable; ils affirmèrent qu'en jouant aux dés il invoquait le secours de Jupiter, et que dans ses orgies il s'appelait lui-même le prêtre de Vénus; ils jurèrent qu'il ne disait ni matines, ni heures canoniales, et qu'il ne faisait point le signe de la croix.

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait Othon, il fit dire à l'assemblée par Luitprand, évêque de Crémone : « Il arrive quelquefois, et nous le savons par notre propre expérience, que les hommes élevés en dignité sont calomniés par les envieux; ne vous étonnez pas si j'é-

prouve de la défiance en écoutant l'horrible accusation qui vient d'être lue par le diacre Benoît. Aussi, je vous en conjure au nom du Dieu qu'on ne peut tromper, au nom de sa sainte mère, et par le corps du saint apôtre Pierre, en présence duquel nous sommes réunis, je vous en supplie, n'avancez rien contre le pontife Jean XII dont il ne soit effectivement coupable et qui n'ait été vu par des hommes dignes de foi. »

Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome s'écrièrent : « Si le pape Jean n'a pas commis les abominations que le diacre Benoît vient de lire, et encore d'autres atrocités plus horribles, que saint Pierre ne nous délivre point de nos péchés ! que nous restions à jamais chargés d'anathèmes, et que le Seigneur nous place à sa gauche au jour du jugement dernier ! » On fit venir dans le concile des soldats du prince qui déclarèrent avoir vu le saint-père l'épée à la main, le casque en tête, escorter ses courtisanes, et précéder les chariots qui emmenaient les candélabres, les crucifix, les calices, les burettes et les patènes sacrées. L'empereur répondit : « Chaque soldat de mon armée est un témoin irrécusable ; je crois tout, et d'ailleurs ne sais-je pas moi-même que Jean s'est rendu coupable de parjure envers nous par son alliance avec Adalbert ? néanmoins nous entendrons sa défense avant de le condamner. »

En effet, le prince lui envoya cette lettre : « Nous sommes venus à Rome pour le service de Dieu, très-saint Père ; et comme nous demandions aux prêtres la cause de votre absence, ils ont avancé contre vous des accusations horribles ; clercs et laïques vous ont accusé de sacriléges, de concussions, d'homicides et d'abominables incestes ; ils ont tous déclaré que vous aviez bu du vin pour l'amour du démon, que vous aviez invoqué dans vos orgies les dieux des païens qui président aux débauches. Nous vous prions instamment de venir vous justifier devant nous ; et si vous craignez quelque violence du peuple, nous vous promettons avec serment de faire respecter votre personne, et nous vous donnons l'assurance qu'il ne se fera rien contre les canons. »

Le pontife ayant lu cette lettre se contenta d'y faire cette réponse, qu'il adressa au concile : « J'apprends qu'on veut élire un autre pape ; si vous persistez dans ce dessein, je vous excommunie au nom du Dieu tout-puissant, afin que vous n'ayez le pouvoir ni de faire cette élection, ni de célébrer la messe. »

Et des prêtres ont été assez insensés pour vouloir réhabiliter la mémoire de Jean XII, et pour soutenir qu'après avoir fulminé sa bulle d'excommunication, cet exécrable chef de l'Église ne pouvait plus être déposé du pontificat !!...

L'assemblée, dont les fanatiques prétendent contester le pouvoir, jugea néanmoins qu'on devait renverser de la chaire de saint Pierre le monstre qui la profanait, mais avant de rendre la sentence, on le cita encore à comparaître devant le concile ; voici la lettre synodale qui lui fut adressée : « Très-saint Père, vous n'avez point encore répondu à l'empereur Othon, et vous n'avez pas envoyé des députés pour expliquer vos moyens de défense ; veuillez nous en donner les motifs. Nous consentons à reconnaître votre autorité si vous venez parmi nous pour vous justifier ; mais si vous refusez de le faire sans donner des excuses légitimes, nous mépriserons votre excommunication et nous la retournerons contre vous-même : car Judas avait également reçu avec tous les apôtres le pouvoir de lier et de délier ; mais après son crime, il ne put lier que lui-même. »

Adrien, cardinal-prêtre, fut chargé de porter cette seconde citation, qui demeura sans réponse comme la première ; alors les Pères s'assemblèrent pour la troisième fois, et Othon ouvrit la séance par le discours suivant : « Nous avons attendu Jean pour formuler nos plaintes contre lui ; maintenant, comme nous savons qu'il ne viendra point, nous vous prions d'examiner sa conduite. Pendant qu'il était opprimé par Bérenger et par Adalbert, nos sujets rebelles, il nous a envoyé des députés en Saxe, nous implorant au nom de Dieu pour que nous vinssions délivrer l'Italie et l'Église des deux tyrans qui la désolaient : vous savez ce que j'ai fait. Cependant, oubliant la fidélité qu'il m'avait jurée dans ce lieu même, il a fait venir à Rome le traître Adalbert ; il s'est révolté contre mes troupes, et le ministre de paix, devenu capitaine de guerre, s'est revêtu de la cuirasse et du casque. Que le concile prononce son jugement ! »

Un évêque répliqua au nom de tous : « Nous déclarons, seigneur, que pour un grand scandale il faut un remède extraordinaire. Si ce pontife exécrable ne nuisait qu'à lui-même, nous devrions le tolérer ! Mais comme son affreux exemple pervertit la chrétienté entière, nous vous prions donc, magnanime empereur, de chasser ce monstre de la sainte Église romaine, et de mettre à sa place un homme qui donne l'exemple de la sagesse et des vertus. »

Le prince répondit : « Nous le voulons. »

Tel fut le décret qui déposa Jean XII du siége pontifical, l'an 963.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'un pape ne saurait perdre l'autorité souveraine, quelque grands que soient ses crimes : penser le contraire, disent-ils, est la plus coupable des hérésies. Mais en admettant à la lettre la vice-déité des pontifes, qui voudra croire que Dieu ait pu confier le soin de son Église à un homme plus digne que Jean XII d'être appelé l'émule d'Héliogabale ? La foi la plus robuste, le fanatisme le plus stupide, ne sont-ils pas révoltés à l'idée d'une pareille morale ? Quoi ! un voleur, un meurtrier, un incestueux, peut représenter dignement le Christ sur le trône pontifical ! Il peut excommunier les victimes de ses crimes infâmes ! parce que la religion le veut, le commande ainsi !

Lorsqu'on voit des monstres semblables à Jean XII assis sur la chaire de l'Apôtre, il est impossible de croire que l'esprit divin s'incarne dans les pontifes ; car il faudrait alors que l'humanité repoussât le christianisme lui-même comme une religion antisociale et immorale. Vainement le cardinal Baronius Platine, le Père Maimbourg et la plupart des historiens ecclésiastiques avouent-ils que l'Eglise était alors gouvernée par des papes indignes ; cette confession ne suffit pas pour justifier l'institution de la papauté, au contraire elle la condamne, puisqu'elle vient corroborer cette vérité, que des hommes élus et consacrés pontifes ont dépassé par leurs débordements tout ce que le paganisme avait de plus hideux dans ses doctrines matérialistes.



Élection de Léon VIII. — Conspiration contre Othon. — Les Romains attaquent la garde allemande. — Les conjurés sont vaincus
Générosité de l'empereur.

Après la déposition de Jean, les évêques s'étant de nouveau réunis en concile, choisirent pour pontife le vénérable Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, homme d'un mérite et d'une vertu éprouvés; l'empereur consentit à cette élection, qui se fit au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le nouveau pape était Romain de naissance, et fils de Jean, protoscriniaire comme lui; il fut emmené avec pompe par les cardinaux au palais de Latran, selon la coutume, pour subir l'épreuve de la chaise percée; ensuite il fut ordonné dans l'église de Saint-Pierre; le clergé, les nobles et le peuple lui jurèrent fidélité.

Cette élection terminée, tout rentra dans l'ordre; et Othon, croyant n'avoir plus rien à craindre, ni du côté des Romains, qui l'avaient accueilli avec de si grandes démonstrations de respect, ni de la part de Jean XII, qui avait perdu toute son autorité dans la ville sainte, se détermina, pour soulager les citoyens, à renvoyer son armée dans ses quartiers d'hiver en Ombrie, et il ne retint près de lui qu'un petit nombre de troupes qui formaient sa garde particulière. Mais il reconnut bientôt combien peu on doit compter sur la fidélité des prêtres; car ceux-là même qui avaient imploré son secours contre Bérenger furent les premiers à conspirer contre sa personne.

Jean XII secondé par les partisans qu'il avait conservés dans la ville, excita les mécontentements dans le peuple, fit répandre des libelles où il accusait le concile qui l'avait déposé, de s'être rendu coupable d'une hérésie énorme, d'avoir méconnu le droit ecclésiastique, d'avoir renversé les traditions des Pères, d'avoir violé les canons contre toute justice, enfin d'avoir foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines. A lui seul, disait-il, appartenait le pouvoir de convoquer légitimement le clergé, les nobles et le peuple romain; à Dieu seul appartenait la puissance de juger un pape, quelque abominable qu'il pût être, ainsi que l'avaient décidé le synode de Sinuesse, tenu sous le pontife Marcellin, et celui des prélats italiens et ultramontains, tenu dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de Charlemagne. Il appelait Léon VIII un antipape; l'empereur un tyran, un parjure, et il les vouait tous deux à l'exécration des hommes, ainsi que les évêques, les cardinaux, les diacres, les prêtres et les seigneurs qui avaient assisté à cette assemblée sacrilége. Il permettait aux fidèles de leur courir sus, de les frapper par le fer ou de les faire mourir par le poison, d'après l'autorité qu'il avait reçue de saint Pierre, lui, Jean XII, véritable pontife, élu, ordonné, sacré et intronisé canoniquement par tous les fidèles. Il avertissait les Romains que Dieu avait frappé d'aveuglement l'exécrable Othon, qui était venu se livrer lui-même entre leurs mains avec une poignée de soldats; il leur commandait de l'assiéger dans son palais, et de le massacrer sans pitié.

Pour donner plus de force à leurs déclamations, les agents du pape prodiguaient l'or aux ecclésiastiques, et promettaient que Jean, à son retour, parta-



Adélaide, une des courtisanes de l'Eglise canonisée

gerait avec eux les trésors qu'il avait emportés dans sa retraite. Les haines secrètes, les ambitions trompées, et surtout l'avarice insatiable du clergé, firent entrer dans la conspiration un grand nombre de prêtres; la populace, entraînée par le fanatisme, seconda leurs projets de rébellion; et le 2 janvier 964, au signal donné par les cloches des églises, le clergé se réunit en armes, et marcha en ordre de bataille vers le pont du château pour surprendre l'empereur.

Instruit de la révolte par le bruit même des séditieux, Othon s'avança à leur rencontre à la tête de ses fidèles Allemands, et se saisit de l'entrée du pont, où il arrêta les Romains. Après une légère résistance, tous les prêtres lâchèrent pied, et prirent la fuite avec tant de désordre, qu'une panique se répandit parmi les rebelles; tous en voulant s'échapper tombèrent les uns sur les autres, et restèrent exposés sans défense à la fureur des soldats.

Heureusement Léon VIII sortit au même instant du palais patriarcal et fit arrêter le carnage; le lendemain, le généreux Othon lui accorda encore le pardon des coupables, à la condition cependant que les Romains donneraient cent otages choisis parmi les personnes les plus influentes de la ville, et qu'ils lui prêteraient un nouveau serment de fidélité.

Dans le même temps, on apprit la nouvelle de la reddition de Monte-Feltro, dernière forteresse où Bérenger, après un siége long et malheureux, s'était vu forcé de se rendre à discrétion; il fut envoyé prisonnier en Allemagne, où il mourut huit jours après. Sa chute était la juste punition de la violence qu'il avait voulu exercer sur la princesse Adélaïde, veuve de Lothaire, comte de Paris et duc de France, pour la contraindre à épouser son fils. Adélaïde, pour se garantir de ses persécutions, s'était placée sous la protection d'Othon le Grand; et celui-ci, par une ambition condamnable, non-seulement avait consenti à la protéger, mais encore l'avait épousée, quoiqu'il sût parfaitement qu'elle avait été souillée par les embrassements de Hugues, père de Lothaire, avant son mariage et même depuis son veuvage. Après tout, il importe peu à un roi d'épouser une courtisane, pourvu qu'elle ait des provinces en dot! Othon la prit pour femme, parce que indépendamment des grands biens qu'il acquérait, son mariage avec Adélaïde lui fournissait le prétexte de revendiquer plusieurs duchés français et italiens qu'elle réclamait comme héritage de son premier mari. Plus tard nous verrons cette même Adélaïde, deux fois adultère et incestueuse, devenir la maîtresse d'un pape et prendre place dans le catalogue des saintes!

Othon, regardant l'Italie comme entièrement pacifiée, se prépara à partir pour rejoindre son armée dans l'Ombrie, et rendit les otages des Romains, espérant par cet acte de clémence s'attacher l'affection du clergé. Mais à peine était-il sorti des murs de la ville, que les prêtres conspiraient déjà contre le prince et contre le pontife.





JEAN XII

RÉTABLI PAR UNE RÉVOLTE

Les dames romaines organisent une nouvelle révolte contre l'empereur Othon. — Jean usurpe une seconde fois le saint-siége. — Conciliabule du pontife. — Sa cruauté. — Il fait couper la main droite au cardinal diacre Jean qui s'opposait à son usurpation. — Il condamne Azon, protoscriniaire et ami de Léon, à avoir le nez et la langue arrachés et deux doigts de la main droite coupés par le bourreau. — Jean XII surpris en adultère est tué dans les bras de sa maîtresse. — Réflexions sur les débauches de ce pontife.

Les femmes adultères et les courtisanes de Rome désiraient impatiemment le rétablissement de Jean XII sur le saint-siége; elles parcouraient les tavernes, répandaient de l'or à pleines mains, et se livraient à des orgies dégoûtantes avec les vagabonds et les bandits, afin d'augmenter le nombre des partisans de Jean XII. Bientôt elles réussirent à former une armée de tous les scélérats de l'Italie; et cet infâme pape rentra en triomphe dans Rome par la porte Dorée, pendant que le vénérable Léon s'échappait secrètement par-dessus les remparts, afin d'éviter la vengeance de son cruel compétiteur.

A peine installé au palais de Latran, Jean XII décréta la tenue d'un concile, et les mêmes prélats qui l'avaient proscrit, l'acclamèrent de nouveau devant le corps de l'apôtre saint Pierre.

Le pape, entouré de bacchantes échevelées et de hideux satellites, se leva de son siége, et prononça le discours suivant : « Vous savez, mes chers frères, que j'ai été arraché du saint-siége par la violence de l'empereur; aussi le synode que vous avez tenu ici même pendant mon absence et au mépris des coutumes et des canons ecclésiastiques, doit être anathématisé à l'instant; vous ne pouvez reconnaître pour dominateur temporel celui qui a présidé cette assemblée impie, ni pour directeur spirituel celui que vous aviez élu pape. »

Tous ces prêtres éhontés répondirent : « Nous avons commis une prostitution en faveur de l'adultère et usurpateur Léon le scriniaire.

« Voulez-vous le condamner? » reprit le pontife. « Nous le devons, » répliquèrent les Pères.

Jean ajouta : « Les prélats ordonnés par nous peuvent-ils faire des ordinations dans notre palais patriarcal? Et quelle est votre pensée sur l'évêque Sicon, que nous avions sacré de nos mains, et qui a ordonné Léon, un de nos officiers de cour, néophyte, portier, lecteur, acolyte, sous-diacre, diacre, prêtre, et enfin, sans lui faire subir aucune épreuve, contre toutes les ordonnances des Pères, a osé le consacrer sur notre siége apostolique? Que pensez-vous de la conduite de Benoît, évêque de Porto, et de Grégoire d'Albane, qui ont appelé les bénédictions de Dieu et prononcé les oraisons sur l'usurpateur? »

L'assemblée répondit : « Qu'on les cherche et qu'on les amène devant nous. S'ils n'ont pas été retrouvés avant l'expiration de notre troisième séance, ils seront condamnés avec l'antipape, afin qu'à l'avenir aucun des officiers, des néophytes, des juges ou des pénitents publics, ne soit assez téméraire pour aspirer au degré suprême de l'Église. »

Alors le pontife prononça la sentence qui condamnait Léon VIII; il le déclara déposé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, avec menace d'anathème perpétuel s'il tentait de rentrer dans la ville sainte. On fit comparaître ensuite les



Jean, cardinal-diacre. Azon, protoscriniaire.

prélats qui avaient été ordonnés pendant le pontificat de Léon ; ceux-ci se présentèrent revêtus de chasubles et d'étoles, et ils écrivirent sur un parchemin qui leur fut donné : « Mon père n'ayant rien à lui, ne pouvait légitimement rien me donner. » Après quoi ils furent dégradés et remis au rang qu'ils occupaient avant l'usurpation de Léon.

Le lendemain, à la seconde session de ce conciliabule, Benoît de Porto et Grégoire d'Albane, qui avaient été saisis dans leurs palais, furent amenés devant les Pères. On leur fit lire à chacun ces paroles : « Moi, du vivant de mon Père, j'ai consacré à sa place Léon, officier de cour, néophyte et parjure; je l'ai fait contre toutes les ordonnances des Pères et les coutumes de l'Eglise. »

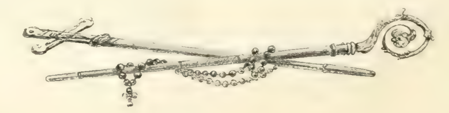
Ensuite Jean XII continua : « Quant à ceux qui ont prêté de l'argent au néophyte pour acheter la grâce de Dieu, nous les condamnons à perdre leur rang dans l'Église, s'ils sont prêtres ou diacres; et nous les excommunions s'ils sont prêtres ou laïques. Nous ordonnons qu'à l'avenir l'inférieur ne pourra jamais ôter le rang à son supérieur. Nous défendons aux moines de sortir des lieux où ils ont renoncé au siècle, et nous prononçons contre les coupables la peine de l'excommunication. »

Le concile adhéra à toutes les volontés du pape : le lendemain, jour de la troisième session, Sicon fut condamné par contumace; et les prélats qui avaient été dégradés dans les séances précédentes, furent rétablis dans leurs dignités en considération de leur lâcheté ; le pontife, pour justifier l'irrégularité de cette action, allégua l'exemple d'Étienne III, qui avait dégradé et réélu des évêques nommés par Constantin. Ainsi se termina cette saturnale.

Le saint-père fit ensuite couper la main droite au cardinal-diacre Jean ; il fit arracher la langue et le nez à Azon, protoscriniaire, et lui fit couper deux doigts de la main droite.

Jean XII ne survécut pas longtemps à ce nouveau triomphe. Une nuit, il fut surpris par un seigneur romain dans les bras de sa femme ; et le mari, dans sa fureur, le frappa si violemment à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne; le saint-père fut transporté sans connaissance au palais patriarcal, et il mourut huit jours après, le 20 mars 964. Les prêtres firent courir le bruit que Jean s'était battu avec le démon.

Ce prêtre abominable avait souillé la chaire de saint Pierre pendant neuf années entières, et avait mérité d'être nommé le plus scélérat de tous les papes ; cependant, ajoute Platine, il y eut des papes encore plus scélérats que Jean XII ! Le diable lui-même serait assurément assez embarrassé pour désigner celui des papes qui a surpassé les autres en crimes et en scélératesses !





Drôleries et superstitions catholiques. Procession de pénitents pendant l'attaque de Rome par l'empereur Othon



BENOIT V

—

[illegible]

Les Romains persévèrent dans leur révolte contre Othon. — Élection séditieuse de Benoît V. — Othon revient à Rome. — Siége de la ville sainte. — Le pape monte tout armé sur les remparts pour repousser les ennemis — Famine dans Rome. — Exil et mort de Benoît

Bien persuadés qu'après avoir tiré l'épée contre un prince, il faut jeter le fourreau, les Romains persistèrent dans leur révolte ; et au mépris des serments de fidélité qu'ils avaient faits à l'empereur, ils élevèrent sur le saint-siége Benoît, cardinal diacre de l'Église. Un concours immense de peuple assista à cette élection, et tous, prêtres et bourgeois, jurèrent de défendre le pontife contre la puissance d'Othon, ou de mourir les armes à la main.

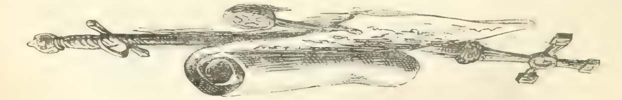
Benoît V, Romain de naissance, homme très-recommandable par son savoir et par ses vertus, fut intronisé sans obstacle, l'empereur étant occupé pour le moment aux opérations du siége de Camerino.

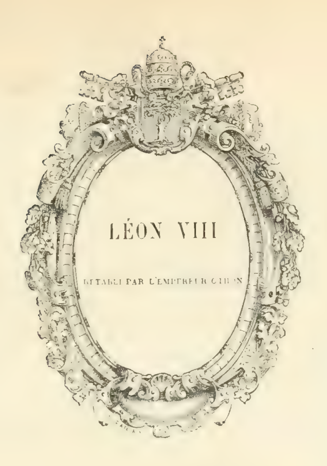
Mais lorsqu'il eut appris la révolte des Romains, Othon leva brusquement le blocus et marcha enseignes déployées et sans s'arrêter jusque sous les murs de la ville sainte, ou plutôt de cette affreuse Babylone de l'Apocalypse. Ses troupes l'investirent de tous côtés, interceptèrent les communications, et empêchèrent qu'aucun homme pût sortir de la place.

Encouragé par Benoît, le peuple supporta avec courage les rigueurs du siége, et combattit vaillamment pour la défense de ses foyers; on raconte que le pape monta lui-même sur les remparts, revêtu de ses habits pontificaux, une hache d'armes à la main, et que du haut des murailles il lançait des anathèmes sur les assaillants et abattait les ennemis qui montaient à l'assaut.

Othon n'en pressa pas moins le siége avec vigueur, et bientôt la famine désola Rome ; alors le peuple sentit diminuer son courage avec ses forces ; la ville se rendit à discrétion et ouvrit ses portes à Othon et à Léon VIII, le 23 juin 964.

Benoît fut exilé à Hambourg, où il mourut de chagrin : ainsi finirent tous ces troubles, dont l'infâme Jean XII avait été le principal auteur !





Concile de Rome. — Cérémonies pour la déposition de Benoît. — Décret en faveur de l'empereur. — Le pontife accorde à Othon l'investiture des évêques et le droit d'élire les papes. — Réflexions sur la servitude des papes envers les empereurs. — Léon permet aux évêques de la Bavière de se marier. — Mort de Léon.

Devenu maître de Rome, Othon força une seconde fois les citoyens à reconnaître pour pape Léon VIII

Le pontife convoqua aussitôt en concile dans l'église de Latran les prélats et les seigneurs romains, italiens, lorrains et saxons : Benoît V, revêtu des habits pontificaux, fut amené devant les prélats qui l'avaient consacré ; et l'archidiacre cardinal Benoît, l'un de ces apostats qui avaient manqué trois fois à leurs serments, osa insulter à son malheur, en lui demandant par quelle autorité et de quel droit il avait revêtu les ornements pontificaux pendant la vie du vénérable Léon. « Ne te souvient il plus, usurpateur, ajouta l'indigne archidiacre, que tu as choisi pour chef avec nous le vénérable Léon, après avoir rejeté de l'Église l'abominable Jean? Peux tu nier le serment fait par toi à l'empereur ici présent? Réponds, as-tu juré que jamais toi ou les autres Romains vous n'éliriez ou n'ordonneriez un pontife sans le consentement du magnanime Othon ou du roi son fils?

Benoît pâlit en entendant ces interpellations faites d'un ton menaçant ; la crainte d'un supplice terrible s'empara de son âme ; il tomba à genoux au milieu du concile, et s'écria d'une voix lamentable : « Pardon, mes frères ; j'ai failli, ayez pitié de moi. » Le prince, ému à ce spectacle, pria l'assemblée de ne porter aucune atteinte à la vie de l'accusé ; il demanda seulement qu'on l'interrogeât sur les accusations de simonie et de rébellion.

Ce malheureux pape, l'esprit troublé par la terreur, se traînait sur les genoux en demandant grâce à l'empereur, à Léon VIII et aux évêques; enfin, au milieu de ses sanglots, il avoua qu'il se reconnaissait coupable ; il ôta son pallium et tendit en tremblant la férule ou bâton pastoral qu'on lui avait mis à la main. Léon le prit, le rompit en plusieurs pièces et les montra au peuple ; ensuite il fit étendre à terre le patient et lui arracha la chasuble et l'étole, en disant : « Nous privons du pontificat et de la prêtrise l'usurpateur du saint-siége, et nous ne lui laissons la vie que par égard pour le souverain qui nous a rétabli sur le trône. »

Après ce jugement, Benoît fut chassé du concile ; ensuite on s'occupa de rendre un décret par lequel le saint-père, le clergé et le peuple confirmèrent à Othon et à ses descendants le droit de choisir leurs successeurs pour le royaume d'Italie, d'établir les pontifes, de donner l'investiture aux prélats ; enfin on décida que dans l'avenir aucune élection de pape, d'évêque ou de patrice, ne pourrait être faite sans le consentement de l'empereur.

Dans cet acte, le saint-père s'autorisait de l'exemple du pontife Adrien, qui avait accordé à Charlemagne, avec la dignité de patrice, l'ordination du saint-siége et le droit de nommer aux prélatures vacantes ; ce droit d'investiture devint dans les siècles suivants le sujet de longues contestations entre les souverains temporels et les chefs spirituels de l'Eglise, qui réclamaient l'indépendance des élections. Cependant il est certain qu'avant même Charlemagne le

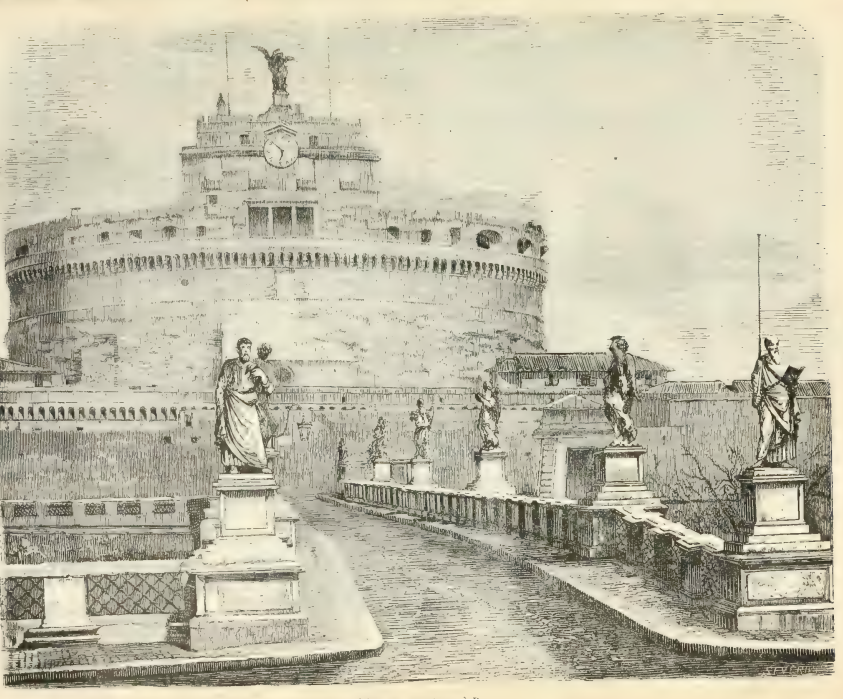
consentement des empereurs grecs était nécessaire pour l'ordination de l'évêque de Rome, comme l'attestent tous les historiens. Depuis le règne du grand Othon, les élections ne furent pas précisément enlevées au peuple ni au clergé, mais elles furent soumises au contrôle de l'empereur. Quand un prélat était mort, on portait sa crosse et son anneau au prince, qui les donnait à celui qui devait prendre possession du bénéfice; le nouveau titulaire ne pouvait se faire sacrer par son métropolitain qu'après avoir rempli cette formalité. Les autres charges ecclésiastiques étaient conférées par le chef du diocèse, à moins que le prince ne voulût présenter quelqu'un de ses favoris; et il suffisait même aux rois de recommander un de leurs sujets, pour qu'en vertu de cette expectative il fût pourvu à la première vacance. C'est ainsi qu'en usèrent les empereurs d'Occident et particulièrement les trois Othon.

Malgré ces précédents nombreux et incontestables, le cardinal Baronius entreprit de prouver la falsification des deux actes d'Adrien Ier et de Léon VIII; il déclama avec beaucoup d'aigreur contre le moine Sigebert, qu'il accusait d'avoir fabriqué ces pièces pour favoriser l'empereur Henri IV, dont il soutenait le parti contre Grégoire VII. Si l'on voulait réfuter les écrits de Baronius, il suffirait d'observer que les raisons avec lesquelles il combat l'authenticité de l'acte d'Adrien sont complètement erronées; il prétend que dans un de ses capitulaires Charlemagne laisse au clergé et au peuple l'élection libre de leurs évêques; mais ce capitulaire, attribué au grand empereur, est au contraire de son fils Louis le Débonnaire, comme l'a prouvé dans le second volume de ses conciles le savant et consciencieux Père Simon. L'acte d'Adrien, cité plus de cent quarante ans après dans un décret rendu par Léon sur le même sujet, se trouve encore dans Gratien, quoique les écrits de cet historien aient été corrigés et falsifiés par Grégoire XIII.

Léon VIII n'ayant plus de compétiteur, gouverna encore l'Église pendant un an et quatre mois; il mourut au commencement d'avril, l'an 965.

Sous son règne, la cour de Rome avait autorisé les évêques de Bavière à se marier; fait remarquable, qui depuis fut tenu dans l'oubli par la politique de tous les adorateurs du saint-siége.





Le château Saint-Ange à Rome



Intronisation de Jean XIII. — Révolte des Romains. — Le pontife est chassé de son siége. — Il fait assassiner le comte Rofrède, un de ses ennemis. — Othon pénètre en Italie. — Punition des rebelles. — Vengeance exercée par Jean XIII contre le préfet de Rome. — Il fait déterrer le cadavre de Rofrède, le fait traîner dans les boues de la ville et jeter à la voirie. — Un miracle en Pologne. — Histoire de la conversion des Polonais. — Fanatisme du roi Mieczislas. — Il condamne au supplice du feu les malheureux qui refusent d'embrasser le christianisme. — Les prêtres romains envahissent la Pologne et la soumettent au saint-siége. — Conversion des Hongrois. — Deux femmes changent la religion de la Pologne et de la Hongrie. — Concile de Ravenne. — Métropole de Magdebourg. — Évêché de Prague. — Pèlerinage de Mlada, la vierge de Bohème. — Le pape envoie des légats à Constantinople. — Mépris des Grecs pour Jean XIII. — L'empereur Nicéphore crée de nouveaux archevêchés en Italie. — Miracle éclatant de la chaîne de saint Pierre. — Dunstan, archevêque de Cantorbéry. — Baptême des cloches. — Mort de Jean XIII.

Othon Ier n'ayant pu gagner l'affection des Romains par sa douceur, se fit au moins redouter d'eux par ses armes toujours victorieuses; aussi, après la mort de Léon VIII, n'osèrent ils point procéder à une nouvelle élection sans l'autorisation de l'empereur; en conséquence ils lui députèrent Azon, protoscriniaire, et Marin, évêque de Sutri, pour le prier de nommer un pontife. Le prince reçut les envoyés avec honneur, et, satisfait de la déférence qu'on lui montrait, il permit aux Romains d'élever sur le trône pontifical un homme de leur choix, exigeant néanmoins que l'élection eût lieu en présence de ses commissaires Oger et Linzon, prélats de Spire et de Crémone. On porta d'un commun accord l'évêque de Narni au saint-siége, et il fut consacré sous le nom de Jean XIII; il était Romain et fils d'un évêque appelé aussi Jean.

Dès les commencements de son règne, le nouveau pape traita avec tant de hauteur les premiers citoyens et les gens de métiers, qu'il s'attira leur inimitié, et bientôt il fut chassé de Rome.

Ce fait est diversement raconté par les auteurs; quelques-uns affirment que Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, secondés par les chefs de corporations, arrêtèrent le pontife, l'enfermèrent au château Saint-Ange et l'envoyèrent ensuite à Capoue, où il passa onze mois en exil; mais Maimbourg, après avoir fait l'éloge de la conduite irréprochable, de la pureté de mœurs de Jean XIII, assure que le gouverneur de Rome, les principaux magistrats, les tribuns du peuple ou les capitaines des quartiers, voulurent entraîner le pape dans une révolte contre l'autorité souveraine, et que sur son refus de se joindre à eux, il fut assailli dans son palais à coups de pierres, chassé de la ville sainte et contraint de se retirer chez le comte Pandulfe, son ami, qui habitait Capoue.

Peu de temps après, le saint-père soudoya quelques bandits de la Calabre, et fit assassiner le comte Rofrède, son ennemi déclaré que les Romains avaient pris pour chef. La mort du consul et la défaite d'Adalbert, dont les troupes avaient été taillées en pièces sur les bords du Pô par l'armée de Burchard, lieutenant du grand Othon, vint porter le dernier coup à la rébellion.

Les Romains, ayant perdu leurs chefs, et ne pouvant plus compter sur Adalbert ni sur les Lombards, furent saisis de terreur à la nouvelle de l'approche de l'empereur, qui passait les Alpes dans le dessein

de punir sévèrement leur révolte; ils s'empressèrent de rappeler Jean XIII et de le rétablir sur le trône pontifical, espérant qu'il se placerait entre eux et la colère du souverain; mais ils se trompèrent dans leurs calculs.

Othon, à son entrée en Italie, fit saisir le prélat de Plaisance et les seigneurs lombards qui s'étaient déclarés pour Adalbert, et les envoya prisonniers en Allemagne; ensuite il s'avança vers la ville sainte, où l'on célébrait alors la fête de Noël. Tous les citoyens étaient dans la consternation et dans l'effroi; car l'empereur, justement irrité de leur perfidie, avait déclaré qu'il refuserait un nouveau pardon. En effet, après les fêtes, le prince fit pendre douze des principaux de la ville, et il abandonna le préfet Pierre à la discrétion du pontife.

Jean, au lieu d'intercéder pour son peuple, s'abandonna à toute sa rage contre la malheureuse victime qui lui avait été livrée; il fit couper le nez et les lèvres à l'infortuné préfet, et le fit attacher par les cheveux au cheval de la statue équestre de Constantin; par ses ordres les bourreaux souillèrent son visage d'excréments humains; ensuite on lui arracha ses vêtements, on le plaça à rebours sur un âne, avec des sonnettes à la tête et aux jambes. Dans cet état, il fut promené et flagellé par les exécuteurs publics dans toutes les rues de la cité et jeté tout sanglant dans un horrible cachot. Enfin Jean XIII fit déterrer le cadavre du comte Rofrède, le même qu'il avait fait assassiner, ainsi que celui d'Étienne le vestiaire; il les foula aux pieds sur la place publique, les fit traîner dans la boue, et ordonna au bourreau de les jeter dans les cloaques impurs de la voirie.

Les cruautés du chef de l'Église épouvantèrent le grand Othon, qui mit fin à ces sanglantes exécutions; le prince exigea seulement que les Romains se soumissent à des lois capables de les maintenir dans l'obéissance; à cet effet, il rendit de nouveaux décrets pour remplacer les capitulaires de Charlemagne; et les ordonnances de l'empereur des Franks firent place à une législation sévère et martiale.

Pendant que l'Italie gémissait sous le despotisme des papes, la malheureuse Pologne ouvrait les portes de ses villes à des prêtres qui avaient capté la confiance de Mieczislas, duc de ces contrées. On raconte que ce prince était né aveugle, mais qu'à l'âge de sept ans, lorsqu'on lui eut rasé la tête, selon l'usage de ces peuples, il recouvra la vue tout à coup. Sa mère, transportée de joie d'un événement aussi extraordinaire, conduisit aussitôt le jeune enfant dans la salle où étaient réunis les seigneurs de la province. Ceux-ci étonnés d'un semblable prodige envoyèrent chercher les devins les plus renommés qui déclarèrent que sous le règne de Mieczislas la Pologne serait éclairée par une grande lumière.

Le duc régnant donna tous ses soins à l'éducation de son fils, qui lui succéda l'an 964. Malgré la prédiction des devins, les commencements de ce règne ne répondirent pas aux espérances qu'on en avait conçues; le nouveau duc fut battu dans toutes les guerres qu'il soutint contre ses voisins; en outre il négligeait le gouvernement des affaires publiques, et passait les journées entières dans les festins et les nuits dans les bras de ses concubines. Comme le prince, épuisé par les excès, était menacé d'impuissance, il fit publier dans tous ses Etats que ceux qui lui indiqueraient les moyens d'avoir un héritier seraient généreusement récompensés : aussitôt quelques prêtres, qui s'étaient déjà répandus dans la Pologne, accoururent à sa cour, se présentèrent à lui comme magiciens, et lui assurèrent qu'il obtiendrait infailliblement un fils, s'il abjurait le paganisme, s'il répudiait les courtisanes qui remplissaient son palais, et s'il épousait une femme chrétienne. Les princes allemands dont les États étaient limitrophes, et qui avaient déjà embrassé le christianisme, appuyèrent ces moines de tout leur crédit; et bientôt Mieczislas, superstitieux comme le sont tous les gens ignorants, céda à leurs instances, et se décida enfin à envoyer une ambassade à Boleslas, roi ou duc de Bohême, pour lui demander en mariage sa fille Dambrawca, qui était douée d'une beauté remarquable.

Ce monarque répondit aux ambassadeurs qu'il lui était impossible d'accepter les propositions de leur maître, parce que les chrétiens ne pouvaient s'allier avec des idolâtres : mais que s'il consentait à se faire baptiser et à introduire la religion du Christ dans ses Etats, la princesse lui serait accordée avec empressement. Mieczislas adhéra aux désirs de Boleslas, et avant même l'accomplissement de son mariage, il permit aux missionnaires romains de prêcher l'Évangile à ses peuples; néanmoins il différa de se convertir jusque après son union avec la belle Dambrawca, qui eut la gloire de le soumettre à Jésus-Christ.

Bientôt le duc devint un propagateur ardent de la nouvelle foi; il fit briser tous les simulacres des faux dieux, confisqua les biens des malheureux qui restaient attachés à leurs anciennes croyances, et en fit même brûler quelques-uns. Le pape, qui avait amené par ses intrigues cette heureuse conversion, se hâta d'envoyer en Pologne des légats afin d'assujettir ce nouveau peuple à son siége; il nomma deux archevêques, l'un à Gnesne, l'autre à Cracovie; il établit sept évêchés, plusieurs églises collégiales, des abbayes, et il remplit le pays de moines et de prêtres. Tous ces esclaves mendiants avaient mission de prélever sur ces contrées une dîme extraordinaire pour le saint-siége : le fanatique Mieczislas adhéra aux ordres du pontife, et assigna même des terres considérables pour l'entretien des nouvelles églises; Dambrawca donna les vases et les ornements nécessaires au service divin; enfin d'un côté le fanatisme du prince, de l'autre, l'avarice du clergé, dépouillèrent bientôt la noblesse et le peuple en faveur de la cour de Rome.

Dans le même temps, Gaïsa ou Geïsa, prince de Hongrie, ayant entendu parler de la beauté d'Adélaïde, sœur de Mieczislas, en devint amoureux sur le portrait qu'on lui en fit, et l'envoya demander en mariage La recherche de ce monarque fut agréée, et bientôt la jeune épouse, aussi ardente pour la religion que le duc son frère, persécuta son mari pour lui faire abandonner le paganisme. D'abord le prince résista aux instances de sa femme; mais enfin, obsédé par ses prières, ou plutôt cédant à ses menaces, il consentit à se faire baptiser, et l'Évangile éclaira la Hongrie parce qu'une reine refusait de partager la couche d'un païen! Ainsi, la beauté de deux fem



Basilique de Saint-Sévère à Ravenne

mes fit en quelques jours ce que depuis huit siècles les papes et les empereurs n'avaient pu exécuter!...

Après avoir établi d'une manière durable son autorité dans Rome, l'empereur Othon, accompagné du souverain pontife, entreprit de visiter les principales cités de la Toscane et de la Romagne jusqu'à Ravenne. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette dernière ville, ils convoquèrent un concile où se réunirent plusieurs évêques de l'Italie, de la Germanie et de la Gaule; l'assemblée eut lieu dans la basilique de Saint-Sévère.

Les Pères confirmèrent le jugement rendu contre Hérolde, archevêque de Salzbourg, qui avait été déposé par les papes précédents, et condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau. Ce prêtre indigne avait en effet dépouillé les églises pour enrichir ses maîtresses; il avait donné les trésors des pauvres aux païens pour acheter leur protection; il avait conspiré avec les idolâtres contre l'empereur, et s'était révolté contre sa domination; enfin il s'était mis lui-même à la tête d'une troupe de brigands qui rançonnaient les villes et massacraient les voyageurs.

Un saint évêque nommé Frédéric avait été élevé à sa place par les seigneurs de la Bavière et par les clercs de la province; mais comme Hérolde, quoique aveugle et déposé, continuait à dire la messe et à porter le pallium, Jean XIII fut obligé, pour valider l'élection du nouveau prélat de Salzbourg, d'excommunier une seconde fois tous les adhérents du condamné. On s'occupa ensuite d'ériger Magdebourg en métropole, ou plutôt de confirmer ce qui avait été fait en 962. On régla également plusieurs points qui intéressaient l'Église romaine; et enfin Othon confirma la donation qui avait déjà été faite au saint-siége de la ville et du territoire de l'exarchat de Ravenne.

L'empereur désirant assurer la conversion des Slaves, qui était son ouvrage, et en même temps faire un acte de clémence, fit sortir du monastère de Weissembourg, dépendant du diocèse de Spire, le prince Adalbert, son ancien ennemi, qu'il y avait renfermé, et il le nomma au siége de Magdebourg.

Adalbert vint ensuite à Rome pour demander le pallium; non-seulement le saint-père le lui accorda en l'autorisant à garder l'abbaye de Weissembourg, mais encore il lui conféra plusieurs priviléges impor-



Mlada, la vierge de Hongrie

tants; il le fit primat de Germanie, et l'éleva en dignité au même rang que les métropolitains de Cologne, de Mayence et de Trèves; il lui conféra le droit de siéger au milieu des évêques cardinaux de Rome, et le pouvoir d'ordonner douze prêtres, sept diacres et vingt-quatre cardinaux suivant l'usage de l'Église

latine; enfin il l'établit métropolitain de toute la nation slave, au delà des fleuves appelés Elbe et Sala, et lui permit de fonder des prélatures dans les villes de Cisi, de Misni, de Mersbourg, de Brandebourg, de Havelberg et de Posnam, déclarant tous ces évêques suffragants d'Adalbert.

Jean XIII formula tous ces décrets dans un synode; ensuite il envoya le nouveau prélat prendre possession de son siége : Guy, chef du diocèse de Sainte-Rufine et bibliothécaire de l'Eglise romaine, et le cardinal Benoît furent désignés pour l'introniser dans son siége. Le peuple, le clergé et les principaux citoyens de Magdebourg reçurent avec soumission et de grandes démonstrations de joie leur métropolitain et confirmèrent son élection.

Vers le même temps, Boleslas, duc de Bohême, mourut, laissant pour successeur de ses États un jeune fils que sa douceur et sa vertu firent surnommer le Bon, pour mieux faire ressortir les vices et la férocité du père, qui l'avaient fait nommer Boleslas le Cruel. Le nouveau duc de Bohême était sincèrement chrétien; il protégeait les étrangers, cherchait à développer les arts, et soulageait les malheureux peuples autant que le lui permettaient les moines et les prêtres odieux qui avaient envahi son royaume.

Sous son règne, Mlada, sœur de ce jeune prince, surnommée la Vierge de Hongrie, fit un pèlerinage à Rome : le souverain pontife, rendant hommage à la pureté et au grand savoir de cette princesse, la bénit, la consacra abbesse, et changea son nom en celui de Marie; il lui donna la règle de saint Benoît, le bâton pastoral, et des lettres pour le duc de Bohême. « Votre sœur, écrivait-il à Boleslas, nous a demandé notre consentement pour l'érection d'un évêché dans votre principauté; nous en avons rendu grâces à Dieu, qui permet ainsi que son Église s'étende chez toutes les nations; nous consentons à ce que la basilique des martyrs de saint Vitus et saint Venceslas soit érigée en siége épiscopal, et nous permettons que l'église de Saint-George devienne un monastère de filles soumis à la règle de Saint-Benoît et confié à la direction de notre chère fille Marie.

« Néanmoins je vous blâme d'avoir suivi jusqu'à présent le rite des Bulgares ou des Russes, et d'avoir employé l'idiome des Slaves dans vos prières; pour l'avenir je vous engage à prendre un évêque qui soit instruit des lettres latines et capable de conduire nos fidèles de l'Eglise de Bohême. »

Pour se conformer à cette bulle, le duc s'empressa de choisir pour chef du clergé de Prague un moine de Saxe appelé Ditmar, qui fut consacré par le métropolitain de Mayence, et intronisé avec les acclamations du peuple et des ecclésiastiques.

Dans cette année 968, le jeune Othon, qui déjà avait été associé à l'empire, fut couronné empereur d'Italie par Jean XIII; et sur l'invitation d'Othon le Grand, le pontife envoya des nonces à Constantinople pour demander en mariage la fille de Nicéphore Phocas. Mais comme le pape, dans ses lettres, donnait à Othon le titre d'empereur des Romains, et n'appelait Nicéphore qu'empereur des Grecs, ceux-ci repoussèrent la demande et répondirent au saint-père : « Quelle est donc votre insolence, prêtre barbare qui osez traiter ainsi le souverain du monde? Comment la mer n'a-t-elle pas abîmé le vaisseau et les ambassadeurs qui portaient un pareil blasphème? Maintenant notre seule crainte est de ne pas trouver un supplice assez terrible pour punir vos nonces insolents, ces rustres, ces misérables esclaves couverts de haillons sacerdotaux; et si nous consentons à ne pas les faire mourir, c'est que nous nous regarderions comme souillés, si nos mains versaient un sang aussi abject! »

En effet, on jeta en prison les envoyés de l'Église d'Occident en attendant que l'empereur fît connaître sa décision. Mais Luitprand, qui avait été député par son souverain pour la même affaire, obtint enfin une audience du patrice Christophe, et demanda la grâce des légats. Cet eunuque lui dit : « Vous ne devez pas trouver mauvais que nous retenions en prison ces prêtres maudits, et que nous les punissions de l'insolence de l'évêque de Rome (si toutefois on peut qualifier ainsi un homme qui s'est déclaré le protecteur du fils d'Albéric, l'apostat, l'adultère, le sacrilége et l'incestueux), celui que vous appelez Jean XIII, et qui ose adresser à notre maître des lettres où il le traite d'empereur des Grecs! L'insolence de votre pape égale son ignorance; il ne sait donc pas que le magnanime Constantin, lorsqu'il transféra le trône impérial dans Byzance, amena tout le sénat, toute la noblesse avec lui, et ne laissa dans Rome que des esclaves, des pêcheurs, des cuisiniers et une populace immonde. »

Luitprand répondit : « Le pontife Jean XIII, au lieu de vouloir offenser Nicéphore Phocas, a pensé qu'il lui donnait un titre agréable; car les empereurs grecs ayant renoncé aux mœurs, aux vêtements et au langage des Latins, il a supposé que le nom d'empereur des Romains pouvait le mécontenter; mais à l'avenir il changera la suscription de ses lettres. »

Cette réponse adroite tempéra l'indignation des Grecs. Nicéphore et son frère répondirent eux-mêmes à l'empereur Othon; quant au pape, le curopalate fut chargé de lui écrire pour le menacer de le punir sévèrement s'il ne se corrigeait pas; on ne voulut même pas que les pauvres nonces du saint-siége fussent les porteurs de cette réponse; et elle fut confiée à Luitprand, qui nous instruit de toutes ces particularités dans la relation qu'il a laissée de son ambassade à Constantinople.

Ensuite l'empereur d'Orient ordonna au patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en primatie, et de ne plus permettre qu'on célébrât l'office divin en langue romaine dans la Pouille et dans la Calabre, parce que, disait-il dans son décret, tous les évêques latins sont des simoniaques, des adultères et des apostats. Sur l'invitation expresse du prince, Polyeucte envoya au prélat d'Otrante des lettres par lesquelles il le déclarait métropolitain, avec le pouvoir de consacrer des évêques aux siéges de Turcico, Gravina, Tricario et Acirentola. De son côté, Jean XIII érigea deux archevêchés dans cette partie méridionale de l'Italie, qui jusque-là n'avait eu d'autre métropole que la ville de Rome.

Capoue devint un siége supérieur, qui fut confié à Jean, frère du prince Pandulfe; et Bénévent, en considération du corps de saint Barthélemi qui y reposait, ou plutôt à la recommandation de Pandulfe,



L'église de saint George, en Bohême

qui était également seigneur de cette ville, devint un siége archiépiscopal qui fut soumis à l'autorité de Pandulfe lui-même. Jean lui envoya le pallium, et lui concéda le droit d'élire dix suffragants, sous la condition expresse que ses successeurs viendraient se faire consacrer par le pape. Un concile, tenu à Rome l'an 969, rendit ces décrets, et la bulle qui promulgua l'élection fut souscrite par le pontife, par l'empereur et par vingt-trois évêques.

Des chroniqueurs racontent un singulier miracle opéré sur un des seigneurs de la suite du prince Othon, qui était possédé du démon. Cet infortuné, dans ses accès de fureur, se meurtrissait le visage et se déchirait les bras et les mains avec les dents : l'empereur, profondément affligé de l'état de son favori, ordonna que le démoniaque serait présenté au pontife, afin qu'il lui mît autour du cou la fameuse chaîne de saint Pierre. Le pape fit placer successivement

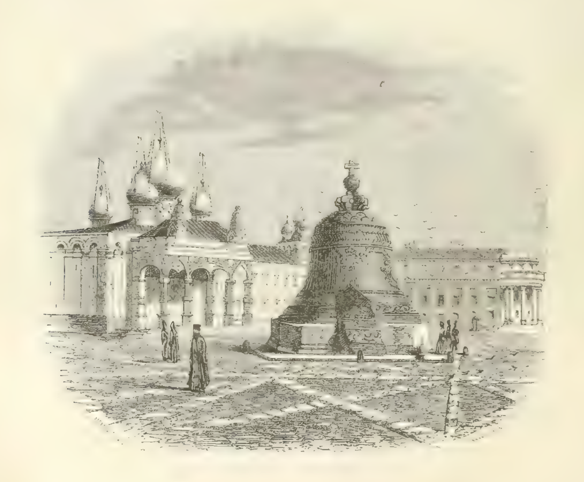
sur le possédé plusieurs chaînes semblables pour la forme à celle de saint Pierre, qui ne firent aucun effet; mais lorsqu'on lui eut fait toucher la véritable, une fumée épaisse sortit tout à coup du corps du démoniaque, des cris affreux se firent entendre dans les airs, et le démon fut chassé de sa demeure. Thierry, évêque de Metz, qui était un des témoins du miracle, fut tellement enthousiasmé de la puissance de la chaîne apostolique, qu'il se jeta sur le jeune seigneur, saisit la relique, et jura qu'il ne l'abandonnerait que si on lui coupait le bras. Le saint-père, qui avait dirigé toute cette jonglerie, consentit à laisser au prélat les anneaux qu'il tenait dans la main, pour se mettre à l'abri des interprétations défavorables, si le même miracle ne se reproduisait pas avec les anneaux comme avec la chaîne entière.

A cette époque, le vénérable Dunstan, archevêque de Cantorbéry, venait de censurer un des plus puissants comtes de l'Angleterre, et l'avait excommunié à cause du mariage qu'il avait contracté avec une de ses parentes. Le roi lui-même ne put adoucir la sévérité du prêtre, qui déclara le favori du prince retranché de la communion des fidèles jusqu'au jour où il renoncerait à son union criminelle. Alors on eut recours au souverain pontife, qui vendit des lettres apostoliques qui enjoignaient au prélat anglais de recevoir le comte dans l'église et de l'admettre à la sainte table; mais l'opiniâtre Dunstan répondit : « Quand je verrai le repentir du pécheur j'obéirai au pape; jusque-là aucun homme, quelle que soit sa dignité, ne m'empêchera d'observer la loi de Dieu. » Il paraîtrait que le pouvoir suprême de lier ou de délier, ou l'infaillibilité pontificale, n'était pas admise par le métropolitain de Cantorbéry; aussi le comte fut-il obligé de se séparer de sa femme pour obtenir son admission dans le temple.

Ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume singulière de bénir les cloches, ou de les baptiser : on a prétendu que cet usage était antérieur à son règne, mais nous n'en trouvons aucune trace avant lui; il est donc certain que l'Église lui doit cet abus du plus auguste des sacrements, ainsi que le témoigne d'une manière irrécusable l'inscription de la grande cloche de Saint-Jean de Latran, à laquelle il donna son nom.

Selon quelques légendaires, cette cloche, après avoir reçu le baptême, aurait acquis la vertu spirituelle de mettre en fuite les démons, lorsqu'ils s'étaient emparés du corps des fidèles. Un moine du Mont-Cassin affirme avoir été témoin d'un de ces singuliers exorcismes. « C'était à l'heure de none, dit-il dans sa légende; une jeune fille était conduite par sa mère à la basilique, et comme elles commencèrent à monter les degrés du parvis, le son de la cloche retentit pour appeler les Romains à la prière. Aussitôt je vis cette pauvre fille tomber en d'horribles convulsions, et j'aperçus l'esprit des ténèbres s'échappant de l'extrémité de ses vêtements, sous la forme d'un enfant nouveau né, qui disparut subitement, emporté dans les airs. »

Jean XIII mourut l'an 972, le 6 septembre, après avoir occupé la chaire pontificale près de sept années.





Mort de l'empereur Othon. — Troubles à Rome. — Crescentius veut rétablir l'antique liberté. — Benoît s'oppose au dessein des conjurés. — Mort tragique du pape.

Les historiens placent l'époque de la mort de l'empereur Othon au 7 mai 973. Le prince avait assisté aux matines et à la messe dans la même journée ; mais aux vêpres, après le Magnificat, il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Les seigneurs qui l'entouraient s'empressèrent aussitôt pour lui porter secours; déjà il était trop tard, et l'empereur était entré dans l'éternité.

Othon avait régné trente-six ans comme roi de Germanie, et onze ans comme empereur d'Italie. Ce prince, doué d'une activité incroyable et de grands talents militaires, joignait à ces qualités une prudence et une sagesse consommées qui rappelaient l'illustre Charlemagne; comme lui, il avait tenu dans ses mains les destinées de l'Italie, et Rome avait été domptée par ses armes toujours victorieuses. A peine fut-il descendu dans la tombe que toutes les ambitions s'agitèrent dans la ville sainte; mais bientôt le parti de Centius ou Crescentius domina tous les autres, parce qu'il ralliait autour de son drapeau les amis de la liberté du peuple.

Cet homme courageux avait conçu la généreuse pensée de rétablir l'ancienne république romaine; il appela les citoyens aux armes et délibéra avec eux sur les mesures qu'il convenait de prendre pour exécuter leurs nobles projets. Tous reconnurent la nécessité de renverser le nouveau pontife, qui était la créature de l'empereur; et afin que le peuple pût se regarder comme délié du serment de fidélité qu'il avait prêté, ils décidèrent qu'on lui arracherait la vie. En conséquence, Crescentius, à la tête d'une troupe de soldats, envahit le palais pontifical, s'empara de la personne du pape, entraîna Benoît dans la cour du château, et le fit étrangler. Justice expéditive dont les peuples devraient faire plus souvent usage à l'égard des rois et des empereurs!

Benoît VI était Romain de naissance et fils d'Hildebrand; ses mœurs étaient infâmes, et plusieurs écrivains assurent que sa mort tragique, qui suivit de peu de jours son exaltation pompeuse, était une juste punition de tous les crimes de sa vie.

Ils approuvent hautement le républicain Crescentius d'avoir délivré Rome d'un mauvais pape. D'ailleurs cette sanglante exécution n'aurait-elle pas une excuse aussi légitime, qu'elle serait justifiée par la nécessité où se trouvait le peuple romain de se défaire d'un pontife qui voulait exercer sur la ville sainte une tyrannie odieuse; ensuite on devrait tenir compte de la barbarie de cette époque, qui faisait considérer les moyens les plus violents comme fort naturels du moment qu'ils assuraient la réussite d'une entreprise. Malgré cet acte de sévère justice, Crescentius n'en a pas moins droit à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité, pour les sentiments patriotiques qui l'animaient et pour le sublime projet qu'il avait formé d'affranchir Rome de l'oppression des rois et des papes!



Un des assassins de Benoît VI est nommé pape. — Caractère ambitieux et cruel du nouveau pontife. — Boniface VII est chassé de Rome. — Il vole les trésors de l'Église. — Il se sauve à Constantinople. — Guerre des Grecs contre Othon II. — Le pape vend publiquement les trésors des églises, les patènes, les ciboires, etc. — Boniface revient en Italie.

Sur la place même où Benoît VI venait d'être étranglé, au milieu des cris de mort et du bruit des armes, un prêtre, l'exécrable Francon, osa se faire proclamer souverain pontife de Rome. Le nouveau pape foula d'abord à ses pieds le cadavre de son prédécesseur, ensuite il s'élança dans le palais de Latran et plaça la tiare sur sa tête criminelle; il fut intronisé sous le nom de Boniface VII.

Francon était de la plus basse origine et fils d'une courtisane et d'un diacre nommé Ferrutius; ambitieux, vindicatif et cruel, sa vie n'avait été qu'une longue suite d'infamies; ce fut lui qui conseilla aux conjurés l'assassinat de Benoît VI, et qui osa se faire sacrer à sa place. Néanmoins il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes; les chefs d'une autre faction, les comtes de Toscanelle, qui ambitionnaient également la puissance souveraine dans Rome, comme l'avaient autrefois possédée les marquis de Toscane leurs parents, lui déclarèrent une guerre furieuse, et le poursuivirent avec tant d'acharnement qu'il fut obligé de quitter Rome pour échapper aux poignards des assassins. Mais avant d'abandonner la ville sainte Boniface enleva les trésors de l'église de Saint-Pierre; alors, fuyant comme un voleur, il gagna rapidement la mer, et s'embarqua pour Constantinople.

En Orient, son or et ses promesses lui gagnèrent les courtisans de Zimiscès, qui par leurs conseils déterminèrent ce prince à prendre les armes contre Othon II. Les Grecs vinrent faire une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils firent la conquête, pendant que l'empereur était engagé dans une guerre malheureuse contre le roi Lothaire.

Boniface, pour subvenir aux dépenses de sa table et pour payer ses maîtresses, mit publiquement en vente dans les rues de Constantinople les ornements sacrés, les saints ciboires, les patènes, les chandeliers et jusqu'aux crucifix.

Enfin, après plusieurs mois d'une conduite scandaleuse et impie, le pape Francon osa repasser en Italie, à la suite des troupes grecques, et nous le verrons bientôt employer la simonie et le meurtre pour remonter sur le trône pontifical.





Élection de Domnus II. — Obscurités sur son pontificat. — Mayeul, abbé de Cluny, refuse la papauté. — Corruption du clergé. — Opinion de l'évêque de Vérone sur les ecclésiastiques de cette époque. — Incertitudes sur la mort du pape Domnus.

Après la fuite de Boniface VII, la faction des comtes de Toscanelle mit sur le saint-siége le prêtre Domnus, Romain d'origine.

Ce pape, il est vrai, n'a rien fait de remarquable pendant son règne, mais aussi on n'a point à lui reprocher des actions honteuses ; et pour cette époque de corruption, le silence des auteurs suffit pour l'éloge des souverains pontifes. Plusieurs écrivains placent Domnus avant Benoît ; d'autres entre Benoît VI et Boniface VII ; enfin, quelques-uns ne comptent point Domnus parmi les papes. Nous devons supposer qu'il ne gouverna l'Église que peu de temps, et qu'il ne fit aucun acte important pendant la durée si courte de son pontificat.

Avant l'élection de Domnus, saint Mayeul, abbé de Cluny, avait refusé le trône apostolique qui lui était offert par Othon II et par l'impératrice Adélaïde, mère de ce prince; exemple d'humilité vraiment chrétienne, qu'on admire d'autant plus qu'il ne se présente pas fréquemment dans l'histoire de l'Église.

On raconte qu'en revenant d'un pèlerinage à Rome, Mayeul et tous ceux qui l'accompagnaient furent attaqués par une troupe de Sarrasins, qui les firent tous prisonniers et les chargèrent de chaînes.

Le saint abbé fut traité avec une extrême rigueur, et renfermé dans une grotte affreuse avec les fers aux pieds. Il n'attendait plus que la mort, et adressait au ciel des prières ardentes, lorsqu'il eut une vision dans laquelle lui apparut un ange qui lui prédit une délivrance prochaine.

En effet, le lendemain en se levant, ses chaînes tombèrent comme par miracle, et il sortit de la grotte. Les barbares, étonnés de ce prodige, n'osèrent le maltraiter davantage, et ils se contentèrent de le garder parmi eux jusqu'à ce qu'il eût payé une rançon qu'ils fixèrent à mille livres pesant d'argent.

Mayeul s'empressa d'envoyer un messager à son couvent de Cluny, avec une lettre ainsi conçue : « A mes seigneurs et mes frères de Cluny, Mayeul, malheureux, captif. Les torrents de Bélial m'ont environné, les filets de la mort m'ont enveloppé. Maintenant donc, envoyez, s'il vous plaît, la rançon pour moi et pour ceux qui sont avec moi. »

Cette lettre ayant été apportée à Cluny, causa une extrême affliction aux moines; on vendit tous les ornements de l'église, on vida tous les trésors de la communauté, et enfin le couvent réunit la somme énorme de mille livres d'argent.

Le saint abbé fut enfin délivré, ainsi que tous ceux qui avaient été pris avec lui.

Mais les Sarrasins ne furent pas longtemps sans recevoir la punition du sacrilége qu'ils avaient commis en touchant à l'oint du Seigneur : Guillaume, duc d'Arles, excité par l'appât du butin, se mit à la poursuite des infidèles, les mit en déroute et s'empara de l'argent qu'ils avaient reçu. Le duc conserva le trésor, et renvoya seulement au monastère les livres de l'abbé.

Ce fut quelques mois après cet événement que l'empereur Othon II et l'impératrice Adélaïde firent



Saint Mayeul, abbé de Cluny, conduit au ciel

venir saint Mayeul à la cour et le supplièrent d'accepter la tiare pontificale.

L'homme de Dieu demanda une journée pour réfléchir; et s'étant mis en prières, une révélation divine le fortifia dans la résolution de refuser cet honneur suprême. Il répondit à ceux qui le pressaient d'accepter : « Je sais que je manque des qualités nécessaires à une si haute mission; représenter Dieu sur la terre, être infaillible comme lui, n'est pas au pouvoir d'un pécheur aussi faible que moi. Je dois vivre pauvre et humble ; d'ailleurs comment pourrais-je diriger ces prélats romains, dont je suis aussi éloigné de mœurs que de pays? Mon abbaye est déjà un fardeau trop lourd pour mes forces. »

En effet le clergé d'alors était encore plus corrompu qu'il ne l'est de nos jours. Voici l'opinion de Rathier, prélat de Vérone, sur les ecclésiastiques : « Lorsque je fus transféré à l'épiscopat de Liége, un évêque



Métropolitain russe

blâmait cette translation comme répréhensible et punissable par les canons; tandis que lui-même se livrait à des excès de vin, et passait les nuits dans les orgies avec des femmes; le jour il allait à la chasse, et il ne paraissait jamais dans son église.

« J'ai vu encore deux métropolitains qui se disputaient à la suite d'une débauche de table; l'un reprochait à l'autre son humeur belliqueuse et les meurtres qu'il avait commis; celui-ci l'accusait à son tour d'avoir fait empoisonner des maris et d'entretenir trois femmes à la fois. De ces deux prélats, l'un avait commis des adultères avant son ordination, et entretenait cinq jeunes filles dans son gynécée; l'autre, après sa consécration, avait épousé trois femmes.

« Mais nous ne devons pas être surpris que nous ne trouvions personne qui soit digne de la prélature; car si un homme parjure, ivrogne, adonné aux prostituées, est placé sur le trône apostolique, comment pourrons-nous porter nos plaintes à son tribunal? Les papes n'osent pas condamner ceux dont les sentiments sont conformes aux leurs. Voilà d'où vient le mépris où nous sommes des lois de l'Église et de l'Évangile même! Comment peut-on croire utile d'observer les règlements ecclésiastiques, lorsqu'on voit des pontifes voleurs, incestueux, assassins, violer les plus saints préceptes du Sauveur?

« Les évêques et les archevêques traversent les places publiques avec leurs meutes de chasse, con-

duisant leurs concubines, frappant leurs serviteurs à coups de fouet ou de bâton; et quand leurs trésors sont vides, ils vendent publiquement des absolutions, et ajoutent l'hypocrisie à l'ignoble scandale de leurs débauches. Faut-il donc nous étonner que les peuples ne soient plus touchés des enseignements de la sainte Écriture, quand ils voient les ministres de Dieu tenir une conduite aussi contraire à la morale du Christ?

« Le peuple plaisante sur les excommunications, parce que nous ne les redoutons pas nous-mêmes, quoique nous ne cessions de les mériter par notre impudeur, par notre incontinence et par nos excès honteux. De toutes les nations chrétiennes, c'est la nôtre qui possède les prélats les plus impudiques, par l'usage qu'ils font des ragoûts épicés et des vins préparés. En Italie, on est appelé prêtre dès qu'on s'est rasé la barbe et le haut de la tête, et lorsqu'on a murmuré à l'église quelques prières, dans l'intention de plaire aux femmes plutôt qu'à Dieu. »

Rathier fit d'inutiles efforts pour corriger les prêtres de son diocèse; tous ses ecclésiastiques tenaient publiquement des maisons de filles d'amour ou de jeunes Napolitains, la honte de l'humanité; et lorsque le saint prélat voulut invoquer les lois de l'empereur et les canons de l'Église pour les obliger à renvoyer ces prostituées et ces hommes abominables, ils lui représentèrent que la pauvreté était la seule cause du honteux commerce qu'ils faisaient. En effet, le prélat de Vérone ayant pris une connaissance exacte de l'état des revenus du clergé de son siége, reconnut que leur mauvaise répartition empêchait qu'ils fussent suffisants pour les besoins de ses prêtres. Ceux qui rendaient le moins de services recevaient des sommes considérables, et les ecclésiastiques infirmes ne pouvaient pas faire admettre leurs réclamations : « J'ai attendu la mort de mes prédécesseurs, leur répondaient les grands dignitaires, pour mener bonne vie, manger fort et boire sec, enfin pour jouir de ce que j'ai maintenant; attendez aussi la mienne. »

Rathier voulut faire exécuter les canons; mais on lui opposa la coutume. Aussi, dans sa sainte colère, le pieux prélat s'écriait : « J'ai reçu des synodes le pouvoir de corriger ce qui se fait contre les règles des Pères, et cependant je ne puis réformer aucun abus. Je ne vois parmi vous que des bigames, des trigames, des polygames, des concubinaires, des séditieux, des parjures, des apostats, des usuriers, des sodomites et des ivrognes. Vos enfants sont tous irréguliers comme bâtards; enfin, votre dépravation est la cause de la perte de mon peuple.

« Comment oserai-je maintenant punir un laïque du crime d'adultère, de parjure ou de vol, puisque je suis forcé de tolérer l'ignorance et la dépravation chez mes ecclésiastiques? Vous ne connaissez pas même le Symbole des apôtres; mais en revanche vous connaissez parfaitement ce que l'usure, la prostitution et la sodomie peuvent rapporter. »

Rodolphe Glaber joignait sa voix éloquente à celle de Rathier, et dans son indignation s'écriait : « Non, jamais à aucune époque on n'a entendu parler d'un si grand nombre d'adultères, de mariages illicites, d'incestes, de viols, de honteux concubinages, d'actes de sodomie ou de bestialité, de vols ou d'assassinats; la société chrétienne n'est plus qu'une immense agglomération de forcenés qui vont au crime et au vice par bandes plus nombreuses que les grains de sable de la mer, conduites par les rois, et marchant sous un étendard d'abomination porté par les évêques, les cardinaux et le pape!!.... »

Ces citations ne donnent qu'une faible idée des affreux désordres et de l'abrutissement inconcevable du clergé au dixième siècle.

On ne sait rien de certain sur la mort de Domnus. Fut-il détrôné par son successeur et envoyé en exil? Cette version est probable; ou bien acheva-t-il ses jours dans les honneurs du pontificat? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il disparut du saint-siége et de l'histoire vers l'année 974.





Benoît est élu pontife de Rome par la faction des comtes de Toscanelle. — Il se maintient sur le trône par son habileté et par la protection de ses parents. — Élection irrégulière de Gisler, archevêque de Magdebourg. — Othon II marche sur Rome à la tête d'une armée. — Festin cruel de l'empereur. — Othon est battu par les Grecs. — Il est blessé par une flèche empoisonnée. — Sa fuite. — Mort du pape Benoît VII.

Quoique Boniface fût de retour en Italie et occupé à rassembler ses partisans pour remonter sur le trône de l'Église, il ne put encore l'emporter sur son compétiteur Benoît, évêque de Sutri, qui fut proclamé souverain pontife par la faction des comtes de Toscanelle. Tous les chefs de parti avaient succombé ou avaient été bannis de Rome; cependant des séditions violentes éclataient de temps à autre dans la ville sainte, et menaçaient le pouvoir chancelant de Benoît VII.

Le nouveau pape ayant obtenu de l'empereur la confirmation de son élection, prit des mesures énergiques contre les prêtres rebelles, et chassa entièrement de Rome les séditieux et les agents de Boniface.

Pendant son règne, Benoît demeura enfermé dans le palais de Latran avec les comtes de Toscanelle, et nous devons croire que ses mœurs étaient semblables à celles du clergé de cette époque; néanmoins l'histoire garde un silence indulgent sur les débauches qui ne frappaient pas les regards des peuples.

Après la mort de saint Adalbert, métropolitain de Magdebourg, Gisler, qui autrefois avait été déposé de la chaire de Mersbourg, demanda à l'empereur Othon le siége vacant pour récompense de ses services; ce que le prince accorda, sous la réserve cependant que le nouvel archevêque ferait autoriser canoniquement sa translation par Benoît VII.

Le pontife sachant que Gisler n'occupait pas d'évêché, puisque le siége de Mersbourg lui avait été retiré par Hildevard, n'osa point confirmer cette nouvelle élection sans l'approbation du clergé de Rome. En conséquence, un synode fut convoqué pour décider la question; mais les juges, gagnés par l'or du prélat, prononcèrent, contre toutes les lois et les usages, que Gisler pouvait prendre possession du diocèse de Magdebourg.

L'année suivante, Othon, sur la nouvelle que les Grecs avaient fait une descente dans la Pouille et dans la Calabre, dont ils s'étaient emparés, résolut de franchir les Alpes, et de chasser de l'Italie ces alliés de l'indigne Boniface. Il conclut promptement une paix avantageuse avec Lothaire, et envahit la Lombardie à la tête de troupes nombreuses. Après avoir châtié les seigneurs séditieux, avoir brûlé plusieurs châteaux, et rétabli son autorité dans les villes lombardes, l'empereur se rendit à Rome, sous prétexte d'assister aux fêtes de Noël, mais en réalité pour secourir le pape, qui redoutait le voisinage des Grecs et les intrigues de Boniface.

Othon se rappelant que l'empereur son père n'avait pu dompter les Romains que par la terreur, se détermina à suivre le même exemple; et d'après les conseils du saint-père, il fit préparer au Vatican un festin somptueux, auquel il invita les grands de Rome, les magistrats et les députés des villes voisines; d'abord Othon s'efforça d'inspirer de la joie à ses convives; les vins parfumés étaient versés avec profusion, les mets exquis se succédaient sans inter-

ruption sur les tables, et la gaieté la plus vive éclatait sur tous les visages. Ensuite, sur un signal du prince, une troupe de soldats envahit tout à coup la salle du festin, l'épée nue à la main, et trois gardes se placèrent symétriquement derrière chaque convive. Un spectacle aussi étrange remplit les cœurs d'effroi; et l'épouvante grandit encore lorsque l'officier du palais, déployant une longue liste, appela à haute voix les malheureux qui étaient destinés au bourreau; soixante victimes furent arrachées de leurs siéges, entraînées hors de la salle du banquet, et massacrées impitoyablement.

Pendant cette boucherie, Othon et le pape conservaient la même aménité dans les paroles et dans les gestes; ils engageaient leurs convives à boire des meilleurs vins, ils leur indiquaient les mets les plus exquis; mais l'affreuse image de la mort était devant tous les yeux, et les visages restaient glacés par la terreur. Enfin cet horrible festin s'acheva.

Cette cruauté machiavélique eût de terribles conséquences pour l'empereur. Le prince, après avoir levé de nouvelles troupes à Rome et à Bénévent pour grossir son armée, envahit la Pouille, qui se soumit à ses armes sans résistance. Enorgueilli par le succès, il pénétra sans défiance dans la Calabre; mais alors il fut arrêté par les Grecs et les Arabes, qui avaient concentré toutes leurs forces dans l'intérieur de la province, et qui s'avancèrent à sa rencontre. Les deux armées se joignirent à Basentelle, bourgade située près du rivage de la mer; et la bataille s'engagea : à peine le signal du combat fut-il donné, que les Italiens, et particulièrement les gens de Bénévent et de Rome, prirent la fuite pour se venger du massacre de leurs concitoyens dans le banquet du Vatican; le désordre se répandit jusque dans les rangs des Allemands qui étaient placés sur les derrières du front de bataille; les troupes grecques et arabes les enveloppèrent sans peine, et toutes les vieilles bandes germaines furent taillées en pièces.

Othon n'évita la mort que par une fuite honteuse; il se jeta dans une barque de pêcheur qu'il trouva par hasard, et comme il s'efforçait de gagner le large, il fut atteint par une flèche empoisonnée que lui tira, dit-on, Boniface lui-même qui combattait avec les Sarrasins : l'empereur mourut des suites de sa blessure une année après cette sanglante défaite.

Benoît VII ne survécut pas longtemps au prince; il fut atteint sans doute par la même main qui avait frappé l'empereur, et le trône devint vacant le 10 juillet 984.

Quelques écrivains ecclésiastiques font l'éloge de Benoît; mais des historiens dont l'autorité est incontestable nous assurent que sous son règne la simonie et la débauche étaient en honneur dans la ville sainte, et qu'il avait vendu jusqu'au droit de s'asseoir dans les temples; d'où est venu le trafic des chaises d'églises, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours et rapporte encore des revenus énormes au clergé.





Débauches bachiques dans le palais des papes.



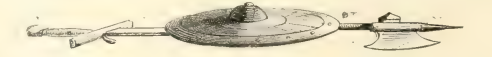
Élection de Jean XIV. — Retour de Boniface en Italie. — Il soudoie des partisans dans Rome. — Jean XIV est arrêté et enfermé au château Saint-Ange. — Mort du pape. — Son cadavre est exposé sur un pont-levis par ordre de Boniface. — Opinion des historiens sur Jean XIV.

Six jours après la mort de Benoît, l'évêque de Pavie, à qui l'empereur Othon II avait confié la charge de chancelier d'Italie, fut élu pape et intronisé sous le nom de Jean XIV. Mais Boniface, qui se tenait aux environs de Rome, supposant qu'il lui serait facile de renverser le nouveau pontife avant qu'il fût affermi sur son siége, envoya de tous les côtés des émissaires, distribua ses trésors à ses partisans, et parvint enfin à rassembler une troupe de bandits de la pire espèce qui le proclamèrent maître absolu de la ville.

Jean XIV fut arrêté au palais de Latran et jeté dans les cachots de Saint-Ange; ensuite Boniface le fit déposer; et après quatre mois de détention, il rendit un jugement par lequel l'infortuné était condamné à mourir de faim. Par ordre de l'usurpateur, le cadavre de Jean, revêtu des ornements pontificaux et couvert de la tiare, fut même exposé sur le pont-levis de la forteresse, afin que personne ne pût douter de sa mort, et pour intimider les partisans qu'il pouvait encore avoir ou qui étaient attachés à l'empereur.

Maimbourg, dans son premier livre de l'Histoire de la décadence de l'empire, dit que la probité veut qu'on juge favorablement un homme qui n'a été convaincu d'aucun crime; et son opinion est que Jean XIV avait de grandes vertus et des qualités éminentes pour ces temps d'ignorance.

Platine pense, au contraire, que l'incapacité et la tyrannie du pontife lui avaient aliéné la plus grande partie des citoyens, et que ce fut l'espoir de venir à bout de renverser du saint-siége un despote qui s'était fait exécrer de tous les citoyens pendant un règne de dix-huit mois, qui détermina Boniface VII à rentrer à Rome. D'ailleurs, si Jean XIV eût été réellement vertueux et désintéressé, il est probable qu'il eût refusé la papauté, car il ne devait pas ignorer combien il était difficile de concilier les devoirs du vrai chrétien avec les exigences de cette fatale dignité, surtout à une époque où les papes s'étaient posés en maîtres souverains, en despotes absolus, et prétendaient commander aux chrétiens de tous les royaumes, disposer à leur caprice de leurs biens, de leurs personnes, de leurs croyances, se faire l'esprit et la volonté de tous, afin que tous, après avoir pensé par eux, travaillassent pour eux et produisissent pour eux seuls!





Rétablissement du pape Boniface. — Crimes et débauches du pontife. — Mort subite de ce monstre. — Les Romains déchirent son cadavre à coups d'épée et de poignard. — Il est traîné dans les boues de Rome. — Ses restes sont enterrés pendant la nuit par le clergé. — Jean Romain est élu pape. — L'Église ne compte pas ce dernier pontife parmi ses chefs suprêmes.

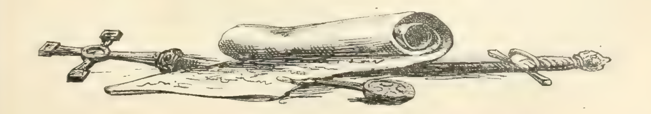
Le cruel Boniface, que les auteurs anciens appellent par dérision Maliface, après avoir fait périr le pape Jean, remonta sur le trône pontifical; alors il ne garda plus de mesure dans sa conduite; les meurtres, les assassinats juridiques, les empoisonnements, les exécutions publiques et secrètes se succédèrent sans interruption dans la ville sainte.

Amis et ennemis, tous avaient également à redouter sa vengeance : les uns parce qu'ils s'étaient opposés à ses prétentions; les autres parce qu'ils s'étaient fait payer leurs services; les indifférents mêmes étaient condamnés à mort pour n'avoir pas pris un parti.

Pendant que le sang coulait à flots dans les rues de Rome, les voûtes du palais de Latran retentissaient des chants obscènes de ses courtisanes ou de ses mignons; enfin, après onze mois d'un règne abominable, à la suite d'horribles excès, Boniface VII mourut subitement, frappé par une attaque d'apoplexie suivant les uns, ou par l'effet d'un poison très-violent suivant les autres.

Cette nouvelle, répandue dans Rome, excita des transports d'allégresse; tous les habitants, les seigneurs et les prêtres coururent en foule à Saint-Pierre; on arracha du cercueil le cadavre du pape, on le déchira à coups d'épée et de poignard; ensuite ce corps hideux fut dépouillé du linceul et traîné dans la boue jusque sur la place de la statue équestre de Marc-Aurèle, où il fut pendu par les pieds. Pendant la nuit, quelques prêtres le détachèrent et l'enterrèrent à la hâte hors de la ville, pour éviter qu'il fût jeté dans les cloaques de la voirie.

Le calme s'étant rétabli, Jean, fils de Robert, et Romain de naissance, fut élu pontife. Il occupa le saint-siége pendant quatre mois, et mourut vers la fin de l'année 985, avant d'avoir été sacré. Cette raison empêche l'Église de le compter au nombre de ses papes.





Charles de Lorrain.



Élection et sacre du pontife Jean XV. — Son caractère. — Crescentius veut rétablir la république romaine. — Il s'empare de la tour d'Adrien. — Le pape s'enfuit de Rome. — Il demande du secours à Othon III. — Les Romains rappellent Jean XV. — Affaire d'Arnoul de Reims. — Plaintes du roi Hugues Capet contre Arnoul. — Lettres des suffragants de Reims contre leur archevêque. — Condamnation d'Arnoul dans un concile. — Conduite violente du pape. — Écrits de Gerbert contre le pontife. — Lettres du roi Hugues Capet au pape. — Jean XV s'obstine à maintenir Arnoul sur le siége de Reims. — Concile de Mouzon. — Discours de Gerbert — Gerbert est excommunié par le pape. — Arnoul est rétabli dans son archevêché. — Réflexions sur cette affaire scandaleuse. — Particularités bizarres sur Adalbert de Prague. — Miracle éclatant. — Canonisation de saint Udalric. — Mort de Jean XV.

Jean, fils de Robert, étant mort, on élut un autre pontife nommé Jean, qui fut le quinzième de ce nom. Il était Romain d'origine, fils d'un prêtre appelé Léon; il fut sacré le 25 avril 986. Dans le cours de son règne, le nouveau pape montra un grand courage, ou plutôt une ambition démesurée qui lui fit surmonter tous les obstacles et toutes les difficultés pour maintenir les droits du saint-siége.

A peine fut-il intronisé, que Crescentius, l'un des principaux seigneurs de l'Italie, qui occupait alors la place de consul, excita une révolte dans la ville sainte pour remplacer le gouvernement absolu et tyrannique des pontifes par une nouvelle république. Ayant rassemblé ses partisans au delà du Tibre, il fit distribuer des armes, harangua le peuple, et il attaqua la grosse tour d'Adrien, dont il s'empara sans coup férir. Cette tour fut longtemps appelée château de Crescentius, en mémoire de cet événement, et dans la suite on changea son nom en celui de château Saint-Ange.

Jean XV craignant que Crescentius ne lui fît subir le même traitement qu'avait éprouvé son prédécesseur, se sauva de Rome et se retira en Toscane, d'où il écrivit au prince Othon III pour le supplier de venir au secours du saint-siége. Les propositions du pape furent accueillies favorablement, et le prince s'occupa aussitôt de rassembler ses troupes. Alors les révoltés, qui appréhendaient avec raison l'arrivée des Allemands, dont le passage dans Rome avait été déjà signalé par de terribles exécutions, cherchèrent à apaiser le pontife, et lui firent proposer de reconnaître son autorité souveraine, s'il consentait à rentrer dans la ville sainte sans être accompagné de troupes étrangères.

Jean accepta avec empressement leurs offres; néanmoins il exigea des otages pour sa sûreté personnelle, et prit toutes les mesures qui pouvaient le garantir contre une nouvelle rébellion. Les habitants lui firent une pompeuse réception, et Crescentius lui-même fut obligé de quitter Rome et d'abandonner ses généreux projets.

A cette époque, Charles, duc de Lorraine, était en guerre avec Hugues Capet, usurpateur de la couronne de France et le premier roi de la race infâme des Capétiens : l'archevêque de Reims, Adalbéron, venait de mourir; et Hugues, espérant gagner l'amitié de Charles, et préparer habilement une paix avantageuse, donna au frère naturel de son ennemi le siége archiépiscopal, qui était vacant. Mais sa politique fut en défaut; car aussitôt qu'Arnoul fut établi dans sa métropole, il livra la ville de Reims à son frère, et prit les armes contre Hugues.

Pour arrêter les conséquences funestes que pouvait avoir une semblable trahison, le roi résolut d'en tirer une vengeance terrible; néanmoins, avant de rien entreprendre, il écrivit au pape pour l'avertir qu'un concile d'évêques français allait être chargé de juger le métropolitain Arnoul. Mais déjà le beau-frère du duc Charles, le comte de Vermandois, Hébert III, l'avait prévenu auprès de la cour de Rome; et le pontife était gagné à la cause d'Arnoul lorsque les ambassadeurs arrivèrent dans la ville sainte.

Les suffragants de Reims écrivaient en même temps au saint-siége pour témoigner de l'horreur que leur inspirait la trahison de leur supérieur. Voici comment ils s'exprimaient : « Quoique Arnoul soit fils de l'Église de Laon, il n'en est pas moins vrai qu'il a chassé l'ancien prélat pour s'établir sur le siége épiscopal. Ensuite il s'est emparé de la puissance temporelle sur le diocèse de Reims, et il nous a vendus à son frère, au mépris des serments qu'il nous avait faits sur l'autel, sous prétexte que les serments ne peuvent lier que les sujets et jamais les souverains. Enfin, depuis sa consécration, les fidèles de la province sont privés de directeurs, et meurent sans recevoir l'absolution, la confirmation ni la bénédiction épiscopale.

« Nous vous supplions donc, très-saint Père, de condamner celui que nous avons tous condamné, et nous espérons que vous appuierez de votre autorité suprême la déposition de ce traître et de cet apostat. »

Cette lettre démontre évidemment que les suffragants de Reims ne supposaient pas que le pape eût le droit de juger cette cause à Rome, où les parties n'étaient point appelées, et qu'ainsi il appartenait à eux seuls de prononcer une décision sur les lieux mêmes où le coupable avait commis le délit.

Les députés du roi et du clergé de France furent très-mal reçus à la cour de Rome. Jean XV, qui avait vendu sa protection au comte de Vermandois, irrité de ce que les envoyés de Hugues Capet ne lui avaient fait aucun présent, refusa même de les entendre. Vainement les commissaires se rendirent trois fois à son palais de Latran, et restèrent trois jours entiers en dehors de la porte pour obtenir une réponse à leurs lettres; le pontife demeura inflexible, et ils furent obligés de revenir en France sans avoir obtenu ni bénédiction ni audience.

Quelque prière ou quelque menace qu'on fît au pape, pendant dix-huit mois il s'obstina à garder un silence absolu sur Arnoul. Enfin Hugues Capet parvint à s'emparer de Laon, où s'étaient retirés le duc Charles et son frère; et il fit conduire ce dernier dans la ville de Reims, afin qu'il répondît aux prélats français sur les crimes dont il était accusé.

Gerbert nous a laissé une relation très-détaillée de ce qui se fit dans cette assemblée : à la première séance, on établit canoniquement l'autorité du concile et les droits que le roi de France avait de le convoquer; dans la seconde séance, Arnoul fut convaincu du crime de lèse-majesté. Alors cet indigne prélat, pour obtenir la vie sauve, se reconnut coupable, et déclara qu'il renonçait à la puissance épiscopale; par cet aveu, il approuvait solennellement la décision des Pères et le pouvoir de leur tribunal; il rendit au roi l'anneau et le bâton pastoral, et se dépouilla des autres marques de sa dignité pour qu'elles fussent données à son successeur; ensuite il lut à haute voix, en présence des évêques, l'acte de renonciation qui avait été dressé sur le modèle de celle d'Ebbon. Cet acte portait en substance qu'il se reconnaissait indigne de l'épiscopat; qu'il renonçait à toutes les dignités ecclésiastiques, et demandait qu'un autre prélat fût élu à sa place; enfin il terminait en faisant serment sur l'hostie consacrée de ne jamais réclamer contre les décisions du concile qui venait de le juger.

Dans ce synode, l'évêque d'Orléans, qui se nommait également Arnoul, exprima son opinion sur l'autorité des papes en termes très-énergiques; nous rapportons une partie de son discours sur l'infaillibilité pontificale.

« Nous croyons, mes frères, qu'il faut toujours honorer l'Église romaine en mémoire de saint Pierre, et nous ne prétendons point nous mettre en opposition avec le pape. Cependant nous devons une égale obéissance au concile de Nicée et aux règles établies par les Pères. Par conséquent nous devons nous tenir en défiance contre le silence d'un pontife ou contre ses nouvelles ordonnances, afin que son ambition, son audace ou sa cupidité ne préjudicient point aux anciens canons, qui doivent rester éternellement en vigueur.

« Avons-nous porté atteinte aux priviléges du trône apostolique en nous assemblant régulièrement? Non. Si le pape est recommandable par ses lumières et par ses vertus, nous n'avons aucune censure à redouter. Si, au contraire, le saint-père se laisse égarer par l'ignorance ou par la passion, nous ne devons point l'écouter. Nous avons vu sur le trône de l'apôtre, un Léon et un Grégoire, pontifes admirables de sagesse et de science; cependant les évêques d'Afrique s'opposaient aux prétentions envahissantes de la cour de Rome, parce qu'ils prévoyaient les maux que nous souffrons aujourd'hui.

« En effet, Rome est bien dégénérée! Après avoir donné des lumières éclatantes à la chrétienté, elle répand aujourd'hui des ténèbres profondes qui s'étendront sur les générations futures. N'avons-nous pas vu Jean XII, plongé dans d'ignobles voluptés, conspirer contre l'empereur, chasser Léon, faire couper le nez, la main droite et la langue au diacre Jean, et massacrer les premiers citoyens de Rome? Boniface VII, cet infâme parricide, ce voleur éhonté, ce marchand d'indulgences, n'a-t-il pas régné sous nos yeux? Dieu pourrait-il donc avoir ordonné à des prélats distingués par leur savoir et par leur sagesse de rester soumis à de tels monstres? Non! nous devons repousser les prétentions de ces pontifes exécrables, couverts d'opprobre et souillés de toutes les iniquités, de tous les crimes.

« Néanmoins nous devons avouer que nous sommes nous-mêmes la cause de ce scandale; car si le siége de l'Église latine, autrefois resplendissant de gloire, est maintenant couvert de honte et d'ignominie, c'est que nous avons sacrifié les intérêts de la religion à nos dignités et à nos grandeurs; c'est que nous avons mis à la première place celui qui ne méritait pas la dernière! Ne savez-vous pas que l'homme que vous placez sur un trône se laissera éblouir par les

honneurs, par les flatteries, et deviendra un démon dans le temple du Christ? Vous avez rendu les papes trop puissants, trop riches, et ils se sont corrompus.

« Quelques prélats de cette assemblée solennelle peuvent porter témoignage que dans la Belgique et dans la Germanie, où le clergé est pauvre, on trouve encore des prêtres dignes de gouverner les peuples. C'est là qu'il faudrait chercher des évêques capables de prononcer sagement sur les différends ecclésiastiques, et non à Rome, où tout est vénal, où la balance de la justice ne penche que sous le poids de l'or, où l'on proscrit l'étude et où l'on couronne l'ignorance.

« L'orgueilleux Gélase a dit que le pontife romain pouvait juger le monde entier, et que les mortels n'avaient pas le droit de lui demander compte de la moindre de ses actions : qu'il nous donne donc un pape dont l'équité soit infaillible! Peut-on croire que l'Esprit saint inspire tout à coup celui que nous venons d'élever au pontificat, et qu'il refuse ses lumières aux autres évêques qui l'ont nommé? Grégoire n'a-t-il pas écrit, au contraire, que les évêques étaient tous égaux lorsqu'ils remplissaient scrupuleusement leurs devoirs de chrétien?


L'empereur Othon III



Hugues Capet

« Si les armes des barbares nous empêchaient de nous rendre dans la ville sainte, ou si le pontife était soumis à l'oppression d'un tyran, serions-nous donc obligés de ne plus tenir d'assemblées, et les prélats de tous les royaumes seraient-ils contraints de condamner leurs princes pour exécuter les ordres d'un ennemi qui tiendrait le siége suprême? Le concile de Nicée ordonne de tenir les assemblées ecclésiastiques deux fois par année, sans parler aucunement du pape; et l'Apôtre commande de ne pas écouter un ange même qui voudrait s'élever contre les paroles de l'Evangile.

« Suivons donc ces lois sacrées, et ne demandons rien à cette Rome qui est abandonnée à tous les vices, et que Dieu engloutira bientôt dans une mer de soufre et de bitume. Depuis la décadence de l'empire, elle a perdu les Églises d'Alexandrie et d'Antioche, celles de l'Asie et de l'Afrique; bientôt l'Europe même lui échappera. Constantinople s'est soustraite à son autorité; l'intérieur de l'Espagne ne reconnaît plus ses jugements; l'Italie, la Germanie méprisent les papes; que la Gaule cesse de subir le joug

honteux de Rome, et alors se trouvera accomplie cette révolte des nations dont parle l'Écriture. » Quelques historiens attribuent ce discours à Gerbert lui-même, ce qui donnerait encore plus de force à ces mémorables paroles, puisque ce prélat, qui plus tard occupa le saint-siége, ne rétracta aucun de ses nombreux ouvrages.

Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, avoue que cet écrit contient des accusations terribles et méritées, et qu'il ne renferme rien qui ne fût alors ou qui ne soit encore de notoriété publique.

Arnoul d'Orléans voulait maintenir les libertés du clergé contre l'injuste tyrannie des pontifes; et nous devons approuver la sage fermeté de ce prélat, qui était respectable par son âge, ses mœurs et son savoir. Il dit avec raison qu'un pape corrompu ne peut juger sainement de la foi! Et quel est le chrétien qui soutiendra que Dieu dicte les décisions d'un scélérat couronné de la tiare? Le digne évêque élève les décisions des conciles au-dessus des décrets du saint-siége; il déclare qu'un pontife ignorant et sans charité est antechrist! N'est-ce pas la doctrine des premiers docteurs de l'Église, et celle des hommes consciencieux qui ont toujours exprimé courageusement l'indignation que leur inspiraient les affreux désordres de Rome ou des monstres qui occupaient le trône apostolique?

Devons-nous être étonnés que l'Europe entière se soit enfin soulevée contre des prêtres qui commettaient des meurtres pour obtenir la papauté, et qui souillaient la chaire de saint Pierre par des adultères, des incestes, des vols ou des assassinats?

Après la déposition d'Arnoul, le diacre Gerbert fut élu et consacré métropolitain de Reims. Mais Jean XV, sous le prétexte que les évêques de France avaient dépassé les bornes de leur autorité, tint un synode et annula l'ordination faite par le clergé; il interdit tous les prélats qui avaient assisté à ce jugement, et Gerbert lui-même, qui avait consenti à son ordination.

Exaspéré contre la cour de Rome, le nouveau prélat lacéra publiquement la bulle du pontife, et défendit à son clergé d'observer l'interdit lancé contre son diocèse. Voici ce qu'il écrivit sur ce sujet à Séguin, archevêque de Sens : « Nos adversaires prétendent que nous devions attendre la décision de l'évêque de Rome pour déposer Arnoul. Mais pourront-ils prouver que le jugement de ce prélat soit préférable à celui de Dieu?

« Je le dis maintenant, si le pape pèche contre son frère, il doit être regardé, selon les commandements du Christ, comme un païen et un publicain; car plus le rang est élevé, plus la chute est funeste. Si Jean XV nous croit indignes de sa communion, parce qu'aucun de nous ne veut juger contre l'Évangile, qu'il nous en éloigne, mais les bulles qu'il lancera ne pourront point nous séparer de la communion apostolique, ou nous ôter la vie éternelle.

« On ne doit pas appliquer aux prélats réunis canoniquement en synode, ce que dit saint Grégoire : « Le troupeau doit craindre la sentence du pasteur, qu'elle soit juste ou injuste. » Les évêques ne sont pas le troupeau, ce sont les pasteurs mêmes. Nous n'avons donc pas été excommunié légitimement pour un crime que nous n'avons point confessé, et dont nous ne saurions être convaincu; et c'est à tort qu'on nous traite de rebelle, puisque nous n'avons jamais évité ni enfreint l'autorité des conciles.

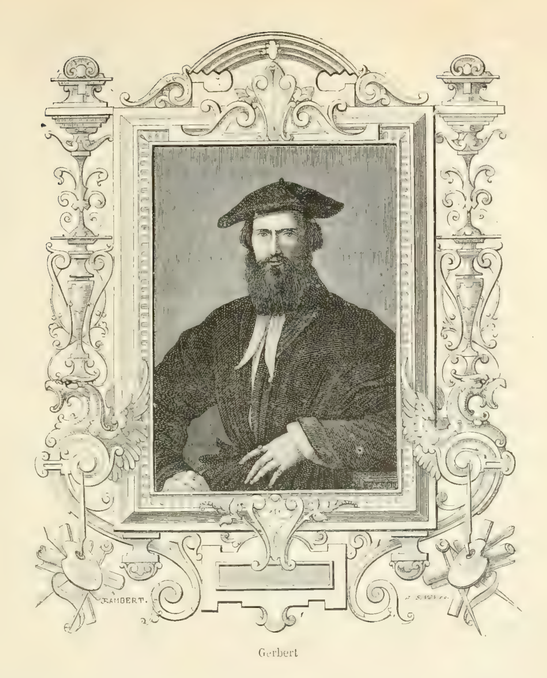
« Nous ne devons pas fournir par notre faiblesse à nos ennemis l'occasion d'élever des prétentions injustes sur nos priviléges; car si les papes se laissent corrompre par l'argent, par la faveur ou par la crainte, personne ne pourra plus exercer les fonctions épiscopales sans se soutenir auprès de la cour de Rome par des moyens condamnables. La loi commune des ecclésiastiques est dans l'Écriture, dans les canons et dans les décrets du saint-siége qui sont équitables : celui qui se sera écarté de ces lois par mépris sera jugé suivant les canons; mais ceux qui les observent doivent rester en paix. Ainsi gardez-vous donc de vous abstenir de célébrer les saints mystères, autrement vous vous rendrez coupables envers les fidèles et envers Dieu. »

Gerbert écrivit encore à plusieurs chefs du clergé de France contre le souverain pontife. Il dit à Vilderode : « Le pape ne peut pas dire que nous nous sommes refusé à sa juridiction, puisque pendant dix-huit mois il n'a pas répondu à nos lettres et à nos députés; d'ailleurs, son silence ou ses nouvelles constitutions ne doivent point préjudicier aux lois établies. Vous donc, qui voulez garder à vos rois la foi que vous leur avez promise, et qui ne pensez à trahir ni votre peuple ni votre clergé, je vous engage à vous montrer favorable pour ceux qui obéissent à Dieu plutôt qu'à un homme.

« Ne croyez point qu'Arnoul ne soit justiciable que du pontife romain; car, après sa confession, notre synode, suivant le concile de Nicée, ne pouvait se dispenser de le déposer, lors même que cette confession eût été fausse. On alléguerait vainement en faveur du coupable le pardon qu'il a obtenu de Hugues : le pouvoir des rois ne s'étend pas sur les âmes; c'est à nous qu'il appartient de lier ou délier, c'est-à-dire d'imposer les peines spirituelles, telles que la déposition et l'excommunication. »

Hugues Capet, de son côté, adressait encore à Jean XV une lettre sur le même sujet : « Nous vous avons écrit, très-saint Père, mes évêques et moi, par l'archidiacre de Reims, pour vous expliquer l'affaire d'Arnoul. Nous vous prions de nouveau de nous rendre justice et de croire à notre parole royale : nous n'avons rien fait contre votre sainteté; et si vous voulez que cela soit clairement établi en votre présence, vous pouvez venir à Grenoble, ville située aux confins de l'Italie et de la Gaule, où les papes vos prédécesseurs sont souvent venus conférer avec les rois de France. Si vous préférez entrer dans notre royaume, nous vous recevrons avec honneur, et nous vous traiterons avec tous les égards que nous devons à votre caractère, pendant votre séjour et à votre départ. »

Quelque respectueuse que fût la lettre du prince, le saint-père la reçut avec un dédain insultant; on ne put obtenir de lui qu'il approuvât ce qui s'était fait à Reims, ou qu'il révoquât la sentence d'interdit qu'il avait portée; il ne voulut point se rendre en France, et se contenta d'envoyer à sa place, en qualité de légat, Léon, abbé de Saint-Boniface de Rome,



Gerbert

avec ordre de réunir une assemblée d'évêques pour déposer Gerbert, et pour rétablir le traître Arnoul dans son diocèse. Jean voulait ainsi punir les prélats de la Gaule, qui avaient refusé de s'assembler à Aix-la-Chapelle, ou dans son palais pontifical.

A son arrivée en France, Léon convoqua le concile pour le 2 juin 996, dans la ville de Mouzon, suivant les instructions qu'il avait reçues du pontife. Le métropolitain de Verdun ouvrit la séance en langue gauloise ; il expliqua longuement les sujets qui devaient être examinés ; ensuite il décacheta devant l'assemblée une bulle scellée de plomb, et il en fit la lecture. Après quoi Gerbert se leva et dit :

« Mes frères, j'ai toujours appelé de mes vœux le moment où je pourrais me justifier devant une réunion d'évêques. Maintenant que Dieu m'a accordé la grâce de me trouver devant ceux à qui j'ai confié le soin de mon salut, j'expliquerai en peu de mots le but de mes actions.

« Après la mort de l'empereur Othon II, je pris la résolution de ne point quitter le service de mon père spirituel Adalbéron ; depuis lors, ce prélat, en présence de personnes illustres, m'a désigné, à mon insu, pour son successeur sur le siége de Reims. Néanmoins, l'or et les intrigues d'Arnoul empêchèrent mon élection, et il me fut préféré ; je me suis soumis à cet évêque, et je l'ai servi fidèlement jusqu'à l'époque de sa révolte contre mon prince. Alors je renonçai par un écrit authentique à l'amitié qu'il m'offrait, et je l'abandonnai avec ses complices, sans aucune pensée d'ambition, sans autre désir que celui de ne point participer à ses crimes.

« Arnoul fut poursuivi par le prince, et enfin condamné par contumace, suivant les lois de l'Église. Comme il ne restait plus qu'à le chasser de son siége selon les lois du royaume, les grands et les chefs du clergé me pressèrent avec instance de prendre la direction de son diocèse ; ce que je ne fis qu'à regret, n'ignorant pas les maux qui me menaçaient.

« Voilà, devant le Christ, quelle a été la simplicité de ma conduite. On m'accuse d'avoir trahi mon supérieur, de l'avoir traîné en prison et d'avoir usurpé son siége ! Était-il donc mon maître, celui à qui je n'ai jamais prêté serment ? Et depuis que j'ai quitté ce rebelle, tout n'a-t-il pas été brisé entre nous ? J'ignorais même où il s'était réfugié ; comment aurais-je pu le livrer ? D'ailleurs, en présence de témoins dignes de foi, j'ai supplié le roi Hugues

de ne point le retenir dans les cachots à cause de moi; et si vous jugiez aujourd'hui selon mon humilité, peu m'importerait qu'Arnoul ou un autre fût nommé archevêque de Reims. »

Ce discours étant terminé, Gerbert en remit la copie au légat, qui présidait le synode; ensuite les prélats sortirent de l'assemblée, et tinrent conseil avec le duc Godefroi : il fut décidé que Gerbert enverrait auprès de Hugues, comme ambassadeur, le moine Jean, de la suite de l'abbé Léon, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de convoquer un nouveau concile à Reims; et on lui défendit, au nom du pontife, de célébrer le divin office avant la décision du synode.

Gerbert représenta vainement à ses juges qu'aucun prélat, ni patriarche, ni pape, n'avait le pouvoir d'excommunier un ecclésiastique sans l'avoir convaincu de ses fautes par confession ou par témoignage; qu'on ne pouvait lui adresser aucun reproche; qu'il était même le seul évêque des Gaules qui se fût rendu à Mouzon; enfin, il déclara que comme il ne se sentait pas coupable, il ne cesserait point de célébrer les saints mystères, parce qu'il ne pouvait se résoudre à se condamner lui-même.

Malgré ses protestations, un nouveau concile se rassembla à Reims; mais Gerbert voyant que le légat Léon avait un parti puissant, et comprenant que le roi Hugues, au commencement de son règne, ne pouvait pas rompre avec la cour de Rome, regarda sa condamnation comme certaine, et refusa de comparaître devant l'assemblée de Reims, quelque instance que lui en fît la reine Adélaïde. Ce qu'il avait prévu arriva; malgré la vive opposition de ceux qui avaient déposé Arnoul, ce prélat fut rétabli dans la dignité de métropolitain; Gerbert fut déposé, et le synode déclara qu'on n'avait pu procéder légitimement dans cette cause sans le consentement du pape. Ainsi, l'obstination calculée du pontife vint porter le dernier coup aux libertés de l'Église gallicane; et depuis cette époque assujettit les prêtres aux censures de la cour de Rome.

Jean XV profita habilement de la faiblesse où se trouvait la monarchie naissante, et affermit l'autorité absolue du saint-siége sur le clergé français. Néanmoins, malgré la sentence qui venait d'être rendue par le concile, Arnoul demeura prisonnier d'État pendant toute la vie du roi Hugues, et Gerbert gouverna le diocèse de Reims, malgré le pape; nous verrons les conséquences de cette lutte sous un autre pontificat.

Au milieu de ces troubles, saint Adalbert de Prague vint à Rome pour consulter le pape sur la conduite qu'il devait tenir envers son peuple indocile. Le pieux évêque avait résolu de quitter son diocèse à cause du scandale que donnaient les ecclésiastiques, qui épousaient plusieurs femmes à la fois, et se livraient publiquement au commerce des esclaves. Jean approuva sa détermination, l'engagea à lui remettre tous les trésors qu'il avait apportés, et lui conseilla le voyage de Jérusalem. Mais saint Adalbert fut retenu par une maladie violente au Mont-Cassin, et n'exécuta pas ce long pèlerinage; après sa guérison il revint dans la ville sainte, et Léon, abbé de Saint-Alexis, le reçut, après plusieurs épreuves, dans son monastère, où il prit l'habit le jeudi saint de l'année 994. Comme depuis l'absence d'Adalbert le désordre allait croissant dans l'Eglise de Prague, Boleslas, duc de Bohême, écrivit à Villegise, archevêque de Mayence, pour qu'il réclamât au pontife le pieux cénobite qui édifiait ses peuples par son exemple.

Le pape répondit qu'il était obligé de convoquer un concile pour décider la question, si un religieux pouvait rompre ses vœux. Après de graves discussions, les Pères convinrent que l'ancien prélat de Prague serait rendu à son diocèse, sous la condition que les fidèles payeraient une forte contribution au saint-père; l'argent ayant toujours le privilège de lever les défenses canoniques dans le clergé.

Les chroniques racontent qu'à la même époque, Foulques, comte d'Anjou, fit bâtir une basilique qui était remarquable par la beauté de l'architecture et la grandeur de l'édifice; mais lorsque ce monument fut achevé, il ne put obtenir que le métropolitain de Tours en fît la dédicace. Ce refus obligea le comte à faire un voyage à Rome; et il lui fut accordé que Jean XV enverrait avec lui un prélat pour consacrer la nouvelle église sans la participation de l'archevêque de Tours.

Le cardinal Pierre, désigné par le pontife, se mit en route avec Foulques; à son arrivée dans la province de l'Anjou, il convoqua tout le clergé pour la dédicace du nouveau temple; les prélats de France s'opposèrent à ses projets, et défendirent à tous les ecclésiastiques d'assister à la cérémonie; ils accusèrent le pontife de sacrilége, d'avarice et de simonie; ils déclarèrent excommuniés et déposés du sacerdoce ceux qui oseraient concourir à cette entreprise attentatoire aux décisions des conciles et des Pères, en assistant à un acte de juridiction dans le diocèse d'un évêque, et sans son consentement.

Malgré cette violente opposition, l'ambassadeur romain passa outre et commença la cérémonie; mais au moment de la dédicace, l'église s'écroula tout à coup sur le cardinal! Marque éclatante de la justice de Dieu, ajoute le légendaire, qui punissait ainsi l'orgueil et la tyrannie du souverain pontife !

Quelques auteurs attribuent à Jean XV l'usage de canoniser les saints, à l'imitation des apothéoses païennes, qui élevaient les grands hommes au rang des dieux, des demi-dieux ou des héros. En effet, ce fut sous son règne, le 30 janvier 993, que fut convoqué au palais de Latran le premier concile qui ait procédé à la canonisation d'un saint. Le prélat d'Augsbourg, chargé de faire l'oraison funèbre du nouvel habitant des cieux, se leva au milieu de l'assemblée, et lut la vie et les miracles du grand Udalric, ancien métropolitain de son siége; cette légende avait été écrite par le prêtre Gérard, un des disciples du saint. Lorsque la lecture fut achevée, on décréta que la mémoire d'Udalric serait honorée à l'avenir par des fêtes solennelles, pour suivre ce précepte de l'Évangile : « Qui vous reçoit me reçoit. » On trouve dans le Bullaire romain la bulle qui fut expédiée à cette occasion.

Enfin dans les derniers jours du mois d'avril de l'année 996, le pape fut attaqué d'une fièvre violente, et il emporta dans la tombe la haine des peuples et le mépris du clergé.



Invention de la canonisation chez les catholiques

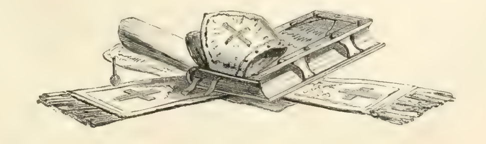
Pour achever de dépeindre le caractère de Jean XV, il suffit de répéter, d'après l'auteur de la vie de saint Abbon, que ce docte abbé de Fleury s'étant rendu à Rome, avec une suite convenable à sa dignité, ne trouva pas le saint-père tel qu'il aurait dû être, mais qu'il en eut horreur en le voyant rempli d'avarice et prêt à tout vendre. Il l'accuse d'avoir pillé l'État et l'Église, d'avoir ravagé les temples et les maisons religieuses pour enrichir ses maîtresses et ses mignons; il reporte également à son règne l'origine de l'affreux népotisme qui a désolé si longtemps l'Italie.

Nous devons d'autant plus ajouter foi aux accusations du saint abbé, qu'il passait à juste titre pour l'un des personnages les plus importants de l'époque; et qu'il avait acquis une grande réputation de savoir et de sainteté.

Abbon de Fleury, avant d'être abbé de son monastère, avait fait plusieurs voyages en Angleterre, et s'était lié d'amitié avec saint Oswald, archevêque d'York, et avec le vénérable saint Dunstan.

A son retour en France, Oïbold, abbé de Fleury, venait de mourir, en désignant Abbon pour son successeur; néanmoins son élection éprouva de l'opposition de la part de quelques moines débauchés qui voulaient élever sur la chaire abbatiale un misérable souillé de tous les crimes. Hélas! à toutes les époques, les moines ont mérité l'adnimaversion des peuples, et l'on est surpris de voir se perpétuer jusqu'à nos jours cette sale engeance.

Heureusement le bon droit et la justice triomphèrent des intrigues, et Abbon fut reconnu solennellement abbé du monastère de Fleury, qu'il gouverna avec une grande sagesse jusqu'à la fin de sa carrière.





Brunon, neveu de l'empereur, est élu pape. — Il est ordonné sous le nom de Grégoire V. — Caractère du jeune pontife. — Ordination d'Herlouin, évêque de Cambrai. — Othon III quitte Rome et retourne dans ses États. — Crescentius se rend maître de la ville sainte. — Grégoire V est chassé du saint-siége. — Le saint-père s'enfuit en Toscane, puis en Lombardie.

Othon III était à la tête de son armée, dans les environs de Ravenne, lorsque mourut Jean XV; aussitôt le sénat et les principaux dignitaires de Rome lui envoyèrent des ambassadeurs pour prendre ses ordres relativement à l'élection d'un pontife. L'empereur choisit alors parmi les ecclésiastiques de sa chapelle, le jeune Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon de Saxe, marquis de Vérone, et il le présenta aux députés comme le pape dont la nomination lui serait le plus agréable.

Brunon était d'un heureux naturel; il possédait quelque connaissance des lettres humaines; il parlait l'allemand, le latin pur et l'idiome vulgaire, c'est-à-dire les trois langues en usage au dixième siècle, dans la Gaule, dans la Germanie et dans les États de l'Église. Dès son enfance Brunon était consacré à Dieu, et il honorait le sacerdoce par ses vertus. Malgré l'éloignement qu'il éprouvait pour les grandeurs, il céda aux instances de son oncle, qui voulait l'élever au trône pontifical. Villegise, métropolitain de Mayence, et l'évêque Adebalde, furent chargés de le conduire dans la ville sainte, où il fut consacré sous le nom de Grégoire V. Mais bientôt l'exercice du pouvoir changea en vices les belles qualités de Brunon.

Peu de jours après, Othon se rendit à Rome pour se faire sacrer solennellement empereur d'Italie par les mains de son neveu; cette cérémonie terminée, le prince convoqua le sénat et les principaux citoyens, afin de délibérer sur l'opportunité d'exiler le turbulent Crescentius, qui avait opprimé le saint-siége sous le règne précédent; mais le nouveau pontife, désirant augmenter sa popularité par une marque d'indulgence, intercéda auprès de son oncle en faveur de l'accusé, et obtint qu'on ne troublerait pas sa tranquillité.

Dans le même temps, Herlouin, évêque de Cambrai, se rendit à Rome pour obtenir la confirmation de son évêché, ce qu'il n'avait pu faire faire par son métropolitain, à cause de la division d'Arnoul et de Gerbert, qui laissait l'Église de Reims sans directeur. Le pape consacra le prélat, et lui donna même une bulle d'excommunication pour empêcher les seigneurs français de piller les biens de son diocèse.

Othon III comptant avoir établi sa domination en Italie sur des bases solides, repassa les Alpes et retourna dans ses États; mais Crescentius n'avait pas abandonné son projet de reconquérir la liberté de Rome. Après le départ de l'empereur, il leva l'étendard de la révolte, chassa les étrangers de la ville, et se fit proclamer consul de la république. Grégoire fut dépouillé de ses biens et de sa dignité, et contraint de se réfugier en Toscane, d'où il passa ensuite en Lombardie. Ses partisans éprouvèrent les mêmes disgrâces.



L'antipape Jean [illegible]



L'antipape Philagathe s'empare du saint-siége. — Histoire remarquable du pape Jean XVI. — Caractère de l'antipape. — Grégoire V, réfugié à Pavie, excommunie Crescentius et ses partisans. — Les évêques d'Italie, de Germanie et des Gaules, excommunient Jean XVI. — L'empereur vient en Italie. — Cruautés exercées sur l'antipape et sur Crescentius. — Grégoire V et Othon son oncle rentrent dans Rome. — Opinions diverses sur la punition de l'antipape. — Saint Nil fait un voyage à Rome pour obtenir la liberté de Jean XVI.

Crescentius, devenu consul de la nouvelle république romaine, fit élever sur le trône pontifical un de ses partisans, qui fut intronisé sous le nom de Jean XVI. Ce nouveau pape était né à Rossano, en Calabre, et s'appelait Philagathe ; ses parents étaient Grecs et de basse condition.

Dans sa jeunesse, il avait embrassé la vie monastique; plus tard, ayant obtenu une charge à la cour d'Othon II, il s'était insinué dans les bonnes grâces du prince à l'aide de l'impératrice Théophanie, qui l'avait fait le pourvoyeur de ses débauches. Philagathe avait d'abord été nourri par commisération ; ensuite il avait eu l'adresse de se mettre au rang des plus habiles courtisans; et depuis il conserva son crédit jusqu'à la mort de l'empereur. Ambitieux, violent, débauché, il employa toutes les ressources de son esprit vicieux pour parvenir aux plus hautes dignités ; pendant la minorité d'Othon III, il se fit donner le siége de Plaisance avec le titre d'archevêque ; il obtint également l'ambassade de Constantinople à l'occasion de la demande en mariage qui devait être faite d'une des filles de l'empereur d'Orient pour le jeune prince. Ces différents succès exaltèrent sa vanité, et enfin il éleva ses prétentions jusqu'au souverain pouvoir. C'était le modèle des prêtres fourbes, hypocrites, ambitieux.

A son retour à Rome, en 997, il se jeta dans le parti du peuple et devint, par ambition, l'un des plus ardents défenseurs de la république ; alors Crescentius le fit proclamer pontife de Rome.

Grégoire V, qui s'était réfugié à Pavie, tint un grand concile dans lequel il excommunia Crescentius et ses partisans; Jean XVI fut également condamné par les évêques de la Germanie, de l'Italie et des Gaules.

Dès qu'Othon eut appris la révolte des Romains, il rassembla de nouvelles troupes, confia le gouvernement de ses États d'Allemagne à sa tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, et rentra en Italie.

A l'approche des troupes allemandes, l'antipape, lâche comme le sont tous les prêtres, s'enfuit de la ville sainte, pendant que Crescentius s'enfermait dans le château Saint-Ange pour résister à l'oppresseur de son pays.

Les auteurs ne s'accordent point sur la punition et sur la mort de Jean XVI ; les uns prétendent que les prêtres avaient arrêté l'antipape, qu'ils lui avaient arraché les yeux, lui avaient coupé le nez et les oreilles, et qu'enfin l'infortuné était mort des suites de cette sanglante exécution au fond de la Germanie, où Othon l'avait envoyé en exil. D'autres historiens assurent que ce fut le prince lui-même qui le fit mutiler, et le condamna à être précipité du haut de la grande tour d'Adrien.

Enfin quelques chroniques rapportent que saint Nil, compatriote de l'antipape Philagathe, lui avait écrit pour l'exhorter à renoncer à la gloire de ce

monde, dont il devait être rassasié, et à retourner au repos de la vie monastique; ils ajoutent que Philagathe, touché des exhortations du pieux cénobite, se préparait à quitter la tiare, lorsque arrivèrent ces funestes événements ; d'après leur version, Jean XVI fut fouetté publiquement, mutilé avec une cruauté horrible, et jeté dans les cachots par ordre de Grégoire V. Saint Nil ayant eu connaissance de ces actes de barbarie, en fut pénétré de douleur, et résolut de faire le voyage de Rome, malgré son extrême vieillesse et son état continuel de maladie, pour obtenir un adoucissement aux traitements cruels qu'on exerçait envers l'infortuné Philagathe.

Grégoire et l'empereur allèrent au-devant du saint à trois milles de Rome, et le prenant chacun par la main, ils le conduisirent ainsi jusqu'au palais de Latran, et le firent asseoir au milieu d'eux, en le comblant de marques de déférence. Le vénérable vieillard gémissait en secret de tous ces honneurs; mais il les souffrait dans l'espérance d'attendrir plus facilement ses illustres hôtes. « Très saint Père, et vous puissant empereur, s'écria-t-il, je vous supplie de me traiter comme le plus grand pécheur d'entre les hommes; laissez-moi me prosterner à vos pieds et honorer vos dignités suprêmes, afin que vous écoutiez favorablement mes prières pour le malheureux mutilé que vous avez jeté dans vos prisons. Je vous en supplie, rendez-le-moi pour la consolation de mes derniers jours ; je l'emmènerai avec moi dans notre monastère, et nous pleurerons ensemble nos fautes et nos péchés. »

Cette prière touchante arracha des larmes des yeux de tous les assistants; le pape et l'empereur restèrent seuls impassibles; néanmoins Othon répondit à saint Nil : « Nous accomplirons ce que que vous désirez, mon père, si vous consentez à demeurer près de nous. »

On proposa au vieillard la direction du monastère d'Athanase, qui était éloigné du tumulte de la ville et qu'on avait affecté depuis longtemps aux religieux grecs ; saint Nil accepta les offres du prince afin de sauver le malheureux Jean. Mais la haine sacerdotale n'était pas encore assouvie, et Grégoire V pour augmenter les souffrances de l'antipape Philagathe, le fit promener dans les carrefours de Rome, monté à rebours sur un âne dont il tenait la queue entre les mains, et revêtu des lambeaux d'ornements pontificaux. Le bourreau le fouettait cruellement pendant le trajet avec une discipline armée de plomb.

Alors le vénérable saint Nil écrivit au souverain pontife et au prince pour se plaindre de cet excès de rigueur : « Vous m'aviez accordé la liberté de cet aveugle, leur disait-il, et cependant vous venez encore d'augmenter ses douleurs. Ce n'est pas lui que vous punissez actuellement, c'est moi-même, ou plutôt c'est Jésus-Christ; sachez donc que si vous n'avez point eu pitié du malheureux qui était entre vos mains, votre Père céleste n'aura point pitié de vous! » Le saint vieillard ne put obtenir la grâce de Jean XVI, et fut obligé de retourner seul dans son ancien monastère.

La retraite de saint Nil était située près de Gaëte, dans un lieu aride, désert et éloigné de toute habitation; il avait choisi cette solitude rustique pour que ses moines pussent s'adonner uniquement dans la pauvreté, à la prière, à la méditation et à la lecture des saints livres; car, disait-il, les couvents trop riches pervertissent bientôt les mœurs de nos frères, et contribuent au relâchement de la discipline religieuse. Il faut aux moines le travail et la pauvreté.

Othon professait un tel respect pour saint Nil, que peu de mois après ces événements, en revenant du mont Gargan, où il était allé recevoir la soumission d'un chef du pays, le prince voulut visiter ce vénérable abbé; il lui fit humblement la confession de toutes les fautes de sa vie, et versa un torrent de larmes en signe de repentir des cruautés qu'il avait laissé commettre par le pape.

Le supplice de Crescentius est également raconté de diverses manières; les uns disent que ce généreux républicain s'étant enfermé dans la tour d'Adrien, résista pendant plusieurs mois aux forces de l'empereur; enfin, voyant ses soldats décimés par la famine ou par le fer des ennemis, il se dévoua pour le salut de tous, et vint en habit de suppliant se jeter aux pieds d'Othon, en implorant sa clémence.

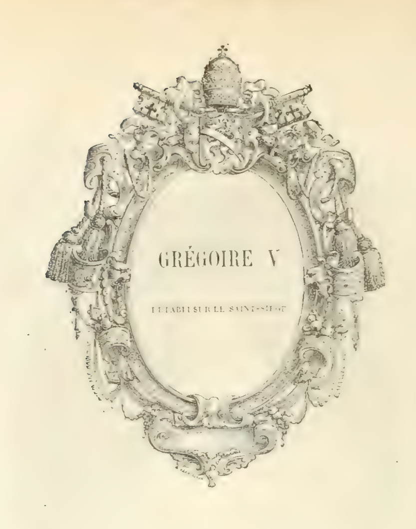
Ce prince cruel ne voulut pas même le recevoir; et il répondit à ceux qui élevaient la voix pour le défendre : « Comment voulez-vous que le consul des Romains, ce fier républicain qui dégrade les empereurs et détrône les papes, se contente de nos huttes de Saxons, où vous lui permettez d'entrer? Non, non, je ne souffrirai pas qu'il s'abaisse en notre présence. Qu'on le reconduise dans son château, où nous lui rendrons bientôt, nous et nos hommes d'armes, les honneurs que nous lui devons. »

Crescentius retourna alors dans sa forteresse, où il se défendit avec le plus grand courage; enfin le château, dégarni de ses défenseurs, fut emporté d'assaut; tous ceux qui s'y trouvaient furent passés au fil de l'épée, et le brave Crescentius fut précipité du sommet de la tour, qui depuis porta son nom.

D'autres historiens racontent sur sa mort une partie des faits que nous avons rapportés sur celle de l'antipape Philagathe. Moreri prétend que Crescentius fut simplement décapité, et que le cadavre fut traîné dans la boue et pendu à un arbre très-élevé. Il est difficile de se prononcer sur ces différentes versions; car les annales de cette époque du moyen âge ont passé par tant de mains intéressées à les altérer, qu'il est presque impossible de retrouver la vérité dans ces textes couverts d'interpolations ou d'erreurs, et il n'est aucun fait de l'histoire des peuples ou de celle de l'Église pendant ce siècle, qui ne soit brodé selon les caprices de l'imagination des auteurs contemporains



L'impératrice Théophanie



Rétablissement de Grégoire V sur le saint-siége. — On attribue à ce pape l'établissement des électeurs de l'empire. — Opinion des historiens sur cette importante question. — Second voyage à Rome de saint Abbon, évêque de Fleury. — Le pape fait présent d'une magnifique chasuble à cet abbé. — Rétablissement d'Arnoul sur le siége de Reims. — Gerbert est nommé archevêque de Ravenne. — Concile de Rome. — Rétablissement de l'évêché de Mersbourg. — Déposition d'Étienne, évêque du Puy en Velay. — Excommunication du roi Robert et de Berthe sa femme. — Superstitions de l'époque. — Mort du pape Grégoire V

Quel que soit le genre de supplice qui ait été infligé à l'antipape Philagathe, il est certain qu'il fut chassé du trône de saint Pierre l'année 997, et que Grégoire V reprit aussitôt l'exercice de l'autorité pontificale. Le pape, désirant favoriser l'ambition de son oncle et se venger des Romains, rendit un décret qui transférait aux Allemands le droit d'élire les empereurs, privilége dont les Italiens avaient toujours été en possession jusqu'à cette époque. Ce pouvoir fut concédé aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et à trois princes séculiers, le comte palatin, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg, qui formèrent le premier collége électoral. Mais ce fait est le plus obscur de l'histoire d'Allemagne, et celui sur lequel les protestants et les catholiques ont écrit avec le plus de partialité et d'emportement.

Jacques Lampadius, jurisconsulte germain, ne reconnaît point Grégoire V ni Othon III pour fondateurs de cette institution, il l'attribue à Frédéric II; Otton de Frising assure qu'avant Grégoire VII, qui occasionna de très-grands troubles dans l'ordre de la succession en Allemagne, les empereurs étaient élus par les états, c'est-à-dire par les diètes; selon Trithème, Guillaume, comte de Hollande, fut le premier qui ait reçu la couronne et le sceptre de fer de la main des sept électeurs; Jean-Frédéric Bockelman émet une opinion analogue, et suivant cet auteur, l'origine du septemvirat électoral date de l'élection du comte Adolphe de Nassau. Enfin Maimbourg affirme avec raison, que tout ce qui a été écrit sur Othon et sur Grégoire relativement au droit d'élire les empereurs, peut être accusé d'inexactitude et d'erreurs.

Après la mort de Hugues Capet, le roi Robert, son fils et son successeur, épousa sa cousine Berthe, veuve de Eudes, comte de Blois et de Chartres malgré les canons de l'Église qui défendaient les alliances entre parents; aussi le prince pour arrêter les censures ecclésiastiques s'empressa-t-il d'offrir de grosses sommes d'argent au saint-père. Mais comme la politique de l'empereur Othon s'opposait à la conclusion de ce mariage, le souverain pontife fut intraitable, et il menaça de frapper d'interdit le royaume de France si le roi ne quittait sur l'heure même sa cousine. Le superstitieux Robert, effrayé des suites de cette excommunication, envoya aussitôt en Italie Abbon de Fleury afin de conjurer l'orage. Celui-ci se rendit à Spolette, où se trouvait alors le chef de l'Église, et il fut accueilli avec de grands honneurs à la cour pontificale; mais au lieu de plaider la cause du roi il s'occupa de ses intérêts personnels. Abbon re-



Robert, roi de France, distribuant des aumônes

çut du jeune pape une magnifique chasuble, comme témoignage de haute estime; et Grégoire rendit un décret par lequel il concédait au monastère de Fleury le privilége d'être indépendant de l'évêque du diocèse, et de ne pouvoir être mis en interdit, lors même qu'on y mettrait toute la Gaule. Chose puérile aujourd'hui, mais fort importante à cette époque.

A son retour en France, Abbon obtint du roi le rétablissement d'Arnoul sur la chaire de Reims, et il donna au nouvel archevêque le pallium qu'il avait reçu des mains du saint-père. Dans ses lettres à Grégoire il rend compte de la fidélité avec laquelle il a exécuté les ordres de la cour de Rome; et il prie le pontife d'engager Arnoul à s'occuper davantage de ses devoirs, afin de réunir son clergé qui était dispersé, et pour faire rendre à son Église les biens qu'elle avait perdus pendant la vacance du siége.

Gerbert, abandonné de Robert II, et dépouillé de ses dignités par l'injuste sentence du pape, se retira auprès de l'empereur, qui le fit métropolitain de Ravenne; le souverain pontife, qui n'avait poursuivi Gerbert que pour abaisser la couronne de France, s'empressa de confirmer l'élection du savant prélat; il lui envoya même le pallium et une lettre dans laquelle il renouvelait tous les anciens priviléges de cette métropole; il lui accorda également l'autorité sur les siéges de Monte-Feltro et de Plaisance.

Cette année le saint-père convoqua à Rome un concile qui fut ouvert en présence de l'empereur; vingt-huit évêques avaient été réunis sous la présidence du chef de l'Église. On s'occupa du rétablissement de l'évêché de Mersbourg, qui avait été supprimé par Othon II; ensuite on s'occupa de la condamnation du roi Robert et de sa cousine, qui était l'objet principal de cette réunion. Les Pères rendirent huit décrets contre le roi; le premier portait que le prince devait se séparer immédiatement de sa parente, qu'il avait épousée contre les lois de l'Église, et le condamnait pendant sept années à la pénitence publique, que prescrivaient les Pères sur ce crime. La même excommunication fut lancée contre Berthe; contre Archambaud, archevêque de Tours, qui avait donné la bénédiction nuptiale; enfin tous les prêtres qui avaient assisté à cette cérémonie furent déclarés suspendus de leurs fonctions jusqu'au jour où ils viendraient faire amende honorable devant le saint-siége, et verser une somme déterminée suivant l'importance de leurs bénéfices.

Le concile déposa également Étienne, évêque du Puy en Velay, qui avait été consacré par Gui son oncle et son prédécesseur, sans le consentement des clercs et des laïques, et qui avait été ordonné par deux prélats étrangers à sa province. On fit la défense expresse au roi Robert d'accorder sa protection au prélat déposé; et on lui enjoignit de prendre des mesures pour appuyer l'election nouvelle que le peuple et les ecclésiastiques de ce diocèse devaient faire, et cela sous menace d'excommunication majeure

Malgré les menaces et les défenses de Rome, Robert ayant voulu maintenir Étienne sur le siége du

Puy en Velay, et continuer ses relations intimes avec sa femme la reine Berthe, tous deux furent excommuniés solennellement; Grégoire V mit le royaume de France en interdit; le service divin fut interrompu dans toutes les provinces; les fidèles furent privés des sacrements et les morts restèrent sans sépulture. La superstition à cette époque était si grande, que personne n'osait approcher du roi; deux serviteurs lui tendaient à l'extrémité d'une perche les mets qui étaient destinés à sa table, et jetaient au feu tous les vases dont il s'était servi. Pierre Damien assure que pendant cette excommunication il naquit du mariage sacrilége de Robert et de Berthe un monstre qui avait la tête et le cou d'une oie!

Enfin, après trois ans de souffrances, le roi fut contraint d'obéir au pape et de répudier sa cousine!

Robert était un prince faible, pusillanime; il reconnut dans la suite qu'il devait tous ses malheurs à saint Abbon, qui au lieu de solliciter à Rome la confirmation du mariage de son souverain, s'était occupé de ses intérêts particuliers, sans s'inquiéter des malheurs du royaume. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les prêtres comme les moines ont-ils jamais pensé à autre chose qu'à augmenter leurs revenus en sacrifiant les intérêts des peuples, des rois et de la religion!

Ainsi Grégoire V, pendant un règne de deux ans et neuf mois, fit un mal irréparable à l'Italie en lui enlevant l'élection des empereurs, bouleversa l'Espagne, et prépara de grands désastres pour la France en abaissant la royauté et en la soumettant à la puissance sacerdotale; enfin il mourut le 18 février, en 999.

Pour étendre également sa domination sur l'Espagne, Grégoire avait censuré Bermond II, souverain du royaume de Léon. Ce prince, qui régnait depuis l'année 982, s'était attiré la haine du clergé par l'arrestation de Gondeste, évêque d'Oviédo, et par celle d'Athaulfe, évêque de Compostelle, tous deux accusés de crimes énormes. Son amour pour la justice lui devint funeste; car plusieurs des prêtres qu'il avait chassés de sa cour, à cause de leur complicité dans les faits reprochés aux prélats, se réfugièrent auprès d'Issem, roi de Cordoue. Par leurs conseils, Mahomed Almansor, premier ministre de ce souverain, entreprit la conquête du royaume de Bermond, et ces renégats conduisirent les ennemis jusque sous les murs de Léon, qui fut prise d'assaut et réduite en cendres. La ville d'Astorga éprouva le même sort; les églises furent ravagées, les monastères brûlés, les religieuses violées et égorgées; pendant plusieurs années, ce malheureux pays fut réduit à un tel état de misère, que des provinces entières étaient devenues de vastes déserts. Mais Garcia le Trembleur, roi de Navarre, et Garcia Fernandez, comte de Castille, étant venus au secours des États de Léon, remportèrent sur les Arabes une victoire éclatante, refoulèrent ces peuples jusqu'à Cordoue, et rétablirent la paix et la prospérité dans le royaume de Léon





HISTOIRE POLITIQUE

DU DIXIÈME SIÈCLE

Désordres de l'Église et de l'empire. — Alexandre empereur d'Orient. — Il veut faire mutiler son neveu Constantin Porphyrogénète — Débauches monstrueuses d'Alexandre. — Il fait couvrir les statues du Cirque d'ornements sacerdotaux. — Mort singulière de ce prince. — Constantin VII est couronné empereur. — L'amiral Romain épouse l'impératrice Zoé. — Il est associé à l'empire. — Caractère bizarre de Constantin. — Il protége les arts et les sciences. — Il meurt empoisonné par son fils. — Romain le Jeune, empereur. — Ses débauches et ses cruautés. — Il meurt épuisé par les excès. — Nicéphore II est nommé empereur avec Basile II et Constantin VIII. — Nicéphore est excommunié. — Ses lois contre les évêques. — Il veut faire déclarer saints tous les soldats morts sur le champ de bataille. — L'impératrice Théophanie fait assassiner son mari. — Jean Zimiscès est proclamé empereur. — Le patriarche Polyeucte lui refuse l'entrée de l'église. — L'empereur fait de grandes donations au clergé et se réconcilie avec le patriarche. — Zimiscès est empoisonné par l'eunuque Basile. — Basile et Constantin VIII gouvernent seuls l'empire. — Affaires politiques en France. — Charles le Simple. — Son caractère. — Robert conspire contre le roi. — Charles se réfugie en Allemagne, et ensuite chez Herbert, qui le retient prisonnier. — Débauches du roi. — Hugues le Grand refuse la couronne de France. — Raoul monte sur le trône. — Mort de Raoul. — Louis d'Outremer. — Institution du droit d'aînesse. — Le prince meurt des suites d'une chute de cheval. — Lothaire est nommé roi de France. — Il meurt empoisonné par sa femme. — Louis V son fils lui succède. — Il meurt empoisonné par les agents de Hugues Capet. — Réflexions sur la seconde race des rois de France. — Hugues Capet s'empare du trône par un double crime. — Histoire de son usurpation. — Sa politique — Mort de Hugues Capet.

Nous avons vu d'effroyables désordres affliger l'Église au dixième siècle ; l'histoire politique d'Orient et d'Occident n'est pas moins fertile en scandales et en crimes. Après la mort de l'empereur Léon le Philosophe, Alexandre, son frère, demeura seul maître de l'empire, comme tuteur de Constantin Porphyrogénète, son neveu ; d'abord il songea à faire mutiler le jeune prince pour le rendre eunuque et pour lui ôter tout espoir de parvenir au trône ; mais ensuite il se rendit aux observations des médecins, qui lui persuadèrent que la faiblesse du tempérament et les infirmités continuelles de Constantin le conduiraient infailliblement au tombeau sans qu'il fût nécessaire d'employer des moyens violents et odieux. Rassuré par cette prédiction des gens de l'art, Alexandre s'abandonna à ses goûts dépravés, sans prendre aucun souci de l'avenir ; entouré de courtisanes et d'hommes abominables, cet indigne régent passait les jours et les nuits dans des festins somptueux. Tous les trésors de l'État étaient employés à entretenir des meutes de chiens et des haras superbes remplis de coursiers venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

On raconte même qu'un jour ayant voulu donner aux Grecs le spectacle d'une course aux flambeaux, il osa décorer l'hippodrome avec les tentures et les candélabres des églises de Constantinople ; les statues du Cirque furent revêtues par son ordre d'ornements religieux, et il exigea que les spectateurs se prosternassent aux pieds des idoles, en disant : « Lorsque nous adorions ces dieux nous étions heureux et invincibles. »

Ses devins ne le quittaient jamais ; ils lui avaient persuadé que le sanglier qui était placé sur un des stylobates de l'hippodrome était le signe régulateur des destinées impériales. Aussi s'empressa-t-il de lui faire mettre des dents et des parties naturelles, pour indiquer qu'il était en état de dévorer ses ennemis et de violer leurs femmes.

Enfin, à la suite d'un excès de table, pendant les ardeurs de la canicule, il fut frappé d'une hémorrhagie violente, et il répandit tout son sang par le nez et par l'urètre ; ce règne déplorable avait duré un peu plus d'une année.

Le jeune Constantin fut alors proclamé empereur le 2 juin 912 ; sa mère, l'impératrice Zoé, se fit déclarer régente, et nomma elle-même, pour la seconder dans l'exercice du pouvoir, l'amiral Romain, surnommé Lecapène, qui était le plus vigoureux de ses amants ; dans la suite elle l'épousa et le fit reconnaître comme empereur avec son fils.

Constantin était alors âgé de sept ans ; depuis il resta constamment enfermé au fond de son palais, et passa une longue partie de sa vie dans une inaction complète. Ce prince est un exemple remarquable de ces organisations toutes particulières, capables de se livrer sans relâche aux méditations profondes, et ne possédant aucune force pour exécuter les actions les plus simples. Il devint très-instruit dans la géométrie, dans l'astronomie, dans la philosophie et dans l'histoire ; et collectionna avec ardeur les meilleurs livres que les beaux siècles de la Grèce et de Rome avaient légués au monde. Par ses ordres, des écoles furent ouvertes à la jeunesse ; il prenait un soin extrême des étudiants, s'entretenait souvent avec eux, les admettait à sa table et leur faisait distribuer de l'argent ; sa sollicitude s'étendait jusqu'aux arts mécaniques ; les tailleurs de pierres, les forgerons et les orfévres recevaient également des marques de sa libéralité.

Néanmoins Constantin était violent et cruel dans ses accès de colère ; ses mœurs étaient dépravées, et son intempérance était passée en proverbe dans le peuple. Il donnait les emplois de l'État à ceux qui l'entouraient, pour s'épargner la fatigue de chercher les hommes vertueux ; aussi sous son règne les courtisans faisaient ouvertement un trafic honteux des charges publiques.

En 944, il fit enfermer dans un cloître l'impératrice sa mère, ainsi que son mari, et fit couronner son fils en l'associant à l'empire ; mais dix ans après, le jeune prince, fatigué d'attendre la mort de son père, lui versa lui-même du poison, et lui succéda sous le nom de Romain le Jeune.

Sous son règne, Siméon, roi des Bulgares, profitant des troubles et des divisions de l'empire, envahit la Macédoine à la tête d'une armée imposante, et vint assiéger Constantinople. De leur côté, les Russes couvrirent la mer Noire d'une flotte formidable et ravagèrent les côtes de l'Asie Mineure. Romain fut contraint, pour acheter la paix, de livrer à ses ennemis toutes les richesses de ses peuples et même les trésors de la couronne.

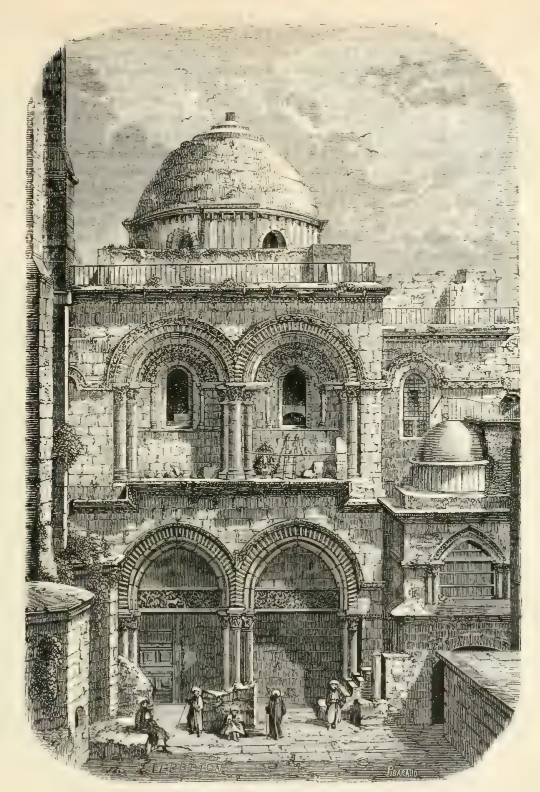
Mais une fois affermi sur le trône, Romain répara promptement les sacrifices qu'il avait faits pour conserver ses États ; les provinces furent accablées d'impositions ; les citoyens riches impitoyablement massacrés et leurs fortunes confisquées à son profit ; enfin pour ne pas avoir de censeurs de sa conduite, Romain éloigna sa mère et ses sœurs de la cour, leur fit raser les cheveux et les enferma dans un monastère. Il exila tous ses plus vertueux conseillers.

Ensuite il rappela de l'exil un prêtre eunuque nommé Jean, qui lui avait donné les premières leçons de débauche, et il chargea cet infâme ministre des fonctions de pourvoyeur de ses voluptés. Heureusement l'empire fut bientôt délivré de ce monstre, qui mourut de langueur à l'âge de vingt-quatre ans, épuisé par des plaisirs honteux.

Son règne fut néanmoins illustré par deux grands capitaines, Léon et Nicéphore, fils de Bardas Phocas, qui firent la conquête des villes de Mélitène, de Samosate, de Théodosiopolis, rendirent tributaires de l'empire les princes chrétiens d'Ibérie, et reculèrent les frontières des États grecs jusqu'aux fleuves de l'Euphrate et du Tigre.

A la mort de l'empereur Romain, sa femme Théophanie s'empara de la régence et fit couronner ses fils Basile II et Constantin VIII ; mais se trouvant trop faible pour gouverner seule et résister à l'ambition du clergé, elle rappela auprès d'elle le général Nicéphore Phocas, et le fit proclamer chef de l'État. Il fut sacré empereur sous le nom de Nicéphore II, le dimanche, seizième jour du mois d'août de l'année 963 ; et le 20 septembre suivant, le nouveau monarque, à l'âge de cinquante et un ans, épousa la veuve de Romain.

Cette union fut vivement blâmée par les prêtres,



Église du Saint-Sépulcre à Jérusalem

qui ordonnèrent même à Nicéphore de répudier sa femme ou de ne plus pénétrer dans le temple de Dieu. Ce prince, trop habile pour enfreindre ouvertement les défenses du clergé, s'abstint d'entrer dans les basiliques chrétiennes; il se contenta de supprimer les pensions qu'il faisait aux ecclésiastiques sur le trésor; il défendit aux églises d'accroître leurs domaines, sous prétexte que les prélats dissipaient dans les débauches le patrimoine des malheureux, ce qui était vrai pour beaucoup d'évêques; il obligea les évêques nouvellement élus à recevoir la sanction de l'empereur; et ses officiers réglèrent jusqu'aux frais des services funéraires aux décès des prélats.

Nicéphore, en habile politique, voulut faire rendre une loi qui eût sans doute inspiré aux soldats grecs un courage invincible; connaissant la puissance du fanatisme religieux sur les peuples, il proposa au patriarche de déclarer solennellement martyr tout soldat mort sur le champ de bataille; il imitait ainsi les druides du Nord et les kalifes d'Orient, qui en exaltant l'imagination des Gaulois et des Arabes par l'espoir d'une récompense future, les avaient rendus terribles dans les batailles. Mais les prêtres s'opposèrent à la volonté de l'empereur, et les troupes grecques furent obligées de continuer à combattre sans espoir d'être canonisées.

Néanmoins Nicéphore dans sa première campagne s'empara de la Phénicie, porta ses armes victorieuses jusqu'au mont Liban, prit d'assaut Laodicée, Alep, mit Tripoli et Damas à contribution, et laissa

un camp sur le mont Taurus, sous les ordres d'un général nommé Bourtze, afin de commencer le siége d'Antioche, mais avec défense de tenter l'assaut avant son retour de Constantinople. Pendant son absence les Arabes, exaspérés contre les chrétiens, qu'ils regardaient comme les auteurs de tous leurs maux, massacrèrent le patriarche Christophe, brûlèrent vif Jean, patriarche de Jérusalem, et incendièrent la basilique du Saint-Sépulcre ; à leur tour les persécutés s'adressèrent au patrice Michel Bourtze, qui tenait Antioche bloquée, et lui ouvrirent les portes de la ville ; le général fit entrer des troupes dans la place et s'en empara sans coup férir.

Cette victoire, qui était une infraction à la discipline militaire, excita la colère et la jalousie de Nicéphore ; il retira le commandement de l'armée au vainqueur et l'exila en Chalcédoine. La conduite du prince exalta les esprits ; Théophanie, sa femme, profita de cette circonstance pour se délivrer de lui et pour faire monter sur le trône Jean Zimiscès, officier du palais, l'un de ses amants : Bourtze, rappelé secrètement de la Chalcédoine, vint à Constantinople, aborda de nuit sous les murailles du palais, d'où on le monta avec ses compagnons dans une corbeille ; alors ils pénétrèrent dans les appartements intérieurs, tuèrent les gardes, et trouvant Nicéphore endormi, ils le percèrent de leurs glaives, lui coupèrent la tête et la jetèrent par une fenêtre à ceux qui venaient à son secours.

Zimiscès, proclamé maître de l'empire, se rendit à l'instant même dans la grande basilique pour recevoir le diadème des mains du patriarche Polyeucte ; mais celui-ci le repoussa de l'autel, en criant : « Loin d'ici, homme exécrable, qui oses te présenter dans le temple de Dieu, les mains dégouttantes du sang d'un de tes proches. » L'usurpateur comprit facilement que le courroux hypocrite du chef de l'Église grecque avait un but secret ; il reçut avec soumission les reproches sévères que l'évêque lui adressait, protesta de son innocence, affirma qu'il n'avait pas porté la main sur le prince, et que les satellites de l'impératrice Théophanie étaient seuls coupables. Il promit de casser les lois que Nicéphore II avait faites au préjudice du clergé, et s'engagea par serment à donner aux pauvres, pour l'expiation de ses péchés, tout son patrimoine, et à se conformer à la pénitence que le patriarche lui imposerait.

Alors Polyeucte lui permit de rester dans l'église, il commanda que la princesse coupable serait chassée du palais, reléguée dans une île, et que les meurtriers de son époux seraient bannis du royaume : Zimiscès fut ensuite couronné empereur sous le nom de Jean Ier.

Ce monarque se montra grand homme de guerre ; il tailla en pièces une armée composée de Bulgares, de Scythes et de Turcs, qui s'élevait à plus de trois cent trente mille hommes : le royaume des Bulgares fut le prix de cette éclatante victoire. Jean rentra en triomphe dans Constantinople, monté sur un cheval blanc et entouré d'un cortége immense de peuple et de soldats. L'année suivante, il passa en Syrie et arrêta les courses des Sarrasins ; à son retour, comme il traversait la Cilicie, il aperçut des domaines immenses dont la culture était remarquable ; et s'étant informé du nom de leur propriétaire, il apprit avec étonnement que le maître de ces beaux domaines était l'eunuque Basile, son accubiteur, c'est-à dire l'officier qui présidait au coucher du prince. Zimiscès jeta un profond soupir en disant : « Il est triste de voir le trésor de l'État s'épuiser pour soutenir les armées, et des milliers d'hommes s'égorger dans des guerres sanglantes, pour que le fruit de tant de sacrifices revienne à un eunuque ! »

Basile ayant été instruit de ces paroles qui lui présageaient une disgrâce, résolut de la prévenir ; il gagna l'échanson qui servait l'empereur, et le fit empoisonner avec une coupe de vin.

Après sa mort, qui eut lieu au mois de décembre de l'année 975, les deux fils de Romain le Jeune, que Jean Ier avait associés à l'empire, prirent alors les rênes du gouvernement ; ils rappelèrent leur mère de l'exil, et Théophanie gouverna Constantinople avec l'accubiteur Basile.

En France, les affaires politiques se trouvaient dans un état encore plus déplorable qu'en Orient ; les Normands s'établissaient dans la Neustrie ; le siége de l'empire venait d'être transféré en Allemagne ; le morcellement de la Gaule, commencé avec la race carlovingienne, s'accroissait chaque jour ; les grands déclaraient la guerre au monarque, le tenaient prisonnier dans une forteresse ; et la légitimité des princes mêmes était contestée par les seigneurs.

Eudes, fils de Robert le Fort, profitant de tous ces désordres, se fit proclamer souverain dans l'assemblée de Compiègne, et chassa de son royaume le faible Charles III. Plus tard, la mort du comte de Paris rendit le sceptre au descendant de Charlemagne ; mais à cette époque, où le glaive était la seule loi reconnue, il était nécessaire que le roi de France fût un guerrier capable d'imposer ses volontés aux seigneurs par la force des armes ; aussi le pusillanime Charles devint bientôt méprisable aux yeux des Français, qui lui donnèrent le nom de Charles le Simple. Ce prince eut la lâcheté de conclure à Saint-Clair-sur-Epte le fameux traité par lequel il donnait sa fille Giselle en mariage à Rollon, chef des Normands, et cédait une partie de la Neustrie à ces peuples barbares ; enfin, à la mort de l'empereur Louis IV, le faible Charles n'osa pas soutenir ses droits sur la couronne de Germanie ; un autre prince fut reconnu souverain ; la suprême dignité de l'empire devint élective, les charges qui en relevaient devinrent héréditaires, et le nouvel empereur fut obligé de subir les conditions qu'on lui imposa.

Quelque temps après, Robert, frère de Eudes, se mit à la tête d'un parti puissant et se fit proclamer roi dans la ville de Reims. Cependant le prince, encouragé par Ogine, sa femme, leva des troupes et marcha à la rencontre de son ennemi, auquel il livra bataille ; on dit que dans la mêlée Charles tua de sa main le comte Robert : malgré cette victoire, le lâche monarque, saisi d'une terreur superstitieuse, abandonna le champ de bataille, et se sauva d'abord en Allemagne auprès de Henri, roi de Germanie ; ensuite chez Herbert, comte de Vermandois, qui le fit enfermer dans le château de Péronne. De son côté la reine s'enfuit en Angleterre avec son fils Louis, auprès d'Adelstan, son frère.

Charles le Simple mourut dans sa prison, l'an 929 : ce prince avait régné pendant trente-sept années au milieu des troubles, et constamment renfermé avec ses mignons ou avec ses maîtresses, sans jamais s'occuper des affaires du royaume.

Pendant la détention du prince, Hugues le Grand avait refusé la couronne de France; mais Raoul, duc et comte de Bourgogne, plus ambitieux que Hugues, acheva le morcellement de l'Etat en donnant des provinces aux grands, pour obtenir leurs suffrages et se faire proclamer roi de France.

On doit attribuer à son avénement au trône l'établissement des fiefs : par cette institution déplorable, les arrière-vassaux se trouvant en même temps les sujets du monarque et de leur seigneur suzerain, obéissaient à l'un ou à l'autre, selon leurs intérêts.

Sous le règne de Raoul, les Normands et les Hongrois dévastèrent l'État par leurs incursions; la Bretagne fut subjuguée par Guillaume Longue-Épée, et les provinces du Midi se révoltèrent contre l'autorité royale.

Herbert, comte de Vermandois, profitant de la faiblesse de Raoul, exigea qu'il lui cédât le comté de Laon, et le menaça, en cas de refus, de rendre la liberté à Charles le Simple : Raoul abandonna toutes les provinces qu'on lui demandait, afin de conserver le vain titre de roi; et il survécut près de sept ans à celui qu'il avait détrôné. Cet ambitieux est un des rois qui ont fait le plus de mal à la nation, en constituant le régime féodal sur le sol français.

Après sa mort, Hugues, fils de Robert, neveu du roi Eudes, et petit-fils de Robert le Fort, fut nommé duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans; mais il dédaigna encore le titre de roi. Hugues poursuivait l'exécution des plans qu'il avait formés pour accomplir une grande révolution et pour gouverner un empire plus vaste que celui qui lui était offert; dans ce but, il rappela d'Angleterre le fils de Charles le Simple, Louis dit d'Outre-mer, et le fit sacrer à Laon par l'évêque Artaud, métropolitain de Reims.

Louis avait à peine seize ans lorsqu'il fut couronné roi de France; par les conseils de Hugues, il déclara la guerre à Othon I[er] afin de conquérir la Lorraine, que son père avait cédée aux Allemands; et pour établir ses droits à la possession de cette province, il épousa la sœur de l'empereur, veuve de Gilbert, duc de Lorraine. Mais Othon accourut à la tête d'une puissante armée et força les Français à se retirer.

Dans la suite, Louis tourna ses armes contre les grands vassaux de la couronne, pour arrêter leurs envahissements; malheureusement il fut fait prisonnier par les habitants de Rouen, et obligé, pour recouvrer sa liberté, de donner un de ses fils en otage, et de prendre l'engagement de n'apporter aucun obstacle au rétablissement de Richard, duc de Normandie.

Hugues lui-même se repentit bientôt d'avoir rappelé en France un prince qui voulait reconquérir les anciennes prérogatives des rois; il lui déclara la guerre, le fit une seconde fois prisonnier, le garda pendant une année entière en son pouvoir, et ne consentit à lui rendre la liberté qu'après avoir reçu le comté de Laon en toute propriété; ce domaine était le seul et dernier qui relevât directement de la couronne.

Dans cette extrémité, Louis d'Outre-mer implora l'appui d'Othon le Grand, son beau-frère, et cet empereur eut la générosité de le secourir et de se déclarer contre ses sujets rebelles.

Jusqu'à cette époque les héritages des hommes nobles avaient été partagés entre tous les enfants; mais les seigneurs suzerains comprenant qu'après leur mort, la division des domaines mettrait leurs héritiers dans l'impossibilité de résister au pouvoir royal, établirent le droit d'aînesse. Cette institution fit naître également l'alliance des communes avec les rois, qui se servirent du peuple comme d'un levier pour renverser l'édifice de l'aristocratie féodale.

Louis mourut à Reims, le 10 septembre, en 954, des suites d'une chute de cheval, à l'âge de trente-six ans. Ce prince, lâche, cruel et perfide, était d'une ignorance telle que Foulques, comte d'Anjou, lui écrivait : « Sire, sachez qu'un prince non lettré est un âne couronné. »

Au moment où l'ambitieux Hugues avait résolu de monter lui-même sur le trône, la mort, qui se joue, des projets des hommes, vint l'arrêter tout à coup, et Lothaire succéda à Louis d'Outre-mer.

Le nouveau souverain voyant ses États presque réduits à la seule ville de Laon, essaya d'employer la perfidie et la ruse pour ressaisir les anciens priviléges du trône, et il excita pendant un règne de trente-deux ans des guerres sanglantes entre les grands feudataires de France. De son côté, Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, qui avait hérité de l'ambition de son père, lutta avec persévérance contre le pouvoir royal; mais enfin, fatigué d'attendre les résultats toujours incertains de la politique, il séduisit la reine, et devenu son amant, il la força à donner à son époux un breuvage empoisonné : Lothaire mourut le 12 mars en 936.

Louis V, son fils, qui avait été associé au gouvernement quelque temps avant la mort de son père, lui succéda et mérita le surnom de Fainéant La reine mère fut encore l'instrument docile dont se servit l'infâme Hugues Capet; et le jeune prince mourut empoisonné comme son père. Avec lui finit la dynastie des Carlovingiens.

Cette seconde race des rois franks s'était montrée aussi dépravée et aussi cruelle que la race de Mérovée. Sous les Carlovingiens, la couronne était devenue pour ainsi dire élective; et les seigneurs, de simples officiers s'étaient déclarés suzerains en s'emparant des domaines qui avaient été confiés à leur gérance et à leur garde.

Sous Charlemagne, la France pour un moment était sortie de l'abrutissement où l'avait plongée le clergé, mais bientôt elle était retombée sous ses successeurs dans une léthargie complète; la langue latine fut oubliée, et la langue romaine devint l'idiome vulgaire. L'ignorance était si profonde, qu'à peine les rois, les princes et les seigneurs savaient lire; l'usage de l'écriture était presque abandonné, les mariages se faisaient devant la porte de l'église, en présence de quelques témoins, sur une simple promesse des époux; aussi les prêtres devinrent-ils bientôt les directeurs nécessaires et les tyrans d'une nation aussi étrangement abrutie.

Tel était l'état de la France lorsque Hugues Capet,

fondateur de la troisième dynastie des rois de France, s'empara du trône par un adultère et par un double assassinat!

Pendant l'agonie de l'infortuné Louis V, Hugues s'était retiré à Noyon avec six des plus puissants seigneurs du royaume; ils créèrent cette fatale institution de la pairie, c'est-à-dire qu'ils convinrent qu'un d'entre eux, devenu possesseur de la couronne, resterait leur seul suzerain, et que les autres ne relèveraient plus de personne, et seraient égaux ou pairs. En même temps, Adalbéron, métropolitain de Reims, qui avait été prévenu du jour où le roi devait mourir, fit tous ses préparatifs pour le couronnement de l'assassin.

A peine la mort du prince fut-elle connue, que Hugues, sous le prétexte que sa victime l'avait nommé héritier du trône, se fit proclamer roi par ses partisans; il arbora l'étendard semé de fleurs de lis, et se dirigea vers Reims à la tête de ses hordes de soldats. Il fut couronné dans cette ville le 26 juin 987.

En mémoire de cet événement, Hugues Capet fit frapper un sceau où il est représenté tenant la balance de la justice dans la main droite et un globe dans la main gauche; une couronne fleurônnée est placée sur sa tête; ses cheveux sont courts, sa barbe longue et fourchue, et on lit autour de l'effigie : « Hugues, roi des Français par la grâce de Dieu. »

Charles de Lorraine, légitime héritier du royaume, n'avait pas même été instruit de la fin terrible de son neveu; et il apprit à la fois cette funeste nouvelle et le sacre de l'infâme descendant de Robert le Fort.

A peine établi sur le trône, Hugues Capet suivit cette politique lente, perfide et envahissante, qui est particulière aux princes de sa race, et qui rattacha à la couronne toutes les possessions que l'ambition des grands vassaux en avait arrachées. Ce prince hypocrite refusa, après son sacre, de se revêtir des ornements royaux; mais il fit couronner avec une grande pompe son fils Robert, et lui fit rendre tous les honneurs qu'il avait repoussés pour lui-même; il combla de richesses le clergé régulier et séculier, rendit aux abbayes et aux églises les biens des ecclésiastiques dont les seigneurs s'étaient emparés sous les règnes précédents; il rétablit dans tous les diocèses de son gouvernement la liberté des élections des évêques, et engagea les seigneurs ses feudataires à imiter son exemple dans leurs duchés et leurs comtés.

Aussi, lorsque Charles de Lorraine voulut renverser Hugues de son trône, il rencontra des obstacles invincibles de la part des seigneurs et des prélats du royaume; l'évêque Ascelin le fit même arrêter dans son palais, et le livra au barbare Capet, qui, voulant détruire jusqu'au dernier rejeton de la race des Carlovingiens, le fit renfermer dans une étroite prison, où il fut étranglé avec sa femme et ses enfants.

Hugues Capet régna environ dix ans; il mourut en 996, dans la cinquante septième année de son âge.

Malgré son droit de suzeraineté, la puissance royale, à la fin du dixième siècle, n'était plus supérieure à celle des grands vassaux, et le prince était très-peu redouté hors de ses domaines : ainsi Hugues ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, en lui adressant quelques remontrances, ce seigneur parut s'en offenser, et répondit qu'il agirait comme il lui conviendrait. Le prince indigné repartit : « Tu oublies qui t'a fait comte? — Et toi, qui t'a fait roi? » répliqua le seigneur de la Marche.

Sous le règne de Hugues Capet la couronne redevint héréditaire. On rapporte à cette époque l'institution de la charge de prévôt de Paris.





La duchesse de Lorraine, veuve de Gilbert, épouse Louis roi de France

ONZIÈME SIÈCLE



Généalogie bizarre du nouveau pontife. — Origine véritable de Sylvestre. — Son éducation chez les Maures d'Espagne. — Son retour en France. — On lui attribue l'introduction en France de l'algèbre. — Il prend le parti du roi Hugues. — Réflexions sur la fortune de Gerbert. — Le pontife fabrique une horloge pour Magdebourg. — Sylvestre est accusé de magie. — Histoire de la tête d'airain. — L'Androïde ou l'homme fabriqué par le sorcier Albert le Grand. — Sylvestre confirme le rétablissement de son ennemi Arnoul. — Sylvestre accroît les richesses de l'Église. — Révolte des Romains contre l'autorité d'Othon. — L'empereur est assiégé dans son palais. — Mort de l'empereur Othon — Grand scandale dans l'Église relativement à la juridiction d'un couvent de filles. — Concile de Rome. — Cruautés de Sylvestre. — Contes ridicules sur sa mort. — Histoire sur son cadavre. — Réflexions sur le onzième siècle.

Bsovius assure que le pontife Sylvestre II était né dans la province de Guyenne, et qu'il descendait d'un souverain d'Argos nommé Temenus, qui était lui-même de la race d'Hercule, le chef des Héraclides dans l'expédition où ils reconquirent le Péloponnèse, époque qui coïncide avec celle où la Bible fait naître le prophète Samuel. Si cette généalogie est véritable, le pape aurait eu pour ancêtre Jupiter, et ce vicaire de Dieu des chrétiens descendrait directement d'un adultère commis par le père des dieux païens avec une humble mortelle.

Quelques auteurs, plus exacts sans doute, prétendent qu'il était né en Auvergne et que ses parents étaient de pauvres montagnards qui le placèrent à Aurillac dans le monastère de saint Gérauld, où il fut élevé par charité; il se nommait Gerbert. Ses progrès furent très-rapides, et le jeune élève surpassa bientôt ses professeurs eux-mêmes; alors l'abbé Gérauld de Saint-Serein, qui l'avait pris en amitié, l'envoya en Espagne auprès de Borel, comte de Barcelone, qui le confia aux soins de l'évêque Haïton pour apprendre les mathématiques.

Gerbert fréquenta assidûment les académies arabes, où il apprit l'algèbre, l'astrologie et l'alchimie. Dans un voyage que le comte Borel et le prélat Haïton firent à Rome, ils emmenèrent avec eux leur protégé, qu'ils présentèrent à Othon II. L'année suivante, en présence de ce prince, Gerbert eut une conférence avec le Saxon Otric, qui était réputé alors pour son immense savoir; tous les hommes remarquables de la Germanie, de la Gaule et de l'Italie assistèrent à cette espèce de congrès scientifique, où il obtint la place de précepteur du fils de l'empereur. Pour le récompenser de ses soins, Othon lui donna dans la suite la célèbre abbaye de Bobio, fondée par saint Colomban; cette donation fut approuvée par le clergé et par le peuple, et confirmée par le souverain pontife. Malheureusement les grands biens de

ce monastère avaient été aliénés par des concessions libellatiques, par les usurpations des seigneurs voisins, et surtout par les dilapidations de l'évêque de Pavie, qui depuis avait été élevé à la papauté sous le nom de Jean XIV; Gerbert fut obligé d'apporter tous ses soins à l'administration des biens du couvent pour réparer les malversations de ses prédécesseurs.

Après la mort d'Othon II, l'Italie resta livrée à l'oppression de plusieurs tyrans, auxquels chaque Église était forcée de se soumettre, si les évêques ne voulaient pas être obligés de lever des troupes et de fortifier des places pour leur résister à main armée.

Gerbert, pour ne point assister à un spectacle aussi affligeant, quitta son abbaye et vint à Reims, auprès du métropolitain Adalbéron, qui avait pour lui une grande affection. Néanmoins il resta toujours attaché à Othon III, et il soutint les intérêts du jeune empereur contre les entreprises du duc de Bavière et du roi Lothaire. Les lettres qu'il écrivit aux prélats de Liége, de Metz, de Trèves et de Mayence, démontrent que la cour d'Allemagne n'avait pas à cette époque de partisan plus zélé que lui.

Malgré la part active que Gerbert prenait dans les affaires politiques, il continua à cultiver les sciences, et prit la direction de l'école de Reims; le roi Robert, fils de Hugues Capet, fit même ses études sous cet illustre professeur. Il nous reste de cette époque une lettre adressée à l'impératrice Théophanie par Adalbéron, dans laquelle il demandait un diocèse pour Gerbert; cette démarche n'eut aucun résultat favorable.

Dans la suite, l'abbé de Bobio revendiqua le siége de Reims, sous prétexte que le métropolitain avant sa mort, l'avait choisi pour gouverner cette église. Arnoul lui fut préféré; Gerbert n'en resta pas moins attaché à l'église de Reims; il se mit même, par considération pour le nouvel archevêque, dans le parti de Charles, duc de Lorraine, afin de soutenir l'héritier légitime de la couronne de France contre Hugues l'usurpateur.

Cependant lorsque Capet fut établi sur le trône, Gerbert sollicita en secret auprès de lui l'archiépiscopat de Reims, trahit Arnoul, et obtint enfin de le remplacer dans sa métropole. Cette affaire scandaleuse occupa tout le règne de Jean XV, et ne fut terminée que sous Grégoire V.

Après l'avénement de Robert II, fils de Hugues, Arnoul fut rétabli sur son siége, et Gerbert fut obligé de se retirer auprès de l'empereur Othon III, qui l'éleva à l'archevêché de Ravenne; un an après, il le fit élire pape sous le nom de Sylvestre II : la fortune surprenante de ce montagnard de l'Auvergne est due à son extrême finesse, à sa duplicité, à l'art qu'il avait de s'insinuer dans l'esprit des grands. Néanmoins ses connaissances dans la chimie le firent accuser de magie; et plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'il n'est arrivé au siége de saint Pierre que par le secours du démon, auquel il avait acheté la tiare pontificale. Voici comment ils racontent le fait : « Gerbert, disent-ils, avait fabriqué, sous des constellations propices, une tête d'airain dans laquelle il forçait l'Antechrist à venir se loger. Une fois dans sa prison, le démon était enchaîné par les formules magiques que les Arabes avaient enseignées à Gerbert, et il tourmentait l'esprit du mal jusqu'à ce qu'il parlât par la bouche du monstre d'airain. Ceux qui étaient placés près de l'oratoire du pontife avaient souvent entendu le démon dire au pape : « Ne me fais pas souffrir plus longtemps; je t'accorde tout ce que tu me demandes. »

Yepes rapporte que Henri de Villeine, Robert de Lincoln et Roger Bacon ont possédé de semblables têtes; et si l'on en croit Naudé, dans son Apologie des grands hommes, Albert le Grand avait composé un homme entier qui lui révélait le présent, le passé et l'avenir; il avait employé, disait-il, trente années de sa vie à le forger sous les divers aspects des constellations; les yeux, par exemple, avaient été faits lorsque le soleil entrait dans le signe du zodiaque qui gouvernait l'alliage des métaux. Il en était de même pour la tête, pour le cou, pour les épaules, pour la ceinture, pour les cuisses et les jambes, et pour toutes les autres parties du corps, qu'il avait composées selon le temps où apparaissaient les planètes qui leur correspondaient. Cette figure fut appelée depuis l'Androïde d'Albert; et saint Thomas d'Aquin la brisa, parce qu'elle l'étourdissait, assurait-il, par le bruit continuel de ses prophéties.

Sylvestre II était également très-habile dans l'art de la mécanique; on lui attribue l'invention des horloges à balancier; il en construisit plusieurs de sa main, et particulièrement celle de la cathédrale de Magdebourg, qui marquait les saisons, les mois, les jours, les heures, et les phases lunaires; il vulgarisa l'algèbre, et se montra grand amateur des livres anciens, qu'il faisait rechercher dans l'Espagne, dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Belgique, dans la Germanie, et jusque dans l'ancienne capitale de l'empire d'Orient. Il écrivit plusieurs traités de rhétorique et de médecine; il s'occupa constamment d'astrologie, ou plutôt d'astronomie, et construisit plusieurs sphères, qu'il nommait avec orgueil ses meilleurs ouvrages.

Peu de temps après son élévation au trône pontifical, Gerbert rétablit définitivement Arnoul dans l'archevêché de Reims, quoique ce prélat l'eût poursuivi avec acharnement et l'eût contraint de fuir de la France. Cet acte de grandeur d'âme fut plutôt inspiré par une politique habile que par une véritable générosité; le pape, dans sa lettre à Arnoul, lui disait qu'il appartenait au siége suprême de faire grâce aux ecclésiastiques coupables, et que le métropolitain de Reims, quoique déposé pour de graves sujets, n'ayant pas été condamné par la cour de Rome, pouvait être replacé en son premier état par la bonté de Sylvestre.

Ce pontife augmenta prodigieusement les domaines de l'Église; il reçut d'Othon III, son ancien élève, la ville de Verceil, le comté qui en dépendait et le comté de Sainte-Agathe, avec le droit de gouvernement et de justice dans ces provinces. A sa prière, l'empereur confirma les priviléges qui avaient été accordés à la chaire de saint Pierre par Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Débonnaire.

Ce fut au commencement de son règne que Sylvestre donna à saint Étienne Ier, roi de Hongrie, la couronne royale, avec le droit de la transmettre à



L'Androïde d'Albert

tous ses successeurs; il voulut même qu'on portât la croix devant ce prince, et il le nomma son légat perpétuel, pour le récompenser de ce qu'il s'était conduit en apôtre en convertissant à la foi chrétienne la plus grande partie de ses peuples.

Othon était alors en Pologne, où il avait conféré le titre de roi au duc Boleslas; mais il fut bientôt rappelé en Italie pour venir combattre les Romains, qui s'étaient révoltés contre ses généraux. L'empereur entra en campagne; il reprit Capoue sur les Sarrasins, distribua son armée dans les villes de la Campanie, et entra victorieux dans Rome, suivi de l'élite de ses troupes. Mais le lendemain de son installation dans le château Saint-Ange, le peuple, s'étant rassemblé, courut aux armes, et l'assiégea dans son palais avec une telle vigueur, qu'il allait être forcé de se rendre, si Hugues, marquis d'Étrurie, et le duc Henri de Bavière, préfets de la ville, ne lui eussent donné les moyens de sortir de la cité en parlementant avec les rebelles. Othon, à peine hors de péril, fit avancer toutes ses troupes, envahit Rome une seconde fois, et punit avec la dernière rigueur les auteurs de la sédition. Enfin ce prince mourut, quelque temps après ces événements, empoisonné par la veuve de Crescentius, dont il avait violé la fille; il fut assisté dans ses derniers moments par le pape Sylvestre.

Au commencement de l'année suivante, Bernouard, évêque d'Hildesheim, vint demander justice à Gerbert contre le métropolitain de son Église; il se plaignait au pontife de ce que Villegise s'était emparé de la direction d'un couvent de filles qui n'appartenait pas à son administration. En effet, ce monastère, appelé Gandesem, avait constamment reconnu pour diocésain le prélat d'Hildesheim, jusqu'au jour où Sophie, fille de l'empereur Othon II, au moment de prendre le voile, refusa par orgueil de prononcer ses vœux entre les mains d'un ecclésiastique non revêtu du pallium. La princesse exigea que l'archevêque de Mayence accomplît les cérémonies; Bernouard s'y étant opposé, l'impératrice Théophanie supplia le prélat de permettre qu'au moins Villegise lui fût adjoint dans cette circonstance; et l'on vit alors pour la première fois deux prélats, revêtus de



Les superstitions de l'an mil. — La fin du monde.

leurs ornements épiscopaux, assis de chaque côté d'un même autel. Cependant l'évêque demanda au prince, qui était présent, s'il consentait à ratifier l'engagement de sa sœur, quoi qu'il eût eu lieu irrégulièrement, il somma la princesse de lui promettre obéissance à lui et à ses successeurs, attendu que son métropolitain n'avait aucun droit dans cette Église.

Sophie, qui se regardait plutôt comme la sœur de l'empereur que comme religieuse, sortit du monastère sans la permission de l'abbesse, et vécut à la cour d'Allemagne, où elle se livra à des intrigues amoureuses. Bernouard l'avertit alors de rentrer dans son couvent; mais celle-ci, dédaignant ses remontrances, refusa de l'écouter, et se plaça sous la protection de Villegise, prétendant que c'était de lui qu'elle avait reçu le voile, et qu'elle ne dépendait nullement du prélat d'Hildesheim.

Néanmoins le scandale de ses amours et de ses accouchements obligea l'empereur à la faire rentrer à l'abbaye de Gandesem; furieuse alors contre le prélat qu'elle regardait comme l'auteur de sa disgrâce, elle répandit le désordre parmi les religieuses, les excita à la révolte; enfin, le jour d'une dédicace solennelle, elles lui refusèrent l'entrée du monastère, et appelèrent encore l'archevêque de Mayence pour accomplir cette cérémonie. Villegise fut arrêté dans son voyage par ses suffragants, qui le supplièrent de ne point enfreindre les canons de l'Église; et Henri, duc de Bavière, engagea Bernouard à réclamer immédiatement auprès de l'empereur et à la cour de Rome contre les prétentions des religieuses.

Sylvestre II désirant rétablir la paix dans l'Église, assembla un concile auquel assistèrent tous les laïques et les clercs élevés en dignités; après la bénédiction du saint-père et la lecture de l'Évangile, la parole fut accordée à Bernouard, qui accusa son métropolitain d'avoir tenu un synode dans le monastère de Gandesem, au mépris des règles qui plaçaient les religieuses sous sa juridiction. Le pontife demanda à l'assemblée si l'on devait considérer comme régulière, une réunion convoquée par le chef du clergé de Mayence dans une abbaye dépendante des évêques d'Hildesheim. Les Pères répondirent tous ensemble que ce synode était irrégulier, et que l'on devait rejeter, selon les canons, les décisions qui avaient été prises. Alors le pape se leva et prononça ce jugement: « Par l'autorité des Apôtres et des Pères, nous cassons ce qui en l'absence de notre frère Bernouard a été fait dans son diocèse par Villegise et ses complices. » Il donna le bâton pastoral au prélat qui en avait appelé à sa justice, et lui dit: « Je vous rends, mon frère, et je vous confirme la possession de Gandesem avec ses dépendances, et je défends à qui que ce soit de vous causer le moindre trouble ou dommage. »

On écrivit à l'archevêque de Mayence, et un légat fut nommé pour présider en Saxe l'assemblée du clergé dans laquelle devait être entendue la défense de ce prélat. Le concile fut convoqué pour l'année 1001, et Frédéric, prêtre cardinal de l'Église romaine, Saxon de naissance, fut choisi pour représenter le souverain pontife. Le cardinal se rendit en Allemagne avec une pompeuse ambassade, et suivi d'une foule de domestiques revêtus de livrées étincelantes d'or, pour montrer qu'il représentait le chef de la chrétienté.

L'assemblée se réunit à Poldem, le 22 juillet 1001: Villegise, soutenu par les prélats de son parti, excita d'abord une grande rumeur dans le concile; l'envoyé de Sylvestre II, homme d'une rare fermeté, apaisa les murmures, rétablit le silence, et fit lire par l'accusé lui-même la lettre que le saint-père lui adressait. Cette lecture étant terminée, Frédéric s'adressa aux évêques présents pour leur demander leur avis; le métropolitain de Hambourg se prononça en faveur de Bernouard, et conformément au décret rendu par le souverain pontife. A peine achevait-il de parler que les portes de l'église s'ouvrirent, et le synode fut envahi par des laïques qui se précipitèrent les armes à la main en criant: « A mort le diocésain d'Hildesheim et le mandataire de la cour de Rome! » Malgré l'imminence du danger, ils ne se troublèrent ni l'un ni l'autre; ils haranguèrent les perturbateurs; ils leur montrèrent des troupes nombreuses rassemblées hors de l'église, et qui étaient prêtes à frapper ceux qui oseraient tirer le glaive dans le temple de Dieu et répandre le sang.

Cette fermeté arrêta les factieux; néanmoins la séance fut terminée pour ce jour; le lendemain, l'assemblée se réunit de nouveau; mais Villegise ne comparut pas, malgré l'assurance formelle qu'il en avait donnée la veille; et l'on apprit qu'il avait quitté Polden dans la nuit. Le légat l'ayant appelé plusieurs fois inutilement en plein concile, le suspendit de toute fonction épiscopale comme contumace, et ordonna qu'il comparaîtrait au synode qui devait se tenir dans le palais de Latran vers le temps de Noël. De leur côté, l'empereur et Gerbert, indignés du scandale qui avait eu lieu à Polden, commandèrent à tous les évêques d'Allemagne qui avaient pris part à cette affaire de se rendre auprès d'eux, non-seulement pour assister à la réunion convoquée par le cardinal Frédéric, mais encore pour amener à leurs frais les vassaux de leurs diocèses qui devaient suivre le souverain à la guerre.

Plusieurs assemblées s'occupèrent encore de cette querelle entre Villegise et Bernouard; elle finit par s'éteindre d'elle-même, plutôt par l'effet du temps que par l'autorité du pape et des conciles.

L'année suivante, Sylvestre II convoqua un synode dans le palais de Latran, pour juger une autre scène de scandale qui s'était passée en Italie. Le scriniaire, suivant la coutume, ouvrit la séance en s'adressant au saint-père: « Seigneur, votre abbé de Saint-Pierre près de Pérouse, présent à ce synode, se plaint du prélat Conon, qui s'est rendu coupable de violence et de sacrilége en le faisant arracher de l'autel de votre monastère, et en le faisant chasser de l'abbaye. Il assure que les bâtiments du couvent ont été livrés au pillage, et que l'évêque s'est emparé de toutes les richesses de vos moines. »

Conon répondit: « Sa Sainteté m'a confié le siége de Pérouse, et m'a fait jurer que je n'en abandonnerais point les droits. Or, ce couvent appartient à mon diocèse, et le pape ne peut revendiquer un privilége particulier pour examiner juridiquement cette contestation. » Néanmoins, les Pères déclarèrent que cette église appartenait au souverain pontife; le prélat, pour éviter un châtiment plus sévère, consentit à renoncer au monastère de Saint-Pierre en faveur

du trône pontifical, et il donna le baiser de paix à son accusateur. La querelle se trouva ainsi apaisée.

Gerbert était vain, ambitieux, fourbe et cruel; les auteurs racontent comme preuve de sa cruauté, que Gui, vicomte de Limoges, ayant été cité à la cour de Rome par Grimoard, qui l'accusait de l'avoir retenu prisonnier pour l'obliger à lui abandonner la jouissance de l'abbaye de Brantôme, fut condamné par Sylvestre à être écartelé par deux chevaux indomptés; et il ordonna même qu'avant le supplice Gui serait livré à l'évêque d'Angoulême pour qu'il lui fît subir la torture du feu. Mais celui-ci, touché par les prières de Gui, consentit à oublier les violences dont il avait été victime, et tous deux s'enfuirent en France pour éviter le ressentiment du pape.

Après un pontificat de quatre ans et demi, Gerbert mourut, le 12 mai 1003, dans un âge fort avancé. Ses obsèques furent faites avec toute la pompe qui était due au souverain pontife de l'Église : son éloge a été gravé sur son sépulcre par un de ses successeurs.



Les superstitions de l'an mil. — Le sabbat

Cependant, après sa mort, les accusations de magie se renouvelèrent contre lui; quelques chroniqueurs affirment gravement que Sylvestre avait apporté de Séville un livre abominable, renfermant les formules cabalistiques avec lesquelles il forçait Lucifer à lui obéir, et que l'esprit des ténèbres avait promis au pontife de le garantir de la mort jusqu'au jour où il célébrerait la messe dans l'église de Jérusalem. Sylvestre, ajoutent-ils, espérait vivre éternellement, parce qu'il avait la résolution de ne jamais entreprendre le pèlerinage de la terre sainte, et il continuait à se livrer à tous les sortiléges les plus condamnables; mais il éprouva bientôt que les promesses du démon sont toujours fallacieuses et perfides. Un jour que le saint-père célébrait le service divin dans la basilique de Sainte-Croix, appelée aussi église de Jérusalem, le diable lui apparut tout à coup sur l'autel, et saisissant le Christ d'or qui décorait la chapelle, il en frappa le pape avec tant de violence, qu'il en mourut au bout de quelques heures.

Avant d'expirer, Sylvestre confessa à ses cardinaux

qu'il s'était voué au démon; il leur recommanda de placer son corps sur un chariot attelé de chevaux blancs, et de l'enterrer à la place où s'arrêteraient d'eux-mêmes les coursiers. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; et le char s'étant arrêté devant l'église de Latran, ses restes y furent déposés avec la pompe accoutumée. Longtemps après, on assurait à Rome que la veille de la mort des pontifes, on entendait les os de Sylvestre II s'entre-choquer dans sa tombe, et que la pierre de son sépulcre se couvrait d'une sueur sanglante.

Six siècles et demi s'étaient écoulés depuis la mort de ce pape lorsqu'on reconstruisit le temple de Latran; on ouvrit son cercueil, qui était de marbre, et l'on trouva le corps revêtu d'habits pontificaux, la tiare sur le front, les bras en croix. Sylvestre paraissait encore vivant, et répandait une odeur de parfum; mais dès qu'un rayon de lumière vint le frapper, une flamme infernale s'échappa de son corps, et tout fut réduit en cendres; il ne resta qu'une croix d'argent et l'anneau pastoral.

Dès lors le tombeau cessa de présenter les mêmes prodiges; on n'entendit plus les bruits souterrains et lugubres qui avaient tant effrayé les fidèles, et on n'aperçut plus de traces de sang sur le marbre du mausolée; les prêtres ne manquèrent pas d'expliquer ce changement par un effet de la sorcellerie du pape défunt ou par la disparition du diable, qui depuis six cents ans veillait sur le corps du saint-père. Un historien ecclésiastique, Muratori, qui a écrit sur Sylvestre pour défendre sa mémoire, affirme gravement que ce miracle n'a rien qui doive surprendre, attendu que plusieurs tombeaux des saints qui autrefois laissaient transsuder de l'huile ou de la manne, n'offraient plus de son temps les mêmes prodiges. Cette singulière remarque était faite par Muratori en 1740, c'est-à-dire au moment où resplendissait en France la philosophie représentée par Voltaire, Montesquieu et Rousseau!

Le caractère du onzième siècle est remarquable par un mélange de superstitions grossières et de débauches horribles. On s'imaginait alors, tant l'ignorance et la dépravation étaient grandes, que le règne de l'Antechrist approchait; et l'on interprétait les phénomènes bizarres de la nature comme des présages de l'accomplissement des paroles de l'Apocalypse sur la fin du monde. Les augures et les maléfices pratiqués par le clergé même avaient remplacé les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques; enfin il n'existait ni vertu ni piété dans le monde entier; et Bérenger dit « que l'Eglise était une agrégation de superbes, d'égoïstes, de brigands, d'impies et de scélérats, et que la chaire apostolique était devenue un siége de démons! »





Sylvestre II



JEAN XVII

147e PAPE

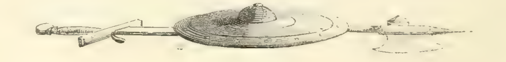
L'évêque Sicco succède à Sylvestre II. — Il est intronisé sous le nom de Jean XVII. — Opinions contradictoires sur son origine — Incertitudes des historiens sur les actions du pape. — Durée de son règne. — Mort du pontife. — Le faux prophète. — Hérésie de Vilgard.

L'évêque Sicco succéda à Sylvestre II; les circonstances de son élection sont restées complètement ignorées; nous savons seulement qu'il fut intronisé sous le nom de Jean XVII. Platine assure que la famille de ce pontife était placée dans les derniers rangs de la société; et le P. Pagi, au contraire, affirme qu'elle était des plus illustres. Les mêmes incertitudes se rencontrent sur le caractère et sur les actions de Sicco. Quelques auteurs prétendent qu'il se montra cruel, vindicatif, avide d'honneurs et de richesses; d'autres en font un éloge pompeux. Il est difficile d'établir un jugement certain sur des versions aussi contradictoires; ce qu'on peut dire de mieux fondé, c'est qu'il occupa le saint-siége environ cinq mois; il mourut au commencement de l'année 1004.

Pendant son pontificat, un moine nommé Leutard s'érigea en prophète pour séduire les simples et leur extorquer de l'argent; il racontait qu'un jour s'étant endormi dans les champs, après les oraisons, il avait eu une révélation miraculeuse, dans laquelle il voyait un essaim d'abeilles qui entraient dans son corps par l'anus et en sortaient par la bouche en faisant un grand bruit, et en lui ordonnant de faire des choses impossibles aux hommes. A son réveil, il se rendit à Châlons, rassembla le peuple, et s'annonçant comme inspiré de Dieu, il parvint à se faire un parti puissant qui voulait le placer sur le siége de la ville. Mais Gébouin, qui était alors évêque de Châlons, demanda à être confronté avec le faux prophète, et il parvint à confondre ce moine impudent, qui de désespoir se précipita dans un puits.

Un autre fanatique nommé Vilgard donna naissance à une hérésie singulière, qui consistait à regarder les trois poëtes Virgile, Horace et Juvénal, comme des prophètes dont on devait suivre les dogmes pour arriver à la vie éternelle.

Le saint-père ordonna aux évêques d'Italie d'exterminer ces malheureux fous, par le fer et par le feu, partout où ils les rencontreraient. Telle était la méthode en usage, pour ramener les pauvres égarés au bercail catholique. L'intolérance religieuse est, hélas! aussi vieille que le monde.





Élection de Fasan. — Il est ordonné pape sous le nom de Jean XVIII. — Son origine. — Il passe sa vie dans l'oisiveté et les débauches. — Érection de l'Église de Bamberg en évêché. — Ambition de l'évêque de Visbourg. — Concile de Rome. — Durée du pontificat de Fasan. — Mort de Jean XVIII. — Vacance du saint-siége.

Fasan fut choisi par le clergé, les grands et le peuple, comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre, et il fut ordonné le 19 mars 1004, sous le nom de Jean XVIII. Ce pape était d'origine romaine ; son règne entier s'écoula dans une honteuse mollesse, dans l'infamie et les débauches.

Le seul événement remarquable de son pontificat fut l'érection de l'évêché de Bamberg ou Babemberg, en Franconie. Le roi Henri, qui désirait depuis longtemps établir un siége dans cette petite ville, fit bâtir une église magnifique, qu'il enrichit de tous les ornements sacrés et des vases nécessaires au service divin. Comme elle était située dans le diocèse de Virsbourg, Henri offrit à l'évêque, en échange de cette église et de ses dépendances, une forte somme d'argent. Celui-ci, avare comme le sont tous les prêtres, accepta avec empressement les offres du prince, et exigea en outre qu'on le nommât métropolitain, et qu'on lui donnât pour suffragant l'ecclésiastique qui serait élevé à l'épiscopat de Bamberg.

Henri ayant accepté ces conditions, ses chapelains Albéric et Louis furent chargés d'obtenir du saint-père la confirmation de son titre de métropolitain : Jean XVIII profita également de la ridicule fantaisie du roi pour demander cent livres d'or et deux cents livres d'argent pour les droits du saint-siége ; ensuite il convoqua un concile à Rome, et ordonna que la nouvelle église érigée en évêché serait dédiée à saint Pierre, et resterait sous la protection particulière du siége pontifical, quoique soumise à l'archevêque de Mayence, son métropolitain.

Après avoir occupé le trône apostolique pendant la durée de cinq ans et quatre mois, Fasan mourut le 18 juillet 1009.

A cette époque, le clergé grec n'était pas encore séparé du clergé latin ; et l'on continuait de lire à Constantinople, dans les sacrés dyptiques, le nom de Jean XVIII avec celui des patriarches.

Après la mort du pape, le saint-siége demeura vacant l'espace de quatre-vingt-dix jours.



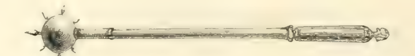


L'évêque d'Albano est intronisé sous le nom de Sergius IV. — Son origine. — Son caractère. — Il forme le projet d'expulser le Sarrasins d'Italie. — Querelles entre les prélats Libentius et Bernaire. — Durée du pontificat de Sergius. — Sa mort. — Son épitaphe.

Pierre, évêque d'Albano, fut élu souverain pontife, et succéda à Jean sous le nom de Sergius IV; il était fils d'un prêtre nommé Martin et Romain de naissance. Platine et Ciaconius s'accordent pour le représenter comme un homme d'une grande piété et de mœurs exemplaires; charitable envers les pauvres, clément envers les coupables, d'une bonté parfaite et d'une extrême prudence; il tourna toutes ses pensées vers le ciel et gouverna l'Église avec intégrité et sagesse; il fut enfin le seul prêtre de son époque digne par ses vertus d'occuper le trône de saint Pierre. Il avait entrepris de grandes réformes dans le clergé de Rome, et il avait même formé le projet de chasser les Arabes de la Sicile, d'où ces peuples faisaient des irruptions dans l'Italie; mais le peu de durée de son pontificat ne lui permit pas d'accomplir ces desseins utiles à la chrétienté.

Sous son règne, Libentius, archevêque de Hambourg, et Bernaire, prélat de Verden, soulevèrent une nouvelle difficulté au sujet d'une paroisse que ce dernier revendiquait pour son diocèse, et dont Libentius s'était emparé sous prétexte qu'elle lui appartenait comme ayant servi de refuge à saint Anscaire, premier apôtre de cette contrée, dans une persécution. Saint Anscaire avait en effet bâti un oratoire où se trouvaient déposées des reliques de martyrs; et les offrandes des simples en rendaient la possession très-avantageuse. L'amour de l'argent était donc le véritable motif de cette querelle scandaleuse; le métropolitain de Hambourg, pour terminer cette affaire, députa à Rome le diacre Odon chargé de riches présents pour Sergius : aussi le pape décida la question en sa faveur, pour honorer, disait-il, la mémoire du bienheureux saint Anscaire.

Enfin le saint-père mourut en 1012, après avoir occupé le siége suprême pendant deux années et quelques mois, s'il faut en croire Sigebert, Gemblours et Marianus Scotus. Selon César Rapson, il fut enterré près de l'oratoire de Saint-Thomas; son épitaphe nous apprend qu'il faisait distribuer des vêtements et du pain aux pauvres, et qu'il était regardé comme une des lumières de l'Église.





Cunégonde, Impératrice d'Occident.



L'évêque de Porto est élu pape par la faction des marquis de Toscanelle. — Il est intronisé sous le nom de Benoît VIII. — Le pontife est en exécration aux Romains. — L'antipape Grégoire. — La faction de Benoît, d'abord victorieuse, est ensuite chassée de la ville sainte. — Le pontife se réfugie en Allemagne auprès de Henri II. — L'antipape Grégoire est renversé du saint-siége. — Retour de Benoît VIII à Rome, — Cérémonies du couronnement de l'empereur Henri II. — Priviléges accordés par ce prince au saint-siége. — Il fait confirmer l'élection d'Arnoul, son frère, à l'archevêché de Ravenne. — Benoît VIII repousse les Sarrasins de la Toscane. — Sa barbarie envers la femme du chef arabe. — Il livre son cadavre à la brutalité des soldats. — Bulle contre les Juifs, qui sont tous condamnés à mort pour apaiser la colère de Dieu. — Origine de la domination des Normands en Italie. — Voyage du pontife en Allemagne. — Concile de Pavie. — Benoît VIII se plaint de la vie licencieuse du clergé. — Guerre de Henri II contre les Grecs. — Pèlerinage de Robert, roi de France, à Rome. — Mort du pape. — Fables ridicules sur les différentes apparitions du pontife.

Après la mort de Sergius, l'évêque de Porto, fils de Grégoire, comte de Tusculum, fut élu souverain pontife par la faction des marquis de Toscanelle d'Étrurie, ses parents, qui depuis un siècle avaient déjà fait asseoir un si grand nombre de scélérats sur le trône de saint Pierre; il prit le nom de Benoît VIII. Les Romains, qui avaient ce pontife en exécration à cause de ses vices, conspirèrent contre son autorité; bientôt un parti puissant se forma dans le clergé, et on proclama un autre pape sous le nom de Grégoire.

Cependant Benoît restait encore maître du palais de Latran; alors Grégoire se mit courageusement à la tête du peuple, chassa le pontife de la ville sainte, et le força à chercher un refuge jusqu'en Allemagne auprès de Henri II. Le prince se déclara contre l'antipape, menaça de sa colère les citoyens qui refuseraient de reconnaître son protégé comme souverain pontife, et il lui donna même des troupes qui le ramenèrent en Lombardie. Les Romains effrayés des préparatifs de guerre qui se faisaient contre eux, et redoutant une nouvelle invasion, se déterminèrent à envoyer des députés à Benoît pour le supplier de revenir dans son palais de Latran.

Grégoire à son tour fut chassé de la ville et laissa la tiare à son compétiteur, qui s'assit de nouveau dans la chaire de saint Pierre.

Quelques jours après, on apprit la nouvelle d'une victoire remportée par Henri sur l'armée d'un prétendant à l'empire, nommé Ardouin; et bientôt le prince vint lui-même à Rome pour se faire sacrer par le pontife. Cette cérémonie eut lieu au commencement de l'année 1014 : Henri fit son entrée dans la basilique, accompagné de douze sénateurs, dont six avaient la barbe rasée à la mode romaine, et six autres portaient de longues moustaches à la mode germaine; il tenait par la main la belle Cunégonde sa femme. Le pape attendait le cortége sur le seuil du temple; il demanda à l'empereur s'il consentait à être nommé le défenseur de l'Église, et à jurer fidélité à lui et à ses successeurs. Henri en fit le serment à haute voix; alors Benoît VIII le laissa pénétrer dans le sanctuaire, le couronna solennellement, et fit suspendre devant l'autel de saint Pierre le diadème qu'il avait porté pendant la cérémonie : Cunégonde fut également couronnée impératrice.

Ensuite le saint-père remit au prince une pomme

d'or entourée de deux cercles de pierreries qui s'entre-croisaient, et surmontée d'un crucifix d'or; la pomme représentait le monde, la croix était le symbole de la religion, et les pierreries figuraient les vertus du monarque. Henri en recevant ce présent s'écria : « Je comprends, saint-père, que vous voulez m'enseigner comment je dois gouverner mes actions et mes peuples. J'accepte ce gage, qui me lie à Dieu et au monde, et j'en confierai le dépôt sacré à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du siècle pour suivre l'étendard du Christ. » En effet, il envoya cette pomme précieuse au couvent de Cluny, qui, à cette époque, passait pour être le plus régulier de tous les monastères, et qu'il avait déjà honoré de sa munificence et de sa protection.

Après la cérémonie du sacre, un festin somptueux fut préparé dans le palais de Latran, et le pontife reçut à souper l'empereur Henri et l'impératrice d'Occident Cunégonde.

Les donations qui avaient été faites au saint-siége, depuis Charlemagne jusqu'à Othon III, furent confirmées et augmentées par Henri, qui se réserva néanmoins, comme ses prédécesseurs, la souveraine puissance sur Rome et le droit d'envoyer des commissaires pour recevoir les plaintes des peuples et pour rendre la justice. Il rétablit l'indépendance des élections pontificales, et fit un décret qui permettait aux Romains de consacrer les papes canoniquement élus, avant même qu'ils eussent prêté le serment de fidélité entre les mains des mandataires de l'empire.

Pendant son séjour à Rome, l'empereur assistant à l'office divin, remarqua qu'on ne chantait pas le symbole de Nicée après l'Évangile; il en fut scandalisé, et demanda au saint-père pour quel motif les prêtres romains célébraient la messe d'une manière différente de celle du clergé de la Gaule, de l'Allemagne et de l'Italie. L'impudent Benoît répondit que l'Église suprême n'ayant jamais été infectée d'hérésie, n'avait pas besoin de déclarer sa foi; que d'ailleurs la sagesse divine commandait de ne pas enfermer ses croyances dans des paroles, parce que les hommes les discutaient ou les interprétaient à leur volonté. Cette réponse était audacieuse et mensongère, ajoute le vénérable Bernon, abbé de Richenou, qui était présent à l'entretien du pape et de son souverain.

L'empereur fit confirmer l'élection de son frère Arnoul à l'évêché de Ravenne, au préjudice d'Adalbert, qu'il voulait même dégrader comme usurpateur de ce diocèse; néanmoins il se rendit aux justes représentations du clergé, et donna au prélat comme indemnité le siége d'Aricie.

A peine Henri avait-il quitté l'Italie, que les Sarrasins descendirent sur les côtes de Toscane, prirent d'assaut la ville de Lune, en chassèrent les habitants et se rendirent maîtres de tout le pays. Lorsque cette nouvelle fut parvenue à Rome, le pape ordonna à tous les évêques de rassembler des soldats, et lui-même se mettant à leur tête, marcha à la rencontre des Arabes, se confiant, disent les auteurs, en l'aide de Dieu et au courage de ses troupes. Ses dispositions de bataille furent combinées en tacticien consommé; Benoît prépara une grande quantité de barques qui devaient se placer entre les vaisseaux ennemis et le rivage, quand le signal de l'attaque serait donné, pour empêcher les Arabes de recevoir des renforts.

On se battit pendant trois jours; les chrétiens, quoique souvent repoussés par les Sarrasins, animés par l'exemple du pontife, qui chargeait les ennemis à leur tête, finirent par remporter la victoire; les rangs des barbares plièrent sous leurs efforts; pres que tous les infidèles furent passés au fil de l'épée, et leur nombre était si considérable qu'il fut impossible de compter les morts. Le partage du butin eut lieu sur le champ de bataille; le pape reçut pour sa part la femme du chef des Sarrasins, qu'on avait faite prisonnière, et qui était d'une merveilleuse beauté; mais le cruel Benoît lui trancha la tête de sa main; lui-même dépouilla le cadavre, arracha un croissant d'or et les pierreries qui ornaient son turban, et livra son corps aux soldats.

Le pontife quitta ensuite ses vêtements de guerre, se couvrit des ornements sacerdotaux, et célébra une messe solennelle pour remercier le Christ de cette mémorable victoire. Le lendemain, le chef des Arabes, exaspéré de la perte de son armée et de la mort cruelle de sa femme, envoya un de ses officiers au camp des chrétiens; celui-ci déposa aux pieds du pontife un grand sac rempli de châtaignes, et lui annonça que le nombre des Sarrasins qui viendraient en Italie pour venger la mort de leurs frères dépasserait le nombre des châtaignes. Le belliqueux pontife fit alors apporter un petit sac de mil, et le remettant à l'ambassadeur, il lui parla ainsi : « Va dire à ton maître que s'il revient une seconde fois sur les terres de saint Pierre, il trouvera pour les défendre autant de soldats que je lui envoie de grains de mil. »

On rapporte à cette époque un nouvel acte de la cruauté de Benoît : Rome avait éprouvé un tremblement de terre le vendredi saint après l'adoration de la croix; le pape ayant appris que dans le même instant les Juifs célébraient leurs cérémonies religieuses dans la synagogue, rendit un décret qui les condamnait tous à être décapités : ces malheureux furent livrés sur-le-champ au bourreau; et après leur supplice, ajoutent les historiens ecclésiastiques, la fureur des vents se calma, et la terre n'éprouva plus les horribles frémissements qui ébranlaient la ville sainte.

On suppose que ce fut vers la fin de l'année 1016 qu'un seigneur normand, appelé Raoul, vint se réfugier à Rome pour échapper à la vengeance du duc Richard, dont il avait séduit la fille. Le souverain pontife était alors menacé par le catapan, gouverneur des provinces pour les empereurs grecs, d'une guerre d'extermination, s'il se refusait à payer un tribut considérable; et déjà, joignant l'effet à la menace, celui-ci avait envahi une partie de la province de Bénévent, qui appartenait au trône apostolique. D'un côté, l'avarice du pape l'empêchait de consentir à payer le tribut exigé; de l'autre, la lâcheté des Romains ne lui laissait aucun espoir de s'opposer aux incursions des ennemis.

Dans cette extrémité, Benoît supplia Raoul de prendre la conduite des troupes de l'Église; et celui-ci, à la tête des Italiens, se mit en campagne, marcha sur Bénévent, et remporta sur l'armée de Basile plusieurs victoires éclatantes. Bientôt le bruit de ses exploits

s'étant répandu jusqu'en Normandie, une multitude de guerriers de cette province abandonnèrent leur pays, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, et se rendirent auprès de Raoul, qui les incorpora dans son armée.

Tel fut le commencement de la domination de ces peuples du Nord dans la péninsule romaine. Néanmoins Raoul, après une suite de batailles où il fut toujours vainqueur, s'aperçut que ses compatriotes, décimés par l'ennemi, se trouvaient réduits à quelques milliers de soldats ; il prit alors la résolution de franchir les monts, et de se rendre auprès de Henri II pour lui demander des renforts.

Benoît VIII l'accompagna en Allemagne dans le même but et pour activer les secours que l'empereur lui avait promis contre les Grecs. Le saint-père célébra la fête de Pâques à Bamberg, l'an 1020 ; et le dimanche suivant il consacra la basilique de Saint-Étienne, que le prince offrit ensuite à l'Église romaine. Il lui donna encore la ville de Bamberg et ses dépendances, en y joignant une redevance annuelle d'un cheval blanc couvert de riches harnais, et d'une bourse de cent marcs d'argent.

Ensuite le pape retourna dans ses états pour assister au concile qu'il avait convoqué à Pavie, et dont les actes nous ont été conservés par les historiens. A l'ouverture du synode, Benoît lut un long discours dans lequel il censurait fortement la vie licencieuse du clergé ; il accusait les prêtres de dissiper en orgies les biens qu'ils avaient reçus de la libéralité des rois, et d'employer les trésors des églises, soit pour entretenir des prostituées, soit pour enrichir leurs bâtards. Il invoquait contre eux les canons de Nicée, qui recommandaient aux ecclésiastiques d'observer la continence, et leur défendaient de vivre avec des concubines ; enfin il leur rappelait les décrétales de saint Syrice et de saint Léon, qui condamnaient le mariage des prêtres et même des sous-diacres.

Le saint-père appelait bâtards tous les enfants des prêtres, et soutenait que les fils nés d'une femme libre et d'un clerc serf de l'Église devaient hériter de la condition de leurs pères. Quelques évêques voulurent lui opposer ce passage de saint Paul : « Que chacun se marie pour éviter la fornication. » Alors il s'emporta en paroles violentes contre les concubinaires qui osaient réclamer contre ses décisions ; il répondit que l'Apôtre n'avait pas voulu appliquer ce commandement aux prêtres, mais aux laïques ; et que ceux qui soutiendraient cette hérésie seraient excommuniés, comme les sectateurs de Jovinien l'avaient été par leurs pères.

Benoît rendit un décret divisé en sept articles, pour défendre aux ecclésiastiques d'avoir ni épouse ni concubine ; il l'étendit à tout le clergé régulier et séculier sans exception ; il déclara que les enfants des ecclésiastiques seraient considérés comme serfs, et appartiendraient aux diocèses, quoique leurs mères fussent de condition libre ; il anathématisa les juges qui leur rendraient la liberté ; il défendit, sous peine du fouet et de la prison, à aucun serf de l'Église, de faire des acquisitions sous le nom d'un homme libre, jusqu'à ce que l'évêque en eût touché tous les droits.

Henri II, à la prière de Benoît VIII, confirma ces différents décrets par une ordonnance également divisée en sept articles, et il ajouta la menace des peines temporelles aux peines spirituelles, afin d'en assurer l'exécution.

L'empereur, qui était venu en Italie avec ses troupes pour s'opposer aux invasions des Grecs, réunit son armée aux bandes intrépides des Normands, qui déjà commençaient à fonder un royaume sur les côtes de l'Adriatique. Les Grecs furent battus dans toutes les rencontres ; Raoul leur reprit toutes les places qu'ils avaient occupées dans la Campanie ; il leur enleva la Pouille, les refoula dans un coin de la Calabre ; enfin le courageux Normand finit par les chasser entièrement de l'Italie.

Robert II, roi de France, accompagné d'Enguerrand, abbé de Saint-Niquier, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, fit un pèlerinage à Rome, et fut admis à baiser les pieds du pape. On ignore l'époque précise où le prince accomplit ce pieux voyage.

Après un règne de douze ans, le pape mourut dans le palais de Latran, au commencement de l'année 1024, et fut enterré à Saint-Pierre.

Un grand nombre d'auteurs rapportent gravement les merveilleuses apparitions de Benoît VIII. Platine assure qu'un prélat vit le squelette du saint-père couvert des ornements pontificaux et monté sur un cheval noir. L'évêque ayant demandé au fantôme vers quel lieu il se dirigeait, le pontife le saisit avec force par le bras, et l'enlevant de terre, il le porta dans un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie en punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Vincent de Beauvais, lecteur du roi saint Louis, qui vivait deux cents ans plus tard, raconte naïvement que le décret qui condamnait Benoît n'était que conditionnel, et qu'un moine de Cluny eut une révélation dans laquelle la sainte Vierge lui annonça que le pape pouvait être délivré de ses peines par leurs prières et par les mérites de saint Odilon leur abbé ; il dit que les moines redoublèrent alors d'austérités et obtinrent sa délivrance ; que le pontife défunt vint lui-même les remercier, un jour qu'ils étaient en prières dans l'Église, qu'il leur apprit son heureuse sortie des flammes de l'Etna et qu'il leur peignit les joies sublimes qu'il goûtait dans la Jérusalem céleste. Ce passage du pieux Vincent de Beauvais donnerait à supposer que le lieu choisi par la Trinité pour le purgatoire est la terre de Sicile.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.



L'empereur Henri II



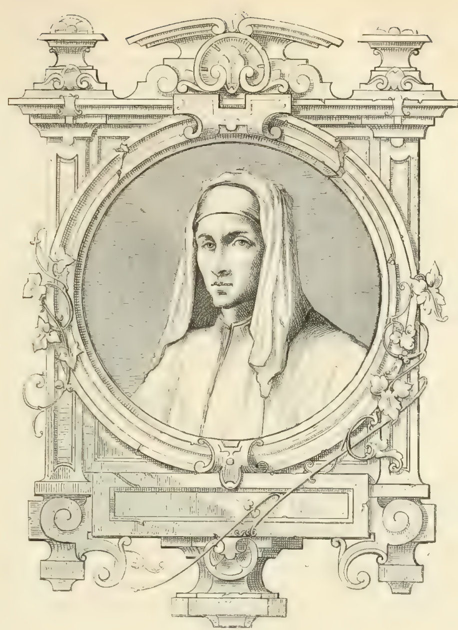
Élection scandaleuse de Jean XIX. — Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siége. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siége par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siége de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Constantinople, le patriarche envoya des ambassadeurs à Rome pour proposer au saint-père de lui vendre le titre de pape de l'Église grecque. Les députés, chargés de riches présents, furent accueillis favorablement par Jean XIX; et le marché était sur le point de se conclure, lorsque le bruit s'en étant répandu, des clameurs s'élevèrent de toutes les parties de la chrétienté, et forcèrent le pontife à ne point accomplir un pareil scandale.

Gui, moine d'Arezzo, vivait à cette époque, et venait d'inventer la gamme : on raconte que frappé des difficultés que présentaient les méthodes musicales pour l'enseignement du chant religieux, il imagina la notation des sons, et composa une nouvelle méthode de musique avec Michel, religieux de Pomposie, qui travaillait également à cette découverte.

Nous donnons une lettre du célèbre moine dans laquelle il rend compte d'une entrevue qu'il eut avec le pape. « J'espère, écrivait-il à son ami, que ceux qui viendront après nous prieront pour la rémission de nos péchés; car ils nous devront d'apprendre dans une seule année ce qui ne s'acquiert qu'après dix ans d'études sérieuses. Le pape Jean, qui gouverne aujourd'hui l'Église romaine, ayant entendu parler de notre école, et de quelle manière notre antiphonier apprend aux enfants en quelques heures les chants qui leur sont inconnus, m'a envoyé des messagers chargés de me conduire auprès de lui. Je me suis rendu à Rome avec Grégoire, abbé de Milan, et Pierre, prévôt des chanoines d'Arezzo, homme très-savant pour notre temps. Sa Sainteté m'a reçu avec joie et m'a longtemps entretenu en feuilletant notre méthode, qu'elle regarde comme un prodige. Le pontife en a médité les règles, et n'a point voulu terminer la séance sans avoir appris sur l'antiphonier un verset qu'il n'avait jamais entendu chanter. Malheureusement ma santé ne me permet pas de demeurer à Rome, parce que dans les endroits maritimes ou marécageux, la chaleur de l'été me devient mortelle; je suis donc revenu à mon couvent, d'où



Gui d'Arrezzo, inventeur de la gamme

je repartirai à l'entrée de l'hiver, afin d'expliquer plus longuement notre ouvrage au saint-père. »

Après la mort de Henri II, son fils Conrad lui succéda, et vint dans la ville pontificale l'an 1027 : Jean XIX, pour se rendre le monarque favorable, alla à sa rencontre jusqu'au lac de Como, et le proclama empereur dans l'église de Saint-Pierre; la reine Giselle, sa femme, fut couronnée impératrice avec lui. Rodolphe, roi de Bourgogne, oncle de Giselle, assista à cette cérémonie, ainsi que Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, qui était venu à Rome pour se plaindre des contributions énormes que le saint-siége prélevait sur les pèlerins de son royaume; le prince anglais réclamait également contre les tributs que l'on faisait payer à ses archevêques lorsqu'ils demandaient le pallium.

Quelque temps après eut lieu à Limoges un synode d'évêques français qui réformèrent les jugements du pape, et défendirent à la cour de Rome de vendre l'absolution à des excommuniés à l'insu de leurs évêques. Engelric, chanoine du Puy, parla ainsi dans l'assemblée : « Vous savez, mes frères, que le vénérable Étienne, prélat de Clermont, avait anathématisé Ponce, comte d'Auvergne, pour le punir d'avoir quitté sa femme légitime et d'en avoir épousé une autre. Dans sa juste indignation, il avait refusé de pardonner à ce seigneur avant qu'il se fût amendé; mais le coupable a osé se présenter à Rome, et il a racheté son absolution du saint-père lui-même. Lorsque nous avons été instruits de cet acte de simonie, nous en avons adressé de violents reproches au pontife; celui-ci nous a déclaré que sa religion avait été surprise, les juges achetés à beaux deniers comptant, et qu'il aurait rejeté Ponce de l'Église, s'il avait connu tous les détails de cette affaire.

« Je déclare donc à vous tous, mes frères, chefs de diocèses, que les papes n'ont aucun droit pour s'opposer à nos décisions, et qu'ils ne peuvent que les approuver et leur prêter l'appui de leur autorité. »

L'assemblée s'occupa ensuite des moyens de faire cesser les troubles du royaume, car depuis le règne de l'hypocrite Louis le Débonnaire, l'autorité souveraine n'était plus respectée dans les provinces qui avaient composé l'empire de Charlemagne. En France, en Allemagne, en Italie, chaque seigneur se rendait justice à main armée, et les ducs, les marquis et les

comtes se faisaient entre eux des guerres terribles; les villes étaient livrés au pillage, les habitants impitoyablement égorgés, les cultivateurs, les artisans, les marchands et même les serfs, traqués comme des bêtes fauves par les nobles ou par les rois; le clergé lui-même n'était plus respecté : ses richesses ayant excité l'avidité des seigneurs, les monastères étaient saccagés, les religieuses violées, les moines égorgés et les églises incendiées.

Aux désastres de ces guerres d'extermination étaient venues se joindre les horreurs de la famine; les hommes se dévoraient entre eux, et un grand nombre de malheureux furent condamnés au supplice du feu pour avoir mangé de la chair humaine. Pendant trois années que dura le fléau, les vivants ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et l'on entassait les cadavres dans des charniers.

Malgré ces calamités publiques, les nobles, semblables à de hideux vautours, s'abattaient avec leurs hommes d'armes sur les villes, et venaient y enlever les cadavres pour les dépouiller.

Enfin, dans le concile de Limoges, les Pères résolurent de frapper un grand coup, et de se servir de l'autorité de Dieu même pour arrêter tous les désordres. Une séance solennelle fut annoncée dans toute la province, et les fidèles furent invités à se trouver au concile. A l'ouverture de la séance, après les prières d'usage, un évêque se leva, et s'adressant à la foule qui se pressait dans une salle immense : « Je vais, dit-il, vous annoncer une grande nouvelle, mes frères : Jésus-Christ lui-même m'a envoyé des lettres du ciel, pour m'ordonner de rétablir la paix sur la terre. Je vous propose donc de les soumettre à une commission qui puisse les examiner et vous faire connaître ensuite les volontés de Dieu. » Dix évêques furent désignés pour cette importante vérification; ceux-ci, après avoir étudié la lettre qui leur était présentée, déclarèrent sur la sainte hostie qu'elle était bien réellement de Jésus-Christ. En conséquence, le concile ordonna que cette lettre serait envoyée à toutes les Églises de la chrétienté, et que les hommes, quel que fût leur rang, seraient obligés de se conformer aux instructions qu'elle renfermait. Ces instructions étaient ridicules et obscènes : Jésus-Christ défendait aux fidèles les conjonctions impures avec leurs femmes, excepté à certains jours; il recommandait de jeûner les vendredis au pain et à l'eau, et de s'abstenir de chair les samedis; il défendait de prendre les armes pour se venger d'un ennemi ou pour s'emparer des biens des monastères; il permettait de prier avec les religieuses et non de les violer.... Dans chaque diocèse, les fidèles s'engagèrent par serment sur l'Évangile à observer religieusement ces préceptes, sous peine d'excommunication, de confiscation des terres, et de privation de sépulture. Telle fut, selon Baudry, évêque de Noyon, l'origine de la trêve Dieu.

L'assemblée de Limoges s'occupa encore de plusieurs règlements pour arrêter les progrès de la politique ambitieuse de la cour de Rome, et pour soustraire les biens du clergé français à la cupidité du pontife et aux rapines de ses successeurs, en maintenant les libertés de l'Église gallicane.

Jean XIX, par ses exactions, ses débauches et sa tyrannie, se rendit tellement odieux aux Romains, qu'une conjuration se forma contre sa vie; mais comme il ne sortait jamais qu'entouré de ses satellites, les conjurés résolurent d'agir à main armée; ils se rassemblèrent sur les places publiques, soulevèrent le peuple, et firent le siége du palais de Latran. Le saint-père parvint à s'échapper de Rome, et se réfugia en Allemagne auprès de Conrad II, qui dans la suite le rétablit par la force des armes, et punit les séditieux.

Ce pontife, disent les anciens chroniqueurs, reconquit son trône à la pointe de l'épée; il mourut en 1033, le 8 novembre, après un règne de neuf ans et quelques mois.





Richenza, Reine de Pologne



Élection simoniaque du neveu de Jean XIX. — Le nouveau pontife est ordonné à l'âge de douze ans. — Accusation de magie contre le saint-père. — Il emploie le secours du démon pour se faire aimer des dames romaines. — L'empereur Conrad tient un parlement à Pavie. — Insolence de l'évêque de Milan. — Artifice d'un moine pour faire évader le prélat. — Conjuration contre l'empereur. — L'archevêque de Milan est excommunié par le pape. — Richenza, reine de Pologne, est chassée de ses états. — Son fils Casimir se fait moine dans l'abbaye de Cluny. — Les polonais détruisent les églises chrétiennes. — Bretislas, duc de Bohême, enlève le corps du martyr Adalbert. — Les Polonais envoient des députés à Casimir. — Le prince refuse de quitter son monastère sans l'autorisation de la cour de Rome. — Le pape relève Casimir de ses vœux. — Casimir est couronné roi de Pol·gne. — Les crimes et les débordements de Benoît excitent une violente sédition. — Il est chassé de Rome.

Après la mort de Jean XIX, la faction des marquis et des comtes de Toscanelle s'agita pour placer sur le siége pontifical un des membres de leur famille : les intrigues, l'argent et les menaces assurèrent l'élection de Théophylacte, neveu des deux papes précédents, et fils d'Albéric, comte de Tusculum; il fut intronisé à l'âge de douze ans, sous le nom de Benoît IX.

Ce pontife a souillé la chaire de saint Pierre par tant de crimes et de débauches, que le cardinal Benno l'accuse d'avoir employé des sortiléges et des maléfices et d'avoir fait boire à ses maîtresses des philtres enchantés qui les rendaient éperdument amoureuses de sa personne; il affirme qu'il sacrifiait aux démons, et qu'il assistait la nuit dans les bois à des assemblées de magiciens.

Quelques années après l'exaltation de Benoît, l'empereur Conrad II fit une nouvelle descente en Lombardie pour soumettre des seigneurs qui avaient pris les armes contre son autorité. Il se rendit à Pavie, où il tint un parlement, afin d'interroger lui-même Héribert, archevêque de Milan, sur les concussions qui lui étaient reprochées. Mais l'orgueilleux prélat osa faire cette réponse insolente au prince : « Ce que j'ai trouvé dans les domaines de saint Ambroise, ou ce que j'ai acquis de quelque manière que ce soit, je le garderai sans crainte et sans remords pendant toute la durée de ma vie; et je n'en abandonnerai pas la moindre partie. »

Dans son indignation, l'empereur donna l'ordre de l'arrêter, et le confia à la garde de Poppon, patriarche d'Aquilée, et de Conrad, duc de Carinthie, qui devaient le conduire à Plaisance. Lorsqu'il fut arrivé dans cette dernière ville, l'archevêque réclama l'assistance d'un moine pour faire ses dévotions : sa demande lui fut accordée; mais une nuit, pendant que le religieux était couché dans son lit, il prit ses vêtements, trompa les gardes à la faveur de ce déguisement, et se sauva à Milan, où il résista pendant une année entière aux troupes envoyées contre lui.

Héribert, non content de lancer ses excommunications contre l'empereur, animait les évêques des diocèses voisins, et enfin, par ses intrigues, il réussit à former une vaste conjuration qui avait pour but de renverser Conrad du trône et d'élever à sa place Othon, comte de la haute Bourgogne.

Ces projets ayant été découverts, les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance furent arrêtés



Les Polonais

et conduits au delà des Alpes dans les prisons de l'empire. Quant à Héribert, toujours enfermé dans Milan et à l'abri de la vengeance du prince, il ne voulut écouter aucune des propositions d'accommodement qui lui étaient faites par le saint-père. Enfin Benoît IX le déposa de son siége et le frappa d'anathème; Conrad donna son évêché à un noble, appelé Ambroise, et chanoine du même diocèse; mais il ne put mettre son protégé en possession de son église; l'archevêque excommunié s'y maintint malgré l'empereur, et s'empara des domaines qu'Ambroise possédait autour de la ville.

Bientôt même Conrad fut obligé de suspendre les opérations du siége pour secourir le pontife, qui avait été chassé de Rome à cause de ses brigandages. Ce prince, qui par politique s'était déclaré le protecteur des comtes de Toscanelle, ramena triomphant jusque dans la ville sainte le jeune pape, qui atteignait alors sa dix-huitième année.

D'autres événements se passaient en Pologne; le roi Mieczislas venait de mourir; et Richenza sa veuve avait soulevé une haine universelle en voulant faire peser sur les peuples un gouvernement despotique. Les citoyens vertueux du royaume essayèrent de lui adresser de sages remontrances pour qu'elle apportât quelques changements dans sa conduite et dans sa

manière de gouverner. Richenza ayant méprisé leurs avertissements, ils lui refusèrent toute obéissance; le peuple prit aussitôt les armes, assiégea le palais, et chassa honteusement cette reine superbe; mais elle parvint à soustraire le trésor royal et les pierreries de la couronne, et se retira avec son fils Casimir en Allemagne, d'où elle continua ses intrigues pour préparer son retour. Quant au jeune prince, il traversa la Hongrie, et vint en France pour visiter le célèbre monastère de Cluny : la sainteté des religieux qui habitaient ce couvent frappa tellement son esprit, qu'il prit la résolution de se consacrer à Dieu ; il se fit admettre dans l'abbaye, et prononça ses vœux sous le nom de Charles.

La Pologne était toujours livrée aux désordres que l'ambition des princes voisins excitait dans les provinces; la religion chrétienne était abandonnée; des bandes de paysans conduits par les nobles ravageaient les campagnes et dévastaient les églises; enfin Bretislas, duc de Bohême, sous prétexte de protéger les prêtres, entrait sur le territoire polonais et s'emparait des villes les plus importantes du pays, entre autres de Gnesne, qui en était la capitale. Ce prince, mettant de côté toute pudeur, procéda au pillage des églises avec l'évêque de Prague, qui l'accompagnait dans ses expéditions; ils firent enlever de la cathédrale de Gnesne un crucifix d'or du poids de trois cents livres, trois tables précieuses enrichies de pierreries, et le corps même de saint Adalbert; mais on assure que le clergé, trompant leur avidité sacrilége, mit à la place des reliques du martyr celles de saint Gaudence, son frère.

Pour arrêter ces déprédations, Étienne, métropolitain de ce siége, envoya une députation au souverain pontife, qui cita les coupables à comparaître à la cour de Rome. Ceux-ci envoyèrent aussitôt des ambassadeurs qui expliquèrent au pape que leur intention avait été de rendre hommage à la mémoire du saint martyr Adalbert, et qu'ils avaient exercé un droit légitime de conquête, en s'emparant de ses reliques; ils appuyèrent leurs raisonnements d'une forte somme d'argent, et Théophilacte déclara que Bretislas et Sévère étaient innocents des crimes qu'on leur reprochait.

Cependant les Polonais, fatigués de l'anarchie et des maux qu'elle entraîne à sa suite, s'assemblèrent en diète générale, pour remédier aux désastres. Après avoir délibéré longuement, l'assemblée prit la détermination d'envoyer une ambassade au jeune Casimir, afin de lui offrir la couronne. A cet effet, on choisit plusieurs députés qui se rendirent en France, et obtinrent de saint Odilon, supérieur du monastère, la permission d'être admis en présence du prince. Ils lui parlèrent ainsi : « Nous venons, prince, au nom des seigneurs et de toute la noblesse de Pologne, pour vous supplier d'avoir pitié de ce royaume, de vouloir remonter sur le trône et de le délivrer de ses ennemis. » Casimir leur répondit, « Qu'il n'appartenait plus au monde et qu'il ne pouvait même les écouter sans l'autorisation de son abbé. » Alors les députés adressèrent la même demande à saint Odilon, qui ne se reconnaissant pas le pouvoir de relever de ses vœux un religieux profès et ordonné diacre, les renvoya au saint-père.

Benoît IX refusa d'abord de rendre Casimir à ses peuples; l'or et les présents ébranlèrent peu à peu sa résistance; et enfin la promesse d'un tribut annuel fit obtenir au prince non-seulement l'autorisation de de sortir du monastère et de rentrer dans ses dignités, mais encore de contracter un mariage. Un auteur affirme que ce tribut fut levé avec une extrême rigueur non sur les nobles et sur le clergé, mais sur le malheureux peuple, qui fut en outre obligé depuis cette époque de se couper les cheveux au-dessus de l'oreille, à la manière des moines. Casimir épousa une princesse russe. Son règne prend date dans l'histoire de Pologne à l'année 1041.

Le pape Théophylacte devint de jour en jour plus odieux aux Romains; enfin, après douze années de rapines, de meurtres, de viols et de brigandages, le peuple le chassa de la ville sainte.





Jean, évêque de Sabine, achète le trône pontifical. — Il est ordonné sous le nom de Sylvestre III. — Son règne dure trois mois. Benoît IX rentre dans Rome à la tête des troupes des comtes de Toscanelle. — Ses exactions soulèvent une seconde fois le peuple contre lui. — Le saint-père vend la tiare à un prêtre nommé Jean.

Après l'expulsion de Benoît IX, l'évêque de Sabine, l'un des ambitieux qui avaient disputé la chaire de saint Pierre à Théophylacte, répandit de l'argent dans le peuple, promit des charges et des honneurs au clergé, et parvint à la papauté le lendemain de la fête de Noël de l'année 1044; il fut ordonné sous le nom de Sylvestre III : son règne dura trois mois.

Benoît IX, à l'aide des comtes de Toscanelle, ses parents, leva des bandes armées qui parcouraient les campagnes de Rome, insultaient les citoyens et ravageaient les moissons. Pour arrêter les incendies et les meurtres de ces brigands, la ville sainte fut obligée d'ouvrir ses portes à l'indigne pontife, qui remonta sur le trône apostolique.

Mais ses débauches et ses exactions excitèrent bientôt une nouvelle révolte; et pour se soustraire aux effets de l'indignation du peuple, il résolut d'abandonner le gouvernement de l'Église. Cependant il jugea qu'il serait indigne de lui de se démettre du pontificat sans en tirer des avantages importants, et il vendit la tiare pour la somme de quinze mille livres d'or à un prêtre nommé Jean; ensuite il se retira dans le palais du comte de Tusculum, son père.

Au milieu de cette dépravation universelle, un saint moine, Pierre Damien, faisait entendre sa voix pour ramener les hommes dans le sentier de la vertu.

Ce religieux avait d'abord professé les lettres humaines avec un grand succès; mais ensuite, guidé par une inspiration céleste, il avait quitté les vanités de ce monde pour se livrer à l'étude des sciences dans le silence du cloître; sous le froc des moines, ce philosophe donnait d'utiles avertissements aux papes et aux rois, cherchait à éclairer les peuples, et préparait les germes de cette opposition formidable qui devait grandir un jour, et foudroyer les puissants de la terre.





Jean est consacré pape par l'infâme Benoît. — L'antipape Sylvestre III rentre dans Rome et dispute le pouvoir suprême à Jean XX. — Benoît IX à son tour lève des troupes, s'empare du palais de Latran et reprend la tiare. — Trois papes sont assis sur la chaire de saint Pierre. — Le triumvirat pontifical se partage le patrimoine des pauvres. — Débauches et crimes des trois papes. — Ils vendent le trône pontifical à un quatrième pape.

Benoît consacra le prêtre auquel il avait vendu la tiare, et l'intronisa sous le nom de Jean XX.

Mais Sylvestre III, qui avait acquis la papauté par une simonie également criminelle, voulut revendiquer ses droits au trône de l'apôtre; il rentra dans Rome, s'empara du Vatican, et se défendit courageusement contre les troupes de l'antipape son compétiteur.

Benoît, de son côté, après avoir dissipé le prix de son infâme marché, conçut le projet de reprendre la chaire de saint Pierre pour la vendre une seconde fois; il leva de nouvelles bandes de soldats, rentra de vive force dans le palais de Latran, et chassa le pontife qu'il avait lui-même établi.

Alors on vit trois papes dans Rome: l'un siégeant à Saint-Jean de Latran, l'autre à Saint-Pierre, et le troisième à Sainte-Marie Majeure ; Jésus-Christ eut trois vicaires: Benoît IX, Sylvestre III, Jean XX; et comme si le scandale n'eût pas encore été porté à son comble, ces prêtres firent entre eux un pacte abominable pour se partager les dépouilles des peuples et le patrimoine des pauvres.

Les auteurs contemporains affirment que ces trois démons déchaînés par l'enfer se réunissaient chaque nuit dans de monstrueuses orgies avec leurs mignons, et remplissaient Rome d'adultères, de vols et de meurtres; enfin lorsqu'ils eurent épuisé les trésors amassés dans leurs églises, pour la quatrième fois, ils mirent à l'encan le trône apostolique.







Élection simoniaque de Jean Gratien. — Il est intronisé sous le nom de Grégoire VI. — Opinions contradictoires des historiens sur ce pontife. — Tableau déplorable des désordres de l'Italie. — Cruautés du pontife. — Concile de Pavie. — Grégoire est convaincu de simonie. — Il est déposé.

Un riche prêtre romain, appelé Jean Gratien, fut celui qui offrit aux trois exécrables antipapes les sommes les plus fortes; ceux-ci lui donnèrent la préférence; le marché fut conclu sur l'autel même du Christ, et ils consacrèrent Jean sous le nom de Grégoire VI.

Plusieurs écrivains ecclésiastiques ont glorifié ce prêtre indigne pour ce fait, qu'il avait renversé cette monstrueuse trinité; mais quoique le moine Glaber exalte les vertus et la piété de Grégoire, nous devons avouer que le mobile de sa conduite n'était pas dans l'esprit de la doctrine apostolique, mais dans le désir immodéré de posséder la tiare. Dès les premiers temps de son règne, Gratien comprit qu'il devait par son hypocrisie faire oublier le scandale de son élection; alors il s'appliqua à gouverner l'Église avec les apparences de la modération, et réforma quelques abus; mais bientôt se voyant maître absolu dans Rome, il joignit la cruauté à l'avarice; il fit périr dans les supplices les citoyens les plus opulents pour confisquer leurs propriétés; enfin par ses exactions il répara promptement les sacrifices qu'il avait été obligé de faire pour acheter la tiare pontificale.

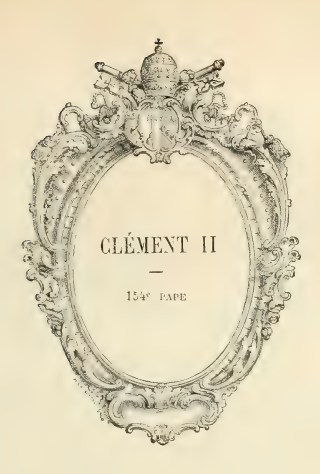
La malheureuse Italie, ruinée par ses pontifes, voyait avec la misère publique s'accroître le nombre des voleurs; les routes en étaient infestées; les pèlerins n'osaient plus traverser les provinces que réunis en grandes troupes; les villes mêmes étaient remplies d'assassins qui égorgeaient les citoyens jusque sur les autels, et, à Rome, ils enlevaient de vive force les offrandes que l'on déposait sur les tombeaux des apôtres.

Grégoire voulut arrêter ces sacriléges qui diminuaient ses bénéfices, et publia un décret pour défendre au peuple de voler le bien de l'Église; mais sa bulle n'ayant amené aucun résultat favorable, il essaya des foudres de l'excommunication; cette mesure violente ne fit qu'irriter les coupables; un rassemblement se forma autour du palais patriarcal, et fit entendre des menaces de mort contre Grégoire. Alors le saint-père fit marcher ses troupes et refoula les rebelles dans l'église de Saint-Pierre, où on en fit un massacre effroyable.

Ces sanglantes exécutions furent désapprouvées par le clergé même, qui refusa d'obéir plus longtemps au pape; les cardinaux et les principaux prélats d'Italie adressèrent leurs plaintes à l'empereur Henri le Noir, qui se rendit aussitôt en Lombardie et convoqua un concile pour juger le pontife. Grégoire VI fut convaincu d'avoir acheté le trône apostolique, et condamné à se dépouiller des ornements sacerdotaux, après vingt mois de règne.



Théophylacte, 152e pape, intronisé à l'âge de douze ans



Abrutissement du clergé romain. — Élection de Suidger, évêque de Bamberg. — Il est ordonné sous le nom de Clément II. — Son origine et son caractère. — Concile de Rome. — Les Pères règlent les droits de préséance entre les prélats italiens. — Lettre de Pierre Damien au pape. — Mort de Clément II.

Après la déposition de Grégoire VI, le saint-siége fut déclaré vacant. Henri le Noir se rendit à Rome, et ayant convoqué le clergé, le sénat et les chefs de corporations dans la basilique de Saint-Pierre, il exigea qu'on procédât immédiatement à l'élection d'un souverain pontife. Le prince demanda à l'assemblée des évêques qu'on lui désignât un prêtre romain digne d'occuper la chaire apostolique; ceux-ci répondirent que dans l'amertume de leur cœur ils devaient avouer que le clergé de la ville sainte était dans un tel degré d'abrutissement, qu'ils ne connaissaient pas un seul prêtre digne d'être élevé sur la chaire de saint Pierre. Alors l'empereur désigna lui-même comme pape le vénérable Suidger, évêque de Bamberg, qui fut consacré sous le nom de Clément II.

Suidger était Saxon et chancelier de l'empereur; son mérite seul l'avait élevé à la dignité d'évêque, et son humilité était telle, qu'on fut obligé de lui faire violence pour le revêtir des ornements pontificaux. Après son ordination, il convoqua un concile, auquel le prince assista, afin de régler les droits de préséance entre les évêques italiens, et pour empêcher les disputes ridicules des rivalités.

A l'ouverture de la première séance, comme l'archevêque de Milan n'était pas encore arrivé, le patriarche d'Aquilée se plaça à la droite du pape, laissant vide le siége de l'empereur, qui était placé immédiatement à côté du saint-père, le métropolitain de Ravenne s'assit à la gauche de Clément II; Humfroi, le nouveau chancelier de Henri le Noir, titulaire du siége de Milan, entra à son tour, et trouvant les premières places occupées, il s'empara du fauteuil impérial, qui était à la droite du pontife, les évêques de Ravenne et d'Aquilée se récrièrent aussitôt, en réclamant le même honneur. Humfroi produisit un catalogue des évêques qui avaient assisté au concile tenu par Symmaque et dans lequel le métropolitain de Milan se trouvait inscrit au premier rang; ses adversaires citèrent également un décret du successeur de Symmaque, portant que le prélat de Ravenne avait cédé la préséance pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence pour l'avenir, attendu qu'il devait occuper le fauteuil à la droite du pape, à moins que l'empereur ne fût présent au synode; et que même dans ce cas il devait siéger à la gauche du saint-père; de son côté, le patriarche d'Aquilée montra un privilége du pape Jean XIX qui lui accordait la préséance à la droite. L'assemblée délibéra gravement sur cette ridicule question, et la préséance fut donnée à l'église de Ravenne.

Dans le même concile on décida que les prêtres qui avaient été ordonnés pour de l'argent, pourraient néanmoins exercer les fonctions sacerdotales après quarante jours de suspension et le payement d'une amende au saint-siége.

Henri quitta Rome et se rendit dans la Pouille,

accompagné de Clément II, qu'il contraignit à excommunier les citoyens de Bénévent, qui refusaient de lui ouvrir les portes de leur ville.

Arrivé à Salerne, le pontife publia, le 21 mars 1047, une bulle par laquelle il accordait au prince Gaimar l'autorisation de faire passer Jean, prélat de Pestane, au siége archiépiscopal de Salerne, avec le pouvoir d'ordonner sept suffragants dans les villes voisines.

Pendant son séjour en Italie, l'empereur avait engagé Pierre Damien à se rendre à Rome pour aider le pape de ses conseils; mais celui-ci s'en excusa par humilité, et il écrivit au saint-père : « Le prince m'a ordonné plusieurs fois de me rendre auprès de vous, pour vous rendre compte de la conduite scandaleuse de notre clergé; il a même confié à mes soins une lettre qu'il vous adresse, et dont je vous prie de prendre connaissance. Je ne veux pas perdre mon temps à parcourir tous les diocèses de la province, pour être témoin des abominations des évêques, des prêtres et des religieux. Car il ne nous sert à rien de proclamer que le saint-siége est revenu de l'obscurité à la lumière, si nous demeurons toujours dans les ténèbres.

« Qu'importe d'avoir des vivres dans nos greniers, si les pauvres meurent de faim? A quoi sert une bonne épée, si on ne sait pas la tirer du fourreau? N'avons-nous pas vu ce prélat qu'on nomme le voleur de Hano, celui-là même qui avait été excommunié par les faux papes, ainsi que celui d'Ossimo et bien d'autres chargés de crimes inouïs, revenir cependant de la ville sainte comblés d'honneurs? Maintenant notre espoir s'est changé en tristesse. Nous avions pensé que vous seriez le rédempteur d'Israël, et vous trompez notre attente en vendant la justice dans le temple du Christ. »

Henri le Noir, connaissant la haine des Romains pour les papes qui avaient été élus par les princes allemands, ne voulut pas laisser son protégé exposé à la vengeance de ses ennemis; il le ramena avec lui dans la Saxe, où Clément mourut quelque temps après, le 9 octobre 1047, ayant tenu le siége pontifical neuf mois et demi. Il fut inhumé à Bamberg.





L'empereur Othon combattant les bandes soudoyées du Pape



Grégoire VI meurt en exil. — Commencements d'Hildebrand, moine de Cluny. — Les Romains demandent un pape. — Benoît IX quitte la ville de Pesaro et s'empare pour la quatrième fois du saint-siége. — Il est forcé de renoncer de nouveau à la dignité pontificale.

Avant son départ de Rome, l'empereur avait exilé en Allemagne Grégoire VI, afin que ce pontife ne pût rien entreprendre contre Clément. On ignore ce qu'il devint sur cette terre étrangère; suivant les probabilités, il y mourut à l'époque où son disciple Hildebrand se fixa dans le monastère de Cluny, dont par la suite il devint l'abbé. Ce moine, trompé dans son ambition, voulut se venger de Henri en censurant publiquement le concile de Sutri, qui avait accordé à ce prince le pouvoir de chasser un pontife.

Néanmoins, après la mort de Clément II, les Romains, qui s'étaient engagés par des serments solennels à ne point élire de pape sans le consentement de l'empereur, repoussèrent les conseils d'Hildebrand, et envoyèrent en Allemagne une ambassade chargée d'obtenir la confirmation du célèbre Halinard, archevêque de Lyon, comme souverain pontife.

Mais pendant l'absence des ambassadeurs, Benoît IX, le parjure, l'adultère, l'incestueux, le pédéraste, comme l'appelle l'abbé de Fons-Avellane, abandonna la ville de Pesaro où il s'était réfugié, rentra dans Rome à la tête d'une troupe de brigands, et s'empara du trône de l'Église pour la quatrième fois : avec lui reparurent sur la chaire de l'apôtre la simonie, le pillage, le meurtre, la luxure. Cependant, après huit mois et demi de règne, Théophylacte fut encore obligé d'abandonner le saint-siége pour éviter le courroux de l'empereur.

Avant de sortir de Rome il voulut se préparer les moyens d'y rentrer, et imagina cette singulière comédie : il fit prier Barthélemy, abbé de la Grotte-Ferrée, de se rendre près de lui; à l'approche du vénérable cénobite, il parut touché de repentir, fit une confession de ses crimes, et annonça qu'il prenait la résolution de quitter les fonctions du sacerdoce afin de faire pénitence. En effet, Benoît descendit de la chaire apostolique le lendemain 17 juillet 1048, jour de la fête de saint Alexis.

L'abbé Barthélemy était le saint en réputation de l'époque; il passait sa vie entière dans une solitude presque absolue, s'occupant à composer des hymnes en l'honneur de la Vierge, ou à transcrire des manuscrits pour la bibliothèque de son abbaye. Son amour pour la justice et son éloquence lui avaient acquis une grande réputation dans l'Italie, et les princes le choisissaient souvent comme arbitre de leurs différends; mais dans l'affaire du saint-père toute la sagesse et la perspicacité de Barthélemy furent mises en défaut, et sa présence à Rome ne servit qu'à dissimuler les projets ambitieux de Benoît.





Saint Barthélemy faisant ses dévotions devant la Vierge



L'empereur envoie un pape aux Romains. — L'évêque de Brixen est ordonné sous le nom de Damase II. — Son règne dure vingt-trois jours. — Il meurt à Préneste. — Benoît IX est accusé d'avoir empoisonné le saint-père. — Il s'empare une cinquième fois de la tiare. — Il est encore chassé de Rome.

Dès que Benoît IX eut quitté le saint-siége, Poppon, évêque de Brixen, arriva à la cour de Rome, envoyé par l'empereur, qui l'avait nommé souverain pontife; il fut ordonné immédiatement sous le nom de Damase II. Mais sa nouvelle élévation lui devint funeste; car il n'occupa la chaire pontificale que vingt-trois jours, et mourut à Préneste le 8 août 1048. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Laurent, hors des murs de la ville.

On accusa Théophylacte d'avoir empoisonné le nouveau pape; en effet, le jour même de la mort de Damase, Benoît IX, soutenu par les soldats des comtes de Toscanelle, remonta une cinquième fois sur le trône pontifical.

Après six mois de règne, les Romains, fatigués de la domination de cet infâme usurpateur, députèrent deux seigneurs en Allemagne pour supplier Henri le Noir de leur envoyer un prêtre vénérable qui pût rétablir la discipline dans l'Église, et occuper dignement la chaire de l'apôtre.

Vers le même temps eut lieu en Hongrie le martyre de saint Gérard. Les Hongrois s'étant révoltés contre le neveu de saint Étienne, le cruel Pierre leur souverain, rappelèrent ses cousins germains, les trois frères André, Bela et Lèventé, qu'il avait proscrits du royaume, et leur offrirent la puissance souveraine. Aussitôt que ces princes eurent mis le pied sur le territoire de la Hongrie, ils décrétèrent que le christianisme serait aboli, que les prêtres allemands et latins seraient impitoyablement mis à mort, et que la mémoire de Pierre le Catholique serait vouée à l'exécration des peuples.

Ensuite André et Léventé marchèrent avec leurs troupes sur la ville d'Albe-Royale, qui était restée fidèle au souverain légitime. Tous les prêtres s'enfuirent à leur approche; quatre évêques seulement, parmi lesquels était Gérard, résolurent de se présenter au-devant des ennemis pour les disperser au nom du Christ. Ces prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, sortirent de la ville suivis du clergé, et marchèrent à la rencontre de l'armée. L'avant-garde ennemie était commandée par Vatha le Farouche, qui avait juré d'exterminer tous les prêtres chrétiens. Dès qu'il aperçut cette procession d'ecclésiastiques, il les fit environner par ses soldats, fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de flèches, et les égorgea jusqu'au dernier; mais de tous ces martyrs l'Église n'a conservé que le nom de Gérard, et n'a accordé qu'à lui seul les honneurs de la canonisation.





Fameuse diète de Worms. — Brunon, évêque de Toul, est élu pape. — Caractère du pontife. — Coup d'état du moine Hildebrand. — Le saint-père se rend à Rome couvert du manteau des pèlerins. — Visions du pape. — Il est consacré sous le nom de Léon IX. — Désintéressement du pontife. — Conciles de Rome et de Pavie. — Origine de la Commémoration des trépassés. — Le pape vient en France et fait la dédicace de l'église de Saint-Remi. — Concile de Reims. — Priviléges accordés au monastère de Saint-Maurice. — L'évêque de Spire est accusé d'adultère dans le concile de Mayence. — Histoire de la doctrine de Bérenger. — Lettre singulière de Bérenger à Lanfranc. — L'évêque de Langres écrit contre Bérenger. — Conciles de Rome, de Verceil et de Paris, sur la doctrine de Bérenger et sur les ouvrages de Jean Scot touchant l'Eucharistie. — Plaintes de Bérenger contre ses persécuteurs. — Le métropolitain de Ravennes meurt empoisonné par l'ordre de Léon IX. — Écrits de Damien sur les débauches du clergé. — Fondation de l'abbaye de la Chaise-Dieu. — Les reliques de saint Denis l'Aréopagite. — Fermeté de l'archevêque de Mayence. — Plaintes du pape contre les Normands. — Le saint-père court risque de la vie dans le concile de Mantoue. — Léon IX déclare la guerre aux Normands et se met à la tête des troupes. — Le pape est fait prisonnier. — Il est forcé pour recouvrer sa liberté d'absoudre les Normands de l'excommunication lancée contre eux. — Lettre du pape au patriarche d'Antioche. — Lettre de Michel Cérularius sur le pain azyme et sur le sabbat. — Réponse du pontife. — Réplique de Cérularius. — Mort de Léon IX.

Après la mort de Damase II, l'empereur tint une diète à Worms, c'est-à-dire une assemblée générale des prélats et des seigneurs de ses États de Germanie. On désigna Brunon, évêque de Toul, comme étant le plus digne d'occuper le saint-siége.

Ce prélat était de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et cousin de Henri le Noir; il parvint à la papauté à l'âge de quarante-six ans, après avoir dirigé le diocèse de Toul pendant vingt-deux années. Un caractère bienveillant, une piété exemplaire et un extérieur agréable le faisaient aimer des prêtres et du peuple. Sa dévotion à saint Pierre était si grande, que chaque année il faisait un pèlerinage au tombeau de l'apôtre, et s'y rendait accompagné d'une foule de pèlerins qu'il recrutait sur son passage.

Dans le cours de ses travaux apostoliques, Brunon avait réformé plusieurs monastères avec le vénérable Guidric, abbé de Saint-Apre; c'était lui encore qui avait négocié la paix entre Rudolphe, souverain de Bourgogne, et Robert, roi de France, quelques années auparavant; enfin il s'était beaucoup occupé de sciences et surtout de musique. Malgré toutes ces qualités, soit indifférence, soit modestie, soit crainte ou peut-être un pressentiment funeste, lorsqu'il apprit son élection au trône pontifical, il refusa cette dignité, et demanda trois jours pour prendre une détermination. Ce délai lui fut accordé; il passa ces trois jours dans une église, observant le jeûne le plus rigoureux, et restant constamment en prières; ensuite il confessa publiquement ses péchés, et demanda, en versant des larmes, qu'on le laissât dans son évêché de Toul, ou tout au moins qu'on soumît son élection au consentement du clergé et du peuple romain. Cette dernière condition lui ayant été accordée, il retourna dans son diocèse pour y célébrer la fête de Noël; les prélats Hugues, Éberhard, Adalbéron et Thierry l'accompagnèrent dans son voyage.

Mais le disciple de Grégoire VI, Hildebrand, ce moine dévoré d'ambition, que nous avons vu blâmer la prédominance du pouvoir temporel sur l'autorité



Le pape Léon IX

spirituelle, s'ennuyant de la vie des cloîtres et de son titre de prieur, conçut le dessein de s'élever lui-même sur la chaire de saint Pierre; néanmoins, avant de s'emparer du trône de l'Église, il voulut rendre la papauté aussi redoutable que son orgueil le demandait. Profitant du passage de Brunon, qui traversait alors la Bourgogne et qui s'était arrêté pour visiter la célèbre abbaye de Cluny, il le reçut avec tous les honneurs dus au chef suprême de l'Église: il sut si bien gagner la confiance du saint-père, qu'il le détermina, par ses conseils perfides, à refuser la dignité pontificale qui lui était offerte par l'empereur; il lui objecta que non-seulement il serait honteux pour lui, mais encore fort dangereux de recevoir d'un prince la tiare; il lui rappela que les papes ses prédécesseurs étaient presque tous descendus dans la tombe par suite d'une mort violente, lorsqu'ils avaient été élevés sur le saint-siége par la protection des empereurs; il lui persuada qu'il était possible de rendre à Dieu ce qui lui appartenait, sans mépriser les droits sacrés de celui qui le représentait sur la terre, et qu'il pouvait concilier les intérêts du ciel et ceux du monde, en se rendant à Rome sans pompe, comme un simple fidèle qui va faire ses dévotions aux tombeaux des saints apôtres. « Le peuple et le clergé, lui disait Hildebrand, seront surpris de votre modestie; vous ne serez plus à leurs yeux le pontife qui leur est imposé par l'autorité du prince, et ils récompenseront par une élection régulière le prêtre qui sera entré dans la bergerie sainte comme le vrai pasteur. »

Léon, séduit par ces raisonnements spécieux, se dépouilla en effet des vêtements pontificaux, et sous un manteau de pèlerin, il se dirigea secrètement vers la cité apostolique, accompagné du religieux de Cluny. Pendant son voyage, le saint-père s'arrêtait dans toutes les églises et se mettait en oraisons; on raconte que dans la ville d'Augsbourg il eut une vision, et qu'il entendit une voix qui lui criait: « Je pense des pensées de paix.... » et la suite de ces paroles, tirées de Jérémie; cette voix, qui n'était autre que celle du moine Hildebrand, raffermit le pontife dans sa résolution; et enfin, après deux mois entiers de marche, il entra dans la ville sainte. Le clergé, les seigneurs et le peuple, qui avaient été prévenus par Hildebrand, accoururent au devant du



Hérimar, abbé de Saint Denis de Reims

pontife en chantant des cantiques d'allégresse; alors Léon descendit de cheval et marcha pieds nus jusqu'à la basilique de Saint-Pierre.

Après avoir terminé ses prières sur le tombeau de l'apôtre, Léon se tourna du côté des assistants et leur dit : « Le très-illustre empereur Henri le Noir m'a nommé chef universel de l'Eglise ; mais cette élection n'ayant pas été faite canoniquement, puisque vos suffrages doivent précéder tous les autres, selon la décision des saints Pères et des conciles, je déclare donc que je me suis rendu parmi vous pour obéir à la volonté du prince, et que je retournerai dans mon diocèse si vous ne me proclamez pas unanimement souverain pontife de Rome. » Des acclamations de joie répondirent à ses paroles, et Léon fut intronisé ce jour-là même, qui était le 12 février 1049.

Le 26 mars de cette année, le pape convoqua en concile les évêques d'Italie et de la Gaule, afin de déclarer nulles toutes les ordinations simoniaques; cependant le nombre de ces nominations sacriléges était si considérable, que les hommes sages craignirent que le service divin ne fût interrompu dans toutes les églises, et l'on se contenta de confirmer le décret de Clément II, portant que ceux qui avaient été consacrés par un prêtre entaché du crime de simonie pourraient exercer leurs fonctions, après quarante jours de pénitence et le payement d'une amende au profit du pape.

Léon IX ordonna que les clercs apostats qui abandonneraient leurs hérésies pour se réunir à l'Église catholique conserveraient leur rang, mais sans pouvoir être promus à des dignités plus élevées, il approuva également le changement de Jean, prélat de Toscanelle, qui avait été promu à l'évêché de Porto; il confirma pour son siége la jouissance de tous les biens de son diocèse, entre autres celles de l'île de Saint-Barthélemi, à Rome, qui lui était contestée par l'évêque de Sainte-Sabine, et lui permit d'exercer toutes les fonctions épiscopales au delà du Tibre; ce qui prouve que la juridiction ecclésiastique de la ville sainte ne s'étendait pas au delà de l'enceinte de ses murs.

Un mois après, le saint-père convoqua un nouveau synode à Pavie; ensuite il passa les Alpes et se rendit en Allemagne pour visiter l'empereur. Pen-

dant ce voyage, il confirma les priviléges de l'abbaye de Cluny par une bulle datée du 11 juin 1049, et qui est adressée à Hugues, directeur de ce monastère depuis la mort de saint Odilon.

Ce saint abbé, avant de mourir, avait établi une cérémonie appelée la Commémoration des trépassés, qui se propagea dans les autres diocèses de la Gaule. Voici comment les auteurs racontent l'origine de cette nouvelle institution : « Un preux chevalier revenait d'un pèlerinage à Jérusalem, lorsque s'étant égaré dans les sables de la Palestine, il rencontra un vénérable ermite qui, le reconnaissant pour un Français, lui demanda s'il avait entendu parler du monastère de Cluny et de l'abbé Odilon. Le pèlerin ayant répondu affirmativement par un signe de tête, le solitaire reprit aussitôt : « Dieu m'a révélé « que ce saint homme a la puissance de délivrer les « âmes des peines qu'elles souffrent dans l'autre vie ; « je vous prie donc, mon frère, quand vous serez « dans les Gaules, de vous présenter à lui, et de « l'exhorter, ainsi que les moines de sa communauté, « à continuer leurs prières et leurs aumônes pour « les morts. »

Le chevalier, de retour en France, passa dans la Bourgogne et vint à Cluny, où il répéta les paroles de l'ermite aux religieux de ce couvent ; alors le vénérable Odilon ordonna que le 1er novembre de chaque année on célébrerait solennellement, dans la basilique de l'abbaye, la commémoration de tous les fidèles morts, passés et trépassés depuis le commencement du monde.

Ce jour-là, après la tenue du chapitre, le doyen et les cellériers faisaient l'aumône du pain et du vin à tous venants, et l'économe recueillait les débris du dîner des frères pour les distribuer aux pauvres. Après vêpres, on sonnait les cloches à toute volée et on chantait les prières des morts ; le lendemain, après matines, on sonnait encore les clocles du couvent. Le troisième jour, la sainte messe était célébrée solennellement ; deux moines chantaient le trait, et tous en particulier distribuaient des aliments à douze pauvres. Cette pratique passa bientôt dans d'autres monastères, et devint commune à toute l'Église catholique, après avoir subi de légères modifications.

Avant son élection, Léon avait promis à Hérimar, abbé de Saint-Remi, de faire la dédicace de la nouvelle basilique que cet abbé bâtissait dans son couvent : lorsqu'elle fut terminée, le saint-père vint à Toul, à l'époque de l'Exaltation de la sainte Croix, pour remplir sa promesse ; en même temps il envoya des mandements aux prélats de la Gaule pour les convoquer à un concile qu'il voulait tenir à Reims, le 1er octobre, après la cérémonie.

Mais des seigneurs laïques qui étaient coupables de mariages incestueux, et plusieurs prélats simoniaques qui redoutaient les censures ecclésiastiques, représentèrent au roi de France que la couronne serait avilie s'il permettait à un pape de commander dans le royaume, et de convoquer des assemblées sans son autorisation ; ils lui firent observer qu'aucun de ses ancêtres n'avait accordé l'entrée de ses villes aux pontifes sans qu'ils eussent indiqué les motifs de la convocation des conciles ; ils représentèrent que ces réunions demandaient des temps paisibles, tandis qu'au contraire le royaume se trouvait dans une grande confusion, que ne pouvaient qu'accroître les exigences du saint-père. Enfin ils disaient au prince qu'au lieu de se rendre par déférence aux volontés de Léon, il arriverait plus promptement à un but utile en mettant des impositions sur les biens des évêques et des couvents, qui possédaient des domaines considérables, et surtout en ne ménageant point le riche monastère de Saint-Remi, cause de ce nouveau démêlé par l'orgueil de son abbé, qui avait voulu qu'un pontife vînt faire la dédicace de son église

Ces représentations étaient adressées au prince par Guebin, évêque de Laon, au nom du clergé, et par Hugues, comte de Braine, au nom de la noblesse. Henri écrivit alors à Sa Sainteté que les soins de son royaume l'empêchant de se trouver à Reims au jour fixé pour la tenue du synode, il priait le pape de retarder son voyage en France jusqu'à l'époque de la pacification des troubles, afin qu'il pût rendre au souverain pontife les honneurs qui étaient dus à son rang. Léon, excité par le moine Hildebrand, répondit fièrement au monarque qu'il tiendrait le concile avec ceux qui s'y trouveraient ; et sans autre avertissement il entra en France. Le saint-père arriva dans la ville de Reims sans avoir reçu aucun honneur sur son passage, et accompagné seulement des métropolitains de Trèves, de Lyon et de Besançon, les prélats de Senlis, de Nevers et d'Angers, qui étaient venus à sa rencontre avec les ecclésiastiques et les moines de Saint-Remi.

Léon IX s'arrêta d'abord dans l'abbaye, qui était située hors des murs de la ville ; ensuite il se dirigea avec le même cortége vers la cathédrale, où il prit possession du fauteuil de l'archevêque et célébra l'office divin ; après quoi il se rendit dans le grand palais archiépiscopal.

Le dernier jour de septembre, le pape sortit de Reims pendant la nuit, accompagné de deux chapelains, et retourna à Saint-Remi, où il prit un bain et se fit raser pour se préparer à la cérémonie. Aussitôt que le jour parut, il s'enferma dans un édifice adossé à la basilique, parce que l'affluence du peuple était si considérable, qu'il devenait impossible de célébrer l'office dans l'église du couvent. Les crédules et les simples étaient venus non-seulement des villes et des campagnes rapprochées, mais encore des provinces éloignées, pour assister à la dédicace du nouveau temple ; tous baisaient dévotement le tombeau de saint Remi, et déposaient sur l'autel de riches offrandes. L'enthousiasme était si grand, que ceux qui ne pouvaient approcher du bienheureux saint, jetaient leurs dons sur son sépulcre. Les moines furent occupés pendant toute la journée à recueillir les offrandes des fidèles et à les porter dans les trésors du couvent ; le saint-père se montrait de temps en temps à l'une des galeries pour donner sa bénédiction, et il excitait la charité d'un peuple stupide en criant : « Donnez, donnez à saint Remi ! » Enfin, vers le soir, les moines, fatigués de monter dans leurs chambres pour entasser les présents, firent sortir le peuple de la basilique. La foule s'écoula silencieusement, et resta à genoux en dehors de la porte du saint lieu pendant la nuit entière.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, les

moines entrèrent dans l'église portant le corps de saint Corneille, que le clergé de Compiègne avait enlevé à la cathédrale pour le sauver de la profanation, et le déposèrent sur un second autel, pour donner un nouvel aliment à la charité des fidèles.

Enfin, à l'heure de tierce, le pontife, revêtu des ornements sacerdotaux, accompagné de quatre métropolitains et de plusieurs abbés, s'approcha du tombeau du bienheureux Remi; la châsse du saint fut retirée du sépulcre; le pape la porta lui-même sur ses épaules, et après l'avoir confiée aux soins des archevêques, il se retira dans une chapelle séparée. Au même instant les portes du temple furent ouvertes, et le peuple s'y précipita avec une telle violence, qu'un grand nombre d'enfants, de femmes et d'hommes furent écrasés.

Les reliques de saint Remi furent promenées processionnellement dans les rues de la ville, et déposées dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le troisième jour, le clergé fit une nouvelle procession avec la châsse, autour des murs de la cité, pendant que le saint-père, environné des principaux ecclésiastiques, faisait la dédicace de la basilique du monastère : après la procession, les reliques du saint furent placées sur le grand autel, et elles y restèrent exposées pendant toute la durée du concile.

Léon IX rendit une bulle par laquelle il déclarait que personne ne pouvait célébrer la messe sur cet autel, excepté l'archevêque de Reims, l'abbé de Saint-Remi et sept prêtres qui devaient être choisis dans le diocèse, à la condition même que ceux-ci ne pourraient officier que deux fois chaque année; enfin le saint-père termina cette cérémonie en donnant la bénédiction solennelle au peuple.

On s'occupa ensuite des préparatifs du concile, qui avait été indiqué pour le 3 octobre, dans l'église de Saint-Remi : vingt évêques, cinquante abbés et d'autres ecclésiastiques se rendirent à l'appel du pape. Alors se renouvela la ridicule dispute de préséance entre le clergé de Reims et celui de Trèves; le métropolitain de Reims se regardant comme primat des Gaules, réclamait la première place à la droite du saint-père; son confrère, s'attribuant la même dignité et le même rang, revendiquait également le siége d'honneur.

Pour mettre les deux partis d'accord, Léon ordonna que les siéges seraient tous placés en rond, le sien occupant le centre, et il chargea l'archevêque de Reims de régler les autres places. Lorsque le silence, troublé par cet incident, se fut rétabli, Pierre, diacre et chancelier de la cour de Rome, prit la parole au nom du pontife; il avertit l'assemblée qu'elle était appelée à délibérer sur les abus qui existaient en France relativement aux exactions des prêtres, aux apostasies des moines, aux mariages incestueux et aux adultères des laïques; il exhorta les évêques à prendre des mesures efficaces pour empêcher l'incarcération injuste des pauvres, pour arrêter les vols et les meurtres dont le peuple était victime de la part des prélats, il les avertit que sous peine d'anathème ils étaient tenus de dénoncer publiquement ceux d'entre eux qui avaient reçu ou donné les ordres sacrés pour de l'argent.

Le métropolitain de Trèves se leva le premier, et affirma sous serment qu'il n'avait rien donné pour obtenir l'épiscopat, et qu'il n'avait jamais rien reçu lorsqu'il avait ordonné des prêtres; les archevêques de Lyon et de Besançon firent la même protestation. Comme le métropolitain de Reims ne prenait pas encore la parole, le diacre se tourna de son côté et le somma de faire à son tour sa déclaration : celui-ci annonça qu'il voulait entretenir en particulier le saint-père, et obtenir un délai pour répondre; on lui accorda jusqu'au lendemain. D'autres évêques se levèrent ensuite et affirmèrent qu'ils n'avaient point acquis ou conféré les saints ordres pour de l'argent; mais les prélats de Langres, de Nevers, de Coutances et de Nantes furent obligés de s'avouer coupables de simonie.

Les abbés furent sommés à leur tour de se justifier : le supérieur de Saint-Remi, celui de Cluny, et plusieurs autres, déclarèrent qu'ils étaient exempts de reproches; mais il s'en trouva un grand nombre qui n'osèrent faire aucune réponse. Le prélat de Langres éleva alors des plaintes contre l'abbé de Pontières, son diocésain; il l'accusa d'adultère, d'inceste et de sodomie. Ce prêtre indigne fut l'objet d'une enquête immédiate, et comme il ne put se justifier, le concile le déposa du sacerdoce. On enjoignit à ceux qui ne regardaient pas le pape comme le chef de l'Église universelle, de l'avouer hautement devant l'assemblée; tous gardèrent le silence.

Le lendemain, Léon, après avoir entendu en audience particulière le métropolitain de Reims, fit ouvrir la séance par des prières et par la lecture de l'Évangile; puis le diacre Pierre somma l'archevêque de se défendre sur le crime de simonie et sur plusieurs autres dont il était accusé par la clameur publique. Ce prélat ayant obtenu l'autorisation de prendre des conseils, choisit les évêques de Besançon, de Soissons, d'Angers, de Nevers, de Senlis et de Térouanne.

Après une délibération secrète, le chef du diocèse de Senlis annonça que l'accusé n'était pas coupable. Le saint-père fit lire le décret de saint Grégoire relativement à la justification de Maxime de Salone, et il ordonna que le prélat en suspicion se justifierait par le serment de l'accusation de simonie. Un nouveau délai fut demandé par l'archevêque, qui promit de se trouver l'année suivante au concile de Rome pour y présenter sa défense.

Le clergé de Tours, par l'organe du prélat de Lyon, se plaignit également de l'évêque de Dol en Bretagne, qui s'était soustrait à l'autorité du métropolitain de Tours, avec sept de ses suffragants, et s'était arrogé le titre d'archevêque : cette affaire fut encore renvoyée au concile de Rome.

Le diacre Pierre, promoteur du synode, accusa l'évêque de Langres d'avoir vendu les ordres sacrés, d'avoir porté des armes, d'avoir commis des adultères, des homicides, et de pratiquer l'acte honteux de sodomie : des témoins déposèrent devant l'assemblée sur tous ces crimes; un clerc vint accuser le prélat de lui avoir enlevé sa femme de force, et de l'avoir renfermée dans un couvent afin d'assouvir plus facilement sa brutalité; un autre prêtre se plaignit également d'avoir été livré à des satellites qui l'avaient tourmenté d'une manière cruelle pour lui arracher dix livres d'or qui lui appartenaient.



Les superstitions du C

L'évêque de Langres demanda à se faire assister par des conseils; mais lorsqu'il eut conféré avec eux, un de ses confrères ayant voulu présenter sa défense, la voix lui manqua tout à coup.

Alors le métropolitain de Lyon, un de ses avocats, épouvanté par ce miracle, avoua que les saints ordres avaient été vendus, que la somme désignée par l'un des témoins avait été extorquée, et que les enlèvements reprochés au prélat avaient été faits par ses ordres; le pape, pour arrêter le scandale d'un aveu aussi outrageant pour la religion, mit fin à la discussion de cette affaire, sous prétexte qu'elle ne pourrait être achevée dans la séance; ensuite il fit lire les canons concernant ceux qui vendaient les ordres sacrés, particulièrement le second décret du concile de Chalcédoine, et il congédia l'assemblée.

Le jour suivant, Pierre diacre commença la session par la cause qui avait terminé les débats précédents; mais l'évêque de Langres ne se trouva point à cette réunion. Le promoteur du synode l'appela trois fois par l'ordre du saint-père, et l'on envoya les prélats de Senlis et d'Angers à sa demeure pour le ramener au concile.

En attendant leur retour, Pierre s'adressa à ceux qui n'avaient pas encore pris la parole. L'évêque de Nevers se leva de son siége et dit : « Je sais que mes parents ont donné des sommes considérables pour acheter le diocèse que j'occupe, et je reconnais que depuis mon ordination j'ai commis des fautes graves contre les règles de l'Église; je m'humilie devant la justice divine, et je déclare que je préfère renoncer à ma dignité plutôt que de la garder aux dépens du salut de mon âme. » Après avoir prononcé ces paroles, il déposa sa crosse et sa mître aux pieds du souverain pontife : mais celui-ci fut tellement touché de son repentir, qu'il le rétablit immédiatement dans les fonctions épiscopales, en le condamnant seulement à payer une amende.

Bientôt après, on vint annoncer que l'évêque de Langres s'était enfui pendant la nuit pour éviter la condamnation qu'il avait encourue pour ses crimes; il fut excommunié sur l'heure même par le concile : alors le métropolitain de Besançon s'avança au milieu de l'église et déclara hautement qu'il avait perdu l'usage de la parole par la volonté de Dieu, lorsqu'il avait voulu prendre la défense du coupable; il se mit à genoux et demanda pardon à l'assemblée.

Cet aveu arracha des larmes à Léon, qui s'écria : « Mes frères, il est donc vrai que saint Remi vit encore au milieu de nous! » Tous se levèrent spontanément et se rendirent au sépulcre du saint, où ils chantèrent une antienne en son honneur.

On reprit ensuite la séance; le prélat de Coutances convint que son évêché avait été acheté par un de ses proches parents; qu'ayant appris ce marché, il avait voulu s'éloigner afin de n'être pas ordonné contre les règles, mais que son frère l'avait fait consacrer évêque malgré lui. En conséquence, on jugea qu'il n'était point coupable de simonie.

Le chef du clergé de Nantes déclara qu'il était fils de l'ancien évêque, que son père lui avait abandonné ce siége de son vivant, et que, pour faire confirmer sa nomination, il avait envoyé des sommes considérables au prince. Le concile prononça sa déposition; on lui ôta l'anneau et la crosse; cependant à la prière



...sme. — La Sainte Eucharistie.

sépulture des morts ou pour le baptême des enfants; on déclara impie l'usure de l'argent: les hérétiques qui commençaient à se multiplier en France furent déclarés hors de la communion, ainsi que les chrétiens qui communiquaient avec eux ou leur accordaient leur protection.

Les comtes Engelrai et Eustache furent excommuniés pour crimes d'incestes; Hugues de Braine le fut également pour avoir quitté sa femme légitime et avoir épousé une concubine; les nobles de Compiègne furent menacés des foudres ecclésiastiques s'ils osaient empêcher les membres de leur clergé de rentrer dans le diocèse; enfin les comtes Thibaut et Geoffroi furent cités au concile qui devait se tenir à Mayence, l'un pour avoir quitté sa femme, l'autre pour retenir en prison le comte du Mans. Le synode étant terminé, Léon congédia les

de quelques prélats et des abbés, on consentit à lui laisser la prêtrise.

Enfin le pape exhorta les métropolitains à dénoncer ceux de leurs suffragants qui s'étaient rendus coupables du crime abominable de magie: tous affirmèrent qu'ils n'en connaissaient aucun.

L'assemblée s'occupa ensuite de juger les ecclésiastiques qui avaient été invités au synode et qui ne s'y étaient point rendus, ou qui n'avaient pas adressé au pontife des excuses légitimes pour motiver leur absence; ils furent tous excommuniés avec ceux qui suivaient le roi Henri à la guerre, et particulièrement les prélats de Sens, de Beauvais et d'Amiens; une sentence d'excommunication fut également prononcée contre l'abbé de Saint-Médard, qui s'était retiré du concile sans congé, et contre le métropolitain de Saint-Jacques en Galice, qui s'attribuait le titre d'apostolique, réservé au souverain pontife.

On termina la séance par la lecture de douze canons, qui renouvelaient les décrets tombés en désuétude, et qui condamnaient, sous peine d'anathème, plusieurs abus en usage dans l'Église gallicane; on défendit aux prêtres d'exiger aucun salaire pour la

clercs et les laïques en leur donnant sa bénédiction.

Le sixième jour du mois d'octobre, le saint-père visita le chapitre des moines de Saint-Denis. Il les pria d'unir leurs prières aux siennes, et après s'être tous prosternés, il leur donna l'absolution et le baiser de paix; ensuite Léon, accompagné des prélats, entra dans l'église, célébra l'office divin, et ayant pris le corps de saint Remi sur l'autel, il le porta sur ses épaules, le déposa dans le sépulcre, et ordonna que la fête du saint serait célébrée le premier octobre de chaque année.

Enfin le pape repartit pour l'Allemagne : sur son chemin il s'arrêta trois jours au couvent de Saint-Maurice, dans le bas Valais; il accorda aux religieux des exemptions considérables, et défendit, sous peine d'anathème, à tous les prélats de piller les biens de l'abbaye, de s'attribuer aucun droit ou de s'immiscer dans les affaires de cette Église sans le consentement des chanoines.

Arrivé à Mayence, Léon tint un nouveau concile, auquel assistèrent l'empereur Henri le Noir, les seigneurs de ses États et quarante évêques : les métropolitains de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Hambourg et de Magdebourg se trouvaient à la tête

du clergé. On raconte que Sibicon, chef du diocèse de Spire, accusé d'avoir commis plusieurs adultères, voulut se justifier en célébrant le saint sacrifice de la messe, mais que Dieu fit un miracle pour le punir de ce sacrilége, et permit qu'une paralysie soudaine lui tournât la bouche d'un côté de la face. Plusieurs décisions importantes furent prises dans cette assemblée touchant la simonie et le mariage des prêtres; pour en assurer l'exécution, l'archevêque Adalbert, en arrivant à Hambourg, excommunia en masse toutes les concubines des prêtres et les chassa de sa capitale.

A cette époque s'éleva en France une nouvelle doctrine sur l'Eucharistie, qui troubla longtemps l'Église; elle était enseignée par l'évêque Bérenger. Ce prélat, né à Tours au commencement du onzième siècle, avait fait ses études à l'école de Saint Martin, où Vautier son oncle était chantre ; plus tard il les continua sous la direction de Fulbert, évêque de Chartres. Revenu dans sa ville natale, Bérenger fut reçu dans le chapitre de Saint-Martin, où il obtint la chaire de professeur; en 1040, il fut nommé archidiacre d'Angers, en conservant sa place au monastère de Tours : il avait pour disciple Eusèbe ou Brunon, qui depuis fut évêque d'Angers.

Dans le même temps, Lanfranc, moine de Bec en Normandie, commençait ses leçons sur l'histoire sacrée; et il obtenait un succès si prodigieux, que de toutes les parties de la Gaule les clercs accouraient pour l'entendre. Mais lorsque Bérenger parut, l'école de Lanfranc devint déserte : celui-ci, blessé dans son amour-propre, entreprit d'attaquer son antagoniste comme hérétique, et prêcha contre la pureté et la simplicité primitives du dogme de l'Eucharistie, en condamnant les opinions de Bérenger. A son tour, l'illustre professeur de Tours censura publiquement la doctrine du moine, et la querelle fut engagée.

Bérenger écrivit à Lanfranc : « J'ai appris, mon frère, par Enguerrand de Chartres, que vous désapprouvez et tenez même pour hérétiques les pensées de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, parce qu'elles ne s'accordent point avec celles de Paschase, votre auteur favori. S'il en est ainsi, je crains qu'en portant ce jugement précipité vous n'ayez pas sagement usé de l'esprit que Dieu vous a donné. Lorsque vous aurez étudié l'Écriture sacrée, vous condamnerez également saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, ou bien vous approuverez les raisonnements de Jean Scot sur l'Eucharistie; car vous saurez qu'en prenant les ouvrages des Pères et des docteurs de l'Église selon leur sens le plus droit, il reste démontré que la transsubstantiation ou la présence réelle de Jésus-Christ dans le pain et le vin est une erreur que le siècle dernier a malheureusement léguée au nôtre. »

Hugues, prélat de Langres, se prononça contre Bérenger dans une lettre où il l'appelle néanmoins très-révérend Père : « Vous prétendez, lui écrivait-il, que la nature du pain et du vin n'est point changée dans le sacrement de l'autel, et que l'essence du Christ dans ces substances est immatérielle, c'est-à-dire que vous faites pur esprit le corps palpable de Jésus qui a été crucifié, et que vous scandalisez toute l'Église en le déclarant incorporel. Si la consécration ne transsubstantie pas physiquement le pain et le vin, le fait ne s'accomplit alors que dans notre intelligence et n'existe point hors de nous, et la sainte communion n'est qu'une cérémonie idolâtre; mais, comme vous l'avouez, vos sentiments sur le mystère sont différents de ceux des ecclésiastiques vulgaires. »

Léon IX, à qui les opinions de Bérenger avaient été dénoncées comme hérétiques, tint un concile à Rome, où se réunirent un grand nombre d'évêques, d'abbés et de clercs; Lanfranc y assistait. Par ordre du souverain pontife, on produisit la lettre sur l'Eucharistie, adressée au moine de Bec par l'illustre professeur de Tours; Bérenger fut excommunié, et le saint-père ordonna à Lanfranc d'expliquer sa foi, en l'appuyant par des autorités et non par des raisonnements. Le moine fit alors l'exposition de ses croyances, qui furent trouvées orthodoxes.

On entendit ensuite les députés du métropolitain de Tours, relativement aux plaintes qui avaient été portées l'année précédente, au synode de Reims, contre l'évêque de Dol et contre celui de Bretagne. Ces deux prélats ne s'étant point rendus au concile, le saint-père écrivit au duc de Bretagne pour rappeler ces prêtres insoumis à l'obéissance : « Vous savez, seigneur, que d'après les anciennes chartes tous les membres du clergé de votre pays doivent être soumis à l'archevêque de Tours, ainsi qu'il a été déclaré à Salomon, roi de Bretagne, par le pape Nicolas. Nous vous prévenons donc que nous mettons hors de notre communion les ecclésiastiques qui refuseront l'obéissance à leur supérieur, et nous leur défendons de célébrer l'office divin ou même de donner la bénédiction aux peuples. Nous vous prions de ne point paraître dans les temples où ils se présenteront jusqu'à la tenue du concile de Verceil, et jusqu'à ce qu'ils se soient justifiés de l'accusation portée contre eux. »

Malgré l'anathème prononcé contre sa doctrine, Bérenger continua à propager ses erreurs; et Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, désirant éclairer sa religion sur une question aussi importante, réunit quelques évêques à Brione, petite ville sur la rivière de Risle, près du monastère de Bec, où il fit appeler Bérenger.

Mais le professeur refusa d'entrer en discussion avec les prélats, et se retira à Chartres, d'où il écrivit une lettre, dans laquelle il déclare qu'il ne répondra pas aux interpellations qui lui seront faites par le clergé régulier et séculier, avant d'avoir convaincu d'hérésie le pape et les évêques romains dans le concile de Verceil. Cette assemblée fut tenue au mois de septembre 1050 : Léon IX la présida; Lanfranc s'y trouva, et Bérenger ne comparut point encore cette fois. Alors on fit la lecture du livre de Jean Scot sur l'Eucharistie; il fut déclaré hérétique et jeté au feu; Bérenger fut une seconde fois excommunié, et deux de ses disciples qui se présentaient comme ses ambassadeurs furent arrêtés dans le synode et brûlés vifs.

Dans le même concile, le saint-père suspendit de ses fonctions Humfroi, métropolitain de Ravenne; il accorda le pallium à Dominique, patriarche de Grade, avec le titre de primat et le droit de faire porter la

croix devant lui. Le synode terminé, Léon passa encore les Alpes et vint à Toul, où il accorda un privilége au monastère de Saint-Mansuil, à l'occasion de la translation des reliques de saint Gérard; il resta en Lorraine et en Allemange jusqu'au mois de février de l'année suivante.

Malgré la double excommunication fulminée contre Bérenger, sa doctrine s'étendait secrètement dans la Gaule; alors le roi Henri, par le conseil des évêques, indiqua un concile à Paris pour la juger définitivement. Bérenger ayant reçu l'ordre d'y comparaître, adressa aussitôt une lettre au moine Ascelin; elle était ainsi conçue :

« Si la puissance divine m'en avait laissé le loisir, je vous adresserais une épître longuement raisonnée; mais puisque Dieu ne me l'a point permis, je vous écris mes pensées sans les approfondir et sans les ordonner. Jusqu'à présent je n'ai point combattu la proposition sacrilége du frère Guillaume, par laquelle il décide que tout chrétien doit s'approcher de la sainte table au temps de Pâques; et à cause de mon silence, ce moine prétend que je n'ai pu défendre les sentiments de Jean Scot, et que j'ai avoué qu'il était hérétique.

« Je prie Dieu, mon frère, de vous ouvrir les yeux pour que vous compreniez combien il est impie, sacrilége et indigne du sacerdoce de condamner les vérités surhumaines que Scot a démontrées. Si vous croyez avec Paschase que dans le sacrement de l'autel la substance du pain s'anéantit, vous démentez la raison naturelle et la doctrine de l'Évangile et de l'Apôtre. Ainsi que je l'ai écrit à Lanfranc, vous proscrivez les lumières de l'Église, de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin, et vous vous condamnez vous-même, puisque les paroles prononcées par le prêtre dans la consécration prouvent que la matière du pain reste dans l'Eucharistie.

« On m'accuse encore, dans votre couvent de Bec, d'avoir soutenu que la verge épiscopale ne donne pas le pouvoir de diriger les âmes des fidèles; ce qui est une imposture, car je voudrais pouvoir publier hautement cette vérité. Mais je ne puis me hasarder à paraître devant un concile; la rage de mes ennemis m'est assez connue, et je ne veux pas m'exposer à subir l'affreux supplice auquel ont été condamnés mes envoyés. Je vous conjure seulement, au nom des Pères, des évangélistes, des docteurs et du Christ, de ne pas porter contre moi un témoignage coupable en disant que j'ai condamné Scot; et j'appelle la malédiction de Dieu sur ceux qui, ayant la clé de la science, fuient le temple sacré et en ferment l'entrée aux hommes. Adieu. »

Théoduin ou Déoduin, évêque de Liége, excité par les suggestions de la cour de Rome, écrivit au roi de France pour le dissuader de faire comparaître devant le concile de Paris l'évêque d'Angers ou le professeur de Tours, et il engagea le prince à les punir sans même les entendre. Bérenger, qui prévoyait sa condamnation, refusa de s'y présenter, et demeura auprès de Brunon, son supérieur et son ancien élève, qui approuvait sa doctrine. On déclara hérétique le livre de Jean Scot, et on décida que des troupes, ayant le clergé en tête, iraient arrêter le coupable diacre et ses sectateurs jusque dans les sanctuaires, et qu'on les poursuivrait par le fer et par la flamme jusqu'au jour où ils se soumettraient à la foi orthodoxe.

Bérenger écrivit aussitôt à l'abbé Richard, qui avait accès auprès du roi Henri, pour qu'il transmît ses prières à ce prince. Dans sa lettre, il demandait au monarque qu'il suspendît l'exécution des arrêts injustes rendus contre lui, et qu'il voulût bien lui adresser une personne de sa cour avec laquelle il pût entrer en conférence; il s'engageait à prouver que le synode de Verceil avait condamné Scot et approuvé Paschase par ignorance; il rappelait au roi que Jean Scot n'avait écrit qu'à la prière du grand Charles le Chauve, son prédécesseur; enfin il terminait en disant que dans l'amertume de son cœur il ne pouvait admettre que les hommes grossiers de cette époque fussent plus infaillibles que les saintes Écritures.

Les plaintes du professeur de Tours étaient justes; car en le privant de ses biens, en le menaçant du fer et du feu, le monarque et ses évêques se rendaient coupables d'une grande intolérance. Il n'appartient à aucun pouvoir d'imposer ses croyances aux hommes, et surtout de les faire professer en employant la persécution. Les religions qui ont recours aux supplices pour établir leurs dogmes en font suspecter la divinité par les violences mêmes qu'elles emploient; et nous devons avouer que la religion catholique est celle qui a fait le plus de martyrs pour convertir les hommes. Frontignières, dans l'histoire de Bérenger, ajoute même cette réflexion : « Le catholicisme s'est propagé par la violence, parce que les prêtres sont cruels, et parce qu'ils prennent plaisir à verser le sang pour cimenter des erreurs qui doivent augmenter leurs richesses. »

Avant Bérenger, le dogme sur l'Eucharistie reconnu dans l'Eglise n'était pas celui de la transsubstantiation; il n'avait donc fait que renouveler les décisions des docteurs et des Pères. Les idées de progrès n'étant point admises dans ces siècles barbares, on condamnait comme hérésies les doctrines nouvelles, non à cause des erreurs qu'elles propageaient, mais à cause des différences d'opinions sur les textes adoptés par l'Église : aussi les accusés étaient-ils tenus de se disculper par des citations et non par des raisonnements.

Même de nos jours, les prêtres affirment avec assurance qu'un fidèle ne saurait dépasser le sens renfermé dans les saintes Écritures, sans nier la divinité du Verbe; suivant eux, le christianisme est immobile; il peut cesser d'être, mais il ne saurait progresser. Nous espérons néanmoins qu'un temps viendra où l'humanité, désabusée des vieilles croyances qui l'ont assujettie aux prêtres et aux rois, suivra le culte de la raison, et adorera la Divinité sur les autels de la tolérance.

Pendant qu'on persécutait en France un diacre pour satisfaire aux exigences de la cour de Rome, Léon IX célébrait en Allemagne la fête de la Purification. On raconte que le saint-père fit un miracle très-singulier dans la ville d'Augsbourg : Humfroi, métropolitain de Ravenne, était venu trouver le pape par ordre de Henri le Noir, pour lui faire hommage des terres qu'il avait usurpées sur le saint-siége, et pour lui demander l'absolution de l'anathème qui



La dispute du Saint Sacrement

avait été prononcé contre lui au concile de Verceil. Au moment où il se tenait prosterné aux pieds de Léon, en présence de tout le clergé, Sa Sainteté dit d'une voix émue : « Dieu lui accorde le pardon de ses péchés selon ses mérites, car il en a besoin. » L'archevêque se releva en riant, et répliqua d'un air moqueur : « Vous en avez, saint-père, plus besoin que moi. » Le pontife alors fondant en larmes, s'écria : « Hélas ! ce malheureux n'existe plus ! » En effet, le prélat tomba raide mort au même instant, comme frappé par la foudre.

Ensuite le pape retourna à Rome, où il tint un synode pour juger Grégoire, évêque de Verceil, sur une accusation d'adultère commis avec une veuve qui était fiancée à son oncle. Le prélat se rendit aussitôt auprès du souverain de l'Eglise ; il lui offrit une forte somme d'argent, et en obtint l'autorisation de continuer ses fonctions épiscopales en vivant dans son péché. On attribue à cette assemblée le décret qui déclarait esclaves du palais de Latran les femmes qui s'étaient prostituées à des ecclésiastiques dans l'enceinte de la ville apostolique ; ce droit s'étendit dans la suite aux autres diocèses.

Léon est encore le premier pape qui ait ordonné que la dixième partie des oblations offertes sur l'autel de Saint-Pierre serait employée aux réparations, aux embellissements et au luminaire de cette basilique.

Par une lettre adressée au clergé et au peuple d'Ossimo, le pontife blâme sévèrement l'usage qui existait dans quelques villes, et qui consistait à entrer à main armée dans la demeure des évêques défunts, pour piller les meubles, voler la vaisselle, brûler les maisons de campagne, et pour arracher jusqu'aux vignes des domaines.

Pierre Damien adressa une lettre à Léon pour lui demander ses conseils relativement aux scandales du clergé de sa province. « Nous avons des prélats, écrivait-il, qui se livrent ouvertement à toutes les débauches, s'enivrent dans les festins, montent à cheval, et entretiennent leurs concubines dans les palais épiscopaux. Ces ministres indignes poussent les fidèles dans l'abîme ; et les simples prêtres sont tombés dans le dernier degré de la corruption, sans que nous puissions les exclure des ordres sacrés. Le sacerdoce est tellement méprisé que nous sommes obligés de recruter des ministres pour le service de Dieu parmi les simoniaques, les adultères et les meurtriers.

« Autrefois l'Apôtre déclarait dignes de mort non-seulement ceux qui commettaient ces crimes, mais encore ceux qui les toléraient ! Que dirait-il s'il revenait sur la terre et qu'il vît le clergé de nos jours ? La dépravation est si grande maintenant que les prêtres pèchent avec leurs propres enfants ! Ces infâmes s'autorisent des règlements de la cour de Rome ; et comme ils ont un tarif pour les crimes, ils les commettent en toute sûreté de conscience. »

Pierre cite quelques-uns de ces règlements qui sont remarquables par leur obscénité : « Un prêtre



Les Normands exterminent les défenseurs du pape

qui n'est point moine et qui pèche fortuitement avec une vierge, fera deux ans de pénitence, et jeûnera pendant les trois carêmes, au pain et à l'eau, le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi. Si la jeune fille est consacrée à Dieu et si le péché est commis habituellement, la pénitence sera de cinq ans.

« Un simple clerc, pour la même faute, fera pénitence pendant six mois; et un chanoine, pendant deux ans. Les prêtres coupables de fornication seront condamnés à dix ans de peines sévères, et les laïques à trois ans.

« Ainsi, ajoute Damien, les clercs, d'après les Pénitentiaux, n'étant soumis qu'à six mois d'une pénitence légère, se trouvent traités plus favorablement que les hommes qui n'appartiennent point à l'Église. Mais je déclare que les papes qui ont fabriqué ces lois déplorables sont responsables auprès de Dieu de tous les désordres de l'Église, car les décrets du synode d'Ancyre condamnaient à vingt-cinq ans de pénitence les simples laïques coupables du péché de la chair; saint Basile et le pape Syrice déclaraient toute personne soupçonnée de ces crimes indigne de la cléricature; j'espère donc que Votre Sainteté, après avoir consulté la législation de l'Église et les docteurs, prendra une décision pour réprimer les débordements de nos prêtres. »

Léon répondit au moine que les péchés qu'il censurait méritaient d'être punis avec toute la rigueur des Pénitentiaux, et par la privation des ordres; mais que le nombre des clercs coupables rendait cette mesure impraticable et l'obligeait à conserver dans l'Église même les criminels.

En 1052 eut lieu la fondation du monastère de la Chaise-Dieu, en Auvergne, par Robert : cette abbaye fut autorisée par une bulle du pape et par des lettres patentes du roi de France, souscrites par les évêques et les seigneurs de ce royaume.

Cette année fut également marquée par un fatal événement, la mort d'Halinard, archevêque de Lyon. Ce métropolitain était venu à Rome avec Hugues, ancien prélat de Langres, pour obtenir du saint-père la réinstallation du coupable sur son siége de Langres. A la prière du vénérable prélat, Léon pardonna au traître Hugues, et il lui donna même une mitre d'évêque en signe de réconciliation. Mais ce misérable, qui regardait le métropolitain de Lyon comme le premier auteur de ses disgrâces, paya ses bienfaits par la plus noire ingratitude : Halinard fut invité à un repas que lui offrirent Hugues et ses partisans, qui retournaient en France; on servit sur la table un turbot empoisonné, et l'archevêque mourut le lendemain, 29 juillet, des suites de ce festin. Ce prélat était doué d'une éloquence remarquable; il servait de médiateur à Léon pour traiter de la paix avec les Normands. Ami fidèle du pontife, il l'avait suivi à Bénévent, à Capoue, au Mont Cassin, au Mont-

Gargan, et ne le quittait presque jamais dans ses voyages et dans ses pérégrinations.

Comme André, roi de Hongrie, refusait toujours de payer le tribut annuel que ses prédécesseurs versaient dans les trésors de l'empire, conformément aux traités que ses ancêtres avaient faits, Léon, sous prétexte d'empêcher la guerre qui était sur le point d'éclater entre Henri le Noir et André, fit un nouveau voyage en Allemagne. En réalité, le pontife n'avait d'autre but que d'obtenir de l'empereur du secours contre les Normands, qui ravageaient les terres de l'Église. Aussi le roi André, qui avait pénétré les secrètes intentions du saint-père, ne voulut point accepter sa médiation, et lui refusa même l'entrée de ses États.

Henri le Noir et le pape passèrent une grande partie de l'année dans les États allemands, pour conférer sur les mesures à prendre contre les Normands. Pendant le séjour de Léon à Ratisbonne, les moines de Saint-Emmeran vinrent le supplier de les seconder dans une pieuse fourberie relativement aux reliques de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris, dont ils se prétendaient les seuls possesseurs. Le saint-père consentit à examiner les ossements qui lui furent présentés, et il déclara par une bulle, en date du 7 octobre 1052, que par l'inspiration de Dieu il reconnaissait le corps de saint Denis dans les précieuses reliques du couvent de Saint-Emmeran, et il appelait visionnaires les moines français qui avaient la prétention de posséder les restes du bienheureux martyr.

Cette même année, l'empereur et Sa Sainteté célébrèrent les fêtes de Noël à Worms; le pontife officia le jour de la fête, et le lendemain ce fut au tour de Liupold, métropolitain de Mayence : un diacre de l'Église, après la première oraison de la messe, entonna une leçon, suivant l'usage de la province; mais comme cette coutume était contraire à celle de la cour de Rome, les prélats ultramontains se récrièrent et engagèrent le pape à imposer silence au diacre; celui-ci refusa d'obéir. Alors Léon, dans sa colère, ordonna que le jeune téméraire fût amené devant lui, et il le dégrada au même instant.

Pendant qu'on déchirait les vêtements de son diacre, Liupold ne prononça pas une parole, ne fit pas un geste; mais après l'Évangile et l'Offertoire, il se plaça dans son siége, et déclara que ni lui, ni Léon IX lui-même, n'achèverait l'office divin, si son diacre ne lui était rendu; ce que le pontife s'empressa de faire pour mettre fin au scandale.

Pendant son séjour à Worms, le pape renouvela les instances qu'il avait faites auprès de Henri le Noir, pour recouvrer l'abbaye de Fulde, et plusieurs autres domaines ou monastères qui relevaient du saint-siége. L'empereur repoussa les demandes de Léon relativement à ces domaines; il consentit seulement à lui échanger Bénévent contre la ville de Bamberg, et lui accorda également quelques troupes pour l'aider dans sa guerre contre les Normands.

Le saint-père recruta en outre une multitude de volontaires allemands et de scélérats chassés de tous les pays, qui s'enrôlèrent sous les bannières sacrées par l'espoir d'un riche butin; ensuite il retourna en Italie à la tête de sa nouvelle milice.

A l'approche de ces hordes de brigands, les Normands envoyèrent aussitôt des ambassadeurs au pontife pour lui demander la paix, offrant de se reconnaître ses vassaux et de tenir de lui ce qu'ils avaient usurpé sur les terres de Saint-Pierre. Léon rejeta ces propositions, et leur ordonna de se retirer de l'Italie et de rendre tout ce qu'ils avaient usurpé. Les Normands n'ayant plus d'espoir que dans leur courage, réunirent toutes leurs forces, infanterie et cavalerie, et résolurent de défendre leurs conquêtes jusqu'à la dernière extrémité.

Une grande bataille eut lieu, le 18 juin 1053, entre les deux armées; les Allemands chargèrent les ennemis avec une grande impétuosité, et mirent en désordre le premier corps des Normands; mais leur réserve composée de vieilles bandes, s'étant mise en mouvement, les troupes du saint-père se trouvèrent enveloppées par une manœuvre habile; à leur tour les Allemands lâchèrent pied, et ceux qui résistèrent furent tués jusqu'au dernier par leurs terribles adversaires. Le pontife, qui commandait lui-même son armée, couvert d'une cuirasse et la lance au poing, put à peine s'échapper de la mêlée. Ainsi, dit Herman, Dieu voulut punir le pape de ce qu'il abandonnait le soin de son troupeau pour accroître ses richesses dans ce monde, et il permit que ces bandes d'assassins et de voleurs fussent exterminées par les Normands.

Ceux-ci poursuivirent Léon jusque dans la forteresse où il s'était réfugié après la bataille, et le firent prisonnier. Le souverain pontife fut conduit à Bénévent, où il resta depuis le 23 juin 1053 jusqu'au 12 mars de l'année suivante. Pendant sa captivité, l'hypocrite Léon affectait un genre de vie très-austère; il se couvrait d'un cilice, couchait à terre sur une natte, et se servait d'une pierre pour oreiller. Souvent même, pendant la nuit, il entonnait des psaumes et des prières, ou il récitait le Psautier en tenant son front appuyé sur les dalles de sa prison. Le jour, il célébrait plusieurs messes, récitait encore le Psautier, et faisait des aumônes à tous les pauvres qui se présentaient. Il reçut à cette époque une lettre de Pierre, le nouveau patriarche d'Antioche, qui lui annonçait sa promotion, et lui envoyait sa profession de foi par un pèlerin de Jérusalem.

Dans sa réponse, Léon donne de grands éloges à Pierre de ce qu'il reconnaît la primauté de l'Église romaine; il l'exhorte à soutenir la dignité du siége d'Antioche, qui est le troisième du monde, ajoute le saint-père, depuis que le patriarche de Constantinople a été dégradé du rang qu'il occupait dans l'Église. Il approuve l'élection de Pierre, et déclare sa profession de foi catholique; ensuite Sa Sainteté lui envoya la sienne, suivant l'usage établi; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que Léon ne cite dans sa lettre que sept conciles généraux, au lieu de huit qui étaient reconnus dans toutes les Églises.

Le cardinal Humbert, qui se trouvait en mission dans la Pouille, eut communication d'une lettre adressée à Jean, évêque de Trani, par Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, et par Léon, métropolitain de Bulgarie. Elle était ainsi conçue : « La charité nous a engagés, mon très-cher frère, à vous écrire, afin que vous transmettiez nos paroles

aux prélats des Franks, aux moines, aux peuples et au pape lui-même, relativement à l'usage des pains azymes et surtout pour le sabbat, que vous observez par suite de vos rapports avec les juifs.

« Après avoir célébré la Pâque ancienne comme les enfants d'Israël, Jésus-Christ institua la nouvelle Pâque avec du pain levé, le seul que notre religion permette aux fidèles. Nous reprochons aux ecclésiastiques latins d'observer le sabbat en Carême, puisqu'ils jeûnent la veille du jour consacré au Seigneur, tandis que les Grecs ne pratiquent l'abstinence ni le jeudi ni le dimanche. Nous les blâmons de manger les viandes étouffées, au mépris des canons qui défendent de boire le sang des animaux; enfin, nous les accusons de ne point chanter *Alleluia* pendant le saint temps du Carême. Nous vous exhortons à les désabuser sur ces points de discipline ecclésiastique, et si vous accomplissez cette œuvre, nous vous promettons de vous envoyer des lettres qui éclaireront votre esprit sur des vérités que vous paraissez ignorer et dont l'importance est plus grande encore pour le monde chrétien. »

Humbert traduisit cette lettre en latin et la porta au pape, qui y fit une longue réponse. Léon écrivait ainsi au patriarche de Constantinople : « On vient de m'assurer, indigne prélat, que vous avez poussé l'audace jusqu'à condamner ouvertement l'Eglise latine, parce qu'elle célèbre l'Eucharistie avec du pain sans levain. Suivant votre opinion, les pontifes romains, après dix siècles entiers de l'exercice de la puissance souveraine, devront apprendre de l'évêque de Constantinople la manière dont ils doivent honorer la mémoire de leur divin maître. Vous ignorez donc que les papes sont infaillibles, qu'aucun homme n'a le droit de les juger, et qu'il appartient au saint-siége de condamner ou d'absoudre les rois et les peuples?

« Constantin lui-même a décrété qu'il trouvait indigne de la majesté divine, que le prêtre auquel Dieu a donné l'empire du ciel fût soumis aux princes de la terre. Non-seulement il a donné à Sylvestre et à ses successeurs l'autorité temporelle, mais encore il leur a concédé les ornements, les officiers, les gardes, et tous les honneurs attachés à la dignité impériale. Afin que vous ne nous accusiez pas d'établir notre domination sur l'ignorance et sur le mensonge, nous vous adressons la copie des priviléges que Constantin a donnés à l'Église romaine. » Le saint-père rapportait textuellement cette célèbre donation, que tous les savants ont reconnue comme apocryphe ; il reprochait aux évêques grecs l'ordination des eunuques, qui étaient tolérés même sur les siéges épiscopaux; et il laissait éclater son indignation contre les prêtres de Constantinople, dont les mœurs étaient si révoltantes, qu'on ignorait, disait-il, si le clergé était composé d'hommes ou de femmes.

Enfin, Léon accusait le patriarche Michel d'ingratitude envers l'Église romaine, sa mère, qui avait permis qu'il fût honoré comme prélat de la ville impériale. « On assure, ajoutait-il, que vous avez fermé les églises des Latins dans vos contrées; que vous avez chassé des monastères les religieux et les abbés d'Occident. Voyez cependant combien le saint-siége est plus tolérant que vous, puisque nous souffrons dans l'intérieur de Rome plusieurs couvents et plusieurs temples de votre religion. »

Cette lettre exaspéra le clergé de Constantinople, qui persista dans son schisme et refusa de reconnaître l'autorité de Rome; mais l'empereur Constantin Monomaque, qui voulait obtenir le secours des Allemands et des Italiens contre les Normands, par l'entremise du pape, qui exerçait une grande influence sur l'esprit de Henri III, écrivit à Léon pour lui témoigner qu'il désirait sincèrement rétablir l'union qui avait été détruite depuis deux siècles entre les Églises d'Orient et d'Occident. Le prince menaça même Michel Cérularius de le déposer s'il ne consentait à se soumettre au pontife relativement à la question du pain azyme.

Léon répliqua à la lettre de l'empereur : « Prince, nous vous louons de vous être courbé devant notre suprême puissance, et d'avoir proposé le premier de rétablir la concorde entre le clergé de votre empire et notre Église ; car dans ces temps déplorables tous les chrétiens doivent s'unir pour exterminer cette nation étrangère qui veut s'élever contre nous, le vicaire de Dieu. Ces Normands, nos ennemis communs, ont fait tomber sous leurs glaives nos fidèles soldats; ils ont envahi le patrimoine de Saint-Pierre, sans avoir égard à la sainteté de nos demeures; ils ont forcé les couvents, massacré les moines, violé les vierges, et brûlé les églises. Ces peuples sauvages, ennemis de Dieu et des hommes, ont résisté aux prières, aux menaces et aux anathèmes du saint-siége; ces barbares, endurcis dans le pillage et dans le meurtre, ne redoutent plus la vengeance divine.

« Alors nous avons été obligé d'appeler de tous côtés des secours pour dompter ces hordes du Nord; et nous-même à la tête d'une armée nous avons voulu marcher contre eux et nous réunir à votre fidèle serviteur le duc Argyre, afin de conférer avec lui pour chasser les Normands de l'Italie; mais ces démons incarnés nous ont attaqués à l'improviste, ils ont taillé en pièces toutes nos troupes, et se sont emparés de notre personne sacrée. Néanmoins, leur victoire leur inspire de grandes craintes, et ils redoutent que les princes chrétiens ne viennent enfin les écraser et nous arracher de leurs mains.

« Nous ne faiblirons pas dans la sainte mission que Dieu nous a confiée; nous ne cesserons point d'exciter contre eux les autres peuples, afin d'exterminer cette race maudite. Nous n'imiterons pas nos prédécesseurs, ces évêques mercenaires, qui étaient plus occupés de leurs débauches que des intérêts de l'Église romaine. Quant à nous, nous voulons rétablir le saint-siége dans son antique splendeur, et nous n'épargnerons ni l'or, ni le sang, pour rendre notre trône digne de la majesté de Dieu. Déjà l'empereur Henri, notre cher fils, s'avance à notre secours avec une nombreuse armée, et nous espérons que vous-même couvrirez bientôt le Bosphore de vos voiles pour faire débarquer des soldats sur les côtes de l'Apulie. Que ne dois-je pas espérer maintenant pour la gloire du saint-siége, avec d'aussi puissants secours? »

Dans sa lettre à Michel Cérularius, le pape lui donnait le titre d'archevêque de Constantinople. Il l'accuse d'ambition, d'hérésie et d'usurpation, ajoutant : « On affirme que vous êtes simple néophyte, et que vous n'êtes point monté par les degrés des ordres jusqu'à l'épiscopat. On prétend que vous osez menacer les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche de les priver de leurs anciennes prérogatives, afin de les soumettre à votre domination ; et que vous prenez par une usurpation sacrilége le titre d'évêque universel, qui n'appartient qu'à l'évêque de Rome. Ainsi, dans votre orgueil, vous osez vous comparer à nous-même, et contester notre infaillibilité, au mépris des décisions des Pères et des conciles orthodoxes, et même contre les apôtres ; enfin, vous persécutez les fidèles qui reçoivent l'Eucharistie avec le pain azyme, sous prétexte que Jésus-Christ s'est servi du pain levé pour instituer le sacrement de l'autel ; je vous préviens donc que vos doctrines impies seront anathématisées par nos légats, et que votre conduite sera condamnée publiquement si vous persistez à nous refuser le serment d'obédience. »

Parmi les envoyés du pontife à Constantinople se trouvait Humbert, évêque de Sainte-Rufine ou de Blanche-Selve, ancien moine de l'abbaye de Moyen-Moustier, au diocèse de Toul, qui avait été tiré de son monastère par Brunon lorsque ce prélat parvint à la papauté ; Pierre, métropolitain d'Amalfi, faisait également partie de cette ambassade, avec Frédéric, frère de Godefroi, duc de Lorraine et de Toscane, parent du pape et de l'empereur Henri le Noir. Ce dernier était alors diacre et chancelier de l'Église romaine ; plus tard il fut élu souverain pontife.

Avant le départ des ambassadeurs pour la cour de Byzance, Léon reçut les lettres des évêques d'Afrique qui continuaient à veiller sur les chrétiens soumis à la domination des musulmans ; ils se plaignaient des entreprises ambitieuses du prélat de Gommi, et demandaient quel était le métropolitain dont ils devaient reconnaître la suprématie depuis que Carthage avait cessé d'être la capitale de l'Afrique. Le pontife, dans la réponse qu'il adressait aux Africains, témoignait une profonde affliction de voir leur Église réduite à cinq évêchés, au lieu de trois cents qu'elle possédait avant d'être asservie par les Arabes. Relativement au droit de métropole, il décidait qu'il n'était pas inhérent à l'importance profane des villes, mais qu'il résidait dans l'ancienneté d'un siége, ou dans la sainteté de sa fondation ; qu'ainsi Carthage, malgré sa décadence, devait être considérée comme la métropole du diocèse, et son évêque comme ayant seul le droit de déposer les prélats et les prêtres, de les consacrer, et de convoquer les conciles provinciaux.

« Quant aux synodes généraux, sachez, ajoute le saint-père, que sans notre autorisation ils ne peuvent être assemblés, et que nul d'entre vous ne peut prononcer un jugement définitif contre ses frères, parce que les canons ont donné la puissance souveraine au siége de Rome. » Ce qui est une imposture flagrante ; car les papes se sont arrogé ce droit à l'aide des fausses décrétales, et non d'après les canons, qui le déféraient au contraire aux assemblées ecclésiastiques

Pendant la captivité de Léon, on tint en France plusieurs conciles provinciaux. Le plus remarquable fut celui de Narbonne ; l'archevêque Guifroy le présidait : on décréta vingt-deux canons pour confirmer la trêve de Dieu. Il fut défendu, sous peine des censures les plus terribles et d'exil perpétuel, de livrer aucune bataille ou combat singulier, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, et depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à l'octave de Pâques, ainsi que pendant les autres jours de fêtes ou de jeûnes commandés par l'Église.

Il fut également défendu d'élever aucune forteresse ou muraille crénelée pendant la durée de la trêve, afin d'empêcher les seigneurs d'employer ces temps de repos à fortifier leurs domaines de murailles ou de fossés, et à les couvrir de tours imprenables. Les Pères du synode de Narbonne déclarèrent les oliviers des arbres sacrés, parce qu'ils fournissaient la lumière des basiliques et l'huile du saint chrême ; et défense fut faite d'en couper un seul pied, sous peine d'anathème.

Léon était toujours retenu prisonnier à Bénévent ; et quoiqu'il eût plus de cinquante ans, il étudiait la langue grecque avec une grande ardeur, à cause des relations qu'il voulait entretenir avec les empereurs de Constantinople. Cependant une maladie de tristesse et de langueur s'était emparée de lui et faisait de grands progrès ; enfin, sentant ses forces diminuer, il fit appeler le comte Humfroi, l'un des chefs normands, et le somma de tenir la promesse qu'il lui avait faite de le conduire à Rome avant sa mort. Le comte, après avoir fait constater par des gens de l'art la position du pape, le fit placer sur une litière, et l'accompagna lui-même dans la ville sainte avec une nombreuse escorte.

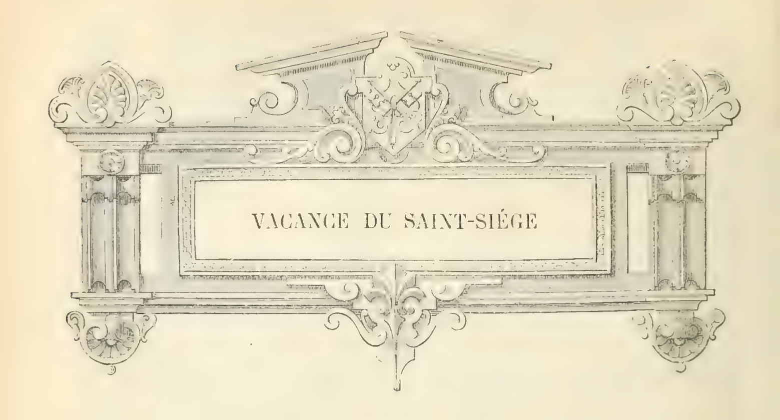
Léon resta plusieurs jours au palais de Latran pour régler ses dernières volontés ; ensuite s'étant fait porter dans la basilique de Saint-Pierre, il reçut l'extrême-onction en présence d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et d'ecclésiastiques, et fit une prière en allemand, demandant à Dieu d'être délivré promptement de ses souffrances, par la guérison ou par la mort ; enfin il mourut le 19 avril 1054, après un règne de cinq ans et quelques mois.

L'Église a placé ce pontife au nombre des saints qu'elle honore. Platine rapporte que son palais était ouvert à tous les malheureux, et qu'un jour un vieillard, couvert d'une lèpre horrible, s'étant présenté au palais patriarcal pour passer la nuit, le saint-père le fit mettre dans son propre lit, parce que tous les appartements étaient déjà occupés, et lui-même se retira dans l'oratoire de Latran. Le lendemain, lorsqu'il rentra dans sa chambre, le pauvre avait disparu, et le lit était enveloppé d'une auréole lumineuse ; c'était Jésus-Christ lui-même, ajoute le naïf historien, qui avait revêtu la forme d'un mendiant lépreux pour éprouver la charité du pontife. La chronique d'Herman raconte également plusieurs miracles qui eurent lieu sur le tombeau de Léon.

On doit à ce pape la création des archichanceliers de l'Église romaine, dignité qu'il institua en faveur d'Hérimon, métropolitain de Cologne.



Concile de Narbonne



VACANCE DU SAINT-SIÉGE

Réponse du cardinal Humbert à Michel Cérularius. — Réfutation des écrits de Nicétas sur le pain azyme. — Rétractation du moine Nicétas. — Excommunication du patriarche de Constantinople. — Michel Cérularius anathématise à son tour l'Église romaine. — Lettre du patriarche contre le clergé d'Occident. — Remarque sur le schisme des Grecs. — Origine des cardinaux.

Après la mort de Léon IX, le saint-siége resta vacant une année entière, les Romains n'osant procéder à l'élection d'un pontife sans l'autorisation de l'empereur Henri III.

Pendant cette vacance, il se passa en Orient des événements extrêmement importants. Les légats envoyés à Constantinople par Léon avaient été reçus avec de grands honneurs par Constantin Monomaque; et Humbert, profitant des bonnes dispositions de l'empereur, publia une réponse au manifeste lancé par Michel Cérularius et par Léon d'Acride contre les ecclésiastiques latins. Cette réfutation est dialoguée; nous en donnons la substance : « Vous dites, patriarches de Constantinople et d'Acride, que la charité chrétienne et la compassion humaine vous ont engagés à réprimander les Franks et le pape lui-même, parce qu'ils pratiquaient les erreurs des juifs en conservant l'ancien usage de faire la Pâque avec le pain azyme.

« Mais avant d'arrêter vos regards sur l'Occident, pourquoi donc négligez-vous les Églises que vous êtes chargés de diriger, et pourquoi permettez-vous que des jacobites, ainsi que d'autres hérétiques, s'entretiennent et communiquent avec les fidèles de vos diocèses? Vous dites encore que Jésus-Christ, en célébrant la Cène, prit du pain, appelé *artos* en grec; vous insistez sur l'étymologie de ce nom, qui d'après vous signifie que le pain est levé ou enflé par la fermentation, et vous en concluez que le pain sans levain n'est pas réellement du pain. Le sens que vous donnez au mot *artos* est restreint, et nous pouvons vous présenter de nombreux passages de l'Écriture, dans la version des Septante, où ce terme est employé pour désigner le pain azyme que l'ange apporta au prophète Élie, ainsi que les pains de proposition. Ainsi *artos* dans la langue grecque, comme *lehem* dans la langue hébraïque, signifie toutes sortes de pains, et non une espèce particulière.

« D'ailleurs Jésus-Christ a institué la Pâque avec du pain azyme, parce qu'il a célébré cette fête légalement, et parce que la loi judaïque défendait pendant ces jours sacrés de préparer du pain levé.

« Pour célébrer dignement cette fête, nous plaçons sur la sainte table du pain que les diacres, et les prêtres mêmes, revêtus d'habits sacerdotaux, ont pétri et préparé dans un fourneau d'argent en chantant des hymnes religieux. Vous, au contraire, vous suivez les erreurs de l'Église latine des premiers siècles, vous achetez le pain de l'autel chez un pannetier public; vous le brisez en miettes dans le vin du calice, et vous administrez le sacrement avec une cuillère. Vous oubliez que Jésus-Christ prit un pain entier, le bénit, et l'ayant rompu, le distribua par morceaux à ses disciples. L'Église de Jérusalem, la plus ancienne de toutes, a gardé cette sainte tradition; ses prêtres consacrent des hosties entières sur les patènes, et ils les divisent non comme les Grecs avec une lame de fer, mais avec les doigts, parce que le pain sacré est mince, friable et de fine fleur de froment.

« Après la communion, s'il reste quelques miettes de l'hostie, on ne les brûle point, on ne les jette pas dans les ordures de l'église; elles sont au contraire placées religieusement dans un coffre précieux, et on les donne aux fidèles dans la communion du lendemain. Dans vos églises grecques, vous jetez les

fragments du corps sacré de Dieu avec les immondices de vos sacristies.

« Quant à nous, qui nous conformons aux usages de l'Eglise de Jérusalem, nous plaçons sur l'autel des hosties minces, saines et entières; après la consécration, nous les rompons avec nos mains et nous les donnons au peuple; ensuite nous prenons le sang du Christ dans le calice, c'est-à-dire le vin, et nos lèvres l'aspirent avec délices. »

Humbert justifiait les ecclésiastiques romains de ce qu'ils chantaient *alleluia* pendant toute l'année, excepté dans le temps du Carême; enfin il adressait de sanglants reproches aux Grecs sur ce qu'ils faisaient rebaptiser les Latins, et permettaient le mariage aux prêtres; sur ce qu'ils refusaient la communion ou le baptême aux femmes en péril de mort par suite d'un enfantement dangereux, et les excluaient des sacrements pendant les temps menstruels; ainsi que sur la défense ridicule faite aux moines et aux religieuses de porter des caleçons.

Il combattait ensuite les écrits de Nicétas, surnommé Stethatos ou Pectorat, moine de Stude, qui jouissait d'une grande réputation dans l'Orient. Ce religieux avait accusé les Occidentaux de rompre l'abstinence en célébrant la messe tous les jours de Carême à l'heure de tierce, ce qui les empêchait de jeûner jusqu'à none; tandis que les Grecs ne disaient que l'office des présanctifiés, sans consacrer l'hostie à l'heure de none, comme ils le pratiquent encore.

Humbert prétendait également que « le saint sacrifice ne devait pas être célébré sur de la soie ou sur des étoffes de couleur, mais sur le lin tissu avec sa blancheur virginale, afin qu'il représentât le linceul du Christ, ainsi que saint Sylvestre l'avait ordonné.

« Nous jeûnons exactement tous les jours du Carême, ajoutait-il, et même nous faisons jeûner les enfants de dix ans; car il est faux que la communion rompe le jeûne; celui qui reçoit le corps de Jésus-Christ reçoit la vie éternelle et non une chair corruptible sujette aux lois impures de la digestion. D'ailleurs, soit que nous disions la messe à tierce, à none ou à une autre heure, nous ne réservons pas la moindre partie de l'oblation, parce que nous sommes convaincus que les apôtres n'ont point célébré la messe d'une manière différente de la nôtre. Dieu lui-même, après avoir béni le pain, ne le réserva pas pour le lendemain; il le rompit et le distribua aussitôt à ses disciples.

« Nous n'ignorons pas que les Grecs ont établi l'usage de dire l'office sacré à l'heure de tierce le dimanche et les jours de fêtes solennelles, en commémoration de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres; mais nous croyons aussi que nous ne sommes pas coupables de péché en célébrant la messe les jours de jeûne à l'heure de none ou de vêpres, puisque Notre-Seigneur a institué ce sacrement le soir, et qu'il a accompli son sacrifice à la neuvième heure. Ainsi, quoique le matin soit plus convenable à la célébration de la messe, on ne rompt pas le jeûne en l'accomplissant à d'autres heures, comme le témoigne l'institution de la messe de minuit. Dans tous les cas, nous ne prétendons pas apprendre le rite de votre messe, parce que nous ne voulons pas pratiquer vos scandaleux usages.

« Quand vous rompez le pain sacré, vous en laissez tomber les fragments, que vous foulez aux pieds; et vous avez la même négligence en essuyant les patènes avec des feuilles de palmier, ou avec des brosses de soies de sanglier; nous savons même que plusieurs d'entre vous apportent à la sainte table des légumes et de la chair rôtie pour manger avec le corps de Jésus-Christ. »

Enfin, Humbert terminait cette longue réponse en prononçant l'excommunication contre Nicétas, s'il persistait dans ses erreurs sur le pain azyme. Constantin Monomaque, qui avait un puissant intérêt à ménager la cour de Rome, contraignit le pauvre moine à se rétracter, sous peine de perdre les biens qu'il avait reçus de lui. Les légats du saint-siége se rendirent au monastère de Stude, et, en présence du souverain, des grands dignitaires de l'État et d'un nombreux clergé, Nicétas condamna l'écrit publié sous son nom contre l'Eglise latine, relativement au pain azyme, au sabbat et au mariage des prêtres; il anathématisa tous ceux qui nieraient l'orthodoxie du rite romain et l'infaillibilité du saint-siége; enfin, il brûla son livre au milieu de l'assemblée, sur un autel de marbre.

Quant à Michel Cérularius, il résista opiniâtrément aux menaces de Constantin, et refusa de communiquer avec les légats. Alors le lendemain, à l'heure de tierce, Humbert et ses collègues se rendirent à l'église de Sainte-Sophie, pénétrèrent jusque dans le sanctuaire, et déposèrent sur le grand autel un acte d'excommunication fulminé contre lui; ensuite ils sortirent de la basilique et secouèrent la poussière de leurs sandales en criant : « Anathème sur Michel Cérularius! »

L'acte d'excommunication était conçu en ces termes : « Nous, Humbert, Pierre et Frédéric, envoyés par le saint-siége dans cette ville impériale pour la juger, nous déclarons avoir trouvé beaucoup de bien et beaucoup de mal. Les colonnes de l'empire, les hommes élevés dans les hautes dignités, et les principaux citoyens, sont orthodoxes; mais le moine Michel, qui s'intitule patriarche, et ses adhérents, la remplissent d'hérésies et de crimes; ils vendent les dons de Dieu comme les simoniaques; ils font des eunuques comme les valésiens, et ils élèvent ces malheureux non-seulement à la cléricature, mais encore à l'épiscopat. Ils affirment, comme les donatistes, que hors de l'Église grecque il n'y a plus dans le monde ni Église de Jésus-Christ, ni vrai sacrifice de la messe, ni vrai baptême; comme les nicolaïtes, ils permettent le mariage aux ministres de l'autel; comme les sévériens, ils maudissent la loi de Moïse; comme les macédoniens, ils retranchent du symbole l'affirmation que le Saint-Esprit procède du Fils; comme les manichéens, ils prétendent que tout ce qui a du levain est animé; et enfin, comme les nazaréens, ils pratiquent les purifications judaïques et refusent la communion aux fidèles qui se coupent les cheveux et la barbe.

« Michel avait été averti par le pontife Léon qu'il eût à renoncer à ces erreurs; et cependant il a méprisé les sages avis de son père; il a refusé de communiquer avec nous et de nous accorder des églises pour célébrer l'office divin; il a voulu abaisser la



Instruments de musique en usage au onzième siècle



Le pape de Rome excommunie le patriarche de Jérusalem

dignité du saint-siége, et il va pousser l'audace jusqu'à prendre le titre d'évêque universel.

« Ainsi, nous, par l'autorité de la sainte Trinité, du trône apostolique, des sept conciles œcuméniques, et de toute l'Église catholique, nous souscrirons à l'anathème que Léon IX a prononcé contre Cérularius, et nous le déclarons clerc infâme, patriarche usurpateur, néophyte ignorant qui s'est revêtu de l'habit monastique pour éviter les châtiments que ses crimes lui ont mérités.

« Avec lui, nous condamnons Léon, appelé scandaleusement évêque d'Acride, Constantin, sacellaire de Sainte-Sophie, qui a foulé de ses pieds profanes le corps et le sang du Christ, qui avaient été consacrés par des prêtres latins. Nous excommunions enfin tous leurs sectateurs quels qu'ils soient; nous les proscrivons du temple de Dieu, et nous les vouons à Satan et à ses anges, s'ils refusent de s'humilier devant la puissance suprême du pape! Amen! amen! amen! »

Ce coup d'autorité, ou plutôt l'insolence des légats romains, au lieu d'épouvanter le patriarche de Constantinople, excita sa juste indignation; et comprenant que pour guérir la blessure qui avait été faite à son Église, il fallait employer un remède plus violent que le mal, il rendit un décret véhément contre l'excommunication prononcée contre lui, et à son tour il anathématisa toute l'Église latine. Ensuite il écrivit à Pierre d'Antioche : « Des barbares impies sortis des ténèbres de l'Occident sont venus en cette pieuse ville, d'où les sources de la foi orthodoxe se sont répandues dans tout le monde. Ils ont entrepris de corrompre la saine doctrine par l'impureté de leurs dogmes; ils veulent nous contraindre à judaïser comme eux; ils prétendent que les moines doivent manger des viandes suffoquées, qu'ils peuvent se nourrir de lard pendant toute la durée de l'année, et même pendant les premières semaines du Carême.

« Ils ont osé ajouter au symbole de Nicée ces paroles hérétiques : « Je crois au Saint-Esprit, seigneur et vivifiant qui procède du Père et du Fils; » ils défendent le mariage des prêtres, et condamnent les ecclésiastiques eunuques. Ces infâmes permettent qu'au moment de la communion, le plus beau des jeunes clercs dépose des baisers impurs sur la bouche de l'officiant; leurs évêques portent des anneaux aux mains pour rappeler aux fidèles que leurs Églises sont leurs épouses, et cependant ils combattent à la guerre, souillent leurs mains du sang de leurs frères, et après avoir égorgé des chrétiens, ils osent encore offrir à Dieu le sacrifice divin. Ils administrent le baptême par une simple immersion, et en mettant du sel dans la bouche des néophytes; enfin, au lieu de dire avec l'apôtre Paul : « Un peu « de levain fait lever toute la pâte, » ils prétendent qu'il la corrompt. Ce qui met le comble à leurs iniquités, c'est qu'ils ne sont pas venus auprès de nous pour être édifiés par la pureté de notre doctrine et de nos rites, mais au contraire avec la pensée impie de nous instruire et de nous faire embrasser leurs opinions sacriléges, sous peine d'anathème.

« Quant à nous, nous avons évité de communiquer avec ces envoyés de Satan, et nous avons refusé de traiter des questions de doctrine avec ces légats maudits, sans que vous et les autres patriarches fussiez réunis en concile. Alors ces forcenés, pour vaincre nos refus, ont pénétré les armes à la main dans notre cathédrale, et ont jeté sur le maître-autel une excommunication contre toute l'Église orthodoxe. Nous pouvions brûler cet écrit infâme et l'anéantir; mais nous avons préféré le juger publiquement, afin que la condamnation des auteurs d'un pareil sacrilége fût une réparation éclatante et digne de la majesté de notre ministère. L'empereur s'est alors rangé de notre parti, il a contraint les légats de Rome à se rendre dans la grande salle du conseil pour abjurer leurs erreurs et nous faire amende honorable; mais ceux-ci ont menacé de se tuer eux-mêmes si on voulait leur arracher une rétractation.

« Nous vous adressons ces détails afin que vous soyez informé exactement des faits qui se sont passés dans notre ville, et pour que vous répondiez avec la circonspection qui convient à un défenseur de la foi orthodoxe, si l'on écrit de Rome contre nos frères et contre notre siége. »

Telles furent les causes qui déterminèrent un nouveau schisme entre l'Orient et l'Occident, ou plutôt qui réveilla les anciennes disputes soulevées autrefois sous le célèbre Photius, et qui n'avaient, pour ainsi dire, jamais eu d'interruption, malgré les intervalles de paix apparente entre Rome et Constantinople.

Néanmoins, il ne faut pas supposer que ces divisions scandaleuses, qui ont excité de si grands troubles dans la chrétienté, aient eu pour motif sérieux de ridicules querelles théologiques sur la procession du Saint-Esprit, sur le pain azyme, sur le jeûne du samedi et sur d'autres questions peu importantes; ces controverses n'étaient que des prétextes spécieux pour cacher aux yeux des peuples la véritable cause de la haine des patriarches et des papes ; la cupidité et l'ambition de ces orgueilleux prêtres alimentaient les discordes et remplissaient la Grèce et l'Italie de guerres, de brigandages et d'assassinats. Mais l'Église romaine peut revendiquer la plus large part dans les causes des malheurs qui ont désolé les nations; car, lors même que les prétentions des Grecs relativement à leur indépendance religieuse eussent été contraires aux canons de l'Église, cette faute n'était pas assez grave pour que le saint-siége condamnât aux feux éternels de l'enfer catholique les deux tiers de la chrétienté.

Après la mort de Constantin Monomaque, le patriarche acheva la tâche commencée par Photius, régularisa le schisme et sépara pour toujours l'Eglise d'Orient de celle d'Occident.

Parmi les légats romains envoyés à Constantinople, Humbert, évêque-cardinal, était le personnage le plus influent par l'autorité que son titre lui conférait sur ses collègues; aussi est-il nécessaire de faire connaître l'origine du cardinalat et quelle importance cette dignité avait déjà obtenue dans l'Église vers la fin du onzième siècle.

Le plus ancien auteur qui ait parlé des cardinaux est saint Grégoire, en 596, le premier pape dont la politique ait jeté les fondements de la puissance temporelle du saint-siége. Dans ces premiers âges de l'Église, le prêtre-cardinal était simplement le curé d'une paroisse principale dans laquelle il n'était pas né.

A la suite des bouleversements et des révolutions politiques, un grand nombre d'ecclésiastiques, chassés par les barbares, venaient se réfugier dans les villes placées sous la protection de l'empire, et où ils étaient entretenus de la bourse commune du clergé, comme les clercs de la cité. Lorsqu'un ecclésiastique venait à mourir, son office était quelquefois assigné à un prêtre réfugié, qui prenait le titre d'incardinatus, c'est-à-dire d'agrégé ou de transféré, pour le distinguer du clerc qui parvenait à un ministère sans avoir passé par un autre, et qui se nommait ordinatus, c'est-à-dire prêtre consacré hiérarchiquement et selon les règles.

Cet usage s'établit en Italie au commencement du septième siècle, époque à laquelle un grand nombre d'évêques, de prêtres et de diacres furent dépouillés de leurs églises par les Lombards. Comme la ma-



Déposition d'un évêque

jeure partie de ces fugitifs vinrent dans les villes de Ravenne ou de Rome, qui leur offraient plus de chances de placement, il arriva que dans ces deux villes presque toutes les charges étant occupées par eux, les titulaires furent appelés cardinaux. On distinguait alors les diacres cardinaux, les prêtres et les évêques cardinaux; mais bientôt ce titre, qui dans l'origine désignait un état précaire et subalterne, changea de signification, et servit à marquer la différence des Églises et des emplois; par exemple, un chanoine de cathédrale était nommé cardinal pour le distinguer des ecclésiastiques qui desservaient les basiliques de second ordre; mais le titre de cardinal était inférieur à celui d'évêque, et les prélats ne le conservaient pas habituellement lorsqu'ils parvenaient à l'épiscopat.

Sous le pontificat de Pascal Ier, en 817, les curés de Rome prirent le titre de cardinaux pour marquer qu'ils étaient les ministres les plus rapprochés du pape et qu'ils participaient à son élection; plus tard, lorsque le clergé eut enlevé au peuple romain le droit d'élection, l'autorité des cardinaux grandit tellement, que le pontificat échéait presque toujours à quelqu'un d'entre eux. Peu à peu le cardinalat se transforma en une dignité particulière, et les prélats qui en étaient revêtus se constituèrent insensiblement en collége électoral.

Au douzième siècle, cependant, les cardinaux n'avaient encore aucune marque distinctive de leur titre; le chapeau rouge ne leur fut donné que dans le siècle suivant; en 1464, Paul II les autorisa à porter la calotte rouge et des housses écarlates lorsqu'ils montaient à cheval; enfin, Urbain VIII leur donna le titre d'éminence par une bulle solennelle.

C'est ainsi que par degrés cette dignité est devenue dans l'Église la première après la papauté; et maintenant les cardinaux sont à l'égard du pontife ce que les sénateurs ou les secrétaires d'État sont à l'égard d'un empereur ou d'un roi. Dans l'Église catholique, ils sont regardés comme les pivots sur lesquels roule tout le gouvernement, et les simples les honorent comme des seigneurs pour lesquels il n'existe point de dénominations assez magnifiques. Les cardinaux sont destinés à disparaître avec la papauté.



Élection singulière du pontife. — Il est intronisé sous le nom de Victor II. — Miracle de l'empoisonneur possédé du diable. — Miracle du Gloria Patri. — Concile de Tours. — Concile de Toulouse. — Plainte contre l'évêque de Narbonne. — Le pape viole les priviléges de l'abbaye du Mont-Cassin. — Voyage du saint-père. — Sa mort.

Après la mort de Léon IX, les Romains n'osèrent point élever un nouveau pontife sur le saint-siége sans les ordres de l'empereur, et ils lui députèrent le sous-diacre Hildebrand pour le prier, au nom du clergé, des grands et du peuple, de désigner lui-même celui qu'il jugerait le plus digne de monter sur le trône de saint Pierre.

Hildebrand, qui poursuivait toujours ses projets ambitieux et voulait rendre les élections pontificales indépendantes de la volonté des princes, se rendit aussitôt en Allemagne, et persuada aux évêques de la Germanie qu'il serait utile à leur province d'élever au pontificat le vénérable Gébéhard, parent de l'empereur, que les Romains avaient déjà désigné. Les prélats, dociles à ses inspirations, se présentèrent au souverain et le supplièrent d'approuver cette nomination.

Henri aimait tendrement cet évêque, qui était un des plus riches et des plus puissants seigneurs de son empire; il fut profondément affligé du choix qu'on avait fait, prévoyant que la dignité pontificale changerait les inclinations de son parent, et susciterait à l'empire un ennemi formidable. Il refusa d'abord de confirmer cette élection, sous prétexte que la présence de Gébéhard était nécessaire en Allemagne; et il proposa d'autres sujets pour la papauté; mais toutes les raisons qu'il allégua afin de justifier son refus n'ayant pu ébranler la résolution d'Hildebrand, il fut obligé de céder aux obsessions du sous-diacre. Gébéhard partit pour Rome avec l'ambassadeur; il fut reconnu pape par les suffrages unanimes et on le consacra le jeudi saint, 13 avril 1055, sous le nom de Victor II.

Une légende raconte que peu de temps après son intronisation, un diacre de Saint-Pierre, qui vivait en concubinage avec sa sœur, et qui avait été censuré pour cet inceste, forma le projet de se venger du pape, et mêla du poison avec le sang de Jésus-Christ dans le calice, pendant que le pontife célébrait l'office divin. Mais dès que Gébéhard eut prononcé les paroles sacramentelles et voulut élever le calice devant le peuple, quelque effort qu'il fît, il ne put le détacher de l'autel. Surpris de ce prodige, le saint-père se prosterna la face contre terre, implorant Dieu à haute voix afin de connaître la cause de ce miracle; aussitôt l'empoisonneur, qui était à genoux auprès de lui, fut saisi par l'esprit des ténèbres, et tomba à la renverse sur les marches de l'autel en prononçant des blasphèmes épouvantables, et s'accusant du parricide qu'il voulait commettre. Alors le pieux Gébéhard, touché des souffrances horribles du possédé, se mit de nouveau en prière avec le peuple jusqu'au moment où l'obsession du diacre fut passée; ensuite il souleva sans peine le calice, et l'enferma dans le tabernacle d'un oratoire pour le conserver avec les reliques. Maimbourg rapporte ce fait très-gravement comme une preuve irréfragable de la sainteté de Victor.

La même année, l'empereur vint en Italie pour assister aux fêtes de la Pentecôte, que le pontife

avait ordre de venir célébrer à Florence. On tint dans cette ville un grand concile, où l'on condamna plusieurs abus qui s'étaient introduits dans le clergé; on renouvela la défense d'aliéner les biens des églises, et l'on prononça la peine d'excommunication contre les clercs et les laïques qui contreviendraient à cette loi.

Après la tenue de cette assemblée, Gébéhard envoya en France, comme ambassadeur, le sous-diacre Hildebrand, pour mettre un frein aux désordres du clergé, et particulièrement pour réprimer la simonie, cette lèpre sacerdotale qui avait couvert toutes les Églises de l'Italie et de la Gaule.

En exécution des ordres du saint-père, Hildebrand convoqua un synode à Lyon. A l'ouverture de la première séance, on accusa un évêque d'avoir acheté son siége à l'encan; mais comme la discussion se prolongeait fort avant dans la soirée, les Pères furent obligés de remettre au lendemain le jugement de cette cause. Pendant la nuit, l'accusé mit à profit le délai qui lui avait été accordé; il corrompit à prix d'or les accusateurs et les témoins; et le lendemain, lorsque le concile fut rassemblé, il se présenta hardiment, demandant à être confronté avec ses ennemis. On appela à haute voix les accusateurs, et personne ne comparut.

Alors le rusé Hildebrand se leva avec dignité, et lui dit : « Croyez-vous fermement que le Saint-Esprit voit tout, et qu'il soit de même substance que le Père et le Fils? » L'évêque répondit : « Je le crois. » — Eh bien, ajouta le diacre, récitez à haute voix, en présence de l'assemblée, un Gloria Patri. » Le coupable commença la doxologie d'une voix ferme; mais arrivé aux mots Spiritui sancto, il ne put jamais les articuler; il se jeta aussitôt aux pieds du légat, confessa son crime en versant d'abondantes larmes, et demanda à être condamné selon toute la rigueur des canons. Hildebrand prononça immédiatement contre lui une sentence de déposition, et aussitôt il put achever le Gloria Patri. Tous les assistants, frappés de stupeur et redoutant le même châtiment, vinrent implorer la clémence du légat. Pierre Damien, qui rapporte ce miracle, ajoute qu'il l'a entendu raconter par Hildebrand lui-même, et que Hugues, abbé de Cluny, ainsi que le pape Callixte II, en avaient été les témoins oculaires.

Fleury prétend qu'à la même époque, le sous-diacre légat convoqua un concile à Tours, où Bérenger se trouva avec Lanfranc, son implacable adversaire; qu'il eut la liberté de défendre son opinion, mais qu'il n'osa pas l'entreprendre, et qu'il confessa publiquement la croyance commune de l'Église, jurant qu'à l'avenir il se conformerait aux décisions du saint-siége. Le même auteur ajoute que Bérenger souscrivit alors cette rétractation de sa main, et qu'Hildebrand l'admit à sa communion.

Frère Ignace-Hyacinthe affirme de son côté que le moine du Bec eut une savante discussion avec Bérenger; qu'il le convainquit de ses erreurs, et le força à se rétracter en présence d'Hildebrand.

L'année suivante eut lieu un nouveau concile dans la ville de Toulouse; Raimbault, Ponce et Guifroi, métropolitains d'Arles, d'Aix et de Narbonne, présidèrent l'assemblée en qualité de légats du pape. Les Pères firent d'abord quelques règlements sur l'incontinence et sur la simonie des prêtres; ensuite ils écoutèrent les plaintes de Bérenger, vicomte de Narbonne, contre l'archevêque, l'un des légats du saint-siége et l'un des présidents de l'assemblée.

Bérenger s'exprima en ces termes : « Du temps de l'archevêque Ermangaud, mon oncle, le siége de Narbonne était le plus important qui existât depuis Rome jusqu'en Espagne; il était riche en terres et en châteaux; l'église était remplie de livres et d'argenterie, elle possédait des sommes considérables dans son trésor, des chanoines nombreux la desservaient, et plus de mille serfs cultivaient ses domaines. Ermangaud étant mort, le comte de Cerdaigne Guifroi, dont j'avais épousé la sœur, vint à Narbonne et me proposa de faire obtenir l'archevêché vacant à son fils, qui n'avait encore que dix ans, sous la promesse de partager une somme de cent mille sous d'or entre mon père et le comte de Rhodez, s'ils acquiesçaient à cette proposition.

« Mon père et ma mère refusèrent de l'accepter; mais j'eus la faiblesse de suivre les conseils de ma femme; je résistai aux auteurs de mes jours, je m'emportai même contre eux dans un mouvement de colère, jusqu'à les menacer de les tuer s'ils ne consentaient pas à la demande du comte de Cerdaigne. Mon père, que l'âge avait rendu timide, obéit; Guifroi paya les cent mille sous, et son fils fut mis en possession de l'archevêché de Narbonne, après avoir juré que nous, les nôtres et le diocèse ne souffriraient jamais aucun dommage par sa volonté ou par sa négligence. Néanmoins, lorsque le prélat d'enfant est devenu homme, il a failli à toutes ses promesses; il a vendu les domaines de l'église et ceux des chanoines, afin de les donner à ses concubines et à ses mignons; il a construit des châteaux forts pour caserner ses troupes, et il nous a fait une guerre terrible où des milliers de chrétiens ont trouvé la mort. Ensuite il a acheté cent mille sous d'or le siége d'Urgel pour Guillaume son frère, et il a payé cette somme avec les croix, les calices, les châsses des reliques, et les patènes d'or et d'argent qu'il a vendus à des juifs. Enfin, il s'est placé sous la protection de la comtesse d'Urgel, sa parente, avec laquelle il entretient des relations criminelles.

« Pour mettre le comble à ses crimes, cet infâme a lancé une excommunication contre moi, contre ma femme et mes enfants et contre toutes nos terres; il a défendu aux ecclésiastiques d'administrer le baptême, la communion et la sépulture dans ma province. Il est vrai que nous faisons peu de cas de l'anathème d'un homme qui se trouve chargé de toutes les iniquités, et que le pape Victor, dans le concile de Florence, a lui-même excommunié comme simoniaque; non-seulement il a vendu tous les ordres, mais encore il s'est fait payer pour la consécration des évêques et pour la dédicace des églises de mes domaines. C'est pourquoi je fais cette plainte à vous et au Christ, et je prie le pape de me donner justice contre mon évêque; autrement je ne tiendrai nul compte de l'excommunication lancée contre moi par Guifroi, je lèverai de nouvelles troupes et je ne garderai point la trêve de Dieu. »

Pour comprendre cette dernière expression, il est

nécessaire de rappeler que sous le règne du roi Robert, et particulièrement dans le royaume d'Aquitaine, on employa pour arrêter les ravages des nobles un moyen plus efficace que ceux qui avaient été essayés jusque-là. Un concile tenu dans le diocèse d'Elne, dépendant du Roussillon, décréta qu'à l'avenir, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, personne ne s'emparerait à main armée des domaines de ses ennemis et ne se vengerait d'aucune injure, sous peine de payer l'amende fixée ou d'être excommunié et banni de sa province; on nomma cette convention la trêve de Dieu.

L'histoire de l'Église a laissé ignorer quelles furent les suites des plaintes du vicomte de Narbonne; il est vraisemblable qu'elles ne furent point accueillies du synode de Toulouse, puisque l'accusé lui-même était au nombre des légats du saint-siége.

Pendant que le clergé et les seigneurs français ruinaient les provinces par leurs querelles, et demandaient justice les uns des autres à la cour de Rome, Richer, abbé du Mont-Cassin, était mort, et les moines avaient élu pour lui succéder, Pierre, doyen du couvent, vieillard vénérable, qui avait passé sa longue carrière dans l'étude des Écritures sacrées et dans la pratique des vertus chrétiennes; mais le pape, furieux que cette élection eût été faite sans son autorisation et sans qu'il en eût retiré aucun bénéfice, envoya au Mont-Cassin le cardinal Humbert, avec ordre d'annuler la nomination du nouvel abbé. Pour mettre les religieux à la raison, le cardinal fit investir le Mont-Cassin par des soldats, s'empara de force du vénérable Pierre, et l'envoya à Rome; le saint-père le fit renfermer dans les cachots du palais de Latran, où il mourut de faim. Le moine Frédéric fut nommé abbé, et dans la suite il parvint à la papauté sous le nom d'Étienne X.

Après cet exploit, Victor vint à Goslar, en Allemagne, où il reçut le dernier soupir de l'empereur Henri III, qui mourut entre ses bras, le 5 octobre 1056. Quelques jours auparavant, les évêques et les principaux seigneurs de Germanie avaient solennellement reconnu son fils pour son successeur à l'empire, quoique ce jeune prince n'eût pas encore cinq ans; l'impératrice Agnès, sa mère, fut nommée régente par les seigneurs du pays et prit les rênes de l'État jusqu'à sa majorité.

Le pape prépara ensuite son retour pour l'Italie; mais à son arrivée en Toscane, un mal subit s'empara de lui, et il mourut dans cette ville le 28 juillet 1057.





Histoire d'Étienne avant son pontificat. — Son élection. — Le pape veut faire des réformes dans l'Église. — Lettre de Pierre Damien aux cardinaux. — État du schisme d'Orient. — Le pape entreprend de renverser la puissance des empereurs. — Mort d'Étienne X.

Étienne X était frère de Godefroi, duc de Lorraine, un des princes les plus puissants de cette époque, qui avait longtemps combattu contre l'empereur Henri III, pour se maintenir dans les provinces de la haute et basse Lorraine, qu'il avait enfin réunies sous sa domination. Ses guerres contre l'empire ne s'étaient terminées qu'à l'occasion du voyage en Allemagne du pontife Léon IX, son parent, qui avait négocié un traité de paix et d'alliance entre Henri et Godefroi.

Trois ans après, le duc de Lorraine vint en Italie, accompagné de son frère Frédéric, qui était alors archidiacre de Liége; le saint-père le nomma cardinal-diacre, avec la charge de bibliothécaire et de chancelier de l'Église romaine; ensuite il l'envoya en qualité de légat à Constantinople pour soumettre le patriarche Michel Cérularius à l'autorité du saint-siége. Cette ambassade eut pour le jeune Frédéric de funestes résultats; car à son retour en Italie il fut arrêté, ainsi que ses collègues Humbert et Pierre, par Trasimond, duc de Spolette, qui s'empara des riches présents que l'empereur Constantin Monomaque envoyait à l'église de Saint-Pierre, et les fit chasser de ses États, après les avoir dépouillés même de leurs vêtements.

Léon était mort lorsque Frédéric fit son entrée dans Rome; comme il ambitionnait le titre de pape, il ne perdit pas de temps, et se rendit en Allemagne, afin d'obtenir la protection d'Henri; mais il trouva l'empereur dans des dispositions peu favorables, à cause du mariage de Godefroi avec Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane, qui assurait à son frère une grande prépondérance en Italie, et lui donnait la facilité de s'emparer de la couronne impériale. Le diacre ayant échoué dans son projet ambitieux, agit en homme politique, vint se renfermer au Mont-Cassin pour attendre les événements, et il embrassa la vie monastique.

Plus tard, il acheta du pape Victor la dignité d'abbé de son monastère, et celle de prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Mais à peine avait-il pris possession de son église, que Boniface, évêque d'Albane, vint annoncer à Rome la nouvelle de la mort du pontife.

Aussitôt commencèrent de nouvelles brigues pour enlever la tiare; Frédéric répandit l'or à pleines mains dans le clergé, soudoya les soldats; et enfin, lorsque les corporations des métiers vinrent le consulter sur le choix qu'elles devaient faire, il osa répondre que lui seul était digne d'occuper le trône de l'Apôtre. Ses partisans crièrent « Amen! » et le portèrent en triomphe à la basilique de Saint-Pierre ès Liens, où il fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Etienne X; ensuite il fut conduit avec la même pompe au palais de Latran. Le lendemain, tous les cardinaux, le clergé et le peuple le suivirent à Saint-Pierre, où trois évêques le consacrèrent avec les cérémonies grotesques usitées à cette époque, et sans attendre les commissaires de l'empire, ce qui était un outrage pour le prince.



Encensoir du mont Cassin

Pendant les quatre premiers mois qui suivirent son exaltation, Étienne tint plusieurs conciles pour réprimer les désordres de l'Église et pour arrêter l'incontinence des prêtres ; ensuite il se rendit au Mont-Cassin, afin de s'adjuger une partie des richesses des bons Pères, qui possédaient déjà des provinces entières, et s'occupaient encore à fabriquer de fausses chartes pour augmenter les immenses domaines de leur monastère. Étienne vendit l'abbaye à Didier, qui dans la suite devint pape ; il voulut également faire sortir du cloître le vénérable Pierre Damien en le nommant évêque d'Ostie et le premier de ses cardinaux, afin d'attacher à son siége un homme dont les talents pouvaient lui être du plus grand secours; mais comme le saint moine refusait toutes les dignités, préférant le calme de la retraite au tourbillon des grandeurs, le pape lui intima l'ordre de prendre le bâton pastoral et de le suivre au palais de Latran, sous peine d'excommunication. Pierre obéit ; néanmoins, il se plaignit toujours de la violence qui lui avait été faite pour l'arracher à son monastère, ainsi que nous le voyons dans une de ses lettres adressée aux sept évêques-cardinaux de l'église de Latran, qu'il appelle ses confrères, et qui est parvenue jusqu'à nous.

Les évêques-cardinaux étaient les seuls qui eussent le droit de célébrer la messe dans la basilique du palais ; on les nommait aussi collatéraux, parce qu'ils étaient ordinairement aux côtés du pontife, et enfin ils portaient également le titre d'hebdomadiers, parce qu'ils officiaient tour à tour chacun une semaine. Nous citons la lettre de Pierre comme un

document précieux capable de faire juger l'esprit de l'Église à cette époque : « La discipline ecclésiastique est partout abandonnée; on foule aux pieds les canons de l'Église; les prêtres ne travaillent qu'à satisfaire leur cupidité, ou se livrent à leur incontinence. Cependant les devoirs de l'épiscopat ne consistent pas à revêtir des habits couverts d'or et de pierreries, à s'envelopper de fourrures précieuses, à posséder dans ses écuries des chevaux de race, et à sortir avec une nombreuse escorte de cavaliers armés ; les prélats devraient au contraire donner l'exemple de la pureté des mœurs et de toutes les vertus chrétiennes.

« Malheur donc à ceux qui mènent une vie condamnable, et anathème sur ceux qui briguent la dignité d'évêque dans un but coupable! Honte sur ces ecclésiastiques qui abandonnent leur patrie, suivent les armées des rois, et deviennent les courtisans des princes pour obtenir à leur tour le pouvoir de commander aux hommes et de les soumettre à leur domination! Ces prêtres corrompus sont plus sensibles aux dignités terrestres qu'aux récompenses célestes promises par le Sauveur; et pour obtenir des évêchés, ils sacrifient leurs âmes et leurs corps; cependant, il vaudrait mieux qu'ils achetassent ouvertement les siéges épiscopaux, car la simonie est un crime moins grand que l'hypocrisie. Leurs mains impures sont toujours ouvertes pour recevoir les présents des fidèles; leurs têtes sont toujours en travail pour inventer de nouveaux moyens de pressurer les peuples; et leurs langues de vipères prodiguent jour et nuit des flatteries aux tyrans. Aussi, je déclare trois fois simoniaques et trois fois damnés les évêques qui sont devenus les esclaves des rois! »

Le pape, désirant poursuivre ses projets de réforme pour arrêter l'envahissement des moines et pour mettre un frein à leur insatiable avidité, se réserva, dans le marché conclu avec Didier, la libre disposition des immenses revenus de son couvent, qui était plus riche qu'un royaume; mais afin de ne pas violer les canons trop ouvertement, il l'envoya à Constantinople en qualité de légat du saint-siége, et se déclara le trésorier du monastère pendant l'absence de l'abbé.

Didier partit accompagné d'Étienne, cardinal, et de Mainard, évêque de Sainte-Rufine : ces prélats, arrivés en Orient, trouvèrent que le schisme avait pris de profondes racines dans l'Église grecque, et que Michel Cérularius, en homme expérimenté, avait profité des circonstances favorables que la faiblesse de la régence avait présentées à son ambition.

Étienne connaissait parfaitement la situation des affaires en Orient; il savait que Cérularius avait obtenu de grands priviléges pour son Église, avait augmenté les richesses de son clergé, et placé tous les prêtres en dehors de la juridiction des officiers de l'empire; il comprenait bien qu'il était impossible d'arrêter les progrès de l'hérésie et de rétablir l'autorité du saint-siége dans la ville impériale; mais le prétexte était spécieux, et il s'en servit pour éloigner Didier, afin de rester seul maître des immenses trésors renfermés dans les caveaux du Mont-Cassin.

Son intention était d'employer les richesses des religieux pour soudoyer des troupes et mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis longtemps de donner l'empire d'Occident à son frère Godefroi, et d'en exclure le légitime héritier, fils de Henri IV, roi de Germanie. Aussitôt après le départ de Didier, il ordonna aux prieurs et aux dignitaires du monastère de lui envoyer immédiatement l'or, l'argent et les ornements précieux confiés à leur garde, les menaçant en cas de refus de les suspendre de leurs fonctions et de les anathématiser. Le jésuite Maimbourg trouve que cette action ne doit pas porter atteinte à la réputation de sainteté dont le pontife jouissait à Rome; mais la chronique du Mont-Cassin ne partage pas son opinion, et blâme sévèrement le pape d'avoir formé un projet aussi sacrilége. « Cependant, ajoute la légende, lorsque les chariots arrivèrent à Rome, chargés des richesses de l'abbaye et escortés par les moines, le pape fut saisi tout à coup d'une sainte terreur; et après avoir entendu le récit d'une vision qui lui fut racontée confidentiellement par le religieux André, il renvoya les frères avec leurs trésors, et leur donna même sa bénédiction »

Il est probable que les menaces des moines furent seules la cause du changement d'Étienne; après cet échec, le pape partit pour la Toscane afin de conférer avec son frère sur les moyens à prendre pour commencer la guerre contre l'empire; mais à peine arrivé à Florence, il fut tout à coup attaqué d'une maladie grave, qui l'emporta le 29 mars 1058.

Saint Hugues, abbé de Cluny, rapporte qu'il assista Étienne à sa mort; et, ajoute le pieux moine, « j'eus toutes les peines imaginables à chasser l'esprit des ténèbres, qui voulait s'emparer malgré moi de l'âme du saint-père. »





Élection violente et simoniaque de Benoît X. — Un archiprêtre est forcé de le consacrer pour échapper à la mort. — L'abbé Didier revient à Rome et prend possession du monastère du Mont-Cassin. — Élection de Nicolas II. — Sentiments de Pierre Damien sur cette double élection. — Benoît dépose la tiare et abandonne volontairement le saint-siége.

Étienne X, avant son départ pour la Toscane, avait assemblé les cardinaux et les membres les plus influents du clergé, et leur avait fait jurer que dans le cas où il viendrait à mourir, ils ne lui nommeraient pas de successeur avant le retour du sous-diacre Hildebrand, qu'il avait envoyé en Allemagne pour des affaires d'État.

Ainsi ce moine devait exercer dans le concile les fonctions du Saint-Esprit, et inspirer aux Romains le choix d'un souverain pontife. Mais les instructions d'Étienne furent méprisées; et la nuit même où sa mort fut connue à Rome, Grégoire, fils d'Albéric, comte de Tusculum, et Gérard de Galère, n'écoutant que leur ambition, réunirent dans leur palais les principaux citoyens de la ville, et proclamèrent souverain pontife Jean Mincius, évêque de Veletri, leur parent.

Pierre Damien, voulant se conformer au décret d'Étienne X, s'opposa à l'ordination du nouveau pontife, et prononça l'anathème contre les séditieux qui avaient élu Benoît chef suprême de l'Église; mais son opposition n'eut aucun résultat, et il fut contraint de s'enfuir du palais de Latran pour échapper aux soldats, qui menaçaient d'égorger tous ceux qui résisteraient aux volontés des comtes de Toscanelle, prêtres ou laïques.

Un archiprêtre fut conduit de force à Saint-Pierre, et on le contraignit, le poignard sur la gorge, à consacrer Benoît X; ce qui eut lieu le 5 avril 1058.

Le nouveau pontife occupa le saint-siége environ dix mois. Pendant que Rome était devenue le théâtre de sanglantes querelles, Didier, abbé du couvent du Mont-Cassin, et les deux autres légats envoyés à Constantinople par Étienne, revenaient de leur mission et débarquaient à Bari, sur les côtes de l'Adriatique. Aussitôt qu'ils eurent appris la mort du pape, Didier se détacha de son escorte et partit en grande hâte pour se rendre au Mont-Cassin, afin de prendre immédiatement le gouvernement de son riche monastère et préparer de nouvelles intrigues. Il fut mis en possession de son abbaye le jour de Pâques, par le cardinal Humbert, qui s'était réfugié dans cette pieuse retraite pour échapper à la vengeance des comtes de Toscanelle.

De son côté, l'ambitieux Hildebrand abandonna promptement la cour de l'impératrice Agnès et se mit en route pour venir briguer le souverain pontificat; mais, à son arrivée à Florence, il apprit l'élection de Benoît. Aussitôt il écrivit aux ecclésiastiques et aux notables de Rome des lettres violentes, leur reprochant la faiblesse qu'ils avaient eue de courber la tête sous le joug des comtes de Toscanelle, et de se laisser imposer un pontife; il leur enjoignait de chasser Benoît du saint-siége, et de se rendre auprès de lui pour procéder à une élection régulière.

Un petit nombre de prélats, qui regardaient Benoît X comme un pape charitable, d'une extrême bonté et d'une piété exemplaire, lui pardonnèrent son ignorance en faveur de ses qualités, et restèrent

attachés à son parti; mais quelques autres se laissèrent entraîner par l'espoir de s'enrichir sous un autre règne; ils envoyèrent leur adhésion au sous-diacre Hildebrand, et approuvèrent sans restriction tout ce qu'il lui conviendrait de décider dans l'intérêt de l'Église. Celui-ci rassembla immédiatement les prêtres de son parti, et fit élire pour souverain pontife l'évêque Gérard, qu'Henri IV, roi de Germanie, avait lui-même désigné à l'époque où les Romains étaient venus le supplier de leur donner un pape de son choix. Gérard fut consacré sous le nom de Nicolas II, et l'Église reconnut deux pontifes!

Pierre Damien, consulté par un archevêque pour savoir quel était le véritable pape auquel on devait obéir, fit cette singulière réponse : « Celui qui est maintenant sur le saint-siége a été intronisé de nuit, par des troupes de gens armés qui l'ont fait élire en distribuant de l'argent au clergé. Le jour de sa nomination, on a vendu dans toute la ville les patènes, les saints ciboires et les crucifix du trésor de Saint-Pierre; son élection a donc été violente et simoniaque. Il allègue pour sa justification qu'il a été forcé d'accepter le pontificat, et je ne voudrais pas affirmer qu'il n'en est pas ainsi; car notre pape est tellement stupide, qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire qu'il eût ignoré les brigues que les comtes de Toscanelle faisaient en son nom; néanmoins, il est coupable de rester dans l'abîme où on l'a jeté, et de s'être fait ordonner par un archiprêtre dont l'ignorance est si grossière, qu'il ne pourrait pas lire une page entière sans épeler chaque syllabe.

« Quant à l'élection de Nicolas II, quoiqu'elle n soit pas entièrement régulière, je me soumettrais plus volontiers à l'autorité de ce pontife, parce qu'il est suffisamment lettré, qu'il possède un esprit vif, des mœurs pures, et qu'il est rempli de charité. Cependant, si l'autre pape pouvait composer une ligne, je ne dirai pas d'un psaume, mais d'une homélie, je ne ferais plus d'opposition, je le proclamerais le vrai pontife et je lui baiserais les pieds. »

Henri IV avait donné l'ordre au duc Godefroi d'accompagner Nicolas II à Rome, et d'arracher de vive force l'évêque de Veletri de la chaire de saint Pierre, s'il ne voulait pas en descendre volontairement. Néanmoins, avant de procéder par la violence, Gérard et Hildebrand convoquèrent un concile à Sutri, afin de déclarer l'antipape dépossédé et excommunié s'il persistait à se maintenir sur le saint-siége. Benoît, comprenant que les comtes de Toscanelle n'étaient pas assez puissants pour le protéger contre les armes du duc Godefroi, se résigna en philosophe; il déposa la tiare, renonça au gouvernement de l'Eglise, et se retira dans sa maison, abandonnant le palais de Latran à l'ambitieux pontife Nicolas.





Intronisation du pape. — Il lève l'excommunication prononcée contre l'antipape. — Marché scandaleux conclu entre Nicolas et l'abbé Didier. — État déplorable de l'Église. — Concile de Rome. — Décret contre les simoniaques. — Lettre synodale du pape. — Perfidie du pape envers Bérenger de Tours. — Bérenger persiste dans ses doctrines sur l'Eucharistie. — Nicolas II cède la province de la Pouille aux Normands. — Philippe Ier est couronné roi de France. — Conciles des Gaules. — Aldred, archevêque d'York, fait un pèlerinage à Rome. — Mort du pape.

Aussitôt que Jean Mincius eut abdiqué la suprême dignité de l'Église, Nicolas II, accompagné de Godefroi et des cardinaux de son parti, fit son entrée à Rome; il fut reçu avec de grands honneurs et porté au palais de Latran, où il subit les épreuves de la chaise percée, suivant l'usage adopté.

Quelques jours après son intronisation, l'antipape Benoît vint se jeter à ses pieds, protestant de son dévouement et s'accusant d'être un sacrilége, un usurpateur et un parjure; alors Nicolas leva l'excommunication qui avait été prononcée contre lui, sous la condition expresse qu'il ne pourrait sortir de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Benoît X se soumit à ce jugement, et le schisme fut ainsi terminé sans avoir fait couler le sang dans Rome.

Mais les capitaines des quartiers qui avaient été nommés sous les règnes précédents ne se montrèrent pas d'aussi bonne composition relativement aux revenus du saint-siége dont ils s'étaient emparés; ils méprisèrent les décrets du nouveau pape, et continuèrent à percevoir les dîmes du clergé, sous prétexte qu'ils pouvaient sans crime dépouiller l'Église de l'argent qu'elle prélevait sur la superstition et sur l'ignorance des peuples.

Nicolas, trop faible pour lutter contre les capitaines de la milice, les laissa en possession des revenus de Rome, et s'adressa à l'abbé du Mont-Cassin pour en obtenir les sommes qui lui étaient nécessaires pour satisfaire aux exigences du clergé italien. Didier accéda à la demande du pontife; mais en retour il exigea le titre de prêtre-cardinal de Sainte-Cécile : le marché fut accepté, et le lendemain Nicolas lui abandonna les revenus de l'église de Sainte-Cécile; il augmenta en outre les priviléges de son monastère, et il le nomma son vicaire pour la réformation de tous les couvents de la Campanie, de la Pouille et de la Calabre.

Rome et l'Italie continuèrent à être livrées à d'épouvantables désordres; tous les prélats, à l'exemple du pontife, mettaient les ordres sacrés à l'encan, les adjugeaient publiquement aux derniers enchérisseurs, afin de regagner eux-mêmes par ce trafic sacrilége l'argent qu'ils avaient donné pour obtenir l'épiscopat. En outre, il s'était introduit dans l'Église un luxe tellement scandaleux, que les revenus des diocèses ne suffisaient plus à l'entretien des meutes, des équipages, des mignons et des courtisanes qui remplissaient les palais épiscopaux.

Nicolas, désirant remédier à ces désordres qui faisaient présager infailliblement la ruine de l'Église, convoqua un concile dans la ville sainte. Cent treize évêques se rendirent à Rome et siégèrent dans le palais de Latran; le pape ouvrit ainsi la séance : « Vous savez, mes frères, comment après la mort d'Étienne, notre prédécesseur, le saint-siége a été exposé aux brigues déplorables des simoniaques.



Robert Guiscard se reconnait vassal du saint-siége

Afin d'empêcher à l'avenir de tels scandales, nous ordonnons, suivant l'autorité des Pères, qu'après la mort d'un pape, les évêques cardinaux délibéreront ensemble les premiers, et choisiront un pontife; ensuite ils appelleront dans la salle les clercs cardinaux, pour écouter leurs représentations; et enfin, le reste du clergé et le peuple viendront approuver la nomination du nouveau chef de l'Église.

« Nous devons surtout avoir sans cesse présente à notre souvenir cette sentence du bienheureux Léon : « Il ne faut pas appeler évêques les ecclésiastiques « qui ne sont élus ni par le clergé, ni demandés par « le peuple, ni consacrés par les prélats de la pro- « vince avec le consentement de l'archevêque; » mais comme à l'égard du saint-siége il n'existe pas de métropolitain, les cardinaux devront le remplacer; on choisira le pontife préférablement dans le sein de l'Église de Rome, si elle renferme un sujet digne de représenter le Christ sur la terre; autrement on pourra élire un prêtre étranger, ayant égard, avant

tout, à la volonté de notre fils Henri, qui est maintenant roi, et qui sera empereur s'il plaît à Dieu, comme nous le lui avons promis. On aura dans la suite des siècles la même déférence pour les successeurs de ce prince qui auront reçu la couronne impériale des mains des pontifes.

« Si le malheur des temps ou la tyrannie des factions empêchait de procéder dans Rome à une élection libre, les cardinaux-évêques, assistés des principaux dignitaires de l'Église et de quelques laïques, auront le droit de s'assembler dans la ville qu'ils jugeront la plus convenable, et de proclamer un nouveau pape. Si, après la consécration du pontife, quelque obstacle s'opposait à son intronisation dans le saint-siége suivant les usages et les cérémonies habituels, il n'en sera pas moins regardé comme le chef du clergé; il gouvernera l'Église et disposera des biens de Saint-Pierre, comme Grégoire le Grand le fit lui-même avant sa consécration. Si quelqu'un est élu, ordonné ou intronisé au mépris de ce décret, qu'il soit anathématisé et déposé avec tous ses complices, comme antechrist, usurpateur et destructeur de la foi chrétienne. »

Nicolas fit ensuite des canons pour défendre aux fidèles d'entendre la messe des prêtres qui vivaient ostensiblement avec leurs concubines; enfin, relativement aux simoniaques, il ajouta : « Quant à ceux qui ont été ordonnés pour de l'argent, notre clémence leur permet de conserver les dignités auxquelles ils ont été promus, parce que la multitude de ces ecclésiastiques est si grande, que nous nous exposerions, en observant à leur égard la rigueur des canons, à laisser presque toutes les églises sans prêtres, ce qui serait un pire inconvénient. »

Après la tenue du concile, le pape adressa des lettres synodales aux évêques et aux fidèles des Gaules, pour leur annoncer les décisions de l'assemblée; il renouvelait les menaces d'excommunication contre les clercs mariés ou concubinaires, et contre les clercs et les moines apostats qui abandonnaient l'Église ou leurs couvents pour embrasser la vie laïque. Enfin, il anathématisait les gens de guerre qui détroussaient les pèlerins et rançonnaient les prêtres lorsqu'ils étaient sans armes; cette dernière considération est assez singulière, et prouve que le clergé faisait la guerre. Le pape terminait en condamnant aux feux éternels les seigneurs qui violaient la franchise des églises à soixante pas autour de leur enceinte, et à trente pas autour de celle des chapelles. A cette époque, les simples oratoires n'étaient pas aussi sacrés que les basiliques, et plus l'édifice était considérable, plus son degré de sainteté était élevé.

Nicolas parvint enfin à faire tomber dans un piége Bérenger, l'illustre professeur de Tours; il l'attira à Rome sous prétexte de lui faire expliquer sa doctrine sur l'Eucharistie. Mais aussitôt qu'il eut mis le pied en Italie, il fut jeté en prison, soumis à des traitements rigoureux, et enfin menacé d'expirer dans les tortures, s'il ne consentait à présenter au pape une abjuration signée de sa main, et conçue en ces termes : « Moi, Bérenger, indigne archidiacre de l'église de Saint-Maurice d'Angers, connaissant la vraie foi catholique, j'anathématise toutes les hérésies et principalement celle que j'ai professée jusqu'à ce jour, par laquelle je prétendais soutenir que le pain et le vin placés sur l'autel pendant le saint sacrifice, n'étaient après leur consécration que le sacrement, et non le véritable corps et le véritable sang de Jésus-Christ. Maintenant je suis d'accord avec la sainte Église romaine et le siége apostolique, et je professe sur le sacrement de l'autel la même foi que le pape Nicolas. Je crois que le pain et le vin sont après la consécration le véritable corps et le véritable sang du Christ; qu'ils sont touchés et divisés par les mains du prêtre et par les dents des fidèles; je le jure par la sainte Trinité, déclarant anathématisés ceux qui combattent ces croyances par leurs dogmes et par leurs sectateurs, et me condamnant moi-même avec toute la sévérité des canons, si j'entreprenais jamais de révoquer les sentiments déclarés dans cette profession de foi, que j'ai lue, méditée et souscrite volontairement. »

Bérenger signa cette formule d'abjuration, et brûla lui-même, en présence du pape et de son conseil, les ouvrages qu'il avait écrits sur l'Eucharistie. Nicolas adressa aussitôt dans toutes les villes d'Italie, de la Gaule et de la Germanie, d'Espagne et d'Angleterre, les actes qui renfermaient la rétractation solennelle de Bérenger; ensuite il le combla d'honneurs et le remit en liberté, lui promettant le premier évêché vacant de la Gaule. Mais celui-ci ne fut pas plutôt rentré en France, qu'il protesta contre le serment qui lui avait été arraché par la violence, et il s'éleva avec plus de force qu'auparavant contre la tyrannie du saint-siége.

En effet, Bérenger n'était pas hérétique, il ne disait pas que le pain et le vin perdaient leur nature après la consécration du prêtre; il prétendait seulement que Jésus-Christ n'était pas réellement présent sous les apparences du pain et du vin, et qu'il n'était que fictivement dans l'Eucharistie; parce que, affirmait-il, Dieu ne pouvait être transformé en pain et en vin, ni ces substances devenir Dieu. Un siècle plus tard, le célèbre Rupert concilia ces deux idées contradictoires en créant le système de l'impanation, qui consiste à dire que la substance du pain n'est pas détruite dans le sacrement de l'Eucharistie, mais que le corps de Jésus-Christ est mêlé au pain consacré. Explication dont se contentent les imbéciles !

Le saint-père ne fut pas plus heureux dans ses projets contre les Normands qu'il ne l'avait été dans sa lâche persécution contre le savant Bérenger; il fut obligé de renoncer à l'espérance d'expulser de l'Italie ses terribles voisins ; alors il changea de politique, et résolut de transformer en défenseurs du saint-siége ceux-là mêmes qui s'en étaient montrés les plus ardents ennemis. A cet effet, il se rendit dans la Pouille, et convoqua un concile dans la ville de Melfe, où les Normands envoyèrent leurs députés. Nicolas concéda à Robert Guischard, leur chef, toute la Pouille et toute la Calabre, à l'exception de Bénévent; il donna la principauté de Capoue à Richard, et lui abandonna la Sicile, dont il avait déjà commencé la conquête sur les Sarrasins. Le pape leva ensuite l'excommunication qu'ils avaient encourue sous Léon IX, et leur permit d'envoyer leurs enfants dans les colléges de Rome. Les Normands prêtèrent serment de fidélité au saint-siége, jurèrent

de s'armer pour sa défense, et Robert s'engagea personnellement envers le pontife à lui payer une redevance annuelle de douze deniers, monnaie de Pavie, pour chaque paire de bœufs qui labouraient ses domaines.

Tel fut le commencement des États de Naples et de Sicile, et l'origine du droit que les pontifes s'arrogèrent sur ces royaumes. Le saint-siége dut cette augmentation considérable dans son temporel à la position des Normands, qui se déclarèrent vassaux du pape pour éviter que l'empereur ne voulût revendiquer une partie des provinces dont ils s'étaient emparés, et afin de se mettre à l'abri des envahissements des seigneurs voisins, qui ne pouvaient leur déclarer la guerre et les déposséder sans s'exposer aux foudres de l'Église.

Après la tenue de cette assemblée, Nicolas ordonna à ses nouveaux alliés de réunir leurs troupes et de ravager les terres de Préneste, de Tusculum et de Nomento, dont les habitants s'étaient révoltés contre le saint-siége; ensuite, toujours à l'instigation du pape, les Normands traversèrent le Tibre et mirent à feu et à sang la ville de Galère et tous les châteaux du comte Gérard, pour le punir de ce qu'il prélevait un tribut sur les pèlerins et sur les évêques qui traversaient ses domaines pour se rendre à la ville sainte. Ainsi les Normands devinrent les instruments dont se servirent les papes pour délivrer l'Église des petits seigneurs qui la tyrannisaient depuis de longues années.

Nicolas envoya en France deux légats qui assistèrent au couronnement de Philippe Ier, fils aîné du roi Henri, qui fut sacré par Gervais, métropolitain de Reims; c'est le premier sacre des rois de la troisième race dont nous ayons conservé l'acte authentique. Les ambassadeurs du saint-siége tinrent à cette occasion plusieurs conciles dans les Gaules, et ils firent approuver les canons qu'ils avaient apportés de Rome, afin d'arrêter la simonie et l'incontinence du clergé.

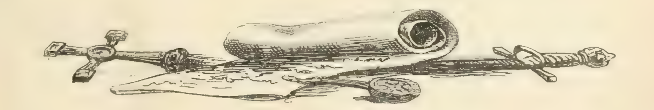
En Angleterre, Aldred, archevêque d'York, abusant de la faiblesse du roi Édouard, lui avait persuadé que, selon la coutume du clergé italien, il était permis de cumuler les évêchés et les abbayes; et en conséquence il s'était fait adjuger des revenus et des terres considérables; mais son avarice ayant excité l'indignation générale, il fut obligé de se rendre à Rome, accompagné des prélats Gison de Néli, Gauthier d'Herford et Tostin, comte de Northumberland, beau-frère du roi. Le pape dépouilla Aldred de toute dignité ecclésiastique, non-seulement parce qu'il était simoniaque, mais encore à cause de son extrême ignorance, et il accorda au contraire à Gison et à Gauthier la confirmation de l'épiscopat. Il combla surtout d'honneurs et de présents le comte Tostin, et le fit siéger à sa droite dans les assemblées et dans les festins jusqu'au moment où les pèlerins voulurent retourner dans leur pays.

Malheureusement, le jour de leur départ, lorsqu'ils n'étaient encore qu'à quelques milles de Rome, ils furent attaqués par des voleurs qui leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, et ne leur laissèrent que les vêtements indispensables. Ils revinrent aussitôt sur leurs pas et traversèrent la ville sainte en ce piteux état, poursuivis jusqu'au palais de Latran par les huées de la populace. Mais le comte Tostin, furieux de cette aventure, s'emporta en paroles outrageantes contre le pontife; il l'accusa d'être d'intelligence avec les voleurs pour dépouiller les pèlerins, et lui demanda quelle était la puissance de ses excommunications, si, aux portes mêmes de Rome, les seigneurs italiens pouvaient impunément les mépriser; il le menaça de toute la colère du roi d'Angleterre et de faire supprimer le denier de saint Pierre, que les peuples de son royaume avaient la stupidité de lui payer.

Nicolas, effrayé de cette dernière menace, s'empressa de remplacer les objets qui avaient été volés aux illustres pèlerins; il consentit même à rendre le pallium à l'archevêque Aldred, pour s'en faire un partisan, et il les fit accompagner par une nombreuse escorte de gens armés et par des légats chargés de présenter des excuses au roi Édouard sur cet événement malheureux.

Quelques mois après, le pape fit un nouveau voyage à Florence; mais à peine fut-il arrivé dans cette ville, qu'une fièvre violente s'empara de lui et l'enleva en quelques heures, au commencement du mois de juillet 1061. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Réparate.

L'évêque Mainard exalte les grandes vertus de Nicolas, et il affirme que le saint-père ne passait pas un jour sans laver les pieds à douze pauvres. Baronius ajoute qu'il eût mieux fait de nourrir ces infortunés que de parodier l'humilité du Christ par une cérémonie ridicule.





Luttes entre les factions. — Vacance du saint siége. — Les cardinaux consacrent un pape. — Le nouveau pontife est intronisé sous le nom d'Alexandre II. — La faction opposée envoie une députation à l'empereur. — Diète générale à Bâle. — Élection d'un antipape.

Après la mort de Nicolas, le clergé, le peuple et les nobles se partagèrent en deux factions puissantes, et procédèrent à l'élection d'un nouveau pontife au milieu des troubles et des séditions. Hildebrand, ce moine opiniâtre que nous avons vu, sous les pontificats précédents, s'emparer de la direction de toutes les affaires politiques du saint-siége, voulut profiter du décret de Nicolas relativement à l'élection des papes, et enlever à l'empire le droit de choisir le chef de l'Église.

La minorité du roi Henri lui paraissait une circonstance favorable pour secouer le joug des empereurs et rétablir l'indépendance électorale de la cour de Rome. Il fit partager ses sentiments aux cardinaux et à la plus grande partie des évêques, qui avaient les mêmes intérêts, et tous résolurent de consacrer le nouveau chef de l'Église sans soumettre sa nomination à l'approbation du prince Henri..

Mais les comtes de Toscanelle et de Galère, ainsi que les autres seigneurs de la faction opposée, ayant des intérêts différents, entreprirent de ressaisir l'autorité qu'ils avaient perdue sous le pontificat de Nicolas; à cet effet, ils se déclarèrent ouvertement les défenseurs des droits du prince; ils introduisirent des soldats dans leurs palais pour intimider le clergé, et s'unirent au cardinal Hugues, commissaire de l'empire, protestant qu'ils s'opposeraient à toutes les tentatives qui tendraient à renverser les prérogatives de la couronne.

Hildebrand, surpris de cette opposition formidable, n'osa point procéder à l'élection d'un pape; cependant il envoya en Allemagne plusieurs ambassadeurs chargés de remettre des lettres à l'impératrice Agnès, pour obtenir l'autorisation de convoquer un synode et de nommer un pontife d'après le nouveau mode d'élection. Après trois mois d'absence, les délégués revinrent d'Allemagne sans avoir obtenu audience à la cour, et ils rapportèrent leurs dépêches scellées. Alors Hildebrand résolut de passer outre et prit une mesure énergique; il fit entrer dans Rome des troupes normandes commandées par le prince de la Pouille; ensuite il convoqua les cardinaux et les seigneurs de son parti, et proposa à l'assemblée d'élire souverain pontife Anselme, évêque de Lucques. Le prince Robert Guischard et l'abbé Didier appuyèrent cette motion; le concile proclama Anselme chef de l'Église, et le lendemain, le nouveau pape fut consacré sous le nom d'Alexandre II.

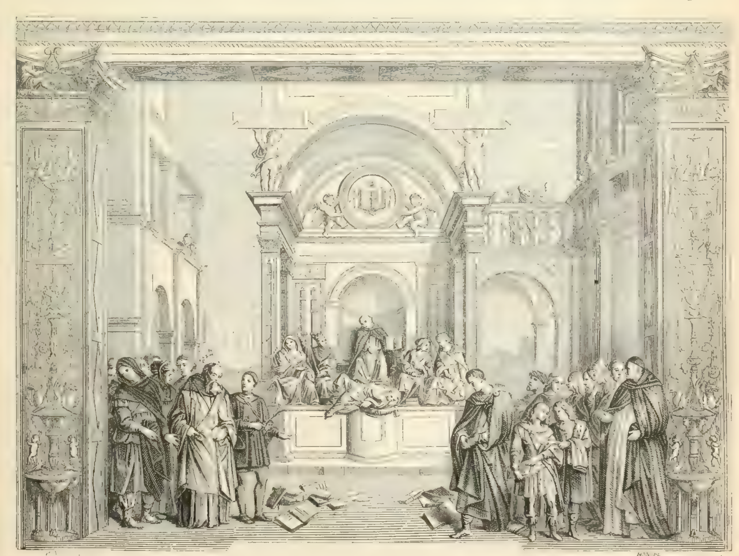
Les comtes de Toscanelle et de Segni n'ayant pu s'opposer à son intronisation, dépêchèrent aussitôt au roi de Germanie et à l'impératrice des ambassadeurs qui se joignirent à ceux de Lombardie, que Guibert de Parme envoyait à Agnès.

Lorsque les ambassadeurs furent arrivés en Allemagne, le roi Henri et son conseil décidèrent que dans une question aussi importante il était nécessaire de convoquer une diète générale. Presque tous les prélats germains ou lombards se réunirent à

Bâle, où le roi fut couronné de nouveau en présence des seigneurs et des évêques, qui lui conférèrent le titre de patrice des Romains. Ensuite les chefs du clergé de Verceil et de Plaisance se portèrent les accusateurs d'Alexandre II, qui par son élection avait violé ouvertement les droits sacrés du roi de Germanie ; ils le déclarèrent déchu du saint-siége, et proposèrent pour le remplacer Cadalus ou Cadalous Palavien, prélat de Parme, qui fut proclamé à l'instant même souverain pontife; trois évêques le consacrèrent sous le nom d'Honorius II, et il se revêtit aussitôt des ornements pontificaux.

A cette époque vivait au monastère de Lucéole, en Ombrie, un cénobite appelé saint Dominique le Cuirassé, qui portait au lieu de cilice une cuirasse de fer. Les ermites de Lucéole étaient au nombre de dix-huit ; ils ne buvaient que de l'eau, n'usaient d'aucune graisse pour assaisonner leur nourriture, et ne mangeaient rien de cuit, excepté le dimanche; ils jeûnaient au pain et à l'eau les autres six jours et passaient les nuits entières en prières. Ils gardaient un silence absolu pendant toute la semaine, et le jour du Seigneur seulement, entre vêpres et complies, la règle les autorisait à échanger quelques paroles religieuses. Saint Dominique ne trouvant pas cette discipline assez rigoureuse, redoubla encore la rigidité du jeûne ; il s'infligeait des macérations cruelles; l'hiver il couchait devant la porte glacée de sa cellule, les pieds et les jambes nus, n'ayant pour couvrir son corps qu'une chemise de mailles de fer sur laquel'e il endossait sa cuirasse; il se déchirait le visage, le cou et les jambes, avec des verges et des épines ; et on raconte qu'un soir il se présenta à son abbé la figure ensanglantée, et se jeta à ses pieds en s'écriant : « Mon père, je m'accuse d'avoir vécu en homme charnel; imposez-moi une sévère pénitence. » Le vénérable abbé chercha à calmer la douleur violente du moine, et lui demanda s'il avait mangé des œufs ou du fromage ? « Non, mon père, répondit le Cuirassé. — Serait-ce du poisson ou du fruit ? — Je les abandonne aux malades ; mais j'ai mangé du fenouil avec mon pain ! » Étrange aberration de l'esprit humain !

Dominique récitait chaque jour douze psaumes quatre-vingts fois de suite, les bras étendus en croix, et il ajoutait les cantiques, les hymnes, le symbole de saint Athanase et les litanies. Quelques années avant sa mort, ayant expérimenté que les lanières de cuir étaient plus rudes que les verges, il s'accoutuma à cette nouvelle discipline. Les macérations et l'usage de sa cotte de mailles lui avaient rendu la peau noire comme celle d'un nègre Il portait encore sous sa cuirasse huit cercles de fer qu'il serrait avec des boucles jusqu'à ce qu'ils pénétrassent dans les chairs. Cette affreuse pénitence ne l'empêcha pas d'atteindre une extrême vieillesse; il mourut l'an 1062 et fut enterré dans sa cellule avec sa cuirasse et sa cotte de mailles Nous avons cité cet exemple, qui est remarquable, et qui montre jusqu'où peut aller l'excès du fanatisme chez les catholiques!





Vices du nouveau pontife. — Le pape Alexandre s'enfuit de Rome. — Enlèvement de l'empereur. — L'impératrice Agnès est déposée par Alexandre II. — Schisme de Florence. — Concile de Rome. — Légation de Damien à Florence. — Épreuve du feu. — Pierre Aldobrandin traverse miraculeusement les flammes d'un bûcher ardent. — Suite du schisme de Florence. — Concile de Mantoue. — Honorius II entre dans Rome. — Honorius est trahi par Cencius, qui le retient prisonnier dans le château Saint-Ange. — L'antipape est forcé de quitter Rome sous des habits de pèlerin. — Mort d'Honorius.

Le nouveau pontife, que plusieurs chronologistes désignent sous le nom d'antipape, était concubinaire, et déjà il avait été condamné pour crimes de concussion et d'adultère dans les conciles de Pavie, de Mantoue et de Milan.

Lorsque Pierre Damien eut appris l'élection d'Honorius, il lui adressa la lettre suivante : « Jusqu'à ce jour, mon frère, les témoins de vos mauvaises actions étaient les habitants d'une seule ville d'Italie ; maintenant vos crimes seront publiés dans toute l'étendue de l'Italie, de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Germanie.... »

Cadalous, sans s'inquiéter des mécontents, s'occupa de lever une armée, afin de rentrer de vive force dans la ville sainte ; d'abord il acheta à prix d'or les partisans d'Alexandre ; ensuite par leur entremise il entretint des intelligences dans la ville; et au jour convenu, il se présenta tout à coup aux portes de Rome, à la tête de ses troupes.

Alexandre, abandonné par sa faction, qui s'était presque entièrement vendue à son ennemi, quitta aussitôt le palais de Latran, et s'embarqua sur le Tibre pour se rendre en Toscane par la mer, afin de ramener avec lui le duc Godefroi et les vassaux de ses domaines. En effet, l'ambitieux duc se laissa éblouir par l'espoir de recevoir du pape la couronne impériale ; il rassembla à la hâte les troupes qu'il avait sous la main, et marcha sur Rome pour combattre les bandes de Cadalous, infanterie et cavalerie, qui étaient encore campées dans les prairies de Néron, auprès du Vatican.

De son côté, Didier, abbé du Mont-Cassin, avait fait distribuer des tonnes d'or en l'absence du saint-père, et avait rallié les Romains autour de lui pour repousser les partisans d'Honorius ; mais ayant osé faire une sortie jusqu'au camp de l'antipape, qu'il espérait surprendre sans défense, il fut repoussé vigoureusement et ses troupes taillées en pièces. Cadalous en fit un massacre épouvantable ; il poursuivait même les fuyards jusqu'aux portes de Rome, lorsque survint Godefroi : celui-ci chargea avec ses vieux soldats l'armée d'Honorius, la prit en flanc et la mit en pleine déroute. L'antipape lui-même tomba au pouvoir des ennemis ; mais par la promesse d'une forte rançon il détermina les officiers qui le gardaient à lui rendre la liberté ; Honorius se retira dans la ville de Parme, où il conserva malgré sa défaite le titre de pape, et l'espérance de remonter sur le trône de l'Église.

Maître du terrain, Alexandre poursuivit activement les menées criminelles qu'il entretenait en Allemagne avec Annon, archevêque de Cologne, et plusieurs autres évêques, afin de placer sur la tête de Godefroi la couronne impériale.

Par ses ordres, Annon envahit la demeure du jeune roi Henri à la tête d'une troupe armée, l'enleva malgré ses prières et ses larmes, et le fit conduire dans le palais épiscopal. Ensuite il convoqua une diète

générale dans laquelle il se fit déférer le gouvernement de l'empire pendant la minorité de Henri; il confirma solennellement l'élection du pape Alexandre, et condamna celle de Cadalous comme étant opposée aux lois de l'Église; enfin l'impératrice fut déposée de la régence et contrainte à faire un pèlerinage à Ravenne pour demander au souverain pontife le pardon de ses crimes. Agnès obéit et vint se jeter aux pieds du saint-père, le conjurant avec larmes de lui prescrire une pénitence pour racheter auprès du Christ ses adultères et les nombreux péchés qu'elle avait commis.

Alexandre se montra indulgent pour les fautes de la belle affligée; on raconte même qu'il en devint éperdument amoureux, et qu'il lui donna la direction d'un monastère situé près de la basilique de l'Apôtre, où elle vécut quinze ans. Elle fut canonisée après sa mort, sans doute parce que les prêtres la trouvèrent sanctifiée par ses amours avec un pape.

A la même époque, Florence devint le théâtre de séditions violentes qui éclatèrent entre l'évêque de la ville et Jean Gualbert, abbé de la nouvelle communauté de Vallombreuse. Ce religieux prétendait que le prélat étant simoniaque et par conséquent hérétique, n'avait pas le pouvoir d'administrer les sacrements ni d'ordonner des prêtres ; dans son zèle furibond, il parcourait les rues de Florence avec ses moines, proclamant que l'évêque Pierre était un infâme, souillé de tous les crimes, et que le peuple devait chasser ce prêtre indigne et tous ses partisans du temple du Seigneur.

Pierre, pour arrêter les déclamations de ces fanatiques et les frapper de crainte, se rendit au monastère de Vallombreuse avec des gens armés, fit saisir les moines les plus exaltés, et après les avoir dépouillés de leurs vêtements, les fit frapper de verges. Les religieux n'osèrent plus sortir de leur couvent; mais ils envoyèrent secrètement des ambassadeurs à Rome pour demander la convocation d'un concile afin qu'ils pussent dénoncer Pierre de Pavie comme un simoniaque, un concubinaire et un meurtrier ; offrant même de marcher dans un brasier ardent pour montrer la vérité de leurs accusations. Dans ces temps de troubles, le pape ne pouvant s'exposer au mécontentement des évêques, refusa d'accueillir les plaintes des religieux, et il rendit le décret suivant : « D'après les canons du synode de Chalcédoine, nous ordonnons aux moines, quelque vertueux qu'ils soient, de ne jamais montrer leur sainteté en public, et, conformément à la règle de Saint-Benoît, de rester toujours enfermés dans leur cloître; enfin, nous leur défendons, sous peine d'anathème, de se présenter jamais dans les châteaux et dans les villes, même lorsqu'ils y seraient appelés par le peuple ou par les seigneurs. »

Après la tenue du concile, il envoya le cardinal Pierre Damien à Florence, afin d'apaiser les murmures du peuple. Dans un de ses discours, cet ecclésiastique représenta aux citoyens qu'ils faisaient paraître une présomption coupable en voulant déposer un évêque qui n'était ni condamné, ni même accusé juridiquement, mais seulement soupçonné par des moines insurbordonnés qu'il avait voulu faire rentrer dans le devoir ; et il les engagea à repousser les conseils du fanatique abbé de Vallombreuse. Mais ces sages conseils ne firent qu'augmenter les désordres ; saint Jean Gualbert sortit à la tête de sa communauté, et vint jusqu'à la demeure de Damien, qu'il chargea d'outrages, le traitant d'ambitieux, de simoniaque et d'hérétique ; et il appela le peuple aux armes pour chasser le prélat et son indigne suppôt. De son côté, Pierre se prépara à résister par la force aux bandes armées qui parcouraient Florence, menaçaient d'incendier la ville et d'égorger les partisans de l'évêque.

Enfin le duc Godefroi prit des mesures vigoureuses pour faire cesser le tumulte ; il menaça les moines de les faire tous pendre aux arbres de leur abbaye, s'ils ne se retiraient promptement dans leur solitude. Cette menace eut un plein succès ; néanmoins la tranquillité ne fut pas entièrement rétablie dans le peuple ; et le lendemain une foule innombrable se rendit au monastère de Saint-Sauveur, pour conjurer les moines de rendre la paix à la ville en se soumettant au jugement de Dieu et en traversant un bûcher enflammé, comme ils en avaient fait la proposition au souverain pontife. Les moines consentirent avec joie à se soumettre à cette épreuve terrible, et ils indiquèrent le mercredi de la première semaine de carême de l'année 1063 pour le jour de cette extraordinaire cérémonie.

Pierre Aldobrandin, religieux d'une grande sainteté, fut désigné comme choisi par Dieu pour représenter la communauté dans cette circonstance solennelle. Au jour convenu, on éleva deux grands bûchers, chacun de trente pas de longueur et de dix pas de hauteur, entre lesquels on ménagea un petit sentier de trois pas de largeur, rempli de menu bois extrêmement sec, et disposé pour être bientôt réduit en charbons ardents. Les frères s'étant rendus processionnellement dans une basilique voisine de la place où se trouvait le bûcher, Pierre Aldobrandin célébra une messe solennelle, après quoi les moines s'avancèrent sur deux rangs, la croix en tête et des cierges à la main ; ils entourèrent les bûchers en chantant des cantiques, et y mirent le feu. Les bois, entremêlés de sarments et de fagots desséchés, s'enflammèrent en peu d'instants, et la chaleur devint si forte, que les religieux furent obligés de quitter la place qu'ils occupaient.

Alors la multitude innombrable qui assistait à ce spectacle vit Pierre Aldobrandin approcher seul de ces brasiers ardents, quitter la chasuble avec laquelle il avait célébré le divin mystère, et d'un pas grave s'avancer vers les bûchers, tenant d'une main la croix, et de l'autre son mouchoir pour essuyer la sueur qui couvrait son front. Lorsqu'il fut arrivé devant le sentier qui séparait les deux foyers, et qui se trouvait rempli de charbons ardents jusqu'à la hauteur du genou, il s'arrêta et fit le signe de la croix. Le peuple était dans un recueillement solennel ! ! ! Alors un des religieux s'adressant à la foule, somma les citoyens, les clercs et les nobles de faire le serment d'abandonner la cause de l'évêque, si leur frère sortait sain et sauf de cette terrible épreuve. Tous le jurèrent.

Aussitôt Aldobrandin entonna un chant religieux pour supplier Dieu de le préserver au milieu des

flammes, comme autrefois il avait préservé de tout mal les trois jeunes hommes, ses prophètes, dans la fournaise de Babylone.

« Ensuite, ajoute Baronius, on le vit les pieds nus entre les deux bûchers embrasés, qui laissaient échapper d'immenses tourbillons de flammes, au milieu desquelles il marchait majestueusement comme s'il eût été sur des roses dans une belle allée garnie d'arbres, et rafraîchie par une brise dont le souffle aurait tempéré les ardeurs du soleil. Les flammes ondoyantes semblaient poussées doucement par une puissance miraculeuse dans les plis de son aube, qu'elles enflaient comme une voile en la rendant d'une blancheur plus éclatante que celle de la neige ; elles faisaient voltiger les franges de son manipule, les extrémités de son étole, ses cheveux et les poils de sa barbe, sans laisser aucune trace.

« On remarqua même, dit l'historien, qu'au moment où Aldobrandin entra dans le bûcher, le feu perdit l'énergie dévorante de sa chaleur, et ne conserva que sa lumière étincelante pour éclairer le triomphe du saint moine.

« Lorsqu'il fut parvenu à l'autre extrémité, Aldobrandin s'aperçut qu'il avait laissé tomber son mouchoir au milieu du sentier ; il retourna tranquillement sur ses pas, ramassa son mouchoir, et sortit radieux des bûchers. Aussitôt les assistants entonnèrent les louanges de Dieu ; et ayant élevé Aldobrandin sur leurs épaules, ils le portèrent en triomphe à son monastère de Saint-Sauveur. Ensuite les moines envoyèrent au pape la relation de cet événement merveilleux, et le supplièrent de nommer un nouveau prélat pour remplacer l'indigne évêque, hérétique et concubinaire, qui avait été condamné par le jugement de Dieu. »

Maimbourg affirme que cette aventure est attestée d'une manière si authentique par les légendaires contemporains, qu'on ne saurait la révoquer en doute. Cependant Alexandre II, qui connaissait probablement le secret de traverser les flammes, repoussa encore la demande des moines ; il répondit en politique habile, qu'il ne voulait pas contester l'exactitude d'un miracle accompli en présence de toute une ville, et qui était affirmé par les attestations des moines, du clergé, des grands et des magistrats ; et que d'ailleurs il se garderait bien de faire faire une enquête sur ce qui s'était passé, pour ne pas discréditer la religion aux yeux des fidèles ; qu'il félicitait donc le vénérable abbé de posséder dans son couvent un moine dont la sainteté avait mérité de Dieu une marque aussi éclatante de sa protection. Il ajoutait qu'après cette manifestation éclatante il aurait déjà déposé l'évêque de Florence, si celui-ci ne lui eût écrit qu'il voulait également tenter l'épreuve du feu, s'engageant à exécuter le miracle au même lieu et de la même manière que saint Aldobrandin. « Mais je n'ai pas voulu lui accorder cette faveur, disait le saint-père, dans la crainte que Dieu, en opérant un second miracle, ne vous enlevât la gloire que votre monastère vient d'acquérir. Nous avons même usé de rigueur contre l'évêque Pierre, et nous lui avons ordonné de s'absenter de Florence pendant quelques mois ; cependant nous ne pouvions plus le suspendre des fonctions épiscopales après lui avoir refusé de tenter à son tour le jugement de Dieu. Nous vous exhortons donc, dans l'intérêt de votre communauté, à calmer le peuple et à vous préparer à recevoir dignement votre prélat à son retour. » Les moines redoutant qu'une nouvelle épreuve ne fît connaître leur fourberie, s'empressèrent de publier que l'évêque s'était amendé, et que Jésus-Christ lui avait pardonné à la prière d'Aldobrandin.

Ce saint religieux, que l'on appela par la suite Petrus Igneus ou Pierre de feu, était d'une ignorance extrême, et remplissait dans son couvent les fonctions de gardeur de vaches ; on le nomma cependant abbé d'un autre monastère, et lorsque le cardinal Hildebrand devint pape, il le fit cardinal évêque d'Albano, afin de se servir du crédit qu'il s'était acquis en Italie depuis son fameux miracle.

L'antipape Cadalous se maintenait toujours à Parme ; et à force d'intrigues, il parvint à faire entrer dans son parti le duc Godefroi, la première cause de son expulsion de Rome. Ce prince, mécontent des lenteurs d'Alexandre, qui ne remplissait pas la promesse qu'il lui avait faite de placer sur sa tête la couronne impériale, résolut de conduire Honorius dans la ville sainte, et de l'introniser l'épée à la main. Pierre Damien, instruit des projets du duc de Lorraine, lui adressa une lettre énergique, pour l'exhorter à abandonner ses projets de révolte contre le pape Alexandre. En même temps l'archidiacre Hildebrand écrivit une lettre au roi Henri, ou plutôt à l'archevêque Annon, qui s'était fait déclarer régent du royaume ; il avertissait la cour d'Allemagne des desseins ambitieux de Godefroi, de son alliance avec Cadalous, et il ajoutait : « La puissance royale et la puissance sacerdotale sont unies en Jésus-Christ dans le ciel ; elles doivent également former une alliance indissoluble sur la terre ; car chacune a besoin du concours de l'autre pour dominer les peuples. Le sacerdoce est protégé par la force de la royauté, et la royauté est appuyée par l'influence du sacerdoce ; le roi porte l'épée pour frapper les ennemis de l'Église, le pape porte les foudres de l'anathème pour terrasser les ennemis du souverain. Que le trône et l'Église s'unissent donc, et le monde entier subira leur loi ! »

Annon craignant de perdre la puissance souveraine si le duc de Lorraine parvenait à l'empire, se détermina à se rendre à Rome pour faire condamner Honorius par un concile général, afin qu'il n'eût plus le droit de consacrer légitimement l'empereur ; il abandonna aussitôt l'Allemagne, traversa la Lombardie, la Toscane, et arriva dans la ville sainte sans même avoir prévenu le saint-père de sa visite.

Dans la première entrevue, l'archevêque apostropha durement le pape, et lui demanda pourquoi il avait accepté le pontificat sans l'ordre et sans le consentement du roi, qui seul avait le droit de nommer les pontifes. Mais l'archidiacre Hildebrand et les évêques qui étaient présents se récrièrent contre cette prétention, et répondirent au métropolitain que, selon les canons, les souverains temporels n'avaient aucun droit sur l'élection des papes ; ils citèrent, à l'appui de leur assertion, de nombreuses décrétales et plusieurs passages des Pères. Annon,

à ce que rapporte Damien, se rendit à cette opinion; il reconnut que les cardinaux seuls avaient le pouvoir d'élire les papes, et il s'engagea à reconnaître Alexandre comme chef légitime de l'Église au nom de Henri IV, si le saint-père consentait à se justifier dans un concile du crime de simonie dont il était accusé par les partisans d'Honorius.

Tous les prélats de Rome et de la Lombardie furent invités à se rendre à Mantoue, où devait se tenir le synode. Alexandre, défendu par Pierre Damien, fut reconnu innocent, et Honorius II fut condamné comme simoniaque et concubinaire par cette assemblée de prêtres sacriléges. Néanmoins, les foudres ecclésiastiques n'épouvantèrent point l'intrépide Cadalous; lorsque l'archevêque de Cologne eut quitté l'Italie, il s'approcha des murs de Rome, gagna les capitaines qui gardaient la ville, fit distribuer de l'argent à leurs soldats, et pénétra avec ses bandes armées jusque dans la cité Léonine, dont il s'empara pendant la nuit.

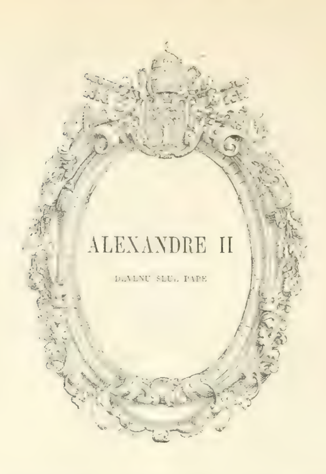
A la nouvelle de ce coup de main, les cardinaux firent sonner toutes les cloches, appelèrent le peuple aux armes, firent ouvrir les celliers de l'Église, et entraînèrent la populace furieuse et gorgée de vin devant la basilique de Saint-Pierre. Les soldats d'Honorius furent tellement épouvantés, qu'ils se sauvèrent du temple, laissant l'antipape presque seul et à la merci de la faction d'Alexandre : mais au moment où les portes de l'église allaient céder sous l'effort des assaillants, Cencius, fils du préfet de Rome, vint au secours d'Honorius avec ses gardes, culbuta les assiégeants, l'enleva de la cité Léonine et le conduisit dans le château Saint-Ange. A peine Cadalous fut-il renfermé dans cette forteresse, que les troupes d'Alexandre, revenant de leur première surprise, investirent le château et en formèrent le siége, mais inutilement.

Le fourbe Cencius conserva son prisonnier pendant deux ans ; au lieu d'être le protecteur d'Honorius, ainsi qu'il l'avait promis, il se fit son geôlier, le menaçant chaque jour de le livrer au pontife Alexandre, afin de lui arracher de l'argent. D'autre part, il soutirait des sommes considérables au saint-père en le menaçant de faire évader son compétiteur et de le rétablir sur le saint-siége.

Enfin Honorius, s'étant procuré secrètement des habits de pèlerin, s'échappa pendant la nuit et arriva au bourg de Barrette, d'où il gagna Parme. Cadalous continua à exercer dans cette ville les fonctions pontificales ; il consacra des évêques, composa des bulles et excommunia Alexandre II; mais il n'eut pas la satisfaction de renverser son compétiteur, une maladie grave, causée par les privations et par les mauvais traitements dont Cencius l'avait accablé, le conduisit au tombeau vers la fin de l'année 1066.

La plupart des auteurs ecclésiastiques désignent Cadalous sous le nom d'antipape, non à cause de l'irrégularité de son élection, car ils avouent que celle d'Alexandre n'était pas canonique, et que tous deux étaient des intrus sur le saint-siége; mais ils le rejettent du catalogue des pontifes à cause de la corruption de ses mœurs. Nous blâmons cette sévérité extraordinaire; car si l'on ne pouvait compter au rang des papes légitimes que ceux qui ont été vertueux, on réduirait les successeurs de saint Pierre à un si petit nombre, que les adorateurs de la pourpre romaine en seraient eux-mêmes stupéfaits!





Secte des incestueux. — Abus des excommunications. — Troubles à Milan. — Alexandre introduit en Espagne le rite latin à la place du rite mozarabique. — Discussions entre l'empereur Henri et le pontife. — Alexandre vend ses absolutions. — Révolutions en Angleterre. — Le pontife fait une constitution pour la Grande-Bretagne. — Droit de dîmes attribué à l'archevêque de Mayence. — Le pape cite l'empereur à comparaître à Rome pour y être jugé. — Mort d'Alexandre.

Pendant que le pontife Honorius et son compétiteur se disputaient le trône de saint Pierre, de grands troubles agitaient l'Italie au sujet des mariages défendus par l'Église à différents degrés de parenté, et que permettaient néanmoins les lois séculières. Alexandre ayant convoqué un concile pour décider cette importante question, l'Assemblée, composée d'évêques et de légistes, après avoir longtemps examiné les lois civiles et les canons, conclut que l'on devait compter les degrés de parenté selon l'ancienne coutume de l'Église, et défendit, sous peine d'anathème, de contracter des mariages entre parents avant la septième génération. Malgré cette décision ridicule rendue par le saint-siége, les Italiens continuèrent à suivre les usages des provinces ; de là prit naissance une secte que l'on nomma la secte des incestueux.

« Ce dédain des foudres ecclésiastiques, affirme Damien, vient de l'abus que les papes font de cette punition terrible. Dans toutes les décrétales on prononce la peine d'anathème contre ceux qui se refuseront de se soumettre aux ordres des pontifes ; ce qui envoie dans les enfers un nombre infini d'âmes chrétiennes, avant même qu'elles aient aperçu la faute qu'elles ont commise. Ainsi, c'est tendre des piéges à ceux qui croient marcher en sûreté. Dans les tribunaux séculiers on proportionne la peine au délit, par la privation de la liberté, par la confiscation des biens, ou simplement par une amende ; mais dans l'Église, pour la moindre contravention, on est séparé de Dieu même ; ce qui ferait supposer que tous les péchés sont égaux, à l'exemple des stoïciens. Saint Grégoire et les premiers pontifes n'en ont pas usé de cette manière ; ils ne prononçaient l'anathème qu'en matière de foi ; suivons donc leur exemple, et mettons dans nos décrétales l'amende pécuniaire ou quelque autre peine, contre les transgresseurs des lois du saint-siége. »

Les sages conseils de Damien ne furent point écoutés, et les papes continuèrent à inonder les royaumes de leurs bulles d'excommunication. Après la mort de son compétiteur, Alexandre II poursuivit avec acharnement les ecclésiastiques qui avaient embrassé le parti de Cadalous, et il ne leur laissa ni trêve ni repos qu'il ne les eût tous soumis à son autorité. Le duc Godefroi lui-même fut obligé de rechercher l'alliance du pontife, et afin de lui faire oublier la protection qu'il avait accordée à Honorius, il consentit à déclarer la guerre aux Normands, qui, au mépris des traités, s'étaient emparés de plusieurs places des États de l'Église.

Cette guerre fut promptement terminée ; Godefroi, après quelques escarmouches, refoula ces peuples devant lui jusqu'aux environs d'Aquin ; comme ils se trouvaient acculés à des montagnes sans pouvoir continuer leur retraite et sans oser livrer bataille à un ennemi aussi puissant, ils lui demandèrent la paix, offrant de restituer au pape tous les domaines

qu'ils avaient usurpés, et de payer une somme considérable pour les frais de la guerre. Ces conditions furent acceptées, et Godefroi rentra dans son duché avec la bénédiction du saint-père.

Quelques troubles éclatèrent ensuite à Milan à l'occasion des violentes déclamations du moine saint Arialde, qui, voulant imiter Aldobrandin, accusait publiquement Guy, son métropolitain, d'adultère et de sodomie, afin de le faire déposer de son siége.

Arialde, à l'instigation du pape Alexandre et des cardinaux, qui lui avaient ordonné de résister par la violence aux ennemis de Jésus-Christ ou de son vicaire, poussa le peuple à la révolte, et vint lui-même assiéger le palais épiscopal à la tête d'une troupe furieuse; mais Guy ayant pénétré les intentions secrètes du pontife, qui voulait substituer son autorité à la sienne, prit des mesures énergiques; il fit une sortie avec ses hommes d'armes, s'empara du moine, et lui donna la couronne du martyre en le faisant décapiter.

Après cette exécution, le calme se rétablit; mais l'archevêque craignant de nouveaux désordres, se détermina à envoyer au pape une lettre de soumission, qu'il fit accompagner de riches présents. L'or fut tout-puissant sur l'esprit d'Alexandre; non-seulement l'ambassadeur obtint pour Guy l'approbation du saint-père pour la sévérité qu'il avait déployée pendant ces troubles, mais encore il le renvoya avec deux légats, Ménard, cardinal évêque de Sainte-Ruffine, successeur d'Humbert, et Jean, prêtre-cardinal, qui remirent le pallium au métropolitain de Milan, contre une somme d'argent qui avait été stipulée.

Ensuite les députés publièrent cette singulière constitution: « Les clercs et les laïques qui nous avaient fait serment de réprimer les déplorables désordres du clergé de Milan, et qui, sous ce prétexte louable, ont brûlé, pillé, violé et massacré les habitants des villes et des champs, seront glorifiés dans le ciel; mais nous leur défendons d'en user ainsi à l'avenir. Actuellement ils doivent vivre selon la morale chrétienne, et déférer les coupables à leur archevêque, aux chanoines de leurs églises, ou aux autres suffragants. Et comme la plupart sont plus touchés des peines temporelles que des peines éternelles, nous condamnons ceux qui enfreindront la présente décrétale, s'ils sont dans le clergé, à payer au saint-père cent livres de deniers, et nous prononçons contre eux l'interdiction jusqu'au jour où ils auront payé l'amende; s'ils sont nobles, nous les condamnons à payer vingt livres; s'ils sont vilains, ils payeront dix livres; les négociants, cinq, et les autres à proportion : le tout au profit du saint-siége. Et que chacun obéisse. »

Alexandre, à l'exemple de ses prédécesseurs, voulut étendre sa domination sur toutes les Églises, et il envoya en Espagne, avec le titre de légat, le cardinal Hugues le Blanc, qui parvint à introduire dans le royaume d'Aragon le rite latin au lieu du rite mozarabique, qui était usité dans toute la péninsule. Hugues vint ensuite en Aquitaine; il convoqua un concile à Auch, et fit confirmer dans cette assemblée l'indépendance du couvent de Saint-Orens, privilége que les moines lui avaient acheté pour des sommes considérables. De là, il se rendit à Toulouse, où il tint un autre synode. Les Pères qui composaient la réunion prononcèrent divers jugements contre les simoniaques, rétablirent l'église de Leitoure, qui avait été changée en monastère, et jurèrent une obéissance aveugle au pontife.

L'année suivante, la division éclata entre l'autel et le trône: l'empereur Henri, lassé des désordres de Berthe, sa femme, prit la résolution de la répudier, il en informa l'archevêque de Mayence, qui approuva sa détermination, et en écrivit au pape, pour qu'il confirmât la dissolution du mariage, ou pour qu'il donnât ses pouvoirs à des légats qui se rendraient à Mayence afin de prononcer dans cette mémorable affaire. Pierre Damien fut choisi par le souverain pontife pour le représenter en Allemagne; mais au lieu d'apporter le consentement du saint-père au divorce de l'empereur, il vint lui défendre de se séparer de son épouse adultère, et il déposa même le métropolitiain de Mayence, parce que, de son autorité privée, il avait consenti à une séparation dont le pape était le seul dispensateur.

Henri, instruit des dispositions hostiles de Damien, quitta aussitôt Mayence et se prépara à rentrer en Saxe: mais ses favoris lui représentèrent qu'il agissait avec imprévoyance en rompant aussi brusquement une assemblée composée des premiers seigneurs de ses États, et qu'il devait éviter d'augmenter le nombre des mécontents s'il désirait obtenir une séparation entre lui et l'impératrice. Le prince approuva leurs conseils et se rendit à Francfort, où il convoqua un nouveau synode.

Les Pères s'étant réunis, Pierre Damien, au nom d'Alexandre, prit la parole en ces termes : « Votre conduite, seigneur, envers votre chaste épouse Berthe est indigne non-seulement d'un souverain, mais encore d'un chrétien. Prenez garde, prince, de braver les lois divines et humaines qui vous condamnent; Rome a des armes terribles qui empêcheront que le scandale de votre exemple ne pervertisse vos sujets, et qui ébranleront votre autorité impériale jusque dans ses fondements. Je vous ordonne de vous conformer aux ordres suprêmes du pontife; autrement vous nous forceriez à employer contre vous la sévérité des canons, et à vous retirer cette couronne impériale dont vous vous êtes déjà montré indigne en trahissant la religion. » Les évêques applaudirent à ce discours, et déclarèrent que le pape agissait sagement, et qu'ils soutiendraient ses décisions.

Henri se leva dans une grande agitation et leur répondit : « Puisque le pape l'ordonne, je me ferai violence, et je porterai le fardeau de l'adultère pour l'édification de mes peuples ! »

Le pontife, qui se montrait si intraitable sur la question de divorce, ne manifestait pas la même rigidité dans ses autres jugements; ainsi Herman, évêque de Bamberg, qui avait été excommunié par le saint-siége pour crimes de simonie et d'inceste authentiquement prouvés, continuait, malgré l'anathème qu'il avait encouru, d'exercer les fonctions épiscopales. Alexandre, instruit de cette circonstance, écrivit aux métropolitains Annon et Sigefroy qu'ils eussent à comparaître à Rome avec Herman, afin qu'il fût une seconde fois condamné dans un concile. Les prélats obéirent; mais l'évêque coupable

eut soin d'emporter avec lui des sommes considérables, qui adoucirent la colère du pape ; et non-seulement Alexandre le rétablit dans sa dignité, mais encore il lui accorda le pallium et tous les priviléges attachés aux siéges archiépiscopaux.

Lambert de Schafnabourg raconte que dans un grand festin que le saint-père donna à ces trois prélats, dans un moment où les fumées des vins généreux avaient troublé sa raison, il avoua qu'il ne regardait pas la simonie comme un crime, et que s'il déposait les prêtres simoniaques et concubinaires, c'était pour leur vendre l'absolution ; qu'au contraire il approuvait fort les évêques qui avaient des maîtresses et qui savaient grossir leurs trésors.

Quelques années avant ces événements, une grande révolution s'était accomplie en Angleterre ; Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, venait de faire la conquête de cette île. Alexandre s'empressa d'envoyer à l'usurpateur un étendard béni, avec une investiture qui dépossédait Hérald, le roi légitime. Guillaume, pour reconnaître les procédés du saint-siége, ou plutôt par suite d'un pacte conclu entre lui et la cour de Rome, augmenta la taxe de Saint-Pierre, et doubla les dîmes que les Anglais payaient au clergé ; en outre, il envoya au pape une grande quantité d'or et d'argent monnayé, des vases sacrés, et l'étendard du roi Hérald, sur lequel était brodé un homme armé couvert d'une armure de pierreries.

Bientôt des légats et des moines italiens vinrent s'abattre sur cette nouvelle conquête, et ils établirent sur toutes les Églises la domination pontificale. Rapin Thoiras affirme « qu'ils taillèrent et rognèrent les affaires ecclésiastiques comme il leur plut. » Lanfranc fut nommé métropolitain de Cantorbéry, Thomas, archevêque d'York, et tous deux se rendirent à Rome l'année suivante pour faire leur soumission au pape. Alexandre, pour les récompenser de leur zèle, leur donna le pallium et les combla d'honneurs, surtout Lanfranc, devant lequel il se leva par déférence, ajoutant : « Je ne vous rends pas cet honneur, mon frère, parce que vous êtes évêque de Cantorbéry, mais parce que j'ai été votre disciple au monastère de Bec. » Il chargea les prélats d'une lettre pour Guillaume le Bâtard, dans laquelle il prodiguait à ce prince les éloges les plus outrés ; il terminait ainsi : « Nous vous engageons à suivre les conseils de Lanfranc pour les intérêts de l'Église ; car nous lui avons accordé toute l'autorité du saint-siége sur leê affaires ecclésiastiques de l'Angleterre. Nous l'autorisons à conserver les moines dans les cathédrales, et nous défendons aux clercs d'employer le secours de la puissance séculière pour chasser les religieux de la basilique de Saint-Sauveur de Cantorbéry et des autres églises métropolitaines. »

Mais pendant que le pontife disposait à son gré du royaume et de l'Église d'Angleterre, Henri IV, irrité contre le saint-siége et contre les évêques qui l'avaient contraint à vivre avec Berthe, son épouse adultère, se vengeait sur les malheureux peuples des outrages qu'il avait reçus. Le prince entoura de forteresses toutes les villes de la Saxe et de la Thuringe ; et après avoir établi dans ces châteaux de nombreuses garnisons, il organisa le pillage des provinces. Par ses ordres les troupes ravagèrent les campagnes, détruisirent les moissons, violèrent les filles et les femmes, incendièrent les chaumières et massacrèrent les cultivateurs.

Pour justifier ces violences, Sigefroy, métropolitain de Mayence, conseilla au roi de faire décréter par un concile, qu'il était permis aux souverains de vendre ou d'égorger leurs sujets lorsqu'ils ne pouvaient plus payer les impositions. Cette affreuse assemblée fut convoquée à Erford pour le 10 mars 1073, et des prêtres osèrent déclarer que Dieu autorisait les rois à massacrer les peuples lorsqu'ils refusaient l'impôt ou la dîme. Malgré cette abominable décision, quelques nobles saxons se réunirent aux citoyens de la Thuringe, et vinrent faire des remontrances au roi, le menaçant d'en appeler au saint-siége. Henri, exaspéré par cette opposition, entra dans un accès de fureur, et au milieu de ses imprécations il fit le serment que si quelqu'un de ses sujets avait l'audace d'écrire à Rome, il le ferait expirer au milieu des plus terribles supplices, lui et tous les siens, et qu'il couvrirait les provinces de si grands désastres, que l'on en garderait le souvenir pendant plusieurs siècles.

Néanmoins deux hommes courageux instruisirent le saint-père des exactions dont ils étaient victimes. Aussitôt Alexandre écrivit au prince qu'il eût à se rendre à Rome pour être jugé par un concile ; mais le saint-père ne vécut pas assez pour donner suite à cette affaire ; il mourut subitement le 20 avril 1073, après avoir tenu le saint-siége pendant onze ans et demi.

Alexandre contribua beaucoup à augmenter les richesses de l'Église en instituant l'offrande des prémices, impôt imité de la loi mosaïque, qui commandait aux Juifs de donner à leurs prêtres les premiers fruits des arbres et les premiers-nés des troupeaux.

Ce pontife, si l'on en croit Guillaume de Poitiers, était éloquent, instruit et digne de commander à l'Église universelle ; il cite quelques-unes de ses décisions qui sont remarquables par leur esprit de sagesse. Par exemple, le saint-père prétendait qu'un mari ne pouvait pas embrasser la vie monastique sans l'autorisation de sa femme, parce que l'époux n'avait pas le droit de la forcer à la continence, si elle refusait de s'y soumettre. Il voulait qu'un prêtre attaqué du mal caduc fût interdit, et qu'un ecclésiastique coupable d'homicide fût enfermé dans un cloître, et soumis à une dure pénitence pendant quatorze ans . . . .

Léon et Désidérius nous représentent Alexandre comme un pape d'une grande sainteté, et doué du don des miracles. « Il délivra, ajoutent-ils, de l'esprit du mal un moine du Mont-Cassin ; et un jour, une femme boiteuse ayant bu quelques gouttes de l'eau qui lui avait servi à laver ses mains, fut guérie miraculeusement. »



Histoire de Grégoire avant son avénement au trône de Saint-Pierre. — Il est surpris en adultère avec une jeune servante de son monastère. — Élection d'Hildebrand, l'empoisonneur de papes. — Portrait de Grégoire VII. — Lettre du saint-père à Didier, abbé du Mont-Cassin. — Actions singulières du pape. — Ses fourberies dans les affaires de l'Allemagne. — Henri refuse aux légats du saint-siége la permission de tenir un concile dans son royaume. — Projet de la première croisade. — Le pape se brouille avec la cour de France. — Lettres de Grégoire aux évêques français. — Révolte des prêtres concubinaires. — Le roi Henri méprise les foudres du pape. — Conjuration contre le pontife. — Grégoire est déposé du saint-siége. — Lettre de Henri IV contre le pape. — Grégoire dépose le roi de Germanie. — Le pontife est excommunié par un concile. — Lettre du saint-père sur l'excommunication des rois. — Henri est abandonné par ses sujets. — Machiavélisme du pape. — Le saint-père fait étrangler Béatrix sa maîtresse dans une nuit de débauche. — Amours scandaleux de la comtesse Mathilde et de Grégoire VII. — Henri est réduit à la dernière extrémité par l'excommunication du saint-siége. — Il passe en Italie. — La comtesse Mathilde fait empoisonner son mari. — Le pape se sauve à Canosse avec sa maîtresse. — Lâcheté du roi de Germanie. — Indignation des Lombards. — Henri fait des préparatifs de guerre contre le pontife. — Rodolphe de Souabe est élu roi de Germanie par les légats de Grégoire. — Plaintes des Allemands contre le pape. — Concile de Rome. — Rétractation de Bérenger. — Le pape excommunie et dépose le roi de Pologne. — Il veut forcer le roi d'Angleterre à faire hommage au saint-siége. — Le pontife est déposé du saint-siége et Guibert de Ravenne nommé à sa place. — Accusation de magie contre Grégoire. — Résolutions guerrières du saint-père. — Le roi Henri remporte une victoire éclatante sur Rodolphe de Souabe. — Fausse prophétie du saint-père. — La comtesse Mathilde se dévoue pour le pape son amant. — Henri assiége Rome et s'empare de la ville sainte par trahison. — On attente à la vie du pape. — Robert Guischard sauve le pontife. — Mort de Grégoire VII. — Maximes politiques de Grégoire. — Histoire du culte sous son pontificat.

Enfin l'ambitieux Hildebrand, ce moine fanatique, cet empoisonneur de papes, que nous avons vu lutter avec opiniâtreté contre toutes les puissances temporelles, monta sur la chaire de saint Pierre, après avoir enterré huit pontifes, qui furent les instruments de sa politique et les victimes de son ambition. Il était Italien de naissance; son père, appelé Banizon, exerçait à Rome la profession de charpentier; sa mère entretenait des relations incestueuses avec son frère, abbé du monastère de Notre-Dame au mont Aventin, et quelques auteurs affirment qu'Hildebrand fut le fruit de leurs amours. Il fut élevé par son oncle, qui prit un soin extrême de son éducation; et lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, il fut envoyé en France pour continuer ses études dans la célèbre abbaye de Cluny.

Quelques années après, son éducation étant terminée, Hildebrand résolut, avant de retourner à Rome, de visiter la cour de l'empereur Henri le Noir, afin d'y faire entendre la parole de Dieu; ses sermons obtinrent un succès si prodigieux, que les évêques les plus lettrés de cette époque quittaient leurs diocèses pour venir l'écouter. Sur le bruit de sa renommée, Léon IX se hâta de le rappeler en Italie, et se l'attacha en qualité de conseiller. Il lui donna en outre le monastère de Saint-Paul, qui était dans un état déplorable, et dont l'église servait d'écurie aux bestiaux; les moines de cette abbaye, au lieu de remplir leurs devoirs religieux, s'occupaient de débauches, et vivaient publiquement avec des courtisanes qu'ils avaient introduites dans le couvent, et qui les servaient au réfectoire.

Hildebrand, en prêtre rusé, fit d'abord paraître une grande rigidité dans ses mœurs; il réforma les abus, remit la discipline en vigueur, et voulut chasser du couvent les femmes qui s'y trouvaient; mais ayant été surpris lui-même en adultère avec une des plus jolies servantes, il fut obligé, pour éviter un scandale qui aurait démasqué son hypocrisie, de revenir sur sa première décision, et à autoriser les moines à conserver des femmes dans le couvent. La raison qu'il donna au saint-père pour expliquer le changement de ses idées, fut qu'il avait reconnu qu'elles entendaient mieux que les frères l'économie et l'ordre domestiques.

Après la mort de Léon, son successeur Nicolas éleva Hildebrand au rang d'archidiacre de l'Église romaine, et lui accorda une grande autorité sur le clergé. Les autres pontifes l'employèrent également auprès des princes et des rois en qualité d'ambassadeur du saint-siége, à cause de sa grande réputation d'adresse et d'éloquence. Enfin, le jour des funérailles d'Alexandre II, les cardinaux et les autres ecclésiastiques s'assemblèrent dans la basilique de Saint-Pierre ès Liens pour délibérer sur le choix d'un nouveau pontife; les uns proposaient Didier, abbé du Mont-Cassin; les autres voulaient nommer Jérôme, prêtre vénérable, du titre de Sainte-Ruffine; mais aucun d'eux ne songeait à élever au saint-siége le fils de la femme incestueuse du charpentier Banizon.

Tout à coup quelques prêtres qui s'étaient adroitement mêlés au peuple, s'écrièrent : « Hildebrand est pape! saint Pierre l'a élu! » Leurs paroles excitèrent de bruyantes acclamations; la foule se porta aussitôt vers l'église où les cardinaux étaient réunis, faisant entendre les mêmes cris : « Hildebrand est pape! saint Pierre l'a élu! » Les cardinaux effrayés n'osèrent point résister à cette manifestation publique, et signèrent aussitôt le décret qui élevait Hildebrand sur le saint-siége. Il fut intronisé sous le nom de Grégoire VII.

Le cardinal Bennon affirme qu'Hildebrand entra dans le conclave suivi de gens armés, et qu'il employa la terreur pour forcer les suffrages et usurper ainsi la suprême dignité de l'Église. « Il savait par expérience, ajoute cet historien, que la chaire pontificale est le premier trône du monde; il connaissait tous les avantages de la papauté, et les arcanes du palais de Latran n'avaient pas de mystères pour lui. Il s'était rendu tellement puissant dans l'Église, que Damien l'appelait le maître des papes; et qu'un jour il lui dit, en présence de plusieurs évêques : « J'honore le saint-père comme tout ecclésiastique doit « le faire; mais vous, je vous adore à deux genoux, « parce que vous faites nos pontifes empereurs, et « parce que ceux-ci vous ont fait dieu! »

Un autre historien, Heydegger, assure qu'il parvint au saint-siége avec l'aide de Satan; il l'accuse d'avoir été sorcier, magicien et le plus abominable des hommes. Les auteurs ecclésiastiques en font, au contraire, un pontife incomparable; ils ne peuvent trouver d'assez magnifiques éloges pour glorifier sa science et ses vertus; ils le font descendre de l'illustre maison des comtes de Petiliage, et soutiennent que les autres versions sur sa naissance sont des fables inventées par ses ennemis.

Grégoire VII était âgé de soixante ans lorsqu'il fut élevé sur le siége de saint Pierre; il était gros et court, et la nature lui avait refusé les dons extérieurs; mais, en retour, son âme était grande, son esprit vigoureux et éclairé. Il possédait une profonde érudition des sciences divines, et particulièrement de la législation religieuse et des coutumes de l'Église. Ardent, impérieux, entreprenant et audacieux, Hildebrand poursuivit toutes ses entreprises avec une énergie sauvage, fit preuve d'un courage intrépide qu'aucun obstacle n'arrêtait, et d'une inflexibilité qui ne reculait ni devant les trahisons, ni devant les infamies, ni devant les crimes; aussi les historiens l'ont-ils accusé d'avoir empoisonné les papes ses prédécesseurs, pour se frayer le chemin au trône pontifical.

Dès le lendemain de son élection, l'hypocrite Hildebrand, désirant prévenir les réclamations de Didier son compétiteur pour la chaire de saint Pierre, s'empressa de lui écrire la lettre suivante, qu'il fit porter au Mont-Cassin par un camérier : « Le pape Alexandre n'est plus, mon frère, et sa mort est retombée sur moi pour m'accabler; elle m'a déchiré les entrailles et m'a précipité dans un abîme. Pendant qu'on célébrait sur ses dépouilles mortelles l'office des trépassés, un grand tumulte s'est élevé dans le peuple; des prêtres se sont emparés de moi comme des insensés, et m'ont porté sur leurs épaules au palais de Latran, où ils m'ont fait asseoir sur la chaire de l'apôtre; en sorte que je puis m'écrier avec le prophète : « Je suis venu en haute mer, et mon front « est ravagé par la tempête. » Je ne vous entretiendrai pas plus longtemps de mes peines; seulement je réclamerai de votre charité les prières de vos frères, afin que Dieu me soutienne dans le péril que je voulais éviter. Nous vous attendons dans notre palais, mon frère, car vous savez combien l'Église romaine a besoin de votre dévouement et de votre prudence. Saluez de ma part l'impératrice Agnès et le vénérable Rainald, évêque de Côme, et priez-les de me continuer leur affection et leurs prières. »

Depuis longtemps Hildebrand travaillait à enlever aux empereurs les droits qu'ils avaient conquis sur l'Église de Rome; devenu pape lui-même, il se servit de l'expérience qu'il avait acquise dans sa longue carrière, et prépara le succès de sa politique par des voies détournées. D'abord il affecta une grande déférence pour le roi Henri; il lui envoya Didier comme ambassadeur, pour l'instruire de son élection et le supplier de ne pas la confirmer; parce qu'il préférait, affirmait-il, l'humble retraite d'un monastère à la splendeur des palais. Mais personne ne fut dupe de son hypocrisie; et le concile de Brixen, assemblé par le prince pour recevoir les légats du nouveau pape, accusa Hildebrand d'avoir usurpé la tiare, et refusa de confirmer sa nomination.

Grégoire voyant la tournure que prenaient ses affaires, s'empressa d'écrire à Didier pour lui reprocher sa tiédeur dans une question aussi importante, et il l'accusait même d'apporter des entraves à sa nomination par esprit d'envie. Le vénérable abbé, qui avait vu ses espérances renversées par l'astucieux Hildebrand, lui répondit : « Si je suis trop lent, vous êtes trop pressé, puisque, sans même

attendre l'inhumation d'Alexandre, vous avez usurpé le saint-siége contre toutes les lois canoniques. »

Henri désirant s'instruire de la vérité des accusations intentées contre le saint père, envoya le comte Eberhard à Rome, avec le titre de commissaire de l'empire, pour prendre des informations auprès du clergé et du peuple, et pour connaître les motifs qui les avaient engagés à élire un pape sans le consentement du souverain.

Aussitôt qu'Eberhard fut entré dans la ville sainte, Grégoire alla à sa rencontre à la tête du clergé ; il se disculpa de toutes les accusations dont on l'avait chargé, et protesta que jamais il n'avait ambitionné la suprême dignité de l'Eglise. « Dieu en est témoin, ajouta-t-il; les Romains m'ont élu contre ma volonté, et m'ont fait violence pour m'introniser. Quant à l'ordination, je l'ai refusée malgré toutes leurs instances, et je la refuserai jusqu'au jour où une députation expresse du roi et des seigneurs de l'Allemagne me fera connaître leur volonté. »

Henri, trompé par la soumission apparente d'Hildebrand, consentit enfin à envoyer à Rome Grégoire de Verceil, pour confirmer l'élection du pontife et pour assister à sa consécration. La cérémonie eut lieu le jour même de l'arrivée de l'ambassadeur du prince.

Néanmoins le pontife, avant son ordination, avait exercé l'autorité suprême comme s'il eût été assuré d'être reconnu chef légitime de l'Église. Déjà Ebbes, comte de Champagne, avait traité avec lui, moyennant des sommes très-importantes et des conditions avantageuses au saint-siége, pour recevoir l'investiture du royaume d'Aragon, dont il voulait faire la conquête ; car à cette époque on regardait comme un fait incontestable le droit que s'arrogeaient les pontifes de disposer des royaumes en raison du décret rendu par Grégoire le Grand, et qui était suffisant aux yeux des nations abruties pour appuyer cette singulière prétention.

Hildebrand autorisa le comte, ainsi que tous les seigneurs qui s'uniraient à lui pour combattre les Sarrasins, à s'emparer des provinces des infidèles et à fonder un royaume indépendant, sauf le droit de Saint-Pierre. « Si quelques-uns d'entre vous, disait le pontife dans sa lettre adressée aux seigneurs français, veulent envahir séparément le même pays avec leurs troupes particulières, ils doivent se proposer de faire une guerre sainte, en prenant dès aujourd'hui l'engagement de ne pas faire à Saint-Pierre le tort que lui font les infidèles. Mais si vous n'êtes pas dans l'intention de payer équitablement le denier du saint-siége lorsque vous serez maîtres de ces provinces, nous vous défendons d'y entrer, parce que nous ne souffrirons pas que l'Église soit traitée par ses enfants comme par ses ennemis. »

Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, lui ayant écrit pour le féliciter de son élection, l'engagea en même temps à employer tous ses soins à mériter les bonnes grâces du souverain de Germanie. Grégoire lui répondit, avec son hypocrisie habituelle, que le pontificat était pour lui un abîme de douleur. « Tous les ecclésiastiques, ajoutait-il, et surtout les évêques, travaillent plutôt à détruire l'Église qu'à la défendre, et ne songent qu'à satisfaire leur avarice, leur orgueil et leur incontinence, plutôt qu'à s'opposer aux ennemis de la religion.

« Quant au roi de Germanie, soyez assuré que nous désirons sa gloire temporelle et éternelle. Nous avons même résolu de lui adresser par nos légats des avertissements paternels, afin qu'il n'entreprenne plus rien contre la dignité de l'Église et l'honneur de la couronne. S'il se soumet à nos décisions, nous aurons autant de joie de son salut que du nôtre ; mais s'il nous rend haine pour amitié, en notre qualité de vicaire du Christ nous serons forcés de nous déclarer contre lui, parce que les ministres de Dieu ne doivent pas acheter l'amitié des princes par l'oubli de sa loi, et parce que nous ne voulons pas attirer sur nous l'anathème de Jérémie : « Maudit soit celui « qui n'ensanglante pas son épée en combattant pour « Dieu contre les princes ou contre les peuples. »

Le saint-père reçut de France des lettres adressées au pape Alexandre II, et qui renfermaient des accusations graves contre le roi Philippe Ier. Le clergé français se plaignait de l'avarice de ce prince, qui vendait les biens des églises, dépouillait les monastères, et enlevait jusqu'aux vases sacrés des basiliques. Hildebrand écrivit aussitôt au monarque pour le menacer de ses anathèmes s'il persistait dans sa conduite, et s'il ne s'empressait à donner satisfaction pour les crimes qu'il avait commis. Philippe envoya alors comme ambassadeur à la cour de Rome le chevalier Albéric, son chambellan, qui s'engagea par serment, au nom de son maître, à ne disposer des biens de l'Église pour l'avenir qu'avec le consentement du saint-père.

Malgré toutes ces protestations, Philippe n'en continua pas moins ses déprédations ; et lors de l'élection d'un nouvel évêque à Mâcon, ayant exigé du titulaire le payement d'une somme considérable pour son droit d'investiture, de nouvelles plaintes furent portées à Rome. Alors le saint-père envoya au roi une lettre ainsi conçue : « Ou Philippe renoncera à la simonie, ou les Français, frappés d'un anathème général, refuseront de lui obéir, ou enfin ils abjureront tous le christianisme. » Cette arrogance du pontife démontre clairement que sa soumission au roi de Germanie n'était qu'un calcul de son hypocrisie pour arriver plus sûrement à établir sa domination en Italie.

En effet, après sa consécration, et lorsqu'il eut conclu une alliance avec les Normands, en leur abandonnant les dépouilles de la Calabre, de la Campanie et de la Pouille, il entreprit contre Henri une lutte acharnée, où l'on trouvera tant de perfidies, d'impudence et de cruautés, que l'on serait porté à douter de la vérité des faits, si des témoignages irrécusables n'en établissaient l'authenticité, et si l'histoire de l'Église ne nous avait déjà habitués à voir les prêtres faire couler des rivières de sang et se rendre coupables de tous les crimes.

Grégoire profita des troubles qui avaient éclaté en Saxe contre le souverain pour essayer ses forces ; et dans cette intention il adressa des lettres à Vezel, métropolitain de Magdebourg ; à Burchard, préfet d'Halberstad ; au marquis Dedit et aux autres seigneurs de cette province, afin de les engager à une suspension d'armes jusqu'au jour où les nonces du



Eudes, comte de Champagne, ayant reçu l'investiture du royaume d'Aragon, jure fidélité au pape



Arrestation d'un légat par ordre de l'empereur

saint-siége seraient arrivés en Allemagne pour leur faire rendre justice.

Avant le départ de ses légats, il convoqua un concile qui régla à l'avance les réformes que l'on devait exiger des princes, et les concessions qu'il était utile d'obtenir pour les intérêts du saint-siége. Dans cette assemblée, le pape montra une rigueur inflexible; il se prononça contre le mariage des prêtres, préférant, disait-il, les clercs concubinaires, sodomites et même incestueux, à ceux qui contractaient des unions légitimes. « Le mariage, ajoutait Grégoire, rattache le clergé à l'État en lui donnant une famille, et l'éloigne de l'Église, à laquelle il doit tout sacrifier. » Il défendit à tous les fidèles, sous peine d'anathème, d'assister aux services divins qui seraient célébrés par des prêtres mariés, et il adressa ce décret aux Églises de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne.

Le clergé français s'éleva contre cette décision scandaleuse, et les évêques lui adressèrent cette violente épître : « Vous êtes un hérétique, très-saint Père, puisque vous enseignez une morale insensée, contraire à la parole du Christ et à la doctrine de l'Apôtre, qui a dit : « Que celui d'entre vous qui « ne pourra pas vivre dans l'abstinence, se marie, « car il est meilleur de se marier que de brûler. » Quant à vous, pontife sacrilége, dont les débauches avec les jeunes moines, et les adultères avec la comtesse Mathilde et avec sa mère sont un scandale public, nous comprenons que vous voudriez entraîner les prêtres dans vos déréglements, en les forçant à se séparer de leurs épouses; mais nous vous déclarons que nous préférons renoncer à la prêtrise plutôt qu'à nos femmes légitimes. »

Dans la même assemblée, Grégoire fit accuser le roi de Germanie par des évêques dévoués à la cour de Rome; et sur leurs plaintes, Henri fut excommunié solennellement. Après la tenue du concile, les évêques de Palestrine, d'Ostie, de Coire et de Côme se dirigèrent vers l'Allemagne avec la mission apparente de pacifier les troubles de ce royaume. Henri s'avança à leur rencontre jusqu'à Nuremberg pour les recevoir avec honneur; mais ceux-ci refusèrent de le voir, et lui firent déclarer insolemment qu'ils avaient des ordres pour le traiter comme un excommunié, ajoutant qu'ils ne conféreraient point avec lui avant qu'il se fût soumis à la pénitence que lui imposaient les lois de l'Église, et qu'il eût fait serment d'obédience au pape.

Le roi, redoutant que par suite de l'excommunication lancée contre lui toutes ses troupes ne l'abandonnassent dans un moment où les Saxons étaient en pleine révolte et menaçaient de le chasser de ses États, s'avoua coupable, consentit à faire la pénitence qui lui était indiquée, s'engagea à rester soumis au pontife, et obtint enfin l'absolution. Dans la confession que les nonces du saint-siége lui firent souscrire de sa main, Henri reconnaissait « qu'il n'avait pas employé la puissance souveraine comme un vrai serviteur de Dieu; qu'il avait usurpé les domaines ecclésiastiques et vendu les églises pour augmenter ses trésors, et qu'il avait massacré ses sujets afin de ravir leurs richesses. »

Mais les évêques germains, indignés de la lâcheté du prince, le forcèrent bientôt à prendre une autre attitude. Un concile ayant été convoqué par les légats, ceux-ci en réclamèrent la présidence comme représentants de Grégoire VII; alors les prélats d'Allemagne déclarèrent qu'ils s'opposaient à cette orgueilleuse prétention, qui était contraire aux canons, et qu'ils n'accorderaient jamais la présidence qu'au pape en personne, attendu que les règlements ecclésiastiques indiquaient formellement que les synodes provinciaux devaient être présidés par le métropolitain de la province où se tenait l'assemblée; qu'en conséquence ils repoussaient l'usage nouveau que la cour de Rome voulait introduire dans la Germanie. Liémar, archevêque de Brême, réprimanda sévèrement les nonces de leur orgueil, disant que le métropolitain et lui étant vicaires du saint-siége, suivant les priviléges accordés à leurs prédécesseurs, ils avaient seuls le droit de représenter le pontife, ce que ne pouvaient faire les évêques de Palestrine, de Coire, d'Ostie et de Côme, qui étaient de simples envoyés de Rome chargés de leur remettre les ordres du saint-père. Henri appuya cette opinion de toute son autorité, et voulut leur faire enlever la confession qu'il avait souscrite; malheureusement elle était déjà entre les mains du pontife.

Aussitôt que Grégoire eut été instruit de l'opposition des prélats d'Allemagne, il écrivit au métropolitain de Mayence : « Nous espérions, mon frère, que vous vous rappelleriez combien vous nous aimiez avant que nous fussions sur le trône de l'Apôtre, et nous pensions que vous aviez gardé le souvenir de la confiance avec laquelle vous receviez nos conseils sur les affaires les plus secrètes. Nous avions même conçu de plus grandes espérances en votre piété, depuis que vous aviez manifesté le désir de vous retirer à Cluny. Aujourd'hui, nous apprenons que vous trompez notre espoir, et nous manquerions aux saints devoirs de l'amitié si nous négligions de vous en avertir. Nous vous engageons donc à venir à Rome pour la première semaine de Carême; et vous amènerez avec vous vos suffragants, Othon de Constance, Garnier de Strasbourg, Henri de Spire, Herman de Bamberg, Imbric d'Ausbourg, et Adalberg de Wirtzbourg. »

En même temps le saint-père écrivit à Liémar, l'accusant d'ingratitude; il le suspendit de ses fonctions épiscopales et lui ordonna de se rendre au synode pour entendre prononcer contre lui un jugement définitif. Il adressa également au roi Henri une lettre qu'il le priait de rendre publique; en voici la teneur : « Nous vous informons, mon fils, que les chrétiens d'outre-mer, persécutés par les infidèles, et pressés par la misère qui les accable, ont envoyé leurs supplications pour empêcher que sous notre règne le flambeau de la religion s'éteigne dans l'Orient. Nous sommes pénétré d'une sainte douleur, et nous aspirons ardemment après le martyre; nous préférons exposer notre vie pour protéger nos frères, plutôt que de rester à Rome pour dicter des lois au monde, lorsque nous savons que les enfants de Dieu meurent dans l'esclavage.

« En conséquence nous avons entrepris d'exciter le zèle de tous les fidèles d'Occident, et de les entraîner à votre suite à la défense de la Palestine. Déjà

les Italiens et les Lombards, inspirés par l'Esprit saint, ont accueilli nos exhortations avec enthousiasme ; et plus de cinquante mille guerriers se préparent à cette expédition lointaine, déterminés à arracher d'entre les mains des infidèles le sépulcre du Christ. Je suis d'autant plus décidé à conduire moi-même cette entreprise, que l'Église de Constantinople demande à se réunir à la nôtre, et que tous les Orientaux nous attendent pour terminer leurs querelles religieuses. Nos pères ont souvent visité ces provinces pour confirmer la foi par leurs saintes paroles ; nous voulons à notre tour suivre leurs traces, si Dieu le permet ; mais comme un si grand dessein a besoin d'un auxiliaire puissant, nous vous demandons le secours de votre épée. »

Hildebrand écrivit encore sur le même sujet une lettre générale adressée à toutes les nations d'Occident, et dans laquelle il excitait les princes à la guerre sainte contre les infidèles, les priant d'envoyer à Rome des ambassadeurs avec lesquels il pût arrêter l'exécution d'un voyage d'outre-mer. Cependant Grégoire, malgré son opiniâtre persévérance dans le projet de conquérir la terre sainte, ne put arriver à l'exécution, par le refus que fit le roi de Germanie de s'associer à cette dangereuse entreprise. Le pape redoutant l'ambition du prince, s'il abandonnait l'Italie pour combattre les infidèles, renonça à ses desseins, et s'appliqua uniquement à augmenter la grandeur temporelle du siége apostolique.

Grégoire, avide de l'autorité universelle, qui était le but de son ambition, rechercha toutes les occasions de se constituer le juge absolu des souverains et des seigneurs. Ainsi, pour punir Philippe Ier, roi de France, de son empiétement sur les priviléges des églises, il lui enleva le droit d'investiture, et lui défendit, sous peine d'excommunication, de rien entreprendre désormais contre les évêchés et les abbayes de son royaume. Le pontife adressait à ce sujet une lettre véhémente aux prélats des Gaules, et en particulier à Manassès de Reims, à Richard de Sens, et à Richard de Bourges : « Tous les crimes, écrivait-il à ces évêques, sont impunis dans vos provinces ; les parjures, les sacriléges, les incestes, les meurtres, sont regardés comme des actions pieuses ; les citoyens se pillent et se massacrent. On dépouille les pèlerins qui vont à Rome ou qui en reviennent ; on les jette dans d'affreux cachots ; et on les met à la torture pour leur arracher des rançons qui dépassent leurs fortunes ; et s'ils refusent, ils sont impitoyablement égorgés.

« C'est Philippe qui est la cause de tous ces maux, l'exécrable Philippe, qui ne mérite pas le nom de roi, mais celui de tyran, et qui passe sa vie dans l'infamie avec ses mignons. Non content d'avoir excité la colère divine par ses exactions, par ses adultères, par ses fourberies ou par ses meurtres, cet avare ose encore voler les marchands étrangers qui viennent commercer dans ses États sous la garantie de sa parole royale.

« Et vous, évêques indignes ! comment ne résistez-vous pas à l'abominable prince qui désole vos peuples ? Voulez-vous donc vous rendre complices de ses attentats aux yeux du Christ ? Ne croyez pas qu'en vous opposant à ses brigandages vous manqueriez au respect et à la fidélité qu'il a exigés de vous ; vous ferez preuve, au contraire, d'un grand dévouement en le retirant de l'abîme dans lequel il s'est plongé. D'ailleurs, nous qui sommes aussi élevé au-dessus des rois que le ciel l'est au-dessus de la terre, nous vous donnons une puissance absolue sur sa personne ; ne craignez donc plus de lui résister ; et si vous vous réunissez pour la défense de la justice, vous aurez une force capable de le réprimer sans aucun péril ; et quand même vous exposeriez votre vie en le condamnant, devriez-vous hésiter à faire votre devoir en obéissant au souverain pontife, en exécutant notre suprême volonté ?

« C'est pourquoi, en vertu de notre autorité apostolique, nous vous ordonnons de représenter à votre roi combien ses actions sont criminelles. Engagez-le à quitter ses habitudes de sodomie, à rétablir la justice et à relever la gloire de sa couronne. S'il demeure endurci dans le péché, sans vouloir vous écouter ; s'il ne montre pas de repentir ou de compassion pour son peuple, déclarez-lui en notre nom que les foudres de saint Pierre vont le frapper comme autrefois Dieu a frappé Satan. Séparez-vous entièrement de la communion de ce réprouvé ; interdisez dans toute la France la célébration du service divin, et fermez toutes les églises.

« Si cette censure n'est pas assez puissante pour l'obliger à venir à genoux nous demander grâce et pardon, publiez aussitôt qu'avec l'aide de Dieu et le secours des autres monarques, nous ferons nos efforts pour rassembler des troupes et pour venir délivrer la France de ce monstre abominable. »

Les menaces de Grégoire furent sans efficacité : les évêques du royaume, qui partageaient avec le roi les dépouilles des malheureux peuples, se rangèrent de son parti, et Philippe continua ses dilapidations, ses débauches et ses massacres, toujours avec l'autorisation du clergé.

Dans son opposition contre les rois, Grégoire n'était pas mû par un religieux sentiment d'humanité, mais par son désir insatiable de domination qui le portait à étendre sa vigilance politique dans toutes les contrées.

Le concile que le pontife avait convoqué à Rome pour la première semaine de Carême se réunit le 24 février. Grégoire excommunia cinq officiers du palais du roi Henri ; il menaça des plus terribles anathèmes le roi Philippe, s'il ne s'engageait par serment à se soumettre aux nonces qui devaient se rendre à sa cour. Liémar, métropolitain de Brême, qui ne s'était pas présenté au concile, fut suspendu de ses fonctions sacerdotales, et le pontife lui défendit de célébrer la sainte messe ; Granier, évêque de Strasbourg, et Henri de Spire, furent condamnés aux mêmes peines. Quant à Herman de Bamberg, on lui accorda jusqu'à Pâques pour venir présenter sa justification au pape ; Guillaume, prélat de Pavie, et Cunibert de Turin furent également suspendus de l'épiscopat ; Denis de Plaisance fut déposé de son siége , enfin on confirma l'excommunication prononcée contre Robert Guischard, duc de la même famille, à cause de ses déprédations.

Quelque temps après, le métropolitain Sigefroi convoqua un nouveau concile à Mayence. L'évêque



Les soldats de Cencius s'emparent de Grégoire après l'avoir grièvement blessé

de Coire, légat du saint-siége, assista à cette réunion, et communiqua aux prélats de la Germanie les lettres d'Hildebrand, dans lesquelles le saint-père menaçait l'archevêque de la déposition, s'il ne contraignait tous les prêtres de sa province à renoncer à leurs femmes légitimes et à leurs concubines. Sigefroi déclara qu'il était disposé à exécuter le décret du pape ; mais aussitôt tous les ecclésiastiques qui assistaient au synode se levèrent en tumulte, et se précipitèrent sur lui avec tant d'impétuosité qu'il craignit de ne pas sortir vivant de leurs mains ; il s'empressa de rétracter sa première déclaration, et s'engagea à ne point autoriser la réforme et à mépriser les ordres du pape.

Bayle fait observer à ce sujet que les papes ont eu plus de peine à réduire sous la loi du célibat les prêtres du Nord que ceux du Midi. Depuis longtemps, en effet, les clercs d'Italie et d'Espagne avaient subi ce joug, sans que le clergé d'Allemagne et des autres contrées septentrionales eussent consenti à les imiter, et ils disputaient pied à pied le terrain du mariage. Il ne faut pas en conclure, cependant, que les prêtres du Midi soient plus continents que ceux du Nord ; le clergé italien s'est toujours distingué par ses mœurs corrompues ; les courtisanes ne suffisent pas à ses débauches, et il se livre encore aux honteux excès de la sodomie ; tandis que les Allemands au contraire passent leur vie entière avec la chaste épouse qu'ils se sont attachée.

Grégoire, instruit que le roi de Germanie, après avoir apaisé la révolte des Saxons, faisait des préparatifs pour entrer en Italie, lui dépêcha aussitôt ses légats pour le sommer de comparaître à un concile, s'il ne voulait pas encourir l'anathème de l'Église. Henri méprisa les menaces d'Hildebrand, chassa honteusement ses légats, et ordonna aux évêques de son royaume de s'assembler à Worms pour déposer le pape orgueilleux qui avait soulevé contre lui la haine universelle.

On conjurait également à Rome contre le pontife ; le fils du préfet Étienne, nommé Cencius, le même qui avait soutenu Cadalous contre Alexandre II, avait élevé une haute tour sur le pont Saint-Pierre, d'où il rançonnait les passants, détroussait les voyageurs, enlevait les bestiaux, pillait les fermes et maltraitait les cultivateurs. Grégoire n'avait osé rien entreprendre contre ce voleur de grand chemin, dans la crainte de s'en faire un ennemi ; enfin la clameur publique l'ayant obligé à l'excommunier, Cencius se retira aussitôt dans la Pouille auprès de Robert Guischard et des autres seigneurs chassés comme lui des États de l'Église ; et tous formèrent le plan d'une conspiration qui avait pour but de renverser le pape du trône pontifical, et d'élire à sa





Les prélats font amende honorable au tombeau de l'apôtre

place Guibert, métropolitain de Ravenne, un des conjurés. D'abord ils écrivirent au roi de Germanie pour s'assurer de sa protection, et promirent de lui envoyer le saint-père pieds et poings liés ; ensuite ils fixèrent à Noël l'époque où ils devaient mettre leur projet à exécution. Cencius, au jour convenu, ayant été averti par ses espions que le pape, selon la coutume, célébrerait l'office de nuit dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, se glissa dans la ville avec des gens armés, et fit tenir des chevaux tout sellés pour s'enfuir de Rome s'il échouait dans sa tentative d'enlèvement.

Le saint-père vint en effet dans la chapelle de la Crèche pour dire la messe ; déjà il avait communié avec son clergé, et les fidèles s'avançaient pour recevoir le sacrement de l'autel, lorsque tout à coup, à un signal donné, de grands cris se firent entendre ; les conjurés s'élancèrent dans le temple l'épée nue à la main, et frappant tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, ils rompirent la grille de la chapelle de la Crèche et arrachèrent Hildebrand de l'autel, le traînant par les cheveux et le frappant avec le plat de leurs glaives. Un des soldats voulut même lui couper la tête ; mais l'épée ayant tourné dans sa main, il lui fit seulement au front une large blessure ; ensuite on le dépouilla du pallium, de la chasuble, de sa dalmatique, de sa tunique, et on le traîna tout ensanglanté sur le pavé de l'église.

Le bruit de cet attentat se répandit aussitôt dans la ville ; partout on cessa l'office divin ; on sonna le

beffroi ; le peuple s'assembla au Capitole et des gardes furent placés à toutes les portes de Rome pour empêcher qu'on enlevât le saint-père hors de la cité. Dès que le jour parut, la foule se porta au château de Cencius, et le combat commença ; au premier choc, les conjurés abandonnèrent les murailles et se réfugièrent dans la tour, dont le peuple fit le siége avec des machines de guerre.

Pendant cette lutte, le saint-père était relégué dans une chambre secrète avec une dame romaine, qui par dévouement l'avait suivi dans sa prison et pansait ses plaies. Bientôt les portes de la tour commencèrent à céder sous les efforts des machines ; et le peuple, déjà maître de la première enceinte, menaça de mettre le feu à la forteresse ; alors Cencius, n'ayant plus d'espoir de prolonger sa résistance, vint trouver Grégoire dans sa prison, et soit à l'aide de menaces, soit par des promesses, il obtint de lui le pardon de tout ce qui s'était passé, sous la condition qu'il entreprendrait le voyage de Jérusalem.

Grégoire s'approcha aussitôt d'une fenêtre, fit signe aux citoyens de suspendre l'attaque et de faire monter les principaux d'entre eux dans la forteresse ; mais ceux-ci, supposant qu'il les appelait à son aide, escaladèrent la tour et emportèrent Hildebrand jusque dans la rue ; de jeunes ecclésiastiques le prirent sur leurs bras et le portèrent en triomphe à Sainte-Marie Majeure, où le saint-père célébra l'office divin et donna la bénédiction à la foule. Après la cérémonie, Grégoire retourna au palais de Latran, et il répara par un somptueux festin ses forces épuisées par les terribles événements de la nuit.

Quant à l'intrépide Cencius, il quitta Rome avec sa femme, ses enfants et le reste des conjurés. Le pontife, débarrassé de cet ennemi redoutable, refusa de ratifier ses promesses ; il le bannit pour jamais de la ville sainte, confisqua tous ses biens au profit de l'Eglise, démantela sa tour et détruisit de fond en comble ses palais. Cencius, de son côté, par voie de représailles, ravagea les domaines de l'Église, dévasta les monastères, massacra les moines et égorgea les pèlerins,

L'archevêque Guibert, qui avait trempé dans toute cette affaire, fut également chassé de Rome et renvoyé dans sa ville de Ravenne, où il organisa une nouvelle conspiration contre Grégoire, avec Thédalde, métropolitain de Milan, et les autres prélats de la Lombardie. Par les ordres de l'archevêque de Ravenne, le cardinal Hugues le Blanc vint trouver Robert Guischard et le roi Henri afin de déterminer avec eux les moyens à prendre pour renverser Hildebrand du saint-siége. L'ambassadeur assista en Allemagne à l'ouverture du concile de Worms, où il donna connaissance d'une histoire authentique de Grégoire VII, qui est celle, affirme Fleury, qui nous est parvenue sous le nom du cardinal Bennon.

Cette histoire remarquable révèle l'origine incestueuse de Grégoire, et donne un récit fidèle de ses débauches dans le couvent de Cluny ; elle produit contre lui des accusations d'impiétés, de sacriléges, de magie, d'adultères, et présente des preuves irrécusables qui établissent qu'il avait véritablement empoisonné sept papes, et attenté à la vie de plusieurs souverains.

Hugues le Blanc était porteur d'un grand nombre de lettres écrites par des cardinaux, par des membres du sénat de Rome, par les évêques des différentes provinces de l'Italie, et renfermant des plaintes véhémentes et des accusations atroces contre Hildebrand, dont ils réclamaient la déposition. Les prélats qui assistaient à la lecture de ces actes éprouvèrent une telle horreur des crimes abominables dont le pape avait souillé sa vie, que tous s'écrièrent d'une seule voix que l'élection d'un pareil monstre était nulle, et que Dieu n'avait pu donner à Satan le pouvoir de lier et de délier. Ils prononcèrent contre lui une sentence de déposition, que nous trouvons ainsi formulée dans l'ouvrage de Duplessis-Mornay, intitulé *Mystères d'iniquités de la cour de Rome :* « Hildebrand, qui a pris par orgueil le nom de Grégoire, est le plus grand ennemi qui ait envahi la papauté jusqu'à ce jour. C'est un moine apostat qui abâtardit l'Évangile, accommode les livres des Pères selon les besoins de son exécrable ambition, et pollue la justice en se faisant à la fois accusateur, témoin et juge. Il sépare les maris de leurs épouses ; il préfère les prostituées aux femmes légitimes ; il encourage les adultères et les incestes ; il ameute la population contre les rois, et il prétend obliger les souverains et les évêques à payer leurs diadèmes ou leurs mitres à la cour de Rome ; enfin il fait un trafic public de la prêtrise et de l'épiscopat ; il achète des provinces, vend les dignités de l'Église, et fait affluer dans ses trésors tout l'or de la chrétienté. En conséquence nous déclarons, au nom de l'empereur de Germanie, au nom des princes, des prélats, au nom du sénat et du peuple chrétien, que Grégoire VII est déposé du trône apostolique, qu'il souille d'abominations. »

Le synode entier souscrivit cette sentence, et Henri adressa des lettres aux seigneurs et au clergé de la Lombardie et de la marche d'Ancône pour leur faire souscrire la condamnation du pape. Ceux-ci s'assemblèrent également en concile ; ils jurèrent sur l'Évangile qu'ils ne reconnaissaient plus le moine Hildebrand pour souverain pontife, et prononcèrent contre lui un second anathème.

Ensuite le roi de Germanie écrivit à Grégoire : « Jusqu'à ce jour j'espérais que vous auriez pour moi la tendresse d'un père, et j'obéissais aveuglément à vos ordres. Maintenant mes yeux se sont dessillés, j'ai reconnu que vous agissiez contre moi comme mon plus grand ennemi ; j'ai les preuves que vous excitez mes sujets à la révolte, et que vous avez fait tous vos efforts pour m'enlever le royaume d'Italie. Vous avez excommunié et déposé les évêques qui refusaient d'abandonner ma cause ; enfin, vous avez poussé l'audace jusqu'à m'écrire que vous m'arracheriez la couronne et la vie avant de mourir. J'ai dû, pour arrêter vos odieux projets, convoquer les grands de mes États en assemblée pour juger nos différends : le jugement est porté contre vous, prêtre infâme ! Je vous ordonne donc, en ma qualité de patrice de Rome, de quitter cette chaire maudite, qui est occupée par le démon. »

Henri adressa en même temps une lettre au clergé et au peuple de Rome, dans laquelle il s'exprimait ainsi : « La vraie fidélité est celle que l'on garde aux

absents. Nous vous prions de conserver vos bons sentiments à notre égard et de nous rester dévoués. Nous signalons à votre haine le moine Hildebrand : élevez-vous donc contre lui ; et que celui d'entre vous qui nous est le plus fidèle soit le premier à le condamner et à le punir. Nous ne demandons pas son sang ; nous voulons seulement que cet homme exécrable soit arraché de la chaire de l'apôtre, car après sa déposition, la vie lui sera plus dure à supporter que la mort. »

Un clerc de Parme, nommé Roland, fut chargé de porter ces lettres dans la ville sainte ; et il prit ses mesures pour arriver à Rome la veille du jour fixé par le pape pour juger le roi Henri en assemblée générale. A l'ouverture du concile, l'intrépide diacre entra dans le palais pontifical, renversa les custodes, et allant droit au saint-père : « L'empereur, mon maître, lui dit-il, ainsi que tous les évêques allemands et italiens, t'ordonnent de descendre du trône apostolique, que tu as déshonoré par tes crimes. » Ensuite se tournant vers le clergé romain, il ajouta : « Mes frères, je vous commande, au nom du roi, de vous rendre auprès de lui le jour de la Pentecôte, pour élire un nouveau pape, afin de remplacer celui qui a l'audace de présider ici. »

A peine achevait-il de parler, que l'évêque Jean et le préfet de Rome, à la tête des soldats, se précipitèrent sur lui pour l'égorger ; mais Hildebrand était trop habile politique pour laisser commettre un crime qui l'eût rendu odieux à tous les peuples ; il couvrit de son corps l'ambassadeur du prince, et défendit qu'on attentât à sa vie.

Ensuite il reprit sa place avec calme, et s'adressant à l'assemblée : « Mes amis, dit-il, ne troublons pas nous-mêmes la paix de l'Église en nous rendant coupables d'un meurtre inutile. Voici les temps dangereux dont parle l'Écriture : nous verrons des hommes superbes, avides et cruels, qui viendront déchirer le sein de leur mère. Il faut que la terre chrétienne soit remplie de désolations ; et le Christ nous a envoyés comme des brebis aux loups. Nous devons donc avoir la douceur de la colombe, et supporter avec résignation les outrages des insensés qui veulent trahir les lois de Dieu. Le Seigneur veut arroser sa maison du sang des saints ; préparons-nous donc au martyre, et que notre mort assure la gloire et le triomphe de l'Église, comme Dieu lui-même nous l'a révélé en envoyant un signe mystérieux que nous plaçons maintenant sous vos yeux. » En même temps Grégoire leur montrait un œuf de poule, œuf merveilleux, trouvé par hasard, affirmait-il, près de la basilique de Saint-Pierre.

Sur cet œuf, on avait gravé en relief un serpent, armé d'une épée et d'un écu, qui paraissait vouloir s'élever sur la partie supérieure de l'œuf, quoique par une puissance occulte il fût obligé de se replier jusqu'en bas. Le pape donna une explication énigmatique de ce singulier phénomène, et conclut ainsi son discours : « Ce signe, mes enfants, nous annonce qu'il faut maintenant employer le glaive de la parole pour frapper le serpent à la tête et venger l'Eglise. Agissons donc, puisque Dieu l'ordonne, car nous n'avons eu jusque-là que trop de patience. »

Ainsi le saint-père, par une de ces contradictions qui auraient dû suffire pour démontrer toute l'hypocrisie de sa conduite, après avoir commencé son discours avec une feinte modération, le terminait avec des menaces de mort contre le souverain. Le concile entier approuva les sentiments de Grégoire ; et tous les évêques déclarèrent qu'ils étaient prêts à souffrir les supplices les plus terribles pour une cause aussi sainte.

Grégoire prononça l'anathème suivant contre Henri et ses complices : « Saint-Pierre, prince des apôtres, écoutez le serviteur que vous avez nourri depuis son enfance, et que vous avez protégé jusqu'à ce jour contre la main des méchants qui me persécutent. Vous êtes témoins, vous, sainte Mère de Dieu, saint Paul et tous les saints du ciel, que le clergé romain m'a contraint de le gouverner, et que j'eusse mieux aimé finir mes jours dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens indignes. Mais puisque je suis parvenu sur le trône par votre grâce, je crois que votre volonté est que les peuples chrétiens m'obéissent, en vertu du pouvoir que vous m'avez transmis de lier et de délier au ciel et sur la terre.

« Ainsi, pour le salut de l'Église, et au nom du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, je défends à Henri, qui par un orgueil inouï s'est élevé contre nous, de gouverner les royaumes d'Allemagne et d'Italie ; je délie tous les chrétiens des serments qu'ils ont prêtés, et je défends à tous de le servir comme roi ; car celui qui veut porter atteinte à notre autorité mérite de perdre la couronne, la liberté et la vie. Je charge donc Henri d'anathème et de malédiction ; je le voue à l'exécration des hommes, et je livre son âme à Satan, afin que les peuples sachent que le souverain pontife est la pierre sur laquelle le Fils de Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Hildebrand envoya à tous les fidèles d'Allemagne, d'Italie et des Gaules la sentence qu'il venait de prononcer contre le souverain de Germanie ; il adressa aux évêques et aux seigneurs allemands et italiens une circulaire dans laquelle il leur ordonnait, dans le cas où Henri persisterait dans sa révolte contre le saint-siége, d'élire un autre roi qui pût gouverner l'empire selon les lois de l'Église.

Ce décret d'excommunication remplit l'Allemagne et l'Italie de divisions, et fut la cause de longues et cruelles guerres. Cependant les prélats méprisèrent ouvertement les censures de Grégoire : Guillaume d'Utrecht surtout défendit avec beaucoup de zèle les intérêts du prince contre les criminelles entreprises du pape ; toutes les fois qu'il montait en chaire, il prêchait contre le pontife, l'appelait simoniaque, adultère, voleur et empoisonneur, et il renouvelait chaque dimanche l'excommunication prononcée contre Hildebrand par le concile des évêques germains. Les prélats lombards tenaient la même conduite ; Guibert, métropolitain de Ravenne, convoqua un nouveau synode dans Pavie, et excommunia le saint-père pour la deuxième fois.

Néanmoins quelques seigneurs ambitieux parvinrent à détacher du parti du prince plusieurs évêques qui défendirent le saint-siége, et soutinrent que personne n'avait le droit d'anathématiser le pape, parce



Fuite de l'empereur Henri à Oppenheim

qu'il était infaillible : ce pitoyable raisonnement entraîna un grand nombre de nobles qui persécutèrent ceux qui voulaient rester fidèles à Henri.

Grégoire employait également toutes les ressources de sa politique pour détacher les évêques récalcitrants du parti du prince. Voici une lettre remarquable qu'il écrivait à Herman, chef du clergé de Metz : « Quant à ceux qui prétendent que les rois ne sauraient être légitimement déposés par les papes, je les renvoie aux paroles et aux exemples des Pères, et ils apprendront que saint Pierre a dit : « Soyons toujours prêts à punir les coupables, quel « que soit leur rang. » Qu'ils considèrent les motifs qui ont engagé le pape Zacharie à déposer le roi Childéric, et à relever tous les Francs de leur serment de fidélité. Qu'ils apprennent que saint Grégoire, dans ses décrets, non-seulement excommuniait les seigneurs et les rois qui s'opposaient à l'exécution de ses ordres, mais encore qu'il les privait de leur puissance. Qu'ils n'oublient pas que saint Ambroise lui-même a chassé du temple l'empereur Théodose, en l'appelant profane, sacrilége et meurtrier.

« Peut-être ces misérables esclaves des rois voudraient-ils soutenir que Dieu lorsqu'il a dit à saint Pierre : « Paissez mes brebis, » en a excepté les princes. Mais nous leur démontrerons que le Christ, en donnant à l'apôtre la puissance de lier et de délier les hommes, n'en a excepté aucun. Le saint-siége a le pouvoir absolu sur toutes les choses spirituelles, pourquoi ne gouvernerait-il pas également les intérêts temporels ? Dieu règne dans les cieux ; son vicaire doit régner sur le monde entier. Cependant des insensés prétendent que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale ; ils ignorent donc que le nom de roi a été inventé par l'orgueil humain, et que le titre d'évêque a été institué par le Christ. Saint Ambroise affirme que l'épiscopat est supérieur à la royauté, comme l'or est supérieur au vil métal. »

L'astucieuse politique du pape entraîna la plus grande partie des prélats et des seigneurs d'Allemagne dans le parti du saint-siége, et Henri vit peu à peu tous ses amis se retirer de sa cause. Plusieurs évêques, qui précédemment avaient souscrit à la condamnation du pontife, envoyèrent des députés à Rome pour faire amende honorable ; quelques autres



La comtesse Mathilde, maîtresse de Grégoire

se rendirent en personne au tombeau de l'apôtre, nu-pieds, afin d'obtenir leur pardon.

Grégoire les accueillit tous avec de grands honneurs, les combla de présents, et prit avec eux des mesures habiles qui devaient amener la destruction entière du parti du roi de Germanie. D'un autre côté, les relations criminelles que le pape entretenait avec l'impératrice Agnès, mère de Henri, avec la duchesse Béatrix, sa tante, et avec la belle comtesse Mathilde, sa cousine germaine, assuraient plus parfaitement encore son triomphe et l'exécution de ses projets ambitieux.

Béatrix possédait d'immenses domaines dans l'Italie, et Mathilde, sa fille, femme de Godefroi le Bossu, était, par son mari, encore plus puissante qu'elle : ces deux femmes, après l'éclatante rupture qui venait de s'accomplir entre l'autel et le trône, abandonnèrent Henri, renoncèrent aux liens du sang, et se déclarèrent hautement pour Grégoire.

Mathilde, qui était reconnue publiquement pour la maîtresse du pape, voulut forcer le duc son mari à embrasser la cause du saint-siége ; mais celui-ci résista à toutes les séductions, et leva au contraire des troupes qu'il envoya au roi. Hildebrand redoutant que ces renforts ne missent son ennemi en état de marcher sur Rome, détermina la princesse à employer la violence pour le délivrer de son mari ; et Godefroi le Bossu fut assassiné dans la ville d'Anvers, dans la nuit du 20 février 1076.

A son tour, Grégoire, par reconnaissance du service qui venait de lui être rendu, résolut de se débarrasser de la duchesse Béatrix, la rivale et la mère de Mathilde ; il sollicita de son ancienne maîtresse la faveur d'un rendez-vous, passa la nuit avec elle, et la fit étrangler au matin.

Par ce double crime, la comtesse Mathilde se trouva souveraine absolue d'immenses États ; elle devint la compagne inséparable d'Hildebrand, et

s'établit au palais de Latran, où elle assistait avec les cardinaux au conseil privé du souverain pontife. Platine affirme qu'elle le suivait dans tous ses voyages, le servait dans son lit, et passait fréquemment la nuit dans sa chambre, au grand scandale des camériers, qui n'avaient pas la permission d'entrer dans les appartements du saint-père.

Grégoire était enfin parvenu à l'apogée de la puissance ; il ne craignait aucun ennemi ; il écrasait les peuples sous la sandale pontificale ; il se livrait à tous les débordements, poussait les provinces à la révolte, nommait les empereurs, et déclarait excommuniés les clercs et les laïques qui restaient attachés au malheureux Henri.

Par ses intrigues se forma bientôt en Germanie une ligue formidable contre le prince. Rodolphe, duc de Souabe, Guelfe, duc de Bavière, Berthold, duc de Carinthie, Adalbéron, prélat de Wirtzbourg, Adalbert, évêque de Worms, et quelques autres seigneurs, s'assemblèrent à Ulm, et convoquèrent une diète générale pour le 16 octobre dans la ville de Tribur, près de Mayence. Ils envoyèrent leur décret aux seigneurs de Souabe, de Bavière, de Saxe, de Lorraine et de Franconie, en les conjurant, au nom du Christ, d'abandonner leurs affaires particulières, afin de venir apporter le secours de leurs lumières pour prendre des mesures capables de rétablir la tranquillité dans le royaume.

Au jour fixé, l'assemblée ouvrit ses séances ; la politique du saint-père eut un plein succès ; le métropolitain de Mayence et un grand nombre d'ecclésiastiques qui s'étaient montrés dévoués au prince furent obligés de se joindre aux légats romains, sous peine d'être regardés comme les ennemis de l'État. Un des ambassadeurs du pape prit la parole, et raconta toute la vie du roi Henri ; il fit ressortir les crimes dont il avait souillé sa première jeunesse ; il l'accusa d'avoir éloigné du gouvernement les seigneurs, pour élever aux premières dignités du royaume des hommes sans naissance ; il affirma que le prince avait des idées singulières et antichrétiennes ; qu'il voulait exterminer la noblesse, détruire les églises et les monastères, afin d'employer leurs richesses au soulagement des peuples ; et il conclut en présentant comme l'unique remède à tant de maux, l'élection d'un roi de Germanie capable d'arrêter la licence et de raffermir l'État chancelant.

Quant à l'infortuné Henri, il s'était d'abord retiré à Oppenhein avec quelques amis fidèles ; ensuite voyant que sa cause était perdue, il avait envoyé à la diète des députés qui offrirent en son nom d'abandonner le gouvernement de l'État aux seigneurs, en se réservant seulement les insignes royaux et le nom de souverain. Mais les prélats furent inexorables ; ils répondirent qu'ils ne pouvaient accepter aucune de ses offres, parce qu'il ne leur était pas permis de communiquer avec un excommunié ; et qu'en conséquence ils allaient procéder à sa déposition, conformément aux ordres du pape. Cependant ils consentirent à en référer au pontife, si le prince prenait l'engagement de se rendre au concile d'Augsbourg pour subir le jugement de Grégoire en présence des princes de Germanie. Ils le menacèrent en outre de le déclarer à jamais déchu du trône s'il n'obtenait pas son absolution avant un an et un jour ; et ils lui ordonnèrent, en attendant les effets de l'indulgence du pape, de renvoyer tous les excommuniés qui étaient près de sa personne, de congédier la garnison de Worms, de rétablir l'évêque de cette ville dans l'exercice de ses fonctions, et de se retirer lui-même dans Spire avec quelques domestiques désignés par l'assemblée ; enfin il lui fut enjoint de mener une vie simple, frugale, de ne point se servir d'équipages, de ne point porter les marques de la majesté impériale, et de ne point s'occuper des affaires civiles ou religieuses.

Henri accepta ces honteuses conditions ; il fit sortir de son camp le métropolitain de Cologne, les évêques de Bamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Ceitz, d'Osnabruck, et les autres excommuniés ; il congédia ses troupes, rendit Worms, et se retira dans la ville qui lui avait été assignée, où il vécut comme un simple citoyen.

Les légats instruisirent aussitôt le saint-père du résultat de leurs intrigues, et l'engagèrent à se rendre en personne au synode d'Augsbourg. Henri, dans son impatience de se faire relever de l'anathème prononcé contre lui, ne voulut pas attendre l'arrivée de Grégoire, et se détermina à se présenter à Rome en suppliant, pour obtenir l'absolution. Il partit en effet secrètement de la ville de Spire, quelques jours avant Noël, avec l'impératrice sa femme, et son fils encore enfant ; il traversa la Bourgogne, et arriva dans la Savoie, où il fut traîtreusement arrêté par le comte Amédée, frère de sa femme, qui ne lui rendit la liberté que moyennant l'abandon d'une province limitrophe des États de Germanie.

Cette année l'hiver était très-rigoureux, et rendait le passage des Alpes extrêmement dangereux ; néanmoins aucun danger ne put lui faire suspendre l'exécution de son projet ; il traversa les neiges, les glaces, et descendit dans la Lombardie. A peine le bruit de son arrivée fut-il répandu, que de toutes parts, les évêques et les comtes lombards mécontents du pape vinrent à sa rencontre ; et sans égards pour l'excommunication, ils lui rendirent de grands honneurs et lui formèrent une escorte imposante. Quelques seigneurs lui proposèrent même de déclarer la guerre au saint-siége, lui offrant des secours en hommes et en argent ; mais le prince, abattu par de si grands revers, n'osa point accepter leurs propositions, et continua sa route vers Rome.

Quant à Grégoire, déjà il avait quitté la ville sainte pour se rendre à Augsbourg, accompagné de la comtesse Mathilde, qui le suivait dans tous ses voyages ; mais lorsqu'il apprit l'arrivée de Henri et les démonstrations qui lui avaient été faites par les Lombards, il fut saisi de crainte, rebroussa chemin, et alla se renfermer dans un château fort nommé Canudium ou Canosse, qui appartenait à sa maîtresse, et était regardé comme imprenable.

Ce fut dans cette retraite qu'il reçut les évêques allemands et plusieurs seigneurs laïques qu'il avait excommuniés ; ils avaient fait le voyage d'Italie, nu-pieds et couverts de cilices, pour implorer la miséricorde du saint-père. La crainte d'un soulèvement général en faveur de Henri rendit le pontife indulgent

pour les pèlerins; il consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, à la condition toutefois qu'ils confesseraient sincèrement leurs crimes, et qu'ils se soumettraient à payer une amende au saint-siége et à faire une pénitence publique. Ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient prêts à souffrir tout ce qu'il leur ordonnerait; alors Grégoire commença par les éprouver en leur prescrivant un jeûne rigoureux : « Pénitence d'autant plus dure, ajoute Bayle, que ces prélats venaient d'un pays froid, où le jeûne est une des plus fortes mortifications qu'on puisse imposer, surtout aux prêtres, qui sont accoutumés à faire de longs repas où ils se gorgent de viandes et de vin. »

Après une épreuve de quelques jours, Grégoire les fit comparaître de nouveau en sa présence, leur adressa une réprimande sévère et leur donna l'absolution; néanmoins avant de les congédier, il leur ordonna de ne point communiquer avec le prince avant qu'il eût fait amende honorable au saint-siége, à moins que ce ne fût pour l'exhorter à la pénitence.

Henri étant arrivé à Canosse, fit solliciter un entretien secret avec sa cousine, la concubine du pape : Mathilde consentit à le recevoir; et le résultat de cette conférence fut qu'elle présenterait à Grégoire, dès le lendemain, la comtesse de Savoie, belle-mère du prince, le comte son fils, le marquis Azon, et Hugues, abbé de Cluny, afin qu'ils pussent implorer en son nom la miséricorde du saint-père. La présentation eut lieu en effet; mais Grégoire répondit aux solliciteurs qu'il était contraire aux lois de l'Église d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs; que si Henri était innocent, il ne devait pas redouter de comparaître devant le synode d'Augsbourg, où il promettait de lui rendre pleine justice sans se laisser prévenir par ses ennemis. L'abbé de Cluny représenta au saint-père que le roi ne redoutait pas le jugement; mais qu'il le suppliait de l'absoudre de l'anathème lancé contre lui, parce que l'année de son excommunication était presque expirée, et que les prélats de Germanie attendaient ce terme fatal pour le déclarer à jamais dépossédé de la dignité royale.

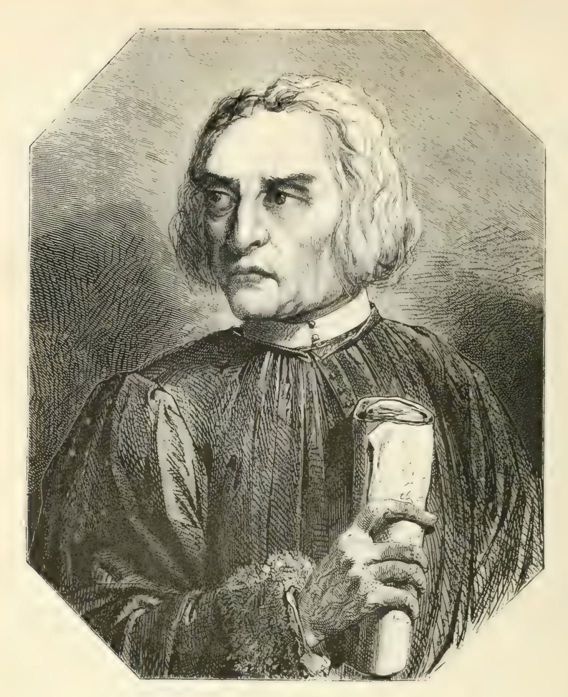
L'inflexible pontife résista à toutes les prières; enfin on lui proposa de l'or, et il se rendit à ce puissant argument. Néanmoins il exigea que le prince, en signe de repentir, déposât à ses pieds la couronne et les autres insignes de la royauté, en se déclarant indigne de régner. Henri consentit à subir cette humiliation; il se présenta seul à la première porte de la forteresse, et attendit avec patience qu'il convînt au pape de la faire ouvrir. Quand il eut passé la première enceinte, il déposa tous les ornements royaux, se dépouilla entièrement de ses habits et revêtit un cilice; ensuite on lui mit un balai et des ciseaux dans la main, pour désigner qu'il consentait à être flagellé et rasé; il demeura dans cette position, nu-pieds, pendant trois jours et trois nuits, dans la plus grande rigueur de l'hiver, sans abri, sans prendre aucune nourriture, répandant des torrents de larmes, et implorant avec de grands gémissements la miséricorde du pape!!!...

Grégoire, dans un de ses ouvrages, se vante de cette conduite, et il avoue que sa justice ressemblait plutôt à la cruauté d'un tyran qu'à la sévérité d'un juge. Enfin la comtesse Mathilde eut pitié du prince, et elle obtint du pontife la grâce entière de son cousin. Henri ayant été admis à l'audience du pape, l'absolution lui fut accordée, sous la réserve qu'il se présenterait à la diète générale des seigneurs allemands, et qu'il répondrait aux accusations portées contre lui; Grégoire voulut qu'il s'engageât à se soumettre à la décision du saint-siége, soit qu'il dût perdre sa couronne, soit qu'elle dût lui être conservée; et que dans tous les cas il déclarât les seigneurs relevés du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et parfaitement libres devant Dieu et devant les hommes de choisir un autre souverain; il lui fit promettre de ne jamais tirer vengeance du jugement prononcé contre lui, quel qu'il fût; et dans toutes les occasions de se montrer toujours soumis aux ordres du pontife. Enfin il l'avertit que s'il manquait à une seule de ces conditions, il déclarerait son absolution nulle, et rendrait aux seigneurs allemands le droit d'élire un autre roi. Henri signa ces promesses de sa main et les confirma par des serments solennels prononcés sur l'Évangile et sur les reliques de saint Pierre; ensuite le pape le déclara relevé de la sentence d'excommunication.

Le lendemain ils se rendirent ensemble à l'église de la ville, où Grégoire célébra la messe en présence d'une foule innombrable; lorsqu'il eut prononcé les paroles de la consécration, il fit approcher le prince de l'autel, et tenant à la main l'hostie consacrée, il lui adressa ces paroles : « Roi Henri, j'ai reçu des lettres de vous et de vos évêques, dans lesquelles vous m'appelez usurpateur, empoisonneur de papes, incestueux et sodomite; maintenant, pour renverser ces accusations, pour effacer jusqu'à l'ombre du scandale, je prends le corps de Notre-Seigneur à témoin de mon innocence, et je veux qu'il me serve de poison si je suis coupable. » En même temps, il prit l'hostie, la rompit en deux parties et communia. Le peuple stupide fit entendre de bruyantes acclamations de joie, louant Dieu et le pontife d'une action aussi admirable.

Grégoire ayant réclamé le silence, se tourna vers le prince : « Accomplissez, mon fils, à votre tour, ce que vous m'avez vu faire; les seigneurs allemands vous accusent d'exactions, d'adultères et de meurtres; ils prétendent que vous devez être retranché de la communion des fidèles pour vos crimes, et ils demandent que vous soyez jugé par un concile. Vous n'ignorez pas combien sont incertains les jugements des hommes; redoutez une condamnation, et prenez cette autre partie de l'hostie que je vous présente; appelez sur votre tête le courroux du Christ si vous êtes coupable, et communiez comme je l'ai fait en présence de tous les assistants, afin que la preuve de votre innocence détruise toutes les calomnies de vos ennemis. »

Henri, surpris et consterné d'une proposition aussi étrange, demanda à délibérer quelques moments avec les seigneurs qui étaient auprès de lui; ensuite il répondit au pape que l'opinion de ses conseillers était qu'il courût les chances d'un concile général. Hildebrand, satisfait de sa victoire sur l'esprit superstitieux du prince, lui donna la communion, sans exiger qu'il prononçât l'horrible imprécation dont lui-même avait donné l'exemple.



Le pape Grégoire

Après l'office, il l'invita à dîner dans la forteresse et le congédia avec déférence. Eppon, évêque de Ceitz, fut chargé de l'accompagner, afin d'absoudre ceux qui avaient communiqué avec le roi pendant son excommunication ; mais les seigneurs lombards, et surtout les évêques, qui connaissaient le secret de toutes les fourberies pontificales, refusèrent l'absolution, et chassèrent le légat en l'accablant de coups et d'injures.

Un nouveau synode provincial s'assembla dans la Lombardie ; les évêques excommunièrent une seconde fois le moine Hildebrand ; on renouvela contre lui des accusations terribles ; on l'accusa d'avoir empoisonné sept papes, ses prédécesseurs ; d'avoir usurpé le saint-siége, de l'avoir déshonoré par des adultères, des incestes et des assassinats : le roi fut déclaré traître à la patrie pour s'être soumis lâchement à un hérétique souillé de tous les crimes, et pour avoir abandonné leur cause, lorsque pour le venger ils s'étaient déclarés ouvertement contre la cour de Rome.

Henri devint bientôt l'objet du mépris universel ; les prêtres, les grands et le peuple résolurent de le détrôner et de conduire son fils à Rome, les armes à la main, pour chasser Grégoire et faire nommer un nouveau pontife qui consacrerait le jeune prince empereur d'Italie. D'autre part, le métropolitain de Mayence ainsi que les évêques et les seigneurs ennemis du roi s'assemblèrent à Forsheim, en Franconie, et adressèrent des lettres au saint-père, afin qu'il se rendît à leur concile et confirmât le choix qu'ils avaient fait de Rodolphe de Souabe pour souverain. Enfin, pour mettre le comble à ses infortunes, Mathilde venait de faire une donation solennelle de tous ses États au saint-siége, au préjudice de la maison de Henri, qui en était l'héritière légitime. Alors le roi, poussé par le désespoir, prit une résolution énergique, et jura de tirer vengeance d'Hildebrand, l'auteur de tous ses maux ; il parcourut la Lombardie, appela près de lui tous les excommuniés,



Rodolphe après avoir ramené cinq fois ses troupes est repoussé et blessé à mort

tous ceux qui étaient ennemis du pape, et il déclara ouvertement la guerre au saint-siége.

En moins de deux semaines, le prince se vit à la tête d'une armée nombreuse, et put faire ses dispositions pour marcher sur Rome. A la nouvelle de cette levée de boucliers, Grégoire perdit son arrogance et entama des négociations, n'osant ni se déclarer contre Henri, ni abandonner le parti du roi Rodolphe; et comme il lui devenait impossible de se rendre en Allemagne, à cause des troupes lombardes qui gardaient toutes les routes, il adressa des lettres aux Allemands pour leur exprimer les doutes de son esprit sur les droits des deux souverains.

Les seigneurs et les évêques, surpris de ce changement, répondirent au pape : « Vous savez, saint-père, et vos lettres, que nous conservons, en rendent témoignage, que ce n'est point par notre conseil, ni pour nos intérêts que le roi Henri a été déposé; en cela nous avons obéi aux volontés du saint-siége, puisque vous nous aviez défendu, sous peine des maux les plus terribles, de le reconnaître pour roi. Nous avons exécuté vos ordres au péril de nos fortunes et de nos vies; car le prince, après votre sentence, a exercé de grandes cruautés contre nous. Notre soumission à vos décrets nous a valu d'abord la ruine de nos provinces, ensuite l'humiliation de voir le souverain du pays contraint de ramper à vos pieds comme un chien, pour recevoir l'absolution et pour obtenir de Votre Sainteté l'autorisation de ravager une seconde fois nos champs et nos villes, et de se venger sur nous des maux que vous aviez attirés sur lui.

« Après avoir laissé le royaume pendant une année entière sans chef, conformément à votre volonté, nous avons élu un roi que vous aviez choisi vous-même; et maintenant qu'il s'occupe du bien des peuples, au lieu de confirmer sa nomination, vous reconnaissez deux

rois dans un même pays, et vous adressez vos légats à tous les deux. Cette indécision qui existe dans votre esprit augmente nos divisions; car dans vos lettres vous appelez le roi Henri le prévaricateur, et cependant vous lui demandez un sauf-conduit pour vous rendre près de nous, comme s'il conservait encore quelque puissance. On nous a prévenu également que vous accueilliez favorablement ceux que vous aviez excommuniés avec lui; et cependant vous nous exhortez à demeurer fidèles à Rodolphe.

« Cette politique tortueuse a lieu de nous surprendre; nous voulons supposer que vos intentions sont aussi louables que vos vues sont profondes; mais comme nous sommes trop simples pour les pénétrer, nous ne voyons que les résultats déplorables de votre conduite. En ménageant les deux partis, vous allumez la guerre civile, vous excitez les pillages, les incendies, les massacres et la destruction des domaines royaux, en sorte que les rois, à l'avenir, ne vivront que de rapines et de brigandages. Ces maux n'existeraient pas, si vous n'aviez point allumé dans nos provinces le feu de la discorde.

« C'est l'excès de notre douleur qui nous porte à vous parler un langage aussi sévère, parce que nous sommes exposés à la rage des loups pour avoir obéi au pasteur; et maintenant si le pasteur devient notre ennemi, si le berger se transforme en loup, nous n'aurons plus foi ni aux pontifes, ni à l'apôtre, ni au Christ; nous regarderons les papes et les rois comme les ennemis implacables de l'humanité, et nous les vouerons à l'exécration des peuples. »

Grégoire ne répondit pas à cette lettre, et reçut avec les mêmes honneurs les ambassadeurs des deux rois de Germanie. Ensuite il s'occupa de tenir plusieurs conciles à Rome, pour renouveler les anathèmes prononcés contre les partisans de Henri, et pour obliger Béranger de Tours à faire une rétractation solennelle de sa doctrine sur l'Eucharistie. Il excommunia la même année Boleslas, roi de Pologne, et voulut forcer le souverain d'Angleterre à se soumettre au saint-siége. Enfin, ayant appris que Henri devait rentrer en Allemagne pour combattre son concurrent, il se détermina à l'excommunier de nouveau, et à reconnaître publiquement Rodolphe, duc de Souabe, comme souverain de Germanie.

Dans ce décret remarquable, le pape adresse la parole à saint Pierre et à saint Paul en ces termes : « Bienheureux apôtres, vous êtes témoins que les seigneurs et les évêques allemands ont élu sans notre avis le duc Rodolphe pour leur roi, et que ce prince a envoyé immédiatement des ambassadeurs à notre légat, pour déclarer qu'il avait pris malgré lui le gouvernement du royaume et qu'il était prêt à nous obéir en toutes choses, offrant comme preuve de sa sincérité de nous envoyer de riches présents et de nous donner en otage son fils et celui du duc Berthold. Vous savez que dans le même temps Henri nous a supplié de nous déclarer en sa faveur contre Rodolphe, et que nous lui avons répondu que nous le ferions volontiers après avoir entendu ces deux princes dans un concile. Mais aussitôt que Henri a pu supposer qu'il renverserait son compétiteur sans notre secours, il est revenu sur ses précédentes dispositions et a repoussé avec mépris notre intervention.

« C'est pourquoi, très-saints apôtres, après avoir invoqué votre témoignage pour garantie de notre sincérité, nous employons votre autorité pour condamner ce souverain et ses complices. Nous déclarons Henri dépossédé des couronnes d'Allemagne et d'Italie; nous l'anathématisons et nous appelons sur sa tête les foudres du ciel; nous vous supplions de lui enlever toute prudence dans les conseils, de le rendre lâche dans les combats, afin qu'il ne remporte jamais aucune victoire. Nous déclarons Rodolphe roi légitime des États teutoniques, et nous accordons à ceux qui trahiront Henri l'absolution de tous leurs péchés et la bénédiction du Christ dans ce monde et dans l'autre.

« Maintenant, bienheureux saint Pierre et saint Paul, faites connaître au monde, en donnant la victoire à Rodolphe, que vous pouvez lier et délier dans le ciel; que vous pouvez ôter ou donner les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés et les biens de tous les hommes; enfin que vous enlevez aux indignes et donnez aux bons le pontificat, les primaties, les archevêchés et les évêchés. Que les peuples apprennent que vous jugez les choses spirituelles, et que vous avez un pouvoir absolu sur les choses temporelles; que vous pouvez terrasser les démons, qui sont les conseillers des princes; que vous pouvez anéantir les rois et les puissants de la terre. Déployez enfin votre grandeur et votre puissance, et que le monde tremble désormais devant les ordres redoutables de votre Église. Faites surtout que le glaive de votre justice frappe promptement la tête du criminel Henri, afin que tous les chrétiens apprennent qu'il a été frappé par votre volonté. »

Cette sentence fut décrétée à Rome le 7 mars 1080, et Hildebrand l'envoya au roi Rodolphe, avec une magnifique couronne d'or enrichie de pierreries.

Malgré toutes les imprécations de Grégoire, les événements vinrent lui donner un éclatant démenti. Henri entra dans la Germanie à la tête d'une nombreuse armée, et remporta une victoire signalée sur son compétiteur, dans la fameuse journée de Fladeheim; après quoi le prince convoqua un synode à Brixen, où il appela tous les évêques et les seigneurs de la Lombardie et une grande partie des ecclésiastiques et des nobles de l'Allemagne.

Dans cette assemblée, on accusa Grégoire d'hérésie, d'impiété, de sacrilége, de simonie, de vols, de concussions, d'adultère, de meurtre, de magie; on produisit des témoins qui affirmèrent que le pape avait jeté la sainte hostie dans le feu en conjurant les démons; des prêtres de l'intérieur du palais de Latran déclarèrent qu'il avait fait empoisonner sept papes par son intime confident Gérard Brazurus; enfin, les Pères prononcèrent l'excommunication contre Grégoire, le déposèrent du saint-siége, et proclamèrent souverain pontife Guibert, métropolitain de Ravenne, qui prit le nom de Clément III.

Aussitôt que le pape eut appris l'élection de Guibert, il s'empressa d'envoyer des légats dans la Pouille et dans la Calabre, pour entraîner les populations dans son parti. Voici de quelle manière il s'exprimait sur les schismatiques : « Ils se sont efforcés de renouveler leur ancienne conspiration; ils

ont choisi pour chef un hérésiarque, un sacrilége, un parjure, un assassin, qui a voulu nous arracher la tiare et la vie, un antechrist, un Guibert !!! Dans un conciliabule composé de prélats simoniaques et concubinaires, nos ennemis ont poussé la fureur jusqu'à nous condamner nous-même, parce que nous refusions à leurs prières et à leurs menaces le pardon de leurs crimes. Mais Dieu nous soutient, il nous fera triompher des méchants, et nous méprisons leurs anathèmes. »

Malgré son apparente sécurité, Grégoire travailla activement à obtenir la protection de Guillaume, roi d'Angleterre, qu'il avait excommunié quelques mois auparavant ; il entra également en pourparlers avec Robert Guischard, avec Jourdain, prince de Capoue, et avec les autres seigneurs normands, précédemment excommuniés. Il leur donna l'absolution, leur confirma la possession des terres qu'ils avaient usurpées, et en échange conclut un traité avec eux par lequel ils s'engageaient à défendre le saint-siége contre ses ennemis, et à s'unir avec les seigneurs de Toscane, vassaux de la comtesse Mathilde, pour attaquer l'antipape dans la ville de Ravenne. En même temps il adressa des lettres en Allemagne pour exciter les peuples en faveur de Rodolphe, affirmant que l'apôtre saint Pierre lui était apparu, et lui avait annoncé que cette année même un faux roi devait mourir avant le jour de sa fête. « Si cette prédiction ne s'accomplit pas, ajoutait-il, je jure devant Dieu et devant les hommes que je suis indigne d'être pape. »

Sigebert rapporte que les Saxons, pleins de confiance dans cette prophétie, engagèrent Rodolphe à tenter le sort des armes ; celui-ci marcha donc à la rencontre de Henri avec une armée inférieure en nombre à celle de ce prince. L'affaire s'engagea sur les bords de la rivière d'Ellestre, auprès de Mersbourg en Saxe ; cinq fois ses troupes furent repoussées avec perte, et cinq fois il les reconduisit à la charge ; enfin, dans la dernière attaque, Godefroi de Bouillon poussa son cheval droit à Rodolphe, le blessa d'un coup de lance dans le bas-ventre et le renversa sur le champ de bataille. Au même instant un cavalier frappa de son glaive ce malheureux roi et lui abattit la main droite ; Rodolphe mourut presque aussitôt. Les soldats, épouvantés de la perte de leur chef, abandonnèrent leurs rangs, jetèrent leurs armes et s'enfuirent à Mersbourg.

Rivet nous raconte que le pape Grégoire, dans un sermon public, avait annoncé de nouveau en termes prophétiques la victoire de Rodolphe et la mort de Henri ; mais que grâce à une active surveillance, les assassins envoyés par le saint-père avaient été arrêtés ; et que Grégoire, pour ne pas compromettre sa dignité de prophète, affirma alors que la prédiction n'avait rapport qu'à l'âme du roi.

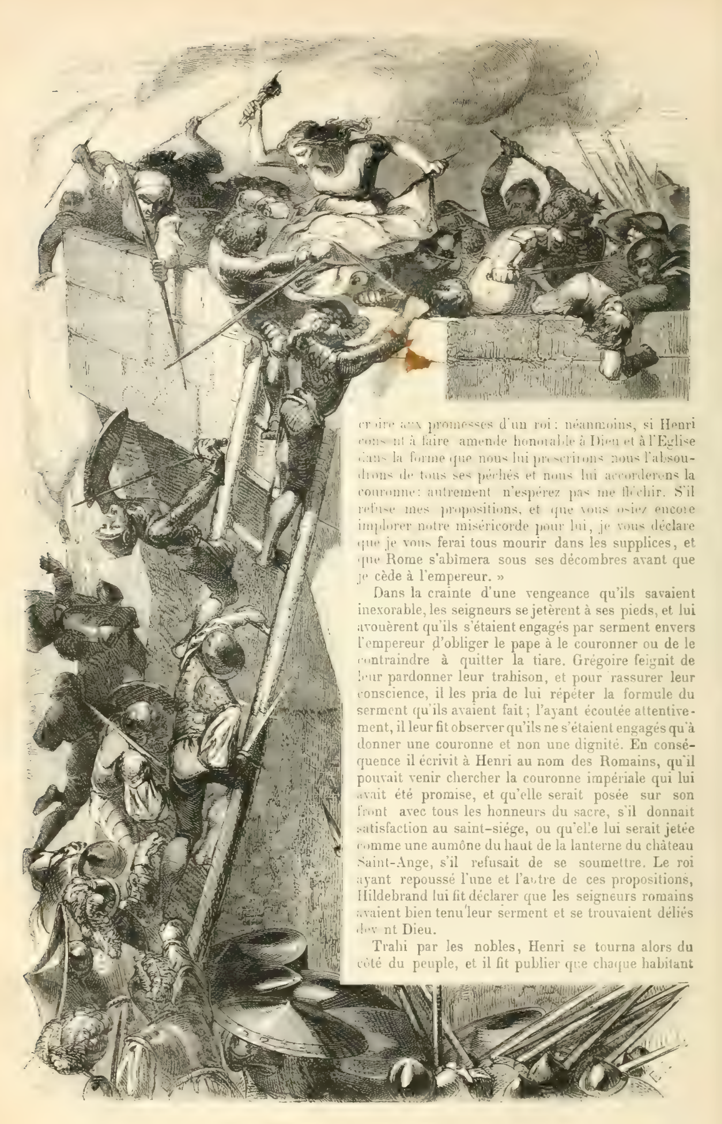
Bayle, dans son Dictionnaire, fait ce singulier raisonnement : « Ou Hildebrand croyait que sa prédiction arriverait, ou il ne le croyait pas. S'il le croyait, il faut l'appeler faux prophète ; et s'il ne le croyait pas, il faut l'appeler imposteur infâme, parce qu'il sacrifiait à ses intérêts temporels la sainteté de la religion : d'où l'on doit conclure, ajoute-t-il, que plus d'une fois les papes ont été d'hypocrites scélérats, dignes de la corde et du feu. »

Après la victoire décisive qu'il avait remportée en Allemagne sur son compétiteur, Henri rentra en Italie, et battit près de Mantoue les troupes de la comtesse Mathilde. Ainsi la maîtresse du pape se trouva elle-même menacée de perdre ses États ; malgré ces échecs, l'intrépide Hildebrand rassembla de nouvelles troupes pour s'opposer au passage du prince. Mais celui-ci poussa devant lui toutes ces bandes mal aguerries, et les chassa même de plusieurs places importantes qui appartenaient à la comtesse. Sur son chemin il faisait arrêter tous les pèlerins, et ne leur rendait la liberté qu'après avoir exigé d'eux le serment de ne point prêter assistance au moine Hildebrand et à sa concubine ; enfin le roi vint camper devant les prairies de Néron, à une demi-lieue de Rome, avec l'archevêque Guibert, sans pouvoir néanmoins pénétrer dans la ville, qui était alors défendue par Mathilde. Non-seulement cette femme courageuse repoussa vigoureusement les tentatives d'assaut, mais encore elle obligea le prince à lever son camp et à se retirer en Lombardie.

Pendant toute la durée de cette guerre, la comtesse montra une activité et une énergie surprenantes ; aucun sacrifice ne lui coûta, soit en hommes, soit en argent, pour augmenter les moyens de défense de son amant. Son palais était devenu le refuge des évêques, des clercs, des moines et des laïques italiens ou allemands que le roi avait chassés ou dépouillés, et chaque jour elle détachait de nouveaux partisans de la faction de Henri ; aux uns elle concédait des fiefs ; aux autres, elle donnait des sommes d'argent ; les plus riches recevaient dans ses bras le prix de leur dévouement ou de leur trahison ; les récalcitrants étaient poursuivis à outrance, leurs domaines étaient dévastés, leurs serfs égorgés et leurs châteaux brûlés.

Enfin, comme cette lutte de l'autel et du trône menaçait de se prolonger indéfiniment, Henri se détermina à frapper un grand coup ; et malgré le mauvais succès de sa première tentative, il conduisit une seconde fois son armée sous les murs de Rome. L'été se passa sans qu'il pût s'en emparer, et il fut même obligé de se retirer pendant les grandes chaleurs, laissant dans les châteaux voisins des garnisons qui faisaient de fréquentes sorties et harcelaient la ville ; lorsque l'hiver fut venu, il reprit les travaux du siége et les poussa avec vigueur. De leur côté les Romains continuèrent à se défendre avec opiniâtreté ; alors Henri résolut de changer de tactique, et de lutter d'hypocrisie avec le saint-père ; en conséquence il rendit la liberté à plusieurs prélats qu'il retenait prisonniers ; il déclara solennellement qu'il protégerait tous les pèlerins se rendant à Rome pour visiter les saints lieux ; que la guerre était terminée, et qu'il ne voulait entrer dans la ville que pour recevoir la couronne impériale des mains de Grégoire. Les seigneurs romains éprouvèrent une grande joie des intentions pacifiques du prince, ils firent un traité secret avec lui, et chargèrent quelques-uns d'entre eux de se présenter devant le saint-père, pour le supplier de prendre en pitié leur patrie, et de ne pas la sacrifier à ses inimitiés personnelles.

Le pape fit cette réponse à la députation : « Nous connaissons trop bien les ruses de la politique pour



croire aux promesses d'un roi : néanmoins, si Henri consent à faire amende honorable à Dieu et à l'Église dans la forme que nous lui prescrirons nous l'absoudrons de tous ses péchés et nous lui accorderons la couronne : autrement n'espérez pas me fléchir. S'il refuse mes propositions, et que vous osiez encore implorer notre miséricorde pour lui, je vous déclare que je vous ferai tous mourir dans les supplices, et que Rome s'abîmera sous ses décombres avant que je cède à l'empereur. »

Dans la crainte d'une vengeance qu'ils savaient inexorable, les seigneurs se jetèrent à ses pieds, et lui avouèrent qu'ils s'étaient engagés par serment envers l'empereur d'obliger le pape à le couronner ou de le contraindre à quitter la tiare. Grégoire feignit de leur pardonner leur trahison, et pour rassurer leur conscience, il les pria de lui répéter la formule du serment qu'ils avaient fait ; l'ayant écoutée attentivement, il leur fit observer qu'ils ne s'étaient engagés qu'à donner une couronne et non une dignité. En conséquence il écrivit à Henri au nom des Romains, qu'il pouvait venir chercher la couronne impériale qui lui avait été promise, et qu'elle serait posée sur son front avec tous les honneurs du sacre, s'il donnait satisfaction au saint-siége, ou qu'elle lui serait jetée comme une aumône du haut de la lanterne du château Saint-Ange, s'il refusait de se soumettre. Le roi ayant repoussé l'une et l'autre de ces propositions, Hildebrand lui fit déclarer que les seigneurs romains avaient bien tenu leur serment et se trouvaient déliés devant Dieu.

Trahi par les nobles, Henri se tourna alors du côté du peuple, et il fit publier que chaque habitant

La comtesse Mathilde repousse les troupes de l'empereur Henri



La comtesse Bertrade dans le château Saint-Ange

qui se présenterait à son camp recevrait une somme d'argent comme indemnité des pertes qu'il avait éprouvées pendant la guerre : cent quarante mille sous d'or furent distribués de cette manière ; aussi cette largesse ayant augmenté considérablement le nombre de ses partisans, les portes de la ville sainte lui furent ouvertes, et il put faire son entrée triomphale dans Rome.

D'abord il se rendit au palais de Latran avec l'antipape Guibert ; il le fit consacrer souverain pontife par les évêques de Bologne, de Modène et de Cervia, et on l'intronisa sous le nom de Clément III ; ensuite le nouveau pape couronna solennellement Henri empereur d'Occident.

Quant à Grégoire, il s'était enfermé dans le château Saint-Ange avec les seigneurs qui lui étaient restés fidèles, et continuait à se défendre contre les troupes du roi. Mais redoutant d'être bientôt forcé de se rendre à son ennemi, il essaya de se défaire de lui par un crime : il avait été averti que Henri faisait chaque soir ses dévotions dans une basilique où il avait choisi un endroit solitaire afin de prier avec plus de recueillement ; il gagna le prêtre-cardinal qui desservait cette église ; par ses ordres, on perça la poutre qui soutenait le lambris précisément au-dessus de la place du roi, et on masqua cette ouverture par une pierre énorme qui devait se détacher au moindre mouvement et écraser le prince.

Ces préparatifs avaient été faits avec le plus grand mystère ; le soir, Henri vint, suivant son habitude, s'agenouiller dans la chapelle ; aussitôt le cardinal tira une corde qui était attachée à la pierre ; mais soit que la violence avec laquelle la corde avait été tirée eût fait dévier la pierre, soit que le prince ne fût pas à sa place habituelle, elle ne l'atteignit point et se brisa devant lui ; quelques éclats seulement lui firent de légères blessures. On s'empara à l'instant du prêtre coupable ; il fut mis en pièces par les gardes, et son cadavre, après avoir été traîné dans les rues de Rome, fut jeté dans les cloaques hors de la ville. Cette tentative d'assassinat acheva de déconsidérer Grégoire, et presque tous ses partisans, prêtres et laïques, l'abandonnèrent pour embrasser la défense du roi.

Mais Henri, qui craignait un nouvel attentat contre sa personne, ne voulut pas prolonger son séjour à Rome et se retira en Lombardie, où la comtesse Mathilde continuait une guerre d'extermination ; l'Allemagne d'ailleurs exigeait sa présence pour résister aux entreprises des Saxons, que les légats du saint-siége avaient excité à la révolte. Pendant son absence, Robert Guischard céda aux sollicitations du pape, abandonna la Grèce pour venir à son secours, débarqua en Italie, et vint se présenter devant Rome : les portes lui ayant été fermées, la trahison vint à son aide ; il pénétra dans la ville pendant la nuit, en abandonna le pillage à ses soldats, fit mettre le feu dans tous les quartiers, et rétablit Grégoire sur un trône souillé de meurtres et de carnage.

L'orgueilleux pontife se trouva pour la seconde fois maître absolu de Rome ; aussitôt il tint un nouveau concile, où il réitéra l'excommunication prononcée contre l'antipape Guibert, contre Henri et contre leurs partisans ; ensuite il se retira à Salerne, for-

teresse imprenable, afin de se mettre à couvert de la vengeance du prince.

Au commencement du printemps, Henri réunit une nouvelle armée et revint en effet à Rome, où il fut reçu avec des transports d'allégresse : Guibert fut réinstallé par ses armes dans le palais de Latran, et siégea sur le trône apostolique.

A la nouvelle de la victoire de son compétiteur, Hildebrand entra dans une telle rage, qu'il en tomba malade ; une fièvre brûlante s'empara de lui, le mal empira chaque jour ; enfin, lorsqu'il fut à toute extrémité, les évêques qui l'assistaient, et sa maîtresse elle-même, voulurent le supplier d'user d'indulgence envers ses ennemis ; il leur répondit : « Non, ma haine est implacable, je maudis le prétendu empereur Henri, l'antipape Guibert et les réprouvés qui les soutiennent ; j'absous et je bénis les simples qui croient qu'un pape a le droit de lier et de délier. » Il mourut le 25 mai 1085, en proférant ce blasphème : il avait régné près de onze années.

Grégoire VII est le prêtre qui a le plus audacieusement travaillé à élever la puissance pontificale ; il a déployé sur le trône de Saint-Pierre toutes les qualités de Charlemagne, et s'est montré digne de fonder l'empire de l'Église sur les ruines de l'empire d'Occident.

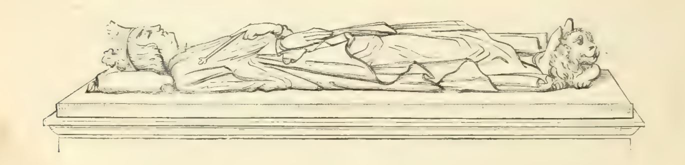
Bayle affirme que le triomphe de l'Église militante a été le résultat d'une guerre de mille ans, pendant lesquels il a fallu déployer beaucoup plus de courage et d'adresse qu'il n'en faudrait pour conquérir le monde entier. La puissance de Rome chrétienne est plus extraordinaire, ajoute-t-il, que celle de Rome païenne ; et il semble que la Providence ait destiné cette ville à être d'abord la maîtresse des nations par son courage, par ses armes, et ensuite par son intelligence dans l'art de tromper les hommes.

« En effet, on ne peut considérer sans étonnement que des hommes, à l'aide de la parole de Dieu, et d'un Évangile qui prêche le dédain des grandeurs, qui exalte l'humilité et la pauvreté, aient cependant eu la hardiesse d'aspirer à une domination absolue sur tous les souverains de la terre. Mais ce qui surprend encore davantage, c'est que les papes soient parvenus à affermir cette incroyable domination pendant près de mille ans : cette conquête est plus admirable que celles des Alexandre et des César ; et Grégoire VII, qui en est le principal auteur, doit réellement avoir sa place parmi les grands conquérants. »

Ces réflexions paradoxales de Bayle ont un certain mérite d'exactitude, car Grégoire était plutôt fait pour être capitaine ou empereur que pour être prêtre ou pape C'était un grand homme d'État ; sa vie comme ses maximes le prouvent d'une manière incontestable : « Dieu est esprit, dit Grégoire, il domine la matière ; ainsi le pouvoir spirituel est audessus du pouvoir temporel. — Le pape est le représentant de Dieu sur la terre, donc il doit gouverner le monde ; — à lui seul appartiennent l'infaillibilité et l'universalité ; — tous les hommes sont soumis à ses lois, et lui seul ne peut être jugé que par Dieu ; — il doit porter les ornements impériaux ; les peuples et les rois doivent lui baiser les pieds ; — les chrétiens sont irrévocablement soumis à ses ordres ; ils doivent même égorger leurs princes, leurs pères et leurs enfants, s'il le commande ; ils ne doivent être, dans sa main, que des instruments ; — aucun concile ne peut être déclaré universel sans l'ordre du pape ; — aucun livre ne peut être reçu pour canonique sans son autorisation ; — enfin il n'existe de bien et de mal que dans les choses qu'il a condamnées ou approuvées. »

La vie de Grégoire a été écrite par Paul, chanoine régulier du chapitre de Berneried en Bavière, quarante-cinq ans après la mort du pontife. Cet historien rapporte principalement les faits miraculeux qui, d'après son opinion, doivent révéler la sainteté d'Hildebrand : il raconte avec complaisance qu'Ubalde, évêque de Mantoue, étant affligé d'un ulcère horrible à l'anus, par suite de ses actes de sodomie, consulta tous les docteurs de l'Italie sans éprouver de soulagement ; qu'enfin il eut l'inspiration de se servir de la mitre de Grégoire, et que l'ayant appliquée sur le siége de son mal, il en fut miraculeusement guéri.

Malgré ses amours avec Béatrix et avec la belle comtesse Mathilde sa fille ; malgré ses perfidies, ses exactions, ses empoisonnements, ses meurtres et ses attentats, le pontife fut mis au nombre des saints par le clergé catholique, et ses reliques ont été exposées à l'adoration des fidèles !





17

Mort de Grégoire VII



Histoire de Victor III avant son pontificat. — Intrigues pour son élection. — Victor refuse la papauté. — Il est revêtu malgré lui des ornements pontificaux. — Il abdique le pontificat. — Victor accepte enfin la papauté. — Plaintes de Hugues de Lyon contre le pape. — La comtesse Mathilde protége Victor. — Lettres du pape aux Allemands. — Diète de Spire. — Mort du pontife.

Quelques jours avant sa mort, Grégoire VII ayant réuni les cardinaux autour de son lit, les avait engagés à lui donner pour successeur Didier, abbé du Mont-Cassin et prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, qui partageait sa haine contre les empereurs, et voulait comme lui élever la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes.

Didier était de l'illustre famille des princes de Bénévent ; dès son enfance, il fréquentait assidûment les églises, écoutait avec recueillement les saintes Écritures, et s'entretenait sans cesse avec des personnes pieuses pour se préparer à la vie religieuse ; mais ses parents, qui voulaient soutenir l'éclat de leur nom, exigèrent qu'il vécût dans le monde, et le fiancèrent à une jeune fille noble. Avant la consommation du mariage, son père ayant été tué par les Normands, Didier, qui avait alors vingt ans, résolut de se retirer secrètement dans un monastère ; et il parvint à se sauver de la demeure de ses parents, aidé dans son projet par un religieux appelé Jacquint. Didier reçut l'habit monastique de la main du saint ermite Santari ; plus tard, sa famille ayant découvert le lieu de sa retraite, le fit ramener de force à Bénévent, où il demeura pendant une année, gardé étroitement dans le château de sa mère. Il s'échappa une seconde fois et se rendit à Salerne, auprès de son cousin le prince Gaimar, auquel il dit : « Puisque je ne puis être moine dans mon pays, souffrez que je le sois dans le vôtre. » Le prince lui promit de le protéger, puisqu'il voulait absolument embrasser la vie religieuse. Didier entra alors dans le monastère de la Trinité de Cave, près de Salerne, où il demeura jusqu'à ce que sa mère lui eût accordé la liberté de se faire moine et de vivre au couvent de Sainte-Sophie, dans les environs de Bénévent.

Sous le pontificat de Léon IX, il entra au Mont-Cassin : Étienne X le nomma abbé de ce monastère ; enfin, pendant le règne d'Hildebrand il se montra ardent défenseur des priviléges du saint-siége, et obtint de nouveaux honneurs.

Aussi, après la mort de Grégoire, les évêques, les cardinaux et les seigneurs qui étaient restés fidèles à ce pontife vinrent supplier Didier d'accepter la tiare, ce qu'il refusa formellement, pour ne point s'exposer à des dangers inévitables. Néanmoins il consentit à travailler activement pour l'Église romaine ; il engagea même Jourdain, prince de Capoue, Rainulfe, comte d'Averne, ainsi que la comtesse Mathilde, à former une ligue avec les Normands et les Lombards pour s'opposer à l'antipape, et pour nommer un pontife digne de gouverner l'Église. Sous sa direction, les évêques et les seigneurs coalisés marchèrent sur Rome ; et s'étant rendus maîtres du palais de Latran, ils procédèrent à la nomination d'un pape. Didier fut proclamé seul digne de la tiare, et malgré sa vive opposition, on le porta en triomphe dans l'église de Sainte-Luce, où il fut consacré selon les règles canoniques, sous le

nom de Victor III. Ensuite on le revêtit de la chape rouge, mais on ne put jamais lui mettre l'aube, à cause de sa résistance.

Le gouverneur de Rome, profitant du tumulte qui régnait dans la ville à l'occasion de la cérémonie du sacre, sortit du château Saint-Ange, où il s'était retiré, s'empara du Capitole, répandit ses troupes dans les rues, et força le nouveau pontife à sortir de la ville trois jours après son élection.

Didier étant arrivé à Terracine, quitta la croix, la chape et les autres marques de la papauté; et quelque instance qu'on lui fît, il refusa de les reprendre, menaçant de fuir à l'extrémité de l'univers si on voulait faire violence à ses sentiments. Cependant les prélats et les principaux seigneurs d'Italie le déterminèrent à convoquer un synode à Capoue, où il consentit à siéger. A la fin du concile, tous les assistants le supplièrent d'accepter le pontificat; Roger, duc de Calabre, Jourdain, prince de Capoue; et un grand nombre d'évêques, se jetèrent à ses pieds, et le prièrent en versant des larmes de reprendre la tiare pour sauver l'Église de sa ruine. Didier se résigna enfin à devenir pape, et se décida à retourner à Rome avec les princes de Capoue et de Salerne.

L'antipape et les soldats allemands entreprirent de défendre la basilique de l'apôtre, qui était le point le plus exposé; mais en dépit de leurs efforts elle tomba au pouvoir de l'ennemi; et le dimanche 9 mai 1087, le pontife Victor III fut sacré solennellement dans cette église par les évêques d'Ostie, de Tusculum, de Porto et d'Albane, en présence de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre de prélats et d'un prodigieux concours de peuple. Didier demeura quelques jours dans la cité Léonine, ensuite il retourna au Mont-Cassin.

Hugues, métropolitain de Lyon, profita de cette circonstance pour exciter la comtesse Mathilde contre le nouveau pape, en dénaturant les faits. Il lui écrivit en ces termes : « Vous savez que l'élection de l'abbé Didier s'est faite avant mon arrivée en Italie; et si mes confrères et moi l'avons approuvée, c'était dans l'espérance qu'il relèverait la dignité de l'Église et qu'il réparerait les maux que les ennemis de Dieu nous font supporter. Mais nous ne le connaissions pas encore; maintenant que nous sommes avec lui au Mont Cassin, nous avons pénétré son véritable caractère, et nous comprenons la faute que nous avons faite en le choisissant pour notre chef. Ce fourbe, ce perfide, blâme aujourd'hui la conduite de Grégoire VII; il accuse ce grand pape de crimes révoltants; il refuse de marcher sur ses traces, et veut donner à Henri la couronne impériale. »

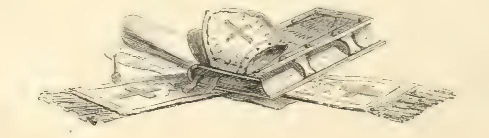
La comtesse n'ajouta pas foi aux accusations de l'archevêque Hugues; elle se rendit au contraire en Italie, et fit supplier Victor de venir la trouver, pour qu'elle eût la consolation de voir le meilleur ami de celui qu'elle avait tant aimé, promettant de veiller à sa sûreté et de le faire rentrer au palais de Latran. Didier, malgré le mauvais état de sa santé, accéda à ses désirs, et remonta le Tibre jusqu'à Rome; il fut reçu à son débarquement par la comtesse et par les ennemis du roi de Germanie, qui, à l'aide de leurs troupes, s'étaient emparés de toute la partie de la ville appelée Trastevère, du château Saint-Ange, de la basilique de Saint-Pierre, et de l'île du Tibre, où le pape établit sa demeure.

Une grande partie des nobles se déclarèrent en faveur de Didier. Le peuple se rangea du côté de l'antipape Clément, qui restait maître de Rome, c'est-à-dire de l'ancienne ville tout entière; il habitait la basilique de la Rotonde, nommée alors Sainte-Marie des Tours, parce qu'elle avait deux clochers. Chaque jour les deux factions en venaient aux mains et combattaient jusque dans les églises.

Didier envoya des lettres en Allemagne pour faire part de son élection aux seigneurs du royaume, et pour leur apprendre qu'il confirmait la condamnation que Grégoire VII avait prononcée contre Henri et ses adhérents. Ces lettres furent lues à Spire, dans une diète générale convoquée par les nobles et par les évêques qui reconnaissaient Victor III pour légitime pontife; tous s'engagèrent à prêter assistance au prince, s'il voulait se faire absoudre de l'excommunication que le saint-siége avait fulminée contre lui; mais ils déclarèrent que sur son refus la révolte deviendrait générale et plus violente qu'auparavant. Ladislas, roi de Hongrie, fit même prévenir la diète, par ses ambassadeurs, qu'il restait fidèle au pape Victor, et qu'il viendrait à Rome au secours des catholiques avec une armée de vingt mille chevaux

Heureusement la maladie du pape, qui augmentait chaque jour de gravité, retarda l'exécution de cette menace, et força Victor à retourner au Mont-Cassin, dont il avait gardé le gouvernement, malgré les canons qui défendaient de cumuler les bénéfices. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il nomma le diacre Orderise abbé de son monastère; ensuite ayant fait appeler auprès de lui les évêques et les cardinaux, il les engagea à choisir pour chef de l'Église romaine Othon, prélat d'Ostie. Comme cet ecclésiastique était présent, Victor le prit par la main, et le présentant à ceux qui l'entouraient, il leur dit: « Acceptez-le pour votre chef et ordonnez-le souverain pontife de Rome. »

Didier mourut le 16 septembre 1087, après un pontificat de quelques mois; il fut enterré dans le chapitre du monastère du Mont-Cassin.





Intrigues pour l'élection d'un nouveau pape. — Urbain parvient à la papauté. — Histoire d'Urbain avant son pontificat. — Il continue la politique de Grégoire VII. — Schisme d'Allemagne. — Urbain fait épouser Mathilde au jeune fils du duc de Bavière. — Conciles de Melfe et de Benévent. — Affaires de France. — Perfidie du pape. — Châtiment de Conrad. — Urbain se rend maître de Rome. — Excommunication du roi Philippe. — Urbain est reconnu pontife légitime en Angleterre. — Le pape vient en France. — Concile de Clermont. — Voyage de Pierre l'Hermite. — Causes secrètes des croisades. — Harangues du pape pour exciter les peuples à se croiser. — Effet prodigieux de son discours. — Fanatisme religieux des croisés. — Leurs cruautés. — Départ des croisés. — Le pape revient en Italie. — Utilité des croisades pour le saint-siége. — Histoire de la monarchie spirituelle de Sicile. — Concile des anti-urbanistes. — Canonisation de saint Nicolas Pèlerin. — Mort d'Urbain

Après la mort de Didier, les prélats, malgré leur désir de se conformer aux volontés du pontife en nommant pour lui succéder Othon, cardinal-évêque d'Ostie, furent forcés de se séparer avant de l'avoir élu, à cause de la diversité des sentiments sur les mesures qu'il convenait d'adopter pour rétablir la paix de l'Eglise. Mais de fréquentes députations leur ayant été envoyées par les Romains, par les Allemands et par la comtesse Mathilde, pour les prier de donner un chef au clergé de la ville sainte, ils se réunirent une seconde fois, et rédigèrent des lettres de convocation pour engager tous les clers et les laïques à se rendre à Terracine, dans la première semaine du Carême, afin de procéder à l'élection d'un pape.

L'assemblée se tint dans la cathédrale, dédiée à saint Pierre et à saint Césaire : à l'ouverture des séances, l'évêque de Tusculum donna lecture des décisions prises par Grégoire et par Victor pour le gouvernement de l'Eglise. Orderise, abbé du Mont-Cassin, le métropolitain de Capoue, ainsi que tous les autres prélats et seigneurs qui avaient vécu avec ces deux pontifes, confirmèrent l'exactitude de ses assertions. Ensuite il fut décidé que les Pères passeraient selon l'usage trois jours en prières, jeûnant et faisant d'abondantes aumônes, pour obtenir que Dieu manifestât sa volonté. Le dimanche suivant, ils se réunirent de nouveau dans la même église ; et après une délibération secrète, les trois cardinaux qui dirigeaient le concile montèrent sur l'ambon de la basilique, et déclarèrent qu'ils étaient d'avis d'élire Othon souverain pontife.

Tous les assistants approuvèrent ce choix par de bruyantes acclamations ; alors l'évêque d'Albane le proclama pape, sous le nom d'Urbain II ; on le revêtit d'une chape de pourpre, et on le porta sur le siége épiscopal de Terracine : après quoi le saint-père célébra solennellement la messe à l'autel de saint Pierre. Dans la suite, les cardinaux eurent lieu de s'applaudir d'avoir nommé un pape qui se montra aussi ambitieux que ses prédécesseurs, et qui travailla à augmenter leurs richesses, en même temps qu'il étendit considérablement la puissance temporelle du saint-siége.

Urbain était le fils du seigneur Lageri, et se nommait Eudes ou Othon ; il avait été élevé dans l'église de Reims, sous la direction de saint Brunon, alors chancelier de cette cathédrale ; plus tard il devint

lui-même chanoine de cette métropole, et fut ordonné archidiacre de Reims en 1070. Quelque temps après sa promotion, ayant été surpris la nuit dans la cellule d'une religieuse, il fut forcé de se retirer à l'abbaye de Cluny, où saint Hugues le nomma prieur. Enfin, Grégoire VII, devenu pape, l'avait appelé à Rome pour le consacrer évêque d'Ostie, en remplacement d'un prélat qui avait obtenu du roi Henri l'investiture de ce siége.

Othon devint alors le principal confident de la politique d'Hildebrand ; pendant quatre années il demeura attaché à la personne de ce pontife ; et ce fut lui qui publia en Allemagne la dernière bulle d'excommunication lancée par Grégoire contre l'antipape Clément et contre l'empereur Henri.

Le lendemain de son élection, Urbain adressa une circulaire à tous les ecclésiastiques d'Italie et d'Allemagne, pour leur déclarer qu'il suivrait les traces de ses prédécesseurs. Ensuite il se rendit au monastère du Mont-Cassin, et nomma le moine Gaëtan diacre de l'Église romaine, en se l'attachant en qualité de conseiller. Plus tard ce moine brouillon et intrigant occupa à son tour la chaire de saint Pierre sous le nom de Gélase II.

Excité par les conseils de Gaëtan, le pontife envoya des légats à l'empereur Alexis Comnène, pour tenter une réunion entre les Églises grecque et latine. Ce prince accueillit favorablement ces ouvertures, et répondit au saint-père qu'il ne pouvait cependant rien décider avant qu'il se fût rendu lui-même à Constantinople pour convoquer un concile général. Mais le schisme soulevé dans Rome par l'antipape Guibert était plus important pour Urbain, et il fut obligé de refuser les propositions pacifiques de l'empereur Comnène.

En Allemagne, Gébéhard travaillait toujours avec le même zèle pour le parti du saint-siége, et lui ramenait un grand nombre de schismatiques. Comme le prélat voulait poursuivre vigoureusement les excommuniés, il écrivit au saint-père pour lui demander les noms de ceux qu'on devait signaler à la réprobation des fidèles. Urbain répondit à Gébéhard : « Nous tenons pour excommuniés au premier rang l'hérésiarque Guibert de Ravenne, usurpateur du trône apostolique, et le roi Henri ; ensuite ceux qui les soutiennent, et enfin tous les clercs ou les laïques qui communiquent avec ces deux criminels. Cependant nous ne prononçons pas l'anathème contre tous spécialement ; mais nous ne les admettons point à notre communion sans leur imposer une pénitence que nous réglons selon le degré du péché, lorsque les coupables ont agi par ignorance, par crainte ou par nécessité. Nous voulons qu'on traite avec une rigueur extrême ceux qui sont tombés volontairement dans l'abîme. Nous vous confirmons, ajoutait le pontife, le pouvoir de gouverner à notre place la Saxe, l'Allemagne et les autres pays voisins, afin que vous régliez toutes les affaires ecclésiastiques selon les intérêts de l'Église. »

Pendant que le pape poursuivait ses intrigues en Allemagne, en Italie et même en Grèce, pour renverser Henri de son trône, la comtesse Mathilde et Orderise, abbé du Mont-Cassin, corrompaient les partisans de l'antipape Guibert et le chassaient de Rome. Urbain rentra alors dans la ville sainte ; mais désirant affermir son pouvoir et prévenir le retour de son compétiteur, il détermina Mathilde, qui avait alors quarante-trois ans, à épouser le jeune fils de Guelfe, duc de Bavière. Le saint-père passa ensuite dans la Pouille, et le 10 septembre 1089 il tint à Melfe un concile, où quatre-vingts prélats italiens et un grand nombre de seigneurs, entre lesquels était le duc Roger, firent hommage au pape de leurs terres, de leurs domaines et de tous leurs Etats.

L'assemblée décréta seize canons, qui confirmèrent les anciennes ordonnances relatives aux investitures. Il fut défendu d'ordonner un clerc sous-diacre avant qu'il eût atteint l'âge de quatorze ans, un diacre avant vingt-quatre ans, et un prêtre avant trente ans accomplis. On condamna les clers acéphales ou indépendants, les moines vagabonds ; et on permit aux seigneurs de s'emparer des concubines des prêtres et de les garder comme esclaves ; enfin on défendit aux prélats d'admettre au rang des ecclésiastiques les hommes de condition servile, et de donner aux monastères, sans le consentement du pape, les dîmes ou les églises qui appartenaient aux laïques

Henri, instruit du progrès que le parti du pape avait fait en Italie pendant son absence, accourut du fond de l'Allemagne pour détruire la ligue puissante qui s'était formée contre lui. Il envahit aussitôt la Lombardie, ravagea les terres du duc Guelfe, mari de la comtesse Mathilde, et l'obligea de lui demander la paix. Mais l'implacable maîtresse d'Hildebrand fit rompre les négociations, et recommença une guerre plus terrible qu'auparavant.

Au sujet de cette guerre, on cite la réponse impie que le pape fit à Godefroi, évêque de Lucques, qui le consultait pour savoir quelle pénitence il devait imposer aux prêtres qui massacraient des excommuniés. « Imposez-leur une pénitence légère, écrivait le saint-père, et proportionnée à l'intention qui a présidé aux meurtres, selon l'usage de l'Église romaine ; car nous ne déclarons pas homicides ceux qui, brûlant d'un saint zèle pour la religion, auraient égorgé quelques excommuniés. » Cette morale était digne du confident et du successeur de l'infâme Grégoire VII !

Henri ayant rétabli ses affaires en Bavière et en Saxe, s'empara de Mantoue, et marcha aussitôt sur Rome. Les Italiens, redoutant la colère du prince, s'empressèrent d'envoyer une ambassade à l'antipape Clément III, qui remonta sur le saint-siége après un interrègne de deux ans.

Cependant Urbain ne se laissa pas abattre par les revers ; au contraire, il devint plus audacieux que jamais ; et non content de remplir l'Italie de ses anathèmes, de soulever les populations, il lança encore les foudres du Vatican sur la France, à l'occasion du mariage de Philippe Ier avec Bertrade, troisième femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou. Ives de Chartres avait voulu s'opposer à cette alliance ; mais ses remontrances lui avaient attiré la disgrâce du roi et une violente persécution. Le pape, instruit de cette affaire, écrivit au métropolitain de Reims et à ses suffragants pour leur reprocher leur silence devant un crime aussi scandaleux. « Nous vous ordonnons, ajoutait le pape, d'aller trouver Philippe, pour l'avertir, de la

part de Dieu et de la nôtre, qu'il ait à se relever d'un crime aussi horrible par une sévère pénitence; car s'il méprise notre admonition, nous serons forcé d'employer contre lui le glaive spirituel. Faites-lui la même menace pour le contraindre à rendre la liberté à notre frère l'évêque Ives; et s'il refuse d'accomplir notre volonté, anathématisez-le, fermez-lui l'entrée de vos églises, mettez en interdit ses châteaux, ses terres, défendez à ses serviteurs, à sa femme et même à ses enfants, de communiquer avec lui. Il faut imprimer à ces rois une terreur telle qu'ils n'osent plus s'emparer de la personne des ecclésiastiques sans notre permission. »

Pendant que les légats du saint-siége se rendaient en France, Urbain formait le projet de pousser le jeune Conrad dans une révolte contre le roi Henri son père. En effet, le prince leva l'étendard de la rébellion, et vint à Milan se faire couronner roi d'Italie par Anselme, métropolitain de cette ville.

Quelques auteurs ont voulu disculper Urbain de cette nouvelle perfidie; ils prétendent que le roi de Germanie haïssait Adélaïde son épouse, coupable envers lui de nombreux adultères, et que l'ayant surprise un jour dans les bras d'un de ses amants, il l'avait fait attacher sur un lit avec des cordes, et l'avait fait violer par tous les officiers du palais; ils ajoutent que le roi voulut même contraindre son fils à souiller sa mère; mais que le jeune prince se refusa à ce crime, et menaça son père d'une vengeance terrible. Maimbourg et Heiss condamnent cette fable, et soutiennent que le fils de Henri fut entraîné dans sa révolte par les artifices d'Urbain et par les séductions de la comtesse Mathilde.

Les Italiens se rangèrent en masse sous les étendards du jeune roi; Henri fut contraint de fuir devant les armes de son fils, et se retira en Allemagne; l'antipape fut chassé de Rome, et Urbain s'établit dans la ville sans être néanmoins maître de tous les quartiers, les soldats allemands étant parvenus à se maintenir dans le palais pontifical et dans la partie haute de la cité. Les partisans d'Urbain ne pouvaient pas même circuler librement dans les rues; et Geoffroy, nouvel abbé de la Trinité de Vendôme, étant venu pour conférer avec le saint-père, fut obligé de se déguiser en pèlerin afin d'éviter les dangers qu'il aurait courus sans cette précaution.

Geoffroy resta avec le pape pendant tout le carême de l'année 1094, et lui remit une forte somme en or dont il devait se servir pour corrompre les troupes de Henri. Quelques jours avant Pâques, il prit si bien ses mesures que le capitaine Ferruchio, qui avait la garde du palais de Latran, lui promit de livrer la tour qui dominait le château, s'il voulait lui remettre mille livres pesant d'or. Urbain, qui avait à peine la moitié de la somme, fit aussitôt appeler les évêques et les cardinaux de son parti pour en obtenir de l'argent; mais aucun d'eux ne put lui être du moindre secours, étant comme lui privés des revenus de leurs diocèses; il en éprouva une affliction si vive qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Alors l'abbé Geoffroy prit la parole, consola le pape et lui promit que le traître Ferruchio serait payé; en effet, l'abbé vendit sa vaisselle, ses mules et jusqu'à ses ornements ecclésiastiques; la somme fut ainsi complétée, et le saint-père obtint immédiatement la remise du palais de Latran. Quant à Geoffroy, il eut pour récompense la faveur de lui baiser les pieds le jour de son installation, et il reçut le titre honorifique de cardinal avec le droit de le transmettre aux abbés de Vendôme ses successeurs, qui l'ont conservé pendant plus de trois siècles.

Ensuite arrivèrent à Rome des lettres de Hugues, métropolitain de Lyon, qui déclarait reconnaître Urbain pour légitime chef de l'Église, lui demandant sa communion, et jurant une haine éternelle aux schismatiques. Le pontife fut tellement touché de ces protestations, que non-seulement il admit le prélat à sa communion, mais encore qu'il le nomma son légat en France. Depuis ce moment Hugues devint un des partisans les plus dévoués de la cour de Rome; il renouvela l'anathème prononcé contre Henri, contre l'antipape Clément, et lança une excommunication terrible contre Philippe I[er], pour le punir d'avoir épousé Bertrade pendant la vie de Berthe, sa première femme.

Le roi de France redoutant les suites funestes de la censure de l'Église, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au saint-père pour faire lever l'excommunication prononcée contre lui par l'archevêque de Lyon, sous la promesse de cesser ses relations avec Bertrade; mais Ives de Chartres avait déjà prévenu le pontife que cette députation n'était que mensonge et artifice de la part de Philippe I[er], le plus fourbe des rois; et Urbain ne voulut accorder au monarque qu'un délai, lui permettant toutefois d'user de la couronne jusqu'à la fête des saints.

Pour entendre le sens de cette autorisation, il faut savoir que les rois, dans les cérémonies solennelles, paraissaient en public revêtus des ornements royaux, afin d'imposer à la foule stupide, et recevaient la couronne des mains d'un évêque avant de la poser sur leur front. Ives de Chartres rapporte que la couronne fut présentée à Philippe le jour de Noël par le métropolitain de Tours, et le jour de la Pentecôte par un évêque de la province de Belgique. Cette cérémonie n'avait aucun rapport avec celle du sacre, qui ne se pratiquait qu'une fois au commencement de chaque règne.

Enfin Urbain avait consolidé son autorité dans Rome, et ses partisans étaient devenus si nombreux qu'il pouvait parcourir l'Italie sans redouter la faction de l'empereur Henri et de l'antipape Clément; alors il vint à Plaisance, dans la Lombardie, et y convoqua un concile pour faire rendre justice à l'impératrice Adélaïde. Plus de deux cents évêques de Bourgogne, d'Allemagne, de Bavière et de Saxe se rendirent dans cette ville; ils étaient suivis de quatre mille clercs et d'au moins trente mille laïques. Comme il n'existait pas d'Église assez vaste pour contenir une telle multitude, on s'assembla hors des murs, en pleine campagne. La malheureuse reine comparut en suppliante devant les Pères du concile; elle raconta dans tous ses détails les violences dont elle avait été victime, et de quelle manière l'empereur son mari après lui avoir fait attacher avec des cordes les bras et les jambes, l'avait dépouillée lui-même de ses derniers vêtements, et l'avait livrée à la lubricité des officiers du palais et d'une compagnie de ses



[illegible] comtesse [illegible]

gardes. Cette accusation horrible excita l'indignation de l'assemblée, et détermina un grand nombre de schismatiques qui tenaient encore pour Henri, à quitter son parti et à se ranger du côté du pape.

On renouvela dans le concile la condamnation des erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie ; et on déclara en termes formels que le pain et le vin après la consécration étaient changés non-seulement en pensée, mais encore en essence, et devenaient véritablement le corps et le sang du Christ. Étrange aberration de l'esprit humain ! Plus tard l'opinion contradictoire dominera, et un autre pape, présidant également un concile, décidera que le pain et le vin après la consécration du prêtre sont changés en pensée et non en essence, et ne deviennent pas réellement le corps et le sang de Jésus-Christ !

Les Pères condamnèrent l'hérésie des nicolaïstes, c'est-à-dire des prêtres qui prétendaient, en s'appuyant sur l'Évangile et sur les canons, qu'ils n'étaient pas obligés de garder la continence ; on défendit à tous les clercs entachés de cette erreur d'exercer les fonctions ecclésiastiques, et aux peuples d'assister aux offices célébrés par ces hérésiarques ; on confirma ensuite tous les décrets rendus antérieurement sur la simonie, afin d'empêcher les prêtres d'exiger aucun salaire pour administrer le saint chrême, le baptême et la sépulture ; enfin on déclara nulles les ordinations faites par l'antipape Clément III et par les autres évêques intrus ou excommuniés.

Après la tenue du concile, le pontife se rendit à Crémone pour conférer avec Conrad sur leurs intérêts politiques : le prince vint à sa rencontre à un mille de la ville, et conduisit par la bride le cheval du saint-père jusqu'à son palais ; ensuite il prêta serment de fidélité et d'obédience à Urbain, promettant sur l'Évangile et sur la croix de lui conserver la vie, les membres et la dignité de souverain pontife. A son tour, Urbain le déclara fils de l'Église romaine, et lui promit aide et conseil pour le maintenir sur le trône d'Italie.

Les affaires de Lombardie étaient à peine réglées, que le saint-père reçut des lettres d'Anselme, métropolitain de Cantorbéry, qui lui annonçaient que l'Angleterre et le roi Guillaume le Roux le reconnaissaient comme pape légitime, et rejetaient son compétiteur Clément. Dans la joie que lui causait cette nouvelle, Urbain nomma aussitôt des légats pour la Grande-Bretagne, afin de remettre le pallium au prélat de Cantorbéry, et pour complimenter le monarque anglais. Ensuite il se dirigea vers la France, remonta le Rhône jusqu'à Valence ; et de cette ville, il se rendit au Puy-en-Velay, où il célébra la fête de l'Assomption de Notre-Dame, et où il publia la bulle qui convoquait le célèbre concile de Clermont.

En attendant le jour d'ouverture des séances, le saint-père visita le couvent de Cluny, près de Mâcon, où il avait été moine ; il consacra le grand autel de la nouvelle église du monastère, et le même jour il fit dédier trois autres autels par Hugues, métropolitain de Lyon, par Daïbert de Pise, et par Brunon, prélat de Seigni. Après la cérémonie, Urbain fit le discours suivant aux religieux, en présence des évêques et des cardinaux : « Nos prédécesseurs, mes frères, ont particulièrement aimé et protégé cette



Dieu vous livrera les richesses des musulmans

abbaye, et ils l'ont fait avec justice, puisque le pieux duc Guillaume, son fondateur, a voulu qu'elle n'eût d'autres protecteurs après Dieu que saint Pierre et ses successeurs. Je me trouve de ce nombre par la volonté de la Providence; mais aucun de ceux qui m'ont précédé sur la chaire apostolique n'a honoré ce lieu de sa présence. Sans doute le Christ m'avait réservé cette grâce, parce que ma jeunesse s'était écoulée dans cette solitude; je suis donc revenu dans la cellule où j'ai prié enfant, et j'avoue que le désir de la revoir est la première et la principale cause de mon voyage en France...... » Le pape accorda à Cluny un privilége de territoire, et il marqua lui-même les bornes en deçà desquelles il était défendu d'exercer ni violence, ni pillage, ni capture, ni mutilation. Il se rendit ensuite au concile de Clermont, où se trouvaient déjà réunis quatre cents prélats portant la crosse et treize métropolitains, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de moines.

La première séance eut lieu le 18 novembre 1095. On confirma d'abord tous les décrets que le pape avait rendus dans les synodes de Melfe, de Bénévent, de Troyes et de Plaisance; après quoi on renouvela la défense d'usurper les biens des ecclésiastiques à leur mort; on décida que leurs richesses seraient réservées à celui qui succéderait à leur dignité, ou distribuées en œuvres pies, selon qu'ils le prescriraient par leurs dernières volontés. Il fut également défendu d'élire archidiacre un clerc qui n'aurait pas été diacre, ni archiprêtre celui qui n'aurait pas été prêtre; et d'élever à l'épiscopat ceux qui n'auraient pas été diacres.

On établit dans un règlement que les curés ne pourraient jamais avoir deux prébendes dans deux villes différentes, ni deux dignités dans la même église; on décréta que personne ne pourrait communier sans recevoir séparément l'Eucharistie sous les deux espèces, le pain et le vin; enfin la trêve de Dieu fut confirmée pour être maintenue depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, et pour le reste de l'année, pendant le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine; elle fut déclarée exister en tout temps pour les prêtres et pour les moines, et durant trois années consécutives pour les cultivateurs et pour les marchands, à cause de la disette des vivres. Ensuite Urbain déclara « le roi de France excommunié, ainsi que tous ceux qui l'appelleraient roi ou qui lui obéiraient pendant qu'il croupirait dans son péché honteux. »

Mais de tous les actes du concile, le plus remarquable, et celui dont les suites furent les plus funestes aux nations, est sans contredit la publication de la première croisade. Avant de pénétrer dans les secrets de la politique des papes, qui excitèrent le fanatisme des peuples et les poussèrent dans ces expéditions extravagantes où s'anéantirent des millions d'hommes, il est nécessaire de remonter à la cause première des croisades pour en faire remarquer l'absurdité.

Vers l'an 1093, parmi les pèlerins qui entreprirent le voyage de la terre sainte, se trouva un moine, Français d'origine, né dans la ville d'Amiens en Picardie, et appelé Pierre l'Ermite. Ce religieux, pendant son séjour à Jérusalem, rendit plusieurs visite au patriarche de la ville, qui lui fit un récit exagéré des maux que les chrétiens souffraient dans la Judée, sous la domination des musulmans. Pierre, ambitieux comme le sont tous les moines, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'acquérir une certaine importance, et il promit au patriarche de s'adresser au pape pour réclamer des secours contre les infidèles.

En effet, à son retour en Italie, il se présenta à la cour de Rome, qu'il trouva d'autant plus disposée à seconder ses vues, non par son zèle pour la religion, mais par un motif secret de politique, qu'Urbain savait déjà tout le parti qu'il pouvait tirer d'une expédition qui pouvait enlever tous les seigneurs à leurs domaines et laisser les populations à la discrétion des prêtres.

Un historien, Jurieu, affirme que Pierre n'était pas ermite, qu'il n'avait jamais été à Jérusalem, et qu'il n'était dans toute cette affaire qu'un agent du saint-siége, chargé de faire réussir les fourberies du pape. « Il reçut, ajoute-t-il, bon nombre de sous d'or pour jouer la comédie qu'il représenta dans la suite, et pour dépeindre en termes emphatiques le piteux état de l'Église d'Orient, afin d'entraîner les insensés à la conquête de cette terre de Chanaan, qui pendant trois cents ans fut constamment arrosée du sang des fanatiques croisés. »

Cependant nous devons avouer que le christianisme s'éteignait en Orient, et que les musulmans avaient déjà conquis la Syrie, l'Isaurie, la Pamphylie, les deux Cilicies, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, la Cappadoce, la Galicie, les Deux-Ponts, la Bithynie, enfin la plus grande partie de l'Asie Mineure; ils attaquaient les pèlerins, leur enlevaient les présents destinés au saint sépulcre, et les contraignaient à payer une rançon pour se racheter de l'esclavage.

D'un autre côté, l'empereur Alexis Comnène, voyant sa capitale menacée par les infidèles, avait envoyé des ambassadeurs en Europe pour implorer le secours des Français, des Allemands et des Anglais; mais ses prières avaient été méprisées, et les peuples de l'Occident avaient refusé de combattre pour le lâche Comnène; alors le Grec rusé se tourna vers le saint-siége, et il s'engagea par serment à reconnaître Urbain comme évêque universel, et à lui soumettre toutes les Églises de l'empire, s'il déterminait les princes de l'Occident à faire une irruption en Orient. Le marché fut accepté, et l'intervention de Pierre l'Ermite, ou plutôt les intrigues du politique Urbain, amenèrent le concile de Clermont.

Nous citons comme un modèle d'éloquence furibonde et de sublime hypocrisie la harangue du saint-père en cette mémorable circonstance :

« Chers frères, nous sommes heureux sans doute de voir notre présence exciter des acclamations dans cette grande et illustre assemblée; mais nous ne pouvons cacher sous les apparences d'une joie trompeuse les marques d'une profonde tristesse; et vos cœurs nageront dans l'amertume, et vos yeux verseront des torrents de larmes, lorsque vous considérerez avec moi, mes frères, les maux de la chrétienté, et la négligence que nous avons apportée pour soulager les fidèles de l'Orient.

« Grâces à Dieu, nous avons presque entièrement extirpé l'hérésie qui désolait l'Eglise d'Occident; nous avons exterminé par le fer ou par le feu les obstinés schismatiques; nous avons réformé les abus, et augmenté les domaines et les richesses du saint-siége. Malgré tous ces succès, notre âme reste plongée dans la tristesse; et nous vous déclarons que nous ne goûterons aucun repos que les implacables ennemis du nom chrétien n'aient été chassés de la terre sainte, qu'ils outragent par leur conduite impie et sacrilége.

« Oui, chers frères, Jérusalem, la cité de Dieu, cet héritage du Christ, qui nous a été légué par le Sauveur, cette terre vénérée où se sont accomplis tous les divins mystères, est depuis plusieurs siècles entre les mains sacriléges des Sarrasins et des Turcs, qui triomphent de Dieu lui-même. Qui pourrait exprimer les horribles profanations qu'ils commettent dans ces lieux saints? Ils ont renversé les autels, brisé les croix, détruit les temples; et si dans leur rage ils ont épargné l'église du Saint-Sépulcre, ce n'est que par un sentiment d'avarice, car ils ont spéculé sur la dévotion des fidèles qui se rendent de toutes les parties du monde au divin tombeau. Ils exigent une rançon des pèlerins pour les laisser pénétrer dans les lieux saints; ils les dépouillent ensuite pour les laisser sortir, et les attaquent encore quand ils regagnent leurs vaisseaux, pour s'emparer de leurs personnes et les réduire au plus dur esclavage ou pour leur faire payer une rançon.

« Et nous, enfants du Christ, nous contemplons froidement et sans indignation le massacre de nos frères; nous paraissons indifférents aux outrages que les barbares font à Dieu; nous leur abandonnons tranquillement un héritage qui n'appartenait qu'à nous seuls; nous les laissons jouir en paix d'une conquête qui fait la honte de toute la chrétienté, et nous demeurons leurs tributaires, sans oser revendiquer nos droits les armes à la main.

« Cependant les chrétiens ne craignent pas les batailles, puisque toute l'Europe est toujours en guerre; mais les glaives qui devraient exterminer les ennemis du Christ sont tirés contre lui-même, et frappent ses membres sacrés. Jusqu'à quand laisserez-vous les musulmans maîtres de l'Orient? attendrez-vous donc, pour sortir de votre léthargie, qu'ils aient détruit notre sainte religion? Une seule de nos armées triompherait aisément des infidèles; mais nos querelles et nos guerres intestines nous déciment tous les jours et font la force de nos ennemis. Quelles grandes choses nous accomplirions, si les princes de l'Occident n'étaient plus obligés de garder leurs troupes auprès d'eux pour les défendre des attaques de leurs voisins, et si l'esprit de Dieu réunissait nos efforts pour une entreprise aussi belle! Nous espérons qu'il prêtera de l'éloquence à nos paroles, et qu'il descendra dans vos cœurs pour vous faire comprendre cette importante vérité!

« Nous avons choisi de préférence ce royaume très-chrétien pour donner l'exemple aux autres peuples, parce que nous nous sommes rappelé les Franks vos ancêtres, qui montraient un si grand zèle pour la religion, et parce que nous avons espéré que vous répondriez à la voix de Dieu, et que vous entraîneriez toute l'Europe sur vos pas. Déjà les Gaulois ont été des adversaires redoutables pour les Huns, pour les Maures africains et pour les Arabes; déjà, sous la conduite de Charles Martel et de Charlemagne, ils ont exterminé des armées d'infidèles plus nombreuses que les sables de la mer : aujourd'hui, vos légions seront plus terribles encore, vos victoires plus éclatantes, parce que vous combattrez sous l'étendard du Dieu des armées, qui vous envoie à la conquête de l'héritage de son fils, et qui vous ordonne de chasser les infidèles du saint sépulcre.

« Suivez, intrépides Franks, le chef qui vous appelle au secours de la religion, au secours de tous vos frères d'Orient, au secours du Christ lui-même! Voyez ce divin Sauveur qui était sorti victorieux du monde, de la mort et de l'enfer; maintenant il est esclave chez les Sarrasins; il vous présente sa croix, il vous la donne comme l'emblème sacré sous lequel vous devez vaincre ses ennemis et acquérir une gloire éternelle. N'oubliez pas que Dieu, par ma bouche, vous promet la victoire, et vous abandonne les riches dépouilles des infidèles. Quant à ceux qui verseront leur sang dans cette guerre sacrée, ils recevront la couronne ineffable du martyre; cependant si la peur de la mort..... » Urbain allait continuer, lorsqu'il fut interrompu par un frémissement universel; les assistants fondaient en larmes, se frappaient la poitrine, élevaient les yeux et les mains au ciel en s'écriant tous ensemble : « Marchons, Dieu le veut! Dieu le veut! »

Le pape, profitant de cette émotion, se leva de son trône, étendit la main comme pour réclamer le silence, et ajouta : « Quelle plus magnifique expression de la volonté divine que ces simples mots : « Dieu le veut! » sortis au même instant de toutes les bouches. Chers enfants, vous avez suivi l'inspiration de l'Esprit saint, et nous recevons cette révélation comme un oracle qui nous garantit le succès d'une guerre que Dieu lui-même vient de déclarer. Que cette expression sublime soit la devise de l'armée; gardons-la sur nos étendards et sur nos poitrines, qu'elle devienne le cri des soldats et des chefs dans les combats; oui, Dieu le veut! marchons au saint sépulcre, allons délivrer le Christ, et jusqu'au jour bienheureux où nous lui rendrons la liberté, portons comme lui sur notre épaule droite la croix sainte sur laquelle il a expiré pour nous arracher à l'esclavage du péché. »

Ensuite le saint-père déclara que la trêve de Dieu, décrétée par le concile, durerait pour les croisés pendant toute l'expédition, et qu'avant leur retour de la terre sainte, ils ne pourraient être attaqués ni dans leurs biens ni dans leurs personnes; il les releva de toutes les peines portées contre eux, et leur accorda des indulgences illimitées pour tous les vols et pour tous les meurtres qu'ils avaient commis. Il déclara légat apostolique de la croisade Aymar de Monteil, évêque du Puy, prélat d'une prudence consommée, d'un courage héroïque, et qui avait fait éclater la ferveur de son zèle en demandant le premier de tous, dans le concile, la croix et la permission de se dévouer au service de la chrétienté. Enfin le pontife, en congédiant l'assemblée, ordonna à tous les ecclésiastiques de prêcher partout la croisade pour la délivrance de Jésus-Christ.



Première victoire des croisés sur les infidèles

Urbain, couvrant ainsi ses vues ambitieuses du voile de la religion, excita le fanatisme des peuples de l'Occident, et réunit promptement une armée de six cent mille hommes de pied et de cent mille cavaliers. « Alors, rapporte Bsovius, les hommes se rendaient en foule, sans distinction d'âge ni de condition, auprès des princes qui partaient pour la croisade; les femmes mêmes montraient une ardeur toute martiale et une intrépidité d'amazones : les miracles ne manquèrent pas aux prêtres pour tromper la simplicité des fidèles, pour les pousser dans le Levant, où ils succombèrent par milliers de la famine ou de la peste. Cette époque, ajoute l'historien, a été plus fertile en superstitions que toutes les autres; mais indépendamment du motif de religion qui entraînait quelques hommes de bonne foi dans cette malheureuse expédition, on doit convenir que le plus grand nombre d'entre les croisés n'allaient en Asie que par amour du brigandage et parce qu'ils n'avaient plus rien à piller dans leur patrie. »

Albert affirme également que ces bandes de croisés étaient composées de parjures, d'adultères, d'incestueux, de larrons et d'assassins, et que pour eux le pillage était le véritable but de cette sainte expédition. Guillaume de Tyr, le moine Guibert et le jésuite Maimbourg avouent qu'ils ressemblaient à une armée de brigands. Enfin Bayle s'écrie : « Oserait-on soutenir que ces monstres, qui se croisaient avec tant d'ardeur pour la terre sainte, étaient la fleur du christianisme? Pourrait-on appeler soldats du Christ, ces misérables qui abandonnaient leur patrie, leurs femmes et leurs enfants, pour aller combattre les infidèles? Non, car ces hypocrites, qui prétendaient voir des anges et des saints à la tête de leurs armées, n'étaient que des pillards et des assassins; ils violaient les femmes, défloraient les jeunes filles, et égorgeaient ceux qui leur accordaient l'hospitalité. La cruauté et la dépravation de ces barbares étaient si grandes, que les chrétiens d'Asie qu'ils allaient secourir éprouvaient plus de frayeur à leur approche



Les Croisés écrasent les Hongrois et incendient leurs villes

qu'à l'arrivée des Turcs et des Sarrasins. Les croisades sont assurément les plus hideuses pages de l'histoire du christianisme.... »

Pendant que les émissaires du saint-siége parcouraient tous les royaumes chrétiens en prêchant la croisade, le pape faisait des tournées en France, assemblait des conciles, vendait des priviléges, distribuait des indulgences et promettait les honneurs du martyre à tous les fidèles. Enfin il fixa l'époque du départ pour Jérusalem au jour de l'Assomption de la même année 1096.

Urbain vint ensuite à Tours; il catéchisa le peuple sur le bord de la Loire, en présence d'une infinité de prélats et de seigneurs, au nombre desquels se trouvait Foulques, comte d'Anjou. Il tint également un concile des évèques de la province, et les congédia le quatrième dimanche de Carême, après une procession solennelle dans laquelle il parut avec une cou-

ronne de palmes, suivant l'usage de Rome. Dans cette cérémonie, le comte d'Anjou reçut la rose d'or que les papes avaient coutume de bénir ce jour-là. On ne retrouve aucune trace de cette pratique avant ce siècle; elle consistait à consacrer une rose d'or pleine de musc et de baume, et à l'offrir après la cérémonie à une princesse ou à un seigneur que le saint-siége voulait honorer. Le pontife visita également Poitiers, Saintes, Bordeaux, Maguelonne et Nîmes, où il convoqua encore un concile.

Enfin, le jour du départ pour la terre sainte étant arrivé, les armées des croisés commencèrent à s'ébranler sur tous les points. La première troupe était commandée par Gautier Sans-Argent, dont le surnom fait assez connaître le véritable motif de son ardeur pour la croisade. Il partit le 8 mars 1096 avec une multitude de gens couverts de haillons et à pied comme lui; ils prirent tous la route de l'Allemagne, et s'abattirent à Mayence et à Cologne. « Ils y commirent tant d'horreurs et d'atrocités, dit le moine Guibert, que les citoyens se barricadèrent dans leurs maisons pour échapper à la barbarie de ces monstres. Les mères, devenues furieuses, étouffaient les enfants qu'elles allaitaient; les maris poignardaient leurs femmes, et les jeunes gens se donnaient la mort, pour ne pas tomber entre les mains de ces impitoyables fanatiques, chargés de toute sorte d'iniquités, qui portaient la croix sur l'épaule. »

Ces premières bandes furent suivies de quarante mille vagabonds conduits par Pierre l'Ermite, et recrutés en France ou sur les frontières d'Allemagne. Un moine, appelé Gondescalc, prit la route de Hongrie, traînant à sa suite une armée de quinze mille pillards; ils commirent tant d'atrocités sur leur passage, que les habitants exaspérés se levèrent en masse et les massacrèrent jusqu'au dernier. Mais cette valeureuse nation fut bientôt exterminée elle-même par deux cent mille bandits qui vinrent fondre sur ses villes et sur ses campagnes.

Urbain retourna en Italie, escorté par une troupe de croisés français qui avaient à leur tête Robert, duc de Normandie, et Etienne, comte de Blois. Avec leur secours le pontife entra triomphant dans Rome et chassa les partisans de l'antipape Guibert des forteresses qu'ils occupaient, excepté du château Saint-Ange, qui resta seul au pouvoir de l'ennemi.

D'un autre côté, les troupes de la comtesse Mathilde poussèrent l'armée de Henri hors de la Lombardie, et la forcèrent à quitter les villes qu'elle occupait et à se replier sur la Germanie.

Pendant que le pape travaillait ainsi à consolider sa domination en Italie, les croisés s'embarquaient pour Constantinople. L'ambitieux Bohémond, fils de Robert Guischard, duc de la Pouille, nourrissait l'espoir de faire pour lui-même la conquête de l'empire grec, et de profiter des croisades pour faire son entrée à Constantinople; en conséquence, il fit demander à l'empereur Alexis le passage de sept mille chevaliers à travers ses États. Urbain fut chargé par le prince de la négociation; mais l'empereur, qui était déjà informé des brigandages que les croisés commettaient sur leur route, et des projets formés par l'ambitieux Bohémond, homme fourbe, implacable et hypocrite, apporta dans ses rapports avec les croisés une prudence telle que les chefs des chrétiens occidentaux se trouvèrent dans l'impossibilité de favoriser les desseins de Bohémond.

Avant l'arrivée des troupes, Alexis eut soin d'envoyer des officiers qui établirent d'immenses marchés et fournirent abondamment des vivres aux soldats, afin de les empêcher de se livrer au pillage. Il attacha à tous les corps des interprètes instruits de la langue romane, qui commençait à devenir la langue vulgaire dans les Gaules; il les chargea d'apaiser les différends qui pourraient s'élever entre les Franks et les populations grecques, avec la recommandation expresse de ne point épargner l'or, de mettre tous les navires à la disposition des croisés pour les débarquer de l'autre côté du détroit, et de combler tous les capitaines de grandes marques d'honneur.

Malgré toutes ces sages précautions, les croisés saccagèrent les environs de Constantinople, incendièrent les maisons, massacrèrent les cultivateurs, forcèrent les couvents de religieuses, et dans leur soif de pillage, ils arrachèrent jusqu'aux toitures de plomb des basiliques pour les vendre aux juifs.

Anne Comnène, fille de l'empereur, rapporte que parmi les chefs des croisés, Pierre l'Ermite se montra l'un des plus cruels et des plus rapaces. Ses soldats, ajoute l'historienne, commirent des atrocités si épouvantables aux environs de Nicée, que les autres croisés en furent indignés : « Ils hachaient des enfants en morceaux pour les manger en ragoûts; ils en mettaient à la broche, les rôtissaient vivants, forçaient les mères de ces victimes à boire le sang qu'ils recueillaient de leurs corps, assouvissaient leur brutalité sur ces malheureuses femmes et ensuite les écartelaient; enfin ils outrageaient la nature avec les jeunes gens, les pendaient ensuite par les cheveux ou par la barbe, et s'exerçaient à leur abattre les bras ou les jambes d'un seul coup d'épée...... »

Plusieurs seigneurs français dévorés d'ambition s'étaient joints à l'armée des croisés, dans l'espoir de conquérir des provinces et de poser sur leur front une couronne royale, et cachaient leurs projets ambitieux sous un masque hypocrite.

Voici comment s'exprime Anne Comnène sur leur compte : « Hugues le Grand, frère du roi de France, était un homme extraordinairement orgueilleux de sa naissance; avant son départ il avait écrit à l'empereur Alexis : « Prince, vous êtes invité à vous ren- « dre avec pompe et magnificence à ma rencontre; car sachez que je suis le roi des rois et le plus grand « prince qui existe sous le ciel. » Notre habile empereur, après avoir pris lecture de cette lettre, envoya à Jean, fils d'Isaac, qui gouvernait à Durazzo, et à Nicolas Maurocatacalon, qui commandait la flotte, l'ordre de veiller sur les côtes pour l'avertir de l'arrivée du prince français.

« Aussitôt que Hugues eut atteint les côtes de la Lombardie, il envoya encore à Durazzo vingt-quatre ambassadeurs couverts de cuirasses et de cuissards d'or, pour faire préparer les logements de sa suite. Ceux-ci dirent au gouverneur : « Sachez, duc, que « notre maître Hugues le Grand doit arriver dans « cette ville après avoir pris l'étendard de saint Pierre « à Rome; c'est lui qui est généralissime de l'ar- « mée des Franks; préparez-vous donc à le recevoir

« d'une manière convenable à sa dignité et à lui « rendre les honneurs qu'il mérite, ou bien vous au- « rez à redouter la puissance de ses armes. »

Voilà quels étaient les soldats et les chefs que la politique de Rome avait poussés sur l'Orient. Cette guerre d'extermination ne profita qu'au saint-siége et au clergé, qui prirent sous leur protection les domaines des croisés et s'emparèrent des revenus en qualité de tuteurs, de curateurs des veuves, des pupilles et des mineurs.

Le jésuite Maimbourg, qui se montre toujours si dévoué à l'Église romaine, avoue néanmoins qu'elle augmenta prodigieusement ses richesses par les dépouilles des croisés; il raconte que Godefroi de Bouillon engagea tout son patrimoine afin d'avoir les sommes nécessaires à l'équipement des troupes qu'il conduisait en terre sainte. « Il vendit, ajoute l'historien, ses comtés de Bouillon et d'Ardenne à Aubert, évêque de Liége; et les successeurs de ce prélat en sont toujours demeurés possesseurs. Richer, évêque de Verdun, profita également des croisades pour racheter la ville, le château de Stenay, leurs dépendances et tous les autres domaines que le frère de Godefroi avait abandonnés à ce seigneur. Ainsi, pendant que les princes séculiers s'appauvrissaient pour servir le Christ, les gens d'église profitaient de l'enthousiasme religieux pour s'enrichir de leurs dépouilles..... »

Un nombre incroyable de croisés périrent misérablement en Palestine ou furent massacrés par les infidèles; quelques corps d'armée plus aguerris ou mieux commandés parvinrent seuls jusqu'à Jérusalem, dont ils s'emparèrent après avoir souffert toutes les horreurs de la peste et de la famine.

Quant à Urbain, il continua la série de ses intrigues en Italie, poussa Roger, duc de la Pouille et fils de Robert Guischard, dans une guerre contre Roger son oncle, duc de Calabre et comte de Sicile; il vint même le trouver sous les murs de Capoue, pour conférer avec lui sur les moyens d'assurer pour toujours leur domination dans la péninsule; mais sur la nouvelle que leurs ennemis étaient à Salerne avec des forces imposantes, il trahit son nouvel allié et fit un traité avec le comte de Sicile, qu'il nomma légat du saint-siége, quoiqu'il fût laïque. Cet acte remarquable conférait à Roger et à ses descendants une espèce de royauté théocratique sur la Sicile; en voici la teneur : « Comte, pour reconnaître les services que vous avez rendus à l'Eglise par votre valeur en étendant la domination des papes sur les terres arrachées aux Sarrasins, et surtout pour récompenser le dévouement que vous avez manifesté au saint-siége, nous donnons à vous et à vos héritiers le pouvoir de gouverner, au nom de l'apôtre saint Pierre, les affaires temporelles et spirituelles de la Sicile. »

Un seul auteur, Hamelot de la Houssaye, a prétendu que cette décrétale était apocryphe; mais tous les autres historiens, et parmi ces derniers, des moines et des prêtres, en ont reconnu l'authenticité, et rapportent qu'elle fut souscrite par Urbain II, le 5 juillet 1098, dans la ville de Salerne.

Ainsi un pape infaillible a déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'être ecclésiastique pour avoir le droit de diriger les Églises d'un royaume et représenter le saint-siége, c'est-à-dire pour ordonner des évêques, anathématiser des prêtres, et recevoir les offrandes et les dîmes que la superstition arrache aux peuples ignorants et crédules; un pontife a donc sanctionné la transmission héréditaire de cette puissance illimitée; et comme les Etats de Sicile n'admettaient pas la loi salique, il a donné aux femmes le droit d'être à la fois reines et papesses. Et la preuve incontestable que ce droit a été consacré par Urbain, c'est que les anciens manuscrits du seizième siècle désignent Jeanne la Folle sous le titre de béatissime et sanctissime saint-père. « Pendant ce siècle, dit Richard Simonde, il y eut quatre pontifes et quatre sacrés colléges dans la chrétienté : un pape siégeant à Rome, un autre à Constantinople, une papesse en Sicile et une papesse en Angleterre! »

Pendant que le saint-père était à Salerne, la faction de Guibert se relevait dans Rome, et bientôt elle fut assez puissante pour tenir ouvertement un concile auquel assistèrent huit cardinaux, quatre évêques, six prêtres et un assez grand nombre de diacres et de moines. Urbain fut anathématisé solennellement par les Pères, qui rendirent ce décret : « Nous ne voulons pas laisser ignorer aux fidèles que nous sommes réunis en concile pour détruire les hérésies introduites dans l'Eglise par le moine Hildebrand et par les imitateurs de sa politique; en conséquence, nous publions la condamnation du pape Urbain et de tous ceux qui le reconnaissent. Néanmoins nous permettons aux coupables de venir plaider leur cause en notre présence, leur promettant, lors même qu'ils seraient condamnés, une entière sûreté pour leurs personnes jusqu'à la fête de la Toussaint, parce que nous ne sommes point altérés de sang, et que nous désirons sincèrement la paix, la vérité et l'unité de l'Église. » Cette tentative fut le dernier effort du parti de l'antipape; Urbain, à son retour, acheva de disperser ses ennemis.

L'année suivante, le pontife convoqua un synode général dans l'église de Latran pour procéder à la canonisation de saint Nicolas Peregrini. On pourrait être surpris de trouver des saints dans ce siècle de corruption; mais si on étudie l'histoire de l'Église, on reconnaîtra que les saints comme les miracles ont été d'autant plus nombreux que l'ignorance et la superstition étaient plus profondes. Bizance, métropolitain de Trany, présenta aux Pères, selon l'usage, la relation des actes pieux et des prodiges accomplis par Nicolas Peregrini, et le pape rendit le décret suivant : « Nous mettons au catalogue des saints le vénérable Nicolas, surnommé Peregrini, et nous ordonnons qu'il soit honoré par l'Église. » En vertu de cette décision, l'archevêque Bizance fit élever une basilique au canonisé, et vendit les reliques du saint à une communauté de moines, qui les exposa à la vénération des fidèles, et s'en servit pour extorquer aux dévots des offrandes et de l'argent.

L'assemblée reçut ensuite la députation des moines de l'abbaye de Molesme, qui venaient accuser Robert, leur abbé, de ce qu'il les avait abandonnés pour se retirer avec quelques fanatiques à cinq lieues de Dijon, dans un lieu appelé Cisterium en latin, et Cîteaux en langue romane, qui n'était qu'un désert couvert de bois et de ronces. Ces religieux avaient d'abord commencé à le défricher, avaient taillé quelque



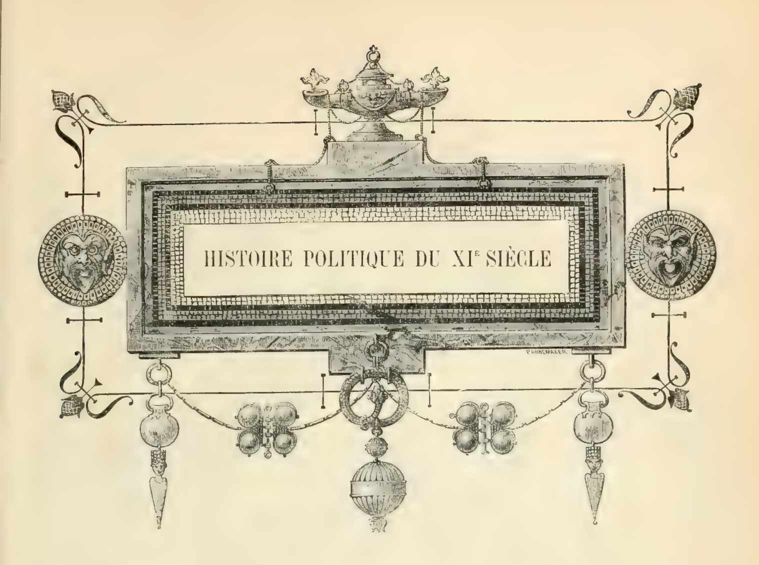
Anne Comnène

cellules dans le roc, et ensuite en avaient construit quelques autres avec des branches d'arbres recouvertes en chaume. Peu à peu Robert augmenta le nombre de ses moines, et avec l'autorisation d'Eudes de Bourgogne et de l'archevêque de Lyon, il bâtit une église qui fut solennellement consacrée le dimanche des Rameaux de l'année 1099, jour de saint Benoît. Telle fut la fondation de la célèbre abbaye de Cîteaux.

Les religieux de Molesme réclamaient contre le saint abbé dont l'absence causait un préjudice notable à leur couvent; et ils obtinrent une sentence qui déclarait Robert déchu de son titre d'abbé s'il refusait de rentrer dans son ancien monastère. Robert retourna en conséquence à Molesme, et les nouveaux moines de Cîteaux furent obligés de procéder à une nouvelle élection pour le remplacer.

Après la tenue de ce concile, les chroniques ne font plus mention des actes d'Urbain; on sait seulement qu'il mourut le 29 juillet 1099.

L'orgueil, l'avarice, l'ambition et l'hypocrisie formaient le caractère d'Urbain. Il marcha sur les traces d'Hildebrand; et quoiqu'il ne possédât pas l'énergie et les talents de ce moine, il sut néanmoins, par une politique perfide, par d'audacieuses fourberies, rétablir l'autorité du saint-siége, que l'orgueil de Grégoire VII avait fortement compromise.



Le grand accubiteur gouverne l'empire. — Débauches des jeunes princes Basile et Constantin. — Ils montent sur le trône. — Cruautés de Basile. — Il fait crever les yeux à quinze mille prisonniers. — Il fait empoisonner Bardas Phocas. — Basile est lui-même empoisonné par son frère Constantin. — Jeux puérils de l'empereur. — Constantin donne les emplois de l'État aux courtisans les plus dissolus. — Incestes de Constantin avec ses deux filles Zoé et Théodora. — Les deux princesses se livrent avec des courtisanes à des débauches monstrueuses. — L'empereur oblige Romain Argyropule à épouser Zoé. — Romain parvient à l'empire. — Vertus de ce prince. — Il est assassiné par sa femme. — Amours scandaleux de Zoé et de Michel. — L'impératrice le fait monter sur le trône. — Zoé énerve le prince par sa lubricité. — L'infortuné devient fou et meurt. — Son neveu Michel Calaphate, le nouvel amant de Zoé, est déclaré chef de l'empire. — Calaphate fait enfermer Zoé et Théodora dans un monastère. — Le peuple chasse Calaphate et replace Zoé et Théodora sur le trône. — Supplice de Michel Calaphate. — Occupations bizarres de l'impératrice Zoé. — Sa dévotion pour l'image Antiphonète. — Elle épouse un de ses amants qui règne sous le nom de Constantin IX. — L'impératrice Zoé est canonisée comme sainte. — Mort de l'empereur. — Règne de Théodora. — Michel Stratioticos parvient à l'empire. — Isaac Comnène usurpe la couronne. — Ses belles actions le rendent odieux aux grands et aux prêtres. — Le prince devient insensé et abdique en faveur de Constantin Ducas. — Amour de Ducas pour les lettres. — Sa mort. — Sa femme Eudoxie est reconnue régente de l'empire. — Ruse singulière employée par cette princesse pour conclure son mariage avec Romain Diogène — Le nouvel empereur est fait prisonnier par le sultan Alp-Arslan. — Constantin Ducas fait proclamer empereur Michel VII. — Supplice horrible de Romain Diogène. — Michel Parapinace monte sur le trône. — Amour du jeune empereur pour les lettres. — Conspirations contre le prince — Nicéphore Botoniate parvient à l'empire. — Débauches de l'empereur. — Ses deux mignons le renversent du trône. — Alexis Comnène est déclaré empereur. — Il s'empare des richesses du clergé. — Opinions des croisés sur ce prince. — Mort d'Alexis Comnène. — Histoire politique en France. — Règne déplorable de Robert le Pieux. — Caractère exécrable de la reine Constance. — Ses débauches. — Elle appelle les troubadours à la cour de France. — Elle fait assassiner Hugues de Beauvais. — Elle poursuit de sa haine son propre fils Hugues, qui meurt empoisonné. — Elle crève les yeux à une femme hérétique et fait étendre sur un gril brûlant le chanoine Étienne. — Henri parvient au trône. — Constance veut enlever la couronne à son fils légitime pour la donner à son bâtard. — Crimes et débauches de Henri. — Philippe est couronné roi de France. — Perfidies de ce prince. — Sa passion pour Bertrade, comtesse de Montfort. — Il répudie Berthe pour épouser Bertrade. — Débauches et cruautés de Bertrade. — Elle écrit au roi d'Angleterre pour qu'il fasse poignarder le prince Louis, légitime héritier du trône de France. — Bertrade est canonisée par les prêtres. — Mort de Philippe. — Réflexions sur le onzième siècle.

L'histoire politique du onzième siècle est aussi fertile en débauches et en crimes que celle des siècles précédents. Basile II et Constantin VIII, qui occupaient le trône d'Orient depuis l'année 976, continuaient à régner au milieu des désordres et des guerres intestines excitées par la jalousie et par l'ambition des officiers du palais. Le grand accubiteur présidait toujours aux débauches nocturnes des princes; il était devenu leur pourvoyeur de courtisanes et des mignons, qui étaient chargés de les énerver dans les voluptés, afin de les rendre incapables de gouverner l'État. Cependant après l'assassinat de Jean Zimiscès, les deux princes Basile et Constantin eurent un éclair d'énergie et résolurent de prendre les rênes du gouvernement.

Basile se mit à la tête des armées et remporta des



Les cruautés de l'empereur Basile

victoires éclatantes sur les Bulgares : malgré quelques actes de bravoure, sa cruauté envers les vaincus lui a mérité le blâme sévère de l'histoire. On rapporte qu'après la prise des villes, il prenait un cruel plaisir à poignarder les jeunes filles pendant qu'elles recevaient ses horribles caresses. Les mêmes historiens affirment encore qu'après une bataille, il fit crever les yeux à quinze mille prisonniers, et qu'il les renvoya dans leur patrie en plaçant par dérision un borgne à la tête de chaque troupe composée de cent aveugles.

Perfide et cruel dans sa politique, il sut opposer l'ambitieux Bardas Phocas au capitaine Bardas Sclérus, qui s'était fait proclamer empereur par l'armée. Phocas après avoir vaincu les rebelles, voulut à son tour profiter de la victoire et se faire reconnaître chef de l'empire ; mais Basile avait pris ses précautions ; l'échanson du vainqueur était gagné, et Bardas mourut des suites d'un breuvage empoisonné. Ce crime lui fut fatal ; et bientôt, victime à son tour d'une trahison, il mourut empoisonné par son frère.

Constantin VIII se trouva alors maître du trône ; mais comme son éducation avait été fort négligée, il fut obligé d'abandonner le gouvernement de l'empire à ses favoris, et il ne s'occupa plus que de débauches, comme par le passé.

Cédrénus rapporte qu'il était toujours entouré de jouets d'enfants, et qu'il ne quittait ces amusements puérils que pour les courses de chevaux, ou pour s'enivrer avec les bouffons et les baladins. Lorsqu'un emploi était vacant, il assemblait les eunuques de son palais, et leur ordonnait de réunir tous les débauchés qu'ils trouveraient dans les tavernes et de les conduire en sa présence. Alors il commençait avec ces misérables une orgie révoltante pendant laquelle il leur versait lui-même à boire ; celui qui englou-



Mariage de l'Impératrice Zoé

tissait les coupes de vin les plus grandes, et qui restait debout lorsque tous les autres étaient tombés sous la table, obtenait ses faveurs et la charge vacante.

Pendant la longue durée de son règne, ses deux filles, Zoé et Théodora, qu'il avait lui-même initiées aux plus horribles débauches, dirigèrent avec leurs amants toutes les affaires de l'État. Ces princesses infâmes poussaient la dépravation jusqu'à se livrer sous les yeux de leur père aux jeux horribles des femmes de Sardanapale.

Enfin, après avoir occupé le trône l'espace de cinquante-deux ans, Constantin fut atteint d'une maladie grave. Avant de mourir, il voulut assurer la couronne à ses filles, en associant à l'empire un homme capable de résister aux intrigues des officiers de sa cour ; et il jeta les yeux sur Romain Argyropule, qui lui parut le plus redoutable parmi les seigneurs qui l'entouraient. Celui-ci était déjà marié depuis longtemps à une femme remarquable par ses vertus, et qu'il chérissait autant qu'il en était aimé. Une semblable considération n'arrêta pas l'empereur ; il le fit appeler au palais, lui apprit qu'il l'avait choisi pour son successeur, et lui intima l'ordre d'épouser sa fille Zoé à l'instant même. Romain voulut faire quelques objections ; alors, sur un signe de l'empereur, le bourreau entra et prépara des instruments de torture ; Argyropule n'opposa aucune résistance et consentit à son mariage avec Zoé. Le lendemain sa première femme fut étranglée, et il monta sur le trône.

Constantin mourut quelque temps après, l'an 1028, à l'âge de soixante-dix ans.

Le nouveau prince appartenait à une ancienne famille sénatoriale qui avait toujours occupé les premières charges de l'État ; il sut gouverner l'empire avec fermeté et rétablit l'ordre dans les finances : par ses soins le clergé de Constantinople reçut un traitement régulier ; il assigna à la basilique de Sainte-Sophie quatre-vingts livres pesant d'or qui étaient prélevées chaque année sur le trésor impérial ; il éleva trois syncelles de cette église à la dignité de métropolitains, et leur donna des sommes considérables pour les besoins des prêtres, des diacres et des moines. Enfin il distribua de grandes aumônes aux pauvres pour le repos de l'âme de son beau-père, et il restitua aux nobles les biens qui leur avaient été enlevés par Constantin.

Tout faisait espérer qu'Argyropule rendrait à l'empire son ancien éclat et augmenterait la prospérité des peuples ; malheureusement un nouveau crime de l'infâme Zoé vint replonger ses sujets dans la consternation. Cette Messaline, devenue éperdument amoureuse d'un trésorier public nommé Michel, avait résolu de se défaire de son mari par un meurtre pour faire monter son amant sur le trône. Un soir, elle fit prendre à son mari, qui était dans le bain, un sorbet empoisonné, et comme le poison n'agissait pas assez promptement, elle appela à son aide sa sœur Théodora et l'eunuque Jean ; tous les trois saisirent l'empereur, lui plongèrent la tête dans l'eau et l'étouffèrent. Ensuite, et sans même attendre que le jour parût, Zoé fit prévenir le patriarche Alexis, au nom d'Argyropule, qu'il eût à se rendre immédiatement au palais impérial.

La princesse attendait le patriarche dans la chambre dorée, assise sur un trône d'or, à peine couverte d'un manteau de nuit, les bras et les jambes nus : lorsqu'il entra dans la salle, Théodora vint le prendre par la main, lui présenta Michel comme mari de sa sœur et le maître de l'empire. Alexis laissa éclater son indignation, et menaça de prévenir le prince de la trahison ; alors on lui montra le cadavre d'Argyropule qu'on avait apporté dans la chambre dorée, et en même temps on lui offrit des urnes pleines d'or pour le prix de sa complaisance ; enfin le patriarche, vaincu par les menaces ou séduit par l'appât de l'or, donna la bénédiction nuptiale aux exécrables meurtriers du prince.

Michel IV, surnommé le Paphlagonien, fut reconnu solennellement empereur ; mais son règne ne fut pas de longue durée, et bientôt il devint fou par suite des breuvages aphrodisiaques que l'impératrice lui faisait donner pour qu'il pût répondre à ses appétits insatiables. Après avoir épuisé son second mari, Zoé fit venir à la cour un neveu de Michel, nommé Calaphate, qui devint à son tour l'amant de la princesse. Elle voulut engager son nouveau favori à massacrer l'infortuné Michel pour demeurer seul possesseur du trône ; mais Calaphate repoussa ses propositions avec horreur, et parvint à lui démontrer que ce crime était inutile, puisque son mari était attaqué d'une maladie incurable. En effet, le prince mourut quelques mois après, dans un paroxysme de folie, l'an 1041.

Après la mort de son oncle, Calaphate se fit proclamer empereur sous le nom de Michel V ; aussitôt Zoé réclama l'exécution des promesses qu'il lui avait faites, et voulut le contraindre à l'épouser ; mais le prince, redoutant le même sort que les deux premiers maris de l'impératrice, la fit saisir avec Théodora sa sœur, et toutes deux furent enfermées par ses ordres dans un monastère. A la nouvelle de cet enlèvement, Constantin Monomaque, un des amants de Zoé, depuis longtemps jaloux de la fortune de Michel, qu'il regardait comme s'étant élevé à l'empire à son préjudice, cria à la trahison, appela le peuple aux armes, força les portes du couvent, en arracha Zoé et Théodora, qui furent proclamées impératrices et ramenées triomphantes au palais de Blaquernes. Michel fut chargé de chaînes ; le bourreau lui brûla les yeux et lui arracha la langue en présence des princesses ; et après l'exécution, on l'emporta tout sanglant dans le monastère de Stude, où il mourut.

Avec Zoé et Théodora la débauche et le meurtre reparurent sur le trône. Pour la première fois l'empire fut soumis à deux femmes, et la cour de Constantinople, déjà souillée de tant de crimes, dut s'effrayer de l'excès d'impudicité et de dépravation de ses deux souveraines.

Les historiens racontent que ces Messalines donnaient audience aux évêques et aux ambassadeurs dans la salle des bains ; et que là, dans une hideuse nudité, elles écoutaient les harangues, pendant que des eunuques répandaient des aromes sur leur corps. Ils ajoutent qu'elles étaient sans cesse occupées de débauches, et qu'elles passaient des journées entières à contempler les jeux lascifs de leurs



L'impératrice Zoé

singes, pour prendre des leçons de corruption, lorsque leur imagination déréglée s'était épuisée en inventions nouvelles.

Zoé prenait un singulier plaisir à composer elle-même des parfums capables de réveiller les sens engourdis de ses amants; ses appartements étaient transformés en un laboratoire immense, où l'aloès, l'encens et l'ambre étaient combinés avec d'autres aromates sur des charbons ardents.

Alliant la superstition à tous ses autres vices, elle avait fait placer dans sa chambre à coucher une image du Christ appelée Antiphonète ou expiatoire, devant laquelle Zoé se prosternait avant de se livrer à ses orgies. En se levant chaque matin, elle adressait à son image des expressions d'un amour passionné, lui demandant pardon de ses infidélités; et selon que le Christ paraissait avoir plus ou moins d'éclat, elle en augurait des malheurs ou des succès pour la journée.

Un matin, le hasard ayant voulu qu'un rayon de lumière vint frapper l'Antiphonète au moment où Zoé se réveillait, elle crut voir dans cet événement fort naturel un présage divin qui lui commandait d'épouser Monomaque, qui était couché à ses côtés. Elle se leva sans bruit, laissant son amant encore endormi, et envoya chercher le patriarche Alexis, qui bénit leur mariage.

Monomaque se réveilla empereur, et fut couronné aussitôt sous le nom de Constantin IX : son règne dura douze années entières, qu'il passa dans les plaisirs et dans la mollesse. L'empire marchait toujours à sa ruine; les Normands enlevaient la Pouille, les Turcs envahissaient la Perse, et les Petschenègues, au nombre de huit cent mille hommes, s'établissaient dans la Servie. Enfin Zoé termina à soixante-douze ans une carrière remplie de débauches et de crimes, ce qui ne l'empêcha pas d'être canonisée par les prêtres et d'être honorée comme sainte dans l'Église!

Quelque temps après, Constantin Monomaque fut



L'Empereur Nicéphore fait enlever les jeunes garçons et les jeunes filles

étouffé par la goutte. Sa mort laissa Théodora seule maîtresse de l'empire; aussitôt les eunuques s'emparèrent de toute l'autorité; la fortune publique et les charges de l'État leur furent abandonnées par cette femme débauchée, qui, quoique âgée de soixante-dix ans, écoutait encore les flatteries de ces êtres dégradés, et s'était persuadée qu'elle devait vivre plusieurs siècles. Cependant la mort, qui ne respecte ni les reines ni les empereurs, vint mettre un terme aux abominations de sa vie. Lorsqu'elle se sentit à la dernière extrémité, elle désigna pour son successeur à l'empire le patrice Michel Stratioticos, un de ses favoris; mais après qu'elle eut rendu le dernier soupir, les principaux seigneurs de Constantinople et les généraux de l'armée formèrent une vaste conspiration, renversèrent le nouveau prince, et nommèrent empereur Isaac Comnène, qui devint seul maître de l'État. Avec Théodora s'éteignit la race macédonienne, qui possédait le trône d'Orient depuis cent quatre-vingt-dix années.

Isaac fut couronné à Constantinople, le 1er septembre 1057, par le patriarche Michel Cérularius. Avec ce prince, dont la famille était originaire d'Italie, commence la dynastie des Comnène et des

Ducas, qui gouvernèrent l'empire pendant cent vingt-huit ans. Son père, appelé Manuel, avait exercé la charge de gouverneur général de toutes les provinces orientales, sous le règne de Constantin VIII et de Basile Bulgaroctone; en mourant, il avait recommandé aux bontés des empereurs, ses deux fils Jean et Isaac Comnène. Constantin VIII les avait nommés d'abord curopalates et ensuite grands officiers du palais. Isaac se distingua dans ces deux emplois comme capitaine habile et comme administrateur éclairé.

Lorsqu'il fut parvenu au trône, Isaac s'occupa d'abord de repousser les ennemis de l'État et de rétablir l'ordre dans les finances; il diminua les traitements énormes des officiers de l'empire; il retrancha les pensions onéreuses que l'État payait aux églises et aux monastères, ne laissant aux religieux et aux prêtres qu'un juste salaire qui leur permît de vivre selon l'humilité évangélique.

Toutes ces réformes contribuèrent puissamment au soulagement du peuple; mais comme le clergé ne pardonne jamais à ceux qui touchent à ses richesses, le prince se vit bientôt l'objet de la haine des grands et des prêtres; il fut déclaré tyran, impie, sacrilége; et les moines parcoururent les provinces en appelant sur sa tête la colère divine. Plusieurs légendes racontent à ce sujet, que dans une chasse, ayant été surpris par un orage épouvantable qui éclata tout à coup, il fut renversé de cheval par la foudre. Ses gardes s'empressèrent de lui porter secours et le rappelèrent à la vie; mais depuis cet événement il resta sujet à des attaques épileptiques; et bientôt ses facultés, ébranlées par cette terrible commotion, s'affaiblirent insensiblement, et le livrèrent sans défense aux prêtres ambitieux, qui s'emparèrent de son esprit et le forcèrent à abdiquer l'empire. Mais, avant de quitter la couronne, le pauvre insensé rendit aux couvents et aux églises les biens dont il les avait dépouillés; et guidé par les conseils du patriarche, il ne voulut choisir pour successeur ni ses enfants, ni Jean son frère, ni son neveu Théodore, ni aucune personne de sa famille; et il abdiqua en faveur de Constantin Ducas, un de ses officiers; ensuite il s'enferma dans le cloître de Stude, où l'abbé l'employait, dit-on, à balayer les basses-cours et à nettoyer les ustensiles de cuisine.

Ducas fut couronné empereur, le 15 décembre 1059, sous le nom de Constantin X; son règne dura sept années et quelques mois. Ce prince aimait les lettres avec passion; il était toujours entouré de poëtes et de philosophes, et mettait toute son ambition à devenir un grand écrivain.

Ce bon prince licencia ses armées, parce que l'entretien des généraux et des troupes coûtait plus à ses peuples qu'un tribut donné aux ennemis de l'empire pour acheter la paix; et il ajoutait avec raison que les soldats ne pouvaient servir qu'à soutenir les tyrans sur le trône malgré la volonté des nations. Lorsqu'il sentit les approches de la mort, il fit dresser un acte authentique par lequel tous les grands s'engageaient solennellement à ne reconnaître d'autres princes que ses enfants Michel, Andronic et Constantin, et à laisser la régence à l'impératrice Eudoxie, sous la condition expresse qu'elle déposerait entre les mains du patriarche Xiphilin la promesse de ne jamais contracter un second mariage. Tous les officiers de l'empire apposèrent leurs signatures sur le testament du prince, qui mourut quelques jours après, en 1067.

Eudoxie se trouvant maîtresse absolue de l'État, fut bientôt entourée des hommages et des adulations de tous les seigneurs. Parmi ses courtisans, elle distingua Romain, capitaine des gardes, qui devint son favori; d'abord elle le nomma grand maître des offices, ensuite généralissime de toutes les armées. Cependant elle n'osait pas encore lui donner sa main, redoutant d'être déposée par le sénat ou anathématisée par le patriarche; enfin, comme il la pressait de le déclarer empereur, elle imagina d'envoyer au patriarche l'eunuque accubiteur, pour obtenir la remise de sa promesse de veuvage. L'envoyé, qui était dévoué à Romain, s'acquitta à merveille de sa commission; il dit à Xiphilin : « Eudoxie épouserait votre frère, très-vénérable patriarche, si vous consentiez à rendre la promesse que Constantin Ducas a exigée d'elle, et si vous parveniez à convaincre le sénat que dans l'intérêt du trône il est nécessaire qu'on proclame un empereur capable de se défendre contre les ennemis de l'État.

L'ambitieux patriarche donna dans le piége tendu à son orgueil et à sa cupidité, et il promit d'employer tous ses soins à préparer les esprits des sénateurs. En effet, quelques jours après il remit à Eudoxie l'acte qu'elle avait déposé entre ses mains, il la déclara relevée de son serment, et fit rendre par le sénat un décret qui l'autorisait à contracter un nouveau mariage pour donner un chef à l'empire. Eudoxie se trouvant libre alors de disposer de sa main, fit proclamer empereur Romain Diogène, le 1er janvier 1068.

Romain déclara aussitôt la guerre aux infidèles, et remporta quelques victoires pendant les deux premières années de son règne; sa troisième campagne ne fut pas aussi heureuse, et les Turcs, sous la conduite du sultan Alp-Arslan, finirent par chasser les Grecs de la Natolie et de la Phrygie. Diogène, exaspéré par ses défaites, rassembla de nouvelles troupes et recommença les hostilités; il obtint encore quelques succès; et déjà il était parvenu à refouler les Turcs jusqu'aux frontières, lorsqu'il tomba malheureusemant dans une embuscade auprès de la ville d'Alep. Il fut conduit en présence d'Alp-Arslan, qui le fit étendre dans la poussière, selon l'usage, et le foula à ses pieds, pour montrer à son armée qu'il avait triomphé de l'empereur; ensuite le généreux vainqueur lui tendit la main pour le relever, l'appela son frère et l'embrassa.

Après quoi le sultan interrogea son prisonnier, et lui demanda quel traitement il lui aurait fait subir s'il était tombé en son pouvoir. Diogène lui répondit avec fermeté : « Je t'aurais fait mourir. » — Eh bien, répliqua Alp-Arslan, je n'imiterai point ta cruauté, parce que le prophète nous a recommandé la clémence envers les vaincus.

En effet, il renvoya Romain sans rançon et le combla de présents; mais avant que celui-ci fût de retour dans ses États, la nouvelle de sa défaite s'était déjà répandue à Constantinople; et le césar Jean

Ducas, ainsi que les sénateurs de son parti, s'étaient emparés d'Eudoxie, lui avaient rasé les cheveux, l'avaient enfermée dans un couvent, et enfin avaient fait proclamer empereur son fils aîné, sous le nom de Michel VII. Lorsque Romain débarqua dans sa capitale, il se vit tout à coup entouré de soldats qui l'arrêtèrent par ordre de Ducas, et le livrèrent aux mains du bourreau, qui lui arracha les yeux. Cette opération fut faite avec tant de cruauté que sa tête enfla prodigieusement; les vers se mirent dans les plaies, et il mourut un mois après, au milieu d'horribles souffrances.

Michel, surnommé Parapinace, montra comme son père un amour ardent pour les lettres; il étudiait la rhétorique avec le philosophe Psellus, et passait des journées entières à composer des vers ou à les déclamer. Pendant son règne, les eunuques dirigèrent toutes les affaires et nommèrent leurs créatures au gouvernement des provinces.

Alp-Arslan, profitant de la faiblesse de l'empire, envahit de nouveau le territoire grec. Michel, qui se reconnaissait lui-même incapable de diriger ses armées, confia le commandement des troupes à Isaac Comnène, fils de l'empereur de ce nom. Ce général fut battu dans plusieurs rencontres et tomba au pouvoir des Turcs. Pour réparer cet échec, Parapinace rassembla une nouvelle armée et la mit sous les ordres du césar son frère; mais cette seconde armée eut le sort de la première et le prince fut également fait prisonnier par les ennemis.

L'empire était alors dans un désordre effroyable; pendant que les Turcs chassaient les Grecs de l'Asie-Mineure, les Normands, d'un autre côté leur enlevaient les dernières provinces qu'ils possédassent encore en Italie; en même temps, Nicéphore Bryennius se faisait proclamer empereur à Durazzo, et Nicéphore Botoniate se révoltait également à Constantinople, soutenu par le sénat, par le clergé et par le peuple. Tous ces désastres accablèrent à la fois le malheureux Michel, qui n'eut d'autre ressource pour échapper à ses ennemis que de renoncer au trône en se renfermant dans un couvent avec Marie, son épouse, et leur jeune fils Constantin Porphyrogénète. Plus tard, Michel fut élevé sur le siége épiscopal de la ville d'Ephèse, où il mourut en odeur de sainteté.

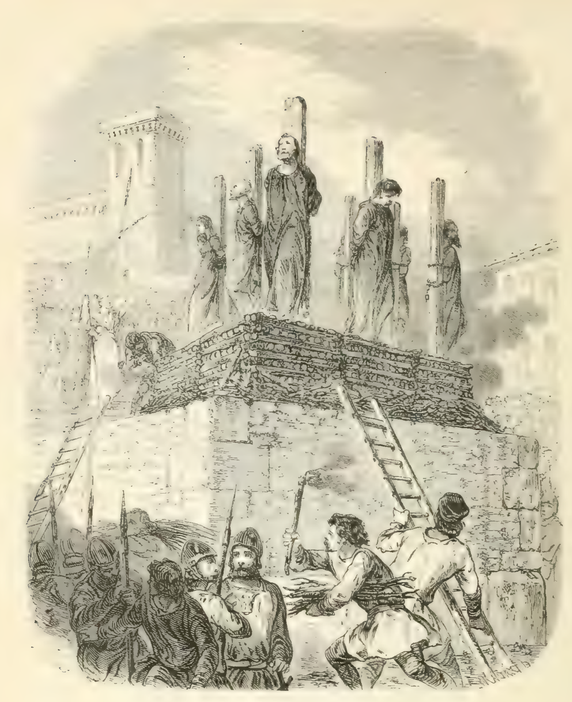
Nicéphore Botoniate se fit couronner empereur le mardi de la semaine sainte de l'année 1078, par le patriarche Cosme. Ce prince était adonné à toutes les débauches et faisait enlever des jeunes gens dans les rues de Constantinople pour ses orgies nocturnes; les historiens grecs racontent qu'il se présentait à ces jeunes gens sous des habits de courtisane, et qu'il les excitait par des paroles infâmes à une horrible dépravation. Il dissipa dans de honteux plaisirs toutes les richesses amassées par ses prédécesseurs, et vida les coffres de l'Etat d'une manière si complète, qu'il ne resta pas un denier dans le trésor. Enfin Alexis Comnène et Isaac son frère, qui étaient devenus les mignons favoris de ce prince, conspirèrent contre lui, s'emparèrent de sa personne et le plongèrent dans les cachots d'un monastère.

Alexis Comnène fut aussitôt proclamé empereur. Dans les commencements de son règne, il eut la faiblesse de laisser Anna Dalassène, sa mère, exercer une influence si grande, que rien ne se faisait que par ses ordres, et que dans toutes les provinces on la nommait dominatrice. A l'instigation de l'impératrice mère, Isaac profita de l'absence de son frère, qui était engagé dans une guerre contre les Normands, pour faire un coup d'Etat et remplir ses trésors; il assembla un concile d'évêques auxquels il déclara qu'en vertu des lois divines et humaines, il avait résolu d'employer les immenses richesses de l'Eglise pour le soulagement de l'Etat, et il les somma d'avoir à lui donner leur adhésion à cette mesure de salut public. Les prélats voulurent opposer de la résistance; ils représentèrent au césar qu'il commettait un sacrilége en s'emparant des ornements sacrés du culte, et lui proposèrent de rendre un décret par lequel ils lui permettraient de doubler les impôts. Isaac repoussa toutes leurs offres, et sans perdre de temps, il fit publier une ordonnance qui enjoignait aux ecclésiastiques de faire porter au trésor les crucifix, les châsses, les patènes, les ciboires, les candélabres, les statues des saints, enfin tous les ornements d'or et d'argent. Presque tous les prêtres refusèrent d'obéir à ce commandement, et menacèrent d'excommunier les princes et Anna Dalassène, leur mère.

Sans se laisser intimider par des foudres ridicules, Isaac passa outre, fit envahir toutes les églises par ses soldats, et s'empara des richesses que la superstition des peuples avait accumulées dans les temples ou dans les monastères depuis plusieurs siècles. A son retour l'empereur trouva les provinces en pleine révolte, et fut obligé pour apaiser les mécontents de publier une confession dans laquelle le césar se reconnaissait coupable de sacrilége pour avoir enlevé les trésors des églises, demandait pardon à Dieu de son crime, et jurait de restituer entièrement ces richesses aussitôt que les finances de l'empire le lui permettraient. Alexis de son côté s'engagea par un serment solennel à ne jamais s'emparer des biens du clergé, et il appela la colère de dieu et la vengeance des hommes sur ceux qui dans l'avenir oseraient renouveler un pareil attentat.

Malgré l'extrême habileté des deux Comnène, l'empire perdit pendant ce règne une grande partie des provinces de l'Asie-Mineure dont les Turcs s'emparèrent, ne laissant aux Grecs que des lambeaux de territoire sur les côtes de la Méditerranée; les infidèles s'approchèrent même de Constantinople; et l'empereur ne pouvant résister à leurs armes, fut obligé d'implorer les secours de l'Occident. A cet effet, Alexis envoya à Rome des ambassadeurs chargés d'offrir au saint-père la domination absolue sur les Eglises d'Orient, s'il consentait à seconder ses efforts et à lui assurer l'appui des princes de l'Europe. Urbain VI fit alors prêcher les premières croisades, et de toutes parts les chrétiens affluèrent en Orient; mais ils commirent tant de dégâts sur les terres de l'empire, qu'Alexis se repentit bientôt d'avoir appelé à son secours des hôtes aussi dangereux; il employa toutes les ruses de la politique pour les traverser dans leur entreprise, pour leur susciter des embarras, et leur refusa même des vivres lorsqu'ils eurent passé le détroit du Bosphore.

Anne Comnène, fille de l'empereur, nous a laissé



Constance fait brûler les hérétiques à Orléans

des mémoires écrits avec une emphase et une prétention inconcevables; elle fait de son père un portrait hyperbolique, et affirme que ce prince était doué d'une rare prudence, et qu'il fit preuve d'une grande habileté en protégeant ses peuples contre les six cent mille croisés qui avaient dévasté sur leur passage l'Allemagne, la Hongrie et la Servie.

Alexis Comnène mourut en 1118, après un règne de trente-sept ans.

Pendant ce siècle de superstition, les guerres civiles et les disputes des nobles et des prêtres avaient transformé la France en immenses déserts; les cultivateurs et les citoyens tombaient chaque jour sous le fer de leurs cruels ennemis, ducs, comtes, marquis, évêques ou seigneurs, qui tous se livraient de sanglants combats de province à province, de ville à ville, et souvent de domaine à domaine. La misère était profonde, les désastres si épouvantables, que les populations affamées, vouées à la plus horrible détresse, attendaient tous les jours la venue de l'Antechrist et appelaient la fin du monde.

Enfin la trêve de Dieu donna quelque repos aux malheureuses provinces, sous le règne de Robert, dit le Pieux, qui avait succédé à Hugues Capet, son père. Ce prince, faible, pusillanime et superstitieux, passait toutes ses journées à composer des cantiques ridicules, dont quelques-uns sont encore psalmodiés dans nos églises. Il se soumit lâchement au pape Grégoire V, qui l'avait excommunié, et répudia sa femme Berthe, princesse vertueuse, pour épouser Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, mégère implacable qui persécuta ses propres enfants.

Constance rappelait l'infâme Judith, femme de Louis le Débonnaire; fière et absolue comme elle, sans mœurs et sans frein, livrée à des passions désordonnées que la suprême puissance lui permettait



Combat singulier remis au jugement de Dieu

de satisfaire, elle devint comme Judith un tyran insupportable pour son mari, pour ses fils, pour ses filles, et surtout pour les peuples soumis à son impitoyable despotisme. Elle amena à sa suite les troubadours et les trouvères, anciens poëtes provençaux qui donnaient des leçons de poésie et de volupté, et qui corrompirent entièrement les mœurs; enfin par elle la cour se trouva transformée en un lieu de débauches.

Constance joignait à tous les vices une cruauté de bête féroce; ainsi, ayant appris un jour que Hugues de Beauvais, ami du roi et premier ministre du royaume, avait exprimé un blâme sur sa conduite, elle résolut de se délivrer à jamais d'un censeur dangereux en faisant poignarder ce vénérable prélat. Mais l'exécution du crime était difficile, parce que Hugues ne se présentait jamais auprès de Robert sans être accompagné de ses gardes. Néanmoins voici ce qu'elle osa entreprendre : un soir, Constance pénétra dans la chambre du monarque pendant que le ministre causait avec lui, et à un signal donné, des assassins qu'elle avait cachés sous le lit, se précipitèrent sur Hugues et le frappèrent avec tant de violence, que son sang rejaillit jusque sur les vêtements du roi. L'imbécile Robert, au lieu de faire arrêter cette femme exécrable et ses complices, se mit à fondre en larmes sur la mort de son ami.

Cette faiblesse du roi encouragea Constance à commettre de nouveaux crimes, et bientôt sa rage de hyène se tourna contre son propre fils Hugues, qui avait le tort de n'être pas le fruit d'un adultère; elle le poursuivit de sa haine et l'obligea par ses mauvais traitements à quitter la cour de son père. Le jeune prince, qui avait été reconnu successeur de Robert et couronné à Compiègne, fut réduit à errer comme un vagabond sur les grandes routes, et à détrousser les voyageurs pour subsister; dans une de ses expéditions, il fut même arrêté par Guillaume, comte du Perche, sur les terres duquel il avait commis plusieurs vols, et il fut renfermé dans les cachots du château de Belesme. Lorsque la nouvelle de sa captivité parvint à la cour, Constance s'empressa de lui adresser un messager qui lui promit en son nom des richesses et la liberté, s'il voulait renoncer au trône en faveur de Robert, son frère puîné. Sur son refus d'abdiquer ses droits à la couronne, sa mort fut décidée, et bientôt une maladie cruelle, causée par un poison lent, lui rongea les entrailles et mit fin à ses jours.

Henri, second fils du roi, fut aussitôt couronné, selon l'ordre de succession créé par la loi salique, et malgré les artifices de Constance, qui voulait, en alléguant une erreur de date pour la naissance des

jeunes princes, faire régner Robert, son troisième fils, qu'elle avait eu de ses amours avec un troubadour gascon.

Toutes ses tentatives ayant échoué, elle résolut d'exciter une guerre terrible entre les frères et leur père; mais cette dernière entreprise n'eut pas le succès qu'elle en attendait, et elle se vit obligée de reconnaître Henri pour successeur de Robert le Pieux.

Enfin l'âge mit un terme à ses déplorables débauches; alors elle se jeta dans la dévotion, et poursuivit avec la plus grande rigueur d'infortunés hérétiques appelés manichéens, qui suivaient les prédications d'une italienne et du chanoine Étienne. Constance se rendit à Orléans, principal siége de l'hérésie, avec le roi son époux et plusieurs évêques orthodoxes; par ses ordres, les hérétiques, hommes et femmes, furent saisis, conduits devant un concile, et condamnés au dernier supplice, sans qu'il leur fût permis de se défendre. Cette furie, non contente de s'être montrée juge implacable, voulut encore remplir l'office de bourreau; et elle fut d'autant plus cruelle dans l'infâme fonction qu'elle avait choisie, que les prêtres lui avaient affirmé que l'excès de sa rigueur rachèterait auprès de Dieu le châtiment qu'avait mérité l'énormité de ses crimes. Elle-même creva avec des baguettes les yeux de la jeune italienne, dont l'exaltation religieuse avait converti un grand nombre de fidèles aux doctrines de Manès; elle-même s'arma de pinces ardentes et tenailla la poitrine, le ventre et la vulve de sa victime; ensuite elle fit emporter ce corps horriblement mutilé sur le bûcher où devaient être consumés tous les hérétiques. Ces infortunés furent attachés à des poteaux, et au-dessus de leurs têtes on plaça un gril de fer sur lequel était placé le chanoine Étienne, qui avait été le confesseur du prince, et dont tout le crime consistait en une légère différence d'opinion avec l'Eglise sur l'Eucharistie. On mit le feu au bûcher, et bientôt ces malheureuses victimes de la superstition et de la tyrannie poussèrent des cris terribles qui leur étaient arrachés par des souffrances épouvantables! Et Constance, cette reine en horreur à l'humanité, laissant éclater une joie sauvage, montrait, en riant, au roi son époux les convulsions affreuses du chanoine Étienne, qui se tordait sur son gril de fer!

Quelques années après, le 20 juillet 1031, Robert mourut, sans avoir rien accompli d'utile pour le bonheur de ses sujets, ayant passé trente-cinq ans à faire des pèlerinages, à fonder des monastères et à édifier des églises ou des chapelles. On rapporte à son règne la fondation de l'église Notre-Dame de Paris, qui fut élevée sur les ruines d'un ancien temple consacré à Jupiter par les bateliers de Lutèce.

Henri Ier monta sur le trône de France, avec l'approbation des États du royaume, qui se soumirent à son autorité; l'implacable Constance seule se déclara contre lui; elle réunit des troupes en faveur du jeune Robert, s'empara des places les plus importantes, acheta le concours des évêques, des principaux seigneurs, des comtes de Champagne et de Flandre, enfin elle menaçait de bouleverser tout le royaume, lorsque heureusement la mort vint arrêter cette reine abominable dans ses projets d'extermination. Henri pardonna à son frère Robert et lui donna le duché de Bourgogne; ce prince devint le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui régnèrent dans cette province pendant trois siècles et demi.

Henri, comme tous les hommes auxquels les peuples ont donné trop de puissance, s'abandonna à ses passions et sacrifia à la débauche les intérêts sacrés de la nation; il accabla ses sujets d'impôts pour enrichir des mignons, élever des monastères et fonder des chapitres de chanoines. Enfin il régna pendant près de trente années, au milieu des guerres intestines excitées par l'ambition des seigneurs, qui s'arrachaient des lambeaux de territoire ou se disputaient les faveurs d'une courtisane. Il mourut vers la fin de 1060, à Vitry-en-Brie, et fut enterré à Saint-Denis.

Quelque temps avant sa mort, il avait fait sacrer roi Philippe, son fils aîné, âgé de sept ans, et lui avait donné pour tuteur Baudoin, comte de Flandre. Ce seigneur gouverna avec une grande sagesse sous le nom du jeune prince; et à sa majorité, qui alors pour les rois était fixée à dix-huit ans, il remit les rênes de l'État à Philippe Ier. Dans la suite le nouveau souverain paya les bienfaits du comte de Flandre par la plus noire ingratitude; après la mort de Baudoin, une dispute s'était élevée entre ses enfants et sa femme Richilde d'un côté, et de l'autre Robert le Frison leur oncle, qui revendiquait le duché de Flandre, ou du moins l'usufruit, comme devant lui appartenir pendant la minorité de ses neveux. Richilde, soutenue par les États de Flandre, fit valoir ses droits, qui étaient appuyés de la volonté de son mari, et déclara la guerre à Robert le Frison. Philippe, comme souverain, pouvait arrêter ces divisions; mais loin de prêter son appui à la veuve de son bienfaiteur, il profita de son ascendant pour rendre plus violente la collision qui était soulevée, afin de pouvoir s'emparer lui-même de la Flandre.

D'abord il vendit à Robert le Frison la promesse de son secours pour l'aider dans son entreprise contre ses neveux; ensuite il tira des sommes considérables de Richilde en lui faisant serment de combattre pour elle et pour ses fils. Le duc ignorant cette trahison, et confiant dans les promesses de Philippe, leva une armée et entra en Flandre; mais le monarque félon s'avança à sa rencontre avec des troupes nombreuses et le somma de se retirer du comté, dont il revendiquait la possession pour lui-même. Robert, exaspéré par cette perfidie, n'écouta que son indignation; il marcha contre Philippe et lui livra à Saint-Omer une furieuse bataille, où l'armée de ce prince, quoique plus nombreuse que la sienne, fut mise en pleine déroute. Le roi, forcé d'accepter la paix, proposa au vainqueur de lui abandonner tout l'héritage de ses neveux moyennant une somme d'argent; ce honteux marché fut accepté, et l'acte en fut signé par Philippe, qui consomma lâchement la ruine des enfants d'un homme qui lui avait conservé un royaume. Les chroniques nous disent que l'avidité de ce prince était si grande, qu'il vendait toutes les charges de l'État, et jusqu'aux investitures des églises et des monastères.

Pendant la plus grande partie de son règne, il eut pour concubine Bertrade, femme de Foulques le Ré-

chin, ou le Rechigné, et fille du comte de Montfort, qu'on accusait de sortilége, à cause de l'empire qu'elle avait su acquérir et conserver par son impudicité sur son royal amant.

Cette princesse, initiée à toutes les débauches par les trouvères qui parcouraient alors les châteaux des seigneurs, avait résolu de nouer une intrigue amoureuse avec le roi, et d'obtenir son divorce avec le comte d'Anjou, son mari, pour habiter cette cour de France dont les troubadours lui avaient exalté les délices. D'abord des messagers envoyés secrètement à Philippe, vinrent remettre à ce prince des lettres d'amour écrites par une femme inconnue; le roi, dont la curiosité était vivement excitée, répondit à ces épîtres mystérieuses; ensuite les messages se succédèrent; peu à peu la belle inconnue laissa deviner le mystère dont elle s'était entourée, et quand elle jugea que l'amour du monarque était arrivé à son paroxysme, elle lui donna rendez-vous dans la ville de Tours, la veille de la Pentecôte de l'année 1094. Bertrade déploya dans cette première entrevue toutes les ressources de la volupté, et au milieu des transports amoureux elle arracha au prince le serment de répudier Berthe.

Mais la cour de Rome, gagnée par les présents du comte d'Anjou, se rangea du côté de l'épouse légitime de Philippe, et les deux adultères furent excommuniés. Bertrade comprit alors que la vie de Berthe était le seul obstacle à sa criminelle ambition; bientôt le poison vint à son secours, et après la mort de la reine, elle fit casser son mariage avec Foulques le Rechigné, et put contracter aussitôt un second mariage avec le roi de France. Néanmoins les deux époux restèrent excommuniés parce que la comtesse de Montfort se trouvait parente du prince à un degré défendu par les canons de l'Église. Cette considération fut impuissante pour faire cesser le scandale; ils passèrent outre, méprisèrent les foudres du Vatican, et continuèrent leurs débauches. Mais bientôt l'évêque de Chartres vint troubler cette vie de délices; ses prédications excitèrent la révolte dans toutes les provinces, et le feu de la guerre religieuse s'étendit sur le royaume entier; les villes furent saccagées, les campagnes ruinées, les cultivateurs égorgés, les femmes et les filles violées par une soldatesque effrénée qui accomplissait les ordres d'une courtisane ambitieuse. Philippe se vit forcé de quitter Bertrade pour marcher contre les grands vassaux de la couronne, et il la laissa au fond de son palais, s'abandonnant à tous les plaisirs pendant que les peuples s'entr'égorgeaient pour sa honteuse querelle Enfin le roi, assailli de tous les côtés par des ennemis puissants, repoussé jusqu'aux portes de Paris, et se trouvant dans l'impossibilité de soutenir seul le poids de la guerre, prit le parti d'associer au trône Louis, son fils aîné, âgé de vingt ans, prince belliqueux et aimé des citoyens.

Sous ce nouveau chef, de nouvelles armées s'organisèrent, les seigneurs rebelles furent battus à leur tour, et le calme revint dans l'État. Mais la gloire dont l'héritier de la couronne venait de se couvrir inspira une haine violente à Bertrade, qui ambitionnait le trône pour Philippe, comte de Mantes, son propre fils. La perte de Philippe fut résolue, et par les conseils de la concubine royale ce prince fut envoyé en Angleterre pour négocier un traité avec Henri Ier. A peine était-il arrivé dans la Grande-Bretagne, que le souverain de cette île recevait une lettre scellée des armes de Philippe, et portant la prière de faire mourir le jeune Louis. Le monarque anglais se préparait déjà à faire tuer son hôte, lorsqu'un de ses courtisans lui fit remarquer que la signature de Philippe avait été imitée par une main étrangère, et qu'il croyait même reconnaître l'écriture de la reine Bertrade.

Henri était un prince perfide, cruel et capable de commettre tous les crimes; mais la politique lui défendait de s'exposer à une guerre sanglante pour les intérêts particuliers d'une femme; il résolut, au contraire, de se servir de cette lettre pour exciter une division dans le royaume, et il montra au jeune Louis le message qu'il venait de recevoir. Celui-ci, transporté d'indignation, repartit aussitôt pour la France, arriva à Paris, seul, couvert de poussière; il accourut au palais du roi, et se jetant à ses pieds, il lui dit : « Je vous apporte, mon père, la tête du criminel que votre justice a condamné. » Philippe, surpris de ce langage, releva son fils avec bonté, et l'ayant embrassé, il lui demanda l'explication de ce mystère, affirmant qu'il n'avait aucun sujet de plainte contre lui. « Eh bien, mon père, s'écria le prince, c'est moi qui réclame justice contre une marâtre qui veut m'arracher le trône et la vie; et je jure que je vais de ce pas l'accuser elle-même devant les seigneurs et les évêques du royaume, si vous ne faites droit à ma prière. »

Philippe, toujours lâche pour la coupable Bertrade, implora le silence de son fils. Louis eut la faiblesse de céder aux instances de son père; et le même jour, il sentit dans ses entrailles les atteintes d'un feu dévorant, dont la cause provenait d'un breuvage qui lui avait été offert par la reine. Heureusement un domestique du prince, prévenu à temps, lui donna un contre-poison qui arrêta les progrès du mal. Philippe pardonna encore ce nouveau crime, et conserva sa maîtresse avec lui, se contentant, pour éviter de nouveaux malheurs, d'éloigner Louis de la cour en lui donnant comme apanage tout le Vexin français.

Les historiens accusent également Bertrade non-seulement de la mort de Geoffroy Martel et d'Ermentrude, mais encore de l'assassinat du fils aîné de Foulques, son premier mari. Enfin cette reine infâme mourut dans le couvent de Haute-Bruyère, qui dépendait du diocèse de Chartres. Malgré tous ses crimes et toutes ses débauches, les prêtres ont osé placer le nom de Bertrade dans le catalogue des saints, et ils ont affirmé que des miracles s'accomplissaient sur son tombeau!

Philippe régna quarante-neuf ans sans avoir fait aucune action qui fût utile à ses peuples; il mourut à Melun, le 29 juillet 1108, dans la soixante-septième année de son âge. Son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, où le prince avait lui-même indiqué sa sépulture.

Pendant les dernières années de ce siècle, les familles commencèrent à se désigner par des noms propres; les seigneurs les prirent ordinairement de leurs terres, et les citoyens de leurs fonctions, de

leurs terres et de leurs habitudes Le peuple et particulièrement les habitants des villes, qui jusqu'alors avaient été décimés par les famines, par les pestes et par les guerres intermimables des nobles et des prêtres, commencèrent à s'organiser en petites républiques appelées communes. Ce mouvement populaire, qui avait été favorisé par le fanatisme des croisades, devint plus considérable dans les siècles suivants, et il aurait pu produire des résultats favorables à la nation, si la politique des rois ne s'en était emparé pour détruire les grands vassaux et pour l'étouffer ensuite après la victoire.

La France n'était pas encore assez éclairée pour comprendre qu'il ne peut exister aucune alliance entre les rois et les peuples, parce que les uns veulent dominer par la corruption et l'esclavage; et parce que les autres grandissent en vertus sous les inspirations généreuses de la liberté.



FIN DU PREMIER VOLUME

S H Dougall


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY